

ComUE Lille Nord de France

Thèse délivrée par
L'Université Lille 2 – Droit et Santé

N° attribué par la bibliothèque

—|—|—|—|—|—|—|—|—|—|

THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteur en science politique

Présentée et soutenue publiquement par

Igor Martinache

Le 30 septembre 2016

*Occuper le terrain : une socio-histoire des appropriations
du sport par le milieu communiste français*

JURY

Co-directeurs de thèse :

M.Sébastien FLEURIEL, Professeur de sociologie à l'Université Lille 1

M.Frédéric SAWICKI, Professeur de science politique à l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne

Membres du jury:

Mme Anne-Cécile DOUILLET, Professeure de science politique à l'Université Lille 2 (présidente)

M.Stéphane BEAUD, Professeur de science politique à l'Université Paris-Ouest-Nanterre

M.Michel KOEBEL, Professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg (rapporteur)

M.Julian MISCHI, Directeur de recherche en sociologie à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) (rapporteur)

L'Université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Elles doivent être considérées comme propres à leur auteur.

SOMMAIRE

Remerciements.....	1
Introduction générale.....	2

PREMIERE PARTIE : La construction d'une doctrine sportive dans le milieu communiste 34

CHAPITRE 1 : L'émergence contrariée du sport ouvrier en France.....	37
<i>I. L'essor et le déclin du sport ouvrier en France.....</i>	<i>39</i>
<i>II. Un sport ouvrier travaillé par ses contradictions.....</i>	<i>58</i>

CHAPITRE 2 : « Faire ses commissions ». Formation et recrutement des groupes de travail sur le sport au PCF et à la CGT.....	105
<i>I. Le lent processus d'institutionnalisation d'une commission sport nationale.....</i>	<i>107</i>
<i>II. Une position doublement incertaine ? Le recrutement spécifique des commissions et ses transformations.....</i>	<i>127</i>

CHAPITRE 3 : A qu(o)i sert une commission ? Usages et organisation des commissions sport au PCF et à la CGT	174
<i>I. Un collectif en « bricolage » permanent.....</i>	<i>176</i>
<i>II. Une division du travail militant en tension.....</i>	<i>198</i>

CHAPITRE 4 : Critiquer sans condamner. La doctrine communiste du sport sur une ligne de crête.....	247
<i>I. La promotion du sport comme besoin culturel fondamental.....</i>	<i>247</i>
<i>II. Louer le spectacle sportif en critiquant sa marchandisation.....</i>	<i>284</i>
<i>III. Un État appelé à s'engager sans s'immiscer.....</i>	<i>330</i>

CHAPITRE 5 : La Théorie critique du sport, un possible non advenu de la doctrine communiste ?.....	356
<i>I. Une condamnation sans appel de l'institution sportive.....</i>	<i>360</i>
<i>II. Une entreprise éditoriale indissociable de son fondateur.....</i>	<i>372</i>

Conclusion générale de la première partie.....	391

DEUXIEME PARTIE : Les preuves du terrain : appropriations contextuelles des enjeux sportifs par les communistes.....	394
CHAPITRE 6 : « Le local des sportifs ». Usages différenciés des APS dans deux municipalités de la banlieue rouge.....	396
<i>I. Des politiques sportives réellement différentes ?.....</i>	<i>397</i>
<i>II. Evolution comparée des politiques sportives municipales d'Ivry et Vitry.....</i>	<i>412</i>
CHAPITRE 7: Les mystères du ministère... des Sports. Ambivalences d'un « rôle » politique particulier.....	445
<i>I. Populaire mais marginal ? Les paradoxes du rôle de ministre des Sports.....</i>	<i>446</i>
<i>II. Le ministère Buffet : une consécration pour la doctrine communiste du sport ?.....</i>	<i>472</i>
Conclusion générale de la deuxième partie.....	502
Conclusion générale.....	505
Annexes.....	510
Bibliographie.....	542
Table des matières.....	566

Remerciements

Les sociologues ont depuis longtemps mis à bas le mythe de l'individu autosuffisant. La recherche, comme toute autre activité laborieuse, met ainsi en jeu un véritable collectif sans lequel elle ne pourrait tout simplement pas s'effectuer. Je tiens ainsi à exprimer ma plus sincère gratitude ici à :

- Mes directeurs de thèse, Sébastien Fleuriet et Frédéric Sawicki, pour leur accompagnement attentif, leurs remarques toujours avisées et leur soutien dans les moments de doute.
- Les autres membres du jury : Anne-Cécile Douillet, Michel Koebel, Julian Mischi et Stéphane Beaud, pour avoir accepté de consacrer une partie de leur été à la lecture studieuse de ces pages et pour leurs remarques à venir qui permettront de les améliorer.
- Damien, Florence, Frédérique et Philippe pour leur traque des coquilles et autres lourdeurs syntaxiques. Qu'ils me pardonnent celles que j'ai laissées ou ajoutées après leur passage.
- Toutes celles et ceux qui constituent « l'objet » de cette enquête et qui ont en particulier accepté de m'accorder leur confiance, leur temps et au-delà d'eux-mêmes en répondant à mes questions. Merci en particulier à Nicolas Bonnet et Jean-François Davoust.
- Les personnels des différents centres d'archives que j'ai pu consulter pour leur accueil et leurs conseils d'orientation, en particulier ceux de l'Institut CGT d'histoire sociale.
- Ma grand-mère pour tout son amour et ses récits des mineurs communistes et des joueurs du RC Lens, et pour m'avoir enseigné qu'« il faut toujours terminer ce qu'on a commencé »
- Denise, ma seconde mère pour son soutien indéfectible et son dévouement de tous les instants, son humour et sa joie de vivre envers et contre tout, et André, trop tôt disparu, pour m'avoir transmis la passion des Sang et Or en m'accompagnant assidûment dans les travées du stade Bollaert.
- Mes collègues et ami-e-s du Ceraps et du Clersé pour leur gentillesse, leurs discussions stimulantes ou divertissantes, et parfois les deux, avec une pensée particulière à Nathalie, Jérémie, Benjamin et Younès qui ont su me convaincre de revenir à Lille, ainsi qu'à Jean-Gabriel Contamin qui a toujours su être à l'écoute malgré son agenda saturé.
- Les élèves, étudiant-e-s et personnels des différents lycées et universités où j'ai eu la chance d'enseigner jusqu'à présent, à Lyon, Saint-Denis, Vanves, Lille, Créteil et Paris, pour leur écoute, leurs questions souvent stimulantes, leur vivacité, leur bienveillance, et pour me rappeler chaque jour (ou presque) que j'exerce le plus beau métier du monde.
- Mes camarades des sections communistes de Lille et Montreuil, pour m'avoir permis de comprendre que militer c'est d'abord affronter ses propres contradictions.
- Mes collègues et ami-e-s de l'APSES pour notre lutte quotidienne pour un adjectif.
- Kolja, fidèle compagnon de route, tant sur le plan sportif que politique qui a su donner un sens concret à l'amitié franco-allemande.
- Nicolas et Nadège, pour leur amitié sincère et leur capacité à sociologiser le trivial et trivialiser la sociologie.
- Delphine, Florence et Arnaud, pour leur fraternité.
- Adriana, Fausto, Mauro, Luisa et Firmin pour être la plus belle des belles-familles.
- Tânia, pour tout ce qu'elle est, et parce qu'elle est.

Je dédie enfin ce travail à la mémoire de mes parents, partis tous deux trop tôt et à qui je dois tellement, à commencer par la vie.

Introduction générale

« *C'est un fait bien établi que des ordres d'activité spécialisés, champs ou secteurs, se sont historiquement différenciés, institutionnalisés, leur distinction et leur séparation acquérant un statut de naturalité dans l'évidence des règles et des rôles qui caractérisent chacun d'eux. Une des dimensions constitutives de la socialisation est bien l'apprentissage difficile, toujours inachevé, de "ce qu'il convient de faire" - et de ce qu'il vaut mieux ne pas faire- quand on se livre à tel ou tel type d'activités : prier, pratiquer un sport, commercer ou "faire son devoir" de citoyen. Une des constantes de l'analyse sociologique est de montrer que les êtres humains, en fonction de leur origine sociale et familiale, de leur profession, de leurs relations et de leur position, sont plus ou moins (pré)disposés à se comporter pertinemment dans tel ou tel ordre d'activités, et plus encore lorsqu'ils sont contraints de "passer" de l'un à l'autre. Pour mesurer la difficulté, et parfois l'impossibilité, de transgresser cette distinction en ordre d'activités - a fortiori de le remettre en cause-, il convient de rappeler brièvement que l'ensemble des pratiques sociales, et pas seulement certaines d'entre elles, travaillent en quelque sorte à produire la différenciation des rôles, même quand elles ne sont pas orientées à cet effet.* » (Lagroye 2003 : 361)

« **Francis Letellier** : David Beckham, nouvelle recrue de charme et de poids du PSG. 800 000 euros de salaire par mois mais il va le donner à des associations caritatives. C'est plutôt un beau geste, non ?

Pierre Laurent : Écoutez, il faut arrêter avec ça ! Moi, j'adore le sport et le foot. Bon là, on est ailleurs ; on est ailleurs. On est avec des gens qui vivent dans un autre monde. Ça n'a plus rien à voir avec...

F.L. [lui coupant la parole] : Mais il le verse à des associations caritatives. C'est une première en France : on n'a jamais vu ça !

P.L. : C'est surtout qu'il augmente par cette opération tous ses revenus publicitaires et donc ça va lui rapporter beaucoup d'argent : c'est surtout ça l'opération. Moi, je me sens à mille lieues du sport qui m'intéresse quand j'entends ce genre d'informations. »¹

Cet extrait d'un entretien télévisé entre le secrétaire national du Parti communiste français (PCF) et un journaliste du service public est en soi révélateur de certaines contradictions que les membres de ce parti entretiennent vis-à-vis des activités physiques et sportives (APS). Au-delà de l'imposition d'une problématique (Bourdieu 1984) que représente ici le fait de demander à son invité de réagir à un fait occupant les sommets de l'agenda médiatique du jour, le journaliste semble bel et bien tendre un « piège » à son invité en formulant une question pratiquement rhétorique à laquelle la réponse négative apparaît implicitement exclue, au risque de s'attirer l'hostilité de la majorité du public et donc de potentiels électeurs. Il s'agit de forcer le dirigeant communiste à accorder son assentiment simultanément aux rémunérations astronomiques de certains sportifs professionnels et aux opérations philanthropiques par lesquelles les plus riches « blanchissent

¹ Interview de Pierre Laurent par Francis Letellier lors du journal « 12/13 Dimanche », 3 février 2013, *France 3*, cité par Fontaine et Quashie-Vauclin (2013 : 9).

moralement » leurs gains². C'est précisément en tentant de mettre à jour cette dimension cachée du geste que Pierre Laurent finit par se dégager de l'insistance du journaliste. Mais on peut relever qu'il ne vient à aucun moment dénoncer le caractère superficiel de la question ou le fait qu'elle fasse diversion par rapport aux sujets qu'il était venu aborder ce jour-là. Au contraire, le responsable partisan réagit en se plaçant sur le registre de la dénonciation (Boltanski, Darré, et Schiltz 1984) sans pour autant désigner de « responsables » et de « victimes », et surtout en prenant soin de déclarer au préalable sa passion personnelle pour le sport en général et le football en particulier, ce qui, à rebours d'une stratégie de « grandissement » sociale, semble au contraire constituer un marqueur de proximité avec les classes populaires que sa formation prétend représenter.

On pourrait à juste titre penser que les APS constituent une question mineure pour les militants communistes, sinon un nouvel « opium du peuple » dans des sociétés sécularisées, détournant la résistance à l'exploitation dans la sphère productive vers des antagonismes fictifs construits sur et autour des terrains de sport. Et pourtant, force est de constater au contraire que, si cette critique du sport comme une source par nature d'aliénation existe et s'est même en partie institutionnalisée à partir des années 1970 autour d'une « Théorie critique radicale du sport » d'inspiration freudo-marxiste (Brohm 1992), celle-ci est exclue au sein du PCF lui-même. Ce dernier a au contraire été pratiquement dès son origine le lieu du développement d'une doctrine tout à la fois favorable au développement des activités physiques et sportives (APS) et critique de leur organisation contemporaine. Cette question continue jusqu'à aujourd'hui d'y occuper une place certaine, sans que l'on puisse pour autant la qualifier de centrale. C'est ainsi que lors de la récente campagne des élections présidentielles et législatives de 2012, deux journalistes du *Monde*, quotidien peu soupçonnable de complaisance vis-à-vis du parti communiste, pouvaient affirmer que la coalition du Front de Gauche³ était « en pointe » sur la question du sport⁴, tout en notant la relative désaffection des autres formations pour le sujet. Plaçant également la communiste Marie-George Buffet parmi « les deux ministres les plus marquants de la Ve République » aux côtés de la socialiste Edwige Avice, les deux auteurs débute significativement leur article en écrivant : « On y jettera quand même un œil, mais cette page ne devrait avoir qu'un impact limité sur les sondages. La question sportive n'a jamais été décisive lors d'une élection présidentielle et, à l'heure où l'on se demande comment sortir de la crise économique et quelle civilisation est meilleure que l'autre, elle n'est pas près de perdre son statut de troisième roue de la bicyclette », appuyant leur propos par ceux de la candidate écologiste à la présidence déclarant publiquement quelques semaines plus tôt :

² Sur la philanthropie comme un mode d'action politique dénié comme tel, voir notamment Lambelet (2014)

³ Dont le PCF constituait la principale composante du point de vue des effectifs militants

⁴ Henri Seckel et Laurent Telo, « Le sport, cinquième roue du carrosse électoral », *Le Monde*, cahier « Sport et forme », 3 mars 2012

« Si je fais 2-3% [des suffrages au premier tour], on va me donner le ministère des sports et ce sera tout ». On ne saurait mieux exprimer l'illégitimité de la question sportive dans le champ politique, bien qu'elle soit constituée en secteur d'action publique faisant notamment l'objet d'un portefeuille ministériel⁵ - mais associé à d'autres, notamment la jeunesse, au niveau du gouvernement national. Mais sa dimension politique, au sens où il s'agirait d'un enjeu conflictuel et impliquant l'ensemble des structures sociales (Eliasoph 2010), est cependant loin d'aller de soi. « Le » sport apparaît en effet aux yeux du plus grand nombre comme faisant l'objet d'une sorte d'extraterritorialité sociale : constituant une sphère d'activité à part, transcendant les clivages partisans, tout comme les autres appartenances sociales et les divergences d'intérêts afférentes. Une vision occultant au passage le rôle décisif des contextes sociaux, et notamment institutionnels, dans la construction des performances « individuelles » (Schotté 2012), et qui surtout, loin de constituer un état naturel, est le résultat d'une mobilisation résolue des dirigeants de l'espace des sports pour maintenir et approfondir l'autonomie de ce dernier (Defrance 2000).

Comment comprendre dès lors l'investissement particulier du PCF - ou plus exactement de certains militants communistes- en matière d'APS ? S'agit-il d'une « niche » que certains de ses responsables auraient décidé d'investir du fait de la vacance d'entreprises concurrentes, ou pour ne pas laisser le champ libre à ces dernières ? Quelle conception du sport ont-ils progressivement élaborée ? Comment s'articule-t-elle à un projet politique plus général ? Comment et comment celle-ci a-t-elle évolué au fil des transformations sociopolitiques tant externes qu'internes au parti ? Dans quels lieux, à quels moments et par quels agents s'est-elle construite ?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles il s'agira d'apporter des éléments de réponse dans la présente recherche. En étudiant parallèlement la conception d'une « doctrine » communiste particulière des APS et ses usages contextuels, son objectif est en particulier de tenter de comprendre pourquoi celle-là a fait l'objet d'assez peu de traductions concrètes dans les politiques mises en œuvre, quand bien même le PCF semblait détenir certains leviers du pouvoir, au niveau local comme national. Sera ainsi testée l'hypothèse selon laquelle ces difficultés de mise en œuvre tiennent à la fois aux contradictions internes de cette doctrine, qui résultent en fait elles-mêmes des tensions sociales qui traversent le parti lui-même en relation avec son environnement. Ce faisant, on espère qu'au-delà de l'objet étudié, le croisement peu habituel entre deux « objets » le plus souvent étudiés séparément - le sport et les partis politiques-, contribuera à éclairer quelques « angles morts » de ces derniers, à commencer par celui que constitue leur mutuelle exclusion.

Traiter des appropriations du sport par le milieu communiste implique cependant au préalable

⁵ Mais le plus fréquemment associé à d'autres, notamment la « jeunesse », contrairement à ce que l'on observe dans les collectivités territoriales, où le portefeuille du sport est d'ailleurs fréquemment attribué à des élus communistes en cas de coalitions électorales avec d'autres partis, ce qui est d'ailleurs largement incorporé dans le « sens commun » de l'espace des sports au-delà du milieu communiste, comme j'ai pu l'observer à maintes reprises, mais se vérifie néanmoins empiriquement, comme l'illustre le cas des communes de Seine-Saint-Denis.

de s'interroger plus généralement sur la relation mutuellement exclusive que semblent entretenir sport et politique, avant de revenir sur les processus croisés d'autonomisation du champ politique, et en son sein du PCF en particulier, et de l'espace des sports, tels qu'ils ont été déjà bien renseignés par de nombreuses et diverses recherches, toujours en débat. Il s'agira enfin d'exposer brièvement la genèse de l'objet de recherche particulier dont il sera question ici et de la méthodologie spécifique mise en œuvre pour en traiter autant que le construire.

Sport et (science) politique, une rencontre improbable ?

Force est de constater que les APS font l'objet d'une attention croissante, qui se traduit notamment par un traitement médiatique toujours plus intense et des retombées économiques exponentielles. D'après les données de l'enquête sur les pratiques sportives des Français menée sous l'égide du Ministère de la Jeunesse et des Sports, en 2010, 89 % des individus âgés de 15 à 75 ans, soit 47 millions de personnes, déclaraient avoir pratiqué une activité physique ou sportive au moins une fois au cours des douze derniers mois, soit une augmentation de 16 points par rapport à 1985, date de la première vague de cette enquête⁶. Ce qui amène certains analystes à parler d'une « massification » de la pratique sportive (Mignon 2015 : 10), tout en soulignant néanmoins la forte hétérogénéité des pratiquant-e-s, tant en termes d'intensité que de types de pratiques, et surtout les inégalités socio-économiques persistantes en matière d'accès comparables à celles que l'on observe pour les pratiques culturelles plus légitimes (Coulangeon 2008). En matière de sport comme de culture ou d'éducation (Beaud 2002), il est ainsi crucial de ne pas confondre « massification » et « démocratisation ».

Reste que dans les représentations dominantes, l'origine sociale des pratiquants est le plus souvent occultée : seules sont prises en compte leurs performances et leurs comportements sur les terrains, comme s'il n'y avait aucun lien entre ceux-ci et celle-là, abstraction faite donc des conditions sociales de production de l'« excellence » indissociablement athlétique et morale (Faure, Fleuriel, et Boli 2010), ainsi que l'ont par exemple illustré de manière particulièrement manifeste les condamnations unanimes qui ont accompagné la « grève » des joueurs de l'équipe de France de football lors de la Coupe du monde 2010 (Beaud et Guimard 2011). La représentation la plus courante de l'espace des pratiquants est celle d'une pyramide « avec, au sommet, les quelque 10 000 à 12 000 sportifs à temps plein, qu'ils soient des professionnels ou des athlètes soutenus par des fonds publics ; puis viennent 6 millions de compétiteurs et les 14 à 16 millions de personnes inscrites dans un club ou une association ; ils représentent une partie des 22 millions qui déclarent

⁶ Brice Lefèvre et Patrick Thiery, « Les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France », *Stat-Info* n°10-01, décembre 2010

faire une activité plus d'une fois par semaine ; les 25 millions restants se répartissent entre ceux qui déclarent pratiquer une fois par semaine, uniquement pendant les vacances ou moins d'une fois par semaine » (Mignon 2010 : 10). Le cas des quelque 15 millions de licenciés au sein d'une fédération sportive est particulièrement intéressant. Outre que les associations sportives sont de loin et depuis plusieurs décennies celles qui regroupent la plus grande part de la population française (18% des seuls individus âgés de plus de 16 ans en 2013 contre 9% pour les associations culturelles qui arrivent en deuxième position)⁷, celles-ci sont regroupées au sein de fédérations dont certaines bénéficient d'une délégation de service public leur conférant le monopole d'organisation des compétitions et de la délivrance des titres au sein de leur discipline et de sa promotion dans le cadre de conventions pluriannuels d'objectifs, en vue notamment des jeux olympiques. Elles-mêmes sont ainsi réunies, avec quelques autres, au sein du Comité national olympique et sportif (CNOSF) dont elles s'engagent à respecter les principes et suggestions. A l'instar des « ordres » régulant certaines professions libérales (médecins, avocats, architectes, etc.), cette instance se voit ainsi conférer par l'État le pouvoir de définir les règles et les frontières internes et externes de sa pratique, mais aussi la valeur relative des participant-e-s à son espace. Une autonomie elle-même en réalité progressivement conquise tout au long du dernier siècle pour donner lieu aujourd'hui à un véritable « système sportif » se manifestant comme une « puissance ayant son propre programme d'activité et capable d'interférer avec les relations internationales, les politiques de la jeunesse, les échanges économiques et l'emploi » (Defrance 1995 : 15). En un mot, une portée politique, que ses responsables ne cessent cependant de dénier avec un certain succès, conduisant ainsi une véritable « politique de l'apolitisme » (Defrance 2000).

Paradoxalement, si les sociologues se sont de longue date penchés sur la question sportive, notamment en France (Callède 2007; Defrance 2011), ses enjeux sociopolitiques demeurent fortement marginalisés dans leurs analyses. La définition du sport moderne et la question de son origine font elles-mêmes l'objet de confusions persistantes, comme si les passions contradictoires qu'elles suscitent empêchaient de les aborder « froidement ». Envisagé comme un système de compétitions étroitement codifié et institutionnalisé, le sport moderne se distingue ainsi nettement des jeux traditionnels qui l'ont précédé depuis l'Antiquité. Né en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle, au sein des *public schools* accueillant les enfants de l'élite aristocrate et bourgeoise, avant de se diffuser au cours des décennies suivantes sur le continent européen ainsi qu'en Amérique du Nord et dans les colonies britanniques, non sans subir nombre de transformations à la rencontre des contextes locaux, celui-ci joue un rôle crucial dans le « processus de civilisation » théorisé par Norbert Elias en offrant à la fois un exutoire étroitement encadré aux pulsions violentes, en même

⁷ Carine Burricand et François Gleizes, « Trente ans de vie associative. Une participation stable mais davantage féminine », *Insee Première* n°1580, janvier 2016.

temps qu'un nouvel instrument de distinction pour les élites (Elias et Dunning, 1986)⁸. Il n'est pas anodin non plus que son essor intervienne en même temps que celui du système capitaliste contemporain, avec le renouvellement de la « question sociale » (Castel 1995) qu'il induit, mais aussi la construction des États-nations modernes (Anderson 1996). Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, la pratique sportive devient un levier d'action, notamment pour la classe ouvrière, et fait l'objet de luttes sociales âpres et diverses pour son contrôle - luttes de distinction pour les membres de l'élite, soucieux de maintenir les classes laborieuses à l'écart mais, surtout, luttes pour enrégimenter ces dernières au service de finalités autres. Enrégimenter est à prendre au sens littéral du terme : les états-majors militaires concevaient la gymnastique comme une propédeutique à la guerre, à la suite notamment de la défaite de Sedan (1870). Plus métaphoriquement, les ecclésiastiques l'intégraient aux activités des patronages paroissiaux tandis que les chefs d'entreprises y voyaient un moyen d'encadrer la main-d'œuvre tout en la rendant plus productive et des hygiénistes de divers bords y percevaient un instrument pour lutter contre certaines maladies liées à l'insalubrité et aux conditions de travail difficiles, y compris l'alcoolisme. En réponse, les organisations du mouvement ouvrier ont développé leurs propres structures, avec des finalités parfois contradictoires, oscillant en particulier entre le développement d'une pratique autonome et la mise des APS au service de la lutte des classes. C'est ainsi cette crainte d'une instrumentalisation qui est régulièrement brandie par les défenseurs de l'autonomie sportive, s'appuyant notamment sur les précédents historiques des régimes totalitaires en la matière (Bensoussan et al. 2012), et promouvant ainsi une conception que l'on pourrait qualifier de « sport pour le sport ».

Cette lutte pour l'autonomisation de l'espace des sports (Defrance 1995; Defrance 2012), s'est accompagnée d'un processus d'institutionnalisation croissante et multiforme : il s'agit non seulement de la définition des règles du jeu, au sens propre du terme, qui est assurée par les instances fédérales olympiques au niveau national et international - monopole en réalité partagé de longue date avec les médias, coproducteurs primordiaux du spectacle sportif (Bonnet et Boure 2007 : 22 ; Nys 2000)-, mais aussi de la professionnalisation des différents acteurs concernés, non seulement les sportifs et entraîneurs de haut niveau, mais aussi plus largement de tous les intervenants de la « filière » sport. Cela se traduit concrètement par le développement de certifications professionnelles devenues indispensables à l'encadrement des APS, mais aussi par la création d'une filière universitaire spécifique, les Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) en 1975 dans le cadre de la loi Mazeaud (Lima et Mossé 2010). Une appellation symptomatique d'une tendance plus générale à dépolitiser les enjeux entourant l'organisation de ces activités, comme s'ils étaient avant tout une affaire de « science » et de « techniques » où l'essentiel

⁸ Cette thèse, devenue elle-même un véritable *topos* de la sociologie du sport est cependant remise en cause aujourd'hui par certains chercheurs, voir notamment Faure et Suaud (2015 : 83 et suiv.).

résiderait dans la quête du geste parfait ou de la meilleure méthode d'entraînement, en somme de la « *one best way* », susceptible de « mettre tout le monde d'accord », et partant de réconcilier les différents intérêts en jeu, à l'instar du projet d'organisation scientifique du travail porté par Frederick Taylor au début du 20^e siècle (Taylor 2013).

Ainsi, si les sciences sociales sont bien incluses dans ce cursus pluridisciplinaire, force est de constater qu'elles y occupent une place relativement secondaire, eu égard aux objectifs prioritaires que constitue la recherche de performance et la « professionnalisation », se traduisant elle-même plus concrètement par une « managérialisation » des formations (Lima et Mossé 2010). Est-ce en partie en raison de cette institutionnalisation particulière des « sciences du sport » qu'en dépit des enjeux sociaux et économiques majeurs impliqués par les APS, mais aussi de l'institutionnalisation ancienne d'un secteur d'action publique consacré à ces dernières, que la rencontre entre le sport et la science politique puisse à bon droit apparaître encore comme un rendez-vous manqué ? La science politique apparaît ainsi particulièrement marginalisée des recherches consacrées aux APS, et réciproquement le sport apparaît comme un objet particulièrement marginal en science politique. Il existe certes un ensemble non négligeable de travaux qui interrogent les dimensions politiques du phénomène sportif, sans pour autant que l'on puisse considérer qu'ils forment un corpus cohérent, autrement dit un courant de recherche spécifique de la science politique, du moins dans l'espace francophone.

Si l'on excepte l'ouvrage fondateur de Jean Meynaud au milieu des années 1960 qui s'efforce de mettre en évidence et synthétiser les différentes dimensions politiques du sport et notamment de ses instances organisationnelles (Meynaud 1966), ou la thèse de Jean-Marie Brohm qui fonde une décennie plus tard la Théorie critique radicale du sport (Brohm 1992) - qui comme son nom le suggère maintient un rapport assez distancié avec l'empirie-, il n'existe guère dans la science politique francophone d'approche synthétique des dimensions politiques du sport. De ce fait, les travaux analysant les rapports entre sport et politique sont essentiellement explorés par des sociologues et historien-ne-s découpant en quelque sorte l'objet sport en enjeux relativement cloisonnés. On peut ainsi distinguer tout d'abord les travaux portant sur les politiques sportives -et leurs promoteurs-, à l'échelle nationale, de manière monographique (Le Noé 2000; Callède 2000) ou comparative (Lanfranchi 2000), et surtout à l'échelon local (Augustin et Garrigou 1985; Callède et Dané 1991 ; Le Noé 2002 ; Haschar-Noé 2004), certains mettant en évidence l'existence d'un véritable « espace politique local » du sport, configuration mêlant acteurs publics, associatifs et firmes dont l'évolution reflète celle de l'espace social concerné (Fontaine 2010), mais où les enjeux d'image semblent cependant le plus souvent écraser la réflexion sur la définition de ce que pourrait constituer un service public dans ce domaine (Koebel 2011). A l'image des architectes de ces

politiques, ces travaux interrogent cependant assez peu les implications économiques de ces dernières, à commencer par la répartition des dépenses et recettes entre pouvoirs publics et acteurs privés, firmes, mais aussi associations et ménages. Les travaux portant sur ces enjeux, pourtant aussi politiquement qu'économiquement importants, sont ainsi essentiellement le fait d'économistes, en France (Andreff et Nys 2002; Bourg et Gougnet 2012) et surtout dans le monde anglo-saxon (Wilson et Pomfret 2014). Cela aboutit à une certaine inattention des politistes et sociologues vis-à-vis de certaines décisions pourtant très politiques, considérées en quelque sorte soit comme secondaires, soit comme allant de soi, telle que la construction des équipements sportifs - ce qui inclut leur conception, leur financement et leur localisation-, à toutes les échelles (Vigneau 1998 ; 2015), et la candidature pour l'accueil des grands événements qui sous-tend les plus importants d'entre eux, laissant ainsi de fait le traitement académique de ces questions aux économistes et gestionnaires (Barget et Gougnet 2010 ; Dreossi 2015).

D'autres recherches, essentiellement de facture historique et/ou ethnographique, portent sur les processus de construction identitaires collectives dont le sport - et particulièrement le spectacle sportif - serait le support, à l'échelle nationale (Gebauer 1994), européenne (Sonntag 2008) mais surtout locales (Bromberger 1995; Nuytens 2004) - non sans pointer que ces « communautés imaginées » ne correspondent pas nécessairement avec la localisation géographique de leurs membres (Lestrelin 2010). Plus encore, certains de ces travaux sur le supportérisme se sont efforcés de montrer en quoi ces groupes étaient porteurs d'une sous-culture proprement politique, les invitant à les considérer comme des organisations de mouvement social à part entière (Hourcade 2014; Lestrelin 2015; Ranc et Sonntag 2013), contribuant ainsi au « décroisement de la sociologie de l'engagement militant » que certains politistes appellent de leurs vœux (Sawicki et Siméant 2009). Ces travaux se sont également intéressés, tout en y contribuant parfois eux-mêmes, au processus de construction de « la » violence dans le sport comme problème public (Bodin, Robène, et Héas 2005; Nuytens 2011), interrogeant plus ou moins directement la thèse de Norbert Elias et Erich Dunning (1994) sur la contribution du sport au processus de « civilisation des mœurs ». Un autre problème public, celui du dopage, pourtant fortement médiatisé, a lui aussi été assez peu étudié, à quelques exceptions près (Brissonneau, Aubel, et Ohl 2008). Ces travaux traitent du reste davantage la question du point de vue des pratiquants que de celui des instances organisatrices. Elles n'en ont pas moins l'intérêt de contribuer à un mouvement plus général consistant à sortir le sport de son exceptionnalité, en le considérant par exemple comme une activité laborieuse et par suite un « marché » de l'emploi (presque) « comme les autres » (Fleuriel et Schotté 2008) et la performance comme une construction collective, et notamment institutionnelle (Faure, Fleuriel, et Boli 2010; Schotté 2012). Dans la même veine, certains travaux contribuent également à

dénaturaliser certaines catégories de pensée souvent transposées dans le droit sur lesquelles reposent l'institutionnalisation de cette exceptionnalité (Fleuriet 2004; Schotté 2014). Ceux-ci rompent ainsi en partie avec un tropisme consistant à analyser les investissements du sport par les responsables politiques sous l'angle de l'instrumentalisation. C'est particulièrement le cas des travaux historiques sur les régimes (à prétention) totalitaire, fascistes autant que communistes (Riordan 1991; Dietschy 2008; Bolz 2008; Bensoussan et al. 2012). Plusieurs travaux, sociologiques et surtout historiques, se sont quant à eux penchés sur les dimensions politiques des événements sportifs de manière comparée dans le temps et l'espace en élargissant la focale aux régimes - et sociétés- « démocratiques » (Clément, Defrance, et Pociello 1994; Gounot, Jallat, et Koebel 2012 ; Gounot, Jallat, et Caritey 2015). A cela s'ajoute une littérature abondante, et plus ou moins convaincante, sur le rôle des manifestations sportives dans les relations internationales (Spivak 1984; Braun 1984; Spivak 1984; Arnaud et Riordan 1998; Boniface 2014).

Si ces divers travaux ont notamment le mérite de mettre en évidence l'importation des catégories de pensée -et en particulier des croyances-, de l'espace des sports dans le champ politique - autrement dit la saisie de l'action publique par la « pensée sportive »-, révélant ainsi autant d'impensés dans la mise en œuvre des politiques sportives, ils ont néanmoins tendance à postuler réciproquement que ces dernières ressortiraient essentiellement d'entreprises d'instrumentalisation du sport afin d'en tirer des profits symboliques - ce après avoir été longtemps indifférents, et même méfiants, à l'égard du « sport-spectacle » à ses débuts (Tumblety 2007)-, et qu'ils persisteraient ainsi à ne pas réellement prendre le sport, y compris le football, « au sérieux » (Beaud 2014). Un dernier exemple de cette tendance à naturaliser certaines « vertus » du sport et à l'instrumentaliser de la part des décideurs, comme de certains chercheurs, se retrouve dans le développement récent de dispositifs convoquant le sport au service de « l'intégration » (Gasparini 2008; Koebel 2010), de la « cohésion sociale », au sein des dispositifs relevant de la politique de la ville (Gasparini et Vieille Marchiset 2008), ou encore de la « santé » (Gasparini et Knobé 2015; Loirand 2015). Autant de croyances dont les sociologues ont sapé les fondements mais qui n'en conservent pas moins une force illocutoire indéniable.

Ainsi, cet apparent consensus autour de ce que l'on peut qualifier de « cause du sport » transcendant les clivages sociaux et politiques mérite bel et bien d'être interrogé plus avant, notamment par les politistes. A l'exception d'un dossier de la revue *Politix* paru en 2000 intitulé « Sport et politique » et dont les contributeurs ne sont pas, à une exception près, politistes mais sociologues et historiens, ces derniers ont peu investi les enjeux liés aux APS avec leurs outils et références propres. On peut certes noter quelques incursions fécondes sur le terrain du sport en

particulier sous l'angle des processus de politisation et dépolitisation, à propos par exemple de la Coupe du monde de football organisé en 1978 dans une Argentine alors gouvernée par une dictature militaire (Contamin et Le Noé 2010), d'une mobilisation locale autour d'un projet d'agrandissement du stade de l'équipe de football professionnelle de Lille (Sawicki 2012), ou encore de la mise en évidence des soubassements sociaux à la « grève » improbable des joueurs de l'équipe masculine de France de football lors de la Coupe du monde de 2010 (Beaud et Guimard 2011), mais force est de constater que la consolidation et l'unification d'une sociologie politique du sport restent encore largement à faire⁹. Pourtant, celle-ci apparaît bel et bien en filigrane derrière toute une série de travaux récents dont Jean-Marc Faure et Charles Suaud ont récemment proposé la synthèse d'étape en explicitant le programme de recherche commun qui les relie, à savoir la réalisation d'« une histoire sociale des codages successifs et concurrents que des individus et, à travers eux, des groupes institutionnels ou sociaux ont réalisés sur des pratiques corporelles détachées de la vie ordinaire et qui se donnent pour finalité la maîtrise des corps » (Faure et Suaud 2015 : 32).

La présente enquête espère ainsi apporter sa pierre à cet édifice, où les partis politiques sont étrangement relégués au second plan, de même qu'à la compréhension des processus de politisation. Si l'on entend en effet avec Jacques Lagroye par cette notion la « requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d'un accord pratique entre des agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation des espaces d'activité » (Lagroye 2003 : 360-361), il apparaît que l'examen des entreprises de remise en cause de la frontière entre ces deux univers que constituent l'espace des sports et le champ politique, traditionnellement envisagés comme exclusifs par leurs participants respectifs comme par les observateurs extérieurs s'avère particulièrement féconde pour en saisir certains ressorts. Jacques Lagroye souligne encore en effet que « la diversification des pratiques et de rôles sociaux, légitimés par leur "fonction" et leurs finalités respectives, est à la fois l'effet de multiples activités sociales et l'origine d'une "sectorisation", d'une distinction objectivée d'espaces d'activités réputés "fonctionnels" ; les luttes pour le contrôle et la légitimation de ces espaces sont indissociablement des luttes pour leur hiérarchisation. Transgresser les règles qui résultent de ce processus général et qui contribuent à l'entretenir, en d'autres termes "mélanger les genres", confondre les domaines, contester en pratique la pertinence et la légitimité des séparations instituées et constamment consolidées, ce que font les entreprises de politisation d'activités de "nature" différente, c'est - d'un même mouvement-dire la vérité des relations sociales qui ne se laissent jamais enfermer dans les

⁹ Tel était également le constat de départ d'une session thématique intitulée « Sociologie politique du sport Renouveau des perspectives et approches comparées », qui s'est tenue lors du 11^e Congrès de l'Association française de science politique à Strasbourg en 2011 (voir sa présentation en ligne à l'URL : <http://www.afsp.info/congres2011/sectionsthematiques/st51/st51.html>) et qui n'a finalement attiré qu'une minorité de politistes parmi ses participant-e-s et, non moins significativement, aucun auditeur extérieur à ces derniers.

dispositifs et les logiques d'un seul champ constitué, et remettre en cause une architecture des rapports sociaux à laquelle les êtres humains sont attachés et dans laquelle ils ont appris à se repérer et à vivre ». » (*Ibid* : 363).

Ces transgressions des frontières institutionnalisées - et même profondément incorporées par les agents sociaux- entre différents ordres d'activités, relève encore le politiste, peuvent prendre des formes diversifiées : détournement des finalités et des dispositifs sociaux, « prise de conscience », inféodation d'associations à un parti politique¹⁰ ou encore l'inscription d'une question considérée comme « technique » à l'agenda politique. Mais toutes renvoient en dernière instance à un « mécanisme de requalification des objectifs assignés à l'action : de sociaux, ou culturels, ou religieux, et ainsi de suite, ils "deviennent" politiques, dans une sorte de reconversion -partielle ou totale- des finalités qui leur sont assignées, des effets qui en sont attendus et des justifications qu'on peut en donner. Ils en reçoivent donc une autre légitimité ou, plus généralement, un surcroît de légitimité aux yeux de ceux qui en bénéficient (les acteurs politiques notamment, mais pas eux seulement, loin s'en faut). C'est donc à reconsidérer les intérêts et les raisons d'agir des agents disposés à effectuer cette requalification qu'il faut maintenant s'attacher un moment » (*Ibid.* : 367). C'est ainsi en s'intéressant tout particulièrement à ceux qui, au sein du PCF, transgressent cette frontière, autrement dit - pour paraphraser le titre du fameux texte programmatique de Pierre Bourdieu pour la sociologie du sport (Bourdieu 2002 : 173-195)-, en se demandant « comment peut-on être communiste et sportif ? », que l'on espère participer à éclairer quelques-uns des mécanismes de ces entreprises de politisation, mais aussi de leurs limites.

Jacques Lagroye, toujours, note que de tels engagement peuvent en effet, pour ceux qui les réalisent, être constitués en ressources au sein de leurs activités particulières, mais contribuer aussi à « accréditer la croyance en la nécessité de l'action politique et en la légitimité supérieure de cet ordre d'activités ; ce faisant elle les grandit eux-mêmes, elle ennoblit leur rôle social » (*Ibid.* : 367). Reste qu'il serait trompeur de placer la focale sur les individus abstraits de leurs appartenances collectives pour analyser leur politisation car, « plus immédiatement, elle les rassure : la politisation de "réseaux" et d'organisations peut entretenir leur propre croyance en l'existence de soutiens qui, le moment venu, seront mobilisés. Bien plus intéressants ici sont les agents qui, bien qu'étant extérieurs aux jeux politiques ordinaires et parfois méfiants à leur égard, sont producteurs de telle ou telle forme de politisation, donc en quelque sorte complices des entreprises d'acteurs politiques, contribuant en tout cas à leur réussite - tels ces prêtres-ouvriers ou ces militants catholiques qui se sont prêtés, parfois à regret, à l'opération de la main tendue par les dirigeants communistes » (*Ibid.* : 368).

¹⁰ Jacques Lagroye cite ici explicitement le cas du PCF : « l'exemple du Parti communiste vient inévitablement à l'esprit avec son réseau d'organisations plus ou moins contrôlées par des acteurs multipositionnels » (*Ibid.* : 367)

Si l'on souscrit ici totalement à la perspective théorique tracée par Jacques Lagroye, notre terrain remet en revanche en question la pertinence des exemples retenus s'agissant du PCF : à rebours de la représentation courante d'une organisation monolithique et extrêmement centralisée, caractérisée par une « remise de soi » presque aveugle des militants¹¹ et une inféodation tout aussi complète des organisations satellites, syndicat et associations, les matériaux collectés sur la thématique du sport suggèrent au contraire qu'hier comme aujourd'hui, il existe du jeu entre ces différents niveaux et invitent ce faisant à reconsidérer également la définition même - au sens étymologique du terme- d'un parti politique comme le PCF, en soulignant la porosité de ses frontières externes et *a contrario* l'existence de frontières internes marquées qui ne se ramènent pas simplement à l'existence de rapports hiérarchiques.

Le PCF au prisme de la recherche : un « milieu » culturel plus qu'une organisation monolithique

La contribution des partis politiques à la dépolitisation, ou plus exactement sans doute à la politisation contrariée, des enjeux concernant les APS constitue un des principaux « angles morts » des divers travaux dont nous avons brossé un panorama plus haut, comme si le champ politique était au mieux monolithique, au pire absent, dans la régulation des APS. Les incursions répétées et les entretiens que nous avons pu mener au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports confirment que la division du travail théorique entre un cabinet ministériel seul décideur et une administration qui se contenterait de mettre à exécution ses plans ne tient pas en pratique, comme l'ont montré toute une série de travaux sur la marge d'action véritablement politique que conservent les fonctionnaires à tous les niveaux de l'appareil étatique (Dubois 2003; Spire 2008). Pour autant, ce n'est pas aux agents d'une « politisation feutrée » (Laurens 2009) parfois déterminante, tel le colonel Marceau Crespin, véritable architecte de la politique sportive sous De Gaulle (Le Noé 2014) que l'on propose ici de s'intéresser, mais au contraire à d'autres qui depuis les partis ont échoué à politiser le sport et à y imposer une forme d'organisation concurrente, en l'occurrence les militant-e-s qui se sont emparés des enjeux du sport autour du PCF.

Une telle perspective oblige tout d'abord à s'arrêter sur cette forme particulière

¹¹ Comme l'écrit l'historienne Annette Wieviorka : « A l'inverse de la façon dont les communistes se définissent publiquement, ou de comment les définissent leurs adversaires, qui leur sont étroitement liés par l'anticommunisme, ceux-ci ne sont pas des machines. On voudrait nous faire croire qu'à partir du moment où ils intègrent ces organisations dites totalitaires, ils obéissent en toute chose aux ordres de Staline ou de Thorez. D'un côté la vision idyllique d'une organisation disciplinée qui connaît le cours de l'histoire ; de l'autre, celle de l'organisation totalitaire qui agit une multitude de pions dans une connaissance non moins parfaite de l'histoire. Les choses sont évidemment beaucoup plus complexes. L'histoire n'est pas un jeu d'échec où l'on avance ses pions en anticipant le jeu de l'adversaire : elle est capable de surprendre ses acteurs. Ici, ces militants communistes demeurent des êtres humains avec leurs amitiés et leurs amours - il n'y a que sur le papier qu'ils sont des soldats du communisme, obéissants jusqu'à la mort » (Wieviorka 2016 : 118).

d'organisation que sont les partis politiques. Objet privilégié de la science politique, ceux-ci sont également l'objet de passions contradictoires dans l'espace public, simultanément considérés comme un pilier fondamental des démocraties représentatives modernes et accusés dans le même temps de leurs principales dérives, ainsi que l'illustrent l'essor contemporain de mouvements sociaux exprimant une forte défiance à leur égard et affirmant leur volonté de « faire de la politique autrement » (Ogien et Laugier 2014). Ces jugements contradictoires s'expliquent en partie par le flou qui règne autour de la définition même de ce que serait un parti. Comme le relève Michel Offerlé, le langage courant tend en effet à « anthropomorphiser » ces derniers, c'est-à-dire à les considérer comme des entités homogènes dotés d'une volonté propre et d'une action (relativement) cohérente, à l'instar d'une armée, quand on affirme que « le PS a décidé que... » ou « [feu] l'UMP pense que... » (Offerlé 2002 : 3). Le problème n'est cependant pas résolu lorsque l'on se penche sur les écrits qui se sont employés à clarifier ce que pouvaient désigner les partis, car il existe pratiquement autant de définitions que d'auteurs qui se sont intéressés à la question¹². Celles-ci se distribuent schématiquement suivant deux axes, selon, d'une part, que l'on insiste sur le caractère idéologique (les visions du monde - valeurs et représentations- partagées par leurs membres), ou organisationnel (en se concentrant sur les activités concrètes mises en œuvre en leur sein) ; et d'autre part, selon que l'on privilégie le critère juridique (les différents textes bornant l'activité des partis) ou sociologique (les partis comme nœuds de relations entre individus, mais aussi entre organisations diverses). Tout en ayant rompu avec l'ambition illusoire de trouver une définition universelle des partis sans pour autant s'en tenir forcément à la réalisation de simples descriptions monographiques (Sawicki 1996 : 59), les politistes semblent avoir résolument privilégié les dimensions organisationnelles et relationnelles au fil du temps et, au-delà des débats encore vifs, s'accorder sur le fait qu'il est plus fécond d'envisager les partis moins comme des acteurs collectifs que comme des *relations sociales*, en repartant notamment de la définition que propose Max Weber dans *Economie et société* : des « sociations reposant sur un engagement (formellement) libre ayant pour but de procurer à leurs chefs le pouvoir au sein d'un groupement et à leurs militants actifs des chances - idéales ou matérielles - de poursuivre des buts objectifs, d'obtenir des avantages personnels ou de réaliser les deux ensemble » (Weber 2008). Michel Offerlé considère que cette définition peut être conservée pour analyser la période contemporaine si l'on prend en compte que « l'accent est mis sur trois éléments essentiels : le parti (l'entreprise) n'est pas une chose, mais un type particulier de relation sociale (une sociation) ; cette relation fonctionne d'abord au profit de ses

¹² Pour une synthèse des (très nombreuses) recherches consacrées aux partis en science politique, on peut se reporter à Sawicki (1996 ; 1997 : 7-16), et pour quelques éléments d'actualisation à Martinache (2015). Enfin, pour une mise en évidence du tropisme des politistes français pour les partis de gauche ainsi qu'une discussion de la littérature internationale portant sur les transformations des structures partisans et en particulier les quatre processus censés les traverser ces structures devenues « attrape-tout » : professionnalisation, électoralisme, effacement des sous-cultures partisans et désidéologisation, voir Haegel (2012 : 23 et suiv.).

dirigeants, mais elle peut faire l'objet d'usages très diversifiés et procurer des profits très différentiels » (Offerlé 2002 : 8). Ce dernier ne va ainsi pas hésiter à filer la métaphore économiciste en affirmant qu'il faut ainsi parler d'« entreprises politiques » qui évoluent sur un « marché » particulier où elles apportent leurs propres ressources (leurs « capitaux ») individuelles et collectives (moyens humains, matériels, image, etc.) pour produire des « biens » politiques, principalement symboliques (programmes, discours, idéologie, etc.), pour rencontrer la « demande » et remporter divers trophées, à commencer par les postes électifs - ce qui n'exclut pas les concurrences internes, bien au contraire. Cette approche a le mérite de rappeler que les partis jouent un rôle décisif dans la structuration de l'offre politique, tant d'un point de vue idéologique qu'organisationnel, notamment en exerçant un quasi-monopole sur le recrutement du personnel politique et plus largement et la socialisation politique de leurs membres.

Elle a également le mérite de tenir ensemble « l'étude relationnelle des dispositions des acteurs politiques et celle de leurs stratégies et prises de position » (Sawicki 1997 : 14). Elle tend néanmoins à focaliser l'attention sur la dimension stratégique au détriment d'autres ressorts des actions et croyances des membres de ces partis, en se concentrant excessivement sur les enjeux propres au champ politique, sans tenir suffisamment compte du contexte socio-historique dans lequel s'inscrivent ces derniers. Montrant que les partis ne sont pas que « les résultats de multiples bricolages aléatoires par lesquels des entrepreneurs politiques se trouvant là pour des raisons sans doute très diverses, se produisent comme hommes politiques, tout en produisant les groupes qu'ils réunissent » (Offerlé 2002 : 40), de multiples travaux se sont efforcés de restituer ces ancrages sociaux dans l'analyse des partis, dont un nombre certain ont justement pris pour objet « le » PCF, en partie sans doute parce qu'il incarne dans le sens commun l'archétype de la contre-société fonctionnant sur la « remise de soi » absolue. En analysant la manière dont ce parti s'est institutionnalisé au cours de l'Entre-deux guerres, Bernard Pudal met par exemple en avant le poids des transformations de la classe ouvrière durant cette période et notamment les tensions engendrées par la « surscolarisation » de certains de ces « fils du peuple » dont l'archétype est Maurice Thorez qui voient leurs aspirations d'ascension sociale brutalement bloquées, vont jouer un rôle décisif dans l'investissement de ces derniers au sein du PCF et les formes qu'il va emprunter. Faisant « profession de leurs stigmates », les dirigeants communistes d'alors vont également jouer sur cet « ensemble composite de situations identitaires critiques » pour attirer les masses vers leurs organisations tout en disqualifiant les entreprises concurrentes hostiles notamment à l'adhésion à l'Internationale communiste. Au terme de son analyse, le politiste invite ainsi à renverser la problématique de la fermeture progressive organisationnelle et culturelle du PCF durant cette période en montrant que celle-ci est en réalité une réponse à la clôture initiale du champ politique aux classes populaires, le « cens caché » (Gaxie 1978) : « affrontés aux multiples obstacles et, en

particulier, à l'obstacle culturel que constitue l'accès au champ politique, obstacles qui ne laissent le plus souvent aux membres des classes populaires que les stratégies d'évitement ou de délégation fondée sur la *fides implicita*, ils ont inventé et créé un parti politique au sein duquel une élite ouvrière détient le pouvoir » (Pudal 1989 : 321).

Ces logiques identitaires complexes et les ajustements qu'elles occasionnent entre le fonctionnement d'un appareil en voie de centralisation et les *ethos* de ses membres, montrent que, sans exclure les calculs stratégiques et les jeux de mise en scène de soi, les actions et représentations des membres d'un parti ne se réduisent cependant pas à ces derniers. Toujours à propos du PCF, d'autres travaux, notamment ceux consacrés aux ressorts de la « remise de soi » au Parti de certains intellectuels en dépit de leur disparition « symbolique » (Pudal 1989 : 206), tels ceux de Jeanine Verdès-Leroux sur la décennie d'Après-guerre et qui emploie le concept paradoxal d'« institution totale ouverte » pour qualifier le PCF de cette période (Verdès-Leroux 1983), ou ceux de Frédérique Matonti sur les années critiques 1967-1980 à partir de l'observatoire constitué par la revue *La Nouvelle Critique* (Matonti 2005) donnent à leur tour à voir la diversité et la complexité des rapports au parti entretenus par ses militants, quelle que soit la période considérée, notamment avant comme après l'*aggiornamento* entamé par la publication du rapport Khrouchtchev en 1956, rupture très partielle qui s'est dans les faits surtout caractérisée par reproduction des élites partisans au PCF (Pudal 1989 : 275-320) ainsi qu'un retour aux fondamentaux ouvriéristes par lequel les intellectuels du parti ont contribué à un « réaménagement des croyances » ébranlées notamment par les événements de 1968 (Matonti 2005 : 325). Mais ces derniers ont en commun de se porter principalement sur le centre de l'appareil partisan, entretenant malgré tout quelque peu une vision homogénéisante de celui-ci. Or, si le concept d'*homogénéisation* apparaît effectivement pertinent pour étudier les structures partisans, celle-ci constitue moins un état donné et préalable au regroupement qu'une dimension du processus d'objectivation de ces dernières jamais totalement réalisés, dont l'effet est de « rapprocher, sinon d'unifier, pratiques et croyances, d'assurer la conciliation des règlements en vigueur dans le groupement, et de forger pratiquement et symboliquement la cohésion réelle et/ou imaginaire du parti *localement* » (Sawicki 1997 : 32).

A partir de l'étude socio-historique comparée de trois fédérations du Parti Socialiste qu'il qualifie de « sites d'interactions », celles du Pas-de-Calais, du Var et de l'Ille-et-Vilaine, Frédéric Sawicki montre ainsi que ces processus de construction d'une identité collective résultent autant, sinon davantage, des formes de sociabilité et des formes de représentations qui y circulent que du travail des dirigeants fédéraux. Il propose ainsi pour saisir ces interdépendances et interactions cruciales le concept de *milieu partisan*, entendu comme « l'ensemble des relations consolidées entre des groupes dont les membres n'ont pas forcément pour finalité principale de participer à la construction du parti politique quoiqu'ils y contribuent de fait par leurs activités » (*Ibid.* : 24).

C'est la mise en évidence de ces réseaux particuliers qui permet de saisir les variations que peuvent donner à voir le recrutement et le fonctionnement d'un parti en fonction des contextes locaux, ainsi que Julian Mischi l'a également bien montré pour sa part concernant le PCF à partir de l'étude de quatre territoires offrant un contraste certain sur le plan socio-économique : le bassin minier de Longwy, celui de la sidérurgie et de la construction navale de Saint-Nazaire, le bocage bourbonnais et enfin certaines municipalités de l'agglomération grenobloise. Il montre ainsi notamment comment à chaque fois le poids des sociabilités locales sur les formes de l'engagement au PCF et l'intrication étroite entre monde professionnel et scène politique, autrement dit combien « la politisation communiste s'inscrit dans les pratiques de sociabilité ouvrière, au même titre que les loisirs » (Mischi 2010 : 80). Montrant à son tour que les activités militantes ne peuvent et doivent y être « réduit[es] à [d]es logiques [centripètes] de domination et d'uniformisation. [Car] la socialisation communiste a aussi pour effet de donner une confiance en soi, un sentiment de légitimité à des catégories populaires, les incitant ainsi à participer aux affaires publiques » (*Ibid.* : 217), et plus encore, contre l'idée d'une contre-société homogène et fermée, que c'est souvent davantage la culture militante qui s'aligne sur la culture populaire locale que l'inverse, notamment dans certains territoires où l'appartenance communiste se traduit le plus souvent par la seule orientation du vote (*Ibid.* : 286). Enfin, dernier aspect de l'analyse de Julian Mischi qui retient particulièrement notre attention ici : s'intéressant aux entreprises mémorielles d'appropriations du passé, particulièrement intenses au PCF, ce dernier discute les approches trop stratégistes et mécanistes de ces entreprises de « réinvention de la tradition » en montrant que « loin d'être réductibles à des inventions instrumentales, les usages politiques du passé renvoient souvent à une institutionnalisation progressive de pratiques sociales qui, ainsi, se solidifient » (*Ibid.* : 273). C'est justement cette dynamique institutionnelle qu'il s'agit maintenant d'examiner, avant de la mettre en regard avec celle de l'espace des sports, dans la mesure où elle joue un rôle central dans la question qui nous occupe.

Le PCF, une institution qui se défait ?

Il est assez frappant de mettre en parallèle les trajectoires d'institutionnalisation du PCF et celle du sport en France, tant celles-ci apparaissent contrastées vues du début des années 2010, comme on va le voir, tout en ayant connu initialement des fortunes similaires. S'il apparaît délicat d'objectiver tout processus d'institutionnalisation, tant les dimensions qu'il revêt sont multiples, c'est particulièrement le cas en ce qui concerne les partis politiques, dans la mesure où la maîtrise des informations concernant leurs ressources ou leur audience représente un élément crucial dans la

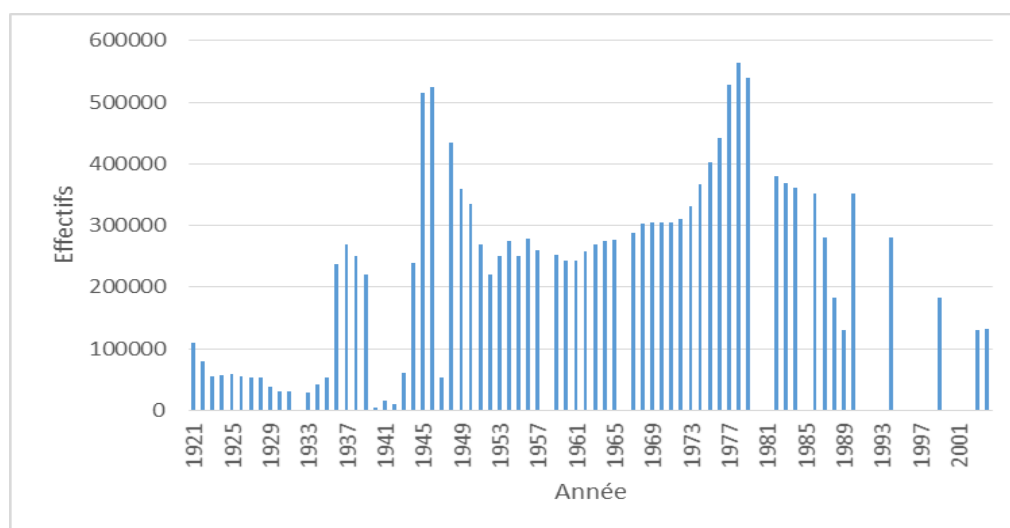
compétition politique¹³ et surtout si l'« empreinte communiste » (Martelli 2010) sur la société française ne saurait être appréhendée par de simples mesures quantitatives, l'un des indicateurs les plus significatifs de leur influence consiste sans conteste dans leur nombre d'adhérents. Ce dénombrement ne pose pas simplement des problèmes d'ordre technique de collecte des données, d'écarts entre le nombre de cartes délivrées et celles effectivement placées (Kriegel 1985) ou encore d'écrasement d'intensité de l'engagement derrière une donnée binaire - avoir ou non sa carte-, mais possède un pouvoir véritablement performatif pour le parti lui-même, étant donné que, pour reprendre une formule de Romain Ducoulombier, « en croyant se décrire, les partis et les organisations politiques modernes se constituent en se décrivant »¹⁴. Quoiqu'il en soit, à l'instar des effectifs manifestants, ceux des partis font l'objet de sur ou sous-déclarations systématiques selon le côté où l'on se situe, la connaissance de ceux du PCF a bénéficié du dépôt public aux archives en 2006 par les dirigeants du PCF des cahiers des effectifs tenus par la Section Centrale d'Organisation de ce dernier, consignait les données transmises par les fédérations de 1954 à la fin des années 1980. Disponibles dans le fonds du PCF aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis, celles-ci ont notamment été exploitées par Roger Martelli qui a pu reconstituer en croisant diverses sources la « moins mauvaise » série qui soit en la matière avec les précautions d'usage en la matière¹⁵. Celle-ci fait ainsi apparaître les différents moments de cette institutionnalisation, par ailleurs distingués par la plupart des historiens. Pour la résumer grossièrement: de la naissance au Congrès de Tours en décembre 1920 jusqu'au Front Populaire, le « choix de Moscou » contre Londres comme boussole politique et la stratégie « classe contre classe », puis l'ouverture ambiguë à partir de 1934 motivée par la lutte contre le fascisme qui permet plus que l'entrée au gouvernement la constitution des premiers fiefs électoraux (Bellanger et Mischi 2013), notamment la « banlieue rouge » (Gouard 2013).

¹³ A l'instar des entreprises dans le champ économique pour aller dans le sens de Michel Offerlé...

¹⁴ Voir par exemple Romain Ducoulombier, « Compte-moi si tu peux : la question des effectifs du PCF », *ANR PAPRIK@2F*, 18 octobre 2013 [en ligne: <http://anrpaprika.hypotheses.org/720>]

¹⁵ Roger Martelli, *Prendre sa carte 1920-2009*, Fondation Gabriel Péri/Archives Départementales de Seine-Saint-Denis, 2010

Graphique n°1 : Evolution du nombre d'adhérents du PCF entre 1921 et 2004 (nombre de cartes placées)¹⁶



Après l'interdiction et le passage à la clandestinité durant l'Occupation, le prestige tiré de la participation à la Résistance permet au PCF d'être le premier parti du pays en nombre de suffrages à la Libération. La mort de Staline et surtout la publication du rapport Khrouchtchev va entraîner un *aggiornamento* intellectuel et politique consistant dans la nécessité ressentie de « fonder autrement l'autorité politique des dirigeants et le régime de vérité propre au parti communiste » (Pudal 2009 : 19). C'est à l'« intellectuel collectif » qu'est alors confié la tâche de combler ce « vide symbolique » comme l'explique Bernard Pudal, en même temps qu'est expérimentée la « stratégie du Front Populaire » dans le champ politique. L'échec de cette ouverture entérinée par les élections de cantonales de 1976 puis législatives de 1978 qui voient le PCF être devancé dans les urnes par son associé-rival socialiste va conduire les dirigeants à opter pour un repli bureaucratique du groupe dirigeant en même temps qu'il rompt avec le programme commun et le renouvellement militant à l'œuvre (Mischi 2014 : 14).

Cette « rupture de 1978 » qui voit de nombreux militants quitter le parti, notamment des intellectuels et anciens dirigeants qui, tels Louis Althusser, inaugurent alors un genre éditorial à part entière, les confessions « d'ex » sur la « crise du parti ». Alors que Bernard Pudal analyse finement ce désarroi des militants en même temps que « l'entrée en crise du système d'action communiste et de ses relais », puis l'inertie institutionnelle qui suit la chute du mur de Berlin, notamment sous la direction de Robert Hue (Pudal 2009 : 163 et suiv.), Julian Mischi insiste pour sa part la « crise des conditions sociales de la mobilisation communiste » (Mischi 2014 : 27) qui s'opère également à la fin de la période dite des « Trente Glorieuses » et en particulier la perte de cohésion sociale et idéologique de la classe ouvrière, significativement remplacée symboliquement par la notion de

¹⁶ Graphique réalisé à partir des séries reconstituées par Roger Martelli, *Prendre sa carte 1920-2009*, op.cit., p.42-43

« classes populaires » quelque peu teintée de misérabilisme. Une désouvriérisation qui touche autant la société française dans son ensemble - et sur le plan symbolique plus fortement que dans les effectifs productifs (Thibault 2013) - que le parti lui-même où la part des ouvriers diminue plus vite que dans la société française : ainsi, encore majoritaire parmi les délégués lors du congrès national de 1967, ceux-ci n'en représentent plus que 45% dans les années 1970, moins de 40% dans la décennie suivante, de 30% dans la décennie 1990 et enfin 10% en 2003 et 9% en 2008. Cette promotion des « nouvelles » classes moyennes salariées est l'objet d'une véritable politique de recrutement et promotion interne comme le souligne le sociologue, pointant également que les ouvriers représentent 31% des adhérents en 1997 mais seulement 13% des élus au Conseil national en 2001 (Mischi 2014 : 80). Finalement le parti semble bel et bien traversé par la même dynamique de professionnalisation et de rétractation autour de ses cadres et élus - le PCF dirigeait encore 750 municipalités et comptait quelque 7 000 élus locaux à la veille des élections municipales de 2014 (Mischi 2014 : 16)- que celle déjà diagnostiquée au le Parti socialiste et la même perte d'ambition de représenter la classe ouvrière qui en découle (Lefebvre et Sawicki 2006).

S'inscrivant chacun à leur manière clairement en faux contre les présentations hâtives ou mal intentionnées du « déclin » du PCF qui « impute[nt] implicitement la responsabilité de la maladie au malade » (Pudal 2009 : 9), les deux auteurs, en articulant logiques externes et internes, insistent également sur l'exclusion du jeu politique que cela implique pour les classes populaires que cette dynamique implique. Comme l'écrit en conclusion Julian Mischi, « en abandonnant la référence au monde ouvrier et à la lutte des classes, le PCF a laissé la place à des représentations concurrentes des classes populaires, issues en particulier des classes dominantes [...]. Le PCF a été désarmé tout autant qu'il s'est désarmé de sa capacité organisationnelle à contester l'ordre social et politique » (Mischi 2014 : 294).

C'est aussi simultanément cette hypothèse d'un « désarmement » politique qui se traduit notamment par une « dépolitisation de l'engagement communiste » via sa dissolution dans sa matrice communiste (*Ibid.* : 260) que l'on entend mettre à l'épreuve du terrain étudié, afin d'examiner si, sur ce plan particulier, le renouvellement des modes d'organisation et du profil des militants ne s'accompagne pas également d'une perte de la charge subversive du discours et des pratiques du PCF et à l'intégration de ses militants, au moins en partie et à leur corps défendant, dans ce que l'on pourrait qualifier de « nébuleuse conservatrice » œuvrant au maintien de l'autonomie de l'espace des sports. Mais on va s'efforcer simultanément de tenir ce glissement sociologique et stratégique avec une seconde hypothèse, correspondant davantage à la perspective quasi-psychanalytique tracée par Bernard Pudal, celle d'une *crise de la foi communiste*¹⁷,

¹⁷ Comme l'écrit Annette Wieviorka à propos des militants communistes juifs sur plusieurs générations desquels elle a travaillé, « on entre en communisme comme on entre en religion. Pour le militant, le communisme est davantage

particulièrement manifeste dans la trajectoire de Gérard Belloin (Pudal 2005)- pour nous demander si les militants engagés à la fois au PCF et dans l'espace des sports ne seraient pas confrontés à une « guerre des dieux », pour reprendre la fameuse formule de Max Weber, c'est-à-dire à un polythéisme de valeurs entre lesquels il est impossible de choisir. C'est finalement le contexte qui fait pencher la balance entre l'un ou l'autre des systèmes. Et l'hypothèse que nous formulerions à cet égard est que, tandis qu'à la naissance du « sport ouvrier », la stratégie « classe contre classe » l'emportait nettement sur la séduction du « sport bourgeois », le rapport s'est progressivement inversé à mesure que le communisme se désouvriérisait tandis que le sport s'institutionnalisait. Il importe pour ce faire de repérer les « plis et replis » qui clivent l'habitus de ces militants pris entre deux engagements (Lahire 1998) et la manière dont les contextes vont activer tel ou tel type de dispositions pour comprendre le type de sport qu'ils en viennent à défendre, entendu finalement qu'une institution, qu'il s'agisse du sport ou du parti communiste, n'est rien d'autre que « l'ensemble des opérations par lesquelles des agents communient en son nom » (Pudal 1989 : 13).

Sans traiter ici plus avant de la vaste et non moins contrastée littérature sociologique et historique suscitée par le PCF, eu égard sans doute à son caractère idéal-typique du parti de(s) masse(s), on espère ici également y apporter une contribution en plaçant la focale sur un autre type de « milieu partisan », dont la base n'est toutefois pas tant locale - quoique cette dimension ne puisse être totalement écartée- que thématique. Il s'agira ainsi de reconstituer les réseaux de sociabilité et d'interdépendance dans et au-delà du parti par lesquels un certain nombre d'agents sociaux ont contribué à la production, la stabilisation et la diffusion d'une certaine « doctrine sportive », en prenant tout particulièrement soin d'intégrer dans l'analyse « leur multipositionnalité et la pluralité des modes de relations et des formes d'intérêts qui en découle » (Sawicki 1997 : 27). A travers l'analyse des trajectoires indissociablement sociales et relationnelles (Bidart, Degenne, et Grossetti 2011) des agents identifiés comme proéminents, on s'efforcera ainsi de comprendre le contenu de cette vision du sport qui s'est imposée dans le parti, mais aussi pourquoi cette dernière n'est pas parvenu à imposer une politisation du sport, ni véritablement à se traduire concrètement en actions politiques alternatives au modèle dominant contesté. Ce faisant, on interrogera plus particulièrement les rapports entre le PCF et d'autres organisations plus ou moins proches, dans le champ politique mais aussi dans l'espace des sports, en montrant non seulement leurs influences réciproques, mais plus encore leurs interpénétrations, concrétisées par la circulation

qu'un engagement politique : il est une vision du monde, une transcendance qui a valeur de messianisme universel. On s'y donne corps et âme. Cette conversion implique la mise entre parenthèse de la judéité, son dépassement au service d'un universel dans lequel l'identité juive se dissout *parfois* complètement » (Wieviorka 2016 : 109). On l'a vu, cependant, la biographie du couple Vermeersch-Thorez ne souscrit pas pour autant à l'idée d'un aveuglement inconditionnel, mais au contraire de rapports diversifiés et de bricolages à l'égard des valeurs et normes véhiculées par l'objet de leur foi et de bricolages pratiques et identitaires, à l'instar de ce que les sociologues des religions ont bien montré par ailleurs (Willaime 2010).

de ces agents multipositionnels (Boltanski 1973). Cela nous amènera en particulier à confirmer la nécessité de rompre avec la vision courante d'une supposée « contre-société » communiste à la fois fermée sur elle-même et étroitement hiérarchisée, qui, en matière d'APS par exemple, voudrait que le Parti incarne le centre de décision politique tandis que l'exécution serait confiée à une organisation satellite, en l'occurrence ici tout particulièrement la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) ou le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) qui ont jusqu'à présent focalisé l'attention des (trop rares) chercheurs qui se sont penchés sur la question d'un « sport communiste » en France (Martin 2004; Attali et Caritey 2005; Sabatier 2013)

La lente autonomisation de l'espace des sports

La thèse principale argumentée dans les pages qui suivent réside dans le constat d'une « neutralisation » progressive de la critique communiste du sport. En d'autres termes, il s'agira de comprendre comment au fil du temps, l'engagement du milieu partisan communiste sur les questions sportives a perdu une grande part de sa charge critique pour finalement se retrouver de nos jours à appuyer d'une certaine manière à son corps défendant l'ordre sportif dominant incarné en premier lieu par ce que l'on a coutume de désigner de manière significativement floue le « mouvement sportif ». -On peut relever que le discours communisant actuel sur le sport représenterait alors de ce fait un cas parmi d'autres d'une entreprise de « subversions conservatrices » (Faure et Suaud 2015 : 161) participant *in fine* à l'incorporation des normes du modèle sportif dominant¹⁸ plutôt qu'à leur remise en cause. Il apparaît ainsi à ce stage-nécessaire de rappeler brièvement le processus par lequel l'espace des sports est progressivement devenu une sphère d'activité autorégulée, en France et au-delà.

Dans la France de l'entre-deux-guerres, le statut du sport « demeure indécis », encore perçu qu'il est comme une « forme de culture étrangère dont on a du mal à anticiper les effets, sinon que l'on craint qu'il inculque la brutalité et un amour propre excessif aux adolescents qui le pratiquent », tandis que l'exemple des athlètes étasuniens qui survolent les compétitions internationales inquiète plus qu'elle ne fascine, le geste sportif étant assimilé par certains à celui de l'ouvrier taylorisé (Defrance 2011 : 24). Entre le dernier quart du XIXe siècle et la Première guerre mondiale, différentes initiatives privées donnent lieu à différents regroupements sportives multidisciplinaires reflétant les principaux clivages traversant la société française de l'époque : l'Union des sociétés de gymnastique de France (USGF), créée en 1873, d'inspiration républicaine et

¹⁸ A l'instar par exemple de celle que Christine Mennesson et Jean-Paul Clément ont mis en évidence dans le cas la boxe féminine, en montrant comment les pratiquantes de cette discipline, loin de remettre en question les normes virilistes dominant dans cette dernière et au-delà comme on pourrait le supposer, les avaient au contraire profondément incorporées (Mennesson et Clément 2009).

laïque, l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA) calquée sur le modèle britannique qui incarne la philosophie libérale et humaniste la Fédération gymnique et sportive des patronages de France (FGSPF) créée en 1903 regroupant des sociétés sportives catholiques, la Fédération sportive athlétique socialiste (FSAS) créée en 1908, et enfin la Fédération des sociétés féminines et sportives de France (FSFSF) créée en 1917 (Barbusse 2009). Au tournant des années 1920, les dirigeants de l'USFA décident de la création de fédérations autonomes pour chacune des disciplines représentées en son sein. Chacune d'entre elles a la charge d'établir les règles de sa pratique et d'organiser les rencontres compétitives entre les clubs qui y adhèrent pour pouvoir y prendre part mais restent libres de se structurer comme ils l'entendent dans le cadre prévu par les fédérations. Si l'institution sportive présente ainsi déjà à cette époque quelques « signes de grandeur » (comités olympiques français et international, fédérations internationales, Sous-secrétaire d'État aux Loisirs et aux Sports, etc.), elle ne peut encore « prétendre éduquer, moraliser ni même revigorer la population » (*Ibid.*).

C'est seulement l'expansion économique et le développement de l'État social suivant la Seconde guerre mondiale qui va permettre de rassembler les ressources suffisantes pour « transformer le sport en institution puissante et omniprésente dans la vie sociale. Alors que le régime de Vichy avait de fait placé les fédérations sportives sous tutelle directe, la Libération voit s'instaurer une gouvernance partagée entre l'État et le mouvement sportif. L'ordonnance du 28 août 1945 instaure ainsi une délégation de pouvoir aux fédérations pour l'organisation des compétitions sportives et la délivrance des titres. « Jusqu'aux années 1960, un mouvement sportif s'organise et s'autonomise engendrant un glissement progressif de la logique originelle. Une verticalité descendante prend ainsi le pas sur le mode organisationnel plutôt ascendant des origines » note encore Béatrice Barbusse (*Ibid.*). Les fédérations émettent ainsi un nombre croissant de normes et prescriptions, donnant de ce fait l'impression que « l'appartenance à la communauté devient plus objective, dans le sens où elle oblige à adhérer à un projet qui se constitue à l'extérieur des membres du groupe. À partir du moment où des textes écrits, des directives nationales disent à tous quelles sont les règles et le sens de la vie communautaire, les membres du groupe sont moins autonomes » (Chifflet 2005 : 44). Cette institutionnalisation verticale est ratifiée de fait au sommet de l'État par l'adoption de la loi Mazeaud du 29 octobre 1975 qui instaure notamment une distinction entre les fédérations « habilitées » qui reçoivent le monopole de l'organisation des compétitions sportives, de l'attribution des titres de champions et de la sélection des équipes chargées de représenter la nation lors des compétitions internationales officielles, et les fédérations - généralement les fédérations multisports ou affinitaires- qui bénéficient d'un simple « agrément ». Toutes sont cependant placées de fait sous la tutelle du ministère des sports - ou de l'Education nationale dans le cas des fédérations scolaires, et placées ainsi sous le contrôle de leurs corps

d'inspection respectifs. La loi Avice du 16 juillet 1984 revient sur la distinction précédente et instaure le principe de « délégation de service public » pour les fédérations agréées sous réserve qu'elles respectent les statuts édictés par le Conseil d'État, et qui sont chacune éligible à la mise à disposition de moyens matériels et humains définis en fonction de conventions pluriannuelles passées avec l'État, tandis que le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), auxquelles toutes ces fédérations sportives sont affiliées, est institué comme le principal représentant officiel du « mouvement sportif » (Barbusse 2009).

Le troisième temps est celui de l'autonomisation croissante d'un segment professionnel au sein de l'espace des sports. Initiée précocement dans certaines disciplines, telles que le cyclisme et surtout le football où le processus de professionnalisation a débuté dès le début des années 1930 (Faure et Suaud 1994), celui-ci s'intensifie à partir des années 1980 avec l'autonomisation vis-à-vis des fédérations de structures spécifiques réunissant les clubs professionnels : les ligues. Si cette autonomie n'est pas générale (elle concerne 7 disciplines à la fin des années 2000 mais des projets sont à l'examen dans plusieurs autres), ni complète dans la mesure où les ligues restent dans le giron des fédérations délégataires concernées, avec un entremêlement de leurs structures dirigeantes, il ne faudrait pas en déduire qu'elle s'opère sans tensions : comme le rappelle encore Béatrice Barbusse, les responsables fédéraux ont longtemps agité l'idéologie fondatrice de l'olympisme moderne promouvant l'amateurisme désintéressé des pratiquants, et c'est souvent sous la menace de création des ligues professionnelles¹⁹ par des entrepreneurs privés et échappant totalement à leur contrôle que les dirigeants fédéraux ont fini par consentir à la création de telles structures en leur sein, faisant de nécessité vertu en redoublant l'affirmation de l'unité du sport. Comme l'observent cependant Olivier Nier et Pascal Chantelat (2007), si la rhétorique reste la même, à savoir que « le sport professionnel doit rester un élément de la culture et doit se construire selon un modèle pyramidal assurant la continuité entre le niveau amateur et le niveau professionnel », en pratique la structuration de l'espace des sports et sa régulation évoluent profondément. La diffusion du terme polysémique de « gouvernance » (Henry 2007)²⁰ dans les instances fédérales comme étatiques²¹ signe ainsi le « passage d'une régulation/coordination des actions centralisée, hiérarchique et verticale (gouvernement) à une régulation/coordination horizontale en termes de réseaux fondés sur le consensus/compromis et le pouvoir partagé » (Bayle

¹⁹ A l'instar de ce qui s'est opéré aux Etats-Unis par exemple. Pour une description de ces ligues et une analyse des relations professionnelles en leur sein, voir notamment Schiavone (2015).

²⁰ Considéré comme l'auteur de référence sur la question, le politiste britannique Ian Henry distingue notamment trois dimensions de la gouvernance dans le monde sportif : systémique, politique et organisationnelle, pour désigner respectivement les régulations interorganisationnelles, les relations avec le champ politique et l'exercice du pouvoir au sein d'une organisation donnée. Un tryptique surtout repris par les gestionnaires qui travaillent sur la question (voir par ex. Bayle (2010)).

²¹ Au ministère des sports, mais aussi dans d'autres, telle la Cour des Comptes, voir par exemple son rapport intitulé « L'État et les fédérations sportives face aux mutations du sport », 4 février 2009.

et Chantelat 2007 : 13). Le réseau des acteurs intervenant dans la régulation de l'espace des sports s'est en effet largement complexifié avec l'irruption ou le développement de « nouveaux » acteurs liés à la professionnalisation : organisations patronales²², syndicats de sportifs professionnels²³ et d'entraîneurs²⁴ - significativement souvent en situation de monopole dans leur discipline-, agents, mais aussi médias, en premier lieu télévisuels, sponsors et enfin collectivités territoriales, sous le double effet du processus de décentralisation, et en particulier de la loi du 13 juillet 1992 sur les APS qui encouragent les collectivités à financer directement les clubs locaux, et de l'essor du « marketing territorial » (Le Bart 2011). Etudiant plus particulièrement le cas du football, Jean-Michel Faure et Charles Suaud parlent d'un « professionnalisme inachevé » (Faure et Suaud 1994) en soulignant les ambiguïtés entretenues dans les rapports entre ces multiples acteurs et pointent notamment l'étouffement des conflits entre leurs intérêts pourtant contradictoires et le rapport de force inégal qui s'en dégage au profit des dirigeants associatifs comme des représentants du marché, qui aboutit notamment à un « véritable détournement des fonds publics aux dépens du sport de masse » (Faure, Suaud, et Slimani 1999 : 242).

Plus récemment, les deux sociologues ont également pointé cette ambivalence profonde entourant la répartition des responsabilités et de l'autorité dans l'organisation du sport français, en s'appuyant notamment sur les travaux de Michel Hourcade. Parlant d'un « mécanisme particulier d'*intervention-délégation* », ce dernier constate la multiplication des litiges entre pratiquants, clubs et/ou fédérations, qui ont conduit ses confrères à s'intéresser à un « droit du sport » qui, à défaut de consistance juridique réelle, se caractériserait comme « *un droit en compétition* opposant deux institutions et deux corps de règles sans arbitre reconnu » (Hourcade 1996 : 143). En d'autres termes, l'institution sportive avec ses règles propres et ses instances de règlement des conflits se pose "en rival des normes juridiques et des autorités judiciaires de l'État" » (Faure et Suaud 2015 : 332). Et elle semble en l'occurrence prendre le dessus dans ce rapport de force avec l'assentiment des représentants du premier, comme l'illustre notamment l'obligation posée par la loi du 13 juillet 1992 de recourir en cas de litiges aux instances spécialisées du Comité national olympique. Cette imposition qui se traduit comme le notent Jean-Michel Faure et Charles Suaud dans le déni d'un conflit de normes, se joue également au niveau international avec la montée en puissance du tribunal arbitral du sport de Lausanne, créé en 1986, auquel les différentes fédérations

²² Comme l'Union des clubs de football professionnels (UCFP) ou « Prorugby ». A noter aussi en 1997 la création du Conseil Social du MOuvement Sportif (COSMOS), unique organisation représentative des employeurs pour l'ensemble du secteur sportif, regroupant de ce fait dirigeants de clubs professionnels, d'associations et de structures commerciales.

²³ Tels l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP) créée en 1961 ou « Provale » dans le rugby. A noter que les taux de syndicalisation dépassent dans la plupart des disciplines concernées les 90% des pratiquants concernés. Voir Lefèvre (2012).

²⁴ Comme l'Union nationale des cadres techniques du football (UNECATEF), « 7 Master », le syndicat national des entraîneurs de handball ou « Tech XV », son équivalent dans le rugby.

internationales ont progressivement imposé à leurs composantes nationales de recourir en contournant ainsi de fait les juridictions publiques concernées, ce qui constitue une véritable « captation de compétence au profit du pouvoir sportif » (Hourcade 2014 : 153).

L'imposition de cette « *lex olympica* » s'est ainsi opérée par la crainte de marginalisation des états qui oseraient la contester, étant entendu que les seuls Jeux olympiques quadriennaux représentent le spectacle le plus important du monde, avec près de 5 milliards de téléspectateurs en audience cumulée affichés pour l'édition londonienne de 2012, un budget d'organisation de 10,9 milliards d'euros constants de 2014 (contre 32 milliards à Pékin quatre ans plus tôt), tandis que le Comité international olympique affichait un budget annuel avoisinant les 113 millions de dollars étatsuniens en 2014²⁵. En dépit de l'explosion systématique des dépenses d'organisation - dont une part substantielle revient aux états et collectivités territoriales hôtes- de ces manifestations planétaires par rapport aux budgets prévisionnels²⁶, et des retombées économiques particulièrement incertaines et pratiquement impossibles à mesurer (Bourg et Gouguet 2012) qui incitent certains économistes à parler de « malédiction du vainqueur » (« *winner's curse* »)²⁷, le bien-fondé de ces dernières et surtout la structuration de leur organisation entre des instances internationales (CIO, FIFA, etc.) donneuses d'ordre et des pouvoirs publics exécutants, ne font guère l'objet de débats publics, en dépit des « scandales » impliquant les dirigeants de ces organisations, comme en témoigne la soumission récurrente de candidatures de villes françaises pour l'accueil des olympiades. Le sport n'est ainsi envisagé essentiellement que sous l'angle de son poids économique et en particulier des emplois qu'il peut générer directement ou indirectement, sans que la manière dont il est concrètement organisé et ses finalités ne soient réellement débattues. En l'occurrence, le poids économique est effectivement loin d'être négligeable : le service statistique du ministère des Sports estime ainsi lui-même la « dépense sportive » en France à 35,4 milliards d'euros en 2010, soit une hausse de 43% sur la décennie 2000, dont 50% sont supportés directement par les ménages et 40% par les collectivités publiques - pour deux tiers les communes. On estime également à 215 000 le nombre d'emplois directement liés à cette dernière, effectif qui connaît un léger fléchissement imputé à la « crise » entamée en 2008²⁸. Dès lors, la légitimité de la régulation actuelle se pose effectivement, de même que la question de la répartition des coûts et des profits comme celle de l'accès aux pratiques et au spectacle.

²⁵ Comité international olympique, *Rapport annuel 2014 « Crédibilité, durabilité, jeunesse »*, 2014 [en ligne], p.20.

²⁶ Voir Alexandre Pouchard, Elisa Bélanger, « Les JO à Paris en 2024 ? Un budget difficile à maîtriser », *Le Monde.fr*, 25 février 2012

²⁷ Wladimir Andreff, « Pourquoi le coût des Jeux Olympiques est-il toujours sous-estimé ? La "malédiction du vainqueur de l'enchère" », *Papeles de Europa*, 2012, p.3-26

²⁸ Damien Megherbi, « Le poids économique du sport », *Stat-Infos Jeunesse, Sports et vie associative*, n° 13-01, mars 2013

Il ne faudrait ainsi pas en conclure ni à une mainmise des instances fédérales, ni à un écrasement des particularités nationales sous l'effet d'une marchandisation implacable, mais à une institutionnalisation particulière où les pouvoirs publics, fédéraux et les firmes privées constituent une configuration incertaine dans laquelle ils occupent la position d'associés-rivaux. Ce qui est en tous les cas assuré, comme le note Jacques Defrance, c'est qu'« aujourd'hui, le sport constitue une forme d'institution à la fois internationale et nettement nationale, tirant profit de son retentissement mondial comme de son enracinement dans les traditions d'un pays. Les raisons de lui accorder de l'importance semblent s'être multipliées : source d'emplois, support d'identifications collectives, vecteur d'intégration sociale, ressource de santé, matière d'éducation, etc. La croyance dans l'institution sportive portée au pinacle alterne avec la déception et la dénonciation » (Defrance 2011 : 25).

Démarche d'enquête, méthodologie et organisation générale

Il n'est jamais inutile de rappeler qu'aucun objet de recherche n'existe à l'état « naturel » mais constitue toujours le résultat provisoire d'un travail de construction par les chercheurs. Ainsi en est-il des appropriations des APS par le milieu partisan communiste. Cet objet est en effet entouré de prénotions aussi profondément ancrées que contradictoires comme l'ont révélé les inévitables réactions de « profanes » à l'énoncé de ce sujet de recherche. Nombre de mes interlocuteurs se sont ainsi montré particulièrement surpris que « les » communistes puissent s'intéresser « au sport »²⁹ tant celui-ci leur paraissait constituer un « opium du peuple » détournant les masses laborieuses de la lutte des classes. Tandis que d'autres paraissaient au contraire considérer ce sujet comme « naturel », tout en le réduisant à la seule instrumentalisation du sport par la propagande des régimes de l'ancien Bloc de l'Est. D'autres encore ont parfois évoqué la figure de Marie-George Buffet, ministre française de la Jeunesse et des Sports de 1997 à 2002 et l'une des quatre représentantes du PCF dans le gouvernement de « gauche plurielle » dirigé par le socialiste Lionel Jospin, souvent en ajoutant que ce fut une « bonne ministre » sans pouvoir néanmoins réellement beaucoup étayer ce jugement.

C'est justement d'un questionnement initial sur ce rôle particulier de « ministre des sports » qu'est né notre sujet de thèse. Proposé par les deux enseignants-chercheurs qui ont accepté de diriger ce travail, l'un politiste spécialiste des partis, et du Parti socialiste en particulier, l'autre sociologue du sport, il s'agissait en effet de déterminer un sujet à l'intersection de ces deux domaines de recherche -intersection relativement mince, étant donné le caractère apolitique prêté au sport. A partir d'une étude prosopographique sur les titulaires de ce portefeuille ministériel en

²⁹ Je reviendrai à plusieurs reprises sur la confusion fréquente et éminemment significative entre sport et activités physiques, qui se traduit surtout en pratique par une subordination des secondes au premier.

apparence atypiques, j'ai ainsi commencé à recueillir un certain nombre de matériaux dans l'optique de ce premier sujet - la mise en évidence des spécificités du « rôle » de ministre des sports et des propriétés sociales distinctives de ses occupants (compositions des cabinets, entretiens avec certains membres de ces derniers contactés au gré des opportunités, reconstitution des budgets à partir des archives du Ministère de l'Economie à Savigny-le-Temple, etc.). J'ai d'emblée rencontré de réelles difficultés à mettre en œuvre une analyse systématique (nombreux refus de réponses, archives très variables selon les « enquêtés », etc.), qui renvoyaient sans doute en partie à un manque d'attrait véritable pour le sujet. De par mon engagement personnel au PCF, il m'a été plus facile de rencontrer d'anciens membres du cabinet de Marie-George Buffet, ainsi que la ministre elle-même. Un autre événement contingent a cependant pesé sur la décision de modifier mon objet de recherche, activant en quelque sorte une disposition incorporée, tout en conservant l'interrogation sur l'articulation *a priori* « contre-nature » entre l'espace des sports et le champ partisan. Apprenant au début de l'année universitaire 2009 au cours de mes activités militantes la tenue d'un week-end de formation organisé par la commission sport du PCF en novembre 2009, je m'y suis inscrit et ai pu découvrir à cette occasion l'ancienneté de la réflexion menée au sein de ce parti sur la question. C'est à partir de ce moment qu'a commencé à mûrir l'envie de travailler plus spécifiquement sur ce sujet, en même temps que je me suis retrouvé rapidement investi dans ladite commission, son animateur me voyant prendre assidûment en notes les exposés m'a demandé si je pouvais mettre ces dernières à la disposition du groupe et de son réseau de correspondants. Cette première prise de contacts s'est ainsi « accidentellement »³⁰ prolongée par un investissement au sein de la commission nationale sport du PCF et a *a posteriori* constitué le début d'une participation observante particulièrement riche du point de vue des matériaux ethnographiques qu'elle m'a permis de recueillir (notes tirées d'observations et de discussions informelles prises sur le vif ou reconstituées *a posteriori*, accès à des archives personnelles et institutionnelles et enfin des entretiens semi-directifs avec la plupart des membres les plus assidus de ce collectif, mais aussi d'autres acteurs connexes interagissant directement ou inscrits de fait dans un rapport d'interdépendance avec ces derniers : membres de cabinets ministériels, de la commission sport du Parti Socialiste ou de la CGT, etc³¹.)

Cet objet m'est ainsi apparu digne d'intérêt à plusieurs égards : outre qu'il permet d'éclairer un pan relativement méconnu des rapports entre les communistes français et les APS - les travaux existants étant en effet centrés sur les pays de l'ex-bloc communiste (Gounot 2007; O'Mahony 2006) ou, dans le cas hexagonal, sur la seule FSGT (Sabatier 2013) - faisant l'hypothèse plus ou

³⁰ Pas si fortuitement en réalité puisque comme je le comprendrai rapidement par la suite, son responsable s'avérait être un entrepreneur de recrutement particulièrement actif, condition nécessaire pour faire vivre son groupe, ce qui est en soi un premier résultat significatif

³¹ La liste complète des entretiens enregistrés ainsi que des archives consultées est reproduite en annexe.

moins implicite que cette organisation spécifique aurait reçu en délégation la réflexion et l'organisation des APS de la part du PCF ou de la CGT. En réalité - et c'est donc l'une des premières hypothèses que va s'efforcer d'éprouver cette recherche, la FSGT, mais aussi le Syndicat national des enseignants d'éducation physique (Snep-FSU) au sein de la FEN puis de la FSU, le PCF et la CGT sont engagées via leurs membres dans une configuration - au sens conféré par Norbert Elias à cette notion, à savoir la « figure globale toujours changeante que forment les joueurs ; elle inclut non seulement leur intellect, mais toute leur personne, les actions et les relations réciproques » (Elias 1993 : 187). Une configuration particulière où se dispute de manière plus ou moins feutrée la définition légitime du sens politique des APS. Il s'agit plus particulièrement de mettre ici en évidence que la commission sport du PCF s'inscrit plus largement dans une « nébuleuse réformatrice » (Topalov 1994) s'efforçant de promouvoir une conception d'un sport « émancipateur » aux contours néanmoins flottants, mais dont les participant-e-s plus ou moins actifs n'en présentent pas moins des propriétés et logiques sociales communes et spécifiques. Il s'agit ainsi à partir de là de tester une seconde hypothèse, à savoir que loin d'avoir échoué dans leur tentative de politiser le sport, ces derniers participent à leur corps défendant de la « politique de l'apolitisme » (Defrance 2000) de l'espace des sports, c'est-à-dire à l'entreprise d'autonomisation et de déconflictualisation de ce dernier menée avec succès par les dirigeants du mouvement sportif, pour des raisons indissociablement sociales et idéologiques. Pour le dire autrement, il s'agit ici de prolonger la perspective ouverte par l'article séminal de Jacques Defrance en montrant que la « politique de l'apolitisme » s'est construite non pas contre le champ politique, mais est aussi le fait des partis eux-mêmes et de leur impossibilité à construire un cadrage alternatif de la « cause du sport » à celui porté par le mouvement sportif. Au fil de mon immersion au sein de ce que l'on pourrait qualifier de « milieu partisan sportif communiste » et des réflexions et investigations à son sujet, l'objet principal de ma recherche est ainsi devenu la relation entre deux processus contradictoires : l'autonomisation de l'espace des sports d'une part, et la mise à distance du politique qu'elle implique, et le travail élaboration d'une doctrine alternative du sport au sein du milieu partisan communiste d'autre part.

L'hypothèse principale qui sera ainsi éprouvée tout au long de ce travail est ainsi que le premier a progressivement pris le pas sur le second, au point non seulement d'en étouffer la portée, mais même d'en faire un instrument involontaire de son renforcement. La représentation que l'on peut qualifier dans la lignée d'Antonio Gramsci d'« hégémonique » du sport - soit pour le résumer schématiquement un domaine d'activité « apolitique », unifié et « universel » mais grand ouvert aux entreprises capitalistes et marchandes -, qui s'est progressivement imposée au fil du 20^e siècle ne peut ainsi s'analyser simplement « du haut » des institutions concernées, y compris celles qui ont

tenté de lui opposer un « codage » (Faure et Suaud 2015) alternatif, mais aussi au niveau des agents sociaux concernés. Seule une telle démarche peut permettre comprendre comment une complexe socialisation a pu les amener à leur corps défendant à mettre en œuvre « une collaboration pure, c'est-à-dire un consentement actif et volontaire (libre) » qui caractérise avant toute chose l'hégémonie selon le penseur italien (1996 : 328)³².

La méthode ethnographique et archivistique mise en œuvre, en faisant varier les scènes et les contextes étudiés, m'apparaissait ainsi assez logiquement comme la plus adaptée pour saisir tout à la fois les trajectoires, les relations et les représentations portées par ces militants communistes produisant, véhiculant ou s'appropriant cette « doctrine sportive communisante ». Informé des dilemmes à la fois pratiques (Beaud et Weber 2010 : chap.4) et éthiques (*Ibid.* : chap.9) impliqués par une telle démarche d'observation participante, et en particulier ce que le rôle adopté permet de voir mais aussi et surtout de ne pas voir (Arborio et Fournier 2010 : 30 et suiv.), j'ai choisi de conserver celui par lequel j'étais entré sur ce que je ne savais pas encore qu'il allait devenir mon « terrain », tout en restant relativement évasif vis-à-vis de mes interlocuteurs quant à mon sujet de recherche après sa transformation (tout en répondant à ceux qui me demandaient « sur quoi je travaillais », j'ai pu constater que plusieurs croyaient que mes recherches portaient sur le « ministère de la jeunesse et des sports », tandis que beaucoup ne m'ont tout simplement jamais posé la question, m'envisageant avant tout comme « camarade » militant, par ailleurs enseignant). Néanmoins l'ouverture de « chantiers » visant à mieux connaître le passé pour valoriser l'investissement présent sur le sport à la CGT comme au PCF auxquels je me suis porté volontaire dans chaque cas m'ont offert l'occasion de mener des recherches archivistiques et des entretiens que je n'aurais pu espérer mener autrement, sans avoir le sentiment de « trahir » mes enquêtés. Enfin, tout en étant conscient que le sociologue est toujours « engagé » de multiples façons par son terrain (Naudier et Simonet 2011), je me suis efforcé autant que faire se peut de neutraliser mes propres penchants en termes de convictions et croyances politiques et surtout d'affects dans mes interactions avec mes enquêtés dont beaucoup sont devenus au fil du temps de véritables amis, notamment en me mettant à distance de ces derniers au cours des deux dernières années d'analyse et de rédaction de cette thèse - prise de distance facilitée par un changement de poste professionnel impliquant un déménagement et un retour dans le Nord-Pas-de-Calais.

Afin d'appréhender cette entreprise de politisation contrariée des APS par le milieu communiste, il est proposé dans une première partie de revenir sur le travail d'élaboration d'une doctrine communiste spécifique en la matière depuis les années 1920, en nous concentrant

³² Rappelons cependant que pour Gramsci, l'hégémonie, qu'il appliquait prioritairement au régime capitaliste, n'est jamais absolue, ni abstraite des contextes socio-historiques.

cependant sur quelques périodes et lieux - notamment la commission sport nationale du PCF-, pour, dans une deuxième partie, nous intéresser à la multiplicité de ces réceptions, en fonction des contextes et des dispositions des agents sociaux concernés, en faisant pour ce faire varier les échelles et les conjonctures temporelles.

Comme Pierre Bourdieu notamment l'a bien rappelé, il est crucial de distinguer l'histoire « réifiée » et l'histoire « incorporée », tout en saisissant la relation ténue qu'elles entretiennent, autrement dit de se pencher sur les manières dont « le mort saisit le vif » (Bourdieu 1980). Or, cette dimension joue un rôle crucial dans le sujet qui nous intéresse, tant le passé est régulièrement mobilisé par les militants communisants du sport, non sans une certaine idéalisation d'un « âge d'or » mythifié, ainsi que j'ai rapidement pu m'en rendre compte à leur contact. Cela étant, il est paradoxalement une période qui est à l'inverse largement occultée dans leurs discours qui débutent généralement au milieu des années 1930 avec la « création » - en fait davantage une réunification - de la FSGT : celle qui précède directement et en un sens prépare 1936 et la dynamique du Front Populaire. Pourtant la période qui s'étend du Congrès de Tours au gouvernement du Front Populaire (1920-1936) s'avère à bien des égards fondatrice pour la doctrine communiste des APS. Durant cette quinzaine d'années en effet, le sport comme le PCF présentent un faible degré d'institutionnalisation dans un contexte de forte conflictualité politique qui laisse ainsi la place à la première expression de ce que serait un « sport ouvrier » véritablement émancipateur. A la fois vecteur de production idéologique et de mise en pratique de celle-ci, la Fédération sportive du travail (FST) est aussi un lieu de résonance d'une lutte vive autour du monopole de représentation de ce que serait le « vrai » socialisme - et donc ici le « vrai » sport socialiste. C'est dans ce cadre que se met en place une matrice doctrinale de même que les principaux éléments d'un répertoire d'action collective (Tilly 1986) des communistes dans le domaine sportif, mais aussi que se donnent à voir un certain nombre de contradictions durables de leur posture, à commencer par les finalités assignées à cet investissement sportif, qui est lui-même loin de faire l'unanimité parmi la classe ouvrière mobilisée (chapitre 1).

L'examen de cette période apparaît d'autant plus crucial que, comme on l'a déjà évoqué et on le montrera plus avant, alors que le passé est fortement mobilisé dans la conjoncture actuelle par les militants communistes et cégétistes investis sur les enjeux sportifs, ces années précédant la création de la FSGT et la réconciliation des deux tendances réformistes et révolutionnaires du sport ouvrier est significativement largement refoulée par les militants actuels. Ceux-ci se rassemblent en particulier autour de la commission thématique nationale consacrée au sport du PCF qui fera l'objet d'un examen attentif. Lieu de sociabilité autant que lieu de production idéologique, ce type de lieu est cependant peu formalisé et attire de ce fait peu l'attention des chercheurs, mais aussi des responsables du Parti dans le cas étudié du moins. En s'intéressant plus particulièrement à cette

dernière, nous tâcherons de montrer que son enjeu premier pour ses membres est ainsi, quelle que soit l'époque considérée, « d'exister » tant sinon plus à l'intérieur même du parti qu'à l'extérieur. A partir de l'analyse des trajectoires de certains de ses principaux animateurs appartenant à différentes générations successives, en soulignant leurs similitudes et différences. Nous montrerons également comment l'investissement spécifique dans cette commission peut constituer à la fois une mise en cohérence identitaire et pratique entre plusieurs de leurs engagements, militants, professionnels et associatifs, mais aussi et peut-être surtout d'intellectualiser leur pratique sportive, en même temps qu'un investissement secondaire leur ouvrant la possibilité, qui ne s'actualise cependant pas systématiquement, de réaliser une carrière partisane « atypique » (chapitre 2). En montrant également la grande porosité de ses frontières, et ce bien avant l'époque contemporaine, il s'agira enfin de montrer comment fonctionne en pratique une telle commission, comment s'y divise le travail militant au sein de la constellation communiste, du PCF lui-même et en son sein (chapitre 3).

Le contenu de cette « doctrine » du sport élaborée par communistes français sera ensuite présentée, à partir de quelques entrées principales. Nous montrerons en notamment que si cette approche importe certains éléments de Moscou ou Berlin, présente néanmoins un certain nombre de spécificités qui lui appartiennent en propre, forgées par le contexte français. Et en mettant en évidence certaines de ses contradictions irrésolues à commencer par le souci de ne pas s'aliéner les classes populaires, on montrera aussi comment elle a finalement perdu une grande part sa charge subversive en même temps qu'elle devenait assimilable par les dirigeants du mouvement sportif (chapitre 4). Saisir le positionnement particulier des communistes français en matière d'APS implique enfin de prendre en compte la configuration idéologique plus large dans laquelle ils s'inscrivent dans ce domaine. Ils ne se posent en effet pas seulement en opposition à l'approche dominante, apolitique et mercantile du sport, mais aussi à l'autre bout du champ politique à un courant issu des tendances « gauchistes » qui condamne radicalement l'existence de ce dernier et pose même le PCF comme « ennemi principal » (chapitre 5).

Après cette première partie consacrée à la production et au contenu d'une doctrine thématique, il s'agira dans un second temps de nous intéresser aux multiples usages dont elle a pu et peut faire l'usage en fonction des contextes locaux ou de la conjoncture. Pour ce faire, à partir de l'analyse comparée des politiques sportives de deux municipalités communistes voisines de la « banlieue rouge », Ivry et Vitry-sur-Seine, nous verrons comment les tensions entre « sport pour tous » et « sport d'élite » peuvent se résoudre différemment, mais aussi comment les politiques sportives y (chapitre 6).

Si, n'en déplaise à certains, l'échelon municipal reste bel et bien le premier lieu de réalisation politique des communistes français, il n'en reste pas moins que certains de ses membres

ont aussi occupé des fonctions ministérielles à différents moments du siècle écoulé. C'est le cas notamment en matière d'APS avec la nomination de Marie-George Buffet à ce poste sous le gouvernement de cohabitation dit de la « gauche plurielle » mené par le socialiste Lionel Jospin de 1997 à 2002. Il s'agira alors d'éclairer certains paradoxes, à commencer par la forte popularité dont a pu alors bénéficier la ministre jusqu'à aujourd'hui bien au-delà de son camp politique, sans que cela ne se traduise cependant dans les urnes, pour le PCF comme pour l'intéressée elle-même ; mais aussi le fait que bien que, comme cette dernière le reconnaît elle-même, celle-ci ne présentait qu'une connaissance des enjeux en termes d'APS, elle n'a pas tenté de corriger ces lacunes en se saisissant des ressources présentes dans et autour de sa formation partisane, mais au contraire s'est détournée de ces dernières, contribuant notamment à la « mise en veille » paradoxale de la commission sport nationale à cette période et au désengagement de certains de ses militants. L'hypothèse qui sera en particulier testée ici est que la ministre a avant tout cherché à éviter le double-stigmate que constitue l'étiquette de « sportif » et celle de « communiste » dans le champ politique, et s'est pour ce faire progressivement tournée vers le mouvement sportif, en vertu de la « force des liens faibles » disponibles au sein de son propre cabinet. Pour saisir la manière particulière dont cette dernière a endossé son rôle et les contraintes de ce dernier, il apparaît ainsi nécessaire dans un premier temps de tenter de mettre en évidence le caractère de stigmate ambivalent que représente l'étiquette de « sportif » dans le champ politique, avant de voir quelles implications cela a plus précisément sur le statut du titulaire du portefeuille des sports au sein du gouvernement français (chapitre 7). En fin de compte, en mettant en évidence l'importance des circulations indissociablement sociales et intellectuelles entre organisations apparemment distinctes, à l'intersection entre l'espace des sports et le champ politique, on espérera avoir montré que l'empreinte communiste (Martelli 2010) en matière d'APS, comme en d'autres domaines, n'est pas à négliger, mais que celle-ci a en retour été fortement imprégnée par l'idéologie sportive dominante (Attali 2004), au prix d'un affadissement de sa portée critique et d'une contribution involontaire à la « politique de l'apolitisme » qui caractérise l'organisation du sport en France.

PREMIERE PARTIE

La construction d'une doctrine sportive dans le milieu communiste

« Les idées politiques [...] *n'existent pas*, du moins pas comme des choses immatérielles livrées à la contemplation des penseurs, qu'ils discuteraient dans un dialogue par-delà les âges [...]. Elles n'existent pas indépendamment des usages qui en sont faits, usages toujours historiquement situés en fonction des enjeux et des stratégies des acteurs qui s'en saisissent. Par ailleurs, le mode d'existence des idées est pluriel : elles ne revêtent pas toutes la forme de concepts abstraits, mais aussi celle de croyances, de valeurs, de slogans, de représentations, de lieux communs, etc. » (Skornicki et Tournadre 2015 : 4)

Comme l'écrivent Arnault Skornicki et Jérôme Tournadre au début du petit manuel qu'ils consacrent à ce qu'ils qualifient de « nouvelle histoire des idées politiques », cette sous-discipline au croisement de la science politique, de l'histoire et de la philosophie a connu un important tournant depuis une quarantaine d'années, rompant avec une tradition doublement anti-sociologique consistant à étudier un corpus constitué de quelques « grands » auteurs envisagés isolément, et en les faisant dialoguer à travers les époques comme si les notions, valeurs et débats qu'ils mobilisaient avaient une signification universelle. C'est *a contrario* dans la démarche consistant au contraire à envisager les idées comme des productions collectives et mouvantes, en prise directe avec le contexte où évoluent celles et ceux qui les manipulent - en un mot éminemment *relationnelles* - que l'on propose de s'inscrire ici. L'objectif est donc dans cette première partie de retracer comment et par qui une doctrine des APS propre au milieu communiste français s'est progressivement sédimentée au cours des dernières décennies. En se plaçant à l'échelle d'un tel acteur collectif - dont les frontières, on y insiste, restent nécessairement poreuses et incertaines que sa nomination ne le suggère -, on s'inscrit également dans la lignée de différents travaux récents qui se sont efforcés de saisir par exemple l'évolution des conceptions dominantes de l'économie au sein du Parti socialiste (PS) français avant son accession au pouvoir (Fulla 2016) ou les revirements du PCF vis-à-vis de la construction européenne (Azam 2015). De tels travaux ont en particulier mis en évidence l'importance de tenir ensemble l'évolution des prises de position et les recompositions internes et externes des organisations partisans considérées. De même, en n'oubliant pas que les idées ne se forgent ni ne circulent seules, mais sont toujours portées par des agents socialement situés dans des contextes particuliers, à la fois sous des formes objectivées et incarnées, il nous est apparu nécessaire d'analyser conjointement le contenu de ces idées et la sociologie de ceux qui les portent,

en recherchant les traces que ces derniers ont pu laisser dans les archives, mais aussi dans la mémoire des agents encore actifs aujourd'hui, et en observant comment ces derniers s'organisent aujourd'hui pour échanger et porter « leurs » idées. Bref, il s'agit de « faire du terrain en pensée politique » (Hauchecorne 2012) afin de retracer les origines, l'élaboration, la réception et les transformations d'une doctrine partagée par un collectif nébuleux, mais aussi les tensions et désaccords parfois non-dits qui le traversent.

Pour ce faire, nous proposons de revenir aux sources de l'appropriation des APS par le mouvement ouvrier en France durant l'entre-deux-guerres (chapitre 1). Outre que la rencontre précoce entre ces deux « enfants du siècle » était alors loin d'aller de soi - et a d'ailleurs rencontré un moindre engouement dans l'Hexagone comparé à d'autres pays européens (Arnaud 1994 ; Gounot 1997 ; Gounot 2016) -, cette période mérite qu'on s'y arrête parce qu'elle reste jusqu'à aujourd'hui occultée par les promoteurs du sport dans le milieu communiste, comme si leur histoire avait commencé avec la création de la FSGT en 1936 et la substitution symptomatique du slogan du « sport populaire » à celui du « sport ouvrier ». C'est pourtant dès cette époque que se mettent en place un certain nombre de fondamentaux sur lesquels reposent encore la doctrine et la rhétorique communiste en matière d'APS, y compris leurs contradictions.

Nous nous pencherons ensuite sur un des lieux nodaux d'un milieu thématique partisan peu étudié par les politistes, les commissions sectorielles. En nous centrant évidemment sur la commission sport nationale du PCF, et plus secondairement celle de la CGT, l'objectif sera de montrer comment recrutent (chapitre 2) et fonctionnent (chapitre 3) ces groupes de travail particuliers, tout en soulignant leur statut incertain³³ dont découle notamment un objectif primordial quelque peu latent : tout simplement « exister » dans l'espace des prises de position politiques sur le sport, mais aussi au sein de leur propre organisation.

Le produit principal et en même temps émergent de cette nébuleuse communiste du sport en France qui transcende les frontières organisationnelles, la doctrine des APS, sera ensuite détaillée et analysée à partir de plusieurs entrées qui nous sont apparues centrales : la dimension culturelle et scientifique des APS, le spectacle et le travail sportifs et enfin le rôle de l'État dans la mise en œuvre d'un « droit au sport pour tou-te-s » (chapitre 4).

Nous terminerons enfin par la présentation d'une doctrine concurrente, la Théorie critique radicale du sport, en la considérant prioritairement comme une potentialité non advenue de l'approche du PCF (chapitre 5). Un certain nombre d'éléments de cette condamnation sans appel du sport comme institution cardinale de la domination capitaliste étaient en effet présents dans la rhétorique du sport ouvrier. Et si son avatar « bourgeois » n'avait pas parachevé sa conquête des couches populaires, ni Moscou rallié dès l'après-guerre le mouvement olympique, peut-être ce

³³ Qui explique sans doute en partie le manque d'intérêt évoqué.

programme initial aurait-il trouvé le terreau pour se développer ? La trajectoire socio-biographique de son principal artisan, Jean-Marie Brohm, révèle en effet de fortes proximités avec la première génération des promoteurs de la commission sport du PCF. Mais en dépit de la forte cohérence apparente de son discours et une certaine visibilité médiatique, ce courant n'en est pas moins traversé en réalité de multiples contradictions qui contribuent sans doute à expliquer son incapacité à fédérer autour de lui un important collectif, y compris au sein des militants trotskystes ou anarchistes. Ce qui semble finalement le vouer à alimenter en premier lieu une certaine logique de distinction (Bourdieu 1979) affichant un dégoût élitiste du sport sous-tendue par celui des classes populaires réellement existantes.

Chapitre 1 : L'émergence contrariée du sport ouvrier en France

Toute histoire implique une préhistoire, autrement dit une genèse dont il s'agit d'examiner les tenants et aboutissants afin de prendre la mesure des influences qu'elle a pu exercer sur les structures, pratiques et représentations mises en œuvre postérieurement par les agents évoluant dans l'espace social considéré : il existe une certaine « dépendance de sentier » institutionnelle et culturelle dans tout espace du monde social. L'histoire de l'appropriation des activités physiques et sportives par le milieu partisan communiste n'échappe pas à la règle. Il apparaît ainsi nécessaire, avant d'entrer dans le vif du sujet, d'accorder une certaine attention à ce qu'il est advenu durant l'entre-deux-guerres dans l'espace des sports. Alors que celui-ci connaissait un processus d'autonomisation croissante, sous la triple influence d'une frange de la bourgeoisie, mais aussi de l'armée et du clergé (Clastres et Dietschy, 2006), il a en effet été également investi par certaines composantes du mouvement ouvrier qui entendaient leur disputer le monopole de l'organisation des activités physiques et sportives, mais également et plus encore en faire un instrument au service de la lutte des classes. Si elle a connu, en France particulièrement, une audience relativement limitée, cette mobilisation en faveur du sport ouvrier n'en a pas moins été, comme toute autre, traversée par de multiples tensions et entreprises concurrentes, qui ont préfiguré celles que l'on retrouvera après 1936 dans les entreprises de politisation du sport par les organisations de gauche³⁴. Sans prétendre faire la part respective des différents obstacles, exogènes ou endogènes, qui ont pu freiner le développement du sport ouvrier, il s'agit ici de revenir sur cette « préhistoire » à partir des travaux qui lui ont été consacrées mais aussi des sources de première main, afin de montrer en quoi se met alors en place un certain nombre d'éléments qui vont durablement constituer la matrice idéologique du « sport communiste », tout en soulignant les ambiguïtés et contradictions qui, déjà, les traversent et lui confèrent aussi une relative plasticité ouvrant la voie à des entreprises de « codage » (Faure et Suaud 2015) des APS pour le moins contrastées.

Il ne s'agira pas ici - faute de matériaux adéquats mais aussi et surtout parce que cela dépasse notre sujet - de rendre compte de la réception de ce sport ouvrier par les pratiquants et militants contemporains. Autrement dit, il ne s'agit pas de proposer une sociologie compréhensive des

³⁴ Catégorisation en elle-même éminemment problématique comme le rappelle entre autres Norberto Bobbio (1996) - et que nous considérons ici en tant qu'elle est revendiquée plus ou moins directement par les agents sociaux considérés, et qui sont en l'occurrence depuis le début du siècle au moins en lutte pour le monopole de la définition légitime du socialisme : révolutionnaire ou réformiste.

pratiquants de « base » du sport ouvrier, mais seulement celle des promoteurs d'une approche communiste du sport et qu'on pourrait apparenter à des « entrepreneurs de morale » pour reprendre la notion forgée par Howard Becker (Becker, 1985).

Après avoir esquissé un (trop) bref rappel de l'histoire du sport ouvrier en France, nous interrogerons les facteurs qui expliquent que cette entreprise de politisation particulière a connu un succès bien moindre en France que dans certains pays voisins tels que l'Allemagne ou l'Autriche (Arnaud, 1994) ou même le Royaume-Uni (Holt, 1990), en défendant l'idée que ceux-ci résident en particulier dans les contradictions indissociablement structurelles et tactiques traversant alors le mouvement ouvrier - entre révolutionnaires et réformistes principalement - durant la première moitié du XXe siècle, et qui se réfractent dans le milieu sportif, mais de manière néanmoins spécifique et particulièrement marquée dans le contexte français, où, plutôt que de les atténuer, les agents concernés viennent intensifier lesdites contradictions.

I. L'essor et le déclin du sport ouvrier en France

A) Le mythe d'un sport antique et apolitique

A force d'entendre exalter ses vertus supposément intrinsèques de solidarité, d'intégration ou de cohésion sociale³⁵ ou encore réaffirmer sa supposée « neutralité », un observateur contemporain inattentif est rapidement amené à considérer que le sport serait apolitique. Répétée elle-même régulièrement par les agents de l'espace des sports comme de ceux du champ politique, ce mythe est soigneusement entretenu par les dirigeants de ce que l'on appelle le mouvement sportif, c'est-à-dire principalement l'ensemble des fédérations délégataires de service public regroupées dans le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) (Defrance, 2000). Ce que l'on peut assimiler à un mythe s'accompagne du reste d'un autre, non moins vivace, consistant à penser qu'il existerait une continuité entre les olympiades antiques, les jeux traditionnels du folklore populaire et les jeux olympiques modernes créés en 1896 par le baron Pierre de Coubertin, dont on occulte largement aujourd'hui l'idéologie profondément élitiste, raciste et misogyne (Brohm, 2008). Le sport moderne, entendu ici comme un système de compétitions étroitement codifiées à distinguer de l'activité physique, constitue en réalité un phénomène récent. Il ne s'est réellement développé et diffusé sur le continent européen depuis l'Angleterre que dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Comme le mouvement ouvrier en somme. A ceci près que le foyer originel du sport se situe alors bien loin des usines et ateliers : en l'occurrence dans les *publics schools* britanniques regroupant les jeunes membres de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie. C'est ce que rappelle entre autres Norbert Elias, en intégrant avec Eric Dunning l'essor du sport moderne dans sa théorie du « processus de civilisation » (Elias et *al.*, 1994). Le sport concilierait ainsi « deux fonctions contradictoires : d'une part, le relâchement agréable du contrôle exercé sur les sentiments humains, la manifestation d'une excitation agréable, et, d'autre part, le maintien d'un ensemble de codifications pour garder la maîtrise des émotions agréablement dé-controlées » (Elias et Dunning 1994 : 64). Les pratiques sportives ainsi définies se distinguent des activités physiques - jeux et/ou exercices - traditionnelles et de la gymnastique, qui reçoit pour sa part au même moment une double-finalité scolaire et militaire.

En France, dans un contexte marqué par la défaite de 1870 et l'installation du régime républicain, l'institution scolaire joue un rôle crucial dans l'essor des APS et leur codage au cours du dernier tiers du XIX^e siècle, alors que l'armée détient de fait un monopole sur la préparation

³⁵ Pour une déconstruction de ces discours institutionnels et largement diffusés dans le sens commun, voir notamment Attali (2004) et Gasparini (2008).

physique des jeunes hommes (Arnaud 1991; Faure et Suaud 2015 : 41 et suiv.). La gymnastique scolaire s'avère cependant plus complémentaire que concurrente de cette dernière, en adaptant les exercices destinés aux soldats à la physiologie des enfants. Comme l'observe l'historien - et ancien enseignant d'éducation physique et sportive (EPS) - Pierre Arnaud, « il est probable que l'essor des sociétés conscriptives n'aurait pu se réaliser (ou aurait été singulièrement retardé) si l'École n'avait pas pris l'initiative de sacraliser la gymnastique en lui assignant des significations utilitaires, morales et patriotiques » (Arnaud 1991 : 229). Celle-ci exclut alors et de manière durable le sport³⁶. Celui-ci, alors largement étiqueté comme « anglais » de ce côté-ci de la Manche, est à la même époque importé en France par l'intermédiaire de jeunes lycéens et étudiants, alors pour l'essentiel issus des classes supérieures, tout autant admirateurs des *gentlemen* anglais que soucieux de se distinguer des couches populaires. Ce dernier passe ainsi notamment par la mise en avant du *fair-play* et surtout de l'effort « gratuit » et « désintéressé » et de l'amateurisme qui constituent autant de barrières matérielles et morales pour les classes populaires. Les premières associations des sports « anglais » se réunissent dès le 31 janvier 1889 au sein de l'Union des Sociétés Françaises de Sport Athlétiques (USFSA) sous l'égide de Pierre de Coubertin et Georges de Saint-Clair. Si les membres des classes laborieuses restent au départ à l'écart de ces sociétés, c'est au moins autant en raison du niveau des cotisations qu'il faut acquitter pour y accéder que pour la distance socioculturelle qui les sépare de leurs initiateurs comme de leurs premiers adhérents. Mais ils vont bel et bien être progressivement intégrés ces dernières, au point d'en représenter probablement au tournant du siècle le plus gros des effectifs - tout en restant exclus des postes de responsabilité.

Contre l'idée largement répandue selon laquelle ce sport moderne descendrait en droite ligne des diverses formes de jeux traditionnels, ou même des jeux antiques grecs ou romains, les historiens du sport se sont accordé à montrer que la différence entre les uns et les autres ne résidait pas seulement dans les formes - instruments, espaces, règlements, etc. -, mais plus profondément dans leur nature même, à savoir dans leur signification socioculturelle et dans les types de sociabilité qu'ils impliquent (Vigarello 2000). Les jeux de l'Antiquité, par exemple, remplissent des fonctions religieuses, mais aussi militaires et éducatives bien éloignées des logiques contemporaines de la performance (Terret 2011 : 3). Le sport moderne est en effet indissociable de l'avènement de la société industrielle, et du mouvement plus général de rationalisation qui l'accompagne, lui-même élément d'une idéologie du redressement face à la dégénérescence, dans laquelle le corps occupe une place éminente (Vigarello 2004 : chap. 4). C'est ainsi que les jeux traditionnels, comme la soule par exemple, ne présentent pas un système de règles étroitement codifiées, contrairement au football

³⁶ La « sportivisation » de l'EPS scolaire intervient seulement près d'un siècle plus tard, à partir des années 1960, dans la foulée de la création du ministère de la Jeunesse et des Sports sous la Ve République (Marsault 2009 : 5-50). On peut du reste noter que les militants communistes alors dominants au sein du SNEP ont du reste joué un rôle moteur dans ce processus (Martin 2004a et b).

ou au rugby modernes, concernant la taille du terrain, le temps de jeu, les gestes interdits ou le nombre de joueurs, car l'enjeu principal n'y est pas tant la victoire que le renforcement des liens communautaires et l'affirmation d'identités locales, sexuelles ou professionnelles (Terret 2011 : 5).

Le sport moderne conserve cependant cette dimension culturelle d'affirmation des appartenances collectives - et corolairement de distinction par rapport aux autres groupes sociaux (Bourdieu 1979; Coulangeon et Duval 2013). Mais à l'instar des autres pratiques culturelles, il importe de ne pas essentialiser la distribution des disciplines dans le monde social - autrement dit, de ne pas associer mécaniquement telle discipline à tel groupe social particulier-, mais au contraire de rester attentif à leurs appropriations diverses et variables dans le temps et dans l'espace. La compréhension de la distribution sociale des goûts et pratiques culturels - au sens le plus large du terme (Cuche 2010)- implique en effet de les saisir de manière relationnelle et non substantielle³⁷, contrairement à trop de lecteurs rapides de la théorie du champ de Pierre Bourdieu (Bourdieu et Champagne 2013; Coulangeon et Duval 2013). En l'occurrence, comme le rappellent Roger Chartier et Georges Vigarello, invoquant les travaux de Christian Pociello :

« Ces distributions sociales fixées ou mouvantes des pratiques sportives doivent à chaque moment historique être comprises à la croisée de la structure interne propre à chaque sport et des dispositions culturelles et sociales des différents groupes susceptibles de le pratiquer, que ce soit la représentation du corps et de ses usages possibles, les profits escomptés en fonction des coûts (économiques, temporels, corporels) exigés, ou le système des valeurs qui règle les relations du groupe avec les autres ou la nature »(Chartier et Vigarello 1982:9)

Si le sport moderne est né et a été diffusé d'abord parmi les « élites » aristocratiques et bourgeoises, comment s'est-il finalement diffusé parmi les classes populaires ? L'historien -et ancien enseignant d'éducation physique- Pierre Arnaud affirme ainsi que « le sport des ouvriers existe bien avant que ne se constituent des fédérations sportives ouvrières ! Il est même probable que celles-ci n'ont pu se constituer que parce qu'elles s'appuyaient sur des habitudes et des structures déjà solides » (Arnaud 1994 : 24). Il s'oppose ainsi aux visions trop misérabilistes³⁸ à partir de l'exemple de la région lyonnaise, en dépit de conditions de travail et d'existence peu favorables, ouvriers et petits employés pouvaient se rassembler pour la pratique collective de jeux physiques, dès les années 1830 sur la base d'une sociabilité locale ou corporative où la recherche de convivialité primait sur toute autre finalité :

« Dans ces sociétés, point de "calendrier sportif", point de rencontres ou de compétitions scandant les temps forts d'affrontements codifiés et répétitifs. Mais des défis ponctuels, selon des règles complexes et mouvantes, dictées par les nécessités du jeu et non par celle de la vie associative » (Arnaud, 1994, p. 54)

37 C'est-à-dire à ne pas les considérer de manière isolée, mais en rapport avec les goûts et les pratiques des autres groupes sociaux, dont on cherche à se rapprocher, ou au contraire à se démarquer.

38 « Le sport des ouvriers avant le sport ouvrier » (1830-1908) in Arnaud (1994, p. 45-85)

L'historien remarque en outre que les employés ont précocement investi les sociétés sportives : représentant dès la fin du XIXe siècle, près de la moitié de leurs adhérents. Ces nouvelles sociétés sportives s'appuient ainsi très largement sur ces jeux traditionnels pour leur recrutement, et les classes populaires investissent progressivement certaines pratiques athlétiques : lutte, boxe, natation, haltérophilie, tir au pistolet ou à l'arc, puis athlétisme et cyclisme³⁹, non sans en modifier la valeur sociale, mais aussi les représentations socioculturelles attachées. Certaines pratiques vont cependant bel et bien « résister » à cette appropriation et demeurer l'apanage de la bourgeoisie, comme le tennis, la voile, l'aviron, l'escrime ou l'équitation.

Cette diffusion du sport en France comme sur le reste du continent résulte en effet partiellement de la prise de conscience du formidable levier de socialisation que celui-ci constitue : autrement dit, que travailler sur les corps, représente le meilleur moyen d'influencer les esprits. C'est ainsi qu'à cet encadrement étatique et bourgeois des classes populaires se rajoute celui du patronat. Dans un souci paternaliste qui accompagne la volonté de contrôle social d'un discours philanthropique, nombreux sont ceux qui créent précocement des clubs au sein de leur personnel dont ils prennent le plus grand soin de conserver la direction. C'est le cas par exemple dans les houillères, comme à Montceau-les-Mines, où les Chagot créent la première société de gymnastique - dont le nom, « Progrès et Patrie », suggère déjà tout un programme (Chartier et Vigarello, 1982, p. 10) -, dans la banque (Société générale, Crédit Lyonnais, Banque de France,...), les grands magasins (Galeries Lafayette, Bon Marché, Samaritaine,...), l'industrie, automobile (Renault et Peugeot), mais aussi dans des sociétés de taille moindre, comme *L'Éclair de Villefranche*, fondé par le directeur des usines Gillet dans la commune rhodanienne du même nom. Les sociétaires sont alors souvent porteurs d'un livret dans lequel sont reportées les présences, l'attitude pendant l'activité, mais aussi parfois les opinions politiques. Il ne faut pas oublier enfin l'Église catholique, qui cherche à conserver son influence en créant la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France (FGSPF) en 1903. En réaction à ces entreprises d'embrigadement, les organisations ouvrières vont susciter leurs propres groupements, clubs et fédérations, en Suède, en Allemagne, en Autriche, en Suisse ou en Bohême notamment, prenant soin dans un premier temps de se démarquer du sport bourgeois en privilégiant des pratiques comme la gymnastique, la natation ou le cyclisme, mettant en œuvre des principes de solidarité et bannissant la compétition et la chasse aux records, avant de se tourner progressivement vers les sports athlétiques à partir des années 1920 (Chartier et Vigarello 1982 :11).

On se demandera cependant, tout au long de ce chapitre, à l'instar de Pierre Arnaud mais en

39 Même s'il ne faut pas oublier qu'à la fin du XIXe siècle, l'achat de la bicyclette la plus rudimentaire représentait au moins six mois du salaire moyen (Piketty, 2013, p. 150)

reformulant quelque peu son propos⁴⁰, s'il est véritablement pertinent d'opposer un sport populaire patronné, hétéronome, largement influencé par les entrepreneurs de morale de la bourgeoisie, motivé par la quête de divertissement et de convivialité, et ce faisant dépolitisant, et un sport ouvrier au contraire politisé et politisant, dont tout pratiquant serait indissociablement un militant rejetant la société capitaliste et les valeurs associées de compétition. En d'autres termes, faut-il opposer deux sports ouvriers, l'un qui constituerait une sous-culture, l'autre une contre-culture (Cuche, 2010 : chap. 5 ; Hebdige, 2008) par rapport à la culture sportive bourgeoise dominante ?

Comme va le montrer l'examen des appropriations multiples et mouvantes des activités physiques et sportives par les organisations du mouvement ouvrier, c'est bien une réponse négative qui s'impose, en tous les cas dans le contexte français, tant ce sport ouvrier n'est pas un, ni dual, mais traversé par de nombreuses contradictions, qui reflètent plus largement celle du mouvement ouvrier dans son ensemble.

B) Des partis et syndicats circonspects

1) Des activités initialement subordonnées à des finalités éducatives et hygiénistes

Les organisations revendiquant d'incarner le mouvement ouvrier en France investirent pour leur part bien plus tard ce terrain par rapport à leurs homologues d'autres pays européens. Cela semble tenir en partie, selon Danièle Tartakowsky⁴¹, à des caractéristiques structurelles qui contribueraient à l'émiettement des classes populaires. Ainsi, faute par exemple d'une politique de logement social suffisamment précoce (Martinache 2013), les espaces populaires y seraient alors plus hétérogènes, et donc moins favorables à l'émergence d'une conscience de classe. Ce constat est contredit par la diffusion assez importante des jeux populaires déjà évoquée par Pierre Arnaud⁴². On ne doit donc pas sous-estimer l'indifférence, pour ne pas dire la méfiance, initiale des organisations

40 Qui s'interroge ainsi à la fin de l'introduction générale à l'ouvrage qu'il a dirigé sur les origines du sport ouvrier en Europe : « Faut-il alors distinguer (séparer ? opposer ?) d'une part un sport ouvrier qui se définirait par un système de valeurs conviviales, fondées sur des affinités "électives", l'entre-soi, sur des proximités corporatives, socioprofessionnelles, et territoriales (l'usine, le quartier...) et, d'autre part, un sport ouvrier tout entier soumis à des objectifs politiques qui feraient de chaque sociétaire un "militant" ? Une telle distinction suggère-t-elle d'ailleurs l'incompatibilité ? Le sport ouvrier est-il manœuvré par ses dirigeants ? » (Arnaud, 1994 : 28).

41 Danièle Tartakowsky, « Organisations et cultures ouvrières dans l'Europe du XIXe siècle. Les premières formes de solidarité ouvrière » in Arnaud (1994), p. 29-43.

42 Qui écrit ainsi - dans le même ouvrage collectif !- que « le sport des ouvriers existe bien avant que ne se constituent des fédérations sportives ouvrières ! Il est même probable que celles-ci n'ont pu se constituer que parce qu'elles s'appuyaient sur des habitudes et des structures déjà solides. De même les employés ont-ils précocement investi les sociétés sportives : ils représentent à eux seuls, dès la fin du XIXe siècle, près de la moitié des sociétaires, tant pour ce qui concerne la gymnastique que les sports athlétiques » (Arnaud, 1994, p. 24)

prolétariennes à l'égard du sport au tournant des XIXe et XXe siècle. Les meneurs du mouvement anarcho-syndicaliste ne s'expriment par exemple d'abord que très incidemment sur la question, par le biais de thématiques jugées davantage dignes d'intérêt, comme l'éducation des enfants ou l'hygiène. Ainsi, dès son deuxième numéro, *La Vie ouvrière*, bimensuel fondé en 1909 autour de Pierre Monatte qui deviendra par la suite l'organe officiel de la CGT (Cohen, 2009)⁴³ publie un essai d'un certain Léon Clément⁴⁴ intitulé « L'éducation de l'Enfant dans les milieux ouvriers ». Celui-ci y justifie l'intérêt pour les militants du mouvement ouvrier de s'intéresser aux questions apparemment subsidiaires extérieures à la sphère productive⁴⁵ :

« Cette préoccupation de l'éducation de l'enfant en dehors du contrôle et de la gestion de l'État, est la preuve que la question sociale ne se restreint plus à une formule étroite, mais embrasse un ensemble de manifestations touchant à la fois les intérêts et les sentiments de la classe ouvrière. Toutes ces manifestations prennent un caractère "d'action directe". A la lutte économique s'ajoute la lutte non moins indispensable pour la libération des cerveaux et la formation des individualités »⁴⁶

On voit émerger dès cette époque la thématique des « bases multiples » du syndicalisme sans que celle-ci soit bien évidemment conceptualisée de la sorte, et dans une logique toute libertaire, l'auteur renvoie dos-à-dos clergé et État dans leur volonté respective d'instrumentaliser et embrigader les enfants pour les conformer à leurs finalités institutionnelles respectives. Il rappelle ainsi que l'objectif premier des militants anarchistes est bien de :

« Détruire tous les systèmes absolutistes, supprimer les formules, ne pas les remplacer par de nouvelles, faire naître la curiosité, éveiller l'intelligence, faciliter le développement de l'originalité, provoquer des questions nombreuses sur les commentaires incompris : c'est combattre non seulement toutes les écoles religieuses, mais encore l'école laïque, l'école de l'État, qui a conservé non les termes, mais l'esprit dogmatique des écoles d'antan, et qui a remplacé le culte chrétien par celui de l'État, avec tout ce qui en résulte : patrie, propriété, drapeau, etc. »⁴⁷

Or, transparaît également d'ores et déjà l'aspect potentiellement attrayant des activités physiques comparées à une éducation « classique » qui n'accorde guère aux corps des enfants le

43 Pour un récit des conditions de cette fondation et des premières années de son existence, voir aussi Pierre Monatte, « La fondation de la "La Vie ouvrière" », *La Révolution prolétarienne*, octobre-novembre-décembre 1959-janvier 1960 accessible en ligne avec d'autres textes de Monatte sur le site www.marxists.org

44 De son vrai nom Victor Camus, né en 1874, métreur de métier et particulièrement intéressé par les questions éducatives : rapporteur sur le thème « De l'éducation intégrale de l'enfance » au Congrès anarchiste international d'Amsterdam de 1907, il fut ensuite professeur d'espéranto au Groupe libertaire espérantiste, participa à la Ligue de protection de l'enfance et co-fonda la revue illustrée pour enfants *Les Petits bonhommes* en 1911, qui cessa de paraître au moment de la guerre et dont le titre sera repris par le syndicat des instituteurs parisiens (1921-1923). Il créa également, en 1912, la société musicale pour les enfants des membres de l'Union des syndicats de la Seine (Jean Maïtron (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier-mouvement social*, « Maïtron en ligne », [URL : <maitron-en-ligne.univ-paris1.fr>])

45 Ce que l'on appelle de nos jours improprement le « hors travail » - suggérant fallacieusement une coupure nette entre l'activité laborieuse et les autres. Sur les sens du travail, voir entre autres Méda (1998)

46 *La Vie ouvrière*, n°2, 20 octobre 1909, p.87

47 *Ibid*, p.89

délassement et l'évasion dont ils auraient « besoin »⁴⁸ :

« Il est nécessaire de constater combien tout le système éducatif présent est peu attrayant pour l'esprit de l'enfant. L'étude devient une fatigue, presque une punition. Le bâtiment ou maison d'école a trop souvent l'aspect d'une caserne »⁴⁹

Autre adversaire dont il s'agit de se méfier : la bourgeoisie laïque, qui organise ses propres patronages, mais dont la logique est au fond similaire à celle des autres institutions et cherche là encore à embrigader les enfants d'ouvriers :

« Pour contrecarrer l'influence des patronages cléricaux, - dans les grands centres tout au moins- des groupements se sont constitués sous le titre de patronages laïques. En dehors des cours d'enseignement, ces patronages se donnent pour but de continuer l'éducation donnée à l'école laïque : on y retrouve les mêmes défauts, avec en plus la possibilité pour certains organisateurs de conquérir les palmes ou autres faveurs ; ces patronages sont d'ailleurs placés, à peu près tous, sous un patronage officiel. Ce n'est donc pas là l'œuvre ouvrière proprement dite. On ne peut y trouver cette préoccupation de rénovation morale, sociale, car on ne peut jamais concilier l'arrivisme, même atténué, avec un souci d'éducation élevé »⁵⁰.

Il incombe dès lors, pour Léon Clément, aux membres de la classe ouvrière de s'organiser eux-mêmes et de prendre directement en charge l'encadrement de leurs enfants, ce qui inclut un certain nombre d'activités de plein air, notamment physiques, qui s'inspirent implicitement des préceptes de l'hébertisme. Mais on constate cependant que, dans un premier temps du moins, le sport -dont le double-stigmate de l'origine aristocrate et anglaise n'est cependant pas évoqué- est soigneusement distingué des jeux traditionnels et fait l'objet d'un rejet sans équivoque :

« N'est-il pas intéressant, par exemple, de créer, d'une façon sérieuse et étendue, des moyens de développement physique, d'organiser des colonies, des promenades, ainsi que le propose le camarade Jouenne dans le Bulletin de la Bourse des Coopératives socialistes, de janvier 1909 ? Puis de s'occuper de créer des cours de gymnastique rationnelle - non de « sports » au sens où on l'entend dans les journaux professionnels, mais d'exercices physiques, qui contribueraient à affermir la santé de nos gosses. [...] Il y a lieu de s'occuper des jeux qui, tels qu'ils existent encore actuellement, sont tout simplement barbares et idiots. Ces jeux du gendarme, du voleur, du soldat, etc., qui forment les délassements des enfants sont, on ne se l'explique que trop, la représentation de ce qu'ils voient tous les jours. Le jeu à une portée morale dont il faut tenir compte »⁵¹.

L'affirmation par Léon Clément de la « portée morale » du jeu s'accompagne logiquement d'une dénégation, qui concerne ici l'éducation au sens large mais peut s'appliquer tout autant aux activités physiques et sportives : celle de sa prétendue « neutralité ». Il écrit ainsi : « je ne crois pas

48 Michel Foucault, entre autres, a bien mis en évidence dans ses travaux, et en particulier dans *Surveiller et punir* (Foucault, 1975), combien la discipline, qui a succédé à l'âge classique à la logique du châtimement avec une ambition de contrôle décuplée sous des atours humanistes, s'appuyait sur la conformation des corps, qu'il s'agisse des écoliers, des militaires ou des détenus.

49 *Ibid*, p.90

50 *Ibid*, p.96

51 *Ibid*, p.97

à la neutralité : l'éducateur voudrait-il être absolument neutre qu'il ne le pourrait pas. L'éducateur est entraîné, dans une certaine mesure, à expliquer, à commenter, à conclure suivant sa façon de voir personnelle »⁵². Ce point de vue contraste avec les affirmations récurrentes jusqu'à aujourd'hui de la « neutralité » du sport, en particulier d'un point de vue politique et religieux, bien exprimée dans les propos de Philippe Tissier, qui paraissent d'autant plus cocasses que leur auteur était lui-même un adversaire déclaré des sports « anglais » :

« De même qu'en hygiène, il ne saurait exister de chauffage central catholique, de ventilateurs protestants, ni de chasses d'eau israélites, etc..., pas plus qu'en thérapeutique de quinine républicaine, d'opium royaliste, de bromure bonapartiste ni de rhubarbe socialiste, etc..., il ne saurait exister de gymnastique républicaine et laïque, pas plus que de gymnastique religieuse »⁵³.

L'hygiénisme est précisément l'autre entrée par laquelle les animateurs du mouvement syndical vont saisir la question sportive. Prenant prétexte de la recension de l'ouvrage du pédopsychologue Alfred Binet⁵⁴ intitulé *Les idées modernes sur les enfants*⁵⁵ qu'il exécute littéralement en écrivant que celui-ci ne présente « aucune précision, aucune méthode, aucune clarté », ni « aucune idée directrice, aucun repère, aucun ordre », Raymond Lafontaine, lui-même médecin de son état⁵⁶, note qu'Alfred Binet « veut “doser” les sports avec précision », alors que c'est selon lui « l'affaire du médecin », de même que la « mesure du développement physique » que le psychologue entend réaliser. Lafontaine, à l'origine du premier syndicat de médecin au sein de la CGT, entend ainsi clairement marquer la primauté des médecins sur les autres éducateurs, affirmant en effet sans ambages dans le même texte que « le premier temps de l'éducation, *c'est l'éducation des sens* » [souligné par l'auteur]⁵⁷. La question qui semble ainsi agiter à ce moment-là les milieux anarcho-syndicalistes est celle du monopole de l'exercice légitime de la violence symbolique⁵⁸ que représente l'éducation en particulier vis-à-vis des jeunes de la classe ouvrière. Trois mois après la recension de Raymond Lafontaine, *La Vie ouvrière* publie ainsi un article de Jean Picton intitulé « Le monopole de l'enseignement ». Celui-ci anticipe en quelque sorte la démonstration par Pierre

52 *Ibid*, p. 96.

53 *L'éducation physique et la race*, Paris, Flammarion, 1919, p.277, cité par Arnaud (1994 :14-15).

54 Né en 1857 et mort en 1911. Fondateur de l'*Année Psychologique*, à l'origine de l'introduction des « tests d'intelligence » destinés à détecter les enfants incapables de suivre un cursus normal à l'école primaire nouvellement indépendante (voir Marie Fagot, « Alfred Binet et l'invention des tests d'intelligence », *Sciences humaines*, hors-série n°30, décembre 2000-janvier-février 2001). Il s'agissait donc à l'époque d'une référence en matière pédagogique lorsque le syndicaliste s'y attaquait.

55 Publié en 1909 par les éditions Flammarion et accessible librement sur le portail *Gallica* de la Bibliothèque Nationale de France.

56 Quoique, de manière certainement significative, il ne se présente pas comme tel dans cet article, mais se prévaudra au contraire systématiquement de ce titre dans ses articles ultérieurs (voir par exemple « Les médecins et la CGT », *La Vie ouvrière* n°40, 20 mai 1911).

57 *La Vie ouvrière* n°7, 5 janvier 1910, citations respectivement p.58, 59 et 60

58 Pour paraphraser Pierre Bourdieu qui a ainsi prolongé la définition classique de l'Etat forgée par Max Weber dans ses cours au Collège de France sur l'Etat (Bourdieu, 2012 :580).

Bourdieu de ce que « la jeunesse n'est qu'un mot » (Bourdieu, 2002, p. 143-154)⁵⁹ en écrivant que :

« L'expression "les deux jeunesses" a fait fortune. Ca ne l'empêche pas de n'être qu'une inexactitude. Jeunesse laïque et jeunesse catholique n'englobent pas toute la jeunesse ; elles ne se disputent en fait que la jeunesse bourgeoise. Reste toute la jeunesse ouvrière. Mais pour nos bons démocrates, il ne fait pas de doute que les travailleurs pensent comme eux. Et dans leur rêve de domination, ils réclament l'unité morale de la nation, l'unification des mentalités »⁶⁰

Néanmoins, c'est pour revenir à la croyance en une possible neutralité de l'éducateur laissant l'enfant s'épanouir « librement », dans une ligne étroitement proche des mouvements regroupés sous l'étiquette des « pédagogiques nouvelles » (Resweber, 2011)⁶¹ :

« Nous repoussons énergiquement toute orthodoxie, de quelque côté qu'elle émane, de droite ou de gauche ; tout credo - le credo laïque et républicain comme le credo diocésain- est un instrument de tyrannie intellectuelle et morale, donc, néfaste [...]. Contre les prétentions de l'État, il faut défendre l'enfant. Il ne faut pas le sortir d'une sacristie pour l'enfermer dans une autre. Cette personne humaine en puissance, comme on a pu le dire, a droit au livre et harmonieux développement de ses facultés, au respect de sa conscience comme à l'épanouissement progressif de sa raison : à la plénitude de son être en un mot [...] L'enfant qui n'a pas demandé à naître, n'appartient ni à la famille, ni à l'État. Ni le père, ni la société ne peuvent revendiquer la libre disposition, ni l'entière propriété. On ne sautait, davantage, le considérer comme un moyen de faire triompher quelque jour tel ou tel parti politique aspirant à la direction des affaires [...]. L'enfant n'est la chose de personne, il s'appartient à lui-même : il est une fin en soi »⁶²

C'est le monopole de l'État sur l'éducation qui est en premier lieu ici rejeté, position pour laquelle se prononce du reste clairement la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs lors de son Congrès annuel à Angers qui se tient à la même époque. L'opportunité pour les syndicats d'intervenir sur des thématiques dépassant le seul cadre de l'activité laborieuse est alors exprimée de manière de plus en plus nette : dénonçant l'inflation et la « cherté de la vie » consécutive, Léon Jouhaux lui-même, alors secrétaire général de la CGT, affirme la nécessité de « transporter sur le terrain de la consommation les méthodes d'action dont nous usons avec succès sur le terrain professionnel »⁶³, en l'occurrence par le boycottage des produits dont les prix ont augmenté⁶⁴. Plus étonnant au regard des principes de la Charte d'Amiens, l'appel des frères écrivains Léon et

59 Un entretien fameux dont le titre comme le contenu ont cependant prêté à quelques équivoques (Mauger, 2001)

60 *La Vie ouvrière* n°13, 5 avril 1910, p.393

61 Auxquelles semblent alors s'intéresser alors de près les responsables de la CGT comme l'illustrent d'autres articles, tels celui Jean Wintsch, « Une révocation, une école » dans le n°25 qui annonce en outre l'ouverture prochaine à Chailly-sur-Lausanne d'une Ecole Ferrer - intégrée au mouvement de l'Ecole moderne fondé par le pédagogue anarchiste espagnol exécuté l'année précédente.

62 *Ibid*, p. 395-396.

63 Léon Jouhaux, « Contre la cherté de la vie », *La Vie ouvrière* n°25, 5 octobre 1910, p.399

64 Sur la consommation comme champ et mode d'action protestataire - non dénué d'ambiguïtés-, voir notamment (Dubuisson-Quellier, 2009). Et pour l'étude plus approfondie du cas de la Ligue sociale d'acheteurs analysée notamment comme un mode de politisation alternatif pour les femmes d'une certaine frange de la bourgeoisie, voir (Chessel, 2012)

Maurice Bonneff⁶⁵ à diffuser « la propagande communiste dans les syndicats » au prétexte qu'« on ne suscite pas l'énergie révolutionnaire, on ne soulève pas les masses avec l'appât d'une augmentation de salaire ». Car, affirment-ils, « il faut un idéal, et nous reprenons la vieille formule : il faut au peuple une religion. Notre religion à nous, c'est la doctrine communiste⁶⁶ ! »⁶⁷. Les mêmes affirment la nécessité de développer un enseignement post scolaire - ou pourrait-on dire plus exactement contre-scolaire⁶⁸ - au sein même des groupements professionnels, dont ils précisent cependant l'objectif clairement révolutionnaire :

« Entendons-nous. Il ne s'agit pas de ressusciter l'institution prétentieusement dénommée Université populaire. Il ne s'agit point de former des pédants, des demi-savants, de faux intellectuels. Il s'agit en quelques brèves causeries d'exposer les causes de la Révolution, la nécessité, la possibilité du régime communiste. Il s'agit de faire en raccourci l'histoire des insurrections qui dressèrent le prolétariat contre ses maîtres afin que les auditeurs connaissent sa glorieuse tradition et s'en inspirent »⁶⁹

Le corps n'est pas oublié, et sa libération doit être également au cœur dudit enseignement syndical révolutionnaire, même si la seule activité physique ici envisagée est la sexualité :

« Il s'agit aussi de répandre les notions de l'hygiène sociale. C'est chez eux [les jeunes ouvriers] "l'éveil du printemps". Ce qui devrait être joie et fête, est, dans notre temps, dans notre société, misère et deuil ! Ne serait-ce pas une belle œuvre pour le Syndicat que d'instruire les jeunes, de traiter pour eux dans toute son ampleur le problème sexuel à la lumière de notre philosophie libérée ? »⁷⁰

Le corps est ainsi envisagé dans une perspective hygiéniste non dénuée d'ambiguïté, comme plus largement la notion de santé avec laquelle celle d'hygiène est encore largement confondue. Celle-ci est traversée par une tension entre amélioration de la condition individuelle et contrôle des populations, ainsi que l'a bien montré notamment Michel Foucault à travers son concept de biopolitique (Foucault 2004). Du point de vue des responsables syndicalistes de la CGT, cette tension se traduit plus particulièrement par la crainte que certaines actions en faveur de l'hygiène des travailleurs ne les détournent de la lutte des classes si elles ne sont pas reliées suffisamment à cette dernière. C'est ce qu'exprime, encore lui, Raymond Lafontaine, dans un article où il critique vertement les initiatives menées par les syndicats et partis réformistes pour la santé des travailleurs :

« Il faut bien le dire : ligues, congrès ridicules où se rendent des incompetents de toute sorte, ne

65 Auteurs séparément de plusieurs romans et pièces de théâtre, mais qui ont aussi fait paraître ensemble plusieurs enquêtes sociales, notamment, en 1908, *La vie tragique des travailleurs* (Bonneff et Bonneff, 1984)

66 Formulation *a priori* surprenante de la part de disciples d'un Marx critiquant la religion comme « opium du peuple ».

67 Léon et Maurice Bonneff, « La propagande communiste dans les syndicats », *La Vie ouvrière* n°19, 5 juillet 1910, p.9

68 Moins au sens d'anti qu'au sens d'une contre-allée, c'est-à-dire proposant un trajet différent mais partageant une même destination théorique (en l'occurrence l'émancipation par la connaissance)

69 *Ibid*, p.10

70 *Ibid*

font que retarder la marche des conquêtes de l'hygiène. Le syndicat des maçons, qui aujourd'hui prend la journée de neuf heures, fait infiniment plus pour l'hygiène des travailleurs que les congrès de Millerand, Mirman et Cie et le syndicat de médecine sociale. [...] Loin de moi la pensée de nier l'utilité de toute éducation en hygiène. Ce serait absurde, mais je dis que nécessairement, ce ne sont pas les lois qui feront naître l'hygiène dans le travail. Et même, si des lois pouvaient favoriser les travailleurs, ce serait à la condition expresse que ceux-ci, par la force de leurs syndicats, les fassent appliquer. C'est donc au sein même de leurs organisations syndicales que les ouvriers doivent s'occuper de leurs revendications en ce qui concerne l'hygiène et la médecine sociale. Ils n'ont rien à attendre de ces groupements qui, comme le syndicat de la médecine sociale, en les entraînant hors du terrain économique, sous prétexte "d'élever leur niveau moral", risquent de leur faire perdre leur valeur combative, ou, ce qui revient au même, de les rendre dupes des politiciens »⁷¹

C'est tout à la fois, indissociablement, d'un souci de la santé des travailleurs, de la prise de conscience d'une impossible neutralité vis-à-vis des activités hors-travail, du potentiel « éducatif » - ou plus exactement socialisateur- des activités physiques et sportives, mais aussi de leur attractivité vis-à-vis des couches populaires qui va progressivement amener les responsables des organisations ouvrières à s'y intéresser de plus près et à créer leurs propres institutions spécifiques, sans pour autant résoudre leurs propres contradictions, bien au contraire.

2) Des dirigeants divisés sur l'opportunité de prendre en charge le sport

a) Les responsables de la CGT pris entre la condamnation et la tentation de l'instrumentalisation

C'est finalement encore par la bande que le sport commence à être envisagé positivement par certains animateurs du mouvement syndical, à travers cependant une autre thématique : le problème, alors déjà constitué comme tel⁷², de la syndicalisation des jeunes. Trois mois après avoir significativement republié un formulaire de 101 questions rédigé par Karl Marx lui-même pour enquêter sur les conditions de vie des ouvriers initialement paru dans la *Revue socialiste* en avril 1880, la *Vie ouvrière* initie en novembre 1911 cette fois une « enquête » sur les « Jeunesses Syndicales ». Le rédacteur, anonyme, de son introduction y avance le constat d'une mise en marche de la jeunesse conservatrice sous l'action efficace des patronages cléricaux :

« Il faut noter qu'un réveil a précédé celui de la jeunesse ouvrière. C'est celui de la jeunesse bourgeoise. Non pas de toute la jeunesse bourgeoise, mais surtout de la fraction réactionnaire,

71 Raymond Lafontaine, « Les médecins et la CGT », *La Vie ouvrière* n°40, 20 mai 1911, p.617

72 On rappelle en effet qu'un problème, notamment public, n'existe pas en soi, mais est le fruit d'une construction impliquant un certain nombre d'agents sociaux et un cadrage spécifique. Sur ce sujet, voir notamment l'ouvrage classique (mais tardivement traduit en français) de Joseph Gusfield (Gusfield, 2009), ainsi que (Zittoun, 2013) qui accorde une attention particulière à la performativité des discours.

cléricale, royaliste de la bourgeoisie [...]. Les patronages confessionnels se sont multipliés. Il n'est pas un quartier de Paris qui n'en possède un, admirablement installé et dont les portes s'ouvrent plusieurs fois par semaine, quelquefois tous les jours, devant une vraie foule de jeunes gens attirés par les jeux les plus divers »⁷³.

Non seulement pointe-t-il le rôle des jeux dans le succès de ces patronages en termes de recrutement, mais il en dramatise aussi les conséquences en relatant que dans certains pays, comme l'Argentine et la Suède, la jeunesse « dorée » est intervenue dans les conflits ouvriers en servant de jaunes ou même d'auxiliaires de police, venant « jouer du revolver » et « incendier, comme à Buenos Aires, les locaux des journaux ouvriers ». Puis il s'interroge finalement de manière toute rhétorique : « aurons-nous demain pareil spectacle en France ? »⁷⁴. Et le même d'observer que pendant ce temps-là, la frange républicaine de cette jeunesse bourgeois, rassemblée au sein de la Jeunesse laïque, s'est largement étiolée sous l'effet des ambitions politiques de ses membres (« Il ne reste assemblée sous cette étiquette que la petite escouade des jeunes ambitieux tirant la langue vers un siège de député ou vers un secrétariat de ministre »⁷⁵). Mais c'est aussi le cas de leurs homologues des classes laborieuses :

« Pendant que la jeunesse bourgeoise se réveillait, conséquence certaine quoique apparemment indirecte des grandes luttes sociales de ces années dernières, on peut dire que la jeunesse ouvrière était retombée au sommeil. L'engouement pour les sports y était pour beaucoup, indiscutablement. A Paris principalement, la lecture préférée du jeune ouvrier ou de l'apprenti était plus souvent *l'Auto*⁷⁶ qu'un journal ouvrier »⁷⁷.

On remarque au passage la contradiction dans l'argumentation qui invoque d'un côté, suivant une logique toute marxiste, des facteurs structurels prenant leur source dans les rapports de production pour rendre compte de la mobilisation des jeunes dans le camp réactionnaire et au contraire un motif plus conjoncturel pour expliquer son absence - ou plus exactement son inverse, la démobilisation⁷⁸ - du côté des ouvriers. Outre l'erreur consistant à déduire la réception d'un contenu culturel directement de celui-ci, bien mise en évidence par les auteurs du courant dit des *Cultural Studies* (Hoggart 1991; Mattelart 2010), on décèle également chez ce rédacteur une réticence à blâmer les intéressés qui le conduit aussitôt à essentialiser les besoins physiques particuliers qui

73 *La Vie ouvrière* n°48, 20 septembre 1911, p.323, souligné par nous.

74 On note au passage que la rhétorique de l'exemple étranger - ici envisagé cependant comme repoussoir - ne semble pas aussi nouvelle que ne le suggèrent les coordinateurs d'un dossier sur « l'exemplarité de l'étranger » publié récemment dans la *Revue française de science politique* (Frinault et Le Bart 2009)

75 *La Vie ouvrière* n°48, 20 septembre 1911, p.323

76 Quotidien sportif fondé en 1900 par le comte de Dion - sous le titre initial de *L'Auto-Vélo* - pour rivaliser avec le *Vélo* de Pierre Gaffard et surtout son dreyfusisme. Il fut dirigé par Henri Desgrange, qui créa également le Tour de France, et sera interdit de parution à la Libération en 1944 pour faits de collaboration. Mais Jacques Goddet, ancien comparse de Desgrange, relancera un nouveau titre dès 1947, *l'Equipe*.

77 *La Vie ouvrière* n°48, 20 novembre 1911

78 Processus dont il est tout aussi délicat de rendre compte que la mobilisation, tant à l'échelle macro ou mésosociologique qu'à celle de l'individu - voir notamment l'ouvrage collectif consacré au désengagement militant (Fillieule 2005) ou encore l'analyse alternative à celle des « entrepreneurs de déclin » proposée par Bernard Pudal (2009) à propos du reflux du PCF dans la société française.

caractériseraient ladite jeunesse et la prémunirait contre un encadrement exclusivement et excessivement intellectuel, écrivant ainsi que :

« Il ne peut venir à l'idée de “chambrier” les jeunes et de leur faire avaler sept soirs par semaine des causeries, des lectures et des conférences. Il faut que les jeunes restent jeunes, pour cela qu'ils se livrent aux jeux, aux sports, qu'ils se développent le corps »⁷⁹

Cette hésitation entre le rejet d'un sport qui détournerait nécessairement de la lutte des classes et la saisie d'un levier permettant au contraire d'attirer de nouveaux militants se retrouve également dans les réponses que les secrétaires des sections de Jeunesses syndicales, interrogés notamment sur la place laissée « aux sports et au délassement » dans leur activité, ont adressées au journal. Léon Calinaud, secrétaire de la Jeunesse de la Voiture, relate ainsi le patient travail entrepris depuis six ans et qui a finalement abouti pour organiser les jeunes ouvriers dans son industrie au sein des Bourses du Travail mais pointe le fait qu'il s'agit de trouver un savant équilibre dans le dosage des activités sportives, et surtout la nécessité de ne pas séparer ces dernières de l'action syndicale à proprement parler :

« Nous voyons à côté de nous des groupes d'éducation qui, pour s'être trop cantonnés à la causerie, à la conférence, ont fini par lasser leurs adhérents. D'autre part, un exemple frappant : une Jeunesse dans laquelle tous les adhérents étaient syndiqués, pour s'étendre, a accepté des non-syndiqués, pour les former disait-on, pour les attirer davantage. On a étendu le côté sportif, finalement l'esprit de lutte, le syndicalisme a été absorbé par le suçon sportif. On n'y rêve plus que prix, diplômes, et le journal sportif *l'Auto* est leur canard officiel. »⁸⁰

Il ne s'agit ainsi pas pour autant de condamner toute forme de convivialité, et même si la distinction entre sport et activités physiques n'est pas clairement énoncée, c'est bien la compétition inhérente au premier plutôt que les secondes pratiquées collectivement qui posent problème en représentant un ferment de divertissement vis-à-vis de l'action militante. S'interrogeant seul sur les finalités de telles sections spécifiquement destinées aux jeunes, le même écrit que les responsables de son organisation ont décidé qu'en leur sein, « nous toucherons à tout. Nous nous mêlerons à toutes les manifestations de la vie » car cela permettra d'« apprendr[e] à compter un peu plus les uns sur les autres, [de] nous connaître bien mieux ». S'ensuivent les statuts de son organisation où il est indiqué notamment à la rubrique « objet » que :

« Entre les camarades syndiqués de la Voiture, il est formé une société amicale ayant pour but de créer un milieu de militants qui envisageront les moyens d'attirer le plus de camarades vers l'idée syndicale et de parfaire leur éducation par des causeries et libres propos. A ces causeries viendront s'adjoindre des fêtes simples (concerts et bals par le groupe) pour l'hiver, et des sorties champêtres pour l'été ; *un peu de sport rationnel, mais d'aucune façon exagérée* [souligné par nous]. Notre but est d'amener à nous les jeunes gens qui s'éloignent pour chercher

79 *La Vie ouvrière* n°48, 20 novembre 1911, p. 329.

80 *Ibid*, p. 332.

ailleurs l'entrain et la gaieté [...] »⁸¹

Le sport apparaît en quelque sorte à ce dernier comme une médecine qui, à petite dose, peut permettre d'enrayer le détournement de la jeunesse par d'autres organisations concurrentes, mais s'avère empoisonné en trop grande quantité. Son homologue de la Jeunesse des Ferblantiers, un certain Fournier, a écrit pour sa part au journal syndical que dans sa propre section, ils « feron[t] aux sports une place plutôt restreinte » car « les sports, poussés à l'exagération, abrutissent plutôt les individus ; ils ne font, par ce moyen, que changer le genre de leur bestialité ». Lacaze, responsable de la Jeunesse d'Asnières, explique que dans son secteur : « nous ne faisons pas de sports. Nous essayons de mettre sur pieds un groupe artistique », opposant ainsi significativement les deux types. Tout au contraire, Henri Ollivier, secrétaire de la Jeunesse de Nantes est fier de déclarer que : « nous avons des réunions sportives, nous faisons de la culture physique, des agrès, de la boxe, etc. ; cela contribue beaucoup à notre progrès » - formule cependant énigmatique, faute de précision : on peut ainsi se demander s'il parle du recrutement ou du développement des membres mêmes de la section. Quoiqu'il en soit, les activités sportives ont dans cette section une place beaucoup plus importante que l'école syndicale, dont les réunions n'ont lieu qu'une fois par quinzaine, contre deux par semaine pour les activités physiques et sportives. Il décrit ainsi ces activités par le menu, et conclut par ce qui s'apparente autant à un aveu qu'à un conseil, prodigué sur un ton de confiance presque honteux :

« Nous faisons de la culture physique, de la barre fixe, des anneaux, de la lutte, des poids, de la boxe anglaise. Mais nous ne faisons de sport que pour nous développer nous-mêmes [...]. Les ressources nous manquent pour acheter d'autres appareils. *Je dois te dire que le sport nous attire beaucoup de jeunes gens* »⁸².

b) Une appropriation du sport par le mouvement ouvrier qui passe d'abord par les partis

La situation dans l'Hexagone apparaît ainsi bien éloignée du cas britannique, où le sport travailliste s'est développé précocement dans le giron du mouvement des *Trade Unions* - au recrutement cependant relativement élitiste, réservé qu'il est aux ouvriers qualifiés appartenant aux secteurs proches des métiers artisanaux, dont la formation est étroitement contrôlée et auxquels sont exigées des cotisations élevées en contrepartie d'une protection sociale (Tartakowsky 1994 : 29-30) -, sous la forme d'une pratique « entre soi » au sein d'organisations spécifiques propres, telles que le *Clarion Cyclist Club*, et contribuant ce faisant à entretenir la conscience de classe (Holt, 1990).

81 *Ibid*, p.334.

82 *Ibid*, p.343 [souligné par nous].

Contrairement à ce qui se passe dans les pays voisins, ce n'est pas par le canal syndical, mais par celui des partis politiques que viendra la première institutionnalisation du sport ouvrier en France. En 1907, des militants de la Fédération de la Seine de la SFIO décident de créer une société sportive en son sein, qu'ils baptisent Union sportive du Parti socialiste (USPS), ne laissant aucun doute quant aux liens reliant cette dernière à la formation politique. Les « avantages » présentés par ces derniers quant à la participation dans cette société ne se départissent par ailleurs pas vraiment d'un certain conformisme à l'égard des visées hygiénistes, moralistes, voire militaristes des classes dominantes puisque les objectifs clairement affichés de cette société consistent à :

« Développer la force musculaire et purifier les poumons de la jeunesse prolétarienne ; donner aux jeunes gens des distractions saines et agréables, ce qui serait un palliatif à l'alcoolisme et aux mauvaises fréquentations ; amener au Parti de jeunes camarades ; faire de la réclame [...] pour le Parti en organisant des fêtes sportives et en participant aux diverses épreuves athlétiques qui se disputent entre les diverses sociétés ; développer parmi les jeunes l'esprit d'association et d'organisation »⁸³.

L'impulsion est néanmoins donnée et, dès l'année suivante, huit clubs de la région parisienne⁸⁴ se fédèrent pour créer la Fédération Sportive Athlétique Socialiste (FSAS). Celle-ci édite en outre une revue, *Sport et Socialisme*, et ses responsables font le choix, à l'instar de leurs homologues des *Trade Unions* britanniques, de ne réserver l'adhésion qu'aux seuls membres de la SFIO et à leurs enfants. Une telle condition, qui ne sera cependant maintenue dès 1911 que pour les seuls dirigeants⁸⁵, restreint le vivier de recrutement des adhérents, mais marque bien la nécessité ressentie d'acquérir son autonomie vis-à-vis du sport « bourgeois » et cléricale et de ne pas dissocier pratique sportive et militantisme politique.

Reste que si l'essor du sport parmi les ouvriers doit beaucoup à l'amélioration des conditions de travail et notamment aux lois sociales qui en limitent sa durée (limitation de la journée de travail à 10 heures en 1903, imposition du repos hebdomadaire obligatoire en 1906), ce mouvement partage malgré tout l'héritage d'une « culture sportive » commune avec ses homologues bourgeois dont il ne se départira jamais totalement. Ailleurs en Europe, ce mouvement est à la fois plus ancien et plus ramifié et une réunion internationale est organisée le 10 mai 1913 à Gand en Belgique où est décidée la création de l'Internationale Sportive Ouvrière Socialiste (ISOS), réunissant la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Autriche. La FSAS y adhère et, après référendum auprès de ses adhérents, devient la Fédération Socialiste de Sports et de Gymnastique (FSSG) dont l'objet est de « développer par l'emploi rationnel de la gymnastique et des sports athlétiques les forces

83 *L'Humanité*, 23 novembre 1907

84 Outre l'USPS, les Clubs Athlétiques Socialistes (CAS) de Levallois, de Ménilmontant et de Puteaux- Courbevoie, la Sportive amicale de la gare, la Jeunesse sportive d'EpINETTE, la Prolétarienne de Romilly et l'International Sporting Club de la plaine Saint-Denis

85 A l'instar de la liberté de fonder une association en France qui n'est reconnue aux résidents de nationalité étrangère que par la loi du 9 octobre 1981 (Spire, 2005)

physiques et morales de la classe ouvrière ».

Malgré le ralliement rapide de plusieurs dizaines de clubs, ses effectifs restent très réduits à côté des autres fédérations : autour de 2 000 adhérents contre 200 000 pour l'USFSA et 150 000 pour FGSPF. En cause notamment : l'ostracisme dont elle fait l'objet de la part des autres fédérations, qui interdisent aux clubs affiliés de rencontrer les équipes ouvrières sous peine de radiation et entravent son accès aux installations, ainsi qu'une faible assise financière - le Parti socialiste ne lui accorde aucune subvention.

C) Le temps des scissions

Après la guerre, la FSSG devient la Fédération Sportive du Travail (FST) lors de son congrès du 28 juin 1919, tandis qu'en septembre 1920, Belges, Français et Anglais reconstituent une Union Internationale d'Éducation Physique et Sportive du Travail à Lucerne, d'où l'appellation courante d'« Internationale de Lucerne » en dépit du fait que son siège demeure situé à Bruxelles. A l'issue du Congrès de Tours de décembre 1920, qui entérine la division de la SFIO et la naissance du Parti Communiste Français, les « réformistes » prennent dans un premier temps la direction de la FST tout comme ils conservent le contrôle de l'Internationale de Lucerne. Mais, en juillet 1921, à l'occasion du troisième Congrès de l'Internationale communiste à Moscou est créée l'Internationale Rouge des Sports (IRS) dans l'objectif clair de concurrencer celle de Lucerne. Ses statuts précisent que son objectif est d'« unir toutes les organisations ouvrières et paysannes de sport et de gymnastique » mais précise bien que « le sport et la gymnastique ne sont pas le but poursuivi, mais seulement un moyen de lutte des classes prolétarienne » pour « renverser l'ordre capitaliste »⁸⁶.

Se donne ainsi à voir une autre contradiction du mouvement ouvrier dans son ensemble : ardents défenseurs du pacifisme international, ses dirigeants attisent dans le même temps la lutte des classes, pour laquelle il s'agit aussi de se préparer physiquement. Ce à quoi doit servir le sport ouvrier : le 27 novembre 1926 sur proposition de son président, Podwoiski, l'IRS fait ainsi passer une motion secrète pour réorganiser les fédérations sportives rouges en vue de préparer la révolution armée avec les associations d'anciens combattants. Une autre contradiction concerne la place des femmes : globalement cantonnées à l'exercice physique par les premiers promoteurs du sport, elles sont accueillies en principe sans restriction dès la création des premiers clubs ouvriers. Mais dans la pratique, elles viennent peu : elles représentent environ 6% des adhérents et des sections en 1922 de la FST, soit autant que dans les autres fédérations, et sont très peu présentes dans les postes de responsabilité. La question de l'égalité entre les sexes semble ainsi sinon oubliée,

86 *Sport Ouvrier*, 10 décembre 1923

mais repoussée à la mise en place d'une société socialiste⁸⁷.

A l'occasion du Congrès de Montreuil de la FST, le 22 juillet 1923, les militants d'obédience communiste y prennent le contrôle en mettant par trois fois en minorité les dirigeants en place, et font notamment voter le retrait de l'Internationale de Lucerne pour celle de Moscou. Les socialistes refusent cependant de laisser les rênes de la fédération et entendent continuer la « vraie » FST. Deux organisations au même nom vont dès lors évoluer en parallèle, s'abstenant de porter le litige devant la justice d'un État « bourgeois » qui préfère justement ne pas s'en mêler. Chacune publie ainsi son propre journal, *Le Sport ouvrier* pour la FST « rouge », *Sport et Loisirs* pour son homonyme réformiste, mais l'essentiel des clubs et des adhérents rallient la première, qui compte 8 000 membres en 1927 et 85 des 90 clubs du département de la Seine, dont les plus importants sont désormais patronnés par municipalités communistes. Pour autant, le trésorier fédéral de la FST reconnaît que « les trois quarts des jeunes ouvriers sont encore dans les fédérations bourgeoises, toutes imprégnées du régime de conservation sociale et de préparation militaire »⁸⁸. Pour les dirigeants de la FST « rouge », les principaux ennemis semblent être non pas du côté du patronat, du clergé ou du patronat, mais de leurs homologues de la FST réformiste, qui finissent cependant par renoncer au nom de FST en le troquant avec celui d'Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail (USSGT) : plutôt que d'ignorer cette dernière, les premiers choisissent l'attaque systématique. Cette division se retrouve sur le plan international puisque Lucerne finit par interdire à ses membres de rencontrer ceux de l'IRS, les accusant d'utiliser ces compétitions à des fins politiques en prétextant « rechercher l'unité », tandis que les communistes reprochent au contraire aux socialistes, en usant du slogan d'apolitisme, d'endoctriner les athlètes dans le sens de la collaboration de classe et du nationalisme.

De même, l'URSS reste au ban du mouvement sportif international, refusant de participer aux Jeux Olympiques qu'elles considèrent comme « un moyen de détourner les travailleurs de la lutte des classes et de leur donner un entraînement pour de nouvelles guerres impérialistes » (Strauss 1994 : 199). L'IRS organise ainsi un circuit de rencontres internationales parallèle : bilatérales comme ce match de football durant l'été 1929 à Moscou où l'URSS défait largement une équipe de France ouvrière dans laquelle évolue un certain Charles Michels, jeune cordonnier parisien⁸⁹, ou multilatérales, avec l'organisation de diverses olympiades ouvrières entre 1925 et 1937, dont les fameuses « Spartakiades » qui sont organisés pour la première fois en 1928 à Moscou auxquelles peu d'athlètes étrangers participent, mais qui permettent néanmoins de conforter l'idée,

87 Marianne Amar, « La sportive rouge » (1923-1939) (Pour une histoire des femmes au sein du sport ouvrier français) », in (Arnaud, 1994, p. 167-192)

88 André Teychenné, « Le sport prolétarien », *Sport Ouvrier* n°2, 25 août 1923, p.1

89 Les sportifs soviétiques sont cependant empêchés de venir en France durant cette période, faute de se voir accordés les visas, du fait notamment de l'« anticommunisme d'État » qui animerait alors notamment les ministres de l'Intérieur Albert Sarraut puis André Tardieu

en dépit d'un faible niveau de la compétition, d'une supériorité des sportifs soviétiques. La faible présence de sportifs étrangers s'expliquent par les entraves administratives, les demandes de visas étant fréquemment rejetées par les autorités des états récepteurs - avec la complicité semble-t-il de celles de leurs pays d'appartenance -, ce à quoi s'ajoute la quasi-impossibilité d'obtenir des subventions publiques pour financer ces voyages alors particulièrement coûteux.

A partir de 1929, deux tendances s'affrontent au sein de la FST, l'une souhaitant inscrire la fédération dans l'orbite de la SFIC en la cantonnant à la pratique d'un sport prolétarien « régénérant » et tenu à l'écart des grandes compétitions-spectacles, l'autre souhaitant au contraire renforcer son autonomie et contribuer à la diffusion du sport auprès des masses laborieuses. Cette « opposition sportive » est finalement battue lors du Congrès de mai 1930 de la FST et celle-ci se range derrière la ligne fixée par IRS : refus de toute collaboration avec les clubs bourgeois, création de clubs d'industrie, développement de la propagande pour sport soviétique et renforcement des liens avec les Jeunesses Communistes. La FST traverse alors un moment difficile : la police interdit systématiquement les manifestations qu'elle organise sur la voie publique pour « ne pas tolérer ni faciliter sa propagande » communiste.

En juillet 1931, les autorités refusent d'accorder des laissez-passer à la délégation de la FST pour les Spartakiades de Berlin, 75 militants s'y rendent malgré tout, mais la manifestation est interdite par les autorités de la capitale allemande. Un meeting de protestation est finalement organisé dans la salle de la Bellevilloise le 22 juillet où les délégués de la FST rendent compte de leur périple. En mai 1930, des difficultés financières découlant notamment de l'arrêt des subventions venant du parti communiste et de l'*Humanité* obligent les dirigeants de la FST à suspendre la parution de leur journal jusqu'en 1933. Toutefois l'opposition interne ne faiblit pas, contrôlant notamment l'Union Sportive du 12^e arrondissement parisien, qui remporte presque toutes les compétitions auxquelles elle participe. En mai 1932, le secrétaire général de la FST, René Rousseau, démissionne, accusant les responsables de la SFIC et de la JC d'être responsables de la désaffection des adhérents par leur « politique stérile », subordonnant le sport ouvrier aux doctrines révolutionnaires. L'intérim est alors repris par un jeune militant de Saint-Denis, Auguste Delaune. En juillet 1932, Lyon accueille les Spartakiades, qui mêlent compétitions en journée (en athlétisme, cyclisme et football) et activités artistiques, sportives (exhibitions de lutte, boxe et gymnastique) et politiques en soirée.

D) Une réunification de circonstance

Après les événements du 6 février 1934 qui ont alimenté la crainte d'un coup d'État fasciste,

FST et USSGT entament un rapprochement précédant la signature du pacte d'unité d'action entre les partis communiste et socialiste pour endiguer la montée du fascisme, et en juillet, la FST propose l'unification. Celle-ci devient effective au congrès de la Grange aux Belles, le 24 décembre de la même année, donnant naissance à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) qui compte alors 15 000 adhérents. La justification première de la fusion clairement mise en avant est la menace fasciste et guerrière, la Charte constitutive de la FSGT adoptée quasi-simultanément par les congrès nationaux préparatoires de la FST et de l'USSGT organisés respectivement les 10 et 11 novembre 1934 précise en effet sans ambages dès son préambule que :

« Devant les menaces fascistes et les dangers de la guerre, les organisations sportives des travailleurs ne sauraient prolonger plus longtemps leur division, car elles ne méconnaissent pas les enseignements qui se dégagent des durs combats que la classe ouvrière des autres pays a dû engager contre des adversaires dont la victoire n'a été possible qu'en raison de la division ouvrière » (Archives de la FSGT, non cotées, citées par Sabatier (2013))

Même si Auguste Delaune prend la tête de la fédération réunifiée et que celle-ci reprend à son compte la publication de la FST, *Sport*, il ne faudrait pas voir pour autant l'opération comme une absorption de l'USSGT par la fédération communiste. Une telle lecture est notamment falsifiée par l'inflexion majeure de la ligne de la nouvelle organisation. La défense d'un sport ouvrier au service de la lutte des classes laisse en effet la place à un nouveau mot d'ordre : la démocratisation du sport (Sabatier, 2013, p. 46 et suiv.) et la promotion d'un « sport populaire » - le glissement sémantique est important à noter -, c'est-à-dire l'action destinée à en ouvrir l'accès pour le plus grand nombre. Elle s'inscrit ainsi dans la dynamique du « Rassemblement Populaire » et entame un rapprochement avec diverses organisations réformistes, comme l'Union Française des Œuvres Laïques et d'Education Physique (UFOLEP), fédération multisports liée à la Ligue de l'Enseignement, et surtout le gouvernement du Front Populaire, en participant aux travaux du Conseil Supérieur du Sport mis en place par Léo Lagrange.

Ce tournant politique que l'on pourrait qualifier d'ouverture favorise un essor sans précédent des effectifs de la FSGT, qui rassemblera près de 120 000 licenciés et 1 700 clubs en 1938. Dans le même temps, l'IRS, mise en difficulté par l'arrivée d'Hitler au pouvoir, qui anéantit dès 1933 le fort mouvement sportif travailliste en Allemagne, entreprend un rapprochement avec l'Internationale de Lucerne qui aboutit après plusieurs mois de négociations par l'adoption d'un texte commun pour boycott des Jeux olympiques de Berlin et Garmisch-Partenkirchen. Une conférence internationale pour la défense de l'idée olympique est organisée à Paris les 6 et 7 juin 1936, mais toutes les autres organisations sportives, comme les pouvoirs publics, rejettent le boycott au nom de l'apolitisme. A l'Assemblée nationale, Communistes et Socialistes demandent en vain la suppression des subventions allouées à la préparation des équipes de France aux Jeux de Berlin, tandis que la FSGT lance le mot d'ordre : « Pas un sou, pas un homme pour les JO de Berlin ! ». Tout en continuant

d'alerter sur la situation dans le Reich par voie de tracts, pétitions et manifestations, ses militants participent à la préparation d'une « Olympiade Populaire » à Barcelone prévue du 19 au 26 juillet 1936, décidée aussitôt après la victoire du Front populaire espagnol le 18 février précédent. Près de 6 000 athlètes de 22 pays, pour l'essentiel issus des mouvements sportifs travaillistes, se rendent dans la capitale catalane. Mais la veille de l'ouverture, des combats y éclatent suite au coup d'État du général Franco. La manifestation sera annulée officiellement le 23 juillet, et, en dépit de l'ordre de rapatriement du gouvernement Blum, plusieurs sportifs rejoignent les rangs des combattants républicains. Pour sa part, si la FSGT conserve une posture militante, dénonçant notamment l'exploitation des sportifs professionnels, elle atténue toutefois ses critiques afin de ne pas se couper de la base populaire. En témoigne par exemple son revirement à l'égard du Tour de France, qu'elle qualifie jusqu'en 1937 de « Tour de (sou)France » avant d'arrêter subitement de dénoncer ses organisateurs, en invoquant le fait que les conditions de course se seraient sensiblement améliorées, mais sans qu'aucun indice tangible ne vienne cependant corroborer cette assertion.

Une fois effectué ce bref rappel historique, nous pouvons maintenant nous pencher de plus près sur l'évolution des positions des responsables de la FST afin de mettre en évidence un certain nombre des contradictions qui les traversent que l'on retrouvera par la suite dans les différentes entreprises de politisation du sport de gauche, simplement travaillées par des contextes et configurations organisationnelles distinctes.

II - Un sport ouvrier travaillé par ses contradictions

A) Une FST subordonnée mais disposant d'une certaine marge de jeu

La propagande⁹⁰ joue un rôle essentiel dans le militantisme communiste, et au sein de celle-ci les publications, et notamment la presse partisane, occupent une place centrale. Celle-ci tient sans doute en large partie à une valorisation particulière mais non dénuée d'ambiguïté de la production intellectuelle (Matonti 2005). Chaque groupement ou presque dans l'orbite du Parti s'enorgueillit ainsi de posséder son propre organe de presse, parfois décliné au pluriel, destiné autant sinon plus à un lectorat extérieur composé de potentielles recrues mais aussi d'adversaires qu'à ses adhérents⁹¹.

90 Terme indigène encore largement utilisé aujourd'hui par les militants communistes, évidemment déchargé de ses connotations négatives-, ce qui illustre la rémanence du caractère contre-culturel du PCF et de ses organisations satellites

91 Il est essentiel, lorsque l'on analyse le contenu d'une source écrite destinée à être publicisée, de s'interroger sur le « pacte de lecture » qui relie son ou ses émetteurs et ses destinataires. La nature, souvent plurielle, de ces derniers tels qu'anticipés par les rédacteurs, en constitue un des éléments primordiaux -dans tous les sens du terme-, et permet de distinguer plusieurs niveaux de lecture des mêmes textes, en évitant de présupposer, comme Pierre Bourdieu y invite dans sa théorie du champ littéraire (Bourdieu, 1992), une « stratégie » de l'énonciateur par laquelle il lutterait consciemment dans chacun de ses actes pour un profit dans le champ symbolique où il évolue (ici l'espace

La FST ne déroge pas à la règle et a ainsi entretenu ses propres journaux en dépit du poids financier qu'ils pouvaient représenter. Le premier numéro du *Sport ouvrier*, sous-titré « organe bimensuel de la Fédération sportive du travail (Section française de l'Internationale Rouge Sportive) », est ainsi sorti des presses le 10 août 1923, suivant une périodicité beaucoup plus irrégulière qu'annoncée. Initialement située au 142 rue Montmartre, dans le 2^e arrondissement de Paris - qui est également le siège de la FST -, sa rédaction déménage à partir du numéro du 1^{er} septembre 1924, au 17, rue Sambre-et-Meuse, toujours dans la capitale, et enfin à partir du 20 décembre 1925 au 8, avenue Mathurin-Moreau (XIX^e arrondissement). Si, on reconnaît avec Choukri Hmed, que la dimension spatiale joue un rôle essentiel, tant d'un point de vue physique que symbolique, dans l'action collective (Hmed 2009), alors il est tout sauf anodin que ces adresses successives correspondent respectivement au siège de *L'Humanité* - alors, et jusqu'en 1994, organe central du PCF - ; à l'ancien siège (1876-1914) de la coopérative ouvrière *L'Égalitaire*, où s'est aussi installée à sa création la FSAS en 1908 et devenu depuis une salle de réunion pour les militants syndicalistes, notamment de la CGT ; et enfin à un immeuble du PCF où a été édifié son siège actuel conçu par Oscar Niemeyer et inauguré en 1971. Ces déménagements illustrent ainsi l'intention contrariée de prendre une certaine indépendance, au moins affichée, vis-à-vis de la SFIC, sans que les moyens matériels de la fédération ne le permettent concrètement.

L'autonomie est pourtant farouchement revendiquée par la FST, qui ne cesse à longueur de numéros du *Sport Ouvrier*, d'opposer une dénégation aux accusations de ses adversaires - et en particulier ceux de l'USSGT- selon lesquelles elle serait une simple excroissance de la jeune SFIC. On y retrouve au passage une thématique qui traverse plus largement le monde ouvrier au début de ces années 1920, et à plusieurs niveaux. Ce sont d'abord les syndicats révolutionnaires qui affirment leur autonomie par rapport aux partis communistes, que ce soit en France la CGTU vis-à-vis de la SFIC, ou au niveau international l'Internationale des Syndicats Révolutionnaires (ISR) vis-à-vis de l'Internationale Communiste (IC)⁹², s'efforçant de tenir sur la ligne de crête de la « collaboration sans subordination », mais aussi les organisations nationales par rapport à leurs internationales respectives, où il s'agit là d'affirmer la nécessaire coopération entre composantes nationales tout en déniaient le dirigisme centralisé par Moscou, résumé par l'étiquetage de « moscoutaire ». De même donc, les dirigeants de la FST ne vont avoir de cesse de dénier leur subordination à, sans pour autant faire secret de leur appartenance individuelle au parti - notamment lorsqu'il s'agira de soutenir explicitement certains d'entre eux aux élections législatives de 1924 -, mais face aux accusations de leurs adversaires - destinées, on le devine, en premier lieu à dissuader les sportifs ouvriers non

des sports) - voir Isabelle Charpentier, « “Quelque part entre la littérature, la sociologie et l'histoire...” », *ConTEXTES*, 2006/1, note 5

92 Voir par exemple le discours de Gaston Monmousseau à la tribune du Congrès de Bourges de la CGTU en novembre 1923 (*De Saint-Etienne à Bourges*, éditions de la CGTU et des syndicats de la Seine, p.23-47)

communistes de se tourner vers la fédération révolutionnaire-, ils vont mettre en avant l'indépendance formelle de leur organisation. A titre d'exemple, voici comment le secrétaire général de la FST répond à ses détracteurs dans un des premiers numéros du journal, adjoignant à son article la reproduction des statuts de la fédération :

« Nos dissidents n'ont vraiment pas de chance !... Pour combattre l'adhésion à l'IRS, ils n'avaient reculé devant aucun moyen. Après avoir évoqué - et en quels termes- les horreurs du militarisme rouge, nous les avons vu brandir le spectre de la subordination. Cette découverte ne fait pas honneur à l'imagination de ces Messieurs, mais le coup de l'armée rouge ayant lamentablement échoué, il fallait trouver autre chose. Et nous vîmes les émissaires visiter les clubs. « Les partisans de l'IRS clamaient-ils sur tous les tons, sont les hommes du Parti Communiste. SI vous adhérez à Moscou, obligation vous sera faite d'entre dans ce parti. Au reste, les statuts de l'Internationale Rouge des Sports sont formels : « Pour adhérer à l'IRS, il faut être communiste »⁹³

Et pourtant, la proximité de fait de la FST par rapport aux principales organisations partisane et syndicale mouvement ouvrier se manifeste clairement dans la tenue de meetings communs annoncés dans *Sport ouvrier*, comme ce Congrès de propagande du 28 février 1926 à Bordeaux, organisé conjointement avec le PC, les JC et la CGTU⁹⁴, mais aussi dans les motions de congrès - acte officiel s'il en est- de la SFIC et de la CGTU. Celles-ci marquent une victoire symbolique pour la FST dont le rôle dans le mouvement ouvrier est de ce fait reconnu, et le front sportif posé comme un enjeu de première importance. Plus encore, dans la continuité logique de cette reconnaissance, les membres des deux organisations partisane et syndicale sont incités par leurs dirigeants à militer à la FST, et les représentants ouvriers de tous les échelons à siéger dans les échelons équivalents de la fédération, la réciproque - c'est-à-dire que les représentants de la FST soient invités à siéger dans les instances syndicales ou partisans, est en revanche clairement rejetée par ces dernières. En témoigne ainsi sans ambages. En témoignent donc le texte des motions adoptées respectivement par le Conseil National du PCF et le Congrès de la CGTU en octobre et novembre 1923.

93 René Reynaud, « Subordination », *Sport ouvrier*, n°3, 10 septembre 1923, p.1

94 *Sport ouvrier*, n°46, 25 février 1926

Encadré n°1 : Motion présentée par les Fédérations de la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure et la Fédération des Jeunesses Communistes et adoptée à l'unanimité par la Conseil National de la SFIC d'octobre 1923

« Le Conseil National appelé pour la première fois à se prononcer sur la question du sport ouvrier ;

Considérant que de plus en plus la jeunesse prolétarienne se trouve attirée par les sports, qu'il est absolument indispensable de dresser en face des organisations patronales une forte Fédération sportive ouvrière devant être une armée puissante au service du prolétariat ;

Considérant les résultats du Congrès de Montreuil, Congrès où fut votée l'adhésion de la FST à l'Internationale Rouge Sportive ;

Décide : Chaque fédération a pour devoir de constituer, ainsi que certains d'entre elles l'ont déjà fait, une commission sportive chargée de se mettre en rapport avec la FST ;

Invite toutes les sections à seconder les efforts des clubs prolétariens déjà existants, à soutenir étroitement l'action de nos camarades, à participer à leurs différentes manifestations, à créer des sociétés sportives ouvrières rattachées à la FST dans les régions qui en sont dépourvues ;

Le Conseil National adresse à nos camarades de l'Internationale Rouge Sportive son salut fraternel »⁹⁵

Encadré n°2 : Motion adoptée par la CGTU lors de son congrès exceptionnel de Bourges (12 au 17 novembre 1923)

« Le Congrès

Considérant que le mouvement sportif est une force qui ne doit pas être négligée ;

Que pour lutter contre le patronat sur tous les terrains, il est indispensable de dresser le mouvement sportif ouvrier contre le mouvement sportif bourgeois et clérical ;

Que par son recrutement, par son action, sa direction, la Fédération Sportive du Travail est une organisation strictement révolutionnaire ;

Qu'elle peut être, par son grand développement d'un vif appui pour le recrutement syndical des Jeunes ;

Que, par son programme d'éducation physique et morale, elle prépare pour la Révolution « des esprits sains dans des corps sains » ;

Le Congrès :

Place la Fédération Sportive du Travail (Section française de l'Internationale Rouge des Sports) sous son égide ;

Décide ;

Que les organisations syndicales apporteront leur appui moral et matériel à cette fédération ;

Qu'un vaste effort de propagande sera fait en sa faveur, notamment pour la création de clubs sportifs ouvriers dans les localités où il n'en existe pas et pour le renforcement de ceux existant.

Pour veiller à ce que la FST garde toujours son caractère prolétarien ; pour suivre et aider les efforts faits dans ce sens, les différents échelons de la CGTU enverront des correspondants aux échelons correspondants de la FST ;

Commission Exécutive (CGTU) au Conseil Fédéral (FST) ;

Unions régionales aux Comités régionaux ;

95 Sport ouvrier, n°6, 21 octobre 1923, p.1

Unions locales aux clubs locaux ;
Syndicats aux Clubs corporatifs ;
Etant bien entendu que cette représentation n'est aucunement compensée par une représentation de la FST à la CGTU⁹⁶ »

Les deux dernières phrases de la motion expriment clairement à nouveau, l'idée que le sport représente peut-être au fond avant tout un adjuvant puissant à la syndicalisation, notamment auprès des travailleurs les plus jeunes⁹⁷, mais aussi la non-réciprocité en matière d'investissement des instances de direction. Autre point intéressant à souligner : si cet appel à un investissement des instances de la FST par les représentants syndicaux peut être lu au premier abord comme une volonté de contrôle sur la fédération, son officialisation et sa répétition soulignent en fait surtout que celui-ci ne va pas de soi, tout comme l'adhésion à la FST pour les adhérents de la CGTU pratiquants de sport - problématique qui, on le verra, se retrouvera jusqu'à la période actuelle.

Enfin, la situation dominée de la FST se retrouve aussi dans les récriminations récurrentes de ses dirigeants vis-à-vis de la presse communiste, *L'Humanité* en tête, à laquelle ils reprochent de ne pas assez rendre compte des activités de la fédération et de ne pas assez participer à la propagande de ces dernières, comme la fête fédérale, point d'orgue des activités annuelles de la FST, et même de rendre davantage compte de celles organisées par le mouvement sportif bourgeois, alors même que nombre des « challenges » organisés par la FST sont patronnés par le quotidien de la SFIC et portent ainsi son nom. La situation apparaît cependant particulièrement problématique aux dirigeants de la fédération ouvrière au point qu'ils décident de lui consacrer un point particulier lors de leur congrès national de 1924⁹⁸. De telles récriminations peuvent apparaître paradoxales à une période où la « bolchévisation » de la SFIC est à son apogée et se traduit notamment par une (re)prise en main du parti sur ses organisations satellites sous la pression de l'Internationale Communiste, et qui se traduit notamment par d'importants transferts financiers comme le montre Romain Ducoulombier à propos de la CGTU et de l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC) (Ducoulombier 2010 : 330 et suiv.). Une manne qui semble cependant éviter la FST comme on va le voir, ce qui indique plus encore que les plaintes de ses dirigeants la position marginale du point de vue stratégique aux yeux des dirigeants du parti de la FST durant cette

96 A noter que la dernière phrase dans le texte de la motion adoptée a significativement remplacé dans le projet initial de motion porté par les représentants de la FST au Congrès (présenté dans le n°7 du *Sport ouvrier* daté du 3 novembre 1923 la mention : « *Étant bien entendu que cette représentation ne signifie aucunement une subordination de la FST à la CGTU* » ! [souligné par nous].

97 Notons cependant que la réciprocité est peut-être surtout concrète en matière de recrutement, plus sans doute encore en matière syndicale que partisane, comme en témoigne l'étonnement exprimé par certains dirigeants de la FST dans les colonnes de leur organe de voir que certains adhérents de la fédération ne sont pas syndiqués. Voir par exemple André Robert, « Adhérons aux syndicats », *Le Sport ouvrier*, n°6, 21 octobre 1923.

⁹⁸ *Sport ouvrier*, n°24, 1er septembre 1924

période.

Loin cependant d'accepter cet état de fait, et la minoration de leur fédération, les dirigeants de la FST vont cependant s'efforcer de mettre en avant le rôle essentiel que celle-ci peut jouer dans l'action révolutionnaire, en tout premier lieu en favorisant le recrutement, au niveau local notamment, ce qui d'ailleurs correspond à la nouvelle structuration adoptée par le Parti Communiste dans laquelle le nouvel échelon qu'est la cellule, subdivision de la section municipale qui réunit les militants d'un quartier donné, est investi d'un rôle stratégique éminent :

« Au lendemain du Congrès national du Parti Communiste, tenu à Lyon, nous écrivions dans ces mêmes colonnes tout l'espoir et toute la confiance en l'avenir que faisaient naître en bien des cœurs de sportifs, les décisions prises par ce Congrès sur la question sportive. Une ère nouvelle s'ouvrait à la FST. Un vaste horizon s'ouvrait pour elle sur une perspective immense de recrutement. Chaque militant, chaque groupe, chaque section, chaque fédération devaient, dans leur rayon propre, faire la propagande pour la jeunesse ouvrière égarée pour la plupart dans les clubs bourgeois et les amener à la FST. Il était naturel que sous une telle impulsion, avec un tel appui, la FST devait bientôt être une force capable, par sa vigueur et son idéal, de rivaliser et de combattre avec succès les groupements sportifs bourgeois. Des mois ont passé depuis cette époque, et si nous faisons le bilan des nouvelles recrues, nous constaterions que l'augmentation des effectifs n'est pas en rapport avec l'espoir que nous avait fait naître le Congrès. Nous ne voulons pas en incriminer le Parti Communiste et ses militants, nous savons trop combien la tâche est ingrate et les efforts stériles. D'autre part, la réorganisation du Parti sur la base des cellules lui a accaparé ses militants et son temps. Mais c'est cette nouvelle superstructure du Parti qui, plus facilement que l'ancienne, lui permettra de toucher plus facilement la jeunesse. **Les militants des cellules doivent se convaincre qu'il ne servirait à rien d'essayer d'éduquer la jeunesse dans les usines, les ateliers, les magasins ou les bureaux, si le dimanche cette même jeunesse va jouer, se distraire, dans un milieu qui est contraire à ses intérêts.** Aujourd'hui, toute la jeunesse fait du sport, elle ne pense qu'à lui et se désintéresse de ses intérêts. **Par le sport, il est facile de l'attirer, de l'intéresser, et de l'éduquer ensuite ».**⁹⁹

On voit qu'est aussi réfuté le fait que le sport détournerait intrinsèquement de la lutte politique, croyance que doivent partager nombre de militants communistes ; le stigmatisme est au contraire retourné en affirmant qu'il peut au contraire, au sein de la FST, constituer un hameçon indispensable vis-à-vis des ouailles ouvrières.

Quoiqu'il en soit, si la contradiction entre des forces centripètes - pour l'efficacité - et centrifuges - pour la démocratie -, qui traverse avec vigueur le mouvement ouvrier, et particulièrement sa frange communiste, on la retrouve également au sein même de la FST par rapport à ses composantes locales.

⁹⁹ Albéric Bergerac, « Sport et cellules », *Sport ouvrier*, n°32, 22 février 1925 [souligné par nous].

B) Une tension entre centralisme et autonomie locale

La question de l'autonomie se joue également sur un autre plan, interne à la FST cette fois, celui entre le centre de la fédération et ses composantes régionales, ainsi que ses adhérents de « base ». De fait, la région parisienne apparaît surreprésentée parmi les clubs adhérents comme au sein des instances dirigeantes et, de son propre aveu, la FST peine à recruter, mais aussi à faire vivre son activité dans les autres régions du pays. Si la concurrence avec les autres fédérations - notamment son homonyme réformiste- semble interdire aux dirigeants de la FST de faire part trop ouvertement de leurs difficultés en matière de mobilisation de leur base - réelle comme potentielle-, celles-ci se font jour régulièrement au détour des colonnes de son organe officiel, qu'il s'agisse des manchettes et encadrés publiés au-dessus de la Une ou pour combler une colonne entre deux articles, invitant fermement chaque adhérent et chaque club à s'impliquer dans diffusion du *Sport Ouvrier* par la vente au numéro et celle d'abonnements, avec parfois la présentation d'objectifs chiffrés pour cette campagne de diffusion permanente (« 15 000 abonnés dans les six mois »¹⁰⁰), ou encore à placer des tickets de tombola¹⁰¹. De manière plus originale, ceux-ci sont aussi invités à afficher *Le Sport Ouvrier* dans leurs salles de réunion pour faire la propagande de la FST, ou encore à traduire les communiqués de la FST à leurs collègues ouvriers italiens ou allemands pour les faire adhérer à la FST¹⁰². Cependant, la division du travail n'est pas aussi hiérarchique qu'ailleurs dans le mouvement ouvrier, et en l'occurrence, dès les premiers numéros, chaque adhérent est invité, pour dire le moins, à participer à la rédaction : « chaque adhérent à notre organisation doit y collaborer »¹⁰³ ; « Camarades, quand vous le voudrez, SPORT OUVRIER sera hebdomadaire » [en majuscules dans l'original]¹⁰⁴. Là encore, la récurrence d'injonctions de ce type dans les colonnes du journal permettent de supposer que cet investissement ne va pas de soi pour les adhérents qui apparaissent ainsi loin de la « remise de soi » (Pudal 1989 ; Pennetier et Pudal 1996) qui est pourtant censée caractériser les militants communistes dans cette période de forte intensité politique qu'est l'entre-deux-guerres - à moins que celle-ci ne vaille simplement pas pour le militantisme sportif, intériorisé comme secondaire.

Les difficultés de la direction centrale à mobiliser ne concernent pas seulement les adhérents de base, mais également les comités régionaux de la fédération, qui se voient reprochés de ne pas jouer

100 *Sport ouvrier*, n°30, 25 décembre 1924

101 Ainsi, de manière assez surprenante, le n°31 du 25 janvier 1925 affiche en une un encadré exhortant de manière martiale : « « CAMARADE. Tu dois placer dans ton entourage les billets de tombola de la FST. Tout le monde y gagnera : les Clubs, les CR, la FST et les heureux veinards auront à se partager de jolis lots parmi lesquels : salle à manger, bicyclettes (sic), garnitures de cheminée, montres, bijoux, chambre à coucher » [en majuscules dans l'original] au-dessus de textes et photographie très solennels commémorant l'anniversaire de la mort de Lénine...

102 *Sport ouvrier*, n°25, 1er octobre 1924

103 *Sport ouvrier*, n°3, 10 septembre 1923

104 *Sport ouvrier*, n°5, 10 octobre 1923

leur rôle de courroies de transmission, tant dans le sens descendant, du sommet vers la base, que dans le sens inverse. Le Conseil National exceptionnel de la FST qui se tient en novembre 1929 et donne lieu à un compte rendu détaillé dans un numéro spécial du *Sport ouvrier* s'avère particulièrement instructif en la matière. Au chapitre organisationnel, celui-ci rapporte ainsi que « la situation générale de la Fédération s'est considérablement renforcée, tant par l'influence que nous avons acquise, que par notre progression en tant qu'organisation, mais cela n'est nullement satisfaisant. De graves erreurs ont été commises, nos mots d'ordre ne furent pas toujours expliqués par nos clubs [...] » et note cependant plus loin une « amélioration sensible dans les relations de la direction fédérale avec les C.R. [comités régionaux] » qui suggère que celles-ci ont été jusqu'à présent pour le moins houleuse. C'est ce que confirme le rapport détaillé pour chaque comité régional : on y découvre ainsi que même le comité régional de la Seine, dont est pourtant issue la majorité des dirigeants nationaux, a manifesté une « hostilité marquée » contre la nouvelle orientation de la FST et a impliqué l'intervention de la direction fédérale à plusieurs reprises dans les réunions du CR et les assemblées des clubs. Des conflits du même type avec intervention du bureau fédéral sont également rapportés en Champagne, dans le Sud-Est, le Nord-Est - où le conflit opposait cette fois la direction régionale de Reims et la sous-direction des Ardennes l'accusant de « négligence » -, en Normandie, entre les aires de Rouen et du Havre - qui sera tranchée cette fois par une scission avec la création d'une région normande et une havraise -, ou en Algérie entre les zones d'Oran et d'Alger. Dans ce cas-là, la création d'une FST algérienne « indépendante » (*sic*) est envisagée, « suivant les décisions du dernier Congrès Mondial qui préconise la création de mouvements nationaux indépendants dans les colonies impérialistes, semi-colonies et pays orientaux », sorte d'exception qui confirme la règle. Dans cette région est aussi signalée la désaffiliation d'un certain nombre de clubs vis-à-vis de la FST, attribuée à un manque de cadres, ceux-ci s'avérant « surchargés de travail », ce qui laisse entendre que l'engagement à la FST est bien secondaire par rapport aux autres engagements militants. Enfin, d'autres scissions de comités régionaux sont également mentionnées, dans l'Ouest, avec la création d'un CR de Bretagne ayant pour centre Fougères, et dans le Centre, avec celle d'un CR du Nivernais, sans que les motifs exacts de telles créations soient précisés. Néanmoins, la mention dans le second cas d'une stagnation des effectifs rend l'hypothèse de conflits internes plus probable. S'agissant du nouveau CR de Tours, il est néanmoins fait état, sans plus de détails, d'une « crise de direction » encore non résolue.

Le rapport déplore également l'insuffisante création de nouveaux clubs ouvriers dans la plupart des régions, et salue *a contrario* la création d'une Fédération de boulistes dans région Lyonnaise et de Sociétés du Jeu de Paume dans Nord en soulignant que « cette orientation vers la création de sociétés de sports régionaux doit être largement encouragée », car elles représentent les « promesses d'un élargissement considérable des bases de notre organisation ». On voit là encore que le

développement de ces sports régionaux au sein de la fédération n'est aucunement considéré comme une finalité en soi, mais bien comme un moyen au service du recrutement d'individus comme de clubs dans la fédération.

La centralisation apparaît toutefois en fin de compte davantage comme une contrainte que comme étant recherchée en elle-même : le bureau national endosse ainsi le rôle d'arbitre des conflits locaux sans pour autant en faire un principe de son action, et ses membres semblent souhaiter au contraire une certaine prise d'autonomie de la province, qui serait aussi le signe du développement de l'organisation. Plusieurs indices du fait que cette centralisation apparaît non désirée : des appels récurrents à tous les clubs, en particulier hors de la région parisienne, à se faire représenter aux congrès fédéraux ; ou encore le soin mis à justifier la réorganisation de la trésorerie mise en œuvre au milieu de l'année 1926, avec la création de postes de trésorier permanent appointé et de trésorier adjoint au niveau fédéral, d'un trésorier au *Sport Ouvrier*, la suppression des finances aux commissions sportives¹⁰⁵, et la création d'une commission de caissiers et contrôleurs au niveau fédéral¹⁰⁶. Une telle décision semble ainsi prise à contrecœur dans sa présentation et découler davantage de nombreuses lacunes constatées et d'une trop faible circulation des informations dans la fédération qui, outre les difficultés financières de la fédération, pourrait attirer des ennuis judiciaires à cette dernière que ses adversaires seraient trop contents de pouvoir exploiter. Est enfin particulièrement explicite la conclusion de la partie du rapport déjà mentionné du Congrès national exceptionnel de novembre 1929 portant sur les comités régionaux : « la FST n'est pas encore une véritable organisation nationale solide. La différence entre la région parisienne et la province est trop importante. La liaison entre les CR est très faible ».

Cette dernière déploration peut évidemment se lire comme le souhait d'une plus importante communication directe entre les régions sans passer par le centre fédéral et vient en fait faire écho à une position exprimée au niveau de l'IRS. Le « rapport sur l'unité » (sous-entendue avec le mouvement sportif ouvrier réformiste de l'Internationale de Lucerne) présenté par un dénommé Gorkych lors du Comité exécutif de l'IRS qui se tient à Moscou entre le 17 et le 21 mai 1926 énonce ainsi comme tâches pour la FST d'entrer en relation avec les pays dans lesquels il n'existe aucune section de l'IRS, comme l'Espagne et le Portugal, de servir d'intermédiaire pour entrer en contact avec sections existantes (Uruguay et Argentine) et d'étendre le mouvement sportif ouvrier en Afrique du Nord¹⁰⁷. L'objectif prioritaire du mouvement sportif révolutionnaire sur le plan national comme international réside bel et bien dans le développement de ses effectifs, et à cette fin

105 La FST possédant une double-structure, à l'instar des confédérations syndicales nationales, l'une sur un plan géographique, avec la subdivision en différents CR couvrant l'ensemble du territoire, et l'autre sur un plan fonctionnel, avec des commissions sportives pour chacune des disciplines représentées parmi les clubs adhérents.

106 *Sport ouvrier*, n°50, 10 juillet 1926

107 *Ibid*

est subordonnée la tension entre décision centralisée et initiatives locales. Autrement dit, la première doit savoir s'effacer devant les secondes si elles s'avèrent plus efficaces pour attirer de nouveaux adhérents, individuels ou collectifs - création de clubs ou ralliement de groupements déjà existants mais appartenant à d'autres fédérations. Plus encore, cette attention accordée au niveau local semble s'inscrire dans une stratégie visant à contourner les dirigeants des fédérations adverses pour atteindre leurs adhérents ouvriers « de base », qui seront ainsi « naturellement » attirés vers les fédérations révolutionnaires de par leur appartenance de classe. Le même dirigeant de l'IST, Gorkych, écrit ainsi dans son rapport :

« Nous devons nous attacher beaucoup au travail sur le terrain local : seule la Tchécoslovaquie a fait des expériences là-dessus, des accords sont intervenus entre des clubs sur de petites questions : diminution du prix de location de salles municipales, etc. ce qui a permis de déclencher un mouvement d'unité, souvent contre les chefs »¹⁰⁸

Outre la stratégie ainsi clairement énoncée, et un nouvel exemple de rhétorique usant de la comparaison avec un pays étranger pour dénoncer un problème national (Frinault, Le Bart, 2009), cet extrait révèle également un certain nombre de contradictions quant au sens même de l'action de l'IRS : les « petites questions » sont-elles censées attirer des adhérents pour ensuite libérer le sport, ou pour les amener ensuite dans les organisations syndicales et partisans révolutionnaires ? La question n'est jamais réellement tranchée, et c'est précisément ce qui permettra l'évolution postérieure de la FSGT réunifiée.

Concernant les tensions entre national et local, celles-ci sont également mises en évidence par la comparaison entre deux sections spécifiques de la FST, chacune dotée d'une certaine autonomie et d'un organe de presse propre : la section d'Alsace-Lorraine aux effectifs de loin les plus étoffés en vertu de la vigueur du mouvement sportif ouvrier dans une Allemagne dont elle a été séparée depuis peu. Celle-ci va ainsi publier depuis Strasbourg puis Metz, son propre bimensuel également intitulé *Le Sport ouvrier*, chaque 1er et 15 du mois, avec une régularité que ne peut tenir le niveau national, et une pagination plus étoffée. Si les titres de rubrique sont rédigés en français, ce n'est en revanche pas le cas des textes eux-mêmes qui le sont en allemand - afin sans nul doute d'en assurer une diffusion plus large, mais cela pose néanmoins question dans un contexte où le nationalisme reste exacerbé, notamment entre les deux pays voisins désormais séparés par le Rhin. Autre signe distinctif : la place qu'y prennent les rubriques et sections extra-sportives, telles que le chant - la plus grosse section de la composante régionale, représentée par 27 délégués sur un total de 72 lors de l'Assemblée générale du comité alsacien-lorrain-, la musique, le théâtre ou la « Samaritaine » ; ce qui signifie aussi un souci, moins marqué alors en France qu'ailleurs, de ne pas séparer le sport du reste des activités culturelles. A l'opposé, le 1er mai 1924 paraît à Oran le 1er numéro du *Réveil*

*Ouvrier*¹⁰⁹, « Journal du syndicalisme et du sport ouvrier », comme le précise la manchette, qui mentionne également qu'il s'agit de l'organe officiel de l'Union Départementale des Syndicats Unitaires d'Oran - et non de la FST qui cherche alors à développer un comité dans la région, comme en témoigne la résolution votée au dernier congrès de l'UD ici reproduite selon laquelle cette dernière « compte sur tous les militants des syndicats pour que la Fédération sportive du Travail possède bientôt ses clubs en Oranie »¹¹⁰. Dans l'exposé de la raison d'être de la publication (intitulé « Notre journal »), à la une de cette première édition, est ainsi précisé qu'« une place sera réservée à une chronique des sports » au motif que :

« La bourgeoisie s'est emparée de la direction des sociétés sportives où elle accapare les jeunes ouvriers dans le but bien souvent de les détourner du chemin de leur syndicat, et, plus souvent encore, pour en retirer décorations et honneurs. *Le Réveil* encouragera les jeunes camarades à former des sociétés sportives exclusivement ouvrières où l'esprit bourgeois ne pourra pas exercer son action dissolvante sur le monde du travail »¹¹¹

En l'occurrence, c'est une page sur les quatre que comporte cette publication -en l'occurrence, la quatrième de couverture- qui sera effectivement consacrée au sport - nouvel indice de la place réellement subordonnée du sport en dépit des déclarations enflammées. On retrouve enfin dans cette page du *Réveil ouvrier* un condensé des thèmes mais aussi des tensions qui caractérisent l'action d'alors de la FST. Dans un long texte signé par l'ensemble de la rédaction (« Le Réveil ouvrier »), celle-ci précise de manière éloquente leur vision du sport, resituant celui-ci au rang des grandes découvertes de l'humanité qui auraient été dévoyées au service de la guerre, et qu'il s'agirait au contraire de remettre à celui de l'émancipation humaine et de la paix. Le texte dénonce également le mélange des genres qui brouille les finalités des sociétés sportives et masque leurs finalités conscriptives, ainsi que les intérêts commerciaux et militaires qui animent les dirigeants des sociétés sportives. Il conclut en appelant les ouvriers à se doter de leurs propres groupements en prenant exemple de ce qui se produit déjà en métropole.

Encadré n°3 : Profession de foi de l'Union départementale des syndicats unitaires d'Oran en faveur du sport ouvrier

« Il y a trois siècles que, chaque fois qu'une découverte bienfaisante se fait jour, les puissances d'argent la transforment en un instrument de meurtre ou de servitude.

Le pacifique bateau de Fulton est devenu le cuirassé d'escadre qui crache la mort à quarante kilomètres ; l'avion porte plus de bombes que de lettres.

109 Archivé à la Bibliothèque Nationale de France sous la cote : JO93726 - à noter qu'aucun autre numéro n'est présent dans le même microfilm, ce qui permet de s'interroger sur la pérennité du titre...

110 *Le Réveil ouvrier* n°1, 1er mai 1924, p.4

111 *Le Réveil ouvrier* n°1, 1er mai 1924, p.1

Grâce aux efforts de gouvernements d'assassins et de la presse, vendue aux fabricants de canons, les sports sont en train de subir la même transformation.

Amélioration du corps humain ?

Exercices sains et reposants ?

Education physique ? Non ! Education militaire !

Préparation en vue de faire, suivant la formule, « un esprit sain dans un corps sain » ? Non ! « Préparation militaire » c'est-à-dire vol à main armée, meurtre, assassinat, pillages...et 1700 .000 cadavres au bout. Voilà ce que l'on appelle aujourd'hui faire du sport. Car il ne faut pas se le dissimuler : si le gouvernement favorise tant les sports, c'est qu'en préparant des athlètes, il espère surtout préparer des soldats.

On mélange habilement la course à pieds et les tirs au Lebel, et, comme par hasard, un vieux chauvin, trop jeune en 70, trop vieux en 14, à la tête de chaque société sportive importante.

Cela permet, après les grands matches, au banquet, le petit discours patriotique où le cent mètres se mêle à la France, le swing au drapeau, le gardien de but au gardien du sol sacré de la Patrie...Cela non plus, nous ne le voulons pas.

Sportsmen tant qu'on voudra, préparateurs de tueries... non jamais.

Nous voulons enlever nos jeunes camarades à ces sociétés sportives où le membre bienfaiteur, mercanti de la veille, patron féroce du lendemain, se paie le luxe de serrer la main du sportsman ouvrier qu'il exploite par ailleurs.

Le sport est en train de devenir un instrument de meurtre, nous voulons en faire un instrument de paix.

A Paris déjà, la *Fédération Sportive du Travail*, a su grouper des équipes puissantes, homogènes, qui ne cèdent en rien aux meilleures équipes bourgeoises.

De nombreuses villes en France ont suivi l'exemple.

Alger à son tour s'ébranle, nous en ferons autant, et la *Réveil Ouvrier*, tout naturellement, sera l'organe de tous les sportsmen ouvriers. » ¹¹²

(signé : Le Réveil Ouvrier)

On peut ainsi légitimement s'étonner de voir que la composante algérienne du mouvement semble davantage préoccupée de l'instrumentalisation du sport à des fins guerrières que son homologue d'Alsace-Lorraine, pour laquelle la guerre peut sembler à tous égards plus proche. Se joue ainsi entre ces deux composantes une différence de cadrage (Contamin 2010), qui n'apparaît pas pour autant explicitement conflictuelle, quant au sens du militantisme sportif ouvrier et plus précisément quant au rôle que le sport doit jouer dans le mouvement social : fin en soi qui doit être libérée des entreprises d'instrumentalisation bourgeoises ou instrument au service de la lutte des classes ? En d'autres termes, s'agit-il de neutraliser le sport ou d'en retourner la potentialité combattive ? Ce qui pose en ce cas aussi la question de l'adversaire désigné comme prioritaire.

C) L'ennemi principal : le sport bourgeois ou le sport réformiste ?

L'aspect sans doute le plus frappant à la lecture des numéros successifs du *Sport ouvrier* est l'insistance portée sur l'organisation sportive ouvrière concurrente, qui fait l'objet d'une attention supérieure à celle du sport « bourgeois ». Le lancement même du *Sport ouvrier*, à peine plus de deux semaines seulement après le Congrès de Montreuil du 22 juillet 1923, apparaît ainsi comme une volonté directe de lutter sur le terrain des représentations contre les scissionnistes. Dans une adresse à « tous les clubs de la FST », René Reynaud, le nouveau secrétaire général de la fédération écrit ainsi sans ambages que « nous rompons avec Lucerne et son réformisme impuissant pour nous placer sur le terrain de la lutte révolutionnaire aux côtés des organisations prolétariennes » et surtout que « l'ancien Conseil fédéral élu en 1922 au Pré-Saint-Gervais n'a pas crû devoir se soumettre aux trois votes qui le mettaient en minorité¹¹³ [...] il entend conserver les rênes de notre organisation et continuer sa besogne néfaste », ajoutant que « pour créer le confusionnisme, il publie *Sport et Loisirs* dont vous avez dû recevoir des exemplaires »¹¹⁴. Cette dernière remarque, outre qu'elle indique que les anciens dirigeants réformistes mis en minorité ont réagi encore plus rapidement, montre combien la presse représente aux yeux des dirigeants d'alors un outil de première importance pour toucher les militants, actuels ou potentiels. Dans le même numéro, Robert Savin, l'un des chargés de la propagande au niveau fédéral, écrit pour sa part que « notre tâche est belle et vaste : réhabiliter le sport ouvrier, faire de celui-ci un mouvement digne de l'idéal dont il se réclame. D'une FST débile, anémiée par le virus réformiste, incapable de toute action, nous devons constituer un être sain, ayant un cerveau et une structure capable de lutter »¹¹⁵.

1) « Bourgeois » et « réformistes » renvoyés dos-à-dos

Plus encore qu'un décompte des mentions faites aux adversaires « bourgeois » ou aux « réformistes » qui montrerait la nette priorité accordée aux seconds, le dépouillement des articles du *Sport ouvrier* montre surtout une différence dans le traitement des uns et des autres : alors que les premiers sont généralement présentés de manière impersonnelle et confuse, les seconds sont plus fréquemment désignés nommément, surtout dans les mois qui suivent la scission. Par ailleurs, le registre de dénonciation des « bourgeois » varie au fil du temps, avec une constante cependant : ils se voient toujours reprocher d'instrumentaliser le sport au profit d'autres objectifs. C'est d'abord, sans surprise, l'exploitation commerciale par les « mercantis » du sport qui est dénoncée, puis

113 Rejet du rapport moral, de l'organisation d'un référendum interne et vote pour l'adhésion à l'IRS

114 *Sport ouvrier*, n°1, 10 août 1923, p.1

115 « L'avenir est à nous », *Sport ouvrier*, n°1, 10 août 1923, p.1

rapidement l'embrigadement militariste et la répression de la FST à travers les poursuites pénales pour « propagande antimilitariste » donnant lieu à incarcération de plusieurs dirigeants, dont Jacques Doriot et Robert Savin, à la fin de l'année 1923. Les dirigeants libres de la fédération s'appliquent alors activement à « retourner le stigmat » (Goffman et Kihm 1975) de ces détentions¹¹⁶, en affichant leur « fierté » quant à ces incarcérations, en attribuant la « présidence d'honneur » du Congrès de Levallois à Doriot, et enfin en publiant des articles signés par ces dirigeants détenus¹¹⁷. Ceux-ci ne manquent d'ailleurs pas de fustiger leurs adversaires réformistes plutôt que ceux qui ont contribué directement à les faire condamner, Doriot accusant les réformistes de laisser s'éteindre le mouvement sportif ouvrier « à dessein », tandis que Savin publie une adresse « à nos camarades de Lucerne » où il se vante d'avoir « plus fait en 6 mois que FST réformiste en 4 ans ». Une de leur plus grande réussite est à ses yeux constituée par *Sport Ouvrier*, « envoyé gratuitement à tous nos licenciés, réserve chaque quinzaine une large place aux conseils sur la pratique des différents sports, sur la vie de nos groupes, sur les épreuves à venir et donne une large place aux épreuves passées et aux résultats. Le tout illustré de nombreuses photographies, s.v.p. Que nous sommes loin du petit bulletin confidentiel *Sports et Loisirs*, encore trop grand pour son maigre contenu sportif, et trop petit pour insérer toutes les calomnies et le venin envers ceux qui montrent actuellement que le sport ouvrier n'est pas seulement un moyen pour arriver, sabler le champagne et banqueter »¹¹⁸.

A l'approche des élections législatives de 1924, la FST critique également l'instrumentalisation par ses adversaires du sport à des fins « politiciennes », au sens de ce qui renvoie directement au champ politique partisan (Bourdieu 2000). Là encore, on peut analyser la série d'articles concernée comme une entreprise de retournement de stigmat quelque peu ambivalente puisqu'il s'agit de le renvoyer aux étiqueteurs sans pour autant tout à fait contester leur accusation initiale. L'extrait suivant d'un article publié en « une » à cette période témoigne ainsi bien de cette ambivalence, tout en en révélant d'autres :

« Il est à rappeler que, suivant les dires de nos adversaires de tendance, il n'y avait eu que les communistes jusqu'ici qui aient fait de la politique au sens de la FST (IRS), et encore aujourd'hui les Lucernois prétendent ne faire que du sport pur dans leurs clubs ! Or que ces neutres veulent bien reconnaître notre franchise de déployer au grand jour notre drapeau d'avant-garde et qu'ils nous disent pour quel programme ils inciteront leurs adhérents à voter puisqu'ils ne préconisent dans leurs colonnes de ne voter que pour des candidats sportifs ! Je crois que le problème doit être résolu comme suit : en ce qui concerne les catholiques, nous sommes fixés : "Vive le Roy !! Le sabre et le goupillon !!". Pour les "jaune et rose" : "Vive le

116 L'effacement de l'infamie semble fonctionner si l'on en juge au fait que Doriot est élu en mai suivant député de Seine-Saint-Denis alors même qu'il est toujours incarcéré !

117 *Sport ouvrier*, n°10, 20 décembre 1923

118 *Ibid.*

Bloc national ", la CPSM et les visites rendues aux monuments "aux morts pour la guerre du droit ", etc... lors de leurs déplacements sportifs, "Vive Paté ! Votons pour le BNR afin de bien faire ressortir notre neutralité sportive ! " Quant à Lucerne, qui ne fait pas de politique (*sic*), malgré sa direction composée de toutes les dissidences, en la circonstance, il y aura lieu de faire cartel avec les éléments républicains composant le "Bloc des gauches", y compris les déchets du Bloc national qui prendront place dans ses rangs ! »

Et son auteur d'en déduire qu'il faut prendre acte du fait que la lutte sur le terrain sportif se poursuit dans le champ politique, sans pour autant l'exprimer de manière directe :

« Donc, acceptons la lutte des classes sur le terrain sportif comme nous combattons chaque jour sur le terrain économique et politique : et, comme à la suite du Congrès de Lyon, la ligne de conduite des communistes est toute tracée, la tâche sera facile. Que nos candidats fassent, par leur parole, dans tout le pays, la propagande pour bien faire sentir à leurs auditeurs le contraste qui existe entre les Fédérations bourgeoises ou alternantes et la nôtre. La FST (IRS) où nous formons de jeunes athlètes pour en faire des hommes dans toute l'acception du mot, ce sera du bon travail pour le recrutement sportif et révolutionnaire ! »¹¹⁹

Et par la suite le journal va ainsi faire la promotion de ses différents dirigeants qui seront candidats aux élections, puis élus, mettant au passage en évidence la fonction de marchepieds électoral que peut jouer l'occupation de responsabilités à la FST dès cette époque, tout en continuant d'affirmer par la voie de René Reynaud que « nous ne sommes pas une filiale d'un parti »¹²⁰. Les choses ne sont pourtant pas si évidentes, car tout en dénonçant l'instrumentalisation du sport par leurs adversaires, les représentants de la FST, loin de se livrer à une défense du sport pour le sport, à l'instar de l'art pour l'art défendu par Théophile Gautier et les Parnassiens, rappellent régulièrement que celui-ci doit être mis au service de la révolution, qu'il va contribuer à préparer dans les têtes comme dans les corps. Là encore cependant, l'aveu se fait progressif, dans un premier temps, il s'agit ainsi surtout de promouvoir un « bon » hygiénisme, qui assurerait le développement physique du travailleur pour lui, et non pour en faire un ouvrier ou un soldat plus efficace, mais aussi éveiller sa conscience de classe. Voilà par exemple ce qu'écrit Albéric Bergerac, secrétaire à l'éducation physique du Comité Régional de la Seine, dans un appel adressé directement aux ouvriers pratiquant dans les clubs bourgeois. Après avoir affirmé que « seule [la FST] représente le sport pur, le sport tel que le concevaient les premiers pionniers de l'idée que le sport doit être le régénérateur de la race par le développement physique de l'individu », il explique qu' :

« A la FST, il n'y a pas de mercantis qui vivent du sport, qui exploitent les athlètes, la réclame tapageuse à grands renforts de publicité pour vanter les qualités du team X ou du champion Y, et surtout pour remplir les caisses des organisateurs, y est inconnue. Le sport y est pratiqué par plaisir et dans le sens le plus large de l'amateurisme. Les dirigeants n'ont d'autre souci que celui de développer le goût du sport parmi la jeunesse laborieuse, pour l'arracher aux fréquentations malsaines de la rue, pour la détourner des assommoirs où elle se laisse trop facilement entraîner

119 P. Hacquard « Politiciens », *Sport ouvrier*, n°16, 21 mars 1924, p.1

120 *Sport ouvrier*, n°16, 21 mars 1924, p.1

aux dépens de son porte-monnaie et de sa santé. Et enfin pour la diriger dans la bonne voie de l'éducation morale, afin que plus tard elle soit consciente de ses droits et devoirs, et digne de la classe travailleuse dont elle est l'émanation. »¹²¹

2) Les effets de la compétition : un débat refoulé

Cet hygiénisme teinté de moralisme, qui caractérisera du reste également longtemps le PCF, va également de pair avec une dénonciation du professionnalisme et de la compétition de la part des dirigeants de la FST qui révèlent cependant par là une autre de leurs contradictions. Ainsi Robert Savin rappelle le mot d'ordre de l'IRS suivant lequel « tout mouvement sportif est politique », ajoutant que « le sport actuellement contrôlé par la bourgeoisie et à son profit exclusif et intéressé doit devenir sous notre direction et notre contrôle, *grâce à nos méthodes pratiques*, une puissante armée révolutionnaire » [souligné dans le texte] et demandant ainsi à chaque section nationale de « créer un puissant mouvement sportif de masse » dont le but primordial serait d'« attirer, grâce au besoin sportif, l'ensemble des jeunes ouvriers, sous les plis du drapeau rouge, et ensuite la lutte pour une meilleure santé devrait marcher de pair avec elle contre les déformations créées par l'éducation bourgeoise ». Le sport apparaît ainsi sous sa plume comme un « besoin » détourné par les fédérations bourgeoises, mais que la FST veut à son tour canaliser dans la direction qu'elle juge efficace. Dans le même éditorial, il ajoute ainsi que « c'est en effet un fait prouvé que, si la bourgeoisie s'intéresse au sport, ce n'est certes pas pour l'amour de la race et une meilleure santé publique. Mille exemples le prouvent [...]. MM.Bessoneau, Citroën et mille autres industriels sportifs obligent à travailler les jeunes dans leurs usines dans des conditions qui visent, certes, à l'amélioration rapide de leur fortune, mais sûrement pas à une meilleure santé publique et à l'amélioration de la race ». Et de conclure que c'est la compétition qui est au nœud du problème :

« Grâce à la compétition qui crée : le championnat, l'as, la vedette, l'étoile, dont le nom est sur toutes les bouches et la photo affichée partout, les gros cachets, l'honneur local, régional, national, la bourgeoisie a su, grâce à lui et à un ensemble de moyens pour en exploiter les effets logiques, occuper tous les instants, toutes les pensées du jeune ouvrier. Elle a su l'éloigner de sa propre classe et le rendre indifférent à la cause et aux raisons de son exploitation quotidienne. Elle a créé, dans la jeunesse ouvrière, une véritable hiérarchie. Elle a créé quelques idoles et de nombreux apprentis qui ne seront jamais champions, parce qu'ils ne sont pas naturellement doués pour cela, mais qui se diminueront peut-être physiquement en se spécialisant pour essayer de le devenir. Le sport de compétition engendre inévitablement la spécialisation, c'est-à-dire la chose la plus anti-sportive qui puisse exister et la plus mauvaise pour le développement harmonieux et normal de l'individu. Le sport ouvrier, qui prétend lutter contre les déformations physiques professionnelles, est évidemment adversaire de la spécialisation, qui, elle aussi, provoque certaines déformations »¹²²

La compétition est ainsi d'abord considérée comme néfaste parce qu'elle inciterait à la

121 A. Bergerac, « A nos camarades des clubs bourgeois », *Sport ouvrier*, n°13, 9 février 1924

122 R. Savin, « Pour le sport collectif », *Sport ouvrier*, n°15, 9 mars 1924, p.1

spécialisation, qui elle-même entraverait le développement de nombreuses facultés physiques et cognitives non requises par la discipline « choisie ». On peut y lire au passage une transposition dans le sport de l'idéal de l'« homme complet » dessiné par Marx dans ses *Manuscrits de 1844*¹²³, critique implicite - et peut-être inconsciente- de la division du travail ; qui n'est elle-même pas sans faire écho à la réception contrastée de la « méthode Taylor » au sein de la CGT, jusque dans les colonnes de la *Vie Ouvrière*¹²⁴, alors même qu'une année plus tôt, l'introduction du chronométrage associé à ce « système Taylor » avait provoqué 44 jours de grève parmi les ouvriers de Renault (Burdy 1976). Plus encore, la compétition ne divise pas seulement l'individu, mais le collectif, et particulièrement la classe ouvrière :

Une autre conséquence désastreuse du sport de compétition réside dans l'honneur sportif, mot très répandu, qui ne signifie rien, mais qui, exploité par la bourgeoisie qui sait ce qu'elle fait, est élevé à un tel degré que nous voyons couramment des ouvriers d'une commune différente réunis sur le terrain de sport « pour se distraire » se casser les pattes et se battre pour « sauver l'honneur de leur club ». La bourgeoisie a créé le chauvinisme sportif. Tel ou tel ami ou adversaire suivant qu'il porte un maillot vert ou violet, alors que le véritable adversaire, le bourgeois, se réjouit d'avoir grâce au sport œuvré dans ces jeunes cerveaux contre la formule : " Prolétaires, unissez-vous" »¹²⁵

Et pourtant, Robert Savin reconnaît que la compétition, inhérente au sport moderne, est bel et bien pratiquée intensivement au sein de la FST. Ce qu'il critique, mais à demi-mot, sans apparemment être entendu:

« Et cependant le sport de compétition est à l'honneur dans notre FST. Je sais de nombreux camarades éduqués qui me diront que, chez nous, les sports de compétition sont pratiqués dans un tout autre état d'esprit que chez les bourgeois et qu'il nous faut tenir compte de l'état d'esprit général, fonction de l'éducation bourgeoise qu'ils ont reçue jusqu'à leur entrée dans nos rangs. Je continue à penser que persévérer dans cette voie est aller à l'encontre du but que nous nous proposons. Ce n'est pas la couleur de la carte, ni le titre de la fédération qui créent un état d'esprit différent et *meilleur*, mais seulement les méthodes sportives différentes qui obligeront ceux qui s'y adonnent à penser différemment et à développer chez eux l'esprit collectif »¹²⁶

La compétition occupe en effet de fait une place primordiale dans les activités de la FST, et les pages de *Sport ouvrier*. L'organisation de compétitions entre clubs de la fédération dans les diverses disciplines, collectives comme individuelles, occupe ainsi une place essentielle dans l'activité de la fédération, et leurs résultats sont largement relayés dans les pages du journal, avec

123 Sur la critique d'une certaine vulgate marxiste qui oublie l'individualisme sensuel développé par l'auteur du *Capital*, on peut se reporter par exemple à Philippe Corcuff, « Figures de l'individualité, de Marx aux sociologies contemporaines. », *EspacesTemps.net* [En ligne], Travaux, 12 juillet 2005. URL : <http://www.espacestemp.net/articles/figures-de-lrsquoindividualite-de-marx-aux-sociologies-contemporaines/> [Consulté le 16 mars 2014]

124 Voir notamment Jules Ravaté, « Une défense de la méthode Taylor », *La Vie ouvrière*, n°107, 5 mars 1914 et Alphonse Merrheim, « La méthode Taylor », *La Vie ouvrière*, n°108, 20 mars 1914

125 R.Savin, « Pour le sport collectif », *art.cit.*

126 *Ibid.*

même, pour les plus « importants » d'entre eux des récits sportifs comportant tout au mieux au détour d'une phrase une allusion politique sur le sens du collectif et l'abnégation de tel joueur ou équipe, mais guère davantage, et ressemble de ce fait à s'y méprendre aux récits que l'on peut alors retrouver dans les titres de la presse sportive « bourgeoise » comme *L'Auto* ou *L'Echo des sports* - pourtant régulièrement fustigés dans les colonnes du *Sport ouvrier*. La fédération révolutionnaire organise également ses propres manifestations spécifiques y compris pour le compte d'autres organisations, dans une division des tâches que l'on retrouvera par la suite entre la FSGT d'une part et la CGT ou le PCF de l'autre - les seconds entendant prendre en charge le côté idéologique de la manifestation en déléguant l'organisation pratique aux seconds. Un exemple en est donné par le cross de *l'Humanité*¹²⁷, créé en 1922, imitant lui-même des courses analogues déjà existantes du côté « bourgeois ». Mais là aussi, si la forme ressemble, l'esprit, lui, est censé être tout autre :

« Quand pour les besoins de leur commerce, "l'Intransigeant" ou tout autre journal mettent sur pied une compétition sportive, ils se livrent à un battage effréné où le sport, qui est le moindre souci des organisateurs, a bien peu de place et où la publicité joue le premier rôle ; ce qui est une des formes de l'exploitation des sportifs. Pour le challenge de "l'Humanité", il en va de toute autre manière et nous aurions plutôt à regretter le peu de publicité faite par le grand journal prolétarien autour de l'épreuve qu'il dote chaque année. Absorbée par la lutte quotidienne et ne voulant pas faire une "affaire" du Challenge qui porte son nom, l'"Humanité" s'en remet chaque année à la FST, organisme qu'elle juge plus compétent, de l'organisation de l'épreuve »¹²⁸

On peut relever au passage cet indice de la domination, tant matérielle que symbolique, qu'exerce la SFIC - via son organe de presse - sur la FST, mais ce qui est particulièrement intéressant à noter ici par rapport à notre sujet, c'est que ce n'est pas le caractère compétitif de l'épreuve qui est mis en question - l'article s'intitule d'ailleurs significativement « Le P.S. Clichy enlève le Challenge de l'Humanité » - que la finalité de la propagande dont ce type de compétitions représente de fait un instrument. En d'autres termes, la FST accepte la compétition pourvu qu'elle serve des fins politiques et non mercantiles, mais assume de fait l'importance primordiale de l'enjeu que cela représente en termes de communication. En témoigne également cette admonestation adressée par un militant du club de l'Union Sportive Ouvrière de Bougival dénommé Pierre Quéro¹²⁹ - manière évidemment apparemment plus démocratique de faire passer un message pour les responsables de la FST et du *Sport ouvrier* qui ont décidé de le publier, et qui réitéreront d'ailleurs par la suite fréquemment la demande aux organisateurs et responsables de clubs de relayer les résultats des rencontres auprès du journal :

¹²⁷ La FST lancera également dans les années qui suivent un Grand Prix cycliste, un Grand Prix motocycliste et un Grand Prix multisports sous le patronage du quotidien communiste

¹²⁸ *Sport ouvrier*, n°34, 12 avril 1925

¹²⁹ De manière significative, la quasi-totalité des militants de la FST, y compris ses dirigeants, ne possèdent pas de notice dans le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, ce qui nous empêche de donner d'autres éléments biographiques les concernant, mais aussi de comparer leur profil social à celui des dirigeants de la SFIC de l'époque.

« Je me suis aperçu que plus d'une fois, nos journaux sportifs, et même dans *l'Humanité*, les résultats de nos épreuves sportives paraissent après ceux des clubs bourgeois. Ou même, chose qui s'est produite mainte et mainte fois, que nos secrétaires ou organisateurs oublient totalement de les envoyer à la fin des réunions, et le jour suivant, pour ne se réveiller que le mercredi ou le jeudi. Plus fort ! Ils osent faire insérer les résultats ou les annonces dans *l'Auto* ou *l'Echo des Sports* avant que de demander la publication dans *l'Humanité* »¹³⁰

Outre le manque de coordination encore souligné entre les différents organes de la presse communiste, qui infirme une fois de plus la thèse d'un ensemble monolithique, on peut voir la dénonciation d'une « collaboration » avec l'ennemi, dont on va voir qu'elle est elle-même source d'ambiguïtés dans la fédération. Quoiqu'il en soit, si la compétition apparaît bel et bien acceptée dans son principe quelques mois seulement après la scission du Congrès de Montreuil, cela ne s'est pas imposé sans débats. Dans le tout premier numéro, un dénommé Henry-Marx (!) signe ainsi une « tribune libre » où il explique que :

« La culture physique n'est pas le sport. Le sport est une science qui forme des joueurs désireux de se vaincre et de gagner un enjeu d'honneur ou d'argent. Le sport est une science utile qui mesure la dynamique du corps humain et permet d'apprécier la résistance des organes. Ainsi les courses automobiles éprouvent la fabrication industrielle, mais le sport est une pratique réservée à quelques hommes doués que la sélection désigne, qui *jamais* ne doivent être imités. George Charpentier, Jean Bouin, Géo André, hommes de sport entraînés, *soignés*, maintenus dans une fonction physique ont beaucoup fait pour la santé publique [...] »¹³¹

On y retrouve un élitisme tout coubertinien suivant lequel la compétition sportive serait réservée à une élite bien préparée, mais aussi, déjà, l'idée que celle-ci peut-être un laboratoire utile à la connaissance du corps humain. Si cette approche n'apparaît pas dominante d'emblée dans la fédération, on retrouve cependant des dénonciations plus radicales de la compétition, y compris chez ses dirigeants. Avant l'article de Robert Savin déjà évoqué, celui-ci débat dans les colonnes du journal contre un dénommé Héas qui défend lui la compétition, en écrivant que « nous sommes appelés à nous développer, et, persévérant dans le sport de compétition, nos nouvelles recrues auront le même état d'esprit que les sportifs bourgeois. Il est impossible qu'il en soit autrement. Déjà, dans de nombreuses épreuves, nous l'avons malheureusement vu se manifester *et il deviendra plus vif à mesure que notre recrutement se développera* »¹³². Pour lui, la compétition est intrinsèquement néfaste et convertit nécessairement ses adeptes aux valeurs bourgeoises, mercantiles et guerrières notamment, préfigurant d'une certaine manière les thèses de la théorie critique radicale du sport (Brohm 2002 et 2006) ! Dans la même ligne, le trésorier fédéral André Teychenné affirmait déjà lui-même une longue tribune que :

« Chacun recherche les moyens propices pour arriver au but, à l'auréole que termine chaque

130 Pierre Quéro, « Organismes, réveillez-vous ! », *Sport ouvrier*, n°11, 11 janvier 1924

131 Henry-Marx, « Le Sport et la santé prolétarienne », *Sport ouvrier*, n°1, 10 août 1923

132 R. Savin, « Pour le Sport collectif. Réponse à Henrias », *Sport ouvrier*, n°17, 5 avril 1924, p.1

année toute compétition sportive et ainsi on s'éloigne complètement des directives de notre organisation sportive. Chaque club est trop enclin à devenir un parasite du sport : il recherche trop souvent la compétition qui le rehaussera avec éclat. Cette recherche doit, à nos yeux, le diminuer moralement. En effet, il ne faut pas oublier le rôle prépondérant que joue la Fédération Sportive du Travail dans le domaine sportif. Elle se différencie totalement des Fédérations bourgeoises, toutes imprégnées de préparation militaire et de cléricalisme »¹³³

Non sans ironie, on peut relever que sur la même page de une figure un article saluant la victoire de l'équipe « russe » de football association par 6 buts à 0 sur son homologue allemande. Plus intéressant, plutôt que de critiquer les adhérents, le dirigeant considère que « la faute en incombe aux dirigeants de clubs qui devraient former la conscience sportive de leurs membres ». Ceux-ci en effet, selon lui oublient « constamment » leur rôle d'éducateur, et c'est ainsi à eux que s'adresse son rappel sur les finalités de la fédération ouvrière :

« L'on ne doit pas oublier que notre organisation ne tend pas à faire des « as », des pontifes et des mercantis du sport, je pourrais même dire des mannequins pour amuser et enfiévrer une galerie : laissons cela aux diverses Fédérations bourgeoises qui se désagrégeront petit à petit. Notre rôle à nous est de faire des hommes forts, robustes, pleins de sang-froid, capables, par leur cerveau et leur action, de servir efficacement la révolution prolétarienne qui, fatalement, surgira un jour prochain. N'est-il pas beau de voir, après une dure semaine de labeur passée à l'usine, au bureau ou à l'atelier, au milieu d'un air vicié et corrompu dans des locaux infects, nos jeunes camarades s'imprégner de l'idéal de notre fédération et venir sur tous les terrains de sports en vrais communistes, ou, pour mieux dire, en véritables frères de la grande famille ouvrière ? »¹³⁴

On retrouve les mêmes accents condamnant la compétition au profit d'une culture physique éducative, et mettant ainsi également en avant la responsabilité des cadres, sous la plume d'adhérents moins haut placés, comme un dénommé E. Bos qui énonce ce que sont selon lui les objectifs à la FST : « Faire des éducateurs de culture physique et sportifs ; donc des qualifiés et des compétents, pour diriger nos Clubs de façon méthodique ; faire des hommes avant de faire des recordmen ou des spécialistes ; s'il est possible, faire disparaître les Sports de Compétition. Le sport de compétition hypnotise nos jeunes et les fatigue »¹³⁵. Ces derniers se font en fait les relais de la promotion de la « *fizi eskaja kul'tura* » (fizkul'tura) par le Conseil suprême de la culture physique (CSCP) soviétique, organe gouvernemental spécialement destiné à la politique sportive mis en place par le Parti communiste de Russie lors de son XII^e Congrès d'avril 1923. Cette nouvelle institution définit ainsi sa mission :

« La culture physique se donne pour but d'assainir et de perfectionner la race humaine et d'améliorer l'activité vitale de chacun. Elle comprend aussi bien la gestion de la vie

133 A.Teychenné, « Soyons sportifs », *Sport ouvrier*, n°4, 20 septembre 1923, p.1

134 *Ibid.*

135 E. Bos, « La santé par les sports...et surtout par la culture physique », *Sport ouvrier*, n°14, 23 février 1924, p.2 [typographie de l'original conservée]

quotidienne au sens général du terme (hygiène personnelle, utilisation des forces naturelles du soleil, de l'air et de l'eau, répartition judicieuse des temps de travail et de repos, etc.) que l'éducation physique par la gymnastique, les sports et les jeux qui ont acquis le plus haut degré de popularité parmi la jeunesse ouvrière et paysanne. »¹³⁶

Comme le note André Gounot (2013), cette greffe va cependant échouer, et la logique compétitive *a contrario* va s'imposer dans la plupart des composantes nationales de l'IRS, preuve qu'il faut relativiser la mainmise de Moscou sur les Partis communistes nationaux. Dans le cas de la FST, on peut même noter que cet échec survient dès 1923, avec une mise en avant des compétitions et résultats sportifs qui ne cessera de s'amplifier, au point que le débat semblera complètement oublié quelques mois plus tard, avec la célébration régulière des vainqueurs d'épreuves ; mais aussi la comparaison de plus en plus systématique des résultats de la FST avec ceux d'autres fédérations ouvrières nationales, comme avec les fédérations bourgeoises et réformistes.

« Nos camarades trouveront dans ce numéro quelques-uns des résultats de la réunion de Berlin à laquelle participèrent l'équipe soviétique une équipe finlandaise et les athlètes ouvriers d'Allemagne. Ils trouveront également les résultats des championnats ouvriers de Finlande et d'une réunion de l'IRS en Norvège. Ces résultats montrent clairement quel écart existe entre les performances de nos camarades et celles de notre FST et le travail qui nous reste à faire pour avoir bonne figure dans les compétitions internationales. Nous ne voulons pas nier les efforts des membres de la FST dont nous reconnaissons la bonne volonté et l'attachement au sport prolétarien, mais nous désirons surtout le travail qu'ils doivent accomplir pour obtenir des résultats identiques »¹³⁷

De même, si le mouvement sportif ouvrier condamne dans un premier temps les manifestations sportives internationales « bourgeoises », c'est avant tout pour les concurrencer en imitant leurs formes avec quelques nuances censées en changer fondamentalement le sens. La comparaison est ainsi assumée avec des articles faisant référence régulièrement aux manifestations bourgeoises plutôt que de les ignorer. Les manifestations respectives comme les organisations elles-mêmes - notamment l'USSGT, dont son raillés régulièrement le faible nombre d'adhérents, mais aussi de compétitions, ce qui oblige d'ailleurs les clubs de cette dernière à rencontrer leurs homologues bourgeois-, sont ainsi régulièrement comparées dans les colonnes de *Sport ouvrier*, en reprenant surtout les mêmes critères de définition de la « réussite » que le sport bourgeois (performances sportives, affluence dans le public, nombre de participants, nationalités représentées, enthousiasme des spectateurs, etc.). Est certes mise en avant de surcroît l'état d'esprit fraternel ou plus politisé, au demeurant difficilement objectivables, qui régneraient dans les manifestations ouvrières et les distingueraient des autres, souvent avant même que les événements en question aient eu lieu, comme le montre cette comparaison de la Fête fédérale de la FSGT avec les jeux olympiques qui doivent se tenir alors toutes deux simultanément dans les prochaines semaines à Paris.

136 Résolution du CSCP de 1923, in *Proletariersport*, 1924 n° 2, p. 21, cité par André Gounot (2013)

137 « Des exemples », *Sport ouvrier*, n°52, 25 septembre 1926 (non signé)

« Ce sera la véritable fête du sport ouvrier, probe, sain dans ses conceptions, comme dans sa morale, et autrement utile pour l'éducation physique de la jeunesse prolétaire que les compétitions outrageusement baptisées « sportives » par les exploiters capitalistes du Sport actuellement pratiqué dans les organisations bourgeoises. Beaucoup plus modestes que les bluffeurs du Comité Olympique Français qui n'hésitent pas à hausser au niveau des Jeux antiques leur ignoble et désastreux tournoi de rugby, nos camarades organisateurs de la FST n'ont pas non plus les moyens financiers dont disposent les pontifes d'en face »¹³⁸

On retrouve certes par moments des critiques à l'égard des dérives de la compétition et de la recherche de victoire à tout prix, mais celles-ci ne sont plus perçues comme intrinsèques au sport. Elles sont davantage imputées aux organisateurs des compétitions là encore, et la solution relèverait aussi d'une moralisation qui dénote là encore une intériorisation de l'éthique portée par les promoteurs bourgeois du sport moderne, comme l'illustre cette chronique libre d'un adhérent de la section football critiquant la violence dans son propre championnat :

« Si le championnat est ce qu'il est, une compétition qu'il faut gagner à tout prix, n'est pas un peu (je suis modeste), ce que vous l'avez fait. Quand championnat sera synonyme de loyauté, d'honnêteté sportive, de bonne camaraderie, de "fair play", ceux qui veulent y aspirer seront les chevaliers de tout cela [...]. Notre sport, celui de la FST, c'est le *fair play*. Gaillard, vieux et vous tous de la commission de la F.A., amis délégués des clubs, il faut partout que l'on dise que la FST, c'est le monopole du jeu loyal et correct »¹³⁹

3) La question des moyens : nécessaires ou corrupteurs ?

La dénonciation récurrente des organisateurs du sport bourgeois comme des « mercantis » se prolonge également sur le terrain des moyens dont ces derniers disposent, et qui par contraste manquent à la FST, qui, comme on l'a déjà vu, ne cesse de multiplier les appels à ses militants à vendre le journal, mais aussi des billets de tombola, non sans d'ailleurs ici aussi user de l'émulation en organisant un « challenge » primé à celui qui en aura placé le plus grand nombre. De même, ce qui n'est pas sans faire écho aux difficultés actuellement rencontrées par la presse quotidienne dans l'Hexagone, le prix de vente de *Sport ouvrier* fait l'objet d'augmentations successives, et là encore appel est fait aux adhérents pour faire la pédagogie de ces hausses de tarif qui entrent en contradiction avec l'accessibilité populaire. A la suite de la première d'entre elle, le journal affirme ainsi qu'« il est du devoir des militants de faire comprendre à nos jeunes camarades la nécessité de cette augmentation, car, si l'argent est pour la bourgeoisie le nerf de la guerre, il est pour le prolétariat le nerf de la lutte », reliant par ailleurs cet enjeu avec celui du développement, interne et externe de la FST en ajoutant que « si nous voulons que notre Fédération prospère, il faut donner au Comité Fédéral les moyens d'assurer des relations suivies, d'une part avec les Comités régionaux,

138 G-F A., « La fête fédérale de la FST et les Jeux Olympiques », *Sport ouvrier*, n°22,31 juin 1924

139 Gibbé, « C'est votre faute », *Sport ouvrier*, n°56, 13 novembre 1926

d'autre part avec les autres Fédérations de l'Internationale »¹⁴⁰. On peut noter au passage que, contrairement à d'autres organisations satellites de la SFIC, la FST est tenue à l'écart de la manne alors envoyée depuis Moscou pour entretenir la « bolchévisation » de ces militants, signe encore de la faible valeur stratégique que semblent revêtir les APS, ou tout au moins la fédération sportive, aux yeux des dirigeants communistes de cette décennie. La question de l'assurance d'une certaine régularité des activités est tout particulièrement au cœur de l'argumentaire des responsables de la FST, et celle-ci concerne tout autant les tâches d'organisation (liaison entre les différents niveaux de la fédération, financement de *Sport ouvrier*, etc.) que la tenue des activités sportives elles-mêmes. L'accès aux installations sportives ainsi qu'aux subventions publiques va ainsi être fortement politisé au milieu de l'année 1924, notamment par les nouveaux élus communistes également adhérents de la FST. Ils mettent également en avant une nouvelle arène de la lutte, en l'occurrence les assemblées électorales. Cette posture peut apparaître quelque peu contradictoire pour une organisation se voulant révolutionnaire et ne cessant d'assimiler dans la « bourgeoisie », les gouvernants étatiques avec les détenteurs de capitaux et le clergé, mais apparaît cohérente dès lors que l'on considère le raisonnement suivant lequel la FST est idéologiquement intrinsèquement plus forte que ses adversaires et devrait naturellement attirer à elle les membres de la classe ouvrière, ceux-ci étant simplement détournés de cette dernière par les moyens supérieurs mis à la disposition par les fédérations concurrentes, eux-mêmes amplifiés par les aides financières et en nature apportées par les pouvoirs publics. En témoigne cette tribune, première d'une longue série, publiée peu après son élection par Jean Garchery, élu au conseil municipal de Paris depuis cinq ans et nouvellement élu député de la Seine et nommé responsable de la Commission de contrôle du Parti communiste. Il y explique en effet que l'accès aux terrains sportifs constitue la « question la plus pressante qui soit », dans la mesure où les restrictions en la matière font obstacle au développement de la fédération :

« Jusqu'alors, et tant bien que mal, à force de patience, d'initiatives et de sacrifices, nos groupements sportifs sont parvenus à se tirer d'affaire. Par de véritables moyens de fortune, ils sont parvenus à assurer leur entraînement et leur éducation physique mais l'insuffisance de ces moyens apparaît de jour en jour plus grande [...]. Combien de jeunes athlètes formés chez nous ont rejoint les clubs bourgeois, attirés par les facilités de toutes sortes qu'ils y trouvent ? Combien de jeunes ouvriers et employés s'attardent pour les mêmes raisons dans les clubs bourgeois alors que leur ardent désir serait d'être des nôtres ? »¹⁴¹

Il pointe ensuite le fait que les sociétés « bourgeoises » captent l'essentiel des subventions allouées au sport par l'État et les collectivités territoriales et donc, implicitement, que ce serait une erreur de ne pas mener la lutte également sur ce front-là, et au cœur même des institutions

140 *Sport ouvrier*, n°25, 1^{er} octobre 1924

141 Jean Garchery, « Les terrains de jeux et de sport », *Sport ouvrier*, n°22, 31 juin 1924

concernées, compte tenu notamment du relatif succès obtenu par le jeune Parti communiste aux précédentes élections législatives (près de 10% des voix et 28 députés), ratifiant une certaine souplesse dans l'interprétation de la doctrine « classe contre classe » que portent notamment Henri Barbé et Pierre Celor, et qui exclut toute collaboration, de toute forme que ce soit, avec la bourgeoisie, socialistes réformistes inclus.

« En réalité l'esprit de classe inspire là, comme partout, les bourgeois qui disposent des ressources de la collectivité : les sociétés riches touchent et les organisations pauvres attendent ! Il faut que cette question soit nettement posée. Elle doit l'être et elle le sera au cours de la session qui va s'ouvrir le 23 juin au Conseil municipal de Paris et le 27 au Conseil général de la Seine. Une explication publique doit avoir lieu. Des précisions doivent être apportées. Le groupe communiste à l'Hôtel de ville y pourvoira avec le souci de défendre et de servir là, comme toujours, les droits et les intérêts de la classe ouvrière »¹⁴²

D'ailleurs, cette bataille institutionnelle que d'aucuns pourraient juger réformiste se justifie d'autant plus que la FST ferait l'objet d'une véritable répression larvée dans un premier temps, puis ouvertement déclarée, que ses dirigeants ont tôt fait de dénoncer, en égrenant notamment les pages de leur organe d'anecdotes plus ou moins réelles, suivant un principe rhétorique qui fait florès jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, cet exemple parmi d'autres des menaces dont aurait fait l'objet un club d'entreprise non désigné nommément en raison de son appartenance à la FST :

« Il y a quelques années, un club corporatif d'une des plus puissantes sociétés de Paris, exploitant l'un des plus importants services concédés de la capitale, faisait son adhésion à la FST. Ce club avait à sa disposition : gymnase, salle de douches avec tout le confort voulu, terrain de jeu avec cabines, et une forte subvention, le tout offert par la Société. Un jour, la direction apprend l'escapade de son club. Elle fit prévenir tous ses membres que si le club ne quittait pas la FST, tous les avantages dont ils jouissaient leur seraient supprimés »¹⁴³

Les dirigeants du sport ouvrier ne font pas secret de leur propre manque de moyens matériels, auquel ils peuvent d'ailleurs incidemment imputer les limites du développement des adhésions plutôt qu'à d'autres facteurs, et font ainsi de manière très insistante appel à la mobilisation des adhérents pour le compenser directement - par la vente du journal ou de billets de tombola ou d'accès aux compétitions-, ou indirectement, par leurs efforts, compensant le manque de moyens par un enthousiasme et une solidarité redoublée, faisant ainsi de nécessité vertu, pour paraphraser Pierre Bourdieu (Bourdieu 1987:21). Ainsi, par exemple, tout en dénonçant la collusion entre la FST réformiste et la presse bourgeoise, l'auteur de cet article salue toutefois l'efficacité de la propagande ainsi menée :

« Depuis quinze jours, les journaux bourgeois, du *Petit Parisien* à *Paris-Soir*, en passant par *Le Peuple*, nous conviaient au grand match de football France-Allemagne organisé par la FST

142 *Id.*

143 Albéric Bergerac, « Sport et cellules », *Sport ouvrier*, n°32, 22 février 1925

(Lucerne). Je conviens que, comme battage, la réclame a été bien faite. Le secrétaire international, en tant que journaliste, avait bien fait son boulot »¹⁴⁴

La reconnaissance de la supériorité matérielle et médiatique de leurs adversaires peut cependant amener aussi les responsables de la FST communiste à dénoncer par moments ces armes qu'ils sont pourtant tout aussi prompts à employer. Pour n'en donner qu'un exemple, on peut évoquer un article qui met en garde les aspirants sportifs par rapport aux cross organisés à destination des débutants dans la mesure où ils constituent selon eux un moyen de racolage des fédérations bourgeoises, avant de monter en généralité pour livrer une explication de la présence des jeunes pratiquants ouvriers au sein des clubs bourgeois : par la naïveté :

« Certains jeunes camarades se figurent que dans les clubs bourgeois tout est gratis, les prix sont nombreux dans chaque épreuve et tant d'autres choses que l'on fait miroiter à vos yeux : neutralité sportive (*sic*), sport pur (*re-sic*), et tout cela pour vous faire oublier que vos camarades de misère se font tuer au Maroc et en Syrie, que la vie augmente tous les jours pendant que les patrons de vos ateliers ou usines, eux, cherchent à diminuer vos salaires, car c'est bien joli de faire du sport, il faut penser aussi au bifteck quotidien ; le sport donne de l'appétit, la santé et ce ne sont pas les maigres avantages que vous pourriez avoir chez les bourgeois qui compenseraient vos salaires »¹⁴⁵

L'argument développé ici mérite l'attention, d'une part car il minimise les avantages matériels procurés à court terme par l'affiliation aux clubs bourgeois en les mettant en perspective avec les pertes beaucoup plus importantes entraînées par la domination capitaliste que celle-ci contribue à perpétuer, et d'autre part parce qu'il est en réalité rarement aussi explicite dans les pages de *Sport ouvrier* comme, semble-t-il, dans la propagande communiste, à savoir de mettre en avant les gains matériels que peut rapporter l'engagement militant¹⁴⁶.

Pour autant, la question de la tactique adéquate à mettre en œuvre concrètement pour attirer les sportifs ouvriers vers la FST reste bel et bien posée, et celle-ci commence par une première contradiction à résoudre, à savoir comment dénoncer les fédérations bourgeoises et réformistes sans condamner dans le même temps leurs adhérents issus des classes populaires ? En présentant ces derniers comme les victimes de dirigeants manipulateurs et corrompus, comme on va le voir maintenant.

144 E.Sarrazin, « Simples Réflexions », *Sport ouvrier*, n°17, 1^{er} novembre 1924

145 Cassaigne, « Crossmen, attention », *Sport ouvrier*, n°44, 20 décembre 1925

¹⁴⁶ Or, comme l'a bien mis en évidence dans ses travaux Daniel Gaxie (1977), la question des rétributions et des intérêts matériels à l'engagement partisan fait l'objet d'un véritable déni au profit de la mise en avant du seul motif idéologique - la « défense d'une cause ». Et non sans contradiction, même le Parti communiste, et *fortiori* ses organisations satellites, cultive « l'idéologie du militant dévoué et désintéressé » (Gaxie 1977 : 150). Trois décennies plus tard, il revient sur la question pour renvoyer dos-à-dos les explications de l'engagement par un utilitarisme cynique ou par un désintéressement pur aveugle aux retours que celui-ci peut apporter en recourant au terme psychanalytique de « scotomisation » (Gaxie 2005), une thèse que semble d'une certaine manière également illustrer cette argumentation atypique, telle une exception qui confirme la règle.

4) Les sportifs ouvriers dans les autres fédérations, sociaux-traîtres ou brebis égarées ?

On l'a dit, les scissionnistes réformistes sont attaqués avec au moins autant sinon plus de virulence que les organisateurs du sport bourgeois. Cela constitue en soi un « effet de champ » peu original qui veut que l'on surveille en priorité les concurrents les plus proches, mais dénote aussi deux autres aspects : une assimilation de fait des réformistes aux bourgeois (comme en témoigne par exemple leur association dans l'ordre du jour du congrès de l'IRS, mais qui témoigne aussi de l'attention importante qui leur est accordée dans les travaux de cette dernière - cf. encadré n°3) - impliquant de révéler la « vraie nature » de cette collaboration -, et corollaire à ce constat, une concurrence pour le recrutement des sportifs de la classe ouvrière. Si cette dernière constitue en effet pour les dirigeants de la FST leur vivier « naturel » et exclusif d'adhérents potentiels, force leur est de constater qu'une part importante est néanmoins bel et bien affiliée aux fédérations adverses. Il s'agit dès lors pour eux de ramener vers la FST communiste ces « brebis égarées » par tous les moyens, en leur faisant prendre conscience de leur situation de classe réelle. A cette fin est menée dans *Sport ouvrier* une intense propagande, qui peut prendre une forme indirecte, de la part des militants de la FST sur leurs lieux de travail et de résidence vis-à-vis de leurs collègues ou voisins, mais aussi directe, par des adresses dans *Sport ouvrier* à ces adhérents « perdus ».

Encadré n°4 : Ordre du jour du IIIe congrès de l'Internationale rouge des sports organisé fin septembre 1924 à Moscou

- Rapport du Comité Exécutif de l'IRS
- La culture physique du prolétariat et la lutte de classe
- Antimilitarisme, fascisme et l'Internationale des Sports
- Le mouvement sportif réformiste et bourgeois
- La technique et la méthode de la culture physique prolétarienne
- La culture physique dans l'Union soviétique
- L'édification organique de l'Internationale Rouge des Sports¹⁴⁷

Ce travail de séduction implique au préalable un travail de distinction vis-à-vis l'autre FST, impératif renforcé par l'homonymie dans un premier temps. La comparaison entre les deux organisations constitue ainsi un leitmotiv de *Sport ouvrier*, qui se déploie sur tous les plans, tant

147 *Sport ouvrier*, n°17, 2 juin 1924

idéologiques qu'organisationnels¹⁴⁸. Les responsables de la fédération communiste ne cessent ainsi de mettre en avant leurs effectifs en termes de clubs et d'adhérents, bien supérieurs, mais aussi leur non-compromission avec les fédérations et partis bourgeois. Ils prennent ainsi soin de fustiger *ad hominem*, en les désignant individuellement, les dirigeants de la FST scissionniste en mettant en évidence leurs compromissions avec les pouvoirs en place. Plus encore, plus subtilement, ces dirigeants réformistes sont accusés de diviser les sportifs ouvriers dont l'unité est pourtant indispensable pour lutter contre leurs adversaires de classe. Dès le premier numéro de *Sport ouvrier*, les dirigeants de la FST « rouge » en appellent ainsi à l'« unité » - qui se traduirait évidemment concrètement par une (ré)absorption de l'organisation scissionniste. Le secrétaire général de la FST signe ainsi un texte début 1924 à cet égard exemplaire de la position sur une ligne de crête vis-à-vis des réformistes. Il commence par pointer la supériorité numérique et organisationnelle de son organisation :

« Au point de vue sportif, il est très facile aux camarades de Lucerne de faire une comparaison. Qu'ils étudient nos méthodes et les leurs, nos compétitions et les leurs, le nombre d'épreuves organisées par "eux" et par "nous", le chiffre d'engagés et de partants. Qu'ils établissent un parallèle entre les challenges organisés par nous dimanche dernier et leur misérable cross fédéral »¹⁴⁹

Puis il continue en dénonçant la « corruption » politique des dirigeants réformistes :

« Est-il nécessaire d'examiner le point de vue politique ou plus exactement lutte des classes ? Ah ! Certes, nous n'ignorons pas que ces fleurs de vertu que sont Guillevic ou Bontemps repoussent avec horreur l'intrusion de la politique dans le sport. Mais ceci n'empêche nullement M. Guillevic de faire des démarches auprès des "socialistes" de la rue Feydeau en faveur de sa Fédération fantôme, ni M. Bontemps de diriger (si l'on peut dire) une bien mauvaise page sportive dans un organe ayant comme directeur l'éminent trafiquant de chair humaine, M. Eugène Merle »

Et il conclut son texte par un appel direct aux adhérents de la FST réformiste : « Camarades de Lucerne, nos portes vous sont largement ouvertes. Laissez vos falots dirigeants à leurs sales petites combines. Nous savons que vous êtes peu nombreux ». Pour faire primer la solidarité entre « frères de classe », il propose même un marché très matériel, à savoir l'échange gratuit de la licence de la FST réformiste pour celle de la FST (ISR) avec les assurances associées, mais aussi l'abonnement au *Sport ouvrier* concédé au prix de 3 francs (contre 5 normalement) pour 20 numéros, et, même, si ce retour au bercail est effectué avant 1er avril de cette même année, une qualification d'office pour toutes les épreuves organisées par la FST !

148 Cette distinction peut même prendre des tours quelque peu comiques, comme lorsque René Reynaud se fend d'un courrier à Géo André, rédacteur en chef du *Miroir des Sports*, qui a critiqué les communistes au lieu des réformistes pour une erreur d'organisation qui a contraint à arrêter une course (« On est prié de ne pas confondre », *Sport ouvrier*, n°16, 21 mars 1924, p.1)

149 René Reynaud, « Eux et nous », *Sport ouvrier*, n°16, 21 mars 1924, p.1

Cette politique de la main tendue réitérée tout au long de la décennie, souffre cependant de relatifs flottements en pratique. Ainsi, en avril 1924, toute rencontre apparaît inenvisageable avec les clubs relevant des fédérations bourgeoises, auxquels on peut semble-t-il adjoindre ceux de la FST réformiste. Victor Read, l'un des membres du bureau fédéral, relate ainsi la demande émanant d'un club parisien de la FST lors du Conseil fédéral précédent de recevoir la permission de jouer avec les clubs bourgeois - ce qui montre au passage le fait que de telles rencontres n'allaient pas de soi ses responsables. Ceux-ci ont du reste argumenté en appuyant sur une contradiction centrale de la fédération tenant à leur quête de publicité et leur volonté d'affirmer leur supériorité jusque sur les terrains sportifs. Leur club, ont-ils ainsi expliqué, possède en effet les meilleures équipes de la FST qui remportent toujours leurs rencontres de manière écrasante, ce qui devrait leur permettre d'en faire de même avec leurs homologues bourgeois, assurant de ce fait une propagande « formidable » pour la FST.

On devine évidemment le motif « réel » de ces dirigeants de club, qui est celui de trouver des adversaires de leur niveau, et on ne sait pas si c'est la crainte de les voir malgré tout défaits ou une réelle rigidité idéologique qui fait répondre à Victor Read de manière cinglante qu'« il est évident que le CF [Conseil fédéral] a traité cette demande comme elle le méritait. Peut-on être vraiment stupéfait par cet état d'esprit qui règne dans certains clubs de la FST. Non, c'est tout à fait logique ! »¹⁵⁰. Et le même de pointer alors le « manque d'éducation prolétarienne » des pratiquants et surtout la responsabilité des dirigeants de clubs. Les dirigeants de la FST manifestent ainsi d'une certaine manière plus de mansuétude à l'égard des sportifs « perdus » dans la fédération réformiste, voire dans les fédérations bourgeoises, que par rapport à leurs propres adhérents. Ceux-ci sont en effet astreints à un double-devoir d'exemplarité et de conscience politique, alors même que dans leur effort de recrutement, leurs responsables ne cessent de clamer à ces derniers que la FST est d'abord un lieu où ils pourront pratiquer leur sport entre « frères de classe ».

Ce sont néanmoins bien les dirigeants réformistes qui sont accusés de tromper les masses laborieuses - sous-entendu contrairement à ceux de la FST communiste qui les serviraient dans leur intérêt de classe-, et on retrouve encore un condensé de toutes les critiques adressées à la FST réformiste dans un récit, par Robert Savin lui-même, d'un match de football entre une sélection nationale de football constituée par des membres de clubs de cette dernière et leurs homologues allemands des « Ouvriers Sportifs de la Saxe Rouge » organisé le vendredi précédent au vélodrome Buffalo à Neuilly-sur-Seine¹⁵¹. A l'intention des joueurs allemands, il questionne ainsi : « Savaient-ils que le député social-démocrate Renaudel qui les a reçus à la gare de l'Est est un « socialiste » qui a voté pour la continuation de l'occupation de la Ruhr et pour l'application du plan Dawes, c'est-à-

150 Victor Read, « Où en sommes-nous ? », *Sport ouvrier*, n°18, 19 avril 1924, p.1

151 A ne pas confondre avec le stade Buffalo, édifié en 1922 à Montrouge, et qui est lui un haut lieu des rencontres des sportifs communistes. On voit là encore combien la symbolique des lieux n'est pas négligeable...

dire pour l'asservissement économique des ouvriers allemands et est directement responsable de la grande misère et de la famine qui règnent en Allemagne ? », avant de rapporter qu'« à aucun moment l'esprit de classe, l'esprit prolétarien ne s'y est révélé. Il faut dire que les organisateurs réformistes n'avaient rien fait pour cela. Pas de drapeaux rouges, pas d'Internationale, pas d'enthousiasme révolutionnaire », et de conclure, sans appel que « le réformisme, c'est l'opium du peuple. En langage plus terre à terre, le réformisme, c'est le dernier rempart de la bourgeoisie ».

Les partisans de celui-ci se révèlent ainsi incarner les « champions du pacifisme sans paix » car « au point de vue de la lutte des classes, neutralité signifie acceptation de l'état des choses existant »¹⁵². Pour autant, cela n'empêche pas les dirigeants de la FST de lancer des appels à l'unité à leurs homologues réformistes, multipliant les lettres ouvertes qu'ils publient soigneusement dans leur organe, sans doute moins à l'attention de leurs réels destinataires qu'à ce public constitué par les sportifs des deux fédérations ouvrières, à la fois arbitres et enjeux de la lutte dans cette « interdépendance tactique » dans laquelle l'exposition médiatique inscrit les deux fédérations, à l'instar des sans-papiers grévistes de la faim et de l'État étudiés par Johanna Siméant (Siméant 1998).

Encadré n°5 : Lettre ouverte aux Lucernois du Bureau Fédéral de la FST, datée du 29 avril 1925¹⁵³

« Constitution d'un cartel entre notre FST et la vôtre :

- 1) Assurant l'organisation en commun des épreuves et la participation des deux organisations à ces épreuves à l'occasion de la saison d'athlétisme qui s'ouvre, sans aucune condition ; à charge pour les deux fédérations qui en auraient ainsi la possibilité de faire cesser toute participation de leurs membres aux épreuves des fédérations bourgeoises ;
- 2) Qui agirait auprès des deux organisations internationales pour amener la participation de toutes les sections des deux internationales aux épreuves sportives internationales (Olympiades de Francfort 1925, Spartakiades de Moscou 1926)
- 3) Qui serait chargé de fixer des directives communes aux deux fédérations pour une action en commun au sein des deux internationales pour la réalisation de l'unité sur la base de la lutte des classes et de l'opposition irréductible à la bourgeoisie et à son état de classe »

5) Préparer la guerre pour assurer la paix ?

152 R.Savin, « "France-Allemagne" fut un fiasco », *Sport ouvrier*, n°26, 15 octobre 1924, p.1

153 *Sport ouvrier*, n°35, 11 mai 1925

Dans l'article précédemment cité, Robert Savin note également que « les équipiers, qu'ils fussent Allemands ou Français, furent copieusement sifflés par un public chez qui le chauvinisme sportif prenait le pas sur la raison et sur l'esprit de classe ». Et on retrouve de même de nombreuses dénonciations du chauvinisme et de la guerre qu'attiseraient les organisations bourgeoises. Ces dénonciations vont même *crescendo* à mesure que le contexte international devient lui-même de plus en plus tendu. Mais plutôt que de s'inscrire dans un pacifisme neutre, on le sait, le mouvement ouvrier va plutôt promouvoir une stratégie d'opposition frontale à ce dernier et dès lors, il faut choisir son camp : celui des ouvriers ou celui des puissances d'argent belliqueuses. Cette représentation traverse également la FST dès la mi-1924, comme en témoigne cet extrait, qui formule de nouveau une critique sans appel des jeux olympiques qui doivent se tenir à Paris le mois suivant - des olympiades pourtant encore très loin alors des proportions économiques et médiatiques qu'elles ont prises depuis :

« Il est indéniable que le chauvinisme tant recherché par nos bourgeois a atteint son apogée dans les olympiades, pour cela rien n'est négligé. La presse vendue dans le sport comme dans tous les domaines fait chaque jour plus de battage sur les numéros sensationnels qui leur rapportent de grosses recettes. Pour eux sport veut dire : Argent [...]. Du sport bourgeois, il en ressort un nationalisme brutal, qui fait que ceux qui vont voir des athlètes, acceptent sans broncher les défilés, présentations des drapeaux et la militarisation du sport, conséquence de la guerre. Paris, capitale la plus réactionnaire ne pouvait être mieux choisie. Toute la haute aristocratie du monde y est représentée. La question sportive c'est secondaire et bon pour ceux qui manquent de distraction, pour eux, c'est autre chose, ces cannibales attirés par la viande fraîche ont soif de sang de celui qui coule dans les veines du peuple, c'est un recensement qu'ils font. Plus les ouvriers sont nombreux, plus de poison nationaliste est absorbé, plus longtemps la révolution et l'internationalisme seront retardés. [...] Devant ce nationalisme étroit, il est un devoir de mettre en garde les ouvriers qui pourraient se laisser prendre à cette mascarade grotesque. Que chacun de nous fasse la propagande nécessaire pour qu'aucun exploité n'aille contaminer aux réunions bourgeoises. [...] Notre fête fédérale et leurs Olympiades sont un recensement des forces pour ou contre la révolution. Que chacun comprenne son devoir de classe [...] »¹⁵⁴

A la fin de cette année 1924, les appels à la résistance au « fascisme » se font plus pressants encore et plus réguliers. Ainsi le numéro qui paraît le jour de Noël, comporte une manchette indiquant : « Préparons-nous à la lutte contre le fascisme ! », tandis que Robert Savin exhorte ses troupes à se préparer à l'affrontement armé en usant de la rhétorique de la mise en péril, suivant lequel leurs adversaires de classe seraient eux déjà sur le pied de guerre : « la bourgeoisie compte beaucoup sur l'appui des organisations sportives bourgeoises. Elle sait qu'en s'adressant à ceux-là, elle agit sur un terrain bien préparé, à qui le sport fait perdre tout esprit critique et a fortifié le sentiment de discipline et de respect vis-à-vis du désordre bourgeois et de ses institutions », écrit-il ainsi, en déduisant que « ne pas se préparer activement ne serait pas seulement une négligence

154 J. Marlier, « Fascisme sportif », *Sport ouvrier*, n°17, 2 juin 1924

coupable, mais ce serait une véritable trahison envers le monde ouvrier et ses organisations de classe »¹⁵⁵. C'est quelque part l'instrumentalisation du sport à des fins supposément guerrières par la bourgeoisie qui légitimeraient le fait pour la FST d'en faire autant. Cette position ne fait qu'anticiper de quelques semaines une résolution sans équivoque adoptée lors du 3^e Congrès de l'Internationale Rouge des Sports organisé le mois suivant à Moscou, suivant laquelle : « *l'éducation physique de la jeunesse prolétarienne dans les pays sous le régime capitaliste doit servir uniquement pour renforcer la capacité générale du combat contre la bourgeoisie* »¹⁵⁶. On peut relever la précision « dans les pays sous le régime capitaliste » qui suggère qu'après avoir servi d'outil à la « préparation à la révolution prolétarienne », le sport pourra ensuite être mis au service d'autres fins dans une société communiste. Cette même tâche conjuguée à l'affirmation d'une impossible neutralité de la pratique sportive, conduit aussi à justifier l'effort de propagande et de recrutement, qui concerne même en priorité les ouvriers adhérents des fédérations bourgeoises, qui sont autrement nécessairement manipulés pour agir contre leurs propres intérêts de classe.

« Une minorité de gens, leurs pires ennemis [ceux du prolétariat] forment par le canal du sport de la majorité écrasante de la jeunesse ouvrière une masse indifférente, *qui, par cette indifférence*, est extrêmement favorable à la bourgeoisie dans la lutte farouche et sans merci se déroulant sur le terrain social entre elle et le prolétariat conscient. Donc notre tâche et de réveiller par des actions méthodiques et déterminées l'esprit de classe dans cette énorme majorité, de l'affranchir des griffes des organisations bourgeoises, et d'amener là où est sa place - à la Fédération Sportive du Travail »¹⁵⁷

Le rôle de la FST dans la lutte des classes est dès lors assez clair aux yeux de ses responsables : assurer le recrutement vers les organisations partisans et syndicales amies de par la force d'attractivité particulière dont seraient porteuses les activités physiques et sportives. C'est ce qu'exprime ainsi clairement l'un des membres du comité fédéral, Royer, expliquant qu'il est « du devoir des camarades de la FST de rejoindre sans plus tarder les organisations d'avant-garde : CGTU, Parti Communiste »¹⁵⁸ - l'ordre n'est sans doute pas anodin-, puis que la FST est appelée à jouer un « grand rôle » dans le mouvement révolutionnaire car « ses méthodes de recrutement sont excellentes pour attirer parmi nous les jeunes ouvriers, nombreux hélas ! égarés dans les fédérations bourgeoises ». Ainsi, cette tactique offensive désormais assumée apparaît elle cependant comme la simple réponse à une première agression, elle-même double : non seulement le racolage des ouvriers par les clubs bourgeois pour les endoctriner à leur propre idéologie, mais aussi le fait de préparer très explicitement à la guerre, ainsi que le manifestent alors effectivement les grands défilés paramilitaires organisés par certains patronages et sociétés de gymnastique :

155 R. Savin, « FACE AU FASCISME, Sportifs Ouvriers, tous debout ! », *Sport ouvrier*, n°30, 25 décembre 1924, p.1

156 Victor Read, « Réflexions sur les travaux du 3e Congrès Mondial », *Sport ouvrier*, n°31, 25 janvier 1925, p.2

157 *Ibid.*

158 Royer, « Pour l'avenir sportif prolétarien », *Sport ouvrier*, n°24, 1er septembre 1924, p.2

« La FST cette année doit tripler ses effectifs, si les efforts de chacun sont coordonnés. Elle doit sans plus tarder répondre à la provocation par le recrutement et l'organisation. Organiser des manifestations sportives de grande envergure comme l'année dernière, le 13 juillet, 28 000 gymnastes sont venus défiler au Champ de Mars sous les yeux paternes de Poincaré, de Millerand, et de toutes les badernes les plus notoires, et qui prouvaient, par leurs évolutions et leurs mouvements, qu'ils étaient les futurs fascistes contre-révolutionnaires, la FST, à son tour, doit former les centurions pour répondre du tac au tac, centurions qui seront l'embryon de l'armée rouge, pour anéantir à tout jamais le capitalisme international »¹⁵⁹

Demeure alors une contradiction : comment toucher les ouvriers « perdus » dans les clubs des fédérations bourgeoises si on se refuse à rencontrer ces derniers ? La position de la FST semble de ce fait connaître un renversement complet sur ce point, sans que ce revirement soit explicitement assumé. Quoiqu'il en soit, à la fin de l'année 1925, ce sont désormais les responsables de la FST qui se plaignent de l'ostracisme que pratiquent à leur égard leurs homologues des fédérations bourgeoises et réformiste. Sous la plume de Georges Naze, élu depuis peu secrétaire fédéral en remplacement de Victor Read¹⁶⁰, est ainsi dénoncé ce refus de la part des fédérations bourgeoises, en l'occurrence ici la fédération française de rugby, de laisser leurs clubs affiliés rencontrer ceux de la FST¹⁶¹, « dans l'espoir évident de leur rendre toute activité sportive impossible et de faire disparaître ainsi les clubs déjà constitués ». Néanmoins, se réjouit-il, en dépit de la menace supposée pour l'existence même de ces clubs, cela constitue aussi la reconnaissance du danger que représenterait pour eux la FST :

« Pour une fédération comme la nôtre, dont le programme essentiel est la lutte contre le sport bourgeois, il ne peut être déplaisant de voir ainsi nos adversaires marquer le coup et commencer ouvertement la guerre contre nous. Jusqu'ici la FFR avait le monopole du rugby dans notre pays et ses dirigeants vivaient tranquilles et heureux, en travaillant pour le compte de la bourgeoisie à abrutir la jeunesse ouvrière. Ils étaient aussi parvenus à faire régresser la valeur du rugby autant qu'il était possible et à substituer la bagarre au sport [...]. Nos clubs sont encore bien faibles et bien pauvres, mais la FFR a senti le danger que constituait pour elle ce réveil des sportifs ouvriers [...] Cependant, il ne faut pas se le cacher, cela est grave pour notre mouvement, les camarades trop isolés risquent de se décourager et d'abandonner la lutte devant les difficultés [...]. Il appartient à tous les dirigeants de comités régionaux d'intensifier leur travail de propagande ; aux militants des organisations ouvrières de leur donner tout leur appui, car ils ont ainsi devant les yeux la preuve que la FST n'est pas une organisation sportive comme les autres, et il est regrettable que ce soit les bourgeois qui le leur prouvent. Il faut faire comprendre à tous nos camarades que le sport doit être dirigé par les sportifs ouvriers et par eux

159 *Ibid.*

160 En poste alors depuis 1924, celui-ci est alors dénoncé pour ses tendances « droitières » par Jacques Doriot et est alors non seulement écarté de son poste, mais aussi exclu du Parti communiste au motif qu'il aurait « conspiré avec les Lucernois » - ce qui montre au passage toute l'ambiguïté des appels à l'unité... (voir André Gounot *in* (Delaplace 1999), p.66)

161 Alors même que jusque-là, rappelons-le, les dirigeants de la FST ont formellement interdit à leurs adhérents et leurs clubs de rencontrer ceux d'autres fédérations. On peut ainsi lire par exemple cet « avis important » : « Le C.F. [Conseil fédéral] rappelle aux licenciés qu'il leur est interdit de participer aux épreuves qui ne sont pas organisées sous le contrôle de la Fédération » (*Sport ouvrier*, n°24, 1er septembre 1924, p.2)

Dans le même numéro est également publié un texte intitulé « La fête de l'Unité » et signé « un membre de Lucerne » - dont on ne sait s'il est inventé pour l'occasion à des fins rhétoriques -, dans lequel celui-ci pointe le véritable camp choisi par les responsables de sa fédération en écrivant que « nos dirigeants qui nous permettent de courir le Cross de l'Auto et de l'Intran[sigeant] (journaux bourgeois) refusent que nous allions courir avec des ouvriers comme nous exploités à l'usine comme nous », deux de ces trois dirigeants qui sont eux-mêmes épinglés quelques colonnes plus loin : l'un, Bontemps, pour avoir reçu la Légion d'honneur, « pas pour sa lutte contre le sport bourgeois », et Pépin, qui a refusé d'organiser une fête en commun entre les deux fédérations ouvrières, ni au moins de prêter, voire louer, son stade.

D) Les autres ambiguïtés constitutives de la FST

1) Le sport féminin promu mais ségrégué

Si les organisations ouvrières reprennent inconsciemment à leur compte l'association « naturelle » entre sport et jeunesse, cela ne veut pas pour autant dire qu'ils réservent à ceux-ci l'exclusivité de celui-là. En revanche, cela peut davantage s'interpréter comme un ciblage des finalités de la pratique sportive en fonction des publics considérés. Cela apparaît de manière particulièrement éclairante dans le cas des femmes. Ainsi, comme l'a déjà bien analysé Marianne Amar (1994), la place accordée aux femmes dans le mouvement sportif ouvrier apparaît particulièrement ambiguë. Si la FST accorde en effet d'emblée une place particulière au sport féminin, en adoptant dès 1923 le principe de la mixité en son sein, là où les autres organisations demeurent ségréguées et, à l'instar du baron de Coubertin lui-même, entendent cantonner les femmes hors de la sphère compétitive. Pour autant, le début des années 1920 marque celui d'un relatif essor pour la pratique sportive féminine, avec une tension entre un pôle véritablement sportif et un pôle privilégiant la seule éducation physique. Le premier est incarné par la Fédération des sociétés féminines sportives de France (FSFSF) créée en 1922 - qui devient deux ans plus tard fédération féminine sportive de France. Sa première présidente, Alice Milliat, est accompagnée d'un bureau exclusivement féminin, marquant la volonté de cette fédération de promouvoir non seulement la pratique compétitive féminine, mais aussi la prise de responsabilité parmi ces dernières - thème qui resurgira à la fin du XXe siècle. Le second se matérialise dans l'Union française de gymnastique féminine (UFGF) qui devient en 1922 la Fédération française de gymnastique et d'éducation

162 G.Naze, « Offensive contre la FST », *Sport ouvrier*, n°40, 7 octobre 1925

physique. Dans le même temps, des Jeux Mondiaux féminins sont organisés toujours en 1922, passionnant l'opinion et la presse se passionnent jusque dans rangs les moins progressistes - l'envoyé du *Figaro* allant jusqu'à écrire que la femme « se libère des servitudes de son sexe et répudie des siècles de soumission » dans son édition du 21 août 1922 (Amar, 1994). La FST s'inscrit ainsi en quelque sorte dans cet intérêt nouveau, mais en dépit des apparences, ne va pas beaucoup plus loin pour l'émancipation féminine par le sport. Il semble cependant que là où Marianne Amar y voit une simple relégation de l'enjeu derrière l'objectif révolutionnaire qui doit primer, écrivant que « les militants de la FST refusent de se joindre à ceux qui célèbrent un sport émancipateur, ici et maintenant. Seul l'avènement du socialisme - l'exemple soviétique en témoigne- peut amener l'égalité aux femmes » (Amar, 1994 : 173) ; on peut défendre que la position des responsables de la FST est plus ambiguë en la matière, oscillant entre un enrôlement des femmes à la lutte des classes et un patriarcalisme des plus traditionnels. On peut ainsi d'emblée noter qu'en dépit de la mixité, la pratique féminine fait l'objet au sein de la fédération comme des rubriques de *Sport ouvrier* d'une section spécifique, mêlant l'ensemble des disciplines pratiquées, plutôt que d'être incluses dans les différentes sections disciplinaires de leurs homologues masculins. Ensuite, alors que la composition des instances de la fédération est toujours exclusivement masculine sur la décennie, la section féminine ne déroge pas à la règle et est toujours dirigée par un homme au bureau sportif. Enfin, sur un plan plus symbolique, les noms d'équipes féminines se voient elles-mêmes dotées d'appellations particulièrement « genrés »- variétés de fleurs ou d'oiseaux particulièrement-, plutôt que de simplement garder celle de leur club d'appartenance. Ainsi, pour ne donner qu'un exemple, les quatre équipes qui se rencontrent le 1er février pour les finales de la poule d'Encouragement de basket-ball féminin à Montreuil sont les Myosotis du 14e arrondissement parisien, les Pinsonnettes de Montreuil, les Lilas du CPER et les Tulipes, également du 14e¹⁶³ !

Aux yeux des militants du sport ouvrier, la pratique féminine s'avère de nature différente à celle des hommes, et à l'instar de l'argument quelque peu fallacieux brandi par certains partisans de la loi sur le vote de la parité en politique selon lequel une présence plus importante des femmes permettraient d'injecter des qualités «typiquement féminines » dans le champ politique (Bereni et Lépinard 2004), les plaidoyers pour le développement du sport féminin à la FST peuvent s'avérer quelque peu essentialisants. Ainsi, dès la deuxième livraison de *Sport ouvrier*, un article fixe le cap que devrait suivre le développement du sport féminin : non pas se calquer sur celui des hommes, mais au contraire lui servir d'aiguillon vers des finalités plus nobles que la victoire en compétition.

« Puisque maintenant le sport féminin a droit de cité chez nous et avant qu'il n'ait pris le

163 *Sport ouvrier*, n°32, 22 février 1925. Pour être tout à fait juste, cette situation semble particulièrement forte dans la région parisienne, qui regroupe cependant la plus grande part des effectifs, mais ailleurs, on retrouve des appellations plus « révolutionnaires » comme la Prolétarienne de Bourges, ou l'Emancipatrice d'Outreau.

développement que nous souhaitons, il serait nécessaire de l'orienter dans une voie autre que celle qui a conduit son collègue masculin à la "spécialisation" à outrance. Il est très joli de pouvoir briller dans une spécialité, d'être champion de quelque chose, mais le désir le plus grand que nous puissions avoir tous, c'est de posséder la Santé, la Beauté et la Force ! »¹⁶⁴

Et l'auteur d'évoquer l'hébertisme - dont l'influence sur le développement des activités physiques et sportives en France a été particulièrement important (Callède 2007), et le fait que les anciens Grecs, aux corps si parfaits, ne pratiquaient aucun sport, mais « dans la nécessité de subvenir à leurs besoins, ils accomplissaient toute une série d'exercices ». On retrouve ainsi la volonté d'écarter les femmes de la compétition au profit de pratiques d'entretien ou esthétiques, comme les démonstrations de « mouvements d'ensemble », qui occupent une place dans les manifestations publiques du sport ouvrier. Toujours dans ce souci d'éviter l'indifférenciation entre pratiquants masculins et féminins, on trouve dans le même numéro, un avis de la « Commission féminine » informe les sections féminines qu' « en dehors des terrains d'épreuve, il ne sera toléré aucune tenue qui ne comporte la jupe blanche ou la jupe de ville »¹⁶⁵.

Cette ségrégation peut aussi pourtant faire l'objet de déplorations plus ou moins sincères, comme celle d'E. Tisserant, secrétaire de la Commission féminine fédérale qui regrette que le sport féminin est loin d'avoir l' « assentiment général de la grande masse populaire » en notant que « certains sportifs, ou soi-disant tels, qui applaudissent aux exploits d'un champion de cross, d'un as du football ou d'un boxeur redoutable, ne peuvent admettre que la femme ou la jeune fille pratiquent le sport pur ». Le reste de l'argumentation est cependant particulièrement édifiant : la faute de cette situation en incombe évidemment selon lui aux clubs bourgeois, « qui ne font souvent aucune différence entre la force physique de la femme et celle de l'homme ». Suit une préconisation particulièrement ambiguë qui semble renvoyer dos-à-dos les partisans d'un sport féminin analogue à celui des hommes et ceux qui veulent au contraire les exclure de toute compétition : « dans les épreuves que nous organisons, nous nous devons de ne pas dépasser la mesure ; nous ne devons pas demander un effort supérieur à celui que peuvent fournir la généralité de nos sportives. [...] Il ne faut pas que les camarades qui ont en charge de diriger notre Fédération considèrent a priori une épreuve comme nuisible, alors que la question a été étudiée par des camarades compétents »¹⁶⁶. S'ensuit un plaidoyer pour les mouvements d'ensemble déjà évoqués qui révèlent également un certain souci de propagande par le spectacle sportif de la part de la fédération, permettant à la fois d'abonder les recettes des manifestations et le rang des recrues potentielles à la FST en attirant les spectateurs masculins, sans évidemment l'avouer explicitement :

« Ce qui est à la base de tout entraînement aux sports, c'est la culture physique. Et la culture

164J.-B. Meunier : « Sport et beauté », *Sport ouvrier*, n°2, 25 août 1923 [majuscules dans l'original]

165 *Sport ouvrier*, n°2, 25 août 1923

166E. Tisserant, Les sports féminins et la FST », *Sport ouvrier*, n°14, 23 février 1924

physique doit être pratiquée de plus en plus par nos sections féminines. Les mouvements et les danses gymniques sont aussi un excellent entraînement. Si toutes les sections féminines pratiquaient la culture physique d'ensemble, cela nous permettrait aussi de donner de grandes fêtes et de faire de grosses démonstrations qui font un excellent effet sur le public »

Cette division genrée du travail sportif n'est cependant pas aussi nette qu'on pourrait le penser, et le même responsable affirme ensuite une partition particulièrement arbitraire entre « bons » et « mauvais » sports compétitifs que peuvent ou non pratiquer les femmes :

« Nous devons éliminer de nos clubs féminins tous les sports ayant tendance à la brutalité. La femme mettant en général plus d'acharnement que l'homme. Le football n'est pas un sport pour nos féminines. Par contre le basket-ball est un sport agréable et parfaitement accessible à toutes nos jeunes filles. Le cross-country peut être aussi pratiqué sans crainte, à la condition de ne pas exagérer les distances. Il y aura lieu dans ce genre de sports d'envisager la création de catégories. Nous avons des sportives de tout âge et de différents moyens physiques. Tâchons de sélectionner afin de ne pas trop forcer la nature »

Enfin, il est impossible de ne pas citer également la fin de sa tribune, un véritable rappel à l'ordre d'un paternalisme puritain quelque peu hypocrite qui parle de lui-même :

« Je ne voudrais pas terminer cet article sans faire un appel aux clubs pour la bonne tenue de leur section féminine. Les couleurs des clubs ne sont pas toujours suffisamment respectées. La culotte sportive se porte, par quelques-unes, beaucoup trop courte. Le genou dégagé, cela suffit : n'exagérons rien. Évitions les propos malsonnants et le *charridge* sur les terrains. Je sais que les observations ne sont pas toujours très goûtées de ces demoiselles, mais après réflexion, elles comprendront que nous parlons dans leur intérêt et pour l'avenir de notre fédération »

On pourrait penser qu'un tel point de vue est en partie inspirée par la masculinité de son auteur. Or, les femmes elles-mêmes semblent avoir intériorisé le bien-fondé d'une telle perspective, du moins celles auxquelles les colonnes de *Sport ouvrier* sont ouvertes. Trois mois plus tard, un autre article, signé d'une dénommée Gisèle Charpentier¹⁶⁷, revient sur le sujet, affirmant à son tour le développement nécessaire et de fait à l'œuvre du sport féminin, qui n'est pas une « mode » réservée aux bourgeoises, mais la réponse à un « besoin naturel ». Elle en livre ainsi une « explication » relevant non sans justesse les transformations sociales massives alors à l'œuvre (Maruani, Méron, 2012 : chap.1) :

« La guerre obligeant les femmes à travailler à l'usine pendant que l'homme se battait pour...le droit d'enrichir ceux qui étaient assez malins pour ne pas aller se battre, et l'après-guerre avec sa vie chère, obligeant les femmes à continuer à travailler, parce que le salaire de l'homme était inférieur à celui d'avant la lutte pour un monde meilleur a précipité l'extension du sport féminin. Cela semble si bon, si nécessaire, si indispensable d'aller s'ébattre, respirer librement, après une semaine passée dans un atelier plus ou moins aéré et malsain que, alors, la mode n'a plus rien à voir : c'est le besoin qui parle et exige. L'anémie et la tuberculose créent de tels ravages dans

167 On pourra noter au passage que les femmes dans *Sport ouvrier* ne sont légitimes que pour s'exprimer à propos du sport féminin...

nos rangs ! »¹⁶⁸

On retrouve la rhétorique du besoin et une perspective hygiéniste que l'époque contribue évidemment à légitimer, mais qui amènent à nouveau la défense d'une conception différentialiste de l'activité physique des femmes, qui ne doit surtout pas se calquer sur le sport masculin, au risque de d'une déviation « bourgeoise » :

[...] Le sport féminin est une chose bien bonne qui peut devenir bien mauvaise si nous n'y prenons pas garde. Le grand courant semble être que le sport féminin doit être une copie du sport masculin. Les femmes courent, sautent, luttent, jouent au ballon "comme des hommes" : cela est considéré par des féministes plus endurcies que réalistes, comme une grande victoire et une preuve inéluctable de plus que la femme est l'égale de l'homme. La presse bourgeoise sportive sur laquelle je reviendrai entretient et favorise cet état d'esprit. Cette conception du sport féminin est absolument stupide et digne de bourgeois qui, s'ils persévèrent dans cette voie, le rendront ridicule »

On est en droit de se demander pourquoi le sport masculin ne serait pas redevable de la même dérive ; la réponse en étant fournie par la nature supposée différente des capacités et besoins physiques des deux sexes : « entre l'homme et la femme, il n'y a ni question de supériorité, ni d'infériorité, mais seulement une question de différence de constitution physique. A constitution différente, méthodes sportives différentes », écrit-elle ainsi, ajoutant cependant une critique à l'égard de sa fédération :

« Mais il faut le dire nettement, la FST elle-même n'a pas encore de programme sportif féminin adéquat aux possibilités et aux nécessités physiologiques féminins. Il est temps de se mettre au travail et de créer ce que la bourgeoisie a été incapable ou n'a pas voulu créer. »

On peut noter que cette position permet d'affirmer la distinction de la FST sur ce sujet vis-à-vis des fédérations bourgeoises, dont on a vu pourtant qu'en réalité, elles partageaient la même réserve, sinon défiance, à l'égard de la compétition féminine. Cela n'empêche cependant pas concrètement la FST d'organiser de nombreuses épreuves compétitives pour ses pratiquantes féminines (voir encadré n°6), comme s'il s'agissait de ne pas se priver du vivier des pratiquantes compétitives. Gisèle Charpentier conclut d'ailleurs son article en annonçant un prochain - pratique apparemment courante dans la presse ouvrière à cette époque-, dans laquelle elle expliquera pourquoi elle est en accord avec Robert Savin « lorsqu'il lutte pour le sport collectif qui, au point de vue féminin (et pourquoi pas masculin ?) est le seul qui réponde à nos besoins matériels et nos aspirations morales », et en désaccord avec Henrias qui défend pour sa part un sport calqué sur celui des organisations bourgeoises, montrant qu'il y a bel et bien débat au sein des instances dirigeantes de la fédération.

168 Gisèle Charpentier, « Sur les sports féminins », *Sport ouvrier*, n°20, 17 mai 1924

Encadré n°6 : Calendrier de la saison d'été 1924 du sport féminin à la FST dans la région parisienne

18 mai : Challenge Jeanne Laourde à Choisy (organisé par le GES Choisy) ; 25 mai : Ivry, tournoi de basket-ball, anniversaire de la Commune (Choisy) ; le 1er juin, le challenge Rosa Luxembourg (Saint-Denis) ; 15 juin : interclubs (CPER) ; 6 juillet : journée des challenges féminins (Choisy) ; 12 et 13 juillet : fête fédérale (Choisy) ; 14 juillet, épreuves féminines (Vincennes) ; 27 juillet, challenge Vaillant-Couturier (Courbevoie) ; 3 août, challenge Panel à Aubervilliers ; 13 août, épreuves féminines (Vincennes, encore organisées par Paris 12e) ; 17 août, challenge Marcel Cachin (Villeneuve) ; 21 août, challenge Joly (Saint-Denis) ; 31 août, challenge Paul Morsch à Saint-Denis), 7 septembre ; championnats régionaux (Saint-Denis) ; 11 septembre challenge Veziel (Clichy), 28 septembre, challenge d'ouverture (Courbevoie, basket)

Cette tension semble en effet elle-même se ramener au souci constant de recruter le plus grand nombre de pratiquants possible, y compris - et peut-être surtout- en les enlevant aux clubs concurrents et à d'autres activités.

« A note FST, l'éducation sportive féminine doit être dirigée avec tact, avec science, en un mot intelligemment, sans oublier que la jeune fille a un organisme et une résistance bien différents de la nôtre. Pour cette raison, elle devra se contenter d'une éducation physique et sportive spéciale, moins brutale, moins forte, moins violente (voir football, cross au-dessus de 1200 mètres), mais plus souple. [...] Les exercices conduits progressivement et gentiment ou l'idée (sport pour le sport) et en toute camaraderie attireront à nous, classe ouvrière, une grande quantité de jeunes filles de prolétaires, au détriment des clubs bourgeois, dancings et cinémas où le cerveau s'obscurcit et la jeunesse se fane sans éducation physique, où aucun sport ne peut vivre »¹⁶⁹

Un certain sport est ainsi tolérable pour les femmes, entendu que celui-ci doit être moins « violent » que celui des hommes, avec tout l'arbitraire qu'implique l'appréciation de ce caractère. Le rôle de la femme est bien avant tout d'apparaître « belle et disciplinée », comme le confirme encore une tribune du secrétaire du comité de la Seine qui commence par féliciter les mouvements d'ensemble de deux clubs de province, chez qui « on sentait la maîtrise du moniteur et la discipline chez les adhérents » et signale qu'à l'occasion de visites à ces sections a pu voir le « sérieux des adhérentes ». Or, il n'en va pas de même pour lui dans son propre comité régional, dont les adhérentes semblent davantage privilégier la pratique sportive, affirmant ainsi, comme une dénégation :

« Je ne suis pas ennemi des sports athlétiques pour les jeunes filles, mais les exhibitions que nous ont fournies nos camarades de province conviennent, à mon avis, beaucoup mieux aux féminines que les courses, sauts et autres exercices, où la grâce qui doit être l'apanage de la

femme n'est sûrement pas mise en relief »¹⁷⁰

Et d'ajouter cependant : « je récrimine contre les adhérentes ! Peut-être ferais-je mieux de m'en prendre aux dirigeants de clubs ». Ce que l'on peut interpréter à la fois comme un soupçon - classique - sur la capacité des femmes à prendre des initiatives, mais aussi comme un souci de dédouaner la base pour questionner le rôle des responsables, transposant ainsi le jugement porté sur les fédérations bourgeoises sur la FST. Le souci du recrutement apparaît en fait primordial dans l'action de la FST et permet ainsi de nuancer la thèse de Marianne Amar quant à la minorisation de l'émancipation par le sport au profit de la révolution. Il semble en effet que, même dans ce moment particulièrement révolutionnaire du sport ouvrier, c'est bien aussi la volonté de ne pas trop s'éloigner des envies et représentations des classes populaires pour les attirer à soi qui rend compte de la position finalement assez médiane entre sport et éducation physique ou gymnastique pour la pratique féminine, comme masculine du reste. Une autre tribune, deux années plus tard, du successeur de Tisserant comme secrétaire fédéral au sport féminin, semble confirmer cette hypothèse et résumer toute l'ambivalence de la position de la FST vis-à-vis du sport féminin :

« Combien sont nombreux ceux qui critiquent la pratique des sports chez la femme ! Qu'ils regardent autour d'eux ; chez nos adversaires par exemple, que d'efforts sont tentés, pas en vain, il faut le dire, pour attirer à eux le plus grand nombre possible de jeunes ouvriers et ouvrières ! Je me demande si de notre côté nous faisons la même chose ? Je suis dans l'incertitude, et pour cause. A l'heure actuelle, nos jeunesses sont transformées totalement : c'est un signe des temps. Il nous faut, nous adultes, en convenir. Il nous faut donc faire tous nos efforts pour développer le sport féminin à la Fédération. Il faut le concevoir comme un moyen de développement physique et moral, et non pas pour un résultat positif. Ces divers points ne sont généralement pas bien compris, ni observés dans nos Clubs ; aussi nous n'avons pas les résultats escomptés. Pour la vitalité d'un club, il faut une cohésion très étroite entre ses divers éléments ; une direction ferme mais assez souple. C'est ce qui fait défaut dans certains clubs. Si nous voulons lutter avec succès, nous devons porter tous nos efforts de ce côté. Je fais donc un pressant appel aux Camarades adultes pour prendre en main une directive dans les clubs féminins de leur localité. Je sais que c'est parfois une tâche très ingrate ; elle n'est pas insurmontable si vous avez entière confiance en l'avenir. C'est à nous, les Aînés, de montrer la voie pour l'affranchissement du sport dans la classe ouvrière. Chères petites (sic !) camarades, je compte que vous ferez aussi de votre côté l'effort nécessaire pour mener à bien la tâche que nous nous sommes imposée envers la Fédération sportive du Travail »¹⁷¹ [souligné par nous]

3) Les sportifs professionnels : suppôts du capital ou travailleurs à protéger ?

Les sportifs professionnels constituent une autre catégorie par rapport à laquelle la FST semble bien malaisée à se positionner. D'une part en effet, la marchandisation du spectacle sportif, bien

170 F. Sarasin, « Sports féminins », *Sport ouvrier*, n°24, 1^{er} septembre 1924

171 Vimeux, « Développons le sport féminin », *Sport ouvrier*, n°32, 22 février 1925

qu'encore à ses balbutiements par rapport à aujourd'hui, est vigoureusement dénoncée par ses responsables, et le professionnalisme en apparaît comme un des vecteurs privilégiés ; mais de l'autre l'amateurisme leur apparaît aussi comme une dénégation du travail accompli par les sportifs, ou tout au moins des conditions matérielles nécessaires de leur pratique, qui restreindrait de ce fait l'accès à cette dernière. Dès 1923, L.Robert met ainsi en évidence les contradictions des dirigeants du sport bourgeois, qui souhaitent tirer profit du spectacle sportif tout en évitant le professionnalisme et les dérives éthiques que celui-ci peut entraîner :

« En sport comme ailleurs, le grand mot de Patrie n'est qu'un paravent. Il couvre mille combines financières, milles profits honteux. Les clubs, les grands clubs tout au moins, distribuent ou voudraient bien distribuer des dividendes et l'amateurisme tend à devenir un luxe que pourront bientôt seuls se permettre les sportifs pourvus de rente. Les vrais sportifs bourgeois se rendent compte du danger couru par le sport. Ils savent que le professionnalisme, c'est la porte ouverte à toutes les irrégularités sportives, toutes les compromissions, à tous les chiqués. Dans un passé récent, l'histoire de la lutte et aujourd'hui le spectacle que nous offre la boxe professionnelle en sont des exemples saisissants. Mais les sportifs bourgeois sincères croient qu'une réglementation sévère suffira à remédier au mal. Toujours l'honnêteté naïve des braves gens du réformisme Le confiant recours à la Loi ! »¹⁷²

Il cite ensuite un entretien publié dans *l'Auto* du capitaine de l'équipe de rugby du Racing Club de Rouen tout juste transféré du FC Lourdes, un dénommé Dupont, demi-de-mêlée international expliquant qu'il « étai[t] la propriété de [se]s dirigeants, leur chose » ; ce dont il a pris conscience quand il est revenu blessé d'un match France-Angleterre, il a senti la réprobation de ses dirigeants, et a « senti, ce jour-là, qu'on voulait avoir une équipe de rugby comme on possède une écurie de course », ses dirigeants lui interdisant ensuite tout match international - « Ils me disaient : "vous allez faire le pantin pour remplir la caisse de ces messieurs de la Fédération" ». Outre le caractère stratégique de ce propos dont les rapporteurs font mine de ne pas avoir conscience, cette citation révèle une conception sans fard du sportif professionnel comme un travailleur doublement exploité, pris entre le marteau du marché et l'enclume des fédérations, perspective encore difficile à envisager jusqu'à aujourd'hui (Fleuriel, Schotté, 2007)¹⁷³. Reste qu'on trouve aussi dans le *Sport ouvrier* une célébration d'un sport purement amateur proche de l'idéal coubertinien, mais que seule la FST réaliserait véritablement, contrairement à des bourgeois hypocrites, à l'instar de l'article déjà cité d'Albéric Bergerac, secrétaire à l'éducation physique du Comité Régional de la Seine :

« A la FST, il n'y a pas de mercantis qui vivent du sport, qui exploitent les athlètes, la réclame tapageuse à grands renforts de publicité pour vanter les qualités du team X ou du champion Y,

172 L.Robert « Leur "Ludus pro patria" », *Sport ouvrier*, n°7, 3 novembre 1923

173 Et révèle aussi au passage une attention soutenue - et peut-être pas réciproque- vis-à-vis de la presse bourgeoise, pourtant condamnée et dont les responsables de la FST appellent d'ailleurs leurs adhérents à se détourner. Une rubrique intitulée « à travers la presse bourgeoise » va même être alimentée régulièrement dans *Sport ouvrier*, reproduisant des informations glanées dans cette dernière, souvent accompagnée de commentaires sur un ton sardonique.

et surtout pour remplir les caisses des organisateurs, y est inconnue. Le sport y est pratiqué par plaisir et dans le sens le plus large de l'amateurisme »¹⁷⁴

De fait, c'est bien la dénonciation d'une posture hypocrite des responsables du sport bourgeois, dirigeants comme journalistes, qui l'emporte parmi ceux de la FST, plutôt qu'une défense des travailleurs sportifs. Le thème de l'« amateurisme marron », c'est-à-dire de pratiquants formellement amateurs mais en réalité rétribués derrière le manteau va constituer la cible principale de *Sport ouvrier*. On retrouve un bon exemple de lutte de cadrage car, si le thème semble imposé par la presse bourgeoise, les dirigeants de la FST tentent d'en changer le sens, en imputant sa responsabilité aux dirigeants et surtout à la circulation d'argent dans le sport. Ils pointent ainsi tantôt les récriminations sélectives de leurs homologues bourgeois hexagonaux face à une pratique qui serait exclusivement étrangère :

« Tous nos camarades se souviennent sans doute des protestations indignées des journaux sportifs contre les voyages en Amérique de Nurmi, Arne Borg, de Paddock en Europe. Ces journaux glorifiaient les athlètes français qui étaient insensibles à cet attrait et restaient de purs amateurs pour faire honte à ces gens-là. Mais depuis... Nous avons battu les Suisses et les Anglais, et les athlètes français voyagent au Danemark, en Hongrie, en Autriche, etc. Les journaux sportifs ne disent plus rien : il serait pourtant aussi logique qu'ils combattent aussi énergiquement Cater, Théod, Baraton, etc....Mais ce qui est mal chez les autres est certainement bien chez nous, et nos sportifs français sont tout de même de purs amateurs »¹⁷⁵

Les responsables de la FST tentent ainsi d'imposer un autre diagnostic et partant une autre solution à ce « problème » dont ils partagent le constat avec leurs adversaires, et posent ainsi en contraste la conception d'un sport « social », qui serait en lui-même émancipateur en se détournant du « culte de la performance » (Ehrenberg, 1991) et de la vedette, mais qui rentre lui-même frontalement avec la vision d'une propédeutique à la révolution...

« Le remède [à l'amateurisme marron] ne pourra être apporté que dans la mesure où le sport remplira le rôle social que les bourgeois sont incapables de lui donner. Alors que le sport devrait s'intéresser surtout à la masse de tous les sportifs, l'individu incomplètement développé devant être le plus intéressant, les fédérations bourgeoises ne s'intéressent qu'aux grands clubs composés d'As. Si l'on ajoute à cela que les grands clubs eux-mêmes ne forment pas d'athlètes, se contentant d'aller dénicher des "as" chez le voisin, laissant le soin d'en former à ceux qui n'entendent rien aux affaires et qui sont de plus en plus rares. Le résultat de pareils procédés est la progression constante du professionnalisme hypocrite qui fait des athlètes les acteurs d'un club auquel ils doivent toutes obligations mais se foutent complètement de la fédération qui ne paie pas »¹⁷⁶

Dans l'immédiat, le professionnalisme apparaît ainsi bel et bien condamné par la FST, comme en témoigne encore un long article consacré à l'Union vélocipédique de France (UVF),

174 A.Bergerac, « A nos camarades des clubs bourgeois », *Sport ouvrier*, n°13, 9 février 1924

175 *Sport ouvrier*, n°39, 11 février 1925

176 « Une vieille histoire », *Sport ouvrier*, n°46, 25 février 1926

ancêtre de la Fédération française de cyclisme (en 1940) et qui dès sa création en 1881 accepte le professionnalisme en son sein :

« La question de l'amateurisme dans le sport cycliste est entièrement liée à la question de l'amateurisme en général. Les dirigeants du mouvement sportif bourgeois n'ont pas réussi à trouver une formule nette qui définisse exactement ce qu'est un sportif amateur, et cela se comprend. Le Comité Olympique a sa formule qui ne permettrait la pratique du sport qu'à ceux qui ont le portefeuille bien garni. Le comité français Olympique en a une qui diffère sensiblement. Le comité National des sports en a une autre, et chaque fédération sportive a la sienne. Dans le sport cycliste qui nous intéresse particulièrement aujourd'hui, le coureur cycliste amateur serait celui qui, en dehors de sa profession, pratiquerait le sport cycliste de compétition pour son plaisir personnel. Il devrait pouvoir courir quand il lui plaît, sans avoir droit à autre chose qu'un prix en nature et au remboursement de ses frais de déplacement. Mais un sport qui en même temps fait recette pour un vélodrome et publicité pour une marque de "vélo" nécessite des compromis entre ceux qui dirigent des clubs amateurs, qui pratiquent le sport amateur, qui vivent de sport en général. Notre formule ne peut donc être celle de l'UVF. Le journal *Paris-Soir* fait passer deux ou trois fois chaque semaine le filet suivant : « un amateur est un professionnel qui ne s'est jamais fait prendre la main dans le sac ». Et c'est signé H.Desgranges, le directeur du journal *L'Auto*. [...] »

L'article pointe ensuite la responsabilité de Desgranges, pointant que celui-ci est également directeur moral du Parc des Princes et du Vélodrome d'Hiver. Il relate ensuite un marchandage entre le directeur sportif de ce dernier, Desmarests et un dénommé Abéglen, champion suisse amateur, à qui il tentait d'imposer un duel. Abéglen, en lui indiquant en cas de refus que les vélodromes lui seront alors fermés pour s'entraîner. S'ensuit une série de préconisations radicales, qui semblent cependant faire peu de cas, encore, des conditions matérielles de la pratique de compétition :

« Il faut interdire à un coureur cycliste de faire de la publicité à une maison de cycles. Interdire les contrats entre coureurs et maisons, et entre coureurs et managers ou directeurs sportifs. Interdire à des coureurs amateurs de participer à des réunions où des coureurs professionnels sont engagés. Faire une réglementation très sérieuse pour accorder la piste municipale de Vincennes à des clubs amateurs. Toutes ces interdictions aboutiraient à la suppression de toutes les primes kilométriques et subventions que les coureurs amateurs touchent des maisons de cycle. Un cycliste amateur ne doit pas être lié par contrat avec une maison ou un manager »¹⁷⁷

A moins que la solution ne vienne d'une étatisation de l'organisation sportive, ainsi que le déplore un autre article, se faisant le relais, positif, une fois n'est pas coutume, d'un journal bourgeois, *L'Echo des sports*, déplorant que le professionnalisme ait envahi tous les sports. Le rédacteur de *Sport ouvrier* confesse être « un peu de son avis », et affirme que dans l'état actuel des choses, le professionnalisme prendra des proportions de plus en plus grandes et qu'« il en sera ainsi tant que les dirigeants de clubs auront d'autres préoccupations que l'éducation physique de la jeunesse, tant que le sport pourra être une source d'affaires. Cela ne sera possible que lorsqu'un État

177 « L'UVF », *Sport ouvrier*, n°51, 1^{er} août 1926, p.4

prendra la direction des sports en main et chassera tous les chercheurs de combine du sport »¹⁷⁸. Or, il ne s'agit pas d'une simple utopie - encore que cette forme puisse être politiquement féconde et renseigne profondément sur les représentations d'une époque (Elias, 2014)-, car un tel modèle existe concrètement, du moins dans l'esprit des dirigeants de la FST, et est incarné par l'Union Soviétique, dont les sportifs viennent d'ailleurs périodiquement faire la démonstration de leur supériorité jusque dans l'Hexagone.

4) Les grandes manifestations : rejeter celle des « bourgeois » tout en promouvant les siennes

Les grands événements sportifs bourgeois, jeux olympiques en tête, font l'objet d'une condamnation sans appel de la part de la FST ainsi qu'on l'a déjà vu, ce qui est peut-être d'ailleurs le point qui la distingue le plus de la FSGT ultérieure comme des commissions sportives du PCF et de la CGT réunifiée. Pour autant, la FST organise ses propres épreuves et participe à de grandes manifestations internationales ouvrières, comme les Spartakiades. Comment dès lors comprendre cette posture apparemment contradictoire et quelles finalités sont recherchées dans de telles organisations pour une fédération déjà particulièrement exsangue sur le plan matériel et humain ?

Voici comment Robert Savin, alors secrétaire fédéral de la FST, présente la 3e fête nationale de la fédération organisée à Paris au même moment que les olympiades du CIO :

« Les jeux olympiques bourgeois de Colombes, qui ont écarté la Russie des Soviets et l'Allemagne, sont à peine commencés que, déjà, dans les masses ouvrières, on en comprend tout le sens chauvin et mercantile. Le Tour de France, avec son "Affaire Pélissier"¹⁷⁹, a contribué fortement, lui aussi, à ouvrir les yeux à tous ceux qui, jusqu'alors, croyaient que le sport bourgeois visait uniquement à une meilleure santé publique en dehors de tout point de vue chauvin, mercantile et politique. [...] Depuis toujours nous avons dit : « Le sport ouvrier a pour tâche de *réhabiliter le sport* actuellement prostitué par l'idéologie bourgeoise. Nous avons toujours dit : Le sport est, par essence, révolutionnaire »¹⁸⁰

Là encore, on peut voir que le sport ouvrier en organisant ce type d'événements entend réaliser les objectifs affichés par les équivalents bourgeois qu'il copie et qui ont été pervertis par l'invasion du capital et le chauvinisme qui l'accompagne inmanquablement. Les sportifs révolutionnaires entendent au contraire montrer un sport « purifié », « réhabilité », à la fois moral, sain et pacifique. Les organisateurs insistent ainsi sur l'invitation faite aux sportifs russes - qui

178 *Sport ouvrier*, n°39, 11 février 1925

179 A ne pas confondre évidemment avec son homonyme contemporaine. Cette « affaire »-là désigne le retrait du Tour de France des deux frères Henri et Francis Pélissier, le premier étant le vainqueur en titre de l'épreuve, pour protester contre des conditions de course jugées trop draconiennes. Leur entretien subséquent avec Albert Londres donnera lieu au célèbre article de ce dernier sur « Les forçats de la roue » dans *Le Petit journal*.

180 R.Savin, « Notre 3e fête fédérale », *Sport ouvrier*, n°23, 5 février 1924 [on peut supposer qu'en réalité, au vu des faits rapportés, le numéro a été publié au mois de juillet]

seront cependant finalement retenus à la frontière allemande, faute de se voir décerner un visa-, mais aussi allemands, alors exclus des compétitions internationales des suites de la Première guerre mondiale. Mais plus encore, la dimension culturelle des activités physiques est largement mise en avant, avec une place importante accordée aux exhibitions à côté des épreuves strictement compétitives¹⁸¹, mais aussi des meetings politiques (Mariot 2006 : 300). Car justement, s'il n'y en a pas à la fête fédérale, sa fonction première pour les organisateurs est d'incarner un moyen de propagande, à destination autant du public extérieur, vis-à-vis duquel il s'agit de montrer en actes la force du mouvement sportif ouvrier, et de leur point de vue sa supériorité, mais aussi des adhérents de la fédération chez lesquelles il s'agirait de renforcer la croyance dans la cause. Robert Savin, toujours, semblant rêver tout haut ou cherchant en tous cas à galvaniser ses troupes, écrit ainsi que « dès aujourd'hui, grâce à la presse, qui doit fortement intensifier sa propagande, *dans tous les milieux, on parle de la FST* et de sa 3e Fête Fédérale »¹⁸². Selon lui, les sportifs adhérents aux fédérations bourgeoises, « bourgeois qui sont malgré tout des ouvriers », commencent à réfléchir et :

« Les sportifs qui ne tirent aucun intérêt matériel du Sport ; tous ceux qui ne considèrent pas le sport comme une « combine » ou un « filon » pour en vivre ; tous ceux qui réellement aiment le sport uniquement pour lui-même - et c'est la très grande majorité-, commencent à comprendre qu'entre la conception sportive ouvrière et la conception sportive bourgeoise, il y a un abîme. Ils sont sympathiques à la FST [...]. En masse, cela est absolument certain, ils assisteront à la 3e Fête Fédérale, et alors ils se rendront compte que contrairement à ce qu'ils pensaient, à la FST, *on fait avant tout du sport*. Ils constateront qu'exercé d'une façon honnête, sans arrière-pensée mercantile ou chauvine, ce qui préside toujours aux manifestations sportives de leur milieu, le geste sportif n'apparaît que plus beau et plus noble ».

On retrouve encore un exemple de ce double-discours où, pour attirer des adhérents *a priori* éloignés des idées communistes, voire de la politique, on prétend faire du sport pour le sport à la FST, et non poursuivre de finalités politiques, et dans le même temps, le secrétaire fédéral ne peut s'empêcher de développer un argumentaire marxiste on ne peut plus basique, au point d'ailleurs que son déterminisme consistant à considérer que la classe en soi et la classe pour soi se rejoindront nécessairement devrait paradoxalement rendre en toute logique ce travail de propagande inutile.

« Ce sont des ouvriers, et ils se sentiront dans leur milieu. Chez nous, ils ne verront pas de chapeaux de soie, ni de képis chamarrés, ni de poules de luxe avec de vieux messieurs dans les tribunes. Ils ne verront pas chez nous ce public d'un genre tout particulier qui n'a rien de sportif mais qui feint de s'intéresser au sport parce que, industriel, il tiendra ses ouvriers grâce à son club patronal. A la Fête Fédérale il n'y aura pas dix catégories de places. Ceux qui travaillent ont les mêmes droits [...] contrairement au CO bourgeois, nous ne considérons pas la 3e Fête

181 La dimension artistique est alors également présente dans les premières olympiades du CIO entre 1912 et 1948, mais sous une forme toujours compétitive. Pour l'anecdote, rappelons que le baron de Coubertin remporta lui-même la médaille d'or en littérature en 1912 avec une « Ode au sport » (Clastres, 2008).

182 R.Savin, « La 3e Fête Fédérale doit servir la propagande », *Sport ouvrier*, n°23, 5 février 1924

Fédérale comme une entreprise commerciale. Chez nous, le sport signifie simplement le geste pour une meilleure santé publique. Rien de plus »

On voit qu'il cherche clairement à se distinguer des organisations bourgeoises imitées, et pour autant, dans le même texte où il semble s'adresser à un public extérieur, il livre ensuite des considérations tactiques à destination des adhérents qui semblent annuler l'effet recherché plus haut.

Il nous faut à la FST profiter de l'excellent effet moral produit par la 3e Fête Fédérale pour organiser immédiatement *après la Fête Fédérale une vaste campagne de propagande visant au renforcement de nos clubs et à la création de nouveaux*. Dès maintenant il faut que partout nos camarades, tout en faisant la propagande indispensable qui s'impose immédiatement pour faire connaître le sens de la 3e Fête Fédérale, doivent étudier toutes les possibilités pour former un club ouvrier pendant la période de propagande intense qui s'étendra du 15 au 31 juillet. Qu'ils préparent le terrain et se mettent tout de suite en rapport avec la Commission de propagande fédérale, qui leur fournira la documentation nécessaire sur notre organisation. Un bulletin spécial est à l'édition [...] »¹⁸³

D'ailleurs, l'année suivante, à l'occasion de la fête fédérale suivante, Georges Naze affirme clairement une interprétation « classe contre classe » de cette dernière :

« Alors que nous voyons les dirigeants sportifs bourgeois jouer ce rôle d'agents recruteurs pour l'armée bourgeoise auprès de la jeunesse ouvrière, cette fête doit servir à montrer la volonté des jeunes sportifs de lutter contre ce travail néfaste des sportifs bourgeois [...], leur permettre de donner la preuve aux gouvernants bourgeois que leur valeur physique est au service de la classe ouvrière pour combattre la guerre capitaliste, tueuse de jeunes ouvriers »¹⁸⁴

Si les responsables de la FST se félicitent de l'enthousiasme populaire lors de ces différentes manifestations, parfois avant même leur survenue, il ne faudrait cependant pas interpréter trop rapidement celle-ci comme une marque d'adhésion de la part des adhérents et spectateurs à l'action de la FST. D'une part, parce que le sens en est largement diffus, mais aussi parce que, comme l'a bien montré Nicolas Mariot à partir des voyages présidentiels, cet enthousiasme relève sans doute largement d'une « discipline de situation » (Mariot 2006 : 300). Ainsi, de même qu'on ne peut assimiler *a priori* la présence de badauds aux abords du cortège présidentiel à une activité politique, on ne peut pas considérer *a priori* les spectateurs, ni même les participants des épreuves organisées par la FST comme « des citoyens engagés dont les attitudes sont des prises de position » (Mariot 2006 : 309). C'est toute la difficulté qu'il faudra surmonter dans les chapitres suivants à partir de matériaux nécessairement ethnographiques.

183 *Ibid.* [souligné dans l'original]

184 G.Naze, « La signification de la fête du 19 Juillet », *Sport ouvrier*, n°37, 14 juillet 1925

Encadré n°7 : Programme de 3e fête fédérale de la FST, 12, 13 et 14 juillet 1924 au stade Pershing à Paris¹⁸⁵

12 juillet : 9h : concours international de gymnastique, masculin et féminin avec Russie, Allemagne, Belgique, Tchécoslovaquie, France

14 heures : concours de ballets (féminin) : Bourges, Halluin, Outreau, Montreuil

athlétisme masculin : Allemagne, Russie, Belgique, Alsace-Lorraine, Tchécoslovaquie, France (5000 m, 100 m, 400 m et lancers (poids et disque), 60 m féminin, sauts hauteur et longueur avec élan)

16h30 : basket-ball féminin (équipes sélectionnées)

17 heures : football-association : France-Russie

13 juillet : 9 h : répétition générale des mouvements d'ensemble (masculins et féminins) exécutés l'après-midi à 14h (France, Belgique, Russie, Allemagne, Tchécoslovaquie)

15h30 : saut en hauteur féminin

16h : athlétisme masculin (800m et 1500m)

16h15 : mouvements de masse (masculins et féminins)

16h45 : France-Russie en basket-ball

17h15 : Football-association : France-Allemagne

21h : au gymnase Voltaire : soirée artistique et sportive avec le concours des athlètes sélectionnés des différentes nations

14 juillet : marche vers le mur des Fédérés au cimetière du Père-Lachaise et dépôt de gerbes réunion cycliste à la piste municipale [de Vincennes] avec la participation des équipes étrangères, organisée par l'USO [Union Sportive Ouvrière] du 12e

13h30 : 10000m cyclistes routiers ; 1000 m international

14h30 : relais pédestre 100mx4 international, féminin 80mx4, relais olympique (800 m, 500m, 400m, 300m, 200m, 100m) et course relais de ¼ d'heure par 4 hommes

15h15 : **exhibition gymnique internationale** [en gras dans le texte]

16h30 : 1000 m cycliste (réservé) et course cycliste à l'américaine sur une heure

Conclusion du chapitre 1

Ce retour sur la genèse « contrariée » du sport ouvrier en France a permis de mettre en évidence qu'un certain nombre d'éléments constituant la matrice de pensée et d'action des militant-e-s qui vont par la suite s'investir sur ces questions au sein du milieu partisan communiste ont été mis en place dès cette époque, mais aussi toute une série de contradictions non résolues jusqu'à aujourd'hui. On a ainsi pu voir que le « codage » du sport ouvrier s'est constitué dès le début du siècle précédent, avec un rejet net de l'apolitisme affiché par la bourgeoisie, mais aussi par les socialistes réformistes et le souci de ne pas leur abandonner ce terrain de la lutte. Cela étant, cela

¹⁸⁵ *Sport ouvrier*, n°23, 5 février 1924

n'a pas empêché les dirigeants du mouvement ouvrier de se montrer profondément partagés quant au sens et aux finalités à accorder à cet investissement sur le terrain du sport. Si certains, notamment parmi les syndicalistes, ont manifesté de vives réticences vis-à-vis de celui-ci, y voyant déjà un instrument intrinsèque de perversion des jeunes travailleurs, d'autres y ont au contraire décelé un puissant potentiel d'attraction, voire de socialisation, dans une perspective hygiéniste voire militariste - pour les préparer à la « lutte des classes » dans sa version la moins métaphorique - , finalement peu éloignée de l'instrumentalisation qu'ils dénonçaient de la part de leurs adversaires. Peu en tous cas envisageaient à ce moment-là le sport comme une activité porteuse de son propre intérêt et devant être valorisée en elle-même, et encore moins comme un outil d'émancipation individuelle.

Ce positionnement vacillant des militants communistes intéressés par la question sportive, au premier rang desquels ceux qui se sont investis dans la FST, conjuguée à la faible attention dont ces derniers ont semblé disposer de la part des instances de leur parti ou de leur syndicat - la SFIC et la CGTU -, pourtant en pleine période de « bolchévisation », se sont traduits en une série de contradictions traversant leurs discours et leurs pratiques, dont certaines se retrouvant par ailleurs dans l'ensemble du mouvement communiste. Ainsi en est-il par exemple de l'affirmation d'un nécessaire centralisme organisationnel concomitant d'une promotion de l'autonomie locale, ou encore de la critique de l'État et de ses accointances supposées avec les fédérations « bourgeoises » voisinant avec une demande de reconnaissance symbolique et matérielle de sa part. On a pu voir que les dirigeants du sport ouvrier ont pu également louvoyer sur d'autres enjeux, tel que le souci de ne pas stigmatiser les sportifs ouvriers « égarés » dans d'autres fédérations, la focalisation des attaques sur la « sœur ennemie » incarnée par la FST réformiste quelques années seulement avant une « réunification » préfigurant la dynamique du Front populaire, mais aussi quant au statut à accorder à la compétition, au professionnalisme ou encore aux femmes. Quoiqu'il en soit, on va voir que quelques décennies plus tard, lorsque le PCF va se doter d'une commission consacrée aux questions sportives en même temps que la Ve République naissante met en place un ministère dédié à la Jeunesse et aux sports, nombre d'éléments de ce « codage », et en particulier ses contradictions et tensions internes, vont se retrouver, sans pour autant que l'on puisse parler d'une reproduction à l'identique, changement de contexte sociopolitique aidant, mais sans non plus que cet héritage ne soit pourtant assumé ou en tous les cas assumé par ceux qui vont alors s'efforcer d'occuper ce terrain.

Chapitre 2 : « Faire ses commissions ». Formation et recrutement des groupes de travail sur le sport au PCF et à la CGT

Comme on l'a vu au chapitre précédent, les communistes - ou plus exactement devrait-on dire *des* communistes - se sont saisis dès les années 1920 de la question sportive, déployant un intense travail de politisation de cet enjeu pour tenter de montrer sa portée sociale et son caractère conflictuel. Toutefois, jusqu'à la mise en place de la Ve République, le PCF en tant que tel semble s'être gardé de s'investir directement sur cet enjeu autrement que par l'action de certains élus ou militants plus ou moins isolés. Comme si ses dirigeants n'avaient pas été réellement convaincus par ces entreprises de « grandissement » de la cause du sport et avaient ainsi préféré s'en tenir à une sorte de sous-traitance à des organisations satellites - la Fédération Sportive du Travail, les journaux comme *L'Humanité* ou *La Vie ouvrière*, sans oublier un certain nombre de clubs et de municipalités. Mieux vaudrait toutefois parler de « sous-traitance en cascade », pour reprendre la formule de Nicolas Jounin à propos de l'organisation des chantiers du BTP, où règne un imbroglio juridique qui brouille les repères, au point que personne ne sait plus réellement qui est le véritable donneur d'ordres (Jounin 2008 : 64). Ce concept a le mérite de suggérer que la division du travail politique dans le milieu partisan communiste est plus complexe que ne le suggère l'image courante d'une délégation étroitement contrôlée.

A partir de l'entrée du sport, il s'agit ainsi d'interroger le schéma classique de la « centralisation démocratique » selon lequel le PCF, lui-même longtemps inféodé à Moscou, assure la direction politique en déléguant l'exécution pratique à ses organisations satellites. On peut noter que tant les dirigeants communistes que leurs contempteurs semblent croire à l'effectivité d'une telle organisation bureaucratique marquée par une division verticale descendante du travail, consistant notamment en une délégation du « sale boulot » (Hughes 1996) - les tâches d'exécution les moins valorisées et valorisantes¹⁸⁶ - du PCF vers la FSGT, voire la CGT. Ainsi, à la veille de la Seconde guerre mondiale, l'envoyé permanent de l'Internationale Communiste à Paris, Bohumil Smeral, se targue-t-il dans son rapport de janvier 1938 de contrôler une trentaine d'organisations-relais de la propagande communiste dont « le mouvement sportif, organisé autour de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), étroitement articulé avec la CGT » (cité par Courtois et Lazar 2000 : 155-156). Tester cette première hypothèse implique en premier lieu non seulement d'examiner différents contextes temporels, mais aussi de faire varier les échelles d'observation (Revel 1996), du plus « macro » au plus « micro » sociologique, en passant par le niveau « méso », celui des organisations intermédiaires entre le centre partisan et les militants et sympathisants communistes.

On se propose en particulier de porter l'attention sur un « objet » assez négligé par les politistes, voire

¹⁸⁶ Qui sembleraient constituées ici de l'organisation pratique des activités physiques et sportives, incarnée à la fois par la création et l'animation de clubs et instances, et par l'organisation de « manifestations » sportives (l'ambivalence de la dénomination n'étant soit dit en passant pas dénuée de sens...).

par les responsables et militants partisans eux-mêmes, à savoir les groupes de travail thématiques. En dépit de l'appellation récurrente de « commissions », ceux-ci ne disposent en effet pas d'un statut officiel au sein du PCF - comme de la CGT. Ils peuvent du reste également être mis en place à différents niveaux - celui de la cellule, de la municipalité (section), du département (fédération) ou du parti national-, dans l'objectif de traiter plus spécifiquement d'une question donnée plus ou moins liée à la conjoncture politique, et présenter un degré d'activité et une pérennité elles-mêmes variables. En matière d'APS, si certaines commissions municipales ou fédérales ont pu voir le jour ça et là, c'est cependant essentiellement au niveau national que l'activité militante va se concentrer, notamment au tournant des décennies 1950-1960, au moment même où le sport accède de nouveau au rang de secteur d'action publique spécifique au sein du gouvernement. En s'intéressant à la genèse, au recrutement - et, au chapitre suivant, au fonctionnement concret- de la commission sport nationale du PCF, nous tenterons de mettre en évidence l'existence d'une division du travail militant beaucoup plus incertaine -au double-sens de mouvante et d'implicite- qu'on ne le pense, à l'intérieur du parti et dans ses relations avec les autres organisations avec lesquelles il interagit. Il s'agira également de mettre en évidence les multiples raisons et manières par lesquelles certains communistes peuvent en arriver à se consacrer principalement au sport dans leur militantisme. Deux autres hypothèses seront également testées, à savoir le fait que ces derniers trouvent ainsi le moyen de concilier deux pans *a priori* contradictoires de leur socialisation, la passion sportive d'une part et une politisation fortement intellectualisée¹⁸⁷ de l'autre, mais aussi qu'ils peuvent par là tenter de trouver une forme de compensation du sentiment de marginalisation sociale éprouvé tant dans leur activité professionnelle que dans leur militantisme. Or, leur « besoin » de reconnaissance rencontre justement celui ressenti par les dirigeants du parti d'occuper le terrain du sport, sans s'y consacrer eux-mêmes, ce qui favorise la création d'une commission nationale sur ce thème tout en lui conférant un recrutement assez ouvert et en laissant une certaine latitude à ses responsables.

Se donne ainsi à voir une certaine homologie structurale entre la place de la commission sport au sein du parti, et celle de ses membres les plus actifs dans l'espace des sports et dans l'Education nationale (dont une frange importante provient) : on pourrait la caractériser comme celle de relatifs « dominés », dotés néanmoins de certains capitaux qu'ils s'évertuent plus ou moins consciemment à monétiser à travers leur militantisme, tout en réduisant simultanément la tension entre leurs deux principales « passions » *a priori* mutuellement exclusives : le sport et la politique.

¹⁸⁷ En reprenant ainsi ici la perspective tracée par Daniel Gaxie (1978) distinguant les dimensions objectives et subjectives de la politisation, c'est-à-dire une connaissance « phénoménologique » du fonctionnement du champ politique d'une part, et un sentiment de compétence quant à ses enjeux de l'autre.

I. Le lent processus d'institutionnalisation d'une commission sport nationale

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, il serait erroné de dater l'intérêt du milieu communiste pour le sport à la création de commissions dédiées à ce dernier. Loin de le déléguer purement et simplement à la FST puis la FSGT, le PCF comme la CGTU ont clairement appelé très tôt leurs militants à s'investir également dans ces commissions, et leurs instances à communiquer à toutes les échelles. Cependant, si ces décisions ne sont pas à négliger, leur adoption ne signifie pas une adhésion franche et massive à la « cause du sport »¹⁸⁸, mais peut tout autant, et sans doute plus vraisemblablement, s'interpréter comme le signe d'une certaine indifférence. Pour qu'une résolution soit contestée dans une assemblée, il faut en effet que celle-ci représente un enjeu pour ses participants. Or, comme le suggère le faible développement de la FST, par comparaison notamment avec d'autres pays européens, tout porte à croire que les dirigeants communistes ou cégétistes font preuve avant la Seconde guerre mondiale d'un relatif désintérêt à l'égard des questions de sport et d'éducation physique. Mais, tout en le privant des ressources, tant financières qu'humaines et symboliques, que peuvent recevoir d'autres organisations satellites, ce désintérêt confère néanmoins une certaine marge de manœuvre aux agents qui souhaitent s'investir sur cette thématique.

Pour autant, il semble que les porteurs de la « cause du sport » dans le milieu communiste ne se soient jamais réellement satisfaits de cette position marginale. Ils se sont ainsi continuellement efforcés de la promouvoir au sein même du parti, réussissant notamment à faire adopter des motions toujours plus conséquentes au cours des congrès, sans que ces dernières n'aient pour autant de portée concrète. Après la Seconde guerre mondiale, la donne semble cependant changer avec d'une part un PCF ayant acquis une position désormais centrale dans le champ politique et d'autre part l'investissement de « nouveaux » agents à la FSGT, notamment des enseignants d'EPS, qui sont selon toute vraisemblance nettement mieux dotés en capital culturel que leurs prédécesseurs¹⁸⁹. Ces militants vont progressivement réussir à faire accepter la mise en place d'un groupe de travail permanent sur la question sportive au sein même du PCF. Envisagé dès la Libération, le groupe de travail va réellement se mettre en place après l'installation de la Ve République et la (ré-)institutionnalisation du sport comme secteur d'action publique à part entière au niveau gouvernemental, non sans remettre en cause le partage des prérogatives sur ce plan entre le PCF, la FSGT mais aussi la CGT. Après être revenu dans un premier temps sur le processus d'institutionnalisation de la commission sport nationale du PCF, nous en examinerons le recrutement afin de cerner qui fait et ce que fait concrètement une telle « organisation dans l'organisation », mais aussi comment elle s'insère dans la division

¹⁸⁸ Comme l'a bien pointé Nicolas Mariot (2012), il est une erreur commune parmi les observateurs d'une manifestation institutionnelle qui consiste à postuler que les participants à cette dernière y investiraient forcément un sens particulier dans la mesure où ils s'y comportent conformément aux normes attendues

¹⁸⁹ Faute d'informations biographiques sur les dirigeants de la FST dans les années 1920 (significativement absents du « Maitron »), il nous a été impossible d'en établir une prosopographie validant cette assertion. Les mentions ponctuelles de leurs professions laissent cependant penser qu'il s'agissait essentiellement d'ouvriers dotés d'une certaine qualification mais dont le capital culturel apparaît néanmoins clairement inférieur à celui des enseignants d'EPS (ce que suggèrent également leur expression écrite et les fautes récurrentes de syntaxe et d'orthographe qu'on trouve dans leurs publications).

du travail militant au sein de son milieu partisan thématique et réciproquement quelle division du travail s'opère en son sein.

A) Les prémices de la commission du PCF

1) Un appel renouvelé à investir le terrain sportif

Si la question sportive est effectivement abordée, de manière épisodique, au sein des instances et des congrès du PCF, elle l'est davantage à des fins de propagande, comme un moyen notamment d'attirer « la jeunesse » vers le Parti, que parce qu'elle représenterait un enjeu en soi¹⁹⁰. La première mention d'une « commission sportive » au sein du Parti semble dater de 1926, mais il s'agit en réalité d'un groupe de travail ponctuel constitué à l'occasion du Ve Congrès, organisé à Lille du 20 au 26 juin¹⁹¹. Le sport se voit consacrer l'une des 13 commissions thématiques réparties sur trois demi-journées, à côté des questions d'organisation, des coopératives, des paysans, des étrangers, de la question syndicale, des femmes, de la presse, des douanes, de l'agitation et la propagande, de la question coloniale, sans oublier la commission politique. On notera cependant l'absence d'une commission consacrée à la jeunesse. C'est qu'existe une Fédération des Jeunesses Communistes, mais alors l'existence de la FST devrait justifier l'absence d'un traitement spécifique du sport.

Cela montre bien que le partage des tâches entre parti et organisations satellites est complexe et variable selon les cas. Avec le cas des Jeunesses Communistes, on perçoit aussi tout l'enjeu pour des porteurs de cause thématiques à l'intérieur du Parti de voir la cause du sport traitée au sein même du Parti plutôt que dans une organisation à part, contrairement à ce qu'une certaine valorisation de l'autonomie pourrait suggérer. Raymond Barbet, alors représentant des Jeunesses Communistes au Congrès, vient ainsi dans son intervention à la tribune souligner l'existence d'une « espèce de sous-estimation générale dans notre parti des tâches et de tout ce qui touche la jeunesse ouvrière »¹⁹², et précise que son organisation ne doit pas être vue comme un « petit parti communiste de jeunes », séparée du parti, car « les Jeunesses Communistes, pour [eux], ce n'est pas autre chose qu'un moyen particulier du parti pour travailler dans une couche particulière de la classe ouvrière ; mais les Jeunesses communistes travaillent à côté du parti parce que le milieu dans lequel elles travaillent a une mentalité bien particulière, une formation aussi bien particulière »¹⁹³. Le raisonnement pourrait *a fortiori* s'appliquer à un espace des sports encore balbutiant. Et de sport il va être largement question dans le propos de Barbet : pour justifier une plus grande prise en compte de la question par le Parti, celui-ci va commencer par rappeler l'importance des organisations de jeunesse bourgeoises et cléricales, en mettant l'accent sur les « grandes » organisations sportives par leur nombre d'adhérents, ainsi que les clubs d'entreprise développés par les patrons. Il souligne ainsi que ces initiatives ne sont pas destinées à permettre

¹⁹⁰ Compte rendu du Conseil National des 14 et 15 octobre 1923, Archives nationales du PCF, Saint-Denis, fonds 517.1, microfilm 3 MI 6/1-144, document 41

¹⁹¹ Compte rendu sténographique du Ve Congrès du PCF, Bureau d'Éditions, 1927, p.215

¹⁹² *Ibid*, p.485

¹⁹³ *Ibid*, p.484

aux jeunes ouvriers de se « développer physiquement », mais à les détourner de la lutte des classes et des organisations qui l'incarnent. Il note ensuite que la FST a précisément pour objectif de s'y opposer, mais qu'elle échoue à prendre un caractère de masse - il lui prête « six à sept mille adhérents »-, du fait notamment qu'elle a traversé des « moments critiques de scission, de luttes intérieures ». Pourtant, selon lui, il y a un « mouvement de mécontentement profond » au sein des organisations sportives qui se traduit plus spécifiquement par une « lutte contre les politiciens dirigeants qui sont sportivement incompetents à diriger le mouvement sportif » et qui feraient peser une véritable « dictature »¹⁹⁴. Or, imputant le succès des organisations sportives bourgeoises au fait que « la bourgeoisie a donné à son mouvement sportif un caractère de neutralité tout à fait net, un caractère neutre, apolitique » mais on ne peut plus illusoire et permettant de garder la jeunesse sous son influence, le délégué en appelle explicitement au développement d'une politique sportive « systématique » par son Parti :

« Il faut souligner devant le congrès que nous n'aurons jamais une Fédération sportive du Travail large tant que les communistes se désintéresseront de cette question. Nous n'aurons une organisation sportive de masse sérieuse que dans la mesure où tous les communistes déploieront une activité sportive réelle. Il est clair que la tâche de notre parti, c'est aussi d'avoir une politique sportive. Croyez-vous que la bourgeoisie n'a pas une politique sportive? Pensez-vous que cette direction de formidables organisations sportives, de clubs d'entreprise du patronat ne soit pas une politique sportive? C'est une politique sportive *systématique*. Notre parti doit avoir aussi une politique sportive *systématique* »¹⁹⁵

Cependant, ce travail de direction et de conception d'une vision politique, dont on ne sait si elle doit concevoir le sport comme un moyen ou comme une fin, doit aussi s'accompagner d'une mobilisation à la base. Cette mobilisation doit se faire en particulier au sein des usines où le PCF cherche à mieux s'implanter depuis que sa direction a décidé en août 1924, à l' « invitation » de l'Internationale Communiste, de substituer aux cellules locales, de villages ou de quartiers dans les villes, les cellules d'entreprise comme maillon de base de l'organisation militante (Courtois et Lazar 2000 : 89). La tâche qui incombe dès lors aux militants de la base apparaît très claire :

« Quel travail pourra-t-on faire faire aux éléments du parti? Ce n'est pas compliqué. Là où il y a un club d'entreprise et où il y a une cellule du parti, la tâche est tout indiquée, c'est de travailler pour prendre la direction du club d'entreprise. A Noisiel, Meunier, le chocolatier, avait créé un club sportif. Nos camarades ont réussi à s'emparer de la direction de ce club sportif et à impulser une masse considérable de jeunes ouvriers qui étaient dans ce club. C'est là un travail tout à fait important, tout à fait sérieux, non pas seulement pour la Jeunesse communiste, qui ne rayonne pas sur une quantité considérable d'entreprises, mais c'est une tâche impérieuse pour notre parti. Il faut travailler à une politique sportive systématiquement, travailler dans ces clubs d'entreprise à la désagrégation du mouvement sportif bourgeois. »

Ce faisant, Raymond Barbet non seulement appuie sur deux contradictions fortes qui traversent le PCF à cette époque, d'une part la tension entre la matrice de l'usine et la matrice territoriale (Fourcaut

¹⁹⁴ On retrouve au passage en germe le mot d'ordre de démocratisation des instances sportives, lui-même éminemment ambivalent puisqu'on peut aussi le lire, tel que formulé ici en particulier, comme une revendication d'autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics favorisant la dépolitisation du sport au sens de son exclusion du champ partisan (Defrance, 2000).

¹⁹⁵ *Ibid*, p.491 [souligné par nous]

1986)¹⁹⁶ et celle entre revendications matérielles immédiates et préparation de la révolution¹⁹⁷, mais il appelle clairement son Parti à empiéter sur un terrain d'actions que se disputent de plus en plus la FSGT et la CGT : l'organisation du sport à l'entreprise. Enfin, un dernier point soulevé par le délégué des JC mérite d'être relevé : sa demande d'un lien plus étroit entre son organisation et le Parti, qui doit s'entendre sans ambages comme un contrôle renforcé de ce dernier, mais qui semble lui-même le prix à payer pour une plus grande audience de cette « cause » :

« Et puis, qu'entendons-nous par liaison entre le parti et les Jeunesses communistes? Est-ce que c'est simplement le fait d'envoyer un ou deux délégués, le fait qu'un délégué du parti assiste à la discussion et participe aux travaux du parti? Ce n'est pas seulement sous cet angle que nous voyons la liaison entre les deux organisations. Nous disons "Dans la période présente, le mouvement de la Jeunesse communiste doit être lié au parti pour être mieux dirigé par le parti" »¹⁹⁸.

Lors du même congrès de Lille, l'après-midi du samedi 26 décembre s'ouvre par le rapport du représentant de la « commission sportive du travail », Denis, qui rajoute aux menaces soulignées par Raymond Barbet celle du « fascisme », affirmant que « nous voyons les fascistes recruter leurs troupes de choc dans les sociétés sportives »¹⁹⁹. Pour appuyer son propos, il évoque le cas d'un service d'ordre constitué de membres d'un club sportif lors d'un meeting de la droite à Bordeaux. Il évoque ensuite trois courants politiques dans le sport, les bourgeois, les socialistes et « celui qui n'attache au mouvement sportif qu'une importance toute relative », dont le PCF, qui « s'est, jusqu'à présent, désintéressé de cette question », fait clairement partie. Or, ajoute-t-il, « il ne faudra pas que les camarades se contentent d'accepter des résolutions par lesquelles ils engagent les camarades à entrer à la FST ; mais il faut que le parti communiste s'intéresse véritablement, non pas *théoriquement*, mais *pratiquement*, au mouvement sportif ouvrier »²⁰⁰. Et de préciser aussitôt ce qu'il entend par là : « Il faudra que, dans chaque région, on constitue des commissions sportives. Ces commissions auront pour tâche de créer des fractions communistes aussi bien au sein des clubs de la FST *que dans les clubs bourgeois* »²⁰¹. Là encore, on voit clairement un relatif désaveu de la FST, puisque l'objectif premier n'est pas tant que les jeunes ouvriers ou paysans rejoignent ses rangs que ceux du PCF, quitte à ce qu'ils restent dans les fédérations « bourgeoises ». On voit aussi que Denis, qui n'appartient d'ailleurs pas aux instances dirigeantes de la FST, assigne à ces commissions sportives un rôle indissociablement théorique et pratique, ainsi qu'une échelle régionale et non nationale. Tandis que le

¹⁹⁶ Si, comme le rappelle également Julian Mischi (2014), le militantisme communiste est censé se centrer sur le lieu de travail, rapidement au moment de la « bolchévisation » de la SFIC, « c'est dans le cadre local que pouvait se déployer le sentiment de fierté d'appartenir à une cité rouge et ouvrière à la fois, et naître ce patriotisme de clocher à base de classe qui fut un des fondements de la banlieue rouge » comme l'observe Annie Fourcaut (1986 : 196) dans son étude du cas de Bobigny. Du reste, on peut également relever avec l'historienne que ce mythe de la banlieue rouge se forge précisément au cours de la décennie 1925-1935, soit concomitamment à l'essor du « sport rouge ».

¹⁹⁷ Conquêtes « matérielles » concernant notamment les salaires, le temps et les conditions de travail, dénoncées par la frange la plus dure du Parti comme une déviation prêtée à la CGTU, mais sur lesquelles le PCF semble cette année-là lâcher du lest, en même temps qu'il mène une politique d'ouverture envers d'autres forces de gauche, dont la SFIO et la CGTU, mais aussi la Ligue des Droits de l'Homme (Courtois et Lazar 2000 : 95-97), avant d'adopter sa stratégie « classe contre classe » un an plus tard. La conquête des activités sportives, selon qu'on la considère comme une amélioration des conditions de vie ou une base arrière de la révolution, peut néanmoins relever de l'une ou l'autre perspective.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p.488

¹⁹⁹ *Ibid.*, p.577

²⁰⁰ *Ibid.* (souligné par nous)

²⁰¹ *Ibid.* (souligné par nous)

président de séance note que le projet de résolution ne « peut certainement que recevoir l'approbation du Congrès », l'un des dirigeants du Parti, Michel Marty²⁰² déclare pour sa part que « des millions de personnes s'intéressant au sport, le parti communiste ne peut s'en désintéresser, car ce serait écarter de notre parti des millions de jeunes gens ou grandes personnes de notre parti », sans développer davantage sa pensée.

Encadré n°8 : Résolution sur le mouvement sportif adoptée au Ve Congrès du PCF (Lille, décembre 1926).

« Le mouvement sportif a pris, depuis la guerre, un développement constant les jeunes ouvriers se lançant à corps perdu dans le sport, réaction naturelle de la jeunesse laborieuse contre les conséquences physiques de l'exploitation capitaliste. Les diverses fédérations sportives comptent, à l'heure actuelle, un million de membres, presque tous jeunes ouvriers ou paysans. Notre parti ne peut ignorer dans son travail d'agitation et de propagande une pareille organisation de la jeunesse sous l'influence totale de la bourgeoisie. C'est sous le masque de la neutralité sportive que le capitalisme a pu conquérir une pareille masse de jeunes ouvriers. Cependant, le mouvement sportif bourgeois est un mouvement de classe dirigé par les politiciens de la bourgeoisie dans son intérêt (préparation militaire, désintéressement des jeunes à l'égard des organisations prolétariennes). D'ailleurs, ce mouvement est lié étroitement à l'appareil gouvernemental par le régime scandaleux des subventions et le contrôle de l'État bourgeois. Le patronat a compris les services que pouvait lui rendre le sport dans son offensive contre la classe ouvrière, et nous assistons à un vaste mouvement de création de clubs d'entreprise (Michelin, Peugeot, Renault, Grands magasins, Banques, Mines, etc.) qui, demain, s'ils continuent à être dirigés par le patronat, seront sa meilleure arme dans sa lutte contre le prolétariat et ses organisations. D'ailleurs, cette masse de jeunes n'est pas sans réagir contre les politiciens bourgeois qui dirigent le mouvement, et elle manifeste un certain mécontentement provoqué :

1° Par la dictature des dirigeants sportivement incompetents ; 2° Par le manque complet de contrôle des finances de ces organisations ; 3° Par le favoritisme qui y règne au profit des grandes associations.

Face à cette situation, notre parti a le devoir et la possibilité d'élargir le mouvement sportif ouvrier et de faire de la F. S. T. une organisation de masses de la jeunesse laborieuse.

Le travail sportif a cependant été jusqu'à présent un des points les plus faibles de l'activité de notre parti. Il doit corriger cette faiblesse le plus rapidement possible en pratiquant une politique sportive systématique et suivie.

La situation du mouvement sportif en France est favorable au développement de la F. S. T. Celle-ci pourtant n'a réalisé que de petits progrès, bien qu'elle ait la possibilité d'élargir considérablement son champ d'action; mais elle ne pourra le faire que dans la mesure où les communistes auront une activité sportive véritable. Bien connaître le mouvement sportif bourgeois, sa force, ses faiblesses, son malaise et l'utiliser; dresser en face de lui une F. S. T. large, complète, répondant à tous les besoins des jeunes et capable ainsi d'élargir le champ de recrutement du parti parmi la jeunesse, c'est la tâche de notre parti.

Pour réaliser cette tâche, il est indispensable que chaque organisme, chaque membre du parti comprenne l'importance du mouvement sportif et la nécessité d'y développer notre influence. Une large campagne doit être entreprise au sein du parti, dans sa presse, dans son agitation, dans toutes ses manifestations pour faire connaître notre organisation sportive et lui gagner la confiance des jeunes ouvriers.

Il est indispensable que chaque région de notre parti ait une politique sportive adaptée à la situation régionale, par une étude sérieuse des organisations sportives bourgeoises, de leur composition sociale, du malaise et du mécontentement qui peuvent régner dans leur sein.

Il faut aussi recenser le plus rapidement possible tous les éléments communistes qui peuvent être membres

²⁰² Michel Marty (1890-1963) est un ancien cuisinier devenu permanent du PCF et de l'IC, et surtout frère d'André Marty (1886-1956), membre du PCF de la première heure mutin de la mer Noire, secrétaire de l'Internationale Communiste entre 1935 et 1943, exerçant plusieurs mandats de député entre 1924 et 1955, et surtout resté dans les mémoires pour avoir été l'un des protagonistes malheureux de l'« affaire Marty-Tillon » où les deux membres du Bureau Politique sont exclus du Parti, accusés d'avoir mené un « travail fractionnel » et d'avoir attaqué l'autorité du secrétaire général, Maurice Thorez (Courtois et Lazar, 2000 : 274-275)

de ces organisations, afin de pouvoir diriger leur travail et contrôler leur activité pour organiser régionalement un travail de fraction au sein des organisations bourgeoises, afin de renforcer les comités régionaux et d'en constituer là où il n'en existe pas encore »²⁰³.

2) Un secteur délégué à des « spécialistes »

En dépit des injonctions sans équivoque formulées lors du Congrès de Lille, la délégation des enjeux sportifs à la FST va constituer la règle pendant plusieurs années encore, dégageant le PCF de tout investissement direct. Ce n'est que trois décennies plus tard qu'un groupe de travail national permanent dédié aux questions sportives est officiellement installé. Néanmoins, outre les interventions quelque peu isolées d'élus, députés ou maires, qui semblent se saisir du sport davantage comme une niche électorale que par obéissance aux consignes du Parti²⁰⁴, la première prise de position publique du PCF en la matière va intervenir en 1936, moment charnière s'il en est dans la trajectoire du sport « de gauche ». Entre-temps, le sport est resté délégué à la Jeunesse Communiste, qui va elle-même le sous-traiter à la FST. La charge quelque peu fourre-tout « des sports, des adversaires et des colonies » est ainsi confiée à un des secrétaires de la JC. En 1928, c'est Raymond Guyot « jusque-là obscur et très discret "technique antimilitariste" », qui hérite de la charge, « cette place au secrétariat inaugur[ant] des responsabilités au sommet des Jeunesses communistes nationales et internationales jusqu'à l'année 1946, et au sommet du PCF jusqu'en 1972 » (Giovaninetti 2013 : 51) - ce qui vient confirmer une fois encore l'hypothèse selon laquelle le sport pourrait constituer une voie alternative d'ascension dans une carrière politique pour des agents occupant une position assez marginale dans l'espace partisan ou syndical.

Guyot monte ainsi lui-même dans le secrétariat (passant de la 4^e à la 2^e place), laissant son « portefeuille » - intitulé désormais « des auxiliaires et des adversaires »-, à Charles Nédelec. Comme le note encore Marc Giovaninetti (*Ibid* : 49-60) qui analyse la traduction de la stratégie « classe contre classe » alors triomphante dans la FST, « aucun de ces jeunes dirigeants des JC (Guyot a vingt-cinq ans en 1928, Nédelec vingt-deux en 1929) ne siège pour autant au bureau de la FST. Guyot, à coup sûr et Nédelec, apparemment pas davantage, ne se signalent d'ailleurs par aucune aptitude sportive particulière. Mais ils sont les responsables politiques qui assurent le contrôle de la FST, tout comme le PCF charge un des membres de son bureau politique de chapeauter les JC (Pierre Celor, pour l'essentiel de cette période), et l'IC délègue un des siens pour superviser le PCF » (*Ibid* : 52). Reste que ce contrôle en cascade est loin de s'avérer d'une efficacité absolue en cette période pourtant idéologiquement très stricte, car, comme le suggère encore Marc Giovaninetti, les dirigeants de la FST montrent une certaine réticence à adopter la stratégie « classe contre classe ».

²⁰³ Compte rendu sténographique du Ve Congrès du PCF, *op. cit.*, p.700-701

²⁰⁴ Ainsi de Georges Marrane (1888-1976), à Ivry-sur-Seine, dont il est élu maire en 1925 et dont il sera davantage question au chapitre 6) ou plus encore de Jacques Doriot (1898-1945), ouvrier métallurgiste passé de la direction des Jeunesses Communistes à la présidence de la FST en 1930 en remplacement de Jean Garchery, « renégat » démissionnaire du PCF, puis élu maire de Saint-Denis l'année suivante où il met en œuvre une politique sociale incluant le développement des APS (Courtois et Lazar, 2000 : 112).

Il faut dire que ceux-ci apparaissent alors soumis à une véritable injonction contradictoire, sommés à la fois de garnir les rangs de leur fédération, et en même temps de se rallier à une ligne politique intransigeante à même de repousser les adhérents. C'est d'ailleurs sans doute parce qu'ils sont conscients de cette contradiction que les dirigeants des JC vont défendre et imposer une stratégie d'ouverture aux jeunes ouvriers affiliés aux clubs bourgeois contre la position dominante à l'Internationale communiste de la jeunesse (ICJ) - l'organisation de jeunesse de l'IC souvent désignée par son acronyme russe, KIM (*Kommunistitcheskii Internatsional Molodioji*), - et à l'Internationale Rouge des Sports (*Ibid* : 55). On pourra encore relever, de nouveau avec Giovaninetti, une certaine autonomie de la part des journalistes spécialisés sur les questions sportives dans la presse communiste, en notant que les dirigeants de la JC, en confiant les rênes de *L'Écho sportif du travail* au jeune et peu expérimenté René Rousseau²⁰⁵, le « mettent en garde contre certains journalistes sportifs, qui écrivent aussi dans *L'Humanité* et occasionnellement dans *L'Avant-garde*²⁰⁶ » (*Ibid* : 54), à commencer par Paul Guitart, qui quittera effectivement peu après le Parti en même temps que Jean Garchery. On peut aussi noter la constitution dès cette période d'un sous-espace de la presse sportive communiste (Attali, Combeau-Mari et Mollier 2013), dont les agents ne cessent de passer d'un titre à un autre dans ce qui s'apparente à une véritable niche professionnelle.

C'est au croisement de ce sous-espace de la presse communiste sportive, de la FST et d'un troisième espace social en pleine transformation - celui des professeurs d'éducation physique²⁰⁷ -, que va se déplacer le foyer des prises de position communistes sur le sport dans les années 1930, avec la réunification de la FST et de l'USSGT créant la FSGT et le tournant revendicatif de cette dernière, du « sport rouge » au « sport populaire ». Quelques agents « multipositionnels » (Boltanski 1973) se situent en effet à l'intersection de ces différents sous-espaces sociaux, contribuant de ce fait à la manière dont ils commencent alors à se reconfigurer. Sans verser dans une histoire « héroïque » telle que celle que véhicule la commission sport du PCF, on peut néanmoins noter l'action déterminante de certains « entrepreneurs institutionnels » (Eisenstadt 1980), dont le secrétaire général de la FST, Auguste Delaune²⁰⁸ mais aussi d'un jeune enseignant d'EPS militant également dans les deux organisations, Jean Guimier²⁰⁹. Ils vont d'abord s'employer avec succès à

²⁰⁵ Comptable de métier, René Rousseau (1906-1964) milite au PCF et à la Fédération sportive du travail (FST), dont il devient secrétaire général en 1930. Il fonde le mensuel *L'Écho sportif du Travail* en 1928 et a été rédacteur en chef de *Sports* de 1933 à 1939. Après la guerre, il devient secrétaire du comité exécutif de la FSGT et rédacteur en chef du journal *Sports et plein air*, le périodique de la FSGT, puis est élu président de la fédération en 1954, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort, dix ans plus tard.

²⁰⁶ Organe officiel de la Jeunesse Communiste, encore existant aujourd'hui (2016).

²⁰⁷ Sur l'histoire, la diversité de recrutement et l'identité professionnelle de ce corps multiple, voir notamment la thèse d'Yves Gougeon (1994). Pour une mise en cause de la thèse largement diffusée et intériorisée par les intéressés d'un recrutement plus populaire et d'une sous-dotation en capital culturel des enseignants d'EPS au regard des autres enseignant-e-s du second degré, voir Mierzejewski (2016).

²⁰⁸ Ouvrier soudeur, Auguste Delaune (1908-1943) a été dirigeant des *Jeunesses communistes* puis est entré en 1928 au bureau de la Fédération sportive du travail (FST) avant d'en devenir secrétaire général en 1932. Lors de la « réunification » des deux FST, communiste et réformiste, en 1934, Delaune devient le premier secrétaire général de la FSGT réunifiée. Arrêté en tant que résistant, il meurt fusillé par les Nazis et va acquérir de ce fait une aura mémorielle dépassant la galaxie communiste. De nombreux équipements sportifs, mais aussi quelques écoles, portent ainsi son nom - le plus fameux étant l'enceinte où évolue le club de football professionnel du Stade de Reims, même si la plupart ont, il est vrai, été baptisés sous des municipalités communistes.

²⁰⁹ Jean Guimier (1913-1975) réussit en 1933 le premier concours d'entrée à l'École normale d'éducation physique avant d'être professeur puis inspecteur d'éducation physique. Militant du sport à la croisée du PCF, du SNEP et de la FSGT - il fut membre de sa commission exécutive -, il a également beaucoup influencé la réflexion et l'action

convaincre les instances du PCF de les laisser lancer une campagne pour le boycott des Jeux Olympiques de Berlin prévus deux ans plus tard . Les deux seront ainsi reçus par Maurice Thorez qui leur donne son approbation, et créeront un Comité contre la tenue des Jeux olympiques à Berlin qui trouvera notamment des relais dans la presse communiste - notamment *L'Humanité*²¹⁰ et *Sport*, l'hebdomadaire de la nouvelle FSGT réunifiée-, tandis que le reste de la presse, socialiste comprise²¹¹, se refuse à dénoncer l'entreprise de propagande nazie, à l'instar des députés, réticents à entraver la participation de la délégation française aux jeux berlinois. Les deux hommes comptent également parmi les principaux rédacteurs du « programme social », publié en 1936 et intitulé « Pour une jeunesse saine, forte et joyeuse », qui marque le tournant vers le « sport populaire » et donc d'une certaine manière sinon la fin, du moins l'atténuation de sa sujétion à la révolution, mais qui sera surtout soutenu durant la campagne législative suivante par l'ensemble des partis de gauche, y compris le PS (Couturier 2001 : 19).

Si le PCF reste à l'écart du gouvernement du Front Populaire²¹², il n'en soutient pas moins un certain nombre de ses réalisations, notamment dans le domaine social, comme le Brevet Sportif Populaire (BSP) mis en place sous l'égide de Léo Lagrange, et l'institution de l'éducation physique obligatoire pour tous. Le 23 janvier 1937, le PCF organise une Conférence nationale présidée par Jacques Duclos²¹³ et durant laquelle une place importante est accordée à la question sportive. A côté des commissions politiques d'organisation et de la presse, se tient en effet une commission de travail spécialement dédiée au sport et dont le rapporteur est George Marrane²¹⁴. Celle-ci se conclut par l'adoption unanime d'une résolution qui, non seulement, salue

politiques dans le domaine des APS. Sa trajectoire biographique et militante sera analysée plus en détail plus loin.

²¹⁰ Le quotidien fait ainsi paraître un nombre conséquent d'articles dénonçant non seulement l'organisation des JO à Berlin, mais aussi mettant en évidence l'existence d'oppositions également à l'étranger, et notamment les projets de contre-olympiades, notamment aux États-Unis d'Amérique qui permettraient ainsi de préserver « l'esprit olympique » (voir *L'Humanité* du 23 janvier 1936) . On pourra noter au passage que les Français semblent à ce moment-là bien informés de la répression hitlérienne, y compris celle plus « subtile » - si l'on ose dire- qui s'exerce à l'égard des fédérations et clubs sportifs non-nazis, bien documentée par Guillaume Robin (2010)

²¹¹ A titre d'exemple, un dénommé René Romain écrit dans le journal du PPF de Jacques Doriot, *L'Émancipation*, le 11 janvier 1936 : « Pour les Jeux de 1936, tout le monde sait depuis longtemps, et avant l'arrivée, de Hitler au pouvoir, qu'ils devaient avoir lieu en Allemagne. Personne ne peut contester ce fait. Il y a cependant un certain nombre de sportifs avec, à leur tête, certaines personnalités, qui protestent contre le déroulement des Jeux olympiques en Allemagne ceci, tout simplement parce que, dans ce pays, un régime fasciste est au pouvoir » [Consulté à la Bibliothèque nationale de France].

²¹² Jean Vigneux, « Les communistes et le Front Populaire », *La Revue du Projet*, n°16, avril 2012. Stéphane Courtois et Marc Lazar (2000 : 150) rapportent pour leur part qu'après le scrutin du 3 mai 1936, Paul Vaillant-Couturier aurait défini le rôle de sa formation comme celui d'exercer « du dehors » un « ministère des masses », et que Maurice Thorez et Jacques Duclos auraient entretenu un contact hebdomadaire discret avec Léon Blum.

²¹³ Qui depuis l'année précédente est officiellement responsable de la propagande du PCF, parallèlement à son mandat de député de Montreuil, et ses charges de vice-président de l'Assemblée nationale et secrétaire du groupe communiste.

²¹⁴ Né en 1888 et mort en 1976, mécanicien-horloger de profession, Georges Marrane a été membre du comité directeur puis du comité central de 1922 à 1932, du bureau politique du Parti communiste de 1922 à 1939 et secrétaire adjoint de ce dernier en 1934 ; président de la commission centrale de contrôle financier du comité central de 1945 à 1964 ; maire d'Ivry-sur-Seine de 1925 à 1965, conseiller général du Val-de-Marne de 1925 à 1967, organisateur du Front national en zone sud, vice-président du comité parisien de Libération, conseiller de la République, ministre de la Population et de la Santé (1946), député (1956-1958), sénateur (1946-1956). Il a également été co-président de la Fédération sportive du travail (FSGT), à partir de 1934, et donna une importance particulière au sport dans sa politique municipale, notamment autour de l'Union sportive du travail d'Ivry (USTI) qui deviendra l'US Ivry. Voir « Georges Marrane », in Claude Pannetier (dir.), *Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social* [Consulté en ligne]. Celui-ci reste encore largement présent dans la mémoire collective, tant à Ivry qu'à la FSGT - davantage qu'à la commission sport du PCF, comme j'ai pu le constater, curieusement éclipsé par des militants moins dotés en capital politique mais plus actifs dans la commission elle-même.

l'action du gouvernement du Front Populaire dans ce domaine, mais vient même surenchérir quant aux efforts à réaliser dans ce domaine, compte tenu de la situation « déplorable » léguée par « l'incapacité » et « l'inaction des gouvernements antérieurs », réitérant ainsi la demande d'octroyer un milliard de francs de crédits étatiques « pour le plus grand bien du sport français »²¹⁵. Se donne ainsi à voir dans ce texte la conversion du parti ouvrier à une conception du sport comme une fin en soi et plus comme une propédeutique à la révolution - même si les « externalités positives »²¹⁶ en termes de santé et de préparation militaire restent présentes dans l'argumentation. On notera également pour compléter ce cadrage que celui-ci cible toujours la population confuse des « jeunes », et intègre d'une manière assez nouvelle, mais appelée à durer, les enjeux en matière de budget et d'équipements, sous l'angle du « grave déficit » qui existerait en la matière.

Encadré n°9 : Résolution adoptée lors de la Conférence nationale du PCF du 23 janvier 1937.

« Suivant les propositions de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail dont nous sommes particulièrement heureux de saluer les progrès, ainsi que l'importance qu'elle prend dans la vie du sport français le Gouvernement a créé le Conseil supérieur des Sports, institué un brevet sportif populaire qui doit exercer un grand attrait sur la jeunesse; un premier effort de 40 millions de francs a été fait dans ces six derniers mois pour commencer l'équipement sportif du pays: également dans le domaine des loisirs, l'œuvre réalisée n'est pas négligeable. De même, nous saluons comme un événement heureux pour l'enfance et la jeunesse l'institution de l'éducation physique obligatoire qui doit faciliter l'accroissement du nombre de pratiquants sportifs. L'application de la semaine de 40 heures rend l'organisation des loisirs de notre jeunesse plus impérieuse que jamais. C'est pourquoi la Conférence nationale du Parti communiste demande que soit poursuivie une politique sportive permettant à la fois de mettre à la disposition de la jeunesse française les moyens (terrains, gymnases, stades, plaines de jeux, facilités de transport, subventions, etc.) de pratiquer des sports qui lui sont nécessaires pour sa distraction et indispensables pour son développement physique et moral. A ce propos, la Conférence nationale du Parti communiste rappelle, et demande que soit prise en considération sa proposition de l'octroi d'un crédit de 1 milliard de francs pour le plus grand bien du sport français. Un tel effort financier doit d'ailleurs trouver ultérieurement sa contre-partie en allégeant les dépenses intéressant la santé publique et la défense du pays. Il est impossible de concevoir une jeunesse saine et forte, s'il lui est impossible de s'adonner librement aux sports de son choix. En conséquence, la Conférence nationale du Parti communiste attire l'attention de tous ses membres sur l'importance que doit prendre, dans leur activité quotidienne, l'appui à la jeunesse sportive »²¹⁷.

Cela étant, cette évolution doctrinale doit davantage à l'influence de la FSGT, et sans doute plus particulièrement à l'influence de Guimier et Delaune sur Maurice Thorez, qu'ils rencontrent à plusieurs reprises à cette époque d'après des témoignages indirects recueillis en entretien²¹⁸. Une telle hypothèse est néanmoins corroborée par le fait que ce dernier porte directement cette conception dans le rapport qu'il présente devant le VIII^e Congrès du PCF en janvier 1936 :

²¹⁵ L'Humanité, 27 janvier 1937, p.6

²¹⁶ C'est-à-dire, dans le jargon économique, d'effets non directement recherchés d'une activité donnée.

²¹⁷ *Ibid.*

²¹⁸ Si ce point a été mentionné par plusieurs enquêtés, rien n'empêche qu'il s'agisse cependant d'une reconstruction mémorielle collective.

« Les ouvriers et les paysans ont peur de ne pas avoir de beaux enfants vigoureux et bien doués, ajoute l'orateur, mais bien de mettre au monde de pauvres êtres qui vivraient une vie de misère ou qui s'en iraient un jour mourir dans un champ pour défendre les coffres forts de leurs maîtres ! Une solution : il faut donner du travail et des salaires plus élevés aux parents. Il faut des logements plus sains. Il faut des œuvres de protection de l'enfance. Il faut développer le sport dans un esprit social, et non pas dans un sens mercantile. La bourgeoisie se désintéresse du recrutement large et du soutien actif des jeunes sportifs [...]. Elle ne se soucie pas d'un aménagement convenable des terrains de sport. N'est-ce pas une honte qu'un homme comme Ladoumègue²¹⁹, dont la renommée est universelle, soit obligé de monter sur le plateau d'un music-hall pour gagner son pain et celui des siens? (Vifs applaudissements) »²²⁰

On peut noter également en passant que le secrétaire général du PCF, tout en intégrant le sport à l'ensemble des politiques sociales²²¹, ne dissocie pas la « masse » et l'« élite » sportives - lorsqu'il mentionne le « recrutement » et le « soutien actif » des sportifs -, mais bien en revanche le sport « mercantile », qu'il dénonce, et le professionnalisme, qu'il semble saluer en convoquant l'exemple de Jules Ladoumègue. Une telle mention du sport dans un discours qui constitue le temps fort du Congrès²²² ne représente pas une simple pétition de principe mais le résultat d'un travail de construction en amont, mené en coulisses par certains agents dont Jean Guimier²²³.

²¹⁹ Fils de docker, orphelin peu après sa naissance, Jules Ladoumègue (1906-1973) devient apprenti jardinier à l'âge de 12 ans avant de découvrir l'athlétisme dans un patronage de Bordeaux. Il va battre tous les records mondiaux de demi-fond entre 1000 et 2000 m, et adhérer notamment au Club athlétique de la Société générale, mais en 1932, il est radié à vie par la Fédération d'athlétisme pour avoir enfreint les règles sur l'amateurisme. Contraint de passer professionnel et de s'exhiber face à des animaux dans divers pays, notamment en URSS, il conserve néanmoins une forte popularité, comme en témoigne sa descente des Champs-Élysées le 10 novembre 1935 où il est acclamé par une foule de plus de 400 000 personnes. Son caractère populaire, dans les deux sens du terme, et notamment ses origines ouvrières, va contribuer à en faire un symbole particulier pour la presse communiste dès les années 1920, en dépit de ses réticences vis-à-vis de la célébration des champions individuels. Voir Karen Bretin-Maffiuletti et Benoît Caritey (2013 : 56).

²²⁰ *L'Humanité*, 23 janvier 1936, p.7

²²¹ Politiques sociales sur lesquelles le PCF met l'accent, illustrant un tournant réformiste plus général auquel la conquête de nombreuses mairies, notamment dans la banlieue parisienne, au cours des élections municipales de mai 1935 n'est certainement pas étrangère. Sur ce « communisme municipal » et les réticences du PCF à l'admettre jusqu'à aujourd'hui, voir entre autres Bellanger et Mischi (2013) et Gouard (2014).

²²² Même s'il faut bien entendu la ramener à une juste proportion, eu égard au volume global du rapport de Maurice Thorez.

²²³ Ce que suggère sans davantage de précisions Gérard Couturier (2001: 43), tandis que le « quatre-pages » spécial édité par la Commission sport du PCF (en l'occurrence Nicolas Bonnet, avec l'aide d'Yvon Adam) en 2013 pour préparer les « Assises Citoyennes pour le sport » des 22 et 23 novembre 2013 et dont le temps fort (et même le prétexte) est la remise par sa dernière compagne, Nicole Léraud, des archives personnelles de Jean Guimier aux archives départementales de Seine-Saint-Denis dans le fond classé du PCF mentionne que Guimier « contribuera à la rédaction du discours sur le sport de Maurice Thorez le 23 janvier 1936 lors du 8e congrès du PCF à Villeurbanne » (p.2). Outre l'erreur de datation (il s'agit en fait de la date de la publication du rapport dans *L'Humanité*), et la transformation du rapport en « discours sur le sport » qui grandit l'importance de ce dernier, on peut y lire une tentative, peut-être inconsciente, de tirer Jean Guimier vers le PCF dans une concurrence mémorielle vis-à-vis de ses autres affiliations.

B) Institutionnalisation comparée des commissions du PCF et de la CGT

1) AU PCF : le poids de la socialisation

A la Libération, le gouvernement provisoire manifeste une volonté claire de rompre avec le régime de Vichy, en particulier sur le plan symbolique. Le sport n'échappe pas à la règle, et dès le 1er janvier 1945, les Écoles normales supérieures d'éducation physique (ENSEP) sont créées pour remplacer le Centre national d'éducation générale et sportive, mis en place en mars 1941 par Jean Borotra, commissaire général à l'Éducation et aux Sports du Régime de Vichy. Tandis que ce dernier était mixte, les deux ENSEP séparent jeunes femmes et jeunes hommes, à l'instar de l'Institut national des sports et des écoles normales de moniteurs. Parallèlement, par la voix du directeur des sports du moment, le Commandant Clayeux, le gouvernement affirme sa volonté de reprendre la politique sportive en main vis-à-vis des différents partenaires issus du Conseil National de la Résistance, PCF et FSFGT en tête, tout en laissant clairement entendre dans le même temps que ce secteur ne constitue pas une priorité par rapport aux nécessités de la reconstruction (Levet-Labry 2007 : 118). Tous les ingrédients concordent alors pour faire de l'ENSEP de garçons un foyer de politisation favorable aux organisations communistes. Le nouvel établissement d'abord sis boulevard Jourdan à Paris, s'installe dans le Bois de Vincennes à la rentrée 1946 contre l'avis des enseignants. Les conditions de vie (logement et déplacements), de pratique et d'enseignement sont alors très dégradées et suscitent un vif mécontentement chez les professeurs comme chez les étudiants (*Ibid.* : 122).

A cela s'ajoutent deux facteurs : la présence parmi les encadrants de plusieurs militants communistes - dont Jean Guimier-, ainsi que la concurrence avec l'Institut national des sports (INS) voisin, autre émanation du défunt centre national d'éducation générale et sportive, pour l'occupation des équipements du bois de Vincennes, mais aussi et surtout pour la légitimité de la formation à l'éducation physique et sportive. Il n'est ainsi pas anodin que la dénomination des ENSEP se voit affublée d'un « s » supplémentaire (pour « sportive ») dès octobre 1946²²⁴ comme le note encore Eric Levet-Labry dans sa thèse (*Ibid.* : 124). Plusieurs enseignants, dont Jean Guimier, créent une cellule communiste au sein de l'établissement en 1948 à laquelle adhère rapidement la majorité des élèves-fonctionnaires. Cette cellule, via les interactions qui s'y jouent mais aussi les luttes qu'elle va mener contre la direction, va constituer un lieu de socialisation politique important pour de nombreux militants qui vont ensuite occuper les premiers rangs de la future commission sport du PCF comme du SNEP et de la FSFGT - on y reviendra. Pour le moment, on peut se borner à relever que cette conjonction de facteurs - incertitude quant au statut de l'éducation physique et du sport, ENSEP en lutte pour sa légitimation et l'amélioration de ses conditions d'existence, présence de plusieurs formateurs communistes « charismatiques » et étudiants disposés à entendre leur discours valorisant l'importance de l'EPS et sa dimension culturelle de par leur formation intellectualiste-, qui semble

²²⁴ Décret du 27 novembre 1946 portant organisation des services extérieurs du sous-secrétariat à l'éducation nationale (Jeunesse et Sports) (Journal Officiel du 1^{er} décembre 1946, p.10232).

bel et bien favoriser la conversion au communisme des jeunes élèves-enseignants d'éducation physique et sportive. Quoiqu'il en soit, la période ne semble pour autant pas encore propice pour que leurs revendications dépassent les murs de l'école, faute de forces militantes suffisantes face à un contexte où les APS semblent clairement exclues des nécessités de la reconstruction - la fabrication de chaussures de basket-ball est par exemple interdite en 1945²²⁵.

Il faut ainsi attendre encore près d'une décennie pour que la mise en place d'un groupe de travail permanent consacré au sport commence réellement à se concrétiser. Le 17 octobre 1958 alors que la Cinquième République vient d'être proclamée et que la guerre d'Algérie bat son plein, Jean Guimier profite de la publication d'un article de Jacques Duclos quelques jours auparavant dans *l'Humanité* et intitulé « la jeunesse de France veut que ça change ! » pour interpeller ce dernier sur l'absence totale de mention des activités physiques et sportives. Chose *a priori* étonnante, loin d'ignorer la missive ou de hausser le ton, le numéro deux du Parti, secrétaire général par intérim pendant que Maurice Thorez tente sans succès de se soigner, répond également par courrier au « camarade » Guimier seulement trois jours plus tard et fait amende honorable.

Il reconnaît ainsi « que les problèmes du sport et du plein air intéressent et passionnent des millions de jeunes » et se justifie de ne pas y avoir fait allusion en écrivant : « dans les limites de mon article, j'ai cru bon de m'en tenir aux problèmes politiques les plus urgents et les plus décisifs, ceux dont le règlement satisfaisant permettrait des solutions heureuses dans de multiples domaines », et annonce enfin que lors de la prochaine campagne électorale - les législatives du mois suivant au cours desquelles Jacques Duclos perdra d'ailleurs la circonscription de Montreuil-, « nous ne manquerons pas dans l'exposé de notre programme de consacrer la place qu'ils méritent aux problèmes qui te préoccupent » et surtout « propose de faire part à Paul Laurent [autre membre du Bureau politique] de redonner vie²²⁶ à la Commission constituée auprès du Comité central »²²⁷. Outre ce que le ton de ce courrier dit de l'affaiblissement politique de Jacques Duclos dedans comme au dehors du PCF, il révèle surtout que Jean Guimier a su se saisir d'un contexte opportun pour donner vie à ce groupe de travail. La conjoncture politique nationale est en effet marquée par la volonté du nouveau chef de l'État de se saisir à son tour de la question en confiant un Haut-commissariat à la Jeunesse et aux sports à Maurice Herzog suite, dit-on, au « fiasco » de la délégation française aux Jeux olympiques de Rome de 1960 (Callède 2000). Quoique difficilement vérifiable, et simplement étayée par cette conjonction d'initiatives institutionnelles, elle coïncide également - voire l'anticipe- avec un changement stratégique du PCF au tournant des années 1960 bien identifié par les observateurs de l'époque et consistant en une « politique de présence » caractérisée par une « volonté systématiquement affirmée de proposer à tous les groupes sociaux, dans tous les domaines de l'activité nationale, une alternative à la société bourgeoise » (Ranger 1963 : 955).

C'est donc à Paul Laurent²²⁸, membre du Bureau politique, que va incomber la charge de mettre en

²²⁵ *La Vie de la FSGT*, février 1945 (citée par Levet-Labry 2007 : 118).

²²⁶ Expression significative qui présuppose que celle-ci aurait déjà été active, mais qui reconnaît également sa mise en veille...

²²⁷ Courrier de Jacques Duclos à Jean Guimier, 20 octobre 1958, reproduit dans Couturier (2001 : annexe 18)

²²⁸ Paul Laurent (1925-1990) est alors un dirigeant communiste de premier plan. Après avoir été secrétaire général de l'UJRF (1955-1956) puis du MJCF (1956-1962), il est secrétaire de la fédération de Paris du PCF (1962-1973). Dès

place cette Commission. Responsable politique, il va néanmoins en confier la réalisation concrète à un autre membre du Comité Central et futur secrétaire de celui-ci, Léo Figuères²²⁹, tandis que Jean Guimier en est nommé secrétaire. Leur première tâche va consister à en étoffer les rangs, autrement dit à repérer et faire venir les autres membres qui vont permettre son fonctionnement permanent. L'un d'entre eux, Yvon Adam, jeune enseignant d'EPS et surtout ancien élève de Jean Guimier à l'ENSEP, raconte ainsi le travail d'approche dont il a fait l'objet :

« En 1958, je rencontre Léo Figuères qui est chargé de mettre en œuvre la commission décidée par Jacques Duclos. J'enseignais depuis quatre ans, il me fait venir à Paris en me disant : "Il y a besoin de cadres à Paris. Il paraît que tu veux partir en province ? Il y a déjà assez de communistes au CREPS de Dinard". Et il m'a convaincu de demander mon changement pour Paris. Je suis donc arrivé à Paris en 1958 ; on a mis en place la commission. À ce moment-là, j'étais l'adjoint de Guimier, premier secrétaire de cette commission »²³⁰

L'intéressé renonce donc à la mutation qu'il souhaitait et était en passe d'obtenir pour une position quelque peu incertaine. On peut supposer que ce « pari » était motivé notamment par la confiance faite en son ancien maître, Jean Guimier, ainsi peut-être qu'à une certaine discipline au sein du Parti qu'il euphémise quelque peu dans son témoignage. On retrouve le même sens du devoir présenté comme « aveugle » à ses propres intérêts personnels dans le récit que Marcel Zaidner fait de sa propre arrivée à la commission quelques années plus tard alors qu'il est totalement étranger à ce milieu :

« Vers 1964, je rencontre [Jean] Guimier, parce que celui-ci avait proposé dans un document qu'il avait soumis au Parti des éléments sur les besoins des sportifs. Il voulait faire que notre pratique, et notamment celle des municipalités communistes, ne parte non pas des équipements qu'elles espéraient avoir, mais d'une réflexion sur les besoins de la population et de la jeunesse en matière d'éducation physique et de formation des jeunes. Donc il fait tout un plan, il appelle à une étude des équipements dans la région parisienne et à une étude des besoins, c'est le moment où [Maurice] Herzog est secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports²³¹ et Guimier pousse à ce que le Parti se mette à un recensement, dont il dit qu'il n'existe pas, des besoins et des équipements dans la région parisienne. Que chacun ne fasse pas dans son coin. Donc il appelle les directions politiques à s'en mêler un peu et à aider à construire une orientation. D'où une réunion - c'est la première à laquelle je vais assister qui va parler de sport - convoquée par Paul Laurent, qui coordonnait les fédérations de la région parisienne, pour parler de ces questions et entendre Jean Guimier. C'est mon premier contact avec ce dernier. On est rassemblés, un certain nombre de dirigeants de la région parisienne, dans la rotonde [du siège national, place du Colonel-Fabien], et Paul commence à me demander de m'intéresser à ces questions. Ce que je ferai plus ou moins. La demande de Guimier alors était aussi de créer des commissions dans toutes les fédérations. Ce qu'il a fait à Paris, ce qui se fera dans le Nord, et d'autres fédérations. Mais c'était difficile ! »²³²

La commission nationale est alors réellement active depuis 1959, et on perçoit également ici le souci

1956, il est membre du comité central du PCF (jusqu'en 1990) et, à partir de 1961, membre du Bureau politique (jusqu'en 1990 également). Paul Boulland, « Paul Laurent », in Claude Pannetier (dir.), Dictionnaire..., op. cit., t. VII, Paris, Éditions de l'Atelier, 2011, pp. 349-353.

²²⁹ Typographe de métier, Léo Figuères (1918-2011) a été dirigeant des Jeunesses communistes, membre du Comité central du Parti communiste français (suppléant de 1945 à 1956 puis titulaire jusqu'en 1976), secrétaire du Comité central (1959-1964). Il a parallèlement été député des Pyrénées-Orientales aux deux Assemblées nationales constituantes (1945-1946), conseiller général (1959-1994) et maire de Malakoff de 1965 à 1996.

²³⁰ Entretien avec Yvon Adam, 30 novembre 2012

²³¹ Continûment haut-commissaire puis secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports entre 1958 et 1966 dans les gouvernements gaullistes de Michel Debré et de Georges Pompidou.

²³² Entretien avec Marcel Zaidner, 30 novembre 2012

partagé d'en déployer les activités, tant d'un point de vue thématique - avec ici par exemple la question des équipements sportifs-, que géographique -avec la constitution de commissions correspondantes au niveau local, notamment celui des fédérations. Un souci qui connaîtra des fortunes très diverses selon les contextes locaux, ce qui n'est pas sans faire écho à l'implantation très inégale de la FST puis de la FSGT sur le territoire national. « Se constituer un réseau », comme on dirait aujourd'hui, est ainsi l'un des premiers objectifs de la commission afin d'exister tant au sein du Parti qu'en dehors, ou plus exactement peut-être, pour exister dans le Parti parce qu'elle rayonnerait en-dehors. Se pose alors la question du recrutement et des « réseaux » (Sawicki 1997) de la commission sport nationale, tant au sein du PCF qu'à l'extérieur de celui-ci. Mais avant de nous y pencher, examinons le processus d'institutionnalisation de la commission sport confédérale à la CGT pour en comparer les ressorts et dénaturiser ceux qui ont été mis en place au PCF.

2) A la CGT : une création plus tardive et venant du « haut »

Premier décalage manifeste entre les deux organisations, partisane et syndicale : la création d'une commission sport au niveau confédéral à la CGT intervient près de 20 années après celle du PCF. Mais cette absence de mimétisme organisationnel se lit également dans les modalités mêmes de cette mise en place. Cette faible, sinon absente, implication au niveau confédéral peut s'expliquer par une triple délégation à l'égard de la FSGT et de la *Vie Ouvrière* au niveau national, et des syndicats « de base », via notamment les Comités d'entreprise (CE) au niveau « local ». C'est ainsi que les APS occupent une place assez marginale dans les congrès confédéraux. Lors du XXI^e Congrès national qui se tient du 16 au 21 juin 1957 à Ivry-sur-Seine, pourtant bastion du sport ouvrier municipal, le rapporteur de la commission jeunesse ne mentionne même pas le sport dans son intervention. Mais celui-ci se retrouve dans 2 des 14 revendications que comporte la résolution sur la jeunesse, dans la rubrique traitant du « développement culturel et sportif des jeunes » : la première demande ainsi l'attribution de crédits suffisants aux comités d'entreprise » et « avec l'aide de la FSGT, le développement du sport travailliste dans les entreprises », précisant que cela aidera à la préparation et au succès du 50^e anniversaire du sport travailliste qui se tiendra à la Pentecôte en 1958 »²³³.

Ce cadrage sera ensuite peu ou prou réitéré, pratiquement au mot près, à chaque congrès confédéral²³⁴. Quinze ans plus tard, le 38^e congrès national, qui se tient du 18 au 22 avril 1972 au Palais des Congrès de Nîmes, marque un double déplacement spatial : hors de la région parisienne et des arènes sportives²³⁵. Les APS ne sont pas pour autant délaissées puisque dans le Programme d'action figure une rubrique « culture, sports et loisirs », où ces trois thèmes sont significativement mêlés, avec la réactivation d'un cadrage « classe contre classe » mettant en cause la complicité entre bourgeoisie et État, qui tenteraient de marchandiser les activités culturelles et sportives en utilisant notamment le canal médiatique. La

²³³ Compte rendu in extenso des débats du XXXI^e Congrès national de la CGT, 16-21 juin 1957, *Le Peuple*, p.378-381

²³⁴ Comme le montre l'examen des comptes rendus successifs de ces derniers, disponibles aux archives de l'Institut d'histoire sociale de la CGT.

²³⁵ Tous les congrès de la période ayant lieu dans des « palais des sports » de la région parisienne.

résolution adoptée affirme ainsi que :

« Le développement harmonieux de l'individu, sur les plans intellectuel, culturel, physique, sportif ou des loisirs est un droit qui est, depuis longue date, partie intégrante des aspirations de la classe ouvrière. Faisant sienne cette exigence, le mouvement syndical a toujours revendiqué pour les travailleurs les possibilités et conditions nécessaires à sa réalisation. Placée devant cette aspiration de plus en plus large et profonde de l'épanouissement de l'homme, la bourgeoisie tente de la dévoyer, de la canaliser en faveur d'intérêts purement mercantiles, de la rabaisser à des évasions illusoires, individualistes ou primaires ou de l'utiliser pour faire pénétrer son idéologie de collaboration de classe. Elle porte atteinte à la liberté de création, d'expression et de diffusion culturelle. Il s'agit d'une offensive de grand style dont les manifestations se font clairement sentir, par exemple dans les programmes de l'ORTF »²³⁶

Le congrès confédéral s'aventure ainsi au-delà du seul sport en entreprise pour venir sur un plan plus « politique » et macrosocial. Toutefois, le sport n'est pas pour autant abandonné dans la mesure où est revendiquée également la gestion pleine et entière des activités culturelles et sportives par les représentants élus du personnel, le financement par une contribution des employeurs « qui ne saurait être inférieure à la masse globale des salaires et appointements », un prélèvement sur les profits des entreprises, et la « coordination des activités culturelles, sportives et de loisirs (ou de certains d'entre elles) *sur le plan professionnel ou interprofessionnel* afin d'en permettre un plus large accès y compris pour les travailleurs des moyennes et petites entreprises »²³⁷. On voit ainsi poindre une certaine indétermination quant au niveau approprié pour traiter de la question : celui de l'entreprise, de la branche ou de l'interprofessionnel national ? La question n'est pas tranchée. D'ailleurs, toujours dans la même rubrique mais sous un chapeau « activités sportives et de plein air » dissocié des « activités culturelles », on trouve des formulations qui sans être nouvelles, restent vagues sur ce point : « développer le sport de masse à l'entreprise et multiplier, sous le contrôle des représentants élus du personnel, le nombre de sections et de clubs omnisports et d'obliger le patronat à doter les travailleurs de terrains de sports et de camping, de gymnase, de fournitures d'équipements sportifs et de plein air »²³⁸. Quoi qu'il en soit, c'est bien ce début de montée en généralité qui rend désormais pertinent la création d'un groupe de travail dédié à ces questions au niveau national et interprofessionnel.

C'est aussi lors de ce congrès qu'est nommé pour la première fois un référent sur « le sport »²³⁹ dans le bureau confédéral à l'intérieur du secteur sport (dirigé par André Allamy), en l'occurrence René Lomet, qui ne semble cependant pas présenter d'intérêt ou de compétences particuliers en la matière., d'autant qu'il est également en charge au sein du secrétariat général de Benoît Frachon des relations avec le gouvernement, le Conseil national du patronat français (CNPFF)²⁴⁰-, les partis, et les autres organisations syndicales !²⁴¹. Néanmoins, cette nomination marque au moins symboliquement l'intensification de l'intérêt que la confédération entend porter à la question sportive, alors que précédemment, celle-ci ne figurait que sous la

²³⁶ Compte rendu *in extenso* du 38e Congrès national, 18-22 avril 1972, Nîmes, *Le Peuple*, p.457

²³⁷ *Ibid.* [souligné par nous]

²³⁸ *Ibid.*

²³⁹ A côté d'un autre chargé de « l'immigration », Marius Apostolo, thématique dont on peut relever l'affiliation au secteur jeunesse. Une telle association ne manquerait pas d'étonner aujourd'hui, contrairement à celle entre jeunesse et sport...

²⁴⁰ Pour une socio-histoire de l'espace des organisations patronales, voir Offerlé (2009).

²⁴¹ Courrier confédéral, n°358, 23 février 1972

seule mention des « relations avec la FSGT », confiées tantôt au secteur CE, tantôt à celui des questions de jeunesse²⁴².

C'est cependant véritablement à partir du congrès suivant, organisé du 22 au 27 juin 1975 au Bourget, que l'on peut dater l'institutionnalisation d'une commission sport au niveau confédéral - le terme même de « commission » faisant d'ailleurs lui-même son apparition dans la répartition officielle des tâches au sein du Bureau confédéral à l'issue de ce congrès²⁴³. De manière significative, cette commission « sports » est installée à côté d'une autre consacrée à « l'Éducation nationale et à l'UNESCO »²⁴⁴ au sein du secteur « Problèmes de l'enseignement » dirigé par le secrétaire confédéral André Allamy, lui-même dissocié de la « jeunesse et [d]es relations avec les organisations de jeunesse » sous la houlette de Jeanine Marest, qui collabore cependant étroitement dans les faits avec Allamy²⁴⁵. Le secrétariat de la commission est dans un premier temps confié à un dénommé Roméro Claude²⁴⁶, qui est remplacé dès l'année suivante par Jean Euclère. C'est l'arrivée de ce dernier qui semble réellement amorcer l'activité de la commission, bien qu'André Allamy y eût accordé une attention soutenue, sans cependant aller jusqu'à prendre part à ses réunions, comme le révèlent les archives. Les premiers membres de la commission sont ainsi Danièle Andrinopole, Marcel Cerf, Bruno Chiumento, Monique Girard, Georges Lichaud, Emile Petit, Georges Quiqueré -également journaliste sportif à la *Vie Ouvrière*-, Jean Rouffignat, Emile Touron et Pierre Vandelos, qui représentent une certaine diversité tant géographique qu'en termes de fédérations²⁴⁷.

Si l'organigramme officiel du secrétariat confédéral suggère alors que l'accent revendicatif serait porté sur la question de l'EPS scolaire, le compte rendu du 39e Congrès national de la CGT donne cependant l'image d'une montée en généralité - et en puissance - de la question des APS au sein de la Confédération. Le programme d'action adopté à l'issue du congrès contient ainsi un chapitre portant sur « la formation et le développement de l'Homme », dont une rubrique est spécifiquement consacrée à « la culture, [aux] sports, [et aux] loisirs » qui stipule que « le développement harmonieux de l'individu sur le plan culturel, sportif et des loisirs, est un droit qui depuis longtemps est partie intégrante des revendications de la classe ouvrière. Consciente que la possibilité pour les travailleurs d'accéder à une véritable vie culturelle, sportive ou de loisirs est largement déterminée par leurs conditions générales de vie, la CGT agit pour l'amélioration des conditions de travail, la réduction de la durée du travail, la garantie et la progression du pouvoir d'achat »²⁴⁸. S'ensuit une liste de revendications pour « permettre aux travailleurs d'accéder massivement à la culture, aux sports et aux loisirs » :

« Au niveau de la collectivité nationale pour exiger une véritable politique de crédits,

²⁴² En l'occurrence à Livio Mascarello de 1965 à 1967, puis à Charles Ravaux de 1967 à 1969, avant de disparaître de l'organigramme lors du Congrès de 1969 (voir Dominique Labbé, *La CGT : organisation et audience*, Documents. CERAT, 1996, p.63 et suiv.).

²⁴³ Courrier confédéral n°135, 31 octobre 1975, cité par Dominique Labbé, *op.cit.*, p.70

²⁴⁴ Rappelons que les enseignants d'EPS dépendent encore du Ministère de la Jeunesse et des Sports et non de celui de l'Éducation nationale auquel ils seront intégrés en 1981 après l'arrivée au pouvoir du Parti socialiste.

²⁴⁵ Entretien avec Jeanine Marest, 13 septembre 2012

²⁴⁶ Dont je n'ai significativement pu retrouver aucune trace dans les archives de la commission.

²⁴⁷ Compte rendu de la réunion du 5 octobre 1977, Archives de la commission sport confédérale, boîte 336 CFD 1, Institut CGT d'Histoire Sociale, Montreuil

²⁴⁸ Compte rendu in extenso du 39e Congrès national, 22-27 juin 1975, Le Bourget, *Le Peuple*, p.614

d'investissements, d'infrastructure et d'équipement pour l'ensemble de ces activités ; **au niveau des entreprises** pour obtenir : la gestion pleine et entière de ces activités par les représentants élus du personnel au sein des Comités d'Entreprise [...] ; le financement par l'employeur de l'ensemble des activités sociales par une contribution au CE qui ne saurait être inférieure à 3% de la masse globale des salaires et appointements ; des investissements pour la réalisation d'installations sportives, culturelles, de loisirs et de vacances ; l'octroi par l'État de subventions et de crédits sans intérêt aux CE et organismes équivalents pour le développement des activités sociales ; la mise à disposition de locaux convenables et d'un accès facile ; la suppression de la TVA pour les infrastructures et les équipements culturels, sportifs, de loisirs et de vacances »²⁴⁹.

On peut également relever un infléchissement net par rapport au précédent Congrès, puisque les pouvoirs publics ne sont plus considérés comme des adversaires au service de la bourgeoisie, mais comme un soutien potentiel censé apporter son appui réglementaire et surtout financier, . Cet empiétement au-delà de la sphère productive et cette extension générale des revendications, ne peuvent manquer d'étonner dans un contexte économique et social marqué par l'entrée dans une crise profonde et durable suite aux deux chocs pétroliers de 1973. On aurait en effet pu s'attendre au contraire à voir un repliement sur le « nerf » de la guerre syndicale, l'emploi et les salaires. A noter que le contexte sociopolitique semble néanmoins inciter les représentants syndicaux à privilégier une stratégie d'alliance large avec l'ensemble des organisations œuvrant dans les secteurs culturel, éducatif et sportif, sans d'ailleurs que le périmètre de ces dernières - qu'on devine devoir être « progressistes » - ni la répartition des rôles entre les représentants syndicaux et ces dernières aux divers échelons ne soit précisé : « La CGT appuie l'activité des associations démocratiques culturelles, sportives et de tourisme, des organisations d'éducation populaire et de jeunesse et appelle les organisations confédérées et leurs élus dans les CE et équivalents à renforcer leur coopération avec elles »²⁵⁰. Enfin, ce cadrage élargi intégrant le sport à la culture entendue de manière extensive apparaît clairement dans le chapitre significativement intitulé « droit à la culture dans le prolongement du droit à l'instruction », où il est affirmé que :

« Le sport n'est pas seulement le moyen le plus sûr de garantir la santé et l'équilibre psychique des individus, c'est aussi un des éléments de la culture générale et de l'éducation. Les conditions de vie aggravées des travailleurs menacent gravement leur santé et celle de leur famille et interdisent l'épanouissement de leur personnalité. La pratique des activités physiques et sportives devient un besoin social indispensable de plus en plus ressenti par les travailleuses et les travailleurs »²⁵¹.

S'ensuit un récapitulatif des revendications dont on peut noter la volonté de mêler clairement organisation du temps libre de tous les citoyen-ne-s (sport de masse), de l'éducation physique et sportive, et du sport en entreprise, et toutes les échelles, du local au national :

« La CGT agit pour l'attribution de crédits permettant le développement de la pratique du sport de masse, et également pour que les activités sportives occupent toute leur place dans l'éducation des enfants sur la base de la gratuité et dans des établissements scolaires dotés d'installations modernes et d'éducateurs qualifiés. L'organisation des activités physiques et sportives sur la base de l'entreprise doit permettre à chaque travailleuse et à chaque travailleur qui le désire de pratiquer le sport de son choix. C'est pourquoi la CGT demande que des dispositions soient prises dans les statuts, accords nationaux et

²⁴⁹ *Ibid.*, p.614-615 [souligné dans l'original]

²⁵⁰ *Ibid.*

²⁵¹ *Ibid.*, p.615.

conventions collectives. Elle demande : -des mesures particulières concernant les jeunes sous la forme de cinq heures rétribuées prises sur le temps de travail légal, leur permettant de fréquenter une école d'initiation sportive omnisports ; -des installations à l'intérieur ou à proximité immédiate de l'entreprise ; - la formation d'animateurs et de moniteurs choisis parmi les travailleurs »²⁵²

On peut noter enfin une insistance nouvelle sur la question de la formation, avec l'apparition d'une revendication portant sur la présence de moniteurs formés mais « choisis parmi les travailleurs », formulation quelque peu vague si l'on considère que des moniteurs professionnels seraient de toute façon eux aussi des travailleurs, mais qui semble surtout marquer le souci de réaffirmer la volonté d'autonomie en matière d'organisation des APS vis-à-vis de la direction de l'entreprise. On voit aussi et surtout la CGT investir la question de l'éducation physique et sportive scolaire, empiétant de ce fait sur les prérogatives du SNEP alors même que, comme on l'a vu plus haut, la confédération appelle à l'alliance avec toutes les organisations démocratiques œuvrant dans les champs concernés, notamment le champ sportif.

On peut remarquer ici que ce cadrage revendicatif, et même plus général, du sport comme élément de culture « à part entière » (voir chapitre 4), n'est pas le résultat du travail de la commission sportive confédérale mais précède la création de cette dernière, qui va en quelque sorte en hériter, l'amender et le diffuser comme on va le voir. Ce cadrage apparaît bel et bien comme une création progressive des participants de chacun des Congrès aux différents groupes de travail - fluctuants, on l'a vu -, auxquels est confiée la question des APS. Sans avoir davantage d'éléments pour étayer cette hypothèse, on peut toutefois supposer que les militants en question, quoique certainement changeants d'un Congrès à l'autre, se sont « auto-sélectionnés » lors de ces travaux et ont ainsi eux-mêmes été socialisés à une telle perspective consistant à « grandir » les enjeux sous-jacents aux APS dans d'autres espaces, et notamment à la FSGT et au PCF.

Malgré la mise en activité de la commission sportive nationale - dont les préoccupations se focalisent d'ailleurs rapidement sur les questions de « sport à l'entreprise » au point que la commission prenne d'ailleurs cette dénomination dans les correspondances et rapports -, ce cadrage évoluera assez peu par la suite. Lors du Congrès suivant, qui se déroule du 25 novembre au 1er décembre 1978 à Grenoble, ce cadrage général est confirmé, ne reflétant de ce fait pas le recentrage opéré par la commission :

« A une conception fragmentaire et réductrice, la CGT oppose une conception globale de la culture qui tient compte de l'évolution de la société, du rôle sans cesse plus grand qu'y tiennent la classe ouvrière et les sciences et techniques. Participent de la culture, les arts, du théâtre à la musique, les arts plastiques et audio-visuels, la littérature et également le travail productif, manuel ou intellectuel, l'engagement civique, syndical ou politique, le sport dans son expression de masse et de haut niveau, la science enfin dans ses moments de recherche, de connaissance, de mise en application. Les loisirs, par certains de leurs aspects, par leur réponse à un besoin social croissant, ne peuvent eux aussi, être dissociés de la culture. C'est dans cet esprit général que la CGT porte attention à l'activité des associations démocratiques et populaires culturelles, sportives et de tourisme. Elle entend renforcer, à tous les niveaux, sa coopération avec elles. Elle y engage les élus CGT dans les CE et organismes équivalents. »²⁵³

Un paragraphe est spécialement consacré aux activités sportives « de masse », donc toujours au-delà

²⁵² *Ibid.*

²⁵³ Compte rendu in extenso du 40e Congrès national, 25 novembre-1er décembre 1978, Grenoble, Le Peuple, p.839

du sport à l'entreprise, où il est rappelé que « le sport n'est pas seulement le moyen le plus sûr de garantir la santé et l'équilibre psychique des individus, c'est aussi un des éléments de la culture générale et de l'éducation ». Par conséquent, « la CGT demande l'attribution de crédits permettant de développer la pratique du sport de masse ainsi que les activités sportives des enfants sur la base de la gratuité et dans les établissements scolaires dotés d'installations modernes et d'éducateurs qualifiés ». On insiste cette fois sur la qualification des encadrants sportifs, notamment à l'école, ce qui peut être lu comme un appui implicite au SNEP qui défend la compétence spécifique des enseignants d'EPS, encore extérieurs à l'Éducation nationale, contre la tentation déjà d'employer une main-d'œuvre extérieure. Plus intéressant, il est rajouté sans aucun élément de contexte que « la CGT considère que le sport de masse ne s'oppose pas au sport de compétition, pas plus qu'au sport de haut niveau », ce qui dénote surtout un alignement sur le cadrage de la FSGT, du SNEP et du PCF (voir chapitre 4).

La question du sport à l'entreprise est abordée seulement en fin de paragraphe. Il est précisé que celui-ci « doit permettre à chaque travailleur qui le désire de pratiquer le sport de son choix », et la reconduite des revendications déjà exprimées en la matière - « développement du sport pour tous à l'entreprise et dans ses formes diversifiées et la constitution de clubs omnisports sous le contrôle des représentants élus du personnel ; des mesures particulières concernant les jeunes sous la forme de cinq heures par semaine rétribuées sur le temps de travail ; des installations l'intérieur ou à proximité immédiate de l'entreprise ; la formation de dirigeants sportifs, d'animateurs et de moniteurs choisis parmi les travailleurs ; le développement de la médecine sportive »²⁵⁴, mais aussi de nouvelles revendications concernant la formation des encadrants là aussi, et le développement d'une médecine sportive spécifique au sein des entreprises.

Le congrès suivant, organisé du 13 au 18 juin 1982 à Lille, donne cependant lieu à un certain recentrage sur la question du sport à l'entreprise. Ainsi, au sein du programme d'action, alors que le chapitre « améliorer et promouvoir la qualité de la vie » est passé de la 3^e à la 4^e place dans l'ordre de présentation, les activités sportives (3b) sont désormais dissociées de la culture (3a) et des loisirs, vacances et tourisme (3c) en termes de paragraphes. Le chapeau introductif précise ainsi que :

« La pratique des Activités Physiques et Sportives correspond à une exigence de notre époque, à un besoin social. Elle contribue de façon essentielle à l'équilibre physique et mental et par conséquent à la promotion de la santé. C'est aussi l'un des éléments de la culture générale et de l'éducation. **Or, ce sont les salariés et la classe ouvrière, en particulier, qui en sont les plus frustrés.** Cette exigence s'identifie donc à l'action pour le mieux-être. Elle s'inscrit dans l'action des travailleurs pour le progrès social et démocratique. Car, **en dernier ressort, le contenu et l'épanouissement des activités physiques et sportives à l'entreprise sont étroitement conditionnées par les rapports de production et les bases matérielles nécessaires à l'enrichissement et au développement de ces activités.** Dans les conditions nouvelles d'aujourd'hui, le développement de la pratique des APS passe nécessairement par **l'octroi aux CE et assimilés** des moyens d'une politique du sport ambitieuse »²⁵⁵

Les passages soulignés ici mettent bien en évidence ce repliement sur la sphère de l'entreprise, alors même que la commission sportive confédérale s'apprête à être mise en place. On peut cependant observer du

²⁵⁴ Ibid, p.840

²⁵⁵ Compte rendu in extenso du 41^e Congrès national, 13-18 juin 1982- Lille, Le Peuple, p.841 [souligné par nous]

point de vue des revendications que, si la volonté de monter en généralité reste présente, les domaines d'intervention sont davantage dissociés les uns des autres dans leur présentation, regroupés désormais en grandes rubriques (voir encadré).

Encadré n°10 : Revendications en matière d'APS exprimées à l'occasion du Congrès confédéral national de la CGT à Lille en 1982.

« La CGT revendique :

L'éducation physique à l'école :

- que toutes dispositions soient prises pour répondre à la formation d'enseignants qualifiés, avec un matériel adapté aux besoins du développement de l'Education Physique à la crèche, à la maternelle, dans le primaire et dans le secondaire, le supérieur et les Centres de formation professionnelle

L'organisation du sport dans le primaire, le secondaire et à l'université

- un retour à des conditions normales pour l'initiation sportive dans le primaire, le secondaire et à l'Université, ce qui suppose des moyens en matériel, locaux et en enseignants qualifiés.

Les activités physiques et sportives à l'entreprise :

- la gestion pleine et entière de ces activités par les représentants élus du personnel au sein des comités d'entreprise et organismes assimilés dans toutes les entreprises, que les moyens suffisants soient accordés aux CE pour assurer le développement des activités physiques et sportives à l'entreprise, notamment par la constitution de clubs omnisports, afin d'offrir à chaque travailleuse et chaque travailleur la possibilité de pratiquer le sport de son choix.

- la création en conséquence d'installations à l'intérieur ou à proximité immédiate des entreprises, l'octroi par l'État de subventions et de crédits sans intérêts aux comités d'entreprise et organismes assimilés, pour les moins de 18 ans, cinq heures hebdomadaires rétribuées sur le temps de travail légal,

- la recherche des possibilités d'aménagement de l'horaire de travail pour toutes celles et tous ceux qui désirent pratiquer une activité physique et sportive,

- l'octroi d'heures prises sur le temps de travail pour les dirigeants et animateurs des activités physiques et sportives à l'entreprise,

formation d'animateurs, animatrices et moniteurs ou monitrices sportifs rémunérés par l'employeur,

- la réforme de la « Loi Cadre Jeunesse » pour assurer la formation des dirigeants sportifs d'entreprise,

- la mise en place d'un Brevet d'Animateur sportif à l'entreprise qui corresponde aux besoins réels du développement de la pratique physique et sportive à l'entreprise.

Sport de haute-performance :

La CGT considère que le sport de masse ne s'oppose pas, **bien au contraire**²⁵⁶, au sport de compétition et de haute-performance. Elle demande l'élaboration d'un projet de statut social du sportif de haute-performance, susceptible d'être négocié avec les parties concernées.

Recherche :

L'Éducation Physique, les Activités Physiques et le Sport nécessitent, aujourd'hui, une recherche médicale développée et coordonnée.

Médecine du sport :

Création à tous les niveaux d'une surveillance médicale spécialisée des activités physiques et sportives. »²⁵⁷

On a ainsi pu voir en définitive que, contrairement au PCF, la mise en place d'une commission sport à la CGT a moins représenté la cause que la conséquence d'une attention montante pour les questions d'APS au sein de la confédération. Une attention relativement tardive et à contre-courant de la conjoncture sociopolitique. Loin d'avoir imposé un cadrage original, la commission confédérale a surtout semblé reprendre à son compte celui qui s'est élaboré au gré des congrès successifs, à travers différentes interventions plus ou moins isolées, et sous l'influence apparente de celui qui se diffuse alors dans le milieu

²⁵⁶ Souligné par nous

²⁵⁷ Ibid, p.841-842

communiste sportif plus largement. Reste que l'autonomie de la commission sportive confédérale ne doit pas être minimisée ; on peut ainsi remarquer que celle-ci semble avoir opéré dès sa création un relatif tournant, dans deux directions au moins : d'une part, une mise en ordre des revendications, désormais classées en grandes thématiques, comme pour les rendre plus lisibles et opérationnelles, mais aussi un recentrage apparemment paradoxal sur le sport à l'entreprise. On peut ici émettre l'hypothèse que ce recentrage vise à légitimer à la fois l'existence de la commission en interne -en montrant que les APS sont bien au cœur de l'action syndicale-, mais aussi de la CGT dans le milieu sportif communiste - manière cette fois de revendiquer le monopole de l'expression légitime sur ce sujet par rapport au PCF et à la FSGT, ce qui va d'ailleurs en partie fonctionner, avec le premier du moins. Enfin, troisième différence de taille par rapport au PCF : alors que dans ce dernier l'influence des enseignants d'EPS et militants de la FSGT a paru décisive dans la constitution d'une commission sportive, celui-ci a au contraire émané des sommets confédéraux à la CGT, de la part de dirigeants éloignés de l'espace des sports. Nous allons justement maintenant nous pencher plus en détail sur le profil exact des militants les plus actifs des commissions sport nationales dans ces deux organisations afin de préciser cette dernière remarque et saisir les « styles organisationnels » particuliers de ces groupes de travail, avant d'examiner au chapitre suivant ce que font concrètement ces derniers et la manière dont ils se divisent le travail militant, en externe comme en interne.

II. Une position doublement incertaine ? Le recrutement spécifique des commissions et ses évolutions

A) La fabrication réciproque de la commission et de ses militants

1) Au PCF, des passeurs décisifs : le cas de Jean Guimier

La multipositionnalité des membres de la commission sport nationale du PCF, à toutes les époques depuis son origine, apparaît comme l'un des principaux traits qui la distinguent de son homologue cégétiste. Pour tenter d'en percevoir les facteurs comme les implications sur le fonctionnement concret de ces groupes et leurs productions idéologiques, il nous faut nous arrêter plus précisément sur leurs trajectoires socio-biographiques, en commençant par le plus emblématique d'entre eux, à savoir Jean Guimier. Erigé en « père fondateur » de la commission sport par ses militants les plus actifs jusqu'à aujourd'hui, il incarne surtout la figure archétypale du militant communiste de par sa trajectoire sociale et son appartenance à différents réseaux.

Né en 1913, ce fils d'un charron-forgeron et d'une aide-ménagère de la Sarthe est reçu en 1933 au concours d'entrée de la première promotion de l'École Nationale d'Éducation Physique (ENEP) dont les effectifs restreints (14 jeunes hommes et 14 jeunes femmes) ajoutés à la condition d'interne confèrent à l'institution sinon un caractère « total » (Goffman 1968), du moins une importante force socialisatrice.

Cependant, doté d'une expérience de dirigeant sportif à l'École normale d'instituteurs du Mans et d'un tempérament déjà frondeur, Guimier arrive à l'école du 15^e arrondissement parisien avec certaines idées sur l'encadrement (Couturier 2001:11). Dans la capitale, il va du reste subir d'autres influences intellectuelles et militantes, en fréquentant notamment Paul Langevin, Henri Wallon²⁵⁸ et surtout Maurice Baquet²⁵⁹. Il adhère également dès 1933 au PCF (*Ibid* : 13) et se lance alors dans des « actions revendicatives visant à améliorer la formation du tout nouveau corps des professeurs d'EPS » (*Ibid* : 15²⁶⁰), puis adhère à la FSGT au début de l'année 1934. Contrairement à Auguste Delaune qui y représente la FSGT, Jean Guimier ne prend pas part aux travaux du Conseil supérieur du sport mis en place par le gouvernement de Front Populaire (Terfous 2010), faute d'y avoir été nommé. Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier lors de l'offensive des Ardennes le 18 mai 1940 et interné au Stalag 8C à Sagan, en Basse-Silésie. Là, il revendique une amélioration des conditions de vie pour les prisonniers et organise pour eux des activités sportives et, avec son camarade Jean-Pierre Bauer²⁶¹, crée même un club omnisports qu'ils baptisent « Stade français ». Cette expérience, très souvent relatée par les enquêtés les plus anciens, participe ainsi d'une mythification de Jean Guimier, et au-delà des origines de la commission sport, elle contribue également à légitimer la cause du sport en même temps qu'elle illustre la passion sportive et la force de conviction qui anime alors ces militants sportifs communistes.

Rapatrié en France après avoir été faussement diagnostiqué syphilitique par un médecin complaisant, il est fiché « P.R. » (Présumé révolutionnaire) par les Allemands et emprisonné trois mois à Fresnes. L'inspecteur général Coulon le nomme alors enseignant au lycée de Beauvais puis directeur adjoint du Centre

²⁵⁸ Professeurs communistes au Collège de France - respectivement en physique et psychologie, et notamment maîtres d'œuvre de la Commission ministérielle pour la réforme de l'enseignement créée en novembre 1944 et qui devait produire un grand plan de réforme générale de l'enseignement, connu sous le nom de « plan Langevin-Wallon » (quoique Paul Langevin mourût (décembre 1946) avant la fin de ses travaux). Sur le plan, voir Pierre Boutan, Etya Sorel (dir.), *Le Plan Langevin-Wallon, une utopie vivante. Actes des rencontres Langevin-Wallon*, 6-7 juin 1997 organisées à l'initiative de La Pensée, Paris, PUF, coll. « Éducation et formation. Pédagogie théorique et critique », 1998.

²⁵⁹ Après la Première guerre mondiale, où il est mobilisé, Maurice Baquet (1897-1965) participe aux Jeux Inter-alliés dans plusieurs disciplines en 1919 et devient l'année suivante adjoint-moniteur à l'école supérieure d'Éducation physique de Joinville-le-Pont. Il est ensuite détaché à la mission militaire en Pologne pour y « réorganiser » le sport national et revient en France en 1926 pour faire partie de diverses équipes universitaires d'athlétisme puis enseigner au lycée. Par la suite il entraîne notamment l'équipe de France d'athlétisme lors des Jeux olympiques de Berlin de 1936, avant de devenir l'année suivante directeur technique de l'ENEP. Il développe une conception particulière de l'éducation physique qu'il développe notamment dans *Éducation sportive. Initiation et entraînement* publié en 1942, qui rompt avec l'hébertisme promu par Vichy. Après-guerre, il adhère à la FSGT en 1945 où il s'investit plus particulièrement dans la formation, et est également nommé directeur-adjoint de l'Institut national des sports jusqu'en 1960. C'est pour lui rendre hommage que Robert Mérand, alors directeur du Conseil pédagogique et scientifique de la FSGT nommera les fameux stages organisés par la fédération entre 1966 et 1975 (voir Goirand et alii (2004)). Sur la biographie de Maurice Baquet, on peut confronter la préface rédigée par René Moustard, qui a été l'un de ses élèves et proches, lors de la réédition de son ouvrage de 1942 (Baquet, Moustard, 2008) et la vision beaucoup plus noire de Fabien Ollier (2003 : 237 et suiv.) qui y voit un militariste coupable d'accointances avec le fascisme et l'un des pionniers de la « sportivisation de l'EPS » (*Ibid* : 240). À noter en tous les cas que si Maurice Baquet apparaît comme la matrice des acteurs au croisement de la FSGT et du PCF, qu'il aura comme étudiants à l'ENEP pour la plupart, comme Jean Guimier, Robert Mérand, René Deleplace ou René Moustard notamment, la socialisation semble bien s'être opérée aussi et peut-être plus encore de manière « ascendante » concernant le premier nommé, qui a adhéré à la FSGT bien avant lui et semble avoir plus influencé sa conception du sport que l'inverse.

²⁶⁰ Rappelons que le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) ne naît, au sein de la défunte Fédération de l'Éducation Nationale (FEN) qu'en décembre 1944 (Attali et Caritey, 2005).

²⁶¹ À ne pas confondre avec Jean-Claude Bauer, jeune médecin résistant qui a donné son nom au stade dans lequel évolue le Red Star Football Club à Saint-Ouen.

régional d'éducation générale et sportive (CREGS) de Haute-Barde, en Bretagne. C'est à ce moment-là qu'il va rejoindre le réseau de résistance « Sport libre » et être notamment mandaté par ce dernier pour le représenter auprès du Commissariat général au sport lors de la Libération de Paris en août 1944, comme l'attestent plusieurs pièces reproduites par Gérard Couturier dans son ouvrage biographique (2001 : 24-27). Cela lui permet de prendre part aux travaux du Conseil national de la Résistance (CNR) aux côtés de René Rousseau, Maurice Baquet, Paul Langevin et Henri Wallon portant sur une « esquisse de réforme de l'enseignement », et d'y défendre la place de l'EPS à l'école dans une note intitulée « la croisade pour le sport » publiée dans le bulletin de la commission sport du CNR de mai 1946²⁶². Jean Guimier est également à ce moment-là l'un des initiateurs des « États généraux pour le sport », organisés au niveau départemental dans une grande partie du pays. Une formule rassembleuse qui illustre la volonté d'ouverture d'un PCF qui jouit alors d'une aura sans pareille, et qui constitue également un nouvel élément du répertoire d'action collective du Parti particulièrement utilisé jusqu'à aujourd'hui dans le domaine des APS.

Ces « états généraux » aboutissent à l'organisation d'un « Congrès national du Sport et du Plein air » qui se tient du 19 au 23 juin 1946 et dont Guimier est nommé secrétaire général. Ledit congrès comprend deux journées de débats au théâtre de la Mutualité à Paris consacrées aux perspectives d'enseignement de la pratique sportive, encadrées par une journée d'ouverture au Palais de Chaillot et une autre de clôture à la Sorbonne en présence du ministre de l'Éducation, Marcel-Edmond Naegelen, le tout agrémenté de manifestations artistiques (concours de photographie, littérature et architecture sportives) et sportives (épreuves cyclistes, tournois de sports collectifs, démonstrations de danses folkloriques), rassemblant plusieurs milliers de participants (Couturier 2001 : 30-33). On peut noter la symbolique des lieux et la présence du Ministre, marquant notamment l'ambition des communistes d'imposer un cadrage culturel et éducatif des APS afin de grandir cette cause, mais aussi et surtout la capacité du Parti à imposer alors au plus haut niveau de l'État un format événementiel particulier visant à associer politisation de l'enjeu sportif et manifestations populaires peu compétitives²⁶³.

Un tel coup de force ne peut se comprendre sans avoir en tête l'aura sociale et politique qu'exercent alors le PCF et ses organisations satellites. Le parti double ainsi pratiquement son score de 1936 aux élections législatives avec 26% des suffrages exprimés en octobre 1945 et 28,6% en juin 1946, devenant la première force politique du pays, et revendique près de 800 000 adhérents à la fin de la même année. Plus encore, le parti participe aux différents gouvernements qui se succèdent de septembre 1944 à mai 1947 en comptant jusqu'à cinq portefeuilles parmi les plus stratégiques, tel celui de la Fonction publique occupé par Maurice Thorez lui-même. Cette participation assumée, même si le parti revendique la présidence du Conseil, s'accompagne également d'une pénétration des communistes dans l'appareil administratif. Cela va leur permettre de diffuser leur doctrine du sport au sein de l'administration. Jean Guimier bénéficie alors, parmi d'autres, de cette dynamique d'ouverture. Dès 1945, celui-ci est nommé Inspecteur assurant les fonctions de conseiller technique au Ministère des sports et d'Inspecteur technique des centres de formation

²⁶² Bulletin de la commission sport du PCF préparant les Assises nationales du Sport de novembre 2013, p.2

²⁶³ Format lui-même « hérité » en partie du sport bourgeois, mais approprié progressivement par les Communistes. On rappellera que le mélange entre compétitions sportives et culturelles (au sens étroit du terme) était en effet déjà présent dans les premières éditions des Jeux Olympiques (Clastres 2008)

(Couturier 2001 : 29). Il participe ainsi plus particulièrement à la mise en place des Centres Régionaux d'Éducation Physique et Sportive (CREPS), qui prennent la suite des Centres régionaux d'éducation générale et sportive (CREGS) créés par Jean Borotra sous le gouvernement de Vichy (Callède 2000 : 78-79)²⁶⁴, et est chargé plus spécifiquement des questions d'équipement, ce qui renforça certainement sa préoccupation particulière pour cette question.

Suite à la déclaration de la guerre d'Indochine et au départ des ministres communistes du gouvernement en mai 1947, il est muté « pour raisons de service » à la direction départementale de la jeunesse et des sports de Seine-et-Oise, puis démissionne trois ans plus tard de ses fonctions d'inspecteur de la jeunesse et des sports en invoquant le fait qu'« on ne [lui] donne pas les moyens de remplir sa mission » (Couturier 2001 : 121). Il réintègre alors l'enseignement et est nommé dans un centre d'apprentissage, puis, l'année suivante, au collège et futur lycée Turgot à Paris. Là, il initie notamment une longue mobilisation afin d'améliorer les installations sportives de l'établissement, impliquant à la fois l'Association de Parents d'élèves, celle des Anciens élèves, mais aussi le relais de plusieurs élus communistes à la municipalité et à l'Assemblée, qui interviennent spécifiquement sur ce dossier (Couturier 2001:100).

Sans qu'il soit possible d'en déterminer la part respective, ces soutiens s'avéreront en tout cas payants puisque le lycée se voit doter de deux gymnases, une piscine et une salle de gymnastique, ainsi que de vestiaires et salles de rangement rénovées. Outre qu'il illustre la capacité de Jean Guimier à mobiliser efficacement son capital social, entendu comme « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance » (Bourdieu, 1980 : 2), cet épisode marque l'inscription d'un nouvel élément au répertoire d'action collective concernant les APS, à savoir la réunion de la « communauté éducative » locale pour obtenir la construction d'équipements sportifs dans un établissement scolaire. Un élément politiquement ambigu à deux titres : d'une part car son échelle localisée peut faire obstacle à la montée en généralité, et d'autre part l'alliance improbable entre tous les acteurs du lycée, du proviseur aux parents d'élèves, tend à taire les conflits entre ces derniers. Il est également ambigu pour une troisième raison : le relatif flou concernant ses initiateurs, ce qui peut cependant justement en favoriser la diffusion. Ainsi, au lycée Turgot, Jean Guimier a-t-il agi en tant qu'enseignant d'EPS, militant syndical, de la FSGT ou communiste ? La réponse est faussement évidente, car même s'il a alors mobilisé la première de ses multiples identités à des fins stratégiques (Collovald 1988), il a ensuite contribué à diffuser ce cadrage du problème - et des « solutions » qui en découlent (Zittoun 2013)- à des degrés divers au sein de ces divers réseaux organisationnels, au-delà du milieu éducatif. C'est ce que donne en effet à penser un mouvement similaire survenu une décennie plus tard dans un autre lycée parisien, Jacques Decour, pour obtenir la construction d'une piscine en plus du seul gymnase prévu. La campagne que raconte en détail et sur trois pages le bulletin

²⁶⁴ D'un point de vue institutionnel, au sens large, il n'est pas inutile de rappeler la continuité d'un certain volontarisme pour développer une politique sportive à part entière entre Vichy et le Front Populaire, puis après la Libération, en matière de structures, en dépit d'inflexions fortes bien entendu sur le plan symbolique (ainsi les CREGS ont-ils surtout changé de nom et de directeurs). La part des fausses ruptures et des vraies continuités mériterait sans doute d'être approfondie en matière sportive, à l'instar de ce que Gérard Noiriel (1999) a réalisé concernant le traitement des étrangers entre Vichy et la Troisième République, à travers l'examen simultané des structures organisationnelles, des représentations et des réseaux élitaires.

de la Commission sport du PCF en reproduisant *in extenso* un article du bulletin de l'Association des parents d'élèves de l'établissement²⁶⁵ va ainsi réunir là encore contre l'État les parents d'élèves et anciens élèves aux côtés du proviseur et des professeurs de l'établissement.

L'Assemblée générale des parents d'élèves du 20 novembre 1965 adopte ainsi à l'unanimité la proposition que chaque famille adresse au bureau de l'Association des parents d'élèves une « lettre personnelle où elle prendrait clairement position en faveur du projet en mentionnant son nom, son adresse, et la classe à laquelle appartenait son fils. Ainsi, le groupement de tous ces documents dépasseraient²⁶⁶ (*sic*) singulièrement la portée d'une pétition classique où sont alignées des signatures plus ou moins illisibles ». Plus de 2000 lettres sont ainsi rassemblées en un mois, et le 2 février 1966, la Section syndicale du lycée des professeurs et maîtres d'Éducation physique organise une conférence de presse organisée et présidée par le vice-président de l'Association des Parents d'Élèves, également avocat, à laquelle sont conviés les élus à côté de la presse. *L'Humanité* et *Miroir-Sprint* relaient évidemment l'« affaire », mais également *Paris-Jour*, le *Figaro*, *Combat*, *Le Monde*, ainsi qu'Europe 1 et Radio-Luxembourg ; et même *L'Équipe*, qui reproduit intégralement le communiqué de presse. Finalement, après le préfet et un conseiller technique de François Missoffe, c'est le ministre lui-même qui reçoit le proviseur, le président de l'Association des parents d'élèves et le professeur-coordonateur de l'Éducation physique le 19 avril 1966 pour les informer que la piscine était officiellement accordée et que « le programme général de l'équipement sportif du lycée ne serait pas perdu de vue ».

On voit bien ici qu'autour de cette dénonciation du déficit en équipements sportifs scolaires se sont coalisés contre l'État des publics hétérogènes, constitués par les syndicats enseignants (SNES, mais aussi Sgen-CFDT et même SNALC), qui participent à la conférence de presse évoquée mais aussi et surtout les médias, précisément parce que cette mobilisation n'a pas été perçue par ces derniers comme correspondant au programme du PCF, qui se garde d'ailleurs bien d'en revendiquer la paternité tout en appelant à en imiter l'exemple (en présentant le texte comme un « article significatif des résultats qu'ont (*sic*) peut obtenir par une action bien menée et coordonnée pour l'équipement d'un établissement d'État »).

Outre la FSGT et le PCF, Jean Guimier milite aussi syndicalement dès la fin de la guerre, venant par ailleurs illustrer « l'effet surgénérateur » du militantisme pointé par Daniel Gaxie (1977 : 140)²⁶⁷. Il participe ainsi tout d'abord à la création du syndicat des inspecteurs Jeunesse et Sports, affilié à la CGT -structure dont la taille est forcément réduite étant donné la population concernée-, dont il devient rapidement secrétaire général. A ce poste, il se heurte cependant à la direction du jeune Syndicat national des professeurs d'éducation physique de l'enseignement public (SNPEP), constitué en décembre 1945, sur la question de la titularisation des inspecteurs jeunesse et sports. Guimier, qui en défend une approche élargie contre l'avis de la direction du SNPEP, est ainsi accusé par cette dernière de faire le jeu des anciens collaborateurs (Couturier

²⁶⁵ *Bulletin d'information édité par la Commission de l'Éducation Physique et du Sport auprès du Comité Central du Parti Communiste Français*, n°27, décembre 1966, p.14-16

²⁶⁶ Les fautes d'orthographe sont sciemment laissées, comme l'indice d'un relatif déficit en capital culturel des rédacteurs mais aussi d'un défaut de relecture suggérant un faible nombre de personnes impliquées dans la rédaction du bulletin de la commission, même durant l'« âge d'or » de cette dernière.

²⁶⁷ C'est-à-dire que le groupe militant « produit d'autant plus d'énergie qu'il en consomme davantage », autrement dit que les rétributions de toutes sortes procurées par un engagement incitent le militant à s'investir davantage, non seulement dans le groupe concerné, mais aussi éventuellement dans d'autres collectifs.

2001 : 118). Cependant, l'anticommunisme des dirigeants d'alors du syndicat enseignant n'est sans doute pas étranger à l'affaire. En dépit de ces frictions, Jean Guimier n'en adhère pas moins finalement au syndicat, devenu SNEP, dans une Fédération de l'Éducation Nationale (FEN) qui s'est entre-temps autonomisée de la CGT deux ans auparavant, et cela dès son retour dans le corps enseignant, en 1950.

L'autonomisation de la FEN implique notamment la possibilité de constituer des tendances en son sein, et Guimier va lancer dès 1952 le courant « unitaire » et en devenir le meneur identifié. Il va porter, à l'instar de ce qui s'observe dans les autres syndicats de la FEN (Frajerma 2008), des positions plus exigeantes que la majorité en demandant non seulement, comme cette dernière, des moyens supplémentaires et une amélioration du statut des enseignants (augmentation des crédits d'équipement, création d'une direction de l'EPS scolaire, etc.), mais en prenant également des positions plus « politiques », en exigeant par exemple « l'octroi annuel de 50 bourses de 200 000 francs pour des voyages d'information dans différents pays, y compris l'URSS et les démocraties populaires »²⁶⁸ ou plus tard contre la guerre en Algérie, dénonçant l'apolitisme affiché par la tendance majoritaire. Le courant de Guimier va ainsi présenter une motion à chaque Congrès pour finir par devenir majoritaire dans le syndicat en 1969, à l'instar du SNES deux ans plus tôt et du SNESup l'année précédente où le courant « Unité et action » a également conquis la direction. La clé de cette réussite tient sans doute moins à la radicalité de sa ligne qu'à une certaine souplesse, ainsi que le suggère Laurent Frajerma dans la description idéal-typique qu'il en esquisse :

« Pragmatique, le courant s'adapte aux rapports de forces comme aux évolutions du milieu pour favoriser son implantation. Son identité subit des inflexions permanentes, sans provoquer de ruptures décisives. Dans ce sens, elle fait preuve d'une souplesse certaine. Courant réellement syndical, il se caractérise aussi par une matrice communiste. La culture militante du courant unitaire diffère partiellement de celle de la majorité de la FEN, mais il n'incarne pas un modèle syndical alternatif, une île révolutionnaire au milieu d'une mer réformiste. En somme, le courant unitaire constitue une version musclée du modèle FEN » (Frajerma 2008 : 68)

Enfin, le dernier et non le moindre espace organisationnel où s'investit Jean Guimier est celui de la Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports (FNOMS). Comme souvent, la chose existe avant le mot, et des associations réunissant les acteurs du sport local existent dans certaines municipalités comme Brest dès le début des années 1930 (Couturier 2001 : 156). Leur systématisation à toutes les communes d'au moins 5000 habitants est proposée par la FSGT dans son programme de 1936 déjà mentionné. Mais c'est la circulaire diffusée par Jean Sarrailh, directeur général de l'Éducation physique et des sports socialiste, le 22 avril 1944, qui invite chaque commune à se doter d'un office municipal de l'éducation physique et des sports qui « réunira toutes les personnes bénévoles susceptibles d'exercer une action tendant à moraliser, à intensifier, à unifier et à organiser la pratique de l'éducation physique et des sports au sein de la commune ». La FNOMS, elle, est créée en 1958 et réunit, lors de son congrès fondateur de Mulhouse, 78 OMS ou municipalités - contre 1200 aujourd'hui²⁶⁹. C'est aussi à cette époque que, suite à son divorce, Jean Guimier déménage à Saint-Ouen où il s'investit dans l'OMS local en lien étroit avec l'adjoint aux sports communiste Lucien Belloni (Couturier 2001:158). Il est plus tard coopté par le conseil d'administration de la FNOMS en

²⁶⁸ *Bulletin du SNEP* n°33, 1953, cité par Couturier (2002 : 124)

²⁶⁹ Source : www.fnoms.org [Consulté le 6 août 2014]

1962 en tant que conseiller technique pour l'équipement, puis en devient membre à part entière en 1968.

En 1970, il est nommé secrétaire général adjoint, puis secrétaire général l'année suivante jusqu'en 1974. Reste que la fédération peine à définir la place, le rôle et même la composition de l'OMS, et comme souvent, cette institution fait l'objet d'appropriations contrastées selon les contextes locaux. Elle va en particulier rentrer par endroits en tension avec le service municipal des sports, dont elle a pourtant revendiqué la création, notamment par la voix de Guimier lui-même lors du Congrès de Béziers de 1970 (Bayeux 2011), ou les élus municipaux eux-mêmes. Plus qu'un point de rencontre et d'échange entre ces derniers et les enseignants, éducateurs divers et dirigeants associatifs elle(?) est employée par endroits par ses membres comme un catalyseur de revendications : demande de crédits, besoins d'équipements sportifs, meilleure répartition des créneaux d'utilisation des équipements ou encore développement de la médecine du sport. Dans son rapport intitulé « Le sport dans la cité moderne » devant le 13e Congrès de la FNOMS à Béziers en 1970, en présence du Secrétaire d'État aux sports, Joseph Comiti, et du directeur des sports Marceau Crespin, Jean Guimier tente ainsi de clarifier ce statut en affirmant qu' « une première erreur consiste à penser qu'il n'est nullement besoin d'OMS dans la localité car il n'y a qu'un seul club. Mais alors qui va parler au nom des parents, enseignants, des jeunes ? Qui va coordonner l'action des clubs d'entreprise ? » ; et qu' « une seconde erreur consiste à considérer que l'OMS est un organisme qui s'intègre dans les services administratifs de la municipalité, qu'il est susceptible de remplacer les organes d'exécution, qu'en bref, il dirige l'éducation physique et les sports dans la localité ». Rappelant que les élus sont seuls responsables devant la population, il affirme pour finir que « l'OMS est un organisme essentiellement *consultatif* qui peut et qui doit aider une municipalité à prendre des décisions en toute connaissance de cause mais sans jamais avoir la prétention de se substituer à elle, tout en prenant des initiatives, suivant les besoins exprimés par la population »²⁷⁰. On peut relever l'ambiguïté de cette dernière phrase, mettant conjointement en avant un rôle consultatif et la prise d'initiatives qui semblent logiquement rentrer en tension, et qui caractérisent également le statut de la commission sport au sein du Parti ou du syndicat, comme on va le voir. Preuve enfin que cet éclaircissement se révélera néanmoins insuffisant : treize ans plus tard, lors du Congrès de la FNOMS à Montreuil, le secrétaire général de la fédération de l'époque, Bernard Lacour, est obligé de préciser à nouveau que :

« L'OMS n'est pas le conseil municipal, et aussi largement composé soit-il, il n'est pas l'émanation du suffrage universel ; en conséquence, ce n'est pas à lui de gérer les installations ou de faire quoi que ce soit qui engage directement les finances de la commune. Il n'est pas non plus la commission municipale des sports... même élargie puisqu'il est indépendant de la municipalité, et bien que les élus municipaux y siègent (sans devoir pour autant occuper systématiquement les postes responsables), il est, redisons-le : association loi de 1901. Il ne peut pas davantage être confondu avec le service municipal des sports, rouage administratif de l'institution communale au même titre que le service de l'état civil ou celui des affaires scolaires » (Bayeux 2011 : 13-14)

Jean Guimier illustre ainsi de manière archétypique ce que Luc Boltanski (1973) a qualifié d'« agent multimensionnel », à l'intersection de plusieurs espaces sociaux et organisations. Et on peut émettre l'hypothèse que c'est précisément une certaine homologie des positions du PCF à l'intérieur du champ

²⁷⁰ *Sport municipal*, n°40, cité par Couturier (2001 : 160-162) [souligné par nous]

politique (Bourdieu, 2002), et de la question sportive au sein du milieu communiste, qui va en quelque sorte conduire ce type d'agents à cumuler des positions d'influence à l'intérieur de différentes organisations structurant ce sous-espace social que constitue le sport communiste. On retrouve la même propriété chez la plupart des figures proéminentes de la commission sport du PCF, depuis sa création jusqu'à la période actuelle (Robert Mérand, René Deleplace, Robert Barrand, Yvon Adam, Marcel Berge, René Moustard, Jean Lafontan, etc.), qui gravitent entre la FSGT et le SNEP ou la CGT, mais aussi pour certains entre les fédérations délégataires et les comités olympiques, départementaux ou régionaux notamment, quoique aucun à un degré aussi avancé que Jean Guimier. On peut noter chez lui justement l'absence de prise de responsabilités trop marquantes, dans tous les sens du terme, au PCF comme à la FSGT notamment - exceptions étant faites du syndicat des inspecteurs Jeunesse et sport et de la FNOMS-, comme si ces responsabilités lui auraient collé comme un « stigmat » l'empêchant d'évoluer ensuite dans d'autres organisations. Quoi qu'il en soit, cette multipositionnalité courante parmi les principaux animateurs de la commission sport du PCF peut aussi être vue comme la conséquence d'une position dominée de ces organes dans les différents champs dans lesquels elles s'inscrivent (champ politique, voire champ constitué par le PCF lui-même, espace sportif, Éducation nationale, etc.), car si l'on suit Luc Boltanski :

« Tout se passe comme si la surface sociale des individus qui occupent une position dominante dans un champ déterminé, ou, si l'on préfère, leur aptitude à occuper des positions de pouvoir dans d'autres champs, était fonction du degré d'autonomie dont dispose ce champ. En effet, plus un champ est autonome, moins les détenteurs du pouvoir local disposent (comme c'est le cas dans le champ universitaire ou intellectuel) d'une surface sociale et d'un pouvoir général étendus; inversement, moins un champ est autonome, plus l'occupation de positions de pouvoir dans ce champ inclut l'occupation de positions de pouvoir dans d'autres champs, l'accroissement du pouvoir local étant ici corrélatif (comme c'est le cas dans le champ politique) d'une augmentation de la surface sociale et du pouvoir général » (Boltanski 1973 : 12-13)

Or, c'est aussi justement cette fréquence élevée de la multipositionnalité qui oblige à jouer sur les échelles et à considérer simultanément les différents sous-espaces qui participent à la construction de représentations politiques du sport « de gauche », plutôt qu'à se focaliser sur une seule organisation ou sur le cas d'un individu particulier. Notons pour finir que la multipositionnalité de Jean Guimier lui permet également et peut-être surtout de jouer un rôle essentiel dans le façonnage et la diffusion d'un véritable « sens commun » de ce que serait un sport « populaire » pour ne pas dire communiste, comme on le verra au chapitre suivant. Comme évoqué précédemment, l'une des premières activités du militantisme de Jean Guimier a consisté précocement dans l'écriture d'articles, dans *l'Humanité* et *Sport* d'abord, puis dans les organes de chacune des organisations dans lesquelles il va s'investir. C'est ce que montre l'examen de ses archives personnelles²⁷¹, où il a consigné une grande part des très nombreux articles qu'il a rédigés.

En plus des publications déjà mentionnées, il a écrit dans *La vie de la FSGT, Sport et plein air*, la revue *SIEPES* (revue d'information et d'études en éducation physique et sport), *INS* (« Initiations nos sportifs ») (en 1959), la revue scientifique *EPS* (quatre livraisons d'affilée en 1961 - du numéro 53 au 56, où il fait part

²⁷¹ Consultées au siège national du PCF, le 20 novembre 2013, peu avant leur remise officielle par la dernière compagne de Jean Guimier, Nicole Leraux, aux archives du PCF où elles étaient encore en cours de classement au moment de leur consultation

de son expérience à Turgot), *Sport municipal* et *Sport dans la cité* (les revues successives de la FNOMS), sans oublier les bulletins du SNEP et de la commission sport du PCF, et même dans *La Vie ouvrière*²⁷² ! Ses interventions portent aussi bien sur la revendication de moyens supplémentaires pour l'EPS et notamment la reprise de l'antienne du Front Populaire sur le déficit d'équipement, mais aussi sur ses déplacements dans les pays communistes, URSS et Cuba en tête, qu'il raconte aussi dans des textes non publiés et qui contribueront à façonner la conception des APS dont il se fera le vecteur assidu²⁷³.

2) La construction continuée d'un collectif de militants du sport communistes : reproduction et renouvellements intergénérationnels

A l'issue des guerres d'indépendance du *Risorgimento* dans la péninsule transalpine, Massimo d'Azeglio avait proclamé : « l'Italie est faite, reste à faire les Italiens ». On ne saurait mieux exprimer qu'une institution n'est qu'une coquille vide si sa création ne s'accompagne pas d'un profond travail de socialisation de ses membres l'amenant à faire littéralement corps avec cette dernière. A l'inverse du royaume de Victor-Emmanuel II en 1861, on pourrait dire s'agissant de la Commission sport du PCF qu'elle impliquait de produire ses membres avant de pouvoir voir le jour. Plusieurs lieux vont ainsi jouer un rôle essentiel dans la socialisation de ces derniers : l'École normale d'Instituteurs d'Arras d'abord, où Jean Guimier compte parmi ses élèves René Deleplace²⁷⁴.

Celui-ci intègre ensuite l'ENSEP en 1946 où il adhérera au PCF dont il sera un des piliers de la commission sport, ainsi que du SNEP et de la FSGT. L'ENSEP compte en effet une cellule communiste particulièrement active, mêlant enseignants et élèves, qui va jouer comme un catalyseur d'engagement pour ceux qui fréquentent alors l'établissement, pourvu qu'ils présentent certaines dispositions que puisse activer le contexte du moment. Parfois, celles-ci sont préparées par un premier contact avec d'autres militants communistes, au sein des CREPS, comme le raconte par exemple Yvon Adam déjà évoqué²⁷⁵ :

²⁷² Jean Guimier « Le problème sportif n°1 : l'équipement scolaire », *La Vie ouvrière*, n°844, 1961, p.24-25

²⁷³ Fasciné par les athlètes soviétiques qu'il voit concourir dans les épreuves sportives (voir son entretien avec M.Kravtchenko publié après sa mort dans *Sport et plein air*, n°193), Jean Guimier a organisé l'accueil d'athlètes soviétiques pour la FSGT avant de se rendre en « mission » dans ce pays et de diriger la délégation française au deuxième Festival Mondial de la Jeunesse de juillet 1957. Expériences socialisatrices fortes qui l'ont aussi conduit à adhérer à l'Association France-URSS, prenant la suite des Amis de l'URSS, puis à l'Association France-Cuba (Couturier, 2001 : 87-94).

²⁷⁴ René Deleplace (1922-2010), né à Calais, est d'abord professeur de mathématiques avant d'intégrer (et de sortir major de) l'École normale supérieure d'éducation physique (1946-1948) et de devenir professeur d'éducation physique - rapidement en région parisienne. Dirigeant de la FSGT, il exerçait également des responsabilités au sein du SNEP et du PCF, notamment au sein de sa commission sportive. Il s'impliqua particulièrement dans le rugby : joueur puis entraîneur, il en fut également un théoricien en insistant notamment sur la liberté d'initiative (voir notamment *Rugby de mouvement, rugby total*, Éditions Éducation physique et sports, 1996 [1e éd. 1979]). Jacques Girault, « René Deleplace », in Claude Penneret (dir.), *Dictionnaire..., op. cit.*, t. IV, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008, pp. 1820-1823 (CD-ROM).

²⁷⁵ Yvon Adam est né en 1928 à Noyon (Oise). Après une enfance en Bretagne, il est admis à l'École normale supérieure d'éducation physique (1949-1952) avant d'être nommé professeur à Lille où il poursuit des études de psychologie. Affecté ensuite à Paris (1958), Yvon Adam poursuit des recherches universitaires, couronnées en 1985 par un doctorat en sciences de l'éducation (sous la direction de Georges Snyders, Paris-V). Précocement engagé sur les plans conjugués associatif (FSGT), syndical (SNEP) et politique (PCF), Yvon Adam est tôt appelé à des responsabilités nationales - commission exécutive nationale de la FSGT (1958-1976), secrétariat national

« En 1947, j'ai 18 ans, et je commence mes études d'éducation physique au CREPS²⁷⁶ de Dinard. Et je rencontre là pour la première fois de ma vie des communistes, dont le directeur, Léon Binet, deux professeurs et, parmi les étudiants, des résistants qui sortent du maquis. Et une grève éclate cette même année contre les commissions de la « Hache et de la Guillotine », qui suppriment des crédits de la jeunesse et des sports au profit de la guerre d'Indochine. C'est le début, je dirais, de la révolte des professeurs d'éducation physique qui, par ailleurs, est mise en route par Robert Mérand²⁷⁷ à l'ENSEP²⁷⁸. Donc j'étais dans l'ambiance. Je fais une deuxième année de préparation au CREPS de Reims, où je rencontre aussi celui qui était chargé des cours de culture générale, Roger Delobert, qui a été longtemps inspecteur général et est à l'origine des instructions officielles de 1967. Après, je rentre à l'ENSEP où, déjà sensibilisé par cette première grève en 1947, je rencontre des professeurs communistes, dont Robert Mérand, que j'avais déjà rencontré au CREPS de Dinard »²⁷⁹

On voit dans ce récit, et en ayant bien en tête les préventions de Pierre Bourdieu contre l'« illusion biographique » (Bourdieu 1986), que les étudiants qui passent par l'ENSEP durant ces années d'après-guerre expérimentent un ensemble d'événements marquants, des processus à la fois « socialisés et socialisants » (Darmon 2010 : 104-106), qui peuvent contribuer à infléchir certaines dispositions développées au cours de la socialisation primaire, et dans le cas présent, en venant « indexer des expériences fondatrices de la personne à des représentations communes » (Ihl 2002:138). Les commissions de la « Hache et de la Guillotine », et plus exactement le cadrage qu'en proposent à l'époque leurs encadrants communistes, semblent ainsi avoir contribué à changer le sens de leur expérience sportive pour ces jeunes qui viennent en outre par la réussite à ce concours d'intégrer une position à la fois élitaine (puisqu'ayant intégré une école normale supérieure) et dominée (l'ENSEP ne jouit pas du même prestige que les autres établissements de ce type). Par ailleurs, si leurs performances sportives sont bien entendu honorables, elles ne leur ont pas permis pour autant d'accéder à l'excellence dans leurs disciplines respectives, faute notamment des conditions sociales nécessaires dans leur milieu d'origine (Faure et Fleuriel 2010).

On peut ainsi émettre l'hypothèse que l'interaction avec des militants communistes et le contexte politique à la fois national (restrictions budgétaires dans le domaine sportif) et local, auxquels les premiers donnent un sens, ont pu contribuer de manière décisive à politiser leur expérience du sport. Mais ceci parce que ces agents étaient disposés à le faire : ils pouvaient ainsi valoriser et accroître leurs propres capitaux, intellectuels et pédagogiques, dans l'espace des sports, et leur connaissance du sport dans le champ politique, œuvrant ainsi à leur corps plus ou moins défendant à construire un ensemble de positions à la croisée entre les deux espaces qu'ils pourraient occuper.

Outre la petite taille de l'établissement à ce moment-là et, partant, l'intensité des interactions entre ses

pédagogique du SNEP (1969-1974), commission nationale de l'éducation du PCF (1960-1980) et, surtout, commission nationale des sports, dès sa création (Jacques Girault, « Yvon Adam », in Claude Pannetier (dir.), *Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social. De 1940 à 1968*, t. I, Paris, Éditions de l'Atelier, 2006, pp. 52-53)

²⁷⁶ Centres régionaux d'éducation physique et sportive. Ils avaient vocation notamment à former les professeurs d'EPS. Leurs missions ont été profondément transformées depuis 1981 et l'intégration de ces derniers à l'Éducation nationale. Alors que leur démantèlement est en question et déjà effectif pour certains, leur nom a significativement été modifié en « Centres de ressources d'expertise et de performance sportives » par le décret n°2011-630 du 3 juin 2011.

²⁷⁷ Ancien capitaine de l'équipe de France de handball puis membre de celle de basketball, Robert Mérand (1921-2011) est devenu enseignant à l'ENSEP en 1946 dont il a été exclu de 1950 à 1956 pour son militantisme communiste. Il a été également dirigeant de la FSGT et du SNEP.

²⁷⁸ École normale supérieure d'éducation physique et sportive, pendant - moins connu - pour les APS des autres ENS.

²⁷⁹ Entretien du 30 novembre 2012.

membres, un autre élément s'avère paradoxalement favorable à cette socialisation politique collective au début des années 1950 à l'échelle locale : l'éviction de Robert Mérand entre 1950 et 1956 au moment où celui-ci reprend la direction de la cellule communiste de l'établissement en raison de son appartenance partisane. Les militants communistes savent alors (se re-)présenter cette décision de la direction de l'école comme une injustice flagrante, qui va les unir dans une lutte commune, elle-même relayée notamment par *L'Humanité*, comme le relate encore Yvon Adam :

« Mes années à l'ENSEP se coupent en deux par le fait que Robert Mérand est exclu, *comme communiste*, de l'ENSEP. Il y avait déjà une cellule en 1949, dont le secrétaire était René Guénan, auquel succédera Robert Mérand l'année suivante et j'y adhérerai. Il faut restituer le climat de l'époque, parce que si l'on ne se situe pas dans le prolongement de la Résistance, si l'on ne se situe pas dans le prolongement du Conseil national de la Résistance, on a du mal à comprendre cette effervescence de 1947. À titre d'exemple, dans ma promotion, on est 16 sur 50 à adhérer au Parti communiste, 47 adhérents à la CGT, et Robert Mérand, qui était secrétaire de cellule, fait une lettre à Maurice Thorez qui paraît dans *L'Humanité* en octobre 1950. Ensuite, on adhère à la section de Joinville. Cette période d'éviction de Mérand est très effervescente, produit des cadres, qu'on retrouvera ensuite un peu partout, dont Georges Hage²⁸⁰. Ensuite, cette production de cadres dès les années 1950 fait des petits qui, dès qu'ils sortent de l'ENSEP, vont en province et y créent des conditions de mouvement »²⁸¹.

Cet extrait d'entretien rend bien compte du fait que la fréquentation de l'ENSEP à cette période a joué comme un véritable « mode de génération » au sens d'Abdelmalek Sayad (1994), c'est-à-dire « l'idée que des individus peuvent être amenés à agir et à réagir de manière semblable en raison de la condition sociale qu'ils partagent en commun ; ces individus engendrés par une même condition et engendrant eux-mêmes une même riposte à la condition qui en est génératrice forment une même génération ou un même "âge", une autre manière de désigner ce que Karl Mannheim appelle l'"être ensemble de manière socio-historique" » (*Ibid* : 159). Sayad a lui-même interrogé cette idée dans son étude séminale des « trois âges de l'émigration algérienne en France » (Sayad 1977). Ce qui caractérise ce que l'on peut dans la même perspective qualifier de premier « âge » du militantisme communiste sportif, c'est non seulement la multipositionnalité quasi-systématique déjà évoquée de ses représentants entre PCF, SNEP et FSGT notamment, mais aussi - et cette propriété n'est certainement pas dissociable de la précédente-, le fait qu'ils sont arrivés à la politique par le sport, ou plus exactement l'EPS, et non l'inverse, comme ce sera le cas des générations ultérieures.

C'est ce dont a pleinement conscience Yvon Adam mett également en évidence l'effort intense pour intellectualiser et « pédagogiser » leur pratique sportive, en rupture du reste avec l'hébertisme alors triomphant, y compris à l'ENSEP, confirmant que « confrontation et opposition [...] sont inhérentes à la production d'une nouvelle génération qui doit, pour exister, s'autonomiser et se différencier de la précédente [...]. Sa référence ou la contre-référence est donnée par la génération précédente, celle dont elle assure la relève et qui est, de ce fait, poussée à préciser et à compléter sa propre image » (Attias-Donfut 1988 : 10) :

« Personnellement, je suis venu au Parti communiste par le sport. Par mes études de professeur

²⁸⁰ Né en 1921 à Douai, d'abord instituteur puis enseignant intérimaire d'éducation physique à Douai avant d'être admis à l'École normale supérieure d'éducation physique (1947-1948). Il sera par la suite professeur d'éducation physique (1949-1973), militant syndical au SNEP puis député communiste (1973-2007). Jacques Girault, « Georges Hage », in Claude Pannetier (dir.), *Dictionnaire...*, op. cit., t. VI, Paris, Éditions de l'Atelier, 2010, pp. 265-266.

²⁸¹ Entretien avec Yvon Adam, 30 novembre 2012.

d'éducation physique, par les influences que j'ai subies des professeurs communistes et un environnement très fort du point de vue théorique, avec la ressource de Paul Langevin et d'Henri Wallon²⁸². Beaucoup d'étudiants sont allés faire des études avec ce dernier - comme Hage ou moi -, incités en cela par Robert Mérand qui nous distribuait des livres des Éditions sociales, alors que la littérature de l'ENSEP, c'était Georges Hébert²⁸³, etc. »²⁸⁴

Le même enquêté cite un autre événement fondateur pour sa socialisation politique, le Congrès national sur le sport et le plein air de 1946 déjà évoqué. Et outre qu'il note encore à cette occasion la présence de plusieurs futurs animateurs importants de la commission sport du PCF, on peut relever le fait qu'Yvon Adam n'a lui-même pas pris part directement à l'événement, mais en a pris connaissance au travers de récits journalistiques, ce qui confirme à la fois le poids de la lecture et de l'imagination dans la socialisation de cette « génération »

« Parmi les événements qui m'ont influencé, il y avait aussi les comptes rendus que j'ai lus à ce moment-là du Congrès national du sport en 1946. C'est Jean Guimier qui en était le « metteur en scène » officieux [...]. On retrouve parmi les présents des noms qu'on retrouvera plus tard dans toute l'histoire de l'éducation physique : René Deleplace²⁸⁵, Robert Mérand, etc. »²⁸⁶

Il semble ainsi permis de supposer dès à présent que la commission sportive du Parti Communiste constitue bien plus qu'un simple groupe de travail « technique », ou même un espace de sociabilité particulier, transversal aux cellules et fédérations qui structurent classiquement l'organisation : une véritable « communauté imaginée » à l'instar des nations modernes (Anderson 1996)²⁸⁷, dans la mesure où il apparaît plus pertinent d'envisager que ses limites dépassent largement celles du cercle d'interconnaissance de ses participants. Autrement dit, force est de considérer que la commission englobe un ensemble aux contours assez imprécis de militants membres ou proches du PCF qui ont en commun d'être attentifs aux publications de ce collectif et d'être convaincus de la pertinence, ou à tout le moins de l'importance, de son travail politique. Les observations répétées des activités de la commission comme les entretiens auprès de ses membres m'ont en effet permis de constater l'invocation récurrente d'un ensemble de références communes, plus ou moins particulières sur le ton d'un allant de soi, pouvant relever de l'actualité sportive au sens

²⁸² Ces pédagogues, également évoqués par d'autres enquêtés et le biographe de Jean Guimier, semblent ainsi avoir joué un rôle de marqueurs importants dans la conception du sport « communiste » qui va s'élaborer autour de la commission.

²⁸³ Georges Hébert (1875-1957) a été à l'origine d'une méthode d'éducation physique dite naturelle, élaborée après son expérience militaire comme lieutenant de vaisseau et directeur des exercices physiques dans la marine. Son grand œuvre (réédité à de nombreuses reprises) est *L'Éducation physique. Ou l'entraînement complet par la méthode naturelle. Exposé et résultats*, Paris, Vuibert, 1912 (pour la première édition).

²⁸⁴ Entretien avec Yvon Adam, 30 novembre 2012

²⁸⁵ René Deleplace (1922-2010), né à Calais, est d'abord professeur de mathématiques avant d'intégrer (et de sortir major de) l'École normale supérieure d'éducation physique (1946-1948) et de devenir professeur d'éducation physique - rapidement en région parisienne. Dirigeant de la FSGT, il exerçait également des responsabilités au sein du SNEP et du PCF, notamment au sein de sa commission sportive. Il s'impliqua particulièrement dans le rugby : joueur puis entraîneur, il en fut également un théoricien en insistant notamment sur la liberté d'initiative (voir notamment *Rugby de mouvement, rugby total*, Éditions Éducation physique et sports, 1996 [1^{er} éd. 1979]). Jacques Girault, « René Deleplace », in Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire..., op. cit.*, t. IV, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008, pp. 1820-1823 [CD-ROM].

²⁸⁶ Entretien avec Yvon Adam, 30 novembre 2012

²⁸⁷ La comparaison peut évidemment apparaître ici poussive, mais elle est surtout convoquée pour souligner le partage d'un imaginaire commun constitué d'un riche ensemble de symboles véhiculés notamment par les abondantes publications, ainsi que par les déplacements fréquents des membres de la commission..

large²⁸⁸, des dirigeants ou organisations du mouvement sportif ou encore de « grandes figures » du passé du PCF et de la commission généralement présentées sur un mode héroïsé, voire mythifié. Des références qui constituent cependant un véritable « style de groupe » (Eliasoph et Lichterman 2003), qui se transforme lui-même continûment au fil des interactions et qui distingue la commission sport du PCF, à l'intérieur comme à l'extérieur du parti. Pour revenir à la socialisation de ses membres, il est cependant intéressant de constater que si certains viennent politiser leur expérience sportive, comme ces premiers militants de l'ENSEP, ou de manière plus générale les enseignants d'EPS qui formeront jusqu'à aujourd'hui le noyau dur des membres actifs de la commission, d'autres investissent au contraire le sport par la politique, de manière quelque peu accidentelle.

C'est le cas notamment de Marcel Zaidner, animateur de la commission sport du PCF durant les années 1980 et 1990, dans une conjoncture évidemment différente avec un PCF qui connaît déjà un certain recul, tant électoral que « social ». Né en 1933, Marcel Zaidner adhère à l'Union des jeunesses républicaines françaises (UJRF) en mai 1947 et au PCF en février 1948. Ouvrier fraiseur, il occupe le secrétariat fédéral des Jeunesses communistes (JC) en Seine-Sud jusqu'en 1959 pour entrer au bureau fédéral du PCF, à la tête duquel il succède à Georges Marchais deux ans plus tard. En 1964, il est élu au Comité central du PCF comme suppléant puis devient titulaire en 1967. En 1970, il quitte le secrétariat fédéral du Val-de-Marne pour prendre la tête du service des cadres, devenu « Section d'aide à la promotion des militants ». Quatre ans plus tard, lorsque la tête de ce service est confiée à Gaston Plissonnier, Marcel Zaidner reste son adjoint, puis en 1979 devient celui de Charles Fiterman au secteur de la jeunesse et des sports²⁸⁹. Il reste au comité central du PCF jusqu'au XXIXe congrès de Gardanne en octobre 1996 puis continue de participer aux réflexions sur l'enfance et la jeunesse et s'engage dans la défense des sans-papiers.

Celui-ci raconte avoir commencé à participer aux activités de la commission sport pour assurer la présidence d'une réunion en remplacement de Paul Laurent, en sa qualité de secrétaire d'une fédération, mais confesse qu'il « ne connaissai[t] rien au sport ! »²⁹⁰ :

« Au départ, j'étais l'adjoint de Michel Zilbermann. À la jeunesse, je me suis toujours intéressé aux questions de jeunesse, j'étais à la JC. Je suis passé directement de la JC au secrétariat de la fédération de Paris. La jeunesse, c'est ce qui m'intéressait. Le sport, on nous le donnait en annexe si tu veux. Donc je suis tombé là-dedans... il y a une histoire assez savoureuse... Robrieux, qui était un historien pas très sérieux, avait fait la biographie des membres du comité central, et dans la mienne, il avait écrit que j'étais devenu membre de la commission sportive parce que j'étais international de hand ! Or l'international de hand, c'était Maurice Zelner ! C'est un gars qui habitait aussi Ivry, qui était à la commission sportive avec Gilbert Ridouh, et tous les deux étaient internationaux de hand. J'ai jamais

²⁸⁸ Informations qui s'avéraient le plus souvent, quand quelqu'un posait la question, issues de *L'Equipe* ainsi que du quotidien régional *Le Parisien*, d'ailleurs plus souvent aperçus dans le sac, à la main ou dans les bureaux des membres les plus actifs de la commission que *l'Humanité*. On se souvient de la lecture attentive que les rédacteurs du *Sport ouvrier* faisaient de la « presse bourgeoise » pour en dénoncer les travers (chapitre 1). Il semble à l'examen que ce rapport de fascination justifié par une posture dénonciatrice, retrouvé pour la période actuelle, ait représenté une constante sur la période étudiée, si l'on se fie à l'indicateur que constituent les mentions récurrentes à la presse sportive dominante dans les archives et publications sportives communistes, sorte d'hommage implicite du dominé au dominant.

²⁸⁹ Paul Boulland, « Marcel Zaidner », in Claude Pannetier (dir.), *Dictionnaire biographique...op.cit.*[consulté en ligne]

²⁹⁰ Entretien avec Marcel Zaidner, 9 janvier 2012

démenti, il n'y avait pas de raison, mais je ne jamais confirmé non plus ! »²⁹¹.

Outre ce qu'il rappelle de l'organisation quelque peu « martiale » du Parti à cette époque, ce témoignage montre également à travers l'anecdote concernant la confusion de Philippe Robrieux et surtout l'absence de démenti apporté par l'intéressé qu'à l'époque, le fait de pouvoir afficher un certain « capital sportif », expression problématique²⁹² mais par laquelle on désignera de manière large un ensemble de ressources signifiant la proximité avec l'espace des sports-, représentait déjà un élément important de légitimité dans le parti à cette époque en dépit des pratiques de nomination en vigueur.

Si les modes de recrutement sont loin d'être homogènes ni surtout formalisés, on peut néanmoins observer une tendance commune à la cooptation de ses membres sur des critères relativement imprécis, le premier d'entre eux semblant être une manifestation d'intérêt de la part des impétrants, davantage qu'à une lutte pour obtenir sa place. En d'autres termes, les membres et responsables de ces réseaux spécialisés semblent l'être devenus principalement par une conjonction de hasards et rencontres sans nécessairement détenir de ressources militantes, cognitives ou tenant à leur expérience sportive ou professionnelle particulières, ce qui peut être imputé à la faible visibilité et donc attractivité de ces commissions. Cela ne va pas les empêcher de se socialiser progressivement à une certaine conception de « l'enjeu » des APS au sein de cet espace particulier, ni d'y acquérir en retour des ressources pouvant favoriser leur carrière militante et professionnelle.

Réciproquement, dans un cas comme dans l'autre, nombre de militants potentiellement bien plus disposés et ajustés à prendre en charge ces questions restent au contraire extérieurs à ces commissions, comme ne cessent d'ailleurs de le déplorer les membres desdites commissions en remarquant que les « camarades » investis dans le sport à titres divers (responsables de clubs, de fédérations ou simples pratiquants) ne parviennent pas à « politiser » cette question. On verra que cette disjonction n'épargne pas non plus les émetteurs d'un tel jugement, mais avant d'examiner cette « politisation à éclipses », il importe maintenant de revenir sur la genèse respective et l'institutionnalisation incertaine de ces commissions sport au PCF et à la CGT.

B) Des commissions qui peinent à « exister » en interne

Comme le notent les coordinatrices d'un récent dossier de la *Revue française de socio-économie* consacré à la question (Larquier et Monchatre 2014), le recrutement constitue un « objet frontière » à plusieurs égards, dans la mesure où il se situe non seulement au carrefour des différentes disciplines composant les sciences sociales, mais aussi parce qu'il est le point de rencontre entre différentes institutions, qui rendent possible cet échange tout en l'organisant et le structurant.

²⁹¹ Ibid. A noter que ledit Maurice Zelner a été maire pendant six ans d'un village dans le Puy-de-Dôme.

²⁹² Voir la journée d'étude « La mobilisation du capital sportif », Université de Paris Dauphine, le mercredi 16 mars 2011, et notamment l'exposé conclusif de Charles Suaud

Ce faisant, ces opérations de sélection réciproque des organisations et de leurs membres²⁹³ mobilisent différents niveaux des organisations, mais aussi potentiellement différents critères. Cela n'est pas sans provoquer de potentielles contradictions, surtout lorsque les critères n'en sont pas précisés. Entre transaction économique et « fait social total », le recrutement, ne se réduit pas à l'embauche indifférenciée, mais engage un processus de sélection et de socialisation²⁹⁴.

Cela fait ainsi de ces opérations de recrutement l'une des principales arènes de confrontation des deux grands modèles d'incarnation de l'intérêt général dans nos démocraties « occidentales » modernes : « celui du marché parfait qui organise les transactions entre individus égaux et par là contribue à l'enrichissement de tous [et] celui des professions lettrées qui, arborant les attributs d'un sacerdoce profane, partagent avec l'État la défense de l'intérêt général, quitte à recevoir, pour accomplir ces tâches, des rétributions différentielles non négligeables » (Tripier 1991 : 130). Si pour cet auteur, c'est essentiellement la relation entre formation et emploi - sous-entendu travail rémunéré -, qui est en jeu, on peut légitimement élargir la question du recrutement au « travail militant ».

Pour qu'une commission existe et fonctionne, il lui faut en effet un certain nombre de membres disposés à en prendre en charge le travail, y compris le « sale boulot » (Hughes 1996). Mais en même temps, parce que leur travail engage l'ensemble du parti ou du syndicat dont ils deviennent de fait des représentants dans leur milieu, avec toutes les contradictions que recèle cette nécessaire délégation (Bourdieu 1984), le recrutement et la « fidélisation » de ces militant-e-s relève d'un art subtil, d'autant plus quand la qualité de travail et les rétributions (Gaxie 1977) de cette activité sont largement déniées, et les critères de la sélection réciproque des agents et de l'institution ne sont pas formalisées. A travers l'étude des profils et des trajectoires des militants de la cause du sport au sein de ces commissions, ce sont les logiques de recrutement et leurs tensions, ainsi que celles de la division du travail militant en leur sein que nous entendons mettre à jour dans les pages suivantes.

1) Analyser les commissions comme des « groupes professionnels »

Qui compose la commission sportive du PCF ? Cette interrogation peut en fait s'entendre dans deux sens : qui en fait partie - c'est-à-dire quels sont les profils sociaux de ses membres -, mais aussi qui sélectionne ses membres ? Ni l'une ni l'autre ne peut recevoir de réponse simple, en raison du décalage, bien connu des sociologues, entre les organigrammes formels et les pratiques concrètes, des transformations qui interviennent au fil du temps dans les profils des agents concernés, mais aussi du fait que les frontières d'un groupe sont toujours entourées d'une certaine zone d'incertitude impliquant une part d'arbitraire dans la

²⁹³ Plus ou moins explicites, ces dernières sont loin de se cantonner aux seules firmes mais concernent en réalité tout collectif humain. Il n'est pas inutile de le rappeler au vu de notre objet.

²⁹⁴ Et met également en jeu le « paradoxe de la qualification » mis en évidence par Pierre Tripier, à savoir que toute organisation recruteuse agit comme si en son sein régnait une compétition permanente et ouverte, incarnée par l'idéal du marché libéralisé, faisant en sorte que les places y soient constamment distribuées en fonction des mérites respectifs des uns et des autres, et en même temps que ces postes soient pourvus en amont par une définition préalable des qualités spécifiques attendues pour les occuper

détermination des critères de démarcation entre l'intérieur et l'extérieur de cet espace social. Il ne faut pas négliger enfin le poids des critères de classement en son sein, dont la définition est elle-même un enjeu latent de lutte entre les agents concernés (Bourdieu et Champagne 2013).

Si la commission sportive nationale du PCF ne présente à l'évidence pas toutes les conditions nécessaires à l'autonomie d'un champ, on peut néanmoins l'analyser comme un sous-espace particulier au croisement du champ politique (Bourdieu 2000) et de l'espace des sports qui, à l'instar de celui des mouvements sociaux, présente un certain degré d'hétéronomie. C'est même précisément cette position sécante qui, comme on va s'efforcer de le montrer ici, lui confère cette relative autonomie dans la définition de ses enjeux et en particulier de celle des capitaux spécifiques de ses membres qui contribue à les hiérarchiser et dont la définition constitue un enjeu latent d'une compétition implicite entre eux.

Cependant, davantage que la théorie du champ, la sociologie des groupes professionnels telle qu'inaugurée par les travaux fondateurs d'Everett Hughes (1996), et qui fait l'objet d'un intérêt renouvelé depuis quelques années, notamment en France (Demazière, Gadea, et Arborio 2009) éclaire mieux la dynamique d'un groupe de travail tel que celui que constitue une commission thématique intra-partisane. Celle-ci invite en effet à prêter une attention particulière aux processus d'autonomisation et de clôture des groupes étudiés ici, autrement dit à la manière dont ils revendiquent le monopole de certaines activités et organisent au contraire la délégation du « sale boulot » auprès d'autres, mais également à leur régulation interne, la division inégale du travail entre ses membres eux-mêmes. En suivant Odile Piriou dans ses recherches sur la communauté des sociologues, pour comprendre la dynamique du développement des commissions considérées on gagne à les envisager comme engagées dans une professionnalisation, c'est-à-dire « un processus individuel et collectif de mobilité sociale, d'accès à un statut plus élevé, un prestige, une autonomie plus importante dans un espace professionnel, social donné »²⁹⁵. Cela permet en effet d'envisager ce qui se joue dans la commission autant au niveau des interactions en son sein que de sa place au sein des différents espaces dans lesquels elle s'intègre (parti ou syndicat, espace des sports, etc.) et prétend détenir l'expression d'une parole spécifique sur les APS, voire, pour paraphraser Max Weber, revendiquer le monopole de la définition légitime d'une conception progressiste des APS.

S'agissant de l'autonomisation partielle de la commission, on a vu que Jacques Duclos avait d'emblée confié la responsabilité politique officielle de la commission sport à Paul Laurent, membre du Comité central, et non à un « simple militant » comme Jean Guimier, en dépit de tout le zèle dont celui-ci avait pu faire preuve pour la création de cette commission. Reste que dans la pratique, c'est bien Jean Guimier qui prend en charge l'animation de la commission, ainsi que l'affirme Gérard Couturier (2001) et que l'ont confirmé plusieurs enquêtes. Celui-ci va en particulier exercer une influence décisive dans le recrutement des membres de la commission, s'efforçant d'emblée de ménager les équilibres par rapport aux organisations « sœurs », SNEP et FSGT notamment. La commission sportive nationale compte ainsi rapidement entre vingt et trente membres, parmi lesquels un important contingent d'enseignants d'EPS, pour l'essentiel également au

²⁹⁵ Odile Piriou, « Que deviennent les diplômés de sociologie ? Un état de la discipline et de son avenir », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [En ligne], mis en ligne le 15 janvier 2008.

SNEP, des représentants de la FSGT, dont Maurice Bacquet²⁹⁶, mais aussi des élus locaux, comme Henri Ravera²⁹⁷ ou l'adjoint au maire de Saint-Ouen, des syndicalistes, notamment de la CGT, des représentants des Offices municipaux des sports (OMS) et enfin des journalistes sportifs, comme Robert Barran²⁹⁸, Roland Passevant²⁹⁹ ou Yann Le Floch³⁰⁰. Même si ces collectifs se recoupent en partie et se fréquentent déjà par ailleurs, c'est en quelque sorte le capital social de Jean Guimier qui est ainsi objectivé et entretenu.

On peut noter en outre le souci de ce dernier de constituer la commission comme un lieu de convergence entre différentes organisations appartenant à l'espace des sports tout en présentant des affinités avec le PCF, contestant ainsi la centralité de ce sous-ensemble à la FSGT à laquelle il milite également, mais aussi le désir de se faire entendre à l'intérieur du Parti, à travers ses élus et surtout les journalistes de la presse communiste (Attali 2013) qui pourraient potentiellement servir de relais indirect pour être remarqués par ses dirigeants. Ce souci d'ouverture est du reste clairement assumé et affirmé près de dix ans après la création de la commission nationale lorsque celle-ci fait paraître dans son bulletin de liaison un énième article appelant à la constitution de commissions sportives au niveau des fédérations mais qui, une fois n'est pas coutume, vient expliciter les fonctions ainsi que la composition souhaitable d'un tel collectif :

« Il est intéressant que siègent dans cette Commission des camarades du Parti qui militent dans des organisations sportives (nous rappelons à ce sujet qu'il existe en France 45 Fédérations sportives), quelques enseignants (professeurs d'éducation physique, maîtres d'éducation physique, instituteurs), des élus, un ou deux militants dans les Associations de parents d'élèves qui ont un rôle énorme à jouer dans la mobilisation de l'opinion publique pour faire aboutir les revendications concernant plus spécialement l'équipement sportif des établissements scolaires. Dans la mesure des possibilités, quelques camarades responsables du Parti dans les entreprises, des militants de la Jeunesse communiste, et éventuellement un journaliste »³⁰¹.

Dans cette injonction qui n'est pas totalement assumée comme telle - ce qui révèle la position relativement dominée de la commission dans l'espace partisan puisqu'elle ne peut se permettre d'être trop clairement normative -, l'ordre de priorité est particulièrement intéressant : on voit en effet que ce sont d'abord les militants du Parti appartenant par ailleurs aux fédérations sportives - et, notons-le, pas de la seule FSGT, qui n'est pas même distinguée des fédérations délégataires - qui sont considérés comme les premiers

²⁹⁶ Sur sa trajectoire biographique, voir la note 19 de ce chapitre.

²⁹⁷ Ajusteur de profession, Henri Ravera (1919-1985) adhère au PCF et à la CGT en 1938. En 1943, le Parti lui confie la responsabilité du journal clandestin « Sport libre » et participe aux activités du Front National de Libération. A la fin de la guerre, il est élu conseiller municipal de Bagneux, où il fonde le Club Olympique Multisports de Bagneux. Devenu journaliste, il dirige la rubrique des sports de *l'Humanité* entre 1947 et 1953 puis est élu maire de Bagneux en 1964, mandat qu'il occupera jusqu'à sa mort 21 ans plus tard.

²⁹⁸ Rugbyman de haut niveau - il a notamment été capitaine du Stade Toulousain en 1946-1947, Robert Barran (1918-1978) a été secrétaire de la FSGT du Midi en 1952 et a adhéré au PCF en 1955. Il a alors entamé une carrière de journaliste au sein de la presse sportive communiste, notamment au sein de *Miroir-Sprint* puis *Miroir du rugby*.

²⁹⁹ Roland Passevant (1928-2002) a adhéré aux Jeunesses communistes à 15 ans avant de devenir journaliste. Entré à *l'Humanité* en 1953 après avoir été licencié de l'Agence France-Presse en raison de son militantisme, il dirige le service des sports du quotidien communiste à partir de 1963 et collabore régulièrement à *Miroir-Sprint* dont il devient rédacteur en chef en 1976. Il terminera sa carrière comme grand reporter à la télévision (TF1).

³⁰⁰ Yann Le Floch Moan (1923-1999), qui est entré aux Jeunesses communistes en 1939 puis dans la Résistance, a notamment utilisé les rencontres de football pour transmettre des informations. En 1946, il prend part à la fondation du quotidien *Sport* avec d'autres journalistes issus de la Résistance, il passe à *Ce Soir* puis à *L'Humanité* en 1947. Il animera également *Miroir de l'athlétisme* au début des années 1960 et exercera les fonctions d'adjoint aux sports du maire de Goussainville (Val-d'Oise) entre 1971 et 1977. Il a également signé un ouvrage sur l'histoire culturelle du sport (*La genèse du sport*, Paris, Payot, 1962).

³⁰¹ Bulletin d'information édité par la Commission de l'Education Physique et du Sport auprès du Comité Central du Parti Communiste Français, n°29, mars-avril 1968, p.10

intéressés, avant les enseignants qui constituent de fait le vivier privilégié de la commission nationale, eux-mêmes cependant évoqués avant les élus, tandis que d'autres responsables du Parti ou de la JC plus éloignés des questions d'APS sont eux considérés avec un certain réalisme comme souhaitables, ainsi qu'« un journaliste » - le singulier est ici quelque peu intrigant et peut être interprété comme le révélateur d'une contradiction entre le souci de communiquer et la conscience de l'autonomie, déjà, des journalistes, y compris communistes, par rapport à l'expression du Parti sur laquelle on reviendra.

Par ailleurs, fait notable en plein climat de guerre froide, la commission s'ouvre également sur l'extérieur, en invitant régulièrement à ses réunions des personnes non membres du PCF, plus ou moins sympathisantes, pouvant apporter leurs connaissances ou leur expérience à cette dernière, comme des médecins ou des urbanistes, par exemple Paul Chemetov³⁰² au moment où celui-ci venait d'achever l'aménagement de l'Île-des-Vannes à Saint-Ouen³⁰³. Pour autant, cette ouverture comprend elle-même des limites qui ne sont pas pour autant évidentes à repérer. Comme l'explique Yvon Adam, témoin privilégié (dans tous les sens du terme ici...) dans la mesure où il a appartenu à la commission sport depuis son origine jusqu'à aujourd'hui :

« C'était une commission qui avait une vision extrêmement ouverte sur tous les problèmes fondamentaux de l'éducation physique et du sport. Je dirais non pas en opposition, mais en rupture avec le mouvement sportif. Les fédérations mettaient en avant la neutralité, et pour arriver à les pénétrer, c'était un truc impensable. C'était apolitique, le sport, et c'était la thèse officielle, non pas seulement du pouvoir, mais de la social-démocratie de l'époque »³⁰⁴

On pourra noter l'emploi du passé qui, même si la question initiale portait effectivement sur les débuts de la commission sport, suggère qu'il n'en irait plus de même aujourd'hui. Or, la question est de fait plus complexe, car certains membres, ou « invités », de la commission sport du PCF sont également adhérents de fédérations délégataires, voire y occupent des responsabilités à des échelons divers (l'un des « invités » réguliers de la commission de la fin des années 2000-2010 est ainsi membre du conseil d'administration de la Fédération française d'athlétisme, et cadre au Ministère de la jeunesse et des sports), tandis que beaucoup entretiennent des relations cordiales, sinon amicales, avec les dirigeants du « mouvement sportif » (auquel appartient d'ailleurs pleinement la FSGT, qui siège même au conseil d'administration du CNOSF). C'est là l'envers obligé en quelque sorte du capital social que détiennent les différents agents de ce sous-espace du sport militant, et qui amène à fréquenter de fait les responsables du mouvement sportif tout en partageant avec eux l'intérêt pour la défense de la « cause du sport ». D'ailleurs Yvon Adam explique lui-même lors du même entretien : « on a eu quelques tensions avec le comité olympique français, mais on y a eu tout de même souvent des oreilles attentives, on s'est réunis avec sa présidence à plusieurs reprises ». S'agissant des relations au sein de la commission, Yvon Adam précise encore qu'il y avait deux cercles concentriques, « une commission très large, de 20 à 30 membres, qui se réunissait tous les mois, et en son sein un secrétariat qui se réunissait pratiquement toutes les semaines, tous

³⁰² Architecte et urbaniste né en 1928. Membre du PCF durant les années 1950 puis « compagnon de route » jusqu'au Printemps de Prague de 1968, il a notamment assisté Oscar Niemeyer dans la conception du siège national du Parti place du Colonel Fabien.

³⁰³ Entretien avec Yvon Adam, 30 novembre 2012

³⁰⁴ Entretien avec Yvon Adam, 30 mars 2012

les quinze jours. Et dans ce secrétariat, il y avait quelqu'un de la FSGT, toujours : c'était souvent René Rousseau³⁰⁵, [René] Napoléoni. Au titre du SNEP, il y a eu [Robert] Mérand, Marcel Berge³⁰⁶... »³⁰⁷. Interrogé ensuite sur le fait de savoir si les animateurs de la commission sport se montraient attentifs à ce que « toutes les organisations » - sans davantage de précisions - soient représentées, Yvon Adam s'exclame sans l'ombre d'une hésitation : « Ah oui, c'était le souci ! ».

Le fonctionnement en deux cercles concentriques se retrouve également à la CGT, à la différence près que l'équivalent du secrétariat est resserré à une ou deux personnes au plus. On retrouve ainsi le binôme entre un responsable « politique », en l'occurrence le membre du Bureau confédéral référent, qui assure la représentation de la commission à l'extérieur de celle-ci, et le secrétaire qui gère les affaires courantes. Plus qu'au PCF, le premier investit ainsi largement son rôle : André Allamy au départ qui, sans participer à toutes les réunions, garde un œil attentif sur ses activités et son recrutement, et en conserve notamment le monopole de l'expression extérieure, ainsi que le révèlent les correspondances conservées dans les archives. On peut cependant interpréter comme un premier signe du déclin statutaire de la commission - et indissociablement du thème dont elle est en charge - au sein de la confédération, le fait qu'à partir du milieu des années 1980, celle-ci n'est plus dirigée formellement par un membre du Bureau confédéral, ni même du comité confédéral, mais directement animée par un « responsable ». Celui-ci est certes désigné par les premières instances, mais ne bénéficie pas de la légitimité élective. Cela confère à ces derniers une plus grande autonomie³⁰⁸, leur permettant de prendre diverses initiatives, mais en les obligeant dans le même temps à devoir trouver par eux-mêmes les soutiens nécessaires pour les faire « porter » dans l'organisation comme au-delà, faute d'avoir en interne les ressources nécessaires, tant matérielles que sociales³⁰⁹. C'est précisément le poids central de cette quête de soutiens et relais en tous genres qui semble expliquer l'importance de la détention d'un capital social étendu pour ces commissions et leurs animateurs, mais qui va en retour également entraver la politisation de la question des APS, notamment en la déconflictualisant, comme on le verra dans la sous-partie suivante.

A la CGT, l'une des premières tâches des animateurs consistait à jouer l'interface avec le Comité confédéral, mais également avec les différentes fédérations professionnelles potentiellement concernées. Le

³⁰⁵ Comptable de métier, René Rousseau (1906-1964) milite au PCF et à la Fédération sportive du travail (FST), dont il devient secrétaire général en 1930. Il fonde le mensuel l'Écho sportif du Travail en 1928 et a été rédacteur en chef de Sports de 1933 à 1939. Après la guerre, il devient secrétaire du comité exécutif de la FSGT et rédacteur en chef du journal Sports et plein air, puis est élu président de la FSGT en 1954, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort dix ans plus tard.

³⁰⁶ Secrétaire général du SNEP de 1969 à 1979

³⁰⁷ Yvon Adam, entretien cité.

³⁰⁸ Daniel Chatel, responsable de la commission à partir de 1984, m'explique ainsi : « j'avais une double-tutelle, celle du secteur jeunesse et celle du secteur des CE, mais dans la pratique, j'avais une très grande liberté ! » (discussion informelle, journal de terrain, siège de la CGT, Montreuil, notes du 23 mai 2012)

³⁰⁹ On retrouve ici le paradigme de la mobilisation des ressources, qui souligne la nécessité pour les mouvements démunis d'être accompagnés par des « membres par conscience », soutiens externes *a priori* non concernés directement par la cause défendue, mais jouant un rôle décisif dans la réalisation de la mobilisation en important dans ce mouvement leurs propres ressources de tous ordres (matérielles, cognitives, expressives, relationnelles, etc.) dont les premiers intéressés sont dépourvus, à l'instar des étudiants « blancs » vis-à-vis des Noirs états-unien lors du « Freedom Summer » (McAdam 2012), ou de certains militants associatifs vis-à-vis des Sans-papiers grévistes de la faim en France plus récemment (Siméant 1998).

souci de représentativité y apparaît ici cependant davantage fondé sur des critères d'appartenance internes, plutôt qu'en référence à des organisations extérieures à la confédération. En effet, la commission apparaît dès son origine subordonnée non seulement vis-à-vis des instances confédérales, mais également par rapport aux différentes fédérations et même aux unions départementales³¹⁰. Le soin pris par André Allamy, tout membre du Bureau confédéral qu'il est, de ménager les susceptibilités des directions fédérales et départementales auxquelles il écrit en personne, est particulièrement révélateur. En témoigne par exemple le courrier d'excuse qu'il adresse au secrétaire de la fédération de l'Eclairage, après qu'il eut coopté l'une des militantes de cette fédération au sein de la commission confédérale sport. Sans chercher à se justifier, il écrit ainsi que « naturellement, nous sommes en tort, nous aurions dû prendre soin de consulter le syndicat de Danièle avant de l'inviter à participer au Secrétariat »³¹¹. Plus encore, il adresse le même jour une lettre analogue au secrétaire du syndicat du personnel du centre de distribution mixte où travaille la militante en question, à l'origine de la protestation³¹². Il peut en effet apparaître quelque peu étonnant, pour dire le moins, qu'un élu du Bureau confédéral se rabaisse symboliquement non pas même au niveau, mais en-dessous d'un élu de syndicat local, si on ne considère pas que celui-là s'adresse ici à celui-ci non pas en sa qualité d'élus confédéral national, mais au titre de responsable d'une commission confédérale qui peine à exister, dans tous les sens du terme, et doit de fait d'une certaine manière séduire ses interlocuteurs.

L'intérêt des militants CGT pour les questions relatives aux APS est en effet loin d'aller de soi, y compris à cette époque fondatrice pour la commission, ce qui contredit la vision d'un « âge d'or » souvent évoqué par les militants présents. En 1978, André Allamy est ainsi obligé d'annoncer le report d'un stage au centre de formation confédéral Benoît Frachon, à Corcelles³¹³, sur « les activités physiques et sportives à l'entreprise » prévu en avril de cette année-là, faute d'un nombre de candidatures suffisant, et finalement reprogrammé le même mois...de l'année suivante !³¹⁴. Outre leur objectif manifeste de sensibilisation des publics présents aux enjeux liés à l'accès et l'organisation des APS, ces stages de formation ont, comme d'autres rassemblements de ce type plus ou moins ouverts (« conférences », « assises » et autres débats publics), une autre fonction latente stratégique pour la commission, qui est de détecter les potentielles recrues pour la commission confédérale.

La participation à de telles manifestations dénote déjà en soi un intérêt pour la question, suivant un

³¹⁰ On rappelle en effet la double structuration, sectorielle et géographique, sur laquelle sont fondées, non sans tensions, les principales confédérations syndicales françaises (Andolfatto et Labbé, 2011). Pour la CGT, cela se traduit concrètement par la double-appartenance des syndicats à une fédération correspondant à leur branche d'activité, et à une union locale et départementale, selon son implantation géographique. Si les médias mettent périodiquement l'accent sur les rapports de force entre fédérations dans les décisions ou l'élection des dirigeants, mes observations m'ont néanmoins incliné à penser qu'il ne s'agit pas d'une construction journalistique erronée. Quiconque s'est rendu un jour au siège national à Montreuil a ainsi pu constater combien son architecture même, divisée en deux bâtiments, l'un abritant les sièges de fédérations et l'autre les locaux confédéraux, matérialise l'autonomie revendiquée par les premières.

³¹¹ Courrier d'André Allamy à François Dutheil, 20 février 1978, Archives de la commission sport confédérale, boîte 336 CFD 1, Institut CGT d'histoire sociale

³¹² Courrier d'André Allamy à Desbourdes, 20 février 1978, Archives de la commission sport confédérale, boîte 336 CFD 1, Institut CGT d'histoire sociale

³¹³ Toujours actif à l'heure où ces lignes sont écrites, contrairement au centre de formation national du PCF à Draveil, fermé au début des années 2000 durant le secrétariat général de Marie-George Buffet.

³¹⁴ Courrier d'André Allamy, 28 décembre 1978. Archives de la commission sport confédérale, boîte 336 CFD 1, Institut CGT d'histoire sociale.

processus d'auto-sélection souvent redoublé par la nécessité d'obtenir l'autorisation de son syndicat, voire de son employeur, pour y assister, mais elle n'est pas en soi suffisante pour être repérée par les responsables de la commission. Il faut ensuite se faire remarquer au cours des discussions, manifestant par là une certaine compétence discursive qui constitue de ce fait une « barrière à l'entrée » pouvant jouer au détriment des militant-e-s les moins dotés socialement qui vont s'« auto-déshabiller », quand bien même ils pourraient avoir quelque chose à dire, à l'instar des électeurs populaires selon Daniel Gaxie (1978). Parmi de nombreux exemples, on peut citer le courrier qu'André Allamy adresse au début de l'année 1978 au secrétaire de la fédération des PTT - qui est alors Georges Frischmann -, ainsi qu'au secrétaire de l'UD du Rhône, quelques mois après une des premières initiatives organisées par la commission sportive confédérale :

« Nous aimerions pouvoir renforcer notre Commission et nous avons observé au cours de la Conférence nationale sur le « Sport à l'entreprise » qui a eu lieu en juin dernier, l'excellente participation du camarade de l'Usine PUK [suit le nom de celui-ci entre parenthèses] et nous aimerions pouvoir l'avoir comme participant à la Commission. Nous pensons qu'il est normal de passer par l'UD d'une part pour avoir son opinion, et éventuellement pour nous aider à convaincre ce camarade qu'il serait utile pour nous qu'il participe à la Commission compte tenu de l'expérience qu'il a acquise dans son entreprise »³¹⁵

Deux points sont particulièrement intéressants dans cet exemple : d'une part, le délai de plusieurs mois entre la manifestation en question et les courriers du responsable de la commission, qui suggère que lui ou d'autres membres de la commission ont alors pris des notes sur des recrues potentielles « au cas où », et surtout d'autre part le fait qu'André Allamy ne sollicite pas seulement l'autorisation de son interlocuteur mais aussi son appui pour convaincre le militant en question de participer aux activités de la commission, ayant ainsi intériorisé, à tort ou à raison, la faible attractivité de cette dernière. Cette fonction de détection semble avoir perduré jusqu'à aujourd'hui, et significativement, le responsable actuel de la commission sport confédérale a lui-même été recruté directement au cours d'une de ces formations dont il a appris l'existence « par hasard », l'information n'ayant pas été relayée par le secrétaire de son Union départementale, qui s'en est ensuite défendu en expliquant qu'« il ne pensait pas que cela pourrait intéresser quelqu'un ». Intéressé par un sujet auquel il n'avait jamais accordé d'attention, mais disposé à le faire en tant que dirigeant bénévole d'un club d'aviron, celui-ci s'inscrit donc et participe à la formation et alors qu'il n'avait jamais participé jusque-là à aucune réunion de la commission, dont l'activité est en veille, on lui propose directement d'en reprendre l'animation en lieu et place de l'animateur précédent appelé au cabinet de Marie-George Buffet³¹⁶.

Les formations internes ne servent ainsi pas seulement à socialiser les militants en leur faisant incorporer la vision du monde de leur organisation, à l'instar des écoles du PCF (Ethuin 2003) qui aident les militants à accéder à une « autonomie par délégation » combinant remise de soi et estime de soi. Elles servent donc également en amont à recruter de futures recrues, et ce d'autant plus que le collectif considéré manque de visibilité, voire d'attractivité, au sein de l'organisation partisane ou syndicale dans laquelle il s'inscrit. De manière significative, aucun de nos interlocuteurs n'a mentionné explicitement cette fonction

³¹⁵ Courrier d'André Allamy à George Churlet, 16 janvier 1978. Archives de la commission sport confédérale, boîte 336 CFD 1, Institut CGT d'histoire sociale.

³¹⁶ Discussion informelle avec Jean-François Davoust au siège national de la CGT, notes de terrain, 10 juillet 2012

tactique de détection des séances de formation, ni en entretien, ni même lors d'échanges informels, moins semble-t-il parce que cela semblait aller sans dire que parce qu'à l'instar des rétributions du militantisme (Gaxie 2005), cette fonction semble « scotomisée »³¹⁷. Un exemple frappant nous en a été donné à l'occasion d'une autre enquête, lors d'un entretien avec un secrétaire académique du SNEP qui relate dans un premier temps son ascension dans le syndicat par le fait que « lors des stages [de formation organisés par la section académique du syndicat], j'intervenais beaucoup, je posais plein de questions, j'étais intéressé quoi ! Et c'est comme ça qu'on m'a demandé si je ne voulais pas m'impliquer davantage » puis qui, un peu plus tard, expliquant que sa section académique a pour spécificité selon lui d'organiser beaucoup de stages de formation, le justifie en expliquant que « c'est important les stages, ça permet de rencontrer beaucoup de collègues »³¹⁸.

On retrouve cette même fonction au PCF, en particulier à la fin des années 2000, lorsque la commission sport sort de sa « mise en veille » paradoxalement provoquée par l'arrivée de Marie-George Buffet au ministère de la jeunesse et des sports³¹⁹. Devenue secrétaire nationale du PCF, c'est la même Marie-George Buffet qui va confier à un jeune militant alors directeur des sports de la ville de Bagneux et collègue de son compagnon de relancer l'activité de cette commission.

Après avoir relancé le bulletin de la commission, il va s'appuyer sur le secteur formation du Parti, lui-même également en pleine réactivation avec l'arrivée à sa tête de Patrice Bessac qui parviendra quelques années plus tard à reconquérir la mairie de Montreuil-sous-Bois, et organiser un stage national ouvert à toutes les militant-e-s communistes sur les APS à la fin du mois de novembre 2009. Il en constitue le contenu en mêlant les témoignages d'anciens membres de la commission, comme Yvon Adam, mais aussi Jacques Rouyer et Jean Lafontan, anciens secrétaires généraux du SNEP, une intervention de l'ancien chef de cabinet de Marie-George Buffet, qui vient cependant au titre de responsable d'une autre commission nationale, consacrée aux associations, et enfin de deux « experts » non-membres du PCF, mais néanmoins sympathisants, en l'occurrence un géographe, François Vigneau³²⁰ venu traiter de la question des installations sportives, et d'un sociologue membre du Parti de gauche, William Gasparini, qui apportent ainsi une caution académique à la manifestation, tout en ouvrant le cadre. Le point d'orgue est constitué par l'organisation d'un « grand débat » dans la salle du Conseil avec sa fameuse coupole au siège du PCF, place du Colonel-Fabien, réunissant avec Marie-George Buffet des représentants du PS et du Parti de Gauche, ainsi que la coprésidente de la FSGT et William Gasparini. Cependant, en dépit d'une certaine publicité au sein du parti, le débat ne réunit finalement pas beaucoup plus de monde que les participant-e-s à la formation, ce qui apparaît d'autant plus manifeste que la salle est grande, mais cela ne semble pas désoler outre mesure le responsable

³¹⁷ C'est-à-dire à la fois perçue et déniée, suivant une analogie avec le mécanisme psychologique de la scotomisation par lequel un sujet restreint son champ de conscience en déniait l'existence d'une expérience vécue qui le met en danger

³¹⁸ Entretien avec M.B., secrétaire académique du SNEP dans le Nord-de-la-France, 13 février 2015

³¹⁹ Voir chapitre 7.

³²⁰ Egalement membre du conseil d'administration de la Fédération française d'athlétisme et cadre en charge des équipements à la direction des sports du ministère de la Jeunesse et des Sports.

de la commission, qui joue les présentateurs³²¹.

Encadré n°11 : Programme de la formation nationale sur la thématique « sport » organisée les 28 et 29 novembre 2009 au siège national du PCF (Paris).

samedi 28 novembre

8h30 : café-croissant, accueil par Patrice Bessac [responsable de la formation au PCF]

9h-10h30 : **Le PCF et le sport depuis 1934**

Yvon Adam, co-fondateur de la commission *Sport* du PCF

11h-12h30 : **Résistances et mouvements sociaux dans le sport**

Jacques Rouyer et **Jean Lafontan**, syndicalistes³²²

14h-15h30 : **Les espaces et les installations sportives de demain**

François Vigneau, architecte

16h-17h30 : **La vie associative et le bénévolat dans le sport**

Gilles Garnier, responsable de la commission *Associations* du PCF

Soirée (à partir de 20h) :

Grand débat public : Le Sport est un droit menacé : quelles réponses politiques à gauche ? En présence de Marie George Buffet, ancienne Ministre de la jeunesse et des sports, Députée de Seine Saint Denis. Marie Richard, Vice-présidente de la région Ile de France en charge du sport, des loisirs et du tourisme, Maire de la Ferté-sous-Jouarre. Lydia Martins Viana, Espace « le sport est un droit ». Alexis Corbière, Adjoint au Maire du 12ème arrondissement de Paris en charge de la jeunesse et des sports. William Gasparini, Professeur des Universités à Strasbourg II, directeur de l'équipe de recherche en sciences sociales du sport.

dimanche 29 novembre

9h-10h30 : **Le rôle social du sport**

William Gasparini, sociologue

11h-12h30 : **Le sport pour tous, une utopie réalisable ?**

Nicolas Bonnet, responsable de la commission *Sport* du PCF

12h30-13h30 : **Bilan de la formation**

Il semble ainsi que ce soit d'abord la mise en scène de cette activité et la mobilisation des présents autour d'un cadrage du sport comme un droit dont il faut permettre l'accès à tou-te-s pour monter cet enjeu en généralité qui préoccupe ce dernier³²³. Celui-ci va ainsi s'employer dans les semaines suivantes à envoyer un compte rendu du stage à l'ensemble des contacts dont il dispose, réunis en une liste de courriels intitulée « réseau sport ». Outre que cette formation, à laquelle j'assistais au départ avec un intérêt distancié, alors que je travaillais encore sur les ministres de la jeunesse et des sports, aura joué un rôle décisif dans la bifurcation, non seulement de mon sujet, mais également de mon militantisme au sein du PCF, celle-ci va également jouer un rôle majeur dans le renouvellement de la commission, en y agrégeant nombre de nouveaux éléments, inscrits tout comme moi un peu par hasard mais disposés à répondre positivement aux sollicitations de l'animateur, qui, notamment dans son intervention finale, va insister sur la nécessité de s'investir dans la commission. Comme pour commencer à matérialiser cette implication et à inculquer à

³²¹ Journal de terrain, notes du 28 novembre 2009

³²² En fait tous deux anciens secrétaires généraux du SNEP. On peut ainsi noter l'euphémisation de leur qualité et surtout l'absence de mention du nom de leur syndicat.

³²³ C'est ainsi l'angle qui va réunir la plupart des interventions, sous l'influence du responsable de la commission, qui va insister également sur un « espace » - entendre une coalition d'organisations rassemblées autour d'un appel intitulé « Le sport est un droit »- initié deux mois plus tôt par la FSGT et représenté notamment lors du débat par la co-présidente de cette fédération.

chacun son appartenance au collectif, un long bilan collectif va clôturer la formation, où chacun-e est invité à donner son avis sur ce que seraient les points positifs et négatifs du week-end, mais aussi à proposer des pistes de prolongement, suscitant ainsi l'idée que ce rassemblement ne pouvait pas être simplement ponctuel³²⁴. Et de fait, si tous les participant-e-s ne vont pas participer de manière aussi assidue aux activités de la commission ensuite, la plupart va néanmoins y revenir et, de manière plus révélatrice encore, beaucoup m'expliqueront, en entretien ou de manière informelle, avoir identifié ce stage comme le moment de leur entrée à la commission sport - plutôt qu'une réunion ultérieure-, révélant ainsi l'ambiguïté du sens de cette rencontre.

En résumé, on voit que l'essentiel dans de telles manifestations réside en fin de compte moins dans leur contenu cognitif que dans leur dimension socialisatrice. Elles jouent en effet comme des instances d'actualisation de dispositions présentes chez les militant-e-s qui, en s'inscrivant à de telles formations, ont non seulement révélé leur intérêt pour la question des APS, mais aussi une certaine disponibilité biographique attendant en quelque sorte d'être comblée. Tandis que tout dans l'organisation de la rencontre semblait comme planifié pour favoriser leur socialisation du tour de table de présentation en début de formation à celui du bilan final en passant par les nombreux moments de sociabilité, les pauses non moins allongées entre chaque intervention, les moments assez importants de discussion prévus à l'issue de chacune d'entre elles ainsi évidemment que les repas ou le verre partagé le samedi soir dans un café de la place du Colonel Fabien entre la dernière intervention et le débat du soir. Si la commission sportive confédérale de la CGT se révèle, quelle que soit la période considérée et non sans quelque paradoxe, plus centralisée et moins « ouverte » que celle du PCF dans son recrutement comme dans ses réunions - malgré ma proximité avec l'animateur de celle-ci, je n'ai ainsi significativement jamais été convié à assister à l'une de leurs réunions, même lorsque j'étais sur place -, la tâche principale de ses animateurs en matière de recrutement semble bel et bien apparaître dans un cas comme dans l'autre de convaincre d'abord les militants d'y participer. Loin en effet de bénéficier d'un pouvoir d'attraction découlant de leur position institutionnelle centrale en tant que commission nationale - et confédérale pour la CGT -, ces groupes de travail doivent en permanence convaincre leurs participants potentiels, mais aussi les niveaux « inférieurs » - du moins d'un point de vue formel- de leur organisation, de l'intérêt de leur activité.

Un autre exemple plus ancien de ce paradoxe qui suggère qu'il n'est pas propre à la période actuelle observée remonte au début de l'année 1978, lorsque André Allamy entreprend d'organiser une réunion rassemblant la commission sportive confédérale avec les représentants de différentes fédérations (Eclairages, métallurgie, chimie, transports, PTT, Services publics et santé, Employés, cheminots) sur le sport à l'entreprise prévue plusieurs semaines à l'avance. Le courrier qu'il envoie aux secrétaires fédéraux pour les convaincre d'y déléguer un représentant est en effet particulièrement éloquent :

« Mon cher camarade, la Commission sportive confédérale a examiné comment faire progresser nos organisations quant à l'approche des problèmes du développement du sport à l'entreprise. Evidemment, recevoir une telle lettre en une telle période pourrait, a priori, te paraître curieux. Nous essayons de nous placer dans l'hypothèse d'une victoire de la Gauche et nous savons que le mouvement syndical aura d'énormes préoccupations et que celle du développement du « Sport à l'entreprise » ne viendra pas en

³²⁴ Notes de terrain, 29 novembre 2009

première position ce qui nous paraît logique. Mais néanmoins, une question se pose [...] »³²⁵

Autre signe de ce que l'on pourrait qualifier d'« auto-déshabilitation organisationnelle » : l'ordre du jour de cette même réunion, qui ne vise surtout pas à arrêter de décisions communes en la matière, mais à un « échange de vues », étant entendu que « l'échange d'expérience peut être extrêmement intéressant »³²⁶. A noter cependant que cette discussion doit suivre la présentation par un cheminot dénommé Jourdain d'un rapport sur l'activité de sa fédération en la matière. A travers l'Union Sportive des Chemins de Fer (USCF) et les revendications précoces autour d'un statut du travailleur sportif (Davoust et Martinache 2013 : 61-67) la CGTse montre alors particulièrement en pointe sur ce sujet, et on peut se demander s'il n'y a pas derrière cette mise en avant d'exemples une volonté plus ou moins consciente de susciter une certaine émulation entre les différentes fédérations, anticipant en quelque sorte la diffusion du « *benchmarking* »³²⁷ dans toutes les sphères de l'activité sociale à partir de la gestion privée. A l'heure actuelle, le représentant de la commission sport confédérale de la CGT s'efforce encore de jouer sur cette émulation, mais d'une manière un peu différente dans le recrutement de la confédération : il sollicite chacune des fédérations qui ont « de près ou de loin » un intérêt potentiel pour les APS en leur faisant remarquer que d'autres fédérations sont, elles, représentées. Il joue ainsi sciemment sur la concurrence entre les fédérations au sein de la confédération, constituant un véritable champ au sens de Pierre Bourdieu, dont les participants seraient les fédérations de branche, elles-mêmes inégalement dotées en capitaux spécifiques dans cette lutte. Lutte que révèlent les manœuvres permanentes entre deux élections pour renouveler les instances, comme j'ai pu m'en rendre compte par ma fréquentation régulière du siège national, et que reflète l'architecture même - divisée entre un bâtiment des fédérations et un bâtiment confédéral. Cette manière de faire lui permet de réunir régulièrement « entre 8 et 10 participants » aux réunions de la commission, sur une base à peu près mensuelle, mais pas néanmoins à leur faire fournir un travail permanent entre deux de ces rendez-vous. Par ailleurs, remarque-t-il, « dès qu'ils ont quelque chose qui se passe au niveau de leur fédération, la commission passe toujours au second plan »³²⁸.

La question du recrutement des membres de la commission sport se révèle donc cruciale, au PCF comme à la CGT, d'abord parce que l'attractivité de cette dernière n'est pas donnée d'avance, comme si la minoration du thème des APS venait neutraliser le prestige d'une commission à base nationale, mais aussi et peut-être surtout plus subtilement parce qu'il semble que le niveau national, et interprofessionnel dans le cas de la CGT, apparaisse finalement plus ou moins consciemment peu pertinent aux yeux des militants concernés du fait du stigmate d'apolitisme qui lui colle à la peau : en d'autres termes, même pour les plus intéressés par la question, il apparaît spontanément illégitime de dissenter sur les APS à un certain niveau de généralité alors que ces dernières se pratiquent et s'organisent d'abord au plus près du terrain. C'est donc à

³²⁵ Courrier-type d'André Allamy (réf. AA/FT) du 11 février 1978. Archives de la commission sport confédérale, boîte 336 CFD 1, Institut CGT d'histoire sociale.

³²⁶ *Ibid.*

³²⁷ Forme d'autant plus inefficace qu'inaperçue de « gouvernement des conduites » consistant à tenter de concilier compétition et coopération par la mise en avant de performances qui doivent servir de référence, étalons il est vrai de nature plus fréquemment statistique (Bruno et Didier 2013)

³²⁸ Entretien avec Jean-François Davoust, 25 juin 2015.

un travail de conviction de cette dimension politique - conflictuelle et générale- que doivent se livrer les animateurs de la commission sport, aussi bien auprès des militants potentiellement intéressés que des structures internes à leurs organisations. Dans le même temps, il s'agit de conserver une certaine capacité de sélection afin d'attirer les militants susceptibles de contribuer positivement aux travaux de cette commission. Ce qui implique la mise en place d'un certain nombre de gratifications (Gaxie 1977; Gaxie 2005) mais ne présuppose pas pour autant qu'il n'y ait qu'un seul profil recherché à une même période, comme nous allons le voir maintenant à travers l'examen de trajectoires de militant-e-s et responsables de ces commissions.

2) Esquisse de typologie de trajectoires militantes : le sport entre stigmatisme et ressource

S'il aurait été indéniablement plus heuristique de pouvoir se livrer ici à une étude prosopographique exhaustive pour comparer les différentes « générations » de militant-e-s des commissions sport du PCF et de la CGT, l'impossibilité de récupérer de manière exhaustive les données nécessaires empêche un tel exercice. Mais celui-ci aurait présenté l'inconvénient de ne pas pouvoir tenir compte de l'investissement très inégal des individus considérés, posant de fait la question de la délimitation des frontières de tels groupes de travail : à partir de quand peut-on en effet en être considéré comme membre ? La participation à une seule réunion ? Ou un nombre plus régulier ? La prise en charge de responsabilités concrètes, et lesquelles ? Faute notamment d'un critère objectivant explicite, comme la remise d'une carte, la réponse à de telles questions implique nécessairement un certain arbitraire de la part du chercheur, qui doit de plus prendre en compte la dimension subjective qu'implique toute appartenance : ainsi, parmi les centaines de correspondants recevant le bulletin de la commission sport du PCF ou, depuis quelques années, les courriels envoyés par son animateur - sur une liste qu'il a significativement baptisée « réseau-sport »-, certains se considèrent membres de la commission même s'ils ne peuvent physiquement participer à ses réunions pour diverses raisons, tandis que d'autres, en dépit de leur participation récurrente à ces réunions, ne s'en sentent pas nécessairement membres à part entière. De manière particulièrement signifiante, lors des auditions préparant la confection du programme pour les élections présidentielles de 2012 (voir chapitre 4), la commission sport du PCF a reçu une délégation de la CGT dont deux des trois membres participaient régulièrement à ses activités ! Il s'agissait en l'occurrence du responsable de la commission sportive confédérale, et du président du club sportif de la RATP, l'US Métro (pour plus de détails sur ce dernier, voir chapitre 5), pressenti pour succéder au premier, mais qui s'est avéré davantage intéressé par la prise en charge de la question du sport à l'entreprise au sein du PCF par la suite, au grand dam de son responsable syndical³²⁹...

Comme on l'a vu avec le cas de Jean Guimier, la question de la multi-appartenance se pose ainsi avec une acuité toute particulière dans le cas des « communistes sportifs », étant donné l'offre militante qui se présente à eux, non seulement entre parti et syndicat (CGT ou SNEP), mais aussi à la FSGT et au sein des clubs locaux en concurrence avec cellules et sections. En dépit de l'« effet surgénérateur » du militantisme,

³²⁹ Carnet d'enquêtes, diverses dates

c'est-à-dire cette propriété des organisations militantes de « produire d'autant plus de combustible qu'elles en consomment davantage » (Gaxie 1977) et qui fonctionnerait d'autant mieux que celles-ci se rapprochent du type-idéal de l'institution totale (Goffman 1968), à l'instar du PCF (Lazar 1998), force est de constater que les militants ont un temps et une attention limités. Sans nécessairement effectuer un arbitrage conscient entre les différentes déclinaisons de leur militantisme, sans même parler des autres temps de leur vie sociale, l'implication croissante dans certains sous-espaces militants se fait au détriment d'autres. Ainsi en va-t-il de l'investissement dans les commissions sportives considérées. Comme l'ont déjà bien noté nombre d'auteurs, il existe de multiples manières d'endosser le rôle de militant, y compris au sein d'une organisation donnée, et pour les comprendre, il importe d'être attentif aux trajectoires militantes personnelles, et notamment à la manière dont ceux qui « sont venus au communisme » vont « entrer en communisme » (Lazar 1998:35), en étroite interaction avec leur entourage³³⁰. Dans son analyse du PCF comme « contre-société », Annie Kriegel distingue trois types d'adhésion à cette dernière : une adhésion politique, fondée sur la structure du champ partisan où le PCF apparaît pour ses adhérents comme la plus radicale des formations républicaines de gauche ; une adhésion existentielle, où prime le « milieu de vie » offert par l'organisation en regard avec les dispositions personnelles des adhérents potentiels ; et enfin une adhésion idéologique qui reposerait d'abord sur la vision du monde élaborée au sein de l'organisation et serait d'abord le fait des intellectuels et des étudiant-e-s (Kriegel 1985 : 169-180). Toute heuristique qu'elle puisse paraître, cette classification ne doit pas occulter le fait que ces types d'adhésion se mêlent souvent dans la pratique, notamment dans le cas de ces « microsociétés » à l'intérieur de la déjà « microsociété » que représentent les commissions sportives. Ce sont davantage les formes à travers lesquelles les unes et les autres vont s'articuler chez chacun-e des militant-e-s considéré-e-s qui peuvent permettre de rendre compte des investissements différenciés et évolutifs qu'elle ou il va faire dans les différentes organisations constituant ce sous-espace social au croisement de la « constellation communiste » (Hastings 1991 : 236) et de l'espace des sports.

On peut ainsi dans un premier temps identifier un premier profil qui serait celui d'« intellectuels-sportifs », à l'instar de Jean Guimier, déjà longuement évoqué. A sa suite, comme on l'a déjà vu, se trouve toute une série de figures socialisées au communisme à l'ENSEP et qui seront amenées à occuper des positions notables au sein de la constellation communiste, sportive ou non. Dans les années d'après-guerre, l'ENSEP compte en effet de nombreux communistes, tant parmi ses étudiants que ses professeurs. La petite taille des promotions joue également un rôle favorable à l'imprégnation de l'« esprit communiste » (Kriegel 1985) venant compenser l'absence éventuelle de ce dernier dans la socialisation primaire, comme pour Yvon Adam, qui, significativement, préparera et obtiendra également un doctorat de sciences de l'éducation auprès d'Henri Wallon après sa formation d'enseignant d'EPS :

« En 1947, j'ai 18 ans, je rencontre mes premiers communistes en commençant mes études d'éducation physique au CREPS de Dinard. Et je rencontre là pour la première fois de ma vie des Communistes : le

³³⁰ On s'inscrira cependant en faux vis-à-vis de l'analyse de Marc Lazar, qui considère que le PCF se distinguerait des autres partis en ce qu'il ne se contenterait pas « d'accueillir qui le rejoint » - ce n'est en effet pas le cas d'autres formations, y compris celles qui se rapprochent davantage du « parti de cadres », comme les formations centristes étudiées par Julien Fretel (2004). En outre, Marc Lazar tend à mon sens dans sa présentation à exagérer le rôle du « Parti », envisagé comme une entité homogène, au détriment des formes de sociabilité concrètes, dans et hors de celui-ci ou de sa sphère d'influence militante.

directeur, Léon Binet, deux professeurs du CREPS, Et parmi les étudiants, des résistants qui sortent du maquis [...]. Et une grève éclate cette même année contre les commissions de la hache et de la guillotine, qui suppriment des crédits de la jeunesse et des sports au profit de la guerre d'Indochine. [...]. Je fais une deuxième année de préparation au CREPS de Reims, où je rencontre aussi celui qui était chargé des cours de culture générale, Roger Delobert, qui a été longtemps inspecteur général, et qui est à l'origine des instructions officielles de 1967. Après, je rentre à l'ENSEP, où je retrouve deux ou trois Communistes aussi, j'étais déjà sensibilisé par cette première grève en 1947, et je rencontre donc des professeurs communistes, dont Robert Mérand, que j'avais déjà rencontré au CREPS de Dinard quand il était capitaine de l'équipe de France de handball »³³¹

A la fréquentation de militants communistes, dont la position professorale paraît propice à renforcer l'influence, s'ajoute le rôle d'événements socialisateurs - la grève de 1947 puis la mobilisation qui va suivre l'éviction de Robert Mérand en 1950 imputée par ses camarades à son militantisme communiste. Lorsqu'Yvon Adam évoque en entretien plus de soixante ans plus tard ses années d'étudiant à l'ENSEP, il affirme ainsi spontanément que celles-ci « se coupent en deux » : avant et après l'exclusion de Robert Mérand - qui ne sera réintégré que six ans plus tard, soit après la sortie d'Yvon Adam. « Dans ma promotion, on est 16 sur 50 à adhérer au Parti communiste, 47 adhérents à la CGT », explique encore Yvon Adam, notant lui-même que cette période d'immédiat après-guerre est « très effervescente », et produit des cadres, qu'on retrouvera ensuite un peu partout », comme Georges Hage³³². L'ENSEP constitue à cette époque une véritable « fabrique » de cadres communistes, qui va essaimer par le simple jeu des affectations, puisque la plupart est envoyée en Province à sa sortie de l'école. Si Yvon Adam va ensuite davantage se consacrer à la commission sport du PCF qu'au SNEP ou à la FSGT auxquels il appartient également, cela semble tenir en grande partie à son réseau de sociabilité qui penche alors davantage vers le premier, avec notamment la fréquentation étroite d'Henri Wallon, dont Robert Mérand fait circuler les ouvrages à l'ENSEP, et, d'après Yvon Adam, « beaucoup d'étudiants [de l'ENSEP] vont partir étudier avec lui », dont Adam lui-même et Georges Hage.

Nés près de 10 ans après Yvon Adam et entrés tous deux à l'ENSEP au milieu des années 1950, René Moustard et Claude Compeyron vont connaître des trajectoires différentes, plus éloignées de la commission sport, tout en restant dans le « sous-espace des sports communiste ». Né en 1935 à Bar-sur-Aube (Aube) de parents vignerons, « pas du tout militants »³³³, le premier retrouve alors le second, fils d'un résistant

³³¹ Entretien avec Yvon Adam, 30 novembre 2012

³³² Fils de coiffeur, né en 1921 et décédé en janvier 2015, il étudie à l'Ecole Normale de garçons de Douai (Nord), sa ville natale, puis devient enseignant intérimaire d'EPS dans cette ville avant d'intégrer l'ENSEP en 1947 puis de revenir par la suite enseigner l'éducation physique et sportive à l'Ecole Normale de Douai. Enseignant d'EPS et militant au SNEP de 1949 à 1973, celui-ci n'adhère cependant au PCF qu'en 1957 mais est rapidement élu conseiller général puis conseiller régional, il sera ensuite élu député du Nord en 1973, mandat qu'il détiendra sans discontinuer durant 34 ans jusqu'en 2007, occupant notamment la fonction de vice-président de l'Assemblée nationale de 1988 à 1993 et en 1994-1995. Surnommé « Jo le Bolcho », il s'opposera par la suite à l'évolution du Parti et à l'influence qu'y prennent les refondateurs, après avoir tenté de fédérer ces derniers et les « orthodoxes », et sera notamment nommé président d'honneur du PCRF (Pôle de renaissance communiste en France) en 2006 (voir Jacques Girault, « Georges Hage », in Claude Penneret (dir.), *Dictionnaire...*, op. cit., t. VI, Paris, Éditions de l'Atelier, 2010, p. 265-266 ; Olivier Faye, « Georges Hage, "Jo le bolcho" est mort », *Le Monde*, 27 janvier 2015). Dans l'hommage qu'il lui rend dans *L'Humanité*, le secrétaire de la fédération du Nord, insiste particulièrement sur son métier de « professeur de professeurs » d'EPS, de « passionné de sport » et de « pédagogue », notant que « tout au long de l'exercice de son métier il a exercé une forte influence sur nombre de normaliens ; nombreux sont ceux qui s'en souviennent » (Fabien Roussel, « Disparition de Georges Hage, figure emblématique du PCF du Nord », *L'Humanité*, 22 janvier 2015).

³³³ Entretien avec René Moustard, 30 novembre 2012

communiste et déjà militant dans ce parti depuis l'âge de 14 ans, au CREPS de Reims en 1954 où ils sont internes au milieu d'autres étudiants communistes. Comme l'explique René Moustard, « je suis imprégné ainsi puis, avec les contacts, je me retrouve entraîné dans des événements » : en 1955, à 19 ans, il part ainsi avec ce groupe d'étudiants au Festival mondial de la jeunesse à Varsovie dans une délégation sportive « importante » emmenée par René Deleplace³³⁴. René Moustard adhère à la FSGT l'année suivante mais pas encore au PCF, « chose que j'avais déjà décidée mais je(?) ne voulais pas compromettre mon entrée à l'ENSEP » selon ses propres dires³³⁵. En 1956, il réussit le concours de l'ENSEP où il fait notamment la connaissance de Robert Mérand alors tout juste réintégré depuis le 1^{er} octobre comme enseignant, et que René Moustard dépeint rétrospectivement comme « le formateur des communistes à l'école. C'est-à-dire qu'il était par rapport à l'activité des étudiants communistes comme il était par rapport à l'activité des élèves, mais là, sur le terrain politique ». René Moustard adhère au PCF et plus particulièrement à l'Union des Étudiants Communistes (UEC) qui vient de se créer. Le Parti vient alors de modifier la structure de l'organisation du mouvement de la jeunesse, où se traitent alors politiquement les questions sportives. Également « très engagé syndicalement », René Moustard se retrouve rapidement au bureau national de l'UEC, mais confesse qu'il « ne connaissait rien à l'essentiel de tout le système politique profond » dans un contexte marqué en cette année 1956 par le XXe Congrès du PCUS, la répression de l'insurrection de Budapest et les événements autour du canal de Suez, qui, tous, exacerbent alors les tensions entre communistes et anticommunistes, « y compris dans le SNEP ». « Les événements de Hongrie nous ont été expliqués comme devant mettre un terme à la contre-révolution, et donc l'intervention des chars soviétiques me paraissait légitime », se justifie René Moustard, « quand on était dans cette situation, à l'époque, comme militant, on était entraîné, on y allait. Je me rappelle de la première année [à l'ENSEP et au SNEP] avec un climat de débat fort ». Après sa formation, René Moustard finit par obtenir son affectation en 1963 à Troyes, où il assure rapidement le secrétariat départemental des JC et est membre du bureau fédéral du PCF. En 1965, il manque de peu la mairie de Troyes, obtenant 49 % des voix aux élections municipales. C'est alors que va se jouer la suite de sa trajectoire : « à partir de ce moment-là, la fédération de l'Aube a mené une bataille au sein du parti pour obtenir que je reste. Mais comme j'étais déjà engagé, du point de vue de l'éducation physique, dans le syndicat des professeurs et dans la FSGT, il y a eu débat pendant trois ans sur la question du sens de l'engagement, sur la question de savoir où on distribue les forces. Donc, il y a des allers-retours entre Troyes, Romilly-sur-Seine où se trouvait le secrétaire de l'époque, qui s'appelait Maurice Camuset³³⁶, et le Comité Central », explique l'intéressé, qui illustre ainsi non seulement les tensions alors du « centralisme démocratique », mais aussi une certaine « remise de soi », puisque ses propres préférences ne semblent pas

³³⁴ Né à Calais en 1921, mort en 2005, René Deleplace est d'abord professeur de mathématiques avant d'intégrer l'École normale supérieure d'éducation physique (1946-1948) dont il sort major de promotion et exerce ensuite en région parisienne. Dirigeant de la FSGT, il exerçait également des responsabilités au sein du SNEP et du PCF, notamment au sein de sa commission sportive. Il s'impliqua particulièrement dans le rugby : joueur puis entraîneur, il en fut également un théoricien en insistant notamment sur la liberté d'initiative (voir notamment *Rugby de mouvement, rugby total*, Éditions Éducation physique et sports, 1996 [1^{re} éd. 1979]). Jacques Girault, « René Deleplace », in Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire...*, op. cit., t. IV, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008, p. 1820-1823 (CD-ROM).

³³⁵ Entretien avec René Moustard, 30 novembre 2012

³³⁶ ((1920-2002), maire de Romilly-sur-Seine de 1947 à 1984. Voir sa biographie dans L'Est-Eclair, 6 mai 2012 : <http://www.lest-eclair.fr/article/a-la-une/il-y-a-dix-ans-disparaissait-maurice-camuset-maire-de-1947-a-1984>

entrer en ligne de compte dans ce récit rétrospectif. « On est à l'époque de la création de la commission sportive », poursuit-il, « donc, du point de vue de la direction centrale, la question de l'éducation physique et du sport avait un statut tel qu'il fallait mettre des forces. Donc moi qui avais des responsabilités dans l'Aube, qui me destinai à être éventuellement responsable dans cette fédération, c'est dans la direction du parti qu'il y a eu le point de vue qui a fait pencher la balance du côté de la commission sportive, alors que la commission des cadres voulait que je reste dans l'Aube. Et c'est remonté jusqu'à Jacques Duclos »³³⁷. A la commission sport, il retrouve cependant Robert Mérand, lui-même davantage engagé à la FSGT et qui le prend comme assistant dans l'organisation des stages Maurice Baquet. René Moustard va lui-même privilégier la fédération, au secrétariat fédéral de laquelle il est élu en 1967. L'année suivante, il quitte l'enseignement pour devenir permanent de la FSGT, dont il devient vice-président en 1974 puis président en 1976, fonction qu'il occupe jusqu'en 1998, mais qu'il partage à partir de 1986³³⁸. Depuis lors, René Moustard continue à s'investir dans le sport « communiste », notamment au sein des « Assises Nationales du Sport », et prend part à de nombreuses réunions publiques autour de la FSGT notamment, où il prend systématiquement la parole pour de longues interventions caractérisées par un certain niveau d'abstraction et un vocabulaire philosophique exigeant, mais ne suit que lointainement les activités de la commission sport du PCF, ne participant pas aux réunions ordinaires mais seulement aux manifestations publiques qu'elle (co-)organise³³⁹. Chose intéressante et significative du personnage, en entretien ce dernier, en évoquant sa formation intellectuelle et militante, insiste sur « la dialectique qui s'installe entre l'activité professionnelle - pour moi, étudiant qui veut devenir professeur d'éducation physique -, et l'activité militante [...], c'est-à-dire que ce n'est pas le Parti Communiste qui me forme pour militer dans l'éducation physique, ni l'inverse »³⁴⁰.

Claude Compeyron va connaître une trajectoire bien différente, tout en gravitant plus près de la commission sport du PCF que son ancien camarade de l'ENSEP. Né en 1936 et mort en 2009, celui-ci expérimente tout d'abord une socialisation politique bien différente puisque son père, ouvrier ajusteur, est militant communiste à Meaux (Seine-et-Marne), où il prend une part active à la Résistance, tandis que sa mère est ouvrière textile. Claude Compeyron adhère à 14 ans au PCF, à la section de Chelles, toujours en Seine-et-Marne où sa famille a déménagé, et organise la même année un comité du mouvement de la paix où adhèrent notamment les écrivains Hervé Bazin, Bernard Clavel et Armand Lanoux. Après avoir été interne au CREPS de Reims, il entre à l'ENSEP en 1956 et est nommé dès la sortie au lycée de Provins (Seine-et-Marne). Mais parallèlement, alors que la guerre d'Algérie bat son plein, il est intégré à un groupe d'action spécial du PCF contre l'OAS (Organisation de l'Armée secrète), où il subit plusieurs agressions. Il va intégrer la commission sport du PCF, dont il va tenir le secrétariat entre 1968 et 1972. Mais en octobre 1970, Georges Gosnat³⁴¹, trésorier du PCF, lui demande de prendre la direction des éditions Vaillant en proie à

³³⁷ Entretien avec René Moustard, 30 novembre 2012

³³⁸ René Gaudy, « René Moustard », in Claude Pennetier (dir.), Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social. De 1940 à 1968 [consulté en ligne].

³³⁹ Journal de terrain, diverses occurrences.

³⁴⁰ Entretien avec René Moustard, 30 novembre 2012

³⁴¹ Né en 1914 à Bourges (Cher), et mort en 1982, Georges Gosnat déménage durant son enfance à Ivry-sur-Seine et adhère aux Jeunesses communistes en 1930, devenant secrétaire des JC d'Ivry en 1933. Il entre à l'Ecole supérieure de commerce de Paris et en 1936, accède au grade d'aspirant de la Marine, puis est nommé en 1937 secrétaire général de la compagnie maritime France-Navigation, alors créée pour ravitailler en armes les Républicains

d'importantes difficultés financières. Il mène notamment la fusion de ces dernières avec les éditions Miroir Sprint, ce qui en fait le premier groupe de presse jeunesse et le second dans le domaine sportif après l'Équipe. En raison de ces fonctions, il est élu membre du Comité central du PCF de 1979 à 1996 dont il se retire volontairement, tout en restant adhérent du PCF. Il fonde également les éditions Messidor en rassemblant plusieurs maisons dispersées, puis fusionne ces dernières avec les éditions Vaillant-Miroir Sprint. Mais en juillet 1988, il quitte la tête de ce groupe en raison d'un désaccord avec la direction du PCF sur sa gestion et le groupe sera mis en liquidation quatre ans plus tard³⁴². On voit ainsi que l'ENSEP et le SNEP constituent une voie d'entrée privilégiée, mais non nécessaire, vers le militantisme communiste dans le sport en même temps qu'un lieu de socialisation réciproque déterminant. La filière du syndicalisme enseignant dans l'EPS fonctionne encore au tournant des années 2010, mais sous une forme profondément transformée. Si l'on compte encore de nombreux enseignants d'EPS parmi les membres actifs de la commission sport du PCF, dont un ancien secrétaire général du SNEP³⁴³, tous ne sont pas adhérents du syndicat - même s'ils affirment en entretien « adhérer à ses idées », et réciproquement, si les membres de la direction nationale du syndicat s'avèrent proches des idées communistes en matière d'APS, tou-te-s ne sont pas membres du parti et surtout manifestent une réticence certaine à afficher cette proximité publiquement³⁴⁴.

A l'autre pôle du spectre des participants à la commission sport, on trouve des « politiques devenus sportifs », c'est-à-dire des militants politiques entrés sur les questions sportives par une série de conjonctions tenant à un « hasard » socialement organisé.

C'est le cas par exemple d'un des anciens animateurs de la commission sport, Marcel Zaidner³⁴⁵. Né dans le 20^e arrondissement de Paris en 1933 dans une « famille communiste », il adhère très jeune à l'Union des Jeunesses Républicaines Françaises (UJRF)³⁴⁶ en mai 1947 et au Parti communiste en février 1948. Il quitte l'école à 16 ans, et part en formation professionnelle accélérée pour adultes (FPA), et six mois après intègre une usine d'Ivry de Nord-Aviation, comme ouvrier fraiseur. « J'ai quitté l'école, mais il faut que j'apprenne tout. Donc je lis beaucoup, Je travaille, j'étudie et je vais à l'usine », témoigne aujourd'hui

espagnols. Prisonnier en Allemagne durant la guerre et libéré par l'Armée Rouge, il est élu à la Libération député de Charente-Maritime de 1945 à 1958, et est nommé sous-secrétaire d'État à l'Armement en 1946 au côté du ministre Charles Tillon. Membre du Comité central du PCF à partir de 1954, il est aussi suppléant de Maurice Thorez dans la circonscription d'Ivry-Vitry et le remplace à sa mort en juillet 1964 et conserva son siège jusqu'à son propre décès 18 ans plus tard.

³⁴² Claude Willard, « Claude Compeyron », in Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire...*, op. cit., t. III, Paris, Éditions de l'Atelier, 2007, p. 421-423 et « La mort de Claude Compeyron », *L'Humanité*, 12 novembre 2009.

³⁴³ Jean Lafontan, qui a été secrétaire général du SNEP-FSU de 1982 à 1997 et continue, maintenant qu'il est à la retraite, à jouer un rôle très actif tant dans le syndicat qu'au PCF.

³⁴⁴ Lors d'un échange informel au cours d'un déjeuner pris en commun au siège du PCF, plusieurs membres du Bureau national venus assister à l'hommage rendu à Jean Guimier au siège du PCF fin novembre 2013 m'ont ainsi expliqué clairement qu'ils se sentaient « en phase » avec les propositions du PCF, au-delà du sport, mais ne voulaient pas pour autant adhérer, ni même « s'afficher trop près » de ce dernier de peur d'être « catalogués » au sein de son syndicat (journal de terrain, notes du 23 novembre 2013).

³⁴⁵ Les informations qui suivent ont été recueillies lors de deux entretiens avec l'intéressé réalisés les 9 janvier et 30 novembre 2012, croisées et complétées par Paul Boulland, « Marcel Zaidner », in Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social. De 1940 à 1968* [consulté en ligne].

³⁴⁶ Mouvement de jeunesse du PCF qui sera remplacé en 1956, suite à la décision du XIV^e congrès national de ce dernier au Havre, par le Mouvement de la jeunesse communiste de France composé de quatre branches : Union de la jeunesse communiste de France, Union des jeunes filles de France, Union des Jeunesses Agricoles de France, Union des étudiants communistes de France. Sur ce sujet, voir Quashie-Vauclin (2009)

l'intéressé en décrivant sa « bonne volonté culturelle », tout en expliquant ne « rien connaître au sport » : « mes seuls contacts sportifs, c'est à l'UJRF, on faisait beaucoup de camping. Donc la pleine nature, le camping, la randonnée, c'est mon activité physique, elle existe et j'aime ça. Mais ce sont des activités non organisées, je ne serai jamais un membre d'un club sportif ». Rétrospectivement, loin de céder à l'illusion biographique (Bourdieu 1986) consistant à exagérer la cohérence de sa trajectoire *a posteriori*, l'intéressé continue au contraire d'exprimer sa surprise quant à son investissement sur les questions sportives : « Mon activité à l'UJRF ne m'a jamais fait rencontrer le problème sportif. Parce que les liens de l'UJRF avec la FSGT et d'autres se passaient au niveau national. Rien ne me destinait au sport ! Rien ne me destine à un tas de trucs que j'ai faits dans ma vie ! Ça c'est l'autre aspect, c'est que j'ai toujours fait des choses auxquelles je n'étais pas préparé et auxquelles il a fallu que je me prépare dans l'exercice de la fonction ». En 1954, il est intégré au comité fédéral de Seine-Sud, comme responsable des Jeunes Communistes (JC) jusqu'en 1959 et entre alors au bureau fédéral du PCF, au secrétariat duquel il succède à Georges Marchais deux ans plus tard, « monté » soudainement suite à « l'affaire Servin-Casanova »³⁴⁷. Les questions sportives à l'époque sont ainsi traitées de manière très centralisées, tant au Parti que dans les organisations de jeunesse : « L'UJRF ou la JC, "en bas", n'ont jamais eu un intérêt ou une activité spécifique en direction du sport. Donc on voit bien que c'était quelque chose au sommet, mais qui ne pénétrait pas le mouvement ». Avec cependant quelques exceptions, explique encore l'intéressé : « pendant la période d'élargissement de l'UJRF, on avait créé des clubs de foot de quartier, comme à Ivry. Alors qu'il y avait la FSGT, l'US Ivry, etc., avec des jeunes qui ne voulaient pas y adhérer, on a créé des groupes de l'UJRF, et on faisait des tournois de foot avec les jeunes des quartiers ». On voit une fois de plus que le partage des tâches entre ces organisations est loin d'aller de soi - on y reviendra.

Devenu secrétaire de la fédération, Marcel Zaidner doit apprendre sur le tas ce qu'il appelle lui-même son « métier ». S'il peut alors s'appuyer sur Georges Marchais, il reconnaît que c'est à la fois une aide et un « poids » qui illustre bien la contradiction entre autonomie et force dans l'institution qui caractérise particulièrement la commission sport nationale du PCF, comme celle confédérale de la CGT : « c'est le problème des secrétaires de la région parisienne, ils sont très aidés par le bureau politique, mais ils sont en partie aussi corsetés, parce que cela restera toujours la fédération de Georges Marchais [...]. Et puis je ne suis pas membre du comité central, dans le bureau fédéral, il y a de nombreux membres du comité central »³⁴⁸. Cela étant, cette tutelle de fait ne semble pas contrarier sa « carrière » politique au sein du parti, puisqu'en 1964, Marcel Zaidner est lui-même élu au Comité central du PCF comme suppléant puis devient titulaire en 1967. C'est alors qu'il fait la rencontre de Jean Guimier, de manière quelque peu fortuite, au cours d'une réunion où ce dernier le « convainc » de l'importance des enjeux d'APS. Au regard de ces éléments, il semble sociologiquement plus juste de dire que l'enseignant d'EPS parvient à trouver un langage qui permette d'actualiser les dispositions déjà incorporées par le militant communiste venu de la jeunesse :

« Autour de 1964, je rencontre [Jean] Guimier, parce que celui-ci avait proposé dans un document qu'il

³⁴⁷ Crise de direction du PCF en 1961 autour, notamment, de Marcel Servin et Laurent Casanova. Voir Dreyfus, (1990).

³⁴⁸ Entretien avec Marcel Zaidner, 30 novembre 2012

avait soumis au Parti, sur les besoins des sportifs [...]. Il voulait mettre un peu d'ordre dans tout cela et organiser...Faire que notre pratique, et notamment celle des municipalités communistes, partent non pas des équipements qu'elles espéraient avoir, mais d'une réflexion sur quels étaient les besoins de la population et de la jeunesse en matière d'éducation physique et de formation des jeunes. Donc il fait tout un plan, il appelle à une étude des équipements dans la région parisienne et à une étude des besoins, c'est le moment où [Maurice] Herzog est secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports à l'époque, et Guimier pousse à ce que le parti se mette à un recensement dont il dit qu'il n'existe pas, Des besoins et des équipements dans la région parisienne. Que chacun ne fasse pas dans son coin... Donc il appelle les directions politiques à s'en mêler un peu et à aider à construire une orientation. D'où une réunion - c'est la première à laquelle je vais assister qui va parler de sport-, convoquée par Paul Laurent³⁴⁹, qui coordonnait les fédérations de la région parisienne, pour parler de ces questions et entendre Jean Guimier. Et là-dedans, c'est mon premier contact avec Jean, qui est un contact de nature politique. On est rassemblé, avec un certain nombre de dirigeants de la région parisienne, dans la Rotonde [du siège national, Place du Colonel-Fabien], et Paul [Laurent] commence à me demander de m'intéresser à ces questions. Ce que je ferai plus ou moins... »³⁵⁰

On voit ainsi que se mêle l'obéissance à la hiérarchie politique du Parti, incarnée en l'occurrence par Paul Laurent et l'intérêt alors avivé par l'intervention de Jean Guimier lors de la réunion en question à laquelle Paul Laurent a convoqué les secrétaires fédéraux de la région parisienne. Si les autres secrétaires fédéraux ne paraissent alors pas saisir autant que Marcel Zaidner l'intérêt des enjeux en termes d'APS, celui-ci ne va pas non plus immédiatement s'éveiller chez ce dernier. Il faut un véritable travail de socialisation de la part de Jean Guimier :

« [Jean] Guimier m'a montré que c'était un domaine d'activité politique auquel je n'avais pas réfléchi. Et c'était un homme de grande conviction. Ceci dit, ça ne s'est pas traduit pour moi par des actes forts tout de suite. Parce qu'il y avait des gens comme René Moustard, Gilbert Ridouh³⁵¹, [Roger] Fidani³⁵², Annick Davis³⁵³, qui avaient une activité dans le département, et donc les choses se faisaient indépendamment de mon impulsion. Simplement, de temps en temps, je convoquais une réunion plus large ».

La fédération du Val-de-Marne, avec notamment le foyer que représente Ivry-sur-Seine, est alors particulièrement motrice en matière d'APS, et, chose intéressante à noter, comme au niveau national, il

³⁴⁹ Père de l'actuel secrétaire général du PCF, Paul Laurent (1925-1990) est alors un dirigeant communiste de premier plan tout comme Marcel Zaidner venu des organisations de jeunesse. Après avoir été secrétaire général de l'UJRF (1955-1956), puis du MJCF (1956-1962), il est secrétaire de la fédération de Paris du PCF (1962-1973). Dès 1956, il est membre du comité central du PCF (jusqu'en 1990) et, à partir de 1961, membre du bureau politique (jusqu'en 1990 également). Voir Paul Boulland, « Paul Laurent », in Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire..., op. cit.*, t. VII, Paris, Éditions de l'Atelier, 2011, p. 349-353.

³⁵⁰ *Ibid.*

³⁵¹ Né en 1939. Handballeur de haut niveau (plusieurs fois champion de France et international à la fin des années 1950), professeur d'éducation physique et militant communiste ; conseiller municipal (1965-1995) et adjoint au maire (1971-1995) d'Ivry-sur-Seine, où il a été secrétaire général (1965-1972) puis président de l'US Ivry (1976-1985). Il a également été membre de la commission sportive du comité central de 1965 à 2002 et en a été secrétaire à partir de 1985, la quittant par désaccord avec la politique de Marie-George Buffet au ministère (voir chapitre 6). Voir notamment Michèle Rault, « Gilbert Ridouh », in Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social. De 1940 à 1968* [consulté en ligne].

³⁵² Militant sportif à l'US Ivry, membre de la commission exécutive de la FSGT à partir de 1949, élu secrétaire général de la fédération en 1965. Auteur avec Raymond Pointu de *Cuba, sport en révolution*, Paris, Éditeurs français réunis, 1975. Source : Nicolas Kssis, « Roger Fidani », in Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social. De 1940 à 1968* [consulté en ligne].

³⁵³ Professeure puis inspectrice académique-inspectrice pédagogique régionale d'EPS, auteure de nombreux articles de recherche sur la mixité à l'école et la didactique en EPS. Militante syndicale au SNEP et élue au comité national du PCF en 2000. Source : Michaël Attali, « Annick Davis », in Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social. De 1940 à 1968* [consulté en ligne]. A noter cependant que, comme j'ai pu l'observer, celle-ci ne participe pas aux activités de la commission sport après sa « réactivation » de 2009.

semble si l'on en croit ce témoignage que la direction fédérale laisse les coudées franches aux militants qui se sont saisis de cette question des APS, comme si l'important était que quelqu'un s'y investisse, mais peu importe comment. Autrement dit, il s'agissait pour les responsables du Parti d'alors d'avoir une expression, et mieux des actions, en matière d'APS, le thème étant assez populaire -dans tous les sens du terme-, mais celui-ci n'apparaissait pas pour autant tout à fait stratégique à leurs yeux.

Ce n'est ainsi que plus tard que l'intérêt de Marcel Zaidner pour ce thème va être réellement activé, à l'occasion d'une autre fonction où il va croiser la trajectoire d'un militant déjà évoqué, Claude Compeyron :

« Et puis je quitte la direction de la fédération en 1969 pour devenir responsable aux cadres du Parti. À ce poste, je suis amené à faire une proposition qui va toucher à la commission sportive, c'est que l'on cherche un responsable pour les éditions du Parti et, pour des raisons dont je ne me souviens plus, j'avais repéré Compeyron. Et donc on demande à la commission sportive de nous le dégager pour devenir le responsable des éditions. Il y a toujours eu effectivement, jusqu'à maintenant un responsable à la direction du Parti, qui était au niveau du bureau politique, du secrétariat national et qui était responsable de la jeunesse et des sports. Ça dure depuis pratiquement la Libération : il y a eu [André] Marty³⁵⁴, il y a eu Raymond Guyot³⁵⁵, et puis après Paul Laurent, Guy Hermier³⁵⁶, Roland Leroy³⁵⁷, [René] Piquet³⁵⁸ un petit moment, Charles Fiterman³⁵⁹, [Jean] Colpin³⁶⁰ et Jean-Paul Borée. Donc je fais

³⁵⁴ André Marty (1886-1956) était ingénieur-mécanicien de la marine nationale. Condamné aux travaux forcés comme mutin de la mer Noire (1919) et libéré en 1923. Élu au comité central (1925) puis au bureau politique (1931) du Parti communiste, député (1924-1955), conseiller municipal de Paris. Secrétaire de l'Internationale communiste (1935-1943), chargé d'organiser les Brigades internationales puis délégué spécial du ministère espagnol de la Guerre (1936-1939), il fut l'un des trois secrétaires de la délégation du comité central à Alger (1943-1944), puis l'un des secrétaires nationaux du PCF de 1945 à 1952, en charge notamment des cadres, de l'Algérie et des questions coloniales, ainsi que de la jeunesse et de la formation, avant d'être exclu du Parti en janvier 1953 avec Charles Tillon en raison de divergences politiques et d'un « travail fractionnel » au sein du comité central. Sur cette figure du PCF et cette « affaire », voir notamment Paul Boulland, Claude Pennetier, Rossana Vaccaro, André Marty. L'homme, l'affaire, l'archive, Paris, Codos, 2005.

³⁵⁵ Raymond Guyot (1903-1986) a été secrétaire de la Fédération des jeunesses communistes à partir de 1928 et membre du comité exécutif (CE) de l'Internationale communiste des jeunes (ICJ) la même année, secrétaire de l'ICJ en 1935 et, la même année, élu membre du CE de l'Internationale communiste. Il a ensuite été membre du comité central du Parti communiste de 1936 à 1985 et du bureau politique de 1945 à 1972. Voir Marc Giovaninetti, 50 ans au cœur du système communiste. Raymond Guyot, un dirigeant du PCF, thèse de doctorat sous la direction de Jacques Girault, Paris XIII, 2009.

³⁵⁶ Guy Hermier (1940-2001) était professeur de lettres. Il a adhéré au PCF en 1958 et est devenu dirigeant des JC en 1963, avant d'intégrer le comité central comme suppléant en 1967 et titulaire en 1970 et au bureau politique en 1972 comme suppléant et titulaire en 1976. Il y a été en charge de la jeunesse de 1976 à 1979 puis des intellectuels et de la culture jusqu'en 1987. Il a été élu député des Bouches-du-Rhône en 1978, réélu sans discontinuer jusqu'à sa mort. Jacques Girault, « Guy Hermier », in Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social. De 1940 à 1968* [consulté en ligne].

³⁵⁷ Né en 1926, Roland Leroy a été employé de la SNCF, résistant, déporté. Il a été membre du comité central du PCF à partir de 1956, du secrétariat du PCF (1960-1979) et du bureau politique (1964-1994). Il a été député de la Seine-Maritime (1956-1958, 1967-1981, 1986-1988) et a dirigé l'Humanité de 1974 à 1994. Il est notamment l'auteur de *La Quête du bonheur*, Paris, Grasset, 1995 et France Culture lui a consacré une semaine de son émission « A voix nue », en juin 2012, que l'on peut écouter en ligne sur le site de la chaîne publique.

³⁵⁸ Né en 1932, René Piquet, ouvrier mécanicien, a été membre du comité central du PCF en 1961 et du bureau politique de 1964 à 1990. Voir son autobiographie : René Piquet, *Le Soleil s'attarde comme une récompense. Regards sur un engagement politique*, Pantin, Le Temps des cerises, coll. « Girofla », 2007.

³⁵⁹ Né en 1933, Charles Fiterman a travaillé comme monteur mécanicien et électricien. Il a été dirigeant communiste de la Loire et du Val-de-Marne, secrétaire de Waldeck Rochet en 1965 puis de Georges Marchais en 1969, il entre au comité central du PCF en 1972 puis au bureau politique en 1976. Il est parallèlement élu conseiller général et député du Val-de-Marne (en 1981 et de 1986 à 1988). Il a également été nommé ministre d'État du gouvernement Mauroy (1981-1983). Créateur, en 1989 du courant critique des « refondateurs », il quitte le comité central en 1994 avant de rejoindre le Parti socialiste. Claude Pennetier, « Charles Fiterman », in Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social. De 1940 à 1968* [consulté en ligne].

³⁶⁰ Jean Colpin (1928-1985) a été employé. Secrétaire fédéral du Parti communiste dans le Nord (1955-1970) puis membre du comité central (1970-1985), du bureau politique (1973-1985) et du secrétariat (1976-1982) du PCF, Jean

dix ans aux cadres, et Fiterman devient responsable des questions de communication et de la jeunesse et des sports, au secrétariat et au bureau politique. Et on me propose d'être son adjoint. Donc je quitte le secteur des cadres, et je deviens l'adjoint de Charles Fiterman à la jeunesse et aux sports, chargé de la conduite de la commission sportive en permanence, en en référant à Fiterman régulièrement. Mais il me laisse mener les affaires. Il y a à la fois à la tête du Parti un homme politique qui n'a pas de lien avec le sport en particulier, et qui va s'y intéresser ».

Marcel Zaidner confirme ainsi cette répartition des rôles, déjà évoquée, entre une tutelle politique et un animateur concret des activités routinières de la commission sport, qu'il a donc déjà expérimentée au niveau départemental, dans sa fédération du Val-de-Marne, sauf qu'il occupe désormais l'autre rôle. Mais, de manière plus intéressante encore, il confirme la mainmise de fait des enseignants d'EPS sur les activités de la commission : « à l'animation concrète, il y a toujours un prof de gym : Guy Hermier, Compeyron, Foret, [Michel] Zilbermann³⁶¹, [Gilbert] Ridouh, Jean-Jacques Faure³⁶² ». Et de reconnaître l'influence socialisatrice de ces derniers que valorise leur capital d'expérience en la matière : « c'est avec ces hommes-là, auprès de Michel [Zilbermann] en particulier, que j'apprendrai le b-a-ba et que j'intégrerai - évidemment jamais complètement - toutes les richesses de ce qui amène nos camarades [au sport] ».

Nombre de militants se situent cependant dans un entre-deux entre ces deux idéaux-types : il s'agit notamment de militants communistes - ou syndicalistes- par ailleurs pratiquants ou amateurs de spectacles sportifs, mais qui ne font pas le lien entre les deux espaces sociaux, comme le déplorent d'ailleurs fréquemment les deux animateurs des commissions sport, au PCF et à la CGT, et certains membres, continuant en affirmant que s'ils parvenaient à corriger ce défaut en « conscientisant les camarades », cela leur apporterait des forces militantes considérables. Une telle mise en relation peut cependant advenir à travers un élément déclencheur, généralement une rencontre, qui vient activer des dispositions à militer sur les questions d'APS. C'est ce que racontent ainsi la plupart des militants concernés pour rendre eux-mêmes compte de leur « conversion » - au sens sociologique d'une véritable « alternation » de la personnalité (Berger et Luckmann 1986 : 214 et suiv.), si l'on considère qu'envisager les APS de manière partisane constitue une rupture radicale - mais jamais complète, comme on s'efforcera de le montrer par la suite- par rapport au fait de cloisonner de manière étanche deux activités pour lesquelles on cultivait déjà un certain « goût », lui-même bien entendu socialement conditionné (Bourdieu 1979). Ainsi de François P., né en 1938 dans une famille populaire et où « on parlait peu de politique », devenu ouvrier électricien à l'âge de 14 ans. Il adhère au PCF en 1955, à l'âge de 17 ans « car il y avait une grosse section dans l'entreprise »³⁶³ où il travaille, avance-t-il en guise d'explication. On peut supposer que les collègues militants communistes répondent alors à une disposition à s'échapper de sa condition professionnelle par la voie intellectuelle, et ce

Colpin a notamment été l'adjoint de Paul Laurent sur les questions de jeunesse, avant de prendre en charge le secteur Entreprise. Odette Hardy-Hémery, Claude Willard, « Jean Colpin », in Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social. De 1940 à 1968* [consulté en ligne].

³⁶¹ Professeur d'EPS, Michel Zilbermann (1936-2009) a été un membre actif de la commission sportive du PCF, et a notamment créé le meeting d'athlétisme de *l'Humanité* à Saint-Denis en 1984 et l'Association sport et spectacles internationaux (ASSI) en 1987.

³⁶² Professeur d'EPS et membre actif de la commission sportive du PCF, Jean-Jacques Faure a notamment dirigé le groupe *Miroir-Sprint*, éditant le journal du même nom, créé en 1946, et les mensuels *Miroir du cyclisme*, *Miroir du football*, *Miroir de l'athlétisme* et *Miroir du rugby*, fondés au début des années 1960, ainsi que diverses brochures diffusant un regard communiste dans le sport (voir chapitre 3).

³⁶³ Entretien avec François Perez, 3 juin 2013

faisant contribuent à compenser son faible capital culturel³⁶⁴ : « on se retrouvait à six heures et quart tous les matins dans un café avant d'embaucher pour commenter l'*Huma* ». Sa disposition à apprendre le conduit ensuite à suivre des cours du soir qui lui permettent de devenir radio-technicien et de travailler un temps avec son frère avant de devenir libraire, activité qu'il exerce pendant 4 années - « je me levais à 4 heures et demi pour lire »-, avant d'être mobilisé pour aller combattre en Algérie. Il explique qu'il en est revenu avec plus de 700 photographies, confirmant implicitement sa « bonne volonté culturelle » (Bourdieu 1979 : 406) par l'appétence pour cet « art moyen » (Bourdieu 1965). Mais s'il joue alors régulièrement au football, il n'envisage pas du tout le sport d'un point de vue politique. La visite de Jean Guimier à la fédération de l'Isère en 1963 va cependant jouer un rôle décisif pour lui comme pour le milieu partisan (Sawicki 1997) communiste local. A en croire François Perez, les militants ne semblaient pas dupes quant à ses intentions - « il voulait essaimer »- mais « il avait une telle passion » que les dirigeants fédéraux décident alors de créer une commission dédiée. François Perez ne s'y investit cependant pas immédiatement ; « je faisais de la politique dans les vestiaires, je draguais tout le monde ! [rires] Je n'arrêtais pas d'essayer de faire des adhésions, mais l'idée d'animer un collectif consacré au sport, ça ne me bottait pas vraiment ». La commission locale elle-même a du mal à fonctionner, « il y a un gars qui la maintenait en vie, puis qui me l'a passée. Je suis devenu l'homme qui faisait un petit peu tout pour le collectif jusqu'à aujourd'hui ». C'est là encore la discipline de parti qui a joué, dans la mesure où François P. est désigné délégué aux sports à la ville de Grenoble en 1977 et de ce fait « se met à s'intéresser au travail de la commission sport dont [il] [s]e ser[t] pour [s]on mandat ». Et le même qui jusqu'alors ne voulait pas spécialement politiser sa pratique sportive, mais simplement tenter de ramener à la politique ses sociabilités sportives, se plaint désormais du relatif dédain dont font l'objet les enjeux relatifs aux APS de la part des dirigeants fédéraux comme nationaux, de la fin des années 1970 à aujourd'hui.

Il ne faudrait pas pour autant croire que le désintérêt pour le sport des dirigeants d'appareil soit total et que leur volonté d'« occuper le terrain » soit purement opportuniste, bien au contraire. Certains, jusqu'au plus haut niveau, peuvent nourrir une véritable passion à son égard, comme Georges Marchais au PCF ou Henri Krasucki à la CGT, mais aussi au Bureau politique du PCF jusqu'en 1994³⁶⁵, acquise au cours de leurs propres trajectoires biographiques. Ainsi, rapporte encore Marcel Zaidner au tournant des années 1970-1980, « les débats les plus homériques dans le bureau politique, à la fin des séances et au cours des repas, portent sur le sport, et la bataille Anquetil-Poulidor, et ce sont les batailles entre Roland Leroy et Georges Marchais, le Bas-Normand et le Haut-Normand. Il y a une ambiance sportive, un intérêt pour le spectacle sportif assez fort, au sein de la direction du Parti »³⁶⁶. A l'inverse, Marcel Zaidner a lui développé un intérêt « purement politique » pour le sport, avouant son peu d'attrait pour la pratique comme le spectacle, et va même largement s'en détourner une fois ses responsabilités dans ce domaine terminées. Après avoir quitté le Comité central du PCF, à l'issue du 29^e congrès fin 1996, Marcel Zaidner va ainsi continuer à s'investir sur les seuls thèmes

³⁶⁴ Incarnant l'opposition entre capital économique et capital culturel, l'enquêté mentionne ainsi à un moment son frère, qui, sans études, a réussi à trouver une voie très lucrative, mais affirme que lui-même « se foutai[t] du blé, [il] militai[t] ».

³⁶⁵ Entretien avec Jeanine Marest, 13 septembre 2012

³⁶⁶ Entretien avec Marcel Zaidner, 30 novembre 2012

de l'enfance et de la jeunesse, mais aussi dans la défense des sans-papiers, au titre du Parti communiste et au sein de l'association de soutien aux étrangers du Val-de-Marne (Asquevam).

Entre ces deux idéaux-types polaires des « sportifs militants » et des « politiques du sport », s'étend un spectre de profils différents à la commission sportive, mêlant dirigeants de clubs, mais aussi salariés de l'INSEP, entrés en militantisme par le biais du syndicat CGT de cette institution, et fonctionnaires territoriaux. Grands absents en revanche, les élu-e-s territoriaux, y compris les adjoints au sport pourtant surreprésentés dans le Parti (voir chapitre 4), qui ne participent que très ponctuellement aux activités de la commission sport et évidemment les membres des classes populaires, ouvriers en tête. En cela, on peut dire que d'une certaine manière la commission sport a en quelque sorte été pionnière dans l'évolution sociologique des responsables du PCF telle que l'a bien mise en évidence Julian Mischi dans son ouvrage au titre explicite : *Le communisme désarmé* (Mischi 2014). Celui-ci y analyse en effet la désouvriérisation progressive du Parti à partir des années 1970, avec la montée d'une petite bourgeoisie du secteur public, enseignants et fonctionnaires territoriaux notamment, elle-même liée à un tournant stratégique faisant de la conquête de ces « nouvelles classes moyennes » une priorité, ainsi que la professionnalisation des élus locaux.

Le cas de l'animateur actuel de la commission sport du PCF est particulièrement représentatif de cette évolution. Né en 1974 d'un père mécanicien et d'une mère secrétaire administrative, il passe son enfance à Périgueux puis part à Bordeaux étudier la sociologie où il commence à militer dans le « mouvement altermondialiste ». Après avoir obtenu un DEA et un DESS, il réussit le concours de conseiller territorial aux activités physiques et sportives, et débute sa carrière au service des sports de la ville de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) où il va notamment rencontrer Gilles Garnier, le chef de cabinet de Marie-George Buffet (voir chapitre 7). En 2000, il est chargé par la ministre, grâce à Garnier, d'une mission sur les trafics de jeunes footballeurs africains³⁶⁷. Il adhère au PCF en 2001 à l'âge de 27 ans et deux ans plus tard est nommé directeur des sports et loisirs dans la ville de Bagneux où il restera jusqu'en 2009. Peu auparavant, Marie-George Buffet encore première secrétaire du Parti, va lui confier la tâche de relancer les activités de la commission sport - on y reviendra-, et ce statut d'animateur national, pourtant informel, va lui permettre d'acquérir une certaine importance dans la fédération de Paris du PCF : il est ainsi élu conseiller municipal du 12e arrondissement sur une liste d'alliance emmenée par la socialiste Michèle Blumenthal, et va se retrouver chargé de la « prévention et de la tranquillité publique » - dossier par lequel il admet être peu intéressé³⁶⁸. Il intègre au même moment l'exécutif de la fédération de Paris du Parti. Après avoir travaillé de 2009 à 2014 comme assistant de Francis Parry, vice-président de la région Île-de-France en charge des sports, mais peu intéressé lui-même par le dossier auquel il aurait préféré la culture³⁶⁹, il prend la présidence de l'Association départementale des élus communistes et républicains (ADECR) et accède au Conseil national du Parti en 2013. Suite à l'élection municipale de 2014, il est réélu adjoint à la maire du 12e arrondissement en charge du même dossier de la sécurité, mais aussi de l'égalité homme-femme et de la lutte contre les discriminations et est également élu président du groupe communiste et républicain au Conseil de

³⁶⁷ Entretien avec Nicolas Bonnet, 14 décembre 2009.

³⁶⁸ *Ibid.*

³⁶⁹ Selon plusieurs discussions informelles concordantes auprès de personnes ayant côtoyé ce dernier.

Paris. Là aussi il ne s'occupe pas directement du sport, mais reste néanmoins attentif à certains dossiers, intervenant par exemple en opposition à la décision de la maire de laisser certaines salles en « libre-service » pour les usagers sur certains créneaux, pour des raisons d'économie mais au détriment du personnel municipal et de l'encadrement³⁷⁰. On voit ainsi à travers cette trajectoire comment la spécialisation dans le sport a pu servir de marchepied à une carrière politique ascendante, compensant en quelque sorte le manque de capital politique initial (adhésion tardive au PCF, origine géographique éloignée de la capitale, etc.). Mais il ne faudrait pas pour autant y voir une stratégie d'instrumentalisation consciente, ni une relation à sens unique, car l'intéressé a réciproquement réinvesti ses ressources politiques au service de la commission et de la « cause » du sport, utilisant par exemple régulièrement les locaux - et les moyens afférents (photocopieuse, etc.) - correspondant à ses fonctions électives pour organiser les réunions de la commission (section du 12^e arrondissement, bureau au Conseil régional, ou dans les derniers temps salles de réunion de l'hôtel de ville de Paris, etc.).

Ces quelques trajectoires d'agents proéminents appartenant à différentes générations de la commission sport du PCF, que l'on pourrait étayer avec de nombreuses autres, vient en outre réfuter l'hypothèse que l'on pourrait qualifier de « stratège » et qui consisterait à penser que ces militants instrumentaliserait consciemment la question sportive pour favoriser leur carrière politique. Il est plus pertinent, semble-t-il, de considérer ces investissements comme des hasards pas totalement fortuits qui viennent ensuite marquer durablement la « carrière », au sens d'Howard Becker, des intéressés, avec des effets ambivalents, tantôt positifs et tantôt négatifs³⁷¹, mais jamais totalement maîtrisables.

Tableau n°1 : Principales figures de la commission sport nationale du PCF depuis sa création (1959)³⁷²

NOM et prénom	Dates de naissance et de décès éventuel	Profession(s) exercée(s)	Principales positions militantes occupées
LAURENT Paul	1925-1990	Permanent politique	Secrétaire général de l'UJRF (1955-1956), puis du MJCF (1956-1962) Secrétaire de la fédération de Paris du PCF (1962-1973). Membre du comité central (1956-1990) et du bureau politique (1961-1990) du PCF Responsable de la commission sport nationale à sa création (1959)
GUIMIER Jean	1913-1975	Professeur d'EPS, inspecteur de la	Co-fondateur de la cellule du PCF à l'ENSEP (1948)

³⁷⁰ Ce sujet a ainsi concentré l'essentiel de la réunion de la commission sport du 9 octobre 2014, dont l'activité avait pourtant été mise en suspens depuis plusieurs mois, élections oblige notamment (notes de terrain, 9 octobre 2014)

³⁷¹ A l'instar d'un stigmat (Goffman 1975) qui peut aussi jouer dans les deux sens, selon l'usage que l'on en fait. De manière significative, au PCF comme à la CGT, j'ai pu constater combien mes interlocuteurs - et par extension moi-même - étions étiquetés comme les « sportifs » de service, interpellés ainsi, non souvent sans un sourire narquois par la plupart des personnes rencontrées dans ces organisations, des standardistes aux responsables les plus haut placés...

³⁷² Liste évidemment partielle et partiale, constituée notamment à partir de la fréquence de leur évocation dans les documents consultés et les entretiens.

		Jeunesse et des Sports (1944-1947) puis formateur à l'ENSEP	Animateur de la formation à la FSGT Responsabilités électives au SNEP Membre du Conseil d'administration (1962-1974) puis secrétaire général de la FNOMS (1970-1974) Secrétaire de la commission sport (1959-1975)
ROUSSEAU René	1906-1964	Comptable puis journaliste	Fondateur de <i>L'Echo sportif du travail</i> (1928) et rédacteur en chef de <i>Sports</i> (1933-1939) Secrétaire (1945-1954) puis président (1954-1964) de la FSGT
MERAND Robert	1921-2011	Professeur d'EPS et formateur à l'ENSEP (1946-1950 puis 1956-1973) et chargé de recherches à l'INRP (1983-1990) Joueur puis entraîneur de handball et de basket-ball de haut niveau notamment à l'US Ivry	Directeur des stages Maurice Baquet (1965-1980) à la FGT et fondateur du Conseil pédagogique et scientifique de la FSGT (1967)
ADAM Yvon	1928-	Enseignant d'EPS (formé à l'ENSEP)	Membre de la commission exécutive nationale de la FSGT (1958-1976) Secrétaire national pédagogique du SNEP (1969-1974) Membre de la commission nationale de l'éducation du PCF (1960-1980) et de la commission sport (1959-)
DELEPLACE René	1922-2010	Professeur de mathématiques puis d'EPS (formé à l'ENSEP)	Membre des instances dirigeantes de la FSGT et du SNEP.
BARRAN Robert	1918-1978	Rugbyman de haut niveau puis journaliste sportif (<i>Miroir-Sprint</i> et <i>Miroir du rugby</i>)	Secrétaire de la FSGT du Midi (1952)
PASSEVANT Roland	1928-2002	Journaliste à <i>L'Humanité</i> (1953) puis rédacteur en chef de <i>Miroir-Sprint</i> (1976)	
COMPEYRON Claude	1936-2009	Professeur d'EPS (formé à l'ENSEP) Puis responsable de maisons d'édition communistes : Vaillant-Miroir-Sprint (1970-1979) puis Messidor (1979-1988)	Dirigeant national du MJCF (jusqu'en 1968) Secrétaire de la commission sportive du PCF (1968-1972) Membre du comité central du PCF (j1988-1996).
MOUSTARD René	1935-	Enseignant d'EPS (formé à l'ENSEP) puis permanent de la FSGT (1974-1998)	Secrétaire départemental des JC et est membre du bureau fédéral du PCF de l'Aube. Membre du secrétariat fédéral (1967-1974) de la FSGT, vice-président (1974-1976), puis président (1976-1998) de la FSGT,

ZAIDNER Marcel	1933-	Ouvrier-fraiseur puis permanent du PCF	Secrétaire fédéral des JC puis secrétaire fédéral du PCF de Seine-Sud (1961-1970) Membre du Comité central du PCF (1964-1996), adjoint du responsable du secteur de la jeunesse et des sports en charge de la commission sport (1979-1996)
ZILBERMANN Michel	1936-2009	Professeur d'EPS (formé à l'ENSEP), fondateur du	Fondateur du meeting d'athlétisme de <i>l'Humanité</i> à Saint-Denis en 1984 et de l'Association sport et spectacles internationaux (ASSI) en 1987.
RAVERA Henri	1919-1985	Ouvrier ajusteur puis journaliste (responsable la rubrique des sports de <i>l'Humanité</i> entre 1947 et 1953)	Conseiller municipal puis maire de Bagneux (1964-1985)
LE FLOCH' MOAN Jean	1923-1999	Journaliste à <i>Sport</i> puis <i>L'Humanité</i> (1947) et <i>Miroir de l'athlétisme</i> (1960)	Adjoint aux sports du maire de Goussainville (Val-d'Oise) entre 1971 et 1977
HAGE Georges	1921-2015	Instituteur puis professeur d'EPS (formé à l'ENSEP)	Militant au SNEP et député communiste du Nord (1973-2007)
BERGE Marcel	1929-	Professeur d'EPS	Secrétaire général du SNEP (1969-1976)
HERMIER Guy	1940-2001	Professeur de lettres	Dirigeant des JC (1963-1967) Membre du comité central (1967-2011) et du bureau politique (1972-1987) du PCF en charge de la jeunesse (1976-1979) puis des intellectuels et de la culture (1979-1987) Député des Bouches-du-Rhône (1978-2011).
ROUYER Jacques	1939-2010	Professeur d'EPS	Membre de la direction (1971-2010) et secrétaire général du SNEP (1979 à 1997), Président du Centre EPS et Société
RIDOUH Gilbert	1939-	Handballeur de haut niveau à l'US Ivry puis professeur d'EPS	Conseiller municipal (1965-1995) et adjoint au maire (1971-1995) d'Ivry-sur-Seine Secrétaire général (1965-1972) puis président de l'US Ivry (1976-1985) Secrétaire de la commission sport nationale du PCF (1985-2002).
LAFONTAN Jean	1948-	Professeur d'EPS	Secrétaire général (1982-1997) puis membre du secrétariat national (1997-) en charge des politiques sportives, également président du centre <i>EPS et Société</i>
BONNET Nicolas	1974-	Conseiller territorial des activités physiques et sportives	Conseiller municipal en charge de la sécurité dans le 12 ^e arrondissement de Paris (2008-) Président du groupe communiste-Front de Gauche au Conseil de Paris (2014-) Membre du Conseil national du PCF (2013-) Responsable de la commission sport nationale du PCF depuis 2008

Les mêmes logiques sociales semblent également présider à la composition de la commission confédérale de la CGT, et notamment à la désignation de ces animateurs, qui disposent d'une certaine autonomie tout en étant formellement sous le contrôle d'une autorité « politique ». Quand il est décidé lors

du Congrès confédéral de 1972³⁷³ de nommer un responsable du sport au sein du secteur Jeunesse, alors dirigé par André Allamy, du bureau confédéral, celui qui est choisi, René Lomet, ne présente pas de compétences ou même d'intérêt particulier pour la question. Contrôleur des PTT né en 1933, celui-ci acquiert rapidement des responsabilités au sein de l'Union Départementale du Rhône avant d'être élu secrétaire du Centre Confédéral de la Jeunesse au niveau national. A partir de 1967, il s'occupe des « problèmes de l'enseignement » sous la direction du responsable des questions de jeunesse du Bureau confédéral, André Merlot, puis en 1970, au titre du secteur Comité d'Entreprise, est placé au service de George Séguay au secrétariat général, avant donc de revenir à la jeunesse s'occuper des questions de sport. Élu au Congrès suivant de 1975 au Bureau confédéral, où il restera jusqu'en 1992 - tout en étant parallèlement élu au Comité Central du PCF (de 1976 à 1990) -, il s'occupera notamment du secrétariat de ce bureau et des relations avec la presse et de l'organisation des manifestations³⁷⁴. Le sport a ainsi constitué une parenthèse dans sa trajectoire militante, sans qu'elle n'ait semblé jouer un rôle d'accélérateur particulier - contrairement semble-t-il à son appartenance à la fédération des PTT dans le jeu des équilibres interprofessionnels-, ce qui n'est pas le cas de ses successeurs.

On s'en tiendra là encore à trois exemples, ceux des derniers animateurs de la commission confédérale en date. Daniel Chatel, animateur de la commission de 1984 à 1996 était pour sa part dessinateur technique, puis enseignant dans un lycée professionnel privé où les conflits ont été vifs et la présence d'une section CGT peu appréciée de la direction. Celui-ci a ensuite connu une ascension « classique » par la voie interprofessionnelle : membre de l'UD de Paris, où il participe à diverses actions clandestines rocambolesques, il a ensuite été coopté en récompense pour son activisme pour prendre en charge le secteur sport, sous la tutelle d'André Allamy, secrétaire confédéral en charge de la jeunesse, davantage pour des raisons « de personne » que pour ses compétences particulières en la matière, même si ce dernier est un passionné de cyclisme, qu'il pratique du reste jusqu'à aujourd'hui³⁷⁵. Il n'est pas sans intérêt de noter du reste que l'intéressé est défenseur d'une vision radicale de l'action syndicale qui ne le prédisposait pas à militer sur les questions liées au sport, de par leur caractère apparemment connexe. Mais il va lui-même procéder à un alignement des cadres en n'ayant par la suite de cesse d'affirmer que les activités physiques et sportives ont toujours été négligées au sein de la CGT, tout en louant de manière quelque peu paradoxale -et exagérée- les réalisations accomplies en la matière. Défenseur d'une vision héroïsée du sport ouvrier, il va d'ailleurs demander et obtenir un droit de réponse de la part de l'Institut d'histoire sociale de la CGT après la parution dans sa revue d'un article que nous devions écrire ensemble initialement sur l'histoire du sport ouvrier, jugeant que la vision présentée était trop négative à l'égard de l'autonomie des premiers sportifs ouvriers³⁷⁶. A noter également que Daniel Chatel est également adhérent du PCF de longue date, où il a épisodiquement

³⁷³ Courrier confédéral n°358, 23 octobre 1972

³⁷⁴ « René Lomet », in Claude Pannetier (dir.), *Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social* [Consulté en ligne]

³⁷⁵ Carnet d'enquête. Discussions informelles avec l'intéressé en juin et juillet 2012, notamment lors d'un déjeuner en tête-à-tête au restaurant d'entreprise de la CGT où il m'a longuement retracé sa trajectoire biographique, mais où je n'ai évidemment pas pu sortir mon magnétophone.

³⁷⁶ Épisode « détonateur » et prétexte de la rupture de l'enquête avec nous (pronom incluant la commission sport de la CGT), relaté pour ce qu'il implique en termes de « positionnement politique » complexe de l'intéressé, mais qui ne doit pas occulter des motifs plus profonds...

pris part aux travaux de la commission sport, ainsi que de la FSGT où il a milité activement, ce qui ne l'empêche pas de se montrer très critique à l'égard de cette dernière aujourd'hui³⁷⁷.

Né en 1955 et responsable de la commission sport confédérale depuis 1997, Jean-François Davoust est également arrivé « par hasard » - mais aussi et surtout par défaut- à cette fonction. Diplômé de l'École supérieure des télécommunications, celui-ci a effectué une carrière de cadre à l'ex-entreprise publique France Telecom qui l'a amené à beaucoup voyager, notamment en Afrique, puis de retour en France, il s'est investi dans l'action syndicale à la CGT et est élu représentant dans son entreprise et participant de ce fait notamment au Conseil d'Administration du groupe public. Cependant, cette carrière syndicale a selon lui freiné sa carrière professionnelle, lui amenant beaucoup de problèmes avec les chefs, « les petits, pas les grands »³⁷⁸. Parallèlement, il s'investit dans l'administration du club d'aviron de la ville du Centre où il réside. Informé de la tenue d'une formation sur les questions d'APS, il s'y inscrit, et c'est à l'issue de ce stage qu'il est contacté pour reprendre l'animation de la commission sport confédérale, après que son responsable Christian Garcia a été recruté au cabinet de Marie-George Buffet. Bénéficiant d'un bureau et d'une secrétaire -partagée- au siège confédéral de Montreuil, il s'y déplace au moins deux fois par semaine tandis qu'il siège également au Conseil économique social et environnemental de la région Centre au titre de la CGT. Son activité consiste notamment à rencontrer divers interlocuteurs de l'espace des sports, y compris du monde patronal, ce qui n'est de son propre aveu pas toujours très bien vu à la confédération : « dès que tu serres la main d'un patron, pour certains ici tu es un collabo »³⁷⁹. Très sociable, celui-ci semble connaître - et s'entendre avec- pratiquement tout le monde au siège de la CGT, des personnels subalternes aux dirigeants³⁸⁰, ce qui ne l'empêche pas de se plaindre régulièrement de la marginalisation dont sa commission ferait l'objet à la CGT - à moins que ce ne soit précisément un des motifs, sans doute en partie inconscient, de cette sociabilité bien cultivée. L'intéressé justifie le fait de discuter avec tout le monde pour des raisons relevant d'un certain *ethos* militant qui informe en même temps sur sa position de dominé parmi les dominants de la confédération :

« Moi j'ai voyagé dans beaucoup d'endroits, j'ai fréquenté l'or des palais, rencontré des présidents, tu ne peux pas t'imaginer. Mais après, je fréquentais aussi ceux qui posent les câbles, ça me paraît normal. Ici quand je suis arrivé, il y avait un camarade guadeloupéen à l'imprimerie, on casse-croûtait tous les jours ensemble. Et un jour je lui dis que je suis cadre, cadre sup' même. Il ne me croyait pas au début et il me disait : "ben t'es pas comme les autres ici". J'ai d'autres responsabilités, ok, mais c'est pas pour ça que je dois me sentir supérieur. Mais j'ai l'impression que quand les mecs ils montent ici, ils ont oublié qu'ils viennent de la base, c'est quand même dingue, surtout ici ! »³⁸¹

On peut relever cependant que cette position relativement subalterne dans l'espace social que

³⁷⁷ Mon carnet d'enquêtes reprend ainsi plusieurs critiques formulées à l'égard de la FSGT, notamment dans sa volonté selon lui de monopoliser la question du sport à l'entreprise - critique fréquemment entendue à la CGT du reste.

³⁷⁸ Discussion informelle, journal de terrain, 4 juin 2013

³⁷⁹ Trajectoire reconstituée à partir de divers échanges informels avec l'enquêté et observations entre mars 2012 et juin 2013, pour une part consignés dans le journal de terrain

³⁸⁰ Dont Thierry Lepaon, qui succédera à Bernard Thibault à l'issue d'une campagne interne agitée, et qui rédigera notamment la préface de l'ouvrage que nous avons co-écrit avec l'enquêté (Davoust, Martinache 2013) mais aussi, une fois élu, en présidera la présentation publique au siège confédéral. Après l'élection de ce dernier au secrétariat général, Jean-François Davoust remarque d'ailleurs : « ce n'est pas parce que je suis copain avec Thierry Lepaon, mais là tout d'un coup, il y a plein de camarades qui viennent me voir pour me proposer qu'on monte des trucs ensemble » (journal de terrain, 22 juin 2013)

³⁸¹ Discussion informelle, journal de terrain, notes du 26 juillet 2012

constitue le siège de la CGT, corroboré par de nombreux autres indices que j'ai pu observer (le fait qu'on l'interpelle très fréquemment comme « le sportif » par exemple ou la difficulté d'obtenir des interlocuteurs au sein du comité confédéral national lorsqu'il a besoin de quelque chose, comme il le reconnaît lui-même, analysant sa propre position avec une certaine lucidité comme lui conférant une certaine autonomie mais au prix d'une certaine impuissance d'action) ne correspond cependant pas à celle qu'il -et avec lui la commission sport confédérale- occupe dans l'espace des sports et le champ politique. Lors d'échanges informels, il m'explique par exemple un jour qu'un des membres de la commission sport confédérale, également au CCE d'EDF, a été approché par l'équipe de Valérie Fourneyron pour rejoindre son entourage, ou une autre fois, qu'à l'époque du ministère de Marie-George Buffet, il avait certaines facilités pour la rencontrer : « je l'interpelaïs et elle me disait : "tu veux une audition ?" et on l'organisait dans les jours à venir. C'est beaucoup plus compliqué à l'intérieur même de la CGT ! »³⁸². On verra cependant au chapitre 6 que les relations entre le cabinet de la ministre communiste et la CGT étaient en réalité plus distantes et complexes qu'il n'y paraît. Plus marquant encore, le même entretient également des rapports très cordiaux avec Denis Massegia, le pourtant très « libéral » président du CNOSF, ce que l'intéressé impute lui-même au fait qu'ils « proviennent » tous deux de la même discipline, en l'occurrence l'aviron, mais qui tient sans doute à d'autres facteurs, notamment la perception que le « patron » de l'olympisme français se fait de la centrale syndicale. En témoigne un épisode révélateur relaté par Jean-François Davoust suite à un colloque organisé par le SNEP intitulé « Sport demain, enjeu citoyen » les 30 et 31 mars 2012 à la maison des syndicats de Créteil (Val-de-Marne)³⁸³, auquel les deux hommes étaient invités à intervenir³⁸⁴. Alors que Denis Massegia devait partir sitôt son intervention terminée pour rejoindre les championnats de France d'aviron qui se déroulaient au même moment (« Il devait être aux championnats de France d'aviron, mais a réalisé au cours du débat que si la gauche revenait au pouvoir, il allait se retrouver seul avec ses projets, sans soutien de la droite » selon Jean-François Davoust³⁸⁵), celui-ci s'attarde cependant un peu et discute alors avec Jean-François Acensi³⁸⁶ et Jean-François Davoust. Puis tandis que le premier était en train de lui parler, Massegia lui demande un peu sèchement de s'en aller pour le laisser discuter seul avec Jean-François Davoust. Celui-ci lui aurait alors demandé, comme il me l'a rapporté : « c'est pour me parler que tu es resté ? », ce que le président du CNOSF lui aurait confirmé avant de l'emmener sur la question des CQP³⁸⁷. Le responsable de la commission sport de la CGT lui répond que sa confédération n'est pas opposée par principe à ces derniers, à la condition expresse cependant qu'ils soient « correctement cadrés ». Denis

³⁸² Echange informel retranscrit littéralement, journal de terrain, 27 juin 2012

³⁸³ Et dont les actes ont été publiés sous la forme d'un hors-série de la revue *Contre-pied* éditée par le centre « EPS et Société », sorte de « *think tank* » du SNEP (hors-série n°4, septembre 2012).

³⁸⁴ J'ai ainsi exprimé alors ma surprise dans mon journal de terrain : « Jean-François Davoust en discussion avec Jean-François Acensi et Denis Massegia. Convergences étonnantes qui confirme décidément qu'il existe bien une certaine politique de l'apolitisme dans l'espace des sports » (notes du 30 mars 2012).

³⁸⁵ Journal de terrain, notes du 27 juin 2012.

³⁸⁶ Né en 1970, après une tentative manquée de devenir footballeur-professionnel, il devient directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture de Longjumeau en 1994 avant de fonder en 1996 de l'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS), association qui « conseille » d'autres associations et des collectivités locales sur cette thématique et dont il est toujours délégué-général salarié (voir <http://www.educationparlesport.com>)

³⁸⁷ Certificats de qualification professionnelle, forme de reconnaissance des compétences professionnelles dans une branche donnée sans avoir le statut d'un diplôme : il s'agit d'un des principaux enjeux revendicatifs pour la CGT au moment de notre enquête.

Masseglia aurait alors tenté de l'amadouer, semblant de ce fait prêter à la CGT selon Jean-François Davoust lui-même, « plus de pouvoir qu'[elle] n'en [a] réellement ». Suite à ce récit, celui-ci m'explique qu'il va d'ailleurs appeler Denis Masseglia afin de lui demander s'il serait possible d'organiser une initiative CGT dans le grand amphithéâtre du CNOSF - en partenariat « bien sûr » avec ce dernier³⁸⁸.

A noter que Jean-François Davoust a été également membre du PCF jusqu'en 1981, motivant son départ par l'intégration des ministres communistes dans le gouvernement dirigé par le PS . Il continue néanmoins jusqu'à aujourd'hui à participer à certaines activités politiques du parti dans le Front de gauche, au sujet duquel il semble apprécier de discuter avec moi pratiquement à chacune de nos rencontres³⁸⁹. Surtout, il assiste avec une certaine régularité aux réunions de la Commission sport nationale du PCF (ils ne sont plus que quelques-uns -entre deux et quatre selon les réunions- aujourd'hui dans ce cas-là à appartenir également à la commission sport confédérale de la CGT) tout en marquant une certaine extériorité, non seulement en ne venant qu'épisodiquement - ce qu'il justifie quand je l'interroge par son éloignement géographique-, où il joue d'ailleurs sur deux tableaux, prenant tantôt la parole au nom de la CGT en usant d'un « nous » renvoyant d'abord à celle-ci, tantôt en son nom propre en tant que militant communiste « de base »³⁹⁰. Il va également ponctuellement amener avec lui à plusieurs reprises des camarades de la commission sport de la CGT aux réunions de celle du PCF pour y faire valoir notamment les questions de sport à l'entreprise et surtout contrebalancer l'importance trop forte selon lui du SNEP et des « profs de gym » au sein de cette dernière. Il se plaint encore de manière récurrente de la faible visibilité de la commission sport confédérale - et notamment du fait que les adhérents CGT « semblent oublier où ils militent quand ils mettent leur survêtement ». C'est-à-dire que selon lui ils ne connaissent pas les positions de la CGT sur l'organisation des APS et prennent fréquemment des décisions contraires à ces dernières dans leurs CE ou leurs clubs sportifs-. Il déplore aussi le « consumérisme » selon lui des jeunes pratiquants sportifs, notamment dans son club d'aviron, qui viennent pour pratiquer mais ne s'investiraient pas dans la vie du club et notamment dans son animation, ce qui l'empêcherait notamment de passer la main à la présidence. De manière intéressante, pour lui, il s'agirait cependant à la CGT de développer un syndicalisme de service, en matière sportive notamment mais aussi au-delà. Les carences de la Confédération en la matière expliqueraient en effet que certains se tournent vers d'autres syndicats : il prend ainsi un jour l'exemple des syndicats d'entraîneurs professionnels de judo et de volley-ball qui seraient allés adhérer à la CFDT alors qu'ils seraient selon lui plus proches des positions de la CGT mais bénéficieraient à la Centrale du boulevard de la Villette d'un « véritable » soutien juridique³⁹¹. Cela le fait d'autant plus rager que dix ans plus tôt, au début des années 2000, il avait lui-même tenté de créer un syndicat spécifique pour les entraîneurs sportifs professionnels dans l'indifférence totale des responsables confédéraux :

³⁸⁸ Journal de terrain, notes du 28 juin 2012.

³⁸⁹ Signe qu'il n'en a pas l'occasion avec son entourage, notamment à la CGT, ou qu'il aspire malgré tout à une plus grande proximité au champ partisan ?

³⁹⁰ Il n'a en effet pas de responsabilité particulière au sein de celui-ci, ni ne milite à l'échelon local de son propre aveu, et m'évoque à plusieurs reprises certains responsables fédéraux du Parti là où il réside - et qui tiennent également l'Union régionale CGT (structure sans existence juridique officielle) qui se comportent selon lui comme « de véritables stal[iniens] », manigancant à tout va et avec lesquels il s'entend particulièrement mal - ceci semblant justifier son non-investissement à cette échelle.

³⁹¹ Discussion informelle, journal de terrain, notes du 5 juin 2012.

- « J'en ai parlé en interne, mais ils [les responsables confédéraux] s'en foutent.
- *Ils t'ont dit : « oui, c'est une bonne idée », mais sans donner suite ?*
- Non, même pas, ils s'en foutent »³⁹²

Au-delà de l'expression de dépit, cette remarque donne également à voir que la commission sport confédérale possède une relative autonomie vis-à-vis du bureau de la centrale, que l'intéressé déplore comme une marque d'indifférence bien plus qu'il ne s'en réjouit.

Troisième profil de responsable de la commission sport confédérale, celui de Christian Garcia. Né en 1960 dans un milieu qu'il qualifie lui-même de « modeste » - son père est chauffeur-livreur avant de devoir cesser son activité professionnelle en devenant aveugle-, il obtient un CAP d'ajusteur et commence à travailler à 15 ans en peignant les moteurs électriques des stations d'épuration. Puis il est embauché à la RATP comme laveur de bus, avant d'en devenir conducteur, puis conducteur de métro. Parallèlement, il adhère à la CGT sur invitation de ses camarades d'atelier³⁹³ et entraîne bénévolement de jeunes athlètes. C'est à ce titre qu'il va être coopté dans l'organisation du Cross du Comité d'Entreprise de la RATP dont il va progressivement prendre la responsabilité. La visibilité de l'épreuve va ensuite amener les responsables confédéraux à lui confier l'animation de la commission sport, aux réunions de laquelle il participait déjà épisodiquement. Il ne va en fait rester que quelques semaines à cette responsabilité car il est « appelé » comme conseiller technique au cabinet de Marie-George Buffet en 1997, où il devient chef de cabinet adjoint en 1999 avant de le quitter prématurément en 2001, officiellement « pour des raisons de santé ».

Il devient ensuite chef de projet à la RATP sur les championnats du monde d'athlétisme de 2003, sur la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2012 puis sur la coupe du monde de rugby de 2007, avant d'être détaché au Conseil général du Val-de-Marne comme chargé de projet d'Orbival - projet d'une ligne de métro contournant Paris par le sud- au moment où je le rencontre³⁹⁴. Si beaucoup m'en parleront ensuite avec beaucoup d'acrimonie comme d'une « erreur de casting » - pouvant signifier par là notamment un certain désajustement entre les dispositions de ce dernier et les positions occupées-, il n'en reste pas moins intéressant dans cette trajectoire de noter que l'investissement non sollicité de la question sportive a néanmoins joué, via le syndicalisme, comme un levier de mobilité ascendante inespéré pour l'intéressé et compensé notamment une certaine faiblesse de ressources initiales, en lui permettant de devenir un « cadre supérieur » lorsque je le rencontre, qui a également pu côtoyer les sommets de l'État. On voit ainsi comment le militantisme dans cette niche qu'est le sport peut jouer à la fois comme une ressource potentiellement déterminante, une source de gratifications non nécessairement attendues et la possible compensation d'un déficit de capitaux, culturel ou « militant » (Matonti et Poupeau 2004), via une accumulation particulièrement importante de capital social (Bourdieu 1980) cependant circonscrite à l'espace des sports. Cela conduit cependant à s'interroger sur l'alignement des cadres que cela confère aux militants considérés, autrement dit au fait que leurs représentations de l'organisation des APS tendent à se confondre avec celles de leurs interlocuteurs issus du mouvement sportif plus traditionnel notamment. Or, si l'on

³⁹² Discussion informelle, journal de terrain, notes du 27 juin 2012.

³⁹³ Sur l'importance de l'identité ouvrière à la RATP et les facteurs de son délitement aujourd'hui, voir notamment Thibault (2013).

³⁹⁴ Entretien avec Christian Garcia, 19 février 2009

considère que les animateurs des commissions exercent une influence toute particulière comme « définisseurs primaires », au sens de Stuart Hall (1978 : 58), des représentations partagées au sein de ces collectifs, il apparaissait d'autant plus important de se pencher sur leurs trajectoires sociales pour comprendre la construction de leurs propres catégories d'entendement des enjeux entourant les APS et que nous étudierons plus en détail au prochain chapitre, mais aussi d'examiner les influences réciproques entre leur trajectoires personnelles et celles des commissions considérées. On a ainsi vu que le profil des membres des commissions se rangeait finalement dans un continuum entre deux idéaux-types polaires, le « sportif militant » et le « politique tombé dans le sport » où le dominant n'est pas nécessairement celui que l'on croit. Pour mieux s'en rendre compte, il reste maintenant à rentrer dans le fonctionnement concret de ces collectifs particuliers que sont les commissions et à y observer la division concrète du travail militant, le travail prescrit comme les tâches invisibles au chapitre suivant.

Conclusion du chapitre 2

De par leur position marginale dans leurs organisations respectives, l'étude de la constitution et du recrutement des commissions sport du PCF et de la CGT s'avère un bon révélateur du statut incertain de tels groupes de travail thématiques, partisan ou syndical. Incertain tout d'abord parce que leur existence n'a rien de nécessaire, on a vu que dans un cas comme dans l'autre, la mise en place de ces commissions avait impliqué l'intervention d'agents intéressés à leur naissance. Au PCF, cette institutionnalisation a principalement été le fait d'enseignants d'EPS en situation de mobilité ascendante et relativement bien dotés en capital culturel, en quête plus ou moins consciente de reconnaissance symbolique au sein de l'Education nationale autant que de leur parti, en même temps que d'une manière de concilier leurs passions, pour le sport et pour la politique. Ces dispositions à militer pour une reconnaissance culturelle du sport dans ses organisations ont elles-mêmes été activées par un contexte favorable à travers la mise en place de l'ENSEP(S) et sa propre lutte pour la reconnaissance. Ceux-ci ont ainsi mené un travail de socialisation politique intense vis-à-vis de leurs élèves, convertissant leurs dispositions intellectuelles en dispositions militantes. Cette constitution principalement « par en bas » au PCF, contraste avec la situation à la CGT où la commission confédérale a au contraire été créée par le sommet de l'organisation, devant la nécessité croissante de s'investir dans les « activités sociales » face à la double-concurrence du patronat et des autres centrales syndicales. Ce processus d'institution à la CGT présente ainsi de nombreuses différences avec ce qui s'est opéré au PCF, tant du point de vue de sa temporalité, que des profils des militants et responsables, ou de l'évolution du cadrage des APS qui y est élaboré. Ce constat invite non seulement à dénaturaliser ces dynamiques et révèle en passant une autonomie relative de la confédération syndicale par rapport au parti en dépit de la fréquente appartenance des militants cégétistes du sport au parti³⁹⁵.

Néanmoins, à chaque fois, le processus d'institutionnalisation originel n'a pas préjugé de la suite, avec le recrutement de militants porteurs de dispositions différentes et les évolutions du contexte à l'intérieur comme en dehors de l'organisation considérée. On peut ainsi repérer plusieurs périodes dans chaque cas en

³⁹⁵ Sans doute la marginalité durable de la CGT dans la syndicalisation des enseignants d'EPS notamment, contribue-t-elle fortement à cette autonomisation, qui ne peut donc pas être généralisée à d'autres secteurs.

même temps que plusieurs « modes de générations » militantes qui, sans se recouper, présentent néanmoins un certain nombre de similitudes, à commencer par une quête marquée de reconnaissance, tant dans l'espace des sports qu'à l'intérieur même de leurs organisations respectives. Toutes nationales qu'elles soient -ou plus exactement qu'elles revendiquent d'être car en réalité l'implantation sur l'ensemble du territoire ou des fédérations sectorielles constitue un objectif dont la réalisation est loin d'être atteinte une fois pour toutes-, ces commissions apparaissent finalement bien davantage comme des « milieux partisans » (ou syndicaux) dont les profils de recrutement et l'inscription dans des réseaux de sociabilité particuliers donnent à voir une grande variabilité d'un « territoire » à l'autre (Sawicki 1997). Incertain ensuite, car, d'une part, à l'instar des secteurs ministériels, surtout pour les plus marginaux, le découpage des prérogatives de telles commissions est loin d'aller de soi, d'autre part, le statut et l'existence même de tels groupes est loin d'être reconnu dans le parti comme en dehors. Subsiste ainsi un malentendu entre une simple fonction de contribution à la réflexion collective au sein du parti ou de la confédération syndicale sur une thématique et la revendication du monopole d'élaboration de la parole légitime du PCF -ou de la CGT- sur les APS, dont la définition n'est-elle même pas si évidente qu'il n'y paraît. Après avoir étudié « qui » constituait ces commissions, dont les frontières sont elles-mêmes plus indéfinies qu'il n'y paraît, il s'agit maintenant de se pencher sur ce qu'elles « font » concrètement.

Chapitre 3 : A qu(o)i sert une commission ? Usages et organisation des commissions sport au PCF et à la CGT

Les commissions de travail thématiques dans les organisations partisans ou syndicales apparaissent incontournables, et pourtant elles y occupent une position pour le moins incertaine. Ces collectifs semblent en effet occuper une position relativement marginale dans leurs organisations respectives comme dans le champ partisan ou syndical, dans la mesure où ils sont notamment dépourvus d'un statut formel et de tout pouvoir décisionnaire³⁹⁶. Mais simultanément, ils représentent un lieu de sociabilité et de socialisation vers lequel convergent l'action ou à tout le moins l'attention de militants issus de diverses zones des espaces sociaux particuliers qui se sont constitués autour des thématiques traités par ces derniers³⁹⁷. En outre, comme le suggère le contrôle relatif de leur recrutement par les instances décisionnaires, ces commissions et leurs membres se voient de fait investis d'un « mandat » (Hughes 1996) de représentants de leur organisation vis-à-vis de leurs différents interlocuteurs, à l'extérieur (journalistes, dirigeants du mouvement sportif, etc.) comme en interne. Dans notre cas, on pourrait dire qu'ils sont plus précisément reconnus par ces derniers comme des porte-parole légitimes - quoique non exclusifs- du PCF ou de la CGT en matière d'APS. A cette première usurpation potentielle (Bourdieu 1984a) consistant à s'exprimer au nom de l'organisation, s'en superpose ici une deuxième, plus subtile : celle qui consiste à pouvoir se revendiquer membre - ou mieux responsable- de la commission, qui surajoute alors une aura d'expertise (Delmas 2011) quant au sujet traité. Cette appartenance fait cependant l'objet d'usages variables par les agents concernés, en fonction des lieux et des interlocuteurs³⁹⁸, ainsi que l'observation participante a permis de le vérifier maintes reprises. La surprise de l'ethnographe a cependant moins résidé dans l'observation de rares cas d'« abus » d'un tel titre par des militant-e-s peu assidu-e-s que l'inverse : le fait que certain-e-s militant-e-s pourtant très actifs dans ces groupes ne s'en revendiquent pourtant jamais dans l'espace public. Plus qu'une crainte éventuelle de la stigmatisation, il m'est apparu que ces derniers se censuraient également de fait très souvent lors des échanges collectifs à teneur plus « politiques », et pratiquaient une sorte d'évitement (Eliasoph 2010) de ces derniers jusque dans les discussions individuelles. Pour mieux saisir ce paradoxe, mais aussi les ressorts différenciés du recrutement et du fonctionnement des commissions thématiques, il

³⁹⁶ Ce qui n'empêche pas pour autant que leur recrutement fasse l'objet d'un contrôle plus ou moins resserré selon les périodes, et sans doute les thématiques, comme on l'a vu au chapitre précédent.

³⁹⁷ Une question cruciale mais non traitée ici, du fait du cas étudié, serait d'examiner plus avant le rôle spécifique des partis politiques dans le découpage des espaces sociaux considérés comme allant de soi par leurs participants.

³⁹⁸ Elle peut être ainsi parfois cachée ou présentée après d'autres titres, rappelant leur caractère stratégique de la présentation de soi, notamment en situation militante (Collovald 1988).

importe ainsi maintenant de nous intéresser au fonctionnement concret des commissions consacrées au sport dans un parti ou une confédération syndicale, autrement dit ce qu'y font concrètement leurs membres, et en particulier comment ceux-ci se répartissent le travail militant et ses différents aspects, plus ou moins « visibles ». Une telle perspective s'inscrit ainsi toujours dans celle de la sociologie des groupes professionnels³⁹⁹, puisque s'il apparaît *a priori* bien éloigné d'une profession constituée comme la médecine (Freidson 1984), le militantisme en commission thématique présente néanmoins certains traits des processus de professionnalisation bien éclairés par différentes recherches. Ainsi, celui-ci s'inscrit dans un système plus large constitué par les relations de coopération et de concurrence que ces agents entretiennent avec d'autres pour le contrôle de leur « territoire »⁴⁰⁰, c'est-à-dire l'ensemble des tâches dont les membres d'un groupe professionnel revendique le monopole d'exercice, sans forcément le détenir (Abbott 1988 : 64), et dont la délimitation se joue au cours de l'activité elle-même (*Ibid.* : 20). On va voir ainsi plus précisément la manière dont ces militants agissent pour défendre leur « mandat » collectif sans oublier que celui-ci a pour envers le « sale boulot », des tâches dévalorisées, qu'il s'agit de déléguer en externe ou en interne. On va ainsi étudier dans ce chapitre la manière dont les deux commissions comparées, au PCF et à la CGT, ont respectivement œuvré pour tenter de conquérir le monopole de la parole légitime sur les APS, en agissant notamment par trois biais : la débauche de certains concurrents dans cette expression au nom du parti, journalistes en tête, une production de textes abondante et la mobilisation d'un passé glorieux, voire mythifié. On verra ensuite que si ces entreprises mémorielles, d'autant plus intenses que le groupe semble s'affaiblir, semblent présenter des vertus de légitimation et de mobilisation, elles peuvent également avoir des propriétés ankylosantes pour l'action et la réflexion collectives. Il s'agira enfin de se pencher sur la division interne du travail pour montrer ce qu'elle révèle des hiérarchies implicites au sein de ces groupes. Si le travail d'une commission peut apparaître, à l'instar de celui des partis ou syndicats dans leur ensemble, essentiellement symbolique, on va voir cependant que celui-ci n'en possède pas moins des bases matérielles très prégnantes. Les tâches d'intendance dévalorisées reposent ainsi sur les épaules de militant-e-s moins dotées, reproduisant ainsi un schéma maintes fois observé par ailleurs, mais qui ne peut manquer d'étonner en raison des valeurs affichées par les agents concernés, qui ne semblent pas même apercevoir cette division des tâches, ou lorsque c'est le cas la légitiment.

³⁹⁹ Et espère ainsi convaincre de l'intérêt d'importer ses outils et cadres d'analyse dans l'analyse des milieux partisans.

⁴⁰⁰ La notion de « *jurisdiction* » utilisée par Andrew Abbott en anglais présentant le risque de confusions importantes en français, certains ont préféré la traduire par celle de « territoire professionnel » (Champy 2009 : 79).

I. Un collectif en « bricolage » permanent

A quoi sert exactement une commission dans un parti politique ou une confédération syndicale ? La question peut sembler naïve⁴⁰¹-, mais la réponse est pourtant loin d'aller de soi en réalité. L'existence des commissions - ou secteurs- en leur sein a fini par s'imposer comme un « état de fait », c'est-à-dire comme « un *ordre des choses* plus souvent méconnu et opaque que connu et transparent » qui cristallise les manières dont le passé plus ou moins long détermine les pratiques présentes (Lahire 2015: 31). Pour autant, leur statut et leurs fonctions exactes n'ont été stabilisés, ni même formalisés, à l'instar de leurs modes de recrutement. Ces deux dimensions sont indissociables, dans la mesure où la relative indétermination de ceux-ci pèse sur ceux-là, autrement dit le relatif flou entourant les modalités de désignation des membres des commissions constitue l'envers de leurs prérogatives. Nous montrerons en premier lieu comment les membres de ces collectifs « bricolent » en permanence leurs fonctions. Le concept de bricolage est évidemment emprunté ici à Claude Lévi-Strauss qui, dans *La pensée sauvage*, oppose la figure du bricoleur à celle de l'ingénieur, dont l'action est précisément planifiée. S'agissant du bricoleur, « la règle de son jeu est de toujours s'arranger avec les “moyens du bord”, c'est-à-dire un ensemble à chaque instant fini d'outils et de matériaux, hétéroclites au surplus, parce que la composition de l'ensemble n'est pas en rapport avec le projet du moment, ni d'ailleurs avec aucun projet particulier, mais est le résultat contingent de toutes les occasions qui se sont présentées de renouveler ou d'enrichir le stock, ou de l'entretenir avec les résidus de constructions et de destructions antérieures » (Lévi-Strauss 1985 : 31)⁴⁰². Dans un cas comme dans l'autre, les commissions étudiées peuvent, et surtout doivent s'appuyer sur l'existence de groupes analogues au sein de leurs institutions respectives, dont l'expérience les contraint mentalement et institutionnellement à imiter certaines de leurs formes, d'autant qu'un tel mimétisme contribue également à leur propre légitimation. Elles doivent cependant nécessairement créer elles-mêmes leurs propres modalités de recrutement et de fonctionnement, ne serait-ce que pour tenir compte de la spécificité irréductible de leur thème d'intervention - en l'occurrence les APS.

A première vue, une commission intra-partisane ou intra-syndicale se présente comme un collectif de travail qui offre un espace et un temps particuliers permettant d'élaborer une réflexion sur une thématique particulière afin d'alimenter la réflexion et les (pro)positions du parti ou du syndicat sur le domaine considéré. Se pose alors la question du statut exact de cette « production » idéologique, entendue comme ensemble de représentations et de propositions ? La réponse ne va pas non plus de soi et semble se situer quelque part entre une conception minimaliste qui ferait de

⁴⁰¹ Et d'ailleurs, en plusieurs années d'observations, je ne l'ai jamais entendu formulée par mes interlocuteurs

⁴⁰² Pour une synthèse des critiques adressées depuis à ce concept en partie victime de son succès, voir Mélice (2009)

celle-ci un simple réservoir d'idées dans lequel les représentants légitimes du parti ou du syndicat seraient « libres » de puiser pour alimenter leurs programmes ou leurs actions, et une conception maximaliste qui ferait de la commission l'instance à laquelle serait déléguée une partie du « pouvoir symbolique » de l'organisation, c'est-à-dire la capacité de dire ce qu'il faut penser et comment il faut agir dans le secteur considéré⁴⁰³. En d'autres termes, les membres de la commission sont-ils de simples conseillers dotés d'un avis consultatif ou sont-ils investis de la tâche de cadrer la pensée et l'action de leurs camarades, y compris les plus haut placés ? Cette incertitude, et le malentendu qui en découle, n'est pas à négliger et semble avoir en partie expliqué la mise en sommeil paradoxale de la commission sport du PCF au moment même où, paradoxalement, le ministère des Sports était confié à l'une de ses membres, car certains dans la commission n'ont pas, semble-t-il, supporté de ne pas se sentir écoutés - récrimination retrouvée à la CGT s'agissant de cette même période (voir supra chapitre 7).

Pour autant, ses membres semblent à d'autres périodes consciences des limites de leur mandat. Ainsi, en 1968, alors que l'activité de la commission sport nationale du PCF est à son apogée et s'efforce d'essaimer au niveau local, paraît dans son bulletin de liaison un article consacré au « rôle des Commissions sportives auprès des Directions fédérales ». Rappelant au préalable la « grandeur » (Boltanski et Thévenot 2008) de l'enjeu que ces dernières représentent, à savoir l'« organisation de la pratique pour tous et toutes et possibilité de parvenir au plus haut niveau que lui donne ses possibilités, concerne toute la population depuis l'âge le plus tendre jusqu'à l'âge le plus avancé », le rédacteur anonyme indique ensuite que « dans ce domaine aussi, notre Parti joue son rôle propre, a ses propres positions, qu'aucune autre organisation en peut développer à sa place » -sous-entendu la FSGT et le SNEP-, mais précise aussitôt sans ambiguïté indiqué qu'une telle commission « n'a pas vocation à se substituer à la direction fédérale »⁴⁰⁴. Si le propos concerne alors les commissions fédérales, il semble pouvoir s'appliquer en creux à la commission fédérale elle-même, à une période où la discipline partisane est à son apogée. Pour autant, les membres des commissions semblent se vivre bel et bien se soumettre jusqu'à aujourd'hui à cette dernière, comme l'indique le souci appuyé d'attirer l'attention des instances décisionnaires (conseil national et comité exécutif). Et la « fronde silencieuse » qui a débouché sur la mise en veille de la commission

⁴⁰³ Pierre Bourdieu, dans un mouvement de distinction des définitions traditionnelles de l'Etat par Max Weber et Norbert Elias reposant sur la revendication du monopole de l'exercice de la violence physique légitime - à laquelle le second ajoutera le monopole fiscal-, va pour sa part insister sur sa caractéristique de « banque centrale du capital symbolique » (Bourdieu, 2012), et avait défini le « pouvoir symbolique » comme « pouvoir de constituer le donné par l'énonciation, de faire voir et de faire croire, de confirmer ou de transformer la vision du monde, et par là, l'action sur le monde, pouvoir quasi-magique qui permet d'obtenir l'équivalent de ce qui est obtenu par la force (physique ou économique), grâce à l'effet spécifique de mobilisation [et qui] ne s'exerce que s'il est *reconnu*, c'est-à-dire méconnu comme arbitraire », insistant par ailleurs, à l'instar de Max Weber, sur le fait que ce pouvoir s'inscrit dans et par des relations déterminées entre ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le subissent (Bourdieu, 1977 : 410).

⁴⁰⁴ Bulletin d'information édité par la Commission de l'Education Physique et du Sport auprès du Comité Central du Parti Communiste Français, n°29, mars-avril 1968, p.10

en 1998 par l'« exit » (Hirschman 1995) de ses membres les plus actifs semble devoir s'interpréter au moins autant comme la conséquence du fait qu'ils aient eu l'impression que la ministre s'affranchissait du parti dans son ensemble que de la commission en tant que telle.

De la même manière à la CGT, la commission sport confédérale n'entend pas à ses débuts outrepasser un rôle consultatif en se substituant aux exécutifs national comme locaux, ainsi que l'illustre la réponse du secrétaire de cette commission à un dirigeant du CNOSF qui avait sollicité la confédération pour répondre à un questionnaire sur le thème « monde du travail et sport » en 1978 :

« Nous avons toujours indiqué qu'il ne pouvait être question pour nous de donner telle ou telle solution pratique à mettre en œuvre, mais que c'était à nos propres organisations syndicales et aux comités d'entreprise eux-mêmes de définir les moyens et les structures à mettre en place et de définir les initiatives à prendre dans les entreprises pour mettre en œuvre la politique générale de notre Confédération, qui se trouve mentionnée dans notre brochure "Sport, question de notre temps" »⁴⁰⁵.

Se manifeste ainsi une répartition des rôles assez claire : à la commission l'élaboration idéologique générale, aux élus la traduction de cette dernière en programmes et actions concrets. Mais un tel partage des rôles peut également être interprété réciproquement comme le reflet d'un souci voilé de distinction, en se tenant à l'écart d'une « basse » politique, celle des affrontements, ou à tout le moins d'une nécessité faite vertu marquant la crainte des responsables de la commission de voir leur faibles marges d'autonomie remises en question en cas de transgression ressentie par d'autres membres de leurs organisations respectives bénéficiant de l'onction de l'élection⁴⁰⁶.

A) Une entreprise de production et de diffusion doctrinale

La vocation *a priori* évidente d'une commission est ainsi selon la plupart des intéressés, à la CGT comme au PCF, d'être un lieu de « réflexion », « d'échanges », de « discussion » et de « débats », de « collecte » et de « diffusion d'informations » ou encore de « production intellectuelle »⁴⁰⁷. S'agissant des débats en interne, comme d'ailleurs vis-à-vis de l'extérieur, j'ai pu observer tout au long de ces années qu'ils s'avéraient cependant le plus clair du temps pour le moins « feutrés »⁴⁰⁸ pour ne pas dire inexistantes. Or, les idées en elles-mêmes ne sont rien sans les

⁴⁰⁵ Courrier de Jean Eaulère à Ignace Heinrich du 13 avril 1978, boîte CCD 336, Archives de l'Institut CGT d'Histoire sociale, Montreuil

⁴⁰⁶ On peut relever que l'entrée comme la prise de responsabilité dans une commission ne sont marquées par aucun rite d'institution, dont la « magie sociale » vient consacrer des différences et susciter une déférence (Bourdieu 1982).

⁴⁰⁷ Expressions consignées dans mon journal de terrain à l'occasion de discussions informelles durant lesquelles j'interrogeais les intéressés sur la fonction à leurs yeux d'un tel collectif. Réponses délivrées la plupart du temps sur le ton quelque peu impatient avec lequel on a le sentiment de proférer des évidences.

⁴⁰⁸ Au sens où les affrontements sont rarement éruptifs, y compris avec des « adversaires » identifiés, qu'ils appartiennent à la droite du champ politique (ou même au Parti de gauche...), ou à la théorie critique radicale du

supports matériels -et humains- qui les véhiculent concrètement (Bourdieu 2002a). Et de ce fait, force est de reconnaître que la définition « indigène » d'une commission sport partisane ou syndicale correspond bien à l'essentiel de ses activités. Les commissions se comportent de fait comme des « *think tanks* » thématiques à l'intérieur de leurs organisations, ces institutions « réservoirs d'idées » plus ou moins indépendants - mais se revendiquant comme tels- qui ont connu un fort développement aux États-Unis, entre les années 1970 et aujourd'hui, leur nombre passant d'une douzaine à plus de 300 identifiés- mais aussi qualitative, en influençant de manière croissante le débat public par leurs publications : ouvrages, revues, notes et autres « *policy briefs* » (Medvetz 2009)⁴⁰⁹.

Une des principales, ou du moins des plus visibles, activités des commissions consiste ainsi dans l'édition de supports éditoriaux propre - bulletins⁴¹⁰, brochures, mais aussi ouvrages (surtout au PCF), mais aussi courriers, individuels ou collectifs, et aujourd'hui courriels, sites Internet, dvd, sur lesquels nous reviendrons au chapitre suivant. Mais les commissions interviennent également beaucoup dans d'autres publications dans et, dans une moindre mesure, hors de leur périmètre organisationnel. Une différence essentielle entre la commission du PCF et son homologue de la CGT réside ici dans le fait que la commission de cette dernière semble davantage contrainte d'utiliser ce canal d'expression écrite indirecte de la presse syndicale. A l'exception de quelques brochures ponctuelles, produites le plus souvent en prévision ou à l'issue de manifestations spécifiques⁴¹¹, les membres de la commission sport confédérale n'ont, semble-t-il, jamais réussi à s'organiser collectivement pour éditer un périodique propre doté d'une relative régularité - le

sport (sur les relations ambivalentes de la commission sport du PCF avec ce courant, voir le chapitre 5), mais aussi au sens où la détermination des options politiques parmi plusieurs possibles ou de l'agenda politique de la commission semblent se décider le plus souvent dans l'action, à l'initiative de quelques-uns, et sont acceptées par les autres comme si elles allaient de soi, du fait également qu'elles s'inscrivent également dans l'agenda médiatique et politique dominant (grandes manifestations sportives à venir ou question des « rythmes scolaires » au PCF par exemple). L'adjectif « feutré » est également en référence à l'analyse que Sylvain Laurens (2009) fait du rôle décisif de la haute-administration dans la décision du tournant de la politique migratoire française au milieu des années 1970. Il m'a semblé retrouver au PCF des logiques analogues, avec dans le rôle de l'administrateur le noyau moteur de la commission, en particulier son principal animateur.

⁴⁰⁹ Cet auteur, en analysant la construction de ce sous-espace politique aux États-Unis, pointe également qu'à la fin du 19^e siècle, il s'agissait d'une « expression comique et souvent légèrement condescendante désignant la tête ou le cerveau de quelqu'un » (Medvetz 2009 : 84). Or, on peut noter que ces derniers, en dépit de leur influence, restent caractérisés par un certain dédain depuis l'extérieur, qu'il m'a semblé retrouver à l'égard des commissions étudiées, comme pour moquer la prétention intellectuelle de leurs participants - facteur sans doute redoublé par la thématique sportive...

⁴¹⁰ Dont la parution irrégulière, tant hier qu'aujourd'hui- peut d'ailleurs être un signe de la faiblesse institutionnelle - en termes de moyens et de capacités organisationnelles- et du caractère « bricolé » de l'activité collective.

⁴¹¹ Il s'agit en l'occurrence de : *Le sport, question de notre temps*, brochure éditée par la commission confédérale « sport » suite à la conférence nationale sur le sport des 2 et 3 juin 1977 à Sarcelles ; *La CGT et le sport à l'entreprise*, brochure éditée par la commission confédérale « sport » en 1979, et enfin un dvd intitulé « Activités physiques et sportives. Analyses et propositions » signé de la « Commission "Sports" confédérale » en date du 8 avril 2010. A noter également deux brochures émanant de manifestations que la commission n'a pas directement organisé mais auxquelles elle a néanmoins été associée, concernant des « publics » particuliers : *La femme travailleuse et le sport*, compte rendu du colloque organisé par le Comité régional Provence-Alpes-Côtes-d'Azur le 6 juin 1975 en Arles *Retraite et activités physiques et sportives*, compte rendu du colloque du 14 décembre 1999 organisé par la Fédération LSR (« Loisirs et solidarité des retraités », créée en 1981).

responsable actuel de la commission me confiant ainsi un jour *en aparté* qu'il avait cessé de publier le bulletin de la commission car il en était le seul rédacteur⁴¹² -, et ont dû dès lors passer par le canal des revues confédérales, à commencer par la *Revue des collectivités ouvrières* devenue *Revue des comités d'entreprise* dans laquelle ils peuvent écrire directement en leur nom. Le plus souvent, les questions relatives aux APS sont traitées par d'autres, à commencer par les journalistes de la *Vie Ouvrière* (VO), qui a cédé la place à la *Nouvelle vie ouvrière* (NVO)⁴¹³, *Antoinette*⁴¹⁴, *Le Peuple, Options* - le mensuel de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (Ugict-CGT)⁴¹⁵ ou *Vie nouvelle*, magazine de l'Union confédérale des retraités (UCR), qui peuvent solliciter les membres de la commission sport confédérale, mais à titre d'interviewés et non comme auteurs directs (hormis le cas évidemment où les journalistes en question participent directement aux activités de la commission).

La commission du PCF possède quant à elle son propre organe éditorial depuis 1963. Venant initialement en supplément au « Bulletin de Propagande et d'Information » édité par le Comité Central, celui-ci s'intitule initialement « Bulletin d'information édité par la Commission de l'Education Physique et du Sport auprès du Comité Central du Parti Communiste Français » et se compose de 12 pages de textes denses, non signés pour la plupart, et sans illustrations. Enfin, le rythme de parution théorique est mensuel, mais cette régularité n'est pas toujours tenue, ce qui peut là encore s'interpréter comme le signe des limites en termes de ressources matérielles et militantes. Sans analyser son contenu idéologique dans le détail ici - cela sera l'objet du chapitre suivant -, on peut noter une structure relativement figée : un éditorial qui dénonce systématiquement une action ou une déclaration du ministre en charge des sports, puis la présentation des propositions du Parti - soit implicitement celles de la commission- sur le thème considéré, qui consistent généralement à monter en généralité, manière de « grandir » l'enjeu tout en reconnaissant qu'il ne saurait être traité indépendamment des autres dimensions politiques⁴¹⁶, et à réclamer l'attribution davantage de

⁴¹² Journal de terrain, notes du 30 mars 2012, colloque du SNEP, « Sport demain, enjeu citoyen » organisé à la Bourse du Travail de Créteil

⁴¹³ Présentée ainsi sur le site Internet de la confédération : « La Nouvelle Vie Ouvrière est magazine de la CGT paraissant deux fois par mois à destination de tous ses syndiqués et des salariés. Le monde change, l'information va vite. Réalisé par une équipe de professionnels, le journal décrypte et analyse chaque semaine l'essentiel de l'actualité sociale et syndicale pour aider le lecteur à connaître et comprendre le monde de l'entreprise à la planète. Lieu de rencontres et d'échanges, il participe à la construction de convergences d'analyses, de propositions et d'actions. Grâce à ses articles juridiques, il aide chaque lecteur à connaître ses droits pour mieux se défendre. Parce que la vie ne s'arrête pas à la sortie du bureau ou de l'atelier, la Nouvelle Vie Ouvrière accorde aussi toutes leurs places à la culture et aux faits de sociétés » (Voir www.cgt.fr/Nos-journaux.htm [Consulté le 27 février 2015])

⁴¹⁴ Sur la « reprise en main » de cette dernière en 1982 et son arrêt sept années plus tard, révélatrice des tensions entre genre et syndicalisme, voir notamment Charles Jacquier, « La mise à mort d'Antoinette », *revue Agone*, n°28, 2003, p.55-61

⁴¹⁵ Sorte de fédération catégorielle et non sectorielle qui occupe de ce fait une place particulière dans la Confédération. Sur les logiques de distinction des cadres par rapport aux autres salariés et la construction de cette catégorie en France, on renvoie évidemment à l'ouvrage « classique » de Luc Boltanski (1982)

⁴¹⁶ A titre d'exemple, voici le type d'affirmations typiques que l'on retrouve avec une certaine fréquence dans les

moyens à l'organisation des APS. Autre signe de relativement faible autonomie rédactionnelle : la reproduction fréquente de textes parus dans la presse communiste rédigés souvent par des membres actifs de la commission (Jean Guimier, Robert Barran, Roland Passevent, Jacques Rouyer, etc.) que l'on devine du reste être les principaux rédacteurs du bulletin, ainsi que de la presse soviétique (la *Pravda* notamment). Ces reprises peuvent significativement occuper plus de la moitié de l'espace du bulletin. On peut enfin également noter la citation assez abondante de la presse sportive non-communiste, et pas systématiquement dans une perspective critique, comme on l'avait *a contrario* relevé dans le *Sport ouvrier*⁴¹⁷. Au contraire, le fait même que certains propos émanent de l'espace non-communiste apparaît désormais comme un gage d'objectivité, à condition évidemment qu'ils aillent dans le sens des rédacteurs communistes, en critiquant notamment l'action gouvernementale.

A titre d'exemple, à l'occasion de la présentation d'un ouvrage, intitulé *Introduction au sport* aux éditions Ouvrières, son auteur, un dénommé Michel Clare, est significativement présenté comme « ancien reporter au journal *L'Equipe* ». Ce qui paraît ici implicitement conférer un surcroît de valeur à son jugement, notamment lorsqu'il écrit, au sujet des partis politiques, qu'« à l'exception du Parti Communiste qui a fait un grand effort de compréhension des problèmes sportifs et les suit constamment avec une équipe solide et bien documentée, les autres ne ressortent guère le dossier du sport qu'en période électorale »⁴¹⁸.

L'autopromotion de la commission, plus discrète, semble ainsi constituer l'une des principales fonctions, quoique largement implicite, de la publication. Il s'agit de mettre en spectacle le fait que la commission travaille, au-delà du contenu de cette activité. Le reste du bulletin est en effet constitué par le compte rendu plus ou moins implicite des activités de la commission elle-même, via l'intervention de ses membres les plus actifs, Jean Guimier en tête, dans certaines instances ou dans la presse (autre manière d'interpréter la reprise de leurs textes) au niveau national, ainsi qu'au niveau plus local. Si une certaine place est en effet réservée dans la plupart des bulletins à l'activité des commissions fédérales existantes - et à l'appel récurrent aux fédérations qui en seraient dépourvues, soit la majorité, de s'en doter-, on peut lire que les membres de la commission nationale, comme à la CGT du reste, ne cessent d'intervenir dans ces commissions, qu'il s'agisse de

textes : « Les activités physiques et sportives ne peuvent avoir plein effet que dans le cadre d'une politique de progrès social et corporel qui comporte : -une véritable réforme de l'enseignement ; -l'amélioration des conditions de vie et de travail ; - la réduction du travail sans diminution de salaire ; - et aussi la réduction des cadences épuisantes qui rendent difficiles, pour ne pas dire impossibles, la pratique sportive.

Ainsi, la lutte pour la cause sportive est indissociable de la lutte politique générale menée par notre Parti, pour l'unité de la classe ouvrière, pour l'union de toutes les forces de gauche, pour l'adoption d'un programme commun et d'une action concertée, lors des prochaines élections législatives qui doivent, ces conditions réalisées, nous conduire à l'établissement d'une démocratie véritable » (*Bulletin d'information...*, n°23, mars 1966, p.3)

⁴¹⁷ Ce qui n'empêche pas de continuer à les dénigrer quand ils prennent des positions contraires à celles du PCF et de ses alliés, ainsi, pour avoir critiqué la présence finalement accordée par le CIO d'une délégation de la RDA aux Jeux olympiques de Grenoble en 1968, Gaston Meyer, rédacteur en chef de l'« Equipe » est présenté comme le « valet de plume et conseiller à ses heures de M.Herzog » (*Bulletin d'information...*, n°19, octobre 1965)

⁴¹⁸ *Bulletin d'information...*, n°20, novembre-décembre 1965, p.10

Paul Laurent à Paris, ou de Jean Guimier dans différentes régions. On peut ainsi constater une sorte de mise en scène du sport, jouant sur les échelles : du local - où en plus de la vie des commissions, est également régulièrement fait mention de conflits à l'échelle locale- à l'international - avec la présentation d'article sur le sport dans les pays de l'Est notamment ou le récit des agissements coupables des institutions internationales-, et la liaison entre les deux (autour par exemple du financement des installations destinées à l'organisation des JO d'hiver de Grenoble de 1968 qui va courir sur plusieurs numéros), même si l'accent reste bel et bien mis sur le niveau national, qui fait notamment l'objet quasi-systématiquement de l'éditorial en « une ».

Loin d'être euphémisée, la solidarité avec les autres composantes « communisantes » de l'espace des sports est également mise en avant, avec notamment des comptes rendus détaillés du congrès de la FSGT ou de la FNOMS notamment, mais aussi la dénonciation des discriminations dont elles font l'objet de la part du gouvernement. Réagissant ainsi aux vœux de nouvelle année pour 1966 du secrétaire d'État Maurice Herzog, l'éditorial du bulletin résume ainsi la politique menée par ce dernier (qui expliquait vouloir « poursuivre les actions entreprises jusqu'ici ») : « Le jusqu'ici d'Herzog, c'est tout bonnement le refus de recevoir la direction de la FSGT et de lui accorder une subvention répondant au critère des « activités ». C'est le refus de l'admission des représentants de la CGT dans les organismes représentatifs de la jeunesse. Ce sont toutes les mesures autoritaires prises contre le sport français »⁴¹⁹.

La ligne éditoriale de ce bulletin dans les années 1960 peut s'interpréter comme la mise en scène d'une certaine cohérence de l'action du PCF en la matière en deux sens distincts : la cohérence d'un programme pour l'organisation des APS, dont elle serait la seule formation partisane à s'être doté -ce qui justifie ainsi que ce soit la fonction première que la commission se reconnait-, et la cohérence de son inscription dans un vaste réseau, aux ramifications tant internationales, que nationales et locales, dont l'objectif serait de s'étendre toujours davantage et atteindre *in fine* l'ensemble des citoyen-ne-s, que ces enjeux concerneraient d'une manière ou d'une autre. Ainsi par exemple, rendant compte en « une » du bulletin du Congrès national de la Fédération nationale des offices municipaux des sports (FNOMS) qui s'est tenu du 20 au 22 mai 1966 à Saint-Nazaire, et que le rédacteur qualifie dès le titre d' « important », le rédacteur anonyme du bulletin (Jean Guimier lui-même ?!) pointe d'emblée le nombre de délégués - 300, qui semble indiquer une forte affluence sous sa plume-, le fait que les résolutions aient toutes été adoptées à l'unanimité, marque là encore d'un mouvement de masse dépassant les clivages partisans (puisque'il est bien fait mention des étiquettes partisans des intervenants qui sont loin d'être tous communistes), et précise, non sans contradiction entre le début et la fin de la phrase, qu'« il n'est pas nécessaire, de rappeler aux destinataires de ce bulletin, l'importance des OMS, de leur travail et

⁴¹⁹ *Bulletin d'information...*, n°20, novembre-décembre 1965, p.1

de leur action qui ne fait d'ailleurs que commencer » avant de regretter plus loin que la « presque totalité des congressistes était composée d'élus municipaux, de dirigeants sportifs, ce qui veut dire qu'un grand travail est encore à réaliser pour que les enseignants, les Parents d'élèves, les représentants des jeunes prennent toute leur part dans la composition et le travail des OMS »⁴²⁰.

Au début des années 1980, alors que la composition de la commission s'est fortement renouvelée (voir chapitre précédent), celle-ci se dote d'un nouveau bulletin, dont le lancement semble lui-même manifester la réactivation du groupe⁴²¹. Intitulé de manière significative « Pour le sport », celui-ci est désormais illustré à chaque page par des photographies, les articles sont signés et surtout leur contenu beaucoup plus court, comme si certaines concessions avaient été faites à l'attractivité et/ou que l'arrière-plan idéologique et programmatique allait désormais de soi - on y reviendra.

Au-delà de leur bulletin, comme leurs homologues de la CGT, les membres de la commission sport nationale du PCF prennent aussi régulièrement la plume dans d'autres supports gravitant dans la galaxie communiste : *L'Humanité* et *L'Humanité-dimanche* en premier lieu, mais aussi des revues à prétention intellectuelle, comme *Les Cahiers du Centre d'Etude et de Recherche Marxistes* qui comportent une section consacrée à l'éducation physique, *L'École et la nation*, la revue pédagogique du PCF initialement mensuelle, qui a paru de 1951 à 1999, et dont un numéro entier a été consacré à l'EPS entièrement alimenté par les membres de la commission en 1965.

Durant la décennie suivante, la commission sport va publier trois ouvrages successivement aux éditions sociales en 1972, 1975 et 1976⁴²² qui vont jusqu'à aujourd'hui servir de balise de la pensée communiste sur le sport. La commission ne publiera aucun autre ouvrage par la suite⁴²³ et le bulletin « Pour le sport » sera lui-même interrompu en 1998 avant d'être relancé en même temps que la commission à la fin des années 2000, la conservation du titre et d'une maquette proche de l'originale n'étant en soi pas anodine, même si l'arrivée entre-temps d'Internet permet une diffusion numérique permettant d'aller au-delà de l'envoi de la version imprimée sans la supprimer, signe d'une certaine résilience des habitudes, mais aussi de l'attachement au papier et à son caractère moins éphémère, même pour un bulletin d'information. D'ailleurs, si l'animateur actuel a lancé un site Internet, hébergé au même titre que celui des autres commissions sectorielles sur celui du PCF

⁴²⁰ *Bulletin d'information...*, n°25, juin 1966, p.1-2

⁴²¹ Ce qui rejoint l'analyse de Verta Taylor des mouvements sociaux (féministes dans le cas qu'elle étudie), comme des « structures de rémanence » (*abbeyance structures*), voir notamment Taylor (2005)

⁴²² Paul Laurent, Robert Barran, Jean-Jacques Faure, *Les Communistes et le Sport. À l'heure de Munich*, Paris, Éditions sociales, 1972 ; Yvon Adam et al., *Sport et développement humain*, Paris, Éditions Sociales, 1975 ; Guy Hermier, Roland Passevent, Michel Zilberman, *Le sport en questions. Les réponses des communistes*, Paris, Éditions Sociales, 1976 (sur leur contenu plus précis, voir chapitre 4)

⁴²³ A l'exception notable de celui que son animateur a signé en son nom propre en septembre 2015, avec un jeune journaliste du quotidien *Le Monde* étranger au PCF, où ils ne s'expriment à aucun moment au nom du parti ou en reprenant ses propositions explicitement, mais reprennent néanmoins la présentation sous forme de questions-réponses (Bonnet-Ouladj et Pécourt 2015).

national, il n'est que très irrégulièrement alimenté par ce dernier, et collationne essentiellement des documents parus en version imprimée par ailleurs (produits directement par la commission ou des interventions dans les médias de ses membres, essentiellement du responsable de la commission), et le projet d'une « newsletter » périodique plusieurs fois évoqué n'a toujours pas vu le jour, faute de volontaires pour s'en charger. Néanmoins, à l'instar de ses aînés, la commission a directement pris part à la production d'un numéro de la *Revue du Projet*. Lancée au début de l'année 2011 par Patrice Bessac, jeune cadre du Parti⁴²⁴, responsable de la formation et surtout du Comité du Projet, en charge, comme son nom l'indique, de renouveler le « projet communiste », en lien étroit avec les différents responsables du secteur du Parti et ses instances nationales cependant, ce mensuel thématique se veut un lieu de formation et de réflexion à l'adresse des militants, diffusé gratuitement par Internet, avant d'être par la suite également vendu par abonnement en version imprimée à la demande de certaines fédérations. Le dossier de son 18^e numéro⁴²⁵ est ainsi consacré au sport, en raison même de l'existence de la commission comme l'admettent alors de manière à peine voilée les animateurs de la revue⁴²⁶. Ils reconnaissent alors aussi que, de tous les secteurs, aucun ne s'est autant investi dans la réalisation d'un dossier que la commission sport, qui en a pratiquement assuré toute la réalisation. Et par la suite, la commission va également davantage que ses homologues s'investir dans la diffusion du numéro, tant par voie électronique, qu'en emmenant, par l'intermédiaire en particulier de son animateur, des exemplaires imprimés dans chaque manifestation à laquelle celui-ci participait, y compris - et surtout- hors de la sphère communiste⁴²⁷. Un tel zèle peut évidemment s'interpréter comme la volonté pour le responsable de la commission d'exhiber ainsi une « production » tangible de cette dernière, et donner ainsi à voir son activité, indépendamment de son contenu, en même temps qu'un signe de reconnaissance au sein d'une partie, même si dans le même temps il participe également et peut-être davantage encore à la promotion d'un support et du « comité du projet » sous-jacent, qui jusqu'à aujourd'hui peine à être (re)connu au sein même du PCF⁴²⁸.

⁴²⁴ Né en 1978, originaire du Sud-Ouest, étudiant en philosophie à Toulouse, il adhère au PCF en 1997 puis devient deux ans plus tard attaché parlementaire d'un député européen et rapidement attaché de presse de Marie-Georges Buffet lorsqu'elle est élue secrétaire nationale du PCF. Il entre au Conseil national de celui-ci en 2000 puis est élu conseiller régional d'Ile-de-France en 2004 sur la liste conduite par Marie-Georges Buffet, réélu en 2012, puis est élu maire de Montreuil en 2014 à la section de laquelle il est arrivé l'année précédente depuis la fédération de Paris.

⁴²⁵ Consultable en ligne à l'URL suivant : <<http://sport.pcf.fr/sites/default/files/rdp-18-br.pdf>> [Consulté le 23 février 2015]

⁴²⁶ Journal de terrain, mars 2012

⁴²⁷ Journal de terrain, juin 2012 (plusieurs occurrences).

⁴²⁸ Ce dont j'ai pu me rendre compte concrètement en étant coopté par la suite comme l'un des quatre rédacteurs en chef adjoints de la Revue, suite précisément au travail réalisé sur le dossier « sport », sans l'avoir sollicité. Je suppose, sans avoir posé la question explicitement, que c'est alors ma jeunesse, mon capital culturel et un *habitus* finalement assez proche de celui des principaux animateurs, ainsi que peut-être mon ancrage dans une ville de la « banlieue rouge » dotée d'une section forte et active et constituant une priorité électorale du Parti au niveau national (Montreuil) qui ont pu jouer dans ce « recrutement ». Quoiqu'il en soit, au cours de l'animation de la revue, j'ai donc pu constater dans diverses manifestations partisans, y compris la Fête de l'Humanité, qu'en dépit d'une relative promotion par le Comité Central, son existence même restait souvent inconnue à nombre de militant-e-s...

Enfin si, dans les décennies 1960-1970, cette commission compte, des journalistes⁴²⁹, elle ne détient pour autant pas le monopole de l'expression sur le sport au sein de la sphère partisane, et doit faire face à la « concurrence » de *L'Humanité* et des publications du groupe Miroir-Sprint. Cette « concurrence » est cependant subtile dans la mesure où les membres de la commission interviennent à intervalles réguliers dans les colonnes de ces publications, via l'écriture d'articles, de tribunes ou d'interviews. Si ces interventions sont plus fréquentes dans les années 1960 et 1970, elles n'ont pas disparu dans les années 2010. Seules différences : les journalistes ont disparu de la commission sport, et son animateur est le seul désormais à prendre la parole dans les médias, communistes comme non-communistes (en étant le plus souvent identifié comme élu parisien et non responsable de la commission sport du PCF). Il ne faut pas en déduire une autonomisation croissante de la presse communiste vis-à-vis du PCF. Comme l'ont notamment montré les auteurs d'un ouvrage récent consacré au sport dans la presse communiste (Attali, Combeau-Mari, et Mollier 2013), les journalistes de *L'Humanité* ou *Miroir-Sprint* jouissaient d'une certaine autonomie que leur conféraient précisément leurs tirages assez importants et l'assise financière qui les accompagnait de ce fait, y compris ceux qui participaient alors aux activités de la commission sport nationale, comme Maurice Vidal, directeur de *Miroir-Sprint* et auteur prolifique, dont Karim Souanef retrace la trajectoire biographique en insistant sur son « identité clivée » entre le champ journalistique et l'espace des sports, sa volonté d'être reconnu comme « journaliste à part entière » semblant ainsi l'emporter sur son militantisme communiste (*Ibid.* : 222). Sans que ces derniers ne s'opposent réellement frontalement aux positions du PCF, en les confrontant synchroniquement, on repère néanmoins à cette époque comme aujourd'hui une certaine indépendance des « agendas » respectifs de la commission sport et des publications proches du Parti. Et de fait, peu de réunions de la commission sport que j'ai pu observer, ne se déroulaient sans entendre tel ou tel participant râler contre le fait que *L'Humanité* n'avait pas abordé un sujet ou un autre, alors même que les critiques contre *L'Equipe*, que certains avaient « sous le bras », se raréfiaient (ce qui peut évidemment en partie signifier qu'elles iraient de soi). Le traitement du sport dans les « grands » médias - en termes d'audience s'entend- reste en effet jusqu'à aujourd'hui un invariant dans les discours des militants communistes sur le sport, alors même qu'ils en sont eux-mêmes des « consommateurs » assidus, mentionnant fréquemment tel article ou surtout tel reportage paru dans l'émission « Stade 2 » notamment, diffusée le dimanche après-midi sur la principale chaîne publique, sans en critiquer le plus souvent le traitement. C'est davantage « par principe » que l'on affirme ainsi parfois que les journalistes de ces médias⁴³⁰ seraient déviants - par rapport à leurs propres normes- de par leur présentation d'une information sportive focalisée sur le grand spectacle et dépolitisée. De même à la

⁴²⁹ Présence elle-même activement recherchée comme en témoignent certains témoins de l'époque en entretien.

⁴³⁰ J'ai par exemple pu entendre Marie-Georges Buffet à plusieurs reprises - en entretien et lors de débats publics- évoquer les présentateurs de ladite émission de France 2 comme les « gominés de Stade 2 »

CGT, les archives de la commission confédérale révèlent dès l'origine de cette dernière une autonomie certaine de la presse syndicale par rapport à cette dernière. En témoigne par exemple certains courriers que son secrétaire adresse aux responsables de cette dernière, telle cette lettre qu'André Allamy adresse au rédacteur en chef de la VO juste avant le Mondial de football de 1978 organisé par la dictature argentine, non sans susciter de fortes divisions dans l'espace public français sur l'opportunité ou non d'un boycott (Contamin et Le Noé 2010) :

« Il m'apparaît d'une part impensable que la VO ignore la Coupe du Monde de Football, sans qu'elle en fasse le contenu essentiel de ses numéros [...]. Est-ce qu'il ne paraîtrait pas possible de faire quelque chose d'original, à savoir, et ceci permettrait du point de vue de la publicité, d'avoir un certain impact, s'assurer dès maintenant en quelque sorte de la déclaration exclusive d'un joueur de l'Equipe de France (*sic*) pendant la Coupe du Monde de Football, déclaration exclusive portant sur quoi ? : sur la situation politique en Argentine ? Bien évidemment NON ! Mais sur la Coupe du Monde, à savoir la prestation de l'Equipe de France, les chances qu'elle peut avoir ou encore un pronostic quelconque en ce qui concerne la Finale ou le Finaliste [...]. nous pensons que là la VO ne pourra pas faire moins que les autres journaux, j'ajouterai, mais personnellement, j'aimerais qu'elle fasse plus, c'est-à-dire qu'en même temps qu'elle rend compte à sa façon et dans le cadre de ses possibilités matérielles de la Coupe du Monde de Football, que parallèlement, elle publie en quelque sorte une enquête concernant la situation en Argentine et ce journal, notre journal, la Vie Ouvrière, est le mieux placé en quelque sorte pour parler de ce qui se passe en Argentine compte tenu que nous avons aussi le contact avec des syndicalistes argentins pratiquement clandestins. Je crois que ce serait une double initiative intéressante à double titre. D'une part, nous serions fidèles aux positions et aux déclarations que nous avons faites quant à la Coupe du Monde, à savoir : il faut qu'elle ait lieu et qu'à cette occasion les journalistes disent tout ce qu'ils voient sur la réalité argentine et d'autre part, du point de vue international et de notre attitude de solidarité, cela serait absolument conforme à nos positions »⁴³¹

En fait, sans développer ici davantage ce qui sera l'objet du chapitre suivant - relier l'espace des prises de position au sein de l'espace partisan considéré à celui des positions des agents concernés-, il s'agit d'ores et déjà de bien comprendre que chacun est pris dans des champs et sous-espaces sociaux différenciés, avec leurs propres enjeux et contraintes, qui entraînent des conflits de rôles spécifiques et une approche nécessairement différente de la manière de politiser les APS au-delà d'un certain nombre de mots d'ordre et d'éléments de langage communs suffisamment vagues pour sembler fédérateurs.

Enfin, concernant cette fonction de construction et de diffusion de représentations, ces véhicules de discours et représentations ne se réduisent pas aux seuls supports objectivés, dispositifs matériels, mais revêtent également une forme incorporée, qui se diffuse au cours des interactions en face-à-face. Dès l'origine, les membres des commissions déploient une énergie certaine à intervenir dans différents types de réunions plus ou moins publiques à l'organisation desquelles la commission peut collectivement participer : stages de formation, colloques, journées d'études,

⁴³¹ Courrier d'André Allamy à Robert Telliez, 29 mars 1978, boîte 336 CFD 1, Institut CGT d'Histoire sociale, Montreuil.

débats publics, etc. Qu'elle en soit à l'initiative ou que l'un de ses représentants figure simplement parmi les invités, ces différentes interventions publiques semblent moins valoir pour leur contenu même que pour la publicité qu'elles apportent à la commission et l'extension de son « réseau » qu'elles favorisent. Les débats s'y déroulent à fleurets mouchetés. En témoigne celui qu'a pu organiser la section communiste de Chevilly-Larue et Rungis dans une salle municipale de la première ville nommée et réunissant, sous l'instigation du premier, sollicité à cette fin, Nicolas Bonnet, animateur de la commission sport du PCF, avec Béatrice Barbusse, maître de conférence en sciences de gestion à l'Université de Paris-Est-Créteil invitée en sa qualité d'ancienne présidente du club professionnel de handball de l'US Ivry, au sein duquel elle a eu maille à partir avec des responsables de la ville et de l'association omnisports, membres du PCF, et surtout Jean-Marie Brohm, professeur honoraire de sociologie à l'Université de Montpellier et principal animateur du courant de la théorie critique radicale du sport (voir chapitre 5). Loin de donner lieu à des invectives féroces entre les participants, celui-ci a au contraire mis en scène, devant un auditoire d'une vingtaine de personnes, pour l'essentiel membres de la section, un consensus général sur la critique des « dérives » du sport professionnel. Il faut dire que l'intitulé même du débat, « Sport business ou sport pour tous ? », semblait d'emblée appeler un tel unanimité en faveur du second terme de l'alternative⁴³², et surtout les liens unissant préalablement les débatteurs excluaient l'agressivité⁴³³. Au PCF comme à la CGT, la consultation des archives et l'observation de la période actuelle montrent ainsi que les animateurs de la commission sport se font ainsi les ambassadeurs itinérants de leur « cause », participant à tous les débats ou presque auxquels ils sont invités, quand ils ne les initient pas eux-mêmes directement en lien avec les sections ou unions locales.

Il s'agit ainsi non seulement d'être (re)présent(é)s dans les « grands » rendez-vous organisés par des groupements nationaux de l'espace des sports, mais également de répondre positivement à toutes les invitations adressées à la commission. Un exemple parmi d'autres : début juin 2012, le responsable de la commission sport du PCF me téléphone pour m'expliquer qu'il a été sollicité par « des camarades » de la section d'Avignon. Ceux-ci souhaitent organiser un débat sur le sport à l'approche des jeux olympiques de Londres, dans le cadre de la « Fête de la Marseillaise » (le quotidien communiste régional) - sorte de fête de l'Humanité en réduction comme il en existe encore un certain nombre dans certaines régions-, qu'ils organisent chaque année. Il m'explique sur un ton manifestement contrarié qu'il ne pourra lui-même s'y rendre, étant déjà sollicité par une initiative de sa section, et me demande si je peux le remplacer. Je lui donne mon accord et lui demande aussitôt quels messages faire passer. Il me répond de manière expéditive : « Ben, il faut

⁴³² Journal de terrain, notes du 22 avril 2013

⁴³³ Nicolas Bonnet m'a ainsi raconté être devenu ami avec Jean-Marie Brohm par l'intermédiaire de son fils, qu'il a rencontré dans le cadre de compétitions de tennis - signe une fois de plus des limites de la reproduction idéologique ! Inversement, j'ai pu voir Jean-Marie Brohm invectiver Marie-George Buffet lors d'une autre

leur montrer que le sport n'est pas mal en soi mais peut être émancipateur. Je te fais confiance », suggérant ainsi que le contenu est en fait bien moins important que la présence⁴³⁴. Le jour J, un militant communiste de la section locale, ingénieur dans le secteur du traitement de l'eau, vient m'accueillir très chaleureusement à la gare d'Avignon, pour me conduire sur le site de la fête, sur une des îles jouxtant la cité des papes. Là nous déjeunons sur place sur une grande tablée avec d'autres camarades. L'ambiance est très conviviale, mais nous parlons de tout sauf de sport, le sujet ne semblant pas réellement les intéresser. Dès notre rencontre, mon « chauffeur » du jour m'avait en effet confessé comme la plupart des membres de la section « s'intéresser davantage à la culture qu'au sport », mais ils ont estimé qu'un tel débat était susceptible d'attirer du monde. Effectivement, le débat lui-même se tient au début de l'après-midi, et malgré un horaire peu avantageux⁴³⁵ et la concurrence d'une autre table-ronde sur le sujet non moins porteur du « rôle des médias » en parallèle, une bonne quarantaine de personnes se sont regroupées sous la grande tente prévue pour nous abriter du soleil. J'interviens aux côtés d'un élu communiste du cru qu'on me dira après bien connu localement, mais manifestement peu au fait des questions de sport. Après une intervention liminaire d'une dizaine de minutes chacun, vient le tour des « questions » qui s'avèrent en l'occurrence davantage des prises de parole unilatérales où un spectateur fait part de son avis ou de son expérience. Une participante m'interpelle cependant d'emblée sur la « place des femmes dans le sport » en me demandant quelles sont les propositions « du PCF » en la matière. De manière générale, j'observe cependant une tendance générale à finalement détourner les sujets de désaccord potentiels vers d'autres questions. Si l'évitement des sujets clivants n'est pas le propre des discussions sur le sport (Eliasoph 2010), j'ai été singulièrement étonné de l'apparence de consensus ambiant, personne ne venant par exemple contester l'excès d'argent dans le sport ou l'influence délétère de la compétition. Il ne faudrait pas pour autant en déduire une indifférence de l'auditoire vis-à-vis des enjeux spécifiques des APS ou une incapacité à s'en saisir, comme en témoignent les propos d'une participante d'un certain âge, silencieuse durant toute la discussion, mais venant m'aborder à part à la fin : « J'ai appris beaucoup de choses ! Avant, quand je voyais le mot "sport" dans le titre d'une tribune de l'Huma, je tournais la page, mais je me rends compte que j'avais tort »⁴³⁶.

Si ce bref récit rappelle combien les voies de la politisation sont décidément impénétrables et semblent faire l'objet d'une « pensée magique » implicite de la part des responsables partisans consistant à considérer qu'un auditoire présent sera automatiquement converti, on peut cependant se demander si finalement l'enjeu pour eux se joue réellement dans la salle ou à la tribune et dans les

⁴³⁴ Journal de terrain, notes du 13 juin 2012

⁴³⁵ Les organisateurs m'expliquent que le gros du public ne vient qu'en début de soirée pour les concerts qui réunissent quelques têtes d'affiche. Il règne en outre alors une chaleur à ce moment-là, invitant davantage à la sieste ou à la baignade qu'au débat, comme le remarquent en plaisantant plusieurs de mes interlocuteurs.

⁴³⁶ Journal de terrain, notes du 23 juin 2012

coulisses de telles manifestations. Soit, pour le dire autrement, qu'en dépit des affirmations, l'objectif n'est pas tant de rallier à sa « cause » le plus grand auditoire possible⁴³⁷ que d'établir des contacts potentiellement « rentables ».

B) Une « banque » de capital social

L'un des objectifs clairement assumés des responsables de commissions dans la participation ou l'organisation de telles manifestations « intellectuelles », consiste en effet à élargir l'audience de leur groupe de travail au sein comme au dehors de leur organisation respective et « d'accroître le réseau » - expression fréquemment proférée par ces derniers. Pour le retraduire sociologiquement on peut ainsi avancer qu'une des fonctions principales mais moins visibles d'une commission thématique à l'intérieur d'une organisation partisane ou syndicale est aussi de constituer une sorte de « banque de capital social » (Bourdieu 1980a), tant individuel que collectif. Celle-ci peut concrètement prendre plusieurs formes. Une première utilisation de l'organisation de débats thématiques sur les APS est ainsi, comme on l'a déjà évoqué, d'étoffer les rangs de la commission elle-même, en repérant les recrues potentielles qui se font littéralement remarquer par leurs interventions. On a vu en particulier qu'à la CGT s'ensuivait un travail de contact du syndicat et/ou de l'UD ou de la fédération de l'intéressé en sachant rester à sa place, tout en s'efforçant de préserver les équilibres entre les plus importantes fédérations et UD, au détriment parfois de la qualité réelle des recrues. Certains courriers d'André Allamy dans les archives donnent ainsi à voir que celui-ci ne sollicite pas toujours des militants nommément, mais laisse le soin aux UD de les sélectionner pour les détacher à la commission en fonction de leur appartenance, par exemple, à un « gros CE », comme l'écrit André Allamy dans un courrier envoyé simultanément en février 1978 aux secrétaires généraux des UD de Paris et du Val-de-Marne par André Allamy leur demandant de dégager un camarade d'un « gros CE » pour alimenter le Comité pour le Doublement du Budget du Ministère des Sports, tout en commençant par un aveu révélateur de la subordination de la commission thématique : « tu dois penser que je fais souvent appel à toi. C'est un peu vrai [...] »⁴³⁸.

Cette difficulté de recrutement et ce souci de connaître et se faire connaître des camarades,

⁴³⁷ Si on cherche à mettre en avant l'affluence du public, cela apparaît en effet davantage destiné à se donner de l'importance vis-à-vis de tiers, comme j'ai pu par exemple le vérifier au moment du choix des photographies à mettre dans le bulletin de la commission sport du PCF, où les consignes de l'animateur de celle-ci étaient toujours dans le sens de ne mettre une photo que si elle donnait l'impression que beaucoup de personnes étaient là. De même le choix de la salle était lui-même effectué selon les mêmes considérations (mieux vaut une petite salle pleine qu'une grande à moitié vide) - ce qui n'est cependant évidemment pas propre au seul objet ici étudié...

⁴³⁸ Courrier d'André Allamy à Gérard Alezard, secrétaire général de l'UD de Paris, 13 février 1978 et à Roland Foucard, secrétaire général de l'UD du Val-de-Marne (même date), boîte 336 CFD, Archives de l'Institut CGT d'Histoire sociale, Montreuil

tant à la CGT qu'au PCF, peut également expliquer l'ouverture affichée par la commission de ce dernier, et ce, il importe de le noter, dès son origine et non seulement après la fin de la « Guerre froide » ou de « l'ouverture » croissante du Parti lui-même qui a accompagné sa lente « crise », dans la démarche d'Union de la gauche, puis vers diverses formes d'expression de la « société civile » ⁴³⁹. Comme en témoigne par exemple Marcel Zaidner, rendant compte des critères de recrutement de la commission et de son fonctionnement quand il y a lui-même « débarqué » et ensuite :

« La commission n'a écarté personne de cette période, elle n'a jamais d'ailleurs écarté personne, elle est toujours restée ouverte à tous. Elle était ouverte : on pouvait réunir 40 personnes, on pouvait en réunir 15. Et donc la commission était toujours ouverte à tous les points de vue, on cherchait à rassembler d'ailleurs des points de vue différents, de communistes et de non communistes. C'est comme cela qu'à une période, on a même fait venir des gens comme [Jean] Poczobut⁴⁴⁰, qui a été membre de la commission, cela l'a conduit dans le ministère après [au sein du cabinet de Marie George Buffet]. Y compris des professeurs d'université, on avait ouvert des auditions auprès de gens qui n'étaient pas communistes, pour essayer justement d'avoir des contacts assez larges et des connaissances assez larges, mais il y a eu effectivement un secrétariat plus réduit, autour de Michel Zilbermann à un moment - c'est là que je suis arrivé. Et donc je n'inaugure pas une politique, mais je poursuis une politique que Michel Zilbermann menait sous la direction de Guy Hermier, avec la commission telle qu'elle était. Ce sont plus les apports que des éliminations, la commission est restée, et les apports se sont faits au fur et à mesure que l'on trouvait des élus ou des responsables de clubs - je pense à des militants de la Seine-Saint-Denis ou d'autres -, y compris qu'il n'était pas seulement des militants, qui n'était même pas des militants de la FSGT, mais qui étaient des militants de leurs clubs locaux etc. ils commençaient à s'ajouter, ce qui était un peu une nouveauté, dont ils venaient des gens d'horizons très large et de la base assez nombreux. Il y avait ce secrétariat animé donc pendant une période par Michel, puis par Gilbert Ridouh. Ce n'étaient pas des gens de l'appareil politique, c'étaient des gens qui avaient des contacts dans le mouvement sportif, qui était plongés dans le métier, dans le milieu, y compris soit des profs, soit des universitaires, donc qui avaient une proximité avec le travail intellectuel, etc. Il faut voir les circonstances politiques qui bougent : on est à partir de la période 1965 dans la recherche d'une unité d'action, dans la démarche du programme commun de gouvernement [...]. Et le mandat de la commission, c'est effectivement de créer des liens avec le sport tel qu'il est dans toute sa diversité »⁴⁴¹.

Cet extrait d'entretien, recoupé sur le plan factuel par différentes discussions avec des membres de la commission à cette époque, montre bien comment l'ouverture de la commission sport nationale du PCF au-delà des rangs communistes à cette époque, et poursuivie par la suite,

⁴³⁹ Les guillemets importent ici : il ne s'agit pas de prendre ce diagnostic pour un fait simple mais de l'analyser, comme l'ont proposé notamment de manières différentes, Bernard Pudal et Julien Mischi dans leurs derniers ouvrages respectifs. Seul point qui nous intéresse ici : la commission sport semble *relativement* extérieure aux grandes évolutions et en particulier aux moments de rupture qui ont traversé le parti, notamment dans cette dimension dialectique de la fermeture/ouverture.

⁴⁴⁰ Né en 1936, enseignant d'EPS entre 1962 et 1966, celui-ci a surtout été entraîneur d'athlétisme à partir de 1959 dans son club du Stade de Reims puis a gravi tous les échelons jusqu'à la présidence de la Fédération française d'athlétisme qu'il a occupée de 1993 à 1997 en même temps que la vice-présidence du CNOSEF, avant de rejoindre le cabinet de Marie-Georges Buffet comme conseiller technique. Il est aujourd'hui trésorier de l'association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) depuis 2003.

⁴⁴¹ Entretien avec Marcel Zaidner, 30 novembre 2012

constitue une manière de faire de nécessité vertu, et ce à un triple niveau. Du point de vue du Parti, cela permet d'afficher une certaine ouverture idéologique et sociale dans un contexte d'union de la gauche dans un secteur jugé non stratégique - on n'imagine en effet pas de telles pratiques au sein de la commission « économie » par exemple-, mais aussi de tenter ainsi d'élargir son audience au sein de l'espace des sports. Pour la commission elle-même, cela lui permet d'enrichir ainsi ses ressources discursives et programmatiques en important ainsi les connaissances et l'expérience d'agents situés hors de sa sphère, mais aussi de donner ce faisant une incarnation concrète à ses revendications et aussi d'attirer aux manifestations qu'elle organise un public plus large que les auditeurs intéressés habituels. Plus encore, le collectif se constitue ainsi une sorte de vivier de sympathisants mobilisables au besoin. Enfin, au niveau individuel, les agents concernés peuvent ainsi accumuler un capital social en propre, distinct de ceux de leurs organisations respectives, qui leur permet d'acquérir une relative autonomie vis-à-vis de ces dernières.

Un exemple récent d'une telle entreprise de rapprochement est ainsi le cycliste Christophe Bassons, champion du monde militaire et champion de France espoir du contre-la-montre en 1995, à 19 ans, qui a dû mettre prématurément un terme à sa carrière professionnelle au sein de la sulfureuse équipe Festina après avoir refusé de recourir à des produits dopants mais aussi et surtout dénoncé publiquement leur usage généralisé au sein des pelotons⁴⁴², publiant notamment rapidement un ouvrage sur son histoire avec l'assistance d'un journaliste sportif (Bassons et Hopquin 2000). Celui-ci est initialement interviewé au début de l'année 2012 par l'animateur de la commission pour le dossier déjà évoqué de la *Revue du Projet* consacré au sport qui paraît au mois de juin. Un an et demi plus tard, il participe à une nouvelle initiative co-organisée par le PCF, avec le SNEP et la FSGT, en hommage à l'anniversaire de la mort de Jean Guimier, et dont la première partie se déroule au siège du Parti, place du Colonel Fabien, le 22 novembre 2013. Le cycliste est l'un des cinq récipiendaires d'un prix « Jean Guimier », créé pour l'occasion, et de ce fait participe à une petite discussion où il revient de nouveau sur son « histoire ». Le motif de l'invitation du coureur cycliste, seul à ne pas appartenir à l'une des organisations organisatrices, est en soi particulièrement intéressant si l'on a en tête les analyses d'Olivier Ihl sur l'institution progressives des décorations officielles sous la République française (Ihl 2007). Outre que se rejoue ici, d'une manière peut-être plus aiguë s'agissant de la contre-culture communiste, la contradiction consistant à distinguer certains individus tout en proclamant l'égalité de tous, c'est bien la création implicite d'une dette du récipiendaire vis-à-vis de celui qui le prime qui semble ici jouer à plein en vertu du schéma classique du don-contre-don (Mauss 2012), bien plus que la fonction d'émulation que peuvent aussi remplir les médailles de toutes sortes. Au-delà de son témoignage, le personnage de

⁴⁴² Pour une analyse sociologique de ces dernières s'inscrivant dans une perspective interactionniste de la « carrière » déviante, voir Brissonneau *et alii.* (2008)

Christophe Basson permet également d'incarner - au sens plein du terme- une posture particulièrement radicale face au dopage que le PCF a fait sienne depuis le ministère de Marie-Georges Buffet (voir chapitre 7), là où le même est relativement ostracisé de l'espace des sports et des « grands » médias pour avoir enfreint une « omerta » toute relative. Mais dans le même temps, il permet également à la commission d'afficher une proximité vis-à-vis de sportifs de haut niveau « populaires », dans tous les sens de l'adjectif, et ainsi à ne pas se couper avec le grand public, même si les sportifs ainsi « choisis » sont néanmoins toujours parés d'une certaine valeur morale qui les distingue de leurs homologues (sur ce point, voir le chapitre suivant).

On retrouve le même type d'entreprises à la CGT, avec par exemple, l'invitation faite à Audrey Prieto, championne du monde de lutte en 2007 et licenciée à l'Union Sportive Métropolitaine, dont le président est membre des commissions sport de la CGT et du PCF, à plusieurs réunions de chacun des deux groupes. La fait que celle-ci soit par ailleurs en contrat avec la région Île-de-France comme « ambassadrice du sport »⁴⁴³ a également favorisé sa participation à ces rencontres, compensant l'absence de dispositions initiales⁴⁴⁴. . Lorsqu'elle participe à une réunion de la commission sport du PCF, au siège du Parti, celle-ci est cependant très étroitement encadrée par les représentants de la CGT - pourtant également membres du PCF-, et ne prend en fait la parole qu'à un seul moment, lorsqu'elle est sollicitée pour témoigner de la difficulté, particulièrement pour une femme dans une discipline peu médiatisée et donc financée, de concilier son activité sportive de haut niveau avec le reste de ses contraintes quotidiennes, à commencer par l'activité professionnelle, et ce même si elle bénéficie d'un contrat aménagé à la RATP. Par ailleurs, le responsable de la commission confédérale de la CGT me racontera le lendemain, non sans fierté, comment il a réussi à convaincre la sportive de se syndiquer malgré ses fortes réticences initiales, en lui expliquant que « cela coûte un peu, mais ça apporte aussi beaucoup » pour contrer sa « peur d'être sanctionnée ». On peut néanmoins, contre cette explication « indigène », émettre l'hypothèse que le principal obstacle à cette syndicalisation a surtout résidé dans l'absence de socialisation politique initiale qu'a contrecarré l'écoute attentive et la convivialité dont ont fait preuve à son égard les militants cégétistes et communistes, non sans l'arrière-pensée à peine voilée concernant les responsables de pouvoir l'utiliser comme une sorte de trophée symbolique, en captant une part du prestige lié à ses titres sportifs, mais également son statut de jeune femme, non marquée politiquement, et dotée d'une relative notoriété après avoir remporté un jeu télévisé sur la principale chaîne commerciale privée française, TF1, quelques années auparavant⁴⁴⁵.

⁴⁴³ Contrat analogue à ceux que l'on retrouve dans le sponsoring privé : en échange d'une bourse financière, l'athlète s'engage à participer à divers événements et rencontres organisées par la collectivité territoriale, notamment à destination de publics lycéens.

⁴⁴⁴ Rappelons que l'animateur de la commission sport du PCF à cette époque est alors collaborateur du vice-président en charge des sports du Conseil régional francilien.

⁴⁴⁵ Journal de terrain, notes du 15 juin 2013

A noter que ce type d'approches est loin de se résumer à la période actuelle - on en retrouve la trace dans les archives à la CGT comme au PCF, ni aux seuls sportifs de haut niveau, mais concernent également des dirigeants du mouvement sportif, des universitaires, des journalistes. Sans être membres du PCF ou de la CGT, ceux-ci incarnent des « compagnons de route » sportifs, s'affirmant « proches des idées » de ces derniers, désireux de changer l'organisation actuelle du sport, mais ayant en commun d'occuper une position relativement marginale dans leur propre espace. Ils confirment ce faisant le principe d'homologie posturale énoncé par Pierre Bourdieu entre la position d'un agent dans un champ donné et ses prises de position⁴⁴⁶.

Il faut relever ensuite que cette stratégie largement implicite⁴⁴⁷, n'est pas dirigée seulement vers l'extérieur de l'organisation, mais également à l'intérieur, même si le flou des limites prémunit contre une opposition trop franche entre les deux⁴⁴⁸. Telle semble ainsi l'une des finalités principales de l'organisation d'événements en « province », clairement assumée par les animateurs des commissions durant la période actuelle du moins. On peut néanmoins faire l'hypothèse que le souci n'est pas nouveau, comme en témoigne la place accordée à l'activité des commissions régionales dans les bulletins de la commission sport nationale du PCF dès son origine, sous une rubrique à l'intitulé changeant, « Vie de nos commissions » puis « Dans nos fédérations », où sont annoncées *a minima* la date et le lieu de leurs réunions respectives, mais où ponctuellement on peut également lire une présentation plus approfondie de leurs activités, avec un appel implicite à suivre leur exemple, même si, dans la « tradition » communiste de l'autocritique, les difficultés desdites commissions ne sont pas dissimulées. En témoigne par exemple le cas de la commission sport fédérale de Paris, créée en février 1964, et dont le bulletin de la commission centrale dresse un bilan du fonctionnement après un an et demi d'existence. Ce compte rendu apparaît ainsi comme un véritable mode d'emploi pour les autres fédérations sur la « bonne manière » d'organiser leur propre activité en la matière. Détaillant les objectifs en ce domaine des APS et de la jeunesse, significativement confondus là encore, la création d'un tel groupe de travail est justifiée par la nécessité de ne pas disperser les efforts. Le recrutement de celui est abordé sans cependant beaucoup de précisions, notamment quant aux effectifs, mais il est précisé qu'il est placé directement sous la responsabilité du membre du Bureau fédéral responsable de la Jeunesse, et que

⁴⁴⁶ Il développe par exemple celui-ci en mettant en évidence le rapport étroit entre « l'espace des œuvres (c'est-à-dire des formes, des styles, etc.) conçu comme un champ de prises de position qui ne peuvent être comprises que relationnellement, à la façon d'un système de phonèmes, c'est-à-dire comme système d'écarts différentiels, et l'espace des écoles ou des auteurs conçu comme système de positions différentielles dans le champ de production » (Bourdieu 1996 : 69-70).

⁴⁴⁷ Ce qui ne veut pas dire ici inconsciente. J'ai même pu par moments l'entendre explicitée de manière à peine voilée par les responsables des commissions lors d'échanges informels-

⁴⁴⁸ Ainsi, la préparation du dossier de *La Revue du Projet* déjà évoquée peut-elle être lue comme une entreprise visant à établir ou renforcer des contacts en dehors du Parti (via notamment le choix d'auteurs pour l'essentiel non adhérents du PCF) et dans celui-ci, à travers l'équipe des concepteurs de la Revue, que le responsable de la commission est ainsi allé rencontrer à plusieurs reprises, visitant même le maquettiste-compositeur au local de son entreprise à Montreuil.

son secrétaire en est un professeur d'EPS, « auparavant membre d'un secrétariat de section et libéré de cette responsabilité »⁴⁴⁹. Les réunions se déroulent « à peu près régulièrement une fois par mois » et la première tâche que s'est donné le groupe était d'élaborer le « programme sportif du Parti dans la capitale », ce qui a été achevé en trois mois, et le rédacteur notant à ce sujet qu'« il est à remarquer que bien qu'étonné par la hardiesse de certaines propositions, un certain nombre de solutions que nous proposons furent retenues par le Conseil municipal (à majorité réactionnaire) », manière de mettre en scène la pertinence de son travail et son « réalisme » comme on dirait de nos jours, mais ce faisant en reconnaissant de fait le caractère plus « réformiste » que « révolutionnaire » des mesures proposées. L'auteur de ce « rapport » poursuit d'ailleurs en expliquant que « depuis nos camarades, conseillers municipaux, les seuls en position d'un programme cohérent, sont très écoutés et dans une certaine mesure sont même considérés comme des spécialistes »⁴⁵⁰. Parmi les problèmes étudiés par la commission fédérale figurent l'éducation physique à l'école primaire, dont l'examen à cette échelle se justifierait par une « situation très spéciale du département de la Seine » ; le sport à l'entreprise, où il est significativement précisé « en liaison avec les campagnes de la CGT » les OMS⁴⁵¹, et enfin la « vie » des clubs FSQT de la capitale.

On peut ainsi remarquer non seulement que ces priorités de travail reflètent la composition même de la commission (enseignants d'EPS, dirigeants de clubs sportifs, conseillers municipaux), mais aussi que dans leur formulation même ces thématiques visent explicitement à renforcer le capital social organisationnel de la commission, mentionnant même explicitement les organisations avec lesquelles il s'agit de coopérer. Enfin, le paragraphe traitant des « difficultés » rencontrées par la commission mentionne principalement celle d'...atteindre la base ! C'est ainsi que, comme un jeu de « poupées russes », la commission fédérale ambitionne elle-même créer des commissions à l'échelle des arrondissements de la capitale :

« Après avoir défriché dans un domaine aussi complexe, et commençant à maîtriser certains problèmes, nous avons actuellement pour difficulté principale de faire descendre à l'échelon des arrondissements et des sections, nos conceptions et propositions. Ces directions d'arrondissement et de section qui doivent diriger l'activité des communistes dans tous les domaines, voient encore d'une façon inégale l'importance de ces questions. L'objectif que nous nous sommes fixés pour cette année est donc d'aider à la constitution de commissions sportives d'arrondissement (sur la base d'un recensement de nos forces) pour que les solutions envisagées par notre Comité Fédéral entrent en application tout en étant approfondies sur la base locale »

Cette promotion des commissions fédérales par le collectif national peut apparaître

⁴⁴⁹ *Bulletin édité par la Commission de l'Education Physique et du Sport auprès du Comité Central du Parti Communiste Français*, n°19, octobre 1965

⁴⁵⁰ *Ibid.*

⁴⁵¹ Le rédacteur précise à leur égard que « nous avons entre autres redécouvert ces organismes à statuts très démocratiques et qui bien utilisés (les militants du sport de tous les horizons s'y trouvent réunis) peuvent être d'une grande importance dans nos luttes »..

cependant étonnante si l'on considère qu'elles peuvent concurrencer ce dernier tant du point de vue des productions idéologiques - même s'il est régulièrement précisé que ces groupes ont vocation à adapter les propositions à l'échelle locale-, qu'en termes de recrutement. Au contraire, ce souci de promouvoir les initiatives locales semble représenter un objectif central des commissions nationales, tant au PCF qu'à la CGT. Comme si, loin de les envisager comme des concurrentes, les animateurs nationaux voyaient dans leur dynamisme le facteur d'un renforcement de leur propre statut au sein de leurs organisations respectives. On observe en outre que les responsables de la commission nationale donnent régulièrement de leur personne pour tenter d'allumer ces foyers locaux. Un caractère que l'on retrouve à toutes les époques de la commission nationale au PCF jusqu'à aujourd'hui, accompagné d'une mise en avant tout aussi constante dans son bulletin⁴⁵².

En témoigne ainsi cet extrait du bulletin de la commission centrale au milieu de la décennie 1960 qui récapitule méticuleusement les réunions récentes ou à venir des commissions fédérales : est ainsi fait état d'une réunion du bureau de la fédération Seine-Ouest dont une partie seulement a été consacrée à l'« étude de la mise en œuvre de la politique sportive du parti, à la préparation d'un programme pour les législatives et au renforcement de la commission sportive fédérale », présidée par un membre du comité central, Lucien Lanternier, mais avec la présence de deux membres de la commission sportive auprès du comité central, Belloni et Guimier invités spécialement pour l'occasion ; une réunion programmée le 3 juin à la fédération des Alpes-Maritimes à Nice à destination des communistes « militant dans le mouvement d'EP et du sport » avec la participation d'Yvon Adam de la commission, et une autre dans la Fédération de l'Hérault à Sète le 5 juin, avec Michel Zilberman, une dans le Pas-de-Calais, à Pecquencourt le 11 juin avec Jean Guimier, une dans l'Aude le 10 juin avec Roger Fidani, et une enfin le 18 juin à Clermont-Ferrand pour « constituer la Commission Sportive Fédérale et élaborer les grandes lignes du programme pour les élections législatives » avec Jean Guimier⁴⁵³.

Ces tournées fréquentes des membres de la commission centrale soigneusement mentionnées dans le bulletin peuvent cependant s'interpréter de deux manières différentes et sans doute pas exclusives : la volonté donc d'une part d'initier l'activité d'une nouvelle commission à l'échelle locale, d'étoffer le réseau des correspondants locaux pour les membres de la commission

⁴⁵² Lors des réunions consacrées à la rédaction du bulletin de la commission observées, le responsable de cette dernière a ainsi toujours mis un accent particulier à recenser les « initiatives locales », ainsi qu'il les qualifiait, à commencer par les rencontres auxquelles il avait lui-même participé en tant qu'invité. Inversement, celui-ci est toujours resté d'une grande discrétion, à de rares exceptions près, sur les rencontres pourtant encore plus fréquentes réalisées dans le cadre de ses fonctions d'assistant d'élus à la région ou d'élus lui-même. Tout juste ai-je pu l'entendre régulièrement se plaindre *en aparté* de « ne pas arrêter » en évoquant tel match où, bénéficiant d'invitations à des places VIP, il « devait » se rendre le soir-même pour représenter son élu, chargé des sports au Conseil régional d'Ile-de-France mais « pas intéressé du tout » par ces derniers.

⁴⁵³ *Bulletin d'information...*, n°25, juin 1966, p.14-15.

nationale⁴⁵⁴, mais aussi le souci de garder un certain contrôle sur la parole communiste en matière d'APS sur l'ensemble du territoire, manifestant ici d'une certaine manière les contradictions internes du centralisme démocratique. Néanmoins, comme à la CGT où l'action est davantage tournée vers les fédérations de branches et les bastions syndicaux davantage que vers les unions locales interprofessionnelles, ces impulsions se révèlent rarement suffisantes en soi pour permettre la mise en place de commissions locales sur une base durable. Le volontarisme affiché et l'énergie déployée par les animateurs nationaux ne semble ainsi quelque soit l'époque pas suffisant pour suppléer le manque d'un terreau sociopolitique, favorable, c'est-à-dire l'existence de militants disposés à s'engager spécifiquement sur les enjeux d'APS. Secrétaire de la commission nationale du PCF dans les années 1980, Marcel Zaidner exprime ainsi cette difficulté par un contre-exemple, relevant également la concurrence de fait entre les échelons géographiques. Il montre également :

« Dans la région parisienne et dans le Val-de-Marne [...], il n'y avait pas de commission, mais il y avait déjà [René] Moustard, il y avait [Roger] Fidani, il y avait toute une série de camarades de Seine-Sud qui étaient liés à la commission nationale. Et donc ils étaient à la commission nationale, et la construction d'une commission fédérale était un peu difficile. Mais il y a eu des initiatives. Ils étaient à l'initiative, il y a eu des réunions, et donc il y a eu une activité de la fédération sur le sport petit à petit, notamment avec les maires, en réunissant les maires, les adjoints au spot, etc. il y avait un lien direct à l'époque, le centralisme fonctionnait aussi dans cette voie, pour déterminer une politique sportive dans le département. Le secrétaire général réunissait les adjoints aux sports, et c'est là que les arbitrages se faisaient »⁴⁵⁵.

Il semble en fin de compte difficile de dissocier les stratégies personnelles et collectives d'accumulation de capital social par les membres des commissions nationales, tout en constatant que celles-ci occupent une place centrale dans leurs activités. Conscientes et par moments assumées comme telles dans certains échanges informels y compris pour justifier l'importance d'organiser certaines manifestations, celles-ci doivent enfin être interprétées également comme une réaction au sentiment déjà évoqués de ne pas être entendus au sein de leur organisation.

Le cas du responsable de la commission sport de la CGT au moment de l'enquête est ainsi emblématique. Se plaignant régulièrement de manquer de relais au sein du Bureau confédéral, j'ai pu observer le soin particulier qu'il mettait dans l'entretien de sa sociabilité au siège national auprès de toutes les catégories de militants et salariés. Venant en moyenne deux jours par semaine à Montreuil où il bénéficie encore d'un bureau et d'une secrétaire (en partie) dédiés au bâtiment confédéral, il prend le soin de discuter et partager des moments conviviaux (déjeuners, dîners, fêtes diverses) avec ses connaissances sur place plutôt que de rester seul outre ses rendez-vous officiels de représentation qu'il effectue au nom de la confédération. A de nombreuses reprises, lors de la

⁴⁵⁴ Celui-ci est d'ailleurs clairement affiché et répété par le responsable actuel de la commission sport, qui a ainsi confié la tâche prioritaire à plusieurs militants de constituer un fichier large des contacts potentiels auxquels diffuser les productions de la commission.

⁴⁵⁵ Entretien avec Marcel Zaidner, 30 novembre 2012

réalisation de notre ouvrage commun, nous avons ainsi pu bénéficier de son capital social étoffé afin d'obtenir le contact des différents témoins recherchés, ou pour convaincre les multiples personnels en interne nécessaires à sa fabrication de nous assister dans nos recherches ou la fabrication du livre (archivistes fédéraux, maquettiste, imprimeurs), sans oublier les interlocuteurs qui ont permis d'obtenir les différents financements au sein d'une mutuelle liée à la CGT et même au Ministère des sports, qui a finalement subventionné en partie l'ouvrage. Alors qu'un jour je m'étonne du fait qu'il paraisse connaître tout le monde au siège de la CGT⁴⁵⁶, il me fait cette réponse révélatrice du caractère malgré tout réfléchi d'une telle attitude :

« C'est important d'entretenir de bons contacts avec les camarades : d'abord cela permet d'avoir des capteurs partout, de savoir ce qui se dit et ce qui se fait, pas besoin de Renseignements généraux [rires] ! Et puis cela permet d'obtenir ce dont on a besoin. Comme je suis de Province, quand je reste ici, je suis toujours invité le soir, et je rencontre les camarades de toutes les fédés, Cheminots, pénitentiaire, banques, etc. J'organise deux apéros par an et j'invite les camarades qui travaillent au courrier, à l'imprimerie, etc. Bref, ceux qui font tourner la boîte. Ça me paraît plus que normal mais tous ne le font pas. Mais après, quand j'ai besoin de quelque chose, je l'ai alors que d'autres, ils peuvent appeler, appeler mais ils n'auront rien »⁴⁵⁷

On a donc vu combien il est indispensable de penser ensemble la position relationnelle de la commission sport et de ses membres de leurs activités, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'accumulation de capital social apparaît particulièrement décisive dans la mesure où les agents considérés en sont relativement dépourvus à titre individuel et collectif. Ce faisant, l'élargissement des réseaux apparaît comme une activité essentielle pour ces derniers, et ce aussi bien dans les périodes plus fastueuses que celles de « vache maigre » et conditionnent de ce fait l'ensemble des autres activités, notamment celles qui sont supposées constituer le « cœur de métier » de tels groupements, en l'occurrence la production idéologique. Il serait *a contrario* exagéré de considérer que cette dernière serait totalement subordonnée à la première, mais cette volonté d'élargir son audience peut malgré tout exercer un rôle de déconflictualisation des discours et positions prises par ces collectifs, au détriment de la discussion et de la qualité des réflexions. Le réseau constitue ainsi autant une ressource -ou plus exactement un vivier de ressources potentiellement mobilisables (Bourdieu 1980a) -, qu'un ensemble de contraintes qu'il ne faut pas perdre de vue. Pour commencer, ce travail de réseau accapare des forces militantes et de l'attention qui oblige à abandonner certaines tâches à d'autres, rejoignant ainsi le « sens de sa place » déjà évoqué, à savoir la nécessité de ne pas dépasser les prérogatives de son rôle en empiétant sur celles d'autres acteurs, tant au sein de son organisation qu'à l'intérieur de l'espace des sports, notamment dans sa région « communiste ». D'où

⁴⁵⁶ A chacun de nos déplacements, nous passons un temps non négligeable à nous arrêter pour saluer la plupart des personnes que nous croisons. Lorsque nous étions accompagnés de tiers, j'ai également pu entendre maintes fois ces derniers plaisanter en disant de l'animateur de la commission sport qu'il était « connu comme le loup blanc ».

⁴⁵⁷ Journal de terrain, notes du 26 juillet 2012

l'importance de s'intéresser maintenant à la division du travail militant des commissions sport, dans ses dimensions externe et interne.

II. Une division du travail militant en tension

A) La délégation des manifestations sportives et ses limites

On a vu au chapitre précédent qu'une première division du travail avait rapidement semblé s'installer entre le PCF, la CGT et la FSGT dans le sous-espace du « sport ouvrier » : aux premiers l'élaboration idéologique, le syndicat ayant plus spécifiquement la charge d'un monde du travail supposé autonome, et à la seconde l'organisation pratique des clubs et compétitions en liaison avec leurs organes de presse respectifs (*L'Humanité* et *La Vie ouvrière* respectivement). On retrouve ainsi la « vision hiérarchique fondée sur le modèle de la division du travail entre concepteurs et exécutants, ceux qui pensent et ordonnent, et ceux qui réalisent et obéissent [qui] informe toujours nos sociétés étatisées » (Lahire 2015 : 166), cette métaphore de la « grande chaîne de l'être » qui distingue et hiérarchise « modèle et exécution », que l'on retrouve dans les textes religieux et qui se trouve encore ancrée « dans l'inconscient de tous les hommes des sociétés bureaucratisées » (Bourdieu 2012 : 473). Cette première séparation des tâches, si elle informe d'un certain état des rapports entre ces organisations, est cependant loin d'aller de soi. D'une part, on a vu que le PCF et la CGT avaient très tôt contesté le monopole organisationnel de la FSGT sur l'organisation des compétitions, en tentant de conserver un certain contrôle sur ces dernières, via notamment leurs organes de presse respectifs, *l'Humanité* et *La Vie ouvrière* en tête, et d'autre part, comme la nature même de ces « sous-traitants » internes l'indique d'ailleurs, la distinction entre fonction idéologique et organisation pratique est en réalité purement scolastique et les agents concernés semblent avoir bel et bien conscience de leur interpénétration. Autrement dit, l'organisation pratique des APS ne peut être totalement dissociée de leur conception : elle vient la prolonger en actes, au sens plein de ce terme, et réciproquement, la pratique est un moyen privilégié d'intérioriser une certaine représentation du monde (Bourdieu 1980b). Reste que cette séparation et la hiérarchisation qui l'accompagne semblent rester longtemps intériorisée par les différents militants concernés. Mais cette délégation de « l'intendance » peut aussi s'expliquer par la faiblesse de leurs ressources matérielles et humaines, ainsi peut-être et surtout que par le souci de « rester à sa place » et ne pas empiéter sur le « territoire » d'autres groupements. Autrement dit, ce n'est pas forcément par dédain des tâches d'organisation pratiques que les membres de la commission restent à l'écart de ces dernières que par l'intériorisation au contraire d'une position dominée au sein de l'espace social que constitue leur parti ou syndicat.

Plusieurs indices invitent à privilégier cette seconde hypothèse de la nécessité faite vertu. Ainsi, au moment du 40^e Congrès confédéral de la CGT de Grenoble fin 1978, le bureau politique de la centrale a décidé en guise d'animation d'inviter les participants à assister à un match de hockey-sur-glace entre l'équipe locale et celle des travailleurs tchécoslovaques de la firme Skoda. La commission sport est ainsi investie de l'organisation concrète de cette rencontre et un échange de courriers entre André Allamy et Monique Bonnet, secrétaire de l'UD iséroise, renseigne sur les rôles respectifs des uns et des autres. Tout en expliquant que l'« organisation matérielle » est laissée au président du club des sports de glace de Grenoble, la seconde demande l'édition d'une plaquette à destination des congressistes précisant les règles du hockey ainsi que les noms des joueurs et des patineurs évoluant pendant tiers temps, ce à quoi le secrétaire confédéral lui répond que celle-ci doit être approuvée par la « commission propagande ». De même, à la question de savoir si des annonces publicitaires seront disposées durant la manifestation, André Allamy fait cette réponse frappante par son honnêteté : « je ne sais pas si cela s'impose, cela nous permettrait néanmoins de réduire le prix de revient », ajoutant qu'il va là encore soumettre la proposition à la commission propagande⁴⁵⁸. La signification politique de cet événement n'est en revanche pas évoquée dans cet échange, ni dans aucun autre document des archives de cette époque - mais a certainement dû être évoquée oralement, lors d'échanges informels et lors de la réunion du 6 octobre de cette année-là à l'ordre du jour de laquelle figurait la rencontre de hockey en question, avec pour seule précision sur les convocations « match, animation » entre parenthèses. Inversement, les détails logistiques semblent parasiter le travail matériel, et c'est ainsi que peu après, lors d'un nouvel échange épistolaire entre André Allamy et Monique Bonnet à l'occasion cette fois d'une journée d'études sur le sport, toujours en Isère, le premier mentionne la question à traiter de la surveillance des vestiaires suite aux vols de portefeuilles dont certains se seraient plaint auprès de lui durant le match du Congrès confédéral⁴⁵⁹.

Au PCF non plus, les militants ne semblent pas dédaigner réellement les tâches pratiques d'organisation, auxquelles leur socialisation professionnelle et militante semble du reste les incliner. C'est ainsi qu'on va voir un autre arrangement institutionnel original se mettre en place avec la création en 1987 de l'association Sports et spectacles internationaux (ASSI). Créée et dirigée initialement par un membre actif de la commission sport nationale, Michel Zilberman, enseignant d'EPS, qui est également à l'origine trois ans plus tôt du meeting d'athlétisme de Saint-Denis parrainé par *L'Humanité*, celle-ci a également pris en charge l'organisation des autres manifestations sportives associées au quotidien fondé par Jean Jaurès, notamment les courses de la

⁴⁵⁸ Echange de courrier entre André Allamy et Monique Bonnet datés respectivement des 7 et 11 septembre 1978, Archives de la commission sport confédérale, boîte 336 CFD 1, Institut CGT d'histoire sociale. Montreuil-sous-Bois

⁴⁵⁹ Courrier d'André Allamy à Monique Bonnet, 12 octobre 1978, Archives de la commission sport confédérale, boîte 336 CFD 1, Institut CGT d'histoire sociale. Montreuil-sous-Bois

Fête de l'Humanité et l' « Humarathon » - en fait un semi-marathon et un dix kilomètres pédestres- associant les deux communes voisines d'Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine (voir chapitre 4). Mais, loin d'être inféodée au journal ou au parti - et notamment de la commission sport-, celle-ci bénéficie bel et bien d'une certaine autonomie vis-à-vis de ces dernières. J'ai ainsi pu être témoin des récriminations récurrentes des membres de la commission sport du manque de « contenu politique » des animations sportives à la Fête de l'Humanité (le cross en question, mais aussi l'espace confié à la FSGT) et des négociations entre l'animateur de la commission sport de l'ASSI ou de la FSGT pour tenter - sans succès- d'obtenir un moment de prise de parole à l'issue de la course de la Fête, tandis que ce dernier n'est - au mieux- associé qu'au titre de participant parmi d'autres aux différents débats organisé durant la Fête par la fédération affinitaire en marge des initiations et démonstrations sportives qu'elle organise tout au long du week-end (tournoi de football à sept, mur d'escalade, rugby, etc.). De manière également significative, un membre régulier de la commission, alors enseignant d'EPS vacataire ayant échoué à deux reprises aux épreuves du CAPEPS - qu'il finira cependant par réussir finalement-, est coopté par le président d'alors de l'ASSI pour l'assister à l'ASSI, qui semble même envisager de lui confier sa succession - ce qui n'est pas sans agacer le responsable de la commission, craignant apparemment de perdre ainsi l'une de ses ressources. Mais à l'issue de la première Fête de l'Humanité, l'enthousiasme initial de l'intéressé semble plus qu'émoussé, ce dernier se plaignant de ne pas avoir arrêté et du manque total de « contenu politique » de la course⁴⁶⁰. On voit ainsi la labilité de cette configuration institutionnelle, qui pouvait sembler initialement très favorable à la commission sport, dont l'ASSI apparaissait comme une émanation directe.

Il s'agit cependant de bien percevoir que ces critiques portant sur le manque allégué de contenu politique renseignent en réalité davantage sur les rapports entre les agents sociaux impliqués et leurs organisations respectives que sur la nature réelle des manifestations concernées, si tant est qu'on puisse l'objectiver. On peut en effet retrouver les mêmes agents dépourvus de tout leur sens critique en action dans l'organisation d'autres compétitions du même type, par exemple un maire-adjoint aux sports d'un arrondissement parisien à l'organisation d'une course « populaire » de dix kilomètres dans son arrondissement sans que celle-ci ne se distingue des manifestations similaires organisées ailleurs dans la capitale, avec notamment le recours à des sponsors privés à but lucratif et la mobilisation d'un travail bénévole abondant pour tenir les tables de ravitaillement ou assurer le balisage de l'itinéraire et le chronométrage, et enfin l'absence de tout message politique apparent. Participant comme bénévole à l'organisation suite à la sollicitation personnelle de l'adjoint au sport en question, j'ai pu me rendre compte dans les différents échanges informels que la couleur

⁴⁶⁰ Echanges informels avec Armel G., jeune enseignant d'EPS membres de la commission sport du PCF à l'issue des 10km de l'Humanité à La Courneuve, journal de terrain, notes du 15 septembre 2013

politique de ce dernier ne semblait guère importer pour les bénévoles présents avec lesquels j'ai pu interagir- qui d'ailleurs pour certains l'ignoraient. D'autres, dirigeants d'associations sportives locales, se revendiquant eux-mêmes comme « de droite », me répondirent que leurs divergences politiques « n'avaient aucune importance » et semblaient d'ailleurs nourrir une sincère camaraderie avec l'adjoint en question⁴⁶¹. De manière intéressante, le « mot du président » qui orne la page d'accueil du site de l'OMS⁴⁶² de l'arrondissement en question, co-organisateur de la manifestation avec la mairie et une association sportive locale, affirme d'emblée que « le Sport, au travers ses valeurs universelles, peut rassembler au-delà des frontières et des idéologies philosophiques ou politiques » et prend soin plus loin de saluer « les relations de confiance » entretenues avec le maire et son adjoint chargé des sports⁴⁶³.

Les commissions sport du PCF comme de la CGT sont ainsi finalement dès leur origine plus contraintes que désireuses de déléguer l'organisation des manifestations sportives les plus importantes. Preuve en est le fait qu'elles vont progressivement s'impliquer directement dans de telles initiatives. Dès le milieu des années 1980, la commission sportive confédérale de la CGT se saisit d'une fenêtre d'opportunité constituée par le déménagement du siège confédéral de la rue Lafayette à Paris vers son emplacement actuel montreuillois. André Alamy parvient à convaincre la commission exécutive de « marquer le coup » en organisant une grande manifestation sportive et culturelle reliant l'ancien et le nouveau siège. L'un des membres, et futur animateur, de la commission, Daniel Chatel est chargé de l'organisation pratique, en lien étroit avec Jeanine Marest. Intitulée « Soyez dans l'allure ! », la première édition - il y en aura deux autres- est prévue le 20 novembre 1982. Il s'agit tout d'abord d'une épreuve pédestre à allure libre ouverte à tous sur un parcours de 8 km entre l'ancien et le nouveau siège de la CGT, avec un « challenge du nombre » pour chaque catégorie d'âge. A celle-ci s'ajoute une course sur route de 20 km pour les licenciés des clubs d'entreprise, une « concentration » cyclotouriste et enfin une série d'initiatives culturelles après l'arrivée des épreuves sportives avec notamment un spectacle en son et lumière, « visant à montrer que la culture est une et ne peut être dissociée de l'activité humaine, de l'évolution des sciences, des techniques et de l'appareil de production »⁴⁶⁴.

La finalité politique est ainsi clairement présente dans l'esprit de ses organisateurs : outre la promotion des APS, et le fait de réfuter en actes l'opposition entre sport pour tous et haute performance, ceux-ci tiennent ainsi clairement par-là à plus court terme à peser sur la préparation de la loi sur les APS, mais aussi sur la campagne des élections prud'homales en cours. Ils écrivent ainsi clairement concernant le projet de loi en gestation que « la préparation de la journée du 20

⁴⁶¹ Journal de terrain, notes du 15 mai 2013

⁴⁶² Significativement rebaptisé « Office du mouvement sportif »...

⁴⁶³ L'URL de la page en question : <http://www.oms19paris.fr/Mot-du-President> [consultée le 28 août 2014]

⁴⁶⁴ Courrier de Daniel Chatel et Jeanine Marest à Robert Balesdent du 24 septembre 1982, Archives confédérales, Institut CGT d'histoire sociale, Montreuil-sous-Bois

novembre devrait nous y aider [à peser sur le texte] » tandis que « cette initiative du 20 novembre ne s'oppose pas à la campagne des élections prud'homales, au contraire, elle devrait être un moment de la contribution à cette campagne. Elle devrait permettre aussi de nous adresser aux militants, aux sportifs des clubs d'entreprise, et obtenir non seulement leur participation, *mais aussi leur contribution à la préparation de cette journée*_[souligné dans l'original] »⁴⁶⁵. De nombreux militants bénévoles vont effectivement être mobilisés par l'UD pour assurer la lourde logistique impliqué par un tel événement et celui-ci se déroule finalement sans encombres, si ce n'est une anecdote relatée par le principal organisateur : un coureur qui découvre à l'arrivée que le sac contenant ses affaires de rechange avait été égaré. Mais cet ouvrier algérien a cependant obtenu un « joli lot de consolation », car survient alors Henri Krasucki, devant le nouveau siège de la confédération qui décide de ramener ce dernier au foyer de travailleurs immigrés où il résidait à Belleville, le quartier même où le secrétaire général avait grandi, faisant forte impression parmi les autres résidents de son foyer en descendant de la berline avec chauffeur du dirigeant syndical⁴⁶⁶.

Au-delà du caractère anecdotique de ce souvenir raconté non sans enthousiasme par Daniel Chatel, on peut relever ce que celui-ci révèle des rapports de domination au sein de la confédération, derrière les discours prônant l'égalité des travailleurs, où la perte matérielle initiale subie par l'ouvrier immigré apparaît dans la bouche du narrateur plus que compensée symboliquement par le geste magnanime du dirigeant syndical. On est tenté de voir dans ce type de récits qui circulent informellement parmi les militants une manière de faire intérioriser une hiérarchie de fait entre eux en dépit des discours prônant l'égalité de tou-te-s les travailleurs. Cela semble nous éloigner de notre sujet, mais contribue néanmoins à éclairer un aspect de la question de la division du travail militant : sa légitimation.

En dépit du souci apparent apporté aux activités physiques et culturelles dont semble témoigner la manifestation « Soyez dans l'allure ! », le nouveau siège de la confédération a, de même que l'ancien, été construit « sans aucune référence aux activités physiques et sportives, aux lieux de détente et de loisirs. Même une bibliothèque, ça n'a même pas été pensé ! »⁴⁶⁷. C'est qu'« à l'époque, tout le monde n'est pas acquis à ces idées dans la maison », car « pour beaucoup, la CGT, c'est d'abord le travail pour organiser la lutte. On peut toujours faire du sport, mais ça ne doit pas empiéter sur le reste »⁴⁶⁸. Un club omnisports est donc cependant créé au sein du complexe confédéral en 1984 dont les statuts sont déposés le 1er juin à la préfecture de Seine-Saint-Denis par André Allamy, lui-même, qui en prend également la présidence. Ceux-ci prévoient notamment que

⁴⁶⁵ Courrier de Daniel Chatel et Edmond Amiable aux secrétaires généraux des UD d'IDF, 20 septembre 1982, Archives confédérales, Institut CGT d'histoire sociale, Montreuil-sous-Bois

⁴⁶⁶ Entretien avec Daniel Chatel, juillet 2012

⁴⁶⁷ Entretien avec Maurice Lamoot, président du Club Omnisports de la CGT de 1997 à 2007, 25 septembre 2012

⁴⁶⁸ Entretien avec Fathy Djebbari, ancien secrétaire du Club Omnisports de la CGT et encore animateur de la section athlétisme au moment de l'entretien, 9 octobre 2012

ce « club des travailleurs, des militants et de leurs familles, de la Confédération CGT et de la Bourse nationale du Travail de la CGT » soit affilié à la FSGT. L'idée initiale est de « créer une dynamique autour du sport pour rassembler les différents organismes qui gravitent autour du complexe. C'est un objectif à la fois politique et pour améliorer le bien-être des salariés », relate encore l'ancien secrétaire, Fathy Djebbari. La première section mise sur pieds est la « cyclo », rejointe rapidement par l'athlétisme et la gymnastique, puis par diverses autres, dont certaines auront cependant une vie éphémère. Ainsi, les sports collectifs en particulier ne vont jamais réellement prendre parmi les salarié-e-s du complexe. « Le problème c'était d'avoir des joueurs et des équipes », explique Maurice Lamoot, « c'est un problème de cultures diverses d'organisation. Le problème du complexe, c'est que ces 500 personnes, avec des statuts différents ». Mise en place par des membres de la Commission confédérale de la jeunesse (CCJ), la section football va ainsi rapidement péricliter, malgré un accès aux installations toutes proches de la Porte-de-Montreuil, situées juste en face du complexe, de l'autre côté du périphérique, que la ville met à disposition de l'association. Les sections qui se développent le mieux concernent dès lors surtout les pratiques d'activités physiques non compétitives pouvant se dérouler dans le complexe et, une fois n'est pas coutume, rassemblant une majorité de femmes. La gymnastique, le yoga et la danse attirent ainsi le plus grand nombre d'adhérent-e-s malgré des conditions matérielles quelque peu précaires. Aucune salle n'est en effet dédiée à ces dernières, qui doivent naviguer d'un espace à l'autre au gré des séances. Il faudra une longue lutte en interne, qui culminera avec l'organisation d'une manifestation des salarié-e-s intéressé-e-s avec distribution de tracts au milieu du patio du bâtiment des fédérations, pour que le club obtienne gain de cause, en l'occurrence la disposition d'une salle permanente, en fait des locaux sociaux cédés par différents Comités d'Entreprise en interne. Salle qu'il fallut encore aménager et équiper, ce qui nécessita encore un patient travail d'influence auprès des différents organismes du complexe qui permettra au Club d'obtenir neuf ans plus tard une salle de musculation, grâce à l'action notamment de Charles Bouffet, à la fois membre du CE de l'AFUL et président de la section musculation et surtout ouvrier affecté à l'entretien du complexe, qui connaissait de ce fait les bâtiments « comme sa poche ».

Plusieurs exceptions cependant à cette prédominance des pratique de « bien-être » au sein du complexe : la section athlétisme d'abord, en fait surtout course d'endurance, dont la quinzaine de membres se réunit le midi pour aller courir dans les rues et sur les pistes des stades de Montreuil, mais aussi plus ponctuellement pour participer à diverses courses de demi-fond : semi-marathon de l'Huma ou de Saint-Denis, cross du CRE de la RATP, puis participation collective au marathon de Londres en 2000 et de New-York en 2002, puis en 2010 à un « Raid de la Savane » au Burkina

Faso, opération caritative menée conjointement avec l'Avenir Social⁴⁶⁹, ou encore en 2012 pour commémorer le cinquantenaire de la signature des accords d'Evian, six coureurs ont pris part au marathon d'Alger, avec l'appui de l'ensemble du club. La section cyclisme est alors également l'une des plus grosses, avec une trentaine de coureurs réguliers, prenant part à une quinzaine d'épreuves dans l'année, cyclotouristes, cycloportives et VTT. Mais aussi, l'organisation d'un relais de 2000 kilomètres entre Grenade et Paris en juillet 1985, et dans l'autre sens en mai 2000, avec trois équipes de cinq coureurs. Une initiative investie d'une signification politique et historique car dédiée à la mémoire de deux jeunes Républicains espagnols fusillés par les soldats franquistes en 1931. Deux autres sections permirent d'allier pratique physique et nature : la randonnée et le parapente, qui servit surtout à initier les adhérents à cette discipline. Si le club franchit la barre des cent adhérent-e-s dès 1990, année où il reçoit également l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'effectif s'est depuis stabilisé autour de ce nombre après être monté jusqu'à près de 140, et la question du recrutement de nouveaux adhérents passe ainsi bien avant celle du financement, même si toutes les fédérations ne mettent pas la main à la poche. La question de l'ouverture des activités à des pratiquant-e-s extérieur-e-s a ainsi fait débat en interne, celle-ci ne se faisant pour l'heure qu'au cas par cas. Ce qui pose la question plus fondamentale de la finalité du club, « celui-ci doit-il être service de la CGT ou au service des personnels du complexe ? », s'interroge Maurice Lamoot⁴⁷⁰.

Question apparemment rhétorique, qui n'est pas sans révéler certaines contradictions, comme l'existence de sections tennis ou natation qui se contentent de distribuer des tickets aux adhérent-e-s pour qu'ils accèdent aux installations proches, alors même que la Confédération combat en dehors la distribution de « chèques sport » aux salariés qui vient se substituer à une véritable politique sportive des CE. Car l'adhérent d'un club ne doit pas devenir un simple « consommateur », comme on le voit de plus en plus se diffuser par ailleurs. Faire en sorte que ces derniers s'impliquent n'est pas simple, mais la problématique n'est pas pour autant nouvelle. Depuis son origine, « le problème du club, c'est que le dynamisme, c'est l'animateur qui le fait », explique Fathy Djebbari. Alors diverses initiatives sont organisées pour permettre aux membres des différentes sections, très indépendantes autrement, de se rencontrer : assemblées générales, qui « ne désemplissent pas » selon ce dernier, réceptions de remises de cartes, week-end annuel à Corcelles (le centre de formation de la confédération), et des journées « portes ouvertes » dans le patio du complexe. Autant d'initiatives auxquelles le Club s'efforce désormais de donner une « tonalité politique »⁴⁷¹, comme en 2009, où il a accueilli une délégation de sportifs palestiniens en

⁴⁶⁹ Association de solidarité internationale créée en 1906 au sein de la CGT. Pour plus d'informations, voir son site Internet : < <http://www.avenirsocial.org> > [Consulté le 30 août 2014].

⁴⁷⁰ Entretien cité.

⁴⁷¹ Discussion informelle avec Brigitte Bastien, alors présidente en exercice du Club omnisports de la CGT, journal de

coopération avec la FSGT. Car s'il s'agit bien de répondre aux « besoins » des salarié-e-s du complexe, il ne faudrait pas réduire ces derniers à l'exercice physique. Il s'agit tout autant de permettre à ces derniers de se rencontrer, « de se retrouver en dehors du cadre du travail, sur un autre registre », explique encore Fathy Djebbari. « Aller manger ensemble, c'est bien, mais tu parles encore du boulot. Alors qu'en faisant du sport, tu sors du cadre ». Ce dernier évoque ainsi un week-end organisé par le Club avec les CE au mois d'octobre 2012 à Dives-sur-Mer, où il a vu des salarié-e-s qui travaillent dans le même complexe depuis plusieurs années, et qui avaient même souvent échangé par téléphone ou messages électroniques, se rencontrer pour la première fois à cette occasion.

On voit à travers l'exemple du club omnisports confédéral toute l'ambiguïté des manifestations sportives organisées dans le cadre de la confédération, de même que les contradictions d'un syndicat en position d'employeur. Entre défense des droits des salarié-e-s à l'extérieur et faible écoute de leurs demandes en interne, mais aussi entre utilisation des activités sociales comme moyen de communication et réticences à la promotion de leur pratique concrète par ses propres salarié-e-s, entre pratiques compétitives et de bien-être, entre animation active des activités et consommation passive de celles-ci ou encore dans la volonté d'inscrire ces dernières dans une démarche « politique » tout en étant pris par une propension générale à inscrire ces dernières dans un référentiel caritatif qui tend à évacuer les conflits de classe sous-jacents comme l'ont pointé certains analystes de la vogue pour les ONG et la philanthropie (Collovald et al. 2002 ; Lambelet 2014). Il ne faut pas oublier en effet que tous les salarié-e-s de la CGT ne sont pas nécessairement des militant-e-s aguerri-e-s, ni même et surtout que ces derniers n'ont pas tou-te-s le même degré et la même forme de politisation. De ce point de vue, les mobilisations pour obtenir des moyens pour la pratique ou même la simple existence de temps et de lieux de sociabilité particuliers évoqués par le dernier enquêté que favorise l'inscription au club sportif confédéral peut exercer un effet politisant potentiellement - mais pas nécessairement- plus efficace que celle à une action à visée plus directement militante, comme le note du reste Camille Hamidi dans son analyse comparée des effets de trois associations « de quartier » sur la politisation de leurs membres, où elle souligne finalement la prépondérance des dispositions antérieurement acquises (Hamidi 2010)

Au PCF, l'investissement de la commission sportive dans l'organisation directe de manifestations sportives s'avère plus limité, témoignant d'une division du travail distincte. Tout au plus peut-on mentionner une randonnée cyclotouriste dans lequel se sont investis l'animateur et quelques membres de la commission sportive, baptisée la « Rando-vélo-coco ». Reprenant en fait

un élément de répertoire d'action collective⁴⁷² popularisé par l'Alter-Tour lancé trois ans auparavant par des militants altermondialistes pour subvertir les codes du Tour de France qui se déroule simultanément⁴⁷³, il s'agit en fait d'une initiative locale de militants communistes de Beauvais réunis au sein d'une association baptisée « Vélo-coco club », lancée en 2010 et reliant en trois étapes d'une journée chacune la ville picarde et Le Tréport via Forges-les-Eaux, avec chaque soir des rencontres-débats avec les élus locaux et la population et un bivouac. On retrouve ainsi la volonté de concilier sociabilité, effort physique, mais non compétitif, opération de communication (les participants portent un maillot spécialement confectionné pour l'occasion) et volonté de politiser le contenu (avec les débats, mais aussi un partage solidaire des frais d'organisation et de la logistique au cours des bivouacs). Si les ambiguïtés quant à la signification politique ne manquent là pas encore, on peut également relever que l'investissement de l'animateur de la commission sport, entraînant avec lui le reste du groupe, apparaît motivé notamment par la concurrence au sein du Front de gauche (les responsables d'autres formations de la coalition, Parti de gauche et Gauche unitaire ont alors également annoncé leur volonté de prendre part à l'initiative)⁴⁷⁴. Mais cet investissement va également avoir un effet vertueux en permettant, au-delà de l'augmentation du nombre de participant-e-s, passé à près d'une centaine en 2014, de contribuer à la visibilité de la manifestation, qui va cette même année, bénéficier de la présence des sociologues Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon.

Leur présence n'est sans doute pas étrangère à l'élargissement de la couverture médiatique devenant nationale, avec notamment un article plutôt élogieux dans *Le Monde*⁴⁷⁵. On peut noter cependant au passage la reproduction d'une hiérarchie entre les militants intériorisée par les organisateurs eux-mêmes de la manifestation, en dépit justement de la distance prise avec la compétition, puisqu'à partir de 2012, ceux-ci annoncent la présence de deux membres des exécutifs des partis en question dans leur communication, leur conférant de ce fait une prééminence particulière parmi les autres cyclotouristes. Cela nous amène ainsi à examiner maintenant les formes de l'organisation interne du travail de chacune des commissions et en particulier les formes de hiérarchisation, à la fois différentes et évolutives, qui les accompagnent.

⁴⁷² Concept cardinal de science politique introduit par Charles Tilly par analogie avec le jazz, qui en analyse les transformations, notamment dans le contexte français, désigne par là un « modèle où l'expérience accumulée d'acteurs s'entrecroise avec les stratégies d'autorité en rendant un ensemble de moyens d'actions limité plus pratique, plus attractif et plus fréquent que beaucoup d'autres moyens qui pourraient servir les mêmes intérêts » (Tilly 1986 : 99)

⁴⁷³ Voir le site Internet de la manifestation : <http://www.altertour.net> [consulté le 29 août 2014]

⁴⁷⁴ Divers échanges informels, journal de terrain, notes du juin 2012

⁴⁷⁵ Robin Andraca, « Pendant le Tour, la rando-vélo-coco », *Le Monde*, 4 juillet 2014

B) Une division interne du travail différente au PCF et à la CGT

Après avoir tenté de caractériser les différentes tâches effectuées au sein des commissions sportives du PCF et de la CGT, ainsi que la manière dont elles partageaient ce travail militant avec les autres organisations des espaces sociaux, sportif et politique, dans lesquelles elles s'inscrivaient, il est désormais temps de s'intéresser à la manière dont le travail militant est lui-même partagé entre les différents membres de ces collectifs, en gardant en tête que les frontières de ces derniers, c'est-à-dire la démarcation entre les membres et les non-membres, sont bien moins délimitées que le sens commun nous incline à le penser. A côté en effet du premier critère envisagé, le sentiment d'appartenance subjectif, et celui, largement lié, de la reconnaissance de la qualité de membre, qui n'implique pas, en particulier au PCF, l'adhésion au parti lui-même, nous verrons que de nombreux agents prennent une part, parfois décisive, au travail de la commission, sans pour autant s'en considérer ni être perçus comme en faisant partie.

Si elles ne suffisent pas évidemment à en déterminer à elles seules les formes, il ne faut pas négliger pour autant l'influence des conditions matérielles sur le fonctionnement de tels groupes de travail. La première difficulté d'un collectif à portée nationale consiste en effet à réunir physiquement ses membres et interlocuteurs, car si l'envoi des publications ou aujourd'hui les communications électroniques permettent d'entretenir un lien relatif entre les membres du collectif, mais aussi plus largement tous ceux qui sont intéressés à un titre ou un autre à son activité⁴⁷⁶ (Ainsi, François P., l'animateur du « collectif »⁴⁷⁷ sport à Grenoble déjà évoqué, explique-t-il comment est constitué son « *listing* » : « il y a les 8 [membres actifs] du collectif sport, plus les militants intéressés, plus une vingtaine de médias et surtout, lors du forum des sports, je pique toutes les brochures, je rentre les adresses mail, et ça me fait 280 personnes à qui j'envoie nos infos en copie cachée »⁴⁷⁸). Mais « rien ne remplace les contacts physiques » comme me l'ont fréquemment répété mes interlocuteurs de part et d'autre. L'organisation de rencontres pose cependant une double-difficulté, spatiale et temporelle. S'agissant du second aspect, on retrouve un facteur classique déjà bien mis en évidence par ailleurs, notamment par rapport aux inégalités genrées (Le Quentrec 2014), à savoir l'inégale disponibilité des membres d'un groupe militant suivant leur situation socio-biographique. L'organisation de réunions de la commission, au PCF comme à la CGT, fréquemment en pleine journée, se fait au détriment des actifs, et au profit des

⁴⁷⁶ Pour le PCF, il s'agit des représentants des fédérations sportives, d'élus au sport au sein du parti, d'adhérents ayant manifesté leur intérêt et de manière générale toute personne que les responsables de la commission dont les coordonnées ont été collectées via la circulation d'un formulaire où chaque participant est invité à les noter lors des différentes manifestations organisées par cette dernière - pratique au demeurant assez courantes dans les réunions militantes.

⁴⁷⁷ Ainsi que l'enquêteur qualifie lui-même ce dernier. On notera l'évitement du terme « commission »..

⁴⁷⁸ Echange informel, journal de terrain, notes du 17 octobre 2012

retraité-e-s, ainsi que des permanents et des enseignants, d'EPS notamment, bénéficiant d'un temps de travail contraint⁴⁷⁹ inférieur à la plupart des autres salariés - ce qui peut expliquer également en partie, ou à tout le moins entretenir- leur surreprésentation au sein de la commission sport du PCF. Or, d'un côté comme de l'autre, je n'ai pas constaté de réelle réflexion sur ce thème, les responsables des commissions ayant plutôt tendance à programmer les réunions en fonction de leur propre agenda - ou de la disponibilité d'un « invité » éventuel-, même si par moments ils peuvent explicitement justifier le positionnement d'une réunion à proximité d'une autre manifestation organisée par le parti ou la confédération, mais dans le souci de pouvoir ainsi attirer plus de monde du fait que les militants seront déjà « sur place », reconnaissant ainsi implicitement la moindre attractivité de leurs propres réunions.

Sur le plan géographique, c'est bien la prétention de couvrir un périmètre national pour les deux commissions qui complique le rassemblement des militants intéressés, mais est là encore facteur d'inégalités entre eux. Les réunions des commissions se tiennent en effet pour l'essentiel à Paris ou Montreuil-sous-Bois, quand le siège national de la CGT y sera déménagé au début des années 1980, favorisant ainsi de fait les militants résidant dans la région parisienne. Cette centralisation joue cependant différemment dans les deux organisations : au PCF, paradoxalement, si les vitesses de déplacement, ferroviaires en particulier, se sont accélérées, les militants résidant en province ont aujourd'hui plus de difficultés à se rendre dans la capitale que trois ou quatre décennies auparavant. Raréfaction des ressources du parti aidant, leurs frais de déplacement ne sont en effet pas pris en charge s'ils ne viennent pas au titre d'un autre mandat, ce qui montre aussi que le statut de membre de la commission ne jouit d'aucune reconnaissance officielle en interne. Le fait est d'ailleurs globalement intégré par les intéressé-e-s, qui paient ainsi doublement de leur personne, par leur travail bénévole et leur participation financière, hormis de rares moments de plainte de la part de militants venus de province, qui ont dû payer leur billet de train, même s'ils admettent en profiter pour visiter des proches dans la région parisienne. Les membres voient dans cette situation plus une conséquence du déclin du parti qu'une marque de la marginalité de leur commission : « On n'a même plus de quoi se payer des billets de chemin de fer ! », résume ainsi un militant présent à la commission depuis près de 40 ans, tandis que nous réglons chacun notre repas au cours d'une journée de travail autour du bulletin de la commission⁴⁸⁰. A la CGT en revanche, le problème n'est pas le même dans la mesure où les membres de la commission sont tous détenteurs de mandats syndicaux qui leur permettent d'être remboursés par leurs fédérations ou syndicats respectifs - mais là encore pas par la commission elle-même. Celle-ci dispose néanmoins, contrairement au PCF, de moyens financiers et humains en propre qui permettent notamment de défrayer l'animateur de la

⁴⁷⁹ Mais pas total contrairement à certaines légendes tenaces (Barrère 2002).

⁴⁸⁰ Journal de terrain, notes du 17 octobre 2012.

commission confédérale pour ses déplacements hebdomadaires (billets de train et nuits d'hôtel). Celui-ci dispose également d'un bureau personnel au cinquième étage du bâtiment confédéral, juste en-dessous du secrétariat général, sans pour autant que cela facilite l'accès à ses derniers, ainsi que d'une secrétaire - partagée- mais dont l'activité concrète pour la commission ne va guère beaucoup plus loin que la prise en charge des notes de frais selon ce que j'ai pu observer. Le responsable de la commission s'occupe en effet directement de son agenda et de ses prises de contact, ce qui relève comme on l'a dit d'une stratégie relativement consciente d'accumulation de capital social, mais qui doit être relié à une autre ressource dont il bénéficie finalement en relative abondance lorsqu'il est présent à Montreuil : le temps. C'est au contraire la ressource limitante des autres membres de la commission sport confédérale, qui sont tous accaparés par leurs autres fonctions (représentant syndical à proprement parler, mais aussi pour certains animateur de leur commission sport confédérale ou président d'un club sportif corporatif), qui rend les réunions de ce fait difficiles à organiser, et de ce fait relativement irrégulières et rares, et plus encore empêche un travail permanent sur les dossiers de fond, ce dont se plaint régulièrement l'animateur, qui se retrouve de ce fait le plus souvent seul, ou parfois accompagné d'un retraité pour représenter la confédération auprès de ses partenaires.

La situation est ainsi inverse au PCF où, en dépit du manque de ressources matérielles, un relatif travail collectif s'organise, malgré une tendance de l'animateur de la commission à centraliser à son corps défendant les activités, pris dans le dilemme, relativement classique en sociologie du travail, entre la délégation et le contrôle, lui-même révélateur des contradictions plus profondes de la régulation des activités laborieuses, traversées qu'elles sont d'injonctions contradictoires (Reynaud 1988; Dujarier 2006). Ainsi, tout en répétant régulièrement que la charge de travail est « trop lourde » pour lui et qu'il souhaite déléguer au maximum, l'animateur de la commission sport au moment des observations semble tout faire pour conserver malgré tout un certain monopole sur la prise d'initiatives, qu'il s'agisse de décider sans concertation de l'ordre du jour des réunions, de présenter les initiatives à venir ou plus finement de se positionner comme le relais indispensable entre les militants de la commission et les personnes extérieures qu'il leur demande de contacter (élus du PCF ou d'autres formations, dirigeants fédéraux notamment) - lors de la rédaction du bulletin ou de l'organisation d'une manifestation publique de la commission-, profitant en quelque sorte de sa position au milieu d'un « trou structural » entre ces différents réseaux (Burt 1995). La marginalité relative de la commission et sa dotation amoindrie en termes de capital social notamment procure ainsi un avantage à son animateur en en faisant un point de passage quasiment obligé des informations qui transitent depuis et vers la commission. C'est d'ailleurs ce qu'exprime un des plus anciens membres à la commission, François P., - participant par intermittences à ses réunions depuis 1971, en déclarant qu'« avant dans la commission, on avait des élus, des attachés

parlementaires et tout qui nous redescendaient des infos, maintenant il faut aller les chercher nous-mêmes »⁴⁸¹.

S'opère ainsi implicitement une division du travail non directement recherchée comme telle, mais simultanément inégalitaire et quelque peu contreproductive. Alors que dans les décennies 1960 à 1980, la commission sport fonctionnait de manière relativement formalisée en deux cercles concentriques, conciliant, comme on l'a dit, une certaine ouverture et une attention à la représentativité des organisations « amies » : « il y avait une commission très large, de 20 à 30 membres, qui se réunissait tous les mois, et en son sein un secrétariat qui se réunissait pratiquement toutes les semaines, tous les quinze jours. Et dans ce secrétariat, il y avait quelqu'un de la FSGT, toujours : c'était souvent René Rousseau⁴⁸², [René] Napoléoni. Au titre du SNEP, il y a eu [Robert] Mérand, Marcel Berge⁴⁸³ », comme le relate Yvon Adam⁴⁸⁴ à propos des premières années de fonctionnement, indiquant implicitement qu'il s'agissait également de dirigeants de premier plan des organisations en question qui participaient à son activité, reconnaissant par-là la centralité de cette arène. Celle-ci dispose également alors de ressources physiques signifiant également son importance relative, comme l'indique encore le même témoin : « il y avait une secrétaire à temps plein à la commission. Il y avait un bureau, une bibliothèque, le travail était organisé. On avait tous ces moyens. Quand tu vois maintenant... ».

Le contraste apparaît ainsi saisissant par rapport à la période actuelle, depuis la réactivation de la commission en 2008 : hormis un ancien secrétaire général du SNEP, aujourd'hui retraité mais encore membre du secrétariat national de ce syndicat et doté d'un important volume de « capital militant » (Matonti et Poupeau 2004), mais aussi social au croisement de l'espace des sports et de l'espace syndical, aucun responsable important de la FSGT, du SNEP ou même du PCF ne siège à la commission. Tout au plus parfois un élu, membre d'un exécutif régional ou municipal, prend-il part à une réunion où il a été individuellement convié, et cette marginalité symbolique se redouble sur le plan matériel, où la commission ne dispose pas de locaux ni de personnels dédiés. Si la possibilité de réserver une des salles de réunion, peu avenantes et dépourvues de fenêtres, situées au sous-sol du bâtiment de la place du Colonel Fabien, est certes possible, c'est souvent dans les locaux de la section du 12^e arrondissement parisien, dont l'animateur de la commission est aussi secrétaire, puis dans des bureaux de la mairie de Paris quand celui-ci est élu conseiller de la

⁴⁸¹ Intervention de François P. durant une réunion de la commission sport du PCF. Journal de terrain, notes du 30 novembre 2011.

⁴⁸² Comptable de métier, René Rousseau (1906-1964) milite au PCF et à la Fédération sportive du travail (FST), dont il devint secrétaire général en 1930. Il fonde le mensuel l'Écho sportif du Travail en 1928 et a été rédacteur en chef de Sports de 1933 à 1939. Après la guerre, il devient secrétaire du comité exécutif de la FSGT et rédacteur en chef du journal Sports et plein air, puis est élu président de la FSGT en 1954, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort dix ans plus tard.

⁴⁸³ Ancien secrétaire général du SNEP

⁴⁸⁴ Entretien avec Yvon Adam, 30 novembre 2012

capitale, que se réunissent le plus souvent les militants. Mais surtout, ceux-ci doivent se partager l'ensemble du travail de la commission, y compris logistique ; le responsable de la commission ayant simplement obtenu de la direction politique l'impression et l'expédition du bulletin, remise toutefois en question par mesure d'économies au cours des dernières années, comme pour les autres commissions cependant, ainsi que l'hébergement du site Internet. Pour négocier ces ressources, mais aussi tenter de valoriser l'activité du groupe, celui-ci sollicite également régulièrement de rencontrer les responsables nationaux du projet, et en particulier sa responsable adjointe - le responsable principal n'étant autre que le secrétaire national du PCF, Pierre Laurent-, qui est par ailleurs en charge du secteur jeunesse⁴⁸⁵. Se rendant la plupart du temps - sauf à une exception durant mes six années d'observation- seul à ces rencontres, il s'empresse cependant de communiquer auprès des membres de la commission à leur sujet, affirmant avoir été « écouté avec intérêt » et « encouragé ». Il parvient ce faisant à sauver à plusieurs reprises le bulletin, et même à obtenir un bureau pour la commission - celui-ci, dépourvu d'équipement et relativement exigu, ne sera finalement jamais utilisé par les membres de la commission, mais compte surtout finalement en tant que marqueur d'une reconnaissance symbolique par les instances du Parti.

Si le responsable de la commission tente à plusieurs reprises d'organiser formellement le travail de la commission, en convoquant des réunions dont l'ordre du jour est uniquement consacré à cette fin, et en essayant, sans effectivité de constituer un « bureau » de la commission dont les membres ne seront finalement jamais identifiés comme tels⁴⁸⁶. Finalement, lors de cette réunion, « il est beaucoup question d'initiatives que la commission pourrait lancer, certains acceptent de prendre en charge des tâches particulières, mais de manière ponctuelle, chacun arguant d'autres activités militantes ou professionnelles qui les accaparent. Je serai alors le seul à repartir avec une charge pérenne, la « rédaction en chef » du bulletin, essentiellement par affichage de ma disponibilité biographique, et sans doute pour avoir fait preuve de mes capacités rédactionnelles, pour avoir rédigé plusieurs comptes rendus de réunions »⁴⁸⁷. Néanmoins, avec le recul, je pense que le fait que je travaille à l'Université - même alors avec le statut d'ATER qui ne doit pas signifier grand-chose pour lui - a en fait joué un rôle décisif dans la décision du responsable de la commission de me confier cette responsabilité, ainsi que celle d'intervenir au nom de la commission lors du débat public à Avignon, ou lors d'un colloque organisé par le SNEP. Celui-ci me présente en effet

⁴⁸⁵ Dont l'activité est par ailleurs largement en veille aujourd'hui, déléguant de fait cette thématique aux JC, et l'enfance, qui lui avait été attachée en 1985 à la commission éducation. Notons que l'on retrouve ici, au sein d'un parti national, la même instabilité de découpage sectoriel qu'au niveau du gouvernement - mais sans toutefois se calquer sur celui-ci, indiquant que les facteurs de cette variabilité sont autonomes et différents dans l'espace partisan et celui des ministères-, phénomène qui affecte du reste plus particulièrement les « petits » domaines.

⁴⁸⁶ Voir par exemple la convocation à la réunion du 4 mars 2011 adressée à une vingtaine de militants plus ou moins actifs dans la commission, y compris Marie-George Buffet, qui n'a jamais pris part à une réunion de la commission (mais a en revanche participé à certaines initiatives publiques que celle-ci a organisées).

⁴⁸⁷ Journal de terrain, notes du 4 mars 2011.

régulièrement comme « universitaire » à nos interlocuteurs, et il semble vouer une certaine révérence vis-à-vis de cette sphère, ayant lui-même étudié jusqu'au DEA et envisageant même à un moment de se reconverter dans la préparation d'une thèse de sociologie à l'issue de son contrat au Conseil régional en me posant des questions très naïves et manifestement peu informées sur la manière de s'y prendre alors que nous rentrons ensemble d'un débat en soirée dans le Val-de-Marne⁴⁸⁸.

De manière assez schématique et peu originale, une division « naturelle » du travail se met ainsi en place au sein de la commission, où le « sale boulot » (Hughes 1996), à savoir les activités logistiques, comme, lors des événements, « tenir des tables » - c'est-à-dire distribuer ou vendre les publications émises par la commission ou portant plus largement sur le sport d'un point de vue universitaire ou militant, mais aussi porter des cartons, prendre contact avec des traiteurs ou tenir le bar lors de certaines manifestations organisées par la commission lorsqu'il y a lieu, sont systématiquement confiées aux femmes et aux plus jeunes. A contrario, le travail politique, à commencer par la prise de parole au cours des réunions, mais aussi la rédaction des textes de diverses natures émises par la commission (bulletin, programme, communiqués de presse, etc.) sont au contraire prises en charge par les membres de la commission les plus dotés en capitaux militant et culturel, qui sont aussi les hommes les plus âgés. Sans développer davantage les éléments empiriques à la base de ces observations qui confirment malheureusement les résultats d'autres recherches sur les rapports de domination, sous le prisme du genre notamment, entre militants (Fillieule et Roux 2009 ; Dunezat 2007), et qui restent relativement inaperçues par les principaux intéressés eux-mêmes, alors même qu'ils mettent très fréquemment en avant justement femmes et jeunes dans leurs discours⁴⁸⁹. A titre d'exemple, lorsque la commission décide, toujours sous l'initiative de son animateur, à la fin de l'année scolaire 2009-2010 d'organiser une « journée d'étude », c'est aussi lui qui, après une discussion rapide - le siège de la place du Colonel Fabien n'étant pas disponible à la date choisie, trouve le lieu quelques jours après la réunion : Malakoff, municipalité communiste de la petite couronne voisine de Bagneux où il a lui-même travaillé préalablement, et obtient effectivement la Maison de la Vie associative par la mairie. Si les thèmes à traiter sont discutés collectivement, tout le monde s'entend finalement assez rapidement sur la proposition initiale de l'animateur (rôle de l'État dans l'organisation des APS, des collectivités territoriales, des fédérations, EPS à l'école, médias, associations et marchandisation), soit en tout six tables rondes ayant lieu en parallèle. La liste des intervenants, trois ou quatre pour chaque table ronde d'une heure et demie, s'imposent pratiquement d'eux-mêmes, progressivement

⁴⁸⁸ Il m'explique ainsi par exemple qu'il voudrait montrer « comment le sport peut être émancipateur » Journal de terrain, notes du 22 avril 2013.

⁴⁸⁹ Sur la promotion contradictoire des femmes au sein du PCF, voir Bouland et Mischi (2015) et dans le cas particulier des APS, l'article de Marianne Amar sur la « sportive rouge » (*in* Arnould 1994)

élaborée durant l'été, matérialise le capital social de la commission qui se confond en réalité avec celui de son animateur principal.

Sur 37 intervenants au total (animateurs des tables rondes inclus), interventions liminaires et conclusives en séance plénière incluses, on trouve ainsi seulement 10 femmes et pêle-mêle chercheurs (n=7)- sociologues, historiens, économistes et la responsable du réseau école du PCF présentée comme « chercheure à Oxford »⁴⁹⁰ -, élus (n=12), tou-te-s membres du PCF⁴⁹¹, journalistes (n=3), syndicalistes (n=6) - dont trois représentants du SNEP⁴⁹², dont son secrétaire général, le responsable de la commission sport de la CGT, seul de sa confédération⁴⁹³, mais également un représentant de la CFDT, et un de l'UNSA-, et représentants de fédérations (n=9) affinitaires mais aussi délégataires (mais membres du PCF) et le président de l'US Ivry⁴⁹⁴. Seuls 3 ont moins de 40 ans et sept sont des participant-e-s plus ou moins réguliers aux activités de la commission sport, sans être présentés comme tels d'ailleurs, dans le programme ou à l'écrit, à l'exception du responsable de celle-ci.

C'est davantage le capital militant, social et culturel qui semble clairement avoir présidé implicitement au choix de ces membres pour animer une table ronde ou y intervenir, alors même qu'une quinzaine d'autres, dont plusieurs plus assidus aux activités de la commission que certains ainsi mis en avant, sont de ce fait relégués aux rôles d'organisation en coulisse et de spectateurs, quand les tâches d'intendance le leur permettent. Ainsi, le benjamin de la commission, jeune enseignant d'EPS contractuel, a-t-il été chargé des contacts avec le traiteur devant s'occuper du déjeuner - dont les frais sont pris en charge par le Parti-, et tient la buvette gratuite située dans le hall du bâtiment, au début de la journée et durant les pauses, aidé ponctuellement par trois retraités, dont deux femmes, pourtant très assidus aux réunions de la commission. Cette distribution des rôles informelle est du reste relativement stable, puisqu'on la retrouve par exemple plus d'un an et demi plus tard, lors du Forum organisé par le Front de gauche durant la campagne présidentielle de 2012, deux mois avant le premier tour, et significativement baptisé « une nouvelle ambition pour le sport français »⁴⁹⁵. Prévu après discussions internes pour ne durer qu'une matinée, afin de ne pas avoir à organiser le repas du midi et pour des raisons de disponibilité de la salle, le « forum » débute par un discours du maire de la ville, qui s'en va aussitôt celui-ci prononcé, puis par un « débat », en fait

⁴⁹⁰ Alors qu'elle est en réalité doctorante et enseignante de lettres au collège

⁴⁹¹ Des élus d'autres formations, socialistes notamment, ont été cependant contactées sans succès, dont la députée-maire de Rouen (et future ministre) Valérie Fourneyron, qui avait initialement accepté avant de se décommander.

⁴⁹² Mais significativement seul le secrétaire général du SNEP est explicitement identifié comme tel sur le programme, les deux autres, pourtant membres du secrétariat national étant mentionné par d'autres étiquettes, ancienne IPR pour l'une, « syndicaliste » pour l'autre.

⁴⁹³ Deux en fait si l'on inclut Alain Vernon, journaliste à France 2 également élu pour le syndicat national des journalistes (SNJ-CGT), ce qu'il mettra largement en avant dans son propos lors du débat concerné.

⁴⁹⁴ Voir le programme final, disponible en ligne à l'adresse : http://38.pcf.fr/sites/default/files/programme_de_la_journee_d_etude_du_18_septembre.pdf [Consulté le 30 août 2014]

⁴⁹⁵ Le contenu en sera davantage analysé au chapitre 4.

une succession de courtes prises de parole de la part de trois représentant-e-s des forces politiques composant le Front de gauche (Marie-George Buffet pour le PCF, Eric Coquerel pour le PG, Patrick Braouzec⁴⁹⁶ pour la FASE) ainsi que Lydia Martins Viana, co-présidente de la FSGT au titre de signataire de l'appel du Front de gauche sur le sport (voir plus bas), le tout en une demi-heure.

L'heure et demi suivante est consacrée à un « travail » en ateliers - c'est-à-dire des moments de discussion collective introduit par un propos liminaire de l'animateur- respectivement intitulés « un service public du sport », « l'enseignement de l'EPS et le sport scolaire », « un plan national d'aide aux clubs pour relancer la vie associative, le bénévolat et l'éducation populaire, « une politique permettant au sport de haut niveau de développer le sport pour toutes et tous et garantissant les valeurs et l'éthique du sport », et « un budget [sous-entendu public, et plus particulièrement de l'État] ambitieux pour soutenir nos exigences », répartis dans différentes salles adjacentes à l'espace principal. Puis, un temps de plénière est organisé, avec la restitution des ateliers par les rapporteurs, majoritairement des membres de la commission sport du PCF déjà intervenants ou animateurs lors de la première journée d'études, au cours de laquelle arrive le candidat Jean-Luc Mélenchon, dont le discours conclusif forme le point d'orgue de la matinée, et qui repart aussitôt celui-ci prononcé, non sans avoir donné entre-temps une interview à une chaîne d'information continue de la TNT venue couvrir « l'événement » - et en réalité seul média présent, même l'*Humanité* ne rendra pas compte de celui-ci, s'étant contenté de l'annoncer dans son édition de la veille en publiant pour l'occasion l'appel lancé par le Front de gauche pour le sport⁴⁹⁷.

Durant ce forum, les quatre membres actifs - malgré leur état de retraité pour trois d'entre eux-, se retrouvent de nouveau préposés aux tâches logistiques, la décoration de la salle avec drapeaux et affiches du Front de gauche le matin, avec l'aide cependant de militants communistes de la section locale, et surtout la tenue du bar et des tables où sont disposées les publications, avec cette fois-ci

⁴⁹⁶ Né en 1950, ancien instituteur, membre du PCF jusqu'en 2010, où il fait partie du courant des « refondateurs », député de 1993 à 2012 et surtout maire de Saint-Denis de 1991 à 2004 au moment où y est édifié le Stade-de-France, il est aujourd'hui président de la communauté d'agglomération de Plaine-Commune et président de la Fondation du football où il a succédé Philippe Seguin après son décès en janvier 2010 devenue depuis le 1^{er} juillet 2014 le « FondaCtion du Football » que ses statuts présentent comme « une structure autonome au fonctionnement indépendant, financée par la Fédération Française de Football et des fonds privés apportés par des mécènes membres bienfaiteurs, la LFP [ligue de football professionnelle, dont le président fait partie de l'exécutif de la fondation], l'UCPF [Union des Clubs professionnels] et l'UNFP [Union nationale du football professionnel], et décrivent son objet comme de « développer des actions innovantes visant à promouvoir une vision citoyenne du Football, d'en rappeler les vertus éducatives et d'encourager l'innovation sociale et l'intégration du développement durable dans le football ». Le Conseil d'administration de la fondation réunit en outre aux côtés de M.Braouzec une ancienne ministre socialiste de la Jeunesse et des Sports, devenue consultante et largement convertie aux vertus du secteur privé à but lucratif dans l'organisation des APS (comme j'ai eu l'occasion de le vérifier directement lors d'une participation commune à une rencontre avec des lycéens amiénois sur l'invitation de leurs enseignants d'EPS, le 8 avril 2014), Edwige Avice, un philosophe médiatique (André Comte-Sponville) et divers représentants des instances footballistiques mentionnées, ainsi qu'une dirigeante de la Française des Jeux. Voir son site Internet : < <http://www.fondationdufootball.com> > [Consulté le 1^{er} septembre 2014]. Sur la trajectoire politique de Patrick Braouzec, voir par exemple « Patrick Braouzec : pourquoi j'ai décidé de quitter le Parti communiste », *Le Monde*, 25 février 2010.

⁴⁹⁷ Collectif, « Avec Mélenchon, l'"humain d'abord" passe aussi par le sport ! », *L'Humanité*, 9 mars 2012.

une série d'ouvrages à vendre, disposés autour de l'espace principal de la salle mais à une distance relativement importante de la tribune, ce qui les empêche du reste une fois de plus d'assister aux ateliers, mais aussi d'assister dans de bonnes conditions aux discours des séances plénières⁴⁹⁸.

Par ailleurs, si parmi les 32 signataires de l'appel du Front de gauche susmentionné figurent 8 participants réguliers aux réunions de la commission sport du PCF - mais non référés comme tels là encore, hormis son responsable -, aux côtés de 8 élu-e-s communistes, chargés des sports dans des exécutifs municipaux, départementaux ou régionaux, de deux représentants du Parti de Gauche (PG), et surtout d'universitaires, syndicalistes et de sportifs de haut niveau sollicités pour l'occasion appartenant aux réseaux de sociabilité des membres du « Front de gauche du sport » - l'apport des deux représentants du PG étant cette fois significativement décisif-, trois des quatre « chevilles ouvrières » en question n'ont pas été intégrés à ces signataires, en l'occurrence les deux retraitées et le jeune enseignant d'EPS, sans que ceux-ci n'y aient trouvé le moindre mot à redire. Au contraire, cette division très inégale des tâches au cours de tels événements, qui ne peut que sauter aux yeux de l'observateur, semble au contraire bel et bien sinon inaperçue, du moins totalement consentie, s'inscrivant ainsi dans « l'ordre des choses »⁴⁹⁹.

Cette opposition entre « ceux qui parlent » et « ceux qui portent » se retrouve aussi et surtout au cours des réunions de la commission, où comme le montrent mes comptes rendus, la parole est très largement monopolisée par la poignée d'hommes relativement âgés dotés d'un important capital militant et souvent d'une longue expérience professionnelle dans l'espace des sports, auxquels s'ajoute l'animateur de la commission, tandis que les plus jeunes, les enseignants d'EPS dénués d'une expérience syndicale ou partisane et surtout les femmes restent largement silencieux, hormis lorsqu'il est question de sujets les concernant directement - EPS et sport scolaire d'une femme, égalité des sexes de l'autre-, sur lesquels ils interviennent alors en mobilisant des cas individuels plutôt que des arguments de portée générale, confirmant les deux modalités d'entrée en militantisme - « par le général » ou « par le singulier » -, distinguées par Lilian Mathieu à propos des militant-e-s du Réseau Educations Sans Frontière (RESF) (Mathieu 2010). Pour autant, l'explication par l'inégale expérience militante ne suffit pas, car certain-e-s ont une expérience relativement syndicale ou partisane déjà assez longue, et pour l'une d'entre elle est même présente à la commission depuis de nombreuses années. C'est le cas de Rose Tourret, adhérente du PCF depuis

⁴⁹⁸ Journal de terrain, notes du 10 mars 2012.

⁴⁹⁹ « Cette rencontre entre les “attentes objectives” qui sont inscrites, surtout à l'état implicite dans les positions offertes aux femmes par la structure, encore très fortement sexuée, de la division du travail et les dispositions dites “féminines” inculquées par la famille et tout l'ordre social », qui a pour effet que les « victimes de la domination symbolique puissent accomplir avec bonheur (au double sens du terme) les tâches subalternes ou subordonnées qui sont assignées à leurs vertus de soumission, de gentillesse, de docilité et de dévouement » (Bourdieu 1998 : 64). On peut ici élargir ces remarques sur la domination masculine à d'autres dimensions - capital culturel et âge notamment

46 ans au moment de l'entretien, entrée à l'ENSEP en 1971 comme correctrice-typographe (« j'étais engagée pour corriger des documents. Au début, on corrigeait des photocopiés. Des colloques sur le troisième âge, des trucs intéressants. Et après, des communications, des bouquins, alors plus ou moins intéressants, plus ou moins techniques, des mesures et tout ça »⁵⁰⁰), celle-ci adhère au syndicat CGT de l'établissement et se retrouve rapidement en responsabilité, élue au comité technique paritaire et suppléante au Conseil d'Administration de l'INSEP, après la fusion de l'ENSEP et de l'Institut national des sports, qu'elle relate avec dérision, mais en décrivant déjà son rôle comme relativement passif : « c'était une vaste blague le CA de l'INSEP. Il y avait des militaires... Tu vois, c'est un truc... Bon, j'étais suppléante. J'ai assisté aux choses... », avant de préciser immédiatement : « j'ai fait mon boulot de représentante du personnel ». C'est par une ancienne « relation » de l'ENSEP, en l'occurrence Yvon Adam, retrouvé « par hasard » à la Fête de l'Humanité, qu'elle va intégrer les deux commissions de la CGT et du PCF, avant de quitter la première, pour des raisons de mésentente interpersonnelles autant sinon plus que de « fond » :

« Et en [19]97, quand Marie-George [Buffet] est arrivée [au Ministère de la Jeunesse et des Sports], à la Fête de l'Huma, Yvon, que je connaissais parce qu'il avait été scissionnaire autrefois à l'INSEP, il m'a présenté plein de gens. Et il m'a dit : « mais va donc à la commission sport. De la CGT, et du Parti ! ». Et donc, il m'a présenté tous les gens. Et j'ai été intégrée aux deux commissions sport. Et c'est Daniel Chatel que j'ai rencontré en premier. Et bon, alors, la commission sport de la CGT, c'était beaucoup le sport en entreprise. Et bon, si tu veux, moi je ne suis pas trop sur ce créneau, j'étais plutôt... Alors sport de haut niveau, je le connaissais un petit peu de l'intérieur... Surtout les élèves, les jeunes, les sportifs. Enfin on les voit... On voit ce qui leur arrive. On voit comment... Mais le sport d'entreprise.. »

Sa proximité avec Marie-George Buffet rencontré dans leur section locale du PCF⁵⁰¹ contribue aussi à expliquer pourquoi, contrairement à d'autres, elle ne s'est pas désolidarisée de la commission sport du PCF et y est même resté malgré sa mise en veille plutôt qu'à celle de la CGT :

« J'étais à la commission du parti, à laquelle j'assistais aux réunions... Bon. Moi j[e n]'ai jamais eu trop à dire. Je la boucle un peu.

I.M. : - *Mais pourquoi ?*

Mais parce que je trouve qu'il y a des gens qui ont tellement mieux... Je trouve qu'il y a des gens qui font de très bonnes analyses et des synthèses très vite que moi je n'ai rien à dire si tu veux. Moi, ça m'apporte, j'entends beaucoup de choses, alors j'ai l'impression... »⁵⁰²

Cela ne veut pas dire pour autant pour elle comme pour les autres militants peu disserts durant les réunions, que le silence signifie consentement, contrairement à ce que voudrait une interprétation trop rapide du concept de loyauté induite par Albert Hirschman lui-même (Lehingue

⁵⁰⁰ Entretien avec Rose ourret., 5 février 2013.

⁵⁰¹ « Marie George, je la connais bien, elle a été élue à Châtenay[-Malabry], on a milité ensemble tout le long. *Moi je n'ai pas d'esprit critique développé* vis-à-vis d'elle. Je trouve qu'elle a beaucoup de qualités... » [souligné par nous] explique-t-elle ainsi en entretien en un superbe aveu involontaire.

⁵⁰² *Ibid.*

2011). Lors du même entretien, Rose Tourret exprime ainsi son désaccord avec un point crucial de la doctrine du PCF en matière sportive, la valorisation de la performance (voir chapitre suivant), construisant son avis à partir de sa propre expérience, en l'occurrence l'observation des jeunes athlètes réunis à l'INSEP pour s'entraîner :

« Alors par contre, il y a un créneau, je ne sais pas si tu l'as observé... Le sport de haut niveau, Je suis fâchée ! Je suis fâchée avec le sport de haut niveau, d'autant plus que c'est ce que j'ai toujours dit, c'est qu'on maltraite les jeunes. On leur fait suer le burnous, et quand ça pète, ils peuvent aller se faire voir. Et en plus ça leur donne une sale mentalité aux gamins quand ils y arrivent... Moi ce qui m'intéresse beaucoup plus, c'est le sport pour les enfants. Comment à partir de l'école maternelle on intègre ça dans la culture du corps, de l'esprit, etc. bon ça, j'arrive pas toujours à le formuler, tu vois, mais...J'ai mené des CTP [Commissions techniques paritaires] où j'avais pas peur, mais là... Ça me boucle un peu ».

Son intérêt *a contrario* pour l'EPS, qui la réconcilie en revanche avec une approche culturelle des APS, peut s'interpréter à la fois comme le résultat de l'influence des enseignants d'EPS, mais aussi de sa propre fille, journaliste spécialisée dans l'éducation qui produit et anime aujourd'hui une émission hebdomadaire sur une grande station de radio publique. Enfin, on peut noter qu'elle n'est pas sans correspondre également avec une disposition incorporée par les femmes à se tenir hors de la *libido dominandi* (Bourdieu 1998 : 78-79).

De la même manière, le retraité dont il est question, Michel Tafflet n'est pas dépourvu de capital militant, loin de là. Né en 1946, attaché principal d'administration centrale au Ministère des finances, il y a en effet été responsable de la cellule communiste à la fin des années 1970 : « il y avait une centaine d'adhérents. J'ai succédé à [Anicet] Le Pors⁵⁰³, après [Jean-Christophe] Le Duigou⁵⁰⁴, c'était de beaux prédécesseurs, après c'était un peu dur...un peu dur. Enfin bon, 1977-1983. Après j'étais secrétaire du syndicat [CGT]. De [19]84 à [19]91, et après j'ai repris le boulot dans les services...Et après j'ai milité plutôt dans la section économique [nationale du PCF]. J'étais dans la section éco. Et après, quand j'ai pris ma retraite, Je me suis plus investi dans mon club d'escalade de montagne, d'alpinisme, et progressivement à l'USI Omnisports, Et j'ai trouvé logique

⁵⁰³ Né en 1931, ingénieur météorologiste et docteur d'Etat en économie, il adhère à la CFDT en 1953 avant de passer à la CGT deux ans plus tard et adhère au PCF en 1958. Il travaille notamment comme chargé de mission à la direction de la prévision du Ministère de l'Economie et des Finances de 1965 à 1977. Elu sénateur des Hauts-de-Seine (1977-1981) puis plus tard conseiller général des Hauts-de-Seine (1985-1998), il entre au comité central (CC) du PCF en 1979 et sera surtout l'un des quatre ministres communistes dans le deuxième et troisième gouvernements de Pierre Mauroy entre 1981 et 1984., en charge de la Fonction Publique et des Réformes administratives. S'inscrivant dans le camp des « refondateurs », il quitte le CC en 1993 et le PCF en 1994 (Voir Claude Pennetier, « Anicet Le Pors », in Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire..., op. cit.*, t. IV, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008).

⁵⁰⁴ Né en 1948, il adhère à la CGT en 1970 avant même sa sortie de l'École nationale des impôts, Il est secrétaire national du Syndicat national des agents de la direction générale des Impôts CGT de 1978 à 1982, puis secrétaire général de la Fédération des Finances CGT de 1982 à 1994 et siège au Conseil économique et social de 1982 à 2003 au titre de la CGT dont il rejoint le Bureau confédéral de 1999 à 2009. Il est nommé directeur du Centre confédéral CGT d'études économiques et sociales (CCEES) en 1995 et est élu au Comité Central du PCF de 1987 à 1996 et appartient encore au comité de rédaction de la revue *Economie et Politique* éditée par la commission économie du PCF et tient une chronique hebdomadaire dans *L'Humanité dimanche*, ce qui en fait un membre clairement identifié comme appartenant aux deux organisations, partisane et syndicale. A noter enfin qu'il est nommé Conseiller d'Etat en 2013, un an après qu'Anicet Le Pors lui a remis l'insigne de chevalier de la Légion d'Honneur

que je transfère... Enfin que je vienne à la commission sport »⁵⁰⁵. C'est en novembre 2009, soit trois ans après le début de sa retraite, que celui-ci rejoint concrètement la commission sport du PCF à l'occasion du stage de formation déjà évoqué, mais il va se montrer cependant très assidu par la suite à ses réunions, disponibilité biographique aidant, tout en se montrant toujours cependant très discret durant les échanges, malgré une socialisation conjugale certaine aux enjeux des APS :

« Si tu veux, je sens bien qu'il me manque la base. Le cadre... il me manque le cadre pour... Même si j'ai toujours été un petit peu en parallèle... parce que ma femme est prof de gym, elle est au SNEP. Donc j'ai toujours navigué... Jules⁵⁰⁶ Lafontan [ancien secrétaire général du SNEP, membre actif - au sens plein du terme- de la commission sport du PCF], je l'ai vu souvent, parce que ma femme était trésorière du SNEP de 1994, Et il y eut plusieurs fois des réunions chez moi, des trucs comme ça... Où j'ai eu l'occasion de voir Jules Lafontan »⁵⁰⁷

Manifestant lui aussi une forme d'« auto-déhabilitation » (Gaxie 2007) concernant ses propres compétences à opiner politiquement dans ce domaine, il se révèle toutefois là encore dans la suite de l'entretien bel et bien avoir des opinions tranchées et divergentes vis-à-vis de celles portées par la commission, notamment en matière de sport professionnel ; un point de vue qu'il a forgé de par son expérience de dirigeant d'une section « mineure » - l'escalade- dans un grand club omnisport d'une municipalité communiste de la banlieue parisienne, doté d'une équipe professionnelle de handball en première division. Lors de cet extrait, il s'exprime ainsi à propos d'une formation organisée par le CIDEFE, le centre de formation des élus communistes et républicains, organisée au siège du CNOSF (!), et à laquelle il était venu assister :

« Il y a une confusion entre sport de haut niveau et sport monétisé. Professionnel. Il y avait un intervenant à un moment, j'ai voulu intervenir, mais je n'ai pas réussi... Il m'a fait sauter au plafond en disant que de toute façon le sport amateur ça n'existait pas. Les mecs qui se disent amateurs en réalité gagnent plus que les professionnels... C'est une vision quand même complètement déformée du sport »⁵⁰⁸.

On voit au passage dans ces différents exemples que l'expérience militante - et même l'exercice de responsabilités- ou les réseaux de sociabilité ne suffisent pas à constituer le capital en la matière, s'ils ne sont pas sous-tendus par un volume de capital culturel suffisant leur permettant de transposer des dispositions à se sentir légitimes d'une sphère à l'autre. Ainsi, Rose Tourret se sent-elle autorisée à intervenir durant les CTP ou Michel Tafflet dirigeait-il une importante cellule du PCF dans un lieu de travail qui plus est imposant, mais ni l'un ni l'autre ne se sentent après plusieurs années d'appartenance à la commission sport autorisés à prendre part aux débats et donner leur avis, surtout s'il peut apparaître dissident, et se cantonnent dès lors aux rôles qui leur sont

⁵⁰⁵ Entretien avec Michel Tafflet, 5 février 2013.

⁵⁰⁶ Bien que son prénom réel soit Jean, celui-ci est appelé Jules au SNEP comme au PCF.

⁵⁰⁷ Michel Tafflet, entretien cité.

⁵⁰⁸ *Ibid.*

attribués informellement par le responsable de la commission avec leur consentement : relecture et correction des bulletins pour l'une, constitution de fichiers de contacts pour l'autre, en plus des tâches d'intendance durant les manifestations qu'organise la commission.

Exception confirmant la règle, il faut cependant noter qu'une femme prend volontiers la parole lors des réunions de la commission sport du PCF, ce qui est d'autant plus surprenant qu'elle n'y participe que très épisodiquement durant la période observée. Contrairement aux participants « silencieux », celle-ci est cependant dotée d'un capital culturel conséquent, ainsi que d'une socialisation professionnelle qui a pu la conduire à prendre la parole. Née au milieu des années 1930, celle-ci débute l'athlétisme au lycée et se qualifie plusieurs fois au championnat de France en sprint, puis après le CREPS de Poissy, part étudier à l'ENSEP où elle adhère à l'UEC en 1956, puis au PCF à sa sortie, en 1959 et explique en entretien s'être intéressée politiquement aux questions de sport « car Jean Guimier était venu les voir »⁵⁰⁹. Lauréate de l'agrégation d'EPS, elle va enseigner un temps au lycée, à Dunkerque puis à Poissy, avant d'être nommée directrice de l'Union Nationale des Sports Scolaires (UNSS) pour le département des Yvelines, poste qu'elle va occuper 17 ans. A sa retraite, en 1999, elle retourne alors dans sa Bretagne natale où « il a fallu se refaire un réseau », ce qu'elle va réussir tant sur le plan militant que sportif. Elle va en effet reprendre dès l'année de son arrivée la présidence du club d'athlétisme de sa ville, et être notamment désignée candidate pour le Front de gauche aux élections cantonales de 2011, même si elle explique avoir « pris ses distances à un moment avec le Parti », car elle « en avait assez qu'on lui dise quoi faire et quoi penser ». Si elle constitue indéniablement au moment des observations une des plus actives animatrices de débats à l'échelle locale sur les questions de sport et de féminisme au niveau de sa fédération, appartenant d'ailleurs aux deux commissions nationales correspondantes, elle semble cependant éprouver durant les réunions une certaine difficulté à dissocier - ou à vouloir dissocier - les deux questions. Ce qui la dessert car plusieurs militants m'ont confié ne pas l'écouter quand elle intervient, car elle ramènerait selon eux toujours tout à la « question des femmes » quel que soit le sujet discuté, et répèterait toujours le même « refrain », qui plus est sur un ton relativement virulent⁵¹⁰. Indépendamment de la véracité de ces jugements nécessairement subjectifs, on peut noter qu'il est plus facilement reproché à une femme une certaine focalisation sur ces thématiques féministes - là où d'autres participants de la commission ont également leurs marottes (l'EPS scolaire ou les OMS par exemple), mais qui passent, elles, davantage inaperçues aux yeux des autres, de la même manière que l'on réproche davantage le ton emporté de ses interventions dont elle est, là aussi, loin de détenir le monopole durant ces réunions, bien que - ou justement parce que !- les « adversaires » désignés ne soient pas présents.

⁵⁰⁹ Entretien avec Colette B. (non enregistré), journal de terrain, notes du 3 juin 2013

⁵¹⁰ Journal de terrain, diverses occurrences lors d'échanges informels autour des réunions où l'enquêtée participait.

La même division du travail et la hiérarchie des places afférentes se retrouvent également autour de la confection du bulletin de la commission : le travail de rédaction est ainsi largement monopolisé par les membres de la commission qui prennent le plus souvent la parole, celui-ci étant largement décidé par le responsable de la commission. Celui-ci met de même les membres de la commission devant le fait accompli en ce qui concerne le sommaire du prochain bulletin : si celui-ci est inscrit à l'ordre du jour de certaines réunions, celui-ci présente cependant la trame à laquelle il a pensé sans que les membres présents ne le contestent, ou même ne le discutent. Comme la division du travail, cette constitution de l'agenda de la commission - sommaire du bulletin ou ordre du jour de la réunion - ne doit cependant pas être interprétée par le lecteur comme une direction autoritaire de son responsable, mais davantage comme une configuration dans laquelle celui-ci se retrouve à monopoliser de fait largement l'initiative concernant les activités de la commission et la répartition des tâches, par une sorte de démission collective. Celui-ci se plaint ainsi régulièrement de cette situation, expliquant essayer de déléguer sans réellement y parvenir, lui-même s'affirmant sans cesse « débordé » par ses fonctions électives et au sein du PCF⁵¹¹, les autres membres ne cessant au contraire de saluer en entretiens ou lors d'échanges informels son « dynamisme » et l'importance de son travail de coordination, acceptant de rester dans une position relativement passive tout en répondant positivement aux propositions de ce dernier qui se révèlent ainsi de ce fait constituer des injonctions de fait.

En position intermédiaire, Colette B. et François P., déjà évoqués, moins présents aux réunions nationales mais actifs localement, se voient confier la tâche de rédiger régulièrement des comptes rendus des réunions qu'ils organisent dans leurs fédérations pour une rubrique spécifique du bulletin visant explicitement à mettre en scène le dynamisme de la commission « en régions ». Enfin, les autres membres plus « silencieux » de la commission sont relégués aux tâches de fabrication, en particulier la relecture typographique pour Rose T., dont c'était l'activité professionnelle principale, et pour les autres, l'encartage et l'alimentation et le « nettoyage » (c'est-à-dire l'actualisation) des fichiers d'adresses pour l'expédition de celui-ci. De manière symptomatique, si le responsable de la commission met généralement la main à la pâte pour l'encartage - c'est-à-dire la mise sous pli et le collage des étiquettes indiquant les adresses des destinataires -, qui s'organise au siège national du PCF, ce n'est cependant pas le cas des membres qui y écrivent et prennent la parole en réunion, pourtant retraités pour quelques-uns. Et, anecdote significative, un jour que le responsable ne pouvait justement pas se charger de l'encartage et m'en a délégué l'organisation, alors que j'avais donné rendez-vous à tous les membres via la liste électronique de la commission, seuls trois m'ont confirmé leur venue, en l'occurrence trois des

⁵¹¹ Même si, on l'a vu, ces différents « mandats » - élu local, secrétaire de section et responsable de commission - s'entretiennent davantage qu'elles ne se concurrencent en permettant notamment à l'intéressé d'acquérir une reconnaissance au sein et en dehors du Parti et d'accumuler un certain capital social.

« silencieux » évoqués précédemment, et lorsque nous sommes arrivés à l'heure dite au siège, nous avons eu la mauvaise surprise de ne pas trouver bulletins, enveloppes et étiquettes à l'endroit prévu. Appelant alors le responsable de la commission, celui-ci m'explique que le travail a en fait déjà été effectué par les salariés du service courrier du siège dans un moment d'oisiveté et s'excuse de ne pas m'en avoir averti. Mais, bien qu'ayant effectué chacun-e plus d'une heure de transport pour venir depuis leurs communes de banlieue respectives, les trois intéressés ont alors à peine protesté contre cette « négligence », signe apparent d'une domination intériorisée⁵¹².

Il faut cependant introduire une autre dans ce schéma organisationnel, qui découle de la faiblesse des ressources de la commission sport du PCF. Faute en effet de membres détenant les compétences pour réaliser la maquette et la composition du bulletin⁵¹³, le responsable doit faire appel à une salariée du service communication du Parti. Acceptant de travailler « gratuitement » pour la commission - en fait sur son temps de travail, avec l'accord de son responsable avec lequel le responsable de la commission a dû au préalable « âprement négocier »⁵¹⁴-, celle-ci impose de fait un certain nombre de ses conditions formelles, qui ont de fait un impact certain sur le fond du bulletin. Non seulement impose-t-elle en effet les délais de retour des textes en fonction de son propre agenda de travail, mais elle entend également ne pas être considérée comme une simple exécutante et faire valoir son point de vue. Ainsi, lors d'une des quelques réunions avec le responsable de la commission à laquelle j'ai pu assister en ma qualité de « rédacteur en chef » du bulletin⁵¹⁵ - la plupart des échanges s'effectuant par courriel bien que son poste soit localisé au siège du PCF, derrière le centre de documentation-, alors qu'il était question de renouveler la maquette, celle-ci a clairement exprimé son désaccord avec un tel changement de fond, arguant à partir de son expérience et prenant appui sur d'autres bulletins de commission qu'elle réalisait également, que l'actuelle « fonctionnait très bien ». Nous administrant pratiquement une leçon de communication, en nous demandant par exemple quelle était notre « cible » exactement, elle a ensuite tout au plus concédé quelques modifications pour alléger la « une », de sa propre initiative

⁵¹² Journal de terrain, notes du 5 février 2013.

⁵¹³ La commission manque également d'un webmestre : si elle dispose d'un site Internet propre, référencé sur le site Internet du PCF comme déjà évoqué, c'est cependant le responsable de la commission qui l'alimente seul, insérant au fil de l'eau divers textes produits en propre par la commission (communiqués et articles du bulletin notamment) ainsi que le collage de textes et images publiés sur d'autres sites, sans jamais cependant en demander l'autorisation aux auteurs originaux. Lorsque je lui ai fait remarquer l'illégalité de la pratique et les éventuels problèmes encourus, celui-ci a plaidé l'ignorance, sincère semble-t-il, mais a continué à en faire de même...

⁵¹⁴ Mais celui-ci se montre cependant bienveillant avec la commission. Lors d'une réunion avec le responsable de la commission sport, alors que ce dernier évoque la possibilité, devant l'annonce du Bureau Politique de « réduire la voilure » sur les publications imprimées, d'aller chercher des sources de financement extérieures (comme durant les années 1980, où le tirage du bulletin était imputé à la SIP), celui-ci lui répond avec emportement : « non, tu ne peux pas faire ça. Il faut défendre l'idée que le PCF a une légitimité à avoir une parole sur le sport ! » (Journal de terrain, notes du 5 novembre 2012).

⁵¹⁵ Mais en pratique principalement chargé de collecter les textes et réaliser les entretiens de « personnalités », la décision du sommaire et des interlocuteurs à interviewer restant l'apanage du responsable de la commission, qui me fournissait également leurs coordonnées.

(raccourcissement de l'éditorial, photographie, annonce d'un événement et sommaire). Quoique peu convaincu, comme il me l'expliquera plus tard, le responsable de la commission a néanmoins alors acquiescé à ces propositions, ne communiquant par la suite à la maquettiste/compositrice ses propres récriminations ou celles d'autres militants devant le résultat - y compris parfois des erreurs de cette dernière consistant par exemple à oublier de changer le sommaire d'un numéro à l'autre-, m'expliquant qu'il craignait qu'autrement celle-ci refuse de continuer à « travailler pour nous »⁵¹⁶.

On a vu en fin de compte que le travail d'une commission était relativement complexe à définir, tant dans ses contenus que sa répartition, en conséquence notamment de son faible degré de formalisation, et vérifiant ce faisant la règle chère aux sociologues du travail et en particulier aux analystes du travail bénévole d'un écart certain entre le « prescrit » et le réel en même temps que le refoulement des enjeux matériels et symboliques par les intéressé-e-s. Il reste en la matière une dimension jusqu'ici seulement esquissée mais qui s'est révélée à mes yeux fondamentale pour comprendre l'activité des commissions sport du PCF comme de la CGT : le travail de mémoire.

C) Le poids de la mémoire : un héritage habilitant

Un trait marquant commun aux commissions sport du PCF et de la CGT pour qui en observe l'activité routinière est le poids des références qui sont faites au passé, celui de la commission elle-même ou du sport en général. Cette manière dont le « mort saisit le vif » (Bourdieu 1980b) s'incarne schématiquement dans deux formes différentes : les activités organisées par la commission, mais aussi dans les échanges verbaux entre ces membres. Il m'apparaît de ce fait intéressant de s'interroger spécifiquement sur cette récurrence des références au passé, et en particulier sur leurs motivations, leurs effets et les contradictions qui les traversent.

Comme l'ont montré de nombreux travaux, il importe de ne pas confondre histoire et mémoire individuelle⁵¹⁷-, autrement dit la reconstitution du passé à des fins scientifiques et véridictionnelles, et les usages sélectifs des références à ce dernier poursuivant d'autres finalités, quitte souvent à prendre quelques libertés avec la « vérité » historique. De nombreux travaux ont par exemple montré combien le travail de construction⁵¹⁸ et diffusion d'un récit du passé a joué un

⁵¹⁶ Journal de terrain, notes du 5 novembre 2012.

⁵¹⁷ Voir, parmi de nombreuses références sur cette question, voir notamment Noiriel (2004). Sur les enjeux sociologiques de la construction mémorielle, on peut renvoyer également à l'ouvrage séminal de Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925).

⁵¹⁸ Consistant pour le dire rapidement à exagérer les caractéristiques jugées positives de ce passé, mais aussi et surtout la cohérence de cette dynamique et à occulter *a contrario* les aspects considérés comme honteux et surtout clivants. Cependant, comme l'a bien exprimé Ernest Renan dans son fameux discours *Qu'est-ce qu'une nation ?* (1883), ce rapport à ces épisodes problématiques est lui-même plus complexe qu'on ne peut le penser à première vue : en miroir du « devoir de mémoire » s'exerce également au sein de la communauté nationale un « devoir d'oublier » qui implique d'en connaître l'existence pour mieux la constituer en tabou (Renan prend l'exemple notamment des

rôle décisif dans la légitimation des dynasties régnantes et surtout dans la construction stato-nationale à partir du 17^e siècle en Europe comme ailleurs, tant dans l'inculcation d'un sentiment national au sein de la population concernée (Hobsbawm 2002 ; Noiriel 2001 ; Thiesse 2001) que l'on cherche ainsi à constituer en « communauté imaginée » (Anderson 1996) que pour légitimer et même plus encore naturaliser la forme étatique désormais chargée d'organiser ce collectif et le territoire sur lequel il s'inscrit (Bourdieu 2012). Ces processus essentiels, et d'autant plus efficaces qu'ignorés comme tels, se sont concrètement matérialisés dans d'importantes entreprises d'invention de traditions bien documentées par les historiens (Hobsbawm et Ranger 1992).

Néanmoins, si ces enjeux ont bien été étudiés concernant la construction de communautés nationales, ou d'autres groupes sociaux dont la grande taille implique des relations relativement lâches entre leurs membres et que la psychologie sociale qualifie de « secondaires »⁵¹⁹ (Delouée 2013 : 138 et suiv.), comme les classes sociales - qui nécessitent pour exister comme tels, c'est-à-dire s'accompagner d'un sentiment d'appartenance par leurs membres et éventuellement d'une reconnaissance par les autres, un véritable travail politique et symbolique, tel qu' Edward P. Thompson l'a notamment bien montré pour les ouvriers anglais (Thompson 2012)-, on ne peut en dire autant pour des groupes dits « primaires », de taille plus restreinte et caractérisés de ce fait par un degré d'interconnaissance et d'interactions de ce fait plus élevé ont fait l'objet d'une attention moindre, comme si cette dimension particulière de la socialisation, entendue comme « l'apprentissage de la culture du groupe » (Dubar 2010 : 5), y allait de soi. Et de la même manière, le travail mémoriel au sein des organisations a-t-il été longtemps délaissé (Tassel 2014). Ce désintérêt vis-à-vis de leur passé a d'abord été le fait des organisations elles-mêmes, à quelques exceptions près, avant la décennie 1980 du moins, comme si le passé, peu importe sa nature, représentait un obstacle à la « modernisation » de ces institutions. C'est en effet la fragilisation des entreprises industrielles avec la montée du « nouveau » capitalisme financiarisé (Plihon 2010) qui va conduire ces dernières à se pencher sur leur passé et à mettre en place notamment des coopérations particulières pour la conservation de leurs archives et la production de récits historiques avec des chercheurs universitaires, souvent au sein de comités d'histoire, nouvelles structures créées *ad hoc*. Ces coopérations génèrent de ce fait des formes d'acculturation particulières (Cuche 2010) et de malentendus, entre les membres des organisations et les chercheurs, animés par des valeurs et objectifs généralement distincts, mais aussi des rationalités

massacres de la Saint-Barthélemy et des « hérétiques » Cathares dans le cas français)...

⁵¹⁹ A noter cependant que la définition traditionnelle des groupes primaires et secondaires fixe un seuil relativement arbitraire de taille pour distinguer les deux (une douzaine de membres), tout en notant que la différence la plus importante est d'ordre qualitative, à savoir l'existence d'interactions relativement soutenues entre les membres, d'une division des tâches et du partage de valeurs, objectifs, croyances, normes et traditions communes, autrement dit d'une culture ! C'est ainsi que l'on envisagera ici les commissions considérées, ou plus exactement leur « noyau dur » comme un groupe primaire.

différentes, instrumentales pour les uns, en valeurs (l'établissement de la vérité historique en l'occurrence) pour les autres

Julien Tassel note encore que la mémoire, trouvant son origine dans « la volonté d'affirmer la nécessité du souvenir, circule dans le quotidien des interactions qui règlent le travail et obéit à des règles qui la distinguent de l'histoire, dont elle ne partage pas la rigueur dans la reconstruction des faits » (Tassel 2014 : 3), car, sélective, elle entretient un rapport direct et affectif au passé, et peut donner à lire des revendications de reconnaissance identitaire comme des usages institutionnels (à l'instar des entreprises qui sollicitent la mémoire de retraités). Le sociologue rappelle encore qu'il faut distinguer cette forme incorporée de la forme objectivée que représente le patrimoine, « qui caractérise l'intérêt du présent pour les réalisations du passé » et ne doit pas se lire comme une simple transmission d'héritage, mais comme un processus de « filiation inversée », qui instaure « la place de nos prédécesseurs comme ancêtres et la nôtre comme dépositaires de choses possédant une valeur telle que nous avons obligation de les transmettre » (*Ibid*). Ces différentes remarques apparaissent ainsi nécessaires pour saisir l'importance des convocations du passé dans les commissions étudiées. Il s'agit ainsi de les envisager aussi dans leur dimension d'« entreprises culturelles », en étant attentif à la manière dont les « entrepreneurs politiques interviennent bel et bien activement pour modeler leur environnement ; [dont] ils s'efforcent en permanence de concilier finalités stratégiques et finalités identitaires ; [dont] ils se saisissent au besoin des enjeux identitaires pour renforcer leurs chances d'accéder à des positions de pouvoir ; [et dont] ils donnent forme et légitimité à des aspirations souvent éparées » (Sawicki 2001 : 212). C'est ce travail de construction symbolique que l'on va ici commencer à étudier de manière comparative entre les deux commissions à partir des usages du passé, avant d'élargir plus largement aux représentations des enjeux relatifs aux APS dans le prochain chapitre.

1) A la commission du PCF, fabrique et revendication d'icônes

On a déjà pu voir comment le passé occupait une large place au PCF, tout d'abord par la cohabitation des générations successives de militant-e-s⁵²⁰, l'un d'entre eux, Yvon Adam, étant même présent dans le collectif depuis sa création⁵²¹. Désormais relativement âgé et se déplaçant difficilement, celui-ci fait néanmoins montre d'une relative assiduité aux réunions et autres manifestations organisées par la réunion. Durant toutes celles où j'ai également été présent durant

⁵²⁰ Sur la notion de génération en sociologie, et les distinctions importantes à effectuer, non seulement vis-à-vis de celle d'âge, mais entre « situations de génération », « ensembles » et « unité » générationnels, voir notamment l'ouvrage pionnier de Karl Mannheim (1928), ainsi que la récente synthèse de Gérard Mauger (2015) sur le sujet. Et pour ses usages plus particuliers en science politique, voir notamment Pagis (2014) et le dossier « Politique(s) des générations » de la revue *Politix* (Cartier et Spire 2011).

⁵²¹ C'est d'ailleurs essentiellement dans ce rôle de témoin que le cantonne de fait le responsable actuel du groupe.

mes cinq années d'observation, celui-ci a systématiquement pris la parole au moins une fois, et toujours pour faire référence à des éléments du passé, plus en moins en lien avec le fil des échanges collectifs, et non sans quelques inexactitudes quant aux faits retracés. Par ses différentes interventions, il tend ainsi à alimenter la représentation d'un âge d'or de la commission, et au-delà des organisations communistes sur les APS, invoquant régulièrement les « grands anciens », comme Jean Guimier, mais aussi Georges Marrane ou encore Auguste Delaune, entre bien d'autres. Pour être le plus idéal-typique dans cet exercice, il n'est pas le seul, loin de là, à s'y livrer, chacun cependant avec un style particulier. René Moustard, ancien président de la FSGT, prend une posture plus intellectualiste, insistant davantage sur le contenu des réflexions en matière d'APS, quitte à emphatiser quelque peu le rôle des « organisations sportives communistes » (Sabatier 2013) et à y annexer certains personnages célèbres de l'espace des APS pour « grandir » le rôle des premières et suggérer une cohérence, une centralité et une influence dans les réflexions politiques en matière d'APS après la Libération que divers indicateurs permettraient aisément de nuancer fortement :

« Sur les prémices [de la commission sport du PCF], il faut ajouter Joffre Dumazedier : c'est le branchement de la Résistance à une conception progressiste de la culture sportive vue du point de vue de l'émancipation. Donc Dumazedier, Baquet, Guimier qui ont travaillé dans la commission "culture sportive" rattachée à *Peuple et culture* à ce moment-là. Et ils ont publié plusieurs petits ouvrages dont un important : *Regard neuf sur le sport*. Ils ont insufflé l'idée d'une conception progressive, d'un être humain en marche, et du caractère politique des APS ; ce que la commission du PCF a poursuivi. Des grilles de lecture comme celles-là cassent totalement la pensée dominante de l'époque. On remet l'activité physique au cœur de l'activité humaine. Alors que jusque-là, c'était simplement un supplément d'âme ou une partie annexe. Et donc la politique se refonde par la théorie concernant l'être humain, qui passe au-dessus de la politique conjoncturelle »⁵²².

L'invocation de ce passé glorieux, ou plutôt glorifié, peut aussi apparaître comme une manière de critiquer en creux l'état actuel des débats, ce que les mêmes font d'ailleurs parfois ouvertement, non sans jouer d'une certaine ambiguïté - entre le débat public, au sein du Parti ou au sein de la commission elle-même-, affirmant par exemple qu'il est « nécessaire de dépasser la médiocrité actuelle du débat »⁵²³, déplorant la pauvreté des moyens matériels de la commission (« Il y avait une secrétaire à temps plein à la commission. Il y avait un bureau, une bibliothèque, le travail était organisé. On avait tous ces moyens, quand tu vois maintenant... »⁵²⁴) ou, me confiant de manière plus informelle, tout en saluant l'activisme du responsable actuel qui a relancé la commission à partir de 2010, que « la réflexion idéologique au Parti sur les APS n'a pas progressé d'un iota depuis les années 1980 »⁵²⁵.

⁵²² Entretien avec René Moustard, 30 novembre 2012.

⁵²³ Intervention en réunion de la commission, journal de terrain, novembre 2012.

⁵²⁴ Entretien avec Yvon Adam, 30 novembre 2012.

⁵²⁵ Echange téléphonique avec Yvon Adam, journal de terrain, septembre 2012.

Ainsi, les « anciens » de la commission mobilisent également le passé non pas seulement par le récit à la première personne, sur un mode anecdotique ou sur celui du récit d'expérience, qui se distingue du premier dans la volonté de faire valoir un savoir-faire procédurale (Bonnet et Filion 2014 : 84-85), par l'invocation récurrente de [grandes] figures disparues, à commencer par le « fondateur » de la commission, Jean Guimier. Ceux qu'ils l'ont côtoyé ont, comme on l'a vu, très souvent insisté en entretien sur le rôle déclencheur que la rencontre avec ce dernier avait pu jouer dans leur « conversion » militante vers le sport communiste, tantôt du sport vers le communisme et tantôt dans le sens inverse. Néanmoins, on peut aussi s'interroger désormais jusqu'à quel point cette récurrence d'évocation d'un tel événement socialisateur n'est pas le produit d'une « illusion biographique » (Bourdieu 1986) par laquelle ils reconstruisent narrativement leur trajectoire sous l'influence des discours collectifs. On peut aussi interpréter ces invocations une manière pour les intéressés de valoriser leur expérience personnelle vis-à-vis des membres plus récents de la commission. On pourrait ici retrouver, sous des formes feutrées, un de ces conflits entre générations bien analysés par Pierre Bourdieu⁵²⁶. Pour autant, sans nier les tensions que peuvent impliquer de telles invocations du passé, force est néanmoins de constater que les « nouveaux » arrivants et plus jeunes ne s'emploient pas symétriquement à tenter de dévaluer ce passé. Au contraire, ils font preuve d'une écoute toujours respectueuse de ces discours passéistes, pourtant souvent longs et répétitifs, et vont même jusqu'à les susciter, apparemment conscients des profits collectifs et individuels qu'ils peuvent en tirer, en termes de valorisation de la commission et de mobilisation des militants.

Le responsable actuel de la commission, trentenaire qui n'a pas connu les époques antérieures, n'est ainsi pas le dernier à invoquer la mémoire des « grands » anciens, sans les avoir pourtant jamais côtoyés mais en parlant pratiquement comme si c'était le cas. Il sollicite même Yvon Adam explicitement sur ce registre, lui demandant par exemple d'inaugurer le stage de formation national sur le sport des 28 et 29 novembre 2009, dont on a souligné l'importance dans la « sortie de veille » de la commission, par une intervention sur « le PCF et le sport face à son histoire depuis 1934 » puis de lui solliciter à plusieurs reprises des « écrits » pour témoigner de son expérience, ce dont l'intéressé s'est acquitté en écrivant à la main de longs feuillets. Plus encore, l'histoire, et en particulier celle de la commission, est au cœur des initiatives que le responsable de la commission s'efforce de lancer au sein de cette dernière : c'est ainsi le cas de grandes manifestations, comme les

⁵²⁶ « Beaucoup de conflits de générations sont des conflits entre des systèmes d'aspirations constitués à des âges différents. Ce qui pour la génération 1 était une conquête de toute la vie, est donné dès la naissance, immédiatement, à la génération 2 », écrit-il ainsi, ajoutant plus loin qu'« il y a des périodes où la recherche du "nouveau" par laquelle les "nouveaux venus" (qui sont aussi, le plus souvent, les plus jeunes biologiquement) poussent les « déjà arrivés » au passé, au dépassé, à la mort sociale ("il est fini"), s'intensifie et où, du même coup, les luttes entre les générations atteignent une plus grande intensité : ce sont les moments où les trajectoires des plus jeunes et des plus vieux se télescopent, où les "jeunes" aspirent "trop tôt" à la succession » (Bourdieu 2002b:143-154).

« Assises citoyennes pour le sport », dont l'intitulé reprend en fait celui du rassemblement qu'avait organisé Jean Guimier en 1970, et qui est centré lui-même sur l'hommage rendu à ce dernier, au motif du versement de ses archives personnelles, léguées par sa veuve, dans celles du PCF, et du centenaire de sa naissance⁵²⁷.

On retrouve ici la volonté de rassembler *autour* de la commission sport du PCF non seulement la constellation d'organisations « amies » (FSGT, SNEP, FNOMS) que la figure de Jean Guimier permet précisément de relier tel un illustre ancêtre commun- mais on notera l'absence de ce fait de la CGT-, mais aussi des personnalités du PCF extérieurs à la commission, en l'occurrence le secrétaire national, une adjointe au maire de Paris, l'ancien maire-adjoint de Bagneux⁵²⁸, le responsable des archives et l'ancienne ministre et secrétaire nationale qui maintient une relative distance vis-à-vis de la commission. De telles invitations correspondent ainsi autant à une mise en scène du rassemblement - dont on verra qu'il est en effet moins évident qu'il n'y paraît-, qu'à celle de la centralité de la commission sport, qui réussit ici de ce fait l'appropriation symbolique de Jean Guimier, même si toutes les initiatives envisagées par la commission et son responsable n'ont finalement pu aboutir, comme l'inauguration d'une plaque commémorative au lycée parisien où Jean Guimier avait effectué une bonne partie de sa carrière. De même, n'a-t-il pas réussi à faire annoncer l'événement dans *L'Humanité*, et a seulement pu obtenir la publication d'une tribune une semaine après dans le quotidien rendant hommage à Jean Guimier - et surtout à travers lui à la commission⁵²⁹.

Autre point intéressant qu'illustre cette programmation, c'est la volonté de tenir ensemble le passé et la projection dans l'avenir, leitmotiv que ne cesse de répéter Nicolas Bonnet, et non de s'en tenir à la célébration du passé. Après avoir associé la commission à la rédaction d'un numéro des *Cahiers d'histoire*, revue scientifique liée au PCF, sur le sport, avec notamment une table-ronde réunissant Yvon Adam, Marcel Zaidner et René Moustard (Fontaine et Quashie-Vauclin 2013), il entend capitaliser sur celle-ci et organiser plusieurs événements : un débat public pour le lancement, mais aussi à plus long terme un colloque scientifique sur l'histoire de la commission. Il convie pour

⁵²⁷ Voir le programme dans les annexes.

⁵²⁸ Ancien directeur des sports de Bagneux et élu et responsable de section à Paris, on peut noter que ces invitations ne sont pas anodines de la part du responsable de la commission, qui sollicite son réseau personnel en même temps qu'il l'entretient...

⁵²⁹ Nicolas Bonnet, « L'héritage de Jean Guimier, l'émancipation par le sport », *L'Humanité*, 29 novembre 2013. L'auteur y fait notamment référence aux premières assises organisées par Guimier 43 ans plus tôt : « entre 1969 et 1970, Jean Guimier contribua à l'émergence des assises locales et nationales du sport. Les 23 et 24 mai 1970, elles regroupaient 600 délégués d'associations, représentants de 300 assises locales. Jean Guimier, par son rapport de synthèse, marqua l'histoire. Une de ses revendications, toujours d'actualité, était le doublement du budget de l'État consacré au sport. Sur la voie tracée par Jean Guimier, les 150 participants aux assises citoyennes pour le sport venus, le week-end dernier, au siège du PCF, ont décidé d'impulser des assises locales du sport et de travailler à un projet autour de propositions applicables dès le lendemain des élections municipales. Le fil conducteur est l'émancipation par le sport par la construction d'une culture commune, qui s'appuie d'abord sur l'enseignement obligatoire de l'EPS dès la maternelle. Le sport doit être libéré de toutes formes d'instrumentalisation et permettre à toutes et tous de se libérer soi-même par la pratique d'activités physiques et sportives ».

ce faire une historienne, maîtresse de conférences à Avignon, qui a co-dirigé le numéro des *Cahiers d'histoire* à une réunion de la commission, pour tenter d'impulser le travail, soucieux d'y associer le plus de partenaires possibles au sein du PCF (les responsables des archives, les JC, etc.), en expliquant que « cela doit être utile à la construction de notre politique pour les 20 prochaines années », et ne « s'inscrit pas seulement dans une optique historique mais aussi politique », démontrant une confusion involontaire entre histoire et mémoire, ainsi qu'une ambiguïté entre la révérence pour le monde universitaire et la volonté de l'instrumentaliser, tant pour en capter une part du capital symbolique, par la caution légitimatrice que les chercheurs apporteraient, que leur travail même - Nicolas Bonnet évoque ainsi à plusieurs reprises, y compris durant cette réunion, la possibilité de faire travailler quelques étudiants de master voire des doctorants en histoire sur les archives de la commission, sous la direction de l'historienne invitée. Au cours de la même réunion, en présentant ces différents projets - dont les futures assises-hommage à Jean Guimier-, il présente significativement ses motivations de la manière suivante :

« Mon état d'esprit est le suivant, il ne faut pas se couper du passé. Quand on m'a confié cette commission en 2009, la première chose que j'ai faite, ça a été d'assister aux obsèques de Zilbermann, puis celles de Coupeyron, puis celles de René Deleplace, puis Jacques Rouyer et Robert Mérand [...]. Il faut retrouver les traces de tous ces travaux qu'a faits la commission, c'est notre héritage, et on doit les transmettre aux nouvelles générations », précisant cependant juste après qu'il « faut prendre ces textes pour ce qu'ils ont été, écrits dans un contexte particulier »⁵³⁰.

Suite à cette intervention, Yvon Adam prend la parole à son tour pour appuyer la démarche, non sans magnifier de nouveau l'histoire (« dans le passé, on a organisé des colloques de fond qui ont marqué des étapes décisives dans la réflexion générale »), conclut son intervention en expliquant qu'il y a un « devoir de mémoire auquel [il] [s]e sent[t] l'obligation de participer »⁵³¹. On perçoit ainsi qu'il existe un certain malentendu avec l'historienne présente, qui, après avoir initialement défini les bases du travail à accomplir (localiser les différentes archives à dépouiller, sérier les questions à se poser, etc.), semble se rendre compte que la rigueur envisagée ne correspond pas tout à fait aux projets plus « politiques » des membres de la commission, son responsable en tête : à savoir organiser des initiatives visibles assurant une certaine publicité au collectif. La chercheuse invitée ne prendra ainsi plus la parole durant la suite de la réunion, et les chantiers alors esquissés n'ont toujours pas été initiés au jour d'aujourd'hui.

L'idée d'organiser une « journée d'étude » consacrée à l'histoire de la commission « dans le sport » est à nouveau abordée lors d'une réunion six mois plus tard : Nicolas Bonnet en esquisse ainsi un contenu plus précis, « autour du numéro des *Cahiers d'histoire* » sur le sport, en

⁵³⁰ *Ibid.*

⁵³¹ *Ibid.*

coopération avec la responsable de la revue (qui « devrait accepter » facilement étant donné l'« intérêt pour la diffusion ») et en invitant certains auteurs à intervenir, ainsi que des historien-ne-s appartenant au PCF ou faisant partie de son réseau personnel (une enseignante du secondaire à Bordeaux notamment ayant effectué une thèse sur le ministère de la jeunesse et des sports notamment) avec « une ouverture par Marie-George Buffet » et esquisse même une date (« un samedi fin juin »). Enfin, au-delà de la manifestation en elle-même, dans l'esprit du responsable de la commission, « l'idée est de faire cette initiative avec des historiens nous permettrait de les retrouver plus tard, si on ouvre un séminaire sur trois ans à la Fondation Gabriel Péri »⁵³². Car effectivement, celui-ci explique ensuite qu'il a pris rendez-vous avec le responsable de cette fondation liée au PCF qui accueille notamment diverses manifestations à caractère scientifique (séminaires, colloques, etc.) et diffuse des publications liées (notamment les actes de ces derniers) et bénéficie pour cela de la reconnaissance d'un statut d'intérêt général, lui permettant notamment de toucher de substantielles subventions publiques⁵³³. Je l'accompagnerai au dit rendez-vous, mais en dépit de l'accueil très cordial et de l'accord de principe alors donné à ce projet par le directeur de la Fondation Gabriel Péri, sa mise en œuvre est restée lettre morte jusqu'à présent, les campagnes, électorales notamment en 2014, et le faible enthousiasme manifesté dès le départ par les autres membres de la commission y a semblé pour beaucoup.

Sans rentrer dans le détail de l'histoire de la commission et de ses grands anciens telle que le récit en est dressé au fil des articles dans le bulletin de la commission ou la presse communiste, ainsi que des hommages prononcés, notamment au moment de leur décès, ou des mobilisations pour tenter de faire baptiser de leur nom des salles ou stades⁵³⁴, on se bornera à constater une certaine entreprise de mythification et héroïsation de ces figures et de et *a contrario* une occultation des acteurs plus sombres de l'histoire du sport ouvrier, à commencer par celle de Jacques Doriot, pourtant mentor de Delaune, à la trajectoire biographique et politique pour le moins sinieuse (Kestel 2012).

Les hommages funèbres se prêtent évidemment particulièrement à ce type d'opérations de réécritures mémorielles sélectives - avec l'exagération des éléments glorieux du passé et réciproquement l'occultation des aspects embarrassants et des contradictions-, mais plus encore constituent de véritables occasions de prise de parole, au sens véritablement politique du terme (Hirschman 1995), dans la continuité des « enterrements de contestation », détournement du rituel

⁵³² Journal de terrain, notes du 29 avril 2013.

⁵³³ Sur le rôle croissant des fondations de ce type, proches des partis tout en étant juridiquement indépendantes, dans la vie politique française (Fondapol à l'UMP ou Fondation Jean Jaurès au PS notamment) comme plus largement européenne, comme sources de financement indirectes et groupes d'influence idéologiques, voir notamment Camille Poloni, « Institut Montaigne, Terra Nova, Iris... Qui finance les think tanks ? », *Rue89.fr*, 19 novembre 2013, et surtout sur le cas particulier de la Fondapol, voir Lagneau-Ymonet (2014).

⁵³⁴ Il en existe d'ailleurs un certain nombre portant ceux d'Auguste Delaune et de Jean Guimier en France, ce que certains membres de la commission ne manquent pas de rappeler quand ils en ont l'occasion.

traditionnel dont Emmanuel Fureix, dans ses travaux, a montré l'émergence en France dans les années 1820 de la part des opposants libéraux au régime en place (Fureix 2001; Fureix 2002). Les éloges ainsi diffusés servent ainsi tout autant à grandir le défunt commémoré et leurs réalisations, que par effet de « contamination » leurs héritiers revendiqués - qui incluent généralement le ou les auteurs de l'hommage-, et enfin à faire. L'article évoqué plus haut de Nicolas Bonnet sur Jean Guimier est ainsi symptomatique de ces trois dimensions. Le responsable de la commission sport du PCF commence ainsi par revenir sur les différents faits d'armes du célébré, en mettant soigneusement en premier lieu son militantisme communiste :

« Résistant et militant communiste, fondateur de la commission sport du PCF, créateur des états généraux pour le sport en 1946 et des assises nationales du sport en 1970, secrétaire général de la Fédération nationale des offices municipaux des sports (Fnoms) de 1970 à 1974... Jean Guimier a été de tous les combats pour la défense d'une politique sportive nationale, la défense des écoles de formation, les conditions d'enseignement et le développement des équipements sportifs scolaires »⁵³⁵

Il vient ensuite mettre en avant le charisme de l'individu, autrement dit ses qualités exceptionnelles, en insistant d'abord sur ses origines modestes, puis ses engagements dont la « pureté » est plus que suggérée, de même que le rôle central dans plusieurs épisodes historiques (boycott des JO de Berlin, organisation de la contre-olympiade de Barcelone la même année, élaboration du programme du Front Populaire en matière de sport, etc.) puisvient accentuer sa résistance pendant la Seconde guerre mondiale puis aux travaux du CNR, occultant les controverses autour de ses activités concrètes à cette période, telles que vues plus haut.

Puis, en écho avec le large rassemblement que lui-même s'efforce d'impulser à gauche sur le sport, le responsable de la commission sport communiste évoque les « états généraux » du sport que Guimier s'est efforcé d'impulser après-guerre, en en livrant une vision qui, pour le lecteur peu informé, suggère qu'il s'est agi d'un véritable mouvement de masse dans la société française⁵³⁶. Et si son activisme au SNEP est également rappelé plus loin, la commission sport du PCF est évidemment mise en avant, avec une dernière phrase pleine de sens :

« En 1958, il adresse un courrier à Jacques Duclos pour l'interpeller sur le manque de considération de la direction nationale du PCF sur les enjeux de l'éducation physique et des activités physiques et sportives. Le secrétaire général du PCF lui propose de créer une commission permanente auprès de la direction nationale que Paul Laurent sera chargé de mettre en œuvre. Jean Guimier, Robert Mérand et Yvon Adam sont chargés de l'animer. *Depuis ce jour, la commission sport du PCF n'a pas cessé de fonctionner* »⁵³⁷

⁵³⁵ Nicolas Bonnet, « L'héritage de Jean Guimier... », *art.cit.*

⁵³⁶ Notons d'ailleurs que cette croyance est elle-même répandue au sein de la commission elle-même, agissant en quelque sorte comme un mythe mobilisateur, sur le thème : « s'ils ont réussi alors, on doit pouvoir le refaire aujourd'hui ».

⁵³⁷ Souligné par nous. On a vu que cette dernière affirmation étant loin d'être avérée, le rédacteur étant bien placée pour

La célébration des « grandes heures » et « grandes figures », quelque peu reconstruites, de la commission sport n'a cependant pas pour seule fonction d'en grandir la valeur, vis-à-vis de l'extérieur - celui-ci incluant l'intérieur du PCF, qu'aux yeux de ses membres-, mais aussi à porter des idées politiques contestataires, au sens où elles esquissent des alternatives par rapport aux représentations et mesures alors dominantes, et ce sur deux plans : d'une part, en réinsérant ces dernières dans une perspective historique, cela invite à se projeter réciproquement dans le temps long à l'avenir, comme l'explique par exemple René Moustard pour appuyer à son tour le projet historique de Nicolas Bonnet : « on est tellement dans l'urgence aujourd'hui qu'on ne pense pas aux nouvelles situations que les politiques actuelles sont en train de créer »⁵³⁸. D'autre part, cela permet également d'ouvrir plus largement le champ des possibles politiques, à savoir du pensable, du « revendiquable » et du réalisable, en s'appuyant sur des conjonctures passées où celui-ci était plus large. On rappelle ainsi à la fois les réalisations du passé, présentées soit dit en passant de manière toujours héroïsée comme arrachées par la lutte plutôt que découlant d'un relatif consensus politique tel que celui qui régnait entre gaullistes et communistes dans les années d'après-guerre en particulier en ce qui regarde la portée éducative du sport de compétition (Gasparini 2008 : 8), mais aussi les revendications passées et non abouties, la plus emblématique étant sans doute la revendication du doublement du budget étatique alloué aux APS, portée par le PCF, la CGT et la FSGT notamment au sein d'un comité *ad hoc*.

Mais au sein de la commission elle-même, la fonction de ce travail mémoriel n'est pas seulement de (re)mobiliser les troupes : il « sert »⁵³⁹ également simultanément à atténuer les tensions en son sein et à reproduire certaines formes de domination. Ainsi, certains membres de la commission expriment le sentiment d'être quelque peu écrasés par cet héritage, faute de connaître ce passé de manière suffisamment précise et détaillée, comme l'exprime Michel T., arrivé à la commission en 2009 : « moi mon problème, c'est un problème de mémoire... Si tu veux, je sens bien qu'il me manque la base. Le cadre... il me manque le cadre »⁵⁴⁰. Ce soixantenaire, à la fois « ancien » par l'âge et nouveau par sa faible ancienneté dans la commission, exprime également bien les tensions potentielles entre générations, du fait de l'écart entre des discours valorisant la jeunesse (comme les femmes et les classes populaires d'ailleurs) et une situation où des hommes âgés et bien dotés socialement dominant de fait les travaux de la commission :

« 'est plutôt du côté des gens comme A. [le jeune enseignant d'EPS contractuel déjà évoqué],

le savoir...

⁵³⁸ Journal de terrain, réunion de la commission sport, notes du 30 novembre 2012.

⁵³⁹ Au sens où il a pour effet, je ne m'inscris évidemment pas dans une approche fonctionnaliste telle qu'a pu la développer Talcott Parsons en son temps, ou de manière plus subtile Robert Merton. Voir notamment la présentation éclairante qu'Arnaud Saint-Martin (2013) propose du travail de ce dernier.

⁵⁴⁰ Entretien avec Michel T., 5 février 2013.

des jeunes qu'il faut se développer. Parce que la commission elle est un peu âgée... Enfin bon, c'est un mixte, mais quoi... mais Nicolas, il fait la synthèse, il réunit l'histoire et la jeunesse »⁵⁴¹

La connaissance du passé joue ainsi aussi comme une sorte de capital dont le responsable de la commission, trentenaire, sent finalement d'une certaine manière l'impératif qui se pose tout particulièrement à lui d'en accumuler afin d'apparaître légitime aux yeux de tous étant donné le double-handicap que peut jouer aux yeux de certains son jeune âge et surtout son manque d'expérience au sein de la commission⁵⁴². C'est aussi de cette manière que l'on peut interpréter les fréquents rappels qu'il fait de son expérience professionnelle de directeur des sports dans une municipalité communiste. Mais, tout en s'efforçant de faire ainsi la jonction entre les différentes générations cohabitant au sein de la commission, une facette supplémentaire de son rôle déjà décrit d'intermédiaire entretenant sa position au sein d'un « trou structural » entre divers réseaux. Néanmoins, Nicolas Bonnet est en même temps conscient de la contradiction inhérente à sa position, ou tout au moins de la potentialité paralysante d'une invocation trop marquée de l'histoire, d'où son insistance à toujours « faire des propositions pour l'avenir ». Dressant un bilan provisoire de son action à la tête du collectif, il raconte ainsi en entretien que :

« La première année de la commission, La première réunion a été très dure, parce qu'on revenait sur des choses anciennes, on a eu du mal à produire. Là maintenant, on produit, donc on voit ça dans les sections, à partir du moment où tu as une section qui produit, qui fait des tracts, des bulletins, qui tient un site Internet, qui auditionne, etc. tu ne vis plus sur le passé. Mais c'est vrai qu'au départ c'était un peu compliqué »⁵⁴³.

Reste une dernière dimension de ce type d'entreprises mémorielles, dont on pourrait encore multiplier les exemples, à côté de leur caractère socialisateur et mobilisateur au sein du groupe concerné, et d'auto-promotion vis-à-vis de l'extérieur : celui de la captation d'héritage et les tensions que celle-ci implique. En effet, comme dans toute famille dotée d'un patrimoine, sa transmission ne souvent pas sans entraîner certaines tensions. Aucune part du patrimoine mémoriel n'appartient en effet de manière évidente à une organisation ou collectif en son sein particulier, et des entreprises de capture plus ou moins feutrées se donnent ainsi à voir. Pour un exemple pacifié, on peut encore évoquer l'entreprise d'appropriation par la commission de la figure de Georges Snyders, un des pionniers des sciences de l'éducation en France - titulaire notamment du premier

⁵⁴¹ *Ibid.*

⁵⁴² Parmi ses nombreux projets, il évoque également un jour avec moi de manière informelle lors d'une réunion de travail dans son bureau du Conseil régional d'Ile-de-France pour le bulletin de la commission celui d'écrire un ouvrage reprenant la biographie de plusieurs figures de la commission sport. Mais il n'a jusqu'à présent pas donné suite non plus à celui-ci.

⁵⁴³ Entretien avec Nicolas Bonnet, 9 janvier 2012. L'emploi du verbe « produire » est en soi symptomatique d'une pénétration croissante d'un certain esprit « managérial » dans les structures partisans (pour une analyse de celui-ci au sein du PS, voir notamment Aldrin (2007)), qui n'épargne pas le PCF, même si comme on l'a vu jusqu'à présent, les habitus militants résistent encore à la recherche d'efficacité et d'organisation formalisée, en dépit des efforts répétés du responsable qui s'efforce sans succès de mettre en place une répartition formalisée du travail et des « rétroplannings ».

poste universitaire créé en France dans cette discipline, à la Sorbonne⁵⁴⁴. Quelques mois avant sa disparition en septembre 2011, un hommage lui est rendu au siège national du PCF à l'occasion de ces 94 ans. En sa qualité de responsable de la fédération de Paris du Parti, Nicolas Bonnet va ainsi prendre une part très active à l'organisation de cette manifestation prévue pour se dérouler sur une matinée, le samedi 30 avril, et va surtout y associer étroitement la commission sport. La demi-journée se structure autour des prises de parole, notamment de Pierre Laurent, le secrétaire national du Parti, sollicité par Nicolas Bonnet, qui va lui-même animer la demi-journée, dont le cœur est une conférence de Georges Snyders lui-même, sous forme d'autobiographie intellectuelle, revenant notamment sur les « trois hommes » en lui : « le communiste, le musicien et le professeur ». Concernant la participation de la commission, outre le fait d'avoir été conviée avec insistance par son responsable à assister à la conférence, afin non seulement de faire nombre⁵⁴⁵, mais aussi de rajeunir une assistance logiquement assez grisonnante, certains ont également été mis à contribution pour l'organisation logistique, principalement pour accueillir le public et servir le « verre de l'amitié » concluant la rencontre. Surtout, un membre de la commission, Yvon Adam, au titre cependant officiellement de son appartenance à la même section du PCF (celle du 6^e arrondissement parisien) faisait partie des intervenants, aux côtés de Pierre Laurent, Patrice Bessac, alors porte-parole du PCF, de l'animateur du réseau école du Parti, également enseignant-chercheur lui-même en sciences de l'éducation (Stéphane Bonnéry), d'un psychanalyste ami très proche de Snyders, et enfin d'un enseignant d'EPS, responsable national du SNEP, mais aussi participant ponctuel aux activités de la commission.

On peut ainsi s'étonner de la présence de pas moins de trois représentants de la commission sport du PCF à la tribune sur un total de sept intervenants, Snyders exclut, si l'on considère que l'intéressé s'est peu intéressé justement aux questions relatives aux APS ou à l'EPS, hormis quelques interventions ponctuelles, dont un entretien avec une des membres actuelles de la commission sport pour la revue EPS⁵⁴⁶. Trois d'entre elles sont reprises dans le court article que l'animateur de la commission publie sur le site de cette dernière pour rendre compte de la réunion

⁵⁴⁴ Né en 1917 dans une famille relativement modeste- son père est représentant de commerce-, il se montre très doué à l'école et rentre à l'Ecole Normale Supérieure avant la guerre. Durant celle-ci, il prend une part active à la Résistance et est pour cela arrêté puis déporté à Auschwitz dont il est rescapé. A la Libération, il prend sa carte au PCF, qu'il rend cependant durant la répression de l'insurrection de Budapest en 1956 pour finalement réadhérer en 1973. Musicologue averti, il développe dans ses travaux une conception de l'éducation mêlant une très grande ambition, et notamment une grande révérence pour les chefs-d'œuvre, et un accent sur la joie nécessaire à l'apprentissage (Snyders 2008). Voir Arnaud Spire, « Georges Snyders savant en éducation », *L'Humanité*, 29 juin 1981 et « Georges Snyders, pédagogue de la joie et de l'exigence, est mort à 94 ans », *Le Monde*, 28 septembre 2011.

⁵⁴⁵ Craignant en effet qu'il n'y ait pas assez de monde, celui-ci a préféré la salle de conférences du sous-sol, moins conviviale mais plus petite, à celle de la « Coupole » - un dilemme récurrent au PCF quand les deux sont disponibles. En l'occurrence la crainte était infondée puisque la salle était remplie, avec environ 200 personnes dans l'auditoire (journal de terrain, notes du 30 avril 2011).

⁵⁴⁶ « Pédagogues, que cherchez-vous ? », *Revue EPS*, n°171, janvier 1981, p.6-14.

(trois mois plus tard, nouveau signe de la désorganisation matérielle de la commission...)⁵⁴⁷, introduisant ces extraits élogieux à l'égard de l'EPS (par exemple, « L'Education Physique d'aujourd'hui, si elle est enseignée par des maîtres bien formés, est très proches des problèmes qui se posent au niveau de la lecture et de l'écriture. L'expression corporelle, le sens de l'espace, l'intériorisation des sensations peuvent s'ouvrir sur l'expression verbale, la poésie et la littérature ! Enfin l'EPS a ce privilège de pouvoir introduire, directement, la « joie à l'école » (Snyders 2008)). Bien qu'il n'y ait pas consacré de travaux à proprement parler, ni n'ait même eu une affinité particulière pour les APS, comme pratiquant ou spectateur, Nicolas Bonnet n'hésite pas à écrire que « Georges Snyders s'est également intéressé aux problèmes posés par l'Education Physique et le sport, et c'est pourquoi des centaines d'étudiants et de professeurs d'EPS ont assisté à ses séminaires depuis 1968 », la deuxième proposition ne semblant d'ailleurs pas tout à fait fausse, si je me fie du moins aux témoignages que m'ont alors apporté les « anciens » du PCF et du SNEP présents ce jour-là, mais la raison semble en résider ailleurs que dans l'intérêt réciproque de Snyders pour l'EPS, sans doute la quête de légitimation intellectuelle de la part des enseignants d'EPS en même temps que le fait que la conception éducative du chercheur présentait finalement beaucoup de convergences avec une vision concevant le sport et l'EPS comme des éléments culturels à part entière et promouvant un élitisme démocratique⁵⁴⁸ que la commission sport du PCF, comme le SNEP notamment, se sont employés à défendre comme le suggère l'extrait cité plus haut.

Une telle entreprise d'appropriation mémorielle, qui va se prolonger avec l'initiative de Nicolas Bonnet de faire publier sous forme de brochure le texte de la conférence de Georges Snyders, puis lui rendant de nouveau hommage à l'occasion cette fois de sa mort, constitue aussi une occasion de sortir le sport de son « ghetto », en touchant un public différent, quoique majoritairement communiste, car si Georges Snyders ne parle lui-même pas de sport durant sa conférence, les trois intervenants « sportifs » vont eux largement utiliser leur tribune pour appuyer les implications politiques de l'EPS. On retrouve ainsi la même motivation par exemple s'agissant d'une autre manifestation de la commission, non mémorielle, en l'occurrence d'une rencontre-débat de l'intellectuel Roland Gori relativement médiatique, psychanalyste et professeur émérite de psychopathologie clinique, en partenariat avec la section du 19^e arrondissement⁵⁴⁹, qui accueille la rencontre dans son local un samedi après-midi de mai, profitant du passage à Paris de l'intéressé, marseillais, à l'occasion d'une réunion des composantes du Front de Gauche au siège du PCF - l'ouverture est ainsi double puisque ce dernier est membre du Parti de Gauche et non du PCF. Si le prétexte invoqué est la récente parution du dernier ouvrage de l'invité, *La fabrique des imposteurs*

⁵⁴⁷ « Rencontre avec Georges Snyders », sport.pcf.fr, 4 juillet 2011.

⁵⁴⁸ A l'instar par exemple de celui défendu par Jean Vilar au Théâtre National Populaire avec son fameux slogan de « l'élitisme pour tous » (Loyer, 1998).

⁵⁴⁹ Où militent deux membres de la commission, tous deux professeurs d'EPS, l'un d'entre eux étant également adjoint aux sports du maire de l'arrondissement.

(Gori 2013), que Nicolas Bonnet reconnaît d'ailleurs n'avoir pas lu. Il a seulement entendu des présentations dans les médias et trouvé que « le thème [la mise en évidence dans différentes sphères d'activité de conditions sociales contraignant à tricher] pouvait carrément s'appliquer au sport ». Lors d'une réunion où il présente l'initiative, prise au nom de la commission mais sans avoir consulté les autres membres qui sont ainsi devant le fait accompli, celui-ci explique ainsi les motivations l'ayant amené à l'invitation : « ce que j'attends de la rencontre avec Roland Gori, c'est d'avoir le point de vue d'un intellectuel qui n'est pas sur le sport et fasse le parallèle avec ce qui se passe dans le reste de la société »⁵⁵⁰. Finalement cependant, lui-même ne pourra participer à la rencontre, où seront présents 18 personnes, dont 6 femmes, et créant finalement un relatif dialogue de sourds lors de la discussion collective suivant la conférence, une partie du public, mobilisée par le canal de la commission, étant venue pour « parler de sport », tandis qu'une autre, des militants communistes du quartier, comme l'intervenant lui-même, ramenaient la discussion vers le thème général de l'exposé ou le raccrochaient à leurs propres expériences professionnelles⁵⁵¹.

Si au-delà du malentendu, cette réunion n'a pas provoqué de tensions réelles, certaines entreprises d'appropriation mémorielles sont néanmoins plus conflictuelles, notamment entre le PCF et les organisations amies. Un premier exemple concerne la figure d'Auguste Delaune⁵⁵², évoquée lors d'une réunion de la commission sport, le responsable de la commission lançant l'idée d'organiser une « initiative » à l'occasion des 70 ans de sa disparition :

N.B. : on pourrait solliciter toutes les villes qui ont un gymnase ou un stade Auguste Delaune pour qu'elles organisent un événement autour de la commémoration (*sic*).

S.P. [adjointe aux sport dans une municipalité communiste de la banlieue parisienne] : ça ne ferait pas de mal de rappeler déjà qui il était.

N.B. : j'ai fait un petit sondage auprès de ta JC, personne n'a été capable de me dire qui c'était. Mais c'était quelqu'un de très important ! Il a contribué à écrire le programme du Front Populaire qui a été repris par Léo Lagrange, qui a tout piqué quand il est devenu Secrétaire d'État ! [s'empourtant] Et aujourd'hui, c'est la FSGT qui récupère Delaune : c'est le nom de leur coupe de foot[ball à 7]. Et du coup, tout le monde dit que c'est celui qui a créé la FSGT, mais ils oublient que c'était aussi le secrétaire de la JC et qu'il a impulsé avec Jean Guimier la politique sportive du Parti Communiste ! »⁵⁵³

Finalement, la commission n'organisera aucune commémoration autour d'Auguste Delaune - pas même un simple communiqué-, mais on voit clairement ici les motivations mêlées d'un tel projet. Un autre exemple, concrétisé cette fois, montre que ces tensions ne sont pas le seul fait du

⁵⁵⁰ Journal de terrain, réunion de la Commission sport du PCF, place du Colonel Fabien, notes du 29 avril 2013.

⁵⁵¹ Journal de terrain, observation du débat avec Roland Gori, local de la section du 19^e arrondissement de Paris, notes du 4 mai 2013.

⁵⁵² Qui, rappelons-le, a été fondateur de la FSGT mais aussi dirigeant des Jeunesses Communistes puis du PCF durant la Seconde guerre mondiale, animateur des réseaux clandestins en Normandie qui sera arrêté par la Gestapo et torturé à mort en 1943, à l'âge de 34 ans.

⁵⁵³ Journal de terrain, réunion de la commission sport, 29 avril 2013.

PCF mais traduisent des tensions réelles entre des organisations affichant pourtant une franche entente vis-à-vis de l'extérieur, et partageant de fait nombre d'adhérent-e-s en commun. Quelques mois après la mort de Robert Mérand, ancien dirigeant du SNEP et de la FSGT et militant communiste, membre actif de la commission, les responsables des deux premières organisations se mettent d'accord pour organiser une manifestation commune pour lui rendre hommage. Un « collectif de pilotage » de 10 personnes, quatre pour le SNEP, trois pour la FSGT, est mis en place, lui-même dirigé par un trio formé par la dernière compagne du défunt, un universitaire rennais (Yvon Léziart⁵⁵⁴) et René Moustard. Avec ce dernier figure ainsi un autre membre de la commission sport du PCF, l'ancien secrétaire général du SNEP Jean Lafontan, ainsi que la compagne de Nicolas Bonnet. Cela n'empêche cependant pas le PCF, et la commission sport en particulier d'être écartée de l'organisation, malgré les sollicitations de son responsable pour y être associé faisant valoir l'action de Robert Mérand en son sein et proposant même d'accueillir la manifestation au siège du Parti, ni la FSGT ni le SNEP ne disposant de locaux adéquats. Celle-ci sera finalement organisée à l'INSEP, lieu pourtant problématique, tant pour des raisons pratiques - le centre se situe au milieu du Bois de Vincennes-, qu'idéologique, celui-ci étant devenu une vitrine du « sport marchandisé » que ces organisations prétendent combattre, de l'aveu même de tous leurs membres. Comme pour se justifier, le programme de la rencontre précise ainsi : « Robert Mérand ayant passé presque la totalité de sa carrière à l'ENSEPS garçons (1946-1973), notre choix s'est immédiatement porté sur ce lieu ».

Ladite rencontre se déroule en deux temps bien distincts : le vendredi soir dans un centre de conférences privé situé dans le 12^e arrondissement de Paris, avec des projections de films, et une exposition de panneaux retraçant le parcours et les « œuvres » de Robert Mérand avec de nombreuses citations de conférences ou écrits de ce dernier. A noter cependant que sur les 14 panneaux, seul la moitié d'un relate son engagement au sein du PCF, sur le diptyque intitulé « militant politique et syndical » -politique et non communiste-, par un texte sobre et sans photographies ni logo du Parti. L'accent est clairement mis sur la dimension scientifique et pédagogique du personnage, avec six panneaux sur son rôle de professeur à l'ENSEP, de formateur d'enseignant d'EPS et de chercheur à l'INRP, quatre le sont à ses fonctions à la FSGT et deux enfin à sa carrière de pratiquant de haut-niveau de handball et de basket-ball - il portera le maillot de l'équipe de France dans ces deux disciplines- et d'entraîneur du second sport (avec là aussi cependant un panneau entier sur son approche « scientifique » innovante de cette discipline). La journée du samedi est elle structurée le matin en trois ateliers, dénommés « carrefours », consacrées

⁵⁵⁴ Professeur des universités à Rennes 2, alors âgé de 66 ans, alors président de l'OMS de Rennes puis, non encarté, élu conseiller municipal en 2014 sur la liste d'Union de la Gauche (mais de fait essentiellement composée par le Parti Socialiste local). C'est le même qui avait été sollicité par la commission du PCF pour donner la conférence plénière de sa « journée d'études » à Malakoff au mois de septembre de l'année précédente (voir *supra*).

à trois facettes du personnage, « le politique », « le pratiquant, l'entraîneur et le pédagogue », et enfin « le formateur et le chercheur », avant une séance plénière l'après-midi voyant se succéder à la tribune la plupart des membres du « collectif de pilotage » sur un thème quelque peu vague - « En quoi, l'œuvre de Robert Mérand, confrontée aux évolutions et aux questions actuelles, contribue à l'élaboration de perspectives nouvelles ». Aucune place n'est laissée à un-e représentant-e du PCF en tant que tel-le, et la plupart des membres de la commission, dont son responsable, décident finalement de ne pas s'y rendre à titre personnel, sans doute confortés par le fait que l'inscription est payante et d'un montant plus que symbolique pour couvrir les frais d'organisation.

Seul Yvon Adam va cependant s'y rendre, préférant la « *voice* » à l'« *exit* », et rappeler depuis le public à trois reprises - le vendredi soir, lors du premier atelier du matin⁵⁵⁵ et de la plénière de l'après-midi- l'action de Robert Mérand à la commission sport du PCF, reprenant à quelques mots près à chaque fois le même long discours, manifestement préparé mais non lu, et brandissant la reproduction de la carte d'adhérent de Mérand au PCF. A chaque fois cependant, celui-ci ne suscitera aucune réponse ni réaction, tant de la tribune que de la salle⁵⁵⁶. On voit aussi au passage par cet exemple que parmi ces agents multipositionnels dans le sous-espace du sport communiste, ne règnent pas le même ordre des priorités, car seul Yvon Adam, également ancien du SNEP, va finalement y défendre le PCF. Le responsable de la commission sport du PCF est donc absent de ces deux journées malgré la présence de sa compagne dans l'organisation, mais a anticipé cette éviction en faisant publier un communiqué au nom du PCF- et non de la seule commission- dès l'annonce du décès de Robert Mérand à la fin du mois d'août, insistant sur son engagement communiste sans occulter les autres⁵⁵⁷. Deux mois plus tard, quelques jours avant les journées proprement dites, il m'informe de son absence et me livrant sa version des tensions en coulisse et un portrait du personnage bien différent de l'éloge qu'il avait lui-même rédigé :

« Nicolas m'explique que Robert Mérand était communiste, mais ses "héritiers", à commencer par sa dernière compagne, militante reconnue au SNEP, qui organise le colloque de vendredi et samedi suivants, veulent gommer cette partie-là de son existence, de même que son militantisme à la FSGT. Ainsi, le PCF n'a pas été invité comme tel, et la partie visant à présenter Mérand comme politique (à côté de "Mérand comme pédagogue", etc.), qui a été confiée à René Moustard, doit gommer cet engagement communiste au profit d'une approche faisant de sa pédagogie un acte politique. Yvon Adam est furieux et veut notamment montrer la carte d'adhérent de Robert Mérand. Il m'explique aussi que cela tient peut-être au fait que Robert Mayrand a été mis en minorité au Parti communiste au profit de l'approche de René Deleplace, plus marxiste, qui voulait partir de la dialectique matérialiste pour aller vers le sport, était même très "dogmatique" selon les propres mots de Nicolas, Avec notamment toute une théorie sur le rugby. Cela tiendrait aussi au fait selon lui que René Deleplace écrivait bien alors que la prose

⁵⁵⁵ Où seuls les engagements de Mérand à la FSGT et au SNEP sont évoqués par le représentant du SNEP qui introduit ce « carrefour ».

⁵⁵⁶ Journal de terrain, notes lors des journées d'hommage à Robert Mérand, 9 et 10 novembre 2012.

⁵⁵⁷ « Le PCF rend hommage à Robert Mérand », communiqué du PCF, 2 septembre 2012, consultable à l'URL : < <http://www.pcf.fr/11794> >

de Robert Mérand était "illisible". Du reste, certains au parti, comme [noms de deux noms de membres de la commission déjà évoqués, dont l'un, également membre du secrétariat national du SNEP et distinct de Jean Lafontan, sera néanmoins présent durant les deux jours] ne supportaient pas Mérand, tandis que, m'explique-t-il, "tu verras, ce week-end, la plupart de ceux qui seront la tiennent en idolâtrie Mérand". Celui-ci "tenait " le secteur formation au SNEP où il avait sa petite "cour" et aurait aimé qu'on "flatte son ego" et le fasse passer pour un "prophète". »⁵⁵⁸

Sans s'apesantir sur la véracité des faits rapportés, l'important est surtout qu'ils montrent que, de la même manière qu'il est en fait peu pertinent de manière binaire de se demander si les Grecs croyaient ou non à leurs mythes (Veyne 1983), il s'agit ici de bien apercevoir les conditions qui ont amené la commission sport du PCF, particulièrement dans la période la plus récente, sous l'impulsion de son responsable à se poser comme un « centre professionnel de vérité » pour paraphraser encore le célèbre historien de la Rome antique, produisant et entretenant ses propres récits mythiques à des fins de socialisation et de légitimation, tant collective qu'individuelle, mais le tout non sans contradictions et risques évidents, l'un des moindres n'étant pas de souffrir justement la comparaison avec l'organisation passée de la commission, à tous points de vue (production idéologique, organisation, moyens humains et matériels, influence, etc.), d'autant plus défavorable à la période actuelle que celui-là est enjolivé, mais aussi le risque, inversement de révéler l'inertie des représentations et des revendications, comme ne manquent pas d'ailleurs de le souligner certains membres. En un mot, de souligner la misère du présent (rappelons par exemple la réponse d'Yvon Adam lorsque je l'interroge sur l'organisation concrète de la commission durant sa première décennie d'existence : (« Il y avait une secrétaire à temps plein à la commission. Il y avait un bureau, une bibliothèque, le travail était organisé. On avait tous ces moyens. Quand tu vois maintenant... »⁵⁵⁹). Cela étant, on va voir maintenant que cette mobilisation mémorielle n'est pas la seule forme possible loin de là, avec la commission sport de la CGT, en dépit des nombreuses homologues structurelles qui la relie à son homologue du PCF.

2) A la CGT : invoquer le passé pour se relancer

Comme au PCF, j'ai rapidement été frappé à la CGT sur l'insistance qui était portée sur le passé de la part des responsables de la commission sport confédérale. Mais à la différence de leurs homologues du PCF, c'est moins l'histoire de la commission elle-même que celle de la CGT qui semblait leur animer. En d'autres termes, il s'agissait moins de célébrer certaines grandes figures du passé que de (dé)montrer l'implication intense et de longue date de la confédération en matière

⁵⁵⁸ Journal de terrain, notes du 5 novembre 2012.

⁵⁵⁹ Entretien avec Yvon Adam, 30 novembre 2012.

d'APS, comme pour tenter de justifier qu'elle devrait se réemparer de la question. Mon travail de terrain sur cette commission a ainsi significativement débuté lorsque le responsable de la commission confédérale, rencontré au cours d'un colloque organisé par le SNEP à la maison des syndicats de Créteil fin mars 2012, au cours duquel nous avons tous deux été sollicités pour intervenir, lorsqu'au fil de nos discussions - nous avions en effet déjà sympathisé au sein de la commission sport du PCF-, celui-ci m'évoque le chantier d'un ouvrage sur l'histoire des interventions de la CGT sur le sport lancé depuis déjà plusieurs années mais qu'il n'arrive pas à faire avancer, faute d'avoir les ressources « humaines » suffisantes. Seul lui et l'un de ses prédécesseurs, en l'occurrence Daniel Chatel, se montrant réellement intéressés par le projet au sein de la commission. Celui-ci m'expose alors également ses deux principales motivations, qu'il aura l'occasion de me répéter à plusieurs reprises ultérieurement : en externe, « rétablir la vérité historique » en soulignant la place occultée de la CGT dans le développement du sport « populaire » alors que « la FSGT a tiré toute la couverture à elle », ainsi qu'en interne d'attirer l'attention des dirigeants confédéraux et les amener à s'intéresser à cet enjeu qu'ils négligent aujourd'hui en leur donnant à voir cet héritage⁵⁶⁰. Je lui propose alors immédiatement mon aide « bénévole », autant par amitié que par intérêt pour les opportunités auxquelles cela peut m'ouvrir⁵⁶¹, et ce d'autant que je réside à ce moment-là à quelques dizaines de mètres du siège national de la confédération. Nous reprenons contact quelques jours plus tard et nous retrouvons dès la mi-avril chaque semaine à Montreuil avec Daniel Chatel pour une journée de « travail ».

Dès notre première rencontre, ce dernier tient absolument à me montrer les panneaux, entreposés dans le bureau d'un ami et ancien membre de la commission, d'une exposition sur « l'histoire du sport ouvrier » composés de photographies et textes, qu'il avait réalisée quelques années auparavant et qui avaient été exposées dans le hall du bâtiment confédéral. Ceux-ci retracent alors une chronologie des « grandes » dates du sport ouvrier depuis le début du 20^e siècle, présentant celui-ci sous un jour très positif comme une « conquête » progressive par les ouvriers de la pratique sportive, où la CGT occupe évidemment une place centrale⁵⁶². Je comprends également à ce moment-là que celui-ci a déjà entrepris un travail d'écriture, alimenté par un certain nombre de lectures quelque peu hétérogènes (quelques ouvrages académiques, mais surtout des essais de « vulgarisation » ou militants, mal référencés du reste) et d'archives également consultées sans réelle méthodologie. Il me confie ainsi les dizaines de pages « d'introduction » déjà rédigées pour

⁵⁶⁰ Journal de terrain, colloque du SNEP « sport demain, enjeu citoyen, Créteil, notes du 31 mars 2012.

⁵⁶¹ Pour être plus précis et par souci d'auto-analyse, je suis à la fois motivé par les opportunités de recherche (archives et témoignages vivants) auxquelles cela peut m'ouvrir, m'offrant « sur un plateau » un terrain m'offrant qui plus est de comparer avec ce que j'ai pu observer au PCF, par les rétributions symboliques (reconnaissance au sein du milieu enquêté) d'une telle entreprise, et enfin d'un point de vue militant par le sentiment ainsi de compenser en partie un choix d'affiliation syndicale personnel à la FSU plutôt qu'à la CGT, privilégiant ainsi le poids du nombre à la proximité idéologique et sociologique...

⁵⁶² Journal de terrain, notes du 18 avril 2012.

que je les saisisse et me montre un peu embarrassé. Heureusement, Jean-François et lui me donnent carte blanche pour réécrire au besoin « afin d’avoir un style homogène », et tombent d’accord avec moi sur le fait qu’il faut se donner une méthode de travail plus rigoureuse. Je sens néanmoins dès ce moment-là des tensions latentes qui vont finir par se faire jour : alors que Jean-François se montre plutôt d’accord avec moi pour essayer de faire un travail historique, en rendant vraiment compte de ce que l’on va trouver, je sens que Daniel est lui davantage animé par la volonté de « réhabiliter » la place des ouvriers dans l’histoire du sport, et plus précisément de livrer un récit hagiographique tombant dans l’écueil du populisme, symétrique du misérabilisme (Grignon et Passeron 1989) qu’il dénonce chez certains historiens, à commencer par Paul Arnaud, qui a dirigé l’un des rares ouvrages collectifs en français sur les prémisses du sport ouvrier en Europe (Arnaud 1994), mais sans avoir réellement d’éléments de preuve factuels tangibles à lui opposer autre que ses convictions militantes.

Ces tensions vont de fait se concrétiser quelques mois plus tard, lorsque les responsables de l’Institut d’histoire sociale de la CGT, où nous nous rendons chaque semaine pour dépouiller les archives de la commission et de la presse syndicale, nous proposent de rédiger un article pour la revue qu’ils éditent, *Les Cahiers d’histoire sociale*⁵⁶³, après avoir à plusieurs reprises discuté de notre objet de recherche avec eux. Alors qu’il est prévu initialement d’écrire le texte à six mains, je me retrouve progressivement investi seul de la tâche et m’efforce donc, conformément à la « commande », de rendre de compte de l’émergence du sport ouvrier en m’arrêtant, après discussion aux Olympiades populaires - avortées- de Barcelone en 1936⁵⁶⁴. Je fais bien entendu lire le texte au responsable de la commission sport confédérale ainsi qu’au rédacteur en chef de la revue. S’ils réagissent plutôt positivement, ce dernier décidant même de manière assez inhabituelle de mettre ce thème, « le sport, un terrain de lutte ouvrière », plutôt qu’au dossier central du numéro, tout en reconnaissant que « le sujet est accrocheur », y compris d’un point de vue iconographique, comme le suggère son enthousiasme pour la photographie d’une équipe de football d’ouvriers prise durant l’entre-deux-guerres qui sera finalement choisie pour la couverture du numéro. Daniel Chatel, entre-temps parti en vacances à l’étranger, réagit en revanche très négativement au texte, non pas tant en raison du contenu semble-t-il, qui montre finalement les ambivalences des organisations du mouvement ouvrier en France vis-à-vis du sport (voir le chapitre précédent), que vis-à-vis du fait qu’il fasse référence à l’ouvrage collectif dirigé par Pierre Arnaud sur l’origine du

⁵⁶³ A noter que le dépouillement des sommaires de cette revue fondée en 1982 révèle qu’en plus de 30 années d’existence, soit plus de 130 numéros, celle-ci n’a consacré auparavant que deux articles au sport, tous deux d’ailleurs rédigés par Daniel Chatel lui-même : « La FSGT a 50 ans », *Cahiers d’histoire sociale*, n°10, p.41-48, et « « Barcelone 1936, *Olimpiada Popular*, Barcelona, 19-26 juillet 1936 », *Cahiers d’histoire sociale*, n°43, septembre 1992, p.5-7 - ce dernier prenant d’ailleurs quelques libertés avec l’historiographie « officielle » (Arnaud, 1994).

⁵⁶⁴ Igor Martinache, « L’émergence contrariée du sport ouvrier », *Cahiers d’histoire sociale*, n°123, septembre 2012, p.19-21.

sport ouvrier en Europe (Arnaud 1994). Néanmoins, plutôt que de venir en discuter directement avec nous, l'intéressé écrit un courrier rageur au responsable de la commission, annonçant son retrait définitif de l'ouvrage et exigeant le retrait de toute sa contribution et la restitution immédiate de ses écrits et archives qu'il nous a confiés, ainsi qu'un « droit de réponse » au responsable de la revue qui lui accordera effectivement dans un numéro suivant⁵⁶⁵. Ce texte ne constitue néanmoins pas une réfutation de l'article incriminé qu'une réponse à la présentation misérabiliste que Paul Arnaud pose du faible développement du sport en France parmi les ouvriers relativement à la situation dans certains pays européens voisins, d'où l'hypothèse précédente. Au-delà du caractère anecdotique de ce « refus de terrain » (Darmon 2005) à retardement, et de ses implications personnelles délicates, celui-ci se révèle néanmoins à l'analyse révélateur d'un des « moteurs » principaux de l'engagement militant de cet enquêté, et invite à tenir compte des ressorts biographiques de celui-ci (Leclercq et Pagis 2011).

Lors de nos nombreuses discussions informelles, notamment le midi lorsque nous nous retrouvions à déjeuner en tête-à-tête au « restaurant d'entreprise » (*sic*) de la CGT, celui-ci ne se lassait pas en effet de me raconter ses souvenirs militants, , non sans une certaine excitation, notamment les luttes menées au sein du lycée technique - privé la précision est importante⁵⁶⁶- où il travaillait comme enseignant de dessin industriel, contre un proviseur dépeint comme particulièrement réactionnaire, ainsi que les opérations clandestines effectuées ensuite pour le compte de l'UD de Paris, dignes des romans d'espionnage de la guerre froide. Militant au PCF, quoique privilégiant son engagement à la CGT devenu professionnel au milieu des années 1970 avec son recrutement comme permanent à l'UD de la capitale puis en 1978 sa cooptation à la commission sport confédérale dont il assura le secrétariat pendant dix ans, celui-ci y a rejoint le courant des *Rouges vifs*. Surtout influent dans la région marseillaise, ce dernier s'inscrit dans la constellation d'organisations créées dans le sillage de la *Coordination communiste* à partir de 1991 autour du refus de la « mutation » engagée par le Parti durant ces années, et notamment d'une reconsidération jugée trop critique de l'héritage laissé par la défunte URSS, que certains assimilent à une « liquidation », et corrélativement l'abandon des mots d'ordre léninistes révolutionnaires⁵⁶⁷. Si nombre de ces militants ont alors progressivement quitté le Parti, notamment après le Congrès de Martigues en 2000, pour l'une des scissions qui a fleuri depuis (telle que le PRCF - Pôle pour une Renaissance Communiste en France), les *Rouges vifs* sont eux restés au sein du Parti. Ce courant a lui-même été fondé en mai 2000 par l'ancien (et alors encore) maire de Vénissieux André Gérin,

⁵⁶⁵ Daniel Chatel, « Le sport ouvrier, une histoire discutée », *Cahiers d'histoire sociale*, n°124, décembre 2012.

⁵⁶⁶ Un « stigmat » pour un militant de gauche qu'il rappelait comme pour mieux le mettre à distance, illustrant la stratégie de « dévoilement volontaire » énoncée par Erving Goffman avec sa fameuse anecdote de l'homme aux deux crochets qui s'allume une cigarette en public (Goffman 1975 : 139)..

⁵⁶⁷ On pourra noter que ces différentes critiques attribuent également un poids prépondérant aux facteurs endogènes du « déclin » du Parti, plutôt qu'aux causes exogènes, les deux étant en réalité difficilement dissociables (Pudal 2009).

remarqué pour ses sorties médiatiques n'hésitant pas à critiquer sa propre formation, et Henri Martin⁵⁶⁸, ancien résistant et permanent du Parti rendu célèbre suite à sa condamnation à cinq ans de prison pour sabotage au sein de l'armée durant la guerre d'Indochine et le soutien dont il a alors bénéficié bien au-delà de la seule contre-société communiste. L'aura historique quasi-légendaire qui entoure de ce fait ce militant pas tout à fait ordinaire du PCF, incarnant un épisode glorieux de l'histoire du Parti, n'est sans doute pas étrangère au ralliement de certains, comme Daniel Chatel, à ce courant. Plus encore, celui-ci permet à ces militants de conserver leur *illusio* et de concilier ainsi deux fidélités qui apparaissent alors de plus en plus contradictoires : à un passé mythifié construit sur un mode oppositionnel et à une institution qui a elle-même profondément évolué en prenant notamment certaines distances avec celui-là. Car en dépit de l'existence de débouchés extérieurs, quoique relativement groupusculaires, les militants de *Rouges Vifs* restent au moins pour un temps au sein du Parti, marquant une sorte de loyauté défiante à ses instances, et se considérant en quelque sorte comme les héritiers légitimes de son passé, refusant de l'abandonner à ceux qui en ont concrètement pris les rênes, à l'instar des militants de la gauche du Parti Socialiste étudiés par Rémi Lefebvre⁵⁶⁹.

Si la compréhension de telles attitudes confirme la pertinence d'une approche interactionniste des « carrières » militantes, particulièrement attentive aux processus de transformation identitaire et aux configurations dans lesquels elles se déploient (Fillieule et Pudal 2010), le cas particulier de Daniel Chatel constitue une sorte de symétrie à celui de Gérard Belloin (Pudal 2005; Pudal 2009 : chap. 4) dont la « désadhérence » progressive est passée par une série de réaménagements identitaires incluant également une révision de ses représentations propres concernant l'institution à laquelle il avait consacré un « engagement total ». Daniel Chatel, lui, est au contraire resté en quelque sorte figé sur un schéma traditionnel de lutte des classes qui maintient son engagement d'un point de vue identitaire alors que celui-ci est doublement terminé, d'un point de vue personnel (mise à la retraite) et symbolique (transformations du contexte militant - à la CGT et au PCF-, autant que social). L'investissement dans ce projet d'ouvrage, mais aussi les blocages qu'il a rencontrés pour le mener à bien, peuvent ainsi se lire au prisme de cet ajustement identitaire où ce sont les représentations, y compris de soi, qui sont venues compenser un désengagement militant subi. Dit autrement, tout porte à penser que l'enquête a durci sa représentation de la lutte des classes à mesure qu'il était effectivement de moins en moins engagé dans les mobilisations

⁵⁶⁸ Né en 1927 et décédé le 16 février 2015. Voir « Henri Martin est décédé », *L'Humanité*, 18 février 2015.

⁵⁶⁹ « Ces militants sont comme les croyants dont les prières restent sans effet mais qui n'en continuent pas moins de croire. Ils sont minoritaires mais tenus par le désir de faire prévaloir leur conception du socialisme. Le bonheur militant et le plaisir de militer font tenir autant les institutions que le malheur ou le désir contrarié qu'elles génèrent. Cette souffrance n'est d'un certain point de vue que l'envers du désir et de l'investissement. Dans leur ensemble, les socialistes sont au moins d'accord pour se disputer le monopole de la définition de ce que doit être l'institution. Pour paraphraser Pierre Bourdieu, ils "sont liés les uns aux autres par ce qui les sépare" » (Lefebvre 2008 : 237)

militantes. Après avoir ainsi compensé le fait d'être employé par l'enseignement confessionnel privé par la syndicalisation à la CGT et la mobilisation dans son établissement, et sa professionnalisation militante, devenant permanent de la CGT et s'éloignant de ce fait de la vie militante, par la participation à des activités baroudeuses, puis la cooptation par la commission sport confédérale par le développement d'une conception politique des APS d'autant plus marquée que celle-ci semblait échouer à se diffuser réellement au sein de la confédération. Si cette hypothèse mériterait incontestablement d'être étayée par un entretien biographique approfondi avec l'intéressé⁵⁷⁰, et testée sur un échantillon plus large de militants, un autre indice invite néanmoins à considérer avec sérieux cet alignement des représentations et des pratiques par le biais du recours au passé. Alors qu'il était secrétaire de la commission sport confédérale, pratiquant cycliste de longue date et encore aujourd'hui, Daniel Chatel s'investit également activement au sein de la section cyclisme du Club omnisport de la CGT, qui voit le jour officiellement le 1^{er} juin 1984⁵⁷¹, affilié à la FSGT et dont le premier président n'est autre qu'André Allamy. Daniel Chatel se lance rapidement avec quelques camarades dans l'organisation d'un grand relais cyclotouriste entre Grenade et Paris, soit quelques 2000 kilomètres. Celui-ci aura lieu en juillet 1985 puis sera réédité en mai 2000 en sens inverse, avec chaque fois trois équipes de cinq relayeurs. Néanmoins, comme pour investir cette initiative d'un sens politique, et ainsi réduire sinon abolir la contradiction entre la recherche d'un plaisir physique et touristique « petit bourgeois » avec un engagement militant se voulant ouvrier⁵⁷², les organisateurs associent à la démarche leurs homologues de l'Union générale des travailleurs espagnols (UGT) et ensemble, décident rapidement de consacrer cette « Ruta cyclista » à la mémoire de deux jeunes capitaines Républicains espagnols fusillés par les Franquistes en 1931 à Jaca, dans la province de Huesca, dont l'un d'entre eux n'est autre que le père de l'un des participants à la première édition, dont certains allèrent fleurir leur tombe d'œillets. Autre exemple significatif ce que l'on peut qualifier d'« invention de tradition » (Hobsbawm et Ranger 1992) dans lequel l'enquête joua de nouveau un rôle central : l'organisation d'une course de cyclo-cross entre Limoges et Montreuil lors du week-end des 30 septembre et 1^{er} octobre 1995 censé commémorer, comme son nom l'indique - « la cylo du centenaire », le centième anniversaire de la fondation de la CGT. Seuls 23 coureurs prirent finalement le départ, dont seulement deux femmes, malgré la mise en avant de ces dernières, mais celui-ci fut significativement donné par Louis Viannet, alors secrétaire général de la confédération, en personne, tandis que le député-maire, alors encore communiste, de Montreuil, Jean-Pierre Brard, accueillit les coureurs à leur arrivée.

On voit finalement à la CGT comment la mobilisation mémorielle peut servir également à la

⁵⁷⁰ Devenu évidemment irréalisable me concernant.

⁵⁷¹ Date du dépôt des statuts à la préfecture de Seine-Saint-Denis

⁵⁷² Même si le Club Omnisports confédéral réunit, comme le précisent ses statuts, outre des militants, des salarié-e-s et leurs familles, qui n'appartiennent eux-mêmes pas nécessairement au premier groupe.

valorisation de la commission sport, mais de manière différente et plus indirecte qu'au PCF, et de cette manière de contribuer à (tenter de) construire et diffuser une vision politisée des APS, mais apparaît aussi et surtout de manière plus directe comme un moyen pour les agents concernés de réduire les contradictions liées à leurs propres trajectoires militantes, et le décalage entre les pratiques et les représentations. Cependant, on voit à partir des deux responsables plus directement côtoyés et présentés ici - mais on le retrouve chez la vingtaine de militants, responsables passés ou encore en activité de clubs d'entreprise ou organisateurs d'événements, avec lesquels j'ai eu l'occasion de réaliser un entretien à la CGT⁵⁷³-, que l'écriture du passé peut servir des fins stratégiques conscientes, est loin de se réduire à ces dernières, ni même ne semble leur conférer en fin de compte un rôle primordial. Au-delà en effet de la recherche de reconnaissance, individuelle et collective, c'est aussi indissociablement la réparation d'une identité militante blessée d'une manière ou d'une autre qui semble se jouer par la mobilisation d'un passé jugé glorieux, comme pour se revaloriser par la découverte d'un héritage symbolique glorieux, en l'occurrence celui de la contribution des sportifs ouvriers au grand tableau de la lutte des classes. C'est pour avoir involontairement mis à mal cet échafaudage symbolique que l'on pourrait qualifier de « populiste »⁵⁷⁴ (Grignon et Passeron 1989) chez l'ancien secrétaire de la commission que nous avons provoqué une réaction de retrait aussi violente de sa part, quoique celle-ci puisse simultanément s'interpréter comme une réalisation d'un désengagement militant déjà amorcé, l'incident offrant en quelque sorte une porte de sortie permettant à l'intéressé de « garder la face » (Goffman 1974 : 13), comme le suggère l'absence d'explications - dans tous les sens du terme - postérieures avec ce dernier.

En fin de compte, dans un cas comme dans l'autre, ces rapports complexes au passé constatés dans un cas comme dans l'autre invitent également le chercheur à plus de modestie, et en particulier à ne pas chercher à opposer de manière trop réductrice une vérité historique objective et scientifiquement fondée à des mémoires individuelles et collectives, nécessairement partielles et partiales, mais au contraire à rapporter ces dernières à la position sociale des agents qui les portent dans une perspective processuelle afin de chercher à saisir comment ces dernières renseignent surtout sur les luttes de classement sous-jacentes, indissociablement matérielles et symboliques⁵⁷⁵.

⁵⁷³ Qu'ils m'ont toujours accordé de bonne grâce - hormis dans le cas spécifique du CSPTT (voir chapitre 5)- et pour des durées toujours assez longues (excédant en moyenne les 2 heures, et pour certains bien davantage). Chez tous, les échanges ont rapidement révélé un grand besoin de « se justifier », au-delà du simple récit, d'un investissement qui ne semblait pas aller de soi.

⁵⁷⁴ Qui s'avère à l'observation largement répandue au sein des groupes observés, avec une vision d'autant plus enchantée des classes populaires qu'on n'y appartient pas ou plus soi-même, comme la plupart des enquêtés, qui, d'une certaine manière semblent ainsi payer une « dette symbolique » à l'égard de ce groupe de référence.

⁵⁷⁵ :« Bref, il s'agit ici comme ailleurs d'échapper à l'alternative de l'enregistrement "démystificateur" des critères objectifs et de la ratification mystifiée et mystificatrice des représentations et des volontés pour tenir ensemble ce qui va ensemble dans la réalité : les classements objectifs, c'est-à-dire incorporés ou objectivés, parfois sous la forme d'institutions (comme les frontières juridiques), et le rapport pratique, agi ou représenté à ces classements, et

Conclusion du chapitre 3

L'analyse concrète de la division du travail militant doit ainsi se faire à deux niveaux, l'un externe, au sein d'une configuration d'organisations constituant un sous-espace du sport communiste où ces commissions cherchent en premier lieu là aussi à « exister », et l'autre en interne, entre les membres mêmes de ces collectifs. Le travail militant concret de ces derniers se joue ainsi sur trois dimensions indissociables : matérielles, sociales et symboliques, à l'instar du « travail de gentrification » analysé par Anaïs Collet, qui reprend elle-même la notion à Catherine Bidou-Zachariasen et Jean-François Poltorak (Collet 2015 : 33). La référence n'est pas fortuite car, toutes proportions gardées, on pourrait en effet pousser plus avant l'analogie entre les militants du sport communiste ou cégétistes et les différentes générations de « gentrificateurs » étudiés par la sociologue, dans la mesure où ils réinvestissent leur capital culturel dans des espaces - ici plus symboliques que matériels - occupés plusieurs générations auparavant par les ouvriers. Un point en particulier ne peut manquer de frapper l'observateur : le décalage entre la tonalité des discours véhiculés et le fonctionnement concret des commissions. Au PCF notamment, un discours mettant en avant l'« émancipation » des classes populaires, avec un accent sur les femmes et les jeunes tranche singulièrement avec la relégation en son sein de ces différentes catégories : les premières sont de fait absentes sans que cela soit même questionné⁵⁷⁶, tandis que les représentants des autres se voient affectés du « sale boulot » en dépit de leur assiduité.

Si la production de chaque commission est en fin de compte d'ordre prioritairement symbolique, ce qui incite à les envisager comme des « entreprises culturelles », on peut noter enfin le poids du passé dans les représentations véhiculées, notamment dans la période la plus récente au PCF comme à la CGT. Néanmoins, cet intense travail de mémoire n'emprunte pas les mêmes formes, ni n'a les mêmes ressorts, non seulement de part et d'autre mais aussi suivant les agents concernés en leur sein, et s'avère enfin lui aussi traversé par un certain nombre de contradictions, rappelant qu'on ne peut séparer les représentations véhiculées par les agents sociaux des processus identitaires qui les animent. Contre une vision réductrice de la socialisation, il serait néanmoins trompeur de croire qu'il existe une correspondance simple et directe entre les unes et les autres, au contraire, les membres des commissions sport apparaissent finalement comme des « petits

en particulier les stratégies individuelles ou collectives (comme les revendications régionalistes) par lesquels les gens visent à les mettre au service de leurs intérêts matériels ou symboliques, ou à les conserver et les transformer ; les rapports de force objectifs, matériels et symboliques et les schèmes pratiques (c'est-à-dire implicites, confus et plus ou moins contradictoires) grâce auxquels les individus classent les autres agents et apprécient leur position dans ces rapports objectifs en même temps que les stratégies symboliques de présentation et de représentation de soi qu'ils opposent aux classements et aux représentations (d'eux-mêmes) que les autres leur imposent » (Bourdieu 1980c : 68-69).

⁵⁷⁶ Ce qui vient à cette échelle confirmer le diagnostic de Julian Mischi sur l'effacement progressive des catégories ouvrières au profit des fonctionnaires de l'éducation et territoriaux (Mischi 2014 : 83), et même la scotomisation de ces derniers, avec comme signe révélateur la disparition de la catégorie socioprofessionnel du fichier des adhérents, Cociel, relevée par le sociologue.

bourgeois »⁵⁷⁷ qui parlent de sport au nom et dans l'intérêt supposé des classes populaires - et en particulier les ouvriers-, avec un discours à la fois radical, au sens où elles avancent la possibilité d'ériger le sport en vecteur d'émancipation, mais en partie dépolitisé, au sens où il s'inscrit bien dans le référentiel de l'« individualisme humaniste » qui a remplacé le référent marxiste-léniniste de la lutte des classes dans l'ensemble du PCF à partir des années 1970 dans le souci d'intégrer les classes moyennes et la catégorie montante des cadres, ce tournant doctrinal ayant été entériné officiellement pour le PCF au congrès de Martigues de 1996 (Mischi 2014 : 86-87)⁵⁷⁸. On ne peut ainsi s'empêcher ici de penser aux sociétés de correspondance anglaises étudiées par Edward P. Thompson, composées en fait essentiellement d'artisans (Thompson 2012 : 202), mieux dotés en divers capitaux, mais qui jouèrent un rôle décisif à la fin du XVIII^e siècle dans la formation de la conscience ouvrière outre-Manche, en diffusant notamment les *Droits de l'homme* (1791) de Thomas Paine et ses idées radicales en termes de démocratie et d'impôt mais sans aller jusqu'à remettre en cause la propriété privée ni à cautionner la violence politique. Là encore, comparaison n'est évidemment pas raison, et si force est de constater que les représentations communistes et cégétistes en matière de sport peinent pour leur part à atteindre les couches populaires, il est néanmoins intéressant de s'intéresser maintenant plus avant à ces dernières après avoir esquissé leurs conditions de production, en analysant leur contenu dans une perspective dynamique, afin de voir notamment comment elles s'insèrent dans un espace politique particulier, prises en étau entre une radicalité impossible à assumer et une l'écueil inverse d'une modération trop forte qui en ôterait toute originalité.

⁵⁷⁷ Cette dénomination étant employée faute de mieux, mais doit être ici, autant que cela est possible, déchargée des puissantes connotations négatives qui l'entourent.

⁵⁷⁸ Même si, comme on l'a vu à la CGT, cela n'empêche pas ce cadrage de subsister dans les représentations de certains militants, sans que cela ne se traduise cependant réellement dans celles (analyses et revendications) élaborées collectivement.

Chapitre 4 : Critiquer sans condamner : la doctrine communiste du sport sur une ligne de crête

Après nous être intéressés au recrutement et au fonctionnement des commissions thématiques partisane et syndicale, et avoir montré que la « production » idéologique constituait à la fois la principale activité et la raison d'être de ces dernières⁵⁷⁹, il est désormais temps de se pencher sur le contenu de ces représentations, autrement dit d'envisager ces groupements comme des « entreprises culturelles » (Sawicki 2001). Néanmoins, à l'encontre d'une certaine tendance à analyser les idées comme si elles flottaient dans un état d'apesanteur social (Skornicki et Tournadre 2015), il s'agit bien ici de veiller à mettre en lien ces prises de position avec les positions de leurs porteurs. En l'occurrence, il s'agira ici tout particulièrement d'essayer de montrer d'une part que les commissions sport du PCF et de la CGT ont développé des visions du sport particulières et pour partie distinctes de celles des autres organisations du sport communistes à l'étranger⁵⁸⁰ comme en France ; mais aussi, d'autre part, que ces entreprises idéologiques se sont déployées dans un ensemble de contraintes tenant à l'inscription dans une configuration organisationnelle particulière en concurrence pour la conquête du monopole du discours politique légitime sur le sport. On verra que les idéologues du sport communiste avancent sur une ligne de crête constituée par un souci marqué de ne pas se couper d'une base populaire en condamnant sa passion postulée pour le sport, tout en se montrant néanmoins critiques vis-à-vis d'un supposé modèle dominant aux contours relativement flous. Nous montrerons que ces entreprises s'inscrivent dans un espace politique du sport « de gauche » relativement étroit, entre deux positions symétriques : le courant de la Théorie critique radicale du sport et celle développée au sein du Parti socialiste.

I. La promotion du sport comme besoin culturel fondamental

A l'instar du capital culturel (Bourdieu 1979a), les doctrines politiques se rencontrent sous trois états différents : incorporé, objectivé et institutionnalisé. Tandis que le premier est le plus difficile à appréhender et que le troisième se cristallise dans les résolutions de congrès et les programmes électoraux, le second est sans conteste celui qui en donne la forme la plus explicite. Le corpus sur

⁵⁷⁹ Au sens où le partage de représentations, autrement dit d'une culture commune, constitue un puissant vecteur de socialisation comme dans tout groupe (Cuche 2010).

⁵⁸⁰ Sur les racines philosophiques des représentations du sport en URSS, voir Riordan (1991 : 16-33).

lequel s'appuient les analyses suivantes est donc constitué des diverses publications « semi-officielles » rédigées par les militant-e-s des commissions sport. Les moments et la forme de ces publications sont en eux-mêmes déjà significatifs et confirment la périodisation esquissée aux chapitres précédents avec trois phases principales d'intensification de l'activité des militants de la commission sport du PCF : celui de sa mise en place à la fin des années 1950, les décennies 1970-1980, qui marquent l'apogée de la reconnaissance par les états-majors du PCF comme de la CGT, et enfin la fin des années 2000 avec la réactivation de la commission sport du PCF.

Alors que les tracts sont pratiquement absents des archives des commissions⁵⁸¹, on peut d'abord relever la publication de brochures publiées par chacune des commissions dans les premières années de leur existence, qui ramassent leur analyse générale et leurs propositions en matière d'APS. Le PCF publie ainsi un cahier broché en octobre 1959 qui s'intitule significativement *Des millions de sportifs ?... ...comment*, et qui n'est pas signé⁵⁸², tandis qu'à la CGT, la commission confédérale « sport » endosse collectivement la rédaction de deux brochures qui paraissent à quelques mois d'écart : *Le sport, question de notre temps*, éditée à la suite de la « conférence nationale sur le sport » organisée par la centrale les 2 et 3 juin 1977 à Sarcelles et *La CGT et le sport à l'entreprise*, brochure qui paraît en 1979. Viennent ensuite les livres, au statut plus « noble », mais aussi davantage personnalisé. Le PCF publie au début des années 1970 : *Les communistes et le sport à l'heure de Munich*, publié en 1972 aux Éditions sociales et signé par Paul Laurent, Robert Barran et Jean-Jacques Faure et, en 1975, *Sport et développement humain*, toujours aux éditions sociales, qui regroupe des textes épars de treize auteurs - dont plusieurs chercheurs soviétiques et est-allemands publiés au cours des 15 années précédentes, et sélectionnés par un collectif comprenant Yvon Adam, Robert Mérand, René Moustard, Jacques Rouyer, Serge Goffard⁵⁸³, Jean-Jacques Faure et Michel Zilbermann, de la commission sport du PCF ; et enfin *Le sport en question. Les réponses des communistes*, signé par Guy Hermier, Roland Passevant et

⁵⁸¹ Ce qui semble indiquer une division du travail militant dans laquelle les commissions se considèrent chargées de l'élaboration idéologique quand la mise en œuvre sur « le terrain » serait laissée aux fédérations, sections et cellules (ou syndicats locaux dans le cas de la CGT). Cela n'empêche d'ailleurs pas certaines de ses organisations de bases de contacter la commission pour leur transmettre un tract ou solliciter une campagne, sans que cela ne soit réellement suivi d'effets, comme le suggèrent aussi bien les archives que les observations contemporaines.

⁵⁸² Là encore, sans avoir davantage d'éléments probants, le style et le fond suggèrent un rôle prépondérant, sinon exclusif, de Jean Guimier. A noter que l'effacement courant, mais non systématique, de ce dernier dans ses écrits n'est pas forcément à lire comme un signe de modestie, mais au contraire comme une manière de faire endosser sa parole par un collectif, la commission, voire ici le PCF tout entier.

⁵⁸³ Etudiant en lettres à Paris, celui-ci est élu au bureau national de l'UEC en mars 1964 lors du VIIe Congrès de Palaiseau, en plein cœur de la « crise » que rencontre l'organisation avec le conflit entre les « Italiens » (favorables au polycentrisme et à l'eurocommunisme porté alors par le PC italien) et les « pro-Parti » (tenants de la ligne du PCF fidèle à Moscou), il sera ensuite nommé rédacteur en chef du *Nouveau Clarté* à son lancement en avril 1965, alors que Guy Hermier en est le directeur politique (Varin 2004 : 48-49). Sans avoir plus d'éléments, on peut supposer que c'est ce dernier qui l'a amené vers le sport par la suite. Serge Goffard est néanmoins resté impliqué dans la rédaction de *La Nouvelle Critique* dans laquelle il rédige un article sur « les jeux et enjeux olympiques » à la veille de l'olympiade de Munich (n°54, juin 1972), reproduit dans ce volume, dont il signe également l'introduction générale.

Michel Zilbermann en 1976. Suite à ce « tir groupé », il faut ensuite attendre quatre décennies pour voir paraître de nouveaux ouvrages résumant la doctrine politique du PCF ou de la CGT et sous un processus distinct : si de part et d'autre il s'agit de projets portés durant plusieurs années par le principal animateur de la commission, au PCF, ce dernier le réalise sans s'appuyer directement sur le collectif, mais collabore au contraire avec un jeune journaliste du *Monde* et reprend la forme des questions-réponses du livre de 1976 (Bonnet-Oulaldj et Pécout 2015). A rebours de cette stratégie qu'on peut qualifier de « personnelle », son homologue à la CGT, lui-même en fin de « carrière » militante, apparaît davantage animé par le souci de faire reconnaître le travail passé et présent de son groupe de travail -et plus largement de sa confédération- dans le domaine des APS par rapport aux autres organisations, FSGT et SNEP en tête (Davoust et Martinache 2013)⁵⁸⁴. Les brochures sont rédigées en proscrivant tout jargon, en recourant à des références connues du public (événements sportifs, champions, etc.) et en insérant de nombreuses photographies.

On peut noter que ces publications présentent un statut particulier dans la mesure où elles s'adressent à un public large, à la différence par exemple des bulletins de commission destinés à une audience plus restreinte, déjà constitué et intéressée. Seule exception notable : l'ouvrage *Sport et développement humain* semble destiné à un public averti et doté d'un certain capital culturel : il mobilise en effet un vocabulaire technique, un style d'argumentation à prétention scientifique, des références savantes et de nombreuses notes de bas de page, ainsi que des schémas et tableaux complexes. L'objectif n'est pas de « vulgariser » les positions du parti, mais davantage celui de légitimer une position politique suivant un procédé particulièrement prisé par les communistes, consistant à se prévaloir du registre scientifique. S'ajoutent enfin un troisième type de publications, destinées à un public spécialisé, mais sur un autre sujet que le sport. Il est constitué par différents articles et dossiers de revues rédigés par les membres de ces commissions parmi lesquels : au PCF on peut relever le numéro 48 de *Recherches internationales* consacré au sport en 1965, le numéro 180 de *L'école et la nation* intitulé « Le Parti communiste français et les activités sportives et physiques » (notons au passage que l'inversion de l'ordre habituel des adjectifs est significatif) et côté CGT, le numéro 26 d'*Analyses et documents économiques*, revue éditée par le Centre confédéral d'études économiques de la CGT, en juin 1987, dont le dossier est consacré à « sport et économie », auxquels s'ajoutent de nombreux articles publiés par les membres des commissions au sein des différentes revues partisans ou confédérales, notamment les *Cahiers de la recherche marxiste* au PCF, et *La Revue des collectivités ouvrières* devenue *La Revue des comités d'entreprise*

⁵⁸⁴ J'ai ainsi pu l'entendre à maintes reprises affirmer sa volonté de « rétablir la vérité » historique et montrer notamment que la CGT avait été en pointe sur « ces questions » jusqu'à aujourd'hui. A noter cependant que comme son homologue du PCF, celui-ci s'est également appuyé sur un élément hors de son organisation pour l'assister dans la rédaction (moi en l'occurrence). Faut-il y voir de part et d'autres l'aveu d'un manque de « compétences » idoines en interne ou d'un manque d'intérêt pour une telle entreprise de la part des militants potentiellement mobilisables ? En tous les cas, à aucun moment les intéressés n'ont justifié un tel recrutement devant moi.

(RCE) à la CGT - là encore le changement de nom est évocateur.

Il n'est enfin pas inutile de rappeler que les commissions n'ont pas le monopole du discours sur les APS au sein de leurs organisations respectives. Outre la presse partisane ou syndicale dont on examinera plus particulièrement le rôle dans la deuxième partie de ce chapitre, il faut mentionner l'existence d'initiatives qui peuvent elles-mêmes déboucher sur des publications de part et d'autres, dont l'origine peut elle-même émaner d'une organisation à l'échelon local, comme le colloque sur *La femme travailleuse et le sport*, organisé par le Comité régional Provence-Alpes-Côtes-d'Azur le 6 juin 1975 en Arles, et auquel participèrent cependant deux membres de la commission sportive confédérale (Bruno Chiumento et Georges Quiqueré, également journaliste sportif à *la Vie Ouvrière*), « noyés » cependant parmi 25 intervenants, ou encore toujours à la CGT un colloque sur *Retraite et activités physiques et sportives*, organisé par la fédération Loisirs et solidarité des retraités (LSR) de la confédération, le 14 décembre 1999⁵⁸⁵.

A) Quelle culture du sport ? Anthropologique ou « légitimiste » ?

1) La fascination communiste pour la culture légitime

Politiser une cause implique en premier lieu de la grandir, c'est-à-dire de s'employer à démontrer son caractère à la fois prioritaire et problématique afin que la nécessité d'y mener une action soit *in fine* inscrite le plus en haut possible sur l'agenda politique. Dans le sillage de l'approche constructiviste des problèmes sociaux⁵⁸⁶, « un problème social est une condition supposée ou une situation que les acteurs sociaux (ou au moins certains d'entre eux) étiquettent comme problématique dans les arènes de discours et d'action publics, la définissant comme néfaste en conséquence d'un cadrage particulier » ; « le niveau d'attention accordé à un problème social n'est pas fonction de ses caractéristiques intrinsèques mais résulte d'un processus de définition collectif » et le « succès (ou la taille) d'un problème social est mesuré par l'attention qu'il reçoit dans ces arènes [publiques] ». Or, l'attention publique est une ressource rare et insuffisante pour comprendre l'ensemble des problèmes ainsi définis, amenant à ce que les « problèmes doivent lutter pour occuper un espace dans les arènes publiques. Cette compétition est permanente ; les problèmes

⁵⁸⁵ Ce dernier exemple met toutefois en lumière un élément intéressant, à savoir qu'au-delà de quelques vagues proclamations sur les APS à tous les âges, cette question du lien entre retraite (ou « vieillesse ») et APS demeure un impensé des commissions au PCF⁵⁸⁵ comme à la CGT sur l'ensemble de la période étudiée. Nous verrons à la fin de cette partie que ce n'est pas le seul angle mort dans les représentations des APS véhiculées par ces commissions et tenterons de nous interroger sur les motifs de telles omissions partielles ou totales.

⁵⁸⁶ Pour une présentation de ce courant de recherche et une synthèse pédagogique de la littérature correspondant, voir notamment Patrick Hassenteufel, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, n° 157, 2010, p. 50-58 et Erik Neveu, « L'approche constructiviste des « problèmes publics ». Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication*, n°22, 1999, p. 41-58

doivent à la fois lutter pour entrer et pour rester sur l'agenda public ». Mais, cette « compétition se joue elle-même à deux niveaux. Il existe d'abord une compétition pour l'espace entre problèmes de nature substantiellement différents » dans l'attention et l'action publics, et ensuite une « compétition sur les définitions, entre les différentes manières de cadrer le problème », étant entendu que « ces deux compétitions interagissent » (Hilgartner et Bosk 1988 : 70)⁵⁸⁷. S'agissant de la « cause des APS » on pourrait ajouter qu'il s'agit simultanément pour ses porteurs de la faire valoir également dans le milieu communiste. Il convient donc de repérer comment ceux-ci vont constamment œuvrer à attirer l'attention sur les APS au sein comme au-delà de leurs partis, mais aussi en esquisser et diffuser une définition présentant leur situation actuelle comme problématique, suggérant dans le même mouvement des responsabilités et des solutions (Gusfield 2009).

D'ores et déjà, rappelons, à la suite d'autres auteurs (Borrel 1999; Sabatier 2013), que la « réunification » de 1936 qui a conduit à la création de la FSGT (voir chapitre 1) n'a pas éteint les tensions internes sur l'orientation politique à lui donner⁵⁸⁸ malgré l'unité affichée lors de son congrès du 11 mars 1945 (Sabatier 2013 : 54). Avec le triplement des effectifs au cours des deux premières années d'après-guerre, ceux-ci passant de 51 946 licenciés à 155 160 entre août 1945 et août 1947, la fédération se montre en effet offensive, revendiquant notamment la création d'une seule fédération omnisports pour « court-circuiter le modèle anglo-saxon » du sport. Ce projet de fédération nationale multisports unique (FNMU) est alors notamment soutenu par le ministre de la santé publique et de la population communiste, Georges Marrane⁵⁸⁹, et plusieurs conventions sont alors réalisées avec des fédérations unisports, tandis qu'une fusion avec l'UFOLEP est un temps envisagée (*Ibid.* : 55). L'éviction des communistes du gouvernement Ramadier la même année va cependant tendre à nouveau les relations entre la FSGT et les autres fédérations, mais aussi avec la SFIO dont le secrétaire général adjoint, Georges Brutelle. Ce dernier écrit en février 1950 à Robert Mension, secrétaire général de la FSGT qu'« il suffit de lire votre bulletin officiel pour constater que la majorité de la CEF a réussi à donner à la fédération l'image d'une filiale du PCF »⁵⁹⁰. Ces tensions qui s'appuient en particulier sur le rejet d'une inféodation de la FSGT et du PCF à l'URSS stalinienne vont déboucher l'année suivante sur une scission, avec la création de l'Union Sportive du Travail (UST) que rejoignent notamment les comités régionaux des Pyrénées et du Nord de la fédération. Dès lors, et jusqu'à la « détente » entre le PCF et la SFIO au début des années 1970, les effectifs de la FSGT vont diminuer continûment. On peut ainsi voir dans cette marginalisation de la

⁵⁸⁷ Notre traduction.

⁵⁸⁸ Pour simplifier, réformiste ou révolutionnaire.

⁵⁸⁹ Également député-maire d'Ivry-sur-Seine et figure éminente du PCF, dont il a notamment été candidat à l'élection pour la présidence du Conseil de la République en 1946 et le sera également à la présidence de la République en 1958. Voir sa biographie au chapitre 6.

⁵⁹⁰ Lettre de Georges Brutelle à Robert Mension, 20 février 1950, dossier « Scission », Archives de la FSGT, non cotées, citée par Sabatier (2013 : 61).

fédération les motifs déterminants de la réorientation de sa ligne, et paradoxalement, la victoire d'un certain réformisme, en dépit du départ d'un grand nombre de ses tenants. Abandonnant la revendication d'une FNMU, ses responsables vont promouvoir un modèle sportif reposant sur l'objectif d'ouvrir l'accès aux APS au plus grand nombre et d'en faire un instrument d'éducation à part entière. Ils sont en cela, il est vrai, inspirés par la politique mise en œuvre en URSS dès le début des années 1920 (Riordan 1991 : 82 et suiv.), avec l'ambiguïté déjà mentionnée entre un sport éducatif en soi et pour soi ou comme mode d' enrôlement politique.

Il serait cependant trompeur de penser que les communistes français se contenteraient de chercher à importer tel quel le modèle du sport soviétique, ni que toutes les organisations du sport communiste portent la même vision du « problème des APS », ce qui y dysfonctionne et ce vers quoi il faudrait aller. Chacune d'entre elles et partant les militants qui en portent la parole sur le sport occupent en effet une position particulière au sein d'une confédération socio-politique qui fait peser sur eux un ensemble de contraintes différenciées.

Comme le remarquent Stephen Hilgartner et Charles Bock, « dans toute arène publique, les problèmes sociaux qui peuvent être reliés à des thèmes mythiques profonds ou à des préoccupations culturelles générales ont une plus grande chance de concourir victorieusement » dans la compétition pour être inscrit à l'agenda (Hilgartner et Bosk 1988 : 71)⁵⁹¹. Cette règle semble avoir été bien intériorisée par les communistes de la commission sport nationale dès sa mise en place comme en témoigne la brochure qu'ils éditent en 1959.

Celle-ci s'ouvre significativement par un « chapitre » de deux pages sur la « popularité » du sport en ramassant nombre d'éléments de la culture sportive de l'époque (champions de diverses disciplines, mais aussi pratiques populaires (pratiquants ordinaires et spectateurs, télévisés ou supporteurs), photos à l'appui), avant d'expliquer ensuite en quoi « le sport est nécessaire à l'homme ». Les rédacteurs affirment ainsi : « nous considérons que l'éducation physique doit être partie intégrante de l'éducation générale. C'est-à-dire que l'enfant dès l'âge de l'école communale, doit pratiquer les exercices physiques : ce sont là des éléments nécessaires à son équilibre et à sa santé ». Ils s'appuient sur une étude de l'INED montrant que les enfants d'ouvriers sont en moyenne plus chétifs que ceux des parents exerçant une profession libérale. Plutôt que de se référer aux pays socialistes, les rédacteurs se revendiquent des penseurs des Lumières, figures de proue d'une « grande tradition émancipatrice nationale ». : « En se préoccupant comme il le fait de la formation physique de notre peuple, le Parti communiste français continue les hommes de progrès de notre pays ». Ils détaillent une liste mêlant « Encyclopédistes », « révolutionnaires de 1789 » et autres socialistes utopistes⁵⁹² -Rousseau, Condorcet, Robespierre, Saint-Simon, Fourier, Saint-

⁵⁹¹ Notre traduction.

⁵⁹² Pourtant critiqués par Marx !

Just- qui auraient chacun « montré que l'éducation physique était une discipline de l'éducation générale » et « mis en avant la nécessité d'une éducation véritablement complète, accordant une très grande attention à l'apport déterminant des exercices physiques »⁵⁹³.

Toutefois, embrayent les rédacteurs, l'éducation ne s'arrête pas avec l'enfance, car « après l'école, il y a l'atelier, l'usine, le bureau, le travail des champs. L'adolescent entre dans la vie économique et sociale du pays ». Ils convoquent alors la figure de Lénine lui-même qui aurait écrit - sans plus de précision sur la source- que la jeunesse aurait davantage besoin de « sport, gymnastique, excursions et toutes sortes d'exercices physiques » qui lui donneraient « bien plus que les rapports et discussions sans fin sur les questions sexuelles et sur la façon de “jouir de la vie” ». On voit ainsi revenir la dimension moralisante, encore appuyée par l'évocation d'une « étude récente sur la délinquance juvénile », sans références précises, dont l'auteur, « un célèbre avocat parisien » aurait souligné que « *pas un seul sportif ne figurait dans ses statistiques* »⁵⁹⁴ !

Les APS participent en effet pour les communistes de manière décisive au développement de l'esprit humain, et partant à son émancipation. Les références plus ou moins implicites à l'« homme multilatéral » cher au « jeune Marx » se retrouvent à de très nombreuses reprises dans les écrits émanant de la commission, par exemple :

« L'homme, à la différence de l'animal, n'a pas de “nature” immuable commune à l'espèce biologiquement fixée. C'est le travail social *essentiellement physique* à l'origine qui est le créateur de l'homme, le moteur de l'anthropogénèse. L'homme construit son être, grâce aux rapports sociaux et à l'environnement culturel. L'importance de la culture, de l'acquis culturel, que la résolution du comité central du PCF d'Argenteuil désignait comme “le trésor accumulé des créations humaines” tient au fait que le développement humain passe par l'appropriation du meilleur de cette culture. Cette importance est encore accrue dans le domaine des activités physiques, par le fait que c'est là que se nouent les rapports fondamentaux de l'homme et du monde. La pensée naît de l'action, la théorie de la pratique. Le marxisme donne toute sa valeur à l'activité physique humaine et aux acquis culturels dans ce domaine, c'est lui qui a la conception la plus riche de l'homme [...]. Dès aujourd'hui se développe la prise de conscience que les aptitudes physiques sont objet de culture. Elles le sont au sens où Marx disait de la culture qu'elle est “un moyen de se réapproprier le monde” »⁵⁹⁵

A noter que cet extrait est tiré d'un numéro spécial entièrement rédigé par les membres de la commission sportive d'une revue « savante » du Parti, *L'École et la nation*⁵⁹⁶. Celle-ci « constitue l'une des passerelles du PCF avec le secteur professionnel qu'est l'éducation », et dont le public est majoritairement constitué d'instituteurs, « même si l'assiette de la revue englobe également les enseignants du secondaire » (Chambarlhac 2013 : 113). En publiant ce dossier très dense d'une

593 Brochure *Des millions de sportifs ?... comment ?*, 1959, p.3.

594 Souligné dans l'original. A considérer la pertinence de cette remarque, et la difficulté encore vive de définir qui serait « sportif », on a là un bel exemple de variable cachée.

595 *L'École et la nation*, n°180, juin 1969, p.46.

596 Qui paraît de 1951 à 1999.

centaine de pages, les responsables de la commission entendent ainsi convaincre leurs collègues⁵⁹⁷ de l'urgence de s'emparer politiquement des APS, mais aussi simultanément dans leur propre pratique professionnelle, conscients sans doute que la promotion de l'EPS à l'école élémentaire participera du renforcement de cette dernière dans l'enseignement secondaire⁵⁹⁸. L'enjeu est pris très au sérieux par les membres de la commission, comme l'explique en entretien l'un d'entre eux :

« Une étape importante est marquée par le numéro de *L'École et la Nation* de juin 1969, production de la commission sportive de cette époque. Ce sont des années de travail de cette commission qui ont permis de le produire. Avec un statut : celui d'une commission auprès du comité central, qui a la reconnaissance pour élaborer des propositions à soumettre, Qui doivent être avalisées par la direction du parti [...]. Ce n'est pas un hasard s'il s'agit d'une revue sur l'éducation : jamais on n'a réduit à l'époque la commission au seul sport. On avait une grille de lecture assez bien installée qui distinguait l'activité physique et le sport. Et donc le label, le concept de sport, c'est l'idéologie dominante, qui en a fait un concept fourre-tout. Nous, on s'est battus en permanence pour maintenir un niveau de conceptualisation conforme aux réalités humaines qui sont derrière. Donc effectivement, le sport est une dimension de l'activité physique qui est le produit d'une activité créative de l'être humain, et qui ne peut être réduite à une activité biologique, physique »⁵⁹⁹

Les membres de la commission sportive s'efforcent ainsi d'élargir leur auditoire en grandissant leur cause. Ils usent aussi pour ce faire d'un autre ressort : l'invocation répétée des rares déclarations de dirigeants du parti sur le sport, exhumant l'extrait d'un discours de Maurice Thorez au VIII^e Congrès du PCF en 1936, ou celui prononcé par Waldeck-Rochet à l'occasion de l'inauguration d'un gymnase à Vitry-sur-Seine en 1964. Un extrait du premier est ainsi placé en exergue du numéro de *L'École et la nation* ::

« Le capital qui délaisse l'enfant avilit le sport. Il en fait un objet de profit. Le sport finit par ne plus être une méthode d'éducation physique et morale de l'homme qui gagne à être pratiqué collectivement, tout en laissant place à une saine émulation. Le sport devient une source de bénéfices par l'organisation de spectacles publicitaires et de compétitions à caractère sensationnel. Une telle tendance conduit naturellement à se désintéresser du recrutement large et du soutien actif des jeunes sportifs, comme à ne pas se soucier de l'aménagement convenable des terrains de sports nécessaires à leurs ébats »⁶⁰⁰

Il s'agit donc de suggérer aux autres communistes que les plus hautes instances du parti auraient, elles, déjà pris la mesure des enjeux entourant les APS, d'où aussi la référence non fortuite dans l'extrait plus haut à la résolution du Comité Central d'Argenteuil. Mais cette conception des

⁵⁹⁷ Rappelons que la plupart des membres de la commission sont enseignants d'EPS.

⁵⁹⁸ Nous sommes alors dans une période charnière entre la réforme Berthouin de 1959, qui allonge notamment l'âge plancher de la scolarité obligatoire de 14 à 16 ans, et l'instauration du collège unique par la loi Haby du 11 juillet 1975

⁵⁹⁹ Entretien avec René Moustard, 30 novembre 2012.

⁶⁰⁰ *Ibid.*, p.5. Non sans paradoxe, le rôle du « capital » sera très peu analysée dans les pages qui suivront, l'essentiel des responsabilités - au double sens d'imputation des causes et de devoir de réparation d'une situation présentée comme « problématique », voire catastrophique des APS en France étant concentrée sur l'Etat gaulliste, comme on le verra plus loin.

APS comme élément à part entière de la culture la plus légitime va se confondre avec une autre manière de grandir et politiser simultanément ce domaine d'activités, par la référence cette fois à l'importance de la culture sportive, les auteurs jouant sans doute involontairement sur les deux acceptions sociologiques du mot culture⁶⁰¹ (Cuche 2010).

Les membres de la commission sport entretiennent ainsi un rapport très ambivalent à la culture légitime, car en cherchant à « anoblir » la culture sportive, ils reconnaissent de fait les hiérarchies culturelles existantes, même s'ils tentent de les subvertir. Cette subversion peut elle-même emprunter deux canaux : celle de la valorisation des contenus d'une « culture sportive populaire » ou réciproquement la « démocratisation » de ceux de la culture élitiste, en les rendant accessibles aux classes populaires. La tension entre le projet de promouvoir les objets et pratiques de la culture populaire et celle de favoriser l'accès des classes populaires aux objets élitistes n'est pas propre aux APS, mais traverse aussi de part en part la « politique culturelle » du PCF comme de la CGT, comme d'ailleurs de l'État lui-même sous la Ve République. En témoigne tout particulièrement la création du Ministère de la Culture en 1959 étudiée par Vincent Dubois. Soulignant l'influence initiale du PCF sur l'institutionnalisation de cette intervention initialement illégitime, celui-ci pointe que « c'est une catégorie floue qui est institutionnalisée et ce n'est que grâce au flou qu'elle est institutionnalisée » (Dubois 1999 : 237), ce qui n'est pas sans faire écho à la manière dont les communistes manie celle de sport.

L'anoblissement de la culture sportive repose ici principalement sur deux motifs qui se retrouvent d'ailleurs dans l'idéologie sportive dominante (Attali 2004) : le premier consiste à réinscrire les pratiques actuelles dans le temps long d'une continuité linéaire suggérée, qui est plus encore ici celui d'un progrès continué, des APS depuis la préhistoire :

« Les activités physiques ont un long passé. A l'aube de l'histoire humaine diverses activités à la fois physiques, religieuses, symboliques (jeux, luttes, danses, etc.) existaient. Il y eut ensuite le sport antique, toute la tradition des jeux populaires, enfin le sport moderne né en Angleterre, les diverses méthodes de formation physique apparues dans de nombreux pays. Les formes actuelles des activités physiques représentent un certain niveau de développement des aptitudes physiques humaines »⁶⁰²

Un autre écho à l'institutionnalisation de la culture comme catégorie d'action publique réside dans l'entreprise de « décroisement culturel », consistant à rapprocher les éléments de la culture populaire et ceux de la culture élitiste, comme l'illustre par exemple la reconnaissance institutionnelle des graffiti et tags à partir de 1991 qui apparaît aussi indissociablement celle des

⁶⁰¹ Celle extensive de l'anthropologie qui englobe pratiquement l'ensemble des manières d'agir, de sentir et de penser propres à une société donnée, et l'une plus restreinte, davantage utilisée par les sociologues, et qui ne retient que certaines « œuvres » jugées les plus « nobles » et « légitimes », ces classements des objets culturels contribuant de manière décisive aux classements sociaux des agents en fonction de leur degré de proximité aux uns et aux autres (Bourdieu 1979b).

⁶⁰² *L'Ecole et la Nation*, op.cit., p.46.

populations auxquelles ils sont associés, les « jeunes de banlieue » (Dubois 1999 : 284). Deux décennies plus tôt, les membres de la commission sport du PCF écrivent ainsi :

« Le sport, en donnant aux capacités physiques de l'homme, dans le creuset social de leur expression, une autre dimension que leur utilitarisme immédiat et que leur relation simple à la santé, a créé des valeurs. C'est pourquoi il est une dimension nouvelle de la culture humaine. Roland Leroy, secrétaire du Comité Central, pouvait déclarer dans ce sens, dernièrement à Lyon : "la culture c'est ce que fait Planchon⁶⁰³, c'est aussi le professeur Michaud⁶⁰⁴... Jacquard⁶⁰⁵...les techniciens de chez Berliet...Georges Salendre⁶⁰⁶ et Max Schoendorff.⁶⁰⁷ La culture c'est Rebillard⁶⁰⁸ et Robin⁶⁰⁹, champions olympiques »⁶¹⁰

Là encore, la référence au Comité central n'apparaît pas anodine, de même que les personnalités évoquées ne semblent pas avoir été choisies au hasard. En panachant différents domaines habituellement séparés - art, science, technique et sport-, mais aussi en mêlant différents degrés de proximité au communisme, les rédacteurs opèrent implicitement un double décroisement. De même, ils précisent plus loin :

« Cette culture physique possède à la fois des traits spécifiques et communs avec les autres secteurs de la culture. Déjà de nombreuses activités sont à la fois sportives et artistiques comme le patinage, la gymnastique dits "artistiques". La culture, en fait, est une, et ne se découpe pas, selon l'aspect physique ou intellectuel de l'activité humaine. Les différentes formes de culture : scientifique, artistique, technique, civique, physique et sportive s'interpénètrent. La valeur culturelle des activités physiques et sportives tient essentiellement à son lien avec les autres activités culturelles et à son intégration dans un développement social démocratique. L'intégration réciproque entre sport et culture ne se conçoit que dans la perspective d'une profonde mutation de l'ensemble des activités culturelles et donc du sport lui-même »⁶¹¹

La dernière phrase pourrait presque passer inaperçue dans l'ensemble du texte, sans doute parce qu'elle résume à elle seule l'ensemble des contradictions de la représentation des APS que portent les communistes jusqu'à aujourd'hui. D'une part ceux-ci exaltent le sport tel qu'il est en l'érigant comme élément nodal de « la » culture, et en même temps ils revendiquent sa transformation avec celle de la société dans son ensemble. C'est sans doute parce qu'ils s'efforcent de tenir ensemble

603 Roger Planchon (1931-2009), comédien, metteur en scène et dramaturge proche de Jean Vilar, créateur du théâtre de la Comédie à Lyon en 1952 et directeur du Théâtre de la Cité ouvrière de Villeurbanne à partir de 1959 qui deviendra le Théâtre National Populaire en 1972 suite à sa labellisation étatique.

604 Chirurgien cardiaque alors publicisé pour avoir dirigé la quatrième transplantation cardiaque à Lyon le 11 novembre 1978.

605 La référence est ici incertaine : peut-être s'agit-il de Joseph Marie Jacquard (1752-1834), l'inventeur du métier à tisser semi-automatique, ce qui relierait science et technique, et permettrait d'invoquer une figure entrepreneuriale, mais il semble s'agir d'une référence plus contemporaine.

606 Sculpteur lyonnais (1890-1985) entré au PCF après la Seconde guerre mondiale.

607 Peintre et facteur de décor pour le théâtre (1934-2012) qui a notamment travaillé avec Roger Planchon et, sans être adhérent du PCF, se revendiquait du communisme par « anti-anti-communisme » (Francis Marmande, « Max Schoendorff (1934-2012), peintre, facteur de décors, homme de théâtre », *Le Monde*, 23 octobre 2012).

608 Daniel Rebillard (né en 1948), cycliste français, champion olympique de poursuite à Mexico en 1968.

609 Daniel Robin (né en 1943), double médaillé d'argent en lutte aux Jeux olympiques de Mexico, en 1968.

610 *Ibid.*, p.47.

611 *Ibid.*

ces deux lignes, qu'on pourrait résumer par les slogans du « droit au sport » et celui d'« un autre sport » que les communistes vont constamment éviter de définir précisément en quoi ce dernier pourrait consister, et en particulier quelles seraient ses différences avec le sport existant, d'autant qu'ils ne cessent de proclamer l'unité de ce dernier contre ceux qui s'emploient à distinguer « sport d'élite » et « sport de masse », sport professionnel et amateur.

On retrouvera ainsi ce *leitmotiv* d'un sport comme élément de culture à part entière dans les diverses publications qui suivront, y compris dans le programme du PCF d'octobre 1971 qui stipule que « les activités physiques, sportives et de pleine nature sont l'une des conditions de la santé, de l'équilibre et du développement de la personnalité »⁶¹². Les membres de la commission sport développent encore cette approche culturelle dans l'ouvrage significativement titré *Sport et développement humain*, en fait un recueil de textes pour la plupart déjà publiés. Dans l'introduction, Serge Goffard écrit ainsi que « ce qui est vaguement nommé sport est un phénomène culturel dans la mesure où il est un mode de relation sociale entre les individus historiquement déterminés, fonctionnant selon des règles systématiques évoluant au fil des temps, mais ancrées à la fois dans le biologique et le social » (Adam et al. 1975 : 23).

Le volume contient également le texte d'une conférence prononcée par Alexis Leontiev en 1961 à Tachkent et intitulé significativement ici « L'homme et la culture »⁶¹³. Celui-ci s'y inscrit en faux contre l'exagération du déterminisme biologique chez l'homme, qui fonde potentiellement les discours les plus réactionnaires, « une vue exclusivement biologique de l'homme conduit au racisme. La science progressiste prend au contraire pour point de départ le fait que l'homme est fondamentalement un être *social*, que tout ce qui est "humain" chez lui provient de sa vie dans la *société*, au sein de la culture créée par *l'Humanité* »⁶¹⁴ (Adam et al. 1975 : 49). Puis, se référant à des auteurs aussi divers que Darwin, Engels, Marx, Spencer ou Henri Piéron⁶¹⁵, il développe ce qu'il qualifie de processus d'« hominisation », c'est-à-dire le « très long » passage de l'animal à l'homme, à travers différents stades qu'il détaille, et qui se caractérise par un affranchissement progressif - mais non absolu- des lois biologiques « en vertu desquelles s'opérait l'adaptation de ses organes aux conditions de sa production », au profit- si l'on peut dire- des lois socio-historiques, régissant « le développement de la production et les phénomènes engendrés par elle » (*Ibid.* : 51).

⁶¹² PCF, *Changer de cap. Programme pour un gouvernement démocratique d'union populaire*, Paris, Editions sociales, 1971, p.103. On notera la subsistance de l'argument hygiéniste.

⁶¹³ Psychologue soviétique (1903-1979) spécialiste de pédagogie qui a notamment travaillé avec Lev Vigotski avec lequel il s'est efforcé de fonder une psychologie du développement imprégnée de marxisme en opposition au comportementalisme triomphant aux Etats-Unis puis plus tard...en URSS via les travaux de Pavlov. Fondateur de l'« école de Kharkov » et de la faculté de psychologie de Moscou, il était également connu en France alors, où il s'est rendu à plusieurs reprises, et a travaillé notamment avec Henri Wallon ou Jean Piaget, qui ont contribué à faire traduire et diffuser ses publications.

⁶¹⁴ Souligné dans le texte original.

⁶¹⁵ Psychologue français (1881-1964) considéré comme le fondateur de la psychologie scientifique, titulaire notamment de la chaire de psychologie des sensations au Collège de France entre 1923 et 1951.

Toujours dans la lignée de Marx, celui des *Manuscrits de 1844* en particulier, Leontiev pose comme problème principal de l'étude de l'évolution humaine celui de « l'assimilation de l'individu des résultats du développement de la société et comment elle se produit », dans la mesure où « l'expérience socio-historique de *l'Humanité* s'accumule sous forme de phénomènes du monde extérieur objectif. Ce dernier, le monde de l'industrie, de la science et de l'art, exprime la véritable histoire de la nature humaine, le résultat de sa transformation historique. *C'est ce monde qui apporte à l'homme ce qui est humain* »⁶¹⁶ (*Ibid.* : 57). Or, ces acquisitions impliquent un effort d'éducation à la fois *actif* et *obligatoire* qui mobilise autant le corps que l'esprit, faute de quoi « l'histoire de *l'Humanité* devrait recommencer depuis le début » (*Ibid.* : 58). Or, poursuit-il, tout être humain est également capable d'opérer cette assimilation, sauf que ces produits culturels et les possibilités de leur appropriation sont accaparés par une « minorité dominante », qui contrôle les moyens de production aussi bien matériels que culturels, et menace en cela le progrès de *l'Humanité* toute entière. En somme, pour Leontiev :

« Le véritable problème est que chaque homme, que tous les hommes et que tous les peuples reçoivent la possibilité pratique d'un développement illimité. Tel est l'objectif exaltant que se fixe maintenant toute *l'Humanité* tournée vers le progrès. Cet objectif peut être atteint. Mais ce n'est possible que dans des conditions qui peuvent réellement libérer les hommes du fardeau du besoin matériel, supprimer la division mutilatrice entre le travail manuel et le travail intellectuel, créer un système d'enseignement qui assure leur développement multilatéral et harmonieux, qui donne à chacun la possibilité de participer d'une façon créative à toutes les manifestations de la vie humaine » (*Ibid.* : 78)

Si l'on s'est arrêté un peu longuement sur ce texte, c'est qu'outre les fortes résonnances qu'il présente avec différents travaux sociologiques ou psychosociologiques, à commencer par le rejet du dualisme corps-esprit et l'idée d'une incorporation des cadres de la vie sociale qui le sous-tendent⁶¹⁷, il apparaît comme la matrice implicite de la conception culturelle du sport portée par le milieu communiste. La mobilisation de ce texte par la commission sport est également intéressante car son auteur n'y traite pas explicitement des APS. C'est seulement en l'insérant dans un ensemble rédactionnel consacré à ces dernières que le lecteur va être amené à faire de lui-même le rapprochement, produisant par lui-même l'opération de cadrage seulement suggérée par les concepteurs du recueil.

Mais ce faisant, est aussi affirmé un lien étroit entre émancipation et éducation, qui consiste aussi à accorder une place prioritaire à l'EPS, ce qui reflète certainement la prééminence des enseignants d'EPS dans la commission sport du PCF. C'est ce que suggère encore Yvon Adam,

⁶¹⁶ Souligné dans l'original.

⁶¹⁷ Plus récemment encore, l'ergologue Yves Schwartz (2007) s'appuie largement sur Leontiev pour développer le concept d'« activité » qui permet de relier « savoir incorporé et savoir méthodologique, corps et esprit, nature et culture, l'héritage de la Vie et héritage du spirituel en nous » indûment dissociés.

dans un article initialement publié en 1973 dans *Les Cahiers du Communisme*⁶¹⁸ sous le titre « Le sport, objet de luttes sociales et politiques »⁶¹⁹ Il y oppose ainsi la situation du sport dans les pays capitalistes, où il « tend à être à la fois privilège, marchandise et activité de diversion sociale » et socialistes où « pratique sportive, formation du citoyen et développement de la société ne sont pas dissociés », la première, « scientifiquement organisée » - on va y revenir- étant une « condition liée aux autres de la réalisation du socialisme et de l'accomplissement individuel » (Adam et al. 1975 : 283). Puis, il resserre la focale sur le contexte français, où il renvoie dos-à-dos « les tenants du régime » et les « gauchistes »⁶²⁰ qui idéalisent le sport de manières opposées mais symétriques. Les premiers, à l'égard desquels l'auteur affirme une continuité entre la doctrine Borotra⁶²¹ et *l'Essai de doctrine des sports* publié en 1968 par le secrétariat d'État de Joseph Comiti - autrement dit entre Vichy et la Ve République gaulliste-, le sport « est idéalisé comme activité gratuite, manifestation supérieure de la liberté et de l'initiative comme “refuge” face aux menaces du “monde moderne”, avec de plus le grand mérite d'un pouvoir égalisateur qui le situerait en dehors et au-dessus des luttes de classes ». (Adam et al. 1975 : 285). Les seconds accusent au contraire le sport de tous les maux, « confondant [celui-ci] avec certains de ses aspects dominants actuels » et refusant ainsi « d'examiner les raisons des dénaturations et les liaisons dialectiques entre sport et classes sociales », ce qui aboutit à un « nihilisme global qui évite de poser le problème des luttes nécessaires pour que le sport soit effectivement mis au service du progrès » (*Ibid.* : 286). Et le même d'exalter ensuite contre ces deux courants symétriques « qui traitent du sport en soi et se rejoignent pour nier la nécessité du combat », les « millions de pratiquants et d'exclus du sport » qui « multiplient les initiatives pour restituer sa véritable place au sport », c'est-à-dire « au service de l'épanouissement de l'homme ».

Ce front est à la fois large et assez indéfini pour que tout le monde puisse s'y reconnaître ou presque, rassemblant « de nombreux organismes et personnalités : enseignants, sportifs, élus, journalistes, etc. »⁶²². Mais Yvon Adam cite en exemple, dans tous les sens du terme, le cas des fédérations affinitaires - et pas de la seule FSGT, d'ailleurs citée en troisième position, mais aussi l'UFOLEP, l'USEP et même la catholique FSCF, héritière des patronages religieux !-, qui « au nom de deux million de pratiquants définissent en commun une conception du rôle du sport “comme

⁶¹⁸ Revue théorique du PCF qui a succédé à la Libération aux *Cahiers du Bolchévisme* fondés en 1924 et a paru jusqu'en 1999.

⁶¹⁹ Yvon Adam, « Le sport, objet de luttes sociales et politiques », *Cahiers du Communisme*, n°5, octobre 1973. , A noter que l'adjectif « sociales » a ici été significativement remplacé par « idéologiques ».

⁶²⁰ C'est-à-dire les tenants de la Théorie critique du sport (voir chapitre 5). On trouve ici l'une des très rares évocations de ces derniers dans les écrits de la commission sport du PCF, sans qu'ils ne soient pour autant cités nommément.

⁶²¹ Jean Borotra (1898-1994), tennisman français, l'un des quatre « Mousquetaires » durant l'entre-deux guerres puis surtout Commissaire général à l'Education physique et aux sports sous Vichy, de juillet 1940 à avril 1942, il sera renvoyé sur demande des Allemands pour son manque d'effort à « nazifier » le sport français. Arrêté par la Gestapo et déporté après avoir tenté de s'enfuir en Algérie, il finira la guerre en captivité outre-Rhin.

⁶²² On notera l'ordre de l'énumération.

élément d'un ensemble culturel et social" ». Ce qui présuppose que tous ces agents, collectifs et individuels, partageraient la même représentation des APS. Tout en affirmant que les communistes « appuient sans réserve ce mouvement » supposé, l'auteur précise que ces derniers vont cependant « plus loin dans l'analyse » car :

« Selon eux⁶²³, tout système de culture physique étant d'ordre socio-historique, il a un caractère de classe et ne peut être analysé qu'en fonction du double jeu des forces productives et des rapports de production. Dans notre pays, le sport est aujourd'hui soumis à la mainmise croissante des puissances financières. C'est ce cadre qui, seul, peut fondamentalement expliquer son retard, ses limites, les déviations et les dénaturations dont il est l'objet. *Seul le socialisme permettra de lui donner toute sa dimension dans l'éducation et la culture* »⁶²⁴ (Ibid.)

Cette dernière affirmation apparaît cruciale, et fait pourtant l'objet de très parcimonieux rappels, pour dire le moins, dans les discours publics de la commission sport du PCF ou de ses membres par la suite. Si elle permet de spécifier plus que toute autre la position de ces derniers par rapport aux autres agents de l'espace des sports, et notamment de la FSGT, du SNEP, voire de la CGT, elle repose en même temps une contradiction avec laquelle le Parti s'est longtemps débattu, celle de l'articulation entre le front principal de la lutte des classes et les fronts « secondaires ». Celle-ci se donne notamment à voir dans la prise en charge par le PCF de la question de l'égalité des sexes :

« Pour les communistes, la lutte des femmes est subordonnée à la lutte contre l'exploitation capitaliste sur le terrain de la production, et ils réservent la solution des autres problèmes pour un stade ultérieur ; il y a une contradiction principale et des contradictions secondaires comme l'exposait Lénine dans ses entretiens avec Clara Zetkin. [...] pour le parti communiste, tout le problème est d'articuler les fronts de lutte particuliers au front de lutte principal ; la subordination des femmes à la lutte des classes lui pose le problème suivant, notamment depuis les années 1970 : quelle est la place du "féminisme" dans l'approche des revendications sur l'égalité économique, sociale, politique, juridique et sexuelle ? Cette question est de plus en plus sensible dans la mesure où des mouvements féminins spontanés s'emparent des problèmes concernant la femme dans la vie quotidienne » (Garbez 1980 : 303)

De même, alors qu'au tournant des années 1970, le parti est poussé par les transformations sociales à intégrer ces revendications « expressives » associées aux « nouvelles » classes moyennes montantes, qu'il cherche alors précisément à atteindre (Mischi 2014), il apparaît simultanément encore tiraillé par la fidélité à l'ouvriérisme des origines. Ce qui se traduit par une contradiction

⁶²³ L'auto-exclusion de l'auteur de ces derniers est intéressante, notamment dans la mesure où il a employé le « nous » plus haut en évoquant la large mobilisation supposée contre la « crise » du sport français en cours. Faut-il y voir un lapsus né de l'habitude de ces agents multipositionnels de jouer avec leurs différentes appartenances et développant une approche stratégique de leur(s) « identité(s) » sociales (Collovald, 1988) en en révélant que l'une des facettes selon les circonstances à l'instar des membres des élites. J'ai en effet pu constater à de nombreuses reprises, tant dans les archives consultées que dans les arènes publiques, que les uns et les autres se gardaient de mentionner simultanément leur appartenance au PCF et à la FSGT (ou au SNEP, etc.) en se présentant, anticipant d'une certaine manière une supposée méfiance, voire un discrédit, que cela entraînerait sur leur discours de la part de certains auditeurs ou lecteurs.

⁶²⁴ Souligné par nous.

encore prégnante aujourd'hui dans ce milieu communiste du sport entre la volonté de promouvoir les APS comme un enjeu primordial et l'aveu récurrent qu'« il y a quand même des sujets plus importants »⁶²⁵.

On retrouve l'affirmation de cette dimension culturelle dans le discours porté par la CGT via sa commission sportive, suivant des logiques de transfert qui apparaissent assez directes, bien qu'à cette époque les deux commissions sport, du PCF et de la CGT ne comptent aucun membre en commun. Ainsi, la brochure *Le sport question de notre temps* qui rend compte d'une « conférence nationale » organisée à Sarcelles les 2 et 3 juin 1977 et intitulée « Pour le développement du sport à l'entreprise », commence ainsi par rappeler les « dimensions assez extraordinaires et souvent contradictoires » que la culture sportive a pris dans la société française de cette époque en affirmant que « des millions de téléspectateurs (pas tous sportifs, loin s'en faut, jeunes et vieux) se passionnent qui pour les “Cinq Nations”, qui pour les matches de coupes européennes de football. Les réactions du public ou des “supporters” à l'occasion de certains matches tournent à “l'émeute à la sud-américaine” portant un grave préjudice au sport lui-même ». Si le ton est d'emblée moins positif qu'au PCF, ces dérives sont néanmoins aussitôt imputées à « l'incurie gouvernementale et municipale ».

Un an plus tôt, le document d'orientation confédéral sur le « sport à l'entreprise »⁶²⁶ issu d'une journée d'études organisée à Créteil le 4 mars 1976 indiquait déjà que les activités physiques et sportives « font partie des moyens que l'homme a créé, sans cesse transformés, en vue de satisfaire ses besoins en constante évolution » - on retrouve le caractère évolutif souligné par Leontiev, et rappelé dans le titre de la brochure, ainsi que la référence aux besoins : ceux-ci relevant de trois ordres précisés ensuite : « besoin de santé », « besoin physiologique » (mieux se connaître pour pouvoir appréhender d'autres activités motrices) et « besoin psychologique » (apprendre à tenir compte de ce qui nous entoure, des autres individus et de la place qu'on tient soi-même dans la société) Davantage que leurs homologues du PCF, les rédacteurs cégétistes pointent les obstacles d'ordre culturel à la pratique sportive, précisant plus loin que « le besoin de pratiquer le sport ne correspond pas forcément, pour une grande partie des travailleurs, à la volonté d'obtenir les conditions nécessaires à sa pratique. La pauvreté insigne de l'éducation physique qu'ils ont reçue à l'école est la raison principale de ce peu d'appétit *pour le sport* »⁶²⁷

S'ajoute à cette difficulté pour les travailleurs de saisir « au-delà des problèmes de santé », le « rôle formateur, éducatif et libérateur du sport », la concurrence entre les enjeux revendicatifs, qui tend à faire passer les activités sociales au second plan, traduction dans le monde du travail de la

⁶²⁵ Phrase entendue à maintes reprises dans les échanges informels, et plus rarement au cours des réunions observées.

⁶²⁶ Publié dans la *Vie des Collectivités Ouvrières*, mai 1976.

⁶²⁷ *Ibid.*, p.16. Souligné dans l'original.

tension entre fronts principal et secondaires :

« Nous ne devons pas nous cacher que la tentation est grande pour nos militants syndicaux, pris par leurs différentes tâches, de ne pas occuper ce terrain, laissant ainsi les spécialistes et les dirigeants coupés de nos organisations, sans directives, sans perspectives et sans orientation générale de notre part. Cet abandon conduirait à ne pas considérer les activités physiques et sportives au même niveau d'importance que d'autres tâches, alors qu'elles ne peuvent être séparées de nos objectifs généraux »⁶²⁸

On retrouve l'affirmation selon laquelle la cause des APS est indissociable des autres luttes syndicales, on peut constater que la nécessité de construire un cadre centralisé pour l'organisation des APS en entreprise est assumée, celle-ci légitimant en même temps l'investissement syndical en la matière, et plus particulièrement le niveau confédéral, sous couvert de ne pas laisser isolés les élus des CE.

2) Une conception culturelle enracinée dans le contexte français

La référence précédente à Leontiev pourrait suggérer que cette représentation culturelle des APS promue par les communistes français constituerait une importation directe depuis Moscou. Rien de plus trompeur en réalité, car ses racines peuvent tout autant être trouvées du côté du mouvement olympique moderne⁶²⁹, mais aussi à l'opposé dans l'hébertisme, la méthode « naturelle » d'éducation physique développée par Georges Hébert (1875-1957) en opposition au sport anglais comme à la gymnastique suédoise (Defrance 1993).

René Moustard revendique pour sa part une autre source, à savoir l'association d'éducation populaire *Peuple et Culture* et son fondateur, le sociologue et militant Joffre Dumazedier⁶³⁰

« C'est au sein de la Résistance que s'opère le branchement [entre Joffre] Dumazedier, [Maurice] Baquet, Guimier qui ont travaillé dans la commission « Culture sportive » rattachée à *Peuple et Culture* à ce moment-là. Et ils ont publié plusieurs petits ouvrages, dont un important : *Regard neuf sur le sport*. Mais il n'est malheureusement plus disponible [...]. Ils ont insufflé l'idée d'une conception progressive, d'un être humain en marche, et du caractère politique des APS ; ce que la commission du PCF a poursuivi. Des grilles de lecture comme celles-là cassent totalement la pensée dominante de l'époque. On remet l'activité physique au cœur de l'activité humaine. Alors que jusque-là, c'était simplement un supplément d'âme ou une partie annexe. Et donc la politique se refonde par la théorie concernant l'être humain, qui

⁶²⁸ *Ibid.*, p.14.

⁶²⁹ Rappelons que les premiers jeux olympiques modernes comportaient des épreuves d'art, auxquelles Pierre de Coubertin lui-même prit part et fut primé pour ses poèmes (Clastres 2008) !

⁶³⁰ Resté célèbre notamment pour sa défense d'une « civilisation des loisirs », définissant ces derniers comme « un ensemble d'activités auxquelles l'individu peut s'adonner librement, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice, après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales ou sociales » (Dumazedier 1962 : 29)

« passe au-dessus de la politique conjoncturelle »⁶³¹

Ce dernier expose aussi d'une autre manière l'ambiguïté de la promotion culturelle de la cause du sport, qui tout en la grandissant peut aussi paradoxalement la dépolitiser. Car en faire un enjeu anthropologique peut induire de la mettre hors de portée du temps court du champ politique et des conflits partisans. La repolitiser implique donc d'introduire une menace, et surtout un adversaire, qui rende nécessaire d'agir pour la cause. Cependant, si l'argument de la « mise en péril »⁶³² (Hirschman 2003) se retrouve bien dans l'argumentaire, les adversaires qui incarnent concrètement ce danger, ne sont que rarement désignés, et jamais avec précision. Il s'avère en effet problématique de pointer trop directement du doigt les fédérations unisport ou les financeurs du sport, car ceux-ci œuvrent aussi à leur manière à la promotion de cette « cause ». Car, comme l'avait bien pointé déjà Simmel (1995), les parties opposées lors d'un conflit se rejoignent au moins sur un point qui est celui de l'importance de l'enjeu⁶³³.

On en a un exemple significatif avec le cas de René Moustard, qui a lui-même largement contribué à la diffusion de cette approche culturelle des APS, notamment à la FSGT dont il devient permanent en 1968, faisant dès lors de son propre aveu « primer cet engagement sur celui au parti communiste ». Il assiste alors Robert Mérand à l'organisation des stages Maurice Baquet, avant de présider la fédération de 1976 à 1998⁶³⁴. Ce dernier ne cesse d'insister sur cette approche culturelle dans les nombreux articles qu'il signe, notamment dans *Sport et plein air*, la revue fédérale, ainsi que dans l'ouvrage qu'il publie en 1983 aux Editions sociales, symptomatiquement intitulé *Le sport populaire*⁶³⁵. Tout juste parle-t-il de « collaboration entre *L'Humanité* et la FSGT » à propos de la fête de *l'Humanité*, où, la FSGT tient rituellement un stand un stand (Moustard 1983 : 66). Néanmoins, il fait significativement préfacer son ouvrage par un des philosophes « organiques » du

⁶³¹ Entretien avec René Moustard, 30 novembre 2012.

⁶³² Traduction française de « *jeopardy* » qu'Albert Hirschman identifie comme l'un des trois stéréotypes d'argument propres à la rhétorique réactionnaire pour s'opposer à toute velléité de transformation de l'ordre social existant, à côté de l'« effet pervers » (*perversity*) et de l'« inanité » (*futility*). Cependant, situation qu'Hirschman n'excluait du reste pas, ici cet argument est utilisé au contraire dans un discours qui se veut progressiste, appelant précisément à un changement (la réelle prise en charge politique des APS) pour éviter l'effondrement culturel de *l'Humanité*, ou selon les discours, sortir les classes populaires de l'exploitation et de l'aliénation. Mais cela peut aussi suggérer que le discours culturel sur le sport présente une potentialité réactionnaire. Il n'est d'ailleurs pas anodin qu'il soit porté dès l'origine par le CIO (qui compte une commission « pour la culture et l'éducation olympique » née en 2000 de la fusion de la commission culturelle et de la commission « pour l'Académie Internationale Olympique et pour l'éducation olympique », tandis que la Charte olympique énonce dans ses principes fondamentaux que « l'Olympisme est une philosophie de la vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels » (disponible en ligne sur www.olympic.org).

⁶³³ C'est aussi évidemment le cas des participants d'un même champ ou espace social dans la sociologie de Pierre Bourdieu, qui emploie la notion d'*illusio* pour désigner cet « intérêt pour le jeu ».

⁶³⁴ Présidence partagée à partir de 1989.

⁶³⁵ On peut noter qu'il ne s'y présente à aucun moment comme communiste, ni même ne cite une seule fois, le PCF, tout en reprenant nombre d'éléments de sa doctrine sportive.

PCF, Lucien Sève⁶³⁶. S'avouant « peu expert » en matière d'APS, le philosophe écrit néanmoins qu'« il faut rendre populaire la culture, au sens le plus global et multiple du terme, où sont éminemment incluses les activités physiques et sportives » (*Ibid.* : 10).

Comme René Moustard l'explique encore dans un article plus récent pour une revue destinée aux professionnels de l'intervention sociale extérieure au milieu communiste : « en soi, le sport n'est ni éducatif, ni anti-éducatif. Selon l'usage, il peut être un facteur participant au développement de l'individu jusqu'à une certaine prise de conscience de ses capacités et de son rôle de citoyen. Le sport peut aussi être un produit commercial », explique-t-il, définissant ensuite la cause portée par sa fédération : « le sport populaire est la partie du sport qui accorde la priorité aux besoins des milieux populaires » (Moustard 2009 : 79).

Tout au long de son ouvrage de 1983, il s'emploie ainsi davantage à développer ce que serait ce « bon » sport populaire qu'à détailler les entraves à son essor, et surtout de désigner explicitement ses adversaires, hormis l'État, coupable par sa « démission ». Soucieux de rallier à cette cause les défenseurs de l'éducation populaire⁶³⁷, René Moustard parle ainsi encore d'un « vaste ensemble reliant éducation physique, sport, éducation populaire occupe une place essentielle. Sa reconnaissance par l'État est l'un des enjeux des luttes actuelles. Or, il ne semble plus être considéré comme un grand domaine de la vie sociale relevant de l'intérêt général et donc pris en charge dans le cadre des services publics concernés » (*Ibid.* : 89). Ce qui présuppose qu'il l'aurait été à un moment. On retrouve ainsi un procédé rhétorique fréquemment utilisé à des fins mobilisatrices, l'évocation d'un « âge d'or » plus ou moins mythifié (Mathieu 2009). Reste une autre contradiction que sous-tend l'invocation récurrente d'un service public éducatif : le glissement de la revendication d'un droit d'accès au sport, à un devoir de s'y intéresser.

B) Droit au sport ou devoir de pratiquer ?

1) L'espace « le sport est un droit » : une initiative paradigmatique

L'affirmation des APS comme besoin culturel fondamental conduit logiquement à la revendication d'un « droit au sport » universel. Présente dans son discours dès l'origine de la commission sport du PCF, celle-ci connaît une sorte de consécration un demi-siècle plus tard, à travers la création d'un « espace d'actions et de propositions » intitulé « Le sport est un droit ». Lancé le 29 septembre 2009 à l'issue de la troisième « Rencontre des acteurs du sport », son

⁶³⁶ Qu'il a fait intervenir peu auparavant à un congrès « international » organisé par la FSQT, le 11 mai 1983

⁶³⁷ Pour une présentation historique de ce courant- hétéroclite- militant repartant de la Révolution française, voir notamment Mignon (2007). Et pour une illustration récente du fait que le lien entre ce dernier et le sport reste une non-évidence, voir Ladsous (2014).

initiative est attribuée à la FSGT par les médias spécialisés⁶³⁸, bien que les dirigeants de cette dernière évitent d'en revendiquer ouvertement la paternité. Le texte de lancement de cet appel est lui-même ambivalent à plusieurs égards. D'abord par sa nature et son origine, à mi-chemin entre la pétition⁶³⁹ et la « lettre ouverte » : il présente en effet un double-niveau de signatures - l'un organisationnel⁶⁴⁰ (n=31) et l'autre individuel (n=122)⁶⁴¹ où se donnent à voir un réseau reliant différents canaux relationnels- organisationnels donc, mais aussi locaux (avec une prédominance écrasante de la région parisienne, et en particulier de la Seine-Saint-Denis au sein de cette dernière) - et la présence d'un certain nombre d'universitaires reconnus sur les questions sportives mais non militants, dont on peut deviner qu'ils ont été sollicités pour renforcer la légitimité de la démarche et contribuer à gommer son aspect partisan contre la majorité gouvernementale alors à droite. Chose intéressante, on peut noter qu'à la « constellation idéologico-politico-associative » (Contamin et Delacroix 2009 : 82) constituée dans le domaine du sport autour du PCF, de la FSGT et du SNEP, s'est greffée son homologue socialiste⁶⁴², avec le Parti socialiste lui-même, signataire en tant qu'organisation et représenté individuellement par la secrétaire nationale alors responsable de sa commission sport ainsi que quelques élus municipaux, le Sgen-CFDT⁶⁴³ ou encore l'UFOLEP, fédération sportive émanant de la Ligue de l'Enseignement.

⁶³⁸ A commencer par *La lettre de l'économie du sport* (n°951, 30 octobre 2009), publication hebdomadaire synthétique de l'actualité de l'organisation du sport, très diffusée auprès des « décideurs » de l'espace des sports, y compris des responsables des commissions sport du PCF et de la CGT : j'ai pu observer maintes fois qu'elle figurait en bonne place dans leurs bureaux respectifs.

⁶³⁹ Que l'on peut définir avec Jean- Gabriel Contamin (2009 : 14) comme un « texte revendicatif voué à être endossé par un certain nombre de personnes dont l'une au moins n'a pas eu la possibilité de le modifier ». Celui-ci rappelle du reste, en s'appuyant sur les analyses de Charles Tilly, que ce ne sont jamais les agents les plus marginaux qui recourent aux pétitions, et donc que celles-ci ne contiennent pas les demandes les plus périphériques au champ politique (Contamin 1998 : 70).

⁶⁴⁰ Mêlant de manière assez étonnante partis politiques (PCF et PS, précisant tous deux cependant « commission sport »), fédérations sportives (FSGT, UFOLEP, USEP, mais aussi la Fédération française des clubs omnisports (FFCO) et même la FSCF, héritière des patronages religieux), offices municipaux des sports, comités départementaux et régionaux olympiques et sportifs, mais pas celui le CNOSF, organisations syndicales (y compris l'association nationale des étudiants en STAPS, l'ANESTAPS avec laquelle la commission du PCF a commencé un travail relationnel (réunions communes, relais de leurs revendications dans le bulletin, etc.) alors que celle-ci est membre de la FAGE, association étudiante concurrente de l'UNEF plutôt classée à droite), mais aussi plusieurs clubs sportifs locaux. Cette hétérogénéité nivelante de la présentation tend à donner l'impression d'un large front uni et égalitaire, transcendant les tensions et hiérarchies pour la « cause du sport ».

⁶⁴¹ Mais significativement seulement 18 femmes. On peut du reste y noter l'importante représentation de la commission sport du PCF avec une dizaine de ses membres dans les signataires, sans compter les élu-e-s du Parti et les « compagnons de route » occasionnels de la commission. Seul le responsable de la commission va cependant afficher son appartenance à celle-ci. On peut également noter la présence de 5 membres, actuels ou passés, de la commission sport confédérale de la CGT. Là aussi, un jeu intéressant sur les stratégies de présentation de soi est à relever, sans qu'il n'y ait de cohérence globale en la matière, chaque signataire ayant semble-t-il choisi de mettre en avant la ou les appartenances qui lui paraissaient les plus légitimes pour ce type d'appel : René Moustard n'a par exemple accolé à son nom que la mention « Assises Nationales du Sport », comme s'il voulait éviter le sentiment de surreprésentation de la FSGT.

⁶⁴² On peut également noter parmi les signataires individuels un maire du Val-de-Marne membre d'Europe-Ecologie-les-Verts, sollicité sans doute par certains des militants de sa ville où la FSGT et le PCF sont bien implantés..

⁶⁴³ Dont le représentant sur les APS, documentaliste à l'INSEP et « assez isolé » dans son organisation de son propre aveu, est du reste un invité récurrent des réunions de la commission sport du PCF, non sans que cela provoque l'irritation des membres de la CGT, comme j'ai pu le constater à plusieurs reprises.

Au-delà de ces logiques de présentation et d'alliances⁶⁴⁴, on peut noter ici que l'objectif affiché de « refonder un véritable service public du sport » est suffisamment imprécis pour permettre une coalition suffisamment large, mais dans le même temps implicitement restreint à la gauche de l'échiquier politique. Sans s'arrêter ici sur les différentes réunions qui vont se dérouler dans le cadre de cet « espace » et aux ambiguïtés des motivations de leurs participants, on peut noter d'emblée le récit que le texte de l'appel livre succinctement de l'évolution des APS en France au cours des décennies précédentes. Ses auteurs y soulignent d'abord comme une évidence que :

« Les activités physiques et sportives sont essentielles à la formation et à la santé de l'être humain, à toutes les étapes de sa vie. Elles contribuent à son épanouissement social, physique, mental. Au nom de cette nécessité sociale, le domaine de l'éducation physique et des pratiques d'activités physiques et sportives est considéré en France, depuis les années 1960, comme relevant de l'intérêt général et d'un service public ».

Or, après cet « âge d'or » supposé⁶⁴⁵ de la proclamation d'un service public du sport arrive sa mise en péril à partir du « tournant néolibéral » (Jobert 1994) :

« A partir des années 1980, des changements importants sont intervenus dans l'organisation du sport et les formes de pratiques. Le "sport", devenu mode de vie, recouvre désormais un éventail très large de pratiques. Ce succès s'est accompagné d'une forte professionnalisation et commercialisation d'un domaine jusqu'alors essentiellement amateur et associatif. Des questions sont devenues plus vives concernant la violence, le dopage, la corruption, la marchandisation. Une crise morale s'est installée. Ces évolutions questionnent le mouvement associatif et tous les acteurs publics confrontés aux demandes de la population. Des millions de jeunes, de femmes et d'hommes restent aujourd'hui privés d'accès aux pratiques. Le besoin d'un service public rénové n'a jamais été aussi fort »

On peut déceler une tentative de naturaliser ce cadrage aux yeux du lecteur, à commencer précisément par la convocation de l'État, qui ne sert pas seulement à pointer sa contradiction, mais parce qu'en tant que « banque centrale du pouvoir symbolique » (Bourdieu 2012), sa proclamation de l'« intérêt général » des APS a un caractère performatif. Mais, dans cette rhétorique, l'usage des termes de « nécessité » et de « besoins » sans lesquels la privation d'accès n'aurait pas de sens, méritent une attention particulière.

2) La rhétorique problématique des « besoins »

La définition même des besoins humains et leur hiérarchisation font l'objet d'entreprises de naturalisation récurrentes qui tendent à la dépolitiser, en occultant les luttes potentielles qui les

⁶⁴⁴ Qui invitent cependant à garder en tête que l'essentiel dans un texte pétitionnaire ne réside pas dans l'objectif explicite de sa revendication que dans ce que ses initiateurs font de ce texte (Contamin 2009)

⁶⁴⁵ Dont l'effectivité a d'ailleurs été vivement contestée par les communistes à cette époque (voir *supra* la partie III)).

sous-tendent. C'est en réponse à de telles entreprises « désocialisantes » que des auteurs aussi différents que Karl Polanyi (1983), Theodor Adorno⁶⁴⁶, Agnès Heller⁶⁴⁷ (Adorno et Heller 2008) ou Ivan Illich⁶⁴⁸ (Paquot 2012 : 70-71), pour ne citer que ceux-là, ont contesté les notions de « besoin » et de « rareté » et mis en évidence les conflits sous-jacents.

En décrétant les APS comme un besoin⁶⁴⁹, les militants communistes et plus largement les signataires de cet appel, contribuent simultanément à dépolitiser paradoxalement leur cause en occultant le fait que la définition de tout besoin résulte nécessairement d'une décision collective, fût-elle implicite, impliquant une tension insoluble entre les niveaux individuel et collectif (Arendt 2002). Plus encore, entre droit d'accès et devoir de pratiquer, la limite est ténue, comme le montre plus particulièrement la revendication d'un enseignement obligatoire de l'EPS à l'école. Celui-ci occupe justement une place primordiale dans les revendications de la commission sport du PCF, non seulement sur un plan quantitatif, en termes d'horaires d'enseignement et donc d'enseignants ainsi que d'installations appropriées, mais aussi qualitatif, avec une rénovation complète de l'EPS sur des bases à la fois « scientifiques » et « démocratiques » (en associant notamment les élèves à la

⁶⁴⁶ Celui-ci écrivant ainsi notamment que « le besoin est une catégorie sociale. La nature, la “pulsion” (*Trieb*) y est contenue. Mais le moment naturel et le moment social du besoin ne se laissent pas départager entre primaire et secondaire de sorte qu'on puisse établir un ordre d'après lequel ils devraient être satisfaits [...]. Chaque pulsion est si socialement médiatisée que ce qu'elle a de « naturel » n'apparaît jamais immédiatement, mais seulement comme constamment produite par (*durch*) la société. L'appel à une nature qui se trouverait face à quelque besoin que ce soit n'est jamais que le masque de la défaillance et de la domination. La différenciation entre besoins superficiels et besoins profonds est une apparence d'origine sociale. Les besoins qu'on dit superficiels reflètent le processus du travail qui fait des hommes des « appendices de la machine » et les oblige, en dehors du travail, à se réduire à la reproduction de la force de travail marchandise. Ces besoins sont les stigmates d'un état qui contraint ses victimes à la fuite tout en les maintenant si fermement en son pouvoir que la fuite dégénère toujours en une reproduction catastrophique de ce qui était fui. Ce qu'il y a de mauvais dans ce qu'on appelle besoins superficiels n'est pas leur superficialité, dont le concept présuppose celui, problématique, de l'intériorité. Ce qui est remarquablement mauvais de ces besoins - qui n'en sont pas - c'est qu'ils se dirigent vers une réalisation qu'ils trahissent justement en même temps. La médiation sociale des besoins, comme médiation par la société capitaliste, a atteint un point où le besoin tourne en contradiction avec lui-même. C'est à cela, et non à quelque hiérarchie pré-donnée des besoins et des valeurs, que doit s'attacher la critique » (Adorno et Heller 2008 : 13-14).

⁶⁴⁷ Qui, dans *Marxisme et démocratie* (Maspero, 1980), conclue pour sa part qu'il importe de : « rejet[er] la dichotomie entre besoins « réels » et « imaginaires » et accepté celle entre besoins « bons » et « mauvais » dans un sens concret, nous avons également accepté la distinction entre besoins « préférés » et « non préférés », si elle est opérée sur la base d'une échelle consciente de valeurs. Nous ne nions pas avoir été guidés, aussi bien dans le refus que dans l'acceptation, par une échelle de valeurs particulières, et même par une échelle de valeurs fondée sur des besoins radicaux. Nous n'avons, par contre, pas expliqué jusqu'ici le système de besoins ou le mode de vie que nous préférons. J'accepte l'échelle de valeurs de Marx, c'est-à-dire l'idéal de l'homme riche en besoins et dont le besoin suprême est celui des autres hommes. Je n'ai pas la place ici de clarifier toutes les implications d'un tel idéal. On peut cependant affirmer que de nombreux modes de vie peuvent promouvoir l'émergence de cet homme riche en besoins. Ce n'est pas tout : ce type d'homme ne peut être généralisé que si chaque homme a la possibilité de choisir entre plusieurs modes de vie celui qui est le plus adapté à sa personnalité. En conséquence, je ne propose pas un seul mode de vie, mais le pluralisme des formes de vie. Différents modes de vie qui satisfassent le besoin fondamental qu'a l'homme des autres hommes » (*Ibid.* : 34)..

⁶⁴⁸ Qui, dans *Le chômage créateur* (Seuil, 1977), écrit notamment que « le consommateur flexible ainsi créé ne peut que substituer les besoins appris aux besoins ressentis » et, sur un mode ironique, que « le bon citoyen qui s'impute personnellement des besoins standardisés avec une conviction telle qu'il étouffe lui-même tout autre désir possible et à plus forte raison toute éventuelle renonciation à ce qui lui faut » (cité par Paquot 2012 : 106-107).

⁶⁴⁹ Besoins qui sont même supposés s'accroître par l'action d'une série de facteurs : le « développement économique, social et scientifique, la réduction du temps de travail et l'organisation systématique de l'éducation permanente, de l'extension de la culture, de l'évolution des activités physiques et la naissance de nouvelles pratiques de loisir » (*L'Ecole et la nation, ..., op.cit.*, p.54).

gestion du sport scolaire) car :

« L'éducation physique est plus qu'une simple matière "coincée" entre deux disciplines intellectuelles, c'est une dimension, une composante fondamentale de l'éducation totale. Par comparaison, il n'y a pas une discipline "d'éducation intellectuelle". L'éducation physique est constituée par un ensemble d'activités physiques éducatives organisées selon l'opportunité en différentes matières, en enseignement plus ou moins spécialisées »⁶⁵⁰

Cet accentsur l'EPS scolaire est affirmé dès l'origine de la commission sportive du PCF qui se retrouve jusqu'à aujourd'hui. Il ne faudrait cependant pas penser que le cadrage de l'EPS scolaire aurait lui-même été immuable durant toute la période. « Si l'on veut que les Françaises et les Français acquièrent le goût du geste sportif, c'est à *l'école primaire* qu'il faut leur en donner l'envie sous des formes attrayantes, variées et dans de bonnes conditions, et non pas sous la contrainte dans des crasseux préaux à l'équipement pratiquement inexistant et avec des professeurs trop peu nombreux qui n'en pensent mais »⁶⁵¹, écrivent ainsi les rédacteurs de la brochure de 1959. Le « problème » de l'EPS scolaire est alors largement concentré sur la dénonciation du déficit d'installations, les communistes relayant pour appuyer ce « constat » les déclarations de différentes organisations (SNEP, Syndicat national des maîtres d'éducation physique⁶⁵², mais aussi, et significativement cité en premier lieu, le comité d'Alsace de la Fédération Française de Gymnastique) qui passe avant la demande de formation de professeurs d'éducation physique et le passage aux cinq heures d'éducation physique à tous les niveaux.

On peut noter également la priorité *a priori* étonnante accordée à l'enseignement primaire alors que la commission ne compte que des enseignants du second degré, et enfin la finalité assignée à cet enseignement : donner à tous le « goût du sport » afin de construire une « grande nation sportive », sous-entendu dont les meilleurs athlètes figurent dans les premiers rangs des grandes compétitions internationales. Tel est, sinon l'objectif, du moins l'indicateur suprême de la réussite des politiques sportives que les communistes reprennent alors largement à leur compte dans ce document sans l'interroger, alimentant la croyance de la « pyramide sportive » selon laquelle il existerait une corrélation positive et mécanique entre le nombre de pratiquants et les performances des « élites », elle-même introduite par Pierre de Coubertin (Clastres 2005). Autre présupposé problématique d'un tel raisonnement : le passage de la « compétence » à l'« appétence » qui n'est pas automatique mais dépend d'autres variables, notamment le climat familial sur lequel l'école n'a guère de prise (Lahire 1995). Autrement dit, même si on postule que tous les enfants sont capables d'apprendre, rien ne dit que l'appropriation de techniques et pratiques physiques entraînera chez eux mécaniquement un goût durable pour ces dernières.

⁶⁵⁰ *L'Ecole et la Nation, op.cit.*, p.80.

⁶⁵¹ *Des millions de sportifs ?...*, *op.cit.*, p.9. Souligné dans l'original.

⁶⁵² Les professeurs et maîtres d'éducation physique constituant alors deux corps séparés.

Dix ans plus tard, l'argumentaire s'est largement affiné et le cadrage élargi : le projet éducatif est lui-même intégré dans le projet d'une « démocratie politique et économique avancée ». Dans le numéro de *L'École et la Nation*, les membres de la commission sport du PCF, se référant aux « précédents historiques » du Front Populaire et de la Libération, « seules périodes de développement quantitatif et qualitatif intenses » des APS et de loisirs, concèdent en effet que la « satisfaction de ces revendications est conditionnée par le développement des luttes du peuple en France ». On retrouve ainsi la tension entre front principal et fronts secondaires dans laquelle sont pris les militants de la cause du sport :

« Se limiter en effet à la défense des revendications sans s'attaquer au pouvoir des monopoles et à son gouvernement, ce serait laisser subsister les causes profondes de toutes les difficultés : la surexploitation de la masse des travailleurs, leurs conditions d'existence actuelles, l'absence de moyens et en conséquence l'insuffisance des possibilités réelles de pratiques. Seul le socialisme en supprimant les rapports de force capitalistes, libérera toutes les forces productives, créera les conditions requises pour un développement harmonieux de la personne, la démocratisation et une évolution progressiste des activités physiques et sportives. Mais dans l'immédiat, parce qu'elle ouvrirait la voie au socialisme, et parce qu'elle permettrait dès maintenant de prendre des mesures radicales, permettant déjà de mieux intégrer les activités physiques et sportives à la vie quotidienne des Français, il n'est pas d'autre solution [...] que de remplacer le pouvoir gaulliste par une démocratie politique et économique avancée »⁶⁵³

Reposant le classique dilemme de l'œuf et de la poule, les rédacteurs de la commission ne semblent cependant pas prendre autant au sérieux ce mot d'ordre, semblant le réciter comme un catéchisme obligé. Tout au plus inscrivent-ils la « démocratisation » des APS dans celle plus générale du régime et de la société. Ce mot d'ordre général de la démocratisation, très présent dans la rhétorique communiste de ces années 1960, peut se lire comme s'inscrivant dans la stratégie de « retournement de stigmatisme » des communistes ouest-européens évoluant dans des arènes publiques où l'appellation de « démocraties populaires » est largement contestée, ceux-ci n'ayant notamment cessé de dénoncer sous la Ve République le « pouvoir personnel » du général de Gaulle en même temps, que sa soumission supposée aux monopoles capitalistes, mais sonne aussi dans l'espace des sports comme un écho à la conception du baron de Coubertin du règne d'une « démocratie » d'amateurs égaux composant une « chevalerie sportive »⁶⁵⁴ (Clastres 2005 : 282-283). Comme le note encore Pierre Clastres, Pierre de Coubertin revendiquait ainsi « un droit à “suer” et à “rougir”, un droit à mettre sportivement son corps au travail, un droit à ne pas déroger pour qui aura “un corps énergétique” » (Ibdi. : 282). Le glissement du droit vers le devoir était ainsi déjà à l'œuvre et se retrouve chez les militants du sport communistes sous une forme renouvelée. La double-

⁶⁵³ *L'École et la Nation, op.cit.*, p.54.

⁶⁵⁴ A la différence, de taille, près que celui-ci en excluait les sportifs professionnels, le plus souvent issus des classes populaires, et donc tous les pratiquants d'activités physiques de loisirs. Cette vision s'inscrit de ce fait évidemment bien davantage dans une logique de distinction (Bourdieu 1979) bien résumée par l'image de la tension entre la « barrière et le niveau » proposée dès 1925 par Edmond Goblot (2010) ! Néanmoins, cette volonté contradictoire de concilier égalité et élitisme se retrouve bien dans la matrice de défense du sport par les Communistes.

acception du mot d'ordre de démocratisation - élargir l'accès et donner le contrôle de leur activité aux intéressés- se traduit ainsi notamment chez eux par la revendication d'une fusion du secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports dans le ministère de l'Education nationale :

« C'est donc, non plus un secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, rattaché à la présidence du Conseil, c'est-à-dire actuellement encore plus directement lié aux monopoles et éloigné de l'éducation, mais un grand ministère de l'Education nationale disposant du quart du budget de l'État, qui aura pour mission essentielle de transmettre et de développer dès le premier âge ce secteur fondamental de la culture humaine »⁶⁵⁵

Une telle revendication préfigure le rattachement douze ans plus tard des enseignants d'EPS à l'Education nationale, comme promis par le candidat Mitterrand et revendiqué par le SNEP-FSU⁶⁵⁶, et s'inscrit bien dans le mouvement d'intellectualisation de l'EPS scolaire déjà engagé (Marsault 2009 : 51-98). L'EPS doit ainsi s'insérer pleinement dans une conception « humaniste » de l'éducation qui ne sacrifiera aucun des aspects de l'homme, jugés actuellement non rentables par les monopoles capitalistes et tendra au contraire unifier, à intégrer les diverses composantes nécessaires à l'éducation de l'homme moderne »⁶⁵⁷ qui doit se déployer en particulier jusqu'à 18 ans, âge posé un peu arbitrairement comme celui où serait réalisée « la formation physique presque complète de chaque individu »⁶⁵⁸. C'est donc durant l'enfance que se jouent les acquisitions fondamentales selon les membres de la commission sport, nourris comme on l'a vu des travaux en sciences de l'éducation, alors naissantes qui viennent simultanément légitimer leur discours. Celui-ci s'affine d'ailleurs, et leur permet d'écrire ainsi quelques années plus tard sous la plume de Guy Hermier, Roland Passevant et Michel Zilbermann que :

« Dans une large mesure, c'est entre sept et douze ans que se forment et se développent les capacités motrices. La maîtrise corporelle, notion qui dépasse celle de dépense physique, est en liaison directe avec d'autres apprentissages qui mettent en jeu à cet âge les fonctions de représentation : langage, écriture, mathématiques, dessin... Laisser pendant cette période l'enfant sans éducation physique et sportive ou se contenter de lui offrir une activité de détente, compensatrice de l'“effort intellectuel”, à base de jeux, ou même de techniques sportives “calquées” sur le sport de l'adulte, constitue pour lui un handicap qu'il aura du mal à surmonter, même si les conditions de l'EPS au stade ultérieur de son évolution (second degré) étaient satisfaisantes » (Hermier, Passevant, et Zilbermann 1976 : 46-47)

Ces trois piliers de la commission du PCF⁶⁵⁹ affirment ainsi la nécessité d'une EPS pour tous dès le plus jeune âge, mais insistent aussi sur la dimension sportive, accompagnant ce faisant

⁶⁵⁵ *L'Ecole et la Nation...*, op.cit., p.54.

⁶⁵⁶ Qui lui en revanche ne s'est toutefois pas, jusqu'à aujourd'hui, fondu dans le Syndicat national des enseignants du secondaire (SNES) dans sa fédération syndicale (la FSU).

⁶⁵⁷ *L'Ecole et la Nation...*, op.cit., p.54.

⁶⁵⁸ Cette référence n'est pas arbitraire car à l'époque et depuis le plan Langevin-Wallon (1944-46), le PCF défend l'extension de l'instruction obligatoire jusqu'à 18 ans. On pourra d'ailleurs noter qu'après une certaine mise en veille, cette revendication est revenue en haut de l'agenda partisan depuis 2013 (voir par exemple Claude Lelièvre, « Une scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans ? », *blogs-mediapart.fr*, 27 mai 2013 : [consulté le 5 mai 2015]).

⁶⁵⁹ Seul le troisième est cependant professeur d'EPS.

complètement le mouvement de « sportivisation » de l'EPS scolaire alors à l'oeuvre (Marsault 2009 : 5-50). Les auteurs ont d'ailleurs clairement conscience d'imposer ainsi davantage que la pratique physique et, quelques pages plus loin, ils se posent ainsi directement la question⁶⁶⁰ : « le sport doit-il être obligatoire ? ». Tout en répondant clairement par l'affirmative, ils semblent quelque peu botter en touche en définissant d'emblée le sport comme « l'ensemble des pratiques physiques humaines modernes » et de préciser qu'il est devenu, « à notre époque, un phénomène universel qui s'insère dans l'activité économique, politique, sociale et culturelle des nations », un « facteur nouveau du développement humain et social, partie intégrante de la culture moderne », un « objet d'éducation » qui doit de ce fait « constituer tout au long de la scolarité une discipline obligatoire, véritable composante de l'éducation comme l'ensemble des activités linguistiques, littéraires, scientifiques, technologiques et artistiques » car elle serait « indispensable à la formation générale de l'homme et du citoyen » (Hermier, Passevant et Zilbermann 1976 : 50).

Mais cette EPS, insistent les auteurs, doit elle-même reposer sur un programme d'activités le plus diversifié possible, et ce afin que chacun puisse « développer tous les aspects de sa personnalité », mais aussi éventuellement se spécialiser par la suite pour atteindre le haut niveau. « Enfermer un jeune dans une spécialisation, c'est hypothéquer son avenir », écrivent ainsi les auteurs, qui vilipendent ainsi les propositions « hypocrites » du ministre de la Jeunesse et des Sports alors en poste, Pierre Mazeaud, qui vient alors de proposer devant l'assemblée générale de la Fédération française d'athlétisme d'introduire un socle de « disciplines de base » qui seraient seules obligatoires⁶⁶¹. Une diversion qui viserait surtout à réduire l'horaire d'EPS hebdomadaire de cinq à deux heures en raison de la pénurie d'enseignants spécialisés selon les communistes. *A contrario*, la défense d'une EPS multiforme et « multitechnique » permet simultanément de justifier l'attribution d'un horaire important, mais aussi la formation des enseignants, parmi les autres cadres du sport, autre cœur de revendications sur l'EPS scolaire comme le sport associatif, et enfin de manière plus implicite les fédérations multisports, FSGT en tête, face aux fédérations unisports qui recevront néanmoins délégation de service public en 1984 par la loi Avice. René Moustard, alors qu'il vient de prendre la présidence de la FSGT, également membre de la commission sport du PCF et ancien enseignant d'EPS, exprime encore différemment cette injonction à la pratique pour tous les enfants par un argument consistant à affirmer que tout être humain est un pratiquant qui s'ignore :

« Il n'y a pas de "non pratiquant à la naissance". Le petit enfant, au cours de ses premiers mois, vit et communique avec son corps. L'adulte dans son travail et lorsqu'il reconstitue ses forces

⁶⁶⁰ Comme son titre l'indique, l'ouvrage est en effet construit suivant une forme éditoriale qui s'est largement développée depuis du « questions-réponses » où les auteurs répondent aux interrogations qu'ils ont eux-mêmes formulées mais en créant ainsi une impression d'interactivité et d'implication des lecteurs...

⁶⁶¹ Et parmi lesquelles il est inutile de dire que figurait l'athlétisme !

ou les développe le fait avec son corps. L'activité corporelle fait partie de l'activité tout court. C'est au fil des années et des limitations engendrées par la société au développement des potentialités, que l'être humain devient petit à petit un non-pratiquant, non pas absolu, cela n'existe pas (tout le monde est capable de faire quelque chose), mais seulement un pratiquant qui s'ignore, qui ne sait pas, qui ne sait plus, qui a vu ses capacités disparaître et se trouve ainsi mis à l'écart » (Moustard 1983 : 42)

Ainsi, si l'EPS scolaire occupe une place de choix dans l'agenda revendicatif du PCF, avançant en la matière des positions et propositions très proches de celles du SNEP (sur les horaires, le recrutement d'enseignants, leur formation, les installations et le sport scolaire⁶⁶²), il ne faudrait pas en déduire trop rapidement un ascendant de ce syndicat sur la commission partisane, qui la détournerait d'autres enjeux.

Il semble en effet que ce soit surtout le caractère incontournable de l'institution scolaire dans la société française (Blanchard et Cayouette-Remblière 2016), qui s'impose aux militants communistes comme le meilleur moyen d'attirer ainsi l'attention du public le plus large. C'est ce que suggère en effet le fait que la commission de la CGT accorde également une large attention à l'EPS scolaire dans ses analyses et revendications à son origine du moins⁶⁶³, alors même qu'elle a fait du sport à l'entreprise sa priorité, en concurrence sur ce terrain avec la FSGT. Lors d'une conférence nationale « Pour le développement du sport à l'entreprise » qu'elle organise en juin 1977, le sport à l'école est abordé à plusieurs reprises, tandis que le secrétaire général du SNEP Marcel Berge et son adjoint, Jacques Rouyer, sont d'ailleurs présents, de même que René Moustard pour la FSGT, confirmant bien l'idée d'un milieu où les représentations infusent plutôt qu'une circulation verticale de ces dernières entre organisations hiérarchisées⁶⁶⁴. L'EPS scolaire apparaît de même étonnement en tête des revendications élaborées au sein de la commission consacrée au programme confédéral en la matière durant les deux journées. Après avoir rappelé les inégalités de pratique entre catégories sociales, chiffres -non référencés- à l'appui, celles-ci sont attribuées à une « ségrégation sociale à l'école »⁶⁶⁵. En découlent la revendication d'un « retour à des conditions

⁶⁶² C'est-à-dire le développement des associations sportives (AS) au sein des établissements - obligatoires à partir de 1945 dans le secondaire- regroupées dans l'ASSU, scindé en 1975 en trois fédérations distinctes : l'USEP, l'UNSS et la FNSU dans le premier, le second degré et l'enseignement supérieur, et dont les entraînements et compétitions sont encadrés par les enseignants d'EPS dans le cadre de leur service (via des heures de décharge désignées sous l'appellation indigène de « forfait AS »).

⁶⁶³ Durant la période récente où j'ai pu mener mes observations, non seulement la question du sport scolaire n'a-t-elle jamais été abordée à la CGT, mais plusieurs membres de la commission participant également à celle du PCF m'ont confié à plusieurs reprises trouver qu'il n'y en avait « que pour l'école », imputant directement cela au poids du SNEP dans cette dernière. On l'a vu, la relation n'est pas si mécanique cependant...

⁶⁶⁴ Intervention conclusive d'André Allamy à la conférence nationale, « Pour le développement du sport à l'entreprise », 3 juin 1977, reproduite dans *Le sport, question de notre temps*, brochure, 1977, p.37.

⁶⁶⁵ Qui se traduirait concrètement par une « dépossession » de l'école vis-à-vis de l'EPS pour la « tirer à l'extérieur » en la confiant au secteur privé - argument alors non avancé au PCF mais que l'on retrouve de manière intéressante de nos jours au cœur de la contestation par ce Parti de la « réforme » des « rythmes scolaires » dans l'enseignement primaire entreprise par le gouvernement socialiste en 2013 (qui ne résume pas tous les angles de contestation, notamment ceux venant de la « droite » quoique les uns et les autres convergent néanmoins pour dénoncer le manque de moyens alloués à la mise en œuvre de cette réforme).

normales pour l'initiation à l'activité physique dans les écoles maternelles et primaires, ce qui suppose des moyens en matériel, locaux, et en maîtres qualifiés » et celle d'« un retour de l'EPS à l'Education nationale ». Il est enfin préciser que les organisations de la CGT « prendront comme elles l'ont déjà fait toutes dispositions pour travailler, agir, avec leurs objectifs revendicatifs, avec les syndicats d'enseignants d'E.P. et de sport [sic], avec les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves »⁶⁶⁶. En fait, les Cégétistes s'élèvent contre la naturalisation d'un désintérêt supposé de la population hexagonale, et notamment des classes populaires pour les APS - « si dès l'école, la pratique des activités physiques et sportives n'est pas encouragée, tous les moyens ne lui sont pas accordés, c'est une "tartufferie" que de prétendre ensuite que les "Français ne sont pas sportifs" ! ». L'école a ainsi le rôle de susciter ce goût pour les APS, appelé à durer toute la vie, et donc entre autres d'alimenter les rangs des clubs d'entreprise. Reconnaisant implicitement la faible pénétration de sa centrale parmi les enseignants, André Allamy se sent ainsi obligé de justifier l'intérêt de cette dernière pour l'EPS scolaire par une dénégation savoureusement ambiguë : « Pourquoi la CGT se doit d'intervenir sur cette question [?]⁶⁶⁷ Parce que nous nourrissons des sympathies à l'égard du SNEP ? Pas du tout ! ». Puis il poursuit en expliquant dans un style tribunitien :

« Que voulons-nous pour tous les travailleurs ? Tout simplement qu'ils aient le *droit* et que ce droit soit *réel*, à une éducation, un enseignement qui forme des hommes et des femmes capables d'affronter demain leur vie professionnelle, leur vie de citoyen avec une formation de base de qualité et qu'ils puissent épanouir pleinement toutes les possibilités intellectuelles et physiques. Or, cette formation compétente passe par une formation solide en matière d'éducation physique et sportive. Quand la bourgeoisie anglaise du XIXe siècle a entrepris une formation sportive et physique solide pour les cadres des entreprises et du pays, elle ne visait rien d'autre que d'assurer la domination de la bourgeoisie sur le pays. Que fait ce pouvoir ? Il a tué le sport à l'école. Un des objectifs de la loi Mazeaud est de le tirer à l'extérieur vers l'entreprise privée »⁶⁶⁸

De manière analogue à celle dont l'association de tourisme social cégétiste *Tourisme et Travail* (Pattieu 2009 : 169-190) ou les syndicalistes mineurs lensois ayant pris la direction des Houillères nationalisées dans l'immédiat après-guerre (Fontaine 2010 : 107) ont acquis des châteaux pour y organiser les vacances des familles ouvrières, il semble s'agir ici de s'approprier les symboles de l'adversaire pour les subvertir⁶⁶⁹. Mais n'est alors pas posée la question de savoir si en diffusant

⁶⁶⁶ *Le sport, question..., op.cit.*, p.26-27.

⁶⁶⁷ Le texte originel comporte un simple point, on peut supposer qu'il s'agit d'une erreur typographique et qu'il s'agissait bien d'une question rhétorique, comme celles qui suivront.

⁶⁶⁸ *Ibid.*, p.41 [Termes soulignés dans l'original].

⁶⁶⁹ On retrouve cette approche offensive de la « conquête » des symboles bourgeois en matière d'APS dans les activités mises en avant à la CGT, notamment dans la revue des comités d'entreprise, comme l'aviation sportive (voir Daniel Chatel, « Dans le vent de l'aviation sportive », *La Vie des Collectivités Ouvrières (VCO)*, n°40, novembre 1970, p.12-19), la voile (par exemple « Henri Escourrou, « Le yachting léger au 11^e salon nautique », *La V.C.O.*, n°45,

l'APS, on ne risquerait pas moins de renverser la domination dont elles sont porteuses que de la renforcer en favorisant l'incorporation des valeurs bourgeoises par les enfants des classes populaires⁶⁷⁰.

Figure 1 : Couverture du « 4-pages » de présentation du « rallye voile » co-organisé par la commission sport confédérale de la CGT en 2013⁶⁷¹



Au PCF, il est frappant que les quatre premières mesures, sur 10, du « Plan d'urgence pour sortir le sport français de la crise »⁶⁷² présenté en 1975 à l'Assemblée et au Sénat par les parlementaires communistes portent sur l'Education nationale (voir encadré *supra*). On peut y voir la conjonction entre les responsables politiques du PCF et les enseignants d'EPS dans ses rangs comme en dehors de se rapprocher du public enseignant en général, les premiers pour élargir leurs bases militantes et électorales parmi ces classes moyennes relativement dotées en capital culturel (Mischi 2014), les seconds dans une quête de légitimation pour être considérés comme des égaux par leurs confrères des autres disciplines. Ces deux volontés se rejoignent ainsi dans une conception exigeante de l'EPS scolaire, tant du point de vue des moyens que de sa reconnaissance intellectuelle. Avant de voir comment cette revendication de la scientificité des APS se traduit en

février 1972, p.13), le ski (Gérard Le Joliff, « Evolution du ski et ski évolutif », *La V.C.O.*, n°48, novembre 1972, p.27 ou « Découvrons le ski de fond », *La V.C.O.*, n°73, décembre 1978, p.18-21).

⁶⁷⁰ Tel est le risque d'aliénation mis en évidence par certains auteurs à propos de la consommation de masse, avec par exemple la version radicale se réclamant de Marx et Freud des fondateurs de l'école de Francfort en 1944 (Horkheimer et Adorno 1974) ou deux décennies plus tard avec la thèse largement reprise de l'embourgeoisement de « l'ouvrier de l'abondance » développée par John Goldthorpe et son équipe en Grande-Bretagne (Goldthorpe 1967).

⁶⁷¹ Bon exemple d'appropriation contemporaine d'une pratique « bourgeoise » sous la houlette de la commission sport confédérale. On notera le recours pour le financement à plusieurs compagnies d'assurance privées, en plus des comités d'entreprise mandatant les différents équipages.

⁶⁷² Figurant en annexe de la proposition de loi qu'ils présentent le 4 juin 1975 contre le projet de loi Mazeaud.

pratique, on peut encore relever deux points : d'une part, le primat accordé à l'EPS ne signifie pas que le monopole en soit conféré à l'école dans le projet communiste. Les associations sportives extra-scolaires, celles fédérées au sein de la FSGT en tête, sont également appelées à jouer un rôle en la matière comme l'explicitent clairement les différentes publications du PCF, qui mentionnent d'ailleurs explicitement à de nombreuses reprises cette fédération, mais jamais le SNEP, alors même que la CGT ne se prive pourtant pas de le faire comme on l'a vu :

« Dans plusieurs fédérations, des efforts sont faits pour élaborer une pratique de masse éducative. Dans de nombreuses organisations sociales, syndicats, municipalités, etc. se manifeste le souci de répondre aux divers besoins d'activités physiques. La FSGT joue dans cette évolution un rôle éminent. La création en son sein d'un Conseil pédagogique et scientifique permet d'organiser une recherche pédagogique permanente »⁶⁷³

La FSGT est ainsi présentée non seulement comme un prolongement de l'EPS scolaire, mais plus encore comme un aiguillon, voire une avant-garde si l'on peut oser le terme ici, de la recherche en matière pédagogique, de par les expérimentations qu'elle développe en la matière, à commencer par les stages « Maurice Baquet », fréquemment mis en avant par la commission sport, d'autant plus volontiers que plusieurs de ses membres participent à leur organisation (Robert Mérand, René Moustard,...). Mais, de manière plus étonnante, les clubs de la FSGT sont aussi présentés comme des « écoles de démocratie » avec des accents qui ne sont pas sans faire écho à la « ferveur démopédique » des débuts de la III^e République qui a vu les socialistes français se rallier finalement au suffrage universel (Rosanvallon 1992 : 355-372) :

« Le sport n'est pas réduit à la technique, mais pris dans sa réalité vivante avec son organisation collective (équipes, clubs, arbitrage, calendriers, analyse des résultats, programmation d'entraînement. De ce point de vue, il peut être une forme importante d'éducation civique et démocratique de la jeunesse, une initiation à l'exercice des responsabilités, un moyen de développer des qualités de coopération. Les expériences des républiques sportives de Calais, Corbeil, Saint-Raphaël, etc., le stage de Sète de la FSGT confirment cette possibilité »⁶⁷⁴

On semble bien loin désormais de l'idée d'une propédeutique à la lutte des classes, bien au contraire, les clubs sont vantés pour leur participation à la civilisation électorale. Il importe cependant qu'en dépit de cette valorisation de la compétition et de la performance, en rupture avec une conception aristocratique et « conservatrice » de la pédagogie ou du sport, telle que celle portée par le baron de Coubertin, cette conception d'une éducation complète et systématique qui postule que tout élève est porteur de potentialités prometteuses pourvu qu'elles soient bien accompagnées, ce qui n'est autre que l'idéal pédagogique de l'« éducatibilité universelle » (Terrail 2009 : 234). C'est d'ailleurs en raison même de son élitisme qu'est critiqué le sport scolaire alors en vigueur, qu'il s'agit également de démocratiser, comme on l'a vu, au sens plein du terme, en étant cogérés comme

⁶⁷³ *L'Ecole et la Nation, op.cit.*, p.68.

⁶⁷⁴ *Ibid.* : 80.

les clubs de loisir « par les enseignants les élèves et avec l'aide des parents » : « il apparaît évident qu'un organisme sélectif comme l'ASSU, étroitement sélectif, doit être transformé. Le sport scolaire, fondé sur l'école unique jusqu'à 18 ans sera la base essentielle pour le développement de la pratique de masse du sport. Il connaîtra un essor sans précédent », écrivent ainsi les rédacteurs de la commission en 1969⁶⁷⁵.

De manière plus ambiguë encore, s'ils placent le « mouvement sportif travailliste » en tête d'une mission visant à promouvoir une « pédagogie nouvelle » et émancipatrice des APS « au bénéfice des travailleurs », et citent explicitement la FSGT dont la tâche ne serait « pas plus celle d'une organisation étroitement "sportive", que celle d'un parti ou d'un syndicat », mais « celle d'une organisation culturelle et démocratique de masse qui se propose de former, par la pratique des activités physiques et sportives des hommes complets », apportant à ce titre « sa contribution à la lutte pour la démocratie », les rédacteurs communistes pointent cependant aussitôt que « cette préoccupation éducative est également le fait d'autres organisations sportives affinitaires comme l'UFOLEP liée aux milieux laïques, la FSCF liée aux milieux catholiques ou l'UST », composant un front œcuménique s'opposant à « l'idéologie de la neutralité du sport » dont ils se gardent bien de désigner explicitement les tenants⁶⁷⁶.

Se dessine en fin de compte la représentation d'une société réconciliée autour de la République et d'une vision unitaire de la culture accordant autant d'importance à la dimension physique qu'intellectuelle et morale, et une conception unifiée des APS, transcendant les oppositions classiques entre compétition et activité physique, haute performance et « sport de masse », professionnels et amateurs, ou entre les différentes disciplines sportives. Cette conception n'est cependant pas le propre du PCF ou de ses organisations alliées, et résonne par exemple avec la conception plus culturelle et unifiée de l'EPS portée dans le champ scolaire par les nouvelles Instructions Officielles de 1967 (Attali et Saint-Martin 2009 : 124 et suiv.). Là encore, on voit que si le courant du « sport éducatif » emmené par les militants communistes, Robert Mérand et René Deleplace en tête (*Ibid* : 82), a exercé une influence incontestable dans la diffusion de cette vision culturelle et pédagogique des APS, celui-ci n'est pas le foyer unique de cette dernière. On retrouve ainsi des échos importants de ses affirmations dans le mouvement de la « République des sports » de Jacques de Rette, lui aussi porteur d'une perspective rénovatrice de l'EPS, censée contribuer à l'« épanouissement de l'individu », au développement de « toutes ses aptitudes » et de son pouvoir d'adaptation, mais aussi participant à son éducation « sociale et civique » de « jeune citoyen » et préparant un « Homme de demain » (*Ibid* : 86-89), mais aussi de la conception du sport portée par l'*Essai de doctrine du sport* cosigné en 1965 par Maurice Herzog et Jean Borotra, alors président de

⁶⁷⁵ *L'Ecole et la Nation...*, op.cit., p.81.

⁶⁷⁶ *Ibid*, p.48.

la commission éponyme mise en place par le secrétariat d'État, même s'il s'emploie à différencier une EPS « de base », minimum culturel obligatoire, d'une pratique sportive compétitive pour un nombre plus restreint, avec néanmoins ce postulat partagé qu'une pratique de masse permettra d'alimenter et renforcer l'élite (*Ibid* : 95-96).

Encadré n°12 : « Plan d'urgence pour sortir le sport français de la crise » présenté par les parlementaires communistes en juin 1975⁶⁷⁷.

1. Rattachement de l'Education physique et sportive et de ses enseignants au ministère de l'Education nationale
2. Mise en place effective du tiers-temps pédagogique⁶⁷⁸
3. Recyclage généralisé et approfondi des instituteurs et doublement du nombre et de conseillers pédagogiques
4. Recrutement de 9000 enseignants d'Education physique et sportive en trois ans, soit 3000 dès cette année, pour atteindre au plus tôt les trois heures hebdomadaires effectives dans le secondaire, étape vers les cinq heures réglementaires
5. Aide substantielle aux fédérations et aux clubs
6. Etablissement de conventions pour le développement du sport à l'entreprise. L'État, premier employeur, se doit de montrer l'exemple
7. Abrogation de tous les décrets qui entravent la nécessaire indépendance du mouvement sportif
8. Suppression de la TVA sur le matériel et les équipements sportifs
9. Réduction importante sur les transports publics et privés pour les déplacements des sportifs
10. Réalisation effective de la troisième loi-programme et mise en chantier d'une quatrième loi élaborée démocratiquement et qui corresponde réellement aux besoins.

C) Une approche des APS à prétention « scientifique »

1) Faire entrer l'« EPS scientifique » dans l'Université

Dernier aspect de, cette conception culturelle et éducative des APS portée par les communistes qui vient la parachever: l'affirmation de la possibilité d'étudier et d'organiser *scientifiquement* les APS. Cette prétention scientifique qui traverse l'ensemble de la pensée marxiste (Labica 1993) n'apparaît toutefois pas dès l'origine de la commission sport. Aucune occurrence du mot « science » ne figure dans la brochure de 1959. Il abonde en revanche dix ans plus tard dans le numéro spécial de *L'École et la nation*. Ses rédacteurs s'emploient dans un premier temps à montrer les affinités entre la science et le sport, en pointant d'abord l'analogie entre le sport et la recherche scientifique,

⁶⁷⁷ Reproduit dans Hermier et *al.* (1976 : 184-185).

⁶⁷⁸ Six heures d'EPS dans l'enseignement primaire, adoptés en 1969 mais dont les Communistes contestent alors l'effectivité de la mise en œuvre, par insuffisance des installations et de formation des enseignants.

car tout comme la seconde, le premier « implique des objectifs, la mise en œuvre d'une activité organisée, structurée, volontaire, méthodique », mais aussi et plus encore dans la mesure notamment où tous deux participeraient du progrès de l'être humain en lui permettant de repousser indéfiniment ses limites. Plus encore, la science participerait directement au progrès sportif, qui en retour alimente la science, dans une de ces boucles dialectiques que la pensée marxiste affectionne :

« Le sport confirme que l'homme est perfectible dans le domaine physique comme dans les autres domaines. Cette notion est également vérifiée par les sciences sociales actuelles, qui montrent que l'homme évolue selon des lois sociales et historiques et que son éducatibilité est sans limite. On peut prévoir qu'à l'avenir de nouvelles activités physiques et de nouvelles aptitudes apparaîtront. La science, en pénétrant le sport, accélère sa qualité de forme illimitée du développement humain. Le progrès sportif est aujourd'hui le produit des connaissances et des méthodes scientifiques. Ce progrès est également lié à cette caractéristique sociale du sport qui implique l'émulation des hommes, soit directement en eux, soit indirectement en les plaçant, au regard de la société, devant le même obstacle de la nature. Un aspect de ce progrès apparaît à travers les performances athlétiques, la progression ininterrompue des records, l'expression toujours plus riche et plus complexe de l'action dans les jeux sportifs collectifs, mais aussi dans les capacités d'adaptation nouvelles de l'homme au milieu physique : adaptation physique et physiologique au vol orbital des vaisseaux spatiaux, donnant la perspective de l'adaptation aux vols interplanétaires (mouvements dans l'état d'apesanteur, perspectives de l'adaptation à la plongée sous-marine, etc.) »⁶⁷⁹

Cette participation au progrès général de l'humanité justifie en particulier la compétition, où « toutes les capacités physiques, intellectuelles, sociales sont sollicitées », et « la totalité psychologique de l'homme est à chaque fois mise en jeu » car il serait « à la fois moment de vérification expérimentale, mais aussi moment d'invention, de synthèse. Elle crée des soins nouveaux et stimule la recherche ». Les grandes compétitions internationales, comme les récents Jeux olympiques de Mexico explicitement pris en exemple, seraient la démonstration en actes de la contribution des APS au progrès potentiellement illimité des techniques, des capacités corporelles, mais aussi du « degré de maîtrise des réalités nouvelles, dans les rapports sociaux plus ou moins riches, qui accompagnent la pratique des activités physiques et sportives ».

Cette conviction que l'organisation et l'étude des APS non seulement peuvent mais doivent relever d'une approche scientifique se traduit notamment par la revendication d'un grand plan de formation des enseignants de tous niveaux ; plan étendu aux encadrants volontaires du mouvement sportif, et la formation de nouveaux cadres, « urbanistes, administrateurs, gestionnaires », le tout en liant enseignement et recherche, via des structures spécifiques permettant une formation permanente⁶⁸⁰. Les rédacteurs communistes développent en particulier le projet d'une « Université d'Education Physique » de caractère à la fois pluridisciplinaire et interdisciplinaire, envisagée comme une étape vers la « science de l'éducation physique ». Celle-ci répondrait ainsi à la

⁶⁷⁹ *Ibid.*, p.47.

⁶⁸⁰ *L'Ecole et la nation, op.cit.*, p.72.

« nécessité d'un processus d'intégration de l'éducation physique comme science » face à la « diversité des secteurs d'intervention des cadres spécialisés et à la différenciation toujours plus grande des sciences appliquées au sport », devant trouver leur place à côté des « Universités » (*sic*) de lettres et sciences humaines, de sciences, de médecine « et en relation avec elles ». Ils écrivent ainsi :

« La science de l'éducation physique et du sport se distingue des autres sciences qui étudient "l'Homme" du fait qu'elle vise : l'étude, la connaissance de l'homme dans le processus d'intégration sociale par la pratique des formes multiples de l'exercice physique. La découverte des lois nécessaires et objectives auxquelles obéit la pratique des formes de l'exercice physique pour influencer la personnalité et en vue de diriger cette influence vers le perfectionnement de l'être humain. L'abandon de ces fonctions à d'autres sciences, aboutirait aujourd'hui, au rétrécissement de la perspective. L'éducation physique et le sport, activités qui s'occupent de l'homme en mouvement et en développement, ont engendré *une science* : de l'homme en mouvement, des méthodes d'influencement [*sic*] et de perfectionnement physique, de l'organisation sociale et matérielle »⁶⁸¹

Au-delà des questions épistémologiques qu'une telle proclamation ne peut manquer de soulever, autour de la conception d'une science à partir d'un « objet », de la confusion entre science et technique, ou de la vision positiviste et linéaire du « progrès » scientifique, on peut relever que ce dernier est posé comme indissociable du « perfectionnement de l'être humain » en général, qui serait régi par des lois « nécessaires et objectives ». Les APS constitueraient ainsi un lieu d'observation privilégié des hommes en mouvement, mais aussi simultanément le lieu de la mise en pratique des savoirs progressivement élaborés dans ce cadre et irriguer ensuite depuis ces Universités les pratiques pédagogiques à tous les niveaux nécessairement « renouvelées ».

On peut aussi repérer ici une préfiguration de la filière Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) créée quelques années plus tard⁶⁸². Contrairement cependant à ce que les communistes espéraient, la formation des cadres de l'EPS a échoué à constituer le cœur de ces dernières, d'une part parce que la formation continue des cadres associatifs n'y a pas réellement percé, et d'autre part, parce que la formation des enseignants d'EPS scolaire a progressivement fini par ne plus constituer le « débouché naturel » de cette filière, notamment à partir de l'abandon en 1995 de la sélection à l'entrée de cette filière et de la baisse continue du nombre de postes au concours d'aptitude au professorat d'EPS (CAPEPS) (Lima et Mossé 2010). A noter enfin que si les contours de cette « Université de l'EPS » préfigurée dans le numéro de *L'École et la nation* présentent de nombreuses analogies avec les futurs UFR de STAPS, aucune mention n'est faite cependant alors de modèles déjà existants en la matière dans les pays socialistes.

⁶⁸¹ *Ibid.*, p.72-73. Souligné dans le texte original.

⁶⁸² La 74e section du Conseil national des universités (CNU) est en effet créée en 1975 dans le cadre de la loi Mazeaud, et c'est en fait plus précisément la loi Avicé de 1984 qui remplace les UER EPS par des UFR STAPS, entérine l'« universitarisation » de cette formation.

Ce n'est que quelques années plus tard, après l'adoption de la loi Mazeaud, que les membres de la commission du PCF vont mettre en avant ces exemples de l'Est. *Sport et développement humain* reprend ainsi des passages de la thèse du communiste Jean-Marie Argelès consacrée à la politique sportive de la RDA. Celui-ci décrit la « science du sport autonome » développée dans ce pays « seulement » à partir de 1964-1965, car entravée jusque-là par les résistances venues des médecins et des pédagogues. On peut également noter quelques éléments plus clivants, mais aussi une place plus importante faite à la médecine justement, par rapport à la conception portée publiquement par les Communistes dans le contexte français. Le Conseil d'État de RDA, par une résolution de 1968, définit ainsi les missions de cette « science du sport et de la médecine sportive » comme devant « étudier, en vue de la pratique et sur la base du marxisme, les valeurs idéologiques et politiques, sociales, morales et esthétiques de la culture physique socialiste et du sport, ainsi que leur influence sur la santé et la capacité de rendement, elles doivent aussi étudier les lois du perfectionnement physique de l'homme » (Adam et al. 1975 : 135).

Et, décrivant le type de science « complexe » qu'elle doit constituer, dépassant les « lignes de séparation actuelles » et procédant de l'« unité de la science », tout en prétendant prendre appui sur l'ensemble du spectre des disciplines établies - à la fois les « sciences de la nature, techniques et médicales », les sciences humaines et les sciences « structurelles » (mathématiques, statistiques, cybernétique, informatique, etc.)-, au centre desquelles trôneraient la philosophie marxiste-léniniste, l'auteur rapporte encore qu'elle exige des chercheurs « esprit de parti et esprit créateur », « travail collectif et initiative individuelle », livrant ainsi un condensé de contradictions. Enfin, il pointe que la théorie du sport résultante doit à la fois « analyser concrètement les conditions sociales de l'apparition et de la pratique du sport », ce qui ne consiste rien moins qu'à « étudier l'essence de l'homme social dans ce qu'elle a à chaque fois de spécifique »⁶⁸³ mais aussi « être simultanément une critique de la théorie du sport dans la mesure “où elle est soumise aux structures d'une conscience fausse” ».

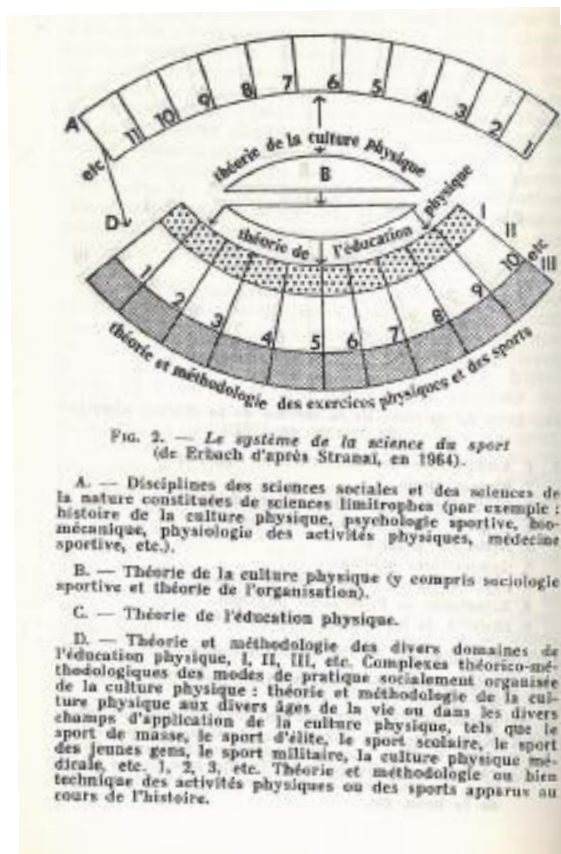
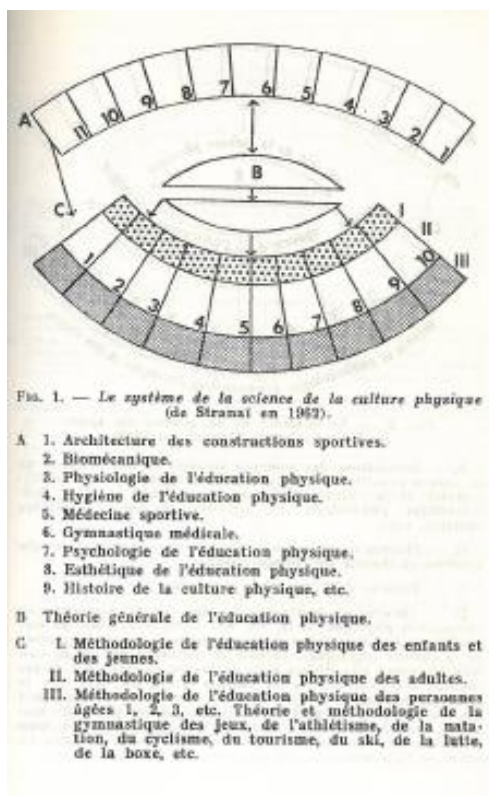
Dans le même volume, Jean-Marie Argelès traduit également un article de trois auteurs est-allemands paru en 1970 sur « la science du sport et ses évolutions » qui développe ces considérations, s'appuyant notamment sur les travaux d'un chercheur soviétique dénommé Stranaï et reproduisant notamment plusieurs schémas élaborés par ce dernier, donnant à la fois une impression de « scientificité » et indiquant que cette science complexe du sport serait l'aboutissement du développement des sciences sous l'éclairage décisif du marxisme-léninisme (Adam et al. 1975 : 99-124). Il est cependant significatif que les communistes français, tout en reproduisant longuement ces différents textes, ici et dans d'autres publications⁶⁸⁴, ne reprennent pas

⁶⁸³ Souligné par nous.

⁶⁸⁴ Voir notamment le dossier sur le sport de la revue du Centre d'études et de recherches marxistes (CERM),

directement ces formalisations dans leurs propres écrits, comme s'ils tentaient de démontrer leur propre érudition et la supériorité des chercheurs de l'Est en la matière, tout en s'en démarquant par le développement de leurs propres recherches, sur le terrain pédagogique en particulier.

Figure 2 : De la science de la « culture physique » à la « science des sports »



Formalisations « savantes » sous la forme de schémas de la complexité systémique d'une science totale des APS, et qui constitue également un exemple de circulation dans la sphère communiste : le premier schéma fut proposé par le soviétique Stranaï en 1962 et adapté deux ans plus tard en RDA par Erbachet publiés tels quels par les communistes français (Adam et al. 1975 : 109-111).

2) Une justification du « culte de la performance » ?

Les rédacteurs de la commission du PCF privilégient ainsi l'entrée par les sciences humaines là où les « savants » de l'Est accordent un primat aux disciplines « bio-physiques ». De plus, au même moment, cette revendication par l'invocation de la science est en revanche pratiquement absente des publications destinées à un public plus large, hormis pour justifier la compétition:

« Tous les secteurs de l'activité humaine et de la vie culturelle sont marqués par le désir des hommes de maîtriser la nature, d'approfondir leurs connaissances, de se perfectionner, de se dépasser. [...] Comment la navigation à voile aurait-elle évolué vers le sport nautique s'il n'y

avait pas eu recherche d'efficacité ? [...] La compétition est l'essence même de la pratique sportive, elle est la condition de ses progrès et la naissance de nouveaux sports en liaison avec le développement des sociétés, des sciences et des techniques » (Hermier, Passevant et Zilbermann 1976 : 102)

Les auteurs apportent toutefois ensuite une nuance en notant que cette dernière « peut servir les meilleures et les pires des causes », n'hésitant pas à citer la phrase du baron de Coubertin déjà rencontrée dans *Sport ouvrier* selon laquelle « le sport sera utile ou nuisible selon la direction dans laquelle on sera l'aiguiller ». Ils affirment ainsi qu'en matière éducative, la compétition est un moyen et non une fin, mais qu'elle constitue, la source et le contrôle de l'entraînement qui constitue son complément nécessaire, via notamment la programmation de l'activité qu'elle implique, mais aussi qu'elle provoquerait une « extraordinaire motivation » de l'enfant dont elle « libère toutes les énergies ».

Elle contribuerait enfin de manière décisive à une socialisation émancipatrice en ce qu'elle « représente pour tous (et pas seulement pour quelques-uns) la possibilité de se réaliser au maximum, chacun se sentant concerné dans la mesure où ses propres progrès conditionnent ceux du groupe » et lui permettrait de prendre conscience de « l'action organisée, solidaire » tout en permettant d'acquérir esprit d'initiative et de responsabilité. La tension entre individu et collectivité reste ainsi au cœur du discours sur la compétition, étant entendu enfin que pour qu'elle puisse revêtir cette fonction éducative une organisation par des « pédagogues ayant reçu une solide formation spécifique ». Enfin, les rédacteurs rejettent nettement les dénonciations de la « course aux records » et de la violence qu'engendrerait le sport de compétition, écrivant cette fois dans une profession de foi progressiste que « l'amélioration des performances humaines dans tous les domaines : scientifique, technique, culturel, sportif se confond avec l'histoire de *l'Humanité*. Le dépassement, le record, constituent l'un des signes de son évolution et de son évolution et de ses progrès », tout en nuancant cependant ensuite qu'on ne peut faire l'économie d'une attention aux conditions de leurs réalisations. La quête de records ne doit ainsi pas se faire « à tout prix », et doit en particulier exclure le recours au « doping » et « autres dévoiements de la science », qui ne seraient toutefois pas inhérents à la pratique compétitive, mais aux conditions dans lesquelles elle se déroule, et notamment « à l'éducation reçue par les joueurs, les athlètes et le public », les mass media pouvant avoir dans ce domaine eux aussi « la meilleure ou la pire des influences ». Et les rédacteurs de conclure timidement que « la commercialisation du sport n'est pas étrangère à ces déviations » (Hermier, Passevant et Zilbermann 1976 : 104-105).

Là s'arrête cependant leur critique de la compétition et de la recherche de performance, étroitement associée aux progrès scientifique et social. Ils ne semblent ainsi pas percevoir alors, ni plus tard, la montée plus général qui se déroule alors d'un « culte de la performance » qui aurait pénétré l'ensemble de la vie sociale. Selon Alain Ehrenberg qui en a fourni l'une des analyses les

plus avancées, celui-ci aurait pris son essor au cours des années 1980 à travers trois déplacements de statut dans la société française, affectant simultanément la compétition sportive, la concurrence économique et la consommation de masse :

« Le chef d'entreprise est aujourd'hui davantage l'emblème de l'efficacité et de la réussite sociale que celui de l'exploitation de l'homme par l'homme, du "gros" ou du rentier. La consommation est un vecteur de réalisation personnelle alors qu'elle connotait auparavant l'aliénation de masse et la passivité de chacun. Les champions sportifs sont devenus des symboles d'excellence sociale alors qu'ils étaient plutôt signe de l'arriération populaire » (Ehrenberg 1999 : 14)

A leur corps défendant, les membres de la commission sport du PCF participent ainsi à ce moment-là à cette évolution des représentations, des normes et valeurs du « jeu » social, car cette généralisation de la compétition s'accompagne encore selon Ehrenberg d'une mise en avant du droit, voire du devoir, de chacun de rechercher épanouissement personnel et de prise d'initiatives. Et le sport, que le sociologue analyse notamment sous un angle politique comme un « réservoir de signification performant » (*Ibid* : 44) mettant en jeu la contradiction démocratique entre aspirations à l'égalité et à la singularité, et constitue selon lui « la seule activité sociale à théâtraliser dans un spectacle de masse *le mariage harmonieux de la concurrence et de la justice*. Il met en scène l'image la plus populaire qui soit de l'égalité du mérite : ce que la vie devrait être pour chacun d'entre nous si elle était juste [...], la *passion d'être égal* » (*Ibid* : 28). Cette diffusion de la performance comme valeur cardinale dans la plupart des sphères de la vie sociale (Heilbrunn 2004; Jany-Catrice 2012) constitue un point aveugle jusqu'à aujourd'hui de la réflexion de la commission sport du PCF.

La dénonciation de la seule tricherie comme dérive accidentelle, résumée par le seul recours au dopage, participe en fait de la légitimation de la compétition. Insistons encore sur le fait que cette dernière s'appuie étroitement sur la rationalisation scientifique, à la fois condition du dépassement via l'établissement de nouveaux records, et légitimation de ces derniers en en fournissant une mesure apparemment objective. Si la défense de la compétition et de la performance demeure une constante jusqu'à aujourd'hui des publications de la commission sport du PCF, on peut cependant noter que la légitimation par la science s'estompe en revanche dans ses publications comme dans les représentations exprimées oralement par ses membres, comme mes observations *in vivo* le suggèrent. A titre d'illustration, dans l'argumentaire en 11 points rédigé et diffusé à l'occasion des élections municipales de 2014, l'un d'entre eux porte sur « la haute performance au service de toutes et tous » et énonce que :

« La recherche de l'excellence est un objectif des sportifs et sportives. La haute performance doit être soutenue comme un élément de la création humaine. Son intérêt culturel, économique

ou technologique⁶⁸⁵ doit être mis au service du sport pour toutes et tous [...]. Les athlètes concourent à la valorisation de leur territoire, il convient de participer localement à la réalisation de leur parcours sportif en aidant leur formation et leur reconversion »

On peut finalement souligner que l'affirmation de l'existence d'une « vérité » objective des APS qui serait accessible par une science totale de cette dernière présente en fin de compte un fort caractère dépolitisant, dans la mesure où elle tend à occulter les rapports sociaux sous-jacents à la production de cette dernière, comme dans toute science (Kuhn 2008 ; Latour et Woolgar 2013). Il n'est du reste pas anodin de relever encore que le projet d'une « science des activités athlétiques » figurait là encore dans l'idéologie « évolutionnaire » très ambivalente de Pierre de Coubertin (Clastres 2005 : 285). Tout en se distinguant cependant du « modèle » des pays socialistes en la matière, ce projet d'une science des APS porté par les communistes français a finalement contribué à légitimer la création de la filière STAPS à l'Université, mais soutient également une défense plus générale de la compétition, qui culmine notamment dans les grandes manifestations d'élite que l'on va examiner maintenant.

II. Louer le spectacle sportif en critiquant sa marchandisation

« La marchandise “football” est redevenue rentable grâce à une politique délibérée [...] qui est appliquée à travers diverses réformes et moyens importants. Cette orientation est fondée sur une commercialisation maximale à tous les niveaux : faire payer plus et toujours plus de monde (ramener les spectateurs dans le stade, tenter d'instaurer les concours de pronostics, installer la publicité sur le dos des joueurs, etc...). En retour, la rentabilité dépend du succès de l'équipe. C'est le “résultat à tout prix”. Pour cela, acheter les meilleurs joueurs, mobiliser le public, augmenter les primes de match et d'entraînement, etc. Ainsi s'installent peu à peu ces atmosphères d'émeutes et de corrida qui caractérisent les grandes rencontres à l'échelle européenne avec son cortège de bataille sur le terrain, dans les tribunes, dans la rue, les défilés et autres manifestations. Joueurs, dirigeants, entraîneurs, spectateurs sont entraînés, sans s'en rendre compte, dans tout un engrenage dont le moteur est l'argent et l'objectif bien éloigné des préoccupations sportives des éducateurs et des pratiquants. Cette évolution n'est pas le fait du seul football. Elle gagne d'autres sports comme le basket et a des conséquences générales dans tout le mouvement sportif. Elle trouve son expression dans les conflits d' “affaires” qui éclatent à un rythme accéléré » (Laurent, Barran, Faure, 1972 : 28-29)

A la lecture de ces lignes, on pourrait les croire rédigées au milieu des années 2010, alors que l'actualité est scandée par la succession des « scandales » autour des transferts de joueurs, du dopage, de la corruption dans les instances sportives internationales ou des paris truqués. Pourtant, elles l'ont été il y a près de 45 ans, lorsque l'association des termes « sport » et « *business* » n'était pas devenue un quasi-pléonasme. De même, en opposant un « mauvais » sport dévoyé parla quête

⁶⁸⁵ On peut relever que le terme scientifique est significativement absent. En revanche, le point est accompagné comme les autres d'une « bulle » comportant un slogan synthétique énonçant ici : « non à la marchandisation » - plutôt que « pour le progrès scientifique » ou « technique ».

de résultats à tout prix, et le « bon » sport des « éducateurs et pratiquants », elles semblent condamner les grandes manifestations réservées à l'élite au profit des rencontres ordinaires. Rien de moins trompeur car en réalité, dès la Libération, le PCF va en réalité promouvoir avec constance ces grands événements sportifs internationaux auparavant dénoncés comme « bourgeois » par les tenants du sport ouvrier⁶⁸⁶. Il n'est ainsi plus question d'opposer les spectacles commerciaux pervertis de la bourgeoisie capitaliste aux saines manifestations organisées par les pays socialistes et le mouvement sportif ouvrier

A) Le (grand) spectacle sportif, entre rassemblement populaire et entreprises d'instrumentalisation

On a vu qu'avant la Seconde Guerre mondiale, les défenseurs du sport ouvrier manifestaient une critique virulente du spectacle sportif « bourgeois » comme moyen d'enrôlement ou de divertissement des classes populaires, tout en célébrant au contraire les manifestations organisées par les organisations ouvrières, incarnation du « bon » spectacle, porteur au contraire d'un rôle éducatif et mobilisateur. Dès la Libération cependant, les transformations du contexte socio-politique national et international vont reconfigurer les positions exprimées au sein « du » milieu sportif communiste.

1) La pratique de masse avant le spectacle d'élite ?

Ainsi, dans l'immédiat après-guerre, bien que *la Vie Ouvrière*, par exemple, continue à traiter largement des épreuves qu'elle « patronne » directement, à commencer par la coupe de France de football inter-entreprises, la course cycliste Paris-Lens ou le « Cross des syndicats » organisé dès 1945⁶⁸⁷, elle accorde néanmoins désormais une place importante aux manifestations sportives organisées par la « bourgeoisie », comme si elle avait dès lors entériné leur conquête des ouailles ouvrières comme irréversible. Son unique rédacteur sportif de l'époque, Yves Heissler ne masque pas son enthousiasme à la reprise du championnat de France professionnel en 1947 :

« Le football va prendre possession des foules en même temps que des pelouses le 24 août [...]. Mon gosse tapera dans les boîtes à sardine, ma femme brisera ses hauts talons en voulant frapper la sphère de cuir. Le football est le grand sport populaire, plus encore - et sans exagération- un sport ouvrier par excellence. Plus que beaucoup d'autres, et en tous cas, plus que les compétitions individuelles, c'est le sport des travailleurs. L'équipe de football est un

⁶⁸⁶ Voir chapitre 1.

⁶⁸⁷ *La Vie Ouvrière*, 29 octobre et 16 décembre 1947.

tout, une famille pensante, agissante, où l'assistance est la meilleure règle de jeu. Ce sont ces mêmes règles qui régissent les travailleurs. C'est pourquoi le football pénètre plus facilement le bureau, le chantier »⁶⁸⁸

Puis, après avoir livré ses pronostics sur le championnat des deux premières divisions, il semble finalement se reprendre en concluant que « le football ne saurait se résumer à l'activité de ces deux divisions et nous devons revenir sur les clubs amateurs et nous devons revenir sur les clubs amateurs, leurs championnats et notre coupe de la "Vie ouvrière" dont le succès est déjà assuré par le nombre d'engagés ». Sa position concernant le professionnalisme s'avère de même très ambiguë, reflétant plus largement les oscillations durables de la CGT comme du PCF sur la question comme on le verra plus tard. Il exalte ainsi l'amateurisme quand il s'agit du sport corporatif ou des épreuves de la FSGT, ou encore quand une équipe d'amateurs l'emporte sur un club professionnel au cours la Coupe de France de la 3F⁶⁸⁹, il prend au contraire la défense des professionnels lorsqu'ils sont exclus par les organisateurs des Jeux olympiques. Pour autant, avant même la réintégration des nations socialistes aux olympiades de 1952, si l'existence même des Jeux olympiques n'est plus remise en cause, mais ils restent critiqués pour leur hypocrisie de façade concernant l'amateurisme et leur élitisme bourgeois. Ainsi, au moment des Jeux d'hiver de 1948 à Saint-Moritz, Yves Heissler écrit que « dans les conditions économiques actuelles, l'hypocrisie de l'amateurisme intégral "pur" anglo-saxon, risque de provoquer l'éclatement des jeux olympiques. Le sport meurt d'étouffement sous le poids des mensonges et des charlatans qui se disputent autour. Les Jeux Olympiques d'hiver ou d'été sont de grandes et belles compétitions, les seules vraiment internationales [...] Mais de grâce qu'il [le CIO] revoie les règlements établis par le ci-devant comte Pierre de Coubertin. Et qu'on admette à ces jeux les meilleurs champions nationaux du moment, quelle que soit leur affiliation, qu'ils soient professionnels ou amateurs dans telle ou telle condition. Et surtout, surtout qu'on les rende populaires ! »⁶⁹⁰.

Celui-ci réitère ces positions au moment des Jeux olympiques de Londres quelques mois plus tard, pronostiquant même que leur nécessaire disparition sous cette forme :

« Déjà les Jeux Olympiques selon M.de Coubertin, selon les statuts de l'amateurisme pur, sont morts. Ceux de Londres puent la décadence. Quel est l'athlète actuel pouvant se vanter de s'entraîner sans travailler pour vivre ? Les "fameux" amateurs américains par exemple, ne sont-ils pas des professionnels camouflés ? Non ! Cette formule est morte, et, c'est la vie actuelle qui l'a tuée. Ne nous en plaignons pas de trop. L'an prochain (à moins que la participation soviétique ne vienne les ranimer pour un temps) les Jeux Olympiques auront vécu. Les Jeux sont morts... Vivent les championnats mondiaux ouverts à tous ! »⁶⁹¹

Il est d'ailleurs frappant de retrouver vingt ans plus tard le même discours dans l'hebdomadaire cégétiste, sous la plume du communiste Maurice Vidal :

« A ceux qui font semblant de vouloir maintenir intégralement une soi-disant "pureté" sportive, on peut se demander s'ils se formalisent de voir un peintre ou un poète vendre ses œuvres pour continuer à peindre ou à écrire. Pourquoi seul le sportif pauvre et doué devrait-il être une sorte de héros inhumain ? Pour se survivre, l'olympisme devra reconnaître que l'important n'est pas de savoir comment vit un sportif en activité. C'est de savoir comment, après sa période de plein

⁶⁸⁸ Yves Heissler, « Attention ! Attention ! La saison de football est ouverte », *La Vie Ouvrière*, 21 août 1947, p.12.

⁶⁸⁹ Voir par exemple *La Vie Ouvrière*, 21 janvier 1947.

⁶⁹⁰ *La Vie Ouvrière*, 4 février 1948, p.16.

⁶⁹¹ Yves Heissler, « Les Jeux olympiques meurent cette année », *La Vie Ouvrière*, 17 juin 1948, p.12.

rendement, il sera intégré à la société. L'amateurisme, comme le professionnalisme, sont des *notions de classe*, inventés par les plus privilégiés comme une ségrégation et maintenues comme un frein et un moyen de laisser la direction du sport à la bourgeoisie»⁶⁹²

Le en appelle paradoxalement aux mânes du fondateur des Jeux modernes, écrivant que « Pierre de Coubertin se plaignait de n'avoir pas été compris quand il avait fondé les Jeux Olympiques. Il est permis de se demander si les dirigeants actuels du CIO ont fini par le comprendre ».

Dans la même veine, dès la Libération, la presse communiste prend parti pour les athlètes professionnels contre les organisateurs du spectacle sportif. Un cas presque idéal-typique dans l'immédiat après-guerre est donné par le cas de Louis Thiétard, cycliste s'affirmant victime d'un boycott de la part des directeurs de vélodrome de tout le pays pour avoir commenté le Tour de France l'été précédent pour *l'Humanité*⁶⁹³. Le portrait que lui consacre alors *La Vie Ouvrière* joue alors sur l'identification de ce dernier à son lectorat. Habitant « un petit pavillon tassé au fond d'un jardinet sans chiqué », le cycliste est décrit comme préparant soigneusement chaque épreuve « comme un ouvrier soigneusement qualifié », et se terminant par une déploration: « j'ai pourtant un gosse que je voudrais bien envoyer au lycée... »⁶⁹⁴.

Dans le même ordre d'idées, à la fin des années 1960, Maurice Vidal revient sur l'exclusion du coureur de 1500 mètres Jules Ladoumègue par la Fédération Française d'Athlétisme sous la pression du CIO juste avant les jeux de Los Angeles de 1924 dont il était le favori : « il était si professionnel ce garçon, si attaché à son sport, qu'aujourd'hui, à plus de soixante ans, comme le montrait récemment la télévision, il continue à s'entraîner et à courir. En payant ses équipements ! »⁶⁹⁵. On notera au passage le jeu sur le sens de l'adjectif « professionnel ».

Vidal évoque dans le même article le cas d'un autre coureur, Michel Jazy, rappelant qu'« il fut typographe, mais depuis ses succès, il connaît une vie aisée, vit dans une belle maison et roule en voiture » et ajoutant aussitôt : « précisons d'ailleurs que nous n'avons rien contre ». Puis celui du skieur Jean-Claude Killy, vis-à-vis duquel se lit cependant une plus grande distance : « penser que le CIO accepte de croire que le compte en banque du triple champion olympique, sa Porsche et son train de vie lui viennent d'un salaire de douanier, c'est un peu énorme ». Mais le journaliste communiste précise aussitôt que « ce qu'on leur demande [aux dirigeants du CIO], ce n'est pas de disqualifier Killy, c'est de comprendre que nous ne sommes plus au XIXe siècle. ET que le sport, devenu fait social mondial, a fait de tels progrès que, au plus haut niveau olympique, IL N'EXISTE

⁶⁹² Maurice Vidal, « Quand l'olympisme descend de l'Olympe », *La Vie Ouvrière*, 3 avril 1968.

⁶⁹³ Un geste qu'il présente non sans équivoque comme non politique mais résultant simplement de la proposition du directeur du quotidien communiste qui n'était autre que son voisin.

⁶⁹⁴ *La Vie Ouvrière*, 12 novembre 1947.

⁶⁹⁵ Maurice Vidal, « Quand l'olympisme descend de l'Olympe », *art.cit.*.

PLUS AUCUN AMATEUR »⁶⁹⁶.

Ce registre d'argumentation consistant à invoquer le « fait accompli » en reprochant son passéisme à l'adversaire constitue une forme de naturalisation qui tend à dépolitiser l'enjeu. Mais il faut bien avoir à l'esprit qu'à cette époque, la question de l'amateurisme fait plus l'objet d'un assez vif débat qui traverse notamment l'espace des sports français : la presse non-communiste dénonce le statut d'« athlète d'État » des sportifs soviétiques qui fausserait la compétition entre eux et leurs homologues de l'Ouest, tandis que les communistes ripostent en faisant observer que l'amateurisme de ces derniers est de pure façade (Ros 2013 : 174).

Plutôt que l'opposition entre amateurisme et professionnalisme, c'est bien celle entre « professionnels de marché » et « professionnels d'État » qui semble pertinente aux yeux des communistes, argumentant que seul le soutien public permet en la matière d'éviter aux athlètes d'être exploités par les mercantis du sport, comme le disaient leurs ancêtres du sport ouvrier : « Pour nous, il y a des pays où le sport peut être commercialisé, les pays à régime capitaliste. Et il y a des pays où le sport ne peut pas être entre les mains de commerçants, les pays socialistes. C'est simple, mais les théories olympiques ignorent cela »⁶⁹⁷.

Le ralliement au spectacle sportif dominant va cependant s'opérer progressivement et jamais de manière intégrale. Ainsi, dans les années d'après-guerre, l'hebdomadaire cégétiste, tout en rendant désormais compte des compétitions organisées par le mouvement olympique et sportif continue d'opposer ces derniers au système de compétitions ouvrier, ne perdant aucune occasion d'affirmer la supériorité tant morale que sportive, si tant est que l'on puisse séparer les deux. En France, *la Vie Ouvrière* se fait par exemple un plaisir de pointer que la Coupe nationale de football corporative qu'elle patronne⁶⁹⁸ réunit 309 clubs en 1947 quand celle de la 3F n'en regroupe que 88. Le rédacteur conclue ainsi en écrivant que « c'est un soufflet magistral que reçoit la FFF », tout en cherchant néanmoins à apaiser les tensions en ajoutant aussitôt que « la FSGT voit triompher sa position résumée en ces mots : “Unir les sportifs !” »⁶⁹⁹. On retrouve ainsi, mais sous une forme euphémisée avec la disparition de l'épithète « ouvriers » accolé au nom « sportifs », l'idée que la fédération sportive populaire aurait vocation à rassembler l'ensemble des pratiquants quand ses homologues bourgeoises seraient un ferment de division. Nouveauté en revanche de l'argumentaire : la mise en avant des performances des sportifs ouvriers qui, notamment dans les pays socialistes, soutiennent la comparaison avec leurs homologues de l'Ouest. A titre d'exemple, on peut mentionner ce compte rendu des Spartakiades des syndicats soviétiques de 1948 au machisme feutré, dont la principale information est constituée par le fait une lanceuse de disque

⁶⁹⁶ *Ibid.* [en majuscules dans l'original].

⁶⁹⁷ Yann Le Floch, « On commencera avec les gamins et gamines », *L'Humanité*, 25 août 1960.

⁶⁹⁸ Mais qui est, rappelons-le organisée par la FSGT,

⁶⁹⁹ *La Vie Ouvrière*, 12 novembre 1947.

soviétique, Nina Doumbadzé, a battu le record masculin des jeux olympiques de Londres⁷⁰⁰, et que l'auteur assortit du commentaire suivant, imputant sans hésitation performances des élites et accès au sport du plus grand nombre - après avoir précisé que l'événement avait rassemblé plus de 2 millions de participants :

« Les résultats toujours plus brillants qu'atteignent les sportifs soviétiques doivent être attribués pour une grande part, au caractère populaire de tous les sports, qui recrutent leurs adeptes dans les masses les plus larges. Aucune difficulté matérielle ne se dresse devant eux. L'État développe partout le goût du sport. Qu'en penses-tu, jeune sportif de France, qui rêve depuis des années à une paire de pointes ou de chaussures de football... »⁷⁰¹

Rappelons que si l'organisation des Spartakiades internationales, créées en 1928⁷⁰² cesse avec la « réintégration » des pays de l'Est dans le jeu olympique en 1952, l'appellation reste et continue à désigner à partir de là diverses manifestations de masse à l'échelle désormais nationale pouvant regrouper plusieurs millions de participants, de tous niveaux de pratique⁷⁰³.

Au fur et à mesure, les compétitions « conventionnelles » prennent de fait l'ascendant sur les compétitions ouvrières dans les colonnes de la presse communiste et cégétiste, et le ton se fait moins critique à l'égard des premières, à commencer par les Jeux olympiques. Dès 1952, dans le contexte de la guerre de Corée, Jean Guimier les présente dans *L'Humanité* comme « une grande manifestation d'amitié, une étape importante sur le chantier de la Paix »⁷⁰⁴. Quelques jours avant, le quotidien communiste reprenait déjà le récit d'une supposée filiation entre les jeux antiques, durant lesquels « les villes grecques faisaient trêve à leurs querelles » et « la haine, la guerre et les armes étaient éloigné du feu olympique », et contemporains, qui représenteraient rien moins que la « plus grande fête des temps modernes » devant « se dérouler dans une atmosphère de compréhension internationale »⁷⁰⁵. Cet affichage pacifiste, contrastant durant ces décennies d'après-guerre avec les métaphores belliqueuses qui fleurissent dans le reste de la presse (Ros 2013 : 167), n'empêche toutefois pas l'entretien de la rivalité entre les systèmes socialistes et capitalistes. Le terrain sportif est alors pris comme une synecdoque plus ou moins implicite de la Guerre froide. *L'Humanité* dans les années 1950, met ainsi largement en exergue la réussite des athlètes de l'Est comme « vitrine du socialisme », reprenant les modalités de classement de la *Pravda*, pour faire apparaître l'URSS devant les États-Unis au classement des nations à Helsinki malgré un nombre de médailles d'or

⁷⁰⁰ On notera que la mise en avant du fait qu'il s'agisse en plus d'une femme, censé renforcer « l'humiliation », est pour le moins ambigu en termes de sexisme.

⁷⁰¹ « Aux Spartakiades des syndicats soviétiques. Des champions olympiques battus par...une femme ! », *La Vie Ouvrière*, 16 septembre 1948, p.12 (non signé).

⁷⁰² Sur l'origine de ces dernières et leur place dans la propagande communiste internationale, voir Gounod (2002)

⁷⁰³ Cette forme d'organisation dissipe d'une certaine manière la frontière entre sportifs d'élite et de masse, et même entre athlètes et spectateurs, mais promeut dans le même temps une morale reposant sur le dépassement de soi et le patriotisme (Droit 2004) tout en s'efforçant néanmoins de continuer à soutenir par ces manifestations une politique d'« amitié » entre les peuples des états socialistes (Riordan 1991 : 55 ; 137).

⁷⁰⁴ Jean Guimier, « Les 15^e Jeux Olympiques d'Helsinki », *L'Humanité*, 16 juillet 1952.

⁷⁰⁵ *L'Humanité*, 11 juillet 1952.

presque deux fois inférieur (Ros 2013 : 173). De la même manière, dans *la Vie Ouvrière* à la même période, les réussites des sportifs de l'Est sont particulièrement mises en avant comme une preuve de la supériorité du système socialiste dans l'ensemble⁷⁰⁶, avec en outre un accent importé sur le travail qu'elles impliquent cependant en amont, comme l'illustre la présentation de deux champions olympiques est-allemands, dont les médailles « représentent plus de 11 000 heures d'entraînement »⁷⁰⁷.

Reste que tous les articles de *L'Humanité* et de *La Vie Ouvrière* sont toutefois loin de partager cette tonalité politique sous-jacente. Beaucoup rendent compte des grands événements sportifs d'une manière qui ne les différencie guère du reste de la presse sportive, et ceci même lorsque le rédacteur est un membre actif de la commission sportive du PCF, comme l'illustre le long reportage de Robert Barran sur la tournée de l'équipe de rugby néozélandaise en France⁷⁰⁸. De même, les rédacteurs communistes et cégétistes n'échappent pas au « patriocentrisme » qui règne dans l'espace des sports, malgré leurs dénonciations répétées du chauvinisme et leurs critiques non moins récurrentes du gouvernement français. Comme le reste de la presse, ils rendent principalement compte des résultats des athlètes hexagonaux, mais aussi de la préparation⁷⁰⁹, bien plus que de ceux de leur concurrents étrangers y compris ceux venant des pays socialistes. Ils font cependant montre d'une certaine schizophrénie dans cet exercice, déplorant d'un côté les contre-performances des champions nationaux tout en s'en réjouissant à demi-mot d'un autre car elles constituent à leurs yeux une preuve de l'impéritie de la politique sportive du gouvernement. Le patriotisme et la critique du gouvernement ne sont ainsi pas exclusifs, et se retrouvent fréquemment dans le même article⁷¹⁰.

Enfin, dernier signe de leur intégration progressive croissante à l'espace des sports qui va de paire avec un éloignement du champ partisan : les rédacteurs de la presse communiste comme cégétiste réagissent de plus en plus fréquemment aux controverses « spécifiquement sportives » qui éclatent périodiquement dans ce dernier et spécifiques à ce dernier, y compris les plus militants d'entre eux, comme Maurice Vidal, réclamant une modernisation du chronométrage après une « polémique » entourant un coureur vénézuélien de 100 mètres⁷¹¹.

A côté de ces expressions dans la presse, dans la brochure qu'ils éditent en 1959, les membres de la commission sport du PCF entendent ne pas opposer le grand spectacle sportif et la pratique

⁷⁰⁶ Voir par exemple Maurice Vidal : « Américains, Soviétiques, Français. 3 conceptions, 3 résultats » *La Vie Ouvrière*, n°1055, 1964, p.20-26.

⁷⁰⁷ *La Vie Ouvrière* n°1014, 1964.

⁷⁰⁸ Robert Barran, « Voici les All Blacks, meilleurs rugbymen du monde », *La Vie Ouvrière* n°1012, 1964, p.16-20.

⁷⁰⁹ Voir ainsi par exemple le reportage sur 6 pages de Georges Quiqueré sur la préparation des athlètes français pour les Jeux olympiques de Tokyo dans *La Vie Ouvrière*, n°1046, 1964.

⁷¹⁰ Voir par exemple Maurice Vidal, « Le cyclisme est né en France...mais c'est en France qu'il meurt », *La Vie Ouvrière*, n°1023, 1964, p.20-23.

⁷¹¹ Maurice Vidal, « Il faut couper les secondes en cent », *La Vie Ouvrière*, n°1045, 1964.

des plus humbles. Ils mettent au contraire en scène leur interdépendance par une série d'exemples suggérant par exemple que les exploits des plus grands athlètes alimenteraient l'imaginaire des jeunes joueurs dans les préaux qui en retour fourniraient pour certains les champions de demain, même s'ils suggèrent du bout de la plume qu'un rééquilibrage serait nécessaire dans l'exposition médiatique des uns et des autres :

« “L’Ange Blanc”, le justicier a fait les belles soirées du Vel’d’Hiv’ parisien. Les programmes de catch ont “défoncé” les petits écrans des postes de télévision. Les journaux, dans leur “rubrique sportive” ont supputé longuement les chances de chacun [...]. “Quel sport !” disent lecteurs, spectateurs, téléspectateurs et auditeurs. Sur les terrains d’une Porte de Paris, pendant toute une journée, cinquante équipes de basket-ball du lycée Turgot se sont opposées à cinquante équipes de basket du lycée Buffon. On en parle en dix lignes seulement pour annoncer le vainqueur. Très peu de spectateurs ont pu dire “quel sport !”, mais les professeurs et les élèves eux l’ont dit. Marcel Bidot arrivera-t-il à grouper les quatre Grands (L. Bobet, Rivet, Anquetil, Gémiani) dans l’équipe du “Tour 59” ? Autour de soi-disant rivalités, on entretient la propagande pour cette épreuve internationale qui passionne notre pays. Tout près de vous, vous connaissez un dirigeant cycliste qui, chaque dimanche, retrouve “ses” jeunes au départ des courses [...] : santé physique pour aujourd’hui, espoir pour demain. Qui gagnera la Coupe de France ? Le lendemain des demi-finales, la question s’est posée des millions de fois [...]. A l’usine, à l’atelier, au bureau, partout où il y a de la vie [...]. La tournée glorieuse de nos rugbys en Afrique du Sud face aux Springbocks, la victoire de notre XV national aux Cinq Nations, déclenchèrent une explosion de joie et de fierté qui souleva la poitrine de millions de Français. Les exploits de Mias, de Roques et tant d’autres sont commentés dans les plus petits bourgs de nos régions agricoles et vinicoles où les enfants, melons en main, simulent les grandes percées »⁷¹².

Dans le même temps, les rédacteurs communistes continuent néanmoins de dénoncer les discours sur la « neutralité » du sport, et l’instrumentalisation sous-jacente de la pratique comme du spectacle par la bourgeoisie. Ils notent que « nombreux sont les patrons qui se trouvent à la tête de Clubs, de Ligues, de Fédérations. Ils organisent des Coupes portant leur nom comme de Wendel. Le quotidien sportif “L’Equipe” organise chaque année le concours du “patron le plus sportif” », avant de reprendre un passage particulièrement édifiant d’un article de *France-Soir* à propos du parcours du club de Valenciennes en coupe de France de football :

« Le triple exploit sportif du Club de l’Escaut en Coupe de France est une grande victoire sociale. Pour s’en convaincre, il suffit d’observer l’ambiance des immenses usines métallurgiques valenciennes. Depuis l’inespérée victoire sur Lille, manœuvres, ouvriers, cadres, ingénieurs, patrons, ne pensent qu’au football. Dame Coupe a réussi ce miracle : supprimer la lutte des classes [...]. Le club de l’U.S.V.A. est devenu l’antigrève »⁷¹³

Promu pour ses vertus pacificatrices à l’échelle internationale, le spectacle sportif est ici accusé de détourner les travailleurs des luttes sociales. Mais dès la page suivante, les auteurs reprennent un ton plus mesuré, reconnaissant la légitimité de ce spectacle et concentrent dès lors

⁷¹² *Des millions de sportifs ?...*, op.cit., p.1.

⁷¹³ *Ibid.*, p.5.

leurs critiques sur les obstacles dans l'accès à la pratique de toute la population :

« Il est évident que les grandes manifestations sportives, notamment celles organisées entre les athlètes professionnels, présentent un intérêt spectaculaire certain, mais il ne faut pas oublier qu'en même temps le développement de cette forme de spectacle sportif, ainsi que la publicité exagérée qui lui est faite, ont aussi pour but de détourner l'attention des travailleurs de la réalité des conditions de pratique du sport *amateur* dans notre pays »⁷¹⁴.

Plus loin, ils réaffirment plus nettement encore cette hiérarchisation, concédant néanmoins l'attractivité mais aussi l'intérêt éducatif du spectacle sportif, sans ressentir le besoin de les étayer :

« Nous apprécions certes la valeur du spectacle sportif qui a de nombreux aspects éducatifs et de propagande pour le recrutement des sociétés. MAIS AVANT TOUT LES PRATIQUANTS DOIVENT ETRE NOMBREUX A FOULER LES PELOUSES, LES PISTES, A PLONGER, A RAMER, A PEDALER »⁷¹⁵.

Pourtant, dans le même document, les auteurs consacrent trois pages prophétiques aux Jeux olympiques de Rome qui doivent se dérouler quelques mois plus tard. Prophétiques, car ils y anticipent l'accentuation de la « régression du sport français » constatée lors des olympiades précédentes, mesurée par le nombre de médailles. La délégation française, expliquent-ils, est ainsi passée de 33 médailles, dont 11 d'or, à 14 et 4 entre les jeux de Londres, en 1948, et ceux de Melbourne huit années plus tard, rétrogradant ainsi du 3^e au 13^e rang des nations représentées. Les communistes reprennent ainsi à leur compte ce bilan apparemment objectif, en dépit des multiples questions que ces chiffres « bruts » recouvrent⁷¹⁶ (. Ils reprennent ainsi ces décomptes des seules places sur les podiums comme un indicateur synthétique fiable de l'état de la situation générale des APS dans un pays⁷¹⁷. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls, comme l'indique une longue citation qu'ils font d'un avant-propos de René Rousseau, alors président de la FSGT⁷¹⁸, dans une brochure publiée par cette fédération avant l'ouverture des jeux de Melbourne. Ils concluent ainsi dans un élan aussi nationaliste qu'essentialisant :

« Après avoir été à l'avant-garde dans le domaine du sport comme dans d'autres, nous ne pouvons admettre que la France devienne un pays de catégorie inférieure du point de vue sportif et soit régulièrement dominée dans les confrontations mondiales ou européennes par des pays ayant quatre ou cinq fois moins d'habitants. Car la France est un pays riche, aux montagnes grandioses et d'accès facile, aux lacs, aux fleuves et aux rivières innombrables. Il est possible de développer l'éducation physique et le sport dans notre pays [...]. Il s'agit de la santé

⁷¹⁴ *Ibid.*, p.6 [souligné dans l'original].

⁷¹⁵ *Ibid.*, p.8 [en majuscules dans l'original].

⁷¹⁶ A commencer par l'illusion nominaliste qui laisse penser que le nom de chaque pays recouvrirait une substance homogène, c'est-à-dire les mêmes athlètes, autrement dit le fait que la population concernée par le classement se modifiant d'une olympiade à l'autre. Plus encore, en agrégeant les seuls podiums pour produire des scores nationaux, on fait face au même type de construction artefactuelle que dans les enquêtes d'opinion qui prétendent transmuter par agrégation les réponses individuelles en une « opinion publique » (Bourdieu 1984).

⁷¹⁷ Voir Sébastien Fleuriel, « "Il faudrait d'abord se demander pourquoi on veut des médailles" » (propos recueillis par Soren Seelow, *Le Monde*, 11 décembre 2008.

⁷¹⁸ Mais aussi membre actif de la commission sport du PCF.

et de l'avenir de notre peuple »⁷¹⁹

A ses débuts, la commission sport du PCF semble donc encore osciller entre la critique du spectacle sportif d'élite opposé à la pratique ordinaire, et sa défense en tant qu'élément majeur de la culture populaire. Elle va au fil du temps clairement pencher vers ce deuxième pôle et défendre par la suite sans réserve les grands « événements » sportifs et affirmer inlassablement leur interdépendance étroite avec la pratique amateur de masse. La brochure qu'elle édite ainsi à ses débuts illustre bien cette hésitation, avec en couverture la photographie des joueurs professionnels du Stade de Reims vainqueurs de la dernière Coupe de France de football, et en quatrième de couverture des photographies du cross de *L'Humanité*, manifestation qui mêle tous les niveaux de pratiquants, des plus modestes aux coureurs d'élite du cross attirés par les primes distribuées dans ce marché particulier de la course à pieds à la structuration incertaine (Schotté 2012 : 51-70). Mais, s'il occupe une certaine place dans le texte de la brochure, le spectacle sportif reste encore principalement mobilisé à titre d'exemple, sans faire l'objet d'une réelle analyse.

Figure 3 : couverture et dos de la brochure éditée par le PCF en 1959



Dix ans plus tard, on constate déjà une certaine évolution du ton dans le numéro spécial de *L'École et la nation*. Ses rédacteurs reconnaissent que « le sport est né dans les conditions du régime capitaliste, c'est-à-dire que les possibilités d'en faire une source de profit ont été

⁷¹⁹ *Ibid.*, p.12.

immédiatement exploitées », que « ce sont la vente du spectacle sportif et les paris qui sont à l'origine du professionnalisme » et que « la popularité des vedettes sportives est un support intéressant pour la publicité commerciale » pour conclure que « la domination de ces intérêts privés, souvent contradictoires, explique en grande partie la décadence de la boxe, les crises du football, la fragilité de tous les sports professionnels »⁷²⁰, sans prendre cependant la peine de détailler ces diagnostics supposés évidents. Toutefois, là ne semble pas résider pour eux le cœur du « problème » de la marchandisation, car, ils expliquent ensuite :

« Mais aujourd'hui, ce sont surtout les activités physiques de loisir, qui constituent le marché le plus vaste. Non seulement les ventes de matériel sportif et de divers équipements, mais les activités elles-mêmes deviennent objets de consommation, et en conséquences sources nouvelles de profits. Les séjours à la neige, à la mer, les séances de multiples types de "gymnastiques" adaptées au dernier cri de la mode deviennent autant de marchandises que proposent des agences spécialisées dont le nombre croît rapidement. On propose des vacances à crédit. On lance des stations comme on lance une marque de lessive ou un nouveau carburant. S'appuyant sur le besoin réel d'activités (Rotschild-Club Méditerranée, Banque de Paris et des Pays-Bas, Club Européen du Tourisme, etc.), se sont lancées dans d'importantes activités au détriment des collectivités locales et des organisations populaires et éducatives »⁷²¹

C'est donc la marchandisation des activités de masse plus que celle du spectacle d'élite qui constitue désormais le problème prioritaire pour les communistes de la commission. Peu importe, semble-t-il, que celle-ci semble favoriser le développement des APS qu'ils appellent par ailleurs de leur vœu, car ce ne sont pas les organisations légitimes à leurs yeux qui le prennent en charge, mais des firmes privées exclusivement préoccupées par le profit. Ce n'est donc pas le spectacle sportif, ni le sport professionnel qui sont dénoncés, mais leur instrumentalisation à des fins mercantiles extérieures au sport, avec la complicité de l'État. Un phénomène que les rédacteurs résument par une formule explicite : le « sport professionnel de Comiti »⁷²².

2) Une conversion progressive à l'olympisme... ...français

Paradoxalement, dans le même texte, les rédacteurs de la commission sport se font les défenseurs des grandes compétitions internationales comme une évidence irréversible, à l'instar des tenants de la phase actuelle de « mondialisation » (Lecler 2013 : 11-13 ; Bourdieu et Wacquant 2000) Les rédacteurs communistes écrivent ainsi que :

« Par sa nature même, à l'époque où les échanges en tous genres s'amplifient et doivent s'amplifier encore davantage pour le bien de tous, le sport a vocation internationale ne peut

⁷²⁰ *L'Ecole et la nation, op.cit.*, p.22.

⁷²¹ *Ibid.*

⁷²² *Ibid.*, p.92.

demeurer en reste. C'est une première réponse élémentaire, évidente, à ceux qui veulent restreindre ce développement sous prétexte de "gigantisme" ou de "gaspillage". Ils poursuivent en expliquant qu'« alors que dans chaque pays, les diverses compétitions amènent détacher les meilleurs, un enchaînement logique conduit à la confrontation par-delà toutes frontières des champions et des sélections de tous pays »⁷²³.

Ils poursuivent en reconnaissant le « danger de chauvinisme nationaliste » qui doit pour eux être vigoureusement combattu, mais qui de toute façon selon eux « ne peut aller à l'encontre de l'enrichissement sportif et humain » que permettraient les compétitions internationales : « comparaison entre équipes ou champions de haut niveau, échange d'expériences techniques, émulation qui entraîne progression dans les performances et amélioration des méthodes d'entraînement ». L'intégration des pays socialistes, à l'exception notable et notée de la République Populaire de Chine⁷²⁴, aux Jeux olympiques à partir de 1952 puis des « nouveaux » pays indépendants issus de la décolonisation, n'est évidemment pas étranger à ce revirement, comme le reconnaissent d'ailleurs les rédacteurs. Ils notent cependant que « même s'ils n'englobent pas tous les sports, les Jeux Olympiques tendent de plus en plus à l'universalité », ajoutant que « cette situation n'est pas le résultat de la "supra-idéologie" que serait l'olympisme, mais la traduction sur le plan sportif mondial du nouveau rapport des forces dans le monde ».

Pourtant, quelques paragraphes plus loin, ils affirment que « les Jeux Olympiques ne sont pas la traduction mécanique sur le plan sportif, de la compétition entre les régimes sociaux qui marquent notre époque », admettant aussitôt qu'ils sont néanmoins le théâtre d'une lutte très vive « sur le plan des conceptions du sport (bien que les J.O. ne soient le bilan mondial qu'au seul niveau du sport d'élite)⁷²⁵, de la diffusion de la culture et sur le plan idéologique et politique ». Or, pour les membres de la commission sport du PCF, cette lutte doit voir la défaite des « tenants de la guerre froide », autrement dit les dirigeants capitalistes, notamment dans leurs tentatives d'instrumentaliser politiquement les Jeux olympiques et par là de « porter atteinte » à ces derniers⁷²⁶. Ils prennent ainsi pour appuyer cette affirmation les exemples symétriques de l'intégration de la RDA au CIO, alors qu'elle est alors toujours tenue à l'écart des instances politiques internationales, et de l'exclusion de l'Afrique du Sud dont la politique d'Apartheid enfrait les principes de la Charte olympique.

Ils défendent ce faisant la « politique de l'apolitisme » du CIO, à laquelle est opposée l'attitude contraire du gouvernement français, discriminant les sportifs de RDA tout en favorisant les rencontres avec les rugbymen sud-africains. Ils se contredisent cependant peu après en présentant cette fois les J.O. comme une caisse de résonance des luttes politiques : « les Jeux

⁷²³ *L'Ecole et la nation, op.cit.*, p.93.

⁷²⁴ Absence qui pour les rédacteurs de la commission sport français « est la conséquence de la politique de l'impérialisme américain [autant que] le résultat de la ligne politique erronée des dirigeants chinois ».

⁷²⁵ La parenthèse est intéressante dans la mesure où elle met exceptionnellement en doute la solidarité étroite entre sport de masse et sport de haut niveau que les Communistes ne cessent d'affirmer par ailleurs jusqu'à aujourd'hui.

⁷²⁶ Ce qui induit paradoxalement, notons-le, l'idée que les Jeux olympiques seraient donc politiquement neutres...

Olympiques grandissent et donnent une dimension mondiale aux luttes des hommes pour le progrès », ajoutant que « ce faisant, ils grandissent en même temps le sport ». Ils s'appuient cette fois sur l'exemple des deux athlètes états-uniens Tommie Smith et John Carlos, respectivement vainqueur et troisième du 200 mètres des Jeux de Mexico de 1968 et qui ont levé un poing ganté en soutien à la « cause des Noirs qu'ils qualifient de « “dieux du stade” s'affirmant des hommes, des citoyens courageux et libres, après leur exploit sportif, c'est l'image du champion utile, de l'homme enfin complet que nous appelons de nos vœux »⁷²⁷, occultant que ces derniers ont été alors exclus par le CIO (Clastres 2008). Cette omission est toutefois étonnante car, si les rédacteurs communistes défendent sans ambages ici les Jeux contre leurs détracteurs, notamment les « quelques gauchistes qui voulaient dissuader les athlètes d'aller à Mexico », ils critiquent tout aussi fermement le CIO, présidé alors par le « milliardaire américain » Avery Brundage⁷²⁸ et présenté comme un organisme « de cooptés, antidémocratique », « quelle que soit la place qui a dû y être faite aux représentants des pays socialistes et des pays nouvellement indépendants ». Il s'avère ainsi nécessaire selon eux que l'instance olympique soit démocratisée, c'est-à-dire « composé[e] de représentants désignés par les Comités Nationaux, auxquels seraient associées les représentants des Fédérations Internationales »

Pour autant, le Comité National Olympique français subit le même traitement, « organisme de cooptés, complètement sous la coupe du pouvoir gaulliste » et qui doit donc devenir « l'émanation démocratique du mouvement sportif et des pratiquants eux-mêmes ». Ils dissocient ainsi clairement le « mouvement olympique », porteur d'un « sens et d'une influence » qui ne demandent qu'à être développés de ses instances dirigeantes qui freinent cet essor. Un autre front d'opposition symétrique est cependant incarné selon les rédacteurs par tous ceux qui dénoncent le « gigantisme » des Jeux, qu'ils demandent de ce fait « la diminution des sports, la suppression des sports d'équipe ou de certains spécialités, des restrictions ou la disparition des épreuves féminines ou des sports dit pour l'occasion “mineurs” (en général tout ce qui peut réduire les résultats des pays socialistes) ou bien encore, sous prétexte du “nationalisme”, la suppression des hymnes et drapeaux, le découpage chronologique ou la dispersion géographique des Jeux, voire, allant, « comme un récent éditorial de “L'Equipe”⁷²⁹, jusqu'à poser la question de l'abstention ! ». Pour les communistes, ces différentes revendications relèveraient « du nihilisme national ou d'un cosmopolitisme primaire » et ne seraient en fait « que le produit de la peur devant l'avenir », freinant le mouvement vers le progrès et maintenant ainsi la « tension internationale ».

⁷²⁷ Sur ce motif récurrent d'une exigence morale particulière du champion devant être « utile », voir *supra*.

⁷²⁸ Président du CIO de 1952 à 1972, défendant notamment une conception des Jeux olympiques comme confrontant des individus et non des nations, ce à quoi les Communistes vont s'opposer comme on va le voir.

⁷²⁹ Cette référence dans le texte peut sembler quelque peu surprenante, et montre en tous les cas que l'espace (public) des positions sur le sport est loin d'être figé...

« Dans cette situation, la préoccupation du mouvement sportif progressiste doit être de faire avancer l'ensemble du mouvement, sans mettre en cause son unité actuelle, qui est en elle-même un facteur de paix. Cependant cette unité ne saurait se faire sur une plate-forme "neutre". Les prises de position et les mesures effectives réalisées au nom du sport contre le racisme et pour la reconnaissance de tous les pays sont autant d'actes positifs qui influent sur la situation mondiale. On comprend mieux le souhait de ceux qui veulent faire des Jeux une rencontre entre individus et non entre nations ; tous ces problèmes seraient escamotées, la responsabilité des gouvernements et des mouvements sportifs nationaux ne se poserait plus »⁷³⁰

La contradiction entre le mot d'ordre pacifiste, - que les communistes français n'ont cessé de placer au cœur de leur action non sans ambiguïtés (Santamaria 2006)-, transposé ici par l'invocation de l'unité du mouvement olympique, et la dénonciation de sa « neutralité » apparaît particulièrement patente ici. Les Jeux olympiques constituent pour eux la matrice idéale du développement des rencontres et échanges sportifs internationaux de toutes sortes qu'ils appellent de leurs vœux, car celui-ci irait nécessairement selon eux « dans le sens du progrès [...] affecté à tous les secteurs de l'activité humaine ». Cette mise en avant de la vertu pacificatrice des Jeux olympiques, présent dans la presse communiste dès les années 1930, est ainsi réaffirmée avec vigueur à partir de 1952 et l'intégration des pays de l'Est dans le jeu olympique. Et on peut noter du reste que celui-ci ne sert pas seulement aux communistes à imputer, non sans raisons en certains cas, la responsabilité des menaces belliqueuses aux puissances occidentales, États-Unis en tête, mais aussi à minimiser les tensions dans son propre camp, qui se réfractent elles aussi dans l'espace des sports, et jusqu'aux arènes olympiques, comme l'illustre la fameuse bagarre entre les équipes de water-polo soviétiques et hongroises aux Jeux de Melbourne en 1956, peu après la répression de l'insurrection de Budapest, faisant l'une comme l'autre l'objet d'un traitement pour le moins euphémisé dans les colonnes de *L'Humanité* (Ros 2013 : 169).

Dans les années 1970, le cadrage du spectacle sportif reste globalement le même : le principe des Jeux olympiques est devenu indiscuté. Seule nouveauté, les pouvoirs publics et « certaines » fédérations sportives, non désignées nommément, notamment dans l'Hexagone, sont mis sur le banc des accusés, accusés de ne pas préparer suffisamment le rendez-vous olympique, de Munich en l'occurrence (Laurent, Barran et Faure 1972 : 33). Surtout, dans leur rhétorique, les communistes contestent l'opposition apparente entre les deux pôles d'organisation du sport dans les pays capitalistes, que l'on peut respectivement qualifier d'« institutionnel » et de « commercial », qui convergent selon eux en réalité dans un même mouvement contribuant à mettre en péril l'existence même des Jeux olympiques, et au-delà « l'intérêt de nos athlètes de haut niveau »⁷³¹. Commentant les récents Jeux d'hiver de Sapporo, au Japon, les rédacteurs de la commission sport

⁷³⁰ *L'Ecole...*, *op.cit.*, p.94.

⁷³¹ L'emploi de l'adjectif possessif, fréquent parmi les spectateurs de sport, est néanmoins intéressant à relever. D'autant que dans l'extrait qui suit (et qui dans le texte original précède cependant l'expression citée ici), ils mettent entre guillemets celui-ci quand il renvoie aux organisateurs des épreuves de ski professionnel.

du PCF écrivent ainsi toujours en 1972 :

« D'un côté, les affairistes du ski, de concert avec les responsables sportif et gouvernementaux des pays capitalistes aggravent la commercialisation du sport. Avec un cynisme et une hypocrisie sans borne, ils tentaient de s'abriter derrière l'argument de la nécessaire adaptation du sport au monde moderne - comme si l'évolution du sport devait être inféodée à la loi suprême du capitalisme : le profit. Ils menaçaient en même temps de boycotter les Jeux si certains de "leurs skieurs" étaient disqualifiés. D'un autre côté, Avery Brundage, président du Comité Olympique International, s'accrochait à des conceptions périmées et des règlements olympiques inadaptes. Des deux côtés, les Jeux olympiques étaient menacées » (*Ibid.* : 35)

Et les mêmes plus loin de réitérer que « la querelle sur le faux problème de l'amateurisme et du professionnalisme sera dépassée. En effet, la question n'est pas de savoir si l'athlète de haut niveau doit être aidé, ce qui est posé c'est : *par qui et comment celui-ci doit l'être* » (*Ibid.* : 38). On l'a vu, quatre ans plus tard, les représentants de la commission sport semblent avoir abandonné le terme de « professionnalisme » à leurs adversaires, restreignant celui-ci au seul emploi sportif marchand. Mais sur le fond, le cadrage du « problème » n'a pas varié : « depuis un quart de siècle (l'URSS participe aux Jeux Olympiques depuis 1952), une autre conception apparaît sur l'échiquier sportif international. Le systèmes socialistes, dans leur diversité, présentent un sport libéré des puissances d'argent, formant un champion, maître de son présent et assuré de son avenir », précisant cependant, comme tenus par le pacifisme affiché qu'« il n'y a pas seulement concurrence, confrontation, mais remise en cause et réflexion sur ces expériences, aux résultats de plus en plus probants, tant dans la compétition que dans l'intégration à la société » (Hermier, Passevant, et Zilbermann 1976 : 117).

Les rédacteurs de la commission sport introduisent également un autre enjeu relatif au spectacle, celui du « droit à l'information sportive ». Ils rejettent dans ce domaine également le postulat de neutralité, en écrivant que « l'information, qu'elle soit sportive ou autre, est par essence formatrice...en bien ou en mal [...]. Dans le domaine du sport, marqué par la lutte des idées, où s'affrontent des conceptions différentes, on constate que les grands moyens d'information reflètent là aussi l'idéologique dominante » (*Ibid.* : 126). Et, comme les sportifs professionnels, ils prennent cependant soin d'exonérer de la responsabilité de cette évolution les journalistes⁷³² - « que nous ne confondons pas avec les actionnaires, et encore moins avec les propriétaires, réels ou de fait »-, mais qui sont contraints d'aller dans le sens des « intérêts vitaux de ces derniers ». Or, « poser, fondamentalement, la question du sport, c'est mettre en cause les salaires, le temps de travail et les conditions générales d'existence », observent-ils, au risque de faire passer les APS en elles-mêmes

⁷³² Ce qui peut s'interpréter en partie comme le signe d'un sentiment d'appartenance à ce groupe professionnel en train de se construire des journalistes sportifs de certains membres de la commission, qui transcende les appartenances politiques. Les rédacteurs mentionnent et citent d'ailleurs ensuite un Livre Blanc sur « les déformations du sport et les responsabilités des journalistes » publié l'année précédente par l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (USJSF) créée en 1958 (et rebaptisée en 2008 Union des journalistes de sport en France (UJSF)). Sur la construction de ce groupement et ses contradictions, voir notamment Souanef (2013b).

pour un enjeu secondaire et subordonné aux rapports productifs, et notent que les médias dominants appuient finalement la politique gouvernementale de désengagement financier associée à une « volonté de mainmise » et le développement du marché des loisirs à des fins de distraction et de détente, contribuant de ce fait à « séparer les activités physiques et sportives de l'éducation ».

En contribuant ainsi selon eux à vider les APS de leur contenu éducatif, « les media sont à la remorque de ces options restrictives du phénomène sportif et s'en font assez servilement les porteurs ». Les rédacteurs ne se réjouissent ainsi pas de l'essor manifeste de la presse spécialisée, tant en nombre de titres que de tirage, car celle-ci « vit sous dépendance complète de l'argent » et « grossit démesurément le professionnalisme et organise d'ailleurs la plupart des grands spectacles sportifs, comme le Tour de France, mis sur pied par *L'Equipe* et le *Parisien libéré* dans un but essentiellement publicitaire de promotion des produits du groupe de presse Amaury ». En accordant une importance excessive aux résultats, au sport spectacle, au « culte de la vedette », à « l'esprit cocardier » et en passant sous silence certaines tares du sport moderne (présentant par exemple la violence comme de la « virilité »), ces médias participeraient également au développement d'un « esprit nationaliste et chauvin », qui rejaillirait sur les sportifs et détournerait ainsi le sport d'une de ses missions : « contribuer à l'entente et à la compréhension ». Autrement dit, même si, soulignent-ils, elle ne peut se substituer à l'école, la presse a un rôle éducatif éminent à jouer, qui relève d'un véritable « service public », et implique de la sortir de la dépendance vis-à-vis des « puissances de l'argent ».

Ce cadrage, qui n'est pas sans faire écho à certaines analyses de la critique des médias actuelles⁷³³, n'a cependant pas de suites dans les propositions et les réflexions du PCF. Tout juste dans le bulletin de sa commission retrouve-t-on un encadré semblant surtout justifier l'existence d'une rubrique sportive dans le quotidien communiste :

« Chaque jour, la page sportive de *l'Humanité* donne l'appréciation des communistes en matière de sport tout en étant à l'écoute du mouvement sportif [...]. Du 26 décembre 1983 au 13 janvier 1984, une enquête sur le thème 1984 année olympique, a donné la parole à onze directeurs techniques nationaux représentant chacun une discipline olympique. Dans le numéro 206 de *l'Humanité-Dimanche*, le président Nelson Paillou a exposé certaines des idées du Comité national olympique et sportif français. La presse révolutionnaire est aussi une presse sportive »⁷³⁴

Cette dernière phrase semble implicitement dirigée contre son concurrent d'inspiration maoïste, *Libération*, qui a explicitement rejeté l'information sportive, jusqu'à sa « crise » de 1981 (Rimbert 2005), et on peut remarquer *a contrario* l'absence d'attaques contre la presse marchande, spécialisée ou non, pour justifier la raison d'être de cette rubrique. On peut également noter le

⁷³³ Pour un panorama de ce sous-espace militant et de ses contradictions, voir entre autres le dossier « Critiquer les médias », *Mouvements*, n°61, janvier-mars 2010.

⁷³⁴ « *L'Humanité* donne la parole aux sportifs », *Pour le sport*, n°1, février 1984, p.3.

rapprochement assumé vis-à-vis du mouvement olympique français. La question du droit à l'information ne resurgit dans les documents du PCF qu'à la fin des années 2000, mais réduite à la seule question de l'accès à cette dernière, en l'occurrence sous la forme d'une proposition de loi « rédigée »⁷³⁵ par Marie-George Buffet et déposée par les député-e-s communistes le 27 mars 2008 et dont l'exposé des motifs indique :

« Le dernier appel d'offres de la Ligue de football professionnel a exclu les chaînes de télévision en accès libre de tout droit de diffusion de matchs et de résumés de matchs du championnat de France de football. Les grandes chaînes généralistes n'auront que le droit de diffuser 90 secondes en résumé de chaque grande journée de championnat. Ce sont des millions de supporters, de passionnés de football, de simples téléspectateurs qui seront l'année prochaine privés du droit de regarder gratuitement, le dimanche, les buts et les principales actions de la journée de championnat de la veille. Ce petit plaisir dominical sera l'année prochaine réservée [sic] aux seules personnes ayant accepté de payer, - et même eu les moyens - de payer un abonnement à une chaîne de télévision ou à un opérateur de téléphonie »⁷³⁶

Sans doute le fait qu'à la même époque le gouvernement argentin de Christina Kirchner soit également en train de promouvoir un texte de loi similaire⁷³⁷ n'est-il pas étranger à cette mobilisation. Mais on constate que le ton général a nettement perdu de sa vigueur en trois décennies, évitant d'attaquer trop frontalement les intérêts en jeu, d'autant que la taxe Buffet de 2000 sur les droits de retransmission télévisés a rendu de fait le financement du sport en général, dépendant de cette « manne » via le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS)⁷³⁸ entérinant sur le plan financier la solidarité entre sport de masse et spectacle sportif marchandisé.

Qu'est-il survenu entre ces deux périodes ? En réalité, le PCF a entériné son ralliement sans faille ou presque au mouvement sportif, incluant sa frange médiatique, dès le début des années 1980, période paradoxalement tendue sur le plan international avec le boycott partiel de la Coupe du monde de football organisée par la junte argentine en 1978, et ceux des Jeux olympiques de Moscou et de Los Angeles en 1984, pour des raisons autant sinon plus « sociologiques » que tactiques, comme le suggère en entretien Marcel Zaidner, alors responsable de la commission sport nationale du PCF, évoquant la relance de son bulletin d'information en 1984 :

« Qui sont les destinataires de *Pour le sport* à ce moment-là ? À la fois les communistes, mais aussi toutes les fédérations sportives, les organisations sportives officielles départementales, etc., le CNOSF. Le rédacteur en chef de *La lettre de l'économie du sport* à cette époque reconnaît à ce moment-là que le Parti communiste est alors le seul parti qui a une réflexion constante sur le sport [...]. Le sport est un ensemble que nous ne dissocions pas. Nous

⁷³⁵ Les guillemets servent à rappeler, contre une personnalisation excessive des actions politiques, que celles-ci sont toujours le fruit d'un travail collectif, impliquant une série de contributeurs dans l'ombre.

⁷³⁶ Proposition de loi n°748 « visant à protéger le droit à l'information en assurant le libre accès, à la télévision et à la radio, aux principaux moments d'événements sportifs réguliers comme le championnat de France de football », 27 mars 2008.

⁷³⁷ Voir « L'Etat argentin garantit le football pour tous à la télévision », *Le Monde.fr*, 21 août 2009.

⁷³⁸ Voir chapitre 7.

accordons autant d'importance à toutes ses composantes, d'où le lien avec le CNOSF et avec les fédérations. Georges Marchais aura des relations très suivies avec Sastre⁷³⁹ et Sadoul⁷⁴⁰ à l'époque, des relations intimes même »⁷⁴¹.

« Passionné de sport »⁷⁴², le secrétaire général du PCF est alors littéralement immergé au sein du mouvement sportif et rencontre régulièrement le président du CNOSF, Nelson Paillou, de même que son successeur Henri Sérandour, y compris après sa retraite politique⁷⁴³. De même, Georges Marchais fréquente aussi assidûment les « grandes » manifestations sportives, matches de football et Tour de France en tête. A ce sujet, Marcel Zaidner⁷⁴⁴ ajoute :

« La présence de Marchais dans toutes les manifestations sportives, c'est intéressant parce que je l'ai souvent accompagné, et il n'est pas pris comme un homme politique qui vient se montrer. Il est considéré comme un des leurs [...]. Marchais [...] ne commence pas sa journée sans avoir lu *L'Equipe*. Il est incollable sur toutes les questions sportives »⁷⁴⁵

Ce dernier élément, pas aussi anecdotique que ne le suggère l'enquête, fait d'ailleurs écho à la passion sportive du secrétaire général de la CGT à la même époque, Henri Krasucki. Son biographe rappelle le lien étroit entre sa pratique du basket-ball et son militantisme politique dans sa jeunesse et rapporte également le témoignage de son épouse selon lequel le secrétaire général de la confédération syndicale accompagnait tous les matins la lecture de *l'Humanité* de celle de *L'Equipe* (Langeois 2012). Les relations de proximité entretenues entre certains responsables communistes ou cégétistes, comme on l'a vu au chapitre précédent, et ceux du mouvement sportif, mais aussi de la presse non-communiste, peuvent contribuer à expliquer non seulement l'évolution des positions des premiers, mais aussi réciproquement une plus grande ouverture des seconds vis-à-vis des premiers, dans un contexte de « normalisation » politique du PCF, marqué par son intégration certes éphémère, au gouvernement. Yvon Adam raconte ainsi :

« Pendant des années, j'ai entretenu par exemple des relations personnelles avec Parienté⁷⁴⁶, qui était le rédacteur en chef de *L'Equipe*. Et on avait des articles qui paraissaient dans *L'Equipe*, j'en ai un là, à la demande du rédacteur en chef, qui m'avait demandé de faire un article sur la

⁷³⁹ Fernand Sastre (1923-1998), présida la Fédération française de football de 1972 à 1984 et coprésida le Comité français d'organisation de la Coupe du Monde de football en France en 1998, sans voir la fin de cette dernière car il mourut durant son déroulement.

⁷⁴⁰ Jean Sadoul, huissier de profession, présida la Ligue de football professionnel de 1967 jusqu'à sa mort en 1991. Il contribua notamment fortement à la diversification des recettes des clubs en encourageant la publicité sur les maillots et la négociation des droits de retransmission télévisée.

⁷⁴¹ Entretien avec Marcel Zaidner, 30 novembre 2012.

⁷⁴² M.Z. [les initiales n'étant pas développées, il peut s'agir de M.Zaidner autant que M.Zilbermann !], « Georges Marchais, sportif passionné », *Pour le sport*, n°56, janvier 1998, p.3.

⁷⁴³ Il a ainsi accompagné Marie-George Buffet lors d'un rendez-vous avec ce dernier afin de lui demander d'appuyer le mouvement « Atlanta + » en faveur d'une « participation réelle et digne des sportives féminines » comme le relate le même article du bulletin de la commission sport.

⁷⁴⁴ Alors responsable de la commission sport et proche de Georges Marchais (voir chapitre 2).

⁷⁴⁵ Marcel Zaidner, entretien cité.

⁷⁴⁶ Robert Parienté (1930-2006) est entré à *L'Équipe* comme journaliste en 1954 et en est devenu rédacteur en chef en 1976, puis directeur de la rédaction de 1980 à 1985 et directeur général adjoint de 1986 à 1993.

façon dont on voyait la haute performance, en 1981⁷⁴⁷. On a également passé des articles dans *Le Monde*. Donc cela veut dire que l'on ne vivait pas seulement entre nous »⁷⁴⁸

Cette convergence indissociablement sociologique et idéologique - le PCF se montrant un défenseur utile pour le CNOSF de la haute performance et de l'unité du sport-, permet également d'expliquer pourquoi dans les décennies 1980 et 1990, le Parti se fait un indéfectible défenseur des Jeux olympiques, et plus encore le promoteur d'une organisation de ses derniers en France. Dès le 12 janvier 1981, Georges Marchais déclare dans un discours à Nîmes⁷⁴⁹ son souhait de voir une ville française se porter candidate à l'accueil des Jeux olympiques de 1992, avant même que l'idée ne soit « reprise » par François Mitterrand et Nelson Paillou.

Michel Zilbermann, alors secrétaire de la commission sportive du PCF, plaidant dans le bulletin de la commission pour la candidature de Paris à l'organisation de ces olympiades d'été finalement emportées par Barcelone, commence ainsi significativement par écrire au nom de sa formation que « nous sommes des “inconditionnels des JO” », avant de reprendre l'argument selon lequel « la tenue des JO est un grand moment d'exigence symbolique universelle de paix, d'amitié et de fraternité », avant d'ajouter que cela « donnerait un grand souffle à la politique sportive de la France » puis de développer plus étonnamment un argument économique auquel pourraient souscrire l'ensemble du champ politique comme les milieux d'affaires les plus libéraux, invoquant la « création progressive de milliers d'emplois » et la « création ou la relance de nombreuses activités industrielles et sociales », tout en reconnaissant une contradiction : « nous pensons que Paris doit évidemment être le centre des JO, *mais nous pensons aussi que ce vaste programme doit être l'occasion d'un rééquilibrage des installations* »⁷⁵⁰. Les dirigeants communistes, Paul Laurent mais aussi Marchais lui-même, multiplient ainsi les prises de parole médiatiques durant le début de cette décennie 1980, notamment dans *l'Humanité*⁷⁵¹, et le secrétaire générale du PCF n'hésite pas à écrire directement à Nelson Paillou pour exprimer ses craintes que la candidature de Paris soit « mal défendue »⁷⁵².

Et lorsque la décision du CIO défavorable à la capitale française est rendue publique, Georges Marchais convoque une conférence de presse dans son propre bureau pour commenter cette

⁷⁴⁷ Yvon Adam, « La voie universelle de la haute-performance », *L'Equipe*, 26 août 1981. A noter que l'article est précédé d'un chapeau précisant : « Nous avons reçu d'Yvon Adam, enseignant et militant sportif, une prise de position touchant principalement au sport de haut-niveau, qui rejoint les soucis actuels du mouvement sportif national », la dernière précision comme la présentation de l'auteur omettant son appartenance au PCF (mais précisant après la signature : « diplômé de l'INSEP. Professeur du lycée St-Louis (Paris) ») n'étant pas dénuées de sens.

⁷⁴⁸ Entretien avec Yvon Adam, 30 novembre 2012.

⁷⁴⁹ Première occurrence référencée, même si les militants de la commission sport du PCF évoquent la date de septembre 1980 au retour des Jeux de Moscou pour critiquer (et sans doute exagérer) le délai entre cette proposition et la déclaration officielle le 28 novembre 1984, soit 50 mois...

⁷⁵⁰ Michel Zilbermann, « Pour les JO de 1992 dans la Région parisienne », *Pour le sport*, n°1, janvier 1984, p.2.

⁷⁵¹ Voir *L'Humanité* des 15 décembre 1980, 18 janvier 1982 et 26 novembre 1984 par exemple.

⁷⁵² *L'Humanité*, 17 décembre 1985.

dernière le 17 octobre 1986. Tout en se réjouissant du choix d'Albertville pour l'accueil des Jeux d'hiver de 1992, il dénonce une « injustice » du CIO et convoque la figure de Coubertin pour avancer que le choix de Paris aurait contribué à « renforcer l'olympisme moderne en le revivifiant à sa source ». Il invoque également l'argument des opportunités économiques manquées⁷⁵³, et s'emporte contre les « faux départs » et « retours en arrière » sur ce dossier, et autres « crocs-en-jambe délibérés » devant être éclaircis et qui auraient selon lui une source toute politique, s'interrogeant de manière rhétorique : « craignait-on que ces Jeux de Paris n'obligent à la mise en œuvre d'une grande politique sportive pour le pays, comme nous le proposons, qui soit à l'opposé de celle suivie depuis tant d'années ? ». Il conclut sa prise de parole en souhaitant une nouvelle candidature pour les Jeux de 1996⁷⁵⁴. Ce soutien du PCF aux Jeux olympiques, se traduisant également par un rejet des différents boycotts, y compris celui des Jeux de Los Angeles par l'URSS, Georges Marchais déclarant par exemple le 9 mai 1984, avant la manifestation « déplorer ce renoncement » et « espérer qu'il ne sera pas définitif », tout en ajoutant que :

« Les positions que nous avons prises dans le passé à la faveur des grandes compétitions mondiales, telles la coupe du monde de football en Argentine en 1978 et les JO de Moscou en 1980 n'étaient pas circonstancielles. Elles découlaient d'une attitude de principe : nous considérons que les grandes rencontres internationales sont indispensables pour les athlètes du monde entier qui consentent des sacrifices énormes pour se préparer ; qu'elles sont indispensables pour les milliards d'hommes et de femmes qui sont légitimement attachés aux Jeux olympiques ; qu'elles sont indispensables, enfin, pour développer l'entente et l'amitié entre les peuples, entre les jeunes du monde entier, pour consolider la paix »⁷⁵⁵

Le secrétaire général du PCF appelle finalement à ce que « la France, son gouvernement, le mouvement sportif et tous ceux qui se sont attachés aux idéaux olympiques [œuvrent] afin que cette décision ne soit pas irrévocable ». Le soutien à une candidature française à l'organisation des Jeux Olympiques tend néanmoins significativement à l'emporter sur celles des Jeux en tant que tels, ou pour être précis, si le PCF apporte son soutien sans failles au CNOSF⁷⁵⁶, plus qu'au CIO. Les Communistes mettent ainsi régulièrement en garde la contamination des Jeux par « le fric », en particulier lorsqu'ils sont exclus du comité d'organisation régional des Jeux d'Albertville⁷⁵⁷.

De même, après l'échec d'une nouvelle candidature de Paris pour l'accueil des Jeux olympiques de 2008, Marcel Zaidner, toujours à la tête de la commission sport du PCF, n'hésite pas

⁷⁵³ « Croyance » durable encore portée par certains entrepreneurs (de cause) aujourd'hui mais qu'aucune recherche n'a réellement confirmée, certaines ayant tendance au contraire à suggérer au contraire l'impact négatif de ces dernières. Pour une synthèse sur ce thème, voir Wilson (2014).

⁷⁵⁴ *Pour le sport*, n°10, novembre 1986, p.1. Le reste du bulletin est entièrement consacré à l'analyse, très dense, avec une police réduite pour l'occasion, de l'« échec » de la candidature parisienne.

⁷⁵⁵ *Pour le sport*, n°2, mai 1984, p.3.

⁷⁵⁶ Au-delà du secrétariat de Georges Marchais, ainsi son successeur Robert Hue, rencontre-t-il à son tour, avec force publicité, les dirigeants du CNOSF. Voir « Robert Hue au CNOSF », *Pour le sport*, n°51, octobre 1996 et Marie-George Buffet entretient ensuite des relations plus que cordiales avec Henri Sérandour (voir chapitre 6).

⁷⁵⁷ « André Lajoinie et Albertville : “Des Jeux oui, mais pas pour le fric !” », *Pour le sport* n°14, novembre 1987, p.1-2.

à fustiger le CIO pour cette décision, allant même plus loin que Marchais en affirmant que « c'est un fait, l'attribution des JO est toujours sous le règne de Samaranch une décision politique à forte implication financière », ajoutant qu'accorder les Jeux à Paris plutôt qu'à Pékin, aurait été le signe d'une « volonté de redonner une signification plus humaniste dans le pays où sous l'impulsion de sa ministre des Sports une action est engagée pour défendre les sportifs contre le dopage et établir des règles qui permettent au sport de garder sa spécificité face à la domination financière »⁷⁵⁸. Et c'est dans la même logique que les élus communistes, emmenés par le responsable actuel de la commission sport national, ont soutenu la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2024. Dans son intervention devant le Conseil de Paris suivant l'annonce de cette candidature, le 13 avril 2015, Nicolas Bonnet cite ainsi abondamment l'ancien président du CNOSF Nelson Paillou qui aurait déclaré notamment à propos des contradictions qui traversent l'olympisme, que « l'essentiel est d'en parler, sans doute, mais ce n'est pas suffisant. Il faut convaincre, triompher pour qu'au troisième millénaire ce ne soit pas les jeux du cirque qui s'imposent mais le sport humaniste qui triomphe ». Pour le responsable communiste, l'avenir des Jeux olympiques est un enjeu de lutte politique éminent à l'échelle planétaire.

Il s'agit en premier lieu de les organiser directement et de profiter de cette arène particulièrement exposée pour contrer la vision marchandisée du sport. « En définitif, l'avenir des Jeux dépend de la manière dont les forces du progrès dans le monde seront capables de les inscrire plus étroitement dans la logique de la déclaration universelle des droits de l'Homme, vers plus de démocratie, de paix et de justice sociale » ajoute-t-il, avant de convoquer des arguments à la fois symboliques et historiques, économiques et politiques, ajoutant la dimension écologique, époque oblige, mais qui peuvent apparaître comme suffisamment flous pour être relativement consensuels. Surfant sur la vogue de la « démocratie participative » (Blondiaux 2008)⁷⁵⁹, il avance ainsi l'idée de la création de « comités populaires pour la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques », dont le rôle serait de porter les exigences et les recommandations des citoyens, à commencer par les « militants qui font vivre le sport ».

« Notre candidature peut s'incarner à travers des symboles forts. Parlons de partage en mettant fin à la frontière du périphérique par l'écriture d'un trait d'union entre Paris et sa banlieue. Ou encore, garantir l'égalité entre les femmes et les hommes et la mixité des compétitions sportives en s'appuyant sur le combat initié à Paris dès 1921 par Alice Milliat. Nous devons vaincre le racisme et l'antisémitisme et nous inspirer de celles et ceux qui se sont mobilisés en 1936 contre la récupération des Jeux par les nazis. Nous pouvons incarner des jeux écologiques avec, par

⁷⁵⁸ Marcel Zaidner, « Ainsi va l'olympisme », *Pour le sport*, n°70, juillet 2001, p.1.

⁷⁵⁹ Nous ne citons ici qu'un article de réflexion à la fois clair et synthétique d'un auteur qui fait référence sur les enjeux de la démocratie participative en termes de (dé)conflictualisation des débats, mais il hésite bien évidemment une très abondante sur les ambivalences des usages de cette catégorie suffisamment lâche, qu'il serait impossible de récapituler ici, mais l'engouement pour cette question par les politistes est notamment illustré en France par la création de la revue *Participations* en 2011. Voir notamment le dossier du 1^{er} numéro de cette revue qui propose un état des savoirs sur les relations entre démocratie et participation, qui aurait déjà besoin d'être actualisé...

exemple, la reconquête de la Seine et de la petite ceinture ferroviaire pour des déplacements non polluant. Et plutôt que la pollution mercantile de l'espace public par les sponsors, menons un travail de mémoire, en suivant l'exemple du vœu que nous avons adopté pour nommer Bercy Arena Alain Mimoun⁷⁶⁰. Cette candidature doit être le symbole de la relance économique : un accélérateur pour l'emploi et l'aménagement des territoires déshérités. Les investissements publics doivent répondre aux besoins des populations plutôt qu'aux intérêts privés »⁷⁶¹.

Et celui-ci rejette enfin les accusations de gaspillage et de gigantisme, dans la lignée de ses aînés des années 1970, en assimilant leurs tenants à ceux des politiques d'austérité :

« L'idée d'une candidature "*low-cost*", défendue par ceux qui ne veulent pas mettre un centime, ne serait rien d'autre que la poursuite des politiques d'austérité. Pour nous, la question est tout autre, le plus important c'est l'héritage laissé aux populations en accord avec nos engagements. La construction du village olympique sera un plus pour le logement social et étudiant, le développement des transports en commun est un atout pour lutter contre la pollution ainsi que pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite »⁷⁶².

Et le responsable communiste d'en profiter pour invoquer, toujours comme ses prédécesseurs, ensuite la nécessité d'augmenter sensiblement le budget de l'État en matière de sport reprenant le mot d'ordre des 1% du budget de l'État (voir *infra*), contre 0,14% aujourd'hui via notamment l'adoption d'un « plan de financement pour les 9 ans à venir ». mais aussi d'une « loi olympique » qui « pourrait parfaire la description de notre mobilisation sur la place du sport en France et les conditions de son financement ».

3) Le refus du boycott à la CGT : le cas du Mondial de football de 1978 et des Jeux olympiques de Moscou

De par leur visibilité, les grandes manifestations sportives, Jeux olympiques en tête, constituent une caisse de résonance particulièrement efficace des revendications politiques, en dépit, ou plutôt peut-être justement à cause des valeurs, et en particulier de l'apolitisme qu'ils affichent (Clastres 2008). Les olympiades modernes ont ainsi fait l'objet dès leur première édition à Athènes en 1896 (avec la défection de la Turquie au dernier moment en raison des tensions avec le pays organisateur), ont ainsi fait l'objet de boycotts récurrents, allant du refus de participation de quelques athlètes jusqu'à celle de délégations nationales entières, pour protester contre le pays organisateur mais aussi d'autres participants. Les cas les plus célèbres restent les Jeux de Melbourne en 1956, boycottés d'un côté par l'Égypte, l'Irak et le Liban en raison de la présence d'Israël et de l'autre par l'Espagne, les Pays-Bas et la Suisse pour dénoncer l'invasion des chars

⁷⁶⁰ Le choix de ces symboles historiques mérite attention et n'est pas anodin, voir chapitre précédent.

⁷⁶¹ Intervention de Nicolas Bonnet Ouladj, président du groupe communiste-Front de Gauche au Conseil de Paris, 13 avril 2015, diffusée par ce dernier sur la liste du « réseau-sport du PCF ».

⁷⁶² *Ibid.*

soviétiques en Hongrie, ceux de Montréal en 1976 que les délégations de 29 pays africains quittent la veille de l'ouverture par protestation contre le refus du CIO d'exclure la Nouvelle-Zélande qui entretient des relations avec l'Afrique du Sud, elle exclue depuis le début de la décennie en raison de sa politique d'Apartheid, et surtout bien sûr, les Jeux de Moscou en 1980 boycottés par 67 pays suite à l'invasion de l'Afghanistan, et ceux de Los Angeles quatre ans plus tard par une quinzaine d'états soviétiques (Nyström et Vendramin 2015 : 23-25).

La Coupe du monde de football 1978 organisée par la junte militaire argentine arrivée au pouvoir deux années plus tôt, entendant se servir de l'événement comme d'une vitrine pour améliorer leur image internationale, recrutant même une grande agence de publicité états-unienne pour ce faire (Contamin et Le Noé 2010 : 27). Cependant, des mobilisations en opposition à cette entreprise vont émerger dans de nombreux pays, trouvant entre autres mais non exclusivement leurs forces parmi les militants déjà mobilisés contre les autres dictatures sud-américaines, se réunissant dans des comités pour le boycott du Mondial argentin. Loin d'emporter l'opinion, ces comités vont au contraire se heurter à de fortes oppositions au boycott émanant non seulement de l'espace des sports, mais aussi de diverses parties du champ politique et de l'espace syndical.

Le PCF et la CGT vont ainsi, par la voix de leurs représentants légitimes, s'exprimer immédiatement contre le boycott -à la différence du PS et la CFDT, tout en appuyant fermement le boycott sportif de l'Afrique du Sud, en condamnant notamment les tournées européennes de l'équipe de rugby de ce pays⁷⁶³. André Allamy fait même cette étrange déclaration au début de l'année 1978 : « Nous aimerions que les mêmes qui nous sollicitent [pour le boycott] combattent avec l'opiniâtreté que nous y mettons l'apartheid en Afrique du Sud et les menées racistes dans notre pays »⁷⁶⁴.

Ce « deux poids deux mesures » des dirigeants communistes et cégétistes, que les deux chercheurs imputent à la proximité des élections législatives en France et à celle des Jeux olympiques de Moscou deux ans plus tard, n'est cependant pas sans faire l'objet de contestations en interne, auxquels les dirigeants confédéraux décident de ne pas donner suite, les imputant à des éléments « gauchistes minoritaires ». Leur ton peut cependant parfois virulent, comme ce courrier adressé à *la Vie Ouvrière* par un syndiqué peu avant l'ouverture de la compétition, qui reproche à l'hebdomadaire de passer sous silence les activités des Comités d'organisation du boycott en Argentine (COBA). Ressentant la nécessité de justifier une telle prise de position sur le sport - « certains camarades penseront peut-être qu'il s'agit là de questions somme toute secondaires »-, il tente de monter cette « affaire » en généralité en la présentant comme un révélateur des défauts de la CGT, « sectarisme, démocratie tronquée, réticences à l'égard de tout ce qui est nouveau »,

⁷⁶³ Entretien avec Daniel Chatel, juillet 2012.

⁷⁶⁴ *Le Peuple*, 31 janvier 1978.

pointant qu'elle alimente aussi les « soupçons de suivisme » de la CGT vis-à-vis du PCF⁷⁶⁵.

Il est également significatif que le militant s'adresse à *la Vie Ouvrière* et non aux instances syndicales⁷⁶⁶. On ne peut cependant déduire de ces récriminations que l'hebdomadaire cégétiste serait aligné sur les positions de la CGT. S'il ne traite pas des oppositions au Mondial, il ne donne pas non plus d'importance particulière à ce dernier, malgré les récriminations d'André Allamy lui-même. Trois mois avant l'événement, celui-ci adresse ainsi un courrier révélateur au rédacteur en chef de *la Vie Ouvrière* :

« [...] il m'apparaît d'une part impensable que la VO ignore la Coupe du Monde de Football, sans qu'elle en fasse le contenu essentiel de ses numéros [...]. Est-ce qu'il ne paraîtrait pas possible de faire quelque chose d'original, à savoir, et ceci permettrait du point de vue de la publicité, d'avoir un certain impact, s'assurer dès maintenant en quelque sorte de la déclaration exclusive d'un joueur de L'équipe de France [*sic*] pendant la Coupe du Monde de Football, déclaration exclusive portant sur quoi ? Sur la situation politique en Argentine ? Bien évidemment NON ! Mais sur la Coupe du Monde, à savoir la prestation de l'équipe de France, les chances qu'elle peut avoir ou encore un pronostic quelconque en ce qui concerne la finale ou le finaliste [...], nous pensons que là la VO ne pourra pas faire moins que les autres journaux, j'ajouterai, mais personnellement, j'aimerais qu'elle fasse plus, c'est-à-dire qu'en même temps qu'elle rend compte à sa façon et dans le cadre de ses possibilités matérielles de la Coupe du Monde de Football, que parallèlement, elle publie en quelque sorte une enquête concernant la situation en Argentine et ce journal, notre journal, *la Vie Ouvrière*, est le mieux placé en quelque sorte pour parler de ce qui se passe en Argentine compte tenu que nous avons aussi le contact avec des syndicalistes argentins pratiquement clandestins. Je crois que ce serait une initiative intéressante à double titre. D'une part, nous serions fidèles aux positions et aux déclarations que nous avons faites quant à la Coupe du Monde, à savoir : il faut qu'elle ait lieu et qu'à cette occasion les journalistes disent tout ce qu'ils voient sur la réalité argentine et d'autre part, du point de vue international et de notre attitude de solidarité »⁷⁶⁷

Si le boycott ne fait alors pas consensus parmi les militants cégétistes, reste à se demander comment la majorité semble cependant avoir accepté, sinon adhéré, la position contradictoire de la confédération en la matière. Les courriers comme celui relayé précédemment semblent suffisamment rares pour avoir été conservés dans les archives de la commission. Une campagne de propagande a bien eu lieu, mais contrairement aux visions centralisatrices, celle-ci est loin d'avoir été méticuleusement organisée depuis les sommets de la confédération, et a davantage reposé sur une série de contingences, en interaction avec la « base » et empruntant des processus de socialisation complexes, comme le montre bien les récits croisés⁷⁶⁸ de deux de ses principaux protagonistes, Alain Stern et Roger Sylvain, alors responsables syndicaux à la puissante section de

⁷⁶⁵ Courrier de J.-C. Dutailly du syndicat CGT de l'INSEE à *la Vie Ouvrière*, 30 juin 1978, archives de la Commission sport confédérale, Institut CGT d'Histoire Sociale, Montreuil, boîte 336 CFD 1

⁷⁶⁶ Il envoie cependant une copie « pour information » de sa lettre au Bureau Confédéral-

⁷⁶⁷ Courrier d'André Allamy à Robert Telliez., rédacteur en chef de la VO, du 29 mars 1978, Archives de la commission sport confédérale, IHS confédéral, Montreuil, boîte 336 CFD 1.

⁷⁶⁸ J'ai eu l'opportunité de rencontrer l'un et l'autre séparément, ce qui m'a permis de confronter leurs récits, 35 ans après les faits dont il est question.

la régie Renault. L'un et l'autre expliquent ainsi avoir pris d'eux-mêmes la décision d'aller rendre visite à leurs homologues syndicalistes de l'usine Renault de Cordoba, dans le nord de l'Argentine, suite à de violentes répressions organisées là-bas par la junte, comprenant l'assassinat de religieuses fortement médiatisé, qui a curieusement semblé servir de déclencheur. C'est alors qu'ils sont approchés par le responsable de la commission sport de la CGT, comme le raconte Alain Stern :

« Et donc on avait pris toute une série de dispositions pour aller en Argentine, et on a évidemment fait savoir à la fédé, à la CGT, et à l'époque... [...] André Allamy me contacte, en me disant : "il serait bien que vous rencontriez le maximum de monde, parce que nous sommes sollicités par une partie de la gauche et de l'extrême-gauche ici sur le boycott, pour que l'on intervienne en tant que CGT sur le boycott du mondial. Mais on a par contre d'autres informations comme quoi les Argentins souhaiteraient notre participation". Donc on a été là-bas et on a essayé de rencontrer le maximum de personnes »⁷⁶⁹

Sur place, leur séjour est étroitement encadré, non seulement par les autorités locales -qui organisent néanmoins pour eux une série de visites officielles -, que par l'ambassade de France et les opposants au régime et militants locaux des droits de l'Homme, qui veillent à leur sécurité. Les autorités françaises comme les dirigeants du constructeur automobile s'avèrent des alliés sur le terrain désireux de récupérer par leur biais certaines informations sur ce qu'il se passe réellement sur place, en profitant ainsi du laisser-passer relatif que les syndicalistes d'un régime déjà en campagne pour sa respectabilité, comme le raconte Alain Stern : « là [à Buenos Aires] on a été reçu par l'ambassadeur, qui nous a dit : "Quand vous allez à Cordoba, ramenez-nous des informations. Ça fait six mois qu'on n'a pas de nouvelles". Il ne sortait plus de l'ambassade ! ». Cette dernière remarque, sans doute exagérée, reflète néanmoins la manière épique, voire héroïque, dont les deux syndicalistes ont vécu cette expérience, de même que leur enthousiasme à me la raconter dans ses moindres détails. Un récit qu'ils ont pu bien rôder, puisqu'à leur retour, ils sont « invités » à toute une série d'initiatives publiques organisées par le PCF et la CGT comme pour légitimer leur opposition au boycott :

« Quand on est rentré, nous avons fait une série de conférences... On a publié [...] Tout le monde, alors la CGT, le Parti... Tout le monde s'est appuyé sur notre visite pour dire : "voilà, il faut y aller, on y va. Toutes leurs informations tendent à montrer que l'intérêt qu'ont les forces progressistes en Argentine pour que le maximum de gens vienne". D'ailleurs, c'était juste de le faire. On n'était pas dans la même situation qu'en 33⁷⁷⁰ avec Hitler »⁷⁷¹

Néanmoins, l'un et l'autre tirent des conclusions assez différentes de cet épisode concernant le cloisonnement entre sport et politique. Roger Sylvain, peu disert sur la question, affirme ainsi que : « ça n'avait rien à voir avec la Coupe du Monde ! Notre truc c'était pas ça, c'était d'apporter notre

⁷⁶⁹ Entretien avec Alain Stern, 19 septembre 2012.

⁷⁷⁰ Il veut sans doute parler des Jeux de 1936

⁷⁷¹ Alain Stern, entretien cité.

soutien aux ouvriers de Renault ». Tandis que son comparse livre un tout autre récit :

« A Cordoba [...], il y a eu une répression terrible [...]. On a rencontré les survivants, les veuves, qui nous ont dit : “surtout répétez bien que nous sommes contre le boycott est que nous sommes pour que le maximum de gens viennent ici” [...] *Et sur place vous n’avez pas rencontré d’ouvriers qui vous ont demandé d’appeler au boycott ?* - Non. On n’a rencontré personne dans ce sens-là. Tout le monde disait : “il faut venir !”. D’abord un Mondial pour les Argentins, tu vois, c’est un vaste truc ! [Rires]. Le football, c’est pas de la rigolade quoi, c’est un peu leur vie. Là les mecs étaient : “le boycott, vous êtes pas bien ? Au contraire, il faut venir ! Ça peut que nous aider” »⁷⁷²

Derrière ces affirmations assurées, il est cependant intéressant de noter qu’encore aujourd’hui, la position d’Alain Stern, demeure en réalité assez partagée ambivalente quant à l’attitude tenir à cette époque:

« Il y a une bataille au moment du mondial, Elle n’était pas neutre. À la fois, on voulait nous entraîner dans des positions négatives sur des problèmes compréhensibles, mais fort compliqués. Et il a fallu [...] qu’on puisse faire la démonstration que nos hésitations, voire nos réticences, sur le boycott étaient justes ».

Lors des Jeux de Moscou, les mêmes doutes se retrouvent y compris au plus haut niveau du syndicat, et de la part d’André Allamy, qui refuse de se rendre dans la capitale soviétique. Jeanine Marest⁷⁷³ raconte ainsi la manière dont elle s’est de ce fait retrouvée à représenter la CGT :

« Toutes les organisations [de la Fédération Syndicale Mondiale] avaient des quotas [d’invitations] pour se rendre aux jeux olympiques [...]. Les syndicats soviétiques avaient un hôtel où ils logeaient leurs invités, et après, ils avaient un certain nombre d’accès à des épreuves, et on faisait ce qu’ils voulaient. [...] Et André Allamy était très en colère contre la politique de l’Union soviétique, il ne voulait pas aller aux Jeux, ne rien faire avec ni ne rien devoir à l’Union soviétique. Moi je lui ai dit : “écoute André, tu n’auras pas l’occasion d’aller à d’autres Jeux Olympiques, je trouve ça idiot. C’est une position rigide, cela ne donne pas caution au régime, ni même aux syndicats [soviétiques][...] - Oh, tu es responsable de la jeunesse, tu n’as qu’à y aller ! ». C’est ce que j’ai fait ! Je l’ai pris au mot, j’étais très content d’ailleurs, parce que là, j’ai pu rencontrer quelques autres syndicats. Mais par exemple, le secrétaire général du syndicat de la CGIL, qui était non seulement en désaccord avec les syndicats soviétiques et avait même quitté la FSM, il est venu ! »⁷⁷⁴

Alors que les réticences du responsable de la Jeunesse pourraient en réalité habiller de motifs politiques une faible appétence pour le sport, on voit au contraire dans l’attitude de sa collègue et des autres dirigeants syndicaux présents que la vision de la neutralité politique du sport n’épargne pas le milieu communiste. La même enquêtée tente néanmoins de donner néanmoins un sens politique alternatif à cette expérience à travers le récit d’une anecdote qui lui est arrivée sur place :

⁷⁷² Alain Stern, entretien cité.

⁷⁷³ Alors en charge des questions de jeunesse avant de prendre la responsabilité de la commission des Comités d’entreprise au niveau confédéral de 1982 à 1992.

⁷⁷⁴ Entretien avec Jeanine Marest, 13 septembre 2012.

« Nous voilà partis naturellement pour entrer dans le village olympique. Et il fallait montrer patte blanche : il fallait ouvrir son sac, il fallait passer dans un portique, comme à l'aéroport, et d'un seul coup, j'entends quelqu'un qui râle : "oui, mais qu'est-ce que c'est que ça ? C'est antidémocratique ! Moi, je suis journaliste !". C'était Pierre Salviac, le responsable du rugby à Antenne 2⁷⁷⁵. [...] J'ai pris la mouche, et je lui ai dit : « Ecoutez monsieur, vous ne vous rappelez pas des Jeux olympiques de Munich où il y a eu 12 morts ?⁷⁷⁶ Et vous ne trouvez pas normal que le pays fasse les contrôles qu'il faut pour protéger les sportifs ? Mais enfin, vous me faites honte ! Je suis française comme vous, mais vous me faites honte ! ». Et alors, les autres qui écoutaient avaient un sourire comme ça ».

Le récit de la visite du village olympique confirme quant à lui la distance de la CGT vis-à-vis des athlètes de haut niveau⁷⁷⁷, mais semble en revanche, dans le même temps marquer le rapprochement déjà évoqué de cette dernière avec les dirigeants du mouvement olympique français :

« Donc on passe, et après, on va au village, on est reçus par la délégation française. Ils savaient qui on était, donc ils ne pouvaient pas faire autrement. Parce que ce n'était pas encore la gauche, c'était la droite en 1980, mais quand même, la CGT, ça comptait. [...] J'ai rencontré quelques sportifs, dont celui qui venait de remporter la médaille d'or à l'épée [...]. Ils se demandaient ce que l'on faisait là. Donc à la direction du village, j'avais dit : "nous à la CGT, on a une commission sport, on est très intéressé par le sport parce que ceci, parce que cela". Je crois qu'on avait déjà visité l'INSEP. Avec Georges [Séguy]. [...] Et puis aussi parce que nous avons une réflexion pour savoir comment faire pour que de grandes entreprises nationales embauchent des athlètes de haut niveau pour qu'ils puissent continuer à s'entraîner mais avoir aussi des débouchés [après leur carrière sportive] Parce que tous n'ont pas les moyens de pouvoir faire ça". Alors disons qu'ils avaient un petit peu prêté l'oreille, mais les sportifs n'étaient pas là, j'en ai rencontré quelques-uns, mais c'était surtout les dirigeants du CNOSF. Nelson Paillou, c'était un type intéressant [...]. On était dans cette réflexion, ça intéressait aussi le CNOSF ».

Il est intéressant de relever que ce rapprochement avec la direction du CNOSF est concomitant avec celui qui s'opère au même moment au PCF comme on l'a vu. Dans un cas comme dans l'autre, cette cordialité s'est inscrite dans la durée, même si la CGT n'a elle jamais plus été invitée en tant qu'organisation aux olympiades suivantes, au grand dam du responsable de sa commission⁷⁷⁸.

Si les responsables communistes et cégétistes semblent ainsi s'être ralliés dès l'immédiat après-guerre au spectacle sportif dominant, il a fallu cependant encore trois décennies pour qu'ils se rapprochent des dirigeants du mouvement sportif, au point qu'au début des années 2010 d'apparaître en pointe dans l'entreprise de candidature de la capitale française pour l'accueil des Jeux olympiques. Sans être aveugles pour autant face aux dérives mercantiles de ces derniers, ils espèrent finalement les « moraliser » de l'intérieur⁷⁷⁹. Une posture morale que l'on retrouve

⁷⁷⁵ Chaîne du service public audiovisuel, encore appelée Antenne 2 à l'époque.

⁷⁷⁶ En 1972, dans la capitale bavaroise, un commando palestinien a pris en otages plusieurs athlètes de la délégation israéliennes, dont plusieurs ont été tués comme les « terroristes » lors de l'assaut policier.

⁷⁷⁷ Développée par ailleurs, voir Martinache (2016)/

⁷⁷⁸ Discussion informelle avec Jean-François Davoust, Journal de terrain, notes du 6 septembre 2012.

⁷⁷⁹ Côté CGT, tout en m'exprimant ses divergences avec la position des communistes parisiens, le responsable de la commission sport confédérale m'explique alors que « les Jeux olympiques, on n'est plutôt pour par principes, si ça permet de rapprocher les peuples. Mais on exige des Jeux éthiques, c'est-à-dire des Jeux à moindres coûts, rompant avec la surenchère et le gigantisme et les gaspillages associés auxquels donneraient lieu les manifestations actuelles,

également vis-à-vis des sportifs eux-mêmes.

B) Les sportifs d'élite : travailleurs à protéger ou à moraliser ?

1) Quel modèle de champions ?

Tous comme le spectacle sportif, ses acteurs, autrement dit les sportifs de haute performance⁷⁸⁰, jouent un rôle particulier dans la doctrine du sport communiste. Là aussi, il ne s'agit plus dès la Libération d'opposer ces derniers à la masse des pratiquants des milieux populaires, mais au contraire de les ériger en véritables modèles, moins cependant sur le plan athlétique que moral. Les communistes revendiquent ainsi une politique consistant à assurer une « “garantie morale” sur l'esprit civique du champion »⁷⁸¹. Cela signifie concrètement qu'il importe d'assurer à l'élite les ressources matérielles lui permettant de se consacrer à sa pratique : équipements, subventions pour les déplacements, mais aussi temps de pratique pris sur le temps de travail et rémunérées par l'employeur - les 5 heures hebdomadaires revendiquées tant par le PCF que par la CGT dans les années 1960, d'abord pour les moins de vingt ans, mais qui « peuvent être étendues suivant des catégories de sportifs à déterminer »⁷⁸².

L'État a en particulier un rôle de support décisif à jouer, en permettant à ces derniers de « concilier l'entraînement personnel et l'exercice effectif d'un travail d'animation ou la préparation des diplômes nécessaires », les rédacteurs communistes se ralliant une fois n'est pas coutume à ce qu'ils considèrent comme un « état de fait », constant qu'« il se trouve que beaucoup de champions se tournent *naturellement* vers la fonction d'entraîneurs ou de professeurs d'E.P. »⁷⁸³.

Il semble ainsi, comme on le retrouve également à la même époque dans les argumentaires de la CGT, que la vocation des sportifs de haut niveau ne soit pas de demeurer des salariés comme les autres, mais d'être dégagés des tâches laborieuses classiques pour se concentrer sur leur pratique sportive ou l'encadrement de celle des autres salariés. Ces « privilèges » vis-à-vis des autres salariés qui ne sont pas sans entraîner certaines tensions parmi les cégétistes⁷⁸⁴ rejoignent en fin de compte

et en particulier dans lesquels seraient assurés une véritable qualité de l'emploi ainsi que des conditions de travail décentes, et empêché le dumping social et autres zones franches autour des événements sportifs qu'exigent désormais les grandes organisations internationales ». Enfin, explique-t-il, « il s'agit d'inscrire ces organisations dans le long terme, en s'interrogeant notamment sérieusement sur les transformations en emplois pérennes que de telles manifestations peuvent générer au-delà de leur préparation et de leur déroulement » (Entretien avec Jean-François Davoust, 25 juin 2015). Voir aussi « Événements sportifs, une actualité qui dérange », communiqué de presse de la CGT, 22 juin 2015.

⁷⁸⁰ Dénomination distinctive fréquemment entendue tant au PCF qu'à la CGT.

⁷⁸¹ *L'Ecole et la nation, op.cit.*, p.92.

⁷⁸² *Ibid.*

⁷⁸³ *Ibid.* [Souligné par nous].

⁷⁸⁴ Voir par exemple les développements sur les clubs sportifs d'entreprise, notamment la création du Club Sportif des

l'« amateurisme marron » pratiqué dans les clubs semi-professionnels de sports collectifs notamment, où nombre des joueurs sont affectés à des emplois aménagés, voire fictifs, afin de pouvoir se consacrer pleinement à leur entraînement. Ce qui n'empêche pas, bien au contraire, leurs employeurs de jouer eux aussi sur l'image de sportifs travailleurs, et non travailleurs sportifs, à l'instar des « footballeurs-mineurs » du Racing Club de Lens à partir de la fin des années 1950 (Fontaine 2010 : 157-161).

Cependant, pour les communistes français - et cela les différencie notamment des régimes socialistes -, le rôle des pouvoirs publics doit s'arrêter au soutien structurel, financier et réglementaire. L'encadrement des athlètes de haut niveau incombe pour eux directement aux responsables du mouvement sportif. Ceux-ci détermineraient ainsi les critères « sportifs, moraux, professionnels » conditionnant le droit des sportifs à bénéficier d'aides particulières (bourses, statut d'élèves entraîneurs, etc.), mais aussi les aménagements horaires nécessaires ou la désignation pour des stages de perfectionnement, « en accord avec les employeurs (État, entreprises) ». Et surtout, précisent-ils, « la valeur humaine, le rôle d'exemple de ces sportifs distingués interviendra pour autant que leur qualité sportive, ces principes étant valables pour les sélections nationales et olympiques »⁷⁸⁵. La représentation des athlètes ainsi mise en avant n'est pas sans faire écho aux célébrations de l'amateurisme désintéressé du baron de Coubertin que les défenseurs du sport ouvrier dénonçaient pourtant vivement au début du siècle. Et il n'est pas anodin que « le » mouvement sportif présenté comme unanime soit doté dans les vœux des communistes d'un rôle prépondérant, pour mettre ces athlètes, non seulement à l'abri du marché, mais aussi des pouvoirs publics mis sur le même plan de « mécènes » intéressés :

« Ces formes d'aides et leur montant ne peuvent être laissées à l'initiative privée, à la concurrence de firmes publicitaires, groupements, collectivités, au bon vouloir de mécènes. C'est le Mouvement sportif français qui en décidera sur une base démocratique et en contrôlera l'application en harmonie avec les clubs, les fédérations intéressés »⁷⁸⁶.

Il s'agit ainsi de faire en sorte que les champions ne soient plus utilisés comme supports publicitaires « pour des raisons de principe et de dignité », sans que les sources de revenus alternatives soient précisées : « on peut ainsi envisager que l'intégration des actuels professionnels et des amateurs rémunérés pourrait s'effectuer avec les formes variables, progressivement, et dans l'esprit défini précédemment ». Sans condamner explicitement le professionnalisme, les rédacteurs communistes évoquent néanmoins les professionnels « qui subsisteront » en invoquant la nécessité pour eux de s'organiser syndicalement pour défendre « ce qui demeurerait encore leur métier ». En fin de compte, dans la « démocratie avancée » socialiste qu'ils appellent de leurs vœux, les

PTT contre la politique « élitiste » des cadres de l'administration dans Davoust et Martinache (2013).

⁷⁸⁵ *L'Ecole et la nation, op.cit.*, p.92.

⁷⁸⁶ *Ibid.*

champions seraient certes affranchis de la propagande publicitaire, mais pour être mis au service d'un affichage encore plus exigeant, puisque « le spectacle sportif pourrait avoir une fonction moins chauvine, plus élevée de propagande sportive et prendre une valeur éducative et culturelle réelle ». Les athlètes de haut niveau restent ainsi bel et bien pris dans un étau entre une domination par le marché d'une part, et par les dirigeants sportifs de l'autre qui met en évidence le déni persistant de leur activité comme un « vrai travail » (Fleuriel et Schotté 2008), y compris donc par ceux qui prétendent pourtant défendre les travailleurs dans le champ politique et syndical.

La défense des sportifs d'élite est ainsi conditionnée à leur exemplarité morale ; et l'exaltation du champion individuel est renvoyée au modèle honni du « sport commercialisé », ainsi que l'exprime un journaliste de *L'Humanité* en 1960 : « Aux U.S.A., c'est le culte du champion, du dieu du stade qui est le moteur du sport. Le travail dans la masse n'existe pas »⁷⁸⁷. Un partage net entre « bons » et « mauvais » champions se retrouve dans la presse communiste et cégétiste. Alors que, comme on l'a vu, le récit des rencontres diffère peu du reste de la presse et se concentre sur le déroulement du jeu, s'y superposent plus qu'ailleurs des commentaires sur la tenue morale des joueurs, suggérant même une corrélation étroite entre cette dernière et la performance sportive. Commentant une défaite du XV de France dans *La Vie Ouvrière*, Robert Barran conclut par exemple : « il faudra encore que l'enthousiasme en partie revenu, avec un courage indiscuté, ramène les rugbymen de France sur les chemins de la valeur et de la vérité retrouvée »⁷⁸⁸.

Cette norme morale prend même des dehors particulièrement subtils dans l'hebdomadaire cégétiste dès la Libération. Adoptant un style intimiste et « léger » anticipant celui des émissions et magazines spécifiquement destinés à la jeunesse des *baby-boomers* comme *Salut les Copains* qui se développeront une décennie plus tard⁷⁸⁹ (Sirinelli 2003 ; Charon 2010), les journalistes sportifs de la *Vie Ouvrière*, réalisent régulièrement le portrait de « champions », en insistant sur leurs vertus morales et leur conscience politique. La « rencontre » avec Antonin Magne, champion du monde de cyclisme en 1936 et double vainqueur du Tour de France en 1931 et 1934⁷⁹⁰, constitue un modèle du genre. Interrogé sur les conditions de formation des jeunes cyclistes, celui-ci répond d'emblée qu'« actuellement, le problème du sport cycliste est étroitement lié aux possibilités de l'industrie du cycle. Les pneumatiques manquent et seuls les jeunes fortunés ou ayant une situation aisée peuvent se permettre de le pratiquer ». Après le récapitulatif de ses performances, invité à raconter son « meilleur souvenir » de carrière, Magne évoque significativement une victoire par équipe, présentée de surcroît comme une épopée politique : « L'Italie fasciste avait aligné devant nous une équipe formidable [...]. Nous avons juré, nous, d'anéantir les Italiens ». Enfin, l'entretien se conclut

⁷⁸⁷ Yann Le Floch, « URSS et USA : conceptions différentes...et résultats différents », *L'Humanité*, 13 septembre 1960.

⁷⁸⁸ Robert Barran, « Le rugby français en gestation », *La Vie Ouvrière*, 24 janvier 1968.

⁷⁸⁹ Pour une analyse d'un passage dans cette émission du sprinteur et futur ministre Roger Bambuck dans *Salut les copains* ! voir Lemonnier (2014).

⁷⁹⁰ L. Debusscher, « Quelques heures en compagnie d'Antonin Magne », *La Vie Ouvrière*, 5 janvier 1946, p.12.

au discours indirect : « Magne, en terminant, nous indique que pour recréer l'émulation, il faudrait, à son avis, dans le sport actuel, des hommes d'élite qui serviraient d'exemple à nos jeunes. De cette façon et avec du matériel, la France reprendrait la place de grande Nation sportive qu'elle avait avant la guerre ». L'article s'accompagne enfin d'une dédicace manuscrite du sportif, dont le contenu se passe de commentaires supplémentaires : « C'est grâce à sa jeunesse ouvrière que la France redeviendra une grande Nation sportive. Jeunes lecteurs de *la Vie Ouvrière* pour réaliser ce vœu, à vous fraternellement ».

Pour autant, tout en reconnaissant la solidarité entre sport professionnel et amateur, les journalistes de l'hebdomadaire cégétiste ne cachent pas leurs préférences pour le second, à l'occasion par exemple de la Coupe de France de football qui les fait se confronter :

« Le football amateur en France a fait beaucoup de progrès. Le professionnalisme l'a nourri d'exemples et de joueurs de quarante ans devenus d'excellents entraîneurs de clubs. Certes, la différence de classe reste sensible, entre ces deux catégories de footballeurs, amateurs et professionnels. Elle s'affirme généralement. Elle ne se concrétise pas toujours en coupe où la volonté de sacrifice et l'esprit d'équipe, la vitesse de course et la confiance en soi tiennent lieu de diplômes d'études supérieures »⁷⁹¹

Ils ne se privent pas non plus de se moquer de certains « champions », y compris pour leurs handicaps physiques, comme dans ce portrait du nageur Alex Jany qui, myope, nage en zigzag et a même failli s'assommer contre le bord du bassin⁷⁹². Dans leurs portraits de « champions », les rédacteurs de *la Vie Ouvrière* ou de *L'Humanité* privilégient les figures connues du grand public sans être pour autant des têtes d'affiche. Avec une constante : le soin pris de mettre en scène les sportifs rencontrés comme des personnages modestes, dans tous les sens du terme, en insistant tout particulièrement sur les attributs qui les rapprochent de la classe ouvrière. Avant de prendre le départ du Tour de France, le cycliste Louis Caput est ainsi présenté comme un « garçon modeste et rangé, à la vie calme. Nous l'avons trouvé déjeunant dans un petit restaurant du 18^e arrondissement au milieu d'une clientèle d'ouvriers et d'habités »⁷⁹³. En fait, le rejet affiché du « vedettariat » par les journalistes de la presse communiste et cégétiste apparaît une fois de plus comme une manière de faire de nécessité vertu et masquent mal leur tentative de produire leurs propres célébrités. En témoigne le « récit-feuilleton » que *La Vie ouvrière* consacre en 1960 à Roger Marche, arrière gauche du Stade de Reims puis du Stade de France sur huit numéros⁷⁹⁴. Georges Quiquere⁷⁹⁵ qui le signe l'ouvre en indiquant, non sans paradoxe, que « Roger n'a jamais eu de goût pour la publicité tapageuse dont on entoure (et dont s'entourent) certaines vedettes du sport », avant de se féliciter

⁷⁹¹ Y.Heissler, « Attention et pas de pronostic », *La Vie Ouvrière*, 2 janvier 1947, p.12.

⁷⁹² « Jany...un nageur à courte vue », *La Vie Ouvrière*, 28 avril 1947 (non signé).

⁷⁹³ *La Vie Ouvrière*, 24 juin 1959.

⁷⁹⁴ Du n°817 au n°825.

⁷⁹⁵ Futur membre régulier de la commission sport confédérale à sa création.

d'avoir recueilli ses « confidences » pour la *Vie ouvrière*.

Semaine après semaine, les lecteurs de l'hebdomadaire peuvent ainsi suivre le récit détaillé de la jeunesse du footballeur, né dans les Ardennes en 1924, avec des débuts footballistiques précoces interrompus par la guerre et l'exode, le travail à la ferme à 16 ans, avant de devenir apprenti métallurgiste à la société d'estampage de la Vence à la Libération, en même temps que le retour au stade dans des conditions matérielles difficiles, et finalement un sport qui le « sauve » du travail salarié « ordinaire », ce qui ne peut manquer d'apparaître maladroit, pour dire le moins, face à un public composé essentiellement de travailleurs syndiqués. Marche explique ainsi benoîtement : « M. Rondeau voulait que je devienne cheminot. Le brave homme n'eut pas longtemps la satisfaction de me voir sous ses ordres. Je ne fus inscrit que trois semaines sur les registres du dépôt de Mohon » car il est repéré à la fin 1944 lors d'une « rencontre de propagande » entre équipes champenoises par le secrétaire du Stade de Reims.

De tels portraits de champion en prolétaire se retrouvent à diverses époques et sous différentes signatures. En 1962, le communiste Robert Barran dresse ainsi celui d'Alfred Roques, doyen de l'équipe de France de rugby, qu'il dépeint comme « un tard venu au sport et au rugby, un travailleur modeste, un père de famille exemplaire, mais aussi une force de la nature. Un homme parfaitement sain et équilibré, nullement troublé par la gloire, revêtant avec autant de calme et de conscience le maillot d'international comme le treillis bleu de travail »⁷⁹⁶. Et il raconte à propos de Roger Pingeon, vainqueur du Tour de France 1967 que :

« Roger a aidé aux travaux d'aménagement de sa nouvelle demeure : “J'aime beaucoup bricoler. La plomberie, c'est mon ancien métier, mais je sais faire aussi la maçonnerie, la charpente, la menuiserie...Il n'y a que l'électricité que je laisse délibérément aux spécialistes”. Roger n'a pas eu le temps de poser les dalles dans l'allée du jardin. C'est pour cela que Mme Pingeon passe sa journée une serpillère à la main, effaçant les traces laissées par ses deux enfants [...] »⁷⁹⁷

Mais si globalement, les athlètes concernés sont présentés comme des travailleurs consciencieux, à l'entraînement comme en dehors, il peut ainsi s'agir aussi de présenter les contradictions entre leurs carrières sportives et leur vie professionnelle ou domestique, jusqu'à mettre en scène plus exceptionnellement la supériorité des valeurs ouvrières sur l'ascétisme sportif des classes dominantes. C'est ce qu'illustre le portrait par Maurice Vidal de Michel Macquet, lanceur de javelot et métallurgiste, qui se vante de fumer et de ne pas s'entraîner. On peut alors s'étonner de voir le journaliste communiste et cégétiste le montrer en exemple, mais l'explication vient plus loin lorsqu'est relatée une anecdote concernant ce dernier. Sermonné lors d'une compétition en Roumanie par une doctoresse locale qui lui reproche son manque de sérieux, celui-ci

⁷⁹⁶ *La Vie Ouvrière*, n°922, 1962, p.22.

⁷⁹⁷ Georges Quiqueré et Louis Lucchesi, « Sur la nationale 7 avec Roger Pingeon dans mon rétroviseur », *La Vie Ouvrière*, 28 février 1968.

lui aurait fait cette réponse : « Quand voulez-vous que je m'entraîne ? Le sport, c'est bien joli, mais ma famille, elle mange. Et moi donc. Et quand je ne serai plus un champion, nous continuerons à manger. Alors je pense d'abord à travailler »⁷⁹⁸. Le récit devient alors l'occasion de dresser un éloge en creux des conditions de pratique dans les démocraties populaires : « Bien sûr, en Roumanie, un champion, c'est un champion qui compte dans la société. S'il en a les aptitudes, il devient pédagogue et transmet plus tard son enseignement et son expérience. S'il est ouvrier il bénéficie de conditions très favorables pour son entraînement ».

Les rédacteurs de la *Vie ouvrière* et de *L'Humanité* ne peuvent toutefois pas occulter totalement les sportifs les plus connus du grand public. Et tout en insistant régulièrement sur l'importance de ne pas se focaliser sur ces derniers en oubliant tous les travailleurs qui dans les coulisses contribuent à produire le spectacle sportif⁷⁹⁹, ils participent parfois à leur célébration, sans se départir cependant de l'angle « ouvrieriste ». L'article d'Yves Heissler consacré à Marcel Cerdan est ainsi exemplaire d'une récupération inversée des figures sportives populaires pour tenter de politiser l'organisation sportive. Le journaliste y explique que le boxeur risque de ne pas être champion du monde « parce que cela dépla[rait] à l'Oncle Sam ». En effet, « leurs boxeurs seraient obligés de venir reconquérir le titre sur notre sol et ainsi de faire rentrer des devises pour notre pays. Ils aiment bien mieux imposer l'opération inverse ». Dès lors, « l'emprise dévorante du dollar » fait que les organisateurs « lui imposent une série de matches avant de pouvoir rencontrer le champion du monde en titre. Et de conclure que « de tous les sports, la boxe est le plus “commercialisé” », ses organisateurs voulant ainsi « exploiter au maximum la popularité de notre champion »⁸⁰⁰.

S'ils cèdent aux sirènes de la popularité, les rédacteurs communistes et cégétistes entendent néanmoins célébrer les vedettes sous un angle les distinguant du reste des médias. Ainsi, à la mort de Fausto Coppi, en janvier 1960, Georges Quiqueré n'hésite pas à le qualifier de « plus grand champion qu'on ait connu », mais en prenant soin de justifier aussitôt ce verdict :

« Par quoi était-il le plus grand ? Par ses victoires bien sûr ! Par son palmarès qui ne sera jamais égalé. Par le sens nouveau qu'il donna du métier de champion cycliste : entraînement méthodique et rigoureux, intelligence et organisation [...]. Par le fait que parvenu au faîte de la gloire, il garda un amour de son métier qu'il communiquait à tous ceux qui l'approchaient. Par sa simplicité et sa gentillesse : jamais, il n'éconduisit un supporteur trop chaleureux ou un détracteur hargneux. Par le fait qu'il ne renia jamais la modestie de ses origines : fils de pauvres paysans piémontais, il était resté très proches de ceux parmi lesquels il repose aujourd'hui. Proche du monde ouvrier : dans les périodes de pire réaction politique, il n'hésita jamais à confier ses impressions à la presse ouvrière »⁸⁰¹

⁷⁹⁸ Maurice Vidal, « Sacré Michel ! », *La Vie Ouvrière*, n°925, 1962.

⁷⁹⁹ Voir par exemple Maurice Vidal : « Les Jeux de Grenoble, c'est Jean-Claude, Marielle...et beaucoup d'autres », *La Vie Ouvrière*, 7 février 1968.

⁸⁰⁰ *La Vie Ouvrière*, 15 octobre 1947.

⁸⁰¹ *La Vie Ouvrière*, n°802, 1960.

Un véritable inventaire des propriétés que doit présenter le « bon » sportif-ouvrier - y compris celle de répondre à la presse de sa classe. Les journalistes communistes semblent marquer une prédilection pour les coureurs cyclistes, notamment au moment du Tour de France. Mais les forçants de la route célébrés semblent être choisis en fonction de leur résistance supposée à la marchandisation du sport, comme le « perdant magnifique », Raymond Poulidor :

« Deux ans se sont écoulés, l'élève POULIDOR est maintenant un "monsieur" qui vaut (dans un monde où tout se mesure en espèces) 7 ou 8 millions d'anciens francs. Et il n'a pas atteint son plafond. Seuls ANQUETIL, VAN LOOY bénéficient d'une cote plus élevée. Mais le petit paysan de la Creuse a su rester simple. Il a su repousser les offres mirifiques des employeurs italiens. Pour apprendre encore, pour rester auprès de son premier professeur il a volontiers accepté quelques sacrifices financiers »⁸⁰²

Cela n'empêche pas ces journalistes de manquer parfois de recul sur cette marchandisation du spectacle sportif, tant qu'il est possible symboliquement de raccrocher l'athlète célébré aux valeurs qu'ils défendent. Ainsi en va-t-il d'un portrait de Pelé dont le rédacteur écrit qu'il « symbolise la revanche des opprimés » avant de s'émerveller des millions d'exemplaires auxquels s'est écoulée son autobiographie -publiée à seulement 22 ans !- et le fait qu'il se soit vu offrir les plus grosses propositions de transfert jamais enregistrées ou encore qu'il soit devenu « l'un des motifs publicitaires majeures » du café brésilien, comme si sa nationalité et sa couleur de peau suffisaient à passer outre toute cette récupération commerciales⁸⁰³.

Le dernier motif de promotion de champions que l'on peut repérer concerne enfin les athlètes des démocraties populaires, URSS en tête. Il s'agit évidemment de mettre en scène la supériorité de l'organisation sportive de ces derniers, mais aussi simultanément de profiter d'un accès privilégié cette fois à ces derniers pour la presse communisante. L'hebdomadaire cégétiste souligne ainsi le caractère « exclusif » d'une interview avec l'athlète soviétique Valeri Brumel, « meilleur sauteur [en hauteur] du monde⁸⁰⁴. Ce qui peut néanmoins étonner, c'est en fait moins la présence de tels articles que leur relative rareté, en pleine Guerre froide, qui s'étend, on l'a vu, aux terrains sportifs.

On peut y voir la marque du souci des communistes français d'affirmer leur autonomie vis-à-vis du Bloc socialiste, redoublé par un certain chauvinisme auquel ils n'échappent pas en dépit de leurs dénonciations. C'est en raison de ce tropisme clairement marqué pour les champions hexagonaux qu'un article comme celui qui suit l'élimination de l'équipe de France de football lors de la phase préliminaire de qualification à la Coupe du Monde de football en décembre 1961 par son homologue bulgare apparaît quelque peu décalé, et il n'est sans doute pas anodin que l'article soit du reste signé par Maurice Vidal, auquel sa position dominante dans l'espace de la presse sportive communiste (Souanef 2013) - il dirige notamment *Miroir-Sprint*- confère une certaine liberté de ton

⁸⁰² Emile Besson : « Raymond Poulidor : tout pour le Tour », *La Vie Ouvrière*, n°911, 1962, p.21.

⁸⁰³ *La Vie Ouvrière*, n°972, 1963, p.23-25.

⁸⁰⁴ Réalisée en fait par l'intermédiaire de l'agence soviétique Novosti. *La Vie Ouvrière*, n°1049, 1965.

dans les articles de l'hebdomadaire où il n'est que chroniqueur, ton qui tranche nettement avec celui de ses collègues. Celui-ci commence ainsi par livrer un compte rendu de la partie où le commentaire se mêle en réalité comme souvent au récit, où, à contre-courant du chauvinisme habituel en pareil exercice, il justifie la défaite des Bleus en reprenant le motif classique de la victoire du collectif soudé contre un individualisme de vedettes mercenaires, sans verser pour autant dans la célébration des adversaires des Bleus :

« En face d'eux, il y avait des footballeurs très calmes, presque détendus, d'une correction exemplaire, pratiquant dans le meilleur esprit du jeu. Ils ne montaient pas à l'assaut, ils disputaient une partie. C'était une équipe d'où nul individu ne semblait ressortir. Pas géniale, une équipe simplement, jouant un match comme les autres, ne semblant pas porter à la semelle de ses souliers à crampons le sol de la patrie. Que cette équipe de footballeurs ait battu le "commando" du football français, n'est-ce pas dans la morale du sport ? »⁸⁰⁵

Puis il va au-delà de la rencontre du soir pour comparer les deux systèmes d'organisation sportive censés rendre compte de son issue pour livrer une charge contre le professionnalisme confondu avec la marchandisation des joueurs, et opposé à l'accès au sport pour tous :

« Là-bas, il n'y a pas de club professionnel. Les dirigeants de clubs ne sont pas des marchands de petits pois ou de métaux non ferreux. On ne recrute pas à l'étranger, on n'achète et on ne vend pas les joueurs comme du bétail sélectionné, on ne spéculé pas sur leur valeur marchande. On ne rêve pas du Real et Santiago Bernabau, milliardaire espagnol, n'est pas présenté par la presse comme le modèle du héros national. Non, mais là-bas, TOUT jeune Bulgare peut faire le sport de son choix, à commencer par le football »⁸⁰⁶

Dans ses articles ultérieurs, surtitrés « Le point de vue de Maurice Vidal »⁸⁰⁷, celui-ci va accorder une place importante à la question du professionnalisme, où il passe d'une condamnation en bloc du professionnalisme, qui porterait en lui « toutes les tares des sociétés d'argent »⁸⁰⁸, à sa défense par la dénonciation de l'« hypocrisie » qui entoure la distinction entre amateurs et professionnels, dans l'hexagone notamment, et l'éloge du statut d'« athlète d'État » en vigueur de l'autre côté du Rideau de fer. En 1965, réagissant à un article du *Figaro* imputant la faiblesse des résultats des sportifs hexagonaux à leur amateurisme, Maurice Vidal critique ainsi vertement l'hypocrisie en la matière, écrivant que « N'EST AMATEUR EN FRANCE QUE LE PRATIQUANT MEDIOCRE ? OU LE CHAMPION D'UN SPORT QUI N'ATTIRE PERSONNE »⁸⁰⁹, avant de souligner les « petits avantages » sous forme d'enveloppes de liquide que reçoivent de fait les joueurs de football ou de rugby dans certaines divisions amateurs :

⁸⁰⁵ Maurice Vidal, « L'année dernière à San Siro », *La Vie Ouvrière*, n°905, janvier 1962, p.22-23

⁸⁰⁶ En minuscule dans l'original.

⁸⁰⁷ Ce qui peut indiquer à la fois un statut de vedette dans l'espace journalistique qui autorise une telle « monétisation » de sa signature (Rieffel 1984 ; Neveu 2009 : 22-42) et une volonté de la part de la rédaction de marquer sa distance vis-à-vis des opinions qu'il y exprime.

⁸⁰⁸ Maurice Vidal, « Histoires professionnelles », *La Vie Ouvrière*, n°957, 1963, p.18-19.

⁸⁰⁹ Maurice Vidal, « Ah, les « petits » Français », *La Vie Ouvrière*, n°1010, 1965, p.19 [en majuscules dans l'original].

« Allons-nous le leur reprocher ? Certes pas. Dans le monde où nous vivons, la vie est dure, et rien ne se fait sur rien [...] *Le Figaro* peut bien verser des larmes sur le dilettantisme sportif [...]. Ce n'est pas lui qui paye la suralimentation nécessaire d'un champion, ses équipements perfectionnés ou ses heures de travail perdues. Non, nous ne critiquerons ni les professionnels, ni mêmes les amateurs relatifs. Mais s'il faut choisir, on peut préférer l'athlète d'État, Valeri Brumel, étudiant d'éducation physique (et qui travaille dur) qui trouvera dans la société la place exacte qui lui convient, où il rendra le plus de service, qui n'est favorisé dans le présent que parce qu'il présente un avenir social, à l'"athlète amateur" Jazy, qui ne doit ses performances qu'à des emplois "sur mesure" qui le laissent très disponible »⁸¹⁰

Du côté du Parti Communiste, on retrouve la même ambiguïté entre le souci de valoriser toutes les disciplines et la priorité accordée de fait aux résultats et aux champions les plus médiatiques pour assurer les ventes, mais aussi un traitement moral consistant à utiliser les sportifs et sportives « soit à des fins de défense de valeurs propres à la rhétorique communiste (le travail, l'effort, le collectif), soit comme l'illustration de la réussite d'un modèle d'organisation du sport, celui du Bloc de l'Est » (Bazoge et Jamain-Samson 2013 : 248). On retrouve également ces éléments dans les publications de la commission sportive nationale du PCF. A la question « à quoi servent les champions ? », ils répondent ainsi avec éloquence :

« Par l'expérience qu'il investit, par l'approfondissement des connaissances humaines et scientifiques que suppose son entraînement et ses résultats, le champion concourt à une meilleure maîtrise des lois de la nature et du développement illimité de l'homme. En perfectionnant son sport, en se perfectionnant, il est créateur de valeurs qui sont transmissibles à toute la société. Il produit un spectacle qui peut avoir une richesse culturelle, servir de modèle et de stimulant pour la masse qui découvre ainsi la voie de son propre développement physiques » (Hermier, Passevant, et Zilbermann 1976 : 107)

Les mêmes auteurs ajoutent ensuite que cet avant-garde d'un genre particulier mérite d'être soutenu et défendu « par ce qu'il a un rôle social et national à jouer, parce qu'il porte en lui une part de l'expression culturelle de son pays » - mais non en tant que simple travailleur comme les autres. Dans le paragraphe suivant, consacré à la situation des champions en France, ils pointent ensuite que ces « élites » sont le reflet d'un « retard » de la France en matière de pratique sportive en général, comme le prouveraient leurs résultats « faibles et fragiles » au niveau international. Cela tiendrait selon eux au fait que le sport de haute performance serait enfermé dans les contradictions de la société capitaliste, marquées notamment par une exigence de « rendement immédiat » et de profit maximum qui conduiraient à négliger le sport pour tous, à exiger des efforts trop intenses chez certains (« juniors "finis" avant d'être adultes [...], skieurs payés au nombre de courses ») ou « à recourir abondamment à des étrangers dans certains sports (basket, foot,...) ». Cette dernière remarque n'est pas sans faire écho aux fortes ambivalences du PCF vis-à-vis des immigrés en cette période de début de « crise » économique, tant au niveau national (Milza 1985) que local (Masclat

⁸¹⁰ *Ibid.*, p.21.

2005). Néanmoins, on retrouve là une des rares tentatives d'analyse structurelle des conditions économiques des sportifs de haut niveau, avec la mise en évidence du dualisme qui la caractérise, ce « *winner-takes-all system* » que l'on retrouve dans les milieux artistiques (Menger 2002) :

« Quelques vedettes gagnent, pour un temps, confortablement leur vie, mais la plupart des sportifs de haute performance, notamment dans des sports “non rentables” comme la gymnastique, la natation, l’athlétisme vivent seuls avec un public réduit » (Hermier, Passevant, et Zilbermann 1976 : 108)

On peut noter en passant l'essentialisation du caractère plus ou moins attractif, et donc « rentable » des différentes disciplines sportives, mais surtout la réticence des communistes à opposer les disciplines comme les sportifs entre eux. La critique des figures les plus populaires, et donc aussi souvent les plus rémunérées, semble cependant impossible, comme pour éviter de s'aliéner leurs admirateurs. Les rédacteurs se rabattent alors sur la dénonciation de leur récupération politique qui viendrait détourner leur « exemplarité » de finalités plus éducatives.

« Il n'est pas normal que Jazy avec toutes ses qualités, ait dû se lancer dans le commerce pour assurer son avenir. N'aurait-il pas mieux servi l'athlétisme si on lui avait proposé une voie dans le secteur éducatif ? De Killy à Kopa, des cas identiques sont nombreux. L'exploitation politique de Guy Drut, promu “conseiller sportif” de Chirac est dans ces conditions un bel exemple de la démagogie giscardienne » (*Ibid.*)

Les responsables de la situation seraient ainsi les concurrents dans le champ politique qui se livrent à cette instrumentalisation, et non les sportifs concernés, simples « victimes » contraintes de s'y livrer. Parmi les solutions proposés ensuite pour sortir des « résultats médiocres de notre élite »⁸¹¹, les rédacteurs pointent ainsi la nécessité de remédier à « l'inégalité du développement des disciplines sportives » - suggérant cependant qu'il faudrait, et surtout qu'il serait possible, d'amener les plus « petites » au même rang que les plus visibles sans remettre en cause la place de ces dernières-, et à « l'inexistence d'une protection sociale du futur champion » - revendication inhabituelle dans l'argumentaire communiste.

Mais, la priorité reste bel et bien de développer la pratique du plus grand nombre, car « coupé d'une base vivifiante et gangrené par l'argent, le sport de haut niveau ne peut que s'étioler, qu'être le fruit du hasard ». Et finalement, dans leur proposition de loi alternative à la loi Mazeaud, ils avancent quatre mesures particulières pour favoriser le développement du sport de haute performance en France : la détection des capacités à partir d'une pratique précoce et multiforme « de façon à ne pas pré-orienter et à obtenir une formation physique générale et multilatérale » ; la programmation d'entraînement scientifiquement fondée et contrôlée, « qui n'envisage pas le sport du simple point de vue biologique et technique, mais aussi dans sa dimension psychologique et

⁸¹¹ On notera le pronom possessif, en dépit du rejet du chauvinisme régulièrement réaffirmé.

sociale comme une activité physique totale » ; des modalités d'entraînement qui lui permette de « s'insérer tout naturellement dans un mode de vie qui ne fait pas du futur champion un "être à part" : études normales, préparation professionnelle, intégration au groupe social (famille, club, communauté enfantine et adolescente) » ; et enfin l'assurance faite au champion d'« avoir une totale "maîtrise" de son propre devenir d'athlète et d'adulte. Cela suppose des rapports entraînés-entraîneur, excluant toute limitation de la réflexion fondée sur la confiance, la connaissance et l'enrichissement mutuel. Des mesures doivent enfin être prévues pour concilier le sport, le travail, les études et l'avenir des champions » (*Ibid.* : 110).

S'agissant du professionnalisme, les rédacteurs communistes se montrent plus ambivalents encore. Ils commencent ainsi à en retracer brièvement la genèse de manière clairement réprobatrice, en en faisant la source d'« un grand trafic de paris » puis permettant de faire des spectacles sportifs à la fois une « source de profits » et un « dérivatif des problèmes sociaux » apte à satisfaire la bourgeoisie. Puis, observant que « la crise générale de la société capitaliste touchant obligatoirement le sport, ne pouvait épargner le professionnalisme », ils avancent quelques symptômes (chômage de cyclistes professionnels, découvert bancaire de clubs de football), pour conclure que ce dernier ne serait finalement pas viable. Cette condamnation nette du professionnalisme ne concerne cependant que les régimes capitalistes :

« Si l'on examine la place que tient l'argent : primes exorbitantes ou sous-paiement éhonté ; ses conséquences au niveau de la violence et parfois de la corruption ; si l'on fait le compte des scandales financiers, du nombre restreint de profiteurs (en boxe plus spécialement), des jeunes hommes exploités et rejetés sans sécurité de reclassement, il faut bien parler d'exploitation de l'homme par l'homme » (Hermier, Passevante, et Zilbermann 1976 : 115)

Le professionnalisme sportif serait voué à ne pouvoir être qu'une forme d'exploitation particulièrement exacerbée, compte tenu de l'absence de régulations. Et les sportifs sont là encore présentés comme des victimes : « si le système basé sur l'appât du gain est mauvais et conduit parfois aux pires abus, nous ne saurions oublier que des techniciens et des sportifs le plus souvent honnêtes et de très grande compétence n'ont pas d'autre moyen de pratiquer leur sport ».

Après ces attaques virulentes contre le professionnalisme dans les années 1970, les communistes semblent se détourner du sujet. On peut même relever une discrète inflexion au milieu des années 1980, la critique passant de la commercialisation du sport professionnel, à son financement par les pouvoirs publics :

« L'attention du Parti communiste pour le football professionnel ne s'est jamais démentie. Expression du plus haut niveau de pratique dans notre pays, il est aussi un spectacle prisé chaque année par plusieurs millions de spectateurs pour qui il représente un spectacle populaire. Cette attention ne nous a jamais empêchés d'exprimer aussi nos préoccupations sur le déséquilibre économique permanent qu'il génère. Environ 25 milliards de centimes actuellement pour les deux premières divisions. Et un recours presque exclusif aux collectivités

territoriales publiques considérées comme des vaches à lait permanentes et inépuisables. Quelquefois dans des conditions qui ne sont plus soutenables. C'est ainsi que récemment nos élus ne se sont pas joints aux votes de nouvelles subventions à Rennes et à Mulhouse »⁸¹²

Le « problème principal » pour les communistes réside désormais dans l'instauration d'un marché européen des joueurs de football, suite à la convocation le 13 mars 1987 par le commissaire européen aux Affaires sociales, Manuel Marin, des présidents des fédérations nationales de football des douze états composant à l'époque la Communauté Economique Européenne (CEE) pour les sommer de mettre leur « secteur » en conformité avec les règles communautaires en matière d'emploi. Le secrétaire général du PCF, Georges Marchais, écrit peu après une lettre au président du Conseil des Communautés européennes, le ministre des Affaires étrangères démocrate-chrétien belge Léo Tindemans⁸¹³. Il y invoque le risque du creusement des inégalités parmi les clubs européens, entre une minorité de « riches » et la majorité des autres. Mais surtout, plaide-t-il, ce triomphe de la « puissance économique » met en péril les compétitions nationales. Il demande ainsi si l'objectif véritable de cette mesure n'est pas en fait de « mettre en place un championnat permanent à l'échelle communautaire », ce qui « nierait les traditions et caractéristiques de chaque pays que le football incarne et exprime ». Cela aurait ainsi « des conséquences dommageables pour les représentations nationales ; le mouvement des joueurs, alléchés par les salaires que pourraient seuls proposer certains clubs, se faisant au détriment de la formation et de l'éclosion des jeunes talents nationaux ». Puis de terminer sur le cas français :

« En France, où un important travail de formation est accompli maintenant depuis près de vingt ans, c'est une mise en cause d'un acquis appréciable, et pour beaucoup de jeunes la perspective du chômage, ou d'une activité au rabais ; les clubs qui en auront les moyens chercheront le résultat immédiat en achetant au prix fort les vedettes étrangères »⁸¹⁴

Par un certain retournement des choses, au nom de sa formation, le dirigeant du PCF prend ainsi la défense des clubs professionnels français contre des vedettes qui agiraient comme des mercenaires, et donc du marché existant contre celui, élargi qui se profile. C'est en invoquant exactement le même argumentaire que l'on peut qualifier de relevant d'un nationalisme qui ne s'assume pas réellement, que, huit ans plus tard, lorsque le fameux arrêt Bosman de la Cour de justice des communautés européennes (CJCE) du 15 décembre 1995 va de fait entériner le droit à la mobilité des joueurs professionnels dans l'espace de l'UE, les membres de la commission sport du PCF vont exprimer leur opposition :

⁸¹² « A propos du football professionnel », *Pour le sport*, n°13, juin 1987, p.3.

⁸¹³ Né en 1922 et mort en 2014, celui-ci a également été Premier Ministre de son pays entre 1974 et 1978 et a acquis alors une relative notoriété par la publication d'un rapport sur l'union politique des Communautés européennes en décembre 1975 préconisant notamment l'instauration d'une monnaie unique. C'est sans doute en vertu de cette relative notoriété et parce qu'il entend jouer sur la fibre nationale que Georges Marchais choisit alors de s'adresser à ce dernier plutôt qu'au président de la Commission, alors pourtant (ou justement ?) compatriote, le socialiste français, mais très « européiste », Jacques Delors.

⁸¹⁴ Courrier de Georges Marchais à Léo Tindemans, 23 avril 1987.

« Si nous sommes contre l'arrêt Bosman parce que niant les réalités et spécificités issues des patrimoines nationaux, nous reconnaissons aussi au sport d'être un moyen universel d'expression, de langage et même, en certaines circonstances, de communion »⁸¹⁵

La Fédération française de football ne s'y trompe pas, et saisit ainsi Francis Wurtz, député communiste au Parlement européen⁸¹⁶, qui exprime alors son soutien au président de la fédération, Claude Simonet, en déplorant dans la décision de la CJCE « l'absence de prise en considération et de respect de ce que j'appellerai la spécificité sportive », ajoutant que :

« Nous ne pouvons accepter, même s'il existe un fort secteur professionnel, l'assimilation du sport à n'importe quelle autre activité économique. Je regrette que la dimension culturelle de la pratique sportive soit gommée dans une perspective uniformisante où disparaît la richesse des patrimoines nationaux [...] [l'arrêt Bosman] va aider au pillage par les plus riches de ceux dont les moyens ne sont pas identiques. Au détriment en fait des efforts de formation que chacun devrait faire »⁸¹⁷

Finalement, au-delà du cadrage proposé qui exagère la rupture introduite par l'arrêt Bosman, et rejoint ainsi une « mythologie » largement entretenue par les économistes et juristes spécialisés⁸¹⁸, on peut observer que les responsables communistes ont progressivement accepté le principe du professionnalisme, découplant celui-ci de la commercialisation du spectacle sportif tout en posant les responsables fédéraux comme les premiers résistants à cette dernière. Ce cadrage indique surtout l'absence d'une réelle analyse, et partant d'un véritable intérêt, dans le Parti pour la question du sport professionnel. Le bulletin de la commission sportive du PCF dans les années 1980 et 1990 ne traite de même pratiquement pas des champions. Tout juste y voit-on apparaître une photographie en « une » du perchiste soviétique Sergueï Bubka avec pour seul commentaire une étiquette indiquant « champion ! » et une légende indiquant simplement : « à Saint-Denis : Bubka : 5,88 m, record du monde battu »⁸¹⁹, mettant ainsi autant en avant le meeting d'athlétisme organisé par *L'Humanité* où théâtre de la performance, le 13 septembre 1984, que l'athlète lui-même, dont la nationalité constitue du reste une nouvelle marque de la supériorité du modèle sportif soviétique.

On voit progressivement se « routiniser » l'emploi de la catégorie de « sportifs » auxquels le bulletin entend s'adresser, transcendant non seulement les rangs partisans mais la distinction entre pratiquants ordinaires et de haut niveau. Ceux-ci sont ainsi peu pour ne pas dire pas sollicités par la commission sport, qui fait peut-être cependant de nécessité vertu une fois de plus, si l'on en juge le fait que, quand elle leur accorde la parole dans son bulletin, c'est sous la forme de propos relevés dans la presse par ailleurs, *L'Humanité* mais aussi *L'Equipe*. Ainsi par exemple dans un encadré

⁸¹⁵ Gilbert Ridouh, « Une image brouillée », *Pour le sport*, n°48, janvier 1996, p.3.

⁸¹⁶ Et futur président du groupe de la Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique (GUE/NGL) de 1999 à 2009.

⁸¹⁷ Courrier de Francis Wurtz à Claude Simonet, cité dans *Pour le sport* n°48, janvier 1996, p.4.

⁸¹⁸ Pour une critique des discours sur cette « rupture », voir Manuel Schotté, « L'arrêt Bosman n'est pas une révolution. Retour critique sur une évidence publique et académique », communication présentée au Congrès de la Société de sociologie de sport en langue française, Montpellier, 3 juin 2015.

⁸¹⁹ *Pour le sport*, n°3, octobre 1984, p.1.

intitulé « des sportifs parlent et agissent » - ce qui sous-entend qu'il s'agirait d'une minorité parmi eux-, sont rapportés des propos de Bernard Lama, ancien gardien de football de l'équipe de France, qui déclare : « Nous, sportifs, sommes les principales victimes de la course à l'argent ». Tandis que le coureur Stéphane Diagana explique qu'« il y a les grandes instances sportives qui sont organisatrices d'événements qui génèrent de l'argent dont elles bénéficient. Pour ça, elles ont besoin de grands stades, de grandes performances. Le système est déjà mauvais et encourage les dirigeants, s'ils sont plus portés sur l'argent que sur l'éthique, à faire l'impasse sur l'éthique »⁸²⁰.

On retrouve à nouveau la victimisation des sportifs comme des victimes. Toutefois, en dénonçant « l'argent », le « système » sans attaquer nommément et clairement les responsables tout en défendant les dirigeants fédéraux, les responsables communistes, en voulant par ailleurs éviter une approche individualisante et moralisante des enjeux, contribuent à les dépolitiser d'une autre manière en en faisant une « cause sans adversaire » (Juhem 2001).

On a vu en revanche au chapitre précédent qu'au début des années 2010, les sportifs de haut niveau revenaient dans les préoccupations de la commission sport, tant au PCF qu'à la CGT, mais toujours sous un angle moralisant. A l'instar du cycliste Christophe Bassons - « lanceur d'alerte » du dopage-, ils sont présentés en héros individuels de la résistance à un système dominant vicié, non sans arrière-pensées d'instrumentalisation, non seulement de leur plus ou moins grande notoriété, mais aussi et peut-être plus encore de la légitimité conférée à leur parole par leur statut de « champion-ne », avec tout le flou qui entoure l'expression.

En fin de compte, si l'on peut observer un léger écart entre les positions émises au PCF et à la CGT concernant les sportifs de haut niveau, on peut néanmoins constater de part et d'autre une commune difficulté à dissocier sport professionnel et commercialisation du spectacle sportif. Difficulté qu'ils résolvent en quelque sorte par l'exigence d'une vertu morale particulière de la part des athlètes en question. Il s'agit ainsi de demander à ces derniers de constituer des modèles de comportement, tant sur les terrains qu'en dehors, ce qui rejoint finalement une fois de plus les conceptions élitistes coubertiniennes, avec cependant l'ajout en plus d'une proximité réelle ou mise en scène avec la classe ouvrière. En affirmant qu'ils ne doivent pas constituer une élite « coupée de la masse », mais en exigeant qu'ils puissent au contraire servir de modèles à cette dernière, les responsables communistes ou cégétistes méconnaissent ou ne veulent pas connaître les conditions concrètes d'entraînement et plus largement de socialisation des sportifs d'élite, finalement similaires dans les blocs socialiste et capitaliste, faute d'abandonner la recherche de performances et de records qui implique effectivement de se laisser prendre par une « institution totale » (Bertrand 2012). Mais dans le même temps, en mettant en scène les « champions », de premier comme de second rang, sous l'angle de la simplicité et du travail, les rapprochant de ce fait de leur lectorat, les

⁸²⁰ *Pour le sport*, n°56, janvier 1998.

rédacteurs communistes et cégétistes vont à contre-courant de la tendance dominante dans les médias de leur époque consistant à présenter les « stars » comme des « nouveaux Olympiens » (Morin 1972). Et c'est en fin de compte ainsi que l'on peut considérer que ce traitement particulier des sportifs présente, par l'affirmation de valeurs contre-culturelles, un contenu finalement plus « politique » qu'il n'y paraît au premier abord.

3) Dopage et paris : les sportifs victimes ou complices ?

A côté des « acteurs » eux-mêmes, il est deux dimensions du spectacle sportif qui font l'objet d'une attention et d'un traitement particuliers et continus de la part des communistes dès l'origine : le dopage et les concours de pronostics. Toutefois, au-delà de l'apparente continuité, un examen attentif met en évidence un certain nombre d'oscillations et de divergences dans le traitement qu'en font communistes et cégétistes. Conséquences inéluctables en même temps que révélateur du mal que constitue la commercialisation du sport, ceux-ci sont, on l'a vu au premier chapitre, très tôt dénoncés par les militants du sport ouvrier. Et l'on retrouve ces condamnations un siècle plus tard, tant dans l'action ministérielle de Marie-George Buffet, qui fait de la lutte contre le dopage une de ses priorités⁸²¹ que dans l'opposition vigoureuse, tant du PCF⁸²² que de la CGT⁸²³ à la légalisation des paris sportifs sur Internet sous la présidence Sarkozy⁸²⁴.

Il est ainsi tentant de souscrire à l'image de cohérence et de constance de leur position sur ces sujets affichée par les deux organisations sur ces sujets. Ainsi, au début des années 1970, les responsables de la commission sport nationale du PCF, présentent un combat permanent entre eux et les organisateurs de tels paris, écrivant : « Inlassablement, avec la ténacité que leur donnent la perspective de bénéfices considérables, l'appât du gain [...] masque sous la perspective fallacieuse de l'amélioration de l'équipement sportif de notre pays, les tenants des concours de pronostics reviennent à la charge » (Laurent, Barran, et Faure 1972 : 77). Ils reconnaissent aux pouvoirs publics le mérite d'avoir « tenu bon » jusque-là, en refusant de mettre fin au monopole public en la matière. Ceux-ci ont cependant le tort de justifier leur posture par « de vagues raisons morales »

⁸²¹ Voir chapitre 7.

⁸²² Voir par exemple l'intervention de Marie-George Buffet à l'Assemblée nationale lors de l'examen du texte préalable au vote de cette loi, le 7 octobre 2009, pointant deux « mises en péril » en cas d'adoption de la mesure s'agissant respectivement du financement du sport et de la régularité des compétitions concernées (source : www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr, le 13 octobre 2009) et plus largement la campagne menée par la commission sport du PCF via son bulletin *Pour le sport*.

⁸²³ Position confédérale qui dépasse la commission sport, dans tous les sens du terme. Voir à titre d'exemple le communiqué diffusé au moment de l'examen du texte à l'Assemblée au début du mois d'octobre 2009 par la Fédération CGT Agroalimentaire et Forestière (*sic*), sans concertation avec la commission thématique : URL : www.fnafcgt.fr/IMG/pdf/LIBERALISATION_DES Jeux_EN_LIGNE_10-09.pdf [Consulté le 1er mai 2015].

⁸²⁴ Celle-ci est entérinée par la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010. Pour une mise en perspective socio-historique de cette loi, voir les travaux de Marie Trespeuch, par exemple (Steiner, Trespeuch 2015 : 185-218).

pour les communistes et non des motifs politiques ; de telles digues risquant d'être vite renversées par des intérêts bien organisés - « ils sont nombreux pourtant dans les rangs de la majorité ceux qui, liés aux milieux d'affaires, à la presse d'argent -en tête de laquelle *L'Equipe*-, animent ce véritable 'lobby', en sont partisans » (*Ibid.*). Les communistes se distinguent ainsi par les « raisons propres, fondamentales » de leur propre opposition aux concours de pronostic⁸²⁵. C'est oublier qu'avant la Seconde guerre mondiale, *l'Humanité* elle-même organise un tel jeu durant le Tour de France, promettant quotidiennement 10 000 francs pour qui devinera le vainqueur de l'étape du jour⁸²⁶, en même temps que le quotidien déploie des efforts considérables en dépêchant trois voitures et une moto pour suivre l'épreuve et organise chaque soir la projection publique d'un film. Une implication qui n'empêche pas ses envoyés de qualifier les organisateurs de l'épreuve de « fascistes » et de contester certaines de leurs décisions⁸²⁷.

Les concours de pronostics reprennent après-guerre avec la Grande boucle, dans *L'Humanité* comme dans *La Vie Ouvrière* et occasionnent même un conflit peu politique entre l'hebdomadaire et ses lecteurs. Certains se plaignent en effet de la difficulté des questions sur lesquelles portent les paris, ce qui conduit la direction du journal à les réduire à deviner qui sera le vainqueur du Tour de France et quelle sera la première équipe classée⁸²⁸. Certainement motivée par des motifs commerciaux par des titres alors en difficulté financière, l'existence de tels concours ne semble pas faire l'objet de contestations au sein des rédactions comme du lectorat, à l'instar des encarts publicitaires déjà nombreux à cette époque. Au contraire même, loin de cantonner leur existence (règlement ou liste des gagnants) à des encadrés en marge, les rubricards sport de l'hebdomadaire cégétiste n'hésitent pas à intégrer ces concours dans leurs récits de course, et même dans le titre des articles, ce qui ne les empêche pas de poursuivre leurs critiques vis-à-vis des organisateurs de la course pour leur exploitation des coureurs redoublée de manigances politiques :

« Nous ne nous sommes pas fait faute ici de dénoncer les manœuvres qui ont remis le Tour de France dans les mains des ex-collaborateurs de l'Auto. Ces messieurs ont eu la gentillesse de nous donner raison quand nous criions casse-cou. La nourriture fut insuffisante, le coucher mauvais, le règlement non respecté et traité comme une pièce tout juste bonne à jeter de la poussière aux yeux des sportifs, les étapes allongées en cours de développement parce que des communes ont offert à la dernière minute des subventions au colonel Beaupuits - ex-attaché au

⁸²⁵ Ils en développent ainsi trois principales, non dénuées de contradictions entre elles : le fait qu'il s'agirait d'un nouvel impôt déguisé, que ses recettes ne permettraient pas le développement du sport, et enfin le fait que l'instauration de tels paris « contribuerait encore à aggraver certaines tares actuelles du sport », citant l'anti-jeu comme exemple, « l'enjeu matériel de la compétition se trouverait accru par la pression du public et le chauvinisme », ajoutent-ils de manière un peu embrouillée. Autre point intéressant : ils reconnaissent ensuite que de tels concours de pronostics existent dans les pays socialistes, pointant que cela est à leurs yeux, Communistes français, « discutable sur le plan pédagogique » mais qu'il y a quand même une différence fondamentale à leurs yeux : la destination de l'argent recueilli, qui dans les pays socialistes est « véritablement remis au service de la collectivité et non pas au service des investissements ou des bénéfices des grandes sociétés capitalistes » (*Ibid* : 77-79).

⁸²⁶ Voir par exemple *L'Humanité*, 26 juin 1937 ou *L'Humanité*, 1^{er} juillet 1938, p.6.

⁸²⁷ *L'Humanité*, 21 juillet 1937.

⁸²⁸ Voir *La Vie ouvrière*, 26 juin 1947, p.16.

commissariat général aux Sports- pour que les coureurs passent sur leur territoire »⁸²⁹

Les deux titres vont cependant cesser ces concours dès les années 1950⁸³⁰, mais il faut encore attendre la fin des années 1960 pour que la commission sport communiste s'exprime ouvertement contre de tels paris, n'hésitant pas à s'opposer à ce qui se pratique dans les pays socialistes. De surcroît, les arguments invoqués ne sont eux-mêmes pas stabilisés, évoluant progressivement de la dénonciation d'un « impôt de plus sur les classes populaires » vers le fait qu'elle crée et entretient une addiction au jeu, pour aboutir finalement à la fin des années 2000 à un retour de l'argument moral pourtant dénoncé quarante ans plus tôt⁸³¹ conjugué à une opposition pragmatique constatant que ces financements sont simplement insuffisants⁸³².

Cette posture plus morale que politique - qui consisterait à s'interroger sur les gagnants et les perdants concrets de tels paris, s'est donnée à voir notamment dans la gêne éprouvée par les membres de la commission sport au moment de l'affaire des paris truqués dans le handball à l'été 2012. Plusieurs joueurs du club de Montpellier - dont Nikola Karabatic, véritable fierté nationale, considéré comme le meilleur handballeur du monde-, déjà assurés du titre de championne de France, sont alors accusés d'avoir volontairement perdu un match et parié contre leur propre équipe⁸³³. Voici l'extrait de l'observation d'une réunion de la commission à cette période :

« Discussion sur le contenu du prochain bulletin. Nicolas [le responsable de la commission] explique qu'il nous faut être plus réactifs sur l'actu[alité], et prend l'exemple des paris truqués dans le hand[ball] qui confirme notre argumentaire sur les menaces posées par la libéralisation des paris en ligne. Je propose que nous écrivions un article et un communiqué sur le sujet. Nicolas approuve mais plusieurs camarades s'opposent aussitôt, arguant que cela risquait de "fâcher certains camarades", particulièrement présents dans le monde du hand[ball], et qu'il faut de toute façon mieux attendre la fin de l'enquête, présomption d'innocence oblige⁸³⁴.

Finalement, en dépit de la forte exposition médiatique de l'affaire à chacun de ses rebondissements, la commission sport du PCF ne va prendre aucune position publique.

Autre sujet médiatique, la question du dopage fait également l'objet d'un cadrage ambigu au PCF, tandis qu'elle n'est tout simplement pas traitée à la CGT⁸³⁵. Alors que le « doping », on l'a vu,

⁸²⁹ Yves Heissler, « Vietto fera-t-il gagner notre concours à ses supporters ? », *La Vie ouvrière*, 3 juillet 1947.

⁸³⁰ Faute sans doute de présenter un retour sur investissement jugé approprié par leurs responsables, quoique rien ne nous permette de confirmer cette hypothèse.

⁸³¹ Renouvelé cependant, contexte oblige sur le registre de la souillure : est ainsi avancé que le sport pour tous ne saurait être financé par les paris - le CNDS percevant les recettes de la taxe créée par la loi de 2010 sur les paris en ligne.

⁸³² Voir *Pour le sport*, janvier 2012, p.8 et 10.

⁸³³ Voir « Ce qu'il faut savoir sur les paris truqués au Montpellier Handball », *Nouvelobs.com*, 27 septembre 2012.

⁸³⁴ Journal de terrain, notes du 17 octobre 2012.

⁸³⁵ C'est ainsi que lors des premières réunions destinées à réfléchir à l'organisation du livre sur l'histoire de la prise en charge du sport à la CGT, l'un des enquêtés, ancien responsable « historique » de la commission sport confédérale propose-t-il à plusieurs reprises d'intégrer toute une partie sur le dopage. C'est alors qu'au moment où il présente une caricature de presse déjà vieille de plusieurs décennies qu'il avait découpée et conservée en proposant de l'inclure dans le livre, un autre participant de la réunion, également membre de la commission le coupe en disant : « écoute [il donne son prénom], on ne va pas parler du dopage, tu es mieux placé que moi pour savoir qu'on en a jamais vraiment traité ici », ce à quoi l'autre n'a rien répondu et n'a jamais essayé de « ramener » le sujet dans la

était fermement condamné au sein de la FST dans l'entre-deux-guerres, le sujet disparaît de l'agenda politique après-guerre, et n'est véritablement repris qu'à la fin des années 1990 lorsque Marie-George Buffet accède au Ministère de la Jeunesse et des Sports. L'investissement de cette dernière sur la question semble davantage résulter de l'influence de ses « alliés » socialistes⁸³⁶ conjuguée à l'éclatement de plusieurs « affaires » au cours de son mandat, notamment dans le cyclisme⁸³⁷. La ministre va cependant développer un cadrage politique de ce phénomène dénonçant moins les triches individuelles que les « mafias » profitant des trafics, ainsi que l'Union Cycliste Internationale (UCI) coupable selon elle de laisser faire, voire de favoriser ces pratiques. Elle va du reste poursuivre ce « combat » bien après son départ du ministère, s'exprimant publiquement à intervalles réguliers sur le sujet en marge de la commission sport, qui se contente de répercuter ces prises de position. A titre d'exemple, ce communiqué révélateur que la députée publie à la veille du départ du Tour de France cycliste 2010 :

« Je veux tout d'abord adresser un message d'encouragement aux cyclistes qui prendront le départ avec ce même esprit d'équipe qui a marqué les plus belles pages de l'histoire du tour. Le tour de France est bien plus qu'une course cycliste, c'est l'une des dernières grandes manifestations sportives gratuite qui se déroule sur les routes de notre pays, qui traverse toutes nos régions, encouragé par des centaines milliers de spectateurs. Nous espérons tous que ce grand moment de fraternité ne soit pas gâché par les dérives du sport et de sa marchandisation et notamment par ce fléau qu'est le dopage. [...] Mais je voudrais tout de même exprimer mes doutes sur le dispositif qui sera mis en place cette année par l'UCI alors que nous apprenons une semaine avant le départ que l'Agence française de lutte contre le dopage ne sera pas autorisée à effectuer des contrôles. C'est dans ce contexte que je me suis adressé à Madame la Ministre de la santé et des sports⁸³⁸ : quelles mesures seront prises pour permettre à l'AFLD d'effectuer ses missions sur le tour de France 2010 ? Dans un pays qui s'est affirmé aux avants postes de la lutte contre le dopage, cela constitue un grave retour en arrière. Déjà fragilisée par les incertitudes qui entourent son budget suite au vote de la dernière loi de finance. [...] j'espère qu'à l'occasion de ce tour, le traitement de l'information ne servira pas les intérêts et les appétits financiers de certains au détriment de cyclistes moins connus, mais pas moins méritants, qui nous donnent chaque jour une leçon de courage, de persévérance et de solidarité »⁸³⁹

On retrouve ainsi le motif d'une défense sans faille des coureurs et de la manifestation conjuguée à la condamnation des « intérêts financiers » qui les mettent en péril. Seuls l'UCI et secondairement le gouvernement de droite sont cependant désignés nommément.

Un an plus tard, lorsque Yannick Noah propose de dépénaliser le dopage dans une tribune abondamment médiatisée⁸⁴⁰, l'ancienne ministre réagit le jour même par un communiqué de presse,

discussion (Journal de terrain, notes du 25 avril 2012, siège de la CGT, bureau de Jean-François Davoust).

⁸³⁶ La commission sport du PS va alors plus que son homologue communiste s'investir sur ce thème, via Jacques Donzel et le professeur de médecine Michel Rieu.

⁸³⁷ Voir chapitre 7.

⁸³⁸ Qui est alors Roselyne Bachelot (UMP).

⁸³⁹ Marie-George Buffet, « Tour de France : “que ce grand moment ne soit pas gâché par les dérives du sport” », communiqué du 2 juillet 2010 [reproduit en ligne sur le site de la commission sport du PCF].

⁸⁴⁰ Yannick Noah, « La potion magique », *Le Monde*, 19 novembre 2011.

où elle s'oppose à ce dernier, sur un ton cependant retenu. Elle y affirme que « le dopage n'est ni une fatalité ni une nécessité. Pire son développement ne peut que tuer le sport quand il ne tue pas les sportifs eux même ». En appelant aux « valeurs du sport », elle suggère que la tribune de l'ancien tennisman est peut-être une provocation pour appeler à une nouvelle mobilisation sur la question, puis conclut qu' « avec l'Agence mondiale antidopage, avec l'ensemble du mouvement sportif nous pouvons libérer le sport de cette pratique »⁸⁴¹. Une position finalement assez consensuelle dans le flot de condamnations indignées⁸⁴², l'ancienne ministre communiste se gardant en l'occurrence de désigner les adversaires et épargnant notamment l'auteur de la tribune incriminée - ce qui n'est sans doute pas étranger au fait que ce dernier porte alors l'étiquette de « personnalité préférée des Français » selon le sondage annuel du *Journal du dimanche*.

La commission elle-même s'écarte un peu de ce cadrage en participant à la cabale contre Lance Armstrong, lorsque l'ancien sextuple vainqueur du Tour avoue s'être dopé et écope d'une radiation à vie par l'UCI. Le PCF publie alors un communiqué rédigé par le responsable de la commission condamnant l'athlète, « maillon d'une chaîne mafieuse », et congratulant une fois au contraire l'UCI en la personne de son président, rappelant simplement sans se montrer plus explicite que cette affaire soulève des questions non élucidées, et que « nous savons qu'en 2006, l'agence française de lutte contre le dopage, mise en place par la ministre Marie-George Buffet, avait toute compétence pour intervenir sur le territoire et faire cesser ces pratiques. Elle en a été empêchée, tout comme avait été stoppée l'enquête conduite par la gendarmerie française sur un trafic de stupéfiants en provenance d'Italie »⁸⁴³. Mais aucun responsable de ses entraves n'est alors désigné.

On voit pour finir que les sportifs ont une position très ambiguë dans les représentations portées par le PCF comme la CGT, celle de « modèles » à imiter sur le terrain comme en dehors, ce qui appelle des jugements de nature morale, pourtant largement fustigés par ailleurs, mais non dépourvus pour autant d'une certaine charge politique, dans la mesure où elle permet de faire passer des messages de dénonciation et d'alimenter potentiellement une certaine conscience de classe, opposant un « nous » des classes populaires auquel se rattacheraient les « bons champions », à un « eux » des puissances de l'argent par lesquelles certains d'entre eux se feraient aspirer, presque à leur corps défendant. Comme l'écrivent éloquentement encore les membres de la commission sport du PCF dans le dossier de *l'École et la nation*, les « champions » sportifs sont investis dans leur cadrage d'un rôle éducatif particulièrement fort, ils ne seraient pas moins que « les pilotes de l'espèce humaine », ce qui implique des exigences morales particulièrement fortes, car « le sportif

⁸⁴¹ Marie-George Buffet, « Désolé Yannick Noah, la meilleure solution n'est pas d'accepter le dopage ! », communiqué du 18 novembre 2011 [disponible en ligne sur le site www.pcf.fr].

⁸⁴² Voir « Noah déclenche une tempête médiatique après sa sortie sur le dopage », *Lemonde.fr* (avec l'AFP), 19 novembre 2011.

⁸⁴³ « La radiation à vie de Lance Armstrong met fin à une organisation mafieuse du dopage », communiqué du PCF, 24 octobre 2012 [en ligne sur le site www.pcf.fr].

préparé en serre comme nombre de sélectionnés français, s'appauvrit sur le plan humain. Le sportif doit être capable de jouer en toute circonstance son rôle de citoyen »⁸⁴⁴. C'est en fin de compte dans leurs esquisses des différences entre « bons » et « mauvais » champions, à travers notamment les articles des rubriques sportives de leurs publications, que les journalistes rattachés au PCF ou à la CGT portent un message politique particulièrement fort, quand les interventions publiques de responsables davantage politiques s'avèrent à l'inverse beaucoup plus consensuelles.

III. Un État appelé à s'engager sans s'immiscer

S'il est une réelle constante dans le discours des commissions sport du PCF comme de la CGT dès leur création, c'est certainement la revendication d'une augmentation du budget de l'État en la matière. Ainsi, dès 1959, la commission sport du PCF dénonce dans sa brochure « une dramatique insuffisance de moyens », notant que :

« Le sport et l'éducation physique sont donc des problèmes importants à la fois pour la santé et le prestige de la Nation. En réalité, les pouvoirs publics n'e considèrent pas le problème de cette façon. A l'école, au lycée, à l'université, l'éducation physique ne joue qu'un rôle mineur, par suite des lamentables conditions matérielles qui lui sont faites. Le gouvernement, les Conseils généraux y consacrent des crédits dérisoires que n'arrivent pas à compenser les efforts de beaucoup de communes et en particulier celles administrées par des communistes. Les animateurs bénévoles des clubs et des ligues se débattent dans des difficultés toujours plus grandes et n'arrivent pas à faire face aux augmentations successives du prix des transports (cars et SNCF), des équipements, de la location des stades »⁸⁴⁵

Outre les arguments naturalisant les bienfaits du sport, l'effort budgétaire des pouvoirs publics est ainsi implicitement présenté comme un indicateur indiscutable de l'attention accordée par ses responsables à ce domaine. Les intentions affichées par ces derniers seraient ainsi directement contredits par l'insuffisance des crédits réellement investis. Et finalement, le désengagement dans le domaine budgétaire viendrait s'ajouter aux « politiques antisociales » du gouvernement qui entravent l'accès du plus grand nombre à la pratique : « les rythmes de travail [qui] épuisent nerveusement des millions de travailleurs pendant que des milliers d'autres connaissent le chômage »⁸⁴⁶.

⁸⁴⁴ *L'Ecole et la nation, op.cit.*, p.47.

⁸⁴⁵ « Des millions de sportifs ?... ...comment ? », brochure éditée par le PCF, octobre 1959 (vendue 30 anciens francs), p.7

⁸⁴⁶ *Ibid.*

A) L'État gaulliste, contre-exemple d'une bonne organisation des APS

1) Un faire-valoir des politiques communistes locales et étrangères

Si l'État est fréquemment employé au sens large pour désigner l'ensemble des pouvoirs publics, les communistes se réfèrent par là au seul appareil centralisé, prenant soin de le distinguer des collectivités locales. Alors que le premier est tenu par la droite, certaines des secondes sont en effet administrées par des équipes communistes qui, elles, « entendent réaliser leurs promesses en ce qui concerne les installations sportives et de plein air », tout en se montrant également « dans le peloton de tête » dans d'autres politiques sociales (colonies de vacances scolaires, logements, foyers de vieux, et « en général, tout ce qui allège les difficultés matérielles des familles des travailleurs »⁸⁴⁷), suggérant l'interdépendance des unes et des autres.

Plusieurs exemples de municipalités vertueuses sont mises en avant dans la brochure de 1959, comme la municipalité d'Ivry-sur-Seine⁸⁴⁸ ou celle de Saint-Ouen, dont le patrimoine en termes d'installations sportives est soigneusement détaillé. Les rédacteurs entendent ainsi créer un climat d'émulation assumé, mettant en scène la « compétition » entre ces différentes municipalités communistes, toutes sises dans la « banlieue rouge » de Paris, en mettant en regard leur « excellent » équipement sportif respectif, y compris ceux encore en chantier, qui « servent ou serviront aux écoliers, aux patronages et à toutes les sociétés locales ». Le principal adversaire cet intérêt local réuni n'est plus incarné par les patronages cléricaux, alors en perte de vitesse⁸⁴⁹, ni par les fédérations bourgeoises, mais par l'État lui-même :

« Bien sûr, tout cela ne s'est pas édifié sans avoir à lutter contre l'insuffisance ou le refus des crédits de subvention, les retards volontaires dans l'acceptation des plans, les tracasseries préfectorales. Mais les édiles communistes, *appliquant la politique de leur parti*, se distinguent

⁸⁴⁷ *Ibid.*, p.21.

⁸⁴⁸ Voir chapitre 6

⁸⁴⁹ Ceux-ci sont essentiellement regroupés depuis 1898 au sein de la Fédération sportive et gymnique des patronages de France, rebaptisée significativement Fédération Sportive et Culturelle en 1968 pour marquer « sa volonté d'ouverture sur le monde des loisirs et de reconnaissance des activités culturelles et artistiques, pratiquées depuis l'origine dans ses associations au même titre que les activités sportives » ([sourwww.egliseetsport.fr](http://www.egliseetsport.fr)> [consulté le 2 mai 2015]). L'historien et journaliste Nicolas Ksiss note à son sujet que : « la FSCF, héritière de la FSGPF, a profondément évolué. Son public également. Ses clubs dans les quartiers dits difficiles, comme la Jeanne d'Arc de Drancy (tristement célèbre depuis la mort par balle d'un jeune supporter), comptent parfois une grosse majorité de jeunes gens de confession musulmane. Et Sa revue a même évoqué les Gay Games [olympiades mondiales réunissant des concurrents de toutes orientations sexuelles]. Aujourd'hui, elle collabore main dans la main avec la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail) au sein de diverses structures telles que les Assises Nationales du Sport... Avec souvent des positions sinon identiques, du moins proches, concernant la dénonciation du sport marchand et singulièrement du football pro "où règne seulement l'argent" » (« Blancs contre Rouge, les dindons de la farce footballistique », *So Foot*, mai 2005).

des autres municipalités par l'ampleur de leurs réalisations dans le domaine de sports »⁸⁵⁰

Les rédacteurs élargissent enfin la focale pour noter que ce volontarisme des édiles du PCF ne concerne « pas seulement [...] la région parisienne », en mentionnant les cas de La Seyne-sur-Mer et de Saint-Pierre-des-Corps, dont l'équipement sportif est « bien supérieur comparativement à la ville de Tours, sa voisine cependant bien plus peuplée » - manière de suggérer que l'impéritie de la droite se prolonge au plan local.

Figure 4 : État défailant contre municipalités (communistes) vertueuses...⁸⁵¹



Il est également un autre étalon à l'aune duquel est jugée l'action de l'État français : celui des pays socialistes, au premier rang desquels l'URSS. C'est d'abord le nombre des médailles remportées par leurs athlètes lors des compétitions internationales qui est comparé à celui des Français, comme s'il s'agissait d'un indicateur fiable de la qualité des politiques publiques en matière d'APS mises en œuvre par les États correspondant et de leur évolution :

« Tandis que les performances de notre élite ne nous permettent plus, *sauf exception*, les places d'honneur qui furent longtemps celles de la France, souffrant de nos insuffisances, nos yeux se tournent vers des nations qui, il y a dix ans, n'avaient pas leur place dans les palmarès mondiaux [...] Dans tous ces pays où se construit le socialisme, l'éducation physique et les sports pour la masse des travailleurs sont considérés comme ayant une importance capitale pour la formation des citoyens. C'est pourquoi l'État accorde des crédits très élevés pour le développement physique du peuple. Contrôle médical, équipement sportif, depuis les

⁸⁵⁰ Souligné par nous

⁸⁵¹ Source : brochure « Des millions de sportifs ?... ...comment ? » éditée par le PCF, 1959, p.25

installations élémentaires jusqu'aux plus complètes en passant par les stades de 80 000 à 120 000 places sont financés à l'échelle des résultats voulus »⁸⁵²

Les rédacteurs communistes précisent ensuite que « tous les pays de démocratie populaire ont bénéficié des succès remportés par l'Union soviétique dans le domaine des activités d'éducation physique comme dans celles de l'industrie, des sciences et de la culture », suggérant là encore que le développement des politiques sportives iraient de pair avec celles dans les autres secteurs. Et ils enfoncent le clou en précisant qu'« il est bon de se souvenir qu'il y a quarante ans, la Russie était l'un des pays était un des pays les plus arriérés, y compris dans le domaine des sports ». Ils résument ainsi la suprématie de l'URSS par le nombre de médailles obtenues lors des Jeux de Melbourne en 1956 : 113 pour l'URSS contre 82 pour les États-Unis et 14 pour la France⁸⁵³.

Les auteurs de la brochure ne s'en tiennent cependant pas à cet indicateur et avancent toute une série de chiffres issus du plan septennal adopté par le XXII^e Congrès du PCUS avec l'objectif affiché durant la période de doubler le nombre de pratiquants réguliers des APS de 20 à 40 millions, « non compris les pratiquants de la culture physique matinale ou celle qui a lieu pendant les pauses de travail ». Les réalisations en termes d'infrastructures -stades, salles et terrains de sport-, mais aussi de structures (clubs, mais aussi instituts et facultés d'éducation physiques), ainsi que les records et titres de champions du monde affichent ainsi une croissance exponentielle depuis 10 ans. Pour les communistes français, « ces chiffres montrent combien le Parti communiste de l'URSS porte d'intérêt à la culture physique et au sport », ce que l'on peut lire aussi comme un reproche voilé adressé aux responsables de leur propre organisation. Mais ils notent aussi que « des modifications ont abouti à la création de l'Union des sociétés et organisations sportives de l'URSS », suggérant cette fois qu'un tel regroupement serait souhaitable en France, venant paradoxalement conforter les prétentions monopolistiques du futur CNOSF⁸⁵⁴.

Dans cette période où la commission sport auprès du Comité Central se met à peine en place, l'analyse du budget de l'État se montre encore très rudimentaire, mais celui-ci apparaît bel et bien comme la première cible des revendications. Le document précise ainsi en conclusion à propos des « problèmes de l'éducation physique et du sport en France » que « dans le programme de rénovation démocratique présenté par Maurice Thorez au 15^e Congrès du Parti Communiste Français, nous demandons un appui résolu de l'État au développement du sport français », avant d'appeler à l'action « de tous les amis du sport pour mettre fin au drame actuel ». Disparue la lutte des classes, l'État apparaît désormais comme le financeur en dernier ressort qu'il convient de faire agir au nom d'un intérêt des sportifs réconciliés.

⁸⁵² *Ibid.*, p.13 [souligné dans l'original].

⁸⁵³ Relevons en passant que ces totaux ne correspondent pas à ceux, officiels, du CIO, qui attribuent respectivement 98, 74 et 14 médailles à ces nations. Cependant, le résultat des États-Unis est également « gonflé », quoique dans une moindre proportion que celui de l'URSS...

⁸⁵⁴ Qui naîtra en 1972 de la fusion du Comité National des Sports et du Comité Olympique Français.

Le programme revendicatif exposé quelques pages plus tôt est ainsi dirigé clairement vers ce derniers et commence par la question de l'équipement - dont on rappelle qu'il constitue le domaine de prédilection de Jean Guimier. Ils écrivent ainsi que « c'est devenu un lieu commun d'affirmer que les bases matérielles pour la création et le développement d'un mouvement d'éducation physique et sportive de *masse* sont pratiquement inexistantes en France »⁸⁵⁵, naturalisant de ce fait ce « problème » de la pénurie d'installations sportives largement partagé (Le Noé 2000), et s'appuient d'ailleurs pour ce faire sur divers rapports émanant des services de l'État lui-même⁸⁵⁶.

Enfin, l'intervention étatique est également sollicitée en matière de subventions aux fédérations sans distinction, de manière directe (« 600 millions par an répartis équitablement suivant le nombre de licenciés entre toutes les Fédérations sportives amateurs sans exclusive »⁸⁵⁷) et indirecte (délivrance de billets collectifs en transports ferroviaires, remboursement intégral des frais de stage des entraîneurs amateurs, diminution de la taxe de luxe sur les matériels de sport et plein air et exonération des impôts sur les recettes des fêtes et rencontres de sport amateur), mais aussi sur le plan législatif, notamment pour contraindre les « entreprises » à favoriser l'accès de leurs salariés à une pratique autonome de leurs salariés, via la fourniture d'installations dont la gestion serait confiée aux comités d'entreprise, dotés en outre de 0,5 et 1% de la masse salariale, tandis que les entraîneurs bénéficieraient de congés de formation rémunérés et surtout les salariés de moins de 20 ans de trois heures hebdomadaires payées libérées pour leur entraînement sportif - autant de revendications partagées presque mot pour mot par la CGT.

2) Le gouvernement sommé de s'en tenir au rôle de financeur

Tant le texte que l'iconographie de cette première brochure du PCF consacrée aux APS laissent penser que ses rédacteurs s'adressent moins à la classe pour soi des ouvriers qu'au public des « amis du sport », cette « contre-société sportive » (Vigarello 2000) dotée d'une sous-culture propre. Les symboles constituant cette dernière se retrouvent notamment dans les photographies qui égaient la brochure, loin de l'austérité de la propagande communiste de cette époque, avec par exemple en couverture les footballeurs du Stade de Reims soulevant la coupe de France. Ces symboles sportifs partagés sont cependant subtilement croisés avec la sous-culture communiste en pages intérieures, comme pour suggérer la proximité de ces deux cultures populaires - dans les deux

855 L'emploi du terme « création » suppose qu'il n'existerait pas, ce qui peut s'interpréter comme un désaveu implicite de la FSGT, ou plus sûrement comme une explication de ses difficultés.

856 Direction de l'équipement sportif, alors rattachée au ministère de l'Éducation nationale, rapporteur au budget du Conseil de la République et Commissariat général au Plan

857 Notons que la clé de répartition pourrait elle-même être mise en discussion, celle ici retenue - chaque licencié en valant un autre, pour équitable qu'elle puisse apparaître, joue paradoxalement en faveur des fédérations unisports.

sens du terme. Sont ainsi représentés des supporters du club de football du Havre, plus ancien de l'Hexagone mais aussi ville administrée alors par le communiste René Cance, et les photos de deux « champions » : Raymond Kopa et Louison Bobet, dont le choix n'est là encore pas anodin puisqu'ils incarnent l'archétype du « sportif ouvrier »⁸⁵⁸.

De même, le texte s'ouvre sous le titre « le sport est populaire » par l'évocation croisée de « champions » de différentes sortes (catcheurs, cyclistes, footballeurs, rugbymen du XV de France), et de pratiquants anonymes qui reproduisent leurs gestes (lycées parisiens jouant au basket, jeunes cyclistes du « dimanche », enfants qui, « dans les plus petits bourgs de nos régions agricoles et vinicoles [...] melons en main, simulent les grandes percées ») avant d'évoquer la couverture médiatique déjà importante, celle des effectifs de pratiquants du sport et du plein air et les résultats d'un sondage - sans références précises- selon lequel 70 pourcents des téléspectateurs auraient déclaré aimer voir les « actualités sportives » sur leur petit écran, pour en conclure que « l'intérêt des masses pour le sport est donc manifeste »⁸⁵⁹.

Présenté comme un « problème national », le développement de ce « moyen d'éducation complète » est cependant entravé par les tenants de la thèse de la « neutralité » du sport, qui voudraient « faire croire que le sport est séparé de la politique du gouvernement et que son développement doit être dû à l'initiative *privée* ». Le gouvernement est ainsi moins accusé de tenter d'instrumentaliser les APS que de ne pas jouer son rôle dans leur nécessaire développement, et doit avant tout cesser de « considérer que les activités physiques, sportives et de plein air n'ont qu'un aspect *distractif* et sont sans aucune influence dans la bataille engagée par notre peuple pour la défense de ses conditions de vie, de ses libertés et de la paix », alors que « pour les communistes, le développement et la rénovation du sport sont liés *aux conditions de vie* de l'ensemble des travailleurs et *aux moyens* de pratiquer qui seront mis à la disposition de la jeunesse »⁸⁶⁰.

Cette position se retrouve ensuite avec constance dans les bulletins de la commission jusqu'à la période actuelle, avec un ton nettement plus âpre et affiné en raison du public visé, à la fois déjà acquis à la « cause » et supposé également familier des questions. Les attaques se font cependant *ad hominem*, avec le secrétaire d'État aux Sports comme cible privilégiée. En 1965, un long article en « Une » intitulé s'ouvre en notant qu'« une première constatation s'impose : les crédits inscrits au Budget de l'année prochaine sont considérés par tous comme *notoirement insuffisants et incapables de répondre aux besoins qui s'accroissent chaque jour* »⁸⁶¹. La faute en incomberait au secrétaire

⁸⁵⁸ Le premier, fils de mineur dont les grands-parents sont venus de Pologne et qui a lui-même travaillé deux années à la mine à partir de 14 ans dans son Pas-de-Calais natal, et le second, originaire d'Ille-et-Vilaine, qui a exercé comme mitron de boulangerie à partir de 16 ans avant de devenir cycliste professionnel.

⁸⁵⁹ « Des millions de sportifs ?... ...comment ? », p.2

⁸⁶⁰ Les membres de la commission sportive semblent avoir du mal à se dégager de l'association sport-jeunesse alors même qu'à peine une page plus tôt ils écrivent « la pratique des activités sportives et de plein air doit aller au-delà de la "jeunesse" »... [souligné dans l'original].

⁸⁶¹ Souligné dans le texte original.

d'État, alors Maurice Herzog, qui « esquive toujours le problème fondamental et s'évertue à tenter de tranquilliser ceux qui l'interrogent sur des points précis », par exemple « la question de l'Education physique à l'école primaire n'a jamais été abordée par le pouvoir autrement que par des phrases ronflantes destinées essentiellement à intoxiquer l'opinion ». Après les maires, c'est au tour d'une autre catégorie d'élus communistes d'être mis en scène comme résistant à ce désengagement. L'article relaie ainsi en détail les questions qu'un député et un sénateur communistes, Odru et Bardol, ont adressées à Herzog sur son budget prévisionnel. Tout en dénonçant sa démission vis-à-vis du sport de masse, ils s'appliquent cependant à éviter d'opposer ce dernier à l'élite, comme en témoigne cette remarque rapportée du second : « est-ce à dire qu'il ne faut pas réserver vos soins à la préparation des Jeux olympiques de Grenoble ? Bien au contraire, c'est un grand honneur dont notre pays doit se montrer digne ; mais cette préparation ne doit pas se faire au détriment de l'équipement sportif général ». L'article rappelle ainsi que les parlementaires communistes avaient demandé que des crédits spéciaux soient alloués à la préparation de l'olympiade d'hiver, et Herzog est aussi accusé de sacrifier ladite élite, notamment par son projet de déménagement de l'ENSEP à Boulouris dans le Var, qui perdrait ainsi pour les parlementaires communistes « sa qualité d'établissement national » et au bout de quelques années « ne serait plus qu'un CREPS parmi les autres ». Or, argumente encore le sénateur quelque peu étonnante que « l'évolution en matière d'éducation physique ressortit également à la science, à la recherche. L'ENSEP ne pourra trouver qu'à Paris les chercheurs, les médecins, les cadres scientifiques nécessaires à la formation de ceux que vous avez bien voulu, dans votre dernière déclaration, considérer comme nos élites »⁸⁶².

Enfin, le secrétaire d'État est également taxé dans ce même numéro d'être l'ennemi des fédérations : la FSGT au premier plan, qui fait l'objet de « discriminations » largement dénoncées à cette période y compris par *L'Humanité*, de la part d'un secrétaire d'État qui refuse de leur verser des subventions en rapport à son activité et de recevoir ses représentants. Mais la commission communiste prend également la défense des autres fédérations face à un décret pris par Herzog pour limiter à trois ans la durée du mandat des présidents de fédérations et des comités régionaux en avril 1963 : « *justement* émues par cet abus de pouvoir, les Fédérations protestèrent avec vigueur, refusant de passer à l'application et plusieurs d'entre elles décidèrent de se pourvoir en cassation »⁸⁶³. Sans succès cependant, le Conseil d'État n'accédant pas à leur requête. Enfin, sans nier les problèmes de « gouvernance » au sein des fédérations, la commission communiste prend clairement fait et cause pour l'autonomie de ces dernières face à l'ingérence des pouvoirs publics :

« Il ne s'agit pas ici de défendre les dirigeants en tant que tels. Il n'est que trop facile de dauber

862 « Pour un budget de l'EP et des sports au niveau des besoins » Bulletin d'information édité par la Commission de l'Education Physique et du Sport auprès du Comité Central du Parti Communiste Français n°19, octobre 1965, p.1-2

863 « Arrêtés Herzog et logique des présidents », Bulletin d'information..., *op.cit.* [souligné par nous]

sur les insuffisances de certains. Mais, en précisant ce que doit être une véritable démocratisation, il convient encore de rappeler que c'est aux sportifs eux-mêmes qu'il convient de régler leurs propres problèmes »

Cette ligne se retrouve en fait quelques mois plus tôt dans le programme du PCF pour les élections municipales de mars 1965. Y est énoncé qu'« étant donné la nature du mouvement sportif, il est normal que sa direction et son fonctionnement soient confiés aux sportifs eux-mêmes et à leurs dirigeants à tous les échelons ». Celui-ci propose dès lors « la réorganisation sur une base démocratique du Conseil Supérieur de l'EP et des Sports, dont la majorité des membres seraient désignés par les Fédérations sportives et les Organisations syndicales ouvrières », « le groupement au sein d'une Confédération générale du sport français de toutes les fédérations unisport et multisport en respectant leur *libéralisme sportif* et sans intervenir dans leur vie intérieure », « l'organisation tous les deux ans d'un Congrès national (précédé de Congrès départementaux et locaux) sur la base d'un délégué pour 5000 licenciés de telle sorte que les problèmes fondamentaux touchant à la vie sportive du pays soient étudiés par les principaux intéressés, et qu'il en sorte des propositions concrètes » et conclut sur ce point qu'« il est nécessaire aussi de considérer que les dirigeants élus doivent être mis en mesure financièrement et matériellement d'accomplir leur mandat. C'est la seule orientation juste du point de vue démocratique »⁸⁶⁴.

La légitimité de l'élection des dirigeants fédéraux est ainsi étonnement placée au-dessus de celle des responsables du gouvernement. Elle incarnerait en quelque sorte l'autonomie des sportifs. Cette position peut s'expliquer en partie par le fait que les animateurs de la commission sportive sont eux-mêmes pour l'essentiel détenteurs de mandats fédéraux et non politiques, mais reste le fait qu'elle a bien été validée par le Comité central du Parti pour être intégrée à son programme officiel. Cette position peut en fait se comprendre en se replaçant dans le contexte politique de l'époque : où la direction du PCF, conduite depuis l'année précédente par Waldeck Rochet, a engagé des rapprochements avec les autres forces de gauche qui vont conduire au programme commun et à l'alliance derrière la candidature de François Mitterrand à la présidentielle de décembre⁸⁶⁵. Dès lors, le Parti qui a stabilisé son assise électorale aux législatives de 1962 a tout à perdre en risquant de s'aliéner les dirigeants du mouvement sportif et surtout par suite leur public. Mieux vaut s'en tenir à la dénonciation du pouvoir personnel du chef de l'État, d'autant que le gouvernement, en poursuivant ses « discriminations » à l'égard de la FSGT, ou plus ponctuellement de la CGT dont les représentants sont exclus des organismes de jeunesse mis en place par Herzog et ses

⁸⁶⁴ Programme du PCF pour les élections municipales en mars 1965 [souligné par nous], brochure accessible en ligne sur le Portail Archives Numériques et Données de la Recherche (MSH Dijon) ; < <https://pandor.u-bourgogne.fr> >.

⁸⁶⁵ Serge Wolikow, « Le rôle du Parti communiste dans l'organisation et le déroulement de l'élection présidentielle : une non-candidature en campagne », communication au colloque « La première élection présidentielle au suffrage universel direct à 50 ans : cette réforme a-t-elle entraîné une bonne pratique de l'exécutif ? », Paris, Sénat, 7 mars 2016.

successeurs⁸⁶⁶, leur facilite la tâche - les communistes se gardant cependant de critiquer la passivité des fédérations et organisations en question pour fustiger « l'autoritarisme » du secrétaire d'État. Durant la campagne présidentielle, ce dernier se voit néanmoins surtout reprocher de ne pas assez défendre la cause du sport :

« Il est remarquable par ailleurs de constater qu'au cours de la campagne présidentielle, Herzog appelé à prendre la parole dans diverses manifestations publiques est resté d'une discrétion quasi-totale sur les questions d'éducation physique et de sport, se contentant de dresser le panégyrique de de Gaulle »⁸⁶⁷

Une attitude mise en regard avec celle du candidat unique de la gauche soutenu par le PCF François Mitterrand, qui a lui tenu un meeting spécifiquement consacré à la jeunesse -mais pas aux APS- et détaillé ses propositions pour le sport dans un entretien à *L'Humanité*⁸⁶⁸. Suite à sa réélection, De Gaulle remplace Maurice Herzog par François Missoffe, tout en lui confiant un ministère de plein exercice, une première pour le sport. Loin de s'en féliciter, les communistes y voient au contraire un simple « replâtrage de façade » motivé par le « recul sensible subi par le gaullisme aux élections présidentielles »⁸⁶⁹. Les rédacteurs du bulletin moquent ainsi en « une » la promotion symbolique du ministère par le pouvoir en place :

« Il va de soi que la propagande gaulliste présente la nomination de M. Missoffe en tant que ministre de la Jeunesse et des sports comme une preuve de l'intérêt supplémentaire accordé à ces activités, puisqu'aussi bien M. Herzog n'était que Secrétaire d'État. Ces propagandistes devraient même revenir en arrière pour rappeler qu'en 1958, il n'y avait qu'un Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports »⁸⁷⁰

Avant de présenter le nouveau ministre, ils se livrent à un rapide bilan de l'action du sortant, en s'en tenant paradoxalement au plan symbolique et électoral :

« Herzog a connu quelques échecs personnels. Ils ont si l'on peut dire pour centre la ville de Lyon dont il avait fait son terrain de prédilection. Echec de la candidature de Lyon dont il avait fait son terrain de prédilection. Echec de la candidature de Lyon pour les JO de 1968. Echec ensuite du secrétaire d'État aux élections municipales de 1965. Et si Herzog, revenu prudent de Rome à Tokyo, a pu mettre à son actif quelques résultats spectaculaires, allant dans le sens de la politique sportive de prestige qu'il avait pour mission d'impulser, il n'en reste pas moins que malgré tous ses efforts, il a failli dans la tâche d'encadrement de la jeunesse, de son ralliement au gaullisme, qui lui était assignée »⁸⁷¹

Il lui est ainsi non sans contradiction reproché d'avoir instrumentalisé le sport pour « rallier

⁸⁶⁶ « Sport et programme commun », Bulletin d'information... n°20, novembre-décembre 1965, p.1.

⁸⁶⁷ *Ibid.*

⁸⁶⁸ *L'Humanité*, 16 décembre 1965. On peut relever en passant que ces dernières reprennent étroitement le programme du PCF en la matière, avec notamment une priorité accordée à l'EPS scolaire (avec également l'obligation faite aux entreprises d'accorder temps et moyens pour la pratique des salariés mineurs, un accent sur l'équipement, en particulier à Paris, l'interdiction des paris sportifs, etc.).

⁸⁶⁹ Même si celui-ci a tout de même obtenu 44,65% des voix au premier tour et 55,20% au second...

⁸⁷⁰ « Pourquoi Missoffe... », *Bulletin d'information...*, n°21, janvier 1966, p.1

⁸⁷¹ *Ibid.*

la jeunesse au gaullisme » tout en ayant failli dans cette tâche. Avant même qu'il n'ait entrepris quoique ce soit, son successeur est d'ores et déjà condamné pour les mêmes chefs d'accusation, : il est ainsi soupçonné de délaisser le sport au profit de la jeunesse - avec un slogan significatif : « Missoffe davantage ministre de la Jeunesse que des Sports ! »-, et simultanément de poursuivre l'entreprise d'instrumentalisation électorale par ce dernier : « Il n'y aura rien de changé dans la ligne directrice : se servir du sport pour gagner la jeunesse, mais les méthodes seront différentes ».

On peut noter le registre des attaques *ad hominem*, même si les noms propres jouent dans le discours politique comme « personnification de “forces” historiques et économiques » et non en référence à un conflit interpersonnel (Boltanski, Darré, et Schiltz 1984 : 11), avec ici toutefois comme nouveauté par rapport à Herzog - pourtant loin d'être issu du prolétariat-, un accent récurrent sur l'origine sociale de Missoffe qui devient un véritable *leitmotiv* dans les publications du PCF : « Missoffe, homme des trusts, fils d'administrateur d'Unilever et dont la femme appartient à la famille de Wendel ».

Quand il agit, le ministre est cependant taxé de démagogie. Ainsi, lorsque Missoffe lance une grande « campagne nationale pour encourager les activités sportives », les communistes dans leur bulletin dénoncent la superficialité de l'action, qui serait la preuve de l'absence de réel programme de la majorité dans ce domaine contrairement au PCF. A « ce vide et cette démagogie », est ainsi opposé le « sérieux » du programme établi par le parti, « des propositions justes et réalisables qu'il présente aux jeunes, aux sportifs, aux démocrates, aux hommes de progrès ». C'est que :

« Les activités physiques et sportives ne peuvent avoir plein effet que dans le cadre d'une politique de progrès social et corporel qui comporte : une véritable réforme de l'enseignement, l'amélioration des conditions de vie et de travail, la réduction du travail sans diminution de salaire et aussi la réduction des cadences épuisantes qui rendent difficiles, pour ne pas dire impossibles, la pratique sportive. Ainsi, la lutte pour la *cause sportive* est indissociable de la lutte politique générale menée par notre Parti, pour l'unité de la classe ouvrière, pour l'union de toutes les forces de gauche, pour l'adoption d'un programme commun et d'une action concertée, lors des prochaines élections législatives qui doivent, ces conditions réalisées, nous conduire à l'établissement d'une *démocratie véritable* »⁸⁷²

On a ici en résumé la manière dont l'articulation des deux dimensions de la politisation - conflictualisation et montée en généralité (Eliasoph 2010) -, a évolué depuis la Libération, alors que le PCF est devenu une force politique de premier plan, et dès lors contrainte de déployer une stratégie politique plus rassembleuse. Si le conflit n'a donc pas disparu, il n'oppose plus les classes entre elles, mais est désormais confiné au champ politique. Quant à la montée en généralité, il s'agit de montrer que la « cause sportive » n'est qu'un élément d'un projet de changement social plus vaste. Enfin, on peut également relever le plaidoyer pour la « véritable » démocratie, posée comme finalité première de ce projet politique, sous-entendant que le régime actuellement en vigueur dans

872 « Les grandes causes nationales », *Bulletin d'information...*, n°23, mars 1966, p.1 et 3 [souligné par nous].

l'Hexagone ne serait que facticement démocratique. Cette critique peut se lire sur deux plans : large, avec le retournement du stigmat, au sens même de retour à l'envoyeur, attaché à l'Ouest aux « démocraties populaires », mais aussi plus restreint, dans l'espace des sports, où cette démocratie réelle passerait par le fait de laisser l'organisation des APS aux sportifs eux-mêmes. Une revendication qui se traduirait pour les communistes par la création d'une grande Confédération générale du sport français regroupant à part égale les différentes fédérations, et la tenue régulière (tous les deux ans est-il affirmé) et à différentes échelles de conférences regroupant l'ensemble des pratiquant-e-s licencié-e-s sur le modèle de l'URSS. A quelques nuances près, cela préfigure la naissance du CNOSF en 1972, résultant de la fusion du Comité national des sports ou du Comité olympique français, marquant une étape importante de l'autonomisation du mouvement sportif (Defrance 1995).

Dernier exemple enfin de la manière dont le rôle de l'État dans le sport est pensé par les communistes dans cette décennie charnière. Rendant compte d'un colloque organisé à Vichy du 25 au 29 avril 1966 par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour débattre des « problèmes du sport français » sous la supervision du directeur des sports, le colonel Marceau Crespin⁸⁷³ et en présence du ministre et de son directeur de cabinet, René Haby⁸⁷⁴, le bulletin de la commission se voit « obligé de constater la carence du Comité national des sports qui n'a pas cru devoir prendre cette initiative, laissant au pouvoir le soin de rassembler ceux qui ont la charge du sport français »⁸⁷⁵. Ce faisant, l'État a « limité la portée d'une rencontre qui aurait dû être plus large, plus ouverte, plus profonde », alors que le Parti appelle pour sa part « depuis de nombreuses années » à un « rassemblement des responsables du sport français ». .

Néanmoins, affirme le rédacteur, « malgré les limites que le programme imposait aux débats, le colloque a été utile », car il a permis de soulever un certain nombre de préoccupations importantes : la « misère du sport à tous les niveaux de l'école, du primaire au supérieur ; l'anarchie qui précède au recrutement des multiples catégories de cadres sportifs ; le cloisonnement des différents sports et la concurrence qui caractérise les secteurs » ou encore « l'impossibilité d'étendre la pratique sportive dans les secteurs extra-scolaires » notamment. Les différents fonctionnaires qui ont pris la parole ont également pu montrer l'indigence des moyens financiers et humains, ainsi que la fragilité de leur fonction dans une administration « qui les paye au rabais et ne leur donne pas les moyens de travail ». Cette dernière remarque est intéressante à relever car elle introduit un nouveau « public victime » (Steiner et Trespeuch 2013) de l'impéritie gouvernementale : les agents subalternes de l'État lui-même.

873 Sur la trajectoire de cette figure singulière et importante de la réorganisation de l'administration du sport en France, ainsi que les débats entourant sa contribution particulière et ses méthodes, voir Le Noé (2013)/

874 Voir aussi l'entretien que ce dernier a accordé à Olivier Le Noé (2007) bien des années plus tard à propos de cette période mais aussi l'analyse que le politiste fait du récit de cet « outsider ».

875 *Bulletin d'information...*, n°25, juin 1966, p.8.

Au total, conclut l'auteur du compte rendu, « l'ensemble des interventions aboutissait en définitive à mettre en évidence que notre pays n'a aucune politique sportive : absence totale de conception d'ensemble à la fois pour ce qui intéresse le développement du sport à l'intérieur de l'école et à l'extérieur »⁸⁷⁶. Mais il va ensuite préciser en quoi consiste concrètement malgré tout l'action de l'État et définir en creux ce que devrait être son rôle selon lui. Il explique ainsi que les représentants du ministère affirment lors de ce colloque à plusieurs reprises que le gouvernement se refuse à étatiser le sport mais que les débats montrent de fait une « prise en main directe de l'État ». Le rôle des clubs est lui passé sous silence alors qu'ils devraient être en priorité « puissamment aidés » pour le PCF. Et le rédacteur de relater cependant l'intervention d'un professeur d'EPS de Calais qui a « fort heureusement mis l'accent sur la nécessité de trouver des formes nouvelles au niveau du club multisports ». Son rapport rejoignait plus largement les principes mis en œuvre à la FSGT et suggérait « les vrais problèmes qui auraient dû être discutés au colloque » pour le rédacteur, venant au passage flatter les deux principaux alliés du PCF en matière d'APS. N'oubliant pas pour autant la CGT, il ajoute plus loin qu'« à propos du rôle de l'État et concernant l'extension de la pratique sportive chez les jeunes travailleurs, il n'y a pas d'autre solution que celle qui consiste à contraindre le patronat à accorder cinq heures hebdomadaires payées aux jeunes gens et jeunes filles »⁸⁷⁷. Puis affirme plus loin que « le rôle de l'État est donc de donner les moyens législatifs et financiers, et de collaborer avec les organisations, mais nullement de s'y substituer ». En revanche, s'empresse-t-il d'ajouter, « il a la totale responsabilité de l'organisation de l'enseignement sportif à l'école ». Et conclut de lui-même que « ce qui est paradoxal, c'est qu'il déborde d'autorité dans un secteur qui n'est pas le sien, et que simultanément, il délaisse le secteur où il devrait s'employer ».

En fin de compte, ce long compte rendu est intéressant en ce qu'il explicite la conception du rôle de l'État qui s'est alors cristallisée au PCF après quelques années de fonctionnement de la commission et ses multiples contradictions : le gouvernement en place est à la fois accusé de ne pas avoir de politique et d'être trop dirigiste, de ne pas assez s'engager et de ne pas laisser les dirigeants sportifs s'auto-organiser. Mais après quelques temps, la question du budget va de nouveau cristalliser les attaques.

⁸⁷⁶ *Ibid.*, p.9.

⁸⁷⁷ *Ibid.*, p.10.

B) Le budget de l'État, nerf de la guerre politique

Progressivement, les attaques de la commission du PCF vis-à-vis de l'État vont ainsi se concentrer sur la question du budget de l'État, son montant global en premier lieu, sa structure ensuite, comme un marqueur résumant l'ensemble des insuffisances du gouvernement dans la généralisation de l'accès aux APS. L'examen serré des chapitres de la loi de finances concernant le poste des sports va ainsi devenir rapidement une spécialité de la commission sportive, ou plus exactement de certains de ses membres, qui vont également, dans un premier temps du moins, alimenter les parlementaires de leur parti. Le bulletin de décembre 1966 fait ainsi écho aux questions écrites répétées des députés communistes Maurice Nilès⁸⁷⁸ et Fernand Dupuy⁸⁷⁹ à destination du ministre Missoffe. Ils l'y somment d'expliquer pourquoi « alors que le budget de l'État est en progression de 10,7%, celui de la Jeunesse et des Sports n'augmente par rapport à 1966 que de 4% », mais aussi pourquoi les Instituts pédagogiques de l'éducation physique annoncés ne sont toujours pas créés alors que 300 postes destinés à ces derniers ont été inscrits au budget dès 1958. S'ensuit une analyse serrée du budget 1967⁸⁸⁰. Les rédacteurs du bulletin relèvent également le décalage entre la communication intensive du ministre - qui a lancé une consultation pour établir un « Livre blanc de la Jeunesse »⁸⁸¹ et se montre à de multiples colloques-, et son bilan concret. L'auteur de l'éditorial - probablement Jean Guimier- dénonce ainsi une diminution des moyens et des postes dans les établissements scolaires « alors que les BESOINS quantitatifs et qualitatifs s'accroissent constamment »⁸⁸² avant d'expliquer que la situation dans CREPS et IREPS (respectivement centres et instituts régionaux d'EPS) « ne s'améliore pratiquement pas », et que les internats y sont dans un état « lamentable ».

Quelques années plus tard, en 1972, dans l'ouvrage de Paul Laurent, Robert Barran et Jean-

878 Ouvrier-fraiseur né en 1919 et mort en 2001. Fils d'un employé des eaux de la ville de Paris élu maire d'Aulnay-sous-Bois en 1935, il adhère lui-même à la JC en 1936 dont il deviendra un dirigeant, après avoir participé aux manifestations antifascistes deux ans plus tôt. Résistant actif, il est élu adjoint au maire de Drancy, Gaston Roulaud, en 1947, à qui il succèdera 12 ans plus tard, réélu sans interruption à ce mandat jusqu'en 1997. Il sera également député communiste de la Seine puis de la Seine-Saint-Denis de 1958 à 1986, mais rien n'indique un intérêt particulier pour les APS dans son action politique, dans laquelle les déportations sous l'Occupation occupèrent au contraire une place centrale, pour des motifs à la fois biographiques (son père fut déporté et son épouse internée à Chateaubriant) et de contexte local (il fonda entre autres le Mémorial de la déportation à Drancy) (voir « A Drancy, Maurice Nilès passe le relais, *L'Humanité*, 17 janvier 1997 et « Chateaubriant, le devoir de mémoire », *L'Humanité*, 20 octobre 2001 et « Maurice Nilès était enterré samedi à Drancy », *L'Humanité*, 10 décembre 2001).

879 Né en 1917 et mort en 1999, instituteur de profession, il devient en 1940 secrétaire de la fédération de Dordogne, Il est élu au du Comité central du PCF de 1947 à 1964, et exerce parallèlement la fonction de secrétaire personnel de Maurice Thorez entre 1948 et 1951. Elu maire de Choisy-le-Roi en 1959, mandat qu'il conservera jusqu'en 1979, il est également élu député de la Seine puis du Val-de-Marne de 1962 à 1978. Passionné de pêche, il consacrera même un de ses ouvrages à cette pratique, sans montrer cependant de prédilection particulière pour les APS mais davantage pour l'instruction et la culture lettrée classique (voir « Décès de Fernand Dupuy », *L'Humanité*, 16 juin 1999, « Hommage à Fernand Dupuy », *L'Humanité*, 6 octobre 2001).

880 *Bulletin d'informations...*, n°27, décembre 1966, p.1.

881 Sur cette opération et son « échec », et plus largement sur l'action de François Missoffe, voir Besse (2008).

882 En majuscules dans l'original.

Jacques Faure⁸⁸³. le ton et le fond ont ainsi bien évolué par rapport à la première brochure publiée par le PCF sur le sport treize ans plus tôt. Ils s'y montrent est beaucoup plus incisifs et ironiques que leurs prédécesseurs à la commission, notamment envers le gouvernement, toujours désigné comme l'« ennemi principal ». On peut y voir une implication de la dynamique de programme commun et de la concurrence qui s'intensifie entre le PCF et l'*outsider* socialiste, le premier étant convaincu de pouvoir par-là accéder au pouvoir par les urnes malgré l'opposition de Moscou qui se satisfait de la présidence Pompidou (Robrieux 1986 : 87-88). En « tapant » ainsi sur le gouvernement, il pourrait ainsi s'agir, dans le domaine ici des APS, de se présenter comme une alternative nécessaire tout en se démarquant de son « associé-rival ».

Si le développement de la pratique des APS est toujours justifié par sa contribution supposée à la santé de la population, son effet moralisateur est en revanche abandonné tandis que la quête de prestige national est même critiquée comme une manière de détourner l'attention des véritables enjeux. Dès le premier chapitre intitulé « Au commencement était le prestige ou 14 années d'illusion », les auteurs se livrent à une condamnation en règle de l'action du secrétariat d'État, et prend plus précisément la forme d'attaques *ad hominem* contre trois de ses titulaires successifs, Maurice Herzog, François Missoffe et Joseph Comiti - l'éphémère Roland Nungesser n'est même pas cité. Il faut dire qu'entre-temps est intervenue la « douche froide » des Jeux olympiques de Rome dont la délégation française ne ramena que cinq médailles, dont aucune en or. L'« échec » fut alors d'autant plus mal ressenti que la manifestation fut la première du genre diffusée en mondovision (Callède 2000 : 129) et incita le gouvernement à redoubler d'efforts en la matière, avec un accent tout particulier sur l'EPS scolaire (Attali et Saint-Martin 2009 : 80).

Les auteurs relaient ainsi les explications d'un Herzog confessant que « oui, [s]on budget est insuffisant, mais il est difficile de l'augmenter pour ne pas choquer l'opinion publique », puis relaient ensuite le récit fait par le directeur de *L'Equipe*⁸⁸⁴, toujours Jacques Goddet, d'une réunion à laquelle ce dernier a pu assister entre le secrétaire d'État à la Jeunesse et au sport et son homologue des Finances, Valéry Giscard d'Estaing présenté par le journaliste comme « enfin ouvert à nos problèmes ! » et qui pourtant déclare à son interlocuteur : « accorder des crédits certes, car le sport justifie une dépense publique. Mais il faut le faire avec la conviction que ce sont des dépenses utiles, nécessaires » (Laurent, Barran, et Faure 1972 : 14-15). Dénonçant ensuite l'« hypocrisie bourgeoise », le décalage entre les paroles et les actes des ministres comme du Président Pompidou,

883 Qui significativement, tout en prétendant parler au nom des communistes dans leur ensemble, s'affranchissent de la commission sportive auprès du Comité central, selon la dénomination qu'elle porte encore, et dont ils sont pourtant les piliers !- en ne l'évoquant que par un discret remerciement envers son secrétariat en bas de la première page, via un simple renvoi par un astérisque. On peut y voir un signe précoce du processus de personnalisation du champ politique (Lefebvre 2011 ; Leroux et Riutort 2013) auquel le PCF est ainsi loin d'échapper.

884 Journal encore vilipendé alors par les communistes, « soutien du pouvoir d'autant plus nocif qu'il est quotidien », qui le citent pourtant abondamment dans le présent ouvrage - un paradoxe que l'on retrouvera par la suite, on le verra, chez les tenants de la critique radicale du sport.

ils dénoncent en particulier chez eux une tendance latente à opposer sport de haut niveau au sport de masse et au sport à l'école « pour des raisons d'économie budgétaires [...], certains députés allant jusqu'à faire des propositions allant jusqu'à dégager l'État de ses obligations financières envers le sport de haut niveau » (*Ibid.* : 33). En fin d'ouvrage, juste avant de présenter la partie consacrée au sport dans le « programme de gouvernement démocratique d'union populaire » portant sur « le sport », les auteurs consacrent pas moins de 6 pages (sur 100 au total) au budget de l'État, sous le titre « 6/1000 : un budget de misère »⁸⁸⁵. Les auteurs dénoncent « *l'insuffisance criante des crédits accordés par l'État pour le développement des activités physiques, sportives et de pleine nature* » (*Ibid.* : 80)⁸⁸⁶, soulignant une fois de plus le manque de cohérence du gouvernement :

« Cette médiocrité budgétaire est d'autant plus frappante qu'on aurait pu penser qu'un effort sérieux serait fait par le gouvernement après ses propres décisions d'août 1969, instituant le tiers-temps pédagogique dans l'enseignement primaire et "généralisant" les 5 heures hebdomadaires [d'EPS] dans tout le second degré »⁸⁸⁷

Les auteurs ne s'en tiennent cependant pas à une simple évocation statique de la part du budget national allouée à Jeunesse et Sports, mais la mettent en relation avec les besoins auxquels il est censé répondre- ce qui paraît effectivement le minimum pour pouvoir dénoncer une insuffisance de ces moyens- mais aussi dans le temps. Or, les rédacteurs relèvent une nouvelle contradiction avec, d'une part, non seulement l'importance, mais « l'accroissement en quantité des besoins existants et l'apparition de besoins nouveaux », tandis que dans le même temps la part du secteur Jeunesse et Sports diminue dans le budget national, passant de 0,79% en 1968 à 0,63% en 1972 - qu'ils arrondissent donc à 6/1000^e. On peut relever en souriant l'astuce argumentative somme toute classique consistant à prendre les deux extrema pour accroître l'impression de baisse des auteurs, expliquant « pour ne prendre que les cinq dernières années » sans faire mention de la hausse du budget sur la période précédente, mais ceux-ci font néanmoins simultanément preuve de pédagogie vis-à-vis de leurs lecteurs et tentent de stimuler leur esprit critique en expliquant que :

« Se référer à la seule augmentation nominale en *valeur absolue* du budget du secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs (quand elle existe !) ne signifie absolument rien, d'autant plus qu'elle n'est pas un don du pouvoir mais le résultat tangible de protestations qui s'expriment de toutes parts » (*Ibid.* : 80-81)

On y retrouve ainsi un certain nombre d'éléments bien mis en évidence par Alexandre Siné

⁸⁸⁵ On peut noter l'habileté dans la manière de présenter la part allouée au ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs dans le budget de l'Etat, 6/1000^e, plus frappante qu'une évocation de sa valeur monétaire absolue ou même qu'une part présentée par un pourcentage, soit 0,6%, et que l'on retrouvera ensuite fréquemment dans les déclarations et publications des communistes et de leurs alliés avec l'exigence du « 1% » que les intéressés eux-mêmes jugent irréalistes mais conservent pour sa charge symbolique.

⁸⁸⁶ Souligné dans l'original

⁸⁸⁷ Rappelons que les enseignants d'EPS relèvent alors, et jusqu'à 1981, du ministère de la Jeunesse et des Sports et non de l'Education nationale. Les guillemets autour de « généralisant » suggère ici que ladite généralisation, bien qu'actée par la loi, n'est pas mise en pratique effectivement, faute de moyens nécessaires en termes de personnels.

dans sa thèse consacrée à l'évolution du budget de l'État français depuis 1974, à commencer par le fait que ce dernier est un reflet fidèle des rapports de force entre ministères, arbitrés par celui du Budget autant sinon plus que par Matignon. La faiblesse de celui de la Jeunesse et des Sports, alors même que n'est pas encore à l'œuvre le « changement de paradigme » pointé par l'auteur est néanmoins déjà clairement visible dans le fait que ses ressources échappent en grande partie à la norme de « l'incrémentalisme budgétaire », c'est-à-dire la reconduction automatique d'une majorité des dépenses d'un exercice à l'autre (Siné 2006 : chap. 3).

Les auteurs présentent ensuite les postes principaux de dépense du budget sectoriel, sans entrer dans les détails, notamment en expliquant la différence entre dépenses d'investissement et de fonctionnement par exemple. Ils se font cependant plus précis concernant les subventions aux fédérations sportives et de plein air, mettant d'abord en regard leur faible poids dans le budget du secrétariat d'État, « moins de 2% », et le nombre de pratiquants concernés (« plus de 4 000 000 »), induisant un rapport prompt à susciter l'indignation, mais qui ne va pourtant pas de soi - l'existence même de ce subventionnement peut en effet être discuté par exemple. Plus intéressant, les rédacteurs mettent ensuite en regard la part reçue par les fédérations olympiques -plus de 70% des subventions allouées aux groupements sportifs nationaux-, et celle des fédérations affinitaires et multisports, « c'est-à-dire les fédérations les plus éducatives », précisent-ils innocemment aux lecteurs les moins familiers de l'espace des sports, soit 6,25%, alors qu'elles regroupent presque 25% des pratiquants. L'opposition suggérée est cependant aussitôt neutralisée par l'affirmation selon laquelle toutes les fédérations sont néanmoins victimes de cette austérité, en mentionnant que les crédits de stages attribués à ces dernières ont été « brutalement » réduits de 40% au cours de l'exercice 1969, alors même que le prix de pension journalier, « fixé par l'État » dans les centres de formation de cadres (CREPS et INS) a fortement augmenté dans le même temps.

De même, les auteurs passent ensuite en revue d'autres domaines (tourisme social, etc.) pour y souligner que le même effet de ciseau y est à l'œuvre (baisse des subventions et hausse des « besoins »), avant de traiter de la 3^e loi-programme quinquennale d'équipement sportif et socio-éducatifs pour 1971-1975 dont ils livrent une analyse condensée qu'il faut croire sur parole :

« Il n'est pas question ici d'analyser le mécanisme assez complexe de cette loi, mais on peut dire qu'il ne s'agit plus de *subventions aux collectivités locales* (ce qui était vrai pour la 1^{re} loi-programme ne l'était déjà plus pour la 2^e). Nous voulons dire que cette 3^e loi est une *incitation* à réaliser pour les collectivités locales, mais elle ne sera pas une *aide financière* car il est prouvé que l'État récupère plus avec la TVA qu'il ne dépense en réalité. D'autre part, d'assez nombreuses communes, pour répondre à des *besoins* de la population, ont pris à leur charge tout le financement » (*Ibid.* : 83)⁸⁸⁸

Il serait « prouvé que l'État récupère plus avec la TVA qu'il ne dépense en réalité », et les

⁸⁸⁸ Souligné dans l'original

auteurs ajoutent les collectivités à la liste des « victimes » du désengagement de l'État qui non seulement ne remplirait pas son rôle mais s'enrichirait même à leurs dépens. Ils surenchérissent en pointant « des pressions inadmissibles » sur les collectivités « pour les obliger à entreprendre telle ou telle construction, sous peine de se voir retirer la subvention qui permet tout de même jusqu'à maintenant d'obtenir un prêt de montant équivalent de la Caisse des dépôts et consignations » avant d'avancer l'opacité totale des critères présidant aux montants desdites subventions. Pour finir, les auteurs relaient les interventions des parlementaires communistes à l'Assemblée nationale et au Sénat, qui reprennent dans les grandes lignes de l'argumentation développée ici, à savoir la contradiction patente entre les annonces du secrétaire d'État, alors Joseph Comiti, et la diminution du budget, un « budget inacceptable [...] qui traduit dans les chiffres l'orientation de [sa] politique à l'égard de la jeunesse, des sports et des loisirs ».

On peut relever plusieurs éléments dans la rhétorique : d'une part la primauté du registre de la dénonciation, qui paraît devoir d'autant mieux fonctionner que ses porteurs se dissocient des victimes (Boltanski, Darré et Schiltz 1984 : 15) tout en s'efforçant d'élargir les effectifs de ces dernières afin d'augmenter la probabilité pour le lecteur de s'y reconnaître. Ensuite, on peut noter le recours intensif à l'« argument statistique », qui commence justement alors à s'imposer comme un instrument de gouvernement d'autant plus efficace qu'il est paré d'une aura d'objectivité occultant ses conditions de production et ses effets sociaux (Desrosières 2008; Supiot 2015).

A l'instar de l'indicateur du Produit intérieur brut (PIB) dans la conduite des politiques économiques, le budget alloué au ministère de la Jeunesse et des Sports devient le « totem » des critiques de l'action gouvernementale en matière d'APS. A partir de la fin des années 1960, la publication du projet de loi de finances fait chaque année systématiquement l'objet d'une analyse dans le bulletin de la commission communiste pour en critiquer le montant global et la répartition. Les membres de la commission sport vont en particulier cristalliser leurs revendications dans un mot d'ordre simple : le « un pour cent » du budget de l'État qui doit selon eux être consacré au sport. Ils vont parvenir à le diffuser largement⁸⁸⁹ en utilisant le relais des parlementaires communistes, notamment l'un d'entre eux :

« Et la bataille du budget ! Où George Hage⁸⁹⁰ avait pris une grande importance à l'Assemblée nationale. George Hage était un orateur reconnu, et chez nous, il y avait un copain qui

⁸⁸⁹ Au point d'être repris par le mouvement sportif et le ministère eux-mêmes.

⁸⁹⁰ Né en 1921 à Douai et décédé au début de l'année 2015. Fils de coiffeur il est d'abord instituteur puis enseignant intérimaire d'éducation physique à Douai avant d'être admis à l'École normale supérieure d'éducation physique (1947-1948). Il est ensuite professeur d'éducation physique (1949-1973) et milite au SNEP avant de s'engager plus avant dans la profession politique et de devenir député communiste du Nord (1973-2007). Jacques Girault, « Georges Hage », in Claude Pannetier (dir.), *Dictionnaire..., op. cit.*, t. VI, Paris, Éditions de l'Atelier, 2010 : 265-266. Voir aussi Fabien Roussel, « Disparition de Georges Hage, figure emblématique du PCF du Nord », *L'Humanité*, 22 janvier 2015 [Fabien Roussel est alors secrétaire de la fédération du Nord du PCF] et Françoise Tourbe, « Douai, un hommage rouge vif a été rendu à George Hage », *La Voix du Nord*, 26 janvier 2015.

s'occupait de l'étude du budget plus particulièrement. Il produisait des études assez fines sur le budget et on avait un très bon contact avec le groupe communiste à l'Assemblée. George Hage préparait ses interventions avec nous, en même temps il les fleurissait, c'était un orateur hors pair, très écouté, très apprécié à l'Assemblée. Tout le monde l'attendait comme ministre des sports lui. Il se battait bien sur le budget... avec le mot d'ordre du 1 % »⁸⁹¹

On peut relever qu'alors semble exister la division du travail à laquelle aspire le responsable actuel de la commission : celle-ci produit une « expertise » qui est reprise et diffusée par les élus, qui y trouvent pour leur part un contenu prêt à l'usage dans une sorte d'échange mutuellement profitable. Reste que la trame argumentaire de la commission semble cependant se stabiliser sur ce point. C'est ainsi qu'au moment de l'examen de la loi Avice en 1984, on retrouve exactement les mêmes éléments tant sur le fond que la forme : dénonciation du faible engagement de l'État, avec le marqueur des 6/1000^e, exposé des besoins, et la mise en évidence des victimes - « le CNSOF, les collectivités territoriales qui prennent une part « considérable » dans le financement du sport avec tout de même une nouveauté, la mention de la contribution « décisive » des pratiquants en la matière présentée comme une « source majeure de ségrégation »-, le tout étayé par de longues citations des interventions de parlementaires communistes dénonçant cet état de fait⁸⁹².

Autre inflexion majeure durant cette décennie 1980 : les communistes reprennent à leur compte la présentation du sport comme un secteur économique susceptible de générer d'importants profits : « le poids économique nouveau du sport sous tous ses aspects : profits financiers, ressources qu'il procure à l'État, attrait exercé par le sport sur tous les secteurs économiques, devra être mieux pris en considération » est ainsi mis en avant dans les écrits de la commission tandis qu'est dénoncé le « secret » qui entoure le « domaine des “affaires” : publicité, promotion, sponsoring », présentés significativement comme des « menaces grandissantes sur la logique sportive et le pouvoir des fédérations »⁸⁹³. Le marché, qui avait disparu du discours pendant deux décennies revient ainsi à la surface, avec cependant une ambivalence puisque les entreprises sont aussi de « bons » financeurs du sport lorsqu'elles y contribuent « dans le cadre de leurs œuvres sociales, de leur comité d'entreprise ». On peut noter paradoxalement que l'acrimonie à l'égard de *L'Equipe* a disparu⁸⁹⁴, l'auteur cite même un éditorial du supplément hebdomadaire, *L'Equipe magazine*, en conclusion de son propre article : « et puis, ce qui sera dommage, quand il y aura des concours de pronostics, c'est que le mouvement sportif n'aura plus aucune chance de convaincre les pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités financières dans le développement du sport », précisant simplement que son auteur « n'est pas communiste, on vous l'assure », ce qui est ainsi

891 Entretien avec Marcel Zaidner, 9 janvier 2009

892 Michel Nouaille, « Quels moyens Pour le sport français ? », *Pour le sport*, n°2, mai 1984, p.2

⁸⁹³ *Ibid.* Souligné par nous.

894 *Pour le sport* publie même quinze ans plus tard une photo de Georges Marchais aux côtés de Jacques Goddet, le fondateur de *L'Equipe*, pourtant longtemps conspué par les communistes pour sa complaisance envers la droite au pouvoir ainsi que sa collaboration avec l'occupant nazi pendant la guerre, sur le parcours du Tour de France (*Pour le sport*, n°56, janvier 1998, p.3)

censé donner plus de force à la menace qu'ils envisagent l'un et l'autre.

Le budget de l'État alloué au secteur Jeunesse et Sports reste ainsi au cœur des attentions de la commission sport du PCF, reprenant invariablement la même antienne pour dénoncer la contradiction entre les discours et les actes des ministres (« le nouveau ministre Alain Calmat a évoqué à son arrivée la revendication du 1% du budget pour le sport. Ce rappel nous était apparu prometteur mais vite effacé par la diminution de 11,5% prévue par le budget de 1985 »⁸⁹⁵ : « le temps des élections est trop souvent le temps des promesses. Je veux simplement demander à tous nos amis sportifs de faire appel à leur propre expérience. Où sont les 2% budgétaires du RPR d'il y a quelques années ? Où est le 1% de François Mitterrand de mai 1981, alors que pendant cinq ans, il a disposé de tous les pouvoirs ? Comme en sport, ce qui compte, c'est ce qui se passe sur le terrain »⁸⁹⁶ ; « Roger Bambuck, ministre sans fonds, tente de compenser son budget insignifiant par la multiplication des déclarations »⁸⁹⁷, etc.

Les critiques s'apaisent logiquement lorsqu'une communiste, Marie-George Buffet est nommée ministre de la Jeunesse et des Sports en 1997. Si la question du budget n'est pas pour autant tue et ne connaît surtout pas d'amélioration, la ministre est désormais présentée comme une victime de contraintes qui lui échappent et est même saluée pour ses efforts. En témoigne cette intervention à l'Assemblée du député communiste du Nord Patrick Leroy fin 1997 :

« Votre budget traduit un réel effort en matière de création d'emplois, de dépenses en capital, d'investissement de crédits pour la promotion et le développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre [...]. Cela dit, les contraintes de MAASTRICHT ont imposé des rigueurs budgétaires qui se sont traduites par une réduction du budget du ministère de la Jeunesse et des Sports, hors événements sportifs exceptionnels. Il représente 0,183% du budget général de l'État, soit 2 900 millions de francs pour 1998, contre 2 965 millions de francs votés en 1997. Il est légèrement en baisse »⁸⁹⁸

Hormis cette parenthèse aisément analysable, le dépouillement des bulletins de la commission révèle une permanence de l'attention portée au budget et à son évolution, avec peu d'évolution dans le discours, mais une technicisation progressive de celui-ci, avec une analyse plus précise de sa composition, et un souci pédagogique croissant dans la dénonciation des « faux-semblants ». Mais curieusement, dans la période récente, comme j'ai pu l'observer, cet exercice de décryptage n'est pas confié par l'animateur à un fonctionnaire de l'administration Jeunesse et Sports (la commission en comptant quelques-uns dans ses rangs), ni à un-e parlementaire - ou à un collaborateur d'un-e de ces derniers-, mais à des agents *a priori* plus éloignés de la confection des budgets, notamment un ancien secrétaire général du SNEP pendant plusieurs années, et le délègue même en 2013 à une

895 Marcel Zaidner, « Ne pas baisser les bras », *Pour le sport*, n°3, octobre 1984, p.1

896 Marcel Zaidner, « Juger aux actes », *Pour le sport*, n°8, mars 1986, p.1.

897 Marcel Zaidner, « Le sport mérite mieux », *Pour le sport*, n°21, juin 1989, p.1

898 « Les parlementaires communistes et le budget jeunesse et sport 1998 », *Pour le sport*, n°56, janvier 1998, p.3 [en majuscules dans l'original].

membre de la direction nationale du Mouvement Jeunes Communistes, extérieure à la commission⁸⁹⁹, qui écrit ainsi dans le bulletin de cette dernière :

« Globalement, le budget jeunesse-sport-vie associative progresse de 14%, mais un examen attentif permet de constater un fléchissement des crédits consacrés au sport. L'augmentation des moyens est imputable à l'apparition des emplois d'avenir dans le secteur de la jeunesse [...]. Le budget des sports fait toujours partie des plus petits budgets alloués aux différents ministères puisqu'il représente 0,14% des crédits de l'État. Seulement 224,7 millions sont inscrits en autorisation de programme, soit -2,8% et 231,1 millions en crédits de paiement, soit -2,9%. Le problème de ce budget tient à sa non remise en question des politiques antérieures de "rationalisation" des moyens, c'est-à-dire de précarisation globale [...]. Comme sous la droite, les villes qui auront de l'argent et de l'envie pourront tenter d'avoir une politique sportive "pour tous", mais généralement en composant avec des bouts de ficelle, tandis que celles qui n'ont que faire du sport ou n'ont pas les moyens feront sans, sans stade, sans piscine, sans éducateurs. Ou bien elles dirigeront tranquillement leurs citoyens vers des salles de sport privées et onéreuses »⁹⁰⁰

On peut noter l'accent mis par rédactrice sur les inégalités territoriales -qui s'inscrivent alors dans un référentiel plus global dénonçant la baisse des dotations de fonctionnement des collectivités territoriales (Estèbe 2015)-, le renforcement ainsi présenté comme une nécessité et une urgence de la part budgétaire allouée au sport ne dit jamais au détriment de quel(s) autre(s) poste(s) celle-ci pourrait s'opérer. Enfin, la technicisation du discours semble dans un premier temps répondre à la complexification croissante de l'organisation du budget de l'État (Siné 2006), qui est elle-même indissociable du mouvement de « réforme de l'État » et de « rationalisation des choix budgétaires » amorcé dès 1962 et qui se traduit schématiquement par une transposition des principes du *New Public Management* au contexte hexagonal (procédures de contrôle, évaluation, cercles de qualité, pilotage par objectifs, contractualisation de l'action publique, privatisations, agencification, etc.) et une réorganisation de l'administration en fonction de projets ponctuels en remplacement de certaines missions pérennes (Bezes 2009), conformément à la logique du « nouvel esprit du capitalisme » (Boltanski et Chiapello 1999). Cette évolution rend ainsi de fait (encore) moins lisibles les évolutions budgétaires comme les logiques sous-jacentes. Dès lors ce travail de décryptage partisan apparaît particulièrement nécessaire, d'autant que le champ du journalisme économique s'est lui-même éloigné de ces questions politiques⁹⁰¹.

Mais cette démonstration de maîtrise technique semble également répondre à des logiques

⁸⁹⁹ Mais appartenant aux réseaux parisiens du responsable de la commission, qui a fait alors du rajeunissement de la commission (notamment via les JC) une de ses priorités.

⁹⁰⁰ Mejdaline Mirhi, « Le ministère des sports n'est plus en capacité d'assurer ses missions », *Pour le sport*, novembre 2013, p.2.

⁹⁰¹ A l'instar de l'émission télévisée *Capital* étudiée comme exemple par Julien Duval dans la dernière partie de sa thèse, pour converger vers la « naturalisation des schèmes de pensée propres à l'économie libérale » (Duval 2004 : 304) où l'Etat est envisagé globalement sous le seul angle de ses dépenses et des règles qu'il impose comme autant de « poids » que doit supporter le « marché ». Dans une telle perspective, lesdites dépenses sont ainsi traitées de manière indifférenciée sans être traitées dans le détail, tâche fastidieuse d'autant plus facile à abandonner pour les journalistes *a priori* concernés qu'ils disposent également de moins en moins des compétences nécessaires

endogènes de la part de la commission sport du PCF. En l'occurrence le souci d'apparaître crédibles aux yeux de ses interlocuteurs, au sein comme en dehors du Parti, mais aussi peut-être pour masquer son propre manque de maîtrise réelle - tant cognitive que politique- du sujet. L'échange suivant entre l'ancien responsable de la commission sport du PCF, Marcel Zaidner, et son successeur actuel est ainsi assez éloquent :

« Nicolas Bonnet : Tu avais écrit sur le “un pour cent”, sur la manière dont il était calculé ? Parce qu'on nous le renvoie encore dans la gueule aujourd'hui. Tu sais que j'ai rencontré la commission sport du PS [...]. Et ils me renvoient ça à la gueule : “le un pour cent, c'est impossible, c'est irréaliste”.

- Marcel Zaidner : Mais dedans à l'époque, il y avait le salaire des profs de gym. C'était le budget des sports parce que les profs de gym étaient payés sur le budget du sport. Aujourd'hui, 1%, ça ne veut plus rien dire »⁹⁰².

Peu après, les deux enquêtés abordent la question du Fonds national du développement du sport (FNDS)⁹⁰³ créé en 1979 et remplacé en 2006 par le Conseil national pour le développement du sport (CNDS), mettant en évidence les divergences idéologiques enfouies au sein de la commission :

« M.Z. : La création du FNDS, on avait été contre : on avait tout de suite vu que ça remplacerait le budget du ministère des sports.

- N.B. : moi je suis pour des fonds exceptionnels, je ne suis pas pour un fonds permanent. Je suis pour un budget structurel, permanent, qui ne soit pas extrabudgétaire, Et je suis pour qu'il y ait des fonds exceptionnels liés par exemple à des manifestations ou d'autres choses. Par exemple, on n'en a pas trop discuté dans la commission sport, mais moi je suis pour l'Euro 2016 [de football] en France. Et je suis pour qu'on construise des stades, en revoyant la conception des stades. En disant : le cahier des charges, ce n'est pas à l'UEFA de nous l'imposer, par rapport à la télé etc. Voir comment on peut avoir un cahier des charges qui intègre le scolaire, qui permet une utilisation toute l'année, qu'on ne fasse pas des éléphants blancs. Une fois qu'on a distrait comme argument pour qu'on ait pour la construction de ces stades, la question est celle du financement. Aujourd'hui, on va vers le privé ou les partenariats public-privé, en disant qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses. Moi je suis pour qu'on crée un fonds là par contre»⁹⁰⁴

En fin de compte, l'indicateur que représente la part budgétaire et le mot d'ordre du « un pour cent » alloué au sport apparaît efficace d'un point de vue rhétorique par sa simplicité. Il permet également par son imprécision de constituer une large communauté d'intérêt, « le sport français », contre une minorité qui le met en péril, et dont les responsables se concentrent au sommet de l'appareil d'État. Si « le marché », plutôt que le capital notons-le⁹⁰⁵, refait son apparition à partir du

902 Entretien avec Nicolas Bonnet et Marcel Zaidner, 9 janvier 2012.

903 Sorte de budget parallèle à celui de l'Etat, abondé principalement par des ressources issues d'une taxe sur les paris sportifs auprès de la Française des Jeux et du PMU et les retransmissions sportives télévisées, et consacré au « soutien au développement associatif et sportif, la rénovation des équipements sportifs, et l'accompagnement des fédérations sportives dans la mise en œuvre de leurs politiques de développement de sport de haut niveau et de masse » selon le Ministère, suivant une répartition pilotée par un Conseil de gestion composé pour moitié de représentants du CNOSF et pour moitié de représentants de l'Etat..

904 Nicolas Bonnet et Marcel Zaidner, entretien cité.

905 Hermier, Passevant et Zilbermann ne mentionnent qu'une fois le terme, pour citer un discours de Maurice Thorez en 1936 fustigeant « le capital qui fait du sport un objet de profit » (Hermier, Passevant, Zilbermann, 1975 : 31).

milieu des années 1970 - Hermier, Passevant et Zilberman (1975 :23-24) dénonçant dans leur introduction un État qui « accélère la privatisation du sport pour le laisser aux affairistes » et consacrant un chapitre sur les 21 de leur ouvrage à « l'argent », pointant les « dangers de la commercialisation du sport », des « concours de pronostic » et enfin le coût de certaines pratiques, comme les sports d'hiver, qui entraînent de fortes inégalités d'accès-, on peut néanmoins noter sa grande absence dans le cadrage du « problème » des APS en France par la commission du PCF durant les deux décennies précédentes.

Les communistes ont ce faisant contribué à leur corps défendant à faire de la « cause du sport » un « discours sans adversaire », à l'instar de l'action humanitaire (Juhem 2001), faute de remettre en cause les conflits d'intérêt qui se jouent dans cet espace social et en cantonnant finalement leur lutte au sein du champ politique. On peut y voir la marque d'un Parti qui cherche à être le plus rassembleur possible dans la perspective d'accéder au gouvernement à la place de ceux qui l'occupent actuellement et sur lesquels ils ciblent ainsi leurs critiques. Ce constat rejoint en large partie les analyses de Julian Mischi sur la désouvriérisation du PCF, tant dans sa composition que son discours : « l'homme comme individu singulier détaché de son appartenance sociale est désormais au cœur de l'entreprise d'émancipation communiste » (Mischi 2014 : 87), un mouvement amorcé dès le XXVIIe Congrès de 1964 avec l'abandon du Parti unique et la réunion du Comité central d'Argenteuil en mars 1966 où est rejeté le contrôle des activités politiques sur les activités culturelles et intellectuelles, et qui se poursuit durant la décennie suivante, avec l'acceptation de l'alternance en 1972, la reconnaissance du caractère intangible des libertés en 1975, le renoncement au principe de dictature du prolétariat l'année suivante, même si la décennie suivante est le théâtre d'un « recentrage identitaire » (*Ibid.* : 88).

Mais ce cadrage particulier du sport peut aussi être interprété comme la conséquence de la sociologie de la commission, dominée par les enseignants d'EPS et les militants associatifs qui ne perçoivent tout simplement pas les manifestations de la présence d'intérêts capitalistes dans leurs activités ordinaires. Au contraire, celles-ci les incitent à intérioriser l'idéologie sportive, et à ne plus voir les inégalités de classe entre les pratiquants auxquels ils ont affaire, ni les tensions qui existent de fait entre les différentes organisations auxquelles les uns et les autres peuvent appartenir : ainsi, les luttes pour le monopole de la dimension éducative du sport, entre l'EPS scolaire, et donc le SNEP, et la FSGT, ou sur l'organisation du sport à l'entreprise entre cette dernière et la FSGT, ou encore du sport associatif, entre la FSGT et les autres fédérations, notamment affinitaires, sont désormais largement euphémisées, sinon occultées, alors même que les acteurs en sont eux-mêmes souvent conscients et ne manquent pas de les exprimer en privé, mais pas en réunion et encore moins publiquement, ainsi que j'ai pu l'observer pour la période contemporaine.

C) A la CGT : l'État d'abord envisagé dans son rôle d'employeur

Dès sa création en 1970, la commission confédérale de la CGT s'inscrit également dans la revendication du budget de l'État, en prenant part au Comité pour le doublement du budget découlant des États généraux sur les APS, tout en sollicitant explicitement les secrétaires des UD de Paris et du Val-de-Marne pour qu'ils en fassent de même à l'échelle locale⁹⁰⁶. Les archives de la commission sport confédérale montrent que ce comité est à cette période régulièrement inscrit à l'ordre du jour de ses réunions et le thème est finalement pris en charge par la seule femme appartenant à la commission, Danièle Andrinople. Cette revendication ruisselle même largement au niveau local, et on retrouve ainsi au début des années 1970 dans certains bulletins internes à certaines fédérations la dénonciation de la « politique antisociale du gouvernement » et en particulier « des crédits dérisoires pour l'organisation des loisirs, des sports, de la culture »⁹⁰⁷, mais en revendiquant cependant avant tout « une 5e semaine de congés payés et octroi d'heures prises sur le temps de travail pour la pratique du sport », plaçant ainsi l'État davantage dans son rôle de législateur devant contraindre les employeurs à mettre en œuvre les moyens nécessaires, qu'en financeur et organisateur direct des APS.

De même au centre de la confédération, la correspondance de la commission révèle aussi un souci à la confédération de ne pas trop (s')investir dans ce Comité : très vite, des négociations sont ainsi entamées avec les autres organisations impliquées, FSGT en tête, concernant le partage des coûts de fonctionnement que ce Comité implique, la CGT demandant dans le même temps qu'aucune des organisations parties prenantes ne puisse s'approprier le travail du Comité⁹⁰⁸. Cela suggère ainsi que finalement la CGT y figure principalement pour ne pas abandonner le terrain à d'autres, et notamment à la fédération ouvrière avec laquelle elle mène une concurrence vive comme on l'a vu concernant la légitimité à organiser le sport en entreprise. On peut également observer que cette revendication n'apparaît pas aussi nettement qu'au PCF dans les documents publiés par la Confédération syndicale, et, passé le cap des années 1980, cette revendication budgétaire semble se diluer parmi d'autres enjeux et revendications, sans pour autant que la dimension économique, envisagée sous un angle principalement quantitatif ne soit abandonnée, au contraire. Une bonne illustration est ainsi fournie par le dossier spécial de la revue *Analyses et documents économiques* consacré au sport en 1987, à la préparation de laquelle la commission sportive confédérale est étroitement associée. Ses membres rédigent ainsi directement une partie des

⁹⁰⁶ Courriers d'André Allamy à Gérard Alezard et Roland Foucart, datés du 13 février 1978, Archives de la Commission sport confédérale, Institut CGT d'Histoire Sociale, boîte 336 CFD 1.

⁹⁰⁷ *Jeunes Postaux* [mensuel de la commission départementale des jeunes des services postaux parisiens], janvier 1971, p.7, archives de la fédération CGT des PTT, fonds Georges Frischmann.

⁹⁰⁸ Echange de courriers entre René Moustard, en qualité de président de la FSGT, et Danièle Andrinople, en dates des 20 décembre 1977 et 10 janvier 1978.

articles dont la présentation du dossier, signé par Jeanine Marest⁹⁰⁹, mais parmi eux, seul un article aborde la question de la part du budget étatique consacrée au sport, pointant pourtant son recul en dix années de 0,71 à 0,21% - en omettant cependant le transfert de crédits vers le FNDS créé entre temps et traité par la suite, mais sous l'angle d'un « mauvais » ciblage de ses subventions⁹¹⁰-, et surtout place l'État clairement comme un financeur parmi d'autres, dont les ménages eux-mêmes, qui sont désormais, et jusqu'à aujourd'hui, présentés comme les principaux financeurs du sport dans l'Hexagone. On remarque en outre que le cadrage principal n'est pas celui de l'accès de l'ensemble de la population au sport, mais se centre sur les salariés : l'État est ainsi désormais envisagé comme un employeur parmi les autres, mais devant en plus montrer l'exemple. C'est ainsi que les revendications des militants CGT se font particulièrement entendre en matière d'APS au sein des entreprises publiques, via les CE ou plus directement mais rarement via les clubs sportifs d'entreprise eux-mêmes⁹¹¹.

Les fédérations correspondantes vont également relayer leurs revendications auprès du gouvernement, à l'instar de celle des cheminots qui revendique à partir de 1977 la reconnaissance d'un statut spécial pour les sportifs de haut niveau à la SNCF, en s'efforçant de mobiliser les salarié-e-s eux-mêmes, qui aboutit quelques années plus tard, en 1981, à la signature d'une convention entre l'entreprise publique et une vingtaine de salariés de l'entreprise, qui se voient accorder un mi-temps pour l'entraînement et la promesse d'un reclassement par la suite⁹¹².

Plusieurs éléments semblent ainsi se conjuguer au tournant des années 1980 pour faire évoluer le positionnement de la CGT vis-à-vis de l'État et le distinguer de celui du PCF en le recentrant sur la défense des salarié-e-s. Tout d'abord, au sein de la commission sport elle-même, se donne à voir une volonté de prendre ses distances vis-à-vis du PCF, sorte de retour à l'esprit de la Charte d'Amiens - les responsables de la commission sport confédérale, quand ils sont encore communistes, faisant clairement primer leur appartenance syndicale à celle à leur parti⁹¹³, tandis que d'autres membres de la commission sport du PCF ont fait le « choix » inverse, en invoquant

⁹⁰⁹ A noter également que le dossier compte un texte signé par René Moustard, en tant que président de la FSQT, ce qui confirme le rapprochement alors en cours entre les deux organisations, ou du moins un apaisement - relatif - de leur hostilité réciproque, sans doute en partie du fait que l'enjeu - l'organisation du sport en entreprise, dont ils revendiquent tous deux la légitimité -, tend lui-même à perdre de sa substance (voir chapitre 5).

⁹¹⁰ Car profitant « trop » au « sport d'élite » et donc « insuffisamment » au « sport pour tous ». Voir Bernard Gerbier, « Le financement de la pratique sportive », *Analyses et documents économiques*, n°26, juin 1987, p.37-38.

⁹¹¹ Voir chapitre 6.

⁹¹² Entretien avec Christian Beaumanoir, ancien dirigeant de l'USCF, 23 octobre 2012, et tract distribué par la CGT-Cheminots sur le sport en 1983 à l'occasion des élections professionnelles, archives personnelles de l'enquête.

⁹¹³ Pour la période la plus récente, j'ai pu observer plusieurs manifestations lors de mes immersions répétées au siège confédéral, qu'il s'agisse de la mention quasi-clandestine de mon « informateur privilégié » vis-à-vis de ses camarades en me présentant à eux sous l'étiquette de « l'universitaire qui m'aide à faire le bouquin », en précisant parfois à voix basse « c'est un camarade ! » pour signifier notre appartenance commune au PCF et attirer ainsi de leur part un surcroît de confiance à mon égard, mais aussi plus subtilement dans la dénonciation, par les intéressés eux-mêmes de « réseaux communistes », à l'instar et à côté des réseaux francs-maçons, pour expliquer l'attribution de certaines responsabilités au sein de la Centrale, ou encore les divergences d'analyse ou même le manque d'écoute de la part des élus du PCF en matière d'APS.

notamment leurs inimitiés vis-à-vis de certains cadres de la commission cégétiste. Autre facteur : le transfert des professeurs d'EPS du ministère de la Jeunesse et des Sports au ministère de l'Education nationale en 1981 par le président de la République nouvellement élu, François Mitterrand, en application de l'une de ses promesses de campagne, va totalement modifier les rapports de force syndicaux au sein du premier ministère, excluant de fait pratiquement le SNEP-FSU du jeu au profit d'une concurrence accrue entre la CGT, la CFDT et bientôt l'UNSA pour syndiquer un corps professionnel fortement amputé et remis en question dans son identité. L'INSEP devient alors l'un des lieux centraux de l'investissement cégétiste du fait de la présence d'une section assez forte dans l'établissement, dont les membres s'investissent alors fortement dans la commission sport confédérale⁹¹⁴. Ce qui contribue sans doute à déplacer la focale de cette dernière vers le sport de haut niveau ainsi que les relations sociales au sein du Ministère.

Troisièmement, aux dires de plusieurs enquêtés, la commission sport confédérale, tout en s'autonomisant de celles de la Jeunesse et des CE, aurait perdu aussi de ce fait progressivement de l'intérêt de la part des fédérations sectorielles de la CGT. Et si ses animateurs successifs s'efforcent de conserver une représentation la plus diverse possible, en jouant sur la concurrence entre ces dernières, ils sont bien forcés de reconnaître que « si le moindre imprévu se présente dans leur fédération, ils le font toujours passer avant les réunions de la commission », comme le déplore le responsable actuel⁹¹⁵. Dès lors, ce militantisme intermittent favorise les présents, et outre les employés du ministère, les plus assidus à la commission proviennent des fédérations les plus « concernées », c'est-à-dire celles où existe un investissement sportif, et en particulier des clubs sportifs d'entreprise particulièrement développés dans lesquels ils sont impliqués, autrement dit les administrations et entreprises du secteur public, d'autant plus que ceux-ci sont alors mis en difficultés dans le contexte de crise socio-économique qui commence alors à s'approfondir.

Tous ces processus, quoique sans doute non exactement coordonnés, se conjuguent néanmoins pour amener un glissement du cadrage revendicatif vis-à-vis de l'État consistant à l'envisager prioritairement sous l'angle de son rôle d'employeur et à faire disparaître de l'agenda revendicatif la question des budgets publics alloués aux APS, comme si implicitement la charge financière devait désormais incomber prioritairement aux employeurs, tout en étant contrôlée par les salarié-e-s eux-mêmes, via les CE ou les associations sportives. De manière symptomatique, j'ai pu observer à plusieurs reprises certains membres actuels de la commission sportive confédérale déplorer que - de leur point de vue bien entendu - le PCF ou la FSGT ne soutiennent pas les revendications et luttes ponctuelles dans le secteur des APS, notamment dans les collectivités locales, appelant paradoxalement à un empiétement sur leur propre territoire.

⁹¹⁴ Entretien avec Rose T., alors employée à l'INSEP et élue CGT dans certaines IRP et à la commission sport confédérale, aujourd'hui retraitée et investie dans celle du PCF, 5 février 2013.

⁹¹⁵ Entretien avec Jean-François Davoust, 25 juin 2015.

Conclusion du chapitre 4

L'examen des diverses publications cristallisant les représentations des APS et les revendications afférentes dans l'espace interlope entre PCF et CGT a permis de mettre en évidence les principaux traits constituant une doctrine à la fois critique et compatible avec l'idéologie sportive en vigueur dans l'espace des sports. Si l'on peut parler d'une véritable culture commune aux militants portés sur la cause des APS dans le milieu communiste dont on peut retrouver des racines dans le sport ouvrier d'avant-guerre, il n'en reste pas moins que celle-ci présente un certain nombre de contrastes selon les périodes et les organisations. Et surtout, en dépit d'une apparente cohérence générale, elle s'avère traversée de nombreuses contradictions que l'on a regroupées ici suivant trois grandes thématiques : la dimension culturelle des APS, le statut plus particulier du spectacle sportif et des athlètes de haute performance, et enfin le rôle de l'État dans leur organisation. On a ainsi vu que les prises de position pouvaient varier suivant les contextes et circonstances. Mais globalement, on retrouve la même ambivalence qu'aux origines du sport ouvrier, à savoir une oscillation entre promotion du sport pour lui-même et son instrumentalisation à d'autres fins politiques. Cette ambiguïté se double d'une tentation consistant à naturaliser la conception culturelle du sport ainsi portée par le milieu communiste qui peut ainsi paradoxalement contribuer à la déconflictualiser. Ce faisant, tout en s'en démarquant par bien des aspects, cette doctrine plastique s'articule finalement assez bien avec l'idéologie portée par le mouvement sportif français, ce qui peut contribuer à expliquer le rapprochement paradoxal qui s'opère de fait entre les dirigeants du PCF et de la CGT et ceux du CNOSF à compter des années 1980, et le soutien aux grandes manifestations sportives apporté par ces deux organisations, au point que le PCF se pose aujourd'hui en pointe du soutien à la candidature de Paris pour l'accueil des Jeux olympiques de 2024⁹¹⁶. Si cela confirme que l'espace des positions et celui des prises de position sont étroitement liés, cela suggère aussi que la relation entre les deux n'est pas unilatérale. Quoiqu'il en soit, il reste à décrire les autres pans de l'espace politique du sport à gauche, tant ceux-ci contribuent au même titre que d'autres contraintes structurelles tenant à la composition sociale de la « base » du milieu communiste, à expliquer les représentations du sport qui y sont portées. Nous allons maintenant nous pencher vers l'aile gauch(ist)e, préfigurant ce que la doctrine communiste du sport aurait pu devenir dans la lignée du sport ouvrier des origines : la critique radicale du sport.

⁹¹⁶ Celui-ci a par exemple porté au nom du groupe PCF-Front de Gauche au Conseil de Paris la proposition de créer des « comités populaires pour la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques » ayant pour « rôle de porter les exigences et les recommandations des citoyens » (intervention de Nicolas Bonnet-Ouladj au Conseil de Paris, 13 avril 2015). Symptomatiquement, personne au sein de la commission n'a contesté ouvertement cette initiative en réunion, en revanche, les débats ont pu être vifs lors de moments de sociabilité informels, toujours en l'absence du responsable de la commission (Journal de terrain, notes du 20 février 2016, déjeuner en marge d'une réunion de la commission sport du PCF).

Chapitre 5 : La Théorie critique du sport, un possible non advenu de la doctrine communiste ?

Un spectre semble hanter le milieu communiste des APS : la Théorie critique radicale du sport. Comme son nom l'indique, ce courant de réflexion venu de l'extrême-gauche⁹¹⁷ développe une dénonciation à la racine du phénomène sportif, qu'il envisage comme le point avancé de la domination capitaliste. Je n'ai cessé cependant d'être surpris tout au long de mon immersion au sein du milieu communiste du sport de constater que les thèses avancées par ce courant n'étaient jamais discutées, ni même évoquées au cours des réunions ou discussions. Les très fois où le nom ou une référence aux « brohmien »⁹¹⁸ surgissait dans la conversation, c'était pour être aussitôt évacuée d'un soupir ou d'un rire sonore⁹¹⁹. Cela n'a pas empêché la commission sport d'inviter Jean-Marie Brohm à débattre à deux reprises durant la période de mon observation, mais à chaque fois, c'était comme si son discours n'était pas entendu, ou plus exactement inaudible, par les communistes. Ce qu'ont confirmé les tentatives d'introduire le sujet lors d'un entretien formalisé avec certains de ces derniers, ne parvenant pas à obtenir de réponses réellement construites, autres que des explications de cette théorie par la frustration ou la rancœur. C'est pour mieux comprendre les ressorts de cet évitement de la confrontation, autrement dit du politique (Eliasoph 2010), de la part de ces derniers, que je me suis efforcé de mieux comprendre leur rapport de ces derniers à cette doctrine alternative du sport anticapitaliste. L'hypothèse de départ de ce chapitre est que davantage qu'un concurrent dans la lutte pour la définition de l'approche progressiste légitime du sport, le courant de la Théorie critique incarne à la fois ce que la doctrine du PCF aurait pu devenir si la bifurcation du sport ouvrier vers le sport populaire s'était opérée autrement, dans un autre contexte national et international, mais aussi et peut-être surtout une sorte de miroir grossissant des contradictions de la doctrine communiste du sport et des militant-e-s qui la portent. Raison pour lesquelles ces derniers préfèrent éviter de s'y confronter. Cette ignorance n'est elle-même pas réciproque, et l'on va voir que les tenants de la Théorie critique cultivent une attitude très ambivalente vis-à-vis des communistes, tantôt vilipendés comme les « idiots utiles » du sport capitaliste et tantôt considérés comme des alliés potentiels dans la lutte contre ce dernier. La figure de Jean-Marie Brohm en

⁹¹⁷ Sans représenter pour autant la pensée hégémonique en matière d'APS au sein des formations trotskistes, loin s'en faut, ni même des militants anarchistes. Voir par exemple le hors-série « De l'autre côté du sport » du *Monde libertaire* (n°26, mai 2014) qui contient certes un entretien avec Fabien Ollier, l'un des tenants de la Théorie critique du sport, mais aussi de nombreux articles célébrant le sport « populaire » et même la résistance par le sport parmi les captifs des camps d'extermination nazis.

⁹¹⁸ -Désignation péjorative en usage dérivant du patronyme de leur chef de file.

⁹¹⁹ Révélant cependant une connaissance, même superficielle, de ces derniers et de leurs thèses, du moins parmi les militants les plus âgés et les enseignant-e-s d'EPS.

particulier, tant par sa trajectoire sociale proche mais légèrement distincte de celle des pionniers de la commission sport du PCF, semble révéler en l'amplifiant une certaine tendance à se faire remarquer tout en se distinguant de l'approche populaire du sport par une intellectualisation de ce dernier, que l'on retrouve dans la commission sport du PCF. En affirmant une coupure nette entre le sport entendu comme recherche compétitive de performance d'une part, et l'activité physique n'ayant d'autre fin qu'elle-même de l'autre, la Théorie critique met également en évidence la contradiction sans doute fondamentale qui traverse la doctrine communiste du sport et le milieu qui la porte⁹²⁰.

Par un de ces étranges retournements de l'histoire, bien qu'il ait émergé parmi l'élite aristocratique de la société anglaise du XIX^e siècle, le sport moderne est aujourd'hui souvent associé aux classes populaires, et ce en dépit des études qui montrent la persistance des logiques ségrégatives d'accès aux sports, tant en termes de classe, de genre, d'âge ou de lieu de résidence (Mignon 2015 : 13; Defrance 2011 : 34-48). Les pratiques et le spectacle sportifs sont pleinement traversés par des logiques de distinction, comme Pierre Bourdieu n'avait déjà pas manqué de le relever (Bourdieu 1979 : 18-19, 102-103, 231-246 ; Defrance 2011 : 26 et suiv.). En ce sens, le sport représente effectivement une pratique culturelle, comme l'affirment les communistes, mais davantage au sens sociologique qu'anthropologique du terme (Cuche 2010), comme ils ne semblent pas le percevoir - ou « vouloir » le percevoir -, en se focalisant sur les seules inégalités matérielles d'accès. Le mépris réciproque affiché par les « intellectuels » pour le sport et les « sportifs » et par les « sportifs » pour les « intellectuels », semble à ce point ancré dans le sens commun que beaucoup, y compris parmi ceux qui s'identifient à l'une ou l'autre de ces catégories, le prennent comme un postulat de départ, y compris pour s'y opposer. Ainsi, un récent dossier consacré à la philosophie du sport de la revue imprimée de *France Culture*⁹²¹ s'ouvre ainsi :

« Le sport c'est de la culture ! L'idée reçue selon laquelle philosophie et sport n'auraient rien à se dire est tenace. Les philosophes négligeraient leur corps comme les sportifs négligeraient leurs cerveaux. Et pourtant, le sport mérite d'être pensé par la philosophie, c'est-à-dire la gymnastique de l'esprit »⁹²².

Passant outre la réification problématique des catégories utilisées, on voit bien comment les auteurs de ce dossier se sentent comme obligés de justifier *a contrario* leur propre démarche, mais plus encore, apparaissent soucieux de « retourner le stigmate »⁹²³ et marquer ainsi leur ouverture

⁹²⁰ Comme l'ont suggéré les contestations de la compétition ou des grands événements sportifs de la part de certains membres de la commission recueillies sur le ton de la confiance lors d'entretiens, mais aussi certaines pratiques de la FSGT ou encore la « Rando-vélo-coco » du PCF, subvertissant la logique compétitive sans s'accompagner d'un discours la dénonçant.

⁹²¹ Station radiophonique du service public qui constitue un des marqueurs les plus éclatants du capital culturel.

⁹²² *France Culture Papier*, n°14, mai 2015, ouverture du dossier « Penser et se dépenser », p.84.

⁹²³ Jean-Claude Michéa, professeur de philosophie dans le second degré qui se revendique d'une « gauche libertaire »,

d'esprit, voire leur appartenance à un « peuple » plus ou moins idéalisé dont ils partageraient la « passion » (Michéa et Galeano 2010), à l'instar des enseignants agrégés d'EPS militant dans les organisations « communisantes » analysés au chapitre précédent⁹²⁴.

Un examen superficiel de l'espace des prises de position en la matière suffit à montrer que les lignes de clivage apparaissent plus complexes qu'il n'y paraît. L'intérêt, sinon la passion, pour le sport de nombreux « intellectuels » est ainsi revendiqué de longue date, et semble plus encore transcender les clivages politiques, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, avec des exemples aussi radicalement différents que l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano⁹²⁵, auteur de plusieurs textes célébrant le football « populaire » sans se résoudre à pouvoir le condamner malgré ses « ombres » (Galeano 1997), le cinéaste et poète italien Pier Paolo Pasolini, qui aimait jouer au ballon rond avec les enfants de son quartier romain et revendiquait cette passion (Pasolini 2012), jusqu'au philosophe et académicien Alain Finkielkraut, qui affiche lui aussi son penchant pour le football malgré son étiquette de « réactionnaire » assumée⁹²⁶, en passant par Albert Camus, qui fut gardien de football pendant sa jeunesse en Algérie⁹²⁷.

En fait, tout porte à penser que la distinction en la matière ne porte pas tant sur le fait d'afficher son intérêt ou non pour le sport, ou même pour telle ou telle discipline, que sur le rapport que l'on affiche à son égard. Les détenteurs de capital culturel peuvent ainsi afficher une véritable passion pour le sport pourvu qu'ils fassent dans le même temps preuve d'une certaine réflexivité à son égard, en faisant montre par ailleurs de leur proximité à la culture légitime par l'importation de références diverses relevant d'autres champs, ou en faisant preuve de dérision - les deux n'étant pas

fustigeant les partis politiques et la sociologie de Pierre Bourdieu, et dont les essais successifs, où il affirme notamment l'impossibilité de dissocier libéralisme culturelle et libéralisme économique, qu'il rejette tous deux pour mettre en avant le concept de « décence commune » (« *common decency* ») emprunté à George Orwell, connaissent un certain succès de librairie constitue en lui-même un cas particulièrement intéressant. Fils d'un ancien journaliste sportif de *l'Humanité* et rédacteur en chef de *Miroirs du cyclisme*, celui-ci distingue l'« idéologie sportive », qu'il condamne comme une « dimension majeure du *soft power* libéral », et le « véritable esprit sportif », qui lui apparaît au contraire « tout aussi incompatible avec les principes fondamentaux du système capitaliste que la gratuité, l'entraide, l'amitié ou l'esprit du don » (Julien Robucci, « Jean-Claude Michéa : "Le mépris du football est le signe d'une véritable infirmité intellectuelle !" », *Les Inrockuptibles*, 18 mai 2014).

⁹²⁴ L'association « EPS et société », que les militants qualifient significativement de « centre », émanant directement (ce dont elle ne se cache pas) du SNEP-FSU et la revue *Contre-pied* qu'elle édite constituent également un bon exemple de volonté d'intellectualiser l'EPS, et ce faisant, pour les enseignants d'EPS qui l'animent (pour l'essentiel agrégés et membres des instances nationales du SNEP-FSU) de se grandir. Voir son site : epsetsociete.fr. De même, l'importance des néologismes dans les textes officiels encadrant l'EPS par rapport aux autres disciplines, thématique ramenée dans l'agenda médiatique lors des débats entourant la réforme des collèges de 2015 (voir Luc Cédelle, « Vraies et fausses perles du jargon de l'Education nationale », *Le Monde*, 16 mai 2015) n'est sans doute pas étrangère à cette intériorisation du stigmate d'anti-intellectualisme et à la volonté de le retourner par les membres de ce (sous-)groupe professionnel.

⁹²⁵ Rendu célèbre pour sa description de l'exploitation par les compagnies états-uniennes des mines et des mineurs d'Amérique du Sud dans *Les veines ouvertes de l'Amérique latine* (Galeano 1981 [1971]).

⁹²⁶ Ce qui ne l'empêche pas d'exprimer publiquement son exaspération vis-à-vis de la composition « ethnique » de l'équipe de France masculine de ce sport dans une provocation dont il est coutumier. Voir son portrait par Jérôme Fenoglio, « Alain Finkielkraut, les nerfs à vif », *Le Monde*, 10 novembre 2013. Pour une critique sociologique de la thèse d'une « division ethnique et communautaire » parmi les « Bleus », voir Beaud et Guimard (2011).

⁹²⁷ Voir Nicolas Ksiss, « La solitude du gardien de but. Albert Camus et le foot », *So Foot*, hors-série, décembre 2009.

exclusifs, au contraire. Bref, il s'agirait de faire preuve d'un « engagement distancié » à l'instar de celui que certains ont crû déceler de la part de « nouveaux » militants (Ion 1997). Une telle posture peut ainsi contribuer à expliquer la réussite de certaines entreprises médiatiques récentes qui ont pu contribuer à décomplexer la passion sportive parmi les membres des classes supérieures⁹²⁸. Mais contre l'illusion de la nouveauté, on peut relever qu'un tel rapport intellectualisé au sport est aussi celui des militants communistes dès le milieu du XX^e siècle.

Mais outre que ces phénomènes rappellent combien l'articulation entre engagement et distanciation vis-à-vis du monde social est plus complexe qu'il n'y paraît (Elias 1993), ils n'épuisent pas la palette des rapports politiques que l'on peut entretenir vis-à-vis des APS, comme d'ailleurs de n'importe quel espace social. Il en est un qui peut apparaître plus paradoxal encore, consistant à faire preuve d'une grande proximité tant cognitive que sociale vis-à-vis de l'espace des sports tout en exprimant une condamnation sans appel de ce dernier. Une telle obsession négative vis-à-vis du sport caractérise ainsi un courant bénéficiant d'une couverture médiatique relativement importante eu égard à ses forces militantes et sa méconnaissance par le grand public, qui s'auto-qualifie de « Théorie critique (radicale) du sport »⁹²⁹. Celles et ceux qui s'en revendiquent ne se contentent pas de dénaturiser le sport moderne en mettant en question les différents mythes et valeurs dont il est fréquemment paré (Attali 2004), mais ils développent et véhiculent une véritable dénonciation unilatérale de ce « système » en l'érigeant comme la matrice de toutes les formes de domination, économique comme politique.

Ce courant singulier mérite que l'on s'y arrête à plusieurs égards : avant tout parce que ses partisans entretiennent un rapport ambivalent avec le milieu communiste, dénonçant tantôt avec virulence sa doctrine sportive et affichant tantôt des velléités à constituer un front commun contre le sport capitaliste. La posture des tenants de la Théorie critique à l'égard du PCF n'est ainsi pas sans présenter une certaine homologie avec celle que les tenants du sport ouvrier entretenaient vis-à-vis de leurs homologues réformistes⁹³⁰. De ce fait, il est tentant de voir la critique radicale du sport comme un « possible non advenu » (Deluermoz et Singaravélou 2016), une voie qu'aurait pu prendre le mouvement communiste français à partir des années 1920 s'il n'avait subi la contrainte du modèle soviétique et le souci de plaire aux masses. Mais ce courant idéologique est également intéressant à analyser en lui-même parce qu'il constitue une énigme sociologique, car il bénéficie

⁹²⁸ Le mensuel *So foot*, lancé en 2003 par trois diplômés de l'ESSEC est particulièrement emblématique de cette posture consistant à concilier passion pour le football et regard distancié et « cultivé » (au sens où ses rédacteurs prennent une posture à la fois intellectuelle dans l'analyse, n'empêchant pas, au contraire, un ton humoristique, et mobilisent des références culturelles « omnivores », puisant à la fois dans l'histoire du football, le reste de la culture « populaire » mais aussi la plus élitiste).

⁹²⁹ On emploiera par la suite une majuscule à l'instar de ses tenants qui la revendiquent et a également l'intérêt de suggérer qu'il existe effectivement une lutte pour le monopole de l'incarnation de cette théorie comme on le verra. L'adjectif « radical » est ici placée entre parenthèses car il est au contraire surtout employé par les commentateurs extérieurs à ce mouvement, quoique assumé par les premiers.

⁹³⁰ Voir chapitre 1

d'une exposition médiatique assez importante eu égard à ses forces militantes sans que ses thèses ne semblent réellement parvenir à prendre auprès d'un large public, y compris parmi les agents sociaux disposés à mépriser le sport. Après une brève description de ce courant et ceux qui s'en revendiquent, nous nous pencherons plus en détail sur la trajectoire socio-biographique de Jean-Marie Brohm, le principal entrepreneur de cette cause et son positionnement particulier dans le champ politique et l'espace des sports.

I. Une condamnation sans appel de l'institution sportive

« L'important, c'est de ne pas participer ». Telle pourrait être la devise des tenants de la Théorie critique du sport. Car ces derniers ne s'opposent pas seulement aux discours laudateurs qui parent le sport de vertus intrinsèques, l'érigent comme facteur de santé et de bien-être à l'échelle individuelle mais aussi de cohésion sociale et d'intégration sur le plan collectif⁹³¹. Ils s'inscrivent également en faux par rapport à tous ceux qui mettent en avant sa plasticité, c'est-à-dire le fait qu'il puisse avoir des effets variables en fonction des usages qu'on en fait, et ceux qui minimisent tout simplement son importance, le reléguant au rang d'un simple loisir secondaire. Les partisans de la Théorie critique du sport accordent une place centrale au sport dans le système d'accumulation capitaliste contemporain. Plus qu'une simple sphère d'activité, celui-ci représente en effet à leurs yeux une véritable institution qui cristalliserait plus que tout autre la logique capitaliste, constituant de ce fait à la fois un adjuvant indispensable aux rapports de domination qui le sous-tendent, en socialisant l'ensemble de la société, « masses » populaires en tête, à ses valeurs, et un observatoire particulièrement révélateur de ses logiques « mortifères ». Ces auteurs revendiquent une filiation intellectuelle « freudo-marxiste », autrement dit une synthèse entre les apports des pensées du soupçon de Freud et Marx, et des épigones de ces derniers, situés au croisement entre psychanalyse et économie politique, à commencer par les membres de l'Institut pour la Recherche sociale de Francfort, dans sa génération fondatrice du moins, celles d'Adorno et d'Horkheimer, et d'autres auteurs comme Herbert Marcuse ou Erich Fromm notamment, qu'ils citent abondamment dans leurs travaux, sans forcément s'attarder sur les tensions entre les uns et les autres (entre Freud et Fromm par exemple), à côté de nombreuses coupures de presse tirées en majeure partie du quotidien sportif, *l'Equipe*, mais aussi d'autres titres généralistes, locaux ou nationaux, qui constituent l'essentiel de leur base empirique.

⁹³¹ Pour une discussion sociologique des discours sur l'« intégration par le sport », voir notamment le dossier consacré à ce thème par *Sociétés contemporaines* (Gasparini 2008).

A) Le sport, institution princeps de la domination capitaliste

Le sport constitue donc pour eux une véritable *institution* dans un sens toutefois particulier. Parfois qualifiée de « machinerie sportive », celle-ci exercerait une véritable « tyrannie » sur ses membres, pour reprendre les titres de certains ouvrages de Jean-Marie Brohm, considéré comme le fondateur et le principal animateur de ce courant de réflexion. « Une des premières difficultés à se mettre d'accord sur une critique du sport concerne *l'ambiguïté sémantique ou la polysémie du mot "sport"*. On met tout sous ce vocable : la petite partie de football entre copains, le footing le dimanche matin, Le petit sprint qu'on pique pour rattraper son bus, l'entraînement des champions, la haute compétition, le sport à l'école, sport pour tous, la gymnastique volontaire, la relaxation, etc. » (Brohm 1976 : 88)⁹³². Lui-même définit l'institution sportive comme « un système de compétitions physiques généralisées, universelles, ouvertes à tous, qui s'étend dans l'espace (toutes nations, tous les groupes sociaux, tous les individus peuvent y participer) ou dans le temps (comparaison des records entre diverses générations successives) et dont l'objectif est de mesurer, de comparer les performances du corps humain conçu comme puissance sans cesse perfectible » (Brohm 1992 : 85).

Plusieurs principes sous-tendent en particulier l'institution sportive : la compétition ; la notion de record ; l'échelle des valeurs sportives ; le labeur sportif de l'entraînement et le principe du rendement. Il ne faut donc pas confondre, rappelle Brohm qui en reconnaît implicitement lui aussi une certaine unité, le sport moderne avec les différents jeux et activités physiques, le sport tel que nous le connaissons étant né en Angleterre au XIX^e siècle, il est indissociable de la modernité occidentale capitaliste. « *Le sport est le positivisme institutionnalisé du progrès physique. Sur le plan institutionnel, superstructurel, le sport reproduit idéologiquement le monde aliéné du travail. Il constitue son dédoublement symbolique.* Cette thèse fondamentale de la sociologie du sport énonce que les rapports de production capitaliste sont reproduits symboliquement par les rapports sportifs au sein du mode de production sportif » (Brohm 1976 : 91)⁹³³.

Pour les auteurs appartenant à ce courant, tant la pratique que le spectacle sportifs seraient en outre porteurs d'une violence structurelle. Ils s'inscrivent ainsi en faux contre l'analyse de Norbert Elias et Eric Dunning consistant à inscrire la « sportivisation » dans le « procès de civilisation », c'est-à-dire l'auto-refoulement croissant des pulsions violentes, la civilisation des mœurs, allant de pair avec la dynamique de l'Occident, la constitution des états-nations modernes, marqués notamment par une double-monopolisation de la violence physique légitime et de la fiscalité, que le premier porte au cœur de sa vision du changement social (Elias et Dunning. 1994). Davantage que

⁹³² Souligné dans l'original.

⁹³³ Souligné dans l'original.

sur l'intériorisation de règles de l'activité collective que favoriserait le système compétitif, les partisans de la Théorie critique mettent l'accent sur la « rationalisation du corps au travers de la rationalisation de la société, de l'appareil de production capitaliste et du rapport de production » (Vassort 2010 : 21). Ce faisant, le sport moderne participe pleinement de la *violence structurelle* inhérente au mode de production capitaliste dans ses aspects contemporains, et de la « banalisation de l'injustice sociale » qui l'accompagne (*Ibid.*), alimentant en particulier toutes les formes de haine et de rapports de domination, racistes, sexistes et nationalistes en particulier. L'exemple le plus manifeste de ce déchaînement des pulsions est selon eux incarné par la « violence ordinaire » des supporters de football, animés selon eux par une « hétérophobie » primaire que les études sur le supportérisme extrême refuseraient de regarder en face⁹³⁴, le ballon rond étant qualifié par eux de « peste émotionnelle » (Brohm et Perelman 2006).

Assimilant les groupes de supporters extrêmes à des « hordes primitives », ils considèrent les autres spectateurs comme les victimes consentantes et complices d'une « marchandisation sécuritaire » des stades où ils seraient cantonnés « au rang d'omniclients, consommateurs de loisirs, d'émotions, de gadgets et d'emblèmes » (Vassort 2010). En d'autres termes, les spectateurs du sport seraient l'objet d'une aliénation qui rejoint celle plus générale provoquée par la rationalisation de la culture qui viendrait en fait abolir cette dernière (Horkheimer et Adorno 1974).

Les premières « victimes » de cette aliénation et de la violence qui l'accompagne seraient néanmoins les pratiquants eux-mêmes, quel que soit leur niveau, même si ces auteurs insistent sur ceux de plus haut niveau, sources obligent sans doute. La pratique sportive serait ainsi de part en part traversée par la violence selon ces derniers : une violence protéiforme tournée non seulement contre les autres, ennemis plus que simples adversaires dont il s'agit de triompher jusqu'à leur anéantissement potentiel, mais aussi contre soi-même. Et ces derniers d'égrener inlassablement dans leurs écrits la litanie infinie des victimes sacrifiées sur l'autel de l'entraînement et de la compétition, morts des excès en tous genres ou victimes de diverses blessures et traumatismes psychiques autant que physiques, qu'engendrerait nécessairement la pratique intensive d'une activité, sans oublier un dopage, qui loin d'être une déviance exceptionnelle aurait un caractère systémique, s'insérant à la fois dans la logique de dépassement illimité des performances et alimentant de vastes mafias dont les institutions officielles du sport, « trop souvent inattaquables » seraient parties prenantes (Vassort 2010 : 124). Mais plus profondément encore, la logique du sport conduirait à une « réification » des individus, ne les réduisant plus qu'à une seule dimension, celle

⁹³⁴ Une de leurs cibles principales en la matière est Nicolas Hourcade, sociologue à l'Ecole centrale de Lyon qui a réalisé plusieurs travaux sur le sujet, et qui connaît le responsable actuel de la commission sport du PCF pour avoir étudié la sociologie en même temps que lui à l'Université de Bordeaux. Il a co-signé avec lui un rapport pour l'Insep et la Ligue nationale de football intitulé *Les supporters des Girondins de Bordeaux et du Toulouse Football Club* en 1999. Nicolas Hourcade collabore en outre depuis 2004 au magazine *So foot*, qui est depuis son lancement une des cibles privilégiées des partisans de la théorie critique du sport.

de la performance, qui permet leur hiérarchisation. Le corps y serait ainsi « décorporé », vidé de son désir, de sa culture subjectivée, et *in fine* de la vie.

De la même manière, l'institution sportive est porteuse d'une esthétisation du politique, entendue comme un « processus de voilement de la réalité concrète par une autre réalité se faisant passer pour la première tout en la niant dans l'abstraction de représentations erronées » (Oblin 2009 : 53). Ce que les tenants de la Théorie critique illustrent en particulier à partir des Jeux Olympiques, institution cardinale du système sportif. Les Jeux de Berlin de 1936 constituent ainsi un cas idéaltypique sur lequel vont se concentrer, sans s'y borner cependant, leurs critiques, de même que la figure du baron de Coubertin que Brohm lui-même s'est employé à démystifier en en rappelant, à rebours de la légende officielle, le caractère profondément raciste, misogyne et élitiste (Brohm 2008).

B) Les blocs capitaliste et communiste renvoyés dos-à-dos

« Cheval de Troie » de la domination capitaliste en favorisant de manière décisive l'incorporation de son idéologie, l'institution sportive n'est cependant pas l'apanage des seuls pays « occidentaux » pour les partisans de la Théorie critique. Ils critiquent en effet tout aussi sévèrement les pays « prétendument » socialistes qui se sont ralliés d'ailleurs significativement au système olympique, et où la « militarisation » des corps par le sport est encore plus patente. Du reste, pour les tenants de la Théorie critique, sur le plan international là aussi, loin de représenter un facteur de pacification et d'échanges fructueux et émancipateurs, le sport est un facteur de tensions et d'aliénation. ils considèrent que « l'organisation internationale du sport a été liée dès le début aux organismes internationaux de l'impérialisme et leur a servi d'institutions auxiliaires, de couverture idéologique » (Brohm 1976 : 63-64).

Ils rejoignent cependant d'une certaine manière les communistes dans leur critique de l'État comme auxiliaire de la bourgeoisie en ce domaine en notant que « le sport est un appareil idéologique d'État, c'est-à-dire un appareil servant de boucliers institutionnels à l'appareil répressif d'État. Dans le cadre du capitalisme monopoliste d'État, le sport est devenu un sport monopoliste d'État qui ne peut pas plus être “redressé” pas plus que l'État ne peut être “réformé”. Le sport [...] contribue : 1) à reproduire, d'une façon élargie, les rapports sociaux de production ; 2) à diffuser l'idéologie dominante. Et ceci comme protection de l'ordre capitaliste du pouvoir bourgeois » (*Ibid.* : 92). Dans leurs textes les plus récents, ces derniers se sont aussi particulièrement attelés à une critique de l'institution que représente l'Université française, dans laquelle beaucoup ont pourtant pu assurer leur carrière, à commencer par Jean-Marie Brohm, mais où ils occupent une

place néanmoins marginale, ce qui peut contribuer à expliquer une telle prise de position, évidemment favorisée par le contexte des « réformes » qui ont affecté l'institution dans un sens libéral à partir notamment de la fin des années 2000 et de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) de 2007 (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales 2009)⁹³⁵. L'un des membres de la « jeune » génération de la Théorie critique montre d'ailleurs la conjonction des processus traversant les deux institutions que constitueraient le sport et l'Université à travers la critique de la filière des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), dont nous avons vu l'adoubement anticipé par le PCF. Il y pointe dans un de ses ouvrages récents (Oblin 2009 : chap. 6) l'irruption croissante du management du sport, et montre au-delà comment cette filière participe pleinement de la « destruction entamée de l'éthique universitaire par la production et la transmission de savoirs partiels, en miettes, intimement liés avec le développement de la *praxis* sociale [de la compétition prédatrice] » (*Ibid.* : 177), évacuant toute fonction critique et réflexion sur les finalités et les valeurs de l'activité humaine, sous couvert de l'impératif de « professionnalisation ».

Sans que le PCF en constitue la cible prioritaire, il en occupe néanmoins une place non négligeable dans les écrits relevant de la Théorie critique du sport, assimilé qu'il est à un « idiot utile » de l'institution sportive qu'il contribuerait à asseoir à travers ses propres actions politiques. Dès les années 1970, Jean-Marie Brohm s'attaque ainsi aux positions des communistes, notamment dans leur défense d'un sport éducatif, tel qu'il est notamment mis en avant en URSS ou en RDA, et Yvon Adam, en tant que passeur privilégié entre ces pays et l'Hexagone (de par ses responsabilités au sein des associations d'amitié France-RDA et France-URSS, voir chapitre précédent) ; il s'en prend aussi aux prises de position publique du PCF vantant la haute performance comme vecteur de progrès humain (Caillat 1989 : 120 ; Brohm 1976 : 110-111).

En s'appuyant sur les témoignages relayés notamment par *l'Humanité*, J.-M. Brohm s'applique à doucher l'enthousiasme des communistes pour le modèle sportif des pays socialistes qui rendrait le sport accessible à tou-te-s dès le plus jeune âge, dénonçant au contraire un enrégimentement généralisé. Les théoriciens critiques du sport contestent également leur vision d'un sport émancipateur, permettant le plein développement de toutes les potentialités dont chacun-e serait porteur en y voyant au contraire un facteur de mutilation de ses dernières et d'hyperspécialisation conduisant à un « homme unidimensionnel » (Marcuse 2001) :

« On présente l'«éducation sportive» comme l'éducation parfaite du corps en ce sens qu'elle permettrait de développer toutes les vertus et qualités physiques intellectuelles, moral et culturel

⁹³⁵ Pour un aperçu des positions traversant le mouvement hétérogène de mobilisation contre ces réformes réglementaires, voir notamment le numéro spécial consacré à cette question par la *Revue du MAUSS* (2009). Et pour une réfutation sociologique du discours sur la « crise » de l'enseignement supérieur, voir notamment (Bodin, Orange 2013).

de l'individu, "l'épanouissement de la personnalité", etc. le PCF et les soviétiques vont même jusqu'à dire que le sportif incarnait la préfiguration de "l'homme intégral" dont parlait Marx !... La réalité est autre ! Le sportif, par la pratique compétitive systématique et l'entraînement forcené, devient contraire de plus en plus un "spécialiste". Il est l'agent exclusif d'une pratique sportive étroitement délimitée - qui lui interdit bien souvent de pratiquer d'autres sports. (Par exemple, il est fortement "déconseillé" à un athlète de jouer au rugby ou au football...) Le sportif, loin d'être un individu intégral, est au contraire un individu morcelé, un simple opérateur d'un geste stéréotypé mécanisé à outrance, tout comme ouvrier à la chaîne. Le sportif est lui-même une machine-outil, un moteur humain. Ce qui fait s'extasier au plan Passavant dans *L'Humanité* du 26 août 1972 : "ces hommes et ces femmes qui courent, effectuent des mouvements d'assouplissement, bondissent, sprintent, sont manifestement ce qu'on fait de mieux comme machines humaines" » (Brohm 1976 : 144-145)

Jean-Marie Brohm poursuit dans le même texte en opposant aux représentations portées par les communistes français celles de Marx lui-même, ou plus exactement celles qu'il a développées dans ses écrits de « jeunesse », en particulier dans les *Manuscripts de 1844*⁹³⁶ :

« Le sport, loin d'être une "libération", une "création", un "épanouissement" de l'individu, est une colossale aliénation. L'individu arrivé aux rouages de la pratique compétitive et de l'institution sportive. Il est victime de l'"idiotisme du métier" dont parle Marx, tout comme ouvrier est abruti par les cadences infernales et les petits chefs, bref par le "crétinisme professionnel". Un appel de fonds de demi-fond court jusqu'à 30 - 40 km par jour l'entraînement. Un majeur arrive à couvrir de 10 à 14 km piscines par jour. Un haltérophile soulève des tonnes et des tonnes de fonte, etc. bref la robotisation cybernétique du sport triomphe. Le "cybernanthrope" du sport, selon l'expression d'Henri Lefebvre, est né, le sportif d'État subordonné totalement à l'institution sportive, et en particulier à la hiérarchie administrative des groupements sportifs (comité olympique, fédérations sportives, département de la préparation limpide, etc.). Même sa survie privée la plus intime et régler. Loin d'être "libre", il est enrégimenté dans l'armée sportive en déplacement. La discipliner l'ordre sont de type militaire. Il n'est d'ailleurs pas fortuit que le colonel Crespin soit le "patron" de la préparation olympique en France » (*Ibid.* : 146)

Journaliste avant d'exercer comme professeur d'économie-droit au lycée et se présentant comme sociologue du sport et responsable d'un « Centre d'analyse critique du sport » (CACS)⁹³⁷, Michel Caillat, autre auteur « historique » du courant de la Théorie critique, propose un état des lieux de « l'idéologie du sport en France » dans lequel il s'en prend également directement au PCF. Dénonçant l'apolitisme précoce entretenu par les organisateurs du sport, « toujours du côté des pouvoirs en place contre les forces de libération » (Caillat 1989 : 89), cet auteur englobe dans sa condamnation les forces politiques de gauche, PS comme PCF et leur hypocrisie consistant à révoquer la frontière entre sport et politique dans leurs discours, tout en l'entretenant dans leurs actions, s'appuyant notamment sur l'exemple du refus du boycott des Jeux olympiques de Moscou de 1980 malgré l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS.

⁹³⁶ L'opposition entre les écrits du « jeune » Marx et ceux de la maturité a été avancée par Louis Althusser, mais n'est pas sans faire débat parmi les « spécialistes » de l'œuvre du penseur allemand.

⁹³⁷ Voir notamment sa présentation sur le site de l'un de ses éditeurs les plus récents, *Le Cavalier bleu* : http://www.lecavalierbleu.com/f/index.php?sp=livAut&auteur_id=167 [consulté le 15 mai 2015]

Il résume ainsi la « théorie » du PCF en la matière par une citation piochée dans *l'Humanité* sans plus de précision sur son auteur : « Le sport n'est pas, ne saurait être l'instrument d'une politique quelle qu'elle soit. Ce qu'il faut en revanche, c'est mettre la politique au service du sport »⁹³⁸ (*Ibid* : 91), avant de citer ironiquement une « éblouissante formule dialectique » de Gérard Le Joliff⁹³⁹, « rien n'est neutre mais tout n'est pas politique » (Le Joliff 1981 : 9), puis de montrer que l'histoire du sport travailliste contredit pourtant bel et bien de telles affirmations, citant même à l'appui de longs extraits d'interventions de Jacques Doriot à la Chambre des Députés en 1931. Plus loin il critique surtout concernant la période contemporaine l'aveuglement des Communistes français par rapport à la situation du sport dans le Bloc de l'Est :

« Dans ce tableau bien sombre (violence, dopage, entraînement intensif et précoce, etc.), le Parti communiste français s'arc-boute sur un postulat fantaisiste : le sport est bon en soi mais il mal utilisé par la mauvaise société capitaliste. Yvon Adam expose ainsi la position du PCF : “De fait, il se vérifie que l'idéal olympique trouve son véritable terrain d'essor dans les pays socialistes, tandis que le capitalisme tend à la fois à en limiter l'extension et à le dénaturer”⁹⁴⁰. On reconnaît bien là toute la force d'analyse du PCF pour qui il suffit de faire pencher le sport à gauche en prenant modèle sur les pays abusivement qualifiés de socialistes. René Moustard, éminent responsable de la FSGT, écrit : “il [le sport] peut être au service des hommes, mais aussi utilisé contre leurs intérêts. Son évolution, son rôle, sa place dans la vie sociale dépendent de l'utilisation qui en est faite”⁹⁴¹. Ce raisonnement de patronage a été maintes fois démonté par le courant critique, lui-même traité de bourgeois (!) par les maîtres penseurs du PCF » (Caillat 1989 : 179)

La dernière phrase de cet extrait livre, semble-t-il, une clé de compréhension de cet acharnement contre le PCF, à savoir l'existence d'un « effet de champ » à l'intérieur de cette partie de l'espace social du sport politique de « gauche », où les communistes et les tenants de la Théorie critique se livrent finalement une concurrence en étant les deux principaux pôles d'expression. Ceci avec une nuance près, lorsque les seconds usent de références précises pris dans les publications des premiers, ces derniers se contentent, à l'époque comme aujourd'hui, ainsi que j'ai pu l'observer, de les rejeter en bloc sans même prendre le temps de les nommer, par des périphrases assez dédaigneuses, qui peuvent être interprétées également comme des signes de leur domination, de fait ou ressentie comme telle.

On a ainsi vu quelques exemples de telles périphrases au chapitre précédent, et j'ai pu en observer à maintes reprises lors de réunions de la commission sport, dès lors qu'il s'est agi, le plus

⁹³⁸ *L'Humanité*, 23 février 1981.

⁹³⁹ Ouvrier du Livre, militant à la CGT et au PCF dès les années 1960, Gérard Le Joliff (1943-2014). Il a été dirigeant national de la FSGT et vice-président de l'UCPA, et de fait davantage porté par ces organisations que par le Parti lui-même. Devenu ergonomiste, après avoir repris des études, il a ensuite dirigé un cabinet de conseil pour les comités d'hygiène et de sécurité et a été professeur associé en ergonomie à l'université Paris 8 (voir *L'Humanité*, 24 juillet 2014).

⁹⁴⁰ Yvon Adam, « Sport : actualité de l'olympisme », *L'Humanité*, 16 juin 1972.

⁹⁴¹ René Moustard, « Problèmes actuels en France », *Sport et développement social au XXe siècle*, Paris, éd. Universitaires, 1969, p.147

souvent à mon initiative, d'introduire le sujet de la Théorie critique radicale, que les membres de la commission sport du PCF comme ceux de la CGT connaissent finalement d'assez loin et réduisent systématiquement à la personne de Jean-Marie Brohm⁹⁴². Un jour par exemple, en sortant d'une formation destinée aux élus communistes et républicains sur le sport organisé dans l'amphithéâtre du CNOSF, un membre très actif de la commission sport du PCF, par ailleurs, quoique retraité, toujours secrétaire national du SNEP-FSU où il a longuement côtoyé Jean-Marie Brohm, clôt tout de suite la discussion que j'essaie d'entamer à son propos : « De toute façon Brohm, on lui rappelle à chaque fois qu'on l'a toujours laissé s'exprimer [à l'intérieur du SNEP]. Mais personne ne l'a suivi ». « Il a l'oreille des médias, *Le Monde*, *Libé[r]ation*, etc. lui ouvrent facilement leurs colonnes à lui, ou à ses amis, comme Redeker, parce qu'ils ont un message simple qui plaît à certains qui n'aiment pas le sport »⁹⁴³.

Loin donc de constituer une contre-société sectaire renfermée sur elle-même, les partisans de la Théorie critique du sport s'avèrent au contraire insérés dans différents réseaux, tant politiques que médiatiques, sans que cela ne semble pour autant contribuer à propager leur idéologie. Contrairement à une prénotion répandue, les affinités personnelles ne suivent pas forcément les (dés)accords politiques, comme l'illustrent les relations entretenues entre les membres de la Théorie critique et certains de leurs « adversaires » communistes ou socialistes.

C) En-deçà des affiliations : le poids des relations interpersonnelles

C'est paradoxalement quand le PCF a largement entamé son « déclin » dans le champ politique, que les tenants de la Théorie critique leur livrent les attaques les plus virulentes. L'un des chefs de file de la « nouvelle génération » de ce courant, Fabien Ollier, directeur notamment de la revue *Quel sport ?* qui fédère aujourd'hui l'essentiel du courant, s'en prend tout particulièrement au PCF dans un ouvrage en deux tomes publié en 2003 et intitulé *La maladie infantile du communisme* (« le sport »).

Né dans les années 1970, l'auteur est aujourd'hui enseignant d'EPS en lycée après des études en STAPS à l'Université de Lyon, et ancien judoka de niveau inter-régional, ayant arrêté cette pratique intensive assez subitement, lassé explique-t-il « d'être fatigué en permanence, le corps blessé par les entraînements quotidiens, et trouve ridicule de devoir écraser sur le tatami ses amis du club ». Il raconte avoir été bouleversé par la lecture de *Sociologie politique du sport* de Jean-Marie-Brohm,

⁹⁴² Les partisans de la Théorie critique sont d'ailleurs significativement qualifiés de « brohmiens » au sein du milieu communiste étudié.

⁹⁴³ Journal de terrain, notes du 28 juin 2012.

qu'il décrit comme « le déclencheur de tout [s]on parcours militant et théorique qui a suivi »⁹⁴⁴. Sans doute les contradictions rencontrées dans sa carrière sportive et étudiante, mais aussi une socialisation politique précoce dans une famille « très à gauche », avec un grand-père « communiste stalinoïde bon teint », comme il le décrit aujourd'hui, membre du PCF de 1947 à 2003 (Ollier 2003 : 9), et un père secrétaire de mairie l'ont-ils préparé à cette « conversion » (Berger et Luckmann 1986), mais aussi à la volonté particulière de régler ses comptes avec le PCF dont il ne se cache du reste pas :

« L'attitude du PCF à l'égard de la théorie critique du sport et du collectif *Quel corps ?* me donnera l'occasion de mettre en évidence le caractère fondamentalement réactionnaire des analyses politiques, culturelles, institutionnelles et pédagogiques des écrivains communistes ou satellites du Parti au sujet du sport. La mise à l'écart dont les COBA et COBOM⁹⁴⁵ furent les victimes (volontaires ?), les attaques théoriques répétées, tous les coups as rhétoriques portés sur les militants anti-sport en général ne manqueront pas de révéler la haine primale du Parti envers tout ce qui est nouveau, son caractère atrocement néophobe, traditionnaliste, folklorique, conservateur, pour tout dire contre-révolutionnaire » (Ollier 2003 :14)

Il est intéressant de noter la primauté de l'argument de la « néophobie » - la peur haineuse du nouveau -, avancé par l'auteur, celui-ci étant implicitement associé à la Théorie critique du sport. Pour lui, le PCF « joue le rôle paradoxal de *réserve idéologique du sport* », « premier parti-relais d'idéologie sportiste, fausse conscience que certains ont vite fait d'entortiller dans le concept creux et parasite de "sportisme"⁹⁴⁶ » (*Ibid.* : 42). Dans son ouvrage, Fabien Ollier traite prioritairement du cas de la Coupe du Monde 1998 en ciblant particulièrement les figures de Patrick Braouzec, alors maire PCF de Saint-Denis où le Stade de France est érigé spécifiquement pour la compétition, et de Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports du gouvernement de Lionel Jospin à ce moment-là, mais revient également sur le passé de l'organisation en s'appuyant notamment les publications du Parti déjà évoquées dans ce chapitre et divers articles de *l'Humanité* entre 1920 et la période actuelle.

À partir de ces matériaux de presse, il dénonce une attitude déjà « coupable » des communistes au moment de la Coupe du Monde de football organisée et remportée par l'Italie fasciste de Mussolini en 1934, et des Jeux de Berlin de 1936, qu'il amalgame à ceux de Moscou 1980. Fabien Ollier développe la thèse qu'il qualifie de « fondamentale », selon laquelle « le développement volontaire de l'idéologie sportive au PCF range ce parti, à chaque période de recrudescence du

⁹⁴⁴ Imanol Corcostegui, « Philosophie de l'anti-sport : "on court, on ne lit plus" », *Rue89.fr*, 8 novembre 2011.

⁹⁴⁵ Comités appelant au boycott, respectivement, de la Coupe du Monde de football en Argentine e 1978 et des Jeux Olympiques de Moscou en 1980.

⁹⁴⁶ Ici Fabien Ollier fait allusion à Michel Caillat, déjà évoqué, et en particulier à un article récent de ce dernier (« Dangers du sportisme », *Manière de voir*, n°39, mai-juin 1998, p.46 et suiv.) qui s'est éloigné de Jean-Marie Brohm et ses épigones tout en poursuivant la critique radicale du sport de son côté, avant de revenir vers *Quel sport ?* à la fin de la décennie 2000. Son cas n'est pas isolé, comme on va le voir, et montre que la Théorie critique est, elle aussi, loin de constituer un mouvement unifié et homogène.

fascisme, parmi les partis de la réaction et du conformisme. Sans être explicitement un parti de type fasciste, mais en se dotant d'un appareil politique au fonctionnement hyper-hiérarchisé et totalitaire, le PCF nationaliste à ses heures flirte dangereusement avec les fondements psychopathologiques du caractère fasciste, lorsque de surcroît, sa perspective de formation de son corps politique passe par le sport, la compétition, la virilité » (Ollier 2003 : 148).

Le PCF est également l'objet récurrent d'articles de la revue *Quel sport ?* où Jean-Marie Brohm écrit par exemple que « seuls certains idéologues du Parti communiste français, crétinisés par l'opium sportif et nostalgique du bon vieux “sport socialiste” des ex-pays du glacis soviétique, osent encore défendre une supposée “culture sportive”, prétendue “héritage d'un patrimoine universel” ou “activité de référence” pédagogique, tels ces parvenus agrégés des facultés de sport qui tiennent absolument à cette “référence culturelle” comme la moule colle à son rocher »⁹⁴⁷.

Le PCF apparaît ainsi comme la cible privilégiée dans le champ politique, lui-même caractérisé par une « union sacrée » en faveur du « Nouvel Ordre sportif » en la matière par les tenants de la Théorie critique⁹⁴⁸, avec un ton très agressif dans certaines réunions publiques. Ainsi lors d'une « journée d'études » publique de la commission sport du PCF à Malakoff en septembre 2010, Jean-Marie-Brohm est invité par le responsable de la commission à participer à une table-ronde sur le thème « l'État a-t-il encore un rôle à jouer dans le sport ? », aux côtés notamment de l'ancienne ministre Marie-George Buffet. Dans son intervention et le débat qui s'en suit, celui-ci s'en prend violemment à cette dernière, avec des mots et un ton particulièrement secs l'accusant notamment d'avoir favorisé les « dérives » qu'elle vient alors elle-même de dénoncer avant de pointer son incapacité « chronique » à prendre le recul nécessaire pour percevoir la logique structurelle du sport⁹⁴⁹.

En réalité, les rapports entre les tenants de la Théorie critique et les agents relativement centraux du champ politique sont eux-mêmes plus ambivalents qu'il n'y paraît, et impliquent de se pencher sur les rapports interpersonnels. En témoignent deux autres débats publics impliquant Jean-Marie Brohm. Invité par l'association *Utopia*⁹⁵⁰ en juin 2012 - soit à quelques semaines du début des Jeux Olympiques de Londres -, à donner une conférence à l'école des Télécoms de Paris sur le thème « Doit-on repenser le lien de nos sociétés au sport ? », il y expose les grands principes de la Théorie critique en usant force exemples d'actualité, mais surtout en usant d'un vocabulaire violent, parlant notamment d'une « anthropométrie totalitaire »⁹⁵¹ et des « meutes sportives beuglantes », devant

⁹⁴⁷ Jean-Marie Brohm, « Sociologie politique du sport...Ce n'est qu'un début », *Quel sport ?*, n°21/22, mai 2013, p.146.

⁹⁴⁸ Voir par exemple *Quel sport ?*, n°18-19, juin 2012.

⁹⁴⁹ Loin de se laisser faire, la députée communiste répliquera sur un ton tout aussi aimable à ce dernier. Journal de terrain, notes du 18 septembre 2010.

⁹⁵⁰ Association qui représente une sorte de « courant » partisan au croisement entre le Parti Socialiste, le Parti de Gauche et Europe-Ecologie-Les-Verts dont il agrège des militants autour d'un « manifeste », et qui est principalement implantée dans la région parisienne, où elle organise une réunion mensuelle à partir d'octobre 2005.

⁹⁵¹ Dans un contexte politique où la question de l'identification anthropométrique, des étrangers notamment, est

une vingtaine de spectateurs apparemment enthousiastes de l'association⁹⁵². Seul son « discutant » du soir, également invité par l'association organisatrice, semble alors trouver grâce à ses yeux parmi l'ensemble des participant-e-s à l'espace des sports. Celui-ci n'y occupe pourtant pas une position particulièrement marginale puisqu'il s'agit en l'occurrence de l'ancien sprinter et secrétaire d'État aux sports socialiste Roger Bambuck. Jean-Marie Brohm le présente toutefois comme « le seul ministre des sports qui s'est posé des questions critiques sur le sport », et concédant également sans s'étendre sur le sujet que « le PCF est une des rares organisations à avoir une réflexion sur le sport »⁹⁵³.

Dans sa discussion, Roger Bambuck va totalement dans le sens du discours de Jean-Marie Brohm, ce qui ne manque pas de m'étonner, notamment pour avoir réalisé un entretien avec ce dernier quelques années plus tôt où il s'était montré bien peu critique à l'égard de l'institution sportive, vantant au contraire le modèle de la « pyramide sportive » postulant une interdépendance positive entre la « base » et « l'élite »⁹⁵⁴, et j'aurais la clé quelques mois plus tard de la bouche de Jean-Marie Brohm⁹⁵⁵ :

« Je suis très ami avec Bambuck, qui était franc-maçon. Moi je ne suis pas franc-maçon, il m'a invité plusieurs fois, mais je dis : "les sectes, ce n'est pas mon truc, j'ai donné !"'. C'est un type que je respecte énormément, il est très ouvert, il a même voulu que je participe à son ministère, j'ai dit non. Non, non, non ! Ou alors je fais le ménage en trois jours et proprement. Une fois il m'avait invité au ministère de l'Éducation, et là je vois les inspecteurs généraux qui me voient arriver en blouson en cuir, ils étaient malades ! [rires]. Ça me faisait bien rire. Parce qu'avec Bambuck, on a organisé un énorme colloque en [19]92, qui s'appelait : « Anthropologie du sport, perspective critique ». Financé par le ministère et le comité olympique. J'ai invité tout le champ ! Tout le monde. Y compris [Georges] Vigarello, [Michel] Mafessoli, les bourdieusiens, tous, tous. Et ils sont tous venus. Et il y a un énorme bouquin... Avec des débats. Très intéressant.

- *Et comment aviez-vous fait la rencontre de Roger Bambuck ?*

C'était un jour, j'ai été invité au Grand Orient de France à un débat sur le sport. À l'époque j'étais prof de gym. J'étais sur la tribune, il y avait le grand maître [...]. Il y avait Bambuck, qui était déjà franc-maçon, et puis deux autres. Et en face il y avait un parterre de sportifs [...] des sportifs méchants quoi. Moi j'avais défendu une position très claire, notamment à propos du fascisme. À propos de 36. Vous savez, j'ai écrit un grand livre là-dessus... Et donc ça a été un charlage en règle contre moi. Parce que moi, je n'ai pas peur de beaucoup de monde, notamment devant les masses, et donc j'ai fait front... Et Bambuck, ça l'avait beaucoup impressionné. Et le grand maître des francs-maçons a dit : "quand même, écoutez nous sommes quand même chez les maçons ici, on s'écoute". Et j'ai été invité deux fois après. Et j'ai été frappé effectivement par la capacité d'écoute : on n'interrompt pas la parole, et tant que le type n'a pas terminé, on écoute. Ça m'avait frappé ça. Parce que dans mon milieu, c'est quand même un peu... Bon. Et donc Bambuck... on est restés amis quoi. Il m'a invité une fois parce qu'il était

vivement débattue publiquement.

⁹⁵² 24, dont 10 femmes. L'animatrice de la conférence concédant la faible audience dans son discours introductif, de même que le fait que son « ignorance » totale du sujet et le fait que le Manifeste de l'association ne compte « pas une ligne sur le sport ».

⁹⁵³ Journal de terrain, notes de terrain du 12 juin 2012.

⁹⁵⁴ Entretien avec Roger Bambuck, 4 novembre 2008.

⁹⁵⁵ À noter que Roger Bambuck signera également la préface de la réédition de la thèse d'Etat de Jean-Marie Brohm, *Sociologie politique du sport*, en 1992 aux Presses Universitaires de Nancy.

président d'un truc au CNRS, je ne me rappelle plus quoi, et puis dès qu'il a été nommé ministre, il m'a téléphoné, le soir même. On est restés potes, et puis il a un côté marrant, je l'aime bien »⁹⁵⁶.

Ce long extrait en dit long sur le rapport très ambivalent aux institutions académiques et politiques qu'entretient Jean-Marie Brohm. Ce dernier a de nouveau « retenu ses coups » lors d'un autre débat co-organisé par la commission sport du PCF et la section du parti de Chevilly-Larue. Invité aux côtés du responsable de la commission Nicolas Bonnet et de la sociologue Béatrice Barbusse, alors également présidente du club de handball professionnel de l'US Ivry, Jean-Marie Brohm se livre à une charge virulente contre les institutions sportives devant la petite vingtaine de personnes venues pour l'occasion. Mais hormis par le vocabulaire employé et le mépris assumé envers les sportifs de tous poils, son propos ne tranche finalement pas réellement avec celui des autres intervenants, qui dénoncent à leur tour diverses dérives amenées par la « marchandisation » du sport, par exemple l'obligation faite à leurs joueuses par les dirigeants de certains clubs de handball féminin de première division de porter des jupettes à la place des shorts pour rendre le spectacle plus télégénique. En fait de débat à la tribune, la ligne de clivage passe finalement entre les trois intervenants et un membre du public, enseignant d'EPS et militant à la FSGT qui s'emporte contre Jean-Marie Brohm en particulier dont il dénonce un discours « délétère ». Et ce sont les deux autres orateurs qui prennent finalement sa défense après qu'il se fut lui-même expliqué. Là encore tant la cordialité marquant la forme des échanges que la convergence sur le fond du « débat » n'ont pas manqué de me surprendre sur le moment. Nicolas Bonnet a toutefois dissipé mon étonnement le soir même, alors que nous rentrions ensemble du débat, en m'expliquant que le fils de Jean-Marie Brohm était un de ses amis proches, rajoutant avec un sourire narquois qu'au grand dam de ce dernier, celui-ci était un compétiteur chevronné de tennis⁹⁵⁷.

Contactant quelques jours plus tard l'intéressé pour solliciter un entretien, celui-ci me répond favorablement, précisant dans son courriel : « j'ai apprécié l'atmosphère cordiale de l'autre soir, qui est due aussi à Nicolas avec qui j'ai des rapports de confiance et d'amitié. Cela me change des époques où j'étais traité par le PCF "d'agent de l'impérialisme" »⁹⁵⁸ ; et deux mois plus tard lors dudit entretien, me confirmera sa proximité avec le responsable de la commission sport du PCF : « c'est un ami de mon fils, ils ont travaillé ensemble. C'est un type que j'aime bien, d'abord il est intelligent, il a une culture sociologique, donc on ne parle pas à des navets », ajoutant significativement : « ce n'est pas comme les profs de gym de base »⁹⁵⁹.

Ce rapprochement, davantage personnel qu'idéologique, s'inscrit sans doute plus largement

⁹⁵⁶ Entretien avec Jean-Marie Brohm, 7 juin 2013.

⁹⁵⁷ Journal d'enquête, notes du 22 avril 2013.

⁹⁵⁸ Courriel électronique de Jean-Marie Brohm, 26 avril 2013.

⁹⁵⁹ Jean-Marie Brohm, entretien cité.

dans une logique du « don-contre-don »⁹⁶⁰, et se traduit même par la publication dans la revue *Quel sport ?* d'un article signé par le responsable de la commission sport du PCF⁹⁶¹. La réciprocité, consistant à ce qu'une publication émanant du milieu communiste accueille un texte émanant de la Théorie critique, ne s'est en revanche jamais vérifiée à ce jour. Et pourtant, comme on va le voir, ce mouvement social particulier se traduit d'abord et avant tout par une production éditoriale tous azimuts et particulièrement fournie.

II. Une entreprise éditoriale indissociable de son fondateur

Sans prétendre réaliser ici une socio-histoire complète du courant de la Théorie critique du sport, dont on vient d'esquisser le positionnement indissociablement idéologique et social particulier, on va tenter de présenter ici quelques traits caractéristiques sur un plan davantage organisationnel et sociologique pour contribuer à éclairer un paradoxe apparent la concernant : le contraste entre une certaine visibilité dans l'espace public et la faiblesse de ses effectifs militants. L'hypothèse qui sera étayée ici sans être définitivement démontrée, en appelant à des prolongements empiriques nécessaires, est que cette marginalité tient au moins autant sinon plus à des facteurs du fonctionnement interne de ce mouvement qu'à la faiblesse intrinsèque de l'idéologie qu'elle s'emploie à véhiculer.

A) Le PCF comme « meilleur ennemi » ?

On peut tout d'abord noter que, si elle ne s'y limite pas, la Théorie critique du sport constitue en premier lieu une entreprise militante à caractère éditorial. Si l'on suit l'histoire qu'en font ses propres membres, la Théorie critique serait née dans le sillage du mouvement de Mai-Juin 1968 (Damamme 2008) avec la parution d'un dossier spécial de la revue *Partisans* intitulé « Sport, culture et répression », mais faisant en fait suite à deux autres articles de Jean-Marie Brohm publiés dans la même revue quelques années plus tôt⁹⁶². Dans l'introduction qu'ils ont ajoutée à sa réédition sous forme d'ouvrage quatre ans plus tard, Jean-Marie Brohm et Ginette Berthaud expliquent ainsi combler un point aveugle des mouvements de Mai :

⁹⁶⁰ Encore qu'il n'est pas si simple de distinguer qui est le donateur et le donataire entre l'organisateur d'un débat public et celui qui y est invité...

⁹⁶¹ Nicolas Bonnet, « Que faire pour libérer le sport de la logique des marchés ? », *Quel sport ?*, n°23/24, janvier 2014.

⁹⁶² Jean-Marie Brohm, « Former des âmes en forgeant des corps », *Partisans*, n°15, avril-mai 1964 et « Sociologie politique du sport », *Partisans*, n°28, avril 1966.

« Cet appareil idéologique d'État qu'est l'institution sportive était passé inaperçu des protagonistes de Mai. Le feu de la critique, qui s'était emparé de toutes les autres institutions (Université, Théâtre, Famille, Armée, Arts, etc .) avait épargné paradoxalement le sport qui était le grand absent des événements, au point même que la gauche réformatrice, avec Mendès-France en tête, pouvait tenir un grand meeting au stade Charléty... » (Laguillaumie et al. 1972 : 5)

Et d'emblée « le » PCF est posé comme l'ennemi principal : « cette sociologie [politique du sport] faisait l'objet d'une recherche militante que nous poursuivions depuis quelques années, avec des camarades marxistes de l'École émancipée⁹⁶³ qui luttait contre la ligne sociale-chauvine du PCF en matière de sport » (*Ibid.*), et outre une critique en règle de l'approche éducative alors portée notamment par Robert Mérand, présenté comme un théoricien « marxiste » du sport par Ginette Berthaud dans son texte (*Ibid.* : 109 et suiv.), le dossier consacre un article entier, signé par Jean-Marie Brohm, intitulé « Une politique ouvrière : le PCF et la collaboration de classe » où il analyse successivement certains traits des positions portées par des représentants du PCF et de la FSGT, qualifiant au passage cette dernière de « conseillère ès sport de la bourgeoisie » pour conclure à leur « stricte conformité » et à leur « réalité profondément contre-révolutionnaire » (*Ibid.* : 168). Le même Jean-Marie Brohm, dont on a compris qu'il peut être tenu pour le chef de file incontestablement de ce mouvement, publie sa thèse de doctorat d'État intitulée *Sociologie politique du sport* en 1976, avant même de l'avoir soutenue, ce qui provoque à l'époque un scandale selon lui, dont il attribue cependant la cause « véritable » à la teneur de sa thèse et qui lui permet de se poser déjà comme « seul contre tous », par ces derniers entendre la bourgeoisie capitaliste, l'appareil idéologique d'État, incluant le PCF, sans oublier le monde académique :

« Mais j'ai publié avant la soutenance de thèse. Thèse d'État, c'était un scandale là aussi, ça ne se faisait pas. [...] mon directeur de thèse, Fougeyrolas, qui était professeur de socio à Paris VII, il était furieux, en me disant : "tu te rends compte, tu me fous dans la merde, ça ne se fait pas de publier une thèse avant sa soutenance". Parce que je l'ai soutenue en janvier [19]77. Et donc là : première page du *Monde* : "Les impertinences de Jean-Marie Brohm, le sport soupçonné". Et là aussi, le journaliste, je ne me souviens plus comment il s'appelait, lui, il avait bien vu : "Ce qui gêne dans la thèse de Jean-Marie Brohm, c'est qu'elle met sur le même plan, enfants et critiques aussi bien le sport capitaliste le sport des pays de l'Est", et c'était ça le vrai enjeu, souterrain. Même s'il y avait beaucoup de gens au sein du PC qui voyaient que le dopage en Allemagne de l'Est, ce n'était pas de la rigolade, etc. mais que, globalement quand même, le sport c'était bon »⁹⁶⁴

Cet ouvrage a pu être publié, explique l'intéressé, grâce à l'une de ses relations intellectuelles et militantes, Michel Bernard⁹⁶⁵, qui « avait une collection [chez l'éditeur Jean-Pierre

⁹⁶³ Tendance minoritaire alors d'obédience trotskiste et proche de la Ligue Communiste Révolutionnaire au sein de la Fédération de l'Éducation Nationale, qui s'est autonomisée en 1948 et est dominée par la tendance « Unité et Action » proche du PCF.

⁹⁶⁴ Entretien avec Jean-Marie Brohm, 7 juin 2013.

⁹⁶⁵ Professeur agrégé de philosophie détaché à l'ENSEP de 1960 à 1968 où il fait la connaissance, entre autres de Jean-Marie Brohm, puis est nommé maître-assistant « à la demande de Paul Ricoeur » à l'Université de Paris 1, où il soutient sa thèse en 1976, la même année que Brohm, qu'il publie également dans la collection « Corps et culture »

Delarge] qui s'appelait "Corps et culture", où j'avais déjà publié mon premier bouquin en 75 : *Corps et politique*. Et ensuite *Sociologie politique du sport*. Et Vigarello avait aussi publié sa thèse dans cette collection : *Le corps redressé* », raconte encore Brohm, comme pour se « grandir » alors même que Georges Vigarello fait en même temps partie des cibles favorites parmi les sociologues du sport « dominants » qu'il ne manque pas, comme le PCF, de dénoncer à longueur de pages.

Il n'en a cependant pas toujours été ainsi, car étudiant à l'ENSEP, Jean-Marie Brohm est alors très proche de Georges Vigarello qui appartient non seulement à la même promotion que lui, mais avec lequel et un certain Michel Famo, ils poursuivent en parallèle à l'ENSEP des études de psychologie à la Sorbonne où ils se rendent ainsi tous les trois chaque semaine ensemble, se distinguant de ce fait, au sens plein du terme, du reste de leurs camarades. Il décrit ainsi Georges Vigarello comme étant à cette période « déjà une taupe, un rat de bibliothèque », ce qui semble devoir s'interpréter comme une marque de respect, sinon un compliment, de sa part, avant d'expliquer que tous les deux ont ensuite divergé idéologiquement, supposant implicitement que lui-même serait seul resté dans la même voie intellectuelle, commentant que « c'est marrant les trajectoires, comme quoi vous voyez, il n'y a pas de déterminisme ! Ce qui est déterminant, c'est la position politique et idéologique »⁹⁶⁶, motif qu'il répétera à plusieurs reprises durant l'entretien, précisant à un moment qu'il se sent sur ce point « bien plus proche de Sartre que de Bourdieu ».

La rancœur particulière que Jean-Marie Brohm semble nourrir à l'égard de Georges Vigarello semble ainsi pouvoir s'analyser comme une forme de déception succédant à un rapprochement initial avorté. Et c'est le même rapport qu'il semble en fait entretenir vis-à-vis du PCF, dont il fait la rencontre à l'ENSEP via ses représentants parmi les enseignants comme les étudiants à l'époque. À l'instar des « pionniers » de la commission sport de ce Parti analysés au chapitre précédent, c'est en effet à l'ENSEP qu'il fait en effet la rencontre du communisme, qui exerce une séduction d'autant plus forte sur ces jeunes hommes que sa position à la fois intellectualiste et ouvrière rencontre les (dis)positions de ces étudiants entrés dans une école normale supérieure, à la fois au sommet de la hiérarchie éducative, mais relevant simultanément d'une discipline d'enseignement reléguée dans l'espace de ces dernières parce que davantage associée à la corporéité qu'à l'esprit.

Au cours du même entretien, Jean-Marie Brohm raconte ainsi : « j'appréciais Mérand, parce que je trouvais que ses cours étaient vraiment impeccables, J'avais même fait un texte pour lui sur la dialectique dans les sports co[l]lectifs. Parce que dans l'ouvrage de Sartre, *Critique de la raison dialectique*, il y a tout un passage sur la dialectique des équipes », ne pouvant là encore pas s'empêcher, comme très souvent au cours de cet entretien de ponctuer l'une de ses phrases d'une

qu'il dirige. Il est nommé professeur d'esthétique théâtrale en 1984 à l'Université d'Avignon et son poste est transféré à Paris 8 quatre ans plus tard (Source : présentation de l'auteur par lui-même aux Presses Universitaires de France). A ne pas confondre avec son homonyme, l'ancien coureur de demi-fond et président de la Fédération française d'athlétisme entre 1985 et 1987 !

⁹⁶⁶ Jean-Marie Brohm, entretien cité.

référence à un philosophe révérend. Tout laisse ainsi penser que ce que l'on pourrait désigner comme un « complexe intellectuel » lié au stigmat dont ils s'estiment porteurs, des enseignants d'EPS formés à l'ENSEP dans ces années-là et qui pour certains trouvera à se « retourner » dans l'engagement au PCF, est redoublé dans le cas de Jean-Marie Brohm.

L'extrait suivant, au-delà d'une partie des sources intellectuelles relativement inattendues de l'intéressé qu'il donne à voir, traduit surtout la posture intellectuelle distinctive particulière de l'auteur et son degré d'incorporation, qui semble fournir une clé essentielle pour comprendre son rapport aux « autres », spectateurs sportifs comme militants communistes actuels :

« Et donc j'ai été formé avec Michel Bernard, j'ai appris Merleau-Ponty, on a tout lu de Merleau-Ponty, enfin moi. Ricœur, Sartre, évidemment, et la phénoménologie. Mais à l'époque, j'avais lu... [Il s'interrompt, pendant que certains hommes dans le café regardant un match de tennis du tournoi de Roland-Garros retransmis à la télévision se mettent à crier suite à ce que l'on devine être un point disputé ou décisif] vous voyez, c'est ça le sport, le spectacle sportif : c'est le vacarme des crétins ! La culture sportive, c'est ça, pour les sportifs, pour les supporters, ceux qui regardent... Et donc je lisais aussi à un type qui s'appelle Tran Duc Tao, vous connaissez ? [Je hoche négativement la tête]. Les gens du PC n'ont plus aucune culture, c'est comme si on leur donnait... Plus aucune ! Plus aucune culture marxiste. Tran Duc Tao, C'était un Vietnamien, marxiste, qui a écrit un ouvrage fondamental : *matérialisme dialectique et phénoménologie*. Ça vient de paraître là, aux éditions Delga, une maison proche du PC. Et donc, j'ai été formé dans ces idées-là, je me suis politisé, et puis très vite... parce qu'à l'époque, il y avait aussi une cellule du parti communiste, à l'ENSEP qui était très forte... »

Ainsi, si l'intéressé ne rallie pas les rangs du PCF, comme nombre de ses camarades de l'époque, mais l'Organisation Communiste Internationale (OCI) lambertiste, c'est, peut-on supposer, autant par souci de se distinguer de ces derniers que par la rencontre décisive, d'après son récit, d'un militant de cette dernière, qui lui ouvrira en outre des perspectives intellectuelles et éditoriales :

« [...] donc à l'époque, moi je n'étais pas très politisé, je comprenais beaucoup de choses, je connaissais bien le marxisme, mais pas les nuances politiques, et je ne comprenais pas pourquoi les vieux trotskistes, qui étaient supposés tels [...] qui doivent encore vivre, je ne sais pas, donc ils étaient à l'ENSEP... et la cellule du Parti... et quand il y avait des grèves étudiantes, c'était vraiment le choc sur la stratégie. Bon, et il y avait aussi - et c'est là que j'ai connu Rouyer, plutôt bien [...]. Il y avait une section qui s'appelait... [Il cherche]... La réunion des Écoles Normales Supérieures. Et lui il représentait l'ENSEP. Et moi j'y suis allé de temps en temps, dissuader une ou deux fois, à l'École normale supérieure d'Ulm. Et donc il y avait des enjeux-là, sur le plan politique, en matière de recrutement. Et donc Lidov et Bonhomme n'étaient pas seuls. C'est-à-dire qu'il y avait à l'extérieur une cellule trotskiste, lambertiste, l'OCI, qui était dirigée là-bas par un juif apatride de Dantzig, qui était Boris Frenkel. Qui a introduit en France [Wilhelm] Reich, une partie de l'école de Francfort aussi... Donc moi, ils m'ont présenté Boris Frenkel, et comme j'étais bilingue, on a tout de suite sympathisé, Et c'est surtout avec lui que j'ai travaillé. J'ai commencé à traduire Lukazs, le *Lénine* de Lukazs par exemple qui est un texte fondamental. Et Lukasz d'ailleurs nous a reproché de le traduire - il était devenu PC à la fin de sa vie. Reich, *La vie sexuelle des jeunes*... et on distribuait ça à l'ENSEP, Et ça faisait un sacré remue-ménage ! Mérand qui était un peu puritain sur les bords, c'est quelque chose qu'il ne comprenait pas. Ils

ne comprenaient pas comment un type comme moi qui étais très brillant, qui connaissait bien le marxisme, puis se commettre avec une bande de [il ne finit pas sa phrase].. »

Cette volonté de se distinguer sur le plan indissociablement intellectuel et politique pour l'intéressé, se traduit ainsi dans la perception qu'il donne rétrospectivement de ses enseignants à l'ENSEP, à rebours de celle de ses camarades de l'époque, répondant par exemple à une question sur la manière dont il avait vécu sa formation à l'ENSEP : « oh moi à 20 ans, je lisais Husserl, Sartre, [...] etc.. Donc les cours me faisaient assez rire ! », ou encore que :

« [...] il y avait des profs sympas à l'ENSEP, mais enfin des branques finis...enfin, tous, tous, c'était vraiment des amateurs. Il n'y avait aucun de théorie. Et pourquoi le PC avait une telle influence à l'époque ? Parce qu'il introduisait les théoriciens soviétiques. Sur le conditionnement expérimental, sur la didactique sportive, le *Sportwissenschaft* comme disent les Allemands de l'Est, tout cela ça venait massivement en France ! Via Yvon Adam, Qu'il était président de l'association France - RDA... ».

Cette posture distinctive, qui se lit au moins autant dans le ton que dans la teneur du propos, se traduit plus largement par la difficulté à se fondre plus largement à un collectif. Toujours en entretien, Jean-Marie Brohm marque ainsi à plusieurs reprises ses distances avec les organisations trotskistes, non seulement contemporaines - il pointe à trois reprises durant l'entretien comme pour justifier la distance qu'il a prise avec le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) que l'un de ses principaux représentants est aujourd'hui supporter du club de football de la capitale, incarnation à ses yeux de tout ce que le sport porte de pire - capital et violences racistes-, affirmant ainsi par exemple qu' « à une époque, [lui, Jean-Marie Brohm, a] beaucoup influencé la ligue communiste sur le sport. À l'époque ! Aujourd'hui, Besancenot est supporter du PSG...La dialectique, tout se transforme en son contraire... » -, mais aussi dès ces années 1960 :

« Parce que moi je n'étais pas non plus d'accord avec les trotskistes. Le PC à l'époque expliquait que l'URSS était un pays socialiste. Tout n'est pas parfait, mais le bilan est globalement positif comme le dira Marchais, et les trotskistes disaient que l'URSS et ses états satellites étaient des Pays ouvriers dégénérés. Ils reprenaient la thèse de Trotski qui disait que la base sociale progressiste est ouvrière, mais qu'il y a une couche bureaucratique parasitaire : le Parti communiste et l'appareil d'État. Et pour moi ça ne tenait pas à ça. Donc j'étais déjà sur la position de gens comme Castoriadis, Lyotard et d'autres qui avaient fondé le groupe *Socialisme et Barbarie*. Mais ce groupe-là venait lui aussi des trotskistes. Mais des trotskistes grecs. Comme disait à l'époque quelqu'un, tout le monde a été, est ou sera trotskiste ! Tout le monde a été, est ou sera gaulliste ! [rires] ».

On voit ainsi que les racines intellectuelles de Jean-Marie Brohm, et partant de la Théorie critique du sport, sont plus complexes qu'il n'y paraît à première vue, et que cette synthèse particulière résulte elle-même d'une socialisation complexe travaillée en permanence par le souci de la distinction, en même temps d'un rapport très ambigu à la politique, défendant une conception maximaliste de cette dernière en vertu d'une conception sartrienne de la liberté selon laquelle tout

acte engage, y compris et surtout dans le sport, et en affirmant en même temps une certaine autonomie de la sphère intellectuelle vis-à-vis du politique. Il explique ainsi, toujours à propos de ses influences intellectuelles :

« Et moi je reste léniniste. Sur le plan théorique comme sur le plan politique, bien que ce soit une saloperie absolue ! Et je suis maoïste, bien que Mao Tsé Toung était pire que tout ! Mais ce sont des vrais penseurs, sur la dialectique, j'ai écrit un gros livre, sur les pensées de la dialectique, où je détaille ces choses-là. Parce que pour moi, la pensée, c'est la pensée. Les positions politiques c'est autre chose. Je pense la même chose pour un chef d'orchestre qui s'appelle Karajan, Qui était un pur Nazi, mais un chef immense ».

Pour comprendre ces ambivalences intellectuelles et politiques, il faut toutefois se ramener plus en amont à la socialisation primaire de l'intéressé, qui donne un certain nombre de clés sur la construction d'un rapport passionné, mêlant amour et haine, au sport, aux institutions, dont l'armée a formé pour lui la matrice, ou encore à l'Allemagne et sa tendance à ne pas pouvoir la dissocier de son passé nazi (« Je n'ai jamais eu de sympathie pour les Allemands, par contre pour la langue allemande.... » explique-t-il en entretien, rajoutant « je suis bilingue, hein ! », comme pour justifier que son mépris ne repose pas sur l'ignorance, mais sur une connaissance intime, ce qui peut du reste s'étendre au sport). Né à la fin de l'année 1940, en Alsace, à Mulhouse, pendant l'occupation nazie, comme il le précise lui-même en entretien, d'un père militaire et d'une mère au foyer, il part s'installer avec sa famille en Allemagne après l'armistice, son père étant affecté à l'armée Rhin-Danube d'occupation, Jean-Marie Brohm raconte lui-même ainsi sa scolarité et ses « choix » d'orientation :

« Disons que quand j'étais au lycée, j'étais un brillant élève comme on dit, voilà. Et j'étais en même temps sportif. Je faisais de l'escrime, en compétition. Voilà. Et puis évidemment, comme tous les gamins, je jouais au foot. Voilà. Et puis après le bac, j'ai eu une mention bien ou très bien, je ne me souviens plus, mon prof de français m'a dit : "Jean-Marie, vous n'allez quand même pas faire professeur d'éducation physique !" . Le prof de latin, très brillant, moi j'étais très bon en latin aussi...Et donc j'ai longtemps hésité à faire ça. J'avais une bourse pour le CREPS de Strasbourg, et pour des prépas, c'est-à-dire khâgne- hypokhâgne à Strasbourg ».

Il opte finalement pour le premier, un choix qu'il semble cependant rapidement regretter si l'on en suit son récit *a posteriori*. Il poursuit en effet :

« Là j'ai compris ce que c'était qu'effectivement l'encadrement militaire. Le directeur du CREPS s'appelait Paul Frantz...Pas Paul, mais Frantz sûrement. Il était directeur du CREPS en même temps, et il enseignait la psychopédagogie, moi j'étudiais la philo déjà à l'époque et ça me faisait mourir de rire... De la groseille distribuée aux ânes. J'ai compris comment on formait les profs de gym ! Et donc c'était le grill : la piscine le lundi matin, En plein hiver, on nage, on ne sait pas pourquoi, mais enfin on nageait. Ensuite, il y avait la gymnastique : les barres parallèles après la piscine, donc on avait, comment on disait ? Les steaks, Ça arrache des morceaux etc. et puis l'après-midi, on était tellement crevé, mais on n'avait pas le droit de faire de sieste non plus, enfin, on avait une demi-heure, mais c'était vraiment l'encadrement militaire [...] »

Même si ce récit peut à raison apparaître imprégné d'illusion biographique (Bourdieu 1986), on ne peut écarter l'hypothèse selon laquelle l'enquêté aurait hérité dès sa prime jeunesse une certaine distance vis-à-vis de l'institution militaire dans laquelle il était pourtant immergé. Interrogé sur la politisation son milieu familial, celui-ci explique que son père était « gaulliste résistant » et le père de ce dernier « militant cégétiste », tout en tenant ensuite à préciser que son père est resté à l'armée « à cause du chômage de masse », sous-entendu pas par « choix » ou adhésion.

Pour autant, comme pour dénier leur influence à son égard, Jean-Marie Brohm raconte n'avoir lui-même pas « eu réellement de conscience politique » avant son entrée à l'ENSEP et plus précisément la rencontre de ces militants trotskistes dont il cite le nom en entretien et qui l'ont approché, en 1962, soit à l'âge de 22 ans. Pour autant, ce n'est que deux ans plus tard qu'il publie ses premiers articles dans la revue *Partisans*, en même temps qu'il traduit les textes de plusieurs philosophes allemands appelés à exercer une influence majeure dans les mouvements étudiants de mai-juin 1968, comme Marcuse ou Lukasz. Là encore, l'enquêté semble chercher à se grandir indirectement en insistant sur la centralité supposée de son premier éditeur dans le sous-espace intellectuel de la gauche de l'époque :

« Maspero était vraiment la plaque tournante de tout ce qui était à gauche de la gauche. Avait même des gens du PC, par exemple Althusser... [je sors alors de mon sac la réédition du numéro "fondateur" de *Partisans* de 1968 que je suis alors justement en train de lire]. Voilà ! Cette petite collection chez Maspero, si vous regardez ce qu'il y a dedans : que des marxistes ! Bettelheim, Althusser, Rancière, Establet, etc. maintenant ils sont passés ailleurs. Bon. Et dans ce cadre-là, moi j'ai participé à cette revue, *Partisans*. Mon premier article s'appelait « Former des âmes en forgeant des corps ». Le deuxième article, c'était en 64 ou 66, je confonds tout le temps, et ça s'appelait : « Sociologie politique du sport ». C'était la matrice de tout... Déjà j'avais tout vu. Enfin, tout n'était pas développé, tout n'était pas précis, mais l'essentiel était fait ».

On peut relever dans cet extrait d'entretien, outre le souci de se situer au cœur de l'histoire intellectuelle tout en dénonçant la dérive des autres, l'aveu révélateur de Jean-Marie Brohm selon lequel il aurait déjà écrit l'essentiel de la Théorie critique du sport. Or, l'un des reproches principaux qu'adressent précisément ses détracteurs à ce courant, dans l'espace des sports comme dans celui des sociologues du sport, est justement que ses tenants répèteraient en boucle le même message, en actualisant simplement leurs exemples qu'ils semblent confondre avec des preuves. Car, loin de s'en tenir alors à ces deux -courts- textes qui contiennent de son propre aveu l'essentiel de « sa » théorie du sport, Jean-Marie Brohm va au contraire multiplier les interventions éditoriales pour « développer », comme il dit, cette dernière. En quarante années, entre 1975 et aujourd'hui, il publie ainsi une quinzaine d'ouvrages, seul ou avec d'autres auteurs de son mouvement, chez pratiquement autant d'éditeurs différents - point intéressant à relever. Faute de disposer de l'explication, on ne peut qu'émettre deux hypothèses qui paraissent les plus probables : qu'il

s'agisse d'une stratégie éditoriale consistant à occuper la plus grande surface éditoriale possible, ou que cette diversification reflète l'évolution du capital social de l'intéressé - entre nouvelles rencontres et ruptures de liens-, sans d'ailleurs que les deux soient exclusives. Transition d'une phrase utile ici

B) La socialisation politique « plurielle » de Jean-Marie Brohm

Deux autres instances de socialisation doivent également être mentionnées : la Ligue Communiste Révolutionnaire d'abord, à laquelle l'intéressé appartient une dizaine d'années après avoir quitté l'OCI, « parce qu'il y avait un ordre bureaucratique » justifie-t-il, masquant sans doute ainsi d'autres motifs interpersonnels, avant d'être exclu en 1972 pour avoir appelé alors au boycott des Jeux olympiques de Munich et perturbé ainsi l'action des comités Vietnam⁹⁶⁷, et au sein de laquelle il a notamment acquis un certain sens de la violence physique, alors même qu'il dénonce aujourd'hui avec virulence celle des supporters comme de l'institution sportive. Il raconte ainsi, concédant avoir cédé dans cette décennie 1960 à la tendance à « voir la menace fasciste partout » qu'« il y avait des affrontements dans la rue : avec le GUD, Occident, Ordre nouveau, œuvre française [...]. Et on était armés ! Mais par contre on ne s'est jamais attaqué à des individus isolés, jamais. Ni à des flics séparés. Jamais », semblant ainsi plus ou moins inconsciemment chercher à se démarquer justement des violences de certains groupes de supporters de football. Cette disposition violente apparaît aujourd'hui partiellement refoulée et s'exprimer sur un plan essentiellement symbolique, comme l'indiquent les charges *ad hominem* récurrentes dans ses écrits, mais aussi une propension à l'insulte au cours de notre entretien, l'auteur affublant de noms d'oiseaux toute personne avec lesquels il repère une divergence politique, sociologues du sport, représentants communistes ou socialistes, mais aussi anciens compagnons de route dont il s'est éloigné.

Autre « bain » socialisateur non moins essentiel, l'enseignement de l'éducation physique, et en particulier l'engagement au SNEP. En sortant de l'ENSEP, Jean-Marie Brohm prend en effet son poste au lycée en 1963, où il est nommé au lycée Condorcet à Paris⁹⁶⁸ et se syndique aussitôt au SNEP par suivisme admet-il, « on se syndique presque tous, c'était le truc normal ». Là, avec plusieurs camarades trotskystes, il participe à la fondation de la tendance du Manifeste, qui s'oppose au courant déjà majoritaire « Unité et Action », proche du PCF, et qui réalise finalement

⁹⁶⁷ Auditionné pour « indiscipline » par la Commission de contrôle du Parti, l'enquête reconnaît aussi avoir « réinvesti » dans ce boycott son « antipathie vis-à-vis de l'Allemagne ».

⁹⁶⁸ Où il reste jusqu'en 1988 et son recrutement à l'Université, d'abord en sciences de l'éducation à l'Université de Caen, puis en sociologie à celle de Montpellier où il reste jusqu'à sa retraite.

moins de 10 % aux élections professionnelles successives. En 1969, il rompt avec cette dernière, invoquant là encore des divergences d'ordre idéologiques dans son récit *a posteriori* : « Le mot d'ordre [dans la tendance du Manifeste], c'était le contrôle ouvrier sur le sport. Donc moi je leur disais : "moi je veux bien croire Alice au pays des merveilles, mais le contrôle ouvrier sur le sport, ça veut dire quoi ?". [...] Moi je disais : "effectivement, il faut une alternative politique au sport bourgeois, au sport capitaliste, Mais ça ne peut se faire qu'en attaquant les fondements de ce sport. L'institution, l'olympisme, la compétition, etc." ».

Avec Pierre Laguillaumie, Ginette Berthaud et François Gantheret, en compagnie desquels il publie également le numéro de la revue *Partisans*, ils créent au sein du SNEP la tendance École émancipée, la plus ancienne de la FEN, d'inspiration anarcho-syndicaliste, ce qui n'est cependant pas sans entraîner de fortes réticences de la part de Jean-Marie Brohm Brohm. Il décrit en effet cette dernière comme « un peu libertaire et reposant sur la charte d'Amiens : le refus de tout contrôle politique sur le syndicat. Moi j'étais léniniste, ça ne me paraissait pas trop... Bon. Mais j'ai accepté quand même le principe de la tendance ». Dans cette organisation, Jean-Marie Brohm est, selon ses mots, « désigné » comme représentant de la tendance École Emancipée au sein de la Commission administrative de la FEN, où il reste deux ans. Il raconte s'être fait à cette occasion beaucoup d'ennemis et avoir appris ce qu'étaient les logiques d'appareil », et en particulier les luttes d'influence entre le PCF et le Parti Socialiste par tendances interposés au sein du syndicat. Cette dernière remarque suggère au premier abord que cette expérience a renforcé sa défiance à l'égard des organisations politiques hiérarchisées. Mais elle peut aussi être interprétée comme la marque d'un ressentiment nourri par des échecs successifs à s'imposer dans ces dernières. Ce qui pourrait expliquer pourquoi il ne va cesser de créer ses propres groupes, préférant en quelque sorte être à la tête d'un organe groupusculaire, plutôt que subordonné dans une organisation plus vaste.

Avec ses camarades de tendance, Jean-Marie Brohm crée en 1970 une première revue « d'expression politique critique du sport » qu'ils baptisent *Le Chrono ouvrier*, ce qui peut à la fois apparaître comme une évocation ou une dérision du *Sport ouvrier* (voir chapitre 1) Celui-ci paraît quatre années durant et ses rédacteurs y développent une conception pédagogique consistant, selon ses mots, à « déconstruire le sport à partir du sport » comme ils s'efforcent de le faire dans leur propre pratique pédagogique : « Les gamins, ils veulent faire du foot, eh bien faisons du foot. Mais un foot mixte. Les buts par exemple, c'était la base du poteau de basket. Ça déconstruit, le cadre : pas question de former des poussins, des footballeurs en miniatures ». Reconnaisant pour ne pas dire revendiquant l'influence de l'analyse institutionnelle qui se développe en sciences de l'éducation à l'Université de Paris-VIII, représenté par des chercheurs comme René Loureau et

Jacques Ardoïno⁹⁶⁹, également imprégnés des réflexions de Cornelius Castoriadis, et affirmant la nécessité de « déconstruire les institutions dans l'ici et le maintenant », Jean-Marie Brohm et ses comparses sont cependant pris dans une configuration contraignante, entre le respect nécessaires des cadres posés par l'institution scolaire à laquelle ils appartiennent, mais aussi la concurrence d'autres organisations, Sgen-CFDT en tête, en matière d'innovations pédagogiques mettant à distance la compétition. L'enquêté apparaît ainsi quelque peu embarrassé pour présenter la spécificité de ses propres conceptions pédagogiques :

« Alors que le PC[F] proposait la transposition didactique, du sport. Le Sgen[-CFDT] proposait le côté "youpi", les nouvelles pratiques, et moi j'étais coincé là-dedans. Je disais : "non, le sport est une idéologie - parce que moi j'avais lu Althusser⁹⁷⁰-, le sport est une idéologie en actes". Pratique. Donc les gamins ils voient du foot, ils font du foot, d'autres nagent... Apprendre à mouvoir son corps, y compris à partir des techniques sportives, moi je n'avais rien contre la natation... ...même l'athlétisme ! Mais c'est la manière dont c'est fait, la finalité : pas de compétition ! »

Lorsqu'il lui est demandé de donner des exemples concrets de mise en œuvre de cette conception, Jean-Marie Brohm cite le rugby mixte et sans placage, où il suffit de toucher un joueur adverse pour lui faire lâcher le ballon, or celui-ci est justement porté par le SNEP et la FSGT dès cette époque. L'enquêté semble ainsi éprouver des difficultés à se positionner dans ce sous-espace pédagogique, dénigrant ses « concurrents » sans réellement pouvoir expliciter leurs divergences de fond : « le SGEN était déjà sur la ligne de pratiques alternatives. Et moi je pensais que c'était de la rigolade : faire du basket avec ballon de rugby, tous ces trucs... ». Il s'agit en fait pour lui d'affirmer une voie médiane entre les deux figures repoussoirs que représentent d'une part la « sportivisation » de l'éducation physique, incarnée effectivement par le SNEP (Attali 2010), et de l'autre la simple animation ludique à laquelle il associe le Sgen-CFDT. De même, il élude significativement la question de la réception de ces expériences pédagogiques alternatives de « déconstruction du sport » par ses élèves. Ainsi, quand je l'interroge sur ses rapports avec ces derniers (« comment se passaient vos relations avec les élèves ? »), celui-ci embraie immédiatement sur un autre sujet, comme s'il n'avait pas compris le sens de ma question, et préfère renvoyer la légitimité dont il bénéficie par rapport à ses supérieurs hiérarchiques, en l'occurrence l'inspection pédagogique :

« Très très bien ! Première inspection, j'ai 18. Le type était bluffé ! Moi je faisais aussi par exemple de la gym, saut pér', flip flap, trampoline, etc. J'avais lu Marcel Mauss bien avant d'autres, les techniques du corps, c'est une chose, la sportivisation, c'en est une autre. Et ensuite, les pratiques, c'est une chose, l'institution, c'en est une autre. La course et courir sur un stade, c'est pas la même chose. Et courir sur un stade dans le cadre d'une compétition instituée, c'est encore une troisième chose »

⁹⁶⁹ Ce dernier devient par la suite un « compagnon de route » du courant de la Théorie critique du sport.

⁹⁷⁰ Qui est pourtant l'une de ses bêtes noires, comme il ne s'en cache du reste pas, tant en entretien que dans ses écrits...

En 1975, Jean-Marie Brohm crée avec quelques camarades la revue *Quel corps ?*, qu'ils vendent au départ de la main à la main dans les espaces publics. Les premiers numéros s'écoulent à 120 exemplaires selon ses dires⁹⁷¹, preuve selon lui qu'il existe alors « quand même un mouvement » autour de la critique du sport - à moins qu'il ne faille interpréter ces résultats de vente comme un indicateur du capital social des membres de ce collectif, voire de leurs talents de commerçants. Quoiqu'il en soit, le « grand tournant » dans la critique radicale du sport se produit cependant selon Jean-Marie Brohm en 1978 avec la campagne déjà évoquée pour le boycott du Mondial de football en Argentine. Reconnaisant le caractère hétéroclite de la mobilisation qui se développe à cette occasion (Contamin et Le Noé 2010), Jean-Marie Brohm considère néanmoins que le groupe qui s'est constitué autour de *Quel corps ?* y a sans conteste joué un rôle moteur. Non sans paradoxe étant donnée sa dénonciation sans nuances des « masses » sportives, celui-ci s'empêcher de s'extasier en entretien près de quatre décennies plus tard sur l'ampleur de cette mobilisation en expliquant que « c'était une campagne de masse ! ». Il revendique alors la vente de plus de 100 000 exemplaires du journal *l'Epique* que ses proches et lui ont édité à l'occasion, détournant le titre du principal quotidien sportif national hexagonal⁹⁷². « On a fait des manifs de 30 000 personnes devant l'ambassade d'Argentine, on avait des personnalités, comme [les acteurs Michel] Piccoli, Catherine Deneuve, et puis des figures⁹⁷³ comme Michel Foucault », raconte-t-il encore.

Pour autant, le groupe autour de la revue ne s'étoffe guère par la suite, et va même s'accompagner de plusieurs défections, à peine compensée par les nouvelles arrivées. Plusieurs figures fondatrices du mouvement vont ainsi prendre leurs distances avec le groupe, comme Michel Caillat, ou plus récemment Marc Perelman, que Jean-Marie Brohm va assez logiquement analyser comme la résultante d'ambitions personnelles ou des divergences idéologiques ou militantes. Sans détenir tous les éléments de la brouille vers 2010 avec Marc Perelman, ancien élève au lycée parisien où exerçait Jean-Marie Brohm⁹⁷⁴ devenu architecte et largement médiatisé, co-auteur avec Jean-Marie-Brohm du livre le plus diffusé du courant où ils analysent le football comme une « peste émotionnelle » (Brohm et Perelman 2006), cette dernière s'est traduite par un règlement de comptes particulièrement vif par textes interposés⁹⁷⁵, tandis qu'en entretien ce dernier ne cesse de revenir sur

⁹⁷¹ On remarquera la précision du nombre, surtout à près de quarante ans d'écart...

⁹⁷² Un type de détournement que le collectif, ou en tous les cas son principal animateur, semble affectionner particulièrement : on retrouve ainsi dans ses publications jusqu'à aujourd'hui nombre d'anagrammes de leurs adversaires ou cibles en guise de signatures des articles par exemple.

⁹⁷³ Intellectuelles s'entend, que le locuteur place ainsi plus haut que les artistes précédemment cités comme le révèle ce qualificatif..

⁹⁷⁴ Plusieurs membres du courant, notamment parmi les plus actifs, sont significativement des anciens élèves de lycée puis à l'Université de Jean-Marie Brohm, confirmant l'hypothèse d'une socialisation de proximité dans leur conversion à la Théorie critique du sport.

⁹⁷⁵ Voir notamment quatre des articles parus dans le numéro 16-17 de *Quel sport ?* (novembre 2011), Jean-Marie Brohm, « Précisions sur la véritable histoire de la critique du sport. Autopsie du perelmanisme », Fabien Ollier, « La

son cas, l'accusant de militer « par intermittence », car il aurait disparu entre 1980 et 1995, et d'être réticent au travail militant de « terrain », « distribuer des tracts, ça n'a jamais été son truc », et enfin sur le plan idéologique de porter un « radicalisme chic » en accusant le sport d'être le projet du capitalisme mondial. Il semble néanmoins s'agir d'abord ainsi pour Brohm de répondre indirectement aux accusations de « racisme social » porté par ce dernier après son départ en s'affirmant « plus proche du peuple » que lui.

À la taille limitée des effectifs de son collectif se rajoute une difficulté pour mobiliser ces derniers de la part de Jean-Marie Brohm, comme il le reconnaît lui-même. Cela rappelle qu'il ne suffit pas de faire adhérer à sa cause pour faire fonctionner un mouvement social, mais plus encore, il convient de se demander jusqu'à quel point ce n'est pas l'action des dirigeants eux-mêmes qui pourrait de fait assigner les adhérents à un rôle essentiellement passif (Neveu 2011 : 24), la « loi d'airain de l'oligarchie » (Michels 2015) s'appliquant alors dans ce cas même à un groupuscule. Toujours est-il que le constat d'une « incapacité » à mobiliser ses « troupes » autour de son projet éditorial conduit Jean-Marie Brohm en 1997 à dissoudre la revue *Quel corps ?* : « il n'y avait plus personne, j'aurais pu continuer tout seul, mais pour moi ça n'avait pas de sens », justifie-t-il aujourd'hui. Et pourtant, malgré le ton radical de la revue, celle-ci se révèle relativement accueillante d'un point de vue éditorial, accueillant des auteurs de disciplines, de notoriété, de positions académiques et d'obédience politiques très hétérogènes.

On y trouve ainsi des étudiants comme des professeurs d'Université, à l'épistémologie rigoureuse comme l'anthropologue « africaniste » Louis-Vincent Thomas, ou plus flexible, tels que les sociologues Michel Maffessoli ou Claude Javeau, assez marginalisés dans leur discipline, en passant par des philosophes comme Robert Redeker, enseignant au lycée et particulièrement médiatisé en 2006 suite à la publication d'une tribune islamophobe dans *Le Figaro*⁹⁷⁶ qui lui a valu des menaces de mort. Seul semble importer en fin de compte le plus petit dénominateur commun que représente la dénonciation de l'institution sportive.

Car de fait, le volume des textes de cette revue, comme des autres auxquels participe Jean-Marie Brohm (parmi lesquelles *Prétontaine*, dont il dirige encore la rédaction aujourd'hui) est particulièrement impressionnant. L'objectif de Jean-Marie Brohm, comme de Fabien Ollier, qui lance en 2007 la revue *Quel sport ?* à l'approche des Jeux de Pékin et qui s'affirme significativement non sans grandiloquence comme l'organe de la « section française de la critique internationale du sport », semble bel et bien de constituer un corpus le plus étoffé possible pour

vérité sur *Quel Sport ?* Contrevérités et calomnies de Marc Perelman », Pascale Voilley, « Eléments d'histoire de la critique du sport » Olivier Gras, « La Théorie critique du sport accusée de "racisme social". Précisions et réfutations ».

⁹⁷⁶ « Face aux intimidations islamistes, que doit faire le monde libre ? », *Le Figaro*, 19 septembre 2006. La rédaction du quotidien s'est rapidement désolidarisée de cette dernière, l'effaçant notamment de son site Internet, avant de lui redonner cependant régulièrement la parole dans ses colonnes depuis...

faire la démonstration, ou plus exactement donner l'impression, de la vivacité de leur courant⁹⁷⁷.

Aux textes théoriques de départ se substitue ainsi de plus en plus, dans *Quel sport ?* notamment, un catalogue de faits d'actualité supposés prouver le bien-fondé de leur position, allant parfois jusqu'à reproduire des articles parus dans la presse généraliste, comme s'ils cherchaient ce faisant à modifier la focale du récit de la chronique sportive, en la déplaçant de la litanie ininterrompue des résultats à celle non moins continue des incidents de toutes sortes venant illustrer la « barbarie » supposée de cette institution. Et faute de rédacteurs en nombre suffisant, comme le premier le reconnaît d'ailleurs ouvertement lors de notre rencontre, Jean-Marie Brohm et Fabien Ollier⁹⁷⁸ rédigent eux-mêmes une part importante des articles en adoptant des pseudonymes plus ou moins transparents, déformant parfois les noms de certains de leurs adversaires désignés.

À ces revues s'ajoutent enfin de nombreux ouvrages d'intervention, savamment publiés au moment des grandes manifestations sportives pour profiter de leur écho médiatique, par quelques auteurs de la Théorie critique, seuls ou ensemble, et qui sont édités par divers éditeurs appartenant plutôt à la gauche critique où ils ont notamment pu développer deux collections propres : « Altérations » aux éditions Le Croquant - qui publie pourtant également dans d'autres collections des sociologues du sport dont la ligne critique diffère sensiblement tant d'un point de vue théorique qu'épistémologique de celle de ces auteurs, ainsi que plusieurs auteurs proches du PCF et même le groupe « Espaces Marx », héritier du CERM dans ce dernier-, et « Altérité Critique Sport » aux éditions Le Bord de l'Eau en 2015.

Aux nombreux ouvrages et revues publiés par Jean-Marie Brohm et ses proches (en particulier Michel Caillat, Marc Perelman, Patrick Vassort⁹⁷⁹ et pour la « deuxième génération » de la Théorie critique du sport, Fabien Ollier et Nicolas Oblin⁹⁸⁰) s'ajoutent un nombre important d'articles dans des ouvrages collectifs, des revues à caractère plus ou moins académiques, mais qui ne figurent pas parmi les plus légitimes du champ, et enfin de nombreuses interventions dans la presse généraliste, notamment *Le Monde*, *Libération* ou *Le Monde diplomatique*. Entre 1966 et mars 2015, pas moins de 47 articles sont signés par Jean-Marie Brohm ou le citent dans *Le Monde*⁹⁸¹ avec une tonalité générale plutôt favorable, relayant par exemple aux moments de grandes manifestations sportives

⁹⁷⁷ Une telle stratégie éditoriale productiviste, ce qui n'est pas sans contradiction pour des auteurs dénonçant la course au rendement de l'institution sportive, semble également se confirmer par une tendance au plagiat. Jean-Marie Brohm s'y est en tous les cas livré dans sa propre thèse comme l'a découvert il y a quelques années un professeur de philosophie amateur de « *Sport studies* » sur son blog. Voir Oscar Gnouros, « Petit plagiat dans la sociologie du sport », *Morbleu.com*, 31 janvier 2012 [Consulté le 5 juin 2015].

⁹⁷⁸ Né en 1973, sorte de double sociologique et héritier dans (presque) tous les sens du terme de Jean-Marie Brohm : enseignant d'EPS, il dirige deux revues, a traduit de nombreux ouvrages étrangers en français et publié une dizaine d'ouvrages portant une critique du sport mais aussi philosophiques, tout en réalisant une thèse de philosophie à l'Université.

⁹⁷⁹ Maître de conférences en STAPS à l'Université de Caen et co-directeur avec Nicolas Oblin de la revue pluridisciplinaire *Illusio*.

⁹⁸⁰ Né en 1977, professeur des écoles au Collège libertaire Rutigliano de Nantes, co-directeur de la revue *Illusio* mais aussi de la collection « Altérations » aux éditions Le Bord de l'eau.

⁹⁸¹ Recensement effectué à partir de la base de données « Factiva ».

ses critiques et appels au boycott. Ces accès privilégiés, que Brohm partage avec d'autres membres de son courant, sont semble-t-il redevables à la fois de liens que l'intéressé partage dans l'espace journalistique - il se dit ainsi en entretien « très ami » avec l'ancien directeur du *Monde diplomatique*, Ignacio Ramonet⁹⁸², qu'il a rencontré durant un colloque-, que du fait que ces derniers constituent de « bons clients »⁹⁸³ pour les journalistes, prompts à leur répondre comme à les alimenter en textes à la fois accessibles sur la forme et polémiques sur le fond, et de ce fait susceptibles d'attirer une attention maximale de la part de leurs lectorats supposés, tout en leur donnant la satisfaction personnelle d'être eux-mêmes critiques en se faisant les relais de pensées d'autres qui le paraissent. Jean-Marie Brohm et ses épigones nourrissent ainsi un rapport très paradoxal avec les médias dominants, les condamnant pour participer à l'« abrutissement des masses », tout en acceptant de répondre indistinctement à toutes les sollicitations de ces derniers.

Voici comment ce dernier justifie cette « disponibilité » caractéristique de certains intellectuels médiatiques, qui le rapproche paradoxalement, toutes proportions gardées, des « éditocrates » (Chollet 2009) qui constituent la cible privilégiée des critiques des médias :

« - Et vous répondez positivement à toutes les sollicitations ? Ouais, ouais, ouais. Et encore ce matin : je suis réveillé à 8 heures du matin par la radio belge, la vie était sympa, elle me dit : voilà, c'est la RTBF, est-ce que vous pourriez répondre à une question sur les diables rouges ? Les diables rouges, c'est l'équipe de football belge, alors je dis oui. Elle me dit je vous rappelle dans un quart d'heure, j'ai tout juste eu le temps de me réveiller... Parce qu'elle avait entendu parler de Football, la peste émotionnelle⁹⁸⁴... Lundi, je vais à RFI sur le Comité olympique. Parce que je considère qu'un universitaire se doit aussi d'être citoyen, enfin c'est un terme que je n'aime pas trop employer. Mais introduire la théorie dans le monde social [...]. J'ai toujours considéré que la critique radicale du sport devait rester implantée dans ce que l'on appelle le mouvement ouvrier, même si... Le mouvement social, le mouvement associatif. Par exemple j'écris régulièrement pour une revue qui s'appelle la FEOVEN ou quelque chose comme ça, c'est la fédération laïque des vacances... Oui, j'écris aussi dans tout plein de revues. Tout plein. J'accepte parce que j'estime que c'est important que les universitaires, ou plus généralement les intellectuels, acceptent de participer au débat ».

Il ne faut pas pour autant imaginer que ces interventions se passent toujours de manière pacifique et permettent à Jean-Marie Brohm de faire passer ses messages dans des conditions favorables. À l'évocation du livre d'intervention sur le journalisme publié par Pierre Bourdieu suite à un passage malheureux dans une émission de télévision (Bourdieu 1996), et en particulier de sa remarque selon laquelle les formats médiatiques s'avèrent en eux-mêmes défavorables à la diffusion

⁹⁸² Lui-même pourtant proche du révolutionnaire cubain Fidel Castro vis-à-vis duquel il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner que l'enquête ne doit pas nourrir les sentiments les plus cordiaux...

⁹⁸³ Sur les rapports entre journalistes et sociologues, voir notamment Cyril Lemieux, Laurent Mucchielli, Erik Neveu et Cécile Van de Velde, « Le sociologue dans le champ médiatique : diffuser et déformer ? », *Sociologie*, n°2, vol. 1, 2010, p.287-299.

⁹⁸⁴ L'ouvrage le plus diffusé et publicisé de Jean-Marie Brohm, co-signé avec Marc Perelman, bénéficiant à la fois d'un effet d'actualité médiatique - car paru juste avant la Coupe du Monde de football en Allemagne de 2006-, et d'un effet « éditeur », dans la collection « Folio Essais » de Gallimard.

d'idées complexes allant à l'encontre du sens commun, Jean-Marie Brohm se montre manifestement embarrassé et répond après un temps de réflexion : « c'est vrai et c[e n]'est pas vrai ». Il évoque ensuite quelques expériences personnelles d'interventions médiatiques qui se sont avérées négatives à ces yeux :

« Par exemple la dernière fois que je suis passé à Europe 1, c'était il y a deux ou trois mois, Je me suis promis de ne plus jamais passer à la radio [*sic*]. Il y avait le type de *So foot* là, le responsable, une petite peste, une petite crapule, le mec qui tenait le débat, le responsable sportif d'Europe 1,... je suis passé souvent sur Europe 1, avec Elkabbach, très correct, il est pas d'accord, mais il est très correct, il me laisse parler etc. là c'était vraiment... Notamment le mec de *So foot*, une saloperie. Quand je lui ai demandé s'il trouvait normal que certains footballeurs gagnent je ne sais pas quatre, cinq mille euros par mois minimum, il me dit : « c'est comme ça, c'est ça le truc ». Il y a un cynisme postmoderne extraordinaire ! Et donc ils ne m'ont pas laissé parler... J'aurais dû me lever. C'est ce que j'ai fait une fois, à France Inter. C'était avec le numéro deux de la fédération de football, sur le dopage, et donc on a commencé à parler, moi je les ai laissé parler, mais il m'interrompait sans cesse. J'ai dit au type de la radio : “écoutez, une fois, pas deux”. La deuxième fois, je dis : “la prochaine fois, je me barre”. Et il ne m'a pas laissé parler ! Ca dérangeait que je parle de dopage dans le foot. Alors je me suis tiré. Ils ont quand même gardé une petite partie... ».

Ces exemples peuvent donner à penser que Jean-Marie Brohm se retrouve en permanence isolé lors de ses interventions médiatiques face à des journalistes et des représentants de l'espace des sports qui formeraient un bloc d'hostilité à son égard. Sauf à l'imputer à un tempérament frondeur et masochiste, sa persévérance à répondre positivement à de telles invitations où il semble condamné à servir de caution à la démonstration de pluralisme de ses hôtes sans pouvoir espérer être entendu apparaît ainsi pour le moins incompréhensible. Ce paradoxe se dissipe cependant si l'on examine de plus près les rapports qu'il entretient avec les journalistes et les acteurs du champ politique ou de l'espace des sports, beaucoup plus ambivalents qu'il n'y paraissent, ainsi que le révèle le récit d'une autre expérience sur un plateau de télévision où il est interviewé par un de ses anciens élèves et disciples dans le courant qu'il a fondé :

« Je me souviens aussi d'une intervention sur TF1, parce que j'ai écrit en 1975 un bouquin qui s'appelait *Jeunesse et révolution*, avec Michel Field. Qui est devenu une espèce de... Passons. Alors Michel Field était lycéen dans mon lycée, à Condorcet, c'était le leader de la Ligue communiste. [...] ⁹⁸⁵ Et donc Michel Field a eu une trajectoire comme ça de plus en plus à droite, même pas à droite, cynique. Et un jour, il m'invite à TF1 sur le football, il y avait Marie George Buffet, toute l'équipe de France de football, et [Michel] Hidalgo ⁹⁸⁶. J'étais encadré, il y avait des molosses ! Je ne me souviens plus comment ils s'appelaient, mais il y avait Desailly à l'époque je crois, Avec qui je suis devenu ami par la suite. Oui, parce qu'on a fait un autre débat chez Elkabbach, à la télé du Sénat, un type intelligent. [...] Et donc, je vois Michel Field, je vais le voir dans sa loge, on se tutoie évidemment, très sympa. Et le débat commence, et un

⁹⁸⁵ L'enquête effectuée ensuite une longue digression où il explique que Michel Field a participé aux débuts de la revue *Quel sport ?* qu'il a fondée en 1975 tout en livrant aussitôt une série d'anecdotes très désobligeantes sur cette expérience, avant de livrer une condamnation sans appel sur la trajectoire politique de ce dernier...

⁹⁸⁶ Ancien joueur de football puis sélectionneur de l'équipe de France senior A masculine, entre 1976 et 1984.

moment Michel Field s'adresse à moi en disant : “vous, Jean-Marie Brohm, qui êtes le Arlette Laguiller de la critique du sport”. Alors là j'ai failli me lever, bon, j'aurais dû partir. C'est très dépréciatif, et là, Buffet, je lui tiens un chien de ma chienne. À un moment donné, elle a dit : “vous, les intellectuels !”. “Vous les intellectuels”, de manière très méprisante. Et donc à la mi-temps on a été prendre un pot, et je lui dis : “vous savez, madame” - parce qu'à chaque ministre, je leur envoie mes productions⁹⁸⁷ -, elle avait d'ailleurs répondu, merci, je lui dis : “Madame, vous savez, ce genre d'argument, vous les intellectuels, qui c'est qui emploie ça ?”. [...] mais les propos qu'elle tenait, c'étaient des propos de vestiaire ! C'était comme [Roselyne] Bachelot⁹⁸⁸, aller dans les vestiaires et sentir le camphre [...] ».

On peut relever au passage le rapport là aussi ambivalent que l'enquête entretient avec les ministres, cherchant à capter leur attention tout en nourrissant à leur égard un profond mépris, pour dire le moins. Le cas de Marie-George Buffet est particulièrement intéressant car, dans la partie ici tronquée, Jean-Marie Brohm emploie des qualificatifs pour le moins insultant à son égard, et l'agressivité réciproque dont j'ai pu être témoin lors de la réunion de Malakoff précédemment mentionnée, outre qu'elle s'explique sans doute de ce fait au moins autant sinon plus par cette première interaction, que par leurs divergences politiques. Cela semble confirmer combien il semble indispensable d'aller examiner les rapports interpersonnels pour comprendre la complexité des rapports entre organisations dans l'espace des mouvements sociaux comme au-delà.

Cet extrait montre aussi que Jean-Marie Brohm semble ainsi bel et bien conscient que les médias qui l'invitent à s'exprimer s'efforcent de le cantonner dans un rôle et une place prédéfinie et qu'il leur sert ainsi de caution, leur permettant d'afficher un pluralisme sans que cela ne permette réellement de diffuser ses propres arguments et faire évoluer les opinions des publics. Tout en formulant par ailleurs une dénonciation radicale des médias « de masse », largement inspirée par les fondateurs de l'école de Francfort (Horkheimer et Adorno 1974), celui-ci semble « l'oublier » ou plus exactement la scotomiser, à l'instar des militants vis-à-vis des rétributions de leur activité qu'ils ne peuvent envisager autrement que désintéressée (Gaxie 1977). C'est ainsi que lorsqu'il est interrogé sur les raisons pour lesquelles selon lui les médias dominants l'invitent si souvent et semblent relayer avec une certaine complaisance les thèses de la critique radicale du sport, celui-ci s'abstient de répondre en partant sur une autre critique qui lui est souvent adressée, suivant laquelle la Théorie critique porterait une haine à peine voilée du peuple : « Oui, oui, mais Finkelkraut⁹⁸⁹ m'a reproché ça d'ailleurs. Je suis passé deux fois dans son émission, où il m'a dit : finalement, vous méprisez les classes populaires... mais parce que lui c'est un supporter du PSG ! C'est un supporter

⁹⁸⁷ Pratique *a priori* étonnante qui confirme l'hypothèse selon laquelle l'intéressé s'efforce à tout prix de diffuser son travail. Suite à notre entretien, celui-ci m'a d'ailleurs significativement envoyé par voie postale le dernier numéro de *Quel corps ?* en date, ainsi que divers textes de sa plume.

⁹⁸⁸ Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports entre 2007 et 2010.

⁹⁸⁹ Professeur de philosophie à l'école Polytechnique entré à l'Académie française en avril 2014, qui anime notamment depuis une trentaine d'années l'émission *Répliques* sur France Culture, et incarne dans l'espace public la figure de l'intellectuel réactionnaire, notamment depuis la parution de son essai *La défaite de la pensée* en 1987, charge contre le « relativisme culturel », une image dont l'intéressé sait d'ailleurs jouer pour accroître sa propre visibilité médiatique.

massif du foot ».

Le rapport très ambivalent des tenants la Théorie critique du sport aux médias de masse se donne à voir plus directement encore dans l'usage intensif que ces derniers en font à l'appui de leurs démonstrations.

C) Un rapport de fascination-détestation vis-à-vis des médias

À côté des nombreuses références aux philosophes « freudo-marxistes » dans la lignée desquels ils revendiquent de s'inscrire, ils citent de manière plus abondante encore dans leurs ouvrages des articles de presse à l'appui de leurs démonstrations. Ces dernières constituent d'ailleurs l'essentiel, sinon l'exclusive base empirique sur laquelle ils appuient leur propos⁹⁹⁰, tout en se revendiquant de la sociologie, ce qui n'est pas sans permettre leur discrédit *ex ante* de la part de leurs « confrères » dans le champ académique, qui se rajoute à l'hostilité marquée des tenants de la Théorie critique à leur égard, pour empêcher tout réel dialogue entre les uns et les autres. Interrogé sur la consommation intensive du spectacle sportif marchandisé que manifeste les écrits des auteurs de son courant, Jean-Marie Brohm concède qu'il regarde lui-même de temps en temps certaines rencontres sportives à la télévision, comme les finales de la Coupe de France de football ou celle du championnat de France de rugby qui s'est déroulé quelques jours avant notre entretien. Il se justifie toutefois en cherchant à se distinguer de la masse des téléspectateurs qu'il condamne en expliquant qu'il le fait afin d'observer l'évolution « très rapide » du spectacle sportif.

De même, la lecture de ses nombreux articles révèle une lecture compulsive du quotidien sportif *l'Equipe*, qui en constitue la source de loin la plus citée devant le reste de la presse quotidienne nationale, et secondairement régionale. Interrogé à ce sujet, Jean-Marie Brohm explique encore, renvoyant à un passé non référé, qu'« à l'époque c'était la Bible de l'idiot. Il n'y avait qu'à prendre... C'était le corpus idéologique ». Avant de justifier de lui-même cette démarche épistémologique particulière, anticipant une éventuelle objection : « les sociologues nous expliquent qu'il faut avoir un terrain, les ethnologues pareil, les historiens ils travaillent sur quoi ? Sur des documents, sur des matériaux, la meilleure manière de distiller l'idéologie sportive, c'était *l'Equipe* ! ». De manière révélatrice, on peut noter que l'enquête se met ici à distance des sociologues en les désignant comme « eux », contre un « nous » implicite ici (Hoggart 1981). Malgré les imprécisions chronologiques relevées précédemment, il revendique au contraire sa proximité avec les historiens en termes de méthode, s'exclamant même à un autre moment de

⁹⁹⁰ Seul Patrick Vassort fait référence dans ses derniers écrits à une poignée d'entretiens qu'il aurait menés auprès d'anciens pratiquants de haut niveau rendus « malades » par leur expérience, mais davantage sur un mode confirmatoire qu'analytique. Voir Vassort (2010 ; 2015).

l'entretien, pour marquer la véracité des faits qu'il allègue en décrivant « l'ambiance » au SNEP dans les années 1970, « Moi⁹⁹¹, je fais des références précises : je suis historien ! ». Et d'ailleurs, toujours à propos des débats entre tendances à l'intérieur du syndicat à cette époque, celui-ci en occulte toutes racines sociales, les analysant comme de purs affrontements idéologiques, n'hésitant pas à s'extasier sur « la force des idées », ce qui peut intriguer de la part de quelqu'un qui se revendique du matérialisme de Marx et de la psychanalyse de Freud.

Conclusion du chapitre 5

La trajectoire socio-biographique de Jean-Marie Brohm constitue en fin de compte une bonne illustration de ces *habitus* clivés pointés par Pierre Bourdieu, « portant sous la forme de tensions et de contradictions la trace des conditions de formation contradictoires dont ils sont le produit » (Bourdieu 2003 : 79). S'il représente bien un de ces « acteurs pluriels », dont Bernard Lahire affirme qu'ils constituent en fait la grande majorité des cas dans les sociétés contemporaines (Lahire 1998), c'est-à-dire « un homme qui n'a pas toujours vécu à l'intérieur d'un seul et unique univers socialisateur, qui a donc traversé et fréquenté plus ou moins durablement des espaces (des matrices) de socialisation différents (et même parfois socialement vécus comme hautement contradictoires) »⁹⁹², on peut remarquer que Brohm a fréquenté les mêmes lieux, et partagé un certain nombre d'expériences socialisatrices avec les « pionniers » de la commission sport du PCF, qu'il a même côtoyé pour certains personnellement. Il s'agit en premier lieu de l'ENSEP et du SNEP, mais il a également traversé des expériences qui le distinguent néanmoins très fortement de la trajectoire sociobiographique de ces derniers, qu'il s'agisse de son enfance dans l'armée en Allemagne au sortir de la guerre, de la pratique de l'escrime, sport élitiste, qui plus est à un haut niveau de compétition ou encore de la fréquentation précoce des œuvres philosophiques allemandes et de la rencontre de certains militants trotskystes venus actualiser certaines de ses prédispositions au moment « opportun ». Tous ces éléments peuvent contribuer à expliquer en quoi sa trajectoire a finalement bifurqué des leurs au moment de leurs études puis par la suite, mais aussi et plus encore pourquoi ce dernier a développé un sens de la distinction particulièrement marqué, non seulement vis-à-vis des autres, mais aussi de « soi à soi » (Lahire 2008) ; chose que l'intéressé ne semble pas assumer totalement.

⁹⁹¹ Sous-entendu, contrairement à ses adversaires de l'époque, qu'il suppose, non sans raison, que j'ai également interviewé ou que je pourrais rencontrer par la suite, notamment au sein du PCF.

⁹⁹² Bernard Lahire, entretien sur le site *Nathan Université* à propos de *L'Homme pluriel : les ressorts de l'action*, reproduit sur le site *L'homme moderne*, URL : < <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/blahire/entrevHP.html> > [Consulté le 15 juin 2015].

Sa très forte ambivalence à l'égard du spectacle et de la presse sportifs, de la violence ou encore du monde académique et des institutions en général semble également découler de tels « plis » de sa socialisation, de même sans doute que son incapacité à constituer autour de lui un collectif nombreux et surtout durable, en dépit d'une (très) abondante production éditoriale, d'un certain capital social, d'un « don des formules percutantes »⁹⁹³ et enfin de certaines entrées médiatiques. Au-delà de cette entreprise militante et éditoriale que constitue la Théorie critique du sport avec les biais et faiblesses que l'on peut relever dans ses hypothèses et sa méthode⁹⁹⁴, son examen attentif apporte un double-éclairage à la construction de la doctrine du milieu communiste en matière d'APS. Il représente ainsi non seulement un concurrent à leur « gauche » dans l'espace des positions politiques sur le sport, dans un rapport d'homologie structurel avec les formations trotskystes dans le champ partisan. Mais plus encore, on peut observer cette Théorie critique du sport comme un possible non advenu d'une position sur les APS du milieu communiste, et enfin comme un révélateur de certaines des contradictions de ces derniers militants, tel un miroir grossissant. Ces « frères ennemis » convergent en tous les cas dans leur partage d'une *illusio* qui constituerait en quelque sorte le plus petit dénominateur commun des membres d'un espace politique du sport qui consiste à attribuer une place sociale prépondérante aux APS conduisant à revendiquer l'inscription de ce « problème public » en haut de l'agenda politique, même si comme toute foi, celle-ci peu sembler par moments vaciller⁹⁹⁵.

⁹⁹³ Comme le pointe Joffre Dumazedier déjà dans sa recension de la *Sociologie politique du sport*. Voir Joffre Dumazedier, « Brohm Jean-Marie, *Sociologie politique du sport* », *Revue française de sociologie*, 1977, vol. 18, n° 3, p. 522.

⁹⁹⁴ Joffre Dumazedier remarque encore que « sa vue du sport n'est vraisemblablement pas fausse, elle correspond à une partie de la réalité, mais elle est le plus souvent partielle et caricaturale. Elle correspond plus aux préférences idéologiques et personnelles d'un homme qu'à une observation de la situation globale. Si son livre s'était intitulé *une philosophie politique du sport*, c'eût été plus clair » (*Ibid.*).

⁹⁹⁵ Comme les membres du PCF, les partisans de la Théorie critique semblent ainsi parfois dans leurs écrits tentés d'en faire un « front secondaire », symptôme et adjuvant plus que réelle matrice de la domination capitaliste. Patrick Vassort conclut ainsi significativement son dernier opuscule ainsi : « Tant que les individus, en tant que masse atomisée, ne s'attaquent pas aux conglomérats industriels, aux véritables problèmes de l'écologie politique, à la disparition programmée, à la philosophie du développement et de la croissance, l'institution sportive, en tant que modèle, a de beaux jours devant elle » (Vassort 2015 : 68).

Conclusion générale de la première partie

Pourquoi et comment les communistes français se sont-ils emparés de la question sportive, ce nouvel « opium du peuple » pour certains ? Pour tenter de répondre à cette question, il a fallu tout d'abord repérer les lieux dans lesquels une telle doctrine a pu être progressivement forgée. Contre l'idée d'une délégation de la prise en charge de ce secteur d'activités à la FSGT, on a ainsi pu identifier qu'une réflexion s'est très tôt nouée au sein du PCF lui-même comme de la CGT. Quelle que soit la période considérée, les membres de chacune de ces organisations sont cependant loin de partager une position commune, ni même un réel intérêt pour les enjeux qui traversent ces activités, ce qui invite à ne pas les considérer comme des entités homogènes ou closes sur elles-mêmes. Au contraire, on a en effet pu constater que cette entreprise de prise en charge politique des APS a été le fait d'agents particuliers circulant entre ces différentes organisations et possédant des propriétés particulières qui a conduit à les envisager comme constituant un « milieu partisan » (Sawicki 1997) mais sur une base davantage thématique que territoriale. L'examen des archives du PCF et de la CGT montre que même à l'apogée de l'Union soviétique, ce milieu partisan n'a pas constitué une simple courroie de transmission des représentations et programmes promus à Moscou en la matière ; tout en étant influencé par ces derniers, ce milieu partisan a développé sa propre doctrine au sein d'une configuration nationale particulière.

On a ainsi rappelé en premier lieu à la suite d'autres travaux que dès les années 1910, et surtout à partir de 1919 et la création de la Fédération sportive du travail (FST), « le » mouvement ouvrier français s'est emparé de la question sportive, non sans ambivalences. Au sein du PCF et de la CGT, les discussions ont été vives quant à l'attitude à adopter face à ce domaine d'activités nouveau émanant des classes supérieures. A côté de l'indifférence⁹⁹⁶ qui semble caractériser jusqu'à aujourd'hui la majorité des adhérents de ces organisations, les appels à condamner purement et simplement ce dernier ont alors été mis en minorité par ceux prônant le simple boycott des institutions étatiques et bourgeoises pour appeler les ouvriers à constituer ou rejoindre leurs propres lieux de pratique et de spectacle : en d'autres termes à construire un sport ouvrier se démarquant moins de son homologue bourgeois par le contenu des pratiques que par la culture de l'entre-soi. Celui-ci n'est cependant pas envisagé comme une fin en soi mais comme un levier nécessaire de l'émancipation de la classe ouvrière. Toutefois, le contenu exact de cette potentialité est lui-même nimbé d'une certaine confusion : certains voient dans la conquête du sport une fin en soi, d'autres un moyen d'attraction susceptible d'embrayer sur une socialisation politique plus large, d'autres encore y voient le moyen de constituer une véritable armée pour la lutte des classes. Autant de

⁹⁹⁶ Ou plus exactement leur alignement sur un cadrage politique de ce dernier.

modalités qui ne constituent en fin de compte qu'un renversement des différentes intentions prêtées aux adversaires « bourgeois ». A cette première ambiguïté s'en rajoutent d'autres, concernant par exemple le statut à accorder au professionnalisme ou la promotion du modèle soviétique, et surtout la désignation de l'adversaire principal. Après la prise de contrôle de la FST par les communistes en 1923, celui-ci apparaît finalement davantage constitué par les scissionnistes partis fonder une fédération disputant jusqu'au nom de la première. Néanmoins, ce sont bien les dirigeants « réformistes » qui sont alors visés par la majorité communiste, et non leurs adhérents qui, comme les ouvriers licenciés dans les fédérations « bourgeoises », font l'objet d'une certaine mansuétude, telles des brebis égarées dans le mauvais troupeau.

Durant cette première période, qui court jusqu'à 1936 et la réunification des sportifs ouvriers dans la nouvelle FSGT, se met donc en place la matrice idéologique de ce qui peut représenter une approche communiste du sport en France. Mais cette origine semble pourtant faire l'objet d'une certaine occultation parmi ceux qui vont ensuite s'employer à la promouvoir, comme le résume la substitution du mot d'ordre du « sport populaire » à celui du « sport ouvrier ». Malgré des entreprises récurrentes au sein du PCF comme de la CGT pour y inscrire les enjeux sportifs à l'agenda de ces organisations, ce n'est respectivement qu'à la fin des années 1950 et au milieu de la décennie 1970 que ces dernières vont se doter de groupes de travail permanents consacrés à ces thématiques. Tandis qu'au Parti communiste, la mise en place d'une commission nationale est le fruit des efforts d'enseignants d'EPS, véritables « marginaux sécants » (Jamous 1969) à l'intersection entre l'espace des sports et le champ politique qui trouvent ainsi le moyen de réduire la contradiction entre les deux, à la CGT, l'initiative vient davantage du haut de l'appareil confédéral. Reste que si l'on peut distinguer plusieurs générations de « militants communistes du sport » au sein de ces commissions en fonction de leurs dispositions et des facteurs contextuels permettant ou non leur actualisation, ainsi que des différences de dotation relatives en termes de capitaux, sportif et militant, il n'en reste pas moins que le statut et les frontières de ces collectifs restent jusqu'à aujourd'hui marqués d'une certaine incertitude qui les conduit avant tout à essayer d'exister au sein de leurs organisations respectives. La division du travail militant au sein du milieu communiste reste lui-même plus confus qu'il n'y paraît à première vue, ce qui empêche de dissocier réellement action et réflexion, même si à l'instar d'autres groupes militants, la parole en interne s'y avère, comme les autres tâches d'organisation, très inégalement distribuée, ce qui permet cependant de masquer certaines divergences persistantes sur le fond.

Bien que les commissions sport doivent de fait partager l'expression légitime au nom du parti ou de la confédération syndicale en matière de sport avec les dirigeants, mais aussi et surtout les rédacteurs de la presse partisane, il est possible de reconstituer à grands traits les éléments d'une certaine doctrine du milieu communiste français transcendant les frontières organisationnelles ou

les époques, permise par une certaine plasticité. Celle-ci consiste en premier lieu à revendiquer la dimension pleinement culturelle du sport et à en faire un élément indispensable du développement humain, tant sur le plan individuel que collectif. En résulte une promotion de l'EPS scolaire pour en permettre l'accès à tous, ainsi que d'une approche scientifique. Non dénuées d'ambiguïtés profondes vis-à-vis de la compétition, du professionnalisme ou encore du rôle de l'État, cette doctrine s'avère finalement fortement compatible avec celle qui est promue par le mouvement sportif, tout en s'en démarquant à certains égards, à commencer par la marchandisation. De ce fait, il est permis d'affirmer que la « politique de l'apolitisme » est en fait d'une certaine façon également entretenue au sein même du champ partisan à leur corps défendant par les agents qui entendent pourtant la dénoncer, mais soucieux avant tout de ne pas se couper des couches populaires.

Un tel souci ne caractérise en revanche pas le courant de la Théorie critique du sport, dont les membres sont plus proches des organisations trotskystes tout en se revendiquant d'une inspiration freudo-marxiste telle qu'élaborée notamment au sein de l'École de Francfort. Ses tenants tiennent ainsi le sport pour le cheval de Troie de la domination capitaliste et considèrent de ce fait notamment les militants du milieu communiste comme ses « idiots utiles », de même qu'ils n'ont pas de mots trop durs à l'égard des « hordes sportives ». Néanmoins, tout en bénéficiant d'une exposition médiatique inversement proportionnelle à l'effectif de ses militants, ce courant n'en est pas moins traversé par des tensions internes aboutissant à des scissions récurrentes et semble tourner principalement depuis son origine sur l'activité de son principal animateur, dont la socialisation clivée semble permettre de rendre compte de son rapport d'attraction-répulsion à l'égard du sport. Ce dernier et le courant qu'il porte infatigablement dans ses écrits et interventions médiatiques tous azimuts incarnent quoiqu'il en soit une représentation alternative de ce qu'une approche « révolutionnaire » du sport pourrait représenter et constitue un point de référence pour les communistes sportifs avec lequel ils entretiennent d'ailleurs des relations également pour le moins équivoques.

A l'issue de cette analyse d'une doctrine du sport des sports français qui a consisté à essayer de mettre en lumière ses conditions de production autant que ses contradictions, il est désormais temps de se pencher sur la manière dont celle-ci peut cette fois faire l'objet d'appropriations diverses par les décideurs communistes dans deux types de contextes différents : les territoires locaux à travers la comparaison des politiques sportives développées par deux municipalités voisines de la « banlieue rouge », et aux sommets de l'État, avec l'expérience du ministère de Marie-George Buffet dans le gouvernement de la « gauche plurielle » entre 1997 et 2002.

DEUXIEME PARTIE

Les preuves du terrain : appropriations contextuelles des enjeux sportifs par les communistes

Après nous être intéressé dans la première partie à la construction d'une doctrine politique spécifique des APS au sein du milieu communiste, en nous efforçant en particulier d'identifier les lieux et moments où elle s'est progressivement élaborée avant d'en analyser le contenu et d'en révéler les contradictions, il apparaît maintenant nécessaire de passer des idées aux pratiques. Autrement dit, d'étudier la manière différentielle dont les APS sont concrètement appréhendées en fonction du contexte au sein du milieu communiste au-delà des agents directement intéressés par ces dernières. Ce contexte peut lui-même être envisagé suivant une double-dimension, spatiale ou temporelle.

S'agissant de la première dimension, il est désormais bien établi dans l'étude du fonctionnement des partis comme des politiques publiques que la distinction classique entre le national et le local se révèle en réalité limitée, dans la mesure notamment où nombre d'agents évoluent simultanément à ces différents niveaux. Cela rend d'autant plus nécessaire de faire varier les échelles, afin de saisir la « structure feuilletée du social » (Revel 1996) en prêtant ainsi attention à « la multiplicité des expériences et des représentations sociales [...] par lesquels les hommes construisent le monde et leurs actions » (*Ibid.* : 26).

En pointant d'abord la focale sur le niveau municipal (chapitre 6), nous nous efforcerons en premier lieu de rappeler que la mise en œuvre d'une politique locale par les élus d'un parti, fût-il communiste, ne se traduit pas par l'application mécanique d'une ligne définie au sommet, ni même par une simple adaptation de ces dernières aux spécificités de ce terrain suivant une logique descendante (« *top-down* »⁹⁹⁷), mais dépend en premier lieu des sociabilités et représentations des responsables locaux afférents aux enjeux considérés, ces derniers s'inscrivant cependant au fil du temps dans une certaine dépendance de sentier (Palier 2010). Pour ce faire, nous avons choisi de comparer la mise en œuvre de la politique sportive dans deux municipalités contiguës dirigées pratiquement sans discontinuer par le PCF depuis le milieu des années 1920 : Ivry et Vitry-sur-

⁹⁹⁷ Pour une revue critique, ancienne mais classique, des analyses de politiques publiques en ces termes, voir Sabatier (1986).

Seine.

De la même manière, on pourrait penser qu'à l'instar des « cabinets fantômes » (*shadow cabinets*) mis en place dans les partis d'opposition au Royaume-Uni (Surel 2004 ; Bachelot 2007), les commissions partisans constituent le lieu naturel d'élaboration des politiques publiques et de recrutement du personnel destiné à investir les ministères en cas d'accession de la formation au ministère. Là encore, le sens commun est déjoué par les faits comme l'illustre l'analyse des cinq années passées par Marie-George Buffet à la tête du Ministère de la Jeunesse et des Sports (chapitre 7). En analysant finement les différentes configurations sociales et institutionnelles dans lesquelles celle-ci s'inscrit alors, nous mettrons de mettre en évidence les facteurs expliquant pourquoi cette apparente consécration s'est au contraire traduite par une mise à distance conduisant à la mise en veille de la commission sport du PCF durant cette période.

Chapitre 6 : « Le local des sportifs ». Usages différenciés des APS dans deux municipalités de la banlieue rouge

Dernières communes avant Paris à être traversées par la Seine, Ivry et Vitry-sur-Seine sont aussi deux fiefs électoraux du PCF, derniers vestiges de ce que l'on a coutume d'appeler la « banlieue rouge », « extrapolation spatiale de l'association tout aussi imaginaire entre «classes laborieuses» et «classes dangereuses» » et suscitant à l'époque de la Guerre froide « la crainte pour les uns ou l'admiration pour les autres » (Gouard 2013 : 30). Modestes villages agricoles à la veille de la Révolution française, Ivry et Vitry ont connu un important essor au cours du 19^e siècle compte tenu de leur implantation géographique marquée par la proximité de la capitale, ainsi que du passage de la Seine et de la ligne ferroviaire Paris-Orléans, inaugurée en 1862. De nombreuses industries vont ainsi s'implanter entre ces deux axes de transport, charriant avec elles une population à la fois jeune et ouvrière, plutôt sensible aux idées socialistes, ce qui permet aux deux communes de présenter précocement les « conditions sociopolitiques propices au succès de l'implantation du PCF », comme le relève encore David Gouard à propos d'Ivry (*Ibid.* : 26). Lors des élections municipales de 1925, Ivry et Vitry font ainsi partie des huit mairies remportées par le jeune PCF dans le département de la Seine et sont sans interruption⁹⁹⁸ jusqu'à aujourd'hui dirigées par le PCF. Elles représentent ainsi de « véritables laboratoires de l'action politique » (*Ibid.* : 41) à l'échelle locale, et d'importantes cités y sont notamment bâties pour loger ces ouvriers, tandis qu'un dense filet associatif et politique est tissé autour de ces derniers afin de réaliser un travail intense et continu de socialisation politique auprès de la population⁹⁹⁹. Les APS ont très tôt pleinement été intégrées à ce dispositif socio-politique, sans pour autant que, quelle que soit la période considérée, la politique sportive de l'une et l'autre municipalité n'apparaisse comme un simple décalque de positions partisans nationales. Plus encore, ces politiques semblent avoir largement divergé entre les deux villes, si l'on se fie à un discours maintes fois entendu selon lequel les équipes municipales d'Ivry auraient privilégié la compétition sportive tandis que leurs homologues vitriotes lui auraient au contraire délibérément tourné le dos. Nous avons ainsi voulu vérifier la pertinence d'une telle opposition, hier et aujourd'hui, mais aussi tenter d'en comprendre l'origine en allant observer certaines scènes de ces politiques et interroger différents acteurs de ces politiques dans chacune des deux villes et en recherchant les traces dans les archives municipales.

⁹⁹⁸ Exception faite bien entendu de la période de l'Occupation.

⁹⁹⁹ Ce qui n'empêche pas que certaines franges de la population restent néanmoins tenues à l'écart de la vie politique, notamment les immigrés à partir des années 1960, comme l'a bien montré également Olivier Masclet à Gennevilliers (Masclet 2006).

Nous allons ainsi dans un premier temps revenir brièvement sur l'évolution sociale et politique générale de ces deux communes depuis les années 1920 avant de nous intéresser à la place qui y est accordée aux APS dans l'action municipale aujourd'hui. Puis, nous reviendrons sur la manière dont ces politiques se sont progressivement construites au fil du temps en association avec les clubs locaux, avec une forte préoccupation commune pour l'éducation dans les deux cas, accordant une place importante aux APS, qui n'a pas empêchée des divergences à partir de la Libération, qui sont elles-mêmes à relier à celles qui affectent le peuplement de ces villes, mais aussi à des configurations distinctes en l'espace local des APS. Nous aborderons enfin pour finir le cas d'une manifestation sportive organisée conjointement par les deux municipalités pour montrer comment celle-ci cristallise d'une certaine manière les tensions entre les deux approches des APS dont elles sont porteuses.

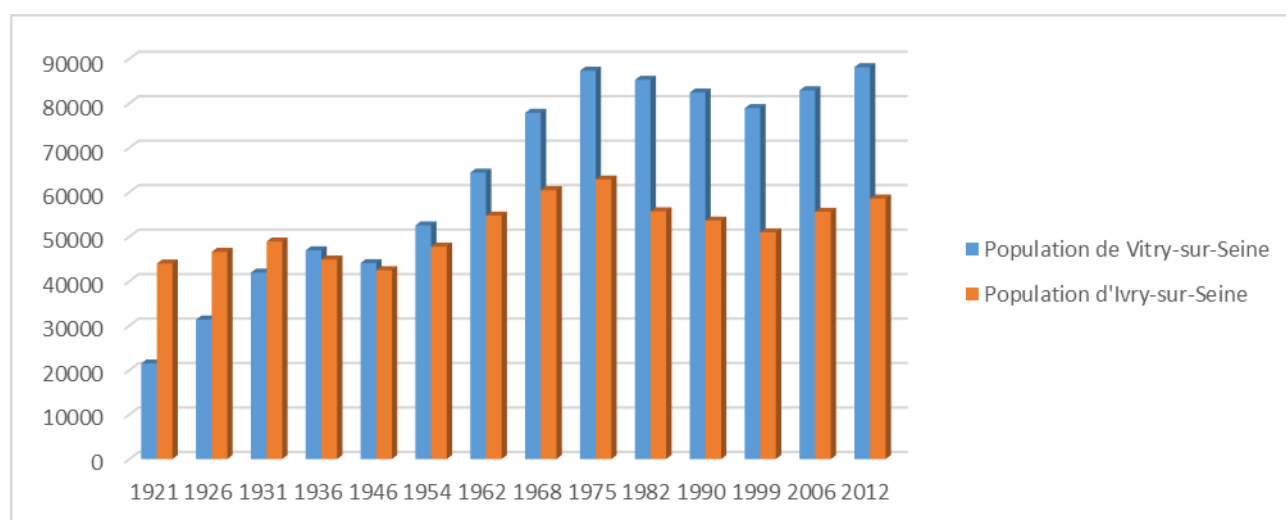
I.Des politiques sportives réellement différentes ?

A) Ivry et Vitry, vraies ou fausses jumelles ?

Au premier abord, les communes d'Ivry et Vitry-sur-Seine présentent de nombreuses similitudes, tant sur le plan démographique que socioéconomique et politique. Le développement des deux villes à partir du milieu du 19^e siècle a ainsi été très largement impulsé par leur localisation géographique et en particulier la double proximité de la Seine et de la ligne de chemin de fer reliant Paris à Bordeaux, qui a attiré d'importantes industries relevant tant de la métallurgie que de la chimie ou de l'agroalimentaire, mais aussi et surtout la main-d'œuvre permettant à ces dernières de fonctionner. Même si l'histoire des deux villes est loin de se confondre (Leriche et Varin 1984; Dimet 1989), elles sont néanmoins traversées par une même dynamique économique, sociale et politique tout au long du 20^e siècle. Après avoir opté pour la stratégie dite de la bolchévisation à l'issue du 5^e Congrès de l'Internationale Socialiste en 1924, le PCF concentre en effet sa propagande sur les ouvriers de l'industrie (Noiriel 1986 : 164-170) et Ivry comme Vitry-sur-Seine apparaissent ainsi dès lors comme un « laboratoire idéal pour l'expérimentation politique » (Gouard 2013 : 27), avec des municipalités, sitôt conquises, appliquant strictement les préconisations de la direction nationale du Parti, et favorisant notamment le développement des cellules d'entreprise plutôt que les cellules à base résidentielle (Mischi 2014). L'implantation durable du PCF a ainsi littéralement accompagné l'industrialisation et le peuplement de chacune des deux villes, avec un essor certes plus important de Vitry, du fait d'une superficie supérieure, et une croissance interrompue au milieu des années 1970 en même temps que la croissance soutenue des « Trente Glorieuses ». Toutefois, après une érosion démographique continue durant le dernier quart

du 20^e siècle se traduisant par une perte de plus de 10 000 habitants chacune - soit respectivement un sixième et un huitième de leur population totale-, les populations ivriennes et vitriotes connaissent toutes deux un regain au début du millénaire (voir figure 1), sans doute davantage imputable cependant à l'inflation immobilière de la capitale qu'à la reconversion des activités économiques locales¹⁰⁰⁰.

Graphique n°2 : Evolution de la population des communes d'Ivry et Vitry entre 1925 et 2012¹⁰⁰¹



Comme le suggèrent les données de l'INSEE concernant l'année 2012, les deux villes présentent encore aujourd'hui un profil socioéconomique assez proche, pouvant pour partie justifier l'accent relatif apporté par chacune des municipalités aux APS. Elles se distinguent en effet tout d'abord une part importante des moins de 30 ans dans la population : celle-ci y dépasse les 40% dans chacune des deux communes, contre 35% au niveau national, mais aussi des ménages modestes, avec une forte densité de peuplement (9603 habitants par kilomètre carré à Ivry contre 74549 à Vitry), et surtout une population plus pauvre et précarisée que la moyenne nationale, avec un revenu disponible médian des ménages par unité de consommation de, respectivement, 17 348 et 17 744 euros pour Ivry et Vitry, contre 19 785 euros au niveau national ; un taux de pauvreté¹⁰⁰² de 24,9% et 21,7% respectivement, contre 14,3% au niveau national et un taux de chômage de 15,9 et 16,4% contre 12,7% au niveau national. Toujours en 2012, seuls 40,3 et 28,2% des ménages vitriots et ivrens respectivement sont propriétaires de leur logement, contre 57,8% au niveau national.

¹⁰⁰⁰ Si cette dynamique est bien réelle, avec l'implantation d'un certain nombre d'entreprises des services ou de la chimie de taille importante, on peut néanmoins observer une déconnexion, comme ailleurs, entre la composition du salariat de ces derniers et celle de la population locale, autrement dit entre bassin d'emploi et bassin résidentiel, mais cette question, quoique cruciale, excède notre sujet.

¹⁰⁰¹ Source des données : Enquête de recensement de la population, Insee.fr.

¹⁰⁰² Soit la proportion de ménages dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieure au seuil de pauvreté conventionnellement désormais fixé à 60% de la médiane.

Néanmoins, ces moyennes masquent des inégalités assez importantes, et plus particulièrement un processus de gentrification davantage marqué à Ivry, plus proche de la capitale. La ville est même devenue un cas d'école pour les sociologues qui se sont intéressés à ce phénomène, à l'instar des « Usines Bertheau », du nom du promoteur qui a reconverti l'ancien site industriel d'Ivry-Port en appartements et locaux professionnels haut de gamme (Pinçon et Pinçon-Charlot 2014 : 108).

Sur le plan politique, si l'on excepte la délégation spéciale mise en place dans les deux villes par le régime de Vichy entre 1940 et 1944, les deux municipalités se caractérisent par une remarquable stabilité : la ville d'Ivry n'a ainsi connu que six maires depuis sa « prise » par le PCF : Georges Marrane de 1925 à 1940 puis de 1945 à 1965, Venise Gosnat entre 1944 et 1945, Jacques Laloë de 1965 à 1998, Pierre Gosnat de 1998 à son décès le 24 janvier 2015 et enfin Philippe Bouyssou qui a pris la succession de ce dernier¹⁰⁰³. Dans le même temps, Vitry n'a pour sa part connu que deux maires supplémentaires, avec successivement les figures de Pierre Périé de 1925 à 1929, Charles Guillaume Rigaud entre 1929 et 1939, Lucien Français de 1944 à 1957, Clément Perrot de 1957 à 1965, Louis Marcel Rosette entre 1965 et 1977, Paul Mercieca de 1977 à 1996, Alain Audoubert de 1996 à 2015 et depuis février 2015, Jean-Claude Kennedy, ancien premier adjoint du précédent, démissionnaire. Cependant, cette permanence, qui se prolonge également du reste dans les élections des députés, sénateurs et conseillers généraux, ne doit pas masquer certaines limites, bien rappelées, là encore par David Gouard (2013 : 38-40) : l'existence d'une part d'un dégradé d'adhésion au PCF et à ses idées autour d'une « première couronne » formée d'élus et de militants actifs, avec dans les « cercles » les plus éloignés une frange de résidents de droite résolument hostiles à la municipalité (Kriegel 1985). D'autre part, l'incapacité des dirigeants communistes locaux à faire face à l'accroissement rapide de la population étrangère (une multiplication par quatre entre le début des années 1960 et celle des années 1980 pour atteindre près de 20% du total (*Ibid.*), particulièrement précarisée, notamment en matière d'habitat, et à contrecarrer la fracture ainsi introduite au sein du groupe ouvrier plutôt que l'accompagner. Si le phénomène est loin d'être propre à Ivry et Vitry (Masclat 2005), la médiatisation de la décision du maire de Vitry, Paul Mercieca, en 1980 de faire raser un foyer, certes insalubre, accueillant près de 300 travailleurs maliens la veille de Noël invoquant un dépassement du « seuil de tolérance » pour justifier son acte¹⁰⁰⁴. Cet acte est resté jusqu'à aujourd'hui le symbole d'un choix tactique du PCF au cours des décennies 1960 à 1980 de se faire le porte-parole des seuls ouvriers « blancs » dans les décennies 1960 à 1980, en disqualifiant notamment les militants soutenant alors les travailleurs immigrés et leurs familles regroupés sous l'anathème de « gauchistes » (Boulland, Ethuin et Mischi

¹⁰⁰³ Gérald Rossi, « Philippe Bouyssou a été élu maire : le conseil municipal à majorité PCF-Front de gauche a élu le successeur de Pierre Gosnat », *L'Humanité*, 9 février 2015.

¹⁰⁰⁴ On peut visionner sur le site de l'INA la fameuse intervention de Paul Mercieca en octobre 1981 lors de l'émission « Les dossiers de l'écran » à l'URL : <http://www.ina.fr/video/I06065630> [Consulté le 17 août 2015].

2008).

Reste néanmoins une différence notable sur le plan symbolique : Ivry a en effet acquis bien plus que Vitry un statut de vitrine de l'expérience communiste municipale, dû à la fois à sa contiguïté directe de Paris, ainsi qu'à l'élection de Maurice Thorez, alors secrétaire général du PCF depuis deux ans, comme député de la circonscription comprenant Ivry dès 1932 et réélu ensuite à ce mandat sans discontinuer jusqu'à sa mort, en 1964. Le Palais des sports de la ville a ainsi accueilli deux Congrès du PCF (1954 et 1959), mais aussi cinq du Mouvement des Jeunesses Communistes et quatre de la CGT (1957, 1959, 1961 et 1965). Cette visibilité différentielle sur le plan national se retrouve également sur le plan sportif, puisque Ivry abrite un club de handball de tout premier plan, avec une équipe féminine ayant remporté à neuf reprises le championnat de France mais aussi une équipe professionnelle masculine octuple championne de France de 1^{ère} Division, ainsi qu'un club de football évoluant aujourd'hui en championnat de France amateur (CFA), quatrième division nationale et dernier échelon avant le professionnalisme officiel.

Il n'en faut pas beaucoup plus pour opposer les politiques sportives mises en œuvre respectivement à Ivry et Vitry, avec une priorité apparente accordée à la compétition et au haut niveau d'une part, et à l'activité physique du plus grand nombre de l'autre. C'est en tous les cas une telle dichotomie que j'ai pu retrouver dans la bouche de nombreux enquêté-e-s locaux, y compris au sein de la commission sport nationale du PCF. L'un de ses membres, dirigeant bénévole de la section escalade au sein de l'US Ivry, le grand club omnisport de la ville, accueillant plus de 6 000 adhérent-e-s au sein de 36 sections, déplore ainsi cette focalisation sur l'élite, qu'il impute à la professionnalisation des sections handball et football :

« Avant, il y avait beaucoup plus d'interaction entre les sections que maintenant. Par exemple, quand il y avait des interclubs d'athlétisme, s'il manquait du monde, on allait chercher des gens dans les autres sections... tu avais beaucoup moins de séparations entre les sports [...]. Des gens comme Suzanne [Il cite son patronyme] que j'ai connue au PUC¹⁰⁰⁵, avant d'être à Ivry, comme athlète, elle nous racontait que quand il y avait des matchs internationaux, ils avaient droit à un maillot de l'équipe de France, mais qu'à la fin du match, ils devaient le rendre : ils se les passaient entre eux...Il y avait un nombre de maillots limité.. Donc c'était un contexte complètement différent. Complètement différent. Mais ça, si tu veux, c'est l'histoire du sport elle-même [...]. Et donc, ce qui fausse vraiment les choses, c'est l'arrivée du professionnalisme, pur sucre, comme au hand[ball], Ou si tu veux, au foot[ball], où, même s'ils ne sont pas professionnels, s'ils n'ont pas la qualification professionnelle, ils sont quand même payés, et ça bouscule un peu les choses. Tu as des dérapages... Quand tu vois, la subvention de la mairie à Ivry pour le hand de 1,2 million, pour le foot, de 550-600 000 euros à peu près, et pour l'omnisports de 400 000. Pour tout le reste ! Alors que tu as 800 adhérents au foot à peu près maintenant. Le hand, ils n'ont que 350 adhérents, avec l'équipe professionnelle, qui bouche un peu les choses. Et puis le reste, ça fait 6500 adhérents, et ils ont beaucoup moins de moyens.

¹⁰⁰⁵ Paris Université Club, un club omnisports « historique » domicilié au Stade Charléty, à quelques encablures du siège du CNOSF...

Forcément, ça crée des tensions... »¹⁰⁰⁶

Indépendamment de l'invocation d'un hypothétique « âge d'or » sans doute en partie reconstruit rétrospectivement, ce témoignage est révélateur des tensions internes tant au sein du PCF que du club en question, qui traversent le milieu social et partisan local sans donner pour autant lieu à un conflit ouvert. Cet enquêtemet en avant, comme par contraste, la politique développée en matière d'APS par la ville de Vitry, dont les édiles auraient décidé de tourner le dos au professionnalisme et au haut niveau, il va s'agir maintenant de mettre ce schéma à l'épreuve de données archivistiques et ethnographiques pour vérifier si une telle dichotomie est non seulement pertinente, mais découlent également avant tout de stratégies politiques volontaristes ou doivent en réalité beaucoup, et peut-être surtout, à un certain nombre de facteurs contextuels et conjoncturels.

B) Des priorités opposées : élite à Ivry et pratique de masse à Vitry ?

Au-delà des montants en jeu, la manière dont un budget est ordonné s'avère révélatrice de certaines préférences et représentations de ceux qui l'ont établi. Ainsi, la comparaison de la présentation des budgets dits primitifs des municipalités d'Ivry et de Vitry pour l'exercice 2015 présentés au début du mois d'avril donnent-ils à voir certaines différences qui semblent refléter, en matière d'APS, des options clairement différenciées (fig.2 et 3).

Du côté ivryen, le sport fait l'objet d'un poste à part entière, auquel sont consacrés quelque 6 millions d'euros sur un total de 153 millions. On peut constater par ailleurs que les dépenses sont ventilées en fonction de leur nature : dépenses de personnels, de fonctionnement et d'investissement. En l'occurrence, cette troisième catégorie apparaît pratiquement nulle pour 2015, ce qui peut être relié davantage à de facteurs conjoncturels, avec la priorité accordée à d'autres équipements¹⁰⁰⁷ et surtout une contrainte budgétaire¹⁰⁰⁸ à moitié assumé par la municipalité, qui détaille les dépenses supprimées ou suspendues, mais impute cette « austérité » au gouvernement plutôt qu'à ses propres choix de gestion. On voit en outre que près des deux tiers des dépenses pour les sports concernent la rémunération des personnels municipaux, tandis que le reste a trait au fonctionnement, catégorie relativement lâche qui laisse supposer qu'elle recouvrirait les frais

¹⁰⁰⁶ Entretien avec Michel T., fonctionnaire ministériel à la retraite, responsable de la section escalade de l'USI et membre de la commission sport du PCF, 5 février 2013.

¹⁰⁰⁷ Une école primaire et surtout le nouveau centre dramatique national prévu dans une ancienne usine appartenant à la ville, tandis que le gymnase prévu pour le collège d'Ivry Confluences, qui devaient tous deux être inaugurés en septembre 2015 n'apparaît pas ici et a sans doute été imputés aux investissements scolaires.

¹⁰⁰⁸ Le tout s'inscrivant dans un contexte national de réduction des recettes pour l'ensemble des collectivités locales, du fait notamment de la baisse des dotations de l'Etat, ainsi qu'aux difficultés d'emprunt, à relier à l'obligation de présenter un budget équilibré, ce que les élus ivryens mettent en scène dans le journal municipal (voir *Ivry ma ville*, mai 2015, p.23-31) et ceux de Vitry sur le fronton même de l'hôtel de ville, à l'instar de certaines autres municipalités communistes.

d'entretien, nettoyage et chauffage des installations et les subventions allouées aux associations locales. Lorsque ce même budget est présenté dans un autre contexte, cette fois exclusivement consacré au sport, le poids apparemment prépondérant des frais de personnels municipaux, en l'occurrence 90 salariés affectés à la direction des sports, disparaît pratiquement, fondu qu'il est dans des postes par objectifs, soit pour l'année 2014, un « fonctionnement des services » évalué à 187 700 €, les « gros travaux » à 270 000 €, les « travaux d'entretien courant » à 88 000 €, l'« acquisition de matériel sportif et entretien » à 100 770 €, tandis que les subventions s'élèvent à 2 157 900 €¹⁰⁰⁹ et apparaissent désormais prépondérantes.

L'objectif de cette dernière présentation, dont les destinataires sont cette fois principalement les membres du mouvement sportif plus que la population dans son ensemble, est ainsi double : montrer que la municipalité agit dans ce domaine malgré un contexte budgétaire difficile¹⁰¹⁰, tout en accompagnant les usagers plutôt que de décider à leur place, à commencer par le mouvement sportif. Le Programme d'actions de la nouvelle municipalité pour la mandature 2014-2020, intitulé « Ivry au cœur », contient ainsi 21 mesures pour le sport, et un exposé des motifs qui paraît directement transposé des textes de la commission nationale du PCF. Intitulé « Le sport, un outil d'émancipation », tout en affirmant d'emblée un engagement municipal pour le sport pour tous et une priorité accordée aux partenariats avec les scolaires, du fait que « la pratique sportive est une condition incontournable pour *l'épanouissement personnel et la rencontre des autres* », ce texte affirme aussi qu'« Ivry, ville sportive, l'est aussi grâce à ses nombreux sportifs de haut niveau qui défendent les couleurs de notre ville. Nous continuerons à œuvrer pour que le *sport pour tou-te-s et le sport de haut niveau se nourrissent mutuellement* »¹⁰¹¹. Cette volonté de non seulement concilier les deux objectifs, mais plus encore de montrer qu'ils sont indissociables et se renforcent mutuellement transparaît également dans les propos de l'adjointe au maire alors chargée des sports¹⁰¹² : tout en reconnaissant une distribution des subventions aux associations faisant la part belle à l'équipe professionnelle de handball - qui, via la section du club omnisports en perçoit près de la moitié- et à l'équipe de football - près d'un quart-, celle-ci défend en entretien une telle clé de répartition, en fonction des « besoins », liés, selon elle aux évolutions du sport de haut niveau, et notamment sa médiatisation qui imposerait des contraintes toujours plus lourdes, plutôt que d'autres critères comme le nombre d'adhérents, mettant en avant l'existence de nombreux autres dispositifs de la mairie pour favoriser le sport pour tous¹⁰¹³, et surtout souligne le fait que la mairie impose en

¹⁰⁰⁹ Présentation de la politique sportive pour le programme d'actions « Ivry au cœur » 2014-2020, présenté au conseil municipal le 17 mars 2015.

¹⁰¹⁰ Le document diffusé à l'issue de ce conseil s'intitule d'ailleurs significativement « Face à l'austérité imposée aux collectivités, comment continuer à développer le sport pour tous ? ».

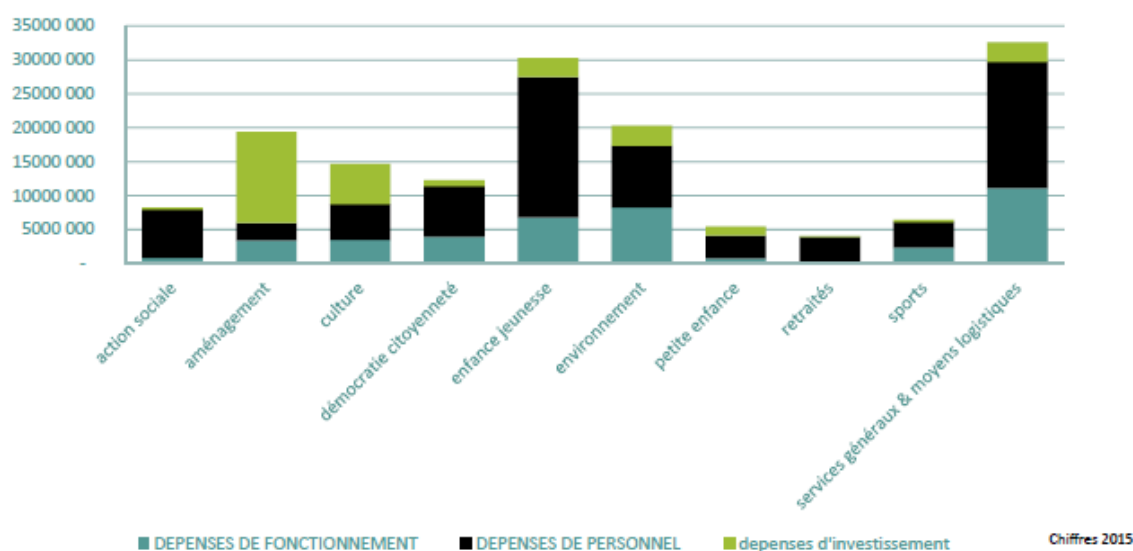
¹⁰¹¹ Programme d'actions « Ivry au cœur », 2014-2020, souligné dans l'original.

¹⁰¹² Elle a depuis les élections de mai 2014 laissé cette délégation pour en prendre d'autres.

¹⁰¹³ Intitulés « Pass'sport », « Si t'es sport » ou « Été sportif », ceux-ci consistent à abaisser les obstacles matériels dans l'accès aux APS, mais aussi à promouvoir directement la pratique auprès de publics bel et bien ciblés, quoique

contrepartie de ces fonds une « mission sociale » de la part des clubs bénéficiaires, comme la participation régulière de leurs joueurs à des rencontres et initiatives d'initiation à leur discipline auprès « des plus jeunes », ce qui, selon elle, permettrait non seulement de promouvoir la pratique sportive auprès de ces derniers, et à y rechercher le plus haut niveau, mais aussi d'éviter aux joueurs de « se prendre pour des stars », ce qui permettrait aussi notamment d'éviter les « dérives » en termes de rémunération¹⁰¹⁴.

Graphique n°3 : Présentation du budget 2015 de la municipalité d'Ivry-sur-Seine (total : 153,72 millions d'euros)¹⁰¹⁵



A Vitry, le budget primitif pour l'exercice 2015 mêle d'emblée dans sa présentation le sport à la « vie culturelle et associative », empêchant de ce fait de distinguer ce qui relèverait des seules APS. Il n'est de même pas possible de distinguer à quoi sont dédiées ces dépenses, puisque seule une ventilation globale entre dépenses d'investissement (environ 20%) et de fonctionnement (approximativement 80% du total hors budgets annexes) est présentée. De même, si l'on compare les bulletins municipaux respectifs des deux villes, *Ivry ma ville* et *Vitry le mensuel* dans leurs dénominations les plus récentes, on peut constater que les APS y reçoivent une part nettement plus importante dans les pages du premier que du second, de même que dans les manifestations publiques organisées par la ville : alors que du côté ivryen, le Challenge international Georges Marrane organisé chaque année depuis 1975 met aux prises l'équipe professionnelle de l'US Ivry avec des clubs venus de différents pays d'Europe de l'Est, constitue l'un des temps forts de la

l'adjointe s'en défende, ayant intériorisé la condamnation de tels dispositifs par le PCF au niveau de la commission nationale.

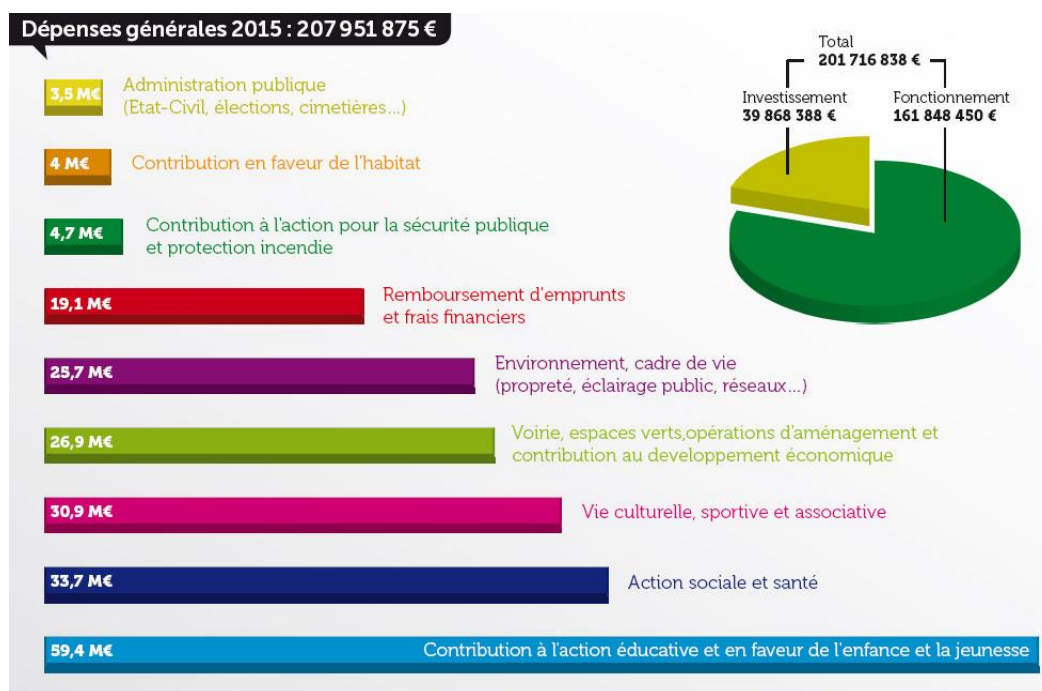
¹⁰¹⁴ Entretien avec Séverine Peter, adjointe aux sports du maire d'Ivry, 9 juillet 2012.

¹⁰¹⁵ Source : Diaporama présenté lors du conseil municipal du 9 avril 2015, mis en ligne le 14 avril 2015.

saison, à côté d'Ivry en fête¹⁰¹⁶, mais aussi de la Quinzaine sportive et du Forum des sports.

A Vitry-sur-Seine, la Fête des Lilas, organisée chaque année fin mai ou début juin depuis 1961 prévoit une place minimale aux animations sportives tandis que les principaux stades y sont au contraire réquisitionnés pour des concerts. Et si le week-end festif se prolonge depuis quelques années par des olympiades scolaires le mercredi suivant, avec une cérémonie d'ouverture et la remise de médailles à l'issue des épreuves, celles-ci sont mêlées à des activités de loisirs (baby-foot géant, parcours éducatifs, etc.), permettant l'offre d'« activités adaptées à chacun car l'important est de participer » comme le précise en titre la présentation de l'événement¹⁰¹⁷. A noter cependant la création en 1995 d'un nouvel événement, le « Vitryathlon », qui subvertit cependant les règles du triathlon en remplaçant les vélos par des patins à roulettes, ainsi qu'en étant ouvert aux enfants de moins de 10 ans (avec des distances réduites) et en prévoyant une récompense pour chaque participant, ainsi qu'un classement par équipes de 5¹⁰¹⁸.

Graphique n°4 : Présentation du budget municipal primitif de Vitry-sur-Seine pour 2015¹⁰¹⁹



Cette nette distinction dans la communication et l'événementiel ne se retrouve toutefois pas réellement au sur le plan des installations sportives. En la matière, Vitry-sur-Seine apparaît légèrement mieux dotée, avec un Palais des sports (Maurice Thorez), deux vastes complexes

¹⁰¹⁶ Sorte de « Fête de l'Humanité » en miniature qui se tient chaque année au Printemps durant un week-end dans le centre de la ville. Toutes les associations de la ville, sportives comprises, sont invitées à y tenir son stand, tandis que plusieurs animations, au sein notamment de l'espace dédiés aux sports délégué à l'US Ivry.

¹⁰¹⁷ Brochure de l'édition 2014 de la Fête des Lilas, p.16.

¹⁰¹⁸ *Vitry le mensuel*, n°213, mars 1995, p.42.

¹⁰¹⁹ Source : site Internet de la ville de Vitry-sur-Seine, mis en ligne le 30 avril 2015 [Consulté le 17 août 2015].

sportifs (Port-à-l'Anglais et Georges Gosnat¹⁰²⁰), une halle des sports, une patinoire, cinq stades, huit gymnases, une piscine municipale et deux bassins scolaires, tandis qu'Ivry-sur-Seine compte 14 équipements proposant une halle des sports, cinq stades, onze gymnases (dont le grand gymnase Georges Marrane qui accueille les rencontres de l'équipe professionnelle de handball), une piscine et un bassin réservé aux scolaires et associatif, auxquels il faut ajouter huit plateaux d'évolution en libre accès, ce qui dans chaque cas dénote un effort d'investissement particulier, et d'ailleurs largement mis en scène dans les bulletins municipaux respectifs, en particulier à Vitry comme on va le voir. La municipalité affiche ainsi « 55 000 mètres carrés de surfaces sportives¹⁰²¹ » qui accueilleraient un million de visiteurs par an¹⁰²², tandis que sa voisine revendique 520 000 passages annuels (hors plateaux d'évolution) soit 25 000 « bénéficiaires (pratiquants, associations, usagers, accompagnateurs, spectateurs) », et 101 427 heures de mise à disposition annuelles¹⁰²³, se livrant à d'autres types d'agréation non moins problématiques.

Encadré n°13 : L'Union Sportive d'Ivry et l'Entente Sportive de Vitry, un rôle pivot mais différencié dans la politique sportive municipale.

L'Union Sportive du Travail d'Ivry (USTI) est fondée en 1919 par des militants socialistes. Regroupant une trentaine d'adhérents, il propose quatre activités : football, athlétisme, culture physique et basket-ball. Mais son développement est entravé autant par la municipalité de droite que les tensions au sein de la FST à laquelle le club est adhérent. La victoire du « Bloc ouvrier et paysan » aux élections municipales de 1925, et notamment le volontarisme du nouveau maire, Georges Marrane, impulse un élan net au développement du club, dont les effectifs du passent de 39 membres en 1925 à 540 en 1933 et 755 en 1936 et en termes d'activités proposées : cyclisme, cyclo-cross, polo-vélo, gymnastique, boxe, tennis et boules lyonnaises avant-guerre. Adhérent à la FST, peu après sa « réunification » et la création de la FSGT, le club fusionne en mars 1935 avec l'Etoile Rouge Sportive d'Ivry pour former l'Étoile Sportive du Travail d'Ivry (ESTI). A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, le club reprend ses activités, mais ses effectifs régressent et sa direction connaît une forte instabilité. Celle-ci décide de rebaptiser le club en 1949 en Union Sportive d'Ivry, jugé « plus rassembleur », tandis que la ville se dote de nouvelles installations avec le Stade Clerville en 1952 et le gymnase Auguste Delaune en 1953, qui constituent encore aujourd'hui les lieux de pratique principaux de ses sections. L'année suivante, Raymond Laluque devient secrétaire général et durant ses dix années de mandat, le club passe de 500 à 2034 adhérents, tandis que la palette d'activités s'élargit. Surtout, celui-ci devient davantage revendicatif, appuyé en cela par la mairie, notamment lorsque, en 1957, le club est privé de toutes formes de subventions, y compris municipales, durant trois ans, en vertu d'un arrêté préfectoral motivé par l'absence de réaction du club à l'intervention russe en Hongrie. L'US Ivry est ainsi privé

¹⁰²⁰ La décision de baptiser l'un des principaux équipements de la ville du nom du député qui a succédé à Maurice Thorez à sa mort en 1964 jusqu'à son propre décès en 1982, et surtout fils et père d'anciens maires d'Ivry, et constituant ainsi avec eux une véritable dynastie politique familiale indissociable de la ville (voir Olivier Bertrand, « Trois vies dédiées à Ivry-la-rouge. L'histoire des Gosnat raconte celle du PCF en banlieue », *Libération*, 19 décembre 1998) invite à lui seul à relativiser la rivalité entre les deux municipalités communistes voisines.

¹⁰²¹ Agrégat à la teneur quelque peu problématique...

¹⁰²² Source : site Internet de la ville (vitry94.fr), onglet « Culture/sport », rubrique « Installations sportives » [consulté le 18 août 2015].

¹⁰²³ Présentation de la politique sportive d'Ivry, conseil municipal du 17 mars 2015.

de subventions pendant trois ans, l'obligeant à s'autofinancer en lançant plusieurs souscriptions auprès des adhérent-e-s et de leurs familles, mais aussi de la population ivryenne. Dans le même temps, certaines sections obtiennent des résultats au plus haut niveau national, en handball, football, mais aussi basket, boxe, athlétisme ou haltérophilie, tandis que la direction omnisports du club se consolide. En 1964, Gilbert Ridouh, ancien international de handball, et surtout futur pilier de la commission sport du PCF et adjoint au maire d'Ivry, prend la succession de Laluque puis devient président jusqu'en 1987. Le club poursuit son essor tandis que la mairie dirigée par Jacques Laloë poursuit sa politique de construction d'infrastructures, et permet en 1966 à la direction omnisports d'accéder à son propre local en 1966, puis de recruter deux salariés, avant d'emménager en septembre 1978 dans la Maison du Club qu'il occupe encore aujourd'hui. La direction omnisports se structure en plusieurs commissions impliquant les responsables de sections qui sont directement associées aux actions menées par la municipalité, mais aussi diverses associations et syndicats locaux - comme la création d'un service de médecine du sport au sein du service municipal de santé en 1977-, et organise à partir de 1969 des stages de formation à destination des encadrants bénévoles pratiquement tous les ans jusqu'à aujourd'hui. En 1980, l'USI affiche ainsi plus de 4 000 adhérents et un palmarès conséquent dans plusieurs disciplines. Et si le club professionnel de handball reste de fait affilié à l'association, tout en possédant de fait ses propres structures et salariés, en 2011, la section football prend son autonomie. Le club compterait 6 143 adhérents en 2014 (mais en revendique 7 500) répartis en 39 sections et encadrés par 500 éducateurs et dirigeants. Le club s'efforce de « concilier la pratique du sport pour tous et le soutien au sport de haut niveau » selon son président actuel, en place depuis 2007, tout en s'adaptant aux évolutions de la pratique, avec la création de nouvelles activités (danses urbaines, kick boxing) et commissions (handicaps), répondant aux « nouveaux besoins ». La municipalité participe à hauteur de 40 % à son financement en raison de ses « missions sociales », en sus des cotisations des adhérent-e-s¹⁰²⁴ et autres recettes annexes¹⁰²⁵.

En dépit d'un effectif plus conséquent encore que l'USI aujourd'hui, l'Entente Sportive de Vitry n'apparaît pas autant que ce dernier associé à la « cogestion » des APS dans la ville, concurrencé en cela directement par la FSGT en tant que telle¹⁰²⁶ et surtout par les services municipaux eux-mêmes, comme l'a suggéré l'observation d'un « mardi du sport » (voir l'encadré suivant). Le Club Sportif Ouvrier de Vitry est créé en 1924 et regroupe quelques dizaines d'adhérents autour de quatre activités : football, basket, gymnastique et natation (dans la Seine). S'y adjoignent durant les années 1930 le cyclisme (pratiqué davantage sous forme d'excursions que sportive) et les boules, et la construction du stade municipal (l'actuel stade Gabriel Péri) participe de l'essor du club, également étroitement associé à la « grande fête sportive », mêlant tournois et démonstrations mais aussi concerts, organisée chaque année par la mairie pour financer notamment l'aérium de Barbizon qu'elle gère. En 1939, pour pouvoir continuer leurs activités, les responsables du club changent la signification du « O » pour « Olympique », puis en 1946, celui-ci fusionne avec l'autre club cycliste, plus important, de la ville pour devenir l'ESV. La même année est aussi créée une section athlétisme tandis que le club adopte pour siège le « Café des sports ». Au-delà de l'anecdote, cette localisation indique plus largement le poids pris alors par certains commerçants locaux dans l'administration du club, ceux-ci occupant non seulement les postes de responsabilité et hébergeant les sections dans leurs locaux, voire en lançant de nouvelles, comme le

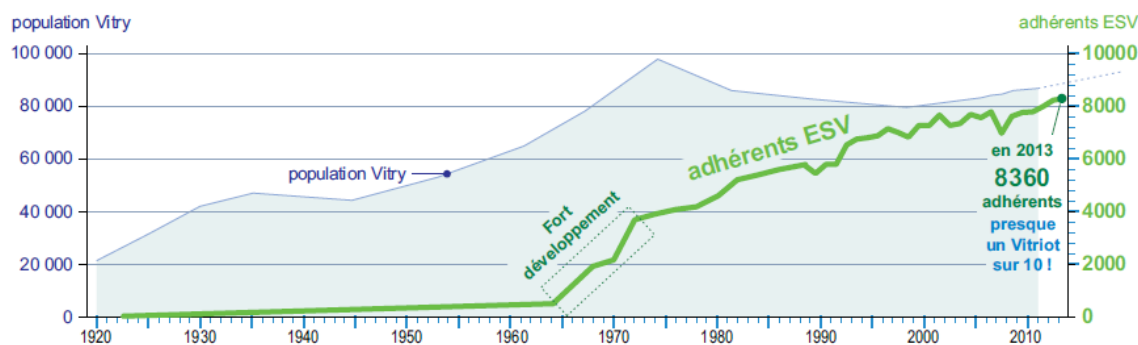
¹⁰²⁴ Elles-mêmes cependant financées en partie par des subventions du Conseil général du Val-de-Marne, lui-même dirigé par le PCF, sous la forme de chèques dits « Tous en club » destiné aux familles plus modestes pour l'acquisition d'une licence, mais qui apparaît quelque peu entrer en contradiction avec la condamnation par la commission sport nationale du PCF des « chèques sport » par lesquels les CE se dédouaient des subventions directes aux clubs d'entreprise...

¹⁰²⁵ Sources : site Internet de l'US Ivry, entretiens cités avec Séverine Peter, maire-adjointe au sport d'Ivry, et Michel T., responsable bénévole de la section escalade, plusieurs discussions informelles avec Jean-Pierre Favier, alors président de l'USI, tous trois membres « actifs » de la commission sport du PCF.

¹⁰²⁶ D'ailleurs, le logo de la FSGT est systématiquement présent sur les publications de l'ESV que celle de l'USI, et l'affiliation plus souvent rappelée dans leurs contenus.

rugby en 1958. A partir de cette année-là, l'ESV organise pour la mairie le « Prix du conseil municipal » cycliste. Durant la décennie 1960, alors que la ville connaît une importante croissance démographique et se dote de nouveaux équipements, notamment sportifs, le club connaît lui-même une forte poussée d'adhésions, passant de 500 membres en 1966 à 4000 huit ans plus tard et multiplie le nombre de ses sections, même si certaines périclitent au bout de quelques années. La section « enfants », initialement baptisée « sport jeudi », lancée en 1965, va elle connaître un essor important, sous la houlette notamment de René Moustard, enseignant d'EPS communiste et cadre de la FSGT résidant à Vitry, avec un souci pédagogique affirmé, faisant primer la découverte des activités sur la quête de performances, mais aussi participant étroitement à la formation des animateurs¹⁰²⁷. Parallèlement, le club organise à partir de 1968 un stage annuel, le plus souvent à la montagne, réunissant plus d'une centaine d'adhérent-e-s, parmi les plus jeunes, mais aussi d'encadrants, avec un double-objectif de formation et réflexion commune, mais aussi de renforcement de la cohésion de sa direction. Durant la décennie suivante, l'accent est mis sur le développement de la pratique féminine, via notamment le développement de la gymnastique d'entretien, et le club quitte le local excentré du stade Gabriel Péri, son siège depuis 1967, pour la nouvelle « Maison de l'ESV » en 1972.

Graphique n°5 : Evolution du nombre d'adhérents à l'ESV rapporté à la population de la ville de Vitry¹⁰²⁸



Fortement impliqués dans les instances de la FSGT, ses dirigeants mettent l'accent sur la formation, la pédagogie et la démocratie interne et impulsent dans les sections une diversification des pratiques destinée à s'adapter aux transformations sociales, en insistant sur la pratique de loisirs et d'entretien physique. Une section « 3^e âge » omnisports est ainsi créée, de même que diverses activités non compétitives (aïkido, randonnée, orientation, danse, cyclotourisme, etc.). Inversement, certaines sections compétitives sont mises en sommeil de fait (voile ou cyclisme) dans les années 1980. Sans dénigrer directement la compétition, le club, qui recrute trois salariés pour l'organisation générale dans les années 1990, ne fait de la « performance » que son troisième axe, après ceux de l'« enfance », centré sur la découverte de la pratique mais l'apprentissage de l'animation pour les jeunes encadrants, « loisir-adulte », « pour conserver la forme, la santé, l'hygiène », ciblant particulièrement femmes et plus de 50 ans comme l'expliquent ses documents officiels. Ceux-ci expriment aussi une certaine prévenance vis-à-vis de l'élévation du niveau compétitif, soulignant que celui-ci « provoque de nouveaux besoins donc des dépenses supplémentaires et les questions financières suscitent de longs débats au cours des Comités Directeurs »¹⁰²⁹.

De même, si les résultats, nettement plus modestes qu'à Ivry, de certaines sections sont certes mis en avant, les responsables du club semblent bel et bien préférer vanter la qualité de leur

¹⁰²⁷ René Moustard, entretien cité.

¹⁰²⁸ Source : brochure « L'histoire de l'ESV, c'est mon histoire », 2014, p.24.

¹⁰²⁹ « L'histoire de l'ESV... », *op.cit.*, p.16.

formation, se targuant par exemple à plusieurs reprises le club abrite la plus grand nombre de licenciés de football de France (soit 1300 constituant 125 équipes). En 2013, le club revendique 8360 adhérent-e-s, répartis en 37 sections, dont près de la moitié (48%) ont moins de 13 ans, et 37% de féminines, encadrés par 500 formateurs et dirigeants. Largement influencé par l'approche « culturelle » de la FSGT notamment théorisée par l'un de ses propres dirigeants (Moustard 1983), le club définit ainsi significativement aujourd'hui sa mission vis-à-vis des Vitriots : « Il est bon pour eux que le sport contribue à leur culture sur des valeurs saines »¹⁰³⁰.

Par ailleurs, les effectifs des personnels affectés à la direction des sports sont en 2014 de 90 salariés pour Ivry contre une centaine à Vitry. Et surtout, de part et d'autres, en dépit de l'existence de nombreuses associations sportives recensées dans chacune des communes (29 à Ivry et 34 à Vitry), on observe de part et d'autres une concentration des licenciés et des moyens dans une seule structure omnisport « historique »¹⁰³¹ : l'Union Sportive d'Ivry (USI) d'une part, qui regroupe aujourd'hui près de 6 200 des quelque 8 000 licences sportives recensées dans la ville dans ses 36 sections qui proposent une quarantaine d'activités différentes, et l'Entente Sportive de Vitry (ESV) de l'autre, revendiquant 8 360 adhérents répartis en 37 sections. A noter cependant qu'à la différence d'Ivry, il existe à Vitry depuis le début de la décennie 1960 un Office Municipal des Sports regroupant une part importante des associations sportives de la ville, mais pas la totalité. Lui-même possédant comme ses homologues le statut d'association loi 1901, ses élus prennent soin de se démarquer de la municipalité, et présentent la structure comme un « outil de démocratie participative » qui « joue le rôle d'interface entre la municipalité et le mouvement sportif vitriot dans toute sa diversité »¹⁰³², et se compose de trois commissions en charge respectivement des équipements, des subventions et de l'information.

A Ivry, l'USI semble cependant jouer le rôle d'OMS de fait, avec une forte proximité entre ses dirigeants avec la municipalité, que j'ai pu constater directement. C'est par exemple par le président de l'association omnisports que l'adjointe aux sports de la municipalité en est venue assister aux travaux de la commission nationale sport du Parti, « pour apprendre » selon ses propres mots¹⁰³³, dans une relation confinant au chaperonnage. De même, la présidente du club professionnel de handball, proche du PCF sans en être adhérente, m'a évoqué à plusieurs reprises le fait d'être presque quotidiennement en contacts téléphoniques avec la maire-adjointe, en particulier lors d'une période de « crise » interne précédant la descente en deuxième division.

¹⁰³⁰ *Ibid.*

¹⁰³¹ Voir encadrés dans la sous-partie suivante.

¹⁰³² Site Internet de l'OMS de Vitry (oms-vitry94.fr) [consulté le 18 août 2015].

¹⁰³³ Séverine Peter, entretien cité.

Encadré n°14 : Une initiative entre débat et (re)mobilisation : les « mardis du sport » de la mairie de Vitry

« Ce mardi soir, la ville de Vitry organise avec l'OMS et la FSGT une session des "mardis du sport" au foyer du stade Gabriel Péri sur le thème du "renouveau de l'engagement bénévole" : le défi du changement dans les organisations sportives. Nombre de participant-e-s sont arrivés avant le début de la rencontre, prévu à 18h45 et discutent entre eux et semblent de fait se connaître. Je reconnais parmi eux Jean-Pierre, le président de l'US Ivry, et me rapproche de fait du groupe pour me rendre compte qu'il est en fait constitué des responsables de la FSGT. On me présente Farid, le secrétaire du comité départemental de la fédération, la trentaine apparente, vêtu d'un survêtement et arborant une grosse chaîne autour du cou. Hormis lui, la moyenne d'âge des représentants est assez élevée : seuls quelques autres jeunes sont présents dans la salle et ont l'air un peu perdus. Je dénombre 36 présents, dont seulement 6 femmes. Finalement la réunion commence peu après l'arrivée du premier adjoint au maire chargé (entre autres) des sports, Jean-Claude Kennedy. Celui-ci introduit la réunion en précisant que « c'est aussi notre responsabilité d'être à l'origine d'initiatives comme celles-là pour réfléchir sur l'organisation du sport » car celui-ci serait "devenu le parent pauvre de notre République ", même si « de l'argent, il y en a, mais il est mal distribué ».

Puis Farid prend la parole en commençant par se féliciter qu'en moins de 15 ans, le comité départemental de la FSGT est passé de 80 à 175 clubs, car il a su faire "évoluer l'offre pour s'adapter aux besoins". Il relève ensuite un paradoxe : les clubs déplorent une disparition du bénévolat qui ne se constate pas dans les faits et observe qu'il existe une vie associative "qui tue l'engagement" et une "qui renforce le lien social", et implique de se demander si nous n'aurions pas favorisé des comportements de consommateurs parmi les adhérents ? Il explique ensuite que la soirée va se dérouler en trois temps : le témoignage de responsables de clubs, l'exposé d'un sociologue, Denis Bernardeau, invité pour l'occasion, et enfin un temps de débats. Il laisse ensuite la parole au président d'une association d'escalade installée au Port-à-l'Anglais, au look assez "bobo" qui présente son système de rotations des responsabilités tous les 2-3 ans pour éviter de "monopoliser le pouvoir", mais aussi "favoriser le dynamisme des idées". Lui succède Guillaume, jeune salarié du club omnisports, nettement moins à l'aise à l'oral et manifestement d'un milieu plus modeste, qui raconte comment il s'efforce d'y impliquer les parents mais aussi d'entretenir le réseau des animateurs bénévoles. Le sociologue fait ensuite sa présentation, expliquant en substance, graphiques d'un diaporama projeté à l'appui, qu'il s'agit moins d'une crise du bénévolat que de sa transformation tout en pointant les facteurs présidant l'implication et produisant une monopolisation des responsabilités, avant de parler d'une professionnalisation du bénévolat. Cette dernière expression va cristalliser le débat qui s'ensuit. Elle est cependant apparemment mal comprise par l'auditoire : Martine, responsable de la FSGT [et à la ville épouse de Jean-Pierre Favier, le président de l'USIJ], prend d'abord la parole pour dire qu'« il faut sortir du discours du bon bénévole et du méchant professionnalisme » car la vraie question est celle de la circulation des flux financiers dans le sport selon elle, ajoutant qu'« il faut ouvrir le débat pour sortir de la chape de plomb idéologique mystificatrice qu'on entend depuis 20 ans sur le sport professionnel ». Roger, président de l'Entente Sportive de Vitry prend à son tour la parole sans lui répondre réellement pour se lancer dans la promotion des salariés, qui assurent la continuité dans les associations quand les bénévoles seraient plus éphémères. Un autre responsable de club de la FSGT lance qu'"on est devenu des prestataires de services", confirmant un cadrage tendant à imputer la responsabilité du malaise ressenti et du "problème" ainsi construit d'une crise de l'engagement associatif sur les adhérents eux-mêmes, assimilés à des consommateurs.

Des récriminations apparemment consensuelles portées y compris par le président d'un club de tennis, se présentant lui-même comme étant "de droite". Le "débat", finalement assez consensuel, se poursuit sur cette redondance, largement monopolisé par les responsables de clubs, dont les tempes plus que grisonnantes laissent supposer qu'ils sont pour la plupart retraités. Puis le maire-adjoint, resté silencieux jusqu'alors, reprend la parole en fin de réunion, ramenant le thème du

sport professionnel pour expliquer que celui-ci a un impact fort sur l'image du sport et de l'engagement et pose de nouvelles contraintes aux collectivités locales, car il coûte de plus en plus cher; non seulement en termes de rémunération, mais aussi d'installations, du fait de normes fédérales toujours plus exigeantes. Il avance ensuite que les encadrants ont besoin de compétences supplémentaires qui peuvent nécessiter d'être rémunérées, ajoutant : "Je ne dis pas que c'est bien, mais le sport n'est pas imperméable à la société dans laquelle il évolue" et que le bénévolat a besoin de reconnaissance et d'un statut". Malgré sa prudence, plusieurs s'exclament alors de manière outrée pour valoriser les "militants du sport [qu'ils entendent implicitement incarner] et leurs "sacrifices" sans lequel toute l'organisation ne pourrait fonctionner, semblant confirmer le fameux constat de Daniel Gaxie sur la scotomisation des rétributions du militantisme. Jeanine, "ex-prof de gym" ainsi qu'elle se présente et militante à la FSGT, fait finalement retomber la tension en remarquant que le problème n'est pas nouveau. Enfin, le débat se termine par la prise de parole des trois derniers jeunes restés jusque-là silencieux et à l'écart. Le premier, Davidson, a récemment créé son association de football et insiste notamment sur le soutien indispensable reçu par la mairie, qui l'a justement invité ce soir, de même que les deux autres, qui viennent en fait de la ville voisine de Villiers-sur-Marne, dans le quartier de la Noue, où ils ont fondé une association baptisée "c'est Noue", qui organisent des rencontres de futsal et des sorties culturelles "pour attirer les jeunes du quartier". Ils racontent brièvement leur « bras de fer » avec la mairie locale, UMP, et leur intention de mobiliser les jeunes électeurs du quartier à l'occasion des élections présidentielle et législative qui se profilent. Le directeur du service jeunesse, culture et sports de la ville de Vitry clôt leur intervention par une plaisanterie à l'attention de Davidson : "ce n'est pas la peine de faire la même chose ! ", sous-entendant qu'il a lui la chance d'avoir une mairie à son écoute. Lors du verre de l'amitié qui suit, alors qu'il est 21h30, les deux jeunes de Villiers sont l'objet de toutes les attentions, et nombre de participant-e-s viennent les encourager ou même échanger des coordonnées pour de futurs partenariats »¹⁰³⁴.

Les notes d'observation prises ce soir-là donnent à voir en interaction une part importante du réseau du « mouvement sportif » vitriot dont on peut noter qu'il excède les limites de la ville. Il y apparaît une fois n'est pas coutume dominé par la FSGT, comme l'indique la présence les précautions oratoires des responsables de clubs non affiliés. On y voit également la relative discrétion du maire-adjoint aux sports, et sa prudence, dénotant une claire volonté d'amadouer les présents qui semblent bien représenter à ses yeux une notabilité dont il importe d'avoir le soutien, notamment en période électorale¹⁰³⁵. Au-delà, on peut aussi relever le discours de justification par ce dernier de l'absence d'équipes de haut niveau dans sa ville, ainsi et surtout les rapports de force relatifs entre la municipalité, représentée ici par l'adjoint au maire et le directeur administratif des sports, et le mouvement sportif, incarné par la FSGT tandis que l'OMS, officiellement co-organisateur de la soirée, n'est pas même mentionné, les premiers apparaissant contraints de mettre en scène l'autonomie et l'abnégation des seconds ce qui pourrait en outre expliquer, mieux que tout autre facteur, leur notable mise en retrait, durant les échanges.

En conclusion, cette première sous-partie invite en premier lieu à relativiser l'opposition entre deux politiques sportives municipales, l'une à Ivry centrée sur la performance d'une équipe

¹⁰³⁴ Journal de terrain, notes du 27 mars 2012.

¹⁰³⁵ J'ai pu constater le même type d'opération de séduction lors du débat organisé à la même période par le CDOS de Seine-Saint-Denis en prélude des élections présidentielles (voir chapitre précédent), mais aussi plusieurs mois plus tard, à Montreuil où je résidais et militais alors et où, investi dans la campagne pour les élections municipales, j'ai notamment pu participer à l'organisation d'une réunion du candidat spécialement consacré aux responsables d'associations sportives, ainsi qu'à plusieurs « sorties » de ce dernier lors de manifestations sportives locales, comme le traditionnel tournoi de football international des garçons de moins de 15 ans de la Pentecôte - où il retrouvait d'ailleurs ses principaux rivaux, l'ancien maire et ex-PCF Jean-Pierre Brard et le député socialiste Razzy Hammadi, avec lesquels il a littéralement joué des coudes au moment de la remise des trophées-, alors même qu'il ne manifestait pas d'intérêt particulier pour le spectacle sportif (journal de terrain, notes du 20 mai 2013).

professionnelle, et l'autre à Vitry manifestant une méfiance pour le haut niveau et privilégiant l'accès à la pratique pour tou-te-s. On retrouve ainsi en actes la contradiction traversant l'approche culturelle des APS telle que promue par le PCF ou la FSGT, entre la promotion de la performance et la prise en compte des moyens et besoins différenciés de chacun, le tout sur fond d'une injonction générale à la pratique, justifiée par le postulat de son caractère émancipateur. On a ainsi vu que cette opposition entre les politiques ivryenne et vitriote largement intériorisée par les agents concernés était à nuancer fortement en pratique et se matérialisait finalement davantage dans les stratégies de communication des deux municipalités, faisant ainsi de leurs atouts vertu. D'autre part, il s'est agi de relativiser également le volontarisme affiché par les deux municipalités en matière d'APS. Si un réel effort dans ce domaine apparaît incontestable de part et d'autre, cette action publique semble néanmoins moins refléter la mise en œuvre d'un plan préalablement décidé et concerté que le déploiement quelque peu contingent d'actions déployées par les différents participants de configurations locales particulières et distinctes composées d'agents aux positions et influences variables (élus, administration, militants communistes, dirigeants de clubs, de la FSGT ou de l'OMS à Vitry notamment), dont on n'a pu ici qu'esquisser les contours. Il apparaît néanmoins que la proximité avec la commission sport nationale du PCF dans un cas - Ivry- et non dans l'autre - Vitry-, semble avoir quelques effets sur la manière dont les représentants de la première tente d'articuler sport de haut niveau et sport pour tous à la différence de sa voisine. En fin de compte, les municipalités étudiées ici apparaissent en large partie des gestionnaires d'un héritage politique en matière d'APS, plus que les créatrices d'une politique originale, en dépit de ce que leurs stratégies de communication semblent suggérer, et c'est donc à la construction de ce patrimoine autant symbolique que matériel que l'on va maintenant s'atteler.

II. Evolution comparée des politiques sportives municipales d'Ivry et Vitry-sur-Seine

A) Une éducation prioritaire, y compris dans sa dimension physique

A l'instar des autres communes de la « banlieue rouge », les municipalités d'Ivry et Vitry se caractérisent donc dès l'origine par un volontarisme affirmé, se caractérisant notamment par un « républicanisme social » dirigé prioritairement vers les populations les plus démunies, animé en particulier par un souci affirmé d'éducation laïque de la jeunesse, qui ne supprime pour autant pas les contrastes dans la mise en pratique de ces principes (Bellanger 2002). Les APS se voient d'emblée accorder une place dans ce souci éducatif municipal par les équipes communistes nouvellement élus, comme l'illustre le cas du patronage municipal d'Ivry¹⁰³⁶. Mis en place le 1^{er} avril 1908, celui-ci est initialement ouvert aux seuls garçons de 10 à 21 ans, mais un an après l'arrivée des Communistes à la municipalité, celui-ci est également ouvert aux filles, et désormais réservé à la tranche d'âge 6-15 ans. Surtout, la majorité municipale communiste étend ses activités aux APS, en plus des « réunions éducatives et instructives, jeux et excursions, promenades, conférences, soirées musicales et artistiques, fêtes de famille, représentations cinématographiques » initialement prévues par l'article 3 de ses statuts.

Après avoir systématisé les excursions dans toute la région (vallée de Chevreuse, forêt de Fontainebleau, etc.), les responsables du patronage, étroitement encadrés par le maire, Georges Marrane, lui-même, qui signe notamment les courriers adressés aux parents et fait inscrire régulièrement les questions relevant du patronage à l'ordre du jour et aux délibérations du conseil municipal, développent rapidement la pratique des sports, mais se heurtent rapidement au manque d'espaces, redoublé par la nécessité de séparer filles et garçons, comme l'indique son responsable, qui « préconise » à la commission des sports de réserver l'usage du terrain municipal situé rue Raspail au patronage les jeudi et dimanche, jours de ses activités¹⁰³⁷.

Tout en votant l'exclusion des enfants extérieurs à la commune - sauf en cas de déménagement récent-, la mairie se lance également dès le début des années 1930 dans une campagne très active de recrutement des enfants, désormais admis de 7 à 14 ans, en diffusant notamment des tracts dédiés, tels que celui-ci :

« A tous les enfants ! Nous vous adressons un appel fraternel. Les portes de notre Patronage

¹⁰³⁶ Archives municipales d'Ivry, série R, boîte 2R3, « Organisation du patronage laïque municipal ». Toutes les citations et analyses qui suivent sont tirées des documents réunis dans cette boîte.

¹⁰³⁷ Rapport d'activité du patronage laïque municipal d'Ivry, 15 décembre 1931.

vous sont ouvertes. Filles et garçons, vous devez venir y goûter les distractions saines, nécessaires à votre âge. Vous avez besoin, après vos journées d'étude, d'un délassement : les jeux, les sports, les chants, vous le procureront. Notre Municipalité d'Ivry, soucieuse de votre bien-être a aménagé, spécialement pour vous, un vaste terrain dans lequel, petits et grands, vous pouvez prendre vos ébats. En cas de pluie, une immense salle vous permettra de vous mettre à l'abri : les jeux de tennis de table, nain jaune, etc., etc., remplaceront la balançoire, le football, la gymnastique, le basket-ball, le volley-ball, etc., ces derniers jeux réservés aux jours de beau temps [...]

¹⁰³⁸

On peut en particulier noter la place de choix qui est faite aux activités sportives dans la présentation des activités proposées, qui dénotent l'anticipation par ses rédacteurs de ce qu'elles seraient alors les plus à même d'attirer les enfants, mais aussi leurs parents. Parallèlement, la mairie se démène plusieurs années, sans succès, auprès de la préfecture de la Seine afin d'obtenir une subvention pour le fonctionnement de son patronage, mais va tirer profit de ces refus répétés pour s'afficher publiquement comme victime de discrimination politique (ce qui est sans doute vrai du reste) auprès de sa population, en arguant notamment que d'autres municipalités de taille comparables bénéficient elles de tels subsides étatiques et départementales¹⁰³⁹.

A la Libération, le Patronage est remis sur pieds et ses statuts déposés à la préfecture précisent que son objet consiste à « soustraire les enfants aux dangers de la Rue et des mauvaises fréquentations en leur assurant par des distractions saines un complément d'éducation physique, intellectuelle et civique »¹⁰⁴⁰ - on notera l'ordre de présentation des activités-, l'Etoile Sportive du Travail d'Ivry, remplacée en 1951 par l'US Ivry, est intégrée à son conseil d'administration comme membre associé, au même titre que d'autres personnes morales gravitant pour certaines autour du PCF (comme l'Union des femmes françaises), et multiplie les initiatives sportives, avec l'organisation d'un cross-country bénéficiant d'une subvention spécifique votée par le Conseil municipal, et ouvert également aux membres d'autres patronages municipaux et aux élèves des écoles « laïques » de la région parisienne, ou d'activités nautiques avec la construction d'un ponton en bord de Seine puis d'un bassin-école de natation préfabriqué financé en partie par l'État, via le rectorat, en 1958.

La ville de Vitry se dote également d'un Patronage laïc municipal, avec cependant un temps de retard sur sa voisine. Celui-ci est ainsi inauguré en septembre 1929, avec le triple objectif affiché de « soustraire les enfants aux dangers de la rue », de « leur créer un milieu leur permettant de se distraire en toute liberté, leur fournissant en même temps une *émulation ne pouvant être que favorable à leur avenir* » et de « leur donner une éducation prolétarienne en les intéressant à l'organisation, à la distribution des jeux et en développant en eux la plus grande camaraderie », où

¹⁰³⁸ Tract diffusé par la municipalité d'Ivry, en date du 1^{er} juin 1933.

¹⁰³⁹ Courriers datés du 6 juillet 1934, 26 mars et 28 décembre 1935 de Georges Marrane au préfet de la Seine et réponse du directeur de l'enseignement à la préfecture du 18 janvier 1936.

¹⁰⁴⁰ Déclaration auprès de la Préfecture de la Seine en date du 8 novembre 1946.

les activités sportives sont étroitement associées à « une activité continuelle de l'esprit alimentée par des représentations artistiques », ainsi que par des « arts d'agrément » tels que la musique et la danse, des lectures, des conférences et des causeries ». « En résumé », énonce encore le compte rendu du Conseil municipal qui rend compte de cette création, « le Patronage, tel que nous le comprenons, est une véritable école d'éducation sociale apprenant l'union et l'aide mutuelle, la vraie fraternité »¹⁰⁴¹.

On voit que, outre la dimension de contrôle social ou de prévention de la délinquance comme on dirait aujourd'hui, partagée avec les patronages du même type, y compris religieux, l'objectif éducatif, entre émulation et camaraderie, est plus ambivalent que celui affiché, et semble accorder d'emblée plus de place à la compétition. D'ailleurs, à la même période, à quelques semaines d'intervalle, le Conseil municipal décide l'extension de la zone de baignade du Port-à-l'Anglais, et prévoit notamment l'allongement du grand bassin pour y établir un bassin sportif avec un grand plongeur et des buts de water-polo, l'aménagement en novembre 1929 d'un gymnase municipal, dans un immeuble communal situé boulevard Lamouroux, mis à la disposition des Sociétés sportives ouvrières et surtout, en juin 1929, la construction du premier stade municipal - en fait l'acquisition au départ d'un vaste terrain de 11 375 mètres carrés, clôturé et aménagé, « destiné à être mis à la disposition des divers groupements ouvriers, désirant pratiquer les sports, ne perdant pas de vue que le sport constitue le développement harmonieux et complet de tout l'organisme humain, l'éducation sportive étant l'œuvre de demain. Son ardent désir était donc de créer à Vitry cette œuvre sociale d'une extrême importance », précise, non sans emphase, le compte rendu du Conseil municipal¹⁰⁴². Peu de temps après, ce dernier décide aussi d'aménager, boulevard Lamouroux, un gymnase municipal, « mis à la disposition des Sociétés sportives ouvrières » et octroie une subvention de 200 francs - la seule mentionnée pour cette année-là-, au Club Sportif Ouvrier de Vitry, décision que la préfecture de la Seine refuse cependant de ratifier.

Ces refus préfectoraux, qui ne concernent pas que les subventions au club sportif, vont se réitérer durant les années suivantes, et loin de s'en cacher, la municipalité va au contraire les publiciser pour se poser en victime, et surtout afficher son soutien au CSOV, comme, quelques années plus tard, en 1934, reproduisant dans son bulletin le courrier reçu de la préfecture indiquant, quelques jours seulement après son vote en Conseil municipal, son refus de ratifier, une fois de plus, la subvention allouée au club, l'exécutif de la ville argue qu'il s'agit « un groupement prolétarien qui observe la plus grande neutralité politique, mais ne veut être astreint obligatoirement à la préparation militaire et se déclare en toutes circonstances adversaires de la guerre et du

¹⁰⁴¹ Bulletins municipaux, comptes rendus du conseil municipal communiste, 1929-1935, cote 1C, Archives municipales de Vitry-sur-Seine, p.18 [souligné par nous].

¹⁰⁴² *Ibid.*, p.24 et 27.

fascisme »¹⁰⁴³, avant de préciser la liste des subventions octroyées à des associations peu soupçonnables d'être inféodées à sa municipalité.

Outre l'engagement d'un rapport de force avec la préfecture, la municipalité vitriote partage avec sa voisine, la tactique consistant à en appeler directement à la population pour arbitrer celui-ci. Cela ne l'empêche toutefois pas d'avoir faire face à des attaques venant de ses propres administrés, y compris d'associations qu'elle a pourtant subventionnées jusque-là, telle l'harmonie municipale « La Fraternelle » qui reçoit alors la même subvention que le CSOV, avec il est vrai davantage d'adhérents. Accusée publiquement par les responsables de l'harmonie de brimer tout groupement qui ne serait pas absolument communiste, l'équipe municipale retourne la mise en cause sur les municipalités « bourgeoises », bien plus nombreuses, où les salles communales sont refusées aux organisations de la classe ouvrière, « non seulement à celles qui sont purement politiques, mais encore à toute association sportive ou artistique qui ne possède pas de lien avec la dictature capitaliste. Le droit bourgeois lui-même s'arrête aux frontières de notre Parti et des organisations prolétariennes qu'il influence jusque dans les municipalités conquises par le parti communiste, le pouvoir central nous dispute la libre disposition des salles. Le gouvernement interdit les épreuves sportives de la FST et fait charger par ses policiers les jeunes sportifs ouvriers », écrivent les édiles communistes, qui soulignent en outre que la Fraternelle aurait prêté son concours à la « manifestation fasciste » du 11 novembre précédent, « à l'endroit même où deux ans auparavant nous fûmes assommés par la police », écrivent-ils encore, se lançant encore dans une critique quelque peu ambiguë de la neutralité politique, se posant ainsi en défenseurs des ouvriers, y compris aliénés, qu'il s'agirait cependant de remettre dans le droit chemin, à l'instar du discours général de la FST à la même époque¹⁰⁴⁴ :

« Nous tenons bien à nous faire comprendre : nous ne sommes pas contre toutes les sociétés artistiques ou sportives de Vitry dans lesquelles - nous le savons bien- il y a une majorité d'ouvriers. Nous ne leur demandons pas d'être avec nous, nous leur demandons simplement, si elles veulent nous combattre, ce qui est leur droit, que nous les trahissions en retour en ennemies [...]. Nous ne sommes pas, à la mairie, les représentants de la population toute entière et les défenseurs de l'intérêt général. Nous représentons les ouvriers qui, dans leur grande majorité, nous ont mandatés et nous défendons l'intérêt unique des exploités au même titre que le gouvernement, conseil d'administration des affaires du capitaliste, défend l'intérêt unique de la bourgeoisie. Nous défendons non seulement les ouvriers communistes et sympathisants, mais tous les ouvriers, même ceux qui ne sont pas avec nous, même ceux qui sont contre nous. Pourtant, quand un ouvrier, trompé par de mauvais bergers, oublie ses plus élémentaires devoirs de classe au point de se prêter aux manifestations politiques des pires ennemis du prolétariat, il ne voudrait tout de même pas que nous lui tendions la main [...]. Il y a à Vitry d'autres sociétés locales qui ne sont pas précisément communistes. Certaines sont dirigées par des adversaires notoires. Mais elles groupent des ouvriers et, jusqu'à présent, elles s'en sont tenues - au moins

¹⁰⁴³ : « Le club sportif ouvrier de Vitry doit être subventionné », bulletin municipal de Vitry n°15, juillet 1934, p.7.

¹⁰⁴⁴ Voir le chapitre 1.

publiquement- à leur objectif musical et sportif. Nous ne croyons pas à leur neutralité, mais nous constatons qu'il existe quand même entre elles et les susnommées, une différence de fait. Elles ne sont pas avec nous, mais elles ne sont pas mises ouvertement au service des adversaires du prolétariat. Les ouvriers qui les composent nous intéressent et nous ne nous refuserons jamais - tant que leurs groupements conserveront la même attitude- à leur donner les salles nécessaires aux répétitions ou aux exercices sportifs »¹⁰⁴⁵

L'une et l'autre municipalité inaugurent également durant cette décennie l'organisation de grandes fêtes municipales annuelles, servant tout à la fois à mobiliser la population, via les structures associatives, collecter des fonds pour les œuvres municipales dédiées à la santé des travailleurs et leurs familles, mettre en scène l'action municipale, et servir de tribune politicienne. A lire les comptes rendus qu'en dresse alors l'hebdomadaire communiste local, *Le Travailleur de la banlieue sud*, créé en 1933, cette dernière dimension apparaît cependant plus marquée à Ivry : la présence de Maurice Thorez à la fête municipale de 1934 au grand défilé « sportif » qui relie, symbole fort, le stade Lénine à la mairie, est ainsi mise en exergue, tandis que toute autre manifestation sportive est interdite dans la ville durant le week-end, et que, contexte politique oblige, toute expression patriotique est durement tancée, dans une mise en scène de l'union prolétarienne à laquelle n'échapperait qu'une poignée de déviants, comme l'illustre l'extrait suivant du compte rendu de la fête :

« En arrivant place du marché, une ménagère à qui les chants tricolores font sans doute mal aux oreilles, agitait nerveusement un drapeau tricolore, ce qui fit rire tout le monde. Il est regrettable tout de même que la mère d'une nombreuse famille ait une pareille attitude alors que nous-mêmes, luttons pour que nos jeunes ne subissent plus la mort et les souffrances de nos aînés »¹⁰⁴⁶

A noter aussi que dès cette époque, l'hebdomadaire communiste se dote d'une rubrique consacrée au sport, intitulée *Le Travailleur sportif*, où sont recensés les résultats et comptes rendus des rencontres impliquant les clubs ouvriers- essentiellement l'USTI et le CSOV-, mais aussi des appels aux sportifs ouvriers à se mobiliser spécialement contre le fascisme, en participant aux divers rassemblements organisés par la FST. A noter que c'est également cette année-là qu'est organisée la première course pédestre traversant Ivry et Vitry ainsi que Villejuif, sur un parcours de seulement 9 kilomètres, marquant un lien symbolique entre les trois cités communistes¹⁰⁴⁷. On peut enfin relever de manière intéressante dans les comptes rendus de manifestations sportives rédigés directement par les responsables des sections sportives que ceux du CSOV insistent davantage sur la performance de leurs équipes ou athlètes, d'un niveau alors nettement supérieur à ceux de l'USTI, qui eux soulignent au contraire les progrès et « débuts prometteurs » des leurs. Néanmoins, il semble qu'il s'agisse là encore de faire de nécessité vertu, et si dans les bulletins municipaux, les édiles ivryens

¹⁰⁴⁵ Bulletin municipal de Vitry-sur-Seine, n°1, juin 1930, p.7.

¹⁰⁴⁶ *Le Travailleur de la banlieue Sud*, n°63, 7 juillet 1934.

¹⁰⁴⁷ *Le Travailleur de la banlieue Sud*, n°65, 21 juillet 1934.

ne manquent pas au départ d'insister sur le développement de la pratique sportive des enfants et adultes, y compris celle des femmes - déployant par exemple dès le printemps 1929 tout un dispositif spécifique à cette fin (un cours municipal de culture physique avec deux professeurs dédiés, des conférences pour les « jeunes filles et leurs parents », et la mise à disposition d'un « stade féminin » parc Jules-Coutant, de terrains de basket-ball et de tennis, de préaux d'école et de bains-douches dédiés à certains créneaux)¹⁰⁴⁸, avec un suivi médical assuré par le dispensaire, sur lequel insiste tout particulièrement le conseil municipal, dès que des performances notables sont réalisées à l'ESTI, à partir de 1937 (titres de champions de Paris FSGT, etc.), le bulletin leur donne un large écho, tout en affirmant dans le même temps que « La Municipalité s'intéresse tout particulièrement au développement du sport à l'école sans autre préoccupation que celle de la santé des enfants »¹⁰⁴⁹. Curieusement, alors que la guerre se rapproche, le bulletin municipal comme *Le Travailleur de la banlieue sud* cessent d'appeler les sportifs à la mobilisation antifasciste pour enjoindre simplement la population à faire du sport, et améliorer ainsi les résultats toujours plus patents de l'ESTI, qui collecte ses premiers titres de champions de France, FSGT certes, largement mis en avant¹⁰⁵⁰.

On voit donc que dès les premières années d'administration communiste à Ivry comme à Vitry, les APS ont été intégrées à ce que François Platone a qualifié de politiques d'« auto-renforcement », c'est-à-dire la mobilisation systématisée et normalisée de ressources municipales à des fins partisans (Platone 1980 : 16), particulièrement cruciales pour le PCF, sans lui être évidemment exclusives. Celles-ci rendent mieux compte des configurations sociales à l'œuvre dans le développement de politiques municipales dans ce domaine comme en d'autres¹⁰⁵¹, et des représentations symboliques qu'elles développent. On voit ainsi que la configuration formée par la municipalité de Vitry, le CSOV apparaissent initialement plus tournées vers la compétition et plus éloignées des mots d'ordre de la FST puis de la FSGT que leurs homologues ivryens. Ce schéma va cependant s'inverser progressivement après la Libération.

¹⁰⁴⁸ « Le sport féminin considéré comme une forme d'assistance sociale », bulletin municipal d'Ivry, février-mars 1929, p.8.

¹⁰⁴⁹ « Le sport à l'école », Bulletin municipal d'Ivry, juin 1937, p.11.

¹⁰⁵⁰ Quelques semaines avant le déclenchement de la guerre, le bulletin municipal se contente dans ses pages « sport » d'égrener les résultats des sections de l'ESTI en y adjoignant cette annonce au ton quelque peu conscriptif : « Parents, envoyez-nous vos jeunes filles et vos jeunes gens au cours municipal d'Education physique du jeudi, ouvert à toutes et à tous (âge minimum : 14 ans) » (juin 1939, p.26).

¹⁰⁵¹ Il faudrait évidemment relier ce volontarisme en termes d'APS à celui déployé à Ivry comme à Vitry en matières artistique et culturelle au sens large, dénotant finalement un souci d'éduquer non seulement les enfants, mais l'ensemble de la population, classes populaires en tête.

D) L'après-guerre à Ivry : le « choix » de la performance et de la cogestion avec l'USI

A la Libération, la reconstruction et la remise en marche des institutions municipales sont sans surprise posées comme des tâches prioritaires, et les APS, loin d'être reléguées en marge, sont intégrées pleinement à cet effort. La municipalité d'Ivry insiste alors particulièrement sur les dégradations « catastrophiques » imputées aux « vichyssois », qui n'empêchent pas certains sportifs de l'ESTI de briller aux sommets nationaux de la FST, mais l'insistance sur ces dernières lui permet aussi de justifier une mise en œuvre plus lente de son programme d'équipement sportif, tout en s'efforçant de mobiliser la population à ses côtés. Les rédacteurs du bulletin municipal écrivent ainsi en avril 1946 qu'« en l'attente de l'exécution d'un programme déjà déterminé de stades parfaits dont, en raison des événements, il faut savoir envisager la réalisation à assez longue échéance, reconnaissons tout l'effort obtenu en un an pour satisfaire aux *nécessités sportives immédiates* et également les nombreuses *bonnes volontés, très souvent désintéressées*, qui y ont participé »¹⁰⁵².

L'ESTI fait l'objet d'une mise en avant précoce de la part de la municipalité qui se poursuit avec constance durant les années qui suivent et semble à elle seule résumer toute la vie sportive de la ville. En juin 1949, pour les 30 ans du club, le bulletin municipal consacre ainsi deux pleines pages à son histoire sur un ton résolument mythifiant : est ainsi souligné le fait qu'à son origine le club n'avait pour seul terrain d'activité une décharge, l'essor continu de ses effectifs, la promotion de ses champions, seuls représentés sur les photographies, ou le fait, que, dissout durant la guerre comme la FSGT, ses adhérents auraient « remplacé la lutte sportive par la lutte contre l'occupant », 20 « sportifs », dont l'ancien secrétaire général du club, Edouard Clervil, y ayant laissé la vie. Mais surtout, l'article établit un clair parallèle entre le développement du club et l'arrivée de la majorité communiste, et en particulier du premier magistrat, également président d'honneur de la FSGT, et véritable trait d'union humain entre les deux : « 1925 marqua une nouvelle ère dans l'histoire de notre club. L'élection d'une municipalité communiste et l'arrivée à la mairie d'Ivry de Georges Marrane permit enfin à l'USTI de prendre librement son essor »¹⁰⁵³. Présenté comme un « sportif lui-même »¹⁰⁵⁴, le bulletin municipal le met ainsi régulièrement en scène aux côtés des sportifs du club, ou donnant de sa personne pour accueillir la population ouvrière aux Aiglons, l'aéro-club municipal inauguré en 1935¹⁰⁵⁵ : « le chef-pilote George Marrane y accueille avec plaisir les

¹⁰⁵² Bulletin municipal d'Ivry, avril 1946, p.23 [souligné par nous].

¹⁰⁵³ Bulletin municipal d'Ivry, juin 1949, p.12-13.

¹⁰⁵⁴ « Sports et jeunesse », Bulletin municipal d'Ivry spécial « 25 ans de municipalité communiste », p.30-34.

¹⁰⁵⁵ On retrouve l'ambiguïté déjà évoquée de la conquête des pratiques bourgeoises plutôt que leur rejet.

Ivryens et Ivryennes candidats pilotes ou désirant simplement recevoir le baptême de l'air »¹⁰⁵⁶.

Figure n°5 : Georges Marrane posant avec l'équipe de football de l'UST Ivry lors de la coupe FST de la Seine 1931¹⁰⁵⁷



Le club et ses adhérents sont ainsi pleinement associés aux réalisations de la municipalité en matière sportive, à commencer par les équipements construits ou agrandis depuis 1925 dont la liste est régulièrement dressée dans le bulletin municipal, et qui viennent pallier les défaillances de l'État en la matière : « malgré les difficultés dues à la politique du Gouvernement, toutes ces réalisations appuyées par les sportifs et la population constituent le meilleur argument que notre Municipalité, dirigée par des élus communistes, tient ses promesses », est-il écrit en 1955¹⁰⁵⁸. Et les victoires engrangées par les équipes et athlètes les plus performants du principal club omnisports de la ville, régulièrement mis en avant, semblent alors constituer un autre indicateur essentiel de cette « grande attention » au sport, qu'elle revendique¹⁰⁵⁹ :

« L'aide aux sportifs que la Municipalité ne cesse d'apporter, a permis que cette année encore, d'appréciables résultats soient obtenues à l'USI [...]. Soulignons que ces résultats n'ont été possibles que grâce au développement sans cesse croissant des réalisations municipales pour les sportifs de notre localité, qui peuvent pratiquer le sport de leur choix dans de très appréciables conditions. Il est bien évident que nous sommes satisfaits de ces résultats en fonction même des possibilités de recrutement qu'il offre parmi la jeunesse, dont les conditions de vie, les

¹⁰⁵⁶ *Ibid.*, p.33.

¹⁰⁵⁷ Source : site Internet de l'Association sportive du lycée Jean-Baptiste Clément de Sedan, qui abrite une page consacrée aux 80 ans de l'US Ivry (1999) : www.sites.google.com/site/jbcsedan08/le-club/historique [Consultée le 23 août 2015].

¹⁰⁵⁸ Bulletin municipal d'Ivry, mai 1955, p.31.

¹⁰⁵⁹ Mais qui tout en étant régulièrement rappelée, fait aussi, dans les années 1950 en particulier, l'objet de justifications récurrentes, suggérant qu'elles ne vont pas de soi. Celles-ci sont elles-mêmes plus ou moins emphatiques, comme celle-ci, dans le même article : « Sous l'impulsion de notre camarade Georges Marrane, président d'honneur de la FSGT, la Municipalité d'Ivry a toujours apporté une grande attention aux sports, mettant en avant ce que Maurice Thorez écrit dans *Fils du peuple* rappelant les œuvres des Municipalités communistes : "nous nous assignons pour tâche de créer des individus plus robustes, meilleurs, mieux armés, plus sains de corps et d'esprit" » (*Ibid.*).

conditions de logement en général, nous font un devoir de les amener au sport, nécessité sociale »¹⁰⁶⁰

Le souci permanent de mettre en scène les efforts particuliers de la municipalité en matière d'APS passe enfin par une sorte de « *benchmarking* », autrement dit une forme comparaison compétitive à partir de certains indicateurs neutres en apparence (Bruno et Didier 2013). Le choix des acteurs auxquels on se compare est également décisif, et en l'occurrence, il ne s'agit jamais pour les édiles ivryens de se comparer directement avec leurs voisins vitriotes - la réciproque étant d'ailleurs également exacte-, mais avec la capitale voisine, et même l'État lui-même. En 1959, le bulletin municipal relève ainsi par exemple que la ville d'Ivry organise 5 classes de neige par an pour les écoliers de la ville, soit¹⁰⁶¹ une pour 9600 habitants, contre 25 à Paris soit une pour 120 000 habitants. Quelques années plus tard, cette différence est directement reliée à l'étiquette partisane opposée : « A Ivry, sur 6 groupes scolaires primaires, 5 peuvent pratiquer l'EPS grâce à des installations situées soit dans l'école, soit exactement à côté. A Paris, ville administrée par le gouvernement, donc par l'UNR, sur 450 groupes scolaires, moins de 14 sont placées dans les mêmes conditions »¹⁰⁶². A travers cette comparaison, c'est une nouvelle fois le gouvernement qui est pris pour cible, et l'on retrouve le cadrage promu par la commission sport nationale, avec des municipalités communistes « volontaristes » palliant les lacunes d'un État « démissionnaire ». Ainsi, tout en rappelant régulièrement les réalisations mises en œuvre par la ville, à commencer par les équipements, les rédacteurs du bulletin municipal ne manquent pas de mentionner également la faiblesse de la part étatique dans ces investissements. Mentionnant par exemple dans un article de 1963 vantant le nombre croissant d'écoliers ivryens passant le brevet de natation, est mentionné le coût total de la piscine, soit 3,03 millions de francs, mais aussi et surtout le fait que sur ce total, « la subvention de l'État n'a été que de 750 000 francs »¹⁰⁶³. Ces montants sont rappelés dans un autre article, quelques années plus tard, qui résume finalement, en occultant au passage la différence de compétences, qu'« en 1966, la municipalité d'Ivry a consacré 14 F par habitant pour l'éducation physique et le sport, et l'État 0,40 F SOIT 35 FOIS MOINS »¹⁰⁶⁴.

A noter également que la mise en cause de l'impéritie de l'État en matière d'APS, à laquelle la mairie prétend pallier, précède aussi à cette échelle la constitution d'un ministère dédié¹⁰⁶⁵, mais surtout cette dénonciation va prendre la forme d'un rapport de force très concret à partir de 1957 lorsque la préfecture de la Seine va décider d'invalidier toute subvention aux clubs dépendant de la FSGT. Début 1958, le secrétaire général de l'US Ivry, Raymond Laluque, prend directement la

¹⁰⁶⁰ « 15 titres nationaux à l'USI », Bulletin municipal d'Ivry, mai 1960, p.19.

¹⁰⁶¹ Bulletin municipal d'Ivry, février 1959, p.10.

¹⁰⁶² Bulletin municipal d'Ivry, janvier 1967, p.15.

¹⁰⁶³ Bulletin municipal d'Ivry, juillet 1963, p.14.

¹⁰⁶⁴ Bulletin municipal d'Ivry, janvier 1967, p.15, en majuscules dans l'original.

¹⁰⁶⁵ Dont la mise en place sera d'ailleurs justifiée quelques années plus tard par la contre-performance de la délégation française aux Jeux olympiques de Rome de 1960.

plume dans le bulletin municipal sous la forme d'une « chronique » accompagnée du palmarès du club et résume ainsi la situation : « grâce à la quasi-unanimité du Conseil municipal, que nous voulons, une nouvelle fois remercier ici, une délégation conduite par MM.Georges Marrane et Prunières, composée de MM.Vairalles, socialiste, Ligier, MRP, Blanchard, Nouvelle Gauche, et la direction de l'US Ivry était reçue, il y a quelques temps déjà, par M.Pelletier, Préfet de la Seine au sujet de la subvention à l'Union Sportive d'Ivry »¹⁰⁶⁶, qui s'est engagé à « revoir la question » mais n'est finalement pas revenu sur sa décision. La « cause » du club met ainsi en mouvement une « union sacrée » dépassant la seule majorité communiste, et même les seuls rangs de la gauche, engagés conjointement dans une « lutte » contre ce qui est présenté comme une « décision arbitraire, brimant plus de cent mille sportifs dans la seule région parisienne », autre manière de grandir la cause en élargissant le cercle de ses victimes.

Toutefois, dans le même texte, le responsable du club met en œuvre une stratégie rhétorique opposée, de déconflictualisation, en réunissant cette fois les fédérations unitaires, la FSGT et l'État derrière la grande cause du sport que son club incarnerait à l'échelle de la ville, en jouant notamment sur le fait que nombre de ses sections sont, dès cette époque, affiliées à la fois aux unes et autres : « Nous répéterons comme M.le Ministre de l'Information, inaugurant les Jeux Universitaires de Paris, en insistant comme lui sur l'importance du sport "devant lequel s'effacent toutes les distinctions quelles qu'elles soient" afin que justice soit rendue à la FSGT et aux plus de mille licenciés de l'USI, FFHB, FFBB, FFG, FFA¹⁰⁶⁷, tous unis dans notre grande organisation sportive »¹⁰⁶⁸. Dès cette époque, et jusqu'à aujourd'hui, nombre de sections, et donc d'adhérents qu'elles regroupent, sont en effet affiliées à la fois aux fédérations délégataires et à la FSGT via le club omnisports, ni les unes ni les autres n'exigeant en effet l'exclusivité, un facteur décisif de pacification entre ces dernières.

On peut voir en fin de compte que la mise en avant de l'investissement, au sens propre autant qu'au sens figuré, de la municipalité d'Ivry en matière d'APS est mise en avant par ses représentants comme une manière de compenser ce que l'État devrait faire. Et si le primat des performances sportives n'est pas aussi marqué que ne le suggèrent certains participants à l'espace des sports local, en particulier dans la période la plus récente¹⁰⁶⁹, l'accent est néanmoins bel et bien mis sur les résultats des sportifs de la ville, avec une double-focalisation, sur l'US Ivry, principal club omnisports de la ville, et en son sein sur les équipes de handball¹⁰⁷⁰, notamment l'équipe

¹⁰⁶⁶ R.Laluque, « Pour que les promesses deviennent réalité », Bulletin municipal d'Ivry, janvier-février-mars 1958, p.10-11.

¹⁰⁶⁷ C'est-à-dire les fédérations françaises (délégataires) de handball, de basket-ball, de gymnastique et d'athlétisme.

¹⁰⁶⁸ *Ibid.*

¹⁰⁶⁹ Comme le montre le dépouillement du journal mensuel municipal actuel, *Ivry ma ville*.

¹⁰⁷⁰ A titre d'exemple, cet article du bulletin de juin 1964 où les résultats des équipes premières masculine et féminine de handball sont détaillées, alors qu'elles viennent de remplacer le titre de championnes de France, tandis que l'on apprend pour le reste que les « 2000 sportifs d'Ivry » ont réalisé d'« excellentes performances » (p.9).

professionnelle masculine. Celle-ci semble en partie liée à la configuration particulière qui s'est mise en place très tôt dans la ville, avec d'une part le lien étroit unissant le premier maire communiste, Georges Marrane, et le club omnisport de la ville qu'il préside après sa « retraite » politique. Son nom est d'ailleurs aujourd'hui indissociable du tournoi international de handball organisé chaque année depuis 1975 et désormais au-delà de la seule cité val-de-marnaise¹⁰⁷¹ - significativement appelé « le Marrane » jusque dans la gazette municipale, après avoir même de son vivant vu baptiser de son nom le challenge par équipes du Grand prix cycliste du Conseil municipal, organisé par son club¹⁰⁷².

Mais d'autres agents vont jouer un rôle non moins décisif, à commencer par deux anciens internationaux de handball formés à l'US Ivry et surtout présidents successifs du club omnisport dans les années 1970-1980, Gilbert Ridouh et Maurice Zellner. Né en 1940, le premier devient professeur d'EPS après avoir interrompu sa carrière de pratiquant assez précocement et secrétaire de la section handball de l'USI, puis, en 1964 secrétaire général du club omnisport de l'US Ivry en remplacement de Raymond Laluque. Il est élu l'année suivante sur la liste communiste au conseil municipal. Réélu en 1971 et en 1977, il devient adjoint au sport. De manière intéressante, celui-ci est cependant présenté comme « professeur d'éducation physique, ancien combattant d'Algérie, officier de réserve, militant sportif », sans plus de précisions sur ses responsabilités à l'USI. De deux ans son cadet, Maurice Zellner, est également élu conseiller municipal en 1965, et présenté initialement comme « technicien et international de handball »¹⁰⁷³.

Les deux militants communistes vont tous deux fréquenter alors la commission sport nationale du PCF, mais seul le premier va y rester durablement, en devenant même par la suite un véritable « pilier »¹⁰⁷⁴ au cours des années 1980 et jusqu'à son départ soudain en 1997 lorsque Marie-George Buffet accède au ministère, comme si ses dispositions coïncidaient davantage à cette position dans la commission que celles de Maurice Zellner, qui présente pourtant une « disponibilité biographique » (Siméant 2001) incontestablement plus importante. On peut du reste remarquer que le cadrage de la commission sport nationale du PCF à cette époque semble ainsi directement inspirer le programme de la liste communiste aux élections municipales en 1977 :

« La pratique du sport est un des facteurs du développement harmonieux de l'homme. Toutefois, le sport, besoin fondamental, ne dispose pas des moyens financiers de l'État, nécessaires pour s'adresser au plus grand nombre. Le Gouvernement pratique en ce domaine une politique "d'élite" qui laisse le sport sous la domination de l'argent et qui subordonne ses

¹⁰⁷¹ La dernière édition en date s'est ainsi tenue entre Ivry, Dreux, Amiens et Paris pour les finales (voir « Ivry, le challenge Marrane se déroule ce week-end », *Le Parisien*, 27 août 2015).

¹⁰⁷² Bulletin municipal d'Ivry, juin 1971, p.14.

¹⁰⁷³ Programmes de la liste communiste pour les élections municipales à Ivry de 1965 et 1971. Archives municipales d'Ivry, boîte des bulletins municipaux.

¹⁰⁷⁴ Suivant les témoignages concordants de plusieurs participants de l'époque, confirmés par la quantité importante d'articles signés par ce dernier dans le bulletin de la commission durant les années 1980-1990.

activités à la loi du profit. Le sport est actuellement un miroir à double-face : d'un côté des gaspillages révoltants pour un petit nombre, de l'autre une scandaleuse pénurie pour notre peuple [...] A l'école. Peu ou pas de véritable formation sportive dans l'enseignement élémentaire, faute d'une formation professionnelle suffisante. Dans le secondaire, 26% des besoins en enseignants sont couverts. Des établissements sont financés mais pas les équipements sportifs qui devraient les accompagner. Les moyens financiers de l'État sont très limités (16 F en moyenne par élève en 1976) [...]. A l'entreprise. Moins de 3% des travailleurs d'Ivry pratiquent régulièrement du sport dans des clubs d'entreprise »¹⁰⁷⁵

Pourtant, ces proclamations ne correspondent pas exactement à la politique concrètement mise en œuvre, et les récriminations à l'égard de l'État ne sont mobilisées qu'en période électorale¹⁰⁷⁶. En pratique, c'est bien une cogestion pacifiée des APS menée avec l'USI qui semble de mise jusqu'à aujourd'hui, tandis que l'entente avec le mouvement sportif et l'État est ponctuellement mise en scène. Gilbert Ridouh reçoit par exemple la médaille de la Jeunesse et des Sports au milieu des années 1970, ce qu'il ne manque pas de mettre en avant dans sa présentation de soi. Le 11 décembre 1982, la municipalité organise une grande réception dans les salons de l'Hôtel de ville réunissant plus de 400 « personnalités sportives », dont un inspecteur Jeunesse et Sports qui remet de nouveau la médaille de son ministère à différents bénévoles de la ville.

Pour l'occasion, le maire, Jacques Laloë, lui-même ancien adjoint au sport, prononce un discours saluant les « forces vives, profondes, créatrices du mouvement sportif ivryen », qualifiant le sport de « grande question nationale », répondant à un « besoin de vivre autrement », facteur de « bonne santé », de « formation de la personnalité », « composante à part entière de la culture », permettant de « faire reculer toutes les discriminations » et de participer au « développement des relations internationales et au renforcement de la paix », invoquant ainsi la « revendication du droit au sport » et louant la « volonté gouvernementale » pour le mettre en œuvre depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en mai 1981¹⁰⁷⁷ - un discours dont la tonalité générale laisse du reste à penser qu'il a directement été écrit par la commission sport nationale du PCF, et plus précisément par Gilbert Ridouh. Signe symbolique de la relation étroite entre la municipalité et l'USI, la présence récurrente du maire à l'assemblée générale du club et aux cérémonies organisées à l'occasion des anniversaires quinquennaux de ce dernier, largement publicisées dans le bulletin municipal¹⁰⁷⁸, mais aussi concrètement l'association étroite de ce dernier à toutes les manifestations sportives

¹⁰⁷⁵ « Bilan 1971-1976 » de la municipalité communiste d'Ivry, bulletin municipal spécial, février 1977.

¹⁰⁷⁶ Voir aussi le « programme d'action 1983-1989 », p.11 : « Le conseil municipal aura pour objectif de permettre l'accès du plus grand nombre aux activités physiques, sportives, de pleine nature, : - en s'associant à toutes les initiatives permettant à l'école de jouer son rôle fondamental et indispensable d'éveil, de découverte, de formation, pour rompre avec la marginalisation actuelle et aboutir progressivement à une séance quotidienne et à l'apprentissage de la natation à l'école élémentaire ; aux 5 heures pour le second degré y compris dans les LEP ; à la gratuité des fournitures nécessaires ».

¹⁰⁷⁷ « Un grand moment du sport à Ivry-sur-Seine, brochure tirée à part, 1983, archives municipales d'Ivry.

¹⁰⁷⁸ Voir par exemple le discours prononcé par Jacques Laloë lors des 70 ans du club : « grâce à la présence de l'USI, au soutien constant que la municipalité lui a accordé durant ses soixante-dix années, nous avons formé des joueurs, des équipes, des hommes et des femmes, qui ont su tenir leur place dans la vie sportive et sociale de notre commune, et pour quelques-uns de notre pays », *Ivry ma ville*, janvier 1990.

organisées par ou dans la ville, qu'il s'agisse des « Jeux du Val-de-Marne » organisée dans le département à partir de 1980 sur une initiative de l'USI « dans le cadre de la lutte pour l'olympisme »¹⁰⁷⁹, du fonctionnement du centre municipal de médecine du sport, ou de la conception et de l'encadrement du centre de vacances sportives lancé en juillet 1984 par exemple¹⁰⁸⁰. En 1990, Jack Allard, alors secrétaire général de l'USI, interrogé par le journal municipal, résume ainsi bien involontairement cette emprise et les initiatives mises en œuvre pour conserver ce monopole de l'organisation légitime des APS :

« Auparavant, notre association représentait la seule structure sportive dans la ville, depuis quelques années, des clubs privés se sont implantés et des structures municipales se sont mises en place. Nous menons un travail commun avec différents partenaires. Les relations avec la municipalité s'affinent. Ainsi la pratique sportive plus intense dans les centres de loisir et de vacances offre aux enfants la possibilité de découvrir différents sports. En 1980 se déroulèrent les premières olympiades, celles-ci se renouvellent chaque année. Dans les écoles, les enseignants organisent des activités notamment en natation. Des projets sont à l'étude pour la pratique de la lutte, de l'escrime et de l'escalade. Dans les quartiers se créent des équipes de football mais elles conservent des relations avec le club »¹⁰⁸¹

Cette prédominance est du reste objectivée par la municipalité elle-même, comme dans un récent dossier consacré aux installations sportives municipales¹⁰⁸² est indiqué notamment le fait que sur les dix mille pratiquants sportifs de la ville, sept mille seraient licenciés à l'US Ivry, et que ces derniers représentent 65% des utilisateurs de ces installations, contre 3% pour les autres associations et 13% pour les publics scolaires¹⁰⁸³. Enfin, si le dépouillement des archives révèle une constante mise en avant de l'équipe professionnelle de handball, érigée en véritable représentante de la ville et dont les joueurs font l'objet de portraits récurrents, les autres disciplines ne sont pas pour autant oubliées, mais là encore les disciplines méconnues sont presque toujours présentées via la section correspondante du club omnisport¹⁰⁸⁴, tandis que les autres associations de la ville pratiquement invisibles. On va voir maintenant qu'en dépit de nombreuses similitudes en apparence, la politique sportive mise en œuvre à Vitry diffère en réalité sur certains aspects décisifs, du fait notamment d'une configuration politique locale différente en matière d'APS, et notamment de l'absence de militants communistes de la « cause » du sport à la mairie, qui conduit cependant paradoxalement à « politiser » davantage cette dernière en l'érigant en enjeu conflictuel et à portée à la fois nationale et déséctorisée.

¹⁰⁷⁹ *Ivry ma ville*, juillet-août 1984.

¹⁰⁸⁰ *Ivry ma ville*, janvier 1985, p.27

¹⁰⁸¹ *Ivry ma ville*, janvier 1990.

¹⁰⁸² Illustré symptomatiquement par une photographie des handballeurs professionnels, avec comme légende « Théâtre des exploits des handballeurs de l'US Ivry, champions de France à huit reprises chez les garçons et neuf chez les filles, le gymnase Auguste Delaune accueille aussi scolaires et pratiquants amateurs ».

¹⁰⁸³ *Ivry ma ville*, décembre 2010, p.27.

¹⁰⁸⁴ Voir par exemple l'article consacré au Vo Thuat, art martial vietnamien, qui possède sa section dédiée au sein de l'USI (*Ivry ma ville*, octobre 2012, p.40).

C) A Vitry, exiger l'investissement de l'État plutôt que le pallier

Le dépouillement des bulletins municipaux à Vitry donne de prime abord à penser que le cadrage des APS serait sensiblement le même que dans la commune voisine, à savoir celui d'un affichage des efforts conséquents de la ville mis en regard du désengagement de l'État. Ainsi, on peut lire en 1955 dans un bulletin alors édité en supplément du *Travailleur*, un article vantant le fait que grâce à la municipalité, et aux 14,5 millions de francs de subvention versés l'année précédente aux œuvres de vacances enfantines, 700 enfants ont pu partir en colonie, et que si l'objectif des 1000 départs n'a pu être atteint, c'est à cause d'un gouvernement n'ayant lui alloué que 27 francs par jour et par enfant¹⁰⁸⁵. Néanmoins, c'est bien l'enfance, à travers l'école, le patronage municipale et les colonies de vacances, qui apparaît bien comme la priorité de la ville, plus que les APS en tant que telle, comme le reflète la place minime accordée au sport dans les bulletins de la décennie et surtout le fait qu'en ce domaine, la municipalité ne cherche pas à combler totalement le désinvestissement gouvernemental. Ainsi, est-il précisé dans le même bulletin que :

« Le développement sportif nécessiterait des crédits importants pour l'aménagement des terrains nécessaires à la jeunesse, mais, ainsi que le déclarait le rapporteur de la Commission "Sports et Jeunesse" au dernier Congrès des maires, la carence des pouvoirs publics ne le permet pas. C'est pourquoi la Municipalité a proposé au Conseil l'aménagement du hangar de la Glacière en gymnase, le financement, 3 000 000 fr. sera entièrement supporté par la ville et cette réalisation, modeste il est vrai, pourra cependant aider les jeunes. La population comprend que s'il n'est pas possible d'avoir en même temps du "beurre et des canons", on ne pourra pas non plus continuer à engloutir des sommes considérables dans le gouffre du budget militaire et satisfaire les besoins de la population »¹⁰⁸⁶

Tout en admettant la « nécessité » d'un investissement important, la municipalité reconnaît la « modestie » des siens en la matière avec l'aménagement d'un hangar en gymnase qui représente donc dans l'exemple cité 1/5^e du budget alloué aux colonies de vacances, différence d'autant plus notable qu'il s'agit d'investissement dans un cas et de dépenses de fonctionnement dans l'autre. L'écart est confirmé quelques mois plus tard dans un bulletin dressant le bilan des 30 ans de municipalité communiste, une partie est consacrée aux efforts consacrés par cette dernière pour le développement des sports, avec le détail des crédits de fonctionnement : 400 000 francs pour l'entretien des terrains de jeux, 300 000 pour l'acquisition de matériel, 200 000 pour le fonctionnement de la baignade et 300 000 pour le fonctionnement de l'Office Municipal des Sports, auxquels s'ajoutent 70 000 francs de subvention aux différents clubs de la ville -

¹⁰⁸⁵ *Le Travailleur*, édition spéciale, février 1955.

¹⁰⁸⁶ *Ibid.*, p.9.

symptomatiquement qualifiés de « Sociétés d'éducation physique et sportives », répartis au prorata de leur nombre d'adhérents¹⁰⁸⁷. La mise en regard avec les 14,5 millions alloués aux colonies de vacances parle d'elle-même. En outre, on peut noter que les différents clubs de la ville (le Groupe sportif du Plateau, l'Union Sportive du Centre d'Apprentissage de Vitry, l'Amicale Motocycliste de Vitry, le Cyclo-club de Vitry, l'Etoile Sportive de Vitry, le Club Athlétique de Vitry et l'Entente Sportive de Vitry) sont traités avec une certaine équité, y compris dans leur mention au sein des pages du bulletin, sans prééminence notable pour l'ESV en dépit de sa taille. Cependant, cet équilibre dans le traitement symbolique va se rompre quelques années après suite à la décision de la préfecture de ne pas valider les subventions à la FSGT et aux clubs affiliés :

« Il est scandaleux de constater que pour toutes les organisations non affiliées à la FSGT, les subventions sont administrées et ratifiées par la préfecture, ce qui est juste, alors que l'Entente Sportive de Vitry, sous prétexte d'être à la FSGT, se voit refuser ce qui lui est accordé par la Conseil Municipal. Systématiquement, les pouvoirs de tutelle rejettent ce qui est inscrit au budget. Pourtant l'ESV est considérée dans notre localité comme étant le Club Municipal, forte de 400 adhérents, qui pratiquent dans diverses disciplines : football, basket, volley, boxe, gymnastique, échecs, Amis de la Nature, Boules, athlétisme, cross, natation, cyclisme. Le Club Municipal continue à assurer le rôle qu'il s'est fait un devoir de mettre en pratique, "la formation sportive et l'éducation morale", deux qualités que doivent avoir jeunes gens et jeunes filles. [...] Le palmarès de l'ES Vitry serait bien long à détailler. Les résultats prometteurs viennent en premier lieu des jeunes qui sont l'avenir du club. De bons, de très bons résultats sont obtenus et ce, malgré l'insuffisance de terrains d'évolution, de stades, de gymnases. Par manque de crédits et de subventions, le gymnase du groupe Charpentier n'est pas encore mis en chantier. Par contre, un terrain de volley sera achevé fin novembre. La Municipalité a également décidé d'agrandir le stade municipal pour en faire un véritable parc des sports. Après le refus des propriétaires de céder leurs terrains, nous nous voyons dans l'obligation de les exproprier et nous pensons que nous aurons bientôt satisfaction »¹⁰⁸⁸

Il serait cependant trompeur de conclure à un alignement sur le cadrage ivryen, car, comme le suggère cet extrait, si les performances de l'ESV sont également mis en avant, ce sont celles des plus jeunes qui sont mises en avant, comme en témoigne aussi la photographie de l'équipe de football des benjamins, « champions de Paris des patronages », accolée à l'article.

Dans le programme rédigé à l'occasion des élections municipales de 1959, l'accent est clairement mis sur la construction d'installation, dont les premiers bénéficiaires ciblés sont avant tout les écoles de la ville, même s'il est bien précisé que les aménagements réalisés ou prévus dans chaque groupe scolaire seront mis à disposition de l'ensemble des organisations sportives¹⁰⁸⁹. Trois ans plus tard, la majorité reconduite doit reconnaître cependant que l'insuffisance en la matière reste patente et que des retards ont été pris par rapport aux annonces, tout en imputant ces derniers à des difficultés dans l'acquisition des terrains prévus et, surtout, au manque de soutien de

¹⁰⁸⁷ Bulletin municipal de Vitry, décembre 1955, « 30 ans de municipalité ouvrière ».

¹⁰⁸⁸ « Le sport à Vitry », Bulletin municipal de Vitry, supplément au *Travailleur*, dernier trimestre 1958, p.13.

¹⁰⁸⁹ Programme du PCF pour les élections municipales 1959 à Vitry, chapitre VIII, p.24.

l'État¹⁰⁹⁰.Celui-ci est ainsi régulièrement invoqué à partir des années 1960, alors qu'est refermée « l'affaire » de la discrimination de la FSGT, afin désormais de justifier les insuffisances des équipements de la ville. Tandis qu'un Office municipal des sports a été créé en 1960, l'équipe municipale se réfère à une déclaration du président de la FNOMS lors du congrès national du mouvement que « la France a 50 ans de retard en matière d'équipements [sportifs] », minimisant ainsi les lacunes de la ville en les inscrivant dans un phénomène plus général. Le premier numéro du bulletin municipal, désormais formellement autonome de la section du PCF, répète à de nombreuses reprises ce motif « reconnaissance des insuffisances municipales-impéritie des subventions étatiques ».Il mentionne par exemple que « malgré le battage fait autour du Plan Herzog, les crédits manquent, et il n'y a paraît-il déjà plus d'argent au Haut-commissariat jusqu'en 1965. Toutefois nous avons quand même réussi à réaliser le gymnase du groupe scolaire M.Cachin, mais sans subventions du Commissariat à la Jeunesse et aux Sports et si ce gymnase ne permet pas les compétitions, il n'en est pas moins une salle d'entraînement très valable », « le Gymnase de l'école Paul-Langevin est lui de dimension réglementaire mais pour les mêmes raisons, il n'a ni douches ni vestiaires. Nous avons inscrit les sommes nécessaires au budget et cette année il sera prêt, mais c'est encore la Ville qui doit en supporter les charges » ou encore à propos du Centre d'éducation physique et sportive (CEPS) en cours de réalisation, que « quand on sait que l'État ne subventionne ni tribunes ni hall d'entrée, ni les parties de toiture s'y rapportant, il est certain que, sur les 180 millions qu'il coûtera, une grande partie restera à la charge de la ville »¹⁰⁹¹. On peut noter au passage l'angle résolument éducatif par lequel sont abordés les APS, et qui va se confirmer par la suite. Ce cadrage se retrouve ainsi dans les textes municipaux, et en 1963, la municipalité initie elle-même une pétition auprès de sa population significativement intitulée « Les sportifs, les amis du sport réclament aux pouvoirs publics la subvention du CEPS » avec comme légende sous la photo : « des initiatives que l'on compte multiplier pour la santé des jeunes »¹⁰⁹².

Cette décision est justifiée par le fait que l'État ne tiendrait pas sa promesse de subventionner les investissements sportifs à hauteur de 50%, laissant une charge à la municipalité supérieure à ce qui était prévu, ce qui l'obligerait à « faire appel à des organismes privés à taux d'intérêt élevé et court terme », enrichissant de ce fait les banques au détriment des contribuables. Le commissariat aux sports de Maurice Herzog étant pour sa part accusé d'être focalisé sur des réalisations de prestige plutôt que répondant aux besoins de la population, tandis que le Conseil municipal lui a augmenté ses efforts, consacrant en 1963 17 millions de francs pour les installations sportives, dont 6 contre 4 durant l'exercice précédent pour l'installation de terrains provisoires « qui se trouveront bien souvent hélas sur des terrains achetés pour des constructions scolaires qui ne sont

¹⁰⁹⁰ Bulletin municipal de Vitry n°1, 1962, p.3 et 8-9.

¹⁰⁹¹ Bulletin municipal de Vitry, n°1, 1962, p.8-9.

¹⁰⁹² Bulletin municipal de Vitry n°2, 1963, p.16-17.

pas non plus encore subventionnées »¹⁰⁹³. L'accent éducatif est pour sa part élargi aux clubs : on trouve par exemple dans un article sur les bons résultats des sections de l'ESV la précision selon laquelle celle-ci « ne se limite pas à la pratique du sport, elle vise aussi à l'éducation morale des jeunes dans le but de les former dans leur rôle d'homme »¹⁰⁹⁴, même si le mouvement est en partie réciproque, avec une augmentation notable des APS dans le programme du patronage municipal¹⁰⁹⁵.

Le CEPS, baptisé du nom de Maurice Thorez, est finalement inauguré le 27 septembre 1964, en présence de la veuve de l'ancien secrétaire général du PCF, mais aussi de son successeur Waldeck Rochet, du maire de Vitry et du député-maire d'Ivry, Georges Gosnat, et de milliers de personnes, « jeunes et moins jeunes, sportifs ou supporters » à en croire le récit officiel. Dans son récit de l'événement, le bulletin municipal, qui lui fait les honneurs de sa « une », insiste en premier lieu sur les usagers scolaires, sans oublier les clubs locaux qui pourront assurer une pleine utilisation de l'équipement, mais revient aussi largement sur les « multiples difficultés » rencontrées vis-à-vis des autorités de tutelle, à commencer par le fait que la subvention a dû être « arrachée au gouvernement » et reste bien inférieure aux engagements (seulement 17,4% du coût total), concluant sur le fait que « l'action de toute la population de Vitry, unie aux élus, doit obliger le gouvernement à débloquent une subvention correspondant aux besoins pour que la réalisation devienne réalité »¹⁰⁹⁶.

Trois jours plus tôt, le 24 septembre 1964, l'OMS de Vitry organisait un débat au titre évocateur : « Comment aider au développement du sport dans notre Cité ? ». D'après le compte rendu alors publié dans la presse communiste locale, celui-ci réunit des dirigeants sportifs, des directeurs d'école et des professeurs d'EPS, ainsi que Jean Guimier, représentant le président de la FSGT René Rousseau¹⁰⁹⁷. Les participants dénoncent largement les lenteurs administratives et insuffisance subventions. Y est notamment décidé l'élargissement de l'OMS aux professeurs d'éducation physique des écoles, mais aussi le lancement d'une pétition afin d'obtenir les subventions nécessaires à la réalisation du stade omnisports dont l'avant-projet a été rendu public deux ans plus tôt, et enfin votée à l'unanimité une demande de déblocage immédiats des subventions d'aide accordée par la mairie, mais retenues par la préfecture¹⁰⁹⁸.

Au moment de la campagne des élections municipale suivantes, un bulletin municipal établissant le bilan et les projets de l'équipe en place est publié, mettant clairement l'accent sur l'enfance et l'équipement. En matière d'APS, la plupart des projets d'installations présentés, outre le projet de piscine municipale, est constituée de gymnases attenants à des groupes scolaires, pour le

¹⁰⁹³ *Ibid.*

¹⁰⁹⁴ Bulletin municipal de Vitry, décembre 1963, p.8-9.

¹⁰⁹⁵ Bulletin municipal de Vitry, juin 1964, p.8.

¹⁰⁹⁶ Bulletin municipal de Vitry, décembre 1964, p.17.

¹⁰⁹⁷ Tous deux, rappelons-le, également membres actifs de la commission sport nationale du PCF.

¹⁰⁹⁸ « Comment aider au développement du sport dans notre Cité », *Le Travailleur*, 3 octobre 1964.

subventionnement desquels il est largement fait insistance sur la faiblesse de la part étatique ainsi que les blocages de la préfecture¹⁰⁹⁹. Cette thématique est récurrente dans les bulletins municipaux, mise en parallèle avec le dynamisme des différentes associations sportives, qui font l'objet de citations exhaustives, y compris les plus modestes, comptant quelques adhérents, mais aussi les associations scolaires et corporatives, ce qui tranche avec la situation ivryenne et le monopole de la représentation acquis par l'USI. Il est par ailleurs fait également appel directement à la population, premiers intéressés en tête, pour défendre l'intérêt municipal en la matière, au-delà des divisions sociopolitiques, vis-à-vis d'un État présenté comme un obstacle au développement des APS locales, comme cet article concluant à l'issue de l'exposé des efforts de la ville en matière d'équipement et de soutien aux associations de toutes sortes et aux difficultés rencontrées dans la réalisation de ses projets : « Il est ainsi indispensable que les sportifs, soutenus par la population, agissent auprès des pouvoirs de tutelle, afin que les projets actuellement déposés reçoivent rapidement une juste subvention permettant leur réalisation rapide »¹¹⁰⁰.

Lorsqu'un grand équipement comme le Palais des sports, est achevé, la communication municipale ne manque pas de légitimer cet investissement par le fait que « 2000 écoliers [l'] utilisent chaque semaine »¹¹⁰¹, même si celui-ci accueille des matches de gala de haut niveau, y compris international, impliquant notamment des équipes provenant des pays de l'Est ou de municipalités communistes¹¹⁰². De même, quand la piscine municipale est inaugurée le 18 octobre 1969, le long article consacré à cet « événement » - lui-même bénéficiant de la « une » du bulletin avec le sous-titre « résultat de trois années d'effort »- ne manque pas de dénoncer nommément l'alors ministre de la jeunesse et des sports, Joseph Comiti, en arguant que « L'État bavarde, Vitry agit », mais aussi à annoncer le projet de construction de quatre bassins scolaires pour les établissements de la ville, comme s'il s'agissait de désamorcer tout soupçon de privilégier également les installations les plus visibles¹¹⁰³.

Le samedi 28 février 1970, à l'initiative de l'OMS, la municipalité organise les 2^{es} Assises locales du sport et des activités physiques et de pleine nature au nouveau Palais des Sports. La présentation qui est faite alors de l'événement dans le bulletin municipal reprend clairement le cadrage communiste des APS comme besoin humain primordial : « de nos jours, de plus en plus, le sport devient une nécessité. Nécessité parce qu'il contribue pleinement au développement physique, intellectuel et moral de l'homme, parce qu'il est le moyen d'obtenir un équilibre harmonieux. Sa

¹⁰⁹⁹ « Six années au service de notre ville », Bulletin municipal spécial, 1965.

¹¹⁰⁰ « Un gros effort dans le domaine de l'équipement sportif de la ville », Bulletin municipal de Vitry, février 1967, p.28.

¹¹⁰¹ « Sports : notre but : des équipements pour toutes les activités sportives » *Vitry hier-aujourd-hui-demain*, n°14, janvier 1969.

¹¹⁰² Comme un match entre Ivry et Malakoff durant la fête des Lilas 1968 ou un autre entre Leningrad et le Paris Université Club (PUC) peu de temps après (*Vitry hier-aujourd-hui-demain*, mai 1968).

¹¹⁰³ *Vitry hier-aujourd-hui-demain*, n°22, octobre 1969.

défense et son développement doivent être entrepris. Défense contre ceux qui veulent en faire une plate-forme commerciale ou de prestige, développement pour permettre au sport d'enfoncer ses racines au cœur de la population, qu'il ne soit plus un sport mais une activité naturelle pour tous ».

Le rôle de la municipalité dans cette entreprise est clairement indiqué comme résidant dans la construction d'équipements dédiés, « en les concevant non comme des réalisations de prestige onéreuses mais en favorisant leur implantation dans les quartiers et les écoles, en utilisant à plein temps et d'une façon rationnelle ses deux grandes réalisations » [Palais des sports et piscine], un effort lui-même entravé par l'État « qui, loin d'allouer des subventions, prélève la TVA sur ces équipements (58 millions d'anciens francs pour la seule piscine du 8-Mai) »¹¹⁰⁴. Presque deux ans plus tard, l'équipe municipale lance une nouvelle pétition, sous la forme d'une carte insérée dans son bulletin afin d'exiger du gouvernement le remboursement de 400 millions d'anciens francs de TVA perçus sur les différentes installations sportives et dénonce la décision imputée à « Monsieur Comiti » de supprimer trois postes de maîtres-nageurs dans la ville, ce qui aurait contraint la ville à fermer les bassins scolaires de la ville alors même que, comme il est souligné à plusieurs reprises, 3000 écoliers de la ville y ont appris à nager au cours des trois années précédentes¹¹⁰⁵.

Là encore, l'équipe municipale impute donc les dysfonctionnements au gouvernement, et dans le même article relève encore que « pour mettre le sport au service de tous, les communes se trouvent confrontées à l'incroyable carence de l'État dans le domaine des APS », avant de détailler ses actions pour « obtenir les moyens de doter la ville d'équipements suffisants : à savoir obtenir le remboursement de la TVA sur ses réalisations, l'annulation du retrait « scandaleux » des maîtres-nageurs ou encore obtenir un nombre suffisant d'enseignants spécialisés en EPS dans le primaire (la ville n'en comptant alors qu'une quinzaine), puis de pointer que, malgré ces difficultés, le bilan s'avère malgré tout positif comme le suggère une série d'indicateurs choisis avec soin : 16 clubs scolaires et locaux, 750 000 entrée en 1971 dans les installations sportives de la ville, des gymnases utilisées en moyenne 94 heures par semaine, 92 heures pour la piscine, en plus évidemment du rappel des derniers équipements réalisés, y compris seulement partiellement achevés¹¹⁰⁶.

Ce cadrage est réitéré au fil des interventions municipales, et on trouve par exemple dans un article du bulletin municipal de 1975 intitulé « 6500 sportifs » clairement explicitée cette ligne politique : « on touche d'ailleurs ici à la conception de la direction municipale en ce domaine comme en d'autres : c'est-à-dire, dans les limites qui sont les siennes, favoriser la pratique sportive de masse et pas seulement privilégier une élite [...] Mais là aussi la politique du pouvoir a des effets nocifs. Et si l'on peut se réjouir de voir une patinoire mise en construction, dans le même temps, on est obligé de déplorer la suspension des activités de deux bassins scolaires, faute de crédit »,

¹¹⁰⁴ Vitry hier-aujourd-hui-demain, n°25, février 1970, p.10.

¹¹⁰⁵ Supplément à Vitry hier-aujourd-hui-demain, septembre 1971.

¹¹⁰⁶ Ibid.

concluant que « tous les besoins ne peuvent être satisfaits. Plus de dix projets, gymnases, bassins, grands terrains, attendent les crédits du gouvernement pour pouvoir être engagés. Le conseil municipal entretient une concertation permanente avec les associations sportives au sein de l'OMS »¹¹⁰⁷.

Toutefois, de manière quelque peu étonnante, les APS sont totalement absentes du programme du « mois de la jeunesse » organisé dans la ville en 1980¹¹⁰⁸. La patinoire municipale est inaugurée le 8 mars 1978, mais doit fermer durant plus de huit mois au début de l'année 1980 en raison de la cessation d'activité du concessionnaire privé, par ailleurs redevable de centaines de milliers de francs à municipalité pour investissements qu'il s'était engagé à rembourser. Le Conseil municipal vote finalement le 25 juin 1980 la reprise en gestion directe de l'installation, ainsi que l'octroi d'un crédit de 600 000 francs pour remettre l'installation en activité, mais aussi la mettre aux normes olympiques, et d'installer une nouvelle équipe à sa tête avec un « personnel qualifié »¹¹⁰⁹.

Quelques mois plus tard, annonçant l'inauguration prévue le 4 avril 1981 d'un nouveau complexe sportif sur le plateau de la Ville baptisé du nom du Colonel Fabien, le rédacteur du journal municipal fait mine de s'interroger en pleine campagne pour l'élection présidentielle de 1981 : « Pourquoi les jeunes travailleurs et travailleuses de moins de 18 ans ne bénéficieraient-ils pas de 5 heures payées par semaine prises sur le temps de travail qu'ils pourraient consacrer au sport ? », avant de souligner que cette revendication ne pourrait être effective qu'à la condition que les intéressés aient accès aux installations nécessaires¹¹¹⁰. La même année, un numéro spécial du journal municipal est consacré au sport. Dans son éditorial, significativement intitulé « Pour le sport », le premier adjoint chargé du secteur, Jean Collet, affirme que le développement de l'éducation physique et de la pratique sportive constituent une priorité pour la municipalité, mais que le retard pris au cours dernières années dans les réalisations programmées est due à la politique d'austérité du gouvernement « qui se refuse toujours à faire de l'EPS une dimension à part entière de l'éducation des enfants et des jeunes », pointant la régression du budget de l'État en la matière et conclut, en plein contexte électoral que « la casse du sport prolonge la casse des usines »¹¹¹¹, manière de grandir la cause tout en la ralliant aux priorités du programme commun. La publication revient par ailleurs sur les installations nouvelles, soulignant l'absence de subventions étatiques, la fréquentation de celles déjà existantes, comme la patinoire, relevant la part du public scolaire, et les projets adoptés en la matière, dont une majorité (sept sur dix) liée à des établissements scolaires, tout en pointant les manques - « il faudrait aussi à Vitry une 2^e piscine, l'aménagement d'un boulodrome »- sans oublier de conclure que « pour la réalisation de ces différents projets, l'État doit

¹¹⁰⁷ « 6 500 sportifs », *Vitry hier-aujourd'hui-demain*, n°60, octobre 1975, p.20-21.

¹¹⁰⁸ *Vitry hier-aujourd'hui-demain*, n°92, mars 1980.

¹¹⁰⁹ *Vitry hier-aujourd'hui-demain*, n°96, septembre 1980.

¹¹¹⁰ *Vitry hier-aujourd'hui-demain*, n°101, février 1981.

¹¹¹¹ « Le sport à Vitry », numéro spécial de *Vitry hier-aujourd'hui-demain*, 1981.

attribuer à la commune des subventions nécessaires ». Une pleine page est ainsi consacrée à la « politique anti-sport du gouvernement », où sont notamment comparés le budget de la ville alloué au sport et celui de [l'État présidé par] « Giscard », le premier représentant 6% du budget total de la municipalité, soit une progression de 25% en 3 ans contre un passage de 0,74 à 0,61% pour État depuis le début du septennat qui s'achève. L'accent est également mis sur l'ensemble des 16 clubs que compte la commune, accueillant les « 8000 licenciés » - chiffre symbole répété à maintes reprises-, y compris les dix clubs d'entreprise qui bénéficient des installations.

Enfin, l'OMS bénéficie d'une mise en avant particulière, le rédacteur précisant qu'« il a apporté sa contribution à la défense des Jeux Olympiques. Il prend également sa part dans l'action qui s'impose afin d'obtenir du gouvernement les moyens qu'existe l'accès de tous et de toutes à la pratique sportive. Ainsi l'OMS est intervenu auprès de la Direction départementale de Jeunesse et Sports afin que soient débloquées les subventions promises pour la construction du complexe Fabien »¹¹¹². Cette dimension revendicative disparaît pratiquement des colonnes du journal municipal à compter de cette date, l'élection à la présidence de la République de François Mitterrand y étant sans doute pour beaucoup. On n'en retrouve en réalité que deux échos lors des deux décennies : le premier, en 1990, avec un article sur la faiblesse de la part du budget de l'État allouée aux sports, qualifiée d'« aumône »¹¹¹³, ainsi qu'en 1995, à la fin du second septennat du président socialiste, et de la deuxième période de « cohabitation », dans un article consacré à la cérémonie d'inauguration des nouveaux locaux de l'ESV¹¹¹⁴, le 11 février de cette année, mentionnant que « malgré les contraintes budgétaires imposées à la commune par les prélèvements de l'État que l'on peut estimer à un manque à gagner de 15 millions de francs environ, la ville de Vitry a décidé de poursuivre son effort en direction du mouvement sportif associatif »¹¹¹⁵. Hormis cette mention, le contenu des pages du journal municipal consacrées aux APS s'est largement normalisé, même si, en comparaison avec son homologue ivryenne, les événements scolaires, comme les cross, ou corporatifs, et surtout un accent plus grand mis sur la dimension « éducative » du sport - avec la présentation récurrente de certaines activités sportivo-pédagogiques mises en œuvre par la FSGT-, mais aussi aux petits clubs ou sections de sports méconnus, ainsi qu'à certaines catégories de pratiquants marginalisés (handicapés¹¹¹⁶, jeunes des « quartiers »¹¹¹⁷, femmes¹¹¹⁸,

¹¹¹² *Ibid.*

¹¹¹³ *Vitry hier-aujourd'hui-demain*, n°165, novembre 1990.

¹¹¹⁴ Alors coprésidé par le fils de René Moustard, Laurent.

¹¹¹⁵ *Vitry hier-aujourd'hui-demain*, n°213, mars 1995, p.42.

¹¹¹⁶ Voir par exemple le long article consacré aux Jeux olympiques spéciaux de Glasgow pour les infirmes mentaux (*Vitry hier-aujourd'hui-demain*, n°165, novembre 1990).

¹¹¹⁷ Avec diverses opérations, largement relayées comme l'« été sportif », une série d'animations sportives dans différents quartiers de la ville aux mois de juillet-août, présenté comme un « concept » dans le journal municipal (Voir par exemple *Vitry, le mensuel*, septembre 2010, p.30).

¹¹¹⁸ Par ex. « Honneur aux dames », *Vitry le mensuel*, n°66, juillet-août 2010, p.13, qui revient sur l'année de différentes sections féminines des clubs de la ville.

etc.), semblant indiquer une influence plus grande de la FSGT sur la municipalité, même si celle-ci ne se limite pas aux manifestations organisées par cette dernière.

On peut enfin noter que le portefeuille du sport est à partir du début des années 1980 confié à des adjoints relativement éloignés dans la hiérarchie protocolaire, ou alors en surcroît de nombreuses autres attributions, comme l'illustre le cas de Jean-Claude Kennedy, certes premier adjoint au début des années 2010, mais cumulant avec la responsabilité des sports celles des finances et du budget, de politique des ressources humaines et du personnel communal, des affaires civiles, réglementaires et juridiques et des anciens combattants...

Si les résultats sportifs des équipes locales en tant que telles occupent finalement une place assez minime dans les colonnes du bulletin, il semble finalement que cela doive davantage à leur absence au plus haut niveau qu'à une volonté consciente, comme en témoigne le texte d'une pastille insérée dans le journal municipal en 1990 : « Dirigeants de clubs, entraîneurs, faites connaître à nos lecteurs vos résultats et calendriers. Adressez-nous vos espoirs, vos demandes. Nous serons au service de la promotion de votre discipline sportive. Nous aiderons à mieux "cerner" un/une équipe ou un/une athlète dont l'avenir apparaît prometteur »¹¹¹⁹. De même, les prévenances face au sport d'élite professionnalisé sur lequel l'État était accusé de se focaliser quand la municipalité met en place des écrans géants dans plusieurs lieux pour diffuser les matches de la coupe du monde de football. C'est justement à l'occasion d'une de ces opérations, lors du Mondial 2010, qu'interrogé par le journal municipal, le directeur des services culture, sports et jeunesse, Bruno David, signale involontairement la dépolitisation progressive de sa municipalité en matière d'APS : « notre désir est de rassembler largement les Vitriots dans une ambiance conviviale et loin des sentiments partisans et personnels »¹¹²⁰.

D) L'Humarathon : dissolvant ou révélateur des contradictions ?

Les politiques municipales en matière d'APS à Vitry et Ivry diffèrent finalement moins dans l'effort particulier accordé par les deux municipalités à ce domaine, que dans leur contenu même, notamment symbolique, indissociables d'un « milieu » d'agents engagés sur ce secteur dissemblables de part et d'autre. D'une part, on a pu mettre en évidence une configuration marquée par une interpénétration étroite entre la municipalité et le principal club omnisport de la ville, qui a favorisé notamment l'émergence de clubs professionnels au plus haut niveau, et de l'autre une distance beaucoup plus marquée entre l'équipe municipale et les clubs sportifs, fédérés au sein d'un

¹¹¹⁹ Vitry hier-aujourd'hui-demain, n°158, mars 1990, p.29.

¹¹²⁰ Vitry le mensuel, n°65, juin 2010, p.4.

OMS important, et d'un accent plus grand apporté à l'appartenance à la FSGT, qui aboutit à un accent plus important apporté à la dimension éducative des APS, en particulier scolaire. On peut pour terminer examiner le cas d'une manifestation particulière impliquant les deux municipalités, mais aussi le « mouvement sportif » et le PCF : l'Humarathon.

Créé en 1986, celui-ci est organisé chaque année sur un week-end au mois d'avril pour le compte du quotidien communiste par l'Association Sports et Spectacles Internationaux (ASSI), liée au PCF, et qui organise également les 10 kilomètres de la Fête de l'Humanité. Néanmoins, ce travail d'organisation implique également les deux municipalités d'Ivry et Vitry-sur-Marne, sur le territoire desquelles passent les parcours, mais aussi le Conseil général du Val-de-Marne, dirigé par le PCF, la FSGT et les clubs de l'US Ivry et de l'ES Vitry, qui fournissent notamment l'essentiel des bénévoles, indispensables au fonctionnement d'une telle manifestation. Autour du semi-marathon originel organisé le dimanche matin se sont greffés progressivement d'autres animations : courses gratuites pour les enfants le samedi matin, un 10 kilomètres de label régional couru en prélude de la « grande » course, ainsi qu'un 5 kilomètres non compétitif et où, depuis 2012, les participant-e-s sont invité-e-s à se déguiser en lapins, ainsi qu'un espace « enfants », inauguré en 2005, avec des jeux divers, et un stade miniature pour s'initier aux fondamentaux de l'athlétisme, et l'« humarando », randonnée urbaine particulièrement destinée aux plus âgés, en sus du village « sportif et solidaire » devant la mairie de la ville où se tient le départ. Le semi-marathon possède quant à lui un label international et est doté de primes financières pour les premiers arrivants¹¹²¹, visant ainsi avec succès- à attirer de nombreux athlètes étrangers classés parmi les meilleurs du monde évoluant dans un marché du travail particulièrement précaire (Schotté 2012).

Si ce mélange des genres n'est pas propre à cette manifestation, il est particulièrement marqué avec l'Humarathon, tous les participant-e-s se voyant en outre remettre un exemplaire du quotidien communiste parrainant l'événement, et envoyer l'édition reprenant les classements *in extenso* ; ce qui semble matérialiser en actes la volonté des deux municipalités de montrer en actes qu'il est possible d'allier la compétition de haut niveau avec la promotion d'un accès de tou-te-s les âges et sexes à la pratique physique, comme l'exprime bien Fabien Gay, directeur de l'épreuve qui parle d'une « course où se côtoient enfants, amateurs, coureurs internationaux dans un esprit solidaire et fraternel, un événement populaire et festif qu'on essaye de garder accessible à tous en ne faisant pas flamber le prix des dossards »¹¹²².

Le rassemblement de ces deux dimensions constitue le cadrage invariant des articles que consacrent chaque année le quotidien communiste comme les journaux municipaux des deux villes

¹¹²¹ Dont le montant n'est significativement pas affiché publiquement mais peut être obtenu sur demande auprès de l'ASSI.

¹¹²² Frédéric Sugnot, « L'Humarathon branché sur courant générationnel », *L'Humanité*, 20 avril 2015.

concernées. En pratique pourtant, un certain nombre de tensions se donnent à voir. Quoique déniée par les responsables de chacune des deux villes, une rivalité se donne à voir en pratique, qu'illustre la nécessité de faire alterner le départ du semi-marathon chaque année entre les deux villes, les affiches produites par chaque mairie ne mentionnant que le sien (voir figure), mais aussi les plaisanteries récurrentes des bénévoles de chaque ville sur le fait que la course est bien mieux organisée quand elle part de leur ville¹¹²³, ou encore dans les confidences d'un responsable de l'ASSI, lors d'une réunion de la commission sport du PCF, justifiant la direction de l'organisation par son association en vertu non seulement de son « savoir-faire », mais aussi pour « arbitrer » les tensions entre les deux municipalités¹¹²⁴.

A noter enfin que c'est bien du côté de Vitry qu'ont été initiées la plupart des événements plus culturels ou non compétitifs, qu'il s'agisse de l'Humarando, lancée par l'ES Vitry en 2004 à l'occasion des 80 ans du club¹¹²⁵, ou d'une exposition artistique en marge de la compétition proposée par la municipalité vitryote en 2010. De même, c'est la Fédération Française d'Athlétisme qui se charge des contrôles et homologations sur le semi-marathon et le 10 kilomètres compétitifs, tandis que la FSGT, dont une bonne part de militants vitryots, prend en charge les autres courses ou animations. Enfin, au-delà de cette division du travail se donne aussi à voir une grande ambiguïté quant au caractère politique de la manifestation. Tout en ne cessant d'affirmer qu'il s'agit d'une course « différente » qui illustre la spécificité de la politique sportive communiste, l'adjointe aux sports d'Ivry en entretien semble trouver incongru l'idée qu'elle puisse servir de tribune à un discours politique de la municipalité ou du PCF¹¹²⁶.

¹¹²³ Plaisanteries entendues à de multiples reprises, au cours de mes participations répétées à la course.

¹¹²⁴ Journal de terrain, réunion de la commission sport du PCF, place du Colonel Fabien, notes du 12 octobre 2013.

¹¹²⁵ Eva Lacoste, « La meilleure façon de courir », *Ivry ma ville*, avril 2005, p.36-37.

¹¹²⁶ Séverine Peters, entretien cité.

Figure n°6 : Affiches des éditions 2012 et 2013 de l'Humarathon¹¹²⁷



Lors d'une réunion de la commission sport qui se tient un mois avant l'édition 2013 de l'Humarathon, le responsable de la commission sport du PCF propose aux militant-e-s présent-e-s de tenir un stand et diffuser des tracts lors de la course. Mais alors que la plupart des présent-e-s semblent trouver la proposition opportune, celle-ci ne va finalement pas être mise en oeuvre. Alors qu'ils avaient manifesté un certain enthousiasme lors de la réunion, deux participants de la commission originaires des deux villes concernées se montrent beaucoup plus réticents en aparté alors que nous cheminons ensemble vers le RER. Ils commencent par affirmer que le public de la course ne constituerait pas la « bonne cible » pour les propositions de la commission, avant de m'avouer plus significativement craindre de donner l'impression de « récupérer » l'événement¹¹²⁸.

Cette réticence quant au fait d'aller distribuer des tracts sur « le terrain » plus générale aux participants de la commission sport du PCF est d'autant plus remarquable que ses membres sont souvent par ailleurs des militants actifs dans leur section donne ainsi à voir un clivage de l'habitus militant (Lahire 1998). Celui-ci semble lui-même pouvoir être relié à une différence dans la perception du contexte au sein même du parti : à la section ou la cellule le travail militant « de base » (diffusions de tracts, porte-à-porte, etc.) et à la commission un travail d'élaboration intellectuel plus noble qui se dévaloriserait d'une certaine manière en se mêlant au « sale boulot »

¹¹²⁷ Sources : respectivement 94citoyens.com et parisetudiant.com (site du quotidien *Le Parisien*) [Consultés le 27 août 2015].

¹¹²⁸ Journal de terrain, réunion de la commission sport du PCF, Bagneux, 23 mars 2013.

(Hughes 1996) de la diffusion de tracts.

De la même manière, on peut interpréter l'organisation de courses ou d'événements annexes aux courses principales du semi-marathon, particulièrement à Vitry, comme un moyen de donner un « supplément d'âme » à l'événement pour le distinguer des courses sur route habituelles et lui donner une coloration communiste sans réellement le politiser, au sens d'en faire une tribune pour les élus des deux communes ou du Parti. On peut retrouver cette même confusion concernant la politisation d'une manifestation sportive du côté de la CGT concernant le cross du Comité d'entreprise de la RATP, lui-même contrôlé par le syndicat affilié à la Centrale, organisé de 1989 à 2008, mêlant manifestation de masse - elle a rassemblé jusqu'à 12 000 participants dans ses différentes courses- et compétition de haut niveau, en attirant un plateau composé des meilleurs crossmen mondiaux.

Figure n°7 : Affiche de l'exposition organisée à Vitry-sur-Seine en marge de l'édition 2010 de l'Humarathon.



Parmi ses organisateurs en chef, tout comme Christian Garcia, devenu ensuite brièvement responsable de la commission sport confédérale de la CGT puis membre du cabinet de Marie-George Buffet au Ministère de la Jeunesse et des Sports¹¹²⁹, Djamaldine Oudni a également pu connaître une carrière syndicalo-sportive que ses capitaux initiaux, culturel ou social, ne laissaient pas présager. Nageur de haut niveau, participant à des compétitions internationales en fond (800 et 1500 mètres), fils d'immigré algérien, celui-ci milite aux Jeunesses communistes et réussit le concours de la RATP en 1975 à 20 ans et se syndique aussitôt. Il est affecté de nuit à la surveillance d'une station de métro, ce qui lui laisse la possibilité de poursuivre sa carrière sportive, mais aussi

¹¹²⁹ Voir chapitre 2.

de réviser son brevet d'état d'éducateur sportif durant son service. Sur la ligne où il travaille, il sympathise alors avec un militant détaché pour les œuvres sociales de la régie, pour s'occuper des colonies de vacances, ce qui semble suggérer une carrière alternative pour l'enquêté, souffrant apparemment d'un désajustement entre ses dispositions et sa position dans la régie. Et celui-ci présente sa propre trajectoire comme un enchaînement évident, sous le registre de la « vocation » (Suaud 1974), se disant littéralement appelé par le syndicat à ses responsabilités croissantes :

« Alors je me suis dit : "Tiens ! C'est intéressant" - parce que tu sais, c'est un monde la RATP, je ne connaissais pas le comité d'entreprise, etc. Et puis quand tu étais militant, pour être détaché de l'entreprise, il fallait vraiment être syndiqué et tout ça. Donc je me suis présenté rue de Naples, j'ai été voir pour occuper des centres de vacances. Les colos. J'avais jamais encadré - enfin, j'avais encadré mais seulement des activités sportives, mais jamais les colonies de vacances. Et donc, quand j'ai été reçu par le bureau de l'encadrement à l'époque, je suis parti sur le fait que j'étais maître-nageur, et comme j'étais le seul maître-nageur, j'ai commencé à m'occuper des activités sportives du comité d'entreprise. Et donc, comme on avait des stages, beaucoup de plein air, de pleine nature - voile, planche à voile, canoë-kayak, etc. j'avais un diplôme national, donc je pouvais signer les diplômes de 50 mètres pour pratiquer ces activités. Il y a plein de copains de La Hague et qui ont le brevet de 50 m obligatoires pour les activités de pleine nature. C'est comme ça que j'ai commencé tout bonnement. Après j'ai fait animateur de centres de vacances, et là j'ai commencé à toucher à toutes les activités sportives de pleine nature. Et j'ai pris des responsabilités assez vite, c'est-à-dire que d'animateur, je suis passé adjoint, après adjoint, directeur, et comme j'avais le brevet d'animateur sportif, j'ai encadré toutes les activités sportives du comité. C'est comme ça que j'ai commencé quoi [...] Bon voilà, c'est comme ça de fil en aiguille, et puis la force de faire des centres de vacances, de l'encadrement, de la réflexion, l'activité militante, j'ai pris des responsabilités d'année en année jusqu'à devenir le responsable des centres de vacances du comité d'entreprise. D'aucuns mettent en place le projet éducatif du comité, la réflexion, la formation de l'encadrement... Il y a 8000 gamins par an quand même ! On a fait plus de 50 villages de centres de vacances, enfants-adolescents, avant c'était Noël, février, Pâques, juillet et août, donc je baignais là-dedans toute l'année. Tout en militant, parce que quand je revenais, j'étais célibataire, donc quand je revenais, j'ai milité. J'ai toujours milité. Donc voilà comment ça s'est construit, jusqu'à moment où j'ai pris... Quand tu es praticien et que les choses ne te plaisent pas, à partir d'un moment, il faut prendre des responsabilités. Et puis syndicalement, mon syndicat m'a demandé de me présenter comme élu quoi. Et donc, en 87, 88...fin 88 - 89, en 88, je me suis présenté comme élu au comité d'entreprise. Et c'est comme ça que je suis arrivé comme élu, j'étais responsable du secteur enfance-jeunesse »¹¹³⁰.

Néanmoins, tout en ayant interrompu rapidement sa carrière sportive, celui-ci en garde néanmoins certaines dispositions, et va progressivement retourner vers ce premier espace après sa bifurcation initiale, tout en rationalisant *a posteriori* ce retour aux origines et en présentant une vision du sport culturelle et éducative en phase avec celle développée au sein de son parti et de sa confédération syndicale d'appartenance :

« Après j'ai fait des propositions de projets au syndicat, Parce que je ne comprenais pas qu'il y avait les vacances familiales d'un côté, la culture de l'autre, le sport de l'autre, l'enfance de

¹¹³⁰ Entretien avec Djamaldine Oudni, ancien secrétaire du CRE de la RATP, 25 septembre 2012.

l'autre. Et moi je leur dis : « une entreprise - un enfant - un projet ». Un enfant qu'il soit avec ses parents, qu'il soit dans le sport, ou qu'il soit dans la culture, c'était...Bon, la démarche éducative elle était globale quoi ! Elle n'était pas morcelée en petits bouts. Alors on m'a confié la responsabilité des affaires sociales et culturelles pour construire ce projet, lors du prochain mandat. Donc tous les deux ans, on me changeait de responsabilité : après j'étais trésorier adjoint, puis secrétaire adjoint puis secrétaire du comité d'entreprise. Je suis resté 14 ans »¹¹³¹.

C'est donc à ce poste stratégique qu'il est amené à prendre en charge la supervision du cross organisé par le CRE de la RATP, présentant lui-même cette mission comme « très politique » : « C'était le seul cross organisé par les salariés ! Donc notre question par rapport aux sponsors, etc., c'était comment maîtriser cela ? [...]. C'était comment ne pas se faire dessaisir le cross du comité d'entreprise de la RATP. On voulait rester maître de l'organisation : Il y avait la dimension technique, mais aussi la dimension politique ». Lorsque je lui demande en quoi consiste exactement pour lui cette dimension politique, celui-ci évoque cependant simplement la présence d'un stand de la CGT et la distribution sur celui-ci d'objets portant le sigle de la confédération, comme des « ballons gonflables », et surtout la venue ponctuelle de Marie-Georges Buffet lorsqu'elle était ministre, qui a « même pris la parole ».

L'enquêté ne semble cependant pas s'apercevoir de l'ambiguïté d'une telle prise de parole et ce que l'on pourrait qualifier des « deux corps » d'un-e ministre, car si lui y voit une dirigeante du PCF, c'est bien sa qualité de représentante de l'État, et en cela au-dessus des partis, qui rend sa présence acceptable aux yeux de l'ensemble des présents. Significativement, l'enquêté aurait pu citer comme sens politique de cette manifestation le « détournement » important de moyens logistiques de l'entreprise publique arrachés par les salariés aux dirigeants de cette dernière, avec en particulier la mise à disposition d'une flotte importante de bus et de chauffeurs à l'instar de la Fête de l'Humanité¹¹³², ou encore le déploiement d'une certaine conception de l'organisation sportive, qui n'a pas manqué d'ailleurs d'engendrer un conflit avec la FSGT lorsqu'il s'est agi d'instaurer un système de primes pour attirer les meilleurs coureurs, et sur l'extinction duquel l'enquêté se montre très discret, comme s'il n'avait pas lieu d'être et qu'il avait simplement convaincu ses interlocuteurs que la contradiction entre sport de haut niveau et sport de masse était un leurre :

« Il fallait payer les athlètes pour faire venir le plateau de haut niveau international. Il y avait des règles de la fédération, des barèmes quand tu venais, pour payer les premiers, jusqu'au quinzième. La FSGT ne voulait pas ses primes. Mais ça n'a pas duré - ça a duré deux ou trois ans de discussions : on a rencontré plusieurs fois la FSGT, mais on n'était pas forcément d'accord avec eux. Et donc on a fait comprendre à la FSGT que notre démarche n'était pas forcément d'organiser un cross pour un cross, mais aussi promouvoir le sport à l'entreprise, le

¹¹³¹ *Ibid.*

¹¹³² Même si dans un cas comme dans l'autre les dirigeants de la régie peuvent compter sur des retombées en termes d'image, ce dont l'enquêté a d'ailleurs conscience, insistant à plusieurs reprises sur le fait qu'il s'agissait du « cross du CRE de la RATP » et non du « cross de la RATP » comme il est couramment qualifié.

sport de masse, le sport populaire, le sport de haut niveau, le sport pour les gamins »¹¹³³

On voit finalement à travers ce cas comme celui de l'Humarathon, que le caractère politique de l'événement sportif est simultanément revendiqué par leurs organisateurs, et essentiellement postulé par leur identité, complété par l'ajout à l'événement central de quelques éléments subsidiaires à destination de certains publics¹¹³⁴, et dénié en même temps par les mêmes, qui semblent avoir à cœur de se prémunir contre toute accusation de « récupération » électoraliste ou idéologique. L'objectif *in fine* apparaît bel et bien d'attirer le plus large public possible, incluant l'attention médiatique, comme une fin en soi, et non un moyen permettant de diffuser certains messages ou représentations, à l'instar de la fonction tribunitienne des élections. En fin de compte, ces agents se font bien à leur corps défendant les *gate keepers* de l'autonomie de l'espace des sports par rapport au champ politique ou syndical, tout en organisant paradoxalement des manifestations semblant mêler les deux.

Avant d'examiner ensuite toute l'ambiguïté du sens syndical ou politique investi dans un autre type d'organisation spécifique, les clubs sportifs d'entreprise, reste à mentionner par rapport au terrain étudié une dernière nuance invitant à manier avec précaution les catégories d'agents en jeu à partir d'un dernier exemple rencontré fortuitement. Si, comme on s'est efforcé de le montrer, la spécificité des configurations politico-sportives locales est essentielle à prendre en compte pour saisir le sens de l'organisation des APS dans une municipalité donnée, au-delà de l'appartenance partisane de ses élus, il faut cependant se prémunir de réifier trop rapidement les catégories d'agents impliqués. Certaines formes de concurrence et d'effets de positions peuvent en effet jouer entre des agents *a priori* alliés, comme la majorité municipale et le député de la circonscription, également communiste. C'est ce qu'illustre un exemple rencontré fortuitement au cours d'une enquête précédente réalisée à l'occasion d'un Master 2 consacré aux responsables associatifs originaires d'Afrique subsaharienne, en partie à Ivry-sur-Seine. L'un de mes enquêtés rencontré fortuitement au cours de la manifestation « Ivry en fête » - sorte de Fête de l'Humanité en réduction organisée chaque année sur un week-end à la fin du printemps, au cours de laquelle les différentes associations locales sont invitées à tenir un stand. Fondateur d'une association de lutte contre la « traite » des jeunes footballeurs africains, après avoir été confronté physiquement à cette question dans son expérience d'entraîneur, ce dernier, lui-même d'origine camerounaise, m'a en effet raconté

¹¹³³ Djamaldine Oudni, entretien cité.

¹¹³⁴ Mais qui ne sont en réalité pas propres du reste à ces courses, comme le montre la présence croissante d'organisations « humanitaires » autour des courses sur route, tenant des stands dans les villages où s'opèrent les retraits des dossards, voire développant des opérations pour attirer des dons supplémentaires (du reversement d'une partie des frais d'engagement par l'ensemble des participants à la réservation de certains dossards pour des coureurs s'engageant de ce fait à solliciter un certain niveau de dons de la part de leurs proches). Ce phénomène de la « course pour une bonne cause », sans être nouveau, connaît un essor patent qui justifierait du reste une étude en soi.

la réception hostile à l'Hôtel de ville lors de sa première prise de contact :

« Je suis allé voir la mairie d'Ivry, ils m'ont dit : "Ah mais c'est quoi ce projet ? Une fois de plus, ça n'existe pas. Et quelle thune tu veux qu'on te file ? Des associations comme toi, on en voit tous les jours". Je leur ai dit : "non, non, mais je ne viens pas pour de la thune, moi je viens vous présenter un projet, vous dire : il y a ça, il y a ça, il y a ça à faire" »¹¹³⁵

C'est finalement auprès du député communiste de la circonscription, alors Jean-Claude Lefort, qu'il va trouver un premier soutien dans le champ politique, moins du fait d'une sensibilisation préalable à ce phénomène, que parce que le jeune entrepreneur associatif apporte alors au parlementaire une « cause » en cours de transformation potentielle en problème public non investie encore par d'autres et tout à la fois compatible avec le référentiel communiste et susceptible de gains en termes d'image personnelle. Il raconte ainsi sa « rencontre » avec le député, elle-même enclenchée par une rencontre au préalable avec les militants du Forum Social d'Ivry, né dans le prolongement du Forum Social Européen de 2003 dont la cité val-de-marnaise constituait l'un des sites¹¹³⁶ :

« C'est vrai que, au départ, je ne l'ai pas rencontré tout de suite, j'ai rencontré le député suppléant, qui est M. Riou, à qui j'ai soumis le projet. Au départ, il n'a pas très très bien saisi. J'y suis retourné et il m'a dit : "ça n'existe pas en Europe. Ce n'est pas possible que les garçons aient 14 ans, et qu'ils soient ramenés en Europe... Non, non, non" ». Et le hasard a voulu que *le Parisien* me contacte. Je ne sais pas comment ils ont eu mes coordonnées, mais ils m'ont contacté. Et Jean-Claude Lefort, dans son bureau, il lit *le Parisien*, et il dit : "non, mais c'est pas possible". Et surtout que le Parisien avait étiqueté l'article comme si j'étais à un pur Ivrien, comme si je bénéficiais des subventions ivryennes à un moment donné... Même si moi j'avais bien insisté sur le fait que je ne bénéficiais d'aucune subvention. Et donc quand M. Riou a lu ça, il m'a recontacté, en me disant : "Mon gars, écoute, ça va peut-être être possible, il faudrait que tu viennes me revoir, qu'on puisse voir ce qu'on peut faire... ". D'où la pétition qui est mise en place en ce moment pour l'instauration d'une « journée du jeune footballeur africain » [alors présentée à l'assemblée par M. Lefort] »¹¹³⁷

On voit ainsi à partir de ce récit comment se mêlent des facteurs tenant à la fois au déficit de capital social initial de l'entrepreneur associatif, qui se heurte notamment au quasi-monopole de l'US Ivry sur l'organisation associative des APS municipal ainsi qu'à l'incompatibilité de sa « cause » avec le cadrage dominant des APS dans la commune déniait les contradictions du sport professionnel. C'est finalement la rencontre entre sa cause et la disponibilité d'un député local relativement isolé de la municipalité et disponible à accueillir toute cause lui permettant d'attirer à lui l'attention, sans être initialement porté sur le sport, qui va permettre à cette dernière d'être

¹¹³⁵ Entretien avec Evariste Onana, 26 ans, entraîneur de football et président-fondateur d'une association d'aide aux jeunes footballeurs africains, 17 juin 2006.

¹¹³⁶ Pour plus de détail sur le milieu sociopolitique local et les relations entre ce « forum » et la mairie voir Igor Martinache, *Les responsables associatifs originaire d'Afrique subsaharienne en Ile-de-France*, mémoire de Master 2 en sociologie, IEP de Paris, 2006.

¹¹³⁷ Evariste Onana, entretien cité.

finallement portée dans l'espace public - sans cependant s'imposer réellement dans l'agenda politique pour autant. Comprendre un tel portage de cause par le député ivryen *a priori* improbable implique finalement de se défaire de l'alternative entre opportunisme et conviction, mais à admettre la confusion entre l'intérêt « pour » et l'intérêt « à » qu'implique l'engagement dans un champ donné (Bourdieu 1996).

On voit aussi en la matière l'importance du relais médiatique, qui là encore mériterait de plus amples investigations. On se bornera ici à rappeler que les croyances réelles des journalistes ne peuvent se déduire de la simple lecture de leurs productions, sans qu'il soit ici pertinent pour autant d'analyser cet écart en termes de « mauvaise foi ». En témoignent ainsi les articles élogieux publiés chaque année dans *l'Humanité* à propos de l'Humarathon, vantant les valeurs particulières portées par cet événement, qui contrastent avec ces propos d'un journaliste du quotidien communiste chargé de la rubrique « sports » à l'époque de l'entretien et invoquant justement l'exemple de l'US Ivry :

« Tout le monde parle de valeurs dans le sport, mais ce ne sont que des mots. Tiens, j'ai une anecdote : on a été à Ivry suivre un club de foot juste après les émeutes de novembre 2005 - parce que justement il ne s'était rien passé à Ivry, donc on voulait essayer de comprendre pourquoi. Donc on regarde un match de l'équipe et l'entraîneur nous a fait des tartines sur le thème : "Ouais, nous ici on a des valeurs, etc. ". Et à la fin du match, alors que son équipe gagnait, la balle arrive en touche sur lui. Plutôt que de renvoyer la balle à l'équipe adverse, hop, un petit coup de pied et il l'envoie derrière lui [pour gagner du temps car le temps n'est pas arrêté mais rattrapé partiellement durant en fin de période suivant le jugement de l'arbitre]¹¹³⁸.

Au-delà de la dénonciation particulière, ou du fait que plus généralement, cet exemple révèle que cet agent ne semble pas réellement croire en son for intérieur aux mythes du sport tout en s'employant pourtant quotidiennement à les véhiculer, sans percevoir pour autant la contradiction (Veyne 1983), son propos met aussi en évidence une aporie majeure au cœur des entreprises d'appropriation des APS, à savoir leurs effets réels sur les publics qu'elle cible, conférant ce faisant d'une certaine manière un autre sens au mot prêté à Pierre de Coubertin : « l'essentiel, c'est de participer ». On va voir maintenant à partir d'un autre type d'organisation sportive comment ces ambiguïtés se retrouvent et se manifestent spécifiquement dans le monde du travail, et en particulier comment la question des effets concrets de la promotion de la pratique des APS y est également évacuée, ou plus exactement scotomisée.

¹¹³⁸ Entretien avec Stéphane Guérard, journaliste à *l'Humanité* alors en charge des sports, 6 janvier 2009.

Conclusion du chapitre 6

A travers deux observatoires apparemment aussi dissemblables que les politiques sportives municipales et les clubs sportifs d'entreprise, il s'est agi ici de mettre premièrement en évidence la forte variabilité des entreprises d'investissement de ces dernières par des militants du PCF et de la CGT, confirmant qu'en ce domaine, le monolithisme souvent prêté à ces organisations partisane et syndicale, bien résumé par la formule du « centralisme démocratique », était loin d'être la règle en pratique. Se donne au contraire à voir une forte variabilité dans l'investissement militant de ces lieux où s'organisent les APS, tenant au contexte spatio-temporel mais aussi et sans doute plus encore à la configuration sociale particulière dans laquelle il s'inscrit. Restent néanmoins quelques constantes, à commencer par l'*illusio* partagée par les différents agents intervenant dans ces espaces interstitiels entre le champ politique ou syndical local et l'espace des sports. Celui-ci consiste ainsi à considérer que l'investissement dans ces espaces est essentiel, mais aussi que l'objectif primordial est de favoriser l'accès des populations ciblées aux APS. C'est à ce niveau que se jouent les tensions concernant les moyens concourant à cet objectif, notamment la promotion ou non de la compétition au plus haut niveau, mais aussi l'intériorisation de réticences pour réellement politiser cet enjeu, en dépit des intentions affichées.

La seule conflictualisation qui apparaît autorisée consiste ainsi dans la revendication de moyens matériels, auprès de l'État et des employeurs, pour développer ce qui apparaît finalement comme une cause sans réel adversaire. Mais la finalité elle-même du développement de la pratique sportive, comme les alternatives possibles dans la répartition des moyens alloués ou obtenus à cette fin, ne sont pratiquement jamais questionnés et sans doute même perçus par les intéressés. En fin de compte, comme le donne plus particulièrement à voir le cas des militants CGT investis dans les clubs sportifs d'entreprise, la politisation personnelle semble se dissoudre partiellement dans la « cause du sport », comme s'ils avaient incorporé l'étanchéité entre le champ partisan ou syndical et l'espace des sports. Ce faisant, ils participent à l'entretien de l'autonomie revendiquée par les organisateurs de l'espace des sports, tout en refusant cependant simultanément à admettre la gratuité du fait sportif- le « sport pour le sport »-, et sa subordination à d'autres fins que lui-même. Cette double dénégarion paradoxale se traduit en pratique par une croyance partagée selon laquelle les APS seraient intrinsèquement porteuses de vertus socio-éducatives, indépendamment des conditions de leur mise en œuvre, évacuant de ce fait les intérêts contradictoires en jeu, y compris dans l'allocation relative des moyens entre les APS et d'autres secteurs d'action publique ou d'activité, mais aussi entre les différents groupes sociaux en jeu, que les représentants politiques ou syndicaux en question sont pourtant prompts à mobiliser en d'autres circonstances. Un tel clivage dans l'habitus des militants sportifs qui s'observe à cette échelle comme à d'autres semble ainsi

constituer un facteur déterminant de la perpétuation de la « politique de l'apolitisme » qui caractérise l'espace des sports (Defrance 2000), tout en montrant au-delà comment les formes d'« évitement du politique » (Eliasoph 2010) peuvent se jouer au cœur même des organisations et agents *a priori* considérés comme les plus politisés et qui se revendiquent comme les représentantes légitimes de la classe ouvrière. C'est cette hypothèse paradoxale que l'on va s'efforcer de confirmer désormais en revenant pour finir à l'échelle nationale, au cœur de ce qui est considéré communément comme le cœur du pouvoir : le gouvernement. En nous intéressant au rôle du ministre des sports, et plus particulièrement à l'accession à ce dernier par une dirigeante du PCF entre 1997 et 2002, il va s'agir de mettre en évidence les facteurs structurels et incorporés de son échec *a posteriori* à politiser cette fonction, permettant par là-même de réfuter et dépasser les explications profanes invoquant le volontarisme ou les calculs individuels.

Chapitre 7 : Les mystères du ministère... des Sports.

Ambivalences d'un « rôle » politique particulier.

Le 4 juin 1997, soit trois jours après la victoire de la coalition dite de la « gauche plurielle »¹¹³⁹ (Boy, Rey et Sébilleau 2003) aux élections législatives, la communiste Marie-George Buffet est nommée ministre de la Jeunesse et des Sports à la surprise générale - y compris la sienne. Celle-ci occupe ce poste durant les cinq années du gouvernement Jospin, ce qui lui confère la plus grande longévité à ce poste jusqu'à ce jour. Elle a notamment laissé son nom à deux textes de lois majeurs dans ce secteur : le premier, en mars 1999, venant modifier le cadre réglementaire en matière de dopage¹¹⁴⁰, et le second, en juillet 2000, sur l'organisation générale des APS en France¹¹⁴¹, venant modifier la loi Avice de 1984 - qui avait elle-même remplacé le premier texte cadre, la loi Mazeaud de 1975¹¹⁴². On pourrait interpréter cette nomination comme une consécration de la réflexion politique du PCF sur la question des APS et l'opportunité de mettre enfin en œuvre la doctrine élaborée au sein de sa commission à l'échelle de tout le pays. Et pourtant, cette victoire symbolique se révèle au contraire comme un chant du cygne, au moins temporaire, pour la commission sport du PCF, qui va s'éteindre pour une dizaine d'années. Conformément à une démarche sociologique qui tient à distance les explications monocausales (Lahire 2016 : 93 et suiv.) et en particulier celles qui accordent une place prépondérante aux affects interpersonnels, l'hypothèse soutenue dans ce chapitre est que ce paradoxe tient à une série de contraintes socio-institutionnelles dans lesquelles s'inscrit le rôle de ministre des Sports à un moment donné. Il importe en effet de noter d'emblée que celui-ci évolue au croisement de plusieurs configurations sociales : le champ politique et l'espace des sports, mais aussi plus finement ces espaces sociaux souvent inaperçus que constituent le gouvernement et le cabinet même de la ministre. Ces différentes sphères influent sur l'« action » du ministre des Sports et plus encore, en amont, sur ses propres représentations. Il s'agit ainsi ici de mettre à jour les « logiques de situation » (Dobry 2007) dans lesquelles s'est inscrite l'action de Marie-George Buffet au ministère, afin de démêler notamment les parts respectives des structures institutionnelles, des dispositions, des calculs et des circonstances dans la manière dont elle a usé de cette fonction. Au cours de cette

¹¹³⁹ Dont les trois composantes principales étaient le Parti Socialiste, le PCF et les Verts.

¹¹⁴⁰ Loi n° 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage.

¹¹⁴¹ Loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

¹¹⁴² Pour plus de détails sur l'organisation générale des APS en France, voir entre autres Callède (2000), Montchaud et Dantin (2011) ou pour une introduction très synthétique : « La gouvernance du sport, un modèle original en butte au changement », *Viepublique.fr*, 2008 [Consulté le 23 décembre 2015].

analyse, on s'attachera à garder en tête que si « on ne subit pas son rôle » (Lagroye 1997), il ne faut pas non plus verser *a contrario* dans « l'illusion héroïque » (Dobry 2009). Pour tenter de tenir à distance ces deux écueils analytiques fréquents - qualifiés par Dobry de déterministe ou protagoniste-, nous proposons de nous inscrire dans le cadre analytique forgé par Michel Dobry pour analyser la structure des crises politiques (Aït-Aoudia et Roger 2015). Il s'agit de prendre au sérieux « l'hypothèse de continuité » qui consiste à « *identifier les arènes dans lesquelles les acteurs élaborent d'une manière ou d'une autre les coups qu'ils jouent*. Les outils cognitifs, indices, mais aussi règles du jeu pragmatiques à partir desquels les différents acteurs fondent leurs attentes et leurs calculs » - « lorsqu'ils calculent » (Dobry 2009 : XXI)-, dépendent en effet étroitement des contextes spatio-temporels dans lesquels ils évoluent et dont ils ne peuvent être abstraits (*Ibid.* : 11-12 ; 119-120).

Il importe de s'arrêter dans un premier temps sur les particularités du rôle de ministre de la Jeunesse et des Sports en France sous la Ve République. Cela afin de cerner ces différents éléments et de tenter d'expliquer pourquoi sa visibilité et sa popularité n'empêchent pas sa marginalisation dans le champ politique. Une telle contradiction peut elle-même être reliée à celle qui entoure plus largement l'étiquette de « sportif » dans le champ politique, qui peut jouer à la fois comme une ressource et un stigmat ainsi que nous le verrons. Ces premiers constats établis, nous pourrions nous focaliser sur le déroulement des cinq années du ministère Buffet, afin de montrer comment celles-ci ont pu représenter un « chant du cygne » pour l'entreprise de politisation des APS par le PCF.

I. Populaire mais marginal ? Les paradoxes du rôle de ministre des Sports

En dépit de la place économique et sociale importante prise par la pratique et le spectacle sportifs, ceux-ci continuent de représenter un secteur politique secondaire. On retiendra comme indicateur de cette position la part du budget étatique qui lui est consacrée, sa relégation sur l'agenda politique ou l'absence de clivages inter-partisans concernant son organisation. Sans être pour autant totalement autonome, l'espace des sports est en effet largement organisé par les dirigeants des différentes fédérations regroupées au sein du CNOSF, et tout particulièrement celles qui font l'objet d'une délégation de service public pour organiser les compétitions et la collation des titres en vertu de l'article L.131-14 du Code du sport. L'organisation des APS fait ainsi l'objet d'une « politique de l'apolitisme » (Defrance, 2000), c'est-à-dire de l'entretien par les dirigeants du mouvement sportif d'une représentation selon laquelle ces activités échapperaient par essence aux

tensions qui traversent le reste du monde social. Pour autant, les APS relèvent bel et bien en France, comme dans de nombreux pays, d'une administration spécifique dont la responsabilité est, depuis le Front Populaire, confiée à un membre du gouvernement. Or, ce portefeuille ministériel présente plusieurs spécificités qui en rendent l'étude particulièrement intéressante pour quiconque s'intéresse à l'activité gouvernementale, mais aussi aux relations entre action publique et communication, tant la dimension symbolique a acquis une place centrale dans le fonctionnement du champ politique (Leroux et Riutort 2013; Zittoun 2013).

Les spécificités du ministère des Sports tiennent tout d'abord à l'instabilité du titre en même temps que du périmètre de cette fonction. Celle-ci alterne régulièrement entre secrétariat d'État et ministère de plein exercice, et se voit ôter ou accoler certaines attributions. Ces particularités concernent ensuite l'origine et la destination de ses titulaires : on compte en effet parmi ces derniers une forte proportion de néophytes, voire de « profanes » du champ politique, tirant leur légitimité de leur provenance du secteur concerné- en l'occurrence une carrière antérieure de sportif ou entraîneur de haut niveau. De même, on peut constater qu'au sortir de la fonction, celles et ceux qui poursuivent une carrière ministérielle constituent l'exception plutôt que la règle¹¹⁴³.

Il apparaît de ce fait intéressant de s'interroger sur les logiques de recrutement, les formes d'appropriation et les effets de la fonction de ministre des Sports, autrement dit sur les usages d'une institution¹¹⁴⁴ particulière (Lacroix et Lagroye 1992). Il faut pour cela s'intéresser autant à ce qu'en font celles et ceux qui l'incarnent qu'à ce que cette dernière leur fait. La thèse étayée ici est qu'en raison de ses spécificités, la fonction de ministre des Sports représente à la fois une position marginale et marginalisante pour ses occupants, mais que ce stigmate peut cependant être retourné en ressource, à condition de réussir à établir une « juste » distance au secteur concerné.

Le matériau empirique particulier sur lequel s'appuie cette sous-partie est constitué d'entretiens auprès d'anciens ministres des Sports et membres de leurs cabinets (une quinzaine au total), ainsi que d'ouvrages (auto-)biographiques à leur sujet, signés directement par ces derniers, ou par des journalistes¹¹⁴⁵. Conscient des biais tenant à l'« illusion biographique » (Bourdieu 1986), ces récits sont envisagés moins comme des sources d'informations primaires que comme des mises en scène de soi (Goffman, 1977), davantage révélateurs de la subjectivité des agents concernés, ce qu'ils valorisent et considèrent normal, autrement dit de leur « réalité », plutôt que du « monde » au sens de « tout ce qui arrive » (Boltanski 2009). L'analyse de ces récits a ainsi été complétée d'un corpus

¹¹⁴³ Dans l'ensemble de la « population » des ministres des Sports, seuls Jean-Pierre Soissons et Michèle Alliot-Marie vont poursuivre une carrière gouvernementale ascendante, en accédant à des portefeuilles plus « prestigieux » et même au rang de ministre d'État.

¹¹⁴⁴ En reprenant ici la définition assez large de l'institution proposée par Luc Boltanski, « une institution est un être sans corps à qui est déléguée la tâche de dire ce qu'il en est de ce qui est » (2009 : 117).

¹¹⁴⁵ Sur l'intérêt des ouvrages signés par les participants du champ politique comme matériau, ainsi qu'une mise en évidence des transformations de la structuration de ce dernier qu'ils révèlent, voir notamment Le Bart (2012).

d'articles de presse, du dépouillement d'archives versées au centre national de Fontainebleau ou encore présentes au ministère, ainsi que d'observations de réunions publiques, menées depuis 2008, auxquelles ont pris part les occupants de la fonction.

A) Un ministère à la fois visible et marginalisé

1) Comment objectiver la relégation ?

Si les sociologues aiment jouer les « chasseurs de mythes » (Elias 1993), il est parfois nécessaire de s'employer au contraire à objectiver ce qui passe en général pour tellement évident que cela va sans dire. Peu d'observateurs de la vie politique contesteront ainsi que le portefeuille des Sports ne figure guère parmi les plus recherchés au sein d'un exécutif, qu'il soit gouvernemental ou territorial. Une première manière de tenter d'objectiver cette marginalisation relative parmi les secteurs d'action publique consiste tout simplement à comparer les moyens humains et matériels qui lui sont alloués avec ceux d'autres secteurs, mais aussi leur évolution dans le temps. La comparaison entre Jeunesse et Sports d'une part et Culture d'autre part peut ainsi sembler pertinente étant donné la proximité de leurs « contenus », et à cet égard instructive. A titre d'exemple, dans la loi de finances concernant l'exercice 2013, la rue de Valois affichait un budget de 2,638 milliards d'euros contre 232 millions alloués au sport (pour un total de 470 millions pour l'ensemble du ministère)¹¹⁴⁶ - auxquels il faut cependant ajouter les crédits extrabudgétaires du Centre national pour le développement du sport (CNDS)¹¹⁴⁷. En comparaison, le budget du club de football du Paris-Saint-Germain s'élevait à 300 millions d'euros pour la saison 2012-2013¹¹⁴⁸ et celui du seul CNOSF¹¹⁴⁹ à près de 30 millions d'euros en 2012, ce qui donne une idée des limites de l'emprise du ministère sur son secteur d'intervention. A cela s'ajoute le fait qu'une part non négligeable des agents du ministère sont de fait détachés auprès des fédérations en tant que conseillers techniques.

La mise en perspective dynamique révèle plus manifestement encore la marginalisation de l'administration étatique Jeunesse et Sports. Comme l'ont noté de nombreux observateurs, le budget consacré aux missions Jeunesse et Sports est en effet le premier touché par les mesures de restriction budgétaire entamées à partir de 2007¹¹⁵⁰ en dépit de sa faiblesse initiale. Ses défenseurs

¹¹⁴⁶Articles 61 à 64 de la loi de finances pour 2013

¹¹⁴⁷ Alimentés directement par les recettes de la taxe Buffet sur les retransmissions sportives (voir supra), ceux-ci dépassent largement le budget de l'avenue de France. Le budget total de l'Etat alloué au sport est enfin complété par 185 millions d'euros alloués à une mission interministérielle sur laquelle la ministre n'a donc pas non plus de prise directe.

¹¹⁴⁸« PSG-Barça : un match également financier », *Les Echos*, 8 avril 2013

¹¹⁴⁹ Qui n'inclut donc pas les budgets de chacune des fédérations affiliées à ce dernier.

¹¹⁵⁰Voir par exemple Néma Linuit, Xavier Sautenuages, « Le sport, première victime du budget de l'Etat », note du *think tank* Terra Nova, 3 novembre 2010.

ont ainsi moins bien réussi à se faire entendre que ceux de la Culture là encore, tant en termes de budget que d'emplois, durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy qui avait pourtant érigé le sport en « réponse à la crise »¹¹⁵¹. Mis en regard avec les 17,9 millions de licences sportives et les plus de 35 milliards d'euros de la « dépense sportive » revendiqués par le ministère lui-même¹¹⁵² pour 2013, ou les 420 millions d'euros déboursés par la chaîne Canal Plus à la Ligue de football professionnel pour la retransmission des matches de Ligue 1, la faiblesse des moyens humains¹¹⁵³ et matériels de l'administration suggère que celle-ci n'a qu'une prise très limitée sur le secteur qu'elle est censé régir..

Cette faiblesse humaine et matérielle est redoublée par une forte instabilité du périmètre due ce ministère. Dans un récent rapport de l'inspection générale du ministère¹¹⁵⁴, quatre de ses membres recensent pas moins de quinze ministres s'étant succédés au portefeuille de la Jeunesse et des Sports entre 2002 et 2012, tandis que l'objet officiel de leur action fluctuait lui-même d'un titulaire à l'autre. Sur la même période, celui-ci a ainsi oscillé entre « politique relative aux activités physiques et sportives et à la pratique des sports », « développement de la pratique sportive » et « politique relative aux activités physiques et sportives ».

Plus encore, le statut comme le découpage de cette administration n'a cessé de changer depuis sa (re)création par le Général de Gaulle en 1958. Confiée alors à l'ancien alpiniste Maurice Herzog avec le titre de haut-commissariat, le statut du portefeuille a ensuite fluctué entre secrétariat d'État, ministère délégué et ministère de plein exercice, suivant une logique semblant davantage tenir au « capital politique » (Bourdieu 2000) de son titulaire qu'à la place des APS ou de la « jeunesse » dans l'agenda politique dans la conjoncture considérée. A titre d'exemple, on pourra évoquer l'attention publique importante accordée aux questions de jeunesse et de sports durant la décennie 1960, après « l'échec » des équipes de France aux Jeux olympiques de Rome et devant la recrudescence du phénomène des « Blousons noirs ». Celle-ci a alors valu à Maurice Herzog une médiatisation assez importante à l'époque¹¹⁵⁵, sans qu'il n'hérite pour autant d'un ministère de plein exercice durant ses huit années en poste, contrairement à son successeur Joseph Comiti. De même, la socialiste Edwige Avice n'avait que le titre de « ministre déléguée » lorsqu'elle fit adopter le

¹¹⁵¹ « Euro 2016 - Sarkozy voit dans le football une réponse à la crise », *Lepoint.fr* (dépêche Reuters), 28 mai 2010. On pourra noter que l'alors Président a dit de même de la culture l'année suivante (dépêche Associated Press, « Nicolas Sarkozy défend la culture comme "réponse à la crise" », *Tempsreel.nouvelobs.com*, 13 octobre 2011).

¹¹⁵² Voir les « Chiffres clés 2012 » présentés par le ministère, février 2013 : <http://www.sports.gouv.fr/index/communication/statistiques/chiffres-cles> [Consultés le 3 mai 2013]

¹¹⁵³ 7034 équivalents temps plein, soit une baisse de 13% depuis 2007, contre 11014 et une diminution de « seulement » 9,2% pour la culture.

¹¹⁵⁴ Jean-Pierre Bouchout, Bertrand Jarrige, Jacques Primault, Daniel Watrin, *Organisation-ressources du ministère de la Jeunesse, des Sports, de l'Éducation populaire et de la vie associative. Situation, diagnostics et scénarios*, rapport de l'Inspection générale de la Jeunesse et des Sports, 31 juillet 2012, p.22

¹¹⁵⁵ Exposition médiatique dont témoignent dès la création du haut-commissariat les dossiers confectionnés à l'époque par le service de presse du cabinet (fonds F44 bis 823 à 836, versement n°19770709, Centre des Archives contemporaines de Fontainebleau, transférées depuis leur consultation au site de Pierrefitte).

projet de loi-cadre concernant l'organisation des APS à laquelle son nom reste associé en 1984.

Symptomatique encore d'une certaine marginalité dans le champ gouvernemental : l'imprécision des finalités de cette administration dont témoigne, lorsqu'elle ne jouit pas d'un ministère de plein exercice, la variabilité de son rattachement. Jeunesse et Sports est ainsi subordonné tantôt au Premier ministre, tantôt au ministre de l'Éducation, à celui de la Qualité de vie ou encore de la Santé¹¹⁵⁶. Des rappels à l'ordre manifestes de cette subordination peuvent aussi se révéler « en actes » par l'observation ethnographique. On retiendra par exemple un « incident » survenu lors d'un grand événement à destination des dirigeants du mouvement sportif, organisé le 6 octobre 2009 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne par l'équipe de RamaYade, peu après son entrée en fonction comme secrétaire d'État aux Sports. Plusieurs de ses prédécesseurs, de droite comme de gauche, y étaient réunis aux côtés de médaillés olympiques. „Après la diffusion d'un film hagiographique sur l'histoire du ministère et les prises de parole des uns et des autres, Roselyne Bachelot, la ministre de la Santé à laquelle est alors rattaché le secrétariat d'État, fait soudainement irruption du fond de la scène, entourée d'un aréopage de collaborateurs. Sa présence n'a pas été annoncée, Rama Yade elle-même semble manifestement surprise par cette intrusion. Celle-ci laisse alors aussitôt la parole à la ministre dont le discours sonne comme une dénégation. Elle y insiste en effet sur le fait qu'elle n'est pas venue pour « voler la vedette » à sa secrétaire d'État, tout en répétant à plusieurs reprises que c'est bien elle-même la « ministre des Sports »¹¹⁵⁷.

Si cet épisode tient sans doute aussi à l'inimitié personnelle entre les deux femmes, il n'en est pas moins riche de significations, tant sur le travail - contrarié - de légitimation de cette institution que sur la mise en scène du caractère apparemment pacifié de l'espace des sports.

¹¹⁵⁶Rattachement lui-même bien fragile : dans l'une de ses autobiographies, Guy Drut raconte ainsi avoir été rattaché au Premier ministre après avoir refusé de l'être au Ministère de l'Éducation nationale du fait de son inimitié avec son titulaire, François Bayrou (Drut 2011)

¹¹⁵⁷Journal de terrain, notes du 6 octobre 2009

Tableau n°2 : Titulaires successifs du portefeuille des Sports dans le gouvernement français depuis le début de la Ve République

Nom	Etiquette partisane	Titre	Périmètre	Type de légitimité	Temps passé en fonction	Poste précédent	Poste suivant
Maurice Herzog	UNR	Haut-Commissaire puis secrétaire d'État	Jeunesse et Sports	Mixte	7 ans et 3 mois (1958-1966)	Chef d'entreprise	Député-maire de Chamonix
François Missoffe	UDR	Ministre	Jeunesse et Sports	Politique	2 ans et 5 mois (1966-1968)	Ambassadeur de France au Japon	Député de Paris
Roland Nungesser	UDR	Ministre	Jeunesse et Sports	Politique	1 mois (1968)	Secrétaire d'État à l'Economie et aux finances (chargé des questions internationales)	Député-maire de Nogent-sur-Marne (Vice-Président de l'Assemblée nationale)
Joseph Comiti	UDR	Secrétaire d'État	Jeunesse et Sports (puis Loisirs)	Politique	4 ans et 10 mois (1968-1974)	Député des Bouches-du-Rhône	Ministre des relations avec le Parlement
Pierre Mazeaud	UDR	Secrétaire d'État puis ministre	Jeunesse et Sports	Mixte	3 ans et 4 mois (1974-1978)	Député des Hauts-de-Seine	Conseiller d'État
Jean-Pierre Soisson	RPR	Secrétaire d'État puis ministre	Jeunesse, Sports et Loisirs	Politique	3 ans et 2 mois (1978-1981)	Député de l'Yonne, secrétaire d'État aux Universités	Député-maire d'Auxerre
Edwige Avice	PS	Ministre déléguée	Jeunesse et Sports (puis Temps libre, Jeunesse et Sports)	Politique	3 an et 2 mois (1981-1984)	Députée de l'Isère	Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense
Alain Calmat	Divers gauche	Ministre délégué	Jeunesse et Sports	Sportive	1 an et 8 mois (1984-1986)	Professeur à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière	Député du Cher

Christian Bergelin	RPR	Secrétaire d'État	Jeunesse et Sports	Politique	2 ans et 2 mois (1986-1988)	Député de Haute-Saône	Député de Haute-Saône
Roger Bambuck	Société civile	Secrétaire d'État	Jeunesse et Sports	Sportive	3 ans (1988-1991)	Etudiant en médecine	Inspecteur général de l'Education nationale
Frédérique Bredin	PS	Ministre	Jeunesse et Sports	Politique	1 an et 11 mois (1991-1993)	Député-maire de Fécamp	Député-maire de Fécamp
Michèle Alliot-Marie	RPR	Ministre	Jeunesse et Sports	Politique	2 ans et 2 mois (1993-1995)	Député-maire de Saint-Jean-de-Luz	Député-maire de Saint-Jean-de-Luz
Guy Drut	RPR	Ministre délégué puis ministre	Jeunesse et Sports	Mixte	1 an et 8 mois (1995-1997)	Député-maire de Coulommiers	Député-maire de Coulommiers
Marie-George Buffet	PCF	Ministre	Jeunesse et Sports	Politique	4 ans et 11 mois (1997-2002)	Députée de Seine-Saint-Denis	Députée de Seine-Saint-Denis, secrétaire nationale du PCF
Jean-François Lamour	UMP	Ministre	Sports puis Jeunesse, Sports et vie associative	Sportive	5 ans (2002-2007)	Conseiller technique au cabinet du Président de la République	Député de Paris
Bernard Laporte	Société civile	Secrétaire d'État	Sports	Mixte	1 an et 8 mois (2007-2009)	Sélectionneur du XV de France	Homme d'affaires et consultant médiatique
Rama Yade	UMP	Secrétaire d'État	Sports	Politique	1 an et 6 mois (2009-2010)	Secrétaire d'État aux droits de l'Homme	Conseillère régionale d'Ile-de-France et ambassadrice à l'UNESCO
Chantal Jouanno	UMP	Ministre	Sports	Politique	10 mois (2010-2011)	Secrétaire d'État à l'Environnement	Sénatrice de Paris
David Douillet	UMP	Ministre	Sports	Mixte	8 mois (2011-2012)	Député des Yvelines, secrétaire d'État chargé des Français de l'étranger	Député des Yvelines

Valérie Fourneyron	PS	Ministre	Sports, Jeunesse, Éducation populaire et Vie associative	Mixte	1 an et 10 mois (mai 2012- avril 2014)	Député-maire de Rouen	Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire.
Najat Vallaud-Belkacem	PS	Ministre	Droits des femmes, Ville, Jeunesse et Sports	Politique	5 mois (avril à août 2014)	Ministre des Droits des femmes, porte-parole du gouvernement	Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Patrick Kanner	PS	Ministre	Ville, Jeunesse et Sports	Politique	Depuis le 26 août 2014	Président du Conseil général du Nord	

Tableau n°3 : Récapitulatif des profils des ministres des Sports sous la Ve République

	Ministre des Sports	Ensemble des ministres¹¹⁵⁸
Part de femmes	36,4% (8/22)	10,3%
Part de ministres de plein exercice	53,8% (14/26 ¹¹⁵⁹)	64% ¹¹⁶⁰
Proportion de « purs » politiques	59% (13/22)	67% ¹¹⁶¹
Durée moyenne du mandat¹¹⁶²	38 mois (écart-type : 21 mois)	15 mois
Âge moyen à la prise de fonction	43 ans (écart-type : 5 ans et 8 mois)	51 ans

Il révèle aussi et surtout l'importance de la dimension symbolique dans les processus de classement des ministères. De ce point de vue, les indices de l'infériorisation du ministre de la Jeunesse et des Sports sont également nombreux. On peut d'abord noter, à travers la consultation du Bottin administratif, une position, dans l'ordre protocolaire, systématiquement reléguée dans les dernières places de sa catégorie (ministère ou secrétariat d'État). A l'instar de Pierre Bourdieu, lorsqu'il fait intervenir la localisation dans l'analyse en composantes principales par laquelle il met en évidence la structure du champ des éditeurs parisiens (Bourdieu 1999), on peut relever également l'isolement géographique du ministère. Installé successivement rue de Châteaudun, rue Olivier de Serre et avenue de France, respectivement dans les 14^e, 15^e et 13^e arrondissements parisiens, les services centraux du ministère apparaissent bien éloignés des quartiers centraux de la capitale où se concentrent le siège des autres ministères et des autres des lieux de pouvoir. Cet isolement a des implications fonctionnelles autant que symboliques non négligeables. La sobriété de la façade des bâtiments, qui se distinguent difficilement des immeubles voisins, revient d'ailleurs fréquemment lors des entretiens avec des enquêtés de différentes périodes comme un signe intériorisé de leur propre infériorité dans l'espace des ministères. Le journaliste du *Monde* qui interviewe Maurice Herzog en septembre 1959 débute ainsi son article en décrivant un « immeuble si différent des autres ministères, avec ses murs jalonnés de photographies d'athlètes »¹¹⁶³.

¹¹⁵⁸ Source : Abel François et Emiliano Grossman, « Qui sont les ministres de la Ve République ? », *La Vie des idées*, 31 janvier 2012

¹¹⁵⁹ Le total excède le nombre de personnes car certain-e-s ont eu différents « titres » lors de leur présence à la tête du ministère, ces derniers constituant la population générale.

¹¹⁶⁰ Ministres d'État inclus (soit 6% du total), aucun ministre des sports n'ayant cependant accédé ce titre.

¹¹⁶¹ Part des ministres ayant été député pendant au moins trois mandats, définition plus restrictive donc que la nôtre de « légitimité politique ».

¹¹⁶² Le mandat de Patrick Kanner, encore en cours au moment de leur réalisation, est exclu des calculs.

¹¹⁶³ Fonds F44 bis, cote 823 à 836, versement n°19770709 article.1, Centre des archives contemporaines, Pierrefitte-sur-Seine.

Enfin, le déclassé symbolique se joue aussi dans diverses déclarations publiques au sein du champ politique. Les exemples sont ici légion : de Rama Yade qui, passant du secrétariat d'État des Droits de l'Homme à celui des Sports, est forcée de (dé)nier devant la presse le fait que cette nomination ne constitue pas une « punition » consécutive à ses critiques à l'égard du chef de l'État¹¹⁶⁴, à Eva Joly, la candidate écologiste aux dernières élections présidentielles, déclarant aux journalistes : « si je fais 2-3%, on va me donner le ministère de la Jeunesse et des Sports », suggérant par là que la faiblesse d'un tel score aux premiers tours ne lui permettrait guère d'influer sur le gouvernement¹¹⁶⁵.

L'étiquette de « sportif en politique » constitue par ailleurs un stigmat particulièrement lourd à porter dans le champ politique comme dans l'espace des sports, et ce dans les années 1970 comme aujourd'hui. Ce dont les intéressés ont bien conscience : dans son autobiographie, Guy Drut raconte ainsi s'être fait siffler sur les stades après que son adhésion à l'UDR a été rendue publique dans les années 1970. Dans le récit de son expérience, Bernard Laporte s'appesantit à plusieurs reprises sur les formes de mépris dont il a pu faire l'objet de la part de certains membres du gouvernement ou du parlement, qui le surnomment « Madrange » en référence à la marque de jambon dont il avait précédemment assuré la promotion. Ce dernier dispute sans conteste la palme de l'illégitimité à ce poste avec son successeur David Douillet, ancien champion du monde de judo, qui, dès son élection comme député, a essuyé de nombreux quolibets contestant clairement sa légitimité à occuper une telle fonction¹¹⁶⁶.

Les « sportifs » apparaissent ainsi comme une catégorie de profanes dans le champ politique, vis-à-vis desquels diverses forces de rappel s'exercent pour leur signifier leur illégitimité, à l'instar des ouvriers dès la fin du 19^e siècle (Offerlé 1984; Lefebvre 2001), des femmes (Achin et Paoletti 2002) ou encore des candidat-e-s dits « issu-e-s de la diversité » (Cartier et *alii* 2010). Pour autant, de même que pour ces derniers, cette étiquette peut faire l'objet de formes de valorisation assimilables à un « retournement » (Goffman 1975). Un tel étiquetage constitue en effet un processus relationnel au cours duquel les intéressés peuvent avoir un rôle actif et non un simple « état de fait ».

¹¹⁶⁴ « Pour Rama Yade, le secrétaire (secrétariat?) d'État aux Sports n'est pas une punition », *Le Parisien*, 24 juin 2009

¹¹⁶⁵ « Joly veut plus que le ministère des Sports », *Le Journal du dimanche*, 7 février 2012

¹¹⁶⁶ Pour n'en citer qu'un, on peut prendre ce sketch de l'émission satirique des « Guignols de l'Info » sur la chaîne privée Canal Plus. On y voit la marionnette du journaliste sportif Nelson Monfort exprimer ainsi son indignation en apprenant la nouvelle : « Mais c'est n'importe quoi ! [...] Si Douillet est député, alors pourquoi pas Marie-Jo Pérec ministre de l'Économie ? [...] Et pendant qu'on y est Surya Bonaly président de la République ! » Émission « Les Guignols de l'Info », Canal plus, 20 octobre 2009. [Marie-José Pécé et Surya Bonaly sont deux anciennes championnes du monde du 400 mètres et de patinage artistique. On ne peut s'empêcher de noter en passant que le choix de deux femmes guadeloupéennes n'est sans doute pas innocent de la part des humoristes pour redoubler l'effet comique de l'absurdité supposée des situations invoquées...]

2) Une fonction avant tout symbolique ?

Il s'agit maintenant de tenter de cerner les critères qui peuvent présider les logiques de recrutement de la fonction de ministre des Sports. Il importe à cet égard de souligner avant toute chose que l'étiquette de « sportif » accolée à certains des agents considérés ne doit pas occulter la diversité des ressources que ces derniers peuvent détenir. Celles-ci peuvent, comme on va le voir, jouer un rôle plus déterminant dans leur entrée en politique que la connaissance « technique » ou concrète que ceux-ci vont mettre en avant pour justifier la légitimité de leur recrutement. On peut les qualifier de « capitaux cachés » à l'instar de ceux que possèdent les jeunes étudiants issus de Zones d'éducation prioritaires (ZEP) qui entrent dans les dispositifs d'« égalité des chances » (Pasquali 2014). L'examen des trajectoires biographiques des ministres en question révèle ainsi la détention de capitaux scolaires, économique et/ou politiques généralement importants. D'extraction bourgeoise, Maurice Herzog est ainsi diplômé de l'école des Hautes études commerciales (HEC), Pierre Mazeaud docteur en droit, Alain Calmat chirurgien, Jean-François Lamour kinésithérapeute. Bernard Laporte et David Douillet se sont pour leur part investis avec profits dans diverses entreprises économiques. Autant de ressources que les intéressés tendent à minimiser, voire occulter, dans leurs récits, adoptant une présentation d'eux-mêmes empreinte d'humilité et insistant sur leur méconnaissance du champ politique et de ses codes. Guy Drut relate ainsi par exemple son entrée au conseil national de l'UDR : « mon rôle pourtant était minime au sein du conseil national. Je regardais, j'écoutais, j'apprenais, je vivais une expérience et je ne le regrette pas » (Drut 1997 : 39). L'homme était pourtant peu adepte de la modestie dans les interactions d'après plusieurs enquêtes qui l'ont côtoyé durant l'exercice de ses fonctions¹¹⁶⁷. Les mêmes ministres expliquent que ce manque d'expérience a cependant été pallié par la compétence de leurs conseillers, une valorisation de la dimension collective du travail politique d'autant plus surprenante que les intéressés tendent au contraire à euphémiser le rôle du collectif quand il s'agit de leur carrière sportive. Ces derniers confessent également qu'ils n'ont pas choisi eux-mêmes lesdits membres de leur cabinet, y compris ceux ayant une expérience du champ politique, comme Pierre Mazeaud :

« Il me fallait immédiatement composer mon cabinet, choisir mes plus proches collaborateurs. Je connaissais de nombreux énarques que mes propositions n'auraient pas manqué d'intéresser. Je demandais conseil à Michel Debré [...]. Il me fit téléphoner à Alain Grellety-Bosviel, l'un de ses plus proches collaborateurs. Alain me donna son accord [...]. [II] avait également une

¹¹⁶⁷ A la mention du nom de Guy Drut au cours d'une discussion informelle, une ancienne membre du bureau national du SNEP s'est ainsi exclamé : « Celui-là, il [n']est jamais redescendu de son podium ! ». (journal de terrain, notes du samedi 23 novembre 2013).

grande expérience des cabinets et de l'administration. Un cabinet ministériel est une équipe : Alain se chargea de me proposer ceux qui devaient m'accompagner dans ma lutte pacifique. » (Mazeaud 1980 : 18)

Il ne faut pas pour autant prendre au pied de la lettre l'humilité exprimée dans ces déclarations. Elle doit davantage s'interpréter comme une mise en scène de soi tactique de la part des intéressés plutôt qu'un aveu d'infériorité sincère de la part d'agents consacrés dans le milieu sportif. C'est ce que suggère en particulier un propos révélateur de Guy Drut analysant une dizaine d'années après les relations l'unissant aux membres de son cabinet du ministère : « j'étais très fier d'être le "patron" de ces cerveaux alors que je n'avais moi-même en poche que mon diplôme de "prof de gym". De leur côté, ils étaient impressionnés par mon palmarès sportif et mon parcours politique. Nous étions complémentaires et complices » (Drut 2011 : 209).

S'ils tendent donc à occulter certaines de leurs ressources, la plupart des « sportifs » entrés en politique mettent en revanche en avant le « capital social » (Bourdieu 1980) qu'ils ont pu accumuler au fil de leur carrière sportive. En entretien ou dans leur autobiographie, aucun de ceux dont on a pu étudier la trajectoire ne manque d'évoquer le caractère crucial des « rencontres » dans cette dernière. Ils mettent notamment en avant celles avec certains représentants du champ politique, facilitées par la confrontation des deux mondes au cours des grandes compétitions et des cérémonies protocolaires. Leurs récits insistent également sur la « fidélité » qu'ils vouent à ces derniers, critiquant « l'opportunisme » dont feraient preuve *a contrario* certains professionnels de la politique. Ils s'appesantissent en revanche assez peu sur leurs « convictions » et « valeurs » et font globalement état d'un milieu familial et sportif très peu politisé. Seule exception : Roger Bambuck relate son militantisme de jeunesse en faveur de l'autonomie guadeloupéenne, interrompu par sa carrière sportive juste avant qu'il ne reçoive sa carte du Parti Communiste. Quoique réactivée au sein du club Red Star de Montreuil où il prend sa licence en arrivant en métropole, cette socialisation communiste est toutefois contrecarrée par une reconversion professionnelle (comme « consultant » à Renault puis chez l'équipementier sportif Pony) suivie de la rencontre « inopinée »¹¹⁶⁸ avec des proches de Michel Rocard. Ceux-ci l'introduisent au sein des clubs « Convaincre » qui mèneront à la création du Parti socialiste unifié (PSU)¹¹⁶⁹.

La présence d'un « mentor », qui permet le franchissement de la frontière entre le champ politique et l'espace des sports, semble ainsi jouer un rôle particulièrement décisif dans les trajectoires politiques des enquêté-e-s étudié-e-s et la mise en avant d'une connaissance du milieu sportif. On notera au passage que cette connaissance est plus supposée que réelle car, ainsi que l'ont

¹¹⁶⁸ Un « heureux hasard » qui n'est pas sans faire écho à l'illusion du coup de foudre que les enquêtes sur la formation des couples ont depuis dissipée (Girard 1964 ; Bozon et Héran 2006).

¹¹⁶⁹ Entretien avec Roger Bambuck, 4 novembre 2008.

d'ailleurs ouvertement reconnu certain-e-s, la pratique sportive, même au plus haut niveau, n'induit pas, loin de là, une bonne connaissance du fonctionnement des instances sportives et des enjeux qui traversent cet espace social. En revanche, elle garantit généralement une certaine connaissance des agents qui y ont du pouvoir. Les anciens champions peuvent ainsi intervenir comme des intermédiaires vis-à-vis de ces derniers. Le « contre-don » (Mauss 2012) que les intéressés peuvent alors effectuer à l'égard de ceux qui leur ont permis d'entrer dans le champ politique présente ainsi une double-nature : un transfert de popularité, mais aussi de capital social. La manière dont Guy Drut relate son entrée progressive au service de Jacques Chirac, en participant à sa campagne pour les élections municipales dans la capitale en 1977 avant de devenir son conseiller au sport à l'Hôtel de ville de Paris, est assez révélatrice :

« Sans remettre en cause mon engagement pour cette droite sociale, mon militantisme était plutôt en sommeil. Je n'étais pas un collaborateur de Chirac, seulement son ami. Je ne pouvais lui apporter que mon image et ma contribution technique dans le milieu du sport. Je participais à la promotion politique du RPR en prêtant mon image pour une affiche dont le slogan était : « oui à la France qui gagne » (Drut 1997 : 120)

Quelques pages plus loin, l'ancien ministre raconte, sans chercher à masquer l'instrumentalisation dont il fait alors l'objet, que « Jacques Chirac [lui] demanda d'organiser un dîner avec les membres du CIO » (Drut 1997 : 140).

On peut ainsi interpréter la mise en avant du palmarès sportif des intéressés comme une opération de conversion de la notoriété acquise dans cet espace au sein du champ politique, mais aussi comme la captation d'une part de cette popularité par les mentors en question. Les uns et les autres n'hésitent pas à induire de sa fréquentation, la connaissance du milieu sportif, et plus encore à transposer au champ politique les supposées qualités prêtées aux athlètes ou entraîneurs - « combattifs », « tenaces », « endurants », dotés d'un « sens du collectif » ou de l'organisation-, vertus également jugées nécessaires pour réussir dans le champ politique présenté comme agonistique. Pourtant, paradoxalement, ces ministres occultent largement les intérêts en conflit au sein du secteur qu'ils ont à réguler, reprenant à leur compte l'appellation de « mouvement sportif » et le mot d'ordre d'« unité du sport » qui le sous-tend. Comme l'illustre le rassemblement du 6 octobre 2009 évoqué précédemment, les divergences inter-partisanes sont fortement euphémisées, voire refoulées, les uns et les autres n'hésitant pas à saluer l'action de leurs prédécesseurs, dans la lignée desquels ils affirment souvent s'inscrire, ou de leurs successeurs¹¹⁷⁰.

Si ces « sportifs » devenus ministres assurent se battre ou s'être battus, ils omettent cependant le plus souvent de préciser contre qui. Leurs luttes se sont ainsi faites « pour le budget » ou « contre le

¹¹⁷⁰A quelques exceptions près dans la période la plus récente, concernant significativement deux anciens « sportifs ».

dopage », « l'argent » ou « le racisme » dans ce que l'on peut qualifier de « discours sans adversaires » à l'instar de l'humanitaire (Juhem 2001). L'exposition dépolitisée du ministre des Sports peut jouer comme un atout en termes de popularité pour le titulaire de la fonction, mais elle fait aussi et surtout peser une forte limitation sur ses possibilités d'action. Le comportement attendu d'un tel ministre semble ainsi révélé lors des événements sportifs jugés majeurs, pour les plus importants aux côtés des têtes de l'exécutif, et éventuellement lorsqu'il s'exprime publiquement mais de manière donc consensuelle. Ce rôle de figuration semble en fait également partagé, plus discrètement, par les conseillers au sport d'autres membres de l'exécutif. Celui de Lionel Jospin lorsqu'il était Premier ministre, Hervé Madoré, raconte ainsi - en entretien - à propos d'Olivier Schramek, alors directeur de cabinet à Matignon :

« Il a bien conscience qu'en même temps ce sont des dossiers qui sont plutôt en bas de la pile, mais que par la médiatisation, ce sont parfois des dossiers qui peuvent être un peu brûlants, ou qui reviennent sur le haut de la pile. Voilà, mais pour lui ce ne sont pas des choses qui sont essentielles, même si lui-même est un pratiquant sportif [...]. Mais cela reste un loisir, cela reste un passe-temps, ce n'est pas quelque chose qui est réellement structurant. Il s'amuse un peu le lundi matin en réunion de cabinet en me disant : « alors, on est sorti avec le Premier ministre ce week-end ? On est allé au match ? ». Donc voilà je suis un peu la récréation du Premier ministre en cela. Et puis, je dirais que pour les autres membres du cabinet, c'est vrai que c'est un peu une curiosité [...], ce n'est pas un domaine important »¹¹⁷¹

Celui qui deviendra en 2012 directeur-adjoint du cabinet de Valérie Fourneyron au ministère des Sports précise ensuite que lorsqu'il officie à Matignon au tournant des années 2000, il a le sentiment qu'au sein du gouvernement :

« Le sport est regardé de façon superficielle, c'est-à-dire que c'est essentiellement un regard grand public : c'est le PSG, c'est le dopage, ce sont les grandes manifestations. Mais en ce qui concerne tout ce qui est essentiel dans une politique publique, toute cette pratique associative, tout ce que cela génère, l'impact du sport sur des politiques touristiques, sur des milieux économiques fragiles, de montagne ou ruraux : intellectuellement, tous ceux qui sont autour de la table sont évidemment équipés pour comprendre ça, et donc moi j'ai des discussions individuelles avec eux, je les fais un peu évoluer et comprendre ces choses-là. Mais leur première approche, c'est quand même la crise au PSG, le dopage au Tour de France, c'est pourquoi les Français se sont faits éliminer si vite de Roland-Garros... Voilà, on est quand même, pour être un peu dur et un peu direct, au niveau du journal *L'Equipe* »

Reste que cette hiérarchisation n'est pas contestée par les intéressés eux-mêmes. Loin s'en faut, ils semblent au contraire l'avoir le plus souvent intériorisée à l'instar des militants communistes analysés précédemment. Tout en reconnaissant que les médias se focalisent sur certains résultats sportifs qui forment la « partie émergée de l'iceberg », le conseiller en communication au cabinet de

¹¹⁷¹ Hervé Madoré, inspecteur de la Jeunesse et des Sports, ancien conseiller au sport de Lionel Jospin à Matignon et futur directeur de cabinet de Valérie Fourneyron au ministère de la Jeunesse et des Sports, entretien du 5 mars 2009.

Bernard Laporte explique ainsi qu'il « ne trouve pas choquant qu'on n'emmerde pas les gens avec des questions extrêmement techniques comme les structures des sociétés sportives à la "Une" du 20 heures » et qu'« il y a des sujets plus importants : quand on voit la crise ou les guerres en ce moment »¹¹⁷². Interrogé au sujet d'une récente initiative du secrétaire d'État qu'il conseille, sa première remarque porte d'emblée sur le fait qu'« il a eu une bonne revue de presse ». Si ce prisme est bien entendu largement déterminé par la fonction de l'intéressé, il n'en illustre pas moins l'idée, étayée par ailleurs, selon laquelle l'écho médiatique tend à constituer un critère prééminent d'évaluation et de perception même de l'action publique comme, plus largement, de toute activité politique (Riutort 2007).

Le ministère des Sports apparaît en fin de compte aux avant-postes des contradictions amenées par la place croissante prise par la communication et la personnalisation dans l'activité politique - comme l'illustre encore le « succès » des élections primaires dans la désignation des candidat-e-s de certaines formations politiques, inaugurées par le PS en 2007 (Lefebvre 2011). Si cette logique s'est certainement accentuée au fil du temps, il ne faudrait cependant pas tomber dans l'illusion de la nouveauté. Dans le cas qui nous intéresse, les archives du ministère révèlent que dès l'origine de cette institution, le cabinet du haut-commissaire Maurice Herzog est doté d'un service de presse particulier qui diffuse régulièrement aux membres du cabinet, outre les interventions médiatiques - déjà nombreuses- du haut-commissaire, les « résultats les plus marquants de la saison sportive (1960-1961), les champions français promus ou décorés par M.Herzog (Ordre du mérite sportif, médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports) »¹¹⁷³. On peut relever en passant une autre fonction symbolique importante du ministre : la remise des décorations, véritable forme de domination qui joue sur la « distinction des égaux » dans le contexte républicain (Ihl 2007). L'effet de ce mode discret de « gouvernamentalité »¹¹⁷⁴ (Foucault 2004) semble ici redoublé par le fait qu'il s'ajoute aux titres déjà décernés dans l'espace des sports et peut de ce fait être interprété comme une nouvelle marque de subordination implicite des représentants de l'État à l'égard des instances du mouvement sportif. Cette subordination contextuelle se révèle particulièrement dans l'obligation implicite, intériorisée par les élus locaux comme nationaux, de venir assister à une rencontre sportive

¹¹⁷²Vincent Parra, conseiller en communication au cabinet de Bernard Laporte alors en poste après avoir travaillé à la direction de la communication de plusieurs groupes privés et publics, entretien du 30 décembre 2008.

¹¹⁷³ Note de Monique Berlioux, attachée de presse, du 15 janvier 1962 - fonds F44 bis, cote 823 à 836, versement n°19770709, Centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau, transférées à Pierrefitte-sur-Seine..

¹¹⁷⁴ « Par gouvernamentalité, j'entends l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique, quoique très complexe de pouvoir qui a pour cible principale la population, pour forme majeure de savoir l'économie politique, pour instrument essentiel les dispositifs de sécurité. Deuxièmement, par "gouvernamentalité", j'entends la tendance, la ligne de force qui, dans tout l'Occident, n'a pas cessé de conduire, et depuis fort longtemps, vers la prééminence de ce type de "gouvernement" sur tous les autres : souveraineté, discipline, et qui a amené, d'une part, le développement de toute une série d'appareils spécifiques de gouvernement, et, d'autre part, le développement de toute une série de savoirs » (Foucault 2004 : 111-112).

ou remettre les prix aux vainqueurs suivant des modalités imposées par les organisateurs sportifs¹¹⁷⁵. Le ministère des Sports apparaît ainsi doublement contraint par les logiques médiatiques d'une part, et fédérales de l'autre, et en particulier les temporalités particulières que les uns et les autres leur imposent. A cela s'ajoutent les sollicitations des élus locaux. Les ministres et membres de cabinet sont en effet tous décrits comme constituant une part importante de l'activité. Ce rôle les soumet ainsi à d'incessants déplacements sur l'ensemble du territoire national, pour remettre des prix ou inaugurer un nouvel équipement à la demande le plus souvent d'un élu local, « quel que soit son bord politique » précisent-ils souvent avec orgueil¹¹⁷⁶.

Sans maîtriser une grande part des contours de leur fonction, les ministres de la Jeunesse et des Sports ne subissent pour autant pas non plus totalement leur rôle (Lagroye, 1997). Après avoir évoqué ces usages contrôlés au cours de la fonction, il reste à aborder maintenant dans un dernier temps la manière dont ceux-ci parviennent avec plus ou moins de succès à faire fructifier leur passage au ministère et la popularité associée à cette fonction après l'avoir quittée.

B) Le sport : un symbole à manier avec précaution en politique

1) Tombeau ou tremplin ? Les incidences de l'étiquette de « sportif » sur la carrière politique

On a vu jusqu'à présent les fortes contraintes qui pèsent sur les titulaires du portefeuille ministériel des Sports, de par leur position particulière dans une configuration formée par le gouvernement et les instances dirigeantes du mouvement sportif. La nécessité de ménager les uns et les autres en se faisant « petit » n'est d'ailleurs pas propre aux « sportifs ». Elle concerne aussi celles et ceux qui viennent du champ politique, admettant ouvertement leur méconnaissance du monde du sport, alors que la question de la légitimité par la connaissance ne semble pas se poser dans d'autres secteurs, sans doute perçus comme plus « politiques ». La manière dont Marie-George Buffet raconte les conditions de son entrée en fonction illustre ainsi bien ce sentiment de décalage par rapport au rôle :

« Je pense qu'au début ce ministère devait apparaître comme assez secondaire, donc on le laissait à une femme communiste, c'était réglé. Moi j[*e n'*]avais pas d'*a priori* donc, à part que j'aimais beaucoup le sport, mais j[*e n'*]avais pas de compétences particulières, à part que j'avais

¹¹⁷⁵ La plupart des élus locaux communistes aux sports rencontrés m'ont ainsi régulièrement fait part de leur épuisement à devoir courir tous les week-ends d'une manifestation sportive à l'autre, se déroulant dans leur région ou commune.

¹¹⁷⁶ Entretien avec Gilles Garnier, ancien chef de cabinet de Marie-George Buffet, 23 décembre 2009.

été responsable de la jeunesse dans le parti, mais enfin bon, j[*e n*']avais pas de compétences particulières pour être dans ce ministère »¹¹⁷⁷

La manière dont l'ancienne ministre se met en scène dans le récit est là encore intéressante. Plutôt que de la dissimuler, cette dernière met en avant de sa méconnaissance des enjeux du secteur en question, suggérant en passant que ceux-ci seraient d'abord d'ordre « technique ». Plus encore, comme en témoignent tous ceux que nous avons rencontrés ou lus, la ministre affiche également sa proximité avec ses prédécesseurs à cette fonction, ainsi qu'avec les membres du CNOSF comme si le sport transcendait les clivages politiques :

« On s'est engueulé sur des sujets, mais moi j'ai pu très bien travailler avec Henri Sérandour. Voilà. Et puis après j'ai eu des visites étonnantes, mais qui ont été pour moi d'une richesse... La première, ça a été la visite de Maurice Herzog, qui a demandé à me voir. Ça faisait quelques jours que j'étais au ministère, et Maurice est venu. Il m'a parlé de ce ministère justement. Il m'a raconté l'histoire de ce ministère. Et euh...comment lui il avait nettoyé le ministère de tous les types fascistes, vichystes, imposés par Pétain etc. Il m'a fait aimer ce ministère qui est un ministère...qui n'est pas un ministère...commun. J'ai souvent l'occasion de le dire, et si j'ai le temps, je le dirai cet après-midi si on me passe la parole. C'est un ministère presque militant »¹¹⁷⁸

Un « militantisme » toutefois pour le moins feutré en pratique, puisqu'il s'accompagne d'une euphémisation des conflits et tensions - y compris par ceux qui interviennent au sein du ministère lui-même - notamment entre les différentes directions administratives (sports, jeunesse et vie associative principalement), dont ont fait état de nombreux témoins rencontrés, au niveau ministériel comme décentralisé¹¹⁷⁹. On retrouve par ailleurs cette affirmation selon laquelle il s'agirait d'un ministère « pas comme les autres » dans la plupart des récits, de même que la métaphore du ministère comme une « grande famille ». Cette vision est teintée d'implicites moralisants (Lenoir, 2003), et met en évidence le travail de valorisation de l'étiquette d' « héritier » dans le champ politique (Lefebvre, 1997). C'est ainsi que Marie-George Buffet - qui, en tant que communiste, aurait pu marquer le plus de distances vis-à-vis de ses prédécesseurs ou successeurs, en particulier de droite- explique, encore en entretien, au sujet de Rama Yade alors récemment entrée en fonction, qu'elle « ne veu[t] pas lui mettre des bâtons dans les roues. Elle a demandé à me voir, j'ai répondu présente [...]. Quand elle m'appelle, je réponds et je discute avec elle »¹¹⁸⁰. Ce qui

¹¹⁷⁷Entretien avec Marie-George Buffet, 6 octobre 2009.

¹¹⁷⁸ *Ibid.*

¹¹⁷⁹ Pour une analyse de ces tensions entre Jeunesse et Sports au sein d'une administration déconcentrée, voir Marion Gurruchaga, « Une administration aux prises avec un environnement fortement institutionnalisé. La direction régionale et départementale Jeunesse et Sports du Nord-Pas-de-Calais », Mémoire de Master 2 de science politique, Université de Lille 2, 2008.

¹¹⁸⁰Cette tendance à « dépasser » les clivages partisans n'est du reste pas neuve dans ce secteur puisque Jean Borotra, haut-commissaire aux Sports sous Vichy, déjà avait rendu un vibrant hommage à Léo Lagrange lors de son discours du 5 octobre 1941 (Muracciole, 2012 : 189).

ne l'empêche cependant pas, depuis qu'elle est redevenue députée, d'intervenir régulièrement à l'Assemblée nationale ou par voie de communiqués pour critiquer l'action de ses successeurs de l'UMP. Plus encore, suite au décès de Maurice Herzog, dont l'image avait pourtant été sérieusement écornée quelques semaines plus tôt par le succès de l'ouvrage à charge de sa propre fille Félicité (Herzog, 2012), la députée du Blanc-Mesnil a publié un communiqué de presse élogieux à l'égard de son prédécesseur dans lequel elle explique notamment que « certains ont pu s'étonner de notre complicité. Mais elle était fondée, pour moi, sur un profond respect, et, pour lui, je le crois, sur son désir de transmettre un héritage »¹¹⁸¹. Une telle déclaration, de même que la mise en avant largement relayée par les médias du passé de « championne » de natation synchronisée¹¹⁸² de Christine Lagarde lorsqu'elle arrive à Bercy, ou celle de Chantal Jouanno de sa pratique du karaté¹¹⁸³, peuvent être interprétés comme des entreprises visant à s'attacher la popularité attachée à la proximité avec l'espace des sports.

La revendication plus ou moins directe de cette étiquette de sportif apparaît ainsi comme une « identité stratégique » (Collovald 1988), dont l'effet peut cependant jouer à double-tranchant. Au regard des trajectoires respectives des anciens titulaires du portefeuille (voir tableau 1), mais aussi de celles d'autres sportifs entrés en politique, on peut en effet émettre l'hypothèse que cette étiquette peut apporter un certain bénéfice en termes de popularité à ceux auxquels elle est accolée, mais agir néanmoins comme un stigmate dans le champ politique. La poursuite d'une carrière, au sens interactionniste du terme (Becker, 1985), au sein de celui-ci semble ainsi conditionnée à la capacité de s'en distancier suffisamment, afin d'apparaître non pas comme un spécialiste de ce seul secteur, mais comme un « généraliste » (Le Bart, 1999) à même de s'emparer d'autres sujets. C'est ainsi qu'après son passage au ministère, Jean-François Lamour s'investit dans ses mandats de député et de conseiller de Paris et parvient ainsi à accéder à la tête de l'opposition municipale dans la capitale en faisant relativement oublier son passé de champion d'escrime¹¹⁸⁴. Et de manière significative, ses interventions à l'Assemblée nationale ou dans les médias sur les questions sportives se révèlent assez parcimonieuses, à l'instar de celles de Marie-George Buffet¹¹⁸⁵. Celui-ci fait également partie de la commission « Finances, économie générale et contrôle budgétaire », tandis que David Douillet est, pour sa part, membre de celle consacrée au développement durable et à l'aménagement du territoire. Domaines *a priori* bien éloignés du sport. De même, à peine élu à l'Assemblée nationale

¹¹⁸¹ Communiqué de presse de Marie-George Buffet en date du 14 décembre 2012.

¹¹⁸² En fait une médaille de bronze aux championnats de France lorsqu'elle avait 15 ans.

¹¹⁸³ Celle-ci va alors jusqu'à reprendre l'entraînement et la compétition à 40 ans, alors qu'elle est encore secrétaire d'État à l'Environnement et remporte même un championnat de France par équipes avec son club. Voir « Karaté : Chantal Jouanno, championne de France par équipes », *Lemonde.fr*, 7 mars 2010.

¹¹⁸⁴ Y compris par une mue corporelle, certains de ses confrères le surnommant toutefois « le gros », comme si son embonpoint était davantage perçu comme transgressif pour un ancien « sportif ».

¹¹⁸⁵ Voir leurs pages respectives sur le site <www.nosdeputes.fr>.

en 2009, l'ancien judoka parle ainsi des transports, des infrastructures et du Grand Paris au journaliste qui l'interroge sur les secteurs sur lesquels il souhaite s'investir. Et quand celui-ci lui demande s'il souhaiterait être nommé ministre des Sports, il a cette réponse gênée qui masque cependant assez mal son ambition réelle : « on ne me l'a pas proposé. Je fonctionne par étape, et mon étape d'aujourd'hui, c'est cette élection législative. Si cela devait devenir d'actualité, je resterais extrêmement attaché à ce qui se passe ici, dans ma circonscription, car j'ai pris des engagements envers mes électeurs et je dois les tenir ». Et il termine son propos en affirmant toutefois qu'il « croi[t] qu'avoir un élu ministre serait même un avantage pour la circonscription »¹¹⁸⁶.

Tou-te-s ne réussissent cependant pas à mener à son terme cette opération de « despécialisation », d'autant qu'ils ne cherchent pas nécessairement à l'effectuer. Certain-e-s réussissent ainsi une reconversion dans l'espace des sports, à l'instar de Maurice Herzog ou Guy Drut, élus au CIO¹¹⁸⁷. Échouant pour sa part à se faire élire à plusieurs reprises, Roger Bambuck a bénéficié d'une nomination à l'inspection générale de l'Éducation nationale et s'est investi dans des activités scientifiques, en prenant notamment la direction d'un groupe de recherche sur le sport au CNRS. D'autres facteurs influencent évidemment la trajectoire politique, mais il n'en apparaît pas moins que tout se passe comme si les intéressés s'efforçaient de trouver une juste distance avec le secteur sportif : suffisamment près pour en capter la chaleur, mais pas trop pour éviter de « se brûler les ailes ». Michèle Alliot-Marie apparaît ainsi peu marquée par son passage au ministère des Sports, de même que Jean-Pierre Soisson. Ce dernier a non seulement réussi à faire de la rue de Châteaudun le marchepied vers un ministère de plein exercice, mais plus encore à revenir plus tard au gouvernement comme ministre du Travail sous une majorité de gauche, profitant sans doute en partie de la « neutralité » politique associée au sport.

2) Jean-François Lamour : un cas idéal-typique de « despécialisation »

La trajectoire de Jean-François Lamour, double champion olympique et champion du monde de sabre dans les années 1980, devenu député de Paris, et président du groupe de l'UMP -devenue Les Républicains (LR) - au Conseil de Paris, représente le cas idéal-typique d'une migration réussie de l'espace des sports vers le champ politique. Celui-ci est en effet non seulement parvenu à « durer » dans le champ politique, mais aussi à mettre à distance son « étiquette » de sportif pour devenir un

¹¹⁸⁶« David Douillet : "Les polémiques parisiennes n'ont pas eu d'impact sur ma campagne" », entretien avec Eric Nunès, *Le Monde*, 16 octobre 2009.

¹¹⁸⁷ Le second sans aucun doute « motivé » par sa condamnation dans le financement illégal de l'ex-RPR qui a fait l'objet d'une grâce présidentielle.

« généraliste » de l'action politique (Le Bart 1999). On peut ainsi à partir de l'analyse de son cas mettre en évidence certaines conditions, nécessaires mais non suffisantes, d'une telle reconversion. Il importe en premier lieu de repérer les « capitaux cachés » (Pasquali 2014) que détient l'intéressé. Né à Paris en 1956, Jean-François Lamour est le fils d'un chef d'entreprise du bâtiment et d'une enseignante d'histoire-géographie dans le second degré, ce qui lui confère un certain capital économique et culturel. Sa socialisation primaire se déroule à Maisons-Alfort, localité plutôt cossue du Val-de-Marne. Enfant turbulent de son propre aveu, il commence l'escrime à l'âge de sept ans sur les conseils de son pédiatre qui connaît un maître d'armes « à poigne », ancien militaire, qui enseigne dans son propre grenier. Sous la houlette de ce premier mentor, il devient champion de France à 15 ans puis intègre l'équipe de France juniors et participe à ses premiers championnats du monde par équipe à 17-18 ans. Parallèlement, il obtient un baccalauréat technique en chimie (série F6 à l'époque) à l'École nationale de chimie dans le 13^e arrondissement parisien puis intègre l'IUT d'Orsay. Après son DUT, il poursuit son cursus avec une licence de chimie à l'Université de Jussieu.

Ne trouvant pas d'emploi à mi-temps lui permettant de poursuivre parallèlement l'entraînement sportif, il effectue son service militaire en 1980 et participe aux Jeux olympiques de Moscou durant celui-ci. A la sortie du service militaire, Arrêt il intègre l'École nationale de kinésithérapie et de rééducation (ENKRE) de Saint-Maurice où il suit une formation de quatre ans au lieu de trois grâce à un nouveau dispositif pour les sportifs de haut niveau. Suite à quoi il travaille en tant que kinésithérapeute, notamment à l'INSEP. Aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984, il fait la rencontre de Jacques Chirac, qui le voit remporter la médaille d'or. Une rencontre que l'intéressé relate encore de manière enchantée vingt-cinq ans plus tard : « le contact avait été bon, après les relations c'est plutôt du domaine privé, mais bon ce qui a fait qu'on a vraiment bien accroché, c'est que je trouvais l'homme sincère et... sincèrement intéressé à ce que je vivais comme athlète de niveau »¹¹⁸⁸. Si intérêt il y a, ce n'est pas forcément celui auquel semble penser l'enquêté. On peut penser qu'il s'agit autant d'un intérêt « à », sinon davantage, qu'un intérêt « pour », mais qui n'apparaît pas pour autant comme tel aux intéressés n'évoluant pas dans le même espace social, étant donné que « chaque champ, en se produisant, produit une forme d'intérêt qui, du point de vue d'un autre champ, peut apparaître comme désintéressement (ou comme absurdité, manque de réalisme, etc.) » (Bourdieu 1996 : 160). Au-delà de leurs différences, les deux hommes semblent tous deux mus par une forte ambition et l'autre apparaît plus ou moins confusément comme pouvant servir cette dernière un jour ou l'autre. Ainsi, Jean-François Lamour raconte :

« J'étais le représentant des athlètes, membre du comité directeur de la fédération d'escrime, représentant les athlètes au comité olympique français, je m'étais dit : "bon, tout ça il va falloir

¹¹⁸⁸ Entretien avec Jean-François Lamour, 14 mai 2009.

que je m'en serve, parce que je ne vais pas faire kiné toute ma vie". D'ailleurs, les kinés se disent souvent ça, car c'est un métier assez exigeant sur le plan physique. Je me disais : "Bon, double médaillé olympique, je m'en contenterais bien, mais peut-être un jour il y aura l'opportunité de rendre au pays ce que le pays a pu m'apporter". Mais je ne savais pas vraiment comment, je voyais bien que l'action politique pouvait être un des vecteurs de ce principe-là, mais... Bon. Je ne faisais pas du rentre-dedans, voilà, je peux dire, à ma grande surprise un jour, j'ai reçu un coup de fil de Jacques Chirac, je crois que j'étais chez moi d'ailleurs puisqu'il n'y avait pas de portables à l'époque, et il m'a dit : "Voilà, Jean-François, j'ai besoin d'un conseiller sport - à l'époque on se vouvoyait donc-, j'ai pensé à vous". »¹¹⁸⁹

Une fois établi, le contact entre les deux hommes ne va plus se rompre¹¹⁹⁰. Il semble toutefois erroné d'y voir une inféodation unilatérale et définitive. Les désaffiliations sont en effet possibles, comme l'illustre la rupture brutale de l'ancienne judoka Marie-Claire Restoux avec son « protecteur »¹¹⁹¹ Patrick Balkany dont elle est alors suppléante à l'Assemblée nationale. Celle-ci dénonce alors ses « avances sexuelles répétées » et sa mainmise sur l'UMP à Clichy¹¹⁹², ce qui met un net coup d'arrêt à sa carrière politique. De telles mutualisations de capitaux spécifiques dans le champ politique et l'espace des sports semblent facilitées par la fréquentation d'arènes communes, telles que les cérémonies honorifiques ou les remises de prix, qui font partie du rôle des élus, tant au niveau local que national¹¹⁹³. Cela vient compenser le fait que les cercles de sociabilité des uns et des autres ne s'interpénètrent guère d'ordinaire. Toutefois, si l'on note que les cursus politiques des « sportifs » apparaissent plus fréquents au niveau régional ou municipal, il semblerait que l'échelle locale soit plus propice à ce type de « rencontres » socialement déterminées, comme si la popularité des « sportifs » présentait un rendement démultiplié au niveau local¹¹⁹⁴. Un « capital d'autochtonie » (Retière 2003) dont les intéressés reconnaissent du reste volontiers l'existence, tel cet ancien coureur devenu adjoint de Valérie Fourneyron : « c'est vrai que j'ai cette chance d'être un peu connu, sur le plan régional, au moins sur la ville, c'est un atout »¹¹⁹⁵. Les ressources

¹¹⁸⁹ *Ibid.*

¹¹⁹⁰ Soulignons dans la vingtaine d'entretiens réalisés auprès de « sportifs » entrés dans le champ politique la mention systématique d'un mentor appartenant à ce dernier auquel il ne manque pas de rendre hommage, comme s'il s'agissait dans leur cas d'un cercle privé où l'on ne rentrerait que par cooptation.

¹¹⁹¹ Rencontre six mois auparavant, celle-ci ne tarissait alors pas d'éloges à l'égard de ce dernier sans qui elle reconnaît qu'elle n'aurait pas pu faire de politique et aurait été « une toute autre personne ». Entretien avec Marie-Claire Restoux, 26 octobre 2009.

¹¹⁹² Philippe Sprang, « Balkany-Schuller, poker menteur à Clichy », *Les Inrockuptibles*, 12 avril 2010.

¹¹⁹³ Le rôle d'une institution aussi discrète que l'Académie des Sports, composée de 50 membres à l'intersection entre mondes sportif et politique et qui remet pas moins de 17 distinctions honorifiques, mériterait certainement une étude à part entière.

¹¹⁹⁴ Comme le suggère le maintien de la décision de la municipalité de Boulogne-sur-Mer d'afficher un portrait géant du joueur international natif de la commune malgré les accusations de détournement de mineure qui pèsent sur lui. Voir *Le Monde*, 27 mai 2010

¹¹⁹⁵ Kader Chekhemani, né en 1971, ancien champion du monde universitaire de 1500 m, fils d'ouvrier immigré algérien, alors adjoint à la maire de Rouen et vice-président de Basse-Normandie en charge des sports, entretien du 18 mai 2010. Dans son étude ethnographique au quartier du Luth à Gennevilliers, Olivier Masclet souligne le même type d'entreprise de captation de capital symbolique vis-à-vis d'un jeune boxeur très populaire dans la « cité » de la part de la municipalité communiste sortante (Masclet 2006 : 236-237).

symboliques apportées par cette notabilité locale doivent cependant être complétées par une certaine compétence oratoire¹¹⁹⁶, c'est-à-dire une capacité à prendre la parole en public et à construire une argumentation. Dans le cas de Jean-François Lamour, celle-ci a été acquise au cours de sa socialisation scolaire mais aussi durant sa carrière sportive, en tant que porte-parole de son collectif d'athlète.

Dès le milieu des années 1980, alors qu'il travaille en tant que kinésithérapeute et poursuit une carrière sportive au plus haut niveau - il décroche notamment de nouveau l'or olympique lors des Jeux de Séoul -, il assiste également de manière informelle Guy Drut, alors conseiller aux sports de Jacques Chirac à la mairie de Paris lors de la campagne présidentielle de 1988. Il participera ensuite à un groupe de travail, toujours informel, qui se réunit en dehors de l'Hôtel de Ville, piloté conjointement par Drut et un autre ancien médaillé olympique, Henry Boério. Il décrit alors lui-même son investissement comme « pas du tout militant, c'était un travail on va dire d'expert, c'est-à-dire qu'on se réunissait, on faisait des groupes de travail sur le sport. Et c'est là que j'ai appris un peu de loin ce qu'était la politique. Je n'avais là strictement aucun engagement politique, aucune carte de parti »¹¹⁹⁷. On voit ainsi une autre propriété particulièrement importante pour un tel porteur de stigmatisme dans le champ politique : le « sens de sa place » (actuelle et potentielle), autrement dit un « sens du placement » (Bourdieu 2003 : 220) dont l'intéressé démontre la maîtrise tout au long de l'entretien, alors qu'il a entre-temps lui-même été ministre des Sports entre 2002 et 2007.

Quand Guy Drut, déjà député depuis 1986, est élu maire de Coulommiers en 1992 au moment où Jean-François Lamour met fin à sa carrière sportive, ce dernier le remplace à la mairie de Paris, puis accompagne Jacques Chirac à l'Élysée en 1995, toujours en tant que conseiller aux sports. Il définit ainsi son rôle à cette époque : « à la différence d'un adjoint dans un exécutif, le conseiller, c'est les yeux et les oreilles sur tout, les yeux et les oreilles du patron. Voilà. On voit tout, on entend tout, et après on en fait des notes de synthèse que l'on fait passer au patron, on voit sa réaction, et ensuite on devient la voix du patron »¹¹⁹⁸. Il s'affirme alors « surpris par la charge de travail », finalement assez semblable à celle qu'il avait connue en tant que sportif, et quelque peu contradictoire avec ses projets familiaux jusque-là mis entre parenthèses. Il persévère malgré tout et profite de cet observatoire particulier :

« Le patron, souvent, c'est un intuitif, et un instinctif. Et alors comme déjà je ne le connaissais pas dans son fonctionnement politique, j'ai eu la prudence - que m'a d'ailleurs apprise Rabut, le chef de cab[inet]-, de prendre un peu de temps dans des allers-retour de notes - parce que ça fonctionne souvent en notes -, pour voir un peu comment il prenait les choses. Et donc quand il

¹¹⁹⁶ Qui peut être objectivée par le recrutement quasi-systématique des anciens sportifs entrés dans le champ politique comme consultants pour des chaînes de télévision ou de radio.

¹¹⁹⁷ Entretien avec Jean-François Lamour, 14 mai 2009.

¹¹⁹⁸ *Ibid.*

était intéressé, il annotait, et quand je sentais que ça ne le passionnait pas, il mettait « vu », il avait donc intégré, mais sans trop d'intérêt pour lui. Quand il y avait un truc qui l'accrochait, à la fois dans la présentation et dans le contenu, il faisait un commentaire. Et le commentaire me servait ensuite à équilibrer mon propos, et peut-être la réponse à apporter à mes interlocuteurs... Le conseiller, c'est à la fois quelqu'un qui est identifié comme conseiller, mais qui n'est pas à la place du patron. C'est important. Il n'est pas patron à la place de... »¹¹⁹⁹

Cette prudence se retrouve très fréquemment dans les discours des enquêtés qui affirment « être là pour apprendre », y compris quand ils sont déjà élus, ce qui constitue un contre-exemple à l'affirmation d'Erving Goffman selon laquelle les acteurs sociaux vont fréquemment « essayer de donner l'impression qu'ils ont toujours possédé leur autorité et leurs compétences actuelles et qu'ils n'ont jamais eu à tâtonner tout au long d'une période d'apprentissage » (Goffman, 1973 : 51). En témoigne cette intervention de l'ancienne nageuse Roxana Maracineanu, déjà conseillère régionale d'Ile-de-France lors d'une réunion de la commission sport u PS consacrée à la « double carrière »¹²⁰⁰ :

« Voilà, il y a donc beaucoup de domaines où j'ai pratiqué, où j'ai expérimenté si vous voulez : que ce soient les études, le sport, le monde professionnel. Mais aujourd'hui, j'aimerais arriver à le mettre en mots, j'aimerais arriver à le mettre sous la forme d'un projet politique. Mais aujourd'hui je ne sais pas. Vraiment, même si je suis élue, et bien aujourd'hui je ne sais pas ce que c'est qu'un projet politique. Je suis là aussi pour écouter, apprendre, et faire avec les autres, contribuer avec eux à tout ça »¹²⁰¹

Une telle posture peut être interprétée comme une tactique plus ou moins consciente afin de se faire progressivement accepter par une « famille » politique à laquelle on a conscience d'être étranger, et à laquelle on a été imposé d'« en haut ». Comme il le reconnaît lui-même, Jean-François Lamour profite également de cette période pour effectuer un travail de légitimation à deux niveaux, qui consiste « par en bas » à mettre en œuvre un travail militant à la base (marchés, diffusions de tracts, intégration à une section locale) pour se faire accepter des militants et tester sa notoriété auprès de la population locale (en l'occurrence dans le 15^e arrondissement parisien), mais simultanément, « par en haut », à construire « [s]es propres réseaux » au sein du parti¹²⁰² :

« Le fait d'avoir été conseiller pendant deux ans et demi à la ville, puis sept ans à l'Élysée, m'a totalement légitimé par rapport à tous mes... à tous ceux qui sont devenus mes collègues. Qui se souviennent que je les ai reçus à l'Élysée pour parler de leurs sujets locaux, que je suis allé voir sur le terrain, que j'ai fait un tour de France, y compris dans la partie jeunesse - en particulier tout ce qui concerne les quartiers sensibles. Donc je me suis construit ma légitimité en tant que

¹¹⁹⁹ *Ibid.*

¹²⁰⁰ Expression désignant la transition de la carrière sportive avec une autre activité professionnelle.

¹²⁰¹ Journal de terrain, notes du 18 mai 2010.

¹²⁰² Ce qui lui permet d'être nommé ministre en 2002 alors que Renaud Muselier s'était déclaré intéressé par le portefeuille - mais se serait apparemment fait « barrer la route » par Jean-Claude Gaudin avec qui il était en rivalité à Marseille.

conseiller. Si bien que quand j'ai fait acte de candidature aux régionales [de 2004], c'est passé comme une lettre à la Poste »

Son élection au conseil régional d'Ile-de-France sur la liste parisienne de l'UMP en 2004 alors qu'il est ministre semble marquer une étape importante dans sa carrière politique, et en particulier dans son autonomisation tant vis-à-vis de Jacques Chirac que de l'espace des sports. Il adhère en effet - enfin- au parti et sollicite pour la première fois une position électorale. L'épreuve du suffrage universel représente effectivement pour beaucoup d'enquêtés le moment qui fait d'eux réellement des « politiques ». Mais c'est plus généralement la possibilité de sortir du « ghetto » du sport pour devenir un « généraliste » et conquérir le droit de s'exprimer sur des sujets sortant des APS. C'est en ce sens que Lamour s'est ensuite lancé à la « conquête » d'une circonscription pour les élections législatives de 2007 - la 13e circonscription de Paris en l'occurrence, plus difficile en fait à « gagner » au sein du parti que vis-à-vis des électeurs¹²⁰³-, avant de se présenter l'année suivante aux élections municipales. Puis, une fois effectivement élu au conseil de Paris, d'y conquérir la présidence du groupe d'opposition : « pour essayer de me donner une stature politique, certes, uniquement réservée à Paris, mais je vois bien que j'ai du mal », explique-t-il.

Malgré ce discret travail de fond, qui semble représenter pour l'intéressé la surcompensation d'un stigmate intériorisé, et qui vient en outre entériner un bon apprentissage des règles du jeu politique, il importe cependant de noter que ce dernier demeure finalement pris dans une tension ambivalente entre ses deux identités : « Ce qui est un peu paradoxal, c'est que je pense maintenant être devenu un homme politique, mais que foncièrement et viscéralement, je pense être resté attaché à mes racines que sont le sport. Et je dois jongler... intellectuellement si je puis dire entre ces deux éléments là quoi »¹²⁰⁴. Ce tiraillement apparent ne doit cependant pas être vu seulement comme une contrainte, mais également comme une ressource lui permettant de conserver une facette apolitique, elle-même nécessaire à l'entretien d'une multipositionnalité à l'interface des mondes politique, sportif, mais aussi économique et médiatique. C'est ce qu'illustre l'extrait suivant où, après être revenu sur la manière dont il envisageait son évolution politique, il raconte la manière dont il est devenu consultant pour France Télévisions afin de commenter les épreuves d'escrime lors des Jeux olympiques de Pékin en 2008 :

« Vous savez, ces hussards, je ne sais pas si on les appelait les hussards, mais ces cavaliers allemands, qui n'étaient vraiment reconnus comme cavaliers et capable d'aller au feu que quand ils étaient balafres... la balafre, elle est là, mais elle est très fines. Justement, c'est par là que vous faites l'acquisition de vos galons de politique pur jus quoi. Alors est-ce que c'est nécessaire

¹²⁰³ Il s'est ainsi rallié à Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy, alors président de l'UMP, pour obtenir l'investiture du parti contre le maire du 15e arrondissement et député sortant, René Galy-Dejean.

¹²⁰⁴ Jean-François Lamour, entretien cité.

ou pas ? Pffff, alors franchement, je me pose souvent la question : est-ce que j'y vais ? Est-ce que j'y vais pas totalement ? Viscéralement je ne peux pas ! Viscéralement, dès que j'ai l'opportunité de revenir vers le sport, j'y vais. Un exemple anecdotique : quand France télévision et [Daniel] Billalian¹²⁰⁵ m'ont proposé de faire des commentaires pour les jeux, il y a eu un vrai débat, y compris au sein de la rédaction France télévision : « mais c'est un homme politique ! Tout ça ». Donc [Daniel] Billalian leur a dit : « bon écoutez, vous nous faites chier, je le prends ! ». Mais ça m'a ramené sportif. Et je n'étais que sportif là-bas, et ça m'a ramené sportif. C'est-à-dire que les gens après ne me parlaient plus que de ça pendant deux mois sur les marchés. Et j'étais à nouveau redevenu sportif plus que politique. Et je pense qu'au bout du compte, ça peut être dommageable. »¹²⁰⁶

Il n'en reste pas moins que par rapport à cette trajectoire typique, sorte de « bonne volonté politique » récompensée, et dont se rapprochent d'autres trajectoires comme celle d'Alain Calmat¹²⁰⁷, plusieurs cas de figure peuvent être distingués. Il y a tout d'abord les « carrières bloquées » dans le secteur des sports ou dans une position d'opposant-e local-e. C'est la situation de Kader Chekhemani, adjoint aux sports PS à Rouen et vice-président de la région Haute-Normandie en charge des sports, ou encore de Marie-Claire Restoux, élue municipale d'opposition, UMP, à Clichy-La-Garenne. En dépit d'un travail militant de proximité indéniable, l'un et l'autre semblent faire les frais d'un manque de capital social personnel, indépendant de celui de leur mentor, qui conserve de ce fait la maîtrise de leur trajectoire. Un autre cas est celui d'une sortie de l'activité politique au cours de la carrière. Si celle-ci est fréquente à l'entrée de la carrière, elle peut également s'effectuer à un stade bien plus avancé. Dans ce cas elle s'opérera « par le haut », du fait du capital relationnel accumulé par les intéressés¹²⁰⁸, comme l'illustre cette fois le cas de Guy Drut, condamné en 2005 dans l'affaire des marchés publics d'Ile-de-France, mais qui a alors bénéficié d'une amnistie de Jacques Chirac¹²⁰⁹. Il a pu conserver sa place au comité exécutif du Comité international olympique dont il avait été un temps suspendu. On peut également citer le cas de Roger Bambuck, qui après deux échecs électoraux aux Ulys en 1988 et à Dreux en 1992, a finalement intégré le CNRS puis l'Unesco comme chargé de mission, avant de rejoindre l'Inspection générale de l'Education nationale, où il semble cependant, au moment où je le rencontre, faire l'expérience d'un

¹²⁰⁵ Directeur des sports de France Télévisions à ce moment-là.

¹²⁰⁶ Jean-François Lamour, entretien cité.

¹²⁰⁷ Ancien champion du monde et vice-champion olympique de patinage artistique, médecin, ministre de la Jeunesse et des Sports de 1984 à 1986 puis député jusqu'en 2002, conseiller régional du Centre jusqu'en 1999 et maire de Livry-Gargan depuis 1995, où il a du reste réussi un « parachutage » après son échec à Bourges.

¹²⁰⁸ Cette question de la sortie de carrière politique semble plus largement faire l'objet d'une préoccupation aussi marquée que précoce au sein des cabinets ministériels, ainsi que le suggèrent de nombreux entretiens effectués par ailleurs, ce qui vient quelque peu amender la « précarité » attachée à ce type de fonction et bien mise en scène par les intéressés.

¹²⁰⁹ Justifiée notamment par « ses mérites sportifs exceptionnels dont la renommée internationale a concouru au rayonnement de la France dans le monde » selon les mots de Pascal Clément, alors Garde des Sceaux. Voir *Le Figaro*, 27 mai 2006. Reste que cette condamnation semble continuer d'agir comme un stigmate l'ayant sans doute empêché de parvenir notamment à la présidence du CNOSF.

certain désœuvrement¹²¹⁰. Ceux qui durent, comme Jean-François Lamour mais aussi Marie-George Buffet - arrivée dans le sport par la politique - , doivent ainsi remplir un certain nombre de conditions pour éviter que l'étiquette du sport ne joue comme un stigmate invalidant. Outre la maîtrise d'un capital social personnel et de compétences oratoires, ceux-ci doivent surtout parvenir à passer pour des « généralistes » de l'action publique et ne pas se faire enfermer dans le secteur sportif. C'est ainsi que l'on peut expliquer que l'ancienne ministre communiste, tout en intervenant ponctuellement dans les médias ou à l'Assemblée nationale sur des enjeux liés au sport, se tient également à distance de la commission sport¹²¹¹. Elle s'applique par ailleurs à intervenir sur diverses thématiques éloignées de ce secteur au sujet duquel elle pourrait pourtant revendiquer une certaine « expertise » et faire fructifier un réseau relationnel assorti d'un véritable capital sympathie au sein du mouvement sportif.

Le ministère des Sports représente une illustration particulièrement frappante du mystère qui caractérise toute institution représentative (Bourdieu 2001), au sens où celle ou celui qui occupe cette fonction de porte-parole particulière apparaît, plus encore que ses collègues du gouvernement, venir occulter les intérêts contradictoires qui traversent le groupe représenté, en l'occurrence la nation française dans son ensemble. La faiblesse de ses moyens matériels et humains ajoutée à une activité réglementaire accordant une large autonomie aux fédérations délégataires de service public et auxquelles sont même détachés près du tiers des agents de la mission sport du ministère invite en effet à penser que le rôle premier de ce ministère réside avant tout dans la représentation d'une « cause du sport » apparemment consensuelle. Cette hypothèse est du reste corroborée par les logiques de recrutement des titulaires de ce poste, ainsi que par le « faisceau de tâches » (Hughes, 1996) qui constitue concrètement leur activité. Pour autant, cette marginalisation dans la configuration ministérielle s'accompagne d'une forte visibilité du poste, dont la dimension consensuelle peut jouer comme un atout pour ses occupant-e-s. Qu'il s'agisse de profanes issus de l'espace des sports, mais porteurs de ressources plus décisives que leurs seuls titres compétitifs, ou de professionnels de la politique relativement périphérique dans ce champ, le passage à ce ministère et la popularité associée peut ainsi favoriser une carrière ascendante dans le champ politique. Mais cela à condition pour les agents concernés de réussir à ne pas rester enfermés dans l'image d'un spécialiste du seul sport. Quoiqu'il en soit, la modestie souvent affichée par les titulaires du poste les conduit également à mettre l'accent sur une autre dimension trop souvent occultée du travail exécutif : son caractère collectif. Si les ministres passent, les administrations restent, et il importe ainsi de ne pas perdre de vue la division du travail en leur sein, et en particulier la manière dont s'y

¹²¹⁰Entretien du 4 novembre 2008.

¹²¹¹ Elle n'a jamais assisté à l'une de ses réunions au cours des 6 ans observés. Tout au plus a-t-elle participé à quelques manifestations publiques organisées par celle-ci, mais davantage avec le statut d'invitée extérieure.

joue une « politisation feutrée », comme Sylvain Laurens l'a bien montré au sujet de la politique d'immigration en France. En la matière, l'administration de Jeunesse et Sports mériterait de plus amples investigations, dans la mesure où, au-delà des tensions verticales et horizontales - entre différentes directions - qui la traversent, elle présente là encore du fait de sa position, périphérique dans l'échiquier ministériel, et à l'intersection entre champ politique et espace des sports, des logiques de recrutement particulières. Cette particularité incite à se demander quels termes viennent remplacer le substantif d'énarque dans la formule proposée là aussi par Sylvain Laurens pour décrire la division du travail exécutif : « en résumé, un énarque en cabinet va réaliser la mise en forme d'un programme politique commandé par un autre énarque passé en politique, à partir de notes de synthèses rédigées par des énarques en poste dans les services » (Laurens 2009 : 234).

Comme y invitent toutefois certains politistes, il s'agit cependant de dépasser l'opposition par trop schématique entre structure et événement, autrement dit d'éviter de succomber d'une part à l'illusion étiologique et d'autre part à l'illusion héroïque pour être attentif à ce que ce dernier appelle les « logiques de situation », à savoir les contraintes et opportunités qui se créent « dans l'enchevêtrement confus d'enchaînement et de faits historiques [...], s'imposant dans une diversité de "contextes" historiques particuliers » et qui imposent de « *penser ensemble* "contextes" de l'action, acteurs et actions » (Dobry 2007 : 119). C'est ce que l'on va s'efforcer de faire également pour analyser le déroulement des cinq années passées par Marie-George Buffet à la tête du ministère de la Jeunesse et des Sports. Il s'agira en particulier d'essayer de saisir pourquoi celles-ci n'ont pas donné lieu à une mise en œuvre des propositions portées dans ce secteur par le PCF, mais au contraire à une certaine « normalisation » de ces dernières. Ni aboutissement inéluctable d'une lente évolution socio-historique, ni simple résultat de calculs personnels, ni conséquence d'une conversion idéologique par immersion dans un milieu socialisateur trop « puissant », nous allons nous efforcer de montrer que c'est la conjonction de ces trois types de facteurs avec une conjoncture incertaine qui peut mieux rendre compte d'une telle évolution.

II. Le ministère Buffet : une consécration pour la doctrine communiste du sport ?

Le 21 avril 1997, le président de la République, Jacques Chirac décide de dissoudre l'Assemblée nationale, dont la majorité est pourtant détenue par le parti dont il est lui-même issu.

Une décision semble-t-il en partie motivée par le mouvement social important de l'hiver 1995 (Béroud et Mouriaux 1997), clivant aussi profondément l'espace intellectuel (Duval 1998), et qui va peser sur le résultat du scrutin. Le 1^{er} juin, le gouvernement sortant d'Alain Juppé est ainsi mis en minorité, 319 des 577 sièges de l'Assemblée allant aux différentes formations de la coalition dite de la « gauche plurielle » qui réunit Parti socialiste (PS), Parti communiste français (PCF), Verts, Mouvement des citoyens (MDC) et Parti radical de gauche (PRG). Tandis que Lionel Jospin est nommé à Matignon, les tractations entre les formations partenaires de la coalition se concluent par l'attribution de quatre portefeuilles ministériels aux communistes, soit exactement le même nombre qu'en 1981, dont deux de plein exercice, Transports et Jeunesse et Sports, et deux secrétariats d'État, Tourisme et Patrimoine et Décentralisation culturelle. Les négociateurs du PCF, et notamment le secrétaire national d'alors, Robert Hue, décident de confier Jeunesse et Sports à Marie-George Buffet, qui vient alors tout juste d'être élue députée dans la 4^e circonscription de Seine-Saint-Denis. Une nomination qui en surprend beaucoup, y compris la principale intéressée¹²¹² qui raconte que durant la campagne électorale :

« Lionel Jospin rencontre Robert Hue dans ma circonscription à Blanc-Mesnil, donc je suis mise un peu sous les feux des projecteurs, alors que personne ne me connaissait. Et puis bon, le deuxième tour marche bien, et puis le lundi soir, moi je pars du Conseil national, tranquille, et je suis rappelée par Robert - il devait déjà être dix heures et demi - en me disant : "Mais t[un] n'as pas compris, il faut que tu reviennes, Lionel Jospin va t'appeler !". Donc ils avaient décidé entre eux le nombre de Communistes, femmes et hommes, etc. Et puis bon au début je pense que ce ministère devait apparaître comme assez secondaire, donc on le laissait à une femme communiste, c'était réglé. Moi je n'avais pas *d'a priori*, donc, à part que j'aimais beaucoup le sport, mais je n'avais pas de compétences particulières. J'avais juste été responsable de la jeunesse dans le parti, mais enfin bon »¹²¹³

Jacques Donzel¹²¹⁴, mandaté par le PS pour participer aux négociations précédant la formation du gouvernement explique pour sa part que :

« Jamais, jamais, on n'envisage pendant cette réunion de confier au PC le ministère de la Jeunesse et des Sports. Robert Hue n'avait rien demandé de tout cela, ce qu'il voulait c'était quelque chose dans le champ des affaires sociales, du travail. Mais Martine Aubry ne voulait absolument aucun communiste. C'était un principe. Elle a dit : "Je ne viendrai pas s'il y a le moindre communiste au ministère". Donc il a fallu trouver une solution de rechange. Et arrive une solution de rechange qui est très pratiquée historiquement : c'est confier à un communiste la responsabilité de la Jeunesse et des Sports dans une municipalité ou dans une collectivité territoriale en général, région, conseil général... c'est fréquent des majorités socialistes qui confient la Jeunesse et Sports à des communistes. Mais ça ne s'est jamais produit au niveau d'un

¹²¹² Ce qui suggère que l'ensemble du Bureau national, auquel appartient l'intéressée depuis 1994, n'est pas associé à la décision.

¹²¹³ Marie-George Buffet, entretien du 6 octobre 2009.

¹²¹⁴ Véritable pilier de la commission sport du PS depuis sa création, il n'occupe aucune fonction « officielle » au sein de ce dernier.

ministère ! »¹²¹⁵

D'après les récits convergents de plusieurs enquêtés, « tout le monde » pense alors que ce ministère va échoir à Patrick Braouzec, alors maire de Saint-Denis, qui a déjà commencé à bâtir un projet et à réunir une équipe autour de lui, mais des tractations internes à la direction du parti - ou le seul secrétaire national ?- en décident autrement. Celle qui est alors identifiée comme une « proche » du secrétaire national du PCF raconte douze ans plus tard son arrivée au ministère, endossant encore la position de « petit chose » :

« Quand je suis arrivée, c'est assez étonnant d'ailleurs : vous arrivez, vous dites au revoir à votre prédécesseur, et vous avez dans les dix minutes qui suivent les directeurs qui viennent s'asseoir dans votre bureau et qui vous mettent les dossiers sous le nez. Donc c'est un moment de panique complet [rires] quand vous n'avez pas...Parce que moi, je n'avais pas de cabinet : vous avez d'autres personnalités politiques qui ont déjà leur cabinet formé et qui attendent le coup de fil comme on dit. Donc je n'avais pas de cabinet, je n'avais rien, j'étais toute seule ! [Rires] »¹²¹⁶

Marie-George Buffet fait également part de la défiance qu'elle a aussitôt ressentie de la part de son administration, ainsi que des dirigeants du mouvement sportif pour lesquels elle semble cumuler toutes les tares : femme, communiste et étrangère à l'espace des sports. Consciente de ce lourd handicap, la nouvelle ministre va alors s'employer immédiatement à déminer cette hostilité en s'entourant de conseillers issus du « sérail », mais aussi en se livrant à un vaste travail de « consultations » - « sans exclusive » insiste-t-elle-, et en multipliant les déplacements sur « le terrain ». Comme le raconte son second chef de cabinet, Gilles Garnier, celle-ci accorde alors une grande attention aux élus locaux quelle que soit leur couleur politique, et s'applique en particulier à honorer le plus possible leurs invitations à venir inaugurer une nouvelle installation ou remettre une récompense¹²¹⁷.

C'est ainsi qu'au terme de ses cinq années à cette fonction, Marie-George Buffet incarne aux yeux de beaucoup une des « plus grandes » ministres de la Jeunesse et des Sports de la Ve République, y compris parmi les dirigeants du mouvement sportif et ses opposants politiques¹²¹⁸. Si certains ont certes exprimé le regret qu'elle ne soit pas allée « plus loin » dans son action, y compris elle-même, une telle unanimité peut néanmoins apparaître suspecte : ne signifierait-elle pas que cette action n'aurait en fin de compte pas trop dérangé les intérêts établis dans l'espace des sports,

¹²¹⁵ Jacques Donzel, entretien du 19 novembre 2013.

¹²¹⁶ Marie-George Buffet, entretien cité.

¹²¹⁷ Gilles Garnier, entretien du 23 décembre 2009. Des propos confirmés par la consultation des emplois du temps de la ministre conservés dans les archives du ministère de la Jeunesse et Sports.

¹²¹⁸ Louanges entendues de manière récurrente au cours de nos entretiens auprès de dirigeants du mouvement sportif et d'anciens ministres ou secrétaires d'État à la Jeunesse et aux Sports, y compris à la tribune d'un rassemblement intitulé « Les nouveaux défis du modèle sportif français » dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne et réunissant de nombreux dirigeants du mouvement sportif et six anciens ministres de la Jeunesse et des Sports (dont Marie-George Buffet) autour de l'alors secrétaire d'État, Rama Yade. Journal de terrain, notes du 6 octobre 2009.

tant économiques que politiques ? Au vu du démantèlement progressif de l'administration de la Jeunesse et des Sports par les gouvernements de droite qui lui ont succédé, on peut ainsi se demander si l'action du ministère Buffet n'aurait pas représenté, en fin de compte un « chant du cygne », une tentative perdue d'avance de promouvoir un véritable « droit au sport » pour tous les citoyens. Afin d'apporter quelques éléments de réponse, il s'agira de revenir sur les politiques les plus manifestes déployées au cours de ces cinq années, en les mettant en regard avec son fonctionnement routinier. On tentera notamment de mettre en évidence les « logiques de situation » dans lesquelles s'intriquent contraintes structurelles, relations sociales, représentations et calculs, quand ils ont lieu.

A) Des tensions feutrées au sein du gouvernement et du ministère

Avant d'aborder « l'action » proprement dite de la ministre, il convient de situer son administration dans la configuration institutionnelle plus large où elle évolue. Il faudrait en fait parler de configurations au pluriel, car le ministère se situe au croisement de deux sphères distinctes, le champ politique¹²¹⁹ et l'espace des sports. La fonction de ministre des Sports a en effet ceci de paradoxal d'être parmi les plus populaires du gouvernement, bénéficiant autant de son association - recherchée - avec les diverses manifestations de spectacle sportif que de la dépolitisation entretenue de l'organisation du sport, et en même temps l'une des plus dominées du gouvernement. Bien que Marie-George Buffet occupe certes un ministère de plein exercice, elle oscille entre l'avant-dernière et la dernière place dans l'ordre protocolaire parmi les membres du gouvernement partageant ce statut¹²²⁰. Plus encore, son administration présente le budget le plus faible de tout le gouvernement, passant même au cours de la période de 0,19 à 0,15% du total des dépenses de l'État central. Même s'il faut prendre en compte les changements de périmètre, cela suggère que la ministre a eu plutôt tendance à perdre du terrain lors des négociations avec Bercy¹²²¹. À cet affaiblissement matériel s'est ajoutée une tutelle informelle exercée par Matignon qui s'est traduite par la désignation de certains membres de son cabinet, des hauts fonctionnaires membres du PS, dont l'un aurait reconnu au cours d'une réunion avoir été nommé conseiller technique pour « surveiller Buffet »¹²²², même s'il s'en est défendu en entretien. Mais plus fondamentalement, c'est l'absence de réelle prise au sérieux des APS par l'exécutif, en dépit de la « passion sportive » affichée alors par le président de

¹²¹⁹ Il faudrait même rajouter l'espace du gouvernement qui semble présenter une certaine autonomie en son sein.

¹²²⁰ N'arrivant que devant son homologue de la Recherche, Roger-Gérard Schwartzberg (source : Bottins administratifs des années 1998 à 2002, consultés aux Archives de l'Assemblée nationale).

¹²²¹ Sur ces négociations, voir notamment Siné (2006 : chap.4).

¹²²² Propos rapportés par un responsable syndical présent lors de cette réunion, au cours d'un échange informel. Journal de terrain, notes du 30 mars 2012.

la République et son Premier ministre, qui va compliquer l'action de Marie-George Buffet et son cabinet.

1) Un secteur peu pris au sérieux au sein du gouvernement

Chose relativement peu connue : le Premier ministre dispose dans son propre cabinet d'un conseiller pour chaque secteur d'action ministériel, constituant une sorte de « gouvernement fantôme ». De 2000 à 2002, c'est Hervé Madoré, inspecteur général de la Jeunesse et des Sports encarté au PS, qui occupe cette fonction dans le cabinet de Lionel Jospin. Celui-ci analyse ainsi les raisons pour lesquelles on l'a sollicité : « j'arrive en partie parce que, venant de la Préparation olympique¹²²³, je connais les fédérations, je connais un peu les sportifs, et j'ai une part de la mission qui est classique, c'est-à-dire qui consiste à suivre le département ministériel Jeunesse et Sports, être sur des arbitrages interministériels, mais j'ai aussi une autre partie qui consiste à essayer de faire en sorte, par rapport à Chirac qui a une image très proche des sportifs, qui a beaucoup de sportifs dans son entourage, que le contact entre Jospin et les milieux sportifs s'améliore »¹²²⁴.

Si le Premier ministre est un réel amateur de sport en vertu de sa socialisation - il a longtemps joué au basket-ball et a travaillé un temps comme surveillant à l'INSEP comme on l'a vu¹²²⁵-, il n'en est pas pour autant convaincu qu'il s'agit d'un secteur d'action politique réellement stratégique au-delà des bénéfices d'images qu'il peut en tirer. L'une des activités régulières de son conseiller aux sports consiste ainsi à l'accompagner les week-ends aux rencontres sportives médiatisées. Cela lui attire ainsi les quolibets récurrents du directeur de cabinet de Lionel Jospin, Olivier Schrameck - « il s'amuse un peu le lundi matin en réunion de cabinet en me disant : "alors, on est sorti avec le Premier ministre ce week-end ? On est allé au match ? " »- et en conclut lui-même que son rôle est finalement d'être un peu « la récréation du Premier ministre ». Il a de même l'impression d'être une « curiosité » parmi la quarantaine de conseillers qui forment son cabinet. D'après son récit, Hervé Madoré s'efforce par les discussions individuelles de leur faire dépasser une représentation superficielle des enjeux sportifs, « celle qui provient de la lecture de *l'Equipe* ». Il reconnaît néanmoins que c'est bien l'agenda médiatique qui commande directement la position de ses

¹²²³ Inspecteur général de la Jeunesse et Sports, ancien champion du monde de canoë-kayak puis cadre de cette fédération. Surtout, juste avant de prendre son poste à Matignon à l'issue des Jeux de Sydney, il dirige la Préparation olympique au Ministère - poste assez en vue au sein de l'espace des sports puisqu'il est à l'interface entre toutes les fédérations olympiques et mobilise leurs sommets tant athlétiques que d'encadrement.

¹²²⁴ Hervé Madoré, entretien du 5 mars 2009..

¹²²⁵ Hervé Madoré relate également au cours de notre entretien une visite qu'il a effectuée au siège du journal *L'Equipe* au cours de laquelle Lionel Jospin aurait impressionné les journalistes du quotidien sportif par sa culture en la matière.

dossiers dans l'agenda gouvernemental : « ce sont des dossiers qui sont plutôt en bas de la pile, mais qui par la médiatisation, peuvent être un peu brûlants et qui reviennent sur le haut de la pile », tout en concluant que pour le cabinet de Matignon, « cela reste un loisir, un passe-temps, ce n'est pas quelque chose qui est réellement structurant ». Se voyant rarement accorder la parole au cours des réunions par le directeur de cabinet, Hervé Madoré tente cependant d'utiliser la médiatisation de certains grands événements sportifs pour présenter une partie des enjeux sociaux plus structurels des APS. Il profite par exemple de la victoire de l'équipe de France aux championnats du monde de handball à Paris en 2001 pour mettre en évidence la « face immergée de l'iceberg » :

« J'explique que l'équipe de France a gagné, mais j'en profite aussi pour expliquer ce qu'est la fédération de handball, ce que sont ses clubs, ce qu'est la pratique, ce qu'il faut en matière de formation, enfin des tas de choses, pour essayer d'enfoncer des petits clous. Et après la réunion, on sort, ça se passe comme partout, on discute, et j'ai des collègues qui me disent : « Oh, ben tu as bien fait d'en parler, on n'imaginait pas que c'était comme ça ! » Voilà, parce que, pour eux, c'étaient sept gars sur un terrain qui avaient gagné, et puis ils devaient avoir un bon entraîneur. Mais la durée de la formation, toute la structure qui avait été mise en place, le travail qui avait été fait depuis trente ans, etc., etc., tout ça, ça leur échappe totalement »¹²²⁶

Cet extrait illustre bien la profonde ambivalence qui caractérise le sport comme secteur d'intervention publique, et par ricochet le personnel politique en charge de ce dernier. D'une certaine manière, le traitement politique du sport illustre de manière paradigmatique une tendance plus générale de l'action publique que certains ont qualifié de « fait-diversification » de l'action publique¹²²⁷. Par ailleurs, pour un « petit ministère », le volontarisme politique de l'exécutif se heurte à l'obstacle que représente l'administration de son ministère, qui peut démontrer sa défiance¹²²⁸ de manière feutrée par l'inertie, mais aussi et sans doute plus encore l'administration des autres ministères, lorsqu'il s'agit d'établir par exemple un projet de loi commun, comme le relate Marie-George Buffet :

« J'ai découvert le monstre que sont les interministérielles. Alors ça, c'est un truc monstrueux. Où vous ne comprenez pas pourquoi, pour rédiger un article de loi, il faut deux mois, trois mois... Pour faire sortir le décret lié à la loi il faut trois mois, six mois, etc. Là vous avez une sorte de méandre, où vous avez beau taper sur la table, téléphoner à vos collègues ministres en

¹²²⁶ *Ibid.*

¹²²⁷ Alors que les faits-divers prennent une place croissante dans le traitement journalistique, contribuant à la construction et l'entretien de stéréotypes aux conséquences problématiques (Berthaut, Darras et Laurens 2009), un nombre croissant de mesures sont annoncées, sinon adoptées dans l'urgence pour y apporter une réponse prioritairement symbolique, comme l'illustre tout particulièrement le domaine pénal (Mucchielli 2008)¹²²⁷. A l'inverse, cela tend à évacuer le travail sur des questions plus structurelles peu, sinon pas du tout, exposées publiquement et s'inscrivant dans une temporalité plus longue.

¹²²⁸ Ainsi, plusieurs membres du cabinet Buffet m'ont relaté en entretien la difficulté de travailler avec la direction des sports, dont le directeur alors, Pierre Biot, nommé par la droite. Les prévenances viennent alors cependant davantage de la ministre selon Jacques Donzel pour qui, tout socialiste qu'il est, il s'agissait d'un « très bon directeur des sports », Buffet ayant eu « tort » de s'en méfier, car « elle aurait très bien pu travailler avec lui » (entretien du 19 novembre 2013).

disant : "Mais enfin ! [elle tape sur son bureau]. Pourquoi la Santé ne m'a pas encore donné - on travaillait surtout avec la Santé et l'Éducation - le feu vert ?". Et puis bien sûr : "Mais oui, mais enfin, mon administration...". Et ça repartait, etc. Ce qui explique ces lois qui, des fois peuvent être changées parce que le ministre change, alors que les décrets ne sont pas encore sortis »¹²²⁹.

Et l'ancienne ministre de conclure cette analyse par une affirmation quelque peu surprenante de la bouche d'une dirigeante communiste : « le fonctionnement de l'État, c'est quand même un poids mort extraordinaire ! »- phrase qu'elle achève significativement dans un éclat de rire¹²³⁰.

2) Un cabinet bariolé et traversé de multiples tensions

Loin de constituer un ensemble homogène et monolithique, le gouvernement consiste plutôt en une première configuration qu'il ne faut pas négliger pour comprendre l'action dans un secteur de politiques publiques donné. Il ne faut en outre pas oublier d'y inclure l'ensemble des agents qui participent aux transactions entre les différents ministères, bien au-delà des seuls ministres. Les (inter)actions de ces « courtiers du gouvernement » situés dans l'ombre des représentants, jouent un rôle décisif dans la redéfinition des règles du jeu et des frontières du pensable et du faisable politiquement, à l'instar des « courtiers du capitalisme », fonctionnaires de la Commission européenne et représentants des lobbies patronaux, dont le rôle décisif dans la fabrique des politiques communautaires a été mis en évidence par Sylvain Laurens (2015). Comme l'a rappelé une série de travaux en science politique depuis l'ouvrage collectif séminal dirigé par René Rémond, Aline Coutrot et Isabelle Boussard (1982), l'entourage des représentants, leurs cabinets et autres conseillers, exercent une influence décisive sur ces derniers, pour ne pas dire que ce sont eux qui « règnent » effectivement (Eymeri-Douzans, Bioy et Mouton 2015). Ces travaux réfutent ainsi une vision « héroïque » et individualisée de la décision focalisée sur les seuls représentants « en vue ».

Il apparaît dès lors indispensable de se pencher sur la composition et la dynamique de l'entourage de Marie-George Buffet pour comprendre l'action de son ministère durant le quinquennat qui nous intéresse. Car, pour ne rien arranger à sa relégation, le cabinet de Marie-George Buffet a en effet été lui-même traversé par de vives tensions interpersonnelles tout au long de son existence, sur lesquelles tous les enquêtés se sont largement appesantis. Celles-ci apparaissent cependant, à

¹²²⁹Entretien avec Marie-George Buffet, 6 octobre 2009.

¹²³⁰ A noter que cette présentation rétrospective des difficultés du travail interministériel, retrouvée dans les témoignages d'autres conseillers, contraste avec la présentation idyllique qui en est dressée six mois après le début du gouvernement Jospin par le quotidien communiste, à partir précisément de l'exemple du ministère Buffet, soulignant notamment que celle-ci a créé un poste de conseiller spécifiquement chargé de cette question. Voir Jean-Emmanuel Ducoin, « L'interministériel revu et corrigé », *L'Humanité*, 1^{er} décembre 1997.

l'analyse, moins tenir à des divergences politiques ou au clivage entre l'espace des sports et le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire qu'à des facteurs tenant à une division du travail trop incertaine. Plusieurs enquêtés ont ainsi mentionné la tendance de certains de leurs collègues à « occuper un espace qui n'était pas le [leur] »¹²³¹. Cette incertitude ajoutée à celle qui entoure la fonction même du ministère semble en tous les cas avoir contribué à l'importante rotation de ses membres sur la période étudiée, celle-ci concernant jusqu'aux fonctions de directeur et de chef de cabinet¹²³².

On peut tout d'abord d'emblée noter que celui-ci est d'une taille relativement modeste, soit dix collaborateurs¹²³³ - plus une attachée de presse -, là où d'autres ministères peuvent atteindre plus du double sans compter les chargés de mission et autres conseillers occultes dont le nom n'apparaît pas au Journal officiel. Parmi eux, seuls deux énarques, dont le directeur de cabinet, Philippe Sultan, 38 ans à sa nomination, venu de l'Éducation nationale où il a notamment dirigé le Centre national d'études à distance (CNED). Les militants communistes identifiés comme tels y sont également minoritaires, puisqu'on ne compte au départ que Gilles Smadja, chef de cabinet, ancien responsable du service « société » au quotidien communiste « L'Humanité », et Serge Mesones, 49 ans, chargé de mission sport, également journaliste au quotidien auvergnat « La Montagne », mais surtout identifié comme ancien footballeur professionnel des clubs de Nantes et Auxerre¹²³⁴. Plusieurs en sont cependant des sympathisants, à l'instar de Jean Poczobut, nommé conseiller technique sports, ancien dirigeant de la Préparation olympique entre 1987 et 1992, président de la Fédération française d'athlétisme de 1992 à 1996, et vice-président du Comité national olympique et sportif français depuis 1992, dont la nomination constitue un signal évident envers le mouvement sportif - on y reviendra avec René Mabit, 56 ans, ancien enseignant devenu énarque par la voie interne¹²³⁵ au début des années 1980, passé par le ministère de l'agriculture au début des années quatre-vingt, puis le Commissariat général au Plan, avant de prendre en charge la question de l'interministériel et des rythmes scolaires dans le cabinet de Marie-George Buffet.

A noter également du côté de la « jeunesse », la présence du sociologue Michel Fize, chercheur au

¹²³¹ François Signoles, troisième directeur de cabinet de la ministre, en poste à partir de 1999, entretien du 15 mars 2010.

¹²³² De manière symptomatique, lorsqu'il s'est agi d'évoquer en entretien les raisons de leur départ avec certains membres du cabinet, ou celles d'autres qui n'ont pas donné suite à mes demandes d'entretien, le propos devenait plus évasif, comme si le sujet était encore trop sensible ou que les vagues motifs rapidement invoqués l'étaient pour dissimuler d'autres motifs inavouables.

¹²³³ Arrêté du 7 juillet 1997, Journal Officiel de la République (JORF) n°157 du 8 juillet 1997 p.10333

¹²³⁴ Il décédera en fonction le 1^{er} novembre 2001 au cours d'un match avec le Variétés Club de France, ce qui a semblé-t-il profondément affecté les autres membres du cabinet. Tous ceux que j'ai pu interroger ont ainsi évoqué cet événement avec une certaine émotion au cours de nos entretiens.

¹²³⁵ Ce qu'ignore Michel Fize en se trompant sur ce point dans son ouvrage, décrivant l'intéressé, non sans mépris, comme « prof » et « fonctionnaire moyen », « un être fourbe jusqu'au bout des ongles » (Fize 2001 : 27), ce qui indique le degré non seulement de méconnaissance réciproque mais d'inimitié qui peut exister entre certains membres d'un même cabinet, même restreint.

CNRS, qui a notamment participé à la Consultation nationale des jeunes sous le gouvernement Balladur en 1994. Doté d'une certaine aura médiatique, ce dernier publie après son expérience de 16 mois au ministère un petit ouvrage très corrosif, intitulé *Le cabinet*, en 2001 alors que Marie-George Buffet et plusieurs de ses anciens collègues qui, sans être nommés, sont aisément reconnaissables, sont encore en poste. Un récit au ton satyrique et quelque peu scabreux, où l'auteur (ab)use entre autres abondamment de la métaphore de la « chasse d'eau » pour rendre compte de l'importante rotation des effectifs mais livre néanmoins un point de vue pouvant être utilisé ici. À l'instar de la plupart des membres du cabinet que j'ai pu interviewer, il insiste lui aussi sur la diversité de la composition du cabinet : « À lui tout seul, ce cabinet était on ne peut plus "pluriel" - terme alors à la mode. On y rencontrait des hommes et des femmes (pas mal, je veux dire en nombre, pas au physique), des « âges mûrs » (beaucoup) et de la jeunesse (pas trop), des chrétiens, des juifs, des Arabes, des athées, et même des riens du tout (pour la religion, évidemment). On y trouvait aussi des homosexuels (enfin un, faut pas exagérer, l'État ne peut pas pratiquer la parité partout !) et des féministes (des intelligentes et, pardonnez-moi, des sottes [...]) (Fize 2001 : 24).

Son troisième directeur de cabinet souligne pour sa part la volonté de la ministre d'équilibrer la composition de son cabinet sur différents plans : « Marie George Buffet, de mon point de vue, était attachée à avoir un cabinet reflétant la diversité des courants politiques de gauche. Bon, pour parler un peu vite, mais fondamentalement c'était ça. Elle ne voulait pas un cabinet monocolore. Ça c'est clair. Et elle a toujours été attentive à avoir dans son cabinet à la fois un équilibre politique dans un éventail de gauche assez large, et puis aussi une représentation de fonctionnaires et de non fonctionnaires. Y compris de sportifs ou d'anciens sportifs »¹²³⁶. Cette diversité, fréquemment valorisée par les intéressés, peut néanmoins être interprétée comme un signe de marginalité du ministère, ainsi que le suggère l'analyse comparée du recrutement de différents cabinets à d'autres périodes (Eymeri-Douzans, Bioy et Mouton 2015 : chap. 14). Surtout, celle-ci peut jouer comme un facteur de tensions en interne, résultant du frottement d'*habitus* différents amenant chacun à défendre plus ou moins implicitement une définition différente du conseiller légitime. Jacques Donzel avance ainsi que lorsqu'il intègre le cabinet, la ministre « est entourée de gens qui connaissent un peu le sport, mais très très peu qui connaissent les institutions. Très peu, c'est un euphémisme, personne ! »¹²³⁷. Ces tensions, qui ne doivent pas être réduites à de la simple concurrence, peuvent même jouer avant même l'entrée au cabinet. Les récits des uns et des autres, y compris de la ministre, convergent pour indiquer que les membres des cabinets jouent alors un rôle essentiel dans la cooptation de nouveaux membres. Ils en conseillent en effet la plupart du temps le

¹²³⁶ François Signoles, entretien du 15 mars 2010.

¹²³⁷ Jacques Donzel, entretien du 19 novembre 2013.

nom à la ministre, qui conserve néanmoins la décision finale, y compris *a contrario* quand certains de ses conseillers émettent certaines réserves. Ainsi, Alain Mouchel, ancien directeur de l'association des directeurs techniques nationaux (DTN) et proche du président du CNOSF d'alors¹²³⁸, raconte :

« Donc je remplaçais Joël Delplanque qui venait d'être nommé directeur des sports¹²³⁹. Ce qui était amusant, c'est que Jean Poczebut et Joël n'étaient pas très favorables à mon arrivée. Ce qui était logique, très logique quand on examine bien les choses. Ils n'étaient pas très favorables à mon arrivée parce que moi j'étais...à la fois un électron libre par mes différentes activités : à la fois président de l'association [des DTN]... et ce que j'avais fait au handball, c'est-à-dire pousser les feux au maximum, au mépris parfois des règles élémentaires de la vie associative, en oubliant parfois de faire valider les décisions prises. On a vraiment poussé, poussé les feux pour aller le plus vite possible. Et...euh, donc ils étaient un peu réservés. Peu importe, la patronne a choisi »¹²⁴⁰

On peut noter que les deux conseillers qui s'opposent à sa nomination sont précisément ceux qui viennent également directement du mouvement sportif, le premier appartenant même à la même fédération que l'intéressé - le handball- dont il prendra ultérieurement la présidence. Cet exemple montre combien il serait trompeur de tracer les lignes d'alliance et de rivalité au sein du cabinet en les déduisant des simples propriétés sociales des agents qui le composent. De la même manière, la proximité partisane ou encore l'appartenance au même sous-secteur - sport ou jeunesse- ne présume pas non plus d'une proximité marquée, au contraire parfois. Réciproquement, une proximité pouvait se tisser entre des agents provenant de secteurs éloignés, comme les enquêtés l'ont systématiquement montré en répondant à une question portant sur les personnes dont ils se sentaient les plus proches au sein du cabinet. A l'instar de l'étude pionnière de la sociométrie des réseaux menée par Jacob Moreno dans un institut de rééducation pour adolescentes près de New York au début des années 1930 en posant cette question et son opposée à chacune des pensionnaires (Mercklé 2011:chap. 1), on peut du reste noter non sans amusement que l'affinité ou l'inimitié sont loin d'être systématiquement réciproques. A la fois associés et rivaux, les membres du cabinet s'intègrent dans une division du travail qui est loin d'être formalisée, et ceux-ci éprouvent ainsi certaines difficultés à décrire précisément leurs activités quelques années plus tard en entretien. Certains soulignent cependant les relations de compagnonnage qui pouvaient exister entre eux, révélant également leur propre incompetence à leur fonction, tel Alain Mouchel pourtant rodé aux arcanes fédéraux :

¹²³⁸ Mais également du PCF, dont il a fréquenté certains membres à l'ENSEP dont Jean-Jacques Faure, l'une des figures de la commission sport, vis-à-vis duquel il montre encore au moment de l'entretien une franche admiration.

¹²³⁹ Ce qui montre au passage les passerelles étroites entre mouvement sportif et ministère de la Jeunesse et des Sports.

¹²⁴⁰ Alain Mouchel, entretien du 1^{er} novembre 2008.

« Au cabinet, il y avait d'autres gens, des gens extrêmement...extrêmement intéressants. Moi j'ai plus appris que donné, hein ! Il y avait une dame qui s'appelait, qui s'appelle Catherine Blum, inspectrice générale de l'INSEE, qui est la femme de Michel Aglietta, qui est un grand économiste. Je m'entendais très bien avec Catherine - je l'appelais "Maman" !- euh...et pourquoi ? Parce que euh...dans ces cercles-là quand on n'est pas habitué, je lui soumettais souvent les notes que je faisais, elle me les corrigeait gentiment en disant : "non, ça ça [ne] veut rien dire...Tu ne peux pas dire ça"... Et là j'ai appris qu'il fallait être très rigoureux sur les mots quand on communiquait »¹²⁴¹

L'aspect qui revient toutefois systématiquement dans les entretiens pour caractériser le travail au sein du cabinet, c'est le primat de l'urgence, l'expression « le nez dans le guidon » revenant régulièrement dans leurs propos, et une préoccupation constante pour la réception, médiatique notamment, des faits et gestes de la ministre, même si c'est pour s'en démarquer personnellement : « la vie du cabinet qui est une vie de l'instant. Il n'y a pas forcément de projection sur l'avenir. On réfléchit à très court terme. Et moi je sais que ça me posait problème, parce que j'étais quelqu'un de la maison, qui avait un avenir dans la maison. Et je me disais : "Bon, c'est curieux, ils ne pensent pas les choses comme ça". C'était : "Où va aller la ministre ? Qu'est-ce qu'elle va pouvoir dire ? Qu'est-ce qu'elle va pouvoir annoncer ?" »¹²⁴². Plusieurs évoquent également un rythme extrêmement intense et difficile à tenir, notamment pour justifier leur propre départ du cabinet, même si d'autres facteurs sans doute plus décisifs semblent être intervenus..

Le cabinet présente de manière incontestable, comme on l'a dit, un *turn-over* important tout au long de son existence. Au bout de deux ans, sa composition est ainsi pratiquement intégralement renouvelée, ce que ne manque pas de relever Michel Fize : « Dressons un bilan. De ceux qui étaient là au début du cabinet, il n'y en a plus beaucoup à l'heure où j'écris. Une cascade d'évacués en quelques années ! Il est vrai que pour un petit ministère, on avait une grande chasse [...]. La nôtre en plus fonctionnait jour et nuit. Et puis elle filtrait tout, les bons et les mauvais déchets » (Fize 2001 : 99). Cette dernière remarque indique que ce ne sont pas tant les « résultats » individuels qui comptent dans la longévité en poste - comme le confirment les multiples impairs que certains relatent en entretien sans manquer de préciser qu'ils n'ont pas porté préjudice à ceux qui les ont commis-, que la qualité de ses relations personnelles, avec la ministre notamment. Pour s'en tenir à la seule fonction de directeur de cabinet, trois titulaires se sont succédés au cours des trois premières années du cabinet : Philippe Sultan jusqu'à la mi-février 1998¹²⁴³, puis René Mabit qui quitte ses fonctions en octobre 1999¹²⁴⁴, remplacé par François Signoles toutefois recommandé par

¹²⁴¹ Alain Mouchel, entretien cité.

¹²⁴² *Ibid.*

¹²⁴³ Arrêté du 17 février 1998, JORF n°43 du 20 février 1998, p.2699

¹²⁴⁴ Arrêté du 11 octobre 1999, JORF n°237 du 12 octobre 1999, p.15225

son prédécesseur à la ministre¹²⁴⁵ - ce qui indique que tous les départs ne sont donc pas le résultat d'un conflit, et réciproquement que certains peuvent « durer » tout en entretenant une froide hostilité avec d'autres membres du cabinet.

Michel Fize, encore, exprime néanmoins à sa manière particulière le sentiment de précarité dans la fonction qu'il a lui-même ressenti : « je dois vous dire qu'il y a plusieurs motifs d'évacuation. C'est affaire de motifs. Mais on dit rarement les motifs. Il faut les trouver tout seul. Généralement on sait les motifs pour les autres, pas pour soi. Moi, j'avais eu droit à une évacuation progressive (il avait fallu s'y reprendre à plusieurs reprises pour me faire passer dans la chasse). J'avais résisté. J'avais même passé une partie de mon temps à résister à l'évacuation. C'est que je voulais être évacué dans les meilleures conditions » (Fize 2001 : 93-94). Il distingue en effet deux types d'« évacuation » : « celle, gratifiante, avec reclassement ; et l'autre humiliante, sans espoir d'aller nulle part, sinon de retourner d'où il vient », semblant s'étonner que la ministre se soit enquis de son avenir lors de sa dernière entrevue avec elle.

Plus que la ministre elle-même, son premier chef de cabinet, Gilles Smadja, semble au cœur de cette « société de cour » (Elias 1985), en même temps qu'il montre une maîtrise particulière des « zones d'incertitude » que confère l'écart entre l'organigramme formel et l'organisation réelle du travail (Crozier et Friedberg 1977). Alors que, théoriquement, celui-ci est chargé d'organiser pratiquement l'emploi du temps de la ministre, et notamment ses déplacements, tandis que le directeur de cabinet coordonne le travail des collaborateurs, Gilles Smadja endosse de fait le rôle d'un véritable ministre-bis de manière assez autoritaire à en croire les témoignages des autres membres¹²⁴⁶. Michel Fize le dépeint ainsi : « c'était un coriace. Sûr de lui et dominateur aurait dit De Gaulle. Le chef d'orchestre de notre petite communauté. Trapu au physique, cossu dans les idées. Une espèce de régent, un fouille-tout (et donc un fouille-merde, puisqu'on est dans un cabinet), un touche-à-tout. Un "je-sais-tout", fatalement. La parole avec lui tenait de l'épreuve de force. Normal puisqu'il avait déjà conclu avant. Imbu de lui, donc facilement imbuvable, le "vice-ministre" » (Fize 2001 : 27). Celui-ci est finalement « remercié » subitement en octobre 2000, sans que la ministre n'informe son cabinet des motifs. Ainsi, Jacques Donzel, qui travaille à ce moment-là sous sa tutelle sur le dossier de la création de l'Agence mondiale antidopage, raconte que « d'un coup Smadja disparaît, je n'ai jamais su pourquoi. Elle ne m'a jamais dit...Un jour elle me téléphone et elle me dit : "Tu ne donnes plus aucun document à Gilles. - Ah bon ? Pourquoi ? - Je n'ai pas

¹²⁴⁵ Car bien que sympathisant communiste, celle-ci ne le connaissait pas directement avant de le nommer directement à ce poste - information corroborée par plusieurs témoignages.

¹²⁴⁶ Malgré plusieurs tentatives, ce dernier n'a jamais donné suite à nos demandes d'entretien, ce qui révèle sans doute une réticence à évoquer cette période.

d'explication à te donner, il ne fait plus partie de mon entourage proche. Il va partir" »¹²⁴⁷.

Gilles Garnier, adjoint au maire de Noisy-le-Sec, et responsable des questions de jeunesse et vie associative au sein du PCF lui succède alors. Proche de la ministre, celui-ci va au contraire s'appliquer à jouer son rôle de chef de cabinet, dévolu aux tâches d'organisation pratique. Celles-ci sont toutefois abondantes car les déplacements en province sont quasi-quotidiens : la ministre « répond positivement à toutes les demandes d'inaugurations de gymnase, stades ou terrains de sport qui arrivent au ministère, quelle que soit la couleur politique de l'élue », souligne ainsi Gilles Garnier¹²⁴⁸.

Pour lui, cette volonté de ne pas apparaître « sectaire », mais aussi cette attention aux territoires les plus « reculés » et aux « petites gens » ont contribué de manière décisive à la popularité de la ministre. Le fait d'accompagner Marie-George Buffet dans tous ses déplacements va également renforcer grandement son statut de « conseiller privilégié », pratiquement de « confident », tant concernant les décisions « politiques » qu'elle a à prendre que la conduite à tenir vis-à-vis des autres membres du cabinet, directeur en tête. Il n'est cependant pas le seul à revendiquer une relation particulière avec la ministre, chaque ancien conseiller rencontré ou presque tendant également à mettre en valeur ses propres contributions à l'action de cette dernière. Jacques Donzel explique par exemple avoir été le seul au cabinet à posséder une « maîtrise technique » des enjeux, ce qui lui aurait permis de rapidement « récupérer » tous les dossiers législatifs, réglementaires, puis de préparer les discours de la ministre pour présenter les projets devant les parlementaires : « elle me dit : "tu écris bien les discours, tu peux continuer". [Gilles] Smadja en faisait un certain nombre, Gilles Garnier s'occupait de ce qui était dans le champ de la jeunesse éduc[at]ion pop[ulaire]. Il n'y a pas grand monde qui lui faisait les discours. En plus, dans la première partie de son cabinet, elle a un directeur qui est un farfelu, difficile à gérer. Et donc comme ça progressivement, je me retrouve à l'accompagner à l'Assemblée, au Sénat, elle me pose toujours des questions sur les chantiers législatifs. Et ce n'est pas rien »¹²⁴⁹.

Inversement, les rares aveux d'échec de la part de certains membres du cabinet illustrent un certain degré d'impréparation, ce qui confère une certaine marge de manœuvre à l'administration. Ainsi, la

¹²⁴⁷ Michel Fize relate ainsi cette éviction mystérieuse survenue après son propre départ à la fin de son récit, évoquant au passage une forme paradoxale du reclassement des personnels politiques : « Dernière nouvelle. On apprend que le chef [du cabinet] vient d'être évacué de toute urgence. Il aurait succombé à une crise d'"influenza aiguë" (le malheureux voulait en faire trop à sa tête. Ça l'a perdu) [...]. Peut-être a-t-il eu droit à une évacuation de première classe, le chef. Ce que l'on appelle une promotion, ou promotion-sanction : les gens dont on ne veut plus et qu'on met plus haut » (Fize 2001 : 98-99). En l'occurrence, son hypothèse ne s'est que partiellement vérifiée, puisque Gilles Smadja exerce après son départ la fonction de « conseiller spécial » du président du comité de candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2008, avant de devenir directeur de cabinet du maire de Saint-Denis, Patrick Braouzec, soit le « malheureux » aspirant au poste de Marie-George Buffet en 1997.

¹²⁴⁸ Entretien du 23 décembre 2009.

¹²⁴⁹ Jacques Donzel, entretien cité.

mise en place d'un dispositif phare¹²⁵⁰ du ministère, le « coupon-sport », décidée au sein du cabinet illustre bien l'improvisation qui peut y régner :

« Un jour il y avait un débat sur une décision qui avait été prise : les "coupons-sport". Le cabinet s'était mis dans la tête que les familles défavorisées n'avaient pas forcément les moyens de payer les cotisations aux clubs sportifs. Très bien, bonne décision ! Alors quels sont les ayant-droits ? Les ayant-droits étaient ceux qui touchaient l'allocation parentale de rentrée je crois. Alors, c'était une réunion bilan, ils parlent, et puis, je ne sais pas ce qu'il m'a pris : au cours de la discussion je dis : "Moi j'en ai marre de me faire engueuler tous les jours parce qu'il n'y a pas assez de coupons-sport dans les régions"...et j'ajoute : "Il y a combien d'ayant-droits ?". Alors silence...Catherine [Blum] me dit : "Attends, je vais appeler l'INSEE et te dire combien il y a d'ayant-droits". Alors le coupon était de 100 francs à l'époque, et il y avait 5 millions 500 mille ayant-droits... 5 millions 500 mille! Donc ça voulait dire que pour faire face à ça il fallait 55 millions de francs¹²⁵¹ et le budget était de 4 millions de francs... - Vous voulez dire que vous travailliez tellement vite que personne ne s'était posé la question... Personne ne s'était posé cette question ! De plus, 100 francs, c'est une cotisation pour un club de foot. Mais si je veux faire de l'escrime, si je veux faire de l'équitation, si je veux faire...Donc ils avaient inventé dans la procédure, dans le protocole, que quand c'était pour ces activités-là, on pouvait avoir deux coupons. Ce qui aggrave l'incapacité à fournir. Donc dans la préparation des décisions, c'est vrai que c'est extrêmement difficile. Puis après on s'est aperçu que le fait que l'État mette des coupons sport en place a fait que les allocations familiales qui le faisaient déjà depuis longtemps dans certaines régions ont cessé de le faire...Certains conseils généraux qui le faisaient déjà n'ont pas voulu intervenir en complément de l'État... D'une très bonne idée de base, on aboutit à une catastrophe... Parce qu'elle n'a pas été analysée au fond quoi... Ça, c'est un bon exemple de la manière dont se déroulaient les choses... »¹²⁵²

Un tel degré d'improvisation est aussi la conséquence du caractère « volontariste » affiché par la ministre. Celle-ci s'affirme, encore plusieurs années après, consciente de sa relative incompétence sur le plan technique, mais considérant que les « détails » de la mise en œuvre échoient aux fonctionnaires du ministère : « on a une très bonne administration pour ça. Ce sont eux qui doivent mettre en œuvre des choix politiques »¹²⁵³. Elle reproduit ce faisant une représentation dichotomique commune, du moins dans l'Hexagone¹²⁵⁴, suivant laquelle les décisions « politiques » échoiraient aux ministres et à leurs conseillers tandis que l'administration se bornerait à les exécuter - vision pourtant battue en brèche par différents travaux à toutes les échelles (Dubois 2003; Spire 2008; Laurens 2009) . Marie-George Buffet détaille ainsi sa conception de la fonction ministérielle : « je crois qu'un ministre, s'il n'a pas cette volonté politique... bon il peut s'occuper, hein, vous avez toujours des trucs à inaugurer, vous pouvez remplir vos journées. Ça sert à rien quoi je veux dire, la machine continue...Vous savez, un ministère, c'est comme un train, un très gros train de fret. Le

¹²⁵⁰ Du point de vue de la communication en tous les cas.

¹²⁵¹ En fait 550 millions de francs courants.

¹²⁵² Alain Mouchel, entretien cité.

¹²⁵³ Marie-George Buffet, entretien cité.

¹²⁵⁴ Contrairement à une majorité de pays, la France ne pratique en effet pas le système des « dépouilles » (*spoils system*) qui voit une grande partie des fonctionnaires quitter leur poste lorsque change la majorité politique associée (Combes et Vommaro 2015 : 91).

ministère change, mais il y a déjà plein de choses qui sont en route sur le train qui passe. Donc vous il faut que vous arrêtiez le train et que vous le corrigiez, que vous lui fassiez prendre une autre voie. Donc il faut quand même...il faut le vouloir. Et pour ça, il faut de la volonté politique, qui s'appuie sur un appui populaire »¹²⁵⁵. Reste que ce degré d'« amateurisme » combiné à l'inertie administrative fortement ressentie par la ministre n'ont effectivement pas empêché Marie-George Buffet et son cabinet de faire passer plusieurs lois au tournant des années 2000. Il va s'agir maintenant d'en restituer les conditions d'adoption en même temps que le contenu, au regard désormais de la configuration extérieure dans laquelle s'inscrit alors le ministère.

B) Des relations « extérieures » complexes et paradoxales

« Comme j'étais incompetente, j'ai beaucoup consulté. Par exemple, j'ai pu - alors ça les a surpris parce que j'ai commencé par le sport professionnel, alors qu'ils pensaient que j'arrivais avec les principes de la FSGT [rires] ! Et donc, dès le mois de septembre, on a fait les journées du sport professionnel avec Noël Le Graët, sur lequel j'ai pu m'appuyer. Et puis, euh, on a commencé à écouter, à travailler...avec le CNOSF aussi. Bon, on s'est engueulé sur des sujets, mais moi j'ai pu très bien travailler avec Henri Sérandour. Voilà. Et puis après j'ai eu des visites étonnantes, mais qui ont été pour moi d'une richesse... La première, ça a été la visite de Maurice Herzog, qui a demandé à me voir. Ça faisait quelques jours que j'étais au ministère, et Maurice est venu. Il m'a parlé de ce ministère. Il m'a raconté l'histoire de ce ministère. Et de comment il avait nettoyé le ministère de tous les sites fascistes, vichystes, imposés par Pétain. Il m'a fait aimer ce ministère. Qui n'est pas un ministère...commun. J'ai souvent l'occasion de le dire, et si j'ai le temps, je le dirai cet après-midi si on me passe la parole. C'est un ministère presque militant. Les personnels des directions régionales et départementales de la jeunesse et sports, la plupart du temps ils sont personnels jeunesse et sports, et à côté ils dirigent une association, ou ils sont élus quelque part. Bon, c'est un ministère qui a une histoire atypique, et donc qui est atypique quelque part. Et c'est pour ça que ça me fout dans une colère noire quand je vois qu'on est en train de lui appliquer les règles de la RGPP, qu'on est en train de tuer des missions, qu'on est en train de tuer des métiers, euh...Voilà, c'est comme ça que je suis entrée dans le ministère. Euh...je n'ai pas été trop la ministre - à part la Coupe du Monde [de football de 1998]-, mais je n'ai pas trop été la ministre des événements sportifs, mais plutôt *la ministre des fédérations, du mouvement sportif*... Et puis on a construit la loi - les deux lois- bon, celle qu'on cite le plus sur le dopage, mais celle à laquelle je tiens le plus c'est l'autre, celle sur l'organisation du mouvement sportif, qu'ils n'ont pas beaucoup touchée. Ils l'ont touchée un peu mais elle reste présente. La loi sur le dopage - bon elle a été touchée, mais dans le bon sens, et j'ai voté chaque fois qu'elle a été touchée dans le bon sens - reste valable, et on le voit bien avec les révélations il y a 48 heures sur l'UCI¹²⁵⁶ - ça je m'en doutais hein »¹²⁵⁷.

Ce nouvel extrait de l'entretien réalisé avec l'ancienne ministre de la Jeunesse et des Sports en octobre 2009, soit sept ans après la fin de ses fonctions condense de nombreux éléments cruciaux

¹²⁵⁵ Marie-George Buffet, entretien cité.

¹²⁵⁶ Des affaires de dopage qui auraient été couvertes par l'Union Cycliste Internationale.

¹²⁵⁷ Marie-George Buffet, entretien cité [Souligné par nous].

pour comprendre son positionnement social et politique : volonté de se démarquer du stigmate de communiste (« les principes de la FSGT ») en se rapprochant du président de la Ligue de football professionnel et de celui du CNOSF, également proches du PS, ou encore inscription dans une lignée mythifiée de ministres de la Jeunesse et des Sports. Celle-ci passe par une incorporation d'une conception « militante » de cette administration qui la rendrait exceptionnelle : une conception souvent entendue en entretien et diffusée jusque dans le milieu académique par un ancien inspecteur général de la Jeunesse et des Sports, Michel Héluwaert (2010).

Quelques heures après cet entretien, Marie-George Buffet doit participer sur l'invitation de la nouvelle secrétaire d'État aux sports, Rama Yade, à une grande rencontre dans le Grand amphithéâtre de la Sorbonne consacrée aux « nouveaux défis du modèle sportif français »¹²⁵⁸. Hasard de l'ethnographie, elle me propose en fin d'entretien une invitation pour l'y accompagner que je m'empresse d'accepter, découvrant alors que celle-ci est adressée aux membres du ministère et du « mouvement sportif », c'est-à-dire des fédérations appartenant au CNOSF. La symbolique du lieu est loin d'être anodine : dans son discours de clôture, Rama Yade insiste largement sur la dimension culturelle et éducative du sport¹²⁵⁹, dont on a vu combien elle appartenait initialement au cadrage communiste. C'est également dans ce même « temple de l'esprit » que le baron de Coubertin a annoncé le 23 juin 1894 son intention de faire renaître les Jeux olympiques sous une forme moderne.

Sur place, dès la file d'attente qui s'étend dans la rue des Écoles, je ne peux que constater un fort degré d'interconnaissance parmi les présents et assiste même à de nombreuses scènes de « retrouvailles » entre des personnes qui se connaissent mais se fréquentent apparemment rarement. De parfaits exemples de « liens faibles » (Granovetter 2000 : 45-73), c'est-à-dire de relations sociales qui sont susceptibles d'apporter le plus de ressources, notamment informationnelles. La moyenne d'âge est assez élevée, et je me retrouve assez « naturellement » à échanger avec le seul autre vingtenaire présent qui semble le seul autre présent à ne connaître personne. Une fois passés les contrôles à l'entrée, nous nous asseyons côte à côte en haut de l'amphithéâtre tandis qu'au premier rang se trouvent de nombreux présidents de fédération, ainsi que le président du CNOSF et son homologue du Bhoutan, également prince héritier du pays himalayen. En discutant avant que le « spectacle » commence, mon voisin m'apprend notamment qu'il pratique le parapente à haut niveau et est venu à la demande de ses dirigeants fédéraux sans trop savoir ce qu'il allait se passer. En l'occurrence, nous sommes rapidement fixés : après la diffusion d'un court film sur l'histoire du

¹²⁵⁸ Rencontre déjà évoquée précédemment dans ce chapitre (voir *infra*, pp.7 et 32).

¹²⁵⁹ Discours disponible en ligne sur le site Viepublique.fr à l'URL :

<<http://discours.viepublique.fr/notices/093002884.html>> [consulté le 30 décembre 2015]

ministère de la Jeunesse et des sports¹²⁶⁰, plusieurs sportifs de haut niveau investis de missions de représentation auprès du CNOSF montent sur la tribune présenter brièvement - et debout - leur « engagement pour le sport français », puis cinq anciens ministres, dont deux socialistes (Edwige Avice et Alain Calmat), et deux membres de la majorité UMP (Guy Drut et Jean-François Lamour) en plus de Marie-George Buffet viennent s'asseoir à la tribune. Chacun-e témoigne l'un-e après l'autre de son attachement à un ministère « pas comme les autres » avant de livrer quelques pistes qui pourraient être suivies pour renforcer « le sport français ». Alors qu'elle m'avait annoncé le matin même qu'elle allait briser l'unanimité ambiante, l'ancienne ministre communiste se montre finalement très mesurée dans son intervention et apparaît même comme la plus populaire à l'applaudimètre. Elle dénonce certes le démantèlement des structures étatiques de soutien au sport, CREPS en tête, mais évite cependant de désigner des responsables et en particulier d'attaquer frontalement le gouvernement en place¹²⁶¹. La seule réelle anicroche à cette atmosphère consensuelle et à ce qui s'apparente à la fois à un rituel de célébration du ministère, d'affermissement de ses liens avec le mouvement sportif et d'intronisation de la nouvelle secrétaire d'État par ses prédécesseurs, vient en fait ironiquement du gouvernement lui-même, avec l'irruption à la tribune de la ministre de tutelle de Rama Yade, Roselyne Bachelot déjà évoquée précédemment¹²⁶².

Alors qu'elle m'avait annoncé le matin même qu'elle se rendrait à cette manifestation pour « ruer dans les brancards », l'ancienne ministre communiste se montre finalement très polie. Il serait cependant hâtif d'en déduire qu'un tel écart entre les discours privés et publics relèverait simplement d'un calcul cynique ou hypocrite. On peut l'interpréter en effet comme un effet des contraintes de la situation dans laquelle elle s'est retrouvée prise cet après-midi-là, révélant les clivages de sa socialisation au sport. On peut soutenir l'hypothèse que la célébration consensuelle de la « cause du sport » qu'aurait servi de manière continue, au-delà des alternances gouvernementales, le ministère et la présence de nombre de ses interlocuteurs du mouvement sportif de l'époque ont activé une disposition de cette dernière à s'inscrire dans cette ligne faussement

¹²⁶⁰ Qui relève davantage de la « mémoire » que de l'histoire, avec deux thèses fortes : la présentation de soi comme une administration « militante » et au service « des sportifs » et celle d'une discontinuité avec la période vichyste, qui, si elle n'est pas passée sous silence, est cependant présentée comme une parenthèse radicalement extérieure à une histoire dont l'origine mythique est située sous le Front Populaire.

¹²⁶¹ Ce qu'elle réitérera une semaine plus tard dans un communiqué de presse signé conjointement avec le responsable de la commission sport du PCF, dénonçant le « démantèlement progressif de la colonne vertébrale » du sport français que constitue le ministère, expliquant que « des fondations solides » sont pourtant nécessaires pour « faire évoluer le modèle sportif français, c'est-à-dire reconnaître le rôle premier du CNOSF et de toutes les instances légitimement élues, poursuivre la démocratisation du mouvement sportif, sa maîtrise par les licenciés eux-mêmes et la gestion paritaire du CNDS, mais également mener jusqu'au bout la bataille pour la reconnaissance de l'exception sportive en Europe et au-delà pour faire avancer notre conception du sport dans toutes les instances internationales » (Marie-George Buffet et Nicolas Bonnet, « Le sport à la croisée des chemins », communiqué du 14 octobre 2009).

¹²⁶² Journal de terrain, notes du 6 octobre 2009, Grand amphithéâtre de la Sorbonne, Paris.

apolitique plutôt qu'à la contester. Il faut bien garder en effet en tête que si elle et son entourage le plus proche sont relativement familiarisés avec le secteur de la jeunesse, l'espace des sports leur est quasiment inconnu, et les agents socialisateurs qui vont l'y initier dans son cabinet comme en dehors proviennent très majoritairement du mouvement sportif, l'inclinant à ne pas les contredire.

A cette première influence s'ajoute un autre facteur : la visibilité médiatique du sport. Car, même si la ministre se défend en entretien d'avoir été la « ministre des événements sportifs », mais celle « des fédérations et du mouvement sportif » - autodéfinition éminemment révélatrice -, son mandat a néanmoins été traversé par plusieurs « événements » très médiatisés qui ont fortement pesé sur les actions mises en œuvre et l'ont sans doute également plus profondément portée à privilégier, comme la plupart de ses homologues, la question sportive à celles de la jeunesse et de l'éducation populaire qu'elle et son entourage apparaissaient pourtant initialement davantage disposés à prendre en charge.

1) Des relations étroites mais complexes avec le mouvement sportif, entre « transactions collusives » et conflits déclarés

Il est temps maintenant de nous pencher plus directement sur les « principales »¹²⁶³ actions mises en œuvre par le « ministère Buffet » durant ce quinquennat afin de cerner plus précisément la part des représentations, calculs et contraintes contextuelles dans ces processus. Il importe d'abord de souligner à nouveau la volonté clairement affichée de la ministre comme du Premier ministre de se rapprocher d'un « mouvement sportif », perçu comme acquis à l'opposition. La ministre et son cabinet, mais aussi Matignon, ont travaillé à se rapprocher du CNOSF, recevant régulièrement les dirigeants des fédérations olympiques, bien davantage que ceux des fédérations affinitaires comme on aurait pu le prévoir, ainsi qu'en attestent les agendas officiels de la période. Un rapprochement qui est permis par la présence à la tête du CNOSF d'une personnalité davantage ouverte à la gauche que son prédécesseur, Henri Sérandour, mais aussi de plusieurs dirigeants de fédérations également proches du PS dans son cabinet comme on l'a vu¹²⁶⁴. Il serait cependant faux de croire que cet alignement entre la ministre communiste et les dirigeants du mouvement sportif se serait réalisé « naturellement » et sans frottements. Celle-ci va par exemple dès son arrivée importer dans l'espace des sports des schèmes développées dans son activité militante antérieure en annonçant notamment son intention de rajeunir et féminiser les instances dirigeantes du mouvement sportif et de redonner le « pouvoir aux licenciés », en contradiction directe avec les intérêts des dirigeants en

¹²⁶³ C'est-à-dire ici identifiées comme telles par les intéressés en entretien.

¹²⁶⁴ Ce qui montre une fois de plus l'intrication étroite des réseaux en jeu.

place. Aucune mesure concrète n'est finalement adoptée - aucun membre du cabinet n'ayant apparemment même commencé à travailler sur le sujet -, mais la question de la représentation féminine dans le sport va néanmoins demeurer un marqueur discursif fort de la ministre, même après son départ du ministère. Le rapprochement entre Marie-George Buffet et le président du CNOSF découle lui-même directement du travail d'intermédiation d'un de ses conseillers déjà évoqué, lui-même ancien directeur de la Préparation olympique et président de l'association des DTN, tout en étant sympathisant communiste depuis ses études à l'ENSEP :

« J'avais une attribution particulière : je m'occupais du FNDS¹²⁶⁵. J'étais quelqu'un d'important. J'ai beaucoup travaillé avec Henri...Sérandour sur le FNDS dans la mesure où on a essayé d'en faire un véritable instrument avec quelques orientations stratégiques que Marie-George a adoptées. Parce qu'une chose que j'ai faite c'est organiser une réunion mensuelle entre le président du Comité olympique et la ministre. Ça c'est moi qui lui ai expliqué qu'il était essentiel qu'ils se voient...qu'ils se parlent, qu'ils apprennent à travailler un peu ensemble... Et même s'ils n'ont rien à se dire, s'il n'y a pas de feu sous la marmite, qu'ils communiquent entre eux. Et qu'à l'issue de la rencontre ils fassent un communiqué où on montre les problèmes qu'il y avait, les sujets qu'ils avaient abordés. Ils ont réussi...on a réussi pendant l'année et demi que j'ai passée au cabinet...à faire en sorte que chacun trouve ses marques. Ça a fait...ça a tenu beaucoup au fait que j'ai beaucoup préparé toutes les réunions avec Henri [Sérandour]. »¹²⁶⁶

Cet enquêté, tout en valorisant son propre rôle dans la routinisation de ce que Michel Dobry qualifie de « transactions collusives » (Dobry 2009), des échanges de bons procédés destinés à entretenir une certaine paix sociale entre parties opposées, suggère aussi que la ministre était d'une certaine manière disposée à se laisser convaincre de l'organisation de ces rendez-vous mensuels, percevant sans doute tout l'intérêt d'un point de vue communicationnel, tant vis-à-vis du mouvement sportif que du « grand public », de leur médiatisation. Et ce d'autant plus que son premier chef de cabinet était lui-même proche de l'ancien directeur de cabinet d'Henri Sérandour d'après le même enquêté, « donc on a instauré de vraies relations fonctionnelles entre les hommes. Ce qui à certains moments a évité des conflits... des conflits latents comme aujourd'hui. Parce que maintenant ils décident d'un truc là-bas [au ministère], ils l'ont pas discuté avec ici [au CNOSF], et ça contribue à foutre le bordel »¹²⁶⁷. Les conseillers de l'une et de l'autre agissent ainsi comme de véritables « courtiers du sport » entre le ministère et le CNOSF (Laurens 2015). Mais la ministre

¹²⁶⁵ Fonds national pour le développement du sport : compte d'affectation spécial créé en 1979 alimenté par des ressources fiscales spécifiques (taxes sur les paris et les retransmissions sportives essentiellement) - représentant pratiquement l'équivalent du budget du ministère des Sports-, destiné à financer associations, fédérations et équipements sportifs, et administré à égalité par des représentants du CNOSF et de l'État. Il a été remplacé en 2006 par le Centre national du développement du sport.

¹²⁶⁶ Alain Mouchel, entretien cité. A noter que cet entretien a été significativement réalisé sur sa proposition à la Maison du sport français, le siège du CNOSF dans le sud de Paris, dans le bureau même du président du CNOSF qui était encore Henri Sérandour, en l'absence de celui-ci, que l'enquête n'a eu aucun mal à se faire ouvrir (Journal de terrain, notes du 1^{er} novembre 2008).

¹²⁶⁷ Alain Mouchel, entretien cité.

rencontre aussi régulièrement, on l'a dit, les présidents de certaines fédérations, non seulement lors de rendez-vous officiels au ministère, mais aussi dans d'autres occasions plus informelles, quoique publicisées, que constituent les manifestations sportives de haut niveau. La présence des représentants politiques, ministre des sports en tête, à ces manifestations apparaît à la fois comme un devoir inhérent à la fonction et une ressource en termes d'images dont la particularité est de présenter peu de risques contrairement à d'autres prises de parole publiques, comme la participation à des émissions télévisées de divertissement (Leroux et Riutort 2013) :

« Mme Buffet est invitée systématiquement à tous les matchs de foot et de rugby... C'est un des côtés qu'il y avait d'assez étonnant, c'est-à-dire qu'il y avait des présidents qui passaient leur temps à l'appeler pour lui demander son avis sur des sujets. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, je peux vous le garantir ! Un mec comme Baal¹²⁶⁸ au cyclisme, un mec comme Lamblin¹²⁶⁹ à l'athlétisme, étaient des gens qui prenaient l'avis de Marie-George de manière quasi-systématique hein ! A tel point qu'à un moment donné, je me souviens lui avoir fait une note en lui disant : "Marie-George, je ne comprends pas, nous notre vocation, c'est d'être complètement en marge de la vie fédérale réelle, et d'avoir... de porter des idéaux et de nous battre pour que ces idéaux soient présents un peu partout. Mais en aucun cas on ne doit être sur la gestion des projets". Mais...ils venaient. Par exemple, Lamblin, il venait au ministère, avant de prendre une décision, il venait rencontrer la ministre, bien qu'il était de droite [...] Et puis il y avait Jean, l'ancien président [de la fédération d'athlétisme] au cabinet »¹²⁷⁰

Cet extrait d'entretien illustre encore la complexité des relations entre la ministre et les dirigeants du mouvement sportif, plus hétérogène qu'il n'y paraît, en même temps qu'il confirme que les clivages partisans ne sont guère opératoires pour comprendre leur dynamique. Il apparaît également de manière révélatrice que la volonté de rapprochement n'émane pas seulement du gouvernement comme on l'a vu, mais aussi de ces dirigeants sans doute animés non seulement de la volonté d'influer sur les lois en gestation en faveur des intérêts de leur fédération, mais aussi, de manière plus personnelle et tenant aux dynamiques internes à ces dernières, d'afficher leur proximité avec la ministre. Plus qu'une collusion pure et simple comme certains aiment les voir, c'est bien davantage le qualificatif d'associés-rivaux qui caractérise le mieux les relations entre ministère et mouvement sportif, les rapports de force et intérêts contradictoires ne s'effaçant jamais totalement derrière la régularité des interactions et une amabilité au moins de façade. D'une certaine manière, les annonces initiales par Marie-George Buffet de sa volonté de « démocratiser » et féminiser les instances dirigeantes du sport français, régulièrement dénoncées à gauche comme des « gérontocraties masculines se recrutant par cooptation », peuvent aussi être interprétées comme un

¹²⁶⁸ Daniel Baal, né en 1957, est président de la Fédération française de cyclisme de 1993 à 2001 et vice-président de l'Union Cycliste Internationale (UCI) de 1997 à 2001, mis en examen dans le cadre de l'affaire Festina, il bénéficie finalement d'un non-lieu et rejoint le groupe Amaury Sport Organisation (ASO), organisateur notamment du Tour de France à la fin de son mandat fédéral.

¹²⁶⁹ Philippe Lamblin, né en 1954, préside la Fédération française d'athlétisme de 1997 à 2001.

¹²⁷⁰ Alain Mouchel, entretien cité.

moyen de rééquilibrer le rapport de forces dans lequel l'État apparaît là encore paradoxalement dominé. Une servitude apparemment volontaire, dans la mesure où c'est bel et bien ce dernier qui délivre les agréments aux fédérations, mais aussi qui, avec les collectivités locales, contribue par ses subventions à une part substantielle de leurs budgets. Tout laisse à penser qu'en dépit de cet ascendant formel, les représentants de la puissance publique ne peuvent s'opposer frontalement à un mouvement sportif perçu comme une véritable force de pression, prompt à mobiliser ses « 20 millions de licenciés », comme l'ont répété différents interlocuteurs du cabinet. Le cabinet de Marie-George Buffet ne va ainsi pas hésiter à user de l'arme du retrait d'agrément, contrairement à ses prédécesseurs, et ôte ainsi le sien à la fédération française d'haltérophilie, musculation et disciplines associées le 15 avril 1998 pour « manquements au fonctionnement démocratique et à la mission de service public » ainsi que pour de nombreuses factures impayées¹²⁷¹. Les suspicions de mauvaise gestion et de détournements sont alors pourtant assez médiatisées¹²⁷², mais seules deux autres fédérations olympiques sont explicitement menacées par le ministère : celle des sports de glace - dont le déficit de 60 millions de francs est 15 fois supérieur à celui de l'haltérophilie - et l'équitation, cette fois pour des problèmes de conflits aux sommets, que deux membres du cabinet vont s'employer directement à régler, en participant à la rédaction de nouveaux statuts pour « donner le pouvoir aux licenciés »¹²⁷³.

L'ingérence du ministère dans les « affaires » des fédérations apparaît en réalité quelque peu sélectif, en ne concernant finalement que des fédérations périphériques dans la galaxie du CNSOF, par rapport, par exemple, à celles de l'athlétisme, de la natation ou du judo dont sont issus les principaux dirigeants du Comité. Le cabinet va même prodiguer ses conseils aux fédérations afin de les aider à conserver leur quasi-monopole sur l'organisation des compétitions sportives. Comme l'explique Gilles Smadja, alors encore chef de cabinet, à un journaliste : « nous avons incité les dirigeants du rugby à créer une ligue professionnelle de crainte que l'Australien Murdoch ne les court-circuite avec son propre championnat »¹²⁷⁴, tandis qu'une des premières initiatives prises par la ministre dès septembre 1997 est l'organisation des « journées du sport professionnel » en partenariat avec la Ligue de football professionnel. Cela vient rappeler que, contrairement à certains commentaires entendus par la ministre à son arrivée selon lesquels « les communistes ne défendraient que le sport amateur pour tous et toutes, et [qu']ils ne pouvaient pas dépasser ce niveau sur le sport »¹²⁷⁵, tant c'est bien la marchandisation du sport et non la professionnalisation des sportifs que combattent les Communistes - quoique la ligne de crête entre les deux soit étroite

¹²⁷¹ Arrêté publié au JORF du 3 mai 1998, p.6782.

¹²⁷² Voir Jean-Luc Barbéri, « Les troubles jeux d'argent des fédérations sportives », *L'Expansion*, 14 mai 1998.

¹²⁷³ *Ibid.*

¹²⁷⁴ Jean-Luc Barbéri, *art.cit.*

¹²⁷⁵ Marie-George Buffet, entretien cité.

(Hermier, Passevant et Zilbermann 1976 : 111 et suiv.).

Il ne faudrait pas pour autant conclure à un assujettissement du ministère à l'égard du mouvement sportif, ni à une résignation vis-à-vis de sa dérégulation alors en pleine accélération¹²⁷⁶. En réalité, cette attitude résulte davantage d'une appréciation « réaliste » des rapports de forces concrets que d'une résignation originelle. « Là où les directions fédérales et le CNOSF ont le plus réagi, c'est quand j'ai voulu toucher aux statuts des fédérations. Alors là, j'ai eu droit à un encart publicitaire dans les journaux, disant que je voulais mettre à mal le mouvement sportif »¹²⁷⁷, avance ainsi l'intéressée. Sans essayer d'enrayer globalement la libéralisation générale du sport professionnel à l'échelle européenne, elle va néanmoins s'investir pour la « cause » particulière de la « traite » des jeunes joueurs, en organisant plusieurs initiatives sur la question, et surtout en ajoutant plusieurs règles contraignantes concernant l'agrément des centres de formation dans la loi de 2000.

Ensuite, s'opposant ainsi à ceux qui considèrent que l'État et les collectivités territoriales doivent concentrer leurs moyens sur le soutien au seul « sport pour tous », la ministre défend au contraire l'idée de « l'unité du sport », c'est-à-dire d'une solidarité de fait entre sport amateur et professionnel, mais aussi entre disciplines, qu'elle concrétise notamment par l'une des mesures phares de son « quinquennat » : la mise en place d'une taxe assise sur les droits de retransmission télévisée d'un taux de 5%, qu'elle aurait souhaitée plus élevée - « on aurait dû faire 10% » reconnaît-elle aujourd'hui en entretien - et permettant d'abonder le Fonds national pour le développement du sport (FNDS). Celle-ci a évidemment rencontré l'hostilité des ligues professionnelles, football en tête, et tout au long de la période, Marie-George Buffet a également dû s'opposer aux pressions de certains présidents de clubs désireux d'obtenir la possibilité d'adopter le statut de société anonyme (SA) plutôt que celui de société anonyme sportive professionnelle (SASP), les empêchant notamment d'être introduits en bourse et les obligeant à rester conventionnellement sous la tutelle d'une association support.

Autre élément de tension avec les fédérations : la question du dopage. Après qu'a éclaté « l'affaire Festina », révélant l'existence d'un véritable système organisé de produits dopants, lors du Tour de France 1998 (Sallée et *al.* 2006), la ministre va ainsi se confronter directement aux dirigeants de l'Union cycliste internationale (UCI) qu'elle accuse de fermer les yeux pour préserver la poule aux œufs d'or. Elle va en particulier faire adopter le 23 mars 1999 une loi imposant des mesures et contrôles plus contraignants, avec notamment la création du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD) - future Agence française de lutte contre le dopage (AFLD)-, et surtout s'opposer vivement à l'UCI dont elle dénonce le laxisme en matière de contrôle pour

¹²⁷⁶ L'arrêt Bosman rendu par la Cour de justice des communautés européennes le 15 décembre 1995 commence alors notamment à faire pleinement sentir ses effets dans le football professionnel sur le continent.

¹²⁷⁷ Marie-George Buffet, entretien cité.

préserver les intérêts marchands qui entourent les grandes épreuves. Elle subit également des pressions au sein du gouvernement lorsque d'autres intérêts sont en jeu, en l'occurrence la candidature de Paris pour l'organisation des jeux olympiques de 2008 :

« La délégation du CNOSF¹²⁷⁸ était conduite par [Hein] Verbruggen [alors président de l'UCI]. On m'a alors obligée à faire une lettre que je ne voulais pas.. J'ai téléphoné à Robert [Hue] le matin en lui disant : « Là, écoute, je pars à Matignon. S'ils me demandent d'aller trop loin, j'annoncerai que je quitte mes fonctions à la sortie de Matignon ». Puis on a trouvé un accord »¹²⁷⁹

En fait, la grande popularité qu'elle a acquise notamment grâce la victoire de l'équipe de France de football lors de la Coupe du monde 1998 un an après son arrivée¹²⁸⁰, semble constituer un « capital » qui la protège de certaines attaques politiques. Toutefois, cette ressource peut également jouer comme une contrainte, dans la mesure où la ministre doit aussi agir pour éviter sa dévaluation. Elle a par exemple failli le perdre quelques jours plus tard en maintenant une position de fermeté à l'encontre du dopage lors du Tour de France 1998 tandis qu'une bonne partie des amateurs de cyclisme semblait préférer « fermer les yeux », à l'instar des organisateurs¹²⁸¹ :

« Le Tour 98, tous les matins je me levais en me disant : "Est-ce que ça craque aujourd'hui ? Est-ce que le Tour s'arrête aujourd'hui ? Est-ce que l'opinion tient un jour de plus, ou est-ce que l'opinion se retourne ? ". Et tous les matins je me disais : "Ne cède pas ! Bon ben si tu dois démissionner au mois d'août, tu démissionneras. Mais ne cède pas sinon c'est fini quoi... " ».

Comme le reconnaît la ministre elle-même, c'est en fait un autre événement sportif qui l'a sauvée, en l'occurrence la victoire de l'équipe de France de football lors de la Coupe du monde le même été, dont elle reconnaît au passage l'illégitimité des bénéfices pour son image qui pointe le problème plus général de l'imputation des « résultats » aux décideurs politiques, tantôt exagérée et tantôt également sous-estimée :

« S'il n'y avait pas eu la Coupe du monde [de football] juste avant le Tour de France 98, est-ce que l'opinion m'aurait suivi sur le Tour de France ? Je ne sais pas, peut-être pas. Moi j'y suis pour rien dans la victoire à la Coupe du monde, mais comme les choses étaient assimilées, je ne sais pas, peut-être que l'opinion ne m'aurait pas suivi si on avait perdu la coupe...je ne sais pas ! Mais euh...parce qu'il faut s'imaginer, le Tour du monde -le Tour de France 98, moi j'ai des élus

¹²⁷⁸ Lapsus, elle veut en fait parler du Comité International Olympique (CIO)

¹²⁷⁹ Marie-George Buffet, entretien cité.

¹²⁸⁰ Un « succès » qui lui est encore fréquemment imputé et a sans nul doute largement contribué à sa popularité mais auquel elle reconnaît en entretien ne pas avoir de réelle responsabilité, et dont elle ne sera pas la seule à jouir des retombées en termes de popularité. Dans son autobiographie, son prédécesseur au ministère, Guy Drut, exprime son amertume de ne pas avoir vu son image bénéficier de cette victoire qu'il estimait *a contrario* avoir préparée, de même qu'il estime que la ministre communiste aurait usurpé son action contre le dopage (Drut 2011 : 238 et suiv.).

¹²⁸¹ Michel Scheidt, déjà évoqué, qui a suivi le Tour de France de nombreuses années pour la *Nouvelle Vie ouvrière* raconte par exemple avoir été souvent pris à partie sur le parcours par des spectateurs accusant les journalistes de vouloir nuire à l'événement et les enjoignant de se concentrer plutôt sur des « problèmes plus sérieux » (entretien du 12 septembre 2012).

qui m'appellent, qui me disent : « attention Marie-George, t'en fais pas un peu trop ? Sur le marché ce matin... ». Il faut voir comment d'un seul coup vous vous sentez isolée !... »¹²⁸²

Quoiqu'il en soit, suite à cet épisode, la ministre ne réitère pas ses attaques publiques frontales contre les instances sportives nationales et internationales, et la loi sur le dopage qu'elle portera en 2000 épargnera largement les organisateurs d'épreuves. D'après certains commentateurs, elle aurait été directement rappelée à l'ordre par le chef de l'État, qui lui aurait notamment demandé d'interrompre les contrôles anti-dopage sur les joueurs de l'équipe de France de football selon le récit d'un journaliste spécialisé sur la question (Maitrot 2003). Un rappel à son rôle également visible dans un autre cas, moins médiatisé mais non moins révélateur, concernant la même ministre qui raconte avoir dû reculer dans sa volonté de durcir les conditions d'accès au métier de guide de haute montagne suite à une mobilisation de ces derniers :

« C'était pendant les vacances de Noël, donc il y avait plein de ministres sur les pistes. Ils avaient les brassards noirs en signe de deuil et tout ça [rires]. Le Premier ministre m'a appelée en me disant : « on n'a pas le rapport de force. On arrête »¹²⁸³

Ces deux derniers exemples rappellent une fois encore comment l'exposition médiatique instaure une « zone d'interdépendance tactique » entre les participants d'un mouvement social et les représentants de l'État, forcés de réagir aux coups de l'adversaire devant l'arbitrage du public silencieux (Siméant 1998). Dans ces différentes « situations » dont on s'est efforcé de reconstituer la « logique », deux acteurs collectifs, dont on aurait pu attendre qu'ils occupent une place centrale ont brillé par leur absence : le PCF et la CGT, à travers notamment leurs commissions sport respectives. C'est une telle mise sur la touche que nous allons maintenant tâcher d'éclaircir.

2) La mise à distance paradoxale des commissions

Dans cette perspective, l'exposition particulière du spectacle sportif rend d'une certaine manière simplement plus prégnante une logique qui travaille plus largement le champ politique dans son ensemble. La communication, par laquelle se construit et s'entretient ce capital de popularité qui en retour ouvre l'accès à la parole publique, occupe ainsi non seulement une place de plus en plus centrale dans l'activité politique, mais elle en fait partie intégrante. Or, celle-ci est largement filtrée par une catégorie d'agents qui contrôle l'accès à l'espace public en même temps qu'elle filtre les discours émis, à savoir les journalistes (Bourdieu 2000 : 74 et suiv.; Riutort 2007). Pris dans une relation d'interdépendance avec les responsables politiques, ils contraignent ces derniers par le

¹²⁸² *Ibid.*

¹²⁸³ *Ibid.*

cadre du sens de leurs actions. Cette nécessité de soigner sa communication extérieure a paradoxalement amené la ministre et son cabinet à se détourner de son propre parti, comme d'organisations *a priori* proches. Ainsi en est-il allé de la Confédération générale du travail (CGT) dont trois membres intègrent pourtant à un moment ou un autre le cabinet de la ministre : son troisième directeur, François Signoles, son chef de cabinet, Christian Garcia, et l'ancien footballeur professionnel, Serge Mésonès. Alors que la ministre a multiplié les rencontres avec les dirigeants du sport fédéral et professionnel, les responsables de la commission sport de la CGT n'ont été reçus qu'une fois en cinq ans, et encore non sans mal, comme le raconte un des membres de la délégation à l'époque :

« On nous avait donné rendez-vous pour être reçus au CNOSF - même pas au ministère ! - le jour où avait lieu une importante négociation avec les grosses fédérations sportives [...] sur les droits de retransmissions télévisées. Mais on est resté à attendre à la porte pendant un bon moment. Et il a fallu que [...] Maurice Lamoot, se manifeste trois fois et qu'à la troisième, il dise : "Si nous sommes pas reçus dans les cinq minutes, on part et on fait un communiqué de presse disant que Marie George Buffet refuse de recevoir la CGT" pour que nous rencontrions finalement la ministre »¹²⁸⁴

Le traitement de la question du sport à l'entreprise est symptomatique de cette contradiction : alors que la CGT et la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) s'en sont saisies de longue date, la ministre promeut l'Union française du sport d'entreprise (UFSE) qui deviendra Fédération française, et dont le président d'alors, Alain Charrance, est ouvertement « marqué à droite », selon une expression employée par plusieurs enquêtés. C'est cette dernière qu'elle associe ainsi finalement à l'organisation d'un grand forum au CNOSF sur le sujet le 28 novembre 1998¹²⁸⁵, ainsi qu'à la journée nationale du sport en entreprise, dont la première édition qui se tient le 17 juin 2000 au Parc interdépartemental de Choisy-le-Roi et rassemble ainsi près de 20 000 participants venus de tout le pays aux côtés de quelques vedettes du sport-spectacle. Une vaste « kermesse » comme la qualifie alors un journaliste¹²⁸⁶, dont le sens politique ne se laisse pas saisir avec évidence. Cette initiative tient finalement lieu d'action en la matière, car si la ministre installe une Commission permanente du sport en entreprise de 38 membres réunissant représentants des salariés, des employeurs et du mouvement sportif, peu d'évolutions en la matière seront à noter dans la loi du 6 juillet 2000 « relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives » qui vient modifier la loi Avice du 16 juillet 1984. La CGT notamment n'est pourtant pas avare de propositions en la matière, mais si le rapporteur du projet, le député socialiste Patrick Roy, prête une oreille attentive à

¹²⁸⁴ Jean-François Davoust, , entretien du 12 septembre 2012.

¹²⁸⁵ Comme en témoigne la couverture des actes de ce dernier, où le logo de l'UFSE côtoie celui du ministère et où manque celui de la CGT, pourtant instigatrice de la manifestation, animée du reste par Michel Scheidt, journaliste à la NVO et militant de la CGT.

¹²⁸⁶ Jean-Louis Le Touzet, « Les clubs d'entreprise valent bien une kermesse », *Libération*, 19 juin 2000.

ces dernières, celles-ci sont systématiquement rejetées par les membres de l'opposition appartenant à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales. Plus globalement, si ce texte propose un certain nombre d'avancées déjà évoquées, d'aucuns le juge finalement relativement timoré à gauche, et peu influencé par les réflexions en la matière au PCF. Marie-George Buffet reconnaît ainsi, non sans un certain sens de l'euphémisme, avoir « très peu pris appui sur la commission sport » du PCF, même si les quatre ministres communistes du gouvernement se rencontraient chaque semaine avec le secrétaire national du Parti, Robert Hue. des rencontres régulières avec Robert, le jeudi. Mais, confesse-t-elle :

« On n'a pas été capables, nous ministres, de venir expliquer au Parti où on en était quels étaient les freins qu'on rencontrait, pourquoi on n'arrivait pas à faire avancer telle chose, etc. Y compris à l'Assemblée ou au Sénat : je travaillais très bien avec les commissions - puisque la loi dopage a été votée à l'unanimité-, je travaillais très bien avec les commissions, mais pas spécialement avec le groupe communiste. Et je me dis que ça a été très certainement une erreur. De ne pas assez se nourrir de la réflexion. Alors d'un autre côté, il fallait aussi avoir une indépendance, c'est-à-dire ne pas partir uniquement du Parti, partir aussi du terrain. Je me rappelle, il y avait eu un débat où on m'avait demandé quelle empreinte un ministre communiste allait laisser au gouvernement. J'avais dit : "Il n'y a pas d'empreintes, il y a une démarche". Il y a une démarche, c'est-à-dire être communiste et ministre ça veut dire faire appel à la concertation, à l'intervention populaire, à l'intervention des bénévoles, à l'intervention des jeunes, c'est toujours s'appuyer sur eux »¹²⁸⁷.

Cette prise de distance consciente vis-à-vis des instances collectives du Parti, et en particulier de la commission sport peut apparaître paradoxale puisque la ministre se plaint également régulièrement au cours de l'entretien, comme la plupart de ses conseillers, d'avoir manqué de temps pour la « prise de recul » et la « réflexion », ce qu'aurait pu lui fournir la commission, de même qu'une expertise de départ. Elle invoque cependant curieusement une volonté de marquer son indépendance vis-à-vis du PCF pour mieux pouvoir prendre en compte les aspirations « populaires »¹²⁸⁸. Reste qu'au-delà de ces justifications, il semble que le poids des autres composantes de la configuration complexe dans laquelle elle s'inscrit joue un rôle non moins décisif dans cet éloignement. Ainsi au même moment, le PS s'investit davantage sur la question sportive, éditant en 1998 un texte intitulé « Un projet socialiste pour le sport ». C'est la première fois qu'un tel document concernant le sport est adopté par le Bureau national du parti, explique Jacques Donzel, qui l'impute à l'impulsion décisive de Stéphane Le Foll, « un sportif » précise-t-il, alors directeur du cabinet du Premier secrétaire du PS. Le Parti mobilise ainsi la ministre qui en retour va puiser ses ressources dans sa commission sport du PS pour rédiger les deux textes de lois :

¹²⁸⁷ Marie-George Buffet, entretien cité.

¹²⁸⁸ Que l'on retrouve également aujourd'hui fréquemment dans la bouche de certains élus communistes, notamment les maires.

« Et donc l'idée ou le PS comme pour le PC, c'est de reprendre complètement la loi de 1984¹²⁸⁹. Donc la première loi : lutte contre le dopage. Mars 99. alors contrairement à tout ce qui est dit partout, y compris ici, ce n'est pas une loi est due à l'affaire Festina. C'est malhonnête de dire ça, parce que Marie George Buffet, avant l'affaire Festina, avant le Tour de France 98, avait mis en place une commission de travail. D'abord on s'est rendu compte que la loi précédente, qui était la loi Bambuck, n'était plus adaptée au dopage moderne. Donc elle met en place dans les trois mois qui suivent son arrivée à un groupe de réflexion sur la réforme de la loi Bambuck, Dont elle confie la responsabilité à Valérie Fourneyron. Qui est à l'époque secrétaire national aux sports du PS. Ce qui démontre qu'il y a une grande fluidité. Moi je reconnais à Marie George Buffet une grande ouverture, elle n'est pas sectaire du tout, du tout »¹²⁹⁰

Dans le même temps, la ministre semble redouter les interactions avec certains membres de la commission sport du PCF, notamment les représentants du principal syndicat d'enseignants d'éducation physique, le SNEP-FSU. Jacques Donzel raconte ainsi que de son point de vue :

« Elle a remarqué une certaine faiblesse sur le sport parmi ses camarades au PC. Dans certains cas, c'est même plus qu'une faiblesse. Une sorte d'exaspération. Très vite, dans les trois mois qui suivent sa nomination, elle ne veut plus recevoir les représentants du SNEP-FSU. Elle ne veut plus les recevoir ! [Jean] Lafontan qui est à l'époque secrétaire général du SNEP-FSU, elle me dit : "T'as qu'à le recevoir toi ! ". "T'es marrante, il est de ton parti, moi je n'arrête pas de me le coltiner depuis que j'étais secrétaire fédéral à la FEN. Je n'ai pas envie, vous avez qu'à régler vos problèmes au sein du PC". "Non, il m'agace, il ne propose rien du tout". Donc elle a quand même une forme de difficulté à ce niveau-là. Ce qui explique aussi qu'elle me fait de plus en plus confiance : elle me demande d'écrire ses discours, après elle va me charger de suivre la loi dopage et puis la création de l'agence mondiale directement »¹²⁹¹.

Faute de recoupements, on ne peut évidemment pas prendre ce témoignage au pied de la lettre, et encore moins en conclure que de simples inimitiés personnelles seraient à l'origine de la distance prise par la ministre vis-à-vis de la commission partisane. Il est néanmoins symptomatique qu'elle reporte sa confiance sur un représentant important de la commission du PS, tout ancien dirigeant de la FEN soit-il. Alors que la Commission sport du PCF se félicite sans surprise de la nomination de la ministre dans son bulletin trimestriel, précisant néanmoins que « Marie-George Buffet est la ministre de tous les jeunes et de tous les sportifs », et que ses « premières déclarations témoignent d'une réelle prise en compte d'aspirations fondamentales du mouvement sportif », tout en observant avec « lucidité » que « la gauche n'a pas été élue sur la base d'un projet élaboré entre ses différentes forces »¹²⁹², et rend abondamment compte dans ses bulletins suivants des discours et actions de la ministre, qui leur accorde même une interview exclusive en janvier 1998¹²⁹³, celle-ci n'envisage jamais ce groupe de travail comme une réelle ressource, tout juste comme une « courroie de

¹²⁸⁹ La loi Avice, du nom de l'ancienne ministre socialiste, qui avait alors réactualisé et approfondi la première loi cadre sur les APS, la loi Mazeaud de 1975.

¹²⁹⁰ Jacques Donzel, entretien cité.

¹²⁹¹ Jacques Donzel, entretien du 19 novembre 2013.

¹²⁹² Jean-Paul Bore, « Vers un nouvel élan avec les sportifs », *Pour le sport*, n°54, juillet 1997, p.1.

¹²⁹³ « Une extraordinaire envie de prendre la parole », *Pour le sport*, n°56, janvier 1998, p.1-2.

transmission supplémentaire de ses discours », comme le ressentent certains encore quinze années plus tard. Dès lors, les activités de cette dernière vont se mettre en veille au courant de l'année 1998, alors même que la popularité de la ministre communiste est à son zénith avec la victoire de l'équipe de France à la Coupe du monde de football et que s'amorcent les chantiers législatifs, du fait notamment du départ brutal de celui qui est alors son principal animateur, Gilbert Ridouh. D'une certaine manière, ce paradoxe n'en est donc pas réellement un et marque à la fois le succès et l'échec d'un groupe de travail destiné à porter une certaine vision de l'organisation des APS suffisamment plastique pour être neutralisée de sa charge partisane.

Conclusion du chapitre 7

On s'est efforcé de montrer dans ce chapitre toute l'ambivalence de l'étiquette de « sportif » dans le champ politique, celle-ci pouvant jouer comme une ressource et un stigmate du fait même de l'*a priori* d'apolitisme qui lui est attaché. Cela pose des conditions particulières à l'entrée dans ce champ pour les agents qui sont ainsi étiquetés, qu'ils proviennent ou non de l'espace des sports, mais dresse également des contraintes à ceux auxquelles elles s'attachent en cours de carrière, pour éviter de s'enfermer dans ce secteur d'activité et être « contaminés » par sa relégation. Telle est l'issue que Marie-George Buffet semble avoir évitée à sa sortie du ministère, à l'instar de certains de ses prédécesseur-e-s, comme Jean-François Lamour. Son expérience à cette fonction révèle cependant que ces exigences sont en fait symétriques, car elle a dû faire « profil bas » pour entrer dans l'espace des sports et s'y faire accepter de ses représentants. S'agissant plus spécifiquement de son action, on a essayé de montrer la part de contraintes provenant à la fois de l'espace du gouvernement, de celui des sports et de son propre cabinet, sans céder à un déterminisme des structures trop implacables. La socialisation en fonction, mais également une part de calculs conscients ont également joué un rôle décisif en la matière pour expliquer pourquoi la ministre communiste n'a pas mis en œuvre la doctrine élaborée au sein de son propre parti en matière d'APS.

Plusieurs années après avoir quitté cette fonction, l'ancienne ministre se déclare encore tiraillée entre la volonté de rendre des comptes et consulter la formation politique qui lui a permis d'accéder à ses responsabilités politiques, et celle de s'ouvrir à l'écoute des expressions les plus nombreuses et diverses possibles. Volonté qui n'est sans doute pas dissociable de celle d'acquérir une certaine popularité, constituant elle-même un levier pour l'action. Une nécessité rendue d'autant plus aiguë par la position particulière sur le plan institutionnel et symbolique du ministère des

Sports, mais aussi sans doute ici à la volonté de dissimuler plutôt que retourner le « stigmat » (Goffman 1975 : 93 et suiv.) attaché à l'étiquette communiste. Ce qui passe par l'affichage permanent d'une attitude d'ouverture, qui se retrouve encore dans la mise en place du Conseil national des Activités physiques et sportives (CNAPS), le 13 juin 2001 dont elle confie significativement la présidence à sa prédécesseure socialiste au ministère, Edwige Avice. Cette assemblée consultative de 104 membres est invitée selon ses statuts à « accompagner le gouvernement dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sportives ». Supprimée en 2007 après l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République, elle semble être ressuscitée à travers la création d'une Assemblée du sport en mars 2011 à la composition et au mode de fonctionnement cependant quelque peu distinct. Outre qu'elle exclut de ses instances les organisations syndicales de salariés au profit du seul MEDEF¹²⁹⁴, cette dernière apparaît comme une entreprise dissimule également mal le démantèlement continu du ministère de la Jeunesse et des Sports depuis 2002 dans ses prérogatives comme dans ses moyens. Les digues ainsi posées alors par Marie-George Buffet et son équipe semblent de ce point de vue avoir mal résisté. Mais l'ancienne ministre s'est reconvertie dans la dénonciation régulière de cette « casse du service public » depuis les bancs de l'Assemblée, tout en conservant une relative distance vis-à-vis de la Commission sportive. Paradoxalement, c'est pourtant elle qui en a favorisé la réactivation en 2009, en promouvant son responsable actuel et en demandant même à l'un de ses anciens conseillers, pourtant cheville ouvrière de la commission du PS, d'assurer sa « formation »¹²⁹⁵.

Loin d'être purement anecdotique, ce dernier point montre une fois de plus combien les étiquettes partisans sont d'une utilité limitée pour comprendre les évolutions des politiques mises en œuvre dans le secteur du sport. Il faut en la matière, comme on s'est efforcé de le réaliser ici, davantage retisser les différentes configurations imbriquées dans lesquelles sont insérées les agents concernés, tout en étant attentif à leur plasticité, à l'intrication des calculs et des dispositions individuelles, mais aussi aux autres éléments des « logiques de situation », à commencer par l'incertitude irréductible apportée par les événements qui surviennent dans l'espace médiatique et exercent, en matière de sport comme dans d'autres, des effets cruciaux sur les coups que peuvent à un moment donner jouer les participants du champ politique. On a pu voir enfin comment la nomination d'une ministre communiste au Sport a finalement mis à jour les contradictions de la commission sport en la matière, tant du point de vue de son statut organisationnel, à la fois informel et déniait se substituer à la volonté populaire, que de sa représentation politique du sport, progressivement vidée de sa charge conflictuelle et partisane, pour défendre une cause du sport

¹²⁹⁴ Voir entre autres Marie-George Buffet, « Le PCF donne la parole à ceux qui n'ont pas été invités à l'Assemblée du sport », communiqué de presse, 11 avril 2011.

¹²⁹⁵ Jacques Donzel, entretien cité.

réduite à l'exigence de plus de moyens et finalement compatible avec l'autonomie revendiquée par le « mouvement sportif ».

Conclusion générale de la deuxième partie

La lente sédimentation d'une doctrine dans un secteur thématique donné ne s'accompagne pas nécessairement de sa diffusion et son appropriation dans l'ensemble du milieu partisan considéré. Tel est le résultat attendu qu'a permis en premier lieu de confirmer l'étude des variations dans les usages des APS à différentes échelles, spatiales mais aussi temporelles, au PCF. Mais au-delà, celle-ci a permis de montrer l'inanité qu'il y avait à saisir cette question en termes de plus ou moins grande conformité - ou déviance - par rapport à la « ligne » du parti. Non seulement parce que celle-ci s'avère en réalité assez labile et plastique comme on a pu le voir dans la partie précédente, mais aussi et surtout parce que ces usages politiques des APS à divers niveaux participent en fin de compte à la (re)définition permanente de cette doctrine.

La comparaison des politiques sportives mises en œuvre dans deux municipalités voisines emblématiques de la banlieue rouge a ainsi permis de nuancer l'opposition fortement intériorisée par les agents concernés entre le « choix » du soutien au plus haut niveau professionnalisé d'une part et l'accès aux pratiques physiques pour tou-te-s de l'autre. Outre qu'une telle opposition ne s'est pas toujours vérifiée historiquement, celle-ci s'est en partie progressivement forgée par différents facteurs structurels échappant au volontarisme des élus locaux, à commencer par les résultats des équipes locales. Du reste, les municipalités d'Ivry comme de Vitry se sont efforcés finalement chacune à leur manière de dépasser l'alternative entre compétition et activité physique de masse tant dans la construction et la mise à disposition des installations sportives que dans le soutien apporté aux associations locales. En fin de compte, la divergence entre les deux municipalités communistes apparaît plus marquée dans les discours que dans les pratiques - si tant est que l'on puisse dissocier réellement les deux ordres. On retrouve ce faisant de part et d'autres un accent mis sur des éléments différents de la doctrine forgée notamment par la commission sport nationale, comme le soutien à la compétition professionnelle à Ivry ou la dénonciation du désengagement de l'État à Vitry, qui empêchent d'établir quelle politique serait plus conforme aux positions du parti en matière d'APS. Un facteur cependant pourrait toutefois contribuer à expliquer une certaine dissonance dans les prises de position, à savoir une plus grande proximité de la municipalité et du milieu associatif ivryens avec la commission sport nationale du PCF qui pourrait expliquer une plus grande promotion de la compétition qu'à Vitry, où le milieu sportif local est davantage imprégné par la FSGT. Mais au-delà de ces divergences d'ordre principalement symbolique, on peut également repérer des points communs entre les deux communes : une attention réelle et ancienne apportée aux APS qui se traduit notamment par un effort budgétaire particulier tant en termes d'infrastructures que de subventions, un accent mis sur le sport scolaire et

enfin une cogestion avancée avec des partenaires associatifs privilégiés. Autant d'éléments qui suggèrent que sans être plaquée telle quelle ni même parfaitement connue par les agents concernés, la doctrine communiste en matière d'APS a bel et bien infusée auprès de ces derniers.

Le constat d'une telle infusion idéologique semble se retrouver également dans le bilan des cinq années que Marie-George Buffet a passées à la tête du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Après avoir mis en évidence les particularités de ce rôle particulier au sein du gouvernement, et plus largement les ambivalences attachées à l'étiquette du sport dans le champ politique, nous avons montré comment la ministre communiste avait investi ce dernier sans s'y laisser enfermer. Revendiquant son ignorance totale du secteur lors de son entrée en fonction, comme pour montrer que sa carrière politique n'en est pas redevable, elle s'est ensuite socialisée à sa fonction au contact d'un cabinet sur la composition et le fonctionnement duquel elle n'a exercé qu'une influence limitée, et plus encore du mouvement sportif. Les hostilités qu'elle n'a pas hésité à ouvrir vis-à-vis de certaines fédérations, comme l'haltérophilie ou l'équitation, ne doivent en effet pas masquer la proximité que Marie-George Buffet a entretenue avec les dirigeants du CNOSF par le truchement de différents membres de son cabinet. Un rapprochement qui tranche avec la mise à distance du milieu communiste du sport, à commencer par les commissions sport du PCF et de la CGT. La consécration de leur travail, que semblait incarner la nomination d'une ministre communiste à cette fonction, s'est ainsi traduite au contraire par une mise en veille de ces organisations. Ce qui n'a pas empêché la doctrine qu'ils ont contribué à élaborer d'imprégner là encore l'action du cabinet de Marie-George Buffet comme le traduisent les différentes lois qu'il a fait adopter et ses interventions publiques, telle que la défense d'une dimension culturelle du sport. Mais son souci apparent de donner des gages à ses interlocuteurs face au triple stigmatisme potentiel que représente le fait d'être femme, communiste et extérieure à l'espace des sports, l'a néanmoins conduite avec son équipe à éviter ou renoncer à un certain nombre de conflits vis-à-vis de certains intérêts qu'elle avait pourtant clairement identifiés. Prise dans une triple configuration constituée par l'espace des sports, celui du gouvernement et son propre cabinet, la ministre communiste a subi un complexe de forces, et notamment de rappels à l'ordre, face auxquelles son propre parti est apparu bien secondaire. Et ce n'est pas le moindre des paradoxes que cette dernière en ait par la suite repris la direction dès 2001, de même qu'elle ait plus tard œuvré à réactiver sa commission sport, dont elle avait pourtant provoqué la mise en veille. Revenue à l'Assemblée nationale après 2002, elle continue du reste d'investir périodiquement la thématique du sport comme pour capitaliser sur l'expérience et la popularité¹²⁹⁶ acquise lors de son expérience gouvernementale, sans pour autant s'y cantonner,

¹²⁹⁶ Cela ne l'a pas empêché de ne recueillir que 1,93% des suffrages exprimés lors du 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 2007 à laquelle elle se présente sous l'étiquette du PCF, soit le score le plus bas jamais enregistré

confirmant en cela une règle qui voudrait qu'un marquage trop exclusive sur le sport dans le champ politique fasse primer son effet stigmatisant sur ses potentiels bénéfiques en termes d'image.

Cette problématique consistant à tenter de capter la popularité associée au sport sans se laisser « dépolitiser » par lui se retrouve posée avec acuité par les conjonctures de campagne électorale. C'est ce qu'a permis de mettre en évidence l'analyse comparée de la manière dont le PCF et le PS ont abordé celle précédant l'élection présidentielle de 2012 dans le secteur des APS. Après nous être arrêté sur la genèse de la commission sport du PS, qui incarne en quelque sorte un autre possible non advenu pour celle du PS, et montré en particulier que celle-ci ne recrutait ni ne produisait pas tout à fait le même profil que son homologue communiste, nous avons vu que l'accent particulier accordé de part et d'autres au sport ne s'est pas traduit non plus de la même façon, en raison d'enjeux et de configurations sociales distinctes. Restent néanmoins là encore quelques traits communs de part et d'autres, à commencer par un processus d'ouverture interne et externe du milieu partisan thématique, se traduisant par l'organisation d'auditions tous azimuts et un travail d'attraction de célébrités sportives, mais aussi une tendance à mettre à l'écart les commissions thématiques plutôt que de mettre leurs travaux et leurs membres en avant, ainsi, plus étonnamment encore, qu'une faible attention portée aux propositions de leurs adversaires sur cette thématique. En fin de compte, la mise en avant inédite du sport par les campagnes du PS et le Front de Gauche se traduit par une politisation en demi-teinte. Car si un certain nombre d'enjeux relatifs à ce domaine d'activités ont pu recevoir une publicité et faire l'objet d'une montée en généralité indéniables, cela s'est fait au prix d'une déconflictualisation de ces derniers, faute de pouvoir - et sans doute même vouloir- s'aliéner les détenteurs du « pouvoir sportif », qu'il s'agisse des « gardiens du temple » fédéraux ou des « évangélistes de marché » (Fleuriel et Schotté 2008).

Conclusion générale

Pourquoi et comment le PCF s'est-il emparé des enjeux afférents au sport au point d'apparaître comme l'une des formations partisans les plus en pointe dans ce secteur ? C'est à cette question de départ que nous avons tenté d'apporter une réponse en évitant toute une série de naturalisations hâtives. Il a ainsi fallu se déprendre d'un certain nombre de catégories usuelles ancrées dans le langage courant. Le sport tout d'abord, domaine d'activités plurielles dont la définition et l'unité sont loin d'aller de soi, et constituent plus qu'une simple connaissance, un des enjeux cardinaux de la lutte sociale et politique, comme pratiquement toute opération de classification (Bourdieu 1982). Les partis politiques ensuite, PCF en tête, qu'une certaine pensée substantialiste envisage trop souvent comme une « entité collective fréquemment personnifiée, dont on fait un acteur historique jouant un rôle un peu abstrait dans un "théâtre d'ombres" » (Pudal 1991 : 106). En suivant Bernard Pudal dans la justification de son attention aux biographies des militants communistes, nous nous sommes cependant efforcé de ne pas laisser au second plan les idéologies, programmes et structures d'organisation sur lesquelles le politiste a raison de souligner que se focalise excessivement la plupart des analyses « mondaines » consacrées au PCF. Nous avons tenté de tenir ensemble les dimensions sociologique et idéologique.

L'entrée par les APS, qui demeure un enjeu relativement peu investi dans le champ politique y compris au sein du PCF, tout en interrogeant les frontières entre champ partisan et espace des sports mais et les frontières internes à ses deux champs¹²⁹⁷, a ainsi permis la mise en œuvre d'une démarche alliant un mode d'analyse « micrologique » et un mode d'investigation « microscopique » consistant à articuler étroitement les raisonnements et les données de terrain sans prétention nomologique (Sawicki 2000), en raison du nombre limité d'arènes et d'agents impliqués. Elle a également confirmé l'intérêt d'envisager les partis comme des « entreprises culturelles » (Sawicki 2001) en interaction étroite avec le contexte social dans lequel ils agissent. C'est ce qu'exprime la notion de « milieu partisan » (Sawicki 1997) qui invite à prêter attention aux échanges entre ces organisations et leur environnement, et notamment aux circulations des idées et des personnes. Bien que cette notion s'avère tout particulièrement fructueuse pour saisir les variations de recrutement et d'organisation à l'échelle locale et les types de sociabilité sous-jacentes (Hastings 1991; Retière 1994; Mischi 2010), elle nous a semblé également heuristique sur un plan sectoriel. Il nous a ainsi

¹²⁹⁷ Un autre intérêt de l'étude de cas, bien souligné notamment par Pierre Livet, qui est de « permet[tre] d'exhiber des conflits de frontières entre contextes » (Livet 2001 : 236).

paru pouvoir identifier un milieu communiste du sport dont les participant-e-s circulaient notamment entre différentes organisations appartenant à une « constellation idéologico-politico-associative » (Contamin et Delacroix 2009 : 82) formée notamment ici, outre le PCF et la CGT, par la FSGT et le SNEP - avec cette particularité que dans ce domaine au moins, la centralité du parti est elle-même loin d'aller de soi.

Néanmoins, tout en ayant bien en tête la formule imagée d'Annie Kriegel (1985) selon laquelle les militants communistes ne sont pas des « coquilles vides à farcir de marxisme » (Ethuïn 2003a:146), force est de considérer que « le PCF, malgré sa diversité interne, ne saurait être réduit à une juxtaposition d'organisations locales et fédérales. Il contribue à travers de nombreux et complexes mécanismes de socialisation et pratiques unificatrices à produire une identité collective et une culture partisane tendant à minimiser les effets dissociatifs de l'hétérogénéité de ses membres » (Ethuïn 2006 : 49). Ainsi, tout en ayant bien en tête l'existence de forces centripètes qui tendent à acclimater la culture partisane à son terreau local, il ne faut pas sous-estimer - ni surestimer non plus -, les forces centrifuges qui tendent au contraire à l'homogénéiser au niveau national, parmi lesquelles la formation des cadres et militants a longtemps joué un rôle primordial (Ethuïn 2003b). Les commissions, ces groupes de travail thématiques au sein des partis ou des syndicats, constitue cependant un autre foyer essentiel mais souvent négligé de cette fonction d'« administration du sens »¹²⁹⁸ (Hastings 2001). Une négligence qui tient sans doute en large partie à leur statut durablement incertain au sein de l'organisation et à la porosité de leurs frontières qui en découle. C'est à ces carrefours d'idées autant que de sociabilités que l'on a ainsi proposé ici d'accorder une attention importante à travers les exemples des commissions nationales consacrées au sport au PCF, à la CGT pour tenter d'en saisir les logiques respectives de recrutement et de fonctionnement et leurs évolutions au fil du temps.

L'étude conjointe de la production d'une ligne doctrinaire et de la sociologie de ses producteurs a notamment permis de mieux saisir l'originalité relative de cette dernière dans le milieu communiste français, tant vis-à-vis du reste du champ politique que de l'URSS et des démocraties populaires dont elle n'est pas un simple décalque, mais aussi de mettre en évidence un certain nombre de leurs contradictions constitutives et les facteurs d'un dépassement apparemment impossible. L'examen successif des usages des APS par des responsables du parti dans différents contextes - municipal et gouvernemental - a également permis de tirer un certain nombre de

¹²⁹⁸ A travers laquelle « les partis politiques constituent des ateliers d'identités et d'imaginaires collectifs, et participent à la structuration de grammaires culturelles régulièrement mobilisées par les militants » (Hastings 2001 : 21).

conclusions qui n'étaient pas forcément attendues. Ainsi, la comparaison des politiques sportives menées à Ivry et Vitry-sur-Seine, a avant tout conduit à déjouer un certain nombre de catégories d'entendement usuelles, comme la distinction entre discours et pratiques, instrumentalisation et intérêt réel, et enfin dans le cas présent à la tentative de mesurer le degré de plus ou moins grande fidélité à la ligne d'un parti finalement assez plastique. Cette analyse a permis de constater que sans être forcément bien connue des agents concernés, cette doctrine n'en paraissait pas moins avoir infusé leurs représentations et pratiques. C'est un même constat que l'on a pu établir à propos du ministre Buffet, alors même que cette dernière avait sciemment tenu à distance la commission sport de son parti comme de la CGT dès sa prise de fonction, au profit d'un rapprochement avec les instances du mouvement sportif. Une attitude qui ne peut cependant se réduire à un simple calcul stratégique mais doit s'analyser en vertu de la configuration complexe dans lesquelles s'inscrivait alors la ministre communiste de la Jeunesse et des Sports et à la nécessité rapidement intériorisée par cette dernière de donner des gages à son entourage extérieur. Si cette dernière a pu finalement apparaître comme compétente dans cette fonction et faire passer un certain nombre de lois et mesures infléchissant quelque peu les politiques publiques dans ce secteur sur certains aspects (dopage, taxation des retransmissions sportives instituant une solidarité financière entre l'élite et la base, etc.), elle n'est cependant pas allée aussi loin qu'elle le souhaitait dans tous ces domaines et n'a en fin de compte pas réussi à subvertir un rôle qu'elle n'a pas non plus totalement subi, évitant notamment, comme certains mais pas tous ses prédécesseurs, la stigmatisation attachée à l'association au secteur du sport dans le champ politique, sans réussir non plus à l'inverse cependant à capitaliser sur la popularité qu'elle peut conférer.

La campagne électorale présidentielle de 2012 a constitué un autre moment de consécration paradoxale pour la doctrine communiste du sport. D'abord parce que loin d'être alors placée au centre du jeu dans son domaine de compétences, la commission sport nationale du PCF a au contraire dû résister à certaines forces d'exclusion dans la configuration de campagne, moins fortes toutefois que son homologue socialiste ou que durant le gouvernement Jospin¹²⁹⁹. Ensuite parce que si pour la première fois, le candidat portant les couleurs du PCF - non issu de ce dernier - a tenu un *meeting* spécialement consacré à la question du sport¹³⁰⁰. Si la commission sport nationale du PCF a profité de la conjoncture pour mettre en œuvre un important travail d'auditions s'avérant au moins autant destiné à accroître son capital social collectif qu'à enrichir sa doctrine et ses propositions, les effets concrets en termes de politisation des enjeux liés aux APS restent bien difficiles à

¹²⁹⁹ Du fait sans doute notamment que les enjeux liés à la distribution de postes en cas d'accession au pouvoir étaient dans ce cas extrêmement réduits.

¹³⁰⁰ Ce que n'avait significativement pas fait Marie-George Buffet lors de sa propre campagne en 2007.

appréhender. Il n'est d'ailleurs pas anodin que, sitôt élu, le candidat du PS qui avait lui aussi tenu pour la première fois une réunion dédiée au sport n'ait mis en œuvre pratiquement aucune des propositions avancées ce soir-là et figurant dans son programme, sans que personne ne songe à lui en tenir grief, y compris les communistes. Il faut dire que peu de temps après, le responsable de la commission du PCF a été élu président du groupe communiste-Front de Gauche au Conseil de Paris, accomplissant ainsi une « déspecialisation »¹³⁰¹ qui l'a conduit à réduire son investissement dans le groupe de travail thématique de son parti, mais aussi à enrôler ce dernier dans le soutien à la candidature de la capitale pour l'organisation des Jeux olympiques de 2024¹³⁰². Sans affirmer aucunement qu'un tel épilogue était écrit par avance, ni qu'il exprime une abdication totale au modèle sportif dominant, il n'en reste pas moins symptomatique d'une évolution conjointe de la sociologie et du positionnement politique du PCF entamée plus de trois décennies auparavant (Mischi 2014). Cette distanciation progressive de la classe ouvrière dans l'espoir apparent de les reconquérir se lit également dans l'évolution de la ligne du milieu partisan en matière d'APS et de la sociologie de ceux qui la portent.

Ce faisant, on a aussi cherché par cette démonstration à contribuer à la compréhension des processus de politisation, et en particulier des limites auxquelles ils se confrontent. A partir du cas des APS, on a en effet pu constater que les processus de dépolitisation, entendus comme l'atténuation des conflits et la minorisation des enjeux, pouvaient paradoxalement émaner du champ politique. En d'autres termes, que les sources de la « politique de l'apolitisme » (Defrance 2000) n'étaient pas simplement le résultat d'une entreprise continue d'autonomisation de l'espace des sports par ses dirigeants, mais sont aussi à rechercher dans le champ politique, y compris auprès des agents qui croient au contraire œuvrer contre ce processus. Comme l'a montré Nicolas Azam en analysant le rapport du PCF à l'intégration européenne¹³⁰³, un dernier enseignement enfin que livre l'examen des prises de position communistes en matière d'APS réside dans la difficulté à sortir des schémas binaires et construire une doctrine qui ne soit ni dans l'acceptation intégrale d'un pan donné du monde social, ni dans sa condamnation totale, mais qui s'efforce de l'appréhender dans sa complexité mouvante. On ne peut s'empêcher ici de paraphraser la remarque de Patrick Lehingue qui conclut son analyse critique des enquêtes d'opinion (Lehingue 2007) : « La question n'est [...] pas d'être pour ou contre [le sport]-interrogation stupide et littéralement insensée- mais d'approuver ou pas la place [...] qu'il occupe [...], de consentir ou pas au monopole auquel [se]s producteurs

¹³⁰¹ Ce qui semble confirmer les contraintes particulières liées à l'entrée dans le champ politique par le thème du sport.

¹³⁰² Non sans vives résistances internes, mais qui se sont cependant davantage traduites par la défection - partielle- de certains membres, que par des prises de parole exprimant leur hostilité à ce projet (Hirschman 1995).

¹³⁰³ En pointant notamment combien l'approche binaire, et notamment l'étiquette d'« euroscepticisme » masque de manière problématique la complexité des attitudes qu'elle est censée recouvrir (Azam 2015 : 573 et suiv.).

attitrés prétendent quand il s'agit [d'organiser] le monde social ». Il s'agit somme de se demander à qui profite le sport et à quelles conditions, en assumant les conflits, de classe notamment, sous-jacents et en rompant avec les discours essentialisant ses vertus ou ses vices supposés. Bref, à le considérer comme un objet politique à part entière, et non entièrement à part¹³⁰⁴.

¹³⁰⁴ Allusion à la formule attribuée à l'ancien inspecteur général d'EPS Alain Hébrard (1986) qui définissant cette dernière comme une « discipline d'enseignement à part entière mais entièrement à part », et que le SNEP a depuis fait son slogan officieux.

Annexe 1 : Liste des sigles et acronymes utilisés

AFLD	Agence française de lutte contre le dopage
APS	Activités physiques et sportives
ASSI	Association sport et spectacles internationaux
BE	Brevet d'État
CAPEPS	Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive
CCJ	Commission confédérale de la jeunesse
CERM	Centre d'études et de recherches marxistes
CNDS	Centre national pour le développement du sport
CPLD	Conseil de prévention et de lutte contre le dopage
CSPTT	Club sportif des postes, télégraphes et télécommunications
CGT	Confédération générale du travail
CIDEFE	Centre d'information, de documentation, d'études et de formation des élus
CIO	Comité international olympique
CNDS	Comité national pour le développement du sport
CNOSF	Comité national olympique et sportif français
CREPS	Centre régional d'éducation physique et sportive
CSOV	Club sportif ouvrier de Vitry
CTP	Commission technique paritaire
DEA	Diplôme d'études approfondies
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
ENSEP	École nationale supérieure du sport et de l'éducation physique
EPS	Education physique et sportive
ESTI	Etoile sportive du travail d'Ivry
ESV	Entente sportive de Vitry
FASE	Fédération pour une alternative sociale et écologique
FEN	Fédération de l'Education nationale
FFA	Fédération française d'athlétisme
FFBB	Fédération française de basket-ball
FFF	Fédération française de football
FFG	Fédération française de gymnastique
FGSPF	Fédération gymnique et sportive des patronages de France
FFHB	Fédération française de handball
FIFA	Fédération internationale de football association
FNDS	Fonds national pour le développement du sport
FNOMS	Fédération nationale des offices municipaux des sports
FSAS	Fédération sportive athlétique socialiste
FSFSF	Fédération des sociétés féminines et sportives de France
FSGT	Fédération sportive et gymnique du travail
FST	Fédération sportive du travail
FSU	Fédération syndicale unitaire
GUE	Gauche unitaire européenne
IC	Internationale communiste
ICJ	Internationale communiste de la jeunesse
INED	Institut national d'études démographiques
INRP	Institut national de recherche pédagogique
INSEE	Institut national de la statistique et des idées économiques
INSEP	Institut national du sport et de l'éducation physique, devenu Institut national du

	sport, de l'excellence et de la performance
IRS	Internationale rouge des sports
JC	Jeunesses communistes
LFP	Ligue de football professionnelle
LSR	Loisirs et solidarité des retraités
OMS	Office municipal des sports
ONG	Organisation non gouvernementale
PCF	Parti communiste français
PS	Parti socialiste
RATP	Régie autonome des transports parisiens
RDA	République démocratique d'Allemagne
RPR	Rassemblement pour la République
SFIC	Section française de l'Internationale communiste
SFIO	Section française de l'Internationale ouvrière
SNEP	Syndicat national de l'éducation physique
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
TNT	Télévision numérique terrestre
UCI	Union cycliste internationale
UCR	Union confédérale des retraités
UD	Union départementale (des syndicats de la CGT)
UGICT	Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens
UL	Union locale (des syndicats de la CGT)
UDR	Union pour la défense de la République
UEC	Union des étudiants communistes
UFOLEP	Union française des œuvres laïques d'éducation physique
UFF	Union des femmes françaises
UFR	Unité de formation et de recherche
UGT	Union générale des travailleurs (espagnols)
UMP	Union pour un mouvement populaire
UNEF	Union nationale des étudiants de France
UNFP	Union nationale des footballeurs professionnels
UNR	Union pour la nouvelle République
UNSA	Union nationale des syndicats autonomes
URSS	Union des Républiques socialistes soviétiques
USCF	Union sportive des chemins de fer
USEP	Union sportive des écoles primaires
USFSA	Union des sociétés françaises de sports athlétiques
USGF	Union des sociétés de gymnastique de France
USI	Union sportive d'Ivry
UST	Union sportive du travail
VO	<i>La Vie ouvrière</i>
VTT	Vélo tout-terrain

Annexe 2 : Liste et localisation des figures et encadrés

Graphique n°1 : Evolution du nombre d'adhérents du PCF entre 1921 et 2004 : **p.19.**

Encadré n°1 : Motion présentée par les Fédérations de la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure et la Fédération des Jeunesses Communistes et adoptée à l'unanimité par la Conseil National de la SFIC d'octobre 1923 : **p.61.**

Encadré n°2 : Motion adoptée par la CGTU lors de son congrès exceptionnel de Bourges (12 au 17 novembre 1923) : **p.61.**

Encadré n°3 : Profession de foi de l'Union départementale de syndicats unitaires d'Oran en faveur du sport ouvrier : **p.68.**

Encadré n°4 : Ordre du jour du IIIe congrès de l'Internationale rouge des sports organisé fin septembre 1924 à Moscou : **p.83.**

Encadré n°5 : Lettre ouverte aux Lucernois du Bureau fédéral de la FST (29 avril 1925) : **p.86.**

Encadré n°6 : Calendrier de la saison d'été 1924 du sport féminin à la FST dans la région parisienne **p.95.**

Encadré n°7 : programme de 3e fête fédérale de la FST, 12, 13 et 14 juillet 1924 au stade Pershing à Paris : **p.103.**

Encadré n°8 : Résolution sur le mouvement sportif adoptée au Ve Congrès du PCF (Lille, décembre 1926) : **p.111.**

Encadré n°9 : Résolution adoptée lors de la Conférence nationale du PCF du 23 janvier 1937 : **p.115.**

Encadré n°10 : Revendications en matière d'APS exprimées à l'occasion du Congrès confédéral national de la CGT à Lille en 1982 : **p.125.**

Encadré n°11 : Programme de la formation nationale sur la thématique « sport » organisée les 28 et 29 novembre 2009 au siège national du PCF (Paris). **p.148.**

Tableau n°1 : Principales figures de la commission sport nationale du PCF depuis sa création (1959) : **p.168.**

Figure n°1 : Couverture du « 4-pages » de présentation du « rallye voile » co-organisé par la commission sport confédérale de la CGT : **p.274**

Encadré n°12 : Plan d'urgence pour sortir le sport français de la crise » présenté par les parlementaires communistes en juin 1975 : **p.277.**

Figure n°2 : De la science de la « culture physique » à la « science des sports » : **p.281.**

Figure n°3 : Couverture et dos de la brochure éditée par le PCF en 1959 : **p.293.**

Figure n°4 : État défaillant contre municipalités (communistes) vertueuses... : **p.332.**

Graphique n°2 : Evolution de la population des communes d'Ivry et Vitry-sur-Seine entre 1925 et 2012 : **p.398.**

Graphique n°3 : Présentation du budget 2015 de la municipalité d'Ivry-sur-Seine : **p.403.**

Graphique n°4 : Présentation du budget municipal primitif de Vitry-sur-Seine pour 2015 : **p.404.**

Encadré n°13 : L'Union Sportive d'Ivry et l'Entente Sportive de Vitry, un rôle central mais différencié dans la vie sportive municipale ; **p.405.**

Graphique n°5 : Evolution du nombre d'adhérents à l'ESV rapporté à la population de la ville de Vitry : **p.407.**

Encadré n°14 : Une initiative entre débat et (re)mobilisation : les « mardis du sport » de la mairie de Vitry : **p.409.**

Figure n°5 : Georges Marrane posant avec l'équipe de football de l'UST Ivry lors de la coupe FST de la Seine 1931 : **p.419.**

Figure n°6 : Affiches des éditions 2012 et 2013 de l'Humarathon : **p.436.**

Figure n°7 : Affiche de l'exposition organisée à Vitry-sur-Seine en marge de l'édition 2010 de l'Humarathon : **p.437.**

Tableau n°2 : Les titulaires successifs du portefeuille des Sports au gouvernement français depuis le début de la Ve République : **p.451.**

Tableau n°3 : Récapitulatif des profils des ministres des Sports sous la Ve République : **p.454.**

Annexe 3 : Démarche de recherche et principales sources utilisées

Informé du fait que la délimitation de l'objet constitue une opération fondamentale dans toute recherche qui implique une série de tâtonnements et de bricolages à partir des hypothèses initiales, ce travail m'a donné l'occasion d'éprouver pleinement cet avertissement. La prosopographie des ministres de la Jeunesse et des Sports sous la Ve République que mes directeurs de thèse et moi nous étions d'abord fixée comme horizon de travail - pour tenter de comprendre les spécificités de ce rôle et ce paradoxe qui fait que la place du sport dans l'agenda politique apparaît inversement proportionnelle à l'attention sociale dont il fait l'objet- m'a ainsi amené par mes lectures, les dépouillements d'archives (au Centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau - où j'ai essentiellement dépouillé les boîtes concernant Maurice Herzog-, au Centre des Archives Economiques et Financières de Savigny-le-Temple pour tenter de reconstituer l'évolution du budget de l'État alloué au secteur des Sports et enfin aux propres archives du ministère de la Jeunesse et des Sports), de même les premiers entretiens que j'ai pu réaliser avec certains anciens ministres et surtout des membres de leurs entourages, m'ont d'abord permis de réaliser que les contours de l'administration de la Jeunesse et des Sports, non seulement humains et matériels, mais aussi du point de vue de ses prérogatives, étaient en fait difficiles sinon impossibles à circonscrire objectivement. J'ai néanmoins pu m'apercevoir qu'il y régnait une certaine sous-culture partagée, faite de références et d'évidences partagées (notamment un certain « jargon »...).

Pour tenter de m'y acculturer, j'ai ainsi saisi l'opportunité d'une formation organisée sur un week-end par la commission sport du PCF dont j'avais reçu l'information incidemment par le biais de ma section lilloise en novembre 2009. Sans savoir encore qu'il s'agissait d'une initiative visant à relancer le groupe de travail, j'ai été alors fortement marqué durant ces deux jours - et en particulier par un exposé d'Yvon Adam et Jacques Rouyer- par la profondeur et l'ancienneté d'une réflexion sur les enjeux sportifs au sein de mon propre parti, dont je n'avais alors jamais soupçonné l'existence alors même que j'avais déjà réalisé plusieurs entretiens auprès d'anciens membres du cabinet de Marie-George Buffet et de la ministre elle-même. Plus encore que le contenu de la doctrine qu'elle avait progressivement développée et dont j'ai pu percevoir certaines bribes, ce qui m'a alors interpellé dans cette entreprise de politisation du sport était ainsi l'absence d'écho tant à l'extérieur du PCF qu'au sein même du parti.

L'article de Jacques Defrance (2000) sur la « politique de l'apolitisme » m'est alors revenu en tête et une hypothèse a alors commencé à se faire jour dans mon esprit : et si cette dernière ne résulterait pas seulement de l'action des dirigeants du mouvement sportif, mais que l'on pouvait aussi trouver aussi en trouver des facteurs au cœur même du champ politique, non pas simplement du fait d'une indifférence ou d'une passivité complice de ses agents, mais aussi de l'action de certains résolus à inscrire cet enjeu en haut de l'agenda politique. Autrement dit, cette hypothèse initiale consistait à vérifier si, en cherchant à grandir la cause du sport, les militants communistes n'en venaient pas à faire le jeu des tenants de la neutralité politique du sport qu'ils dénonçaient par ailleurs.

Pour ce faire, il me fallait chercher à saisir ce que « militer sur le sport » voulait dire pour des militants communistes, en étant attentif au profil et à la trajectoire de celles et surtout ceux qui s'investissaient sur cette thématique dans le parti, comment ils le faisaient et surtout les représentations dont ils étaient porteurs. La facilité avec laquelle j'ai été intégré à la commission sport nationale - la voix passive prenant ici tout son sens-, a du reste piqué ma curiosité quant au statut exact d'un tel groupe de travail thématique au sein d'une formation partisane telle que le PCF, d'autant qu'à l'exception d'un texte non publié de Carole Bachelot¹³⁰⁵, ce type d'arène m'est apparu

¹³⁰⁵ « Les experts au Parti socialiste. Réseaux et modalités de recours à l'expertise », communication au colloque « Les

comme un angle mort de la recherche en science politique à une période où les *think tanks* en tous genres commençaient *a contrario* à se développer en France, contribuant à une externalisation des analyses de fond hors des partis politiques si l'on se fiait à « l'exemple » des États-Unis (Medvetz 2009). Après avoir participé à quelques réunions de la commission sport nationale du PCF, au cours desquelles l'étonnement m'incitait déjà à prendre quantité de notes, tel un ethnologue arrivé sur un terrain à la fois exotique et attrayant, je me suis rendu rapidement compte de la porosité de ce groupe, les participant-e-s variant fortement d'une réunion à l'autre. Et surtout, que ces derniers s'inscrivaient en réalité au sein d'un large espace d'interconnaissance dont les frontières excédaient non seulement celles du PCF, mais aussi les seules organisations auxquelles celui-ci était fréquemment associé (CGT, FSGT ou SNEP-FSU dans le cadre qui nous intéressait). Ecumant autant que possible toutes les réflexions publiques de réflexion sur le sport auxquelles je pouvais avoir accès, j'y ai en effet rapidement retrouvé les mêmes visages, qui eux-mêmes se connaissaient. En outre, la plupart sinon la totalité des participant-e-s aux réunions de la commission sport du PCF appartenaient simultanément sans s'en cacher à plusieurs autres organisations - syndicats, clubs, associations militantes sur une cause particulière plus ou moins directement liée au sport (féminisme, Palestine, etc.). La chose est bien connue de l'analyse des mouvements sociaux et de l'engagement militant (Sawicki et Siméant 2009), mais ce qui m'a néanmoins rapidement frappé, c'est que la variabilité - entre individus et dans le temps- des manières dont les intéressé-e-s hiérarchisaient leurs différentes appartenances. C'est ce qui m'a conduit, en commençant à m'intéresser plus particulièrement à la question de la politisation du sport par les communistes, à interroger la focalisation des travaux sur les seuls FSGT et SNEP, comme s'ils faisaient l'hypothèse implicite d'une délégation totale de cet enjeu de la part du PCF à ses organisations satellites.

C'est ainsi qu'a commencé à s'esquisser le nouvel champ de ma recherche, à savoir l'étude de la circulation des idées et des agents sociaux au sein d'un espace de réflexion politique sur le sport à gauche, en prenant pour ce faire comme centre d'observations la commission sport nationale du PCF dans laquelle j'avais commencé à être inséré. Inspiré en cela notamment par les travaux de Mathieu Hauchecorne, ami et alors collègue à l'Université de Lille 2, en train d'achever alors sa thèse consacrée à l'importation en France de la théorie de la justice de John Rawls (Arnaud 1994) (Hauchecorne 2011), j'avais alors en tête de reconstituer la configuration sociale dans laquelle avait pu se constituer et circuler une doctrine communiste du sport propre au contexte français. Si je regrette de n'avoir pu trouver le moyen de faire passer les questionnaires qui m'auraient permis d'objectiver la structure des réseaux d'interconnaissance et de multi-appartenance sous-jacente à cette partie de l'espace social¹³⁰⁶, j'ai déployé une méthode de recherche principalement fondée sur l'analyse d'archives et surtout le recueil de matériaux ethnographiques.

Les premières avaient évidemment principalement pour objectif de reconstituer le passé dudit espace et en particulier de la commission sport du PCF. En cherchant à remonter à la source de cette dernière, j'ai pu découvrir la littérature concernant le développement précoce du sport ouvrier en Europe (Arnaud 1994) et ai alors entrepris le dépouillement des numéros du journal de la FST, *Le Sport Ouvrier*, conservées sous forme de microfilms à la Bibliothèque nationale de France. Il m'est en effet paru d'autant plus intéressant de me pencher sur cette période que tous mes interlocuteurs de l'époque semblaient convaincus que l'histoire de l'investissement du PCF en matière d'APS avait commencé avec le Front Populaire et la création (en fait réunification) de la FSGT. Cette première exploration a également été complétée par le dépouillement des résolutions des congrès nationaux de la SFIC puis du PCF accessibles dans le dépôt du PCF aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis. La tâche était compliquée par le fait que, contrairement à d'autres commissions ou sections thématiques au sein du Parti, la commission sport ne disposait pas

tendances récentes de l'étude des partis politiques dans la science politique française : organisations, réseaux, acteurs », Paris, Institut d'Etudes politiques, 31 janvier-2 février 2002, tapuscrit.

¹³⁰⁶ Pour une démonstration convaincante de l'intérêt d'un tel usage des outils de la sociologie des réseaux via l'exemple des militants pour la cause des étrangers dans le Nord, voir Pette et Eloire (2016).

de son propre fond au moment où j'ai entrepris mes recherches, tandis que celles de la commission jeunesse et enfance entre 1950 et 1976¹³⁰⁷ n'étaient pas disponibles à la consultation, tandis que le fonds Roland Leroy¹³⁰⁸ ne contenait pratiquement aucun document relatif au sport. J'ai en revanche eu la chance d'avoir accès aux archives personnelles de Jean Guimier entre le moment de leur donation par sa veuve au PCF et leur transfert aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis où elles sont encore à l'heure actuelle en cours de classement¹³⁰⁹. Celles-ci ont en effet été entreposées durant plusieurs semaines au sous-sol du siège national du PCF et j'ai pu y avoir accès grâce au responsable de la commission sport Nicolas Bonnet et de celui des archives du Parti, Frédérick Genevée¹³¹⁰ durant cette période. J'ai par ailleurs complété ces dernières par différents documents que m'ont confié ou permis de consulter certains enquêtés, à commencer par Nicolas Bonnet et Yvon Adam, et pu ainsi constituer un corpus *ad hoc* constitué des brochures, ouvrages et articles détaillés au début du chapitre 4, complété par le dépouillement des bulletins de la commission disponibles dans les magasins de la Bibliothèque nationale de France, et pour les plus récents que j'ai pu récupérer auprès du responsable actuel de la commission. Enfin, concernant toujours le PCF, j'ai également passé plusieurs journées aux archives municipales d'Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine à la recherche des documents traitant de sport, sans pouvoir prétendre les avoir tous identifiés, je me suis notamment concentré là encore sur les résolutions des conseils et les bulletins municipaux. Enfin, bien entendu, de nombreux coups de sonde ont pu être effectués pour certaines périodes particulières dans *L'Humanité*, via la collection disponible à la Bibliothèque de France et pour la période récente le moteur de recherche en ligne *Factiva*.

Le terrain de la CGT est pour sa part venu plus tardivement, quoique croisant d'emblée la commission sport du PCF. En mars 2012, le responsable de la commission confédérale de la CGT dont je m'étais déjà rapproché me propose de l'aider à écrire un ouvrage sur l'histoire de la manière dont son organisation s'était saisie de la question des APS. Outre que cette démarche venait confirmer l'une de mes hypothèses concernant l'existence d'une sorte de concurrence pour la revendication de la réflexion la plus avancée sur le sujet entre les militants des différentes organisations de ce milieu communiste du sport, celle-ci m'offrait l'accès à une quantité de ressources qui me paraissait inestimable. Passant deux jours par semaine en moyenne au siège de la centrale syndicale, j'ai notamment pu dépouiller le fonds Georges Frischmann aux archives de la fédération des PTT, et surtout celles de l'Institut CGT d'Histoire Sociale, où avec Jean-François Davoust, nous avons pu effectuer un dépouillement pratiquement exhaustif des différentes revues confédérales : *Antoinette*¹³¹¹, *Le Peuple*¹³¹², la *Revue des Collectivités Ouvrières* devenue ensuite *Revue des Comités d'Entreprise*, et surtout la *Vie Ouvrière*¹³¹³ (VO) qui a cédé la place à la *Nouvelle Vie Ouvrière* (NVO). A ces dernières se sont ajoutées plusieurs publications particulières émanant directement de la commission sport confédérale - *Le sport, question de notre temps*, brochure éditée suite à la conférence nationale sur le sport des 2 et 3 juin 1977 à Sarcelles, *La CGT et le sport à l'entreprise*, brochure éditée en 1979-, ou auxquelles ses membres ont participé en tant qu'invités : *La femme travailleuse et le sport*, compte rendu du colloque organisé par le Comité régional Provence-Alpes-Côtes-d'Azur le 6 juin 1975 en Arles ; *Retraite et activités physiques et sportives*, compte rendu du colloque du 14 décembre 1999 organisé par la Fédération LSR-CGT à Paris. Enfin

¹³⁰⁷ Cote 261 J 11 aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis (Bobigny).

¹³⁰⁸ Cote 263 J1 -81 aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis (Bobigny).

¹³⁰⁹ Réparties entre la sous-série cotée 368-J relative aux archives personnelles de Jean Guimier et le fonds en cours de création de la Commission Sportive du PCF, rangé sous la cote 261 J20/.

¹³¹⁰ Qui a notamment réalisé une thèse d'histoire consacré au rapport du PCF à l'Etat de droit et publié plus récemment un ouvrage sur l'histoire du parti lu à travers l'ouverture de ses archives (Genevée 2012).

¹³¹¹ Revue destinée au lectorat féminin, où de très intéressants articles sur la question du sport féminin ont été publiés en particulier au cours des années 1980.

¹³¹² Publication portant la parole officielle de la confédération à la différence des autres.

¹³¹³ Source d'autant plus intéressante que plusieurs membres de la commission cégétiste, mais aussi communiste y prenaient régulièrement la plume - raison pour laquelle j'y ai accordé une place particulière dans le chapitre 4.

et surtout, j'ai pu accéder à quelques boîtes contenant les archives de la commission sport confédérale revenues de Moscou et contenant notamment le compte rendu des réunions ainsi que la correspondance de cette dernière.

S'agissant du volet ethnographique enfin, celui-ci se compose d'une partie d'observations participante - ou plus exactement de participation observante (Soulé 2007) par la prise d'un rôle particulier au sein de la commission sport du PCF¹³¹⁴. Assistant à la quasi-totalité des réunions plénières de la commission (soit en moyenne un peu moins d'une par mois, mais avec de nettes variations de rythmes, la période de la campagne des élections présidentielle et législatives de 2012 s'avérant particulièrement intense en initiatives malgré la concurrence avec le militantisme à l'échelon local), j'ai également pris part à de nombreux rendez-vous en cercle plus restreint avec le responsable de la commission le plus souvent, pour travailler sur le bulletin ou la préparation d'une initiative et bien évidemment en assistant à ces dernières, mais aussi à d'autres manifestations publiques organisées par des structures plus ou moins proches de cette dernière (FSGT, SNEP-FSU, mais aussi la FNOMS, ainsi que plusieurs rencontres organisées dans le cadre de l'espace « Le sport est un droit »). Assumant alors la « primauté de l'implication interactionnelle et intersubjective sur la prétention à l'observation objective » (Soulé 2007 : 131), j'ai cependant interrompu cette phase d'immersion à l'été 2014 « profitant » du prétexte d'un changement de situation professionnelle et d'un retour dans la région lilloise, ne revenant par la suite qu'à quelques réunions organisées par la commission sport.

La deuxième partie de ce volant ethnographique est constitué d'environ 70 entretiens formalisés dont la liste est détaillée ci-dessus auprès de différents acteurs évoluant sur les différentes scènes étudiées, membres de la commission sport du PCF ou de la CGT en premier lieu, mais aussi membres du cabinet de Marie-George Buffet et ceux d'autres ministres, ainsi que différents types d'agents sociaux évoluant dans ce terrain défini par les relations d'interconnaissance et le partage d'un même *illusio* fondée sur l'importance de la réflexion sur l'organisation du sport à la gauche du champ politique. Au-delà du souci d'essayer de recueillir ainsi une vision la plus large possible à défaut de pouvoir être exhaustive de l'espace des positions et des prises de position en question, la négociation des entretiens se sont avant tout appuyés sur les relations d'interconnaissance nouées au fil de ma propre insertion sur le terrain et n'a pas découlé d'une sélection *a priori* sur des critères définis en amont de l'immersion (Beaud et Weber 2010).

Une telle démarche m'a cependant forcé à faire preuve de réflexivité et à analyser les discours recueillis, tant en entretien qu'au cours des réunions auxquelles j'ai pu assister et des nombreuses discussions informelles et échanges de courriel qu'il m'a été donné de nouer sur ce terrain en tenant compte de la manière dont mes interlocuteurs pouvaient me percevoir¹³¹⁵, aux perturbations que pouvaient provoquer mes propres paroles, voire ma simple présence, de même que les changements potentiels que la réalisation de tels entretiens pouvaient provoquer sur mes relations avec certains enquêtés, et enfin de tenir compte des autres éléments du contexte (moment, lieu, etc.) de leur énonciation, sans oublier les stratégies de présentation de soi des enquêtés-e-s. Variant évidemment en fonction du statut et de ma proximité avec les enquêtés, mes questions portaient principalement sur leur trajectoire biographique et notamment professionnelle et militante,

¹³¹⁴ J'ai ainsi reçu la responsabilité officielle du bulletin de la commission sport du PCF durant près de 3 années, et ai même représenté le PCF pour pallier l'indisponibilité du responsable de ce collectif lors de plusieurs rencontres publiques, notamment un débat organisé par le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) de Seine-Saint-Denis entre les élections présidentielles et législatives, le 24 mai 2012 à Pantin, réunissant les représentants de 7 autres formations partisans devant un public d'une cinquantaine de personnes, dont plusieurs camarades, dont un dirigeant du CDOS.

¹³¹⁵ Camarade, ami, étudiant, chercheur, collègue enseignant, sportif - les différents statuts n'étant pas exclusifs, sans oublier homme « blanc » jeune et de classe « moyenne » étant donné ma tenue vestimentaire, mon *hexis* corporel et mon expression verbale...

leurs activités concrètes dans leur(s) fonction(s), leur conception des APS et de leur place sociale et politique et, lorsqu'il y avait lieu d'être, sur leur vision de la commission sport du PCF -ou de la CGT-, de leur place en leur sein et de leurs relations avec les autres participant-e-s et enfin de la manière dont elles ou ils avaient pu éprouver certains « événements » partagés. Au-delà de leur dimension informative, ces entretiens m'ont ainsi permis de recueillir les représentations, mais aussi les émotions éprouvées par ces agents sociaux dans certaines circonstances, permettant ainsi partiellement de dépasser la déduction de leur *habitus* de la seule observation depuis le « dehors » (Mariot 2012).

Enfin, afin de reconstituer le plus pleinement possible la configuration politique dans laquelle s'insère ce milieu communiste, j'ai également exploré deux pôles concurrents pour la définition de l'approche légitime du sport à gauche, à savoir d'une part la Théorie critique du sport, complétant une lecture assez intensive mais non exhaustive des écrits très abondants émanant de ce dernier par l'observation de quelques réunions auxquelles a participé le principal animateur de ce courant, Jean-Marie Brohm, ainsi qu'un entretien avec ce dernier, et de l'autre, la commission sport du PS, dont j'ai pu observer plusieurs réunions plénières, notamment au moment de la campagne électorale de 2012, interroger un certain nombre de ses membres et eu accès aux courriels envoyés par la secrétaire nationale. Ces matériaux ont notamment servi à un huitième chapitre de la thèse comparant les dynamiques respectives des commissions sport nationales du PCF et du PS en 2012 entièrement rédigé mais finalement retiré de la thèse en raison de la longueur déjà importante du manuscrit et de sa moindre articulation avec le contenu précédent : celui-ci consistait en effet à montrer la reconfiguration et la relative marginalisation des deux commissions au moment de cette conjoncture particulière alors que la thématique du sport connaissait une consécration apparente au sein des deux formations partisans avec l'organisation dans chaque camp (PS et Front de Gauche) d'un meeting de campagne du candidat à la présidence de la République exclusivement consacré à la question sportive.

Annexe 4 : Liste des entretiens enregistrés (par ordre chronologique de passation)¹³¹⁶

Evariste Onana, 26 ans, entraîneur de football et président-fondateur d'une association d'aide aux jeunes footballeurs africains à Ivry-sur-Seine, entretien réalisé au cours d'Ivry-en-Fête derrière le stand de son association le 17 juin 2006.

Pascal Marry, ancien directeur technique national (DTN) adjoint à la Fédération française d'équitation et directeur adjoint du cabinet de Roger Bambuck au ministère des sports, entretien réalisé dans une brasserie à Lille le 30 septembre 2008

Alain Mouchel, ancien DTN de la fédération de handball et conseiller au cabinet de Marie-George Buffet, entretien réalisé à la Maison des sports (siège du CNOSF) le 1^{er} novembre 2008

Roger Bambuck, ancien secrétaire d'État au sport (1988-1991), entretien réalisé dans son bureau de l'Inspection générale de l'Éducation nationale à Vanves, le 4 novembre 2008

Vincent Parra, conseiller en communication du secrétaire d'État au sport, Bernard Laporte, 2 entretiens réalisés dans le bureau de l'enquête au Ministère des sports à Paris, le 30 décembre 2008 et le 27 février 2009

Pierre-Etienne Minonzio, journaliste à *L'Equipe*, responsable de la rubrique « médias » et spécialisé dans les sujets « société », entretien réalisé au siège du quotidien à Boulogne-Billancourt le 2 janvier 2009

Stéphane Guérard, responsable de la rubrique « sport » à *L'Humanité*, entretien réalisé au siège du quotidien à Saint-Denis le 6 janvier 2009

Jacques Defrance, professeur de sociologie spécialiste du sport, entretien réalisé dans un café près de la station Denfert-Rochereau à Paris le 20 janvier 2009.

Christian Garcia, ancien responsable de la commission sport de la CGT, entretien réalisé sur son lieu de travail, dans les locaux d'Orbival à Créteil, le 19 février 2009

Hervé Madoré, inspecteur général Jeunesse et Sport, ancien conseiller au sport de Lionel Jospin à Matignon et futur directeur de cabinet de Valérie Fourneyron au ministère de la Jeunesse et des Sports, entretien réalisé dans son bureau de l'inspection au ministère le 5 mars 2009

Jean-François Lamour, ancien ministre des sports (UMP) de 2002 à 2007 puis député et conseiller de Paris, entretien réalisé dans un bâtiment annexe de l'Assemblée nationale le 14 mai 2009

Marie-George Buffet, députée communiste et ancienne Ministre de la Jeunesse et des sports, entretien réalisé dans son bureau de l'Assemblée nationale le 6 octobre 2009

Nicolas Bonnet, responsable de la commission sport du PCF, conseiller municipal du 12^e arrondissement de Paris, entretien réalisé dans son bureau de la mairie d'arrondissement, le 14 décembre 2009 (deux autres entretiens enregistrés seront réalisés par la suite avec le même enquêté : en mai 2010 et janvier 2012).

Marie-Claire Restoux, ancienne championne du monde et olympique de judo, conseillère municipale de Levallois (UMP) au moment de l'entretien, réalisé dans un café du 17^e arrondissement de Paris, le 26 octobre 2009

Gilles Garnier, ancien chef de cabinet de Marie-George Buffet au ministère de la Jeunesse et des

¹³¹⁶ Les « fonctions » indiquées sont celles qui ont motivé l'entretien et sauf indication contraire qu'elles ou ils occupent au moment de celui-ci. La durée des entretiens a pu varier d'une trentaine de minutes pour les plus courts à plus de six heures pour l'un d'entre eux, mais la durée moyenne autant que modale a été d'environ une heure et demi.

Sports, président du groupe communiste au Conseil général de Seine-Saint-Denis, entretien réalisé au siège du conseil général le 23 décembre 2009.

Daniel Costantini, ancien entraîneur de l'équipe de France de handball et membre de la commission sur les grandes salles mise en place par Bernard Laporte, s'affirmant « proche » du PCF idéologiquement sans en être adhérent, entretien réalisé au siège de la Ligue professionnelle de handball le 23 décembre 2009

Jean Lafontan, enseignant d'EPS retraité, ancien secrétaire général du SNEP-FSU et membre actif de la commission sport du PCF, entretien réalisé à Lille le 3 février 2010

Denise Barriolade, ancienne membre du cabinet de Frédérique Bredin (PS) au ministère de la Jeunesse et Sports et inspectrice principale honoraire Jeunesse et Sports, entretien réalisé à son domicile le 12 février 2010

François Signoles, haut fonctionnaire, ancien directeur de cabinet de Marie-Georges Buffet au Ministère de la jeunesse et des Sports, inspecteur général de l'agriculture depuis 2006, entretien réalisé dans son bureau au secrétariat d'État du Grand Paris au cabinet duquel il est alors détaché, le 15 mars 2010

Kader Cheikhemani, maire-adjoint au sport de la ville de Rouen (PS), ancien coureur de demi-fond, membre de la commission sport du PS, entretien réalisé au siège national du PS le 15 mars 2010

Gwendal Peizerat, ancien champion de danse sur glace en couple, conseiller régional de la région Rhône-Alpes, entretien réalisé par téléphone le 30 mars 2010

Marie-Jeanne Gobert, vice-présidente PCF de la région Basse-Normandie en charge des sports, participante ponctuelle aux réunions de la commission sport du PCF, entretien réalisé au siège national du PCF le 10 juin 2010

Lise Legrand, ancienne championne du monde de lutte, alors sous contrat avec le Conseil général du Pas-de-Calais et de ce fait collègue de la secrétaire nationale au sport du PS qui l'a « invitée » aux réunions de sa commission, entretien réalisé au siège national du PS le 26 mai 2010

Jean-Michel Bellot, ancien champion de saut à la perche, reconverti dans le journalisme, membre du PS et participant irrégulier aux réunions de sa commission sport, entretien réalisé dans la cour du siège national du PS le 6 juillet 2010

Béatrice Barbusse, présidente du club professionnel de l'US Ivry, sympathisante sans être adhérente du PCF, entretien réalisé à Paris le 21 novembre 2011

Marcel Zaidner, ancien responsable de la commission sport nationale du PCF, entretien réalisé dans un café près de la place du Colonel Fabien à Paris avec Nicolas Bonnet le 9 janvier 2012.

Claire Pontais et Annick Davis, secrétaires nationales du SNEP-FSU et pour la seconde ancienne élue au Conseil national du PCF et membre du réseau école (mais non de la commission sport), entretien collectif réalisé au siège du PCF le 17 janvier 2012.

Patrick Clastres, historien du sport spécialiste de Pierre de Coubertin et militant socialiste, participant régulier aux réunions de la commission sport du PS, entretien réalisé le 24 avril 2012.

Séverine Peter, adjointe aux sports (PCF) du maire d'Ivry-sur-Seine et participante intermittente aux réunions de la commission sport, entretien réalisé dans son bureau de la mairie d'Ivry le 9 juillet 2012.

Audrey Prieto, championne du monde de lutte licenciée à l'US Métro et en contrat avec le Conseil régional d'Ile-de-France, a pris part à plusieurs réunions des commissions sport PCF et CGT sans être adhérente d'aucune des deux organisations, entretien au siège du PCF le 30 novembre 2012.

Gilles Garnier, ancien chef de cabinet de Marie-George Buffet au ministère de la Jeunesse et des

Sports, président du groupe communiste au conseil général de Seine-Saint-Denis au moment de l'entretien, réalisé au siège de ce dernier, le 23 décembre 2012

Anthony Leroi, chargé de communication à la mairie de Vitry-sur-Seine et adhérent du PCF, entretien réalisé au local de la section rugby de l'ESV à Vitry-sur-Seine et continué dans le RER le 27 mars 2012 (notes manuscrites en raison d'une panne de magnétophone).

Daniel Chatel, ancien responsable de la commission sport confédérale de la CGT, nombreuses discussions (dont 3 entretiens enregistrés sur l'histoire de la commission et sa trajectoire personnelle) réalisés entre mai et octobre 2012 au siège confédéral de la CGT

Jean-François Davoust, responsable de la commission confédérale sport de la CGT et membre de la commission sport nationale du PCF, nombreux échanges en tête-à-tête, dont 4 entretiens enregistrés (sur sa trajectoire, son travail à la commission et plus ponctuellement à l'occasion de certains événements impliquant la commission), tous réalisés au siège confédéral de la CGT à Montreuil entre mai 2012 et juin 2015.

Christian Beaumanoir, ancien vice-président de l'Union Sportive des Cheminots de France (USCF) et élu de la CGT au CCE de la SNCF, ancien membre de la commission sport confédérale, entretien réalisé au siège de la CGT le 23 octobre 2012

Michel Diard, ancien secrétaire du SNJ-CGT et ancien rédacteur en chef de *Mondial*, magazine de football édité par *Miroir-sprint*, « proche » du PCF, entretien réalisé au siège confédéral de la CGT le 10 juillet 2012

Daniel Cesmat, ancien responsable du Club Sportif des PTT (CSPTT) à Lyon et membre de la commission sport confédérale de la CGT, entretien réalisé au domicile de l'enquêteur dans le Beaujolais le 23 juillet 2012

Jean-Pierre Koralstein, médecin syndiqué à la CGT à l'origine du Centre de santé du sport de la CCAS d'EDF-GDF, entretien réalisé audit centre à Paris le 2 septembre 2012

Jacky Hortault, ancien cadre du Crédit Lyonnais, syndiqué à la CGT et ancien dirigeant du Groupe sportif du Crédit Lyonnais (GSCL), entretien réalisé au siège confédéral de la CGT à Montreuil le 2 septembre 2012.

René Lafleur, ancien employé des postes syndiqué à la CGT et ex-trésorier du CSPTT-Paris, entretien réalisé par téléphone le 14 septembre 2012

Maurice Lamoot, président du Club omnisports de la CGT de 1997 à 2007, aujourd'hui retraité et secrétaire de la CGT, entretien réalisé à Montreuil le 25 septembre 2012

Daniel Descamps, ancien président du club de l'US Métro, relevant du CRE de la RATP, syndiqué à la CGT, entretien réalisé dans un café à Montreuil près du siège de la CGT le 25 septembre 2012

Fathi Djebbari, permanent de la CGT et secrétaire du club omnisports mis en place au sein du complexe confédéral, entretien réalisé à Montreuil le 9 octobre 2012

Jean-Louis Corvaisier, secrétaire national de la CGT-Banque de France et Didier Besseyre, cadre à la Banque de France, secrétaire de l'Association sportive de la Banque de France et président de la Fédération française du sport en entreprise (FFSE), entretien croisé réalisé au siège de la CGT le 23 octobre 2012

Aurélien Lesage, élue à la commission exécutive de l'UL de la CGT à Lille, à l'initiative de la participation de cette dernière aux courses de la Braderie de la métropole nordiste, entretien réalisé à Montreuil le 25 octobre 2012

Roland Maupomé, ancien militant CGT dans un centre de tri des PTT et ex-secrétaire du CSPTT Paris, entretien réalisé à son domicile à Gennevilliers le 10 septembre 2012

Jeanine Marest, ancienne membre du Bureau confédéral de la CGT et responsable de la Jeunesse, membre de la délégation de la CGT aux Jeux olympiques de Moscou en 1980 et aujourd'hui présidente de l'Institut CGT d'Histoire sociale, entretien réalisé dans son bureau au siège de Montreuil le 11 septembre 2012

Alain Stern, ancien responsable de la CGT à Renault parti en Argentine au moment de la Coupe du monde de football 1978, entretien réalisé au siège confédéral de la CGT le 19 septembre 2012

Michel Scheidt, ancien journaliste à la *Nouvelle Vie ouvrière*, et responsable de la fédération des retraités à la CGT, entretien réalisé au siège de la CGT à Montreuil, le 20 septembre 2012

Bernard Michel, ancien président du CSPTT-Paris, entretien réalisé au domicile de l'enquêté dans le Val-de-Marne le 21 septembre 2012

Jamaldine Oudni, ancien secrétaire général du CRE de la RATP au nom de la RATP et organisateur dans ce cadre du cross du CRE de la RATP, entretien réalisé à la cafétéria du siège confédéral à Montreuil le 25 septembre 2012

Roger Sylvain, ancien responsable de la CGT à Renault parti en Argentine au moment de la Coupe du monde de football 1978, entretien réalisé par téléphone le 23 novembre 2012

Yvon Adam, ancien enseignant d'EPS, alors syndiqué au SNEP, membre de la commission sport du PCF depuis près de 50 ans, entretien réalisé au siège national du PCF le 30 novembre 2012 (entretien en partie croisé avec les suivants dans le cadre d'une initiative sur l'histoire de la commission sport du PCF)

Roger Moustard, ancien enseignant d'EPS et ancien co-président de la FSGT, membre de la commission sport du PCF, entretien réalisé au siège national du PCF le 30 novembre 2012 (entretien en partie croisé avec le précédent)

Marcel Zaidner, ancien responsable de la commission sport du PCF, entretien réalisé au siège national du PCF le 30 novembre 2012 (entretien en partie croisé avec les précédents)

Michel Tafflet, cadre à la retraite du ministère de l'Economie et des Finances, membre de la commission sport du PCF et dirigeant de la section escalade de l'US Ivry, entretien réalisé au siège du PCF le 5 février 2013

Rose Turret, ancienne salariée de l'INSEP et élue CGT au CA de l'établissement, aujourd'hui à la retraite, membre de la commission sport du PCF, entretien réalisé au siège du PCF le 5 février 2013

Jacques Robert, ancien adjoint aux sports PCF Montfermeil de 1977 à 1983 puis conseiller municipal de la ville, membre de la commission sport nationale du PCF tentant également de relancer une commission départementale en Seine-Saint-Denis, entretien réalisé au siège du PCF le 5 février 2013

Jean-Marie Brohm, principal animateur de la Théorie critique du sport, ami du responsable de la commission sport du PCF Nicolas Bonnet, entretien réalisé dans un café à Vincennes le 7 mars 2013

François Perez, militant PCF à Fontaines en Isère, retraité et animateur sur place d'un « réseau sport » et participant régulier aux réunions de la commission sport nationale, entretien réalisé au siège du PCF le 3 juin 2013

Sergio Tinti, enseignant d'EPS, syndiqué au SNEP et adjoint au sport du maire du 19^e arrondissement de Paris, membre actif de la commission sport du PCF, entretien réalisé dans un café proche du siège national du PCF le 3 juillet 2013

Jacques Donzel, inspecteur général de la Jeunesse et des Sports, membre actif de la commission sport du PS depuis sa création et ancien conseiller sport au cabinet de Marie-George Buffet,

entretien réalisé au siège national du PS à Paris le 19 novembre 2013

Colette Bocher, enseignante puis inspectrice pédagogique d'EPS à la retraite, membre de la commission sport du PCF et animatrice de son réseau breton, entretien réalisé au siège du PCF à Paris le 3 juin 2013 (suite à une panne de magnétophone, le contenu a dû être reconstitué par des notes manuscrites de mémoire).

Rolland Besson, co-président de la FSGT, entretien réalisé au siège de la Caisse nationale des allocations familiales à Paris le 27 octobre 2014

Richard Monnereau, inspecteur général de la Jeunesse et des Sports, ancien conseiller au cabinet de Chantal Jouanno et directeur de cabinet de David Douillet, entretien dans son bureau du ministère, à Paris, le 9 février 2015

Marc Boulogne, enseignant d'EPS et secrétaire académique (S3) du SNEP de Lille, fils de cheminot communiste et sympathisant du PCF mais non encarté, entretien à la Bourse du travail de Lille le 13 février 2015

Lionel Delbart, enseignant d'EPS membre du secrétariat académique du SNEP de Lille, également issu d'une famille de cheminots communistes du Nord, sympathisant du PCF mais non encarté, entretien à la Bourse du travail de Lille le 13 février 2015

Armel Gontier, enseignant d'EPS, 32 ans, membre actif de la commission sport du PCF depuis 2009 et syndiqué au SNEP-FSU, entretien réalisé dans un café près du siège du PCF à Paris en marge d'une réunion de la commission le 20 février 2016

Philippe Nawrocki, enseignant d'EPS non-syndiqué, 45 ans, membre actif de la commission sport du PCF depuis 2009 et conseiller municipal du 19^e arrondissement de Paris depuis 2014, entretien réalisé au siège du PCF à Paris le 20 février 2016

Annexe 5 : Les manifestations sportives organisées parrainées par *La Vie Ouvrière* de 1946 à aujourd'hui

Anticipant en partie l'appel solennel du 27^e Congrès confédéral de la CGT d'octobre 1948 à « organiser des épreuves de propagande » dans le domaine sportif¹³¹⁷, la *Vie Ouvrière*. La première d'entre elles est un « grand cross country d'émulation sportive » doté de 100 000 francs de prix » organisé le 17 mars 1946 par l'Union des syndicats de la région parisienne, avec le concours de la FSGT et placé « sous le patronage » de la *Vie Ouvrière*. Celui-ci inclut notamment un « challenge du nombre », et est ouvert aux non-licenciés¹³¹⁸. Deux mois plus tard, le 19 mai, la VO reprend l'organisation de la course cycliste entre Paris et Lens, créée en 1931. Plus connue pour ses « gueules noires » et pour les « Sang et Or » du ballon rond (Fontaine 2010), la sous-préfecture du Nord-Pas-de-Calais est aussi un berceau du cyclisme populaire, avec la fondation en 1899 du club de la « Pédale ouvrière ». L'année suivante, la course est organisée le 1er mai, et la rédaction appelle alors à une mobilisation tous azimuts autour de l'événement, qui s'ouvre également aux coureurs internationaux, notamment venant des pays nouvellement communistes : « Se déroulant dans le cadre de la Fête du Travail, le 1er mai, nous faisons appel à tous, Fédérations, Unions départementales, Sections syndicales, Comités d'Amis de la "V.O.", et aussi à toutes les organisations sportives et démocratiques, pour animer par des primes la course qui passera dans les villes. Dès maintenant, prévoyez les décorations, les banderolles (sic), les guirlandes, les lignes d'arrivée où se jugeront les primes. Dès maintenant, mettez-vous en contact les uns avec les autres afin de grouper vos efforts. [...] Écrivez-nous, nous vous aiderons. Ayez de l'initiative, des idées, tous à l'œuvre pour que ce Paris-Lens soit le succès sportif de cette journée du PREMIER MAI »¹³¹⁹. L'objectif premier est cependant bel et bien d'améliorer la diffusion du journal, l'édition de la semaine suivante précisant sans ambages que « tout le long du parcours, la "V.O." doit être diffusée largement et des diffuseurs doivent surgir en grand nombre pour constituer de nouveaux centres de vente ». Enfin, les diffuseurs sont eux-mêmes mis en compétition, avec la remise de fanions honorifiques aux collectifs les plus efficaces en la matière lors de l'Assemblée Générale des diffuseurs et responsables de l'hebdomadaire¹³²⁰.

Une coupe de France de football des entreprises

La même année, la *Vie Ouvrière* décide de patronner une Coupe de France de football corporatif. Impulsée par la CGT et la FSGT, celle-ci rassemble plusieurs milliers de joueurs répartis dans quelque 700 équipes prennent part aux éliminatoires, et 315 restent en lice pour les phases finales. Cette initiative vient s'ajouter aux coupes des différentes fédérations d'industrie et à celle de la CGT qui voit se confronter les vainqueurs de ces dernières, ainsi qu'à la Coupe Auguste Delaune organisée également par la FSGT. Si le journal parraine d'autres initiatives analogues dans d'autres sports, notamment en basket, le football se taille néanmoins la part du lion, et fait l'objet de nombreux articles dans l'hebdomadaire, résultats et récits de matches, mais aussi reportages dans différentes boîtes sur les sportifs ouvriers. Ce traitement privilégié durera jusqu'à l'arrêt de la compétition au milieu des années 1980, en raison de la recrudescence des violences sur les terrains, conséquence sans doute des tensions sociales montantes à l'époque. Le succès de la compétition illustre également bien l'engouement du sport corporatif dans l'immédiat après-guerre : la Fédération Française de Football organise sa propre compétition spécifique, mais avec une audience

¹³¹⁷ Compte rendu du 27^e congrès confédéral de la CGT, Paris, Parc des Expositions, 11 au 15 octobre 1948, *Le Peuple*

¹³¹⁸ *La Vie ouvrière*, 12 janvier 1946

¹³¹⁹ En majuscules dans le texte original, *La Vie ouvrière*, 3 avril 1947

¹³²⁰ *La Vie ouvrière*, 30 janvier 1947

alors bien moindre que celle de la *Vie Ouvrière*, ce dont les rédacteurs ne manquent pas de se gausser : notant un nombre d'équipes engagées presque quadruple pour la compétition qu'il patronne, l'hebdomadaire des travailleurs note ainsi que « c'est un soufflet magistral que reçoit la FFF tandis que la FSGT voit triompher sa position résumée en ces mots : "Unir les sportifs ! " »¹³²¹. Mais la tonalité politique de la compétition se donne surtout à voir un an plus tard, lors des grandes grèves des mineurs : dans toute le pays, les équipes participant à la coupe de la VO reversent ainsi les recettes de matches et organisent des collectes supplémentaires pour « pour que les "Gueules noires" forcent la victoire »¹³²².

Les « Journées de Printemps »

1947 voit enfin fleurir une dernière initiative de la CGT impliquant le sport, et pas la moindre. Il s'agit des « journées de Printemps », dont la première édition a lieu le 31 mai. Celles-ci débutent par une grande journée sportive rassemblant plus de 2000 athlètes sur le « beau stade » de l'US Métro à la Croix-de-Berny. Au programme : la finale de la Coupe de football de la VO, avec la victoire de Lavalette-sports sur AS Ministère de l'Air, mais également les finales féminine et masculine de la Coupe de France basket de la fédération du textile hommes et femmes, une démonstration des écoles d'EPS, un tournoi d'athlétisme, un critérium cycliste, etc. Le lendemain, un « grand défilé de la jeunesse ». Prévu initialement de République à Concorde, le trajet est finalement rogné par la préfecture et arrêté à l'Hôtel de ville, car dans le même temps, des fédérations de préparation militaire ont programmé en réaction leurs propres manifestations. Une lutte symbolique se joue ainsi quant à savoir qui de ces organisations représente la « vraie » jeunesse, comme en témoigne un article du journal suite au défilé : « Non ! Ce n'est pas les petits zazous et autres fils à papa qui représentent le vrai visage de la jeunesse française, c'est bien au sein de la CGT et des masses populaires que se rassemble l'élite de la jeunesse qui se lance avec ardeur et gaieté dans la reconstruction du pays » à côté de photos des « apprentis sportifs en shorts et maillots blancs et béret sur la tête »¹³²³. Enfin, si la première édition s'est déroulée avec une certaine improvisation, les éditions suivantes seront plus massives, et un calendrier plus étoffé des épreuves sportives, ouvertes à tous les clubs d'entreprise sans distinction d'appartenance à une fédération, est proposé largement en amont, avec en sus la promesse d'un remboursement des frais de transport pour toutes les équipes atteignant les 32e de finale¹³²⁴. La volonté est bel et bien d'attirer le plus largement possible. Ces grands rassemblements ne doivent pas pour autant occulter le foisonnement d'initiatives locales et auxquelles la *Vie Ouvrière* apporte son patronage avec une certaine prodigalité tout en en rendant de ce fait compte dans ces colonnes. C'est le cas par exemple de la « Fête d'été et de la jeunesse » de Baillet (Seine-et-Oise) dans le cadre desquelles sont organisées des tournois de sixte, de basket féminin et masculin et un tour pédestre de la ville, ou encore de la « Course à la Mer » cycliste organisée par la FSGT et l'office municipal des sports de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Un renouvellement des initiatives au tournant des années 1990

Du point de vue des initiatives, on assiste aussi durant cette période à un profond renouvellement, à l'image du changement de siège. La coupe de France de football de la VO est ainsi arrêtée suite à la multiplication des incidents sur le terrain entre joueurs d'équipes adverses notamment. Une violence bien moins médiatisée que celle de certains supporters de clubs d'« élite » mais qui se développe dès cette époque-là sur les terrains amateurs et à leurs abords

¹³²¹ *La Vie ouvrière*, 12 novembre 1947

¹³²² *La Vie ouvrière*, 11 novembre 1948

¹³²³ P.Delmotte, *La Vie ouvrière*, 8 juin 1947

¹³²⁴ *La Vie ouvrière*, 14 août 1947

(Nuytens 2011). Plus qu'à une extinction, on assiste en réalité alors à un renouvellement des manifestations physiques et sportives parrainées par l'hebdomadaire de la CGT, dont certaines existent encore aujourd'hui. Abriès, commune située au cœur du parc régional du Queyras, dans les Hautes-Alpes, accueille ainsi à partir de 1987 les « foulées blanches », une manifestation annuelle dédiée au ski de fond. Parrainée par la *Vie ouvrière*, la manifestation est cependant organisée sur le terrain par les militant-e-s de l'UL et l'UD CGT locales, mais aussi avec le soutien actif de la mairie dont l'adjoint aux sports est communiste. Là encore, performance et sport pour tous sont mêlés, avec cinq parcours de longueur différentes - 2, 5, 15, 30 et 52 km. Parallèlement à ces courses s'ajoutent une initiation avec les moniteurs de l'école de ski locale, une animation-goûter pour les enfants, une fontaine de vin chaud offerte par la mairie, une descente aux flambeaux à la tombée de la nuit, précédant un grand bal gratuit¹³²⁵. Mais progressivement, les militant-e-s syndicaux locaux se désinvestissent de l'organisation, et ajouté au fait que la municipalité passe à droite, cela conduit à l'arrêt de la manifestation malgré un succès populaire non démenti année après année. On retrouve le même scénario à l'œuvre ailleurs, qui montre la fragilité de telles manifestations dont le sens politique n'apparaît pas nécessairement à tou-te-s les participant-e-s, ni même aux militant-e-s syndicaux. Car ces manifestations sont à la fois des occasions de relayer les mots d'ordre de la CGT, auprès des publics qu'elles rassemblent, mais aussi les articles auxquelles elles donnent lieu dans la presse locale, servant au passage d'opération promotionnelle pour l'hebdomadaire cégétiste. Les initiatives sont ainsi le fruit des initiatives et efforts conjoints du journal et de militants locaux, qui mettent en œuvre leurs « spécificités » régionales. A Lorient, c'est ainsi la voile qui est choisie comme activité, avec l'organisation d'un « challenge voiles » sous l'impulsion de la Vie Ouvrière, de l'UL locale, tandis que la Confédération s'investit elle-même directement dans le comité d'organisation, avec les plus gros Comités d'Entreprise, qui affrètent souvent plusieurs bateaux. L'essentiel de l'équipage est alors composé d'adhérent-e-s pour la plupart néophytes, qui peuvent ainsi s'initier à un sport jusque-là autrement inaccessible. C'était par exemple le cas de Jean-François Davoust, devenu entre-temps responsable de la commission sport confédéral, qui insiste sur le caractère festif, mais aussi l'inscription de la manifestation dans la vie locale : « on partait du port de Lorient et la première manche arrivait à Belle-Île-en-Mer. Et à Belle-Île-en-Mer, on avait un lien avec la municipalité et le port nous était réservé. Le soir, c'était la CGT qui faisait la fête dans Belle-Île-en-Mer ! Et le lendemain, c'était à nouveau la fête dans le Palais des fêtes de Lorient, avec la remise des prix etc. On était vraiment dans la ville »¹³²⁶.

Mais cet esprit originel est progressivement dénaturé par certains équipages qui viennent uniquement pour la « gagne », raconte encore Jean-François Davoust. « je me souviens d'un soir où avec les cadres de la RATP, on a vu arriver des bateaux de grosses entreprises [...] les gars tous avec la même tenue, quand nous on était tout disparates. C'était des marins quasi-professionnels ! ». L'aspect découverte et fête est ainsi passé à la trappe, précipitant la suspension de la manifestation sans la résumer pour autant. Loin de répondre à une stratégie soigneusement planifiée et contrôlée « d'en haut », dans la confédération ou le journal, les manifestations sportives parrainées par ce dernier semblent au contraire d'abord émaner d'initiatives locales et de projets relativement confus au départ. Michel Scheidt, ancien journaliste à la Vie Ouvrière, raconte ainsi la relative improvisation qui a semblé présider à la mise en place, dans le Nord, la « cyclo de la VO », organisée entre 1993 et 2000. « On était deux dans le journal, Michel Tozzi et moi, passionnés de vélo qui comme bien d'autres camarades, avions envie de faire quelque chose autour du cyclisme. Un jour, Jean-Luc Destrem, responsable de la diffusion à la VO nous dit : "Pourquoi vous n'iriez pas sur les pavés du Nord où passe le Paris-Roubaix, c'est symbolique !". Et ça part comme ça. La région Nord-Pas-de-Calais CGT se met en action, demande les autorisations, organise concrètement

¹³²⁵ *L'Humanité*, 2 Février 1991

¹³²⁶ Entretien avec Jean-François Davoust, 21 septembre 2012

et la première fois on est 500 sur le départ »¹³²⁷. Les militants locaux organisent également une grande fête CGT à l'arrivée, avec des moules frites, une kermesse, au centre même du mythique vélodrome de Roubaix. Celui-ci servait en effet de point de départ et d'arrivée des différents circuits, que les participant-e-s pouvaient choisir d'arpenter suivant leur propre niveau, avec des longueurs allant de 13 à 160 kilomètres et pour les plus chevronnés l'ascension des monts des Flandres. « Cela a permis à des milliers de personnes, seules, en club, en famille, de découvrir les pavés du Nord », explique ainsi Michel Scheidt, mais « c'était l'occasion aussi pour la CGT locale d'une activité syndicale et d'une expression publique », servant notamment de caisse de résonance aux conflits du moment dans la région. Mais, comme pour les initiatives précédentes, une conjonction de facteurs ont conduit à l'arrêt brutal de cette dernière. La perte des forces organisatrices tout d'abord, lorsque celui qui portait la cyclo est contraint d'arrêter à la suite d'un infarctus, qui s'ajoute aux difficultés financières alors rencontrées par la VO, mais aussi la dénaturation progressive de l'esprit de la manifestation : « il y avait de grosses écuries qui venaient avec leurs clubs d'entreprises, qui trustaient tous les classements, toutes les coupes », se souvient encore Michel Scheidt.

Les dernières manifestations endossées par le journal ont ainsi significativement pris leurs distances avec la compétition : la *Vie Ouvrière* parraine encore une initiative VTT à Gruissan, dans l'Aude et enfin une randonnée autour du lac de Gérardmer, dans les Vosges. Tous les ans, au mois de juin, « entre 300 et 400 personnes viennent en famille, sac au dos. Il y a plusieurs parcours et une remise de prix à l'arrivée avec une petite fête à l'arrivée », explique Michel Scheidt. Mais si la manifestation existe encore aujourd'hui, en dépit des changements de municipalité, ce ne sont plus les militant-e-s de l'UD locale qui organisent, confesse le journaliste. Les actuels « ont l'accord pour autoriser le titre, mais le journal n'y est plus partie prenante ». Il ne faudrait enfin pas non plus conclure au fait que les militants sportifs de la CGT à travers ces initiatives s'enfermeraient dans une sorte de « contre-société » car la *Vie ouvrière* n'organise pas seulement ses propres initiatives, elle rend également compte, non sans un regard souvent critique, des grandes manifestations sportives populaires, à commencer par les Jeux Olympiques, mais aussi, au lendemain justement de la Seconde guerre mondiale, du Tour de France.

¹³²⁷ Entretien avec Michel Scheidt, 12 septembre 2012

Annexe 6 : Programme des « Assises citoyennes pour le sport » organisées au siège national du PCF les 22 et 23 novembre 2013

Extrait du feuillet d'invitation diffusé au sein du « réseau » de la commission sport, de la fédération de Paris du PCF et des différentes organisations représentées, rédigé par Nicolas Bonnet, le responsable de la commission.

Pourquoi des assises citoyennes pour le sport ?

C'est un évènement politique important, à l'initiative du PCF, pour répondre aux grands enjeux auxquels les acteurs du sport (élus, associations, syndicats, enseignants, fonction publique, etc.) sont confrontés avec comme fil conducteur les conditions nécessaires à l'émancipation humaine par le sport. Au-delà des échanges et des débats, à l'approche de nouvelles échéances électorales et dans la perspective d'une loi sur le sport, nous souhaitons déboucher sur des orientations politiques de transformation sociale dans un contexte marqué par la crise du capitalisme et la réduction des dépenses publiques. Nous débattons des conditions nécessaires pour que le sport soit un droit accessible à toutes et tous : la co-construction avec le mouvement sportif, les investissements publics, l'équipement du territoire pour répondre aux besoins et aux nouvelles aspirations, la place de l'éducation physique et sportive et du sport scolaire, les méthodes de mise en œuvre et d'évaluation de cette politique... Nos échanges pourront se concrétiser dans l'élaboration d'un projet sportif considérant le sport comme un droit élémentaire.

Cette initiative sera ouverte par un hommage à Jean Guimier à l'occasion du dépôt de ses archives personnelles dans le fond classé du PCF aux archives départementales de Seine-Saint-Denis à l'initiative d'Yvon Adam et Nicole Lerau. L'apport de Jean Guimier au cours du 20^e siècle pour le développement du sport dans notre pays sera un point de repère essentiel à notre conception d'un sport émancipateur.

Programme

Vendredi 22 novembre

18h - Réception en hommage à Jean Guimier à l'invitation de Pierre Laurent, secrétaire national du PCF

Accueil par Nicolas Bonnet, membre du conseil national du PCF en charge des sports et remerciement à Nicole Lerau et Yvon Adam en présence de Catherine Vieu Charier, Adjointe au Maire de Paris en charge de la mémoire et de Frédéric Genevée, en charge des archives du PCF.

Prises de paroles en hommage à Jean Guimier par :

1. **Lydia Martins Viana**, co-présidente de la FSGT
2. **Serge Chabrol**, Secrétaire général du SNEP FSU
3. **Jean François Boëdec**, Président de la FNOMS
4. **Pierre Laurent**, Secrétaire national du PCF

Remise des prix « Jean Guimier » par le journal l'Elu d'aujourd'hui à :

Collectif Palestine de la FSGT, pour son engagement en faveur du développement du sport en Palestine

Christophe Bassons, ancien cycliste professionnel pour son engagement dans la lutte contre le

dopage

Martine Le Ferrand, professeure d'EPS, pour l'animation du collectif SNEP sur les équipements

Claire Pontais, Professeure d'EPS, pour son engagement professionnel et syndical pour la formation des enseignants

Yves Bozon, ancien Maire adjoint et Président de l'office balnéolais du sport, pour la mise en œuvre du projet sportif local à Bagneux

19h30 - Cocktail dinatoire

Des documents personnels de Jean Guimier seront accessibles au public.

20h30 - Ouverture des assises citoyennes pour le sport par Marie-George Buffet, députée de Seine Saint Denis

Débat - "l'héritage de Jean Guimier et les perspectives d'émancipation par le sport"

Avec Lydia Martins Viana, co-présidente de la FSGT, Serge Chabrol, Secrétaire national du SNEP-FSU et Jean François Boedec, Président de la FNOMS.

Samedi 23 novembre

9h30 - Accueil et ouverture

- La clarté entre l'EPS à l'école et l'animation sportive périscolaire
- L'équipement du territoire pour répondre aux besoins

10h - travail en groupes

12h - Repas

14h - débat - « *Le sport est un droit pour toutes et tous : Quelles sont les conditions nécessaires à la démocratisation des pratiques ?* »

15h45 - Conclusion des Assises

Annexe 7 : Le Tour de France : un condensé des contradictions cégétistes par rapport au spectacle sportif

A côté des Jeux olympiques et de la Coupe du monde de football, seul le Tour de France cycliste peut sans doute revendiquer le titre d'événement sportif planétaire. Cela tient sans doute en grande partie à l'aura mythique dont est nimbée l'épreuve (Barthes 1957), qui lui confère une plasticité sémantique lui permettant notamment tout à la fois de contribuer à l'entretien du récit national hexagonal (Thiesse 2001) et d'être regardé bien au-delà de ses frontières, y compris par des spectateurs par ailleurs peu intéressés au « sport », mais qui y trouvent d'autres points d'intérêt, comme la contemplation des paysages hexagonaux. Ce « spectacle sportif à vocation commerciale » (Mignot 2014) lancé en 1903 par Henri Desgranges pour doper les ventes de son quotidien *L'Auto* et faire pièce à la concurrence du dreyfusard *Le Vélo*, constitue une entreprise simultanément économique et politique qui a su accompagner l'accès des masses à la consommation, aux médias et aux loisirs (*Ibid* : chap.1), tout en constituant un véritable espace social de luttes entre organisateurs, sponsors, médias et coureurs, majoritairement d'origine populaire (*Ibid* : chap.3). C'est ainsi par exemple que les premiers bannirent les marques de cycle de 1930 à 1961 en regroupant les coureurs par équipes nationales.

Dès son origine, le Tour de France est donc indissociable de la presse, qui l'organise tout en en assurant la couverture. A une exception près, tous ses directeurs sont ainsi issus de la profession journalistique. Promoteur convaincu des techniques sportives nouvelles, automobiles, aéronefs comme bicyclettes, Desgrange est aussi un bourgeois barrésien doublé d'un nationaliste partisan de la colonisation. Celui-ci s'avère particulièrement paternaliste et autoritaire prenant autant en charge les coureurs que les journalistes, prenant soin d'assurer à son journal le monopole de l'information sur la course. Les deux dimensions sont en effet pensées ensemble par son concepteur : décidant seul du tracé de cette course itinérante d'une longueur inédite, il s'applique à faire gravir aux coureurs les cols les plus difficiles qui soient, d'abord dans les Vosges, puis dans les Pyrénées et les Alpes. Desgrange cherche en effet à rendre l'épreuve la plus difficile possible afin d'ériger ses participants en « surhommes héroïques » et ainsi de vendre le plus d'exemplaires possible des récits de leurs « exploits ». Les rédacteurs de *L'Auto* s'en donnent ainsi à cœur joie, tant dans le style épique de leurs comptes rendus que dans les surnoms qu'ils attribuent aux coureurs, tel Faber, dit le « géant de Colombes », à l'instar des personnages des chansons de geste médiévales. Pour capter l'attention des couches populaires, tant ouvrières que paysannes, Desgrange s'applique à établir un parallèle entre la dureté des conditions de vie de ces dernières et l'âpreté de la course, et plus encore à suggérer une analogie entre succès sportif et ascension sociale.

Ambivalences initiales et effets de concurrence

Quoiqu'il en soit, sa popularité parmi la classe ouvrière couplée avec la montée des enjeux commerciaux met au défi les Communistes comme les Cégétistes qui ne peuvent s'en détourner et oscillent quant à la position à adopter à son égard, offrant en cela un résumé saisissant de leurs contradictions respectives vis-à-vis du spectacle sportif, comme on va le voir en reprenant cette histoire à partir de la Libération. A ce moment-là, *L'Auto* est interdite de publication et ses biens, dont le Tour, mis sous séquestre, comme tous les journaux publiés durant l'Occupation. Son directeur, Jacques Goddet, est quant à lui personnellement mis en cause pour sa collaboration supposée avec l'occupant nazi. Celui-ci refonde cependant un nouveau quotidien, *L'Équipe*, avec pratiquement la même équipe et se met alors en quête de nouveaux organisateurs.

Il sollicite ainsi les dirigeants des organes de presse issus de la Résistance, à peine sortis de la clandestinité, dont le *Parisien Libéré*, *Libération* et *l'Humanité*. Le quotidien communiste envisage alors sérieusement de se porter candidat, mais doit finalement y renoncer, faute de disposer de l'assise financière suffisante, et sans doute des savoir-faire nécessaires. C'est donc finalement *L'Équipe* qui, sous la houlette de Jacques Goddet et Félix Lévitan, récupère son propre flambeau et

qui dès 1947 relance la manifestation estivale interrompue par la guerre. Une condition lui est cependant imposée par le gouvernement : inviter gratuitement tous les organes de presse issus de la Résistance, pour couvrir la manifestation, mais aussi à participer à la caravane publicitaire, mise en place en 1929. Ayant participé à la lutte clandestine contre l'occupant, *l'Humanité* et *la Vie Ouvrière* font partie de ces titres invités, et choisit de dépêcher journalistes et militants. Leurs directions considèrent en effet avant tout le Tour de France comme une occasion d'aller à la rencontre d'un public « populaire », qui est ainsi sociologiquement le lectorat qu'il cible. Chaque été, les deux publications consacrent ainsi de nombreuses pages à la manifestation, tandis que sur le terrain, les militants locaux remplissent tous les soirs des pochettes avec le journal de la semaine ainsi que des cadeaux publicitaires, casquettes ou stylos, à leurs couleurs respectives qu'ils vendent ensuite le jour suivant à la poignée aux spectateurs installés tout au long du parcours. Ces spectateurs ne se comportent pas le plus souvent en simples curieux mais en véritables supporteurs des coureurs, qu'ils considèrent comme issus du même « peuple » qu'eux, tout en étant les acteurs d'une épopée incertaine. L'épreuve est ainsi constitué d'une succession de drames et d'exploits, où les coureurs, à la fois humains et héroïques, tantôt triomphent et tantôt chutent, jusqu'à parfois y laisser la vie, mettant ainsi en scène la contingence des destins humains où l'abnégation tant physique que morale ne peut pas tout. Autre thème populaire lié : la vulnérabilité des « grands ». Le public populaire aime ainsi voir à travers la figure de certains coureurs renverser l'ordre établi. C'est le cas de ceux qui osent par exemple lancer une échappée, tel Jean Robic qui s'empare ainsi du maillot jaune dans la dernière étape du Tour 1947. Néanmoins, les « petits » sont malgré tout le plus souvent battus. Et on ne retient même parfois davantage certaines « défaites » que les victoires de certains, comme Raymond Poulidor, éternel second malgré ses plus de 400 victoires en course. Et on a déjà vu comment la presse communiste et cégétiste participait de cette célébration de cette identification des masses laborieuses aux coureurs, fréquemment issus du même milieu. Parmi de nombreux exemples, le coureur Louis Caput est ainsi décrit par le reporter cégétiste qui vient l'interviewer à la veille du Tour 1948, comme un « garçon modeste et rangé, à la vie calme. Nous l'avons trouvé déjeunant dans un petit restaurant du 18^e arrondissement au milieu d'une clientèle d'ouvriers et d'habitues »¹³²⁸.

Néanmoins, si elles font plus que couvrir l'épreuve en participant à sa caravane publicitaire, *l'Humanité* et *la Vie Ouvrière* n'en restent pas moins initialement très critiques à son égard, comme l'illustre cet article de la seconde dont le titre seul résume la contradiction :

« [...] les restrictions en tous genres furent la caractéristique essentielle de la période qui s'étend de 1939 à nos jours [...]. Entre autres choses, les Français ont été privés de « Tours de France » [...]. Nous aurons donc notre Tour, mais il ne sera pas tel que nous le désirons. Pourquoi ? Parce que les anciens organisateurs de cette épreuve géante, le journal *L'Auto*, en avaient fait une affaire commerciale d'envergure et parce qu'ils ont sombré dans la collaboration, nous étions en droit de ne pas admettre qu'à nouveau ces gens mettent la main sur notre plus belle épreuve cycliste. *L'Auto* survit à sa trahison et à sa condamnation officielle : il n'est que de lire *L'Equipe* pour y retrouver, sous la signature des mêmes hommes qui se vendaient à l'occupant, les mêmes articles techniques et réactionnaires. Grâce à des complicités qu'il serait intéressant d'établir et qui nous promèneraient dans leur processus d'un service à l'autre du ministère des Sports et de la Jeunesse, ces gens-là ont réussi à remettre la main sur notre Tour de France. Le Tour est placé sous l'obédience de *L'Equipe* et du *Parisien Libéré*, “ mécènes ” de la dernière heure et de la même famille. Il n'est pas un des Français qui se réjouissent de la résurrection de la grande ronde qui ne s'attriste de telles combinaisons présidant à l'organisation de l'épreuve sportive qui a le plus fait pour le renom de la France. Et si demain nous chantons les exploits des coureurs qui la disputeront, il fallait que ces choses-là soient dites. Au moins une fois, parce que si M. Godet, par exemple, manifestait un certain mécontentement, nous pourrions toujours lui

¹³²⁸ *La Vie Ouvrière*, 24 juin 1948.

montrer un fac-similé étrangement révélateur sur son activité de "patriote" »¹³²⁹

La critique du journaliste cégétiste mêle en fait deux registres : le caractère réactionnaire des organisateurs, « prouvé » par leur attitude de collaboration durant la guerre mais aussi le caractère « technique » de leurs articles, et leurs objectifs commerciaux, qui sont donc censés aller de pair.

Or, paradoxalement, *l'Humanité* et *la Vie Ouvrière* ne sont pas dépourvues de leur côté d'arrière-pensées mercantiles. Ainsi, juste en-dessous de l'article précité, on trouve l'annonce d'un concours de pronostics organisé par le journal et doté de 30 000 francs en espèces, où il s'agit de parier sur le vainqueur du plus grand nombre d'étapes, sur le premier Français et son classement général, etc. Autre exemple de cette « schizophrénie » quelques semaines plus tard avec d'une part une brève s'extasiant ainsi du fait que le rapide de Paris se soit arrêté pour saluer le Tour et de l'autre qui commente la rumeur d'un projet visant à faire passer l'année suivante le Tour en Espagne ou Afrique du Nord : « Vous voyez ça d'ici ! Le Tour chez Franco et le Tour en bateau ! S'agirait de savoir ce que le sport irait faire dans cette galère ! Nul doute qu'il n'y ait là-dessous pour M.Goddet et Compagnie qu'une sordide affaire commerciale. Comme toujours, hélas ! »¹³³⁰.

Sans doute faut-il lire surtout dans cette contradiction un effet de la concurrence qu'ils s'efforcent de livrer avec les épreuves cyclistes qu'ils parrainent directement : d'un côté, le Grand Prix cycliste de *l'Humanité*, créé en 1927 et devenu course à étapes sur deux (puis trois) jours en 1937¹³³¹, mais aussi plusieurs courses professionnelles comme amateurs (voir encadré) et de l'autre le « Paris-Lens ».

Liste des manifestations sportives parrainées ou co-organisées par *l'Humanité* en 1946¹³³²
(Source : Attali (2013 : 143))

Le Grand Prix cycliste de *l'Humanité*

Paris-Roubaix cycliste¹³³³

Paris-Montceau-les-Mines cycliste

Paris-Reims cycliste amateur

Paris-Amiens cycliste

La Ronde cycliste

Le Circuit cycliste des stations hermales d'Auvergne

Le Cross de *l'Humanité*

La Fête nautique de Méry-sur-Oise

Le Bol d'or de Ménilmontant (marche)

Le Championnat des débrouillards (épreuve enchaînant 3 km de course pédestre, 15 km cyclistes, 3 km pédestres, reptation, saut de barrière et traversée d'un bras de Seine à la nage)

Grand Prix de marche de *l'Humanité*

Cyclo-cross de la Butte Montmartre

Cette dernière course qui existait déjà avant la guerre, voit son organisation reprise en 1946 par

¹³²⁹ Yves Heissler, « Enfin... Hélas ! Le tour de France commercialisé renaît », *La Vie Ouvrière*, 12 juin 1947.

¹³³⁰ *La Vie Ouvrière*, 22 juillet 1947.

¹³³¹ Interrompu durant la guerre, la course reprend dès 1945 et dure jusqu'en 1980. Autre manifestation d'envergure parrainé par le quotidien communiste, et également organisé par la FSGT, le « Cross de *l'Humanité* », organisé chaque année sans interruption de 1944 à 1970 et qui mêle également participants « ordinaires » et sportifs du plus haut niveau, notamment originaires des pays de l'Est. Ainsi, le vainqueur de l'édition 1954 est un certain Emil Zatopek (voir Attali 2010).

¹³³² Où l'on remarque la prépondérance des épreuves cyclistes. Par la suite, leur nombre diminuera cependant au cours des années suivantes, la « qualité » semblant avoir été privilégiée à la « quantité » (Attali 2013).

¹³³³ Sur cette course et son histoire, voir Fleuriel, Delmas (2002).

la FSGT, avec le concours des clubs « Arts et Sports » de Drancy et de l'Union Sportive de Lens, sous le parrainage de l'hebdomadaire cégétiste, dont les éditions successives font l'objet de nombreux articles en amont de cette dernière, mêlant allègrement enjeux « sportifs » et appels à la mobilisation des diffuseurs comme des spectateurs :

« Tout le monde se rappelle l'immense succès qu'a obtenu notre grande course cycliste de l'année dernière. Des centaines de milliers de personnes massées le long des routes ont encouragé, acclamé les coureurs. Cette année, nous voulons avec l'appui de tous faire mieux. C'est pourquoi la "V.O." n'a pas hésité à faire appel à des équipes étrangères qui disputeront un challenge international. Se déroulant dans le cadre de la Fête du Travail, le 1er mai, nous faisons appel à tous, Fédérations, Unions départementales, Sections syndicales, Comités d'Amis de la "V.O.", et aussi à toutes les organisations sportives et démocratiques, pour animer par des primes la course qui passera dans les villes. Dès maintenant, prévoyez les décorations, les banderolles (sic), les guirlandes, les lignes d'arrivée où se jugeront les primes. Dès maintenant, mettez-vous en contact les uns avec les autres afin de grouper vos efforts. [...] Ecrivez-nous, nous vous aiderons. Ayez de l'initiative, des idées, tous à l'œuvre pour que ce Paris-Lens soit le succès sportif de cette journée du PREMIER MAI »¹³³⁴.

Plus d'un mois avant l'événement, on retrouve ainsi numéro après numéro de véritables « *teasings* » dignes du début du 21^e siècle pour convaincre les lecteurs de l'importance de l'événement comme de la qualité du spectacle et des performances, avec notamment la venue de coureurs étrangers, essentiellement des pays de l'Est - « non seulement les meilleures pédales nationales seront aux prises sur les routes de Paris au « pays noir », mais des sélections étrangères se disputeront le challenge international et se mesureront avec nos as amateurs » - qui fait en même temps de la course une occasion à ne pas manquer pour propager l'hebdomadaire cégétiste, et les idées qu'il porte : « Tout le long du parcours, la "V.O." doit être diffusée largement et des diffuseurs doivent surgir en grand nombre pour constituer de nouveaux centres de vente »¹³³⁵. Et au-delà de l'injonction, les consignes aux militants n'hésitent pas à se faire plus précises dans les colonnes mêmes du journal :

« Tous les diffuseurs parisiens et nos amis sont invités à suivre le cortège jusqu'au point de départ. Il faut que cette course soit la plus belle de l'année. Pour que les primes soient bien disputées aux lignes d'arrivée, mettez un panneau circulaire avec les mots "Prime V.O. " se détachant clairement sur le fond de façon que les coureurs l'aperçoivent de loin. Il y a encore des retardataires pour les primes. Allons, les diffuseurs et amis de la V.O., suscitez partout l'éclosion de nombreuses primes. Constituez des équipes de décoration et vente de masse »¹³³⁶

Atténuation des critiques à l'extérieur mais montée en interne

En 1962, les équipes commerciales remplacent les sélections nationales et régionales, malgré une opposition véhémente jusque-là de Goddet à l'égard des sponsors, celui-ci doit s'y résoudre face à la concurrence des autres courses professionnelles. Il faut ajouter qu'entre-temps, la télévision est arrivée dans les chaumières et sur les routes du Tour, transformant considérablement le marché publicitaire. En tous les cas, ce changement de met de nouveau à jour les multiples contradictions qui traversent la Grande Boucle et *la Vie Ouvrière*. En 1960, sous un entretien de Maurice Vidal avec Roger Rivière où ne sont évoqués que des enjeux « sportifs » est ainsi publié un entretien avec le directeur commercial de l'entreprise Grammont, qui finance l'équipe « Liberia-Grammont »

¹³³⁴ « Sports et chant », *La Vie Ouvrière*, 3 avril 1947, p.16 [En majuscules dans l'original]

¹³³⁵ *La Vie Ouvrière*, 10 avril 1947.

¹³³⁶ *La Vie Ouvrière*, 17 avril 1947.

conclu sans ironie : « Bravo ! M.Rémond et merci *Pour le sport* ! Les budgets de publicité des grandes firmes sont rarement aussi bien employés. Souhaitons donc que la société Grammont fasse école »¹³³⁷. Tout juste est-il alors critiqué l'individualisation des performances de certains coureurs qui ne seraient rien sans les sacrifices de leurs coéquipiers, ce « domestique » qui commenceraient alors selon lui à se rebeller en allant chercher pour lui-même « la gloire qu'il amassait laborieusement pour un autre dans les Tours précédents ? »¹³³⁸, à l'instar d'un Poulidor qui refuse de prendre le départ de l'édition 1961 pour ne pas avoir à se mettre au service d'Anquetil. *La Vie Ouvrière* continue néanmoins à prendre une part active à la compétition. Certaines oppositions commencent néanmoins à se faire jour au sein de la CGT quant à l'opportunité de la participation de *la Vie Ouvrière*, leurs tenants mêlant arguments financiers et « politiques ». Car, si la publication est exempte de droits d'entrée, contrairement aux grandes firmes commerciales, cette présence a néanmoins un coût logistique non négligeable (voitures, hébergements, etc.) que les retombées supposées en termes de recettes supplémentaires ne couvrent pas forcément, tandis que certains s'interrogent désormais sur le sens de cette présence, avançant qu'il n'y a là « rien de syndical », voire vont jusqu'à dénoncer une compromission avec les intérêts patronaux et mercantiles investis dans la course. Journaliste à la *Nouvelle vie ouvrière* et syndiqué à la CGT, Michel Scheidt, qui a couvert le Tour de France à partir de 1991 et jusqu'à sa retraite en 2012 pour l'hebdomadaire raconte avoir toujours assisté à de telles hésitations depuis qu'il est à la confédération, « entre une partie de la CGT qui disait : « c'est vachement bien, il faut qu'on y aille », et une partie - je ne prends pas parti hein ! Je constate- et une autre partie de la CGT qui disait : "Qu'est-ce qu'on fout là ? Ce n'est pas syndical" »¹³³⁹.

Pacification ou « optimisation » des luttes sociales ?

Durant l'année 1993, l'ancien champion olympique de ski, Jean-Claude Killy prend la tête d'Amaury Sport Organisation, la société qui organise le Tour mais aussi, entre autres le rallye du Paris-Dakar et le Marathon de Paris, et décide de soumettre les titres de presse, y compris syndicaux, aux mêmes droits d'entrée que les autres sponsors (soit 50 000 francs de l'époque par voiture, chaque journal ayant au minimum besoin de deux véhicules), ce que la CGT comme le PCF, via *l'Humanité*, refusent, se retirant de la caravane publicitaire pour se cantonner à la simple couverture journalistique :

« Là politiquement, pour nos [dirigeants] ça devenait trop cher, et puis il n'y avait pas de raison qu'ils remettent en cause le pacte scellé historiquement. La CGT à l'époque, comme le Parti communiste avec l'Huma, disent : « pfff, on n'y va plus ». On n'y était plus alors qu'en tant que journalistes, point barre. En tant qu'organes de presse, on ne vendait plus nos journaux, on n'y était plus. Ils avaient inventé les kiosques à journaux, c'est-à-dire que pour pouvoir vendre ton journal, il fallait que tu payes. Impossible »¹³⁴⁰.

Quelques années plus tard cependant, Michel Scheidt va rencontrer le nouveau directeur du Tour de France, Jean-Marie Leblanc dans le cadre d'un sujet sur l'« économie du Tour de France ». dans le journal, on décide de faire un sujet sur « l'économie du Tour de France ». A la fin de l'entretien, celui-ci demande à son interlocuteur pourquoi son journal n'est plus présent dans la caravane, et après explications, leur propose de la réintégrer à de nouvelles conditions. Rétrospectivement, le journaliste n'est pas dupe sur les motivations de cette demande : « [c'étaient] les années EPO, les années dopage, la crise économique qui s'alourdit, avec des fermetures de boîtes, Et un climat social qui s'alourdit. Et le Tour, pas fou, qui avait besoin de notre

¹³³⁷ *La Vie Ouvrière*, n°815, 1960.

¹³³⁸ Georges Quiquéré, « Le tour de France sera-t-il gagné par un chasseur de canettes ? », *La Vie Ouvrière*, n°825, 1960.

¹³³⁹ Entretien avec Michel Scheidt, 12 septembre 2012.

¹³⁴⁰ *Ibid.*

présence [...]. Il avait aussi eu sur le bord de la route des volontés ici ou là de bloquer le Tour [...] ». Mais, si les organisateurs du Tour de France ont alors besoin de la CGT, la réciproque est aussi vraie : les élections prud'homales ont en effet lieu en décembre, et la direction de la *Nouvelle Vie Ouvrière*, comme celle de la Confédération ne sont pas difficiles à convaincre de l'intérêt de leur présence dans le cortège de la course pour la campagne électorale : « on sticke les bagnoles avec des autocollants "Votez CGT", etc. et nous voilà repartis depuis 1997 sans interruption jusqu'ici », raconte encore le journaliste. En plus du journaliste et de son photographe, la délégation de la CGT et de la *Nouvelle Vie Ouvrière* compte ainsi sept ou huit militants « caravaniers » selon les années qui assurent la promotion de la confédération et de son journal, diffusant ce dernier mais aussi divers tracts sur les campagnes en cours ou les droits des salarié-e-s, montent une tente à chaque étape et organisent parfois des débats sur des thématiques syndicales : « un engagement fort de tous les instants. Du 7/7, du 24/24 »¹³⁴¹, note le journaliste dans le blog quotidien qu'il tient à partir de la fin des années 2000 en plus de ses articles dans l'hebdomadaire papier¹³⁴². Dans ces années-là, la CGT lance en effet un site Internet alimenté essentiellement durant l'épreuve et intitulé « Tour de France sociale » où, outre le « Journal du tour », chronique quotidienne des journalistes de la NVO, comporte une rubrique intitulée « Caravanes des saisonniers » alimentée par les caravaniers, où ils rendent compte de leurs actions militantes et de leurs rencontres avec abondance de photographies, et une troisième intitulée « Luites et fêtes » où les Unions locales et départementales peuvent rendre compte d'initiatives qu'elles organisent en d'autres lieux ou ultérieurement, espérant ainsi attirer l'attention d'internautes venus pour le Tour.

Conscients de représenter une assurance pour la paix sociale de la part des organisateurs du Tour de France qui ont déjà reçu diverses « menaces » dans ce sens, les dirigeants et militants de la CGT entendent toutefois de leur côté tenter d'« optimiser l'expression sociale », comme l'indique significativement Michel Scheidt. Celui-ci parle significativement à plusieurs reprises durant l'entretien d'une opération « gagnant-gagnant », qui ne concerne d'ailleurs pas que la confédération syndicale et l'organisation du Tour de France, mais aussi, de manière circulaire l'ensemble de la presse : « Alors après, l'intérêt, ce n'est pas que ça, c'est que la presse locale relaie le truc », explique-t-il à propos des initiatives organisées par les syndicalistes caravaniers.

L'opération de communication particulière, et en partie subvertie, que constitue ainsi le Tour de France pour la Confédération syndicale, n'est cependant pas uniquement dirigée vers l'extérieur, mais également vers l'intérieur de l'organisation, notamment lorsque le secrétaire général se déplace sur le parcours, joignant en quelque sorte l'utile à l'agréable, du moins pour certains, comme l'explique l'enquêté, non sans un certain misérabilisme :

« J'ai rencontré cette CGT qu'on dit "du bas", cette CGT du terrain, celle qui a les mains dans le cambouis tous les matins. À celles des bureaux ici. Ce que j'appelle la "vraie" CGT, mais ce n'est pas péjoratif [...]. Ces gens dont la boîte ferme, et que tu vois là, tu t'arrêtes au bord de la route, et là t'es confronté à la vraie vie, c'est leur boulot. Ces filles de l'hôpital d'Annonay En larmes au bord de la route qui espère... Pour eux, le Tour de France, c'est une espèce de bouée : on allait enfin s'occuper d'elles. On allait enfin parler d'elle ! Elles se battent dans un silence total, dans l'anonymat parfois le plus grand. C'est pas PSA hein ! Et là, elles voient une bagnole du tour qui s'arrête, qui les prend en photo, qui s'intéresse à leur lutte, et ça dans toute la France. Rien que pour ça...Quand [Bernard] Thibault vient sur le Tour, je lui dis toujours : "regarde

¹³⁴¹ Michel Scheidt, « La boucle est bouclée », *Tour-de-france-sociale.cgt.fr*, 25 juillet 2011 [en ligne].

¹³⁴² Le cas des caravaniers comme dans celui du journaliste illustrent soit dit en passant certaines formes de travail « gratuit » qui caractérisent de longue date l'activité militante, mais aussi le journalisme dans ses reconfigurations actuelles, où les journalistes se voient demander de plus en plus, y compris par contrat, d'animer des blogs pour leur employeur en plus de leur activité traditionnelle (Entretien informel avec Pierre-Etienne Minonzo, journaliste à *l'Equipe*, alors responsable de la rubrique « médias », juin 2014) dans un contexte où le groupe professionnel est lui-même profondément fragilisé par l'essor d'Internet (Neveu 2013 : chap.4).

Bernard, rien que pour ça". Voilà. Et quand c'est le chef qui boit le café, qui casse la croûte avec eux, mais faut voir le bonheur ! Elles ont tout gagné ! C'est une espèce de reconnaissance, dans leur lutte anonyme, la CGT s'arrête, s'occupe d'elles. Et on est les seuls à s'arrêter, on est les seuls à s'arrêter ! Ça vaut toutes les fatigues du monde ! »¹³⁴³

Le rôle du journaliste se voit ainsi élargi à l'occasion du Tour à une fonction plus « politique », comme il le reconnaît lui-même : « je suis journaliste, mais sur le terrain, j'avais la responsabilité syndicale ». Jouant ainsi notamment le rôle d'intermédiaire vis-à-vis de la direction du Tour, le journaliste explique ainsi qu'il a régulièrement négocié avec cette dernière afin de profiter à un syndicat ou une Union Locale de « profiter de la caisse de résonance » que représente le Tour, sans pour autant interrompre le cours. Et de raconter par exemple le déplacement d'un sprint intermédiaire devant un hôpital menacé de fermeture à Gruissan dans l'Aude. Recevant le prix - une caisse de vin local - des mains des animateurs du collectif de défense de l'hôpital le soir-même, le vainqueur de ce sprint, Samuel Dumoulin, se serait exclamé : « quand même, ce n'est pas tous les jours que la CGT nous remet un prix. Et j'en suis fier ! ». Ce cri du cœur est sans doute lui-même motivé par le fait que la mère du jeune coureur soit elle-même secrétaire de la section CGT de l'hôpital de Chambéry. Participation aux remises de prix, mais aussi autorisations à déployer des banderoles ou encore organisation de départs ou arrivées « fictifs » de salariés en lutte, une heure avant les « vrais » coureurs, mais néanmoins acclamés par la foule déjà présente : autant de moyens d'amplifier les combats locaux pour la CGT. Et ce non sans négociations parfois tendues avec la direction du Tour, à qui il peut arriver de refuser en invoquant notamment des « raisons de sécurité », mais aussi avec la direction des équipes, et les coureurs eux-mêmes :

« J'ai un souvenir de Soissons, où il y avait trois boîtes qui fermaient, je ne me souviens plus exactement lesquels, mais ils ont remis sur le podium de l'étape, avec l'accord de la direction, un prix de la combativité à un coureur local, [...] avec son accord, hein ! [...] Maintenant, on travaille avec la direction du tour de cette manière-là. C'est-à-dire qu'on ne concède rien. Et on dit à la direction du Tour : "Voilà, on pense que ça c'est bien". On dit aussi à la direction du Tour, parfois, ça nous est arrivé de trois fois : "Écoutez, là, on ne sait pas, on ne sait pas trop". Les dockers de Saint-Nazaire l'année dernière [2011] : "on ne sait pas, on ne maîtrise pas, on n'a pas d'information particulière. On va naviguer à vue". Et les dockers de Saint-Nazaire voulaient prendre en otage le Tour de France parce que leur direction refusait de négocier sur les salaires. [...] Alors on a eu, la fédé de je sais plus quoi qui est intervenue, On n'en était pas encore à la fermeture des chantiers, c'était uniquement une question de négociations salariales. Et puis au final, ça fait organiser comme ça : devant le grand pont de Saint-Nazaire, ils ont mis un Barnum, des drapeaux, des majors, puis le tour est passé, ils ont applaudi le tour de France, et voilà. Mais voilà le sens de notre présence : elle sert optimiser la présence syndicale localement. On a organisé des départs fictifs : le Tour a accepté qu'une heure avant les coureurs, tu aies un peloton de 80 militants qui parte. On l'a fait dans le Tarn, on l'a fait à Pau, on l'a fait dans l'Ariège, ça a de la gueule ! À Bordeaux, il y a deux ans, on a fait une arrivée fictive. C'est-à-dire qu'entre la caravane publicitaire et les coûts, il y a un no man's land d'une heure et demie environ, et là, la direction du Tour a accepté que - alors tu as de motards qui accompagnent le truc, on est en relation radio avec Les organisateurs du tout, pour des raisons normales de... mais tu as 10 000 personnes, le public est là et qui applaudit quand les militants de Bordeaux passent la ligne, et tu as le speaker du tour qui dit : "Et on salue nos amis de la CGT qui se bat et aux luttes remarquables pour sauver Machin..." »¹³⁴⁴.

Ainsi, paradoxalement, alors que la marchandisation du spectacle que constitue le Tour de France n'a cessé de s'accroître année après année, la présence de la CGT et de la NVO s'est, elle,

¹³⁴³ Michel Scheidt, entretien cité.

¹³⁴⁴ Michel Scheidt, entretien cité.

progressivement légitimé aux yeux des militants comme des dirigeants. Pour Michel Scheidt, ces derniers, à l'échelle locale, semblent désormais tellement convaincus de l'intérêt de la publicité offerte par la compétition que désormais, « ce sont nos UD, les organisations traversées, qui disent ici à la comm[unication] : "on fait quoi ? Vous avez prévu quoi ?" Deux mois avant le Tour de France ! [...] C'est une initiative qui est ancrée dans ce que l'on appelle ici dans la maison les "lutttes CGT". L'expression syndicale estivale, une activité estivale, revendicative mais surtout festive, conviviale, dans l'air du temps du mois de juillet. Et donc, nos orga[nisation]s ont bien intégré ça. Elles font un barbecue ici, une paëlla-là [...]. C'est le moment aussi pour la CGT au mois de juillet de continuer à aller à la rencontre du public, de communiquer, d'optimiser les expressions sociales et de permettre une activité syndicale estivale », observe Michel Scheidt, montrant bien au passage la reconfiguration de l'activité syndicale dans un souci d'enrayer la désyndicalisation. L'enquête ajoute :

« Maintenant, c'est ancré, mais c'était pas gagné ! Il a fallu une longue bataille pour gagner nos organisations. Ce qui fait que maintenant la présence de la CGT et du journal dans le Tour est bien ancrée. Avant elle ne l'était pas. Parce que nos organisations [...] ne le voyaient pas que... C'était très inégal. Et donc du coup, c'est resté longtemps une affaire de direction confédérale. Et quand le chef disait : « on fait », on faisait. Et donc, ça ne redescendait pas en barre. C'était un peu le colosse aux pieds d'argile... Alors que là, maintenant, de puis trois - quatre ans, depuis en gros que Maurice Marion [responsable confédéral de la communication] et là, il y a moins de débats dans la direction confédérale, qu'il n'y en a eu auparavant.

Si l'on en croit ce dernier extrait, en dépit des apparences et des dires du même enquêté en début d'entretien, la « lutte » pour imposer la présence de la confédération sur le Tour de France, qui se joue au niveau du « sommet » comme à la « base », dure en réalité jusqu'à aujourd'hui, cet investissement tant financier que militant et symbolique n'étant pas considéré comme allant de soi. Là encore, la concurrence au sein de l'espace syndical n'est-elle pas étrangère au maintien de la présence confédérale car, remarque encore Michel Scheidt, « les autres syndicats, par leurs titres de presse ont toujours été présents jusqu'à aujourd'hui. Cette année encore [2012], il y avait FO et la CFTC ». Autrement dit, si la CGT n'occupe pas le terrain, d'autres n'hésitent pas à le faire.

Reste aussi des limites à ne pas franchir, et si les militants caravaniers mènent une propagande particulière sur le travail saisonnier, particulièrement important durant la saison estivale, il ne s'agit pas de s'attaquer pour autant à la précarité qui règne au sein des travailleurs du Tour eux-mêmes, ou sur les conditions de « travail » des coureurs. L'enquête a l'air particulièrement gêné quand la question lui est posée, tout en étant pleinement conscient du « problème » :

« - Et sur les conditions de travail des salariés du Tour, vous faites quelque chose ? Parce qu'il y a beaucoup de saisonniers... »

Oui, c'est de la précarité. Mais non. On n'y était pas pour ça. On a fait des sujets là-dessus, mais on n'est pas le syndicat des personnels du Tour de France. On a toujours... Alors on a eu dans nos équipes des militants [...] quand ils constataient les conditions de travail, la précarité, qui disaient : « hé les gars, on peut pas laisser ça comme ça ! ». Moi j'ai toujours défendu cette idée que le journal pouvait relayer leurs conditions de travail - et c'est ce qu'on a fait -, mais en même temps on n'est pas le syndicat du personnel du tour de France.[...]. On a eu des sollicitations de la part de tel ou tel qui venait nous voir en disant : "Plus tard les mecs, quand même !... ", qui allaient voir notre direction, mais on n'était pas là pour ça, ce n'était pas à nous de le faire. [...] Voilà, notre objectif, c'était le public, Communiquer, montrer notre image et optimiser les luttes syndicales sur le passage du Tour. - Et pareil pour les coureurs, vous n'avez pas essayé de les syndiquer ?

Pas du tout. Et puis alors ça, c'est un autre débat... [...] Mais on n'est ni le syndicat des coureurs, ni le syndicat du personnel. Mais pour répondre à ta question sur les conditions de

travail, en gros, ASO a 55 salariés permanents. Ils organisent une vingtaine de courses dans l'année. Le reste, c'est des équipiers, des saisonniers. Avec des contrats saisonniers. Là où le Tour n'a aucune prise, c'est sur les salariés de la caravane publicitaire. Ces gens-là ne sont pas salariés du tour de France : ils sont salariés des marques qui les emploient... ou maintenant, de plus en plus, comme la CFTC d'ailleurs, de boîtes de comm'. FO et nous, c'est des militants. La CFTC paye une boîte de comm', donc des intermittents du spectacle ou je ne sais pas quoi qui se trimbalent avec une étiquette CFTC, alors que peut-être que dans la vraie vie...Voilà. Mais bon, ils sont entre 2500 et 3000 personnes à être salariés, soit par les marques qui les emploient, soit...Et le tour de France lui d'emplois - et même ils sous-traitent, le service d'ordre par exemple, le village départ, c'est sous-traité, ils ont un responsable du Tour, mais de plus en plus, ils externalisent...[...] le montage des salles de presse, des chapiteaux, alors ça, c'est les villes. Mais ils sous-traitent aussi de plus en plus, comme elles n'ont pas les moyens : les barrières, les machins, c'est les villes. Alors ça coûte une fortune aux villes traversées, mais ça aussi c'est un autre débat »¹³⁴⁵

La concurrence syndicale est ainsi une fois de plus invoquée, non seulement pour légitimer sa propre inaction, mais aussi mettre en avant son ascendant militant. Pour finir, hors entretien, alors que nous étions partis déjeuner avec l'enquêté à la cantine du siège confédéral, celui-ci prend à un moment un ton moins enjoué et me raconte une autre anecdote révélatrice sur les interdépendances dans le champ politico-syndical, à savoir que durant les « affaires » de dopage au tournant des années 2000 et les positions très fermes prises à l'époque par Marie-George Buffet contre la direction du Tour et l'Union cycliste international (voir chapitre 6), ses camarades cégétistes et lui avaient été conspués par la foule rassemblée au bord de la route, accusés de vouloir « tuer le tour » et « casser leur rêve », montant ainsi combien la confédération était encore associée au PCF et à sa ministre à cette époque, mais aussi justifiant ainsi à demi-mot ne jamais s'être trop penché sur les questions de dopage¹³⁴⁶...

¹³⁴⁵ Michel Scheidt, entretien cité.

¹³⁴⁶ Journal de terrain, notes du 12 septembre 2012.

Annexe 8 : Les journalistes de sport dans la presse communiste et cégétiste : une autonomie relative

Contre la tentation de se contenter des sources de presse pour analyser les représentations d'une organisation, parti ou syndicat, sur un objet comme le sport, on a pu voir au chapitre 4 notamment l'autonomie relative de leurs différents organes de presse par rapport aux groupes de travail en interne, maintes fois confirmés par nos observations et nos échanges avec les militants du sport au PCF comme à la CGT : les premiers protestant régulièrement contre le traitement par *l'Humanité* de telle « affaire » dans l'actualité, tout en se réjouissant parfois d'avoir réussi à y placer une tribune, non sans avoir dû négocier au préalable, tandis que les seconds m'ont plusieurs fois expliqué, non sans agacement, une certaine autonomie de la parole de *la Vie Ouvrière*, sur les APS mais non exclusivement, en vertu de ses propres intérêts commerciaux, ainsi que l'exprime clairement Jeanine Marest, membre du Bureau confédéral en charge de la jeunesse à la fin des années 1970 puis des Comités d'entreprise à partir de 1982 :

« *La Vie Ouvrière* a toujours vécu sa vie, et elle ne voulait pas qu'on interfère. Mais elle a quand même interféré sur nous, à mon corps défendant... Moi j'étais contre, mais elle a convaincu de faire des grands raouts autour des comités d'entreprise, des trucs commerciaux. Le Salon des CE, je me suis toujours battu contre mais la VO l'a imposé. [...] *la Vie Ouvrière*, elle a toujours eu comme principe d'avoir des activités percutantes disons, qu'il fasse parler d'elle. Pour faire un peu de pub. Donc c'est un peu... Mais c'était pas quand même sans penser non plus aux sports, parce que quand la V.O. s'est mise à suivre le Tour de France, ça a quand même été une décision prise au moment où il y avait Henri Krasucki. La décision a été prise par le bureau confédéral. J'en suis sûre, j'y étais. Mais autrement, les coupes qu'ils ont faites pour le bateau, les marches, etc. [...]. Parce que lui [elle cite le nom d'un ancien responsable de l'hebdomadaire], son souci, c'était de ramener du fric, et de faire parler de la VO. Donc mettre en place des initiatives sportives, ça faisait parler de la V.O., mais en même temps, ce n'était pas si mal *Pour le sport* dans l'entreprise. Et ça faisait participer nos organisations syndicales. Donc je ne fais pas le bébé avec l'eau du bain... Le seul bébé que je rejette, ce sont les salons des CE, mais pour des raisons politiques »¹³⁴⁷

Il importe ainsi de bien différencier les différentes logiques des acteurs en présence, la presse, fut-elle directement ou historiquement liée à l'organisation partisane ou syndicale, n'en poursuivant pas moins ses propres enjeux. Le responsable de la rubrique « sports » de *l'Humanité*, alors en poste depuis 8 ans au moment de l'entretien, arrivé dans le journal seulement un an après ses études à l'Institut pratique de journalisme et sans connaissance particulière du milieu au départ, explique ainsi lui-même que son propre cadrage de l'actualité sportive dépend bien moins d'une socialisation politique antérieure que de ses conditions d'exercice, et de contraintes à la fois matérielle et relatives à l'« identité » du journal pour lequel il travaille et de celle de son lectorat supposé, et enfin des effets de concurrence au sens de l'espace journalistique :

« C'était un hasard que j'arrive dans ce journal à cette rubrique-là. Et puis voilà, ça m'a bien plu, et de fil en aiguille, je me suis pris au jeu. Mais au départ, [...] il faut quand même un certain temps de la pratique du journalisme de sport pour comprendre les tenants et aboutissants de la politique qu'il y a derrière. Parce que - peut-être pas ici, mais partout ailleurs, ce qu'on te demande d'abord, c'est l'élite...C'est des articles sur l'élite. Donc tu fais du foot, tu fais du rugby, parfois quelques autres sports, quand il se passe quelque chose. Et puis le quotidien, les sujets au quotidien font que c'est un bulldozer en marche, et que tu cours après, tu cours après les sujet, les événements, ça revient perpétuellement...Et puis même quand il n'y a pas

¹³⁴⁷ Entretien avec Jeanine Marest, 13 septembre 2012.

d'événement, il se passera quelque chose qui fera que tu seras obligé de traiter de l'élite...Et puis voilà, ça te met des œillères. Si t'es pas poussé à t'y intéresser, tu peux ne pas mettre les pieds au Ministère des Sports - sauf pour manger les petits fours, pour les vœux, quand il y en avait [...] Sauf que nous à *l'Huma*, l'identité du journal plus les contingences qui...donc les horaires de bouclage qui sont très tôt par rapport aux autres canards...euh...le bouclage...enfin, le fait de ne pas pouvoir lutter avec les autres sur l'info, ça te pousse à faire des sujets qui sont un peu décalés sur l'actualité...Et l'identité du journal fait que tu t'intéresses au bout du compte à la politique sportive...au bout d'un moment. Mais dans mon cas c'est venu un peu progressivement quoi...En fait moi c'est venu - bon, moi je suis arrivé en 2001, donc Buffet elle était là, pour un an seulement. Mais comme je prenais contact avec ce milieu-là, j'étais pas tellement en prise avec les gens du ministère. C'était peut-être un peu plus mes collègues qui s'occupaient plus de la tambouille ministérielle. Et puis à l'époque c'était pas mal Paris 2008, les J.O, le dopage aussi... »¹³⁴⁸

Le même journaliste confesse lors du même entretien ne même pas connaître l'existence de la commission sport du PCF, tout en s'interrogeant sur la portée de ses propres articles : « Je me demande à quoi je sers parfois : qui me lit ? Même les manifestants, je ne suis pas sûr qu'ils lisent *l'Huma*. En même temps je sais que ça emmerde le ministère quand j'écris un article [il cite un exemple récent alors que Bernard Laporte est secrétaire d'État aux Sports] ». Le suivi des activités du Ministère de la Jeunesse et des Sports apparaît finalement comme une niche qu'il s'est construite progressivement et qui permet surtout de se distinguer par rapport à ses confrères d'autres titres de presse, comme le révèle cet autre extrait du même entretien : « ça me fout les boules quand les autres écrivent un article -ce qui est rare- sur la politique [sportive] - pour beaucoup, le sport est apolitique. Dans les manifs après, j'entends les militants dire : " [Il] y a eu un article dans *Le Monde* ou *Libé*, alors que moi ça fait des mois que j'écris là-dessus..." ». Une telle attitude n'est d'ailleurs pas propre aux « manifestants », mais émane également, comme on l'a déjà entrevu, des responsables des commissions sport eux-mêmes, qui se réjouissent davantage d'être interviewés ou cités par la presse extérieure à leur sphère, autant parce que cela leur permet de toucher potentiellement un public plus large que parce que le jugement de ce dernier, ne pouvant être soupçonné de leur être *a priori* favorable, n'en revêt que plus de valeur. Ainsi, alors que « la » commission sport du PCF se réjouit publiquement en 2012 qu'un article du *Monde* célébrant la politique de leur parti en la matière, leurs prédécesseurs pointaient déjà 45 ans plus tôt dans leur bulletin comme une preuve ultime de la supériorité de leur travail partisan dans ce secteur que :

« L'appréciation émise par un journaliste et technicien du sport particulièrement averti et fort objectif, en l'occurrence suivant laquelle seul le Parti Communiste Français, en tant que Parti avait une politique sportive nettement déterminée, élaborée à divers échelons, et notamment avec l'appui d'une commission spécialisée auprès du Comité Central, répercutée publiquement par les dirigeants les plus responsables, se vérifie à nouveau dans le cadre de la campagne des élections législatives. Il ne s'agit nullement ici d'auto-félicitations, mais de la réalité d'une attitude politique que le tract spécialement édité par notre Parti pour les sportifs en vue de ces élections démontre »¹³⁴⁹

Cette exploration des rapports entre la commission sport du PCF comme de la CGT et l'espace médiatique est ici simplement ébauchée, on voit déjà qu'elle mérite incontestablement d'être poursuivi tant ces derniers apparaissent à la fois ambivalents et déterminants dans les actions et représentations des premiers. Loin de se référer simplement aux publications de la galaxie communiste, les militants du PCF sont ainsi des lecteurs attentifs de *l'Equipe*, mais aussi de la

¹³⁴⁸ Entretien avec Stéphane Guérard, 6 janvier 2009

¹³⁴⁹ « Notre programme sportif pour les élections législatives » (éditorial non signé), *Bulletin d'information de la commission sport auprès du Comité Central du PCF*, n°28, février 1967, p.1.

presse quotidienne régionale, qu'ils citent d'ailleurs plus fréquemment que *l'Humanité* au cours des réunions, comme j'ai pu l'observer, de même que certaines émissions télévisuelles traitant de sport, non sans critiques parfois sur leur traitement. De même ai-je pu entendre à plusieurs reprises, l'ancienne ministre de la Jeunesse et des Sports pester contre les « gominés de Stade 2 » pour désigner les journalistes de sport de la première chaîne du service public et leur traitement « dépolitisant » du sport, sans que cela ne l'empêche, comme on l'a vu, de revendiquer publiquement un droit d'accès pour tous à l'information sportive.

Références bibliographiques

- Abbott, Andrew Delano. 1988. *The System of Professions: An Essay on the Division of Expert Labor*. Chicago: University of Chicago Press.
- Abélès, Marc. 2011. « L'élection à l'ère d'Internet. Personnalisation, ego-isation et désacralisation des rituels politiques. » in *Continuerlalutte.com : Les partis politiques sur le web*, édité par Fabienne Greffe, Paris: Presses de Sciences Po : 59-71.
- Achin, Catherine, et Marion Paoletti. 2002. « Le « salto » du stigmat. Genre et construction des listes aux municipales de 2001. » *Politix* 15 (60) : 33-54.
- Adam, Yvon, Jean-Marie Argelès, Georges Besse, Günther Erbach, Serge Goffard, Alexis Leontiev, Robert Mérand, et al. 1975. *Sport et développement humain*. Paris: Éditions sociales.
- Adorno, Theodor W., et Agnes Heller. 2008. « Par-delà le vrai et le faux. Deux textes sur la théorie des besoins. » *Mouvements* 54 (2) : 13-33.
- Aït-Aoudia, Myriam, Mounia Bennani-Chraïbi, et Jean-Gabriel Contamin. 2010. « Contribution à une histoire sociale de la conception lagroyenne de la politisation. » *Critique internationale* 48 (3) : 207-220.
- Aït-Aoudia, Myriam, et Antoine Roger, éd. 2015. *La logique du désordre: relire la sociologie de Michel Dobry*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Alam, Thomas, Marion Gurruchaga, et Julien O'Miel. 2012. « Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique. » *Sociétés contemporaines* 87 (3) : 155-173.
- Aldrin, Philippe. 2007. « Si près, si loin du politique: L'univers professionnel des permanents socialistes à l'épreuve de la managérialisation. » *Politix* n° 79 (3) : 25-52.
- Ambrossetti, David. 2015. « Légitimation et crise de légitimité en politique internationale. Un pavé dans la mare des constructivistes. » in *La logique du désordre: relire la sociologie de Michel Dobry*, édité par Myriam Aït-Aoudia et Antoine Roger, Paris: Presses de Sciences po : 237-260
- Anderson, Benedict R.. 1996. *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris: La Découverte
- Andreff, Wladimir, et Jean-François Nys. 2002. *Économie du sport*. Paris: Presses universitaires de France.
- Arborio, Anne-Marie, et Pierre Fournier. 2010. *L'observation directe*. Paris: Armand Colin.
- Arendt, Hannah. 2002. *Qu'est-ce que la politique?*. Paris: Éd. du Seuil.
- Arnaud, Pierre. 1991. *Le militaire, l'écolier, le gymnaste: naissance de l'éducation physique en France (1869-1889)*. Lyon: Presses Univ.
- . , éd. 1994. *Les origines du sport ouvrier en Europe*. Collection « Espaces et temps du sport ». Paris: L'Harmattan.
- Arnaud, Pierre, et James Riordan, éd. 1998. *Sport et relations internationales (1900-1941) : les démocraties face au fascisme et au nazisme*. Paris: L'Harmattan.
- Attali, Michaël, éd. 2004. *Le sport et ses valeurs*. Paris: La Dispute.
- . 2010a. « La FEN face aux projets éducatifs du SNEP et du SNEEPS (1958-1984). » in *La Fédération de l'Education nationale (1928-1992). Histoire et archives en débat*, édité par Laurent Frajerman, Françoise Bosman, Jean-François Chanet, et Jacques Girault, 97-108. Villeneuve-d'Ascq: Presses du Septentrion.
- . 2010b. « Le cross de l'Humanité : un événement médiatique, sportif et idéologique. » in *Sports et Médias. Du XIXe siècle à nos jours*, édité par Michaël Attali. Paris: Atlantica : 393-411
- . 2013. « L'Humanité dans les années 1950 : l'engagement pour el développement d'une culture sportive. » in *Le sport dans la presse communiste*, édité par Michaël Attali et

- Évelyne Combeau-Mari. Rennes: Presses Universitaires de Rennes : 137-150
- Attali, Michaël, et Benoît Caritey, éd. 2005. *Le SNEP, une histoire en débat*. Territoires contemporains 9. Dijon: Editions universitaires de Dijon.
- Attali, Michaël, Évelyne Combeau-Mari, et Jean-Yves Mollier. 2013. *Le sport dans la presse communiste*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Attali, Michaël, et Jean Saint-Martin. 2009. *L'éducation physique de 1945 à nos jours: les étapes d'une démocratisation*. Paris: A. Colin.
- Attias-Donfut, Claudine. 1988. *Sociologie des générations: l'empreinte du temps*. Paris: Presses universitaires de France.
- Augustin, Jean-Paul, et Alain Garrigou. 1985. *Le rugby démêlé. Essai sur les associations sportives, le pouvoir et les notables*. Bordeaux: Le Mascaret.
- Azam, Nicolas. 2015. « Se confronter à "l'Europe". Prises de positions et recomposition du PCF. ». Thèse pour le doctorat de science politique. Université de Paris-1 Panthéon-Sorbonne.
- Bachelot, Carole. 2007. « Parti socialiste français et parti travailliste britannique: Le cas des groupes dirigeants. » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 96 (4) : 107-122.
- Bailey, Frederick. 1971. *Les règles du jeu politique*. Bibliothèque de sociologie contemporaine. Paris: Presses universitaires de France.
- Baquet, Maurice, et René, Merand, Robert Moustard. 1998. *Education sportive: initiation et entraînement*. Paris; Montréal: L'Harmattan.
- Barbusse, Béatrice. 2006. « Le management des professionnels du sport . Le cas d'un club de handball. » *Revue française de gestion*, n° 168-169: 107-123.
- . 2009. « Le modèle fédéral dans le sport français, un principe fondateur dépassé ? » *Fédéralisme Régionalisme* 9 (2) : [En ligne].
- Barget, Eric, et Jean-Jacques Gouguet. 2010. « La mesure de l'impact économique des grands événements sportifs. L'exemple de la Coupe du Monde de Rugby 2007. » *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* juin (3) : 379-408.
- Barrère, Anne. 2002. *Les enseignants au travail: routines incertaines*. Paris: L'Harmattan.
- Barros, Andrew. 2003. « Les dangers du sport et de l'éducation physique.: Une évaluation des forces allemandes par le Deuxième Bureau français (1919-1928). » *Guerres mondiales et conflits contemporains* 210 (2) : 113-123.
- Barthes, Roland. 1957. *Mythologies*. Paris: Seuil.
- Bassons, Christophe, et Benoît Hopquin. 2000. *Positif*. Paris: Stock.
- Bayeux, Patrick. 2011. *Le sport et les collectivités territoriales*. Paris: Presses universitaires de France.
- Bayle, Emmanuel. 2010. « La gouvernance des fédérations d'associations chargées d'une mission de service public : le cas des fédérations sportives françaises » 27/1: [En ligne].
- Bayle, Emmanuel, et Pascal Chantelat, éd. 2007. *La gouvernance des organisations sportives*. Paris: L'Harmattan.
- Bazoge, Natalia, et Sandrine Jamain-Samson. 2013. « Les championnes de Miroir-Sprint (1967-1970), des "modèles de filles réussies". » in *Le sport dans la presse communiste*, édité par Michaël Attali et Évelyne Combeau-Mari. Rennes: Presses Universitaires de Rennes : 231-248
- Beaud, Stéphane. 2002. *80% au bac et après? Les enfants de la démocratisation scolaire*. Paris: La Découverte.
- Beaud, Stéphane. 2014. « Prendre le foot au sérieux. » *Savoir/Agir* 30 (4) : 9-15.
- Beaud, Stéphane, et Philippe Guimard. 2011. *Traîtres à la nation: un autre regard sur la grève des bleus en Afrique du sud*. Paris: La Découverte.
- Beaud, Stéphane, et Florence Weber. 2010. *Guide de l'enquête de terrain produire et analyser des données ethnographiques*. Paris: La Découverte.
- Becker, Howard. 2006. *Les mondes de l'art*. Paris: Flammarion.
- Becker, Howard Saul. 1985. *Outsiders: études de sociologie de la déviance*. Paris: Métailié.

- Bellanger, Emmanuel. 2002. « Spécificité, continuité et uniformisation de la gestion communiste dans les mairies de la Seine. » in *Des communistes en France (années 1920-année 1960)*, édité par Jacques Girault. Paris: Publications de la Sorbonne : 293-317.
- Bellanger, Emmanuel, et Julian Mischi, éd. 2013. *Les territoires du communisme: élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*. Paris: Armand Colin.
- Benhamou, Françoise. 2002. *L'économie du star-system*. Paris: Odile Jacob.
- Bensoussan, Georges, Paul Dietschy, Caroline François, et Hubert Strouk, éd. 2012. *Sport, corps et sociétés de masse: le projet d'un homme nouveau*. Paris: Armand Colin.
- Bereni, Laure, et Éléonore Lépinard. 2004. « « Les femmes ne sont pas une catégorie » les stratégies de légitimation de la parité en France. » *Revue française de science politique* 54 (1) : 71-98.
- Berger, Peter, et Thomas Luckmann. 1986. *La Construction sociale de la réalité*. Paris: Méridiens Klincksieck.
- Bérout, Sophie, et Paul Bouffartigue, éd. 2009. *Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives?* Paris: La Dispute.
- Bérout, Sophie, et René Mouriaux, éd. 1997. *Le souffle de décembre: le mouvement social de 1995: continuités, singularités, portée*. Collection « Le présent avenir ». Paris: Editions Syllepse.
- Berthaut, Jérôme, Éric Darras, et Sylvain Laurens. 2009. « Pourquoi les faits-divers stigmatisent-ils ? : L'hypothèse de la discrimination indirecte. » *Réseaux* 157-158 (5) : 89-124.
- Berthelot, Jean-Michel, éd. 2012. *Épistémologie des sciences sociales*. 1re édition « Quadrige ». Quadrige manuels. Sociologie. Paris: PUF.
- Bertrand, Julien. 2012. *La fabrique des footballeurs*. Corps, santé, société. Paris: La Dispute.
- Besse, Laurent. 2008. « Un ministre et les jeunes : François Missoffe, 1966-1968. » *Histoire@Politique* 4 (1) : 11 [en ligne].
- Bettelheim, Bruno. 1999. *Psychanalyse des contes de fées*. Paris: Pocket.
- Bezes, Philippe. 2009. *Réinventer l'État: les réformes de l'administration française, 1962-2008*. 1re éd. Le lien social. Paris: Presses universitaires de France.
- Bidart, Claire, Alain Degenne, et Michel Grossetti. 2011. *La vie en réseau: dynamique des relations sociales*. Lien social. Paris: Presses universitaires de France.
- Biet, Michel. 2008. *Derrière Laporte*. Paris: Editions du Moment.
- Blanchard, Bertrand. 2009. « Appartenir à un club : les identités sportives dans la France du premier XXe siècle. » *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 107: 91-103.
- Blondiaux, Loïc. 2008a. « Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? : Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines. » *Raisons politiques* 30 (2) : 131-147.
- . 2008b. *Le nouvel esprit de la démocratie: actualité de la démocratie participative*. Paris: Seuil.
- Blondiaux, Loïc, et Yves Sintomer. 2002. « L'impératif délibératif. » *Politix* 15 (57) : 17-35.
- Bobbio, Norberto. 1996. *Droite et gauche: essai sur une distinction politique*. Paris: Seuil.
- Bodin, Dominique, Luc Robène, et Stéphane Héas. 2005. *Sport and Violence in Europe*. Strasbourg: Council of Europe Publications.
- Bodin, Romuald, et Sophie Orange. 2013. *L'université n'est pas en crise: les transformations de l'enseignement supérieur : enjeux et idées reçues*. Bellecombe-en-Bauges: Ed. du Croquant.
- Boltanski, Luc. 1973. « L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe. » *Revue Française de Sociologie* 14 (1) : 3-36.
- . 1982. *Les cadres: la formation d'un groupe social*. Paris: Editions de Minuit.
- . 2009. *De la critique: précis de sociologie de l'émancipation*. NRF Essais. Paris: Gallimard.
- Boltanski, Luc, et Eve Chiapello. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. NRF essais. Paris: Gallimard.
- Boltanski, Luc, Yann Darré, et Marie-Ange Schiltz. 1984. « La dénonciation. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 51 (1) : 3-40.

- Boltanski, Luc, et Laurent Thévenot. 2008. *De la justification: les économies de la grandeur..* Paris: Gallimard.
- Bolz, Daphné. 2008. *Les arènes totalitaires: fascisme, nazisme et propagande sportive.* Paris: CNRS.
- Boniface, Pascal. 2014. *Géopolitique du sport.* Paris: Armand Colin.
- Bonneff, Léon, et Maurice Bonneff. 1984 [1^{ère} éd. : 1908]. *La vie tragique des travailleurs.* Paris: Etudes et documentation internationales.
- Bonnet, Nicolas, et Olivier Meier. 2004. « Halte au pillage des talents en Afrique ! » *Outre-Terre*
- Bonnet-Oulaldj, Nicolas, et Adrien Pécout. 2015. *Libérer le sport: 20 débats essentiels.* Ivry-sur-Seine: les Éditions de l'Atelier-les Éditions ouvrières.
- Bonnet, Thomas, et Normand Filion. 2014. « Formes et usages de la mémoire dans la construction de l'éthos professionnel. » *Sociologies pratiques* 29 (2) : 83-91.
- Bonnet, Valérie, et Robert Boure. 2007. *Sport et médias.* Toulouse: Presses universitaires du Mirail.
- Bonneuil, Christophe, et Pierre-Benoît Joly. 2013. *Sciences, techniques et société.* Paris: La Découverte.
- Borrel, Marianne. 1999. « Sociologie d'une métamorphose : La FSGT entre société communiste et mouvement sportif (1964-1992) », thèse pour le doctorat de sociologie, Paris: IEP de Paris.
- Boulland, Paul, Nathalie Ethuin, et Julian Mischi. 2008. « Les disqualifications des gauchistes au sein du PCF. Enjeux sociologiques et stratégiques. » *Savoir/agir*, n° 6: 29-39.
- Boulland, Paul, et Julian Mischi. 2015. « Promotion et domination des militantes dans les réseaux locaux du Parti communiste français. » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 126 (2) : 73-86.
- Bourdeau, Vincent, Fabrice Flipo, et Julien Vincent. 2008. « « La notion de besoins collectifs n'est pas éclairante »: Entretien avec Gareth Stedman Jones. » *Mouvements* 54 (2) : 87-92.
- Bourdieu, Jérôme, Patrick Champagne, et Loïc Wacquant. 2013. Dossier « Théorie du champ », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales.* Paris: Seuil.
- Bourdieu, Pierre. 1965. *Un Art Moyen: Essai Sur Les Usages Sociaux de La Photographie.* Paris: Les Editions de Minuit.
- . 1971. « Genèse et structure du champ religieux. » *Revue Française de Sociologie* 12 (3) : 295.
- . 1977. « Sur le pouvoir symbolique. » *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 32 (3) : 405-411.
- . 1979a. *La distinction: critique sociale du jugement.* Le Sens commun. Paris: Éditions de Minuit.
- . 1979b. « Les trois états du capital culturel. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 30 (1) : 3-6.
- . 1980a. « Le capital social. Notes provisoires. » *Actes de la recherche en sciences sociales.* 31: 2-3.
- . 1980b. « Le mort saisit le vif: Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 32 (1) : 3-14..
- . 1980c. *Le sens pratique.* Le Sens commun. Paris: Éditions de Minuit.
- . 1980d. « L'identité et la représentation: Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 35 (1) : 63-72.
- . 1981. « La représentation politique: Éléments pour une théorie du champ politique. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 36 (1) : 3-24.
- . 1982. « Les rites comme actes d'institution. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 43 (1) : 58-63.
- . 1984a. *Homo academicus.* Collection « Le Sens commun ». Paris: Editions de Minuit.
- . 1984b. « La délégation et le fétichisme politique. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 52 (1) : 49-55.
- . 1984c. « L'opinion publique n'existe pas. » in *Questions de sociologie.* Paris: Minuit :

- . 1986. « L'illusion biographique. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 62 (1) : 69-72.
- . 1987. *Choses dites*. Le Sens commun. Paris: Editions de Minuit.
- . 1992a. « La jeunesse n'est qu'un mot. » in *Questions de sociologie* [2e éd.]. Paris: Minuit : 143-154.
- . 1992b. *Les règles de l'art: genèse et structure du champ littéraire*. Paris: Seuil.
- . 1994. « Les Jeux olympiques: Programme pour une analyse. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 103 (1) : 102-103.
- . 1996a. « Champ politique, champ des sciences sociales, champ journalistique. » *Cahiers de recherche du GRS*, n° 15.
- . 1996b. *Raisons pratiques: sur la théorie de l'action*. Paris: Seuil.
- . 1996c. *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*. Raisons d'agir. Paris: Liber éditions.
- . 1998. *La domination masculine*. Collection Liber. Paris: Seuil.
- . 1999. « Une révolution conservatrice dans l'édition. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 126 (1) : 3-28
- . 2000. *Propos sur le champ politique*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- . 2001a. « Le mystère du ministère: Des volontés particulières à la "volonté générale". » *Actes de la recherche en sciences sociales* 140 (1) : 7-11
- . 2001b. *Science de la science et réflexivité: cours du Collège de France, 2000-2001*. Collection « Cours et travaux ». Paris: Raisons d'agir.
- . 2002a. « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 145 (1) : 3-8
- . 2002b. *Questions de sociologie*. Paris: Editions de Minuit.
- . 2003. [1^{ère} éd. : 1997] *Méditations pascaliennes*. Paris: Seuil.
- . 2012a. *Sur l'État: cours au Collège de France, 1989-1992*. Cours et travaux. Paris: Raisons d'agir : Seuil.
- . 2012b. *Sur l'État: cours au Collège de France, 1989-1992*. Cours et travaux. Paris: Raisons d'agir : Seuil.
- Bourdieu, Pierre, et Loïc Wacquant. 2000. « La nouvelle vulgate planétaire. » *Le Monde diplomatique*, 6-7.
- Bourg, Jean-François, et Jean-Jacques Gougnet. 2012 [3^e éd.]. *Économie du sport*. Paris: Découverte.
- Boussaguet, Laurie, Sophie Jacquot, et Pauline Ravinet, éd. 2010. *Dictionnaire des politiques publiques*. 3e éd. actualisée et augm. Domaine Gouvernances. Paris: Presses de Sciences Po.
- Boussaguet, Laurie, Sophie Jacquot, Pauline Ravinet, et Pierre Muller, éd. 2015. *Une French touch dans l'analyse des politiques publiques*. Gouvernances. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Boy, Daniel, Henri Rey, et Françoise Sébilleau, éd. 2003. *C'était la gauche plurielle*. Paris: Presses de Sciences po.
- Bozon, Michel, et François Héran. 2006. *La formation du couple: textes essentiels pour la sociologie de la famille*. Paris: Découverte.
- Braconnier, Cécile et Dormagen Jean-Yves. 2007. *La démocratie de l'abstention: aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*. Folio/Actuel 129. Paris: Gallimard.
- Braun, Didier. 1984. « Le sport français entre les deux guerres et les Jeux olympiques en France en 1924. » *Relations internationales*, n° 38: 193-211.
- Bret, Dominique. 2009. « Le professeur d'éducation physique et sportive : un enseignant comme les autres ? » *Carrefours de l'éducation* 27 (1) : 117-130.
- Bretin-Maffiuletti, Karen, et Benoît Caritey. 2013. « L'Humanité et les manifestations sportives

- internationales dans les années 1920. » in *Le sport dans la presse communiste*, Michaël Attali et Evelyn Combeau-Mari. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Briquet, Jean-Louis. 2010. *Ancrages politiques*. Bruxelles: De Boeck Université.
- Briquet, Jean-Louis, et Frédéric Sawicki. 1989. « L'analyse localisée du politique. » *Politix* 2 (7) : 6-16.
- Brissonneau, Christophe, Olivier Aubel, et Fabien Ohl. 2008. *L'épreuve du dopage: sociologie du cyclisme professionnel*. Paris: Presses universitaires de France.
- Brohm, Jean Marie. 1976. *Critiques du sport*. Série rouge ; 12. Paris: C. Bourgois.
- . 1992. *Sociologie politique du sport*. Nouv. éd. Collection Forum de l'I.F.R.A.S. Nancy: Presses universitaires de Nancy.
- . 2002. *La machinerie sportive: essais d'analyse institutionnelle*. Anthropologie. Paris: Anthropos : Diffusion, Economica.
- . 2006. *La tyrannie sportive: théorie critique d'un opium du peuple*. Prétentaine. Paris: Beauchesne.
- . 2008. *Pierre de Coubertin, le seigneur des anneaux: aux fondements de l'olympisme*. Paris: Éditions Homnisphères.
- Brohm, Jean-Marie, et Marc Perelman. 2006. *Le football, une peste émotionnelle: la barbarie des stades*. Paris: Gallimard.
- Bromberger, Christian. 1995. *Le match de football: ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris: Maison des sciences de l'homme.
- . 2005. « De quoi parlent les sports ? » *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, n° 25 (avril) : 5-12.
- Bruno, Isabelle, et Emmanuel Didier. 2013. *Benchmarking: l'État sous pression statistique*. Zones. Paris: Éditions La Découverte.
- Bué, Nicolas. 2010. « Gérer les relations d'enquête en terrains imbriqués: Risque d'encliquage et distances aux enquêtés dans une recherche sur une coalition partisane locale. » *Revue internationale de politique comparée* 17 (4) : 77-91.
- Burdy, Jean-Paul. 1976. « Organisation du travail, grèves et syndicalisme: quelques usines automobiles de la Seine en 1913. » *Espaces Temps* 2 (1) : 43-49.
- Burt, Ronald S. 1995. « Le capital social, les trous structuraux et l'entrepreneur. » *Revue Française de Sociologie* 36 (4) : 599-628.
- Caillat, Michel. 1989. *L'idéologie du sport en France depuis 1880: (race, guerre et religion)*. Montreuil: Editions de la Passion.
- Callède, Jean-Paul. 2000. *Les politiques sportives en France: Eléments de sociologie historique*. Paris: Economica.
- . 2007. *La sociologie française et la pratique sportive, 1875-2005: essai sur le sport, forme et raison de l'échange sportif dans les sociétés modernes*. Pessac: Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Callède, Jean-Paul, et Michel Dané. 1991. *Sociologie des politiques sportives locales: trente ans d'action sportive à Bègles (Gironde), 1959-1989*. Institutions sportives et sociétés locales 1. Bordeaux : [Talence]: Centre de sociologie politique, Université de Bordeaux II ; Editions de la Maison des sciences de l'homme Aquitaine.
- Capron, Michel, et Françoise Quairel-Lanoizelée. 2015. *L'entreprise dans la société: une question politique*. Grands Repères. Manuels. Paris: la Découverte.
- Cartier, Marie, Isabelle Coutant, Olivier Masclet, et Yasmine Siblot. 2010. « Promotion et marginalisation des candidats de la « diversité » dans une commune de la banlieue parisienne. » *Politix* 91 (3) : 179-205.
- Cartier, Marie, et Alexis Spire. 2011. « Approches générationnelles du politique. » *Politix* 96 (4) : 7-15.
- Castel, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*. Paris:

Fayard.

- Cayrol, Roland. 1978. « La direction du Parti socialiste : organisation et fonctionnement. » *Revue française de science politique* 28 (2) : 201-219.
- Cefaï, Daniel, éd. 2001. *Cultures politiques*. 1^{re} éd. La politique éclatée. Paris: Presses universitaires de France.
- Cefaï, Daniel, Marion Carrel, Julien Talpin, Nina Eliasoph, et Paul Lichterman. 2012. « Ethnographies de la participation. » *Participations* 4 (3) : 7-48.
- Chambarlhac, Vincent. 2013. « « L'Histoire était-elle donc devenue si dangereuse ? » : L'histoire dans L'école et la nation, revue du Parti communiste français, autour de 1974. » in *L'école et la nation : Actes du séminaire scientifique international. Lyon, Barcelone, Paris, 2010*, édité par Benoît Falaize, Charles Heimberg, et Olivier Loubes, Lyon: ENS Editions : 113-128.
- Champagne, Patrick. 2000. « L'événement comme enjeu. » *Réseaux* 18 (100) : 403-426.
- Charon, Jean-Marie. 2010 [1^{ère} éd. : 2002]. *La presse des jeunes*. Paris: La Découverte.
- Chartier, Roger, et Georges Vigarello. 1982. « Les trajectoires du sport : Pratiques et spectacle. » *Le Débat* 19 (2) : 35-58.
- Chessel, Marie-Emmanuelle. 2012. *Consommateurs engagés à la Belle Epoque la Ligue sociale d'acheteurs*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Chifflet, Pierre. 2005. *Idéologie sportive et service public en France: mythe d'un système unifié*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Chollet, Mona, éd. 2009. *Les éditocrates: ou comment parler de (presque) tout en racontant (vraiment) n'importe quoi*. Paris: Découverte.
- Chupin, Ivan, et Jérémie Nollet, éd. 2006. *Journalisme et dépendances*. Paris: L'Harmattan.
- Clastres, Patrick. 2005. « Inventer une élite : Pierre de Coubertin et la « chevalerie sportive ». » *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques* 22 (2) : 51-71.
- . 2008. *Jeux olympiques: un siècle de passions*. Paris: les Quatre chemins : Musée national du sport.
- Clastres, Patrick, et Paul Dietschy. 2006. *Sport, culture et société en France du XIXe siècle à nos jours*. Paris: Hachette supérieur.
- Clément, Jean-Paul, Jacques Defrance, et Christian Pociello. 1994. *Sport et pouvoirs au XXe siècle*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Cochoy, Franck. 2004. *La captation des publics: c'est pour mieux te séduire, mon client--*. Toulouse: Presses universitaires du Mirail.
- Cohen, Denis. 2009. *Un siècle de vie ouvrière, 1909-2009*. Paris: Le Cherche Midi.
- Collet, Anaïs. 2015. « Rester bourgeois: les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction. » Paris: La Découverte.
- Collovald, Annie. 1988. « Identité(s) stratégique(s). » *Actes de la recherche en sciences sociales* 73 (1) : 29-40.
- Collovald, Annie, Marie-Hélène Lechien, Sabine Rozier, et Laurent Willemez. 2002. *L'humanitaire, ou, Le management des dévouements: enquête sur un militantisme de solidarité internationale en faveur du Tiers-Monde*. Rennes, [France]: Presses universitaires de Rennes.
- Combaz, Gilles, et Olivier Hoibian. 2009. « Quelle culture corporelle à l'école ? Entre tradition sportive et renouvellement des pratiques sociales - 1980-2006. » *Sciences sociales et sport* 2 (1) : 93.
- Combes, Hélène, et Gabriel Alejandro Vommaro. 2015. *Sociologie du clientélisme*. Paris: La Découverte.
- Contamin, Jean-Gabriel. 1998. « La réception parlementaire d'une pratique politique "périphérique" : le droit de pétition entre réfraction et réflexion ». in *La politique ailleurs*, CURAPP. Paris: PUF : 39-71
- . 2007. « Genre et modes d'entrée dans l'action collective: L'exemple du mouvement

- pétitionnaire contre le projet de loi Debré. » *Politix* n° 78 (2) : 13-37.
- . 2008. « le tract, à quoi bon ? » *Vacarme* 45 (4) : 68-71.
- . 2009. « Pétition. » in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, édité par Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, et Cécile Péchu. Paris: Presses de Sciences Po : 414-422
- . 2010. « Cadres et luttes de sens. » in *Penser les mouvements sociaux*, édité par Eric Agrikoliansky, Olivier Fillieule, et Isabelle Sommier. Paris: La Découverte : 55-75
- Contamin, Jean-Gabriel, et Roland Delacroix. 2009. « Les transformations des formes d'engagement au prisme du local: L'exemple de la CGT du Nord. » *Politix* 85 (1) : 81-104.
- Contamin, Jean-Gabriel, et Olivier Le Noé. 2010. « La coupe est pleine Videla ! Le Mondial 1978 entre politisation et dépolitisation. » *Le Mouvement Social* 230 (1) : 27-46.
- Corcuff, Philippe. « Figures de l'individualité, de Marx aux sociologies contemporaines. » *EspacesTemps.net* [en ligne]
- Corcuff, Philippe, et Lilian Mathieu. 2009. « Partis et mouvements sociaux : des illusions de « l'actualité » à une mise en perspective sociologique. » *Actuel Marx* 46 (2) : 67-80.
- Coulangeon, Philippe. 2008. *Sociologie des pratiques culturelles..* Paris: La Découverte.
- Coulangeon, Philippe, et Julien Duval, éd. 2013. *Trente ans après La distinction de Pierre Bourdieu*. Collection « Recherches ». Paris: Éditions la Découverte.
- Courtois, Stéphane, et Marc Lazar. 2000. *Histoire du Parti communiste français*. Paris: Presses universitaires de France.
- Couturier, Gérard. 2001. *Jean Guimier, 1913-1975: une vision politique et culturelle pour l'éducation physique et le sport*. Paris: L'Harmattan.
- Crozier, Michel, et Erhard Friedberg. 1977. *L'acteur et le système les contraintes de l'action collective*. Paris: Éd. du Seuil.
- Cuche, Denys. 2010. *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris: La Découverte.
- Damamme, Dominique, éd. 2008. *Mai-juin 68*. Paris: Ed. de l'Atelier.
- Darmon, Muriel de. 2010. *La socialisation*. Paris: A. Colin.
- Darmon, Muriel. 2005. « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain. » *Genèses*, n° 58: 98-112.
- Dauvin, Pascal. 2002. *Le travail humanitaire: les acteurs des ONG du siège au terrain*. Paris: Presses de sciences po.
- Davis, Aeron, et Emily Seymour. 2014. « La production des formes de capital médiatique interne et externe: L'étrange cas de David Cameron au sein du champ politique britannique. » *Réseaux* 187 (5) : 107-133.
- Davoust, Jean-François, et Igor Martinache. 2013. *Du sport ouvrier au sport oublié?: histoire mêlée de la CGT et du sport*. Montreuil; Lille: la CGT ; Geai bleu éd.
- Debuyst, Frédéric. 1965. « La notion de rôle en politique. » *Courrier hebdomadaire du CRISP* 273-274 (5) : 1-38.
- Defrance, Jacques. 1989. « Un schisme sportif: Clivages structurels, scissions et oppositions dans les sports athlétiques, 1960-1980. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 79 (1) : 76-91.
- . 1993. « La signification culturelle de l'hébertisme. Etude de sociologie de la culture des années 20 et 30. » *STAPS. Sciences et techniques des activités physiques et sportives* 14 (31) : 47-63.
- . 1995. « L'autonomisation du champ sportif. 1890-1970. » *Sociologie et sociétés* 27 (1) : 15-31
- . 2000. « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif. » *Politix* 13 (50) : 13-27
- . 2011. *Sociologie du sport*. Paris: la Découverte.
- . 2012. « L'autonomie d'un champ ou le sens des limites. » in *Lectures de Bourdieu*, édité par Frédéric Lebaron et Gérard Mauger. Paris: Ellipses : 319-349

- Delaplace, Jean-Michel. 1999. *L'Histoire du sport, l'histoire des sportifs: le sportif, l'entraîneur, le dirigeant 19ème et 20ème siècles*. Paris: L'Harmattan.
- Delmas, Corinne. 2011. *Sociologie politique de l'expertise*. Paris: La Découverte.
- Delouvée, Sylvain. 2013. *Psychologie sociale*. Paris: Dunod.
- Deluermoz, Quentin, et Pierre Singaravélou. 2016. *Pour une histoire des possibles: analyses contrefactuelles et futurs non advenus*. Paris: Éditions du Seuil.
- Demazière, Didier, Charles Gadea, et Anne-Marie Arborio, éd. 2009. *Sociologie des groupes professionnels: acquis récents et nouveaux défis*. Paris: Découverte.
- de Saint Martin, Monique. 1989. « La noblesse et les "sports" nobles ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 80 (1) : 22-31.
- Desrosières, Alain. 2008. *L'argument statistique*. Sciences sociales. Paris: Presses de l'école des mines.
- Desrumaux, Clément. 2013. « Contes de campagne. Sociologie comparée des conjonctures électorales législatives en France et en Grande-Bretagne (1997-2007). », thèse pour le doctorat de science politique, Université de Lille 2.
- Desrumaux, Clément, et Rémi Lefebvre. 2016. « Faire campagne: dossier. » *Politix*, 7-139.
- Dietschy, Paul. 2008. « Sport, éducation physique et fascisme sous le regard de l'historien. » *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 3 (55) : 61-84.
- DiMaggio, Paul, et Walter Powell. 1983. « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields. » *American Sociological Review* 48 (2) : 147-160.
- Dimet, Jacques. 1989. *Vitry-sur-Seine: d'hier et d'aujourd'hui*. Paris: Messidor.
- Dobry, Michel. 2007. « Ce dont sont faites les logiques de situation. » in *L'atelier du politiste*, édité par Pierre Favre, Olivier Fillieule, et Fabien Jobard. Paris: La Découverte : , 119-148
- . 2009a. « Le politique dans ses états critiques : retour sur quelques aspects de l'hypothèse de continuité. » in *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, édité par Marc Bessin, Claire Bidart, et Michel Grossetti. Paris: La Découverte : 64-88.
- . 2009b [3^e éd. revue et augm.]. *Sociologie des crises politiques: la dynamique des mobilisations multisectorielles*. Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Dreossi, Stéphanie. 2015. « La marque France au cœur de l'ambition olympique. » *Géoéconomie* 73 (1) : 151-162.
- Dreyfus, Michel. 1990. *Le PCF, crises et dissidences. De 1920 à nos jours*, Bruxelles : Complexe
- Droit, Emmanuel. 2004. « L'éducation en RDA: ou la quête de l'homme socialiste nouveau (1949-1990). » *Histoire de l'éducation*, n° 101 (janvier) [en ligne].
- Drut, Guy. 1997. *J'ai deux mots à vous dire*. Paris: Plon.
- . 2011. *Une haie après l'autre: mémoires*. Paris: L'Archipel.
- Dubar, Claude. 2010. *La socialisation construction des identités sociales et professionnelles*. Paris: A. Colin.
- Dubois, Vincent. 1999. *La politique culturelle: genèse d'une catégorie d'intervention publique*. Paris: Belin.
- . 2003. *La vie au guichet: relation administrative et traitement de la misère*. Paris: Economica.
- Dubois, Vincent, et Delphine Dulong, éd. 1999. *La question technocratique de l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.
- Dubuisson-Quellier, Sophie. 2009. *La consommation engagée*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Duchesne, Sophie. 1996. « Entretien non-préstructuré, stratégie de recherche et étude des représentations. Peut-on déjà faire l'économie de l'entretien "non-directif" en sociologie ? » *Politix* 9 (35) : 189-206.

- Ducoulombier, Romain. 2010. *Camarades ! : la naissance du parti communiste en France*. Paris: Perrin.
- Dujarier, Marie-Anne. 2006. *L'idéal au travail*. Paris: Presses universitaires de France.
- Dumazedier, Joffre. 1962. *Vers une civilisation du loisir ?* Paris: Éd. du Seuil.
- Dunezat, Xavier. 2007. « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte. » *Sociétés & Représentations* 24 (2) : 269-283.
- Durkheim, Émile. 2013 [1^{ère} éd. : 1893]. *De la division du travail social*. Paris: Presses universitaires de France.
- Duval, Julien, éd. 1998. *Le « décembre » des intellectuels français*. Paris: Liber-Raisons d'agir/Seuil.
- . 2004. *Critique de la raison journalistique: les transformations de la presse économique en France*. Paris: Seuil.
- Ehrenberg, Alain. 1999. *Le culte de la performance*. Paris: Hachette
- Eisenstadt, Schmuël. 1980. « Cultural Orientations, Institutional Entrepreneurs, and Social Change: Comparative Analysis of Traditional Civilizations. » *American Journal of Sociology* 85 (4) : 840-869.
- Elias, Norbert. 1985 [1^{ère} éd. : 1969]. *La société de cour*. Paris: Flammarion.
- . 1993a [1^{ère} éd. : 1983]. *Engagement et distanciation: contributions à la sociologie de la connaissance*. Paris: Fayard.
- . 1993b [1^{ère} éd. : 1970]. *Qu'est-ce que la sociologie?* Paris: Pocket.
- . 2002 [1^{ère} éd. : 1939]. *La civilisation des mœurs*. Paris: Pocket.
- . 2004 [1^{ère} éd. : 1983]. *La société des individus*. Paris: Pocket.
- . 2003 [1^{ère} éd. : 1939]. *La dynamique de l'Occident*. Paris: Pocket.
- . 2014. *L'utopie*. Paris: la Découverte.
- Elias, Norbert, et Eric Dunning. 1994 [1^{ère} éd. : 1965]. *Sport et civilisation: la violence maîtrisée*. Paris: Fayard.
- Eliasoph, Nina. 2010. *L'évitement du politique comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*. Paris: Économica.
- Eliasoph, Nina, et Paul Lichterman. 2003. « Culture in interaction. » *American Journal of Sociology* 108 (4) : 735-794.
- Estèbe, Philippe. 2015. « La décentralisation ? Tous contre ! » *Esprit* (février), n° 2 : 74-84.
- Esquenazi, Jean-Pierre. 2009. *Sociologie des publics*. Paris: la Découverte.
- Ethis, Emmanuel. 2008. « Distances esthétiques, proximités sociales: Les conditions de l'élaboration du jugement critique des publics du Festival d'Avignon. » *Communications* 83 (2) : 47-64.
- Ethuin, Nathalie. 2003. « De l'idéologisation de l'engagement communiste. Fragments d'une enquête sur les écoles du PCF (1970-1990). » *Politix* 16 (63) : 145-168.
- Eymeri-Douzans, Jean-Michel, Xavier Bioy, et Stéphane Mouton, éd. 2015. *Le règne des entourages: cabinets et conseillers de l'exécutif*. Paris: Presses de Sciences-Po.
- Faure, Jean-Michel, Sébastien Fleuriel, et Claude Boli, éd. 2010. *Excellences sportives: économie d'un capital spécifique*. Bellecombe-en-Bauges : Ed. du Croquant.
- Faure, Jean-Michel, et Charles Suaud. 1994. « Un professionnalisme inachevé: Deux états du champ du football professionnel en France, 1963-1993. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 103 (1) : 7-26.
- . 2015. *La raison des sports: sociologie d'une pratique singulière et universelle*. Paris: Raisons d'agir.
- Faure, Jean-Michel, et Charles Suaud. 1999. *Le football professionnel à la française*. Paris: Presses universitaires de France.
- Favre, Pierre, Olivier Fillieule, et Fabien Jobard, éd. 2007. *L'atelier du politiste: théories, actions, représentations*. Paris: La Découverte.

- Fillieule, Olivier. 2005. *Le désengagement militant*. Paris: Belin.
- Fillieule, Olivier, Eric Agrikoliansky, et Isabelle Sommier, éd. 2010. *Penser les mouvements sociaux: conflits sociaux et contestation dans les sociétés contemporaines*. Paris: La Découverte.
- Fillieule, Olivier, Lilian Mathieu, et Cécile Péchu, éd. 2009. *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Fillieule, Olivier, et Bernard Pudal. 2010. « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête. » in *Penser les mouvements sociaux*, Olivier Fillieule, Eric Agrikoliansky, et Isabelle Sommier. Paris: La Découverte : 163-184.
- Fillieule, Olivier, et Patricia Roux, éd. 2009. *Le sexe du militantisme*. Sociétés en mouvement. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Fize, Michel. 2001. *Le cabinet: récit*. Paris: Arléa.
- Fleuriel, Sébastien. 2004. *Le sport de haut niveau en France: sociologie d'une catégorie de pensée*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Fleuriel, Sébastien, et Corinne Delmas, éd. 2002. *100 Paris-Roubaix: patrimoine d'un siècle*. Sociologie. Villeneuve-d'Asq : Presses universitaires du Septentrion.
- Fleuriel, Sébastien, et Manuel Schotté. 2008. *Sportifs en danger: la condition des travailleurs sportifs*. Bellecombes-en-Bauges: Éd. du Croquant.
- . 2011. « La reconversion paradoxale des sportifs français : Premiers enseignements d'une enquête sur les sélectionnés aux jeux olympiques de 1972 et 1992. » *Sciences sociales et sport* 4 (1) : 115.
- Fontaine, Marion. 2010. *Le Racing Club de Lens et les « Gueules Noires » essai d'histoire sociale*. Paris: Les Indes savantes.
- . 2011. *Une politique du temps libre ? 1981-1983*. Paris: Éd. Fondation Jean Jaurès.
- Fontaine, Marion, et Guillaume Quashie-Vauclin. 2013. Dossier « Quel autre sport ? », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*.
- Foucault, Michel. 1979. *Les Machines à guérir: aux origines de l'hôpital moderne*. Bruxelles: P. Mardaga.
- . 1993. *Surveiller et punir: naissance de la prison*. Paris: Gallimard.
- . 1994. *Dits et écrits: 1954-1988*. Paris: Gallimard.
- . 2004a. *Naissance de la biopolitique: cours au Collège de France (1978-1979)*. Paris: Gallimard.
- . 2004b. *Sécurité, territoire, population: cours au Collège de France, 1977-1978*. Paris: Gallimard.
- Fourastié, Jean. 2011 [1975]. *Les trente glorieuses ou La révolution invisible de 1946 à 1975*. Paris: Hachette.
- Fourcât, Annie. 1986. *Bobigny, banlieue rouge*. Paris: Éd. Ouvrières
- Frajerman, Laurent. 2008. « L'identité du courant « unitaire » de la Fédération de l'Éducation Nationale entre 1944 et 1967 : copie conforme ou contre-modèle ? » *Le Mouvement Social* 223 (2) : 55-68.
- Freidson, Eliot. 1984. *La Profession médicale*. Paris: Payot.
- Fretel, Julien. 2004. « Quand les catholiques vont au parti: De la constitution d'une illusion paradoxale et du passage à l'acte chez les « militants » de l'UDF. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 155 (5) : 76-89.
- Fridenson, Patrick. 1989. « Les ouvriers de l'automobile et le sport. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 79 (1) : 50-62.
- Frinaut, Thomas, et Christian Le Bart. 2009. « L'exemplarité de l'étranger. » *Revue française de science politique* 59 (4) : 629-631.
- Frisch-Gauthier, Jacqueline. 1961. « Le rire dans les relations de travail. » *Revue Française de Sociologie* 2 (4) : 292-303.
- Fulla, Mathieu. 2016. *Les socialistes français et l'économie (1944-1981) : une histoire économique*

- du politique. Domaine histoire. Paris: Presses de Sciences Po.
- Fureix, Emmanuel. 2001. « De l'hommage funèbre à la prise de parole : L'enterrement du général Foy (novembre 1825). » *Sociétés & Représentations* 12 (2) : 176-203.
- . 2002. « Un rituel d'opposition sous la Restauration : les funérailles libérales à Paris (1820-1830). » *Genèses*, n° 46: 77-100.
- Galeano, Eduardo. 1997. *Le football, ombre et lumière: essai*. Castelnau-le-Lez : Climats.
- Garbez, Michel. 1980. « La question féministe dans le discours du Parti Communiste Français. » in *Discours et idéologies*, 301-93. Paris: PUF.
- Garfinkel, Harold. 2007. *Recherches en ethnométhodologie*. Paris: Presses universitaires de France.
- Garrigou, Alain. 1988. « Le secret de l'isoloir. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 71 (1) : 22-45.
- Gasparini, William. 2008. « L'intégration par le sport. Genèse politique d'une croyance collective. » *Sociétés contemporaines* 69 (1) : 7-23.
- Gasparini, William, et Sandrine Knobé. 2015. « Sport sur ordonnance : l'expérience strasbourgeoise sous l'œil des sociologues. » *Informations sociales*, n° 187: 47-53.
- Gasparini, William, et Gilles Vieille Marchiset. 2008. *Le sport dans les quartiers: pratiques sociales et politiques publiques*. Paris: Presses universitaires de France.
- Gaxie, Daniel. 1977. « Économie des partis et rétributions du militantisme. » *Revue française de science politique* 27 (1) : 123-154.
- . 1978. *Le cens caché: inégalités culturelles et ségrégation politique*. Sociologie politique. Paris: Seuil.
- . 2005. « Rétributions Du Militantisme et Paradoxes de L'action Collective. » *Swiss Political Science Review* 11 (1) : 157-188.
- . 2007. « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des « citoyens ». » *Revue française de science politique* 57 (6) : 737-757.
- Gebauer, Günter. 1994. « Le nouveau nationalisme sportif. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 103 (1) : 104-107.
- Genevée Frédérick. 2012. *La fin du secret. Histoire des archives du Parti communiste français*. Paris: Editions de l'Atelier
- Giovaninetti, Marc. 2013. « 1928-1929, « classe contre classe » : les sportifs ouvriers peuvent-ils se mesurer aux sportifs bourgeois ? » *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 120: 49-60.
- Girard, Alain. 2012. *Le choix du conjoint: une enquête psycho-sociologique en France*. Paris: A. Colin.
- Girault, Jacques, et Colette Vallat. 2002. *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*. Paris: Publications de la Sorbonne.
- Goblot, Edmond. 2010 [1^{ère} éd.:1925]. *La barrière et le niveau: étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*. Paris: Presses universitaires de France.
- Goffman, Erving. 1968. *Asiles; études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Paris: Editions de minuit.
- . 1974. *Les rites d'interaction*. Paris: Ed. de Minuit.
- . 1975. *Stigmate*. Paris: Ed. de Minuit.
- Goirand, Paul, éd. 2004. *Les stages Maurice Baquet, 1965-1975: genèse du sport de l'enfant*. Paris: L'Harmattan.
- Goldthorpe, J. H. 1967. « The Affluent Worker and the Thesis of Embourgeoisement: Some Preliminary Research Findings. » *Sociology* 1 (1) : 11-31.
- Gori, Roland. 2013. *La fabrique des imposteurs*. Paris: Éditions Les liens qui libèrent.
- Gouard, David. 2013. *La Banlieue rouge: ceux qui restent et ce qui change*. Lormont: Bord de l'eau.
- Gougeon, Yves. 1994. « Professeurs d'EPS : les ambiguïtés d'une discipline scolaire et d'un corps

- professionnel. ». Thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Lille 1.
- Gounot, André. 1997. « Sport ouvrier et communisme en France, 1920-1934 : une rencontre limitée. » *STADION. Revue internationale d'Histoire du Sport*, 23: 84-112.
- . 2002. « Les Spartakiades internationales, manifestations sportives et politiques du communisme. » *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 88 : 59-75.
- . , éd. 2007. *Les politiques au stade: étude comparée des manifestations sportives du XIXe au XXe siècle*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- . 2013. « Le sport travailliste européen et la fizkul'tura soviétique : critiques et appropriations du modèle « bourgeois » de la compétition (1893-1939). » *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 120: 33-48.
- . 2016. *Les mouvements sportifs ouvriers en Europe (1893-1939) : dimensions transnationales et déclinaisons locales*.
- Gounot, André, Denis Jallat, et Benoît Caritey, éd. 2015. *Les politiques au stade: étude comparée des manifestations sportives du XIXe au XXe siècle*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Gounot, André, Denis Jallat, et Michel Koebel. 2012. *Les usages politiques du sport*. Paris: L'Harmattan.
- Gramsci, Antonio. 1996. *Cahiers de prison. Tome 1*. Paris: Gallimard.
- Granovetter, Mark S. 2000. *Le marché autrement: les réseaux dans l'économie*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Greffet, Fabienne, éd. 2011. *Continuerlalutte.com: les partis politiques sur le web*. Paris: Presses de Sciences-po.
- Grignon, Claude, et Jean Claude Passeron. 1989. *Le savant et le populaire: misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. Paris: Gallimard/Seuil.
- Grossman, Emiliano. 2003. « Les groupes d'intérêt économiques face à l'intégration européenne : le cas du secteur bancaire. » *Revue française de science politique* 53 (5) : 737-760.
- Gusfield, Joseph R. 2009 [1^{ère} éd. : 1981]. *La culture des problèmes publics: l'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*. Paris: Economica.
- Habermas, Jürgen. 1990. *La technique et la science comme « idéologie »*. Paris: Gallimard.
- Haegel, Florence. 2012. *Les droites en fusion: transformations de l'UMP*. Paris: Presses de Sciences-po.
- Hall, Stuart. 2013 [1^{ère} éd. : 1978]. *Policing the crisis: mugging, the state, and law and order*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Hamidi, Camille. 2010. *La société civile dans les cités: engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*. Collection Études sociologiques. Paris: Economica.
- Haschar-Noé, Nadine. 2004. « L'évolution Des Politiques Sportives Municipales En France : Entre « Rationalisation » et Construction Identitaire. » *Loisir et Société / Society and Leisure* 27 (2) : 489-527.
- Hastings, Michel. 1991. *Halluin la Rouge, 1919-1939: aspects d'un communisme identitaire*. Lille : Presses universitaires de Lille.
- Hatzfeld, Hélène. 2007. « Une révolution culturelle du parti socialiste dans les années 1970 ? » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 96 (4) : 77-90.
- Hauchecorne, Mathieu. 2011. « La Fabrication transnationale des idées politiques. Sociologie de la réception de John Rawls et des « théories de la justice » en France (1971-2011) ». Thèse pour le doctorat de science politique, Université Lille 2
- . 2012. « Faire du terrain en pensée politique. » *Politix* 100 (4) : 149-165.
- Hebdige, Dick. 2008 [1^{ère} éd. : 1979]. *Sous-culture: le sens du style*. Paris: La Découverte.
- Heilbrunn, Benoît, éd. 2004. *La performance, une nouvelle idéologie: critique et enjeux*. Paris: Découverte.
- Héluwaert, Michel. 2010. *Jeunesse & sports: 1936-1989: du militant au fonctionnaire*. Animation

- et territoires. Paris: L'Harmattan.
- Henry, Ian. 2007. « La gouvernance du sport: le regard des sciences politiques. » in *La gouvernance des organisations sportives*, édité par Emmanuel Bayle et Pascal Chantelat. Paris: L'Harmattan : 149-172
- Hermier, Guy, Roland Passevant, et Michel Zilbermann. 1976. *Le sport en questions. Les réponses des communistes*. Paris: Editions sociales.
- Herzog, Félicité. 2012. *Un héros : roman*. Paris: Bernard Grasset.
- Herzog, Maurice. 2007. *Renâître: une autre vie après l'Annapurna*. Paris: Jacob-Duvernoy.
- Hilgartner, Stephen, et Charles Bosk. 1988. « The Rise and Fall of Public Problems. » *American Journal of Sociology* 94: 53-78.
- Hirschman, Albert O. 1995. *Défection et prise de parole: théorie et applications*. Paris: Fayard.
- Hirschman, Albert O. 2003. *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*. Paris: Fayard.
- Hmed, Choukri. 2009. « Espace géographique et mouvements sociaux. » in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, édité par Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, et Cécile Péchu,. Paris: Presses de Sciences-po : 220-227.
- Hobsbawm, Eric. 2002. *Nations et nationalisme depuis 1780 programme, mythe, réalité*. Paris: Gallimard.
- Hobsbawm, Eric J., et Terence O. Ranger, éd. 1992. *The invention of tradition*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hoggart, Richard. 1981 [1^{ère} éd. 1957]. *La culture du pauvre: étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris: Éd. de Minuit.
- Holt, Richard, éd. 1990. *Sport and the working class in modern Britain*. Manchester: Manchester University Press
- . 1994. « La tradition ouvriériste du football anglais. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 103 (1) : 36-40.
- Horkheimer, Max, et Theodor Adorno. 1974 [1^{ère} éd. : 1944]. *La dialectique de la raison fragments philosophiques*. Paris: Gallimard.
- Hourcade, Michel. 1996. « Le sport et l'État de droit : approche sociologique. » *Droit et société* 32 (1) : 141-155.
- Hourcade, Nicolas. 2000. « L'engagement politique des supporters « ultras » français. Retour sur des idées reçues. » *Politix* 13 (50) : 107-125.
- . 2014. « Les ultras français forment-ils un mouvement social ? » in *L'autre visage du supportérisme. Autorégulations, mobilisations collectives et mouvements sociaux*, édité par Thomas Busset, Roger Besson, et Christophe Jacoud. Berne: Peter Lang : 41-57.
- Hughes, Everett C.. 1996. *Le Regard sociologique: essais choisis*. Paris: École des hautes études en sciences sociales.
- Ihl, Olivier. 2002. « Socialisation et événements politiques. » *Revue française de science politique* 52 (2) : 125-144.
- . 2007. *Le mérite et la République: essai sur la société des émules*. Paris: Gallimard.
- Ion, Jacques. 1997. *La fin des militants? Enjeux de société*. Paris: Ed.de l'Atelier/Ed.Ouvrière
- Jacquier, Charles. 2003. « La mise à mort d'Antoinette. » *Agone*, n° 28 (avril) : 55-61.
- Jany-Catrice, Florence. 2012. *La performance totale: nouvel esprit du capitalisme?* Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Jobert, Bruno, éd. 1994. *Le tournant néo-libéral en Europe: idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*. Paris: Harmattan.
- Jobert, Bruno, et Pierre Muller. 1987. *L'État en action: politiques publiques et corporatismes*. 1^{re} éd. Recherches politiques. Paris: Presses universitaires de France.
- Joseph, Isaac. 2009 [1^{ère} éd. : 1998]. *Erving Goffman et la microsociologie*. Paris: Presses Univ. de France.
- Jounin, Nicolas. 2008. *Chantier interdit au public: enquête parmi les travailleurs du bâtiment*.

- Paris: La Découverte.
- Juhem, Philippe. 2001. « La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires. » *Mots* 65 (1) : 9-27.
- Kestel, Laurent. 2012. *La conversion en politique: Doriot, le PPF et la question du fascisme français*. Cours et travaux. Paris: Raisons d'agir.
- Koebel, Michel. 2000. Les profits politiques de l'engagement associatif sportif. *Regards sociologiques*, (20) : 165-176.
- . 2010. « L'intégration par le sport : une croyance durable. » *Empan* 79 (3) : 28-39
- . 2011. « Le sport, enjeu identitaire dans l'espace politique local. » *Savoir/Agir* 15 (1) : 39-47.
2014. « Dans l'ombre des maires. Le poids des hiérarchies dans le choix des adjoints des villes moyennes françaises », *Métropolitiques*, 20 janvier [en ligne].
- Koralsztein, Jean-Pierre. 1986. *La santé à l'épreuve du sport*. Le sport en question. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Kriegel, Annie. 1985. *Les communistes français: dans leur premier demi-siècle, 1920-1970*. Paris: Editions du Seuil.
- Kuhn, Thomas S. 2008. *La structure des révolutions scientifiques*. Paris: Flammarion.
- Labbé, Dominique. 1995. *La syndicalisation en France depuis 1945*. Saint-Martin-d'Hères, France : Centre de recherche sur le politique, l'administration et le territoire.
- Labica, Georges. 1993. « Le marxisme entre science et utopie. » *Mots* 35 (1) : 19-38.
- Lacroix, Bernard, et Jacques Lagroye, éd. 1992. *Le Président de la République: usages et genèses d'une institution*. Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Ladsous, Jacques. 2014. « Sport populaire dans l'éducation populaire. » *VST - Vie sociale et traitements* 124 (4) : 5.
- Lagneau-Ymonet, Paul. 2004. « Une Fondation de l'UMP pour promouvoir libéralisme et social-libéralisme. » *Mouvements* 35 (5) : 24-32.
- Lagroye, Jacques. 1994. « Être du métier. » *Politix* 7 (28) : 5-15.
- . 1997. « On ne subit pas son rôle. » *Politix*, n° 38: 7-17.
- . , éd. 2003. *La politisation*. Socio-histoires. Paris: Belin.
- Lagroye, Jacques, Bastien François, et Frédéric Sawicki. 2012 [6^e éd.]. *Sociologie politique*. Paris: Presses de Sciences po/Dalloz.
- Laguillaumie, Pierre, François Gantheret, Jean Marie Brohm, et Ginette Berthaud. 1972. *Sport, culture et repression*. Paris: François Maspero.
- Lahire, Bernard. 1995. *Tableaux de familles: heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*. Paris: Gallimard : Seuil.
- . 1998. *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Essais et Recherche. Paris: Nathan.
- . 2008. *La culture des individus: dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris: La Découverte.
- . 2015. *Ceci n'est pas qu'un tableau: essai sur l'art, la domination, la magie et le sacré*. Paris: la Découverte.
- . 2016. *Pour la sociologie: et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*. Paris: La Découverte.
- Lambelet, Alexandre. 2014. *La philanthropie*. Contester 11. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Lanfranchi, Pierre. 2000. « Entre initiative privée et question nationale. Genèse et évolution des politiques sportives en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie). » *Politix* 13 (50) : 29-48. doi:10.3406/polix.2000.1085.
- Langeois, Christian. 2012. *Henri Krasucki: 1924-2003*. Collection Documents. Paris: Cherche midi.
- Laporte, Bernard. 2009. *Un bleu en politique: document*. Paris: Presses de la cité : Solar.
- Laroche, Josepha, éd. 2011. *La loyauté dans les relations internationales*. Paris: l'Harmattan.

- Larquier, Guillemette de, et Sylvie Monchatre. 2014. *Recruter: les enjeux de la sélection*. Paris: La découverte.
- Latour, Bruno, et Steve Woolgar. 2006. *La vie de laboratoire: la production des faits scientifiques*. Nachdr. La Découverte/Poche Sciences humaines et sociales 18. Paris: La Découverte.
- Laurens, Sylvain. 2009. *Une politisation feutrée: les hauts fonctionnaires et l'immigration en France, 1962-1981*. Socio-histoires. Paris: Belin.
- . 2015. *Les courtiers du capitalisme: milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles*. L'ordre des choses. Marseille: Agone.
- Laurent, Paul, Robert Barran, et Jean-Jacques Faure. 1972. *Les communistes et le sport à l'heure de Munich*. Notre temps. Paris: Editions sociales.
- Lavau, Georges E. 1981. *A quoi sert le Parti communiste français?* Paris: Fayard.
- Lazar, Marc. 1998. « Le parti et le don de soi. » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 60 (1) : 35-42.
- Le Bart, Christian. 1999. « Le savoir-faire politique comme bricolage. » in *Le métier politique*, édité par Yves Poirmeur et Pierre Mazet, Paris: L'Harmattan : 293-317
- . 2000. « Les bulletins municipaux : une contribution ambiguë à la démocratie locale. » *Hermès. La Revue*, n° 26-27: 175-184.
- . 2011. « Le marketing territorial. » in *Dictionnaire des politiques territoriales*, édité par Romain Pasquier, Sébastien Guigner, et Alistair Cole, Paris: Presses de sciences po : 324-329..
- . 2012. *La politique en librairie: les stratégies de publication des professionnels de la politique*. Paris: Armand Colin.
- Leclercq, Catherine, et Julie Pagis. 2011. « Les incidences biographiques de l'engagement: Socialisations militantes et mobilité sociale. Introduction. » *Sociétés contemporaines* 84 (4) : 5-23.
- Leclercq, Romain. 2013. *Sociologie de la mondialisation*. Paris: La Découverte.
- Lefebvre, Henri. 1968. *Le droit à la ville*. Paris: Anthropos.
- Lefebvre, Rémi. 1997. « Être maire à Roubaix. La prise de rôle d'un héritier. » *Politix* 10 (38) : 63-87.
- . 2001. « «Le conseil des buveurs de bière» de Roubaix (1892-1902). Subversion et apprentissage des règles du jeu institutionnel. » *Politix* 14 (53) : 87-115.
- . 2004. « La difficile notabilisation de Martine Aubry à Lille. Entre prescriptions de rôles et contraintes d'identité. » *Politix* 17 (65) : 119-146.
- . 2008. « Militer au PS pour le transformer. L'engagement à la "gauche" du PS ». in *Pour une gauche de gauche*, Bertrand Geay et Laurent Willemez. Bellecombe-en-Bauges: Le Croquant : 217-238
- . 2009. « Le travail de mobilisation électorale. » in *Nouveau manuel de science politique*, édité par Antonin Cohen, Bernard Lacroix, et Philippe Riutort, Paris: La Découverte : 406-421.
- . 2010. « « Politiste et socialiste ». Une politique d'enquête au PS. » *Revue internationale de politique comparée* 17 (4) : 127-139.
- . 2011. *Les primaires socialistes: la fin d'un parti militant*. Paris: Raisons d'agir.
- . 2013a. « Le militantisme socialiste n'est plus ce qu'il n'a jamais été : Modèle de "l'engagement distancié" et transformations du militantisme au Parti socialiste. » *Politix* 102 (2) : 7-33.
- . 2013b. « L'introuvable délibération: Ethnographie d'une conférence citoyenne sur les nouveaux indicateurs de richesse. » *Participations* 6 (2) : 191-214.
- Lefebvre, Rémi, et Frédéric Sawicki. 2006. *La société des socialistes: le PS aujourd'hui*. Bellecombe-en-Bauges : Ed. du Croquant.
- Lefebvre, Nicolas. 2012. « Penser la dynamique professionnelle: un préalable pour penser les mobilisations collectives des coureurs cyclistes. » *Sciences sociales et sport* 5 (1) : 123-159.

- Lefèvre, Sylvain. 2011. *ONG & Cie: mobiliser les gens, mobiliser l'argent*. Paris: Presses universitaires de France.
- Le Goff, Armelle. 2009. *Rama Yade: itinéraire d'une audacieuse en politique*. Paris: Jacob-Duvernet.
- Lehingue, Patrick. 2011. « L'éclipse de la loyalty dans la trilogie d'A.O. Hirschman. » in *La loyauté dans les relations internationales*, édité par Josepha Laroche. Paris: L'Harmattan : 59-86.
- Le Joliff, Gérard. 1981. *Le sport est à tout le monde*. Notre temps/société. Paris: Editions sociales.
- Lemonnier, Jean-Marc. 2014. « Roger Bambuck dans Salut les copains : un Olympien en bleu de travail. » *Staps* 105 (3) : 123-131.
- Le Noé, Olivier. 2000. « Socio-histoire des politiques sportives (1940-1975) : Genèse d'un groupe de spécialistes de l'administration d'État des activités sportives et structuration du service public du sport. », thèse pour le doctorat de sociologie, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne.
- . 2002. « Le football, enjeu local. » *Pouvoirs* 101 (2) : 27-38.
- . 2014. « Marceau Crespín a-t-il existé ? Éclairages sur une éclipse historiographique de l'analyse des politiques gaullistes du sport. » *Sciences sociales et sport* 7 (1) : 11-41.
- Lepoutre, David. 2005. *Souvenirs de familles immigrées*. Paris: Jacob.
- Le Quentrec, Yannick. 2014. « Heurts et bonheurs des militantes : le travail syndical face au travail domestique. » *Nouvelle revue de psychosociologie* 18 (2) : 147-161.
- Leriche, Fernand, et Jacques Varin. 1984. *Ivry-sur-Seine. Le souffle de l'histoire*. Paris: Messidor.
- Leroux, Pierre, et Philippe Riutort. 2013. *La politique sur un plateau: ce que le divertissement fait à la représentation*. 1re édition. Paris: Presses Universitaires de France.
- Lestrelin, Ludovic. 2010. *L'autre public des matchs de football: sociologie des supporters à distance de l'Olympique de Marseille*. Paris: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- . 2015. « De l'avantage de comparer les carrières supportéristes à des carrières militantes ». *Sciences sociales et sport* 8 (1) : 51-77.
- Lévêque, Sandrine. 1996. « «L'entrée en politique». Bibliographie sur les conditions sociales de la professionnalisation et de la «réussite» politique en France. » *Politix* 9 (35) : 171-187.
- Levet-Labry, Eric. 2007. « Les Écoles Normales Supérieures d'Education Physique et Sportive et l'Institut National des Sports : étude comparée des établissements, du régime de Vichy à la création de l'I.N.S.E.P. (1977). ». Thèse pour le doctorat de d'histoire, Université de Marne-La-Vallée.
- Lévi-Strauss, Claude. 1985. *La pensée sauvage*. Paris: Pocket.
- Lima, Léa, et Philippe Mossé, éd. 2010. *Le sport comme métier ? les STAPS des études à l'emploi*. Toulouse: Octarès.
- Lochard, Guy, et Jean-Claude Soulages. 2003. « La parole politique a la télévision: Du logos à l'ethos. » *Réseaux* 118 (2) : 65-94.
- Loirand, Gildas. 2015. « Le sport est-il toujours bon pour la santé publique ? » *Informations sociales*, n° 187 : 54-57.
- Loyer, Emmanuelle. 1998. « Le théâtre national populaire au temps de Jean Vilar (1951-1963). » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 57 (janvier) : 89-103.
- Mainsant, Gwénaëlle. 2008. « Prendre le rire au sérieux. La plaisanterie en milieu policier. » in *Les politiques de l'enquête*, édité par Didier Fassin et Alban Bensa. Paris: La Découverte : 99-120.
- Maitrot, Eric. 2003. *Les scandales du sport contaminé : Enquête sur les coulisses du dopage*. Paris: Flammarion.
- Mannheim, Karl. 2011. *Le problème des générations*. Paris: Armand Colin.
- Marcuse, Herbert. 2001. *L'homme unidimensionnel : Essai sur l'idéologie de la société avancée*. :Paris: Ed de Minuit.

- Mariot, Nicolas. 2006. *Bains de foule : Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*. Paris: Belin.
- . 2012. « L'habitus du dehors: Questions sans réponse et présence des institutions. » *Politix* 100 (4) : 189-200
- Marsault, Christelle. 2009. *Socio-histoire de l'éducation physique et sportive*. Paris: PUF.
- Marshall, Thomas H. 1992. *Citizenship and social class*. London: Pluto Press.
- Martelli, Roger. 2010. *L'empreinte communiste: PCF et société française, 1920-2010*. Paris: Editions sociales.
- Martinache, Igor. 2013a. « Le logement social. » in *La protection sociale*, édité par Marc de Montalembert, 6e éd., Paris: la Documentation française : 301-304.
- . 2013b. « Pauvreté et exclusion: Des notions toutes relatives. » *Idées économiques et sociales* 171 (1) : 4-9.
- . 2015. « Partis politiques, la fin d'une époque. » *Alternatives économiques*, n° 343.
- . 2016. « Un espace syndical non revendicatif? La CGT face aux sportifs de haute performance » *Marchés et Organisations*, n° 27 [à paraître].
- Martin, Jean-Luc. 2004a. « Communisme et syndicalisme enseignant. » *Communisme*, n° 76-77.
- . 2004b. *Histoire de l'éducation physique sous la Ve république*. Paris: Vuibert.
- Maruani, Margaret, et Monique Méron. 2012. *Un siècle de travail des femmes en France: 1901-2011*. Paris: La Découverte.
- Masclat, Olivier. 2005. « Du « bastion » au « ghetto »: Le communisme municipal en butte à l'immigration. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 159 (4) : 10-25.
- . 2006 [1^{ère} éd. : 2003]. *La gauche et les cités: enquête sur un rendez-vous manqué*. Paris: La Dispute.
- Mathieu, Lilian. 2007. « L'espace des mouvements sociaux. » *Politix* n° 77 (1) : 131-151.
- . 2009. *Les années 70, un âge d'or des luttes?* Petite encyclopédie critique. Paris: Textuel.
- . 2010. « Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontière. » *Sociologie* 1 (3) : 303-318.
- . 2012. *L'espace des mouvements sociaux*. Sociopo. Bellecombe-en-Bauges: Éditions du croquant.
- Matonti, Frédérique. 2005. *Intellectuels communistes: essai sur l'obéissance politique. La nouvelle critique, 1967-1980*. Paris: La Découverte.
- Matonti, Frédérique, et Franck Poupeau. 2004. « Le capital militant. Essai de définition. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 155 (5) : 4-11.
- Mattelart, Armand, Neveu, Érik. 2010. *Introduction aux Cultural Studies*. Paris: La Découverte
- Mauger, Gérard. 2001. « « La jeunesse n'est qu'un mot ». A propos d'un entretien avec Pierre Bourdieu. » *Agora débats/jeunesses* 26 (1) : 137-142.
- . 2006. *L'émeute de novembre 2005: une révolte protopolitique*. Collection Savoir-agir. Bellecombe-en-Bauges: Croquant.
- . 2015. *Âges et générations*. Paris: La Découverte.
- Mauss, Marcel. 2012. *Essai sur le don: forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris: Presses universitaires de France.
- Mazeaud, Pierre. 1980. *Sport et liberté*. Paris: Denoël.
- McAdam, Doug. 2012. *Freedom summer = Lutttes pour les droits civiques, Mississippi 1964*. Marseille: Agone.
- Méda, Dominique. 1998. *Le travail: une valeur en voie de disparition*. Paris: Flammarion.
- Medvetz, Thomas. 2009. « Les think tanks aux États-Unis: L'émergence d'un sous-espace de production des savoirs. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 176-177 (1) : 82-93.
- Mélice, Anne. 2009. « Un concept lévi-straussien déconstruit: le « bricolage ». » *Les Temps Modernes* 656 (5) : 83-98.
- Menger, Pierre-Michel. 2002. *Portrait de l'artiste en travailleur: métamorphoses du capitalisme*. Paris: Seuil.

- Mennesson, Christine, et Jean-Paul Clément. 2009. « Boxer comme un homme, être une femme. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 179 (4) : 76-91.
- Mercklé, Pierre. 2011. *Sociologie des réseaux sociaux*. Paris: Découverte.
- Meynaud, Jean. 1966. *Sport et politique*. Paris: Payot.
- Michéa, Jean-Claude. 2014. *Le plus beau but était une passe. Ecrits sur le football*. Castelnau-le-Lez : Climats.
- Michéa, Jean-Claude, et Eduardo Galeano. 2010. *Les intellectuels, le peuple et le ballon rond*. Castelnau-le-Lez : Climats.
- Michels, Robert. 2015. *Sociologie du parti dans la démocratie moderne: enquête sur les tendances oligarchiques de la vie des groupes*. Paris: Gallimard.
- Mierzejewski, Stéphan. 2016. « Vous avez dit "profs de gym"?: Retour sur la question de la domination sociale et culturelle des enseignants en EPS. » *Sociétés contemporaines* 101 (1) : 63-89.
- Mignon, Jean-Marie. 2007. *Une histoire de l'éducation populaire*. Paris: Découverte.
- Mignon, Patrick. 2000. « « Footballisation » de la politique? Culture du consensus et football en Grande-Bretagne. » *Politix* 13 (50) : 49-71.
- . 2015. « La pratique sportive en France : évolutions, structuration et nouvelles tendances. » *Informations sociales*, n° 187: 10-13.
- Mignot, Jean-François. 2014. *Histoire du Tour de France*. Paris: La Découverte.
- Milza, Olivier. 1985. « La gauche, la crise et l'immigration: Années 1930 - Années 1980. » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 7 (1) : 127-140.
- Mischi, Julian. 2010. *Servir la classe ouvrière: sociabilités militantes au PCF*. Histoire. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- . 2014. *Le communisme désarmé: le PCF et les classes populaires depuis les années 1970*. Marseille: Agone.
- Mongin, Olivier, et Georges Vigarello. 2008. *Sarkozy: corps et âme d'un président*. Paris: Perrin.
- Montchaud, Sandra, et Pierre Dantin, éd. 2011. *Le modèle sportif français: bilan et perspectives / sous la direction de Sandra Montchaud, Pierre Dantin*. Paris: Lavoisier : Hermès science publications.
- Morin, Edgar. 1972. *Les stars..* Paris: Éd. du Seuil.
- Moroy, Franck. 2000. « Le sport comme adjuvant à l'action politique. Le cas du Hezbollah à Beyrouth. » *Politix* 13 (50) : 93-106.
- Moustard, René. 1983. *Le sport populaire*. Paris: Editions sociales.
- . 2009. « Sport populaire, éducation populaire : un combat commun. » *Vie sociale* 4 (4) : 79-89.
- Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales. 2009. *L'Université en crise: mort ou résurrection ?* Paris: La Découverte/MAUSS.
- Mucchielli, Laurent, éd. 2008. *La frénésie sécuritaire: retour à l'ordre et nouveau contrôle social*. Paris: La Découverte.
- Muller, Pierre. 2009. *Les politiques publiques*. Paris: Presses universitaires de France.
- Murray, Bill. 1994. « Celtic et Rangers: Les Irlandais de Glasgow. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 103 (1) : 41-51.
- Muxel, Anne. 1996. *Individu et mémoire familiale*. Paris: Nathan.
- Naudier, Delphine, et Maud Simonet, éd. 2011. *Des sociologues sans qualités?: pratiques de recherche et engagements*. Paris: La Découverte.
- Neveu, Érik. 2003. « De l'art (et du coût) d'éviter la politique: La démocratie du talk-show version française (Ardisson, Drucker, Fogiel). » *Réseaux* 118 (2) : 95-134.
- . 2009. *Sociologie du journalisme*. Paris: la Découverte.
- Neveu, Erik. 2011. *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris: La Découverte.
- Nier, Olivier, et Pascal Chantelat. 2007. « Genèse et limites de la gouvernance du rugby d'élite

- français. » in *La gouvernance des organisations sportives*, édité par Emmanuel Bayle et Pascal Chantelat. Paris: L'Harmattan : 195-216.
- Noiriel, Gérard. 1986. *Les ouvriers dans la société française : XIXe-XXe siècle*. Paris: Éd. du Seuil.
- . 1999. *Les origines républicaines de Vichy*. Histoires. Paris: Hachette Littératures.
- . 2001. *État, nation et immigration: vers une histoire du pouvoir*. Socio-histoires. Paris: Belin.
- . 2004. « Histoire, mémoire et engagement civique. » *Hommes et Migrations*, n° 1247 : 17-26.
- . 2009. *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIXe-XXe siècle: discours publics, humiliations privées*. Paris: Hachette Littératures.
- Nuytens, Williams. 2004. *La popularité du football: sociologie des supporters à Lens et à Lille*. Arras: Artois Presses Université.
- . 2011. *L'épreuve du terrain: violences des tribunes, violence des stades*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Nys, Jean-François. 2000. « Les relations économiques entre le sport et les médias : entre complémentarité et ambiguïté. » *LEGICOM* 23 (3) : 1-14.
- Nyström, Ingrid, et Patricia Vendramin. 2015. *Le boycott*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Oblin, Nicolas. 2009. *Sport et capitalisme de l'esprit: sociologie politique de l'institution sportive*. Bellecombe-en-Bauges : Ed. du Croquant.
- Offerlé, Michel. 1984. « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914. » *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 39 (4) : 681-716.
- . 2002a [1^{ère} éd. : 1987]. *Les partis politiques*. Paris: PUF.
- . 2002b. *Un homme, une voix ? Histoire du suffrage universel*. Paris: Gallimard.
- . 2010. *Sociologie des organisations patronales*. Paris: La Découverte.
- Ogien, Albert, et Sandra Laugier. 2014. *Le principe démocratie : Enquête sur les nouvelles formes du politique*. Paris: La Découverte.
- Ollier, Fabien. 2003. *La maladie infantile du Parti communiste français (« le sport »)*. Montréal: L'Harmattan.
- O'Mahony, Mike. 2006. *Sport in the USSR: Physical Culture - Visual Culture*. London: Reaktion Books.
- Pagis, Julie. 2014. « Mai 68, un pavé dans leur histoire événements et socialisation politique. » Paris: Presses de Sciences Po.
- Palier, Bruno. 2010. « Path dépendance (dépendance au chemin emprunté). » in *Dictionnaire des politiques publiques*, édité par Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot, et Pauline Ravinet [3^e éd.], Paris: Presses de Sciences-po : 411-419.
- Paquot, Thierry. 2012. *Introduction à Ivan Illich*. Paris: La Découverte.
- Pasolini, Pier Paolo. 2012. *Les terrains: écrits sur le sport*. Paris: le Temps des cerises.
- Pasquali, Paul. 2014. *Passer les frontières sociales : Comment les filières d'élite entrouvrent leurs portes*. Paris: Fayard.
- Pattieu, Sylvain. 2009. *Tourisme et travail: de l'éducation populaire au secteur marchand, 1945-1985*. Paris: Presses de Sciences-po.
- Penner, Claude, éd. 2006. *Dictionnaire biographique: mouvement ouvrier, mouvement social, période 1940-1968: de la Seconde Guerre Mondiale à mai 1968*. Paris: Editions de l'Atelier.
- Penner, Claude, et Bernard Pudal. 1996. « La certification scolaire communiste dans les années trente. » *Politix* 9 (35) : 69-88.
- Pette, Mathilde, et Fabien Eloire. 2016. « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers : L'apport de l'analyse des réseaux sociaux ». *Sociétés contemporaines*, 101(1) : 5-35.
- Pierre, Julien. 2015. *Le sport en entreprise: enjeux de sociétés*. Paris: Economica.
- Piketty, Thomas. 2013. *Le capital au XXIe siècle*. Paris: Seuil.

- Pinçon, Michel, et Monique Pinçon-Charlot. 2014. *Sociologie de Paris*. Paris: La Découverte.
- Pinson, Gilles, et Valérie Sala Pala. 2007. « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? » *Revue française de science politique* 57 (5) : 555-597.
- Platone, François. 1980. « L'implantation municipale du PCF. » in *Consortium européen de recherche politique. Réunion conjointe d'ateliers. Florence, 24-29 mars 1980*. Paris: CEVIPOF.
- Plihon, Dominique. 2010. *Le nouveau capitalisme*. Paris: La Découverte.
- Polanyi, Karl. 1983 [1^{ère} éd. : 1944]. *La grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris: Gallimard.
- Pudal, Bernard. 1989. *Prendre parti: pour une sociologie historique du PCF*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- . 2005. « Gérard Belloin, de l'engagement communiste à l'"auto-analyse". » in *Le désengagement militant*, Olivier Fillieule (dir.). Paris: Belin : 155-169
- . 2009. *Un monde défait les communistes français de 1956 à nos jours*. Bellecombe-en-Bauges: Ed. du Croquant.
- Quashie-Vauclin, Guillaume. 2009. *L'Union de la jeunesse républicaine de France. Entre organisation de masse de jeunesse et mouvement d'avant-garde communiste. 1945-1956*, Paris: L'Harmattan
- Ranc, David, et Albrecht Sonntag. 2013. « La "démocratie corinthienne", un exemple d'organisation créative dans le football au temps de la dictature brésilienne. » *Humanisme et Entreprise* 313 (3) : 3-18.
- Ranger, Jean. 1963. « L'évolution du Parti Communiste français: organisation et débats idéologiques. » *Revue française de science politique* 13 (4) : 951-965.
- Rémond, René, Aline Coutrot, et Isabelle Boussard, éd. 1982. *Quarante ans de cabinets ministériels: de Léon Blum à Georges Pompidou*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Requillé, Élise. 2008. « Entre souci de soi et réenchantement subjectif. Sens et portée du développement personnel. » *Mouvements* 54 (2) : 65. doi:10.3917/mouv.054.0065.
- Resweber, Jean-Paul. 2011. *Les pédagogies nouvelles*. Paris: Presses universitaires de France.
- Retière, Jean-Noël. 2003. « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire. » *Politix* 16 (63) : 121-43. doi:10.3406/polix.2003.1295.
- Revel, Jacques, éd. 1996. *Jeux d'échelles: la micro-analyse à l'expérience*. Hautes études. Paris: Gallimard : Seuil.
- Reynaud, Jean-Daniel. 1988. « Les régulations dans les organisations: Régulation de contrôle et régulation autonome. » *Revue Française de Sociologie* 29 (1) : 5-18.
- Rieffel, Rémy. 1984. *L'élite des journalistes: les hérauts de l'information*. Paris: Presses universitaires de France.
- Rimbert, Pierre. 2005. *Libération de Sartre à Rothschild*. Paris: Raison d'agir.
- Riordan, James. 1991. *Sport, politics, and communism*. Manchester: Manchester University Press
- Riutort, Philippe. 2007a. « Importer Berlusconi: Le déchiffrement de l'expérience politique de Bernard Tapie à la lumière du « populisme » italien. » *Politix* n° 77 (1) : 153-171.
- . 2007b. *Sociologie de la communication politique*. Paris: La Découverte.
- Robrieux, Philippe. 1984. *Histoire intérieure du Parti communiste. Tome 4: Biographies, chronologie, bibliographie*. Paris: Fayard.
- . 1986 [2^e éd.]. *Histoire intérieure du Parti communiste. Tome 3: 1972-1982* : Paris: Fayard.
- Rosanvallon, Pierre. 1992. *Le sacre du citoyen: histoire du suffrage universel en France*. Bibliothèque des histoires. Paris: Gallimard.
- Ros, Aurélien. 2013. « L'Humanité et les premiers jeux olympiques de la guerre froide (1952-1960). » In *Le sport dans la presse communiste*, édité par Michaël Attali et Évelyne Combeau-Mari, Rennes : Presses Universitaires de Rennes : 165-177.
- Sabatier, Fabien. 2013. *Histoire des organisations sportives communistes de France au XXe siècle*:

combats pour l'émancipation, soviétisme et cultures militantes. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.

- Sabatier, Paul A. 1986. « Top-Down and Bottom-Up Approaches to Implementation Research: A Critical Analysis and Suggested Synthesis. » *Journal of Public Policy* 6 (01) : 21-48.
- Saint-Martin, Arnaud. 2013. *La sociologie de Robert K. Merton*. Paris: La Découverte.
- Sallé, Loïc, Ludovic Lestrel, et Jean-Charles Basson. « Le tour de France 1998 et la régulation du dopage sportif : reconfiguration des rapports de force. » *Staps* 73, n° 3 (2006) : 9-23.
- Santamaria, Yves. 2006. *Le parti de l'ennemi ? : le Parti communiste français dans la lutte pour la paix, 1947-1958*. Paris: Armand Colin.
- Saurugger, Sabine, et Emiliano Grossman. 2006. « Les groupes d'intérêt français: Transformation des rôles et des enjeux politiques. » *Revue française de science politique* 56 (2) : 197.
- Sawicki, Frédéric. 1996. « La science politique et l'étude des partis politiques. » *Cahiers français*, n° 276 : 51-59.
- . 1997. *Les réseaux du Parti socialiste: sociologie d'un milieu partisan*. Socio-histoires. Paris: Belin.
- . 2001. « Les partis politiques comme entreprises culturelles. » in *Les cultures politiques*, Daniel Cefaï, PUF, 191-212. Politique d'aujourd'hui. Paris.
- . 2012. « La résistible politisation du football: Le cas de l'affaire du grand stade de Lille-Métropole. » *Sciences sociales et sport* 5 (1) : 193
- Sawicki, Frédéric, et Johanna Siméant. 2009. « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français. » *Sociologie du travail* 51 (janvier) : 97-125
- Sayad, Abdelmalek. 1977. « Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 15 (1) : 59-79
- . 1994. « Le mode de génération des générations « immigrées ». » *L Homme et la société* 111 (1) : 155-174.
- Schiavone, Michael. 2015. *Sports and labor in the United States*. Albany: State University of New York Press.
- Schotté, Manuel. 2012. *La construction du talent : sociologie de la domination des coureurs marocains*. Paris: Raisons d'agir.
- . 2014. « La structuration du football professionnel européen: Les fondements sociaux de la prévalence de la « spécificité sportive ». » *Revue Française de Socio-Économie* 13 (1) : 85-106.
- Scott, James C. 2013. *Zomia ou L'art de ne pas être gouverné*. Paris: Éd. du Seuil.
- . 2008. *La domination et les arts de la résistance: fragments du discours subalterne*. Paris: Éd. Amsterdam.
- Siméant, Johanna. 1998. *La cause des sans-papiers*. Paris: Presses de Sciences po.
- . 2001. « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises. » *Revue française de science politique* 51 (1) : 47.
- Simmel, Georg. 1995 [1^{ère} éd. : 1908]. *Le Conflit*. Saulxures : Circé.
- Simon, Michel. 1964. « Attitudes politiques ouvrières dans le département du Nord. » *Cahiers Internationaux de Sociologie* 36: 57-74.
- Siné, Alexandre. 2006. *L'ordre budgétaire: l'économie politique des dépenses de l'État*. Paris: Economica.
- Sirinelli, Jean-François. 2003. « Des « copains » aux « camarades »?: Les baby-boomers français dans les années 1960. » *Revue historique* 626 (2) : 327.
- Skornicki, Arnault, et Jérôme Tournadre. 2015. *La nouvelle histoire des idées politiques*. Collection Repères. Paris: La Découverte.
- Snyders, Georges. 2008. *J'ai voulu qu'apprendre soit une joie*. Parcours engagé. Paris : Les Lilas: Syllepse ; Institut de recherche de la FSU.

- Sonntag, Albrecht. 2008. *Les identités du football européen*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Sorignet, Pierre-Emmanuel. 2012. *Danser enquête dans les coulisses d'une vocation*. Paris: La Découverte.
- Souanef, Karim. 2013a. « Entre engagement politique et contraintes professionnelles : le cas de Maurice Vidal. » in *Le sport dans la presse communiste*, Michaël Attali et Évelyne Combeau-Mari, 217-30. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- . 2013b. « Journalisme sportif ou journalisme de sport ? Pour une compréhension historique de l'identité. » *Les Cahiers du journalisme*, n° 25 : 20-33.
- Soulé, Bastien. 2007. « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. » *Recherches qualitatives* 27, n° 1 (2007): 127-40.
- Spire, Alexis. 2005. *Etrangers à la carte: l'administration de l'immigration en France, 1945-1975*. Paris: Grasset.
- . 2008. *Accueillir ou reconduire: Enquête sur les guichets de l'immigration*. Paris: Raisons d'agir.
- Spivak, Marcel. 1984. « Prestige national et sport : cheminement d'un concept 1890-1936. » *Relations internationales*, n° 38: 184-188.
- . 1987. « Un concept mythologique de la IIIe République : le renforcement du capital humain de la France. » *International Journal of the History of Sport* 4 (2) : 155-176.
- Steiner, Philippe, et Marie Trespeuch. 2014. *Marchés contestés. Quand le marché rencontre la morale*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.
- Strauss, Léon. 1994. « Le sport travailliste français pendant l'entre-deux-guerres. » in *Les origines du sport ouvrier en Europe*, édité par Pierre Arnaud. Paris: L'Harmattan. : 139-218
- Suaud, Charles. 1974. « Contribution à une sociologie de la vocation: destin religieux et projet scolaire. » *Revue Française de Sociologie* 15 (1) : 75-111.
- Supiot, Alain. 2015. *La gouvernance par les nombres: cours au Collège de France (2012-2014)*. Paris ; Fayard.
- Surel, Yves. 2004. « Le chef de l'opposition. » *Pouvoirs* 108 (1) : 63-80.
- Tartakowsky, Danielle. 1994. « Organisations et cultures ouvrières dans l'Europe du XIXe siècle. Les premières formes de solidarité ouvrière. » in *Les origines du sport ouvrier en Europe*, édité par Pierre Arnaud. Paris: L'Harmattan : 29-43.
- . 2013. *Les droites et la rue histoire d'une ambivalence, de 1880 à nos jours*. Paris: la Découverte.
- Tassel, Julien. 2014. « Histoire, mémoire et passé au cœur des organisations (dossier). », *Sociologies Pratiques* 29 (2).
- Taylor, Frederick Winslow. 2013. *Comment réconcilier patrons et travailleurs: extraits de "The principles of scientific management"*. Paris: les Petits matins/Alternatives économiques.
- Taylor, Verba. 2005. « La continuité des mouvements sociaux. La mise en veille du mouvement des femmes. » in *Le désengagement militant*, édité par Olivier Fillieule, Paris: Presses de Sciences Po : 229-250.
- Terfous, Fatia. 2010. « Sport et éducation physique sous le Front populaire et sous Vichy : approche comparative selon le genre. » *Staps* 90 (4) : 49-58.
- Terrail, Jean-Pierre. 2009. *De l'oralité : essai sur l'égalité des intelligences*. L'enjeu scolaire. Paris: la Dispute.
- Terret, Thierry. 2011. *Histoire du sport*. Paris: Presses universitaires de France.
- Thibault, Martin. 2013. *Ouvriers malgré tout: enquête sur les ateliers de maintenance des trains de la Régie autonome des transports parisiens*. Paris: Raisons d'agir.
- Thiesse, Anne-Marie. 2001. *La création des identités nationales: Europe, XVIIIe-XXe siècle*. Paris: Editions du Seuil.

- Thompson, Edward Palmer. 2012. *La formation de la classe ouvrière anglaise*. Paris: Éd. Points.
- Tilly, Charles. 1986. *La France contestée: de 1600 à nos jours*. Paris: A. Fayard.
- Topalov, Christian. 1994. *Naissance du chômeur, 1880-1910*. Bibliothèque de « L'évolution de l'humanité ». Paris: Albin Michel.
- Touchard, Jean. 1967. « Le Parti communiste français et les intellectuels (1920-1939). » *Revue française de science politique* 17 (3) : 468-483
- Tripier, Pierre. 1991. *Du travail à l'emploi: paradigmes, idéologies et interactions*. Sociologie du travail et des organisations. Bruxelles, Belgique: Editions de l'Université de Bruxelles.
- Tumblety, Joan. 2007. « La Coupe du monde de football de 1938 en France : Émergence du sport-spectacle et indifférence de l'État. » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 93 (1) : 139-149.
- Varin, Jacques. 2004. « Les étudiants communistes, des origines à la veille de Mai 1968. » *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 74 (1) : 37-49.
- Vassort, Patrick. 2010. *Sexe, drogue et mafias: sociologie de la violence sportive*. Collections Altérations. Bellecourt-en-Bauges: Croquant.
- Verdès-Leroux, Jeannine. 1983. *Au service du parti: le Parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*. Paris: Fayard : Editions de Minuit.
- Veyne, Paul. 1983. *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*. Paris: Seuil.
- Vieille Marchiset, Gilles, et Benjamin Coignet. 2015. *Clubs sportifs en banlieue: des innovations sociales à l'épreuve du terrain*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg.
- Vigarelo, Georges. 2000. *Passion sport: histoire d'une culture*. Paris: Textuel.
- . 2004. *Le corps redressé: histoire d'un pouvoir pédagogique*. Paris: A. Colin.
- Vigneau, François. 1998. *Les Espaces du sport*. Paris: Presses universitaires de France.
- . 2015. « Les équipements sportifs: enjeux et impensés d'une politique publique. » *Informations sociales*, n° 187: 38-45.
- Waele, Jean-Michel de, et Alexandre Husting, éd. 2008. *Football et identités*. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.
- Wagner, Anne-Catherine. 2007. *Les classes sociales dans la mondialisation*. Paris: La Découverte.
- Waser, Anne-Marie. 1992. « La genèse d'une politique sportive : L'exemple du tennis. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 91 (1) : 38-48
- . 2008. *Économie et société. Tome 1 : Les catégories de la sociologie*. 1. Paris: Pocket.
- Weber, Max, et Isabelle Kalinowski. 2005 [1^{ère} éd. : 1919]. *La science, profession et vocation*. Marseille: Agone.
- Weber, Max. 2008 [1^{ère} éd. : 1922]. *Economie et société. Tome I : Les catégories de la sociologie*. Paris: Pocket.
- Wieviorka, Annette. 2015. « Juifs et communistes. L'engagement politique à l'épreuve de trois générations. » in *Temps et politique. Les recompositions de l'identité*, édité par Anne Muxel, 105-122. Paris: Presses de Sciences Po.
- Willaime, Jean-Paul. 2010. *Sociologie des religions*. Paris: Presses universitaires de France.
- Wilson, John K., et Richard W. T. Pomfret. 2014. *Public policy and professional sports: international and Australian experiences*. Cheltenham : Edward Elgar.
- Zittoun, Philippe. 2013. *La fabrique politique des politiques publiques: une approche pragmatique de l'action publique*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Table des matières

Remerciements	1
Introduction générale	2
Sport et (science) politique, une rencontre improbable ?.....	5
Le PCF au prisme de la recherche : un « milieu » culturel plus qu'une organisation monolithique	13
Le PCF, une institution qui se défait ?	17
La lente autonomisation de l'espace des sports	22
Démarche d'enquête, méthodologie et organisation générale	27
 PREMIERE PARTIE	34
Introduction de la 1 ^{ère} partie : la construction d'une doctrine sportive dans le milieu communiste.	34
 CHAPITRE 1 : L'émergence contrariée du sport ouvrier en France.....	37
I. L'essor et le déclin du sport ouvrier en France	39
A) Le mythe d'un sport antique et apolitique	39
B) Des partis et syndicats circonspects	43
1) Des activités initialement subordonnées à des finalités éducatives et hygiénistes	43
2) Des dirigeants divisés sur l'opportunité de prendre en charge le sport	49
C) Le temps des scissions	54
D) Une réunification de circonstance.....	56
II. Un sport ouvrier travaillé par ses contradictions.....	58
A) Une FST subordonnée mais disposant d'une certaine marge de jeu	58
B) Une tension entre centralisme et autonomie locale.....	64
C) L'ennemi principal : le sport bourgeois ou le sport réformiste ?.....	70
1) « Bourgeois » et « réformistes » renvoyés dos-à-dos.....	70
2) Les effets de la compétition : un débat refoulé.....	73
3) La question des moyens : nécessaires ou corrupteurs ?.....	79
4) Les sportifs ouvriers dans les autres fédérations, sociaux-traîtres ou brebis égarées ?	83
5) Préparer la guerre pour assurer la paix ?	86
D) Les autres ambiguïtés constitutives de la FST	90

1) Le sport féminin promu mais ségrégué	90
2) Les sportifs professionnels : suppôts du capital ou travailleurs à protéger ?.....	96
3) Les grandes manifestations : rejeter celle des « bourgeois » en promouvant les siennes....	100
Conclusion du chapitre 1.....	103

CHAPITRE 2 : « Faire ses commissions ». Formation et recrutement des groupes de travail sur le sport au PCF et à la CGT..... 105

I. Le lent processus d'institutionnalisation d'une commission sport nationale	107
A) Les prémices de la commission sport du PCF	108
1) Un appel renouvelé à investir le terrain sportif	108
2) Un secteur délégué à des « spécialistes »	112
B) Institutionnalisation comparée des commissions du PCF et de la CGT	117
1) AU PCF : le poids de la socialisation	117
2) A la CGT : une création plus tardive venue du « haut »	120
II. Une position doublement incertaine ? Le recrutement spécifique des commissions et ses transformations.....	127
A) La fabrication réciproque de la commission et de ses militants	127
1) Au PCF, des passeurs décisifs : le cas de Jean Guimier	127
2) La construction continuée d'un collectif de militants du sport communistes : reproduction et renouvellements intergénérationnels.....	135
B) Des commissions qui peinent à « exister » en interne	140
1) Analyser les commissions comme des « groupes professionnels »	141
2) Esquisse de typologie de trajectoires militantes : le sport entre stigmatisme et ressource	152
Conclusion du chapitre 2.....	172

CHAPITRE 3 : A qu(o)i sert une commission ? Usages et organisation des commissions sport au PCF et à la CGT.....174

I. Un collectif en « bricolage » permanent.....	176
A) Une entreprise de production et de diffusion doctrinale	178
B) Une « banque » de capital social.....	189
II. Une division du travail militant en tension	198
A) La délégation des manifestations sportives et ses limites	198
B) Une division interne du travail différente au PCF et à la CGT	207
C) Le poids de la mémoire : un héritage habilitant.....	222

1) A la commission du PCF, fabrique et revendication d'icônes.....	224
2) A la CGT : invoquer le passé pour se relancer	238
Conclusion du chapitre 3.....	245
 CHAPITRE 4 : Critiquer sans condamner. La doctrine communiste du sport sur une ligne de crête.....	247
I. La promotion du sport comme besoin culturel fondamental	247
A) Quelle culture du sport ? Anthropologique ou « légitimiste » ?	250
1) La fascination communiste pour la culture légitime.....	250
2) Une conception culturelle enracinée dans le contexte français	262
B) Droit au sport ou devoir de pratiquer ?	264
1) Une initiative paradigmatique.....	264
2) La rhétorique problématique des « besoins »	266
C) Une approche des APS à prétention « scientifique »	277
1) Faire entrer l'« EPS scientifique » dans l'Université	277
2) Une justification du « culte de la performance » ?.....	281
II. Louer le spectacle sportif en critiquant sa marchandisation.....	284
A) Le (grand) spectacle sportif, entre rassemblement populaire et entreprises d'instrumentalisation.....	285
1) La pratique de masse avant le spectacle d'élite ?.....	285
2) Une conversion progressive à l'olympisme... ..français.....	294
3) Le refus du boycott à la CGT : le cas du Mondial de football de 1978 et des Jeux olympiques de Moscou	305
B) Les sportifs d'élite : travailleurs à protéger ou à moraliser ?.....	311
1) Quel(s) modèle(s) de champions ?	311
3) Dopage et paris : les sportifs victimes ou complices ?.....	325
III. Un État appelé à s'engager sans s'immiscer	330
A) L'État gaulliste, contre-exemple d'une bonne organisation des APS	331
1) Un faire-valoir des politiques communistes locales et étrangères.....	331
2) Le gouvernement sommé de s'en tenir au rôle de financeur	334
B) Le budget de l'État, nerf de la guerre politique	342
C) A la CGT : l'État d'abord envisagé dans son rôle d'employeur	352
Conclusion du chapitre 4.....	355

CHAPITRE 5 : La Théorie critique du sport, un possible non advenu de la doctrine communiste ?.....	356
I. Une condamnation sans appel de l'institution sportive	360
A) Le sport, institution princeps de la domination capitaliste.....	361
1) Les blocs capitaliste et communiste renvoyés dos-à-dos	363
2) En-deçà des affiliations : le poids des relations interpersonnelles	367
II. Une entreprise éditoriale indissociable de son fondateur	372
A) Le PCF comme « meilleur ennemi » ?.....	372
B) La socialisation politique « plurielle » de Jean-Marie Brohm	379
C) Un rapport de fascination-détestation vis-à-vis des médias.....	388
Conclusion du chapitre 5.....	389
<i>Conclusion générale de la première partie.....</i>	<i>391</i>

DEUXIEME PARTIE

Introduction de la deuxième partie : Les preuves du terrain : appropriations contextuelles des enjeux sportifs par les communistes	394

CHAPITRE 6 : « Le local des sportifs ». Usages différenciés des APS dans deux municipalités de la banlieue rouge

I.Des politiques sportives réellement différentes ?	397
A) Ivry et Vitry, vraies ou fausses jumelles ?.....	397
B) Des priorités opposées : élite à Ivry et pratique de masse à Vitry ?.....	401
II. Evolution comparée des politiques sportives municipales d'Ivry et Vitry-sur-Seine	412
A) Une éducation prioritaire, y compris dans sa dimension physique.....	412
B) L'après-guerre à Ivry : le « choix » de la performance et de la cogestion avec l'USI.....	418
C) A Vitry, exiger l'investissement de l'État plutôt que le pallier	425
D) L'Humarathon : dissolvant ou révélateur des contradictions ?	433
Conclusion du chapitre 6.....	443

CHAPITRE 7: Les mystères du ministère... des Sports. Ambivalences d'un « rôle » politique particulier.....

I. Populaire mais marginal ? Les paradoxes du rôle de ministre des Sports.....	446
A) Un ministère à la fois visible et marginalisé	448
1) Comment objectiver la relégation ?.....	448

2) Une fonction avant tout symbolique ?.....	456
B) Le sport : un symbole à manier avec précaution en politique.....	461
1) Tombeau ou tremplin ? Les incidences de l'étiquette de sportif sur la carrière politique ...	461
2) Jean-François Lamour : un cas idéal-typique de « despécialisation »	464
II. Le ministère Buffet : une consécration pour la doctrine communiste du sport ?	472
A) Des tensions feutrées au sein du gouvernement et du ministère.....	475
1) Un secteur peu pris au sérieux au sein du gouvernement.....	476
2) Un cabinet bariolé et traversé de multiples tensions	478
B) Des relations « extérieures » complexes et paradoxales	486
1) Des relations étroites mais complexes avec le mouvement sportif, entre « transactions collusives » et conflits déclarés.....	489
2) La mise à distance paradoxale des commissions.....	495
Conclusion du chapitre 7.....	499
<i>Conclusion générale de la deuxième partie.....</i>	<i>502</i>
Conclusion générale.....	505

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des sigles et acronymes utilisés	510
Annexe 2 : Liste et localisation des figures et encadrés	512
Annexe 3 : Démarche de recherche et principales sources utilisées.....	514
Annexe 4 : Liste des entretiens enregistrés.....	515
Annexe 5 : Les manifestations sportives parrainées par <i>La Vie Ouvrière</i> de 1946 à aujourd'hui ...	524
Annexe 6 : Programme des « Assises citoyennes pour le sport » (novembre 2013)	528
Annexe 7 : Le Tour de France : un condensé des contradictions cégétistes	530
Annexe 8 : Les journalistes de sport dans la presse communiste et cégétiste	539
Références bibliographiques	542

Occuper le terrain : Une socio-histoire des appropriations du sport par le milieu communiste français

Résumé

En dépit de la place importante qu'elles occupent dans les sociétés contemporaines, les activités physiques et sportives continuent d'occuper une place secondaire sur l'agenda politique. Pourtant, dès le début du 20^e siècle, des militants ouvriers ont commencé à développer une approche particulière du sport. Après avoir rappelé quelques éléments de l'histoire de ce « sport ouvrier », et en particulier les contradictions qui le traversent, nous nous intéressons surtout ici à la manière dont ses héritiers après la Seconde guerre mondiale ont tenté d'ériger le sport en enjeu politique de première importance en France. Ce « milieu communiste du sport », site d'interactions particulier qui dépasse les frontières des organisations s'articule cependant autour d'un certain nombre de carrefours. La commission sport nationale du PCF institutionnalisée en 1959 est de ceux-là. Appuyée sur l'analyse d'archives, d'entretiens et d'une participation observante de plusieurs années au sein de ce collectif, cette enquête propose ainsi d'étudier le statut, le fonctionnement et le recrutement d'un tel groupe de travail thématique. Il s'agit en d'autres termes de chercher à comprendre ce que militer pour la cause du sport veut dire, comment certains en viennent à s'engager pour cet objet relativement illégitime dans le champ politique pour saisir enfin quel type de doctrine ils produisent. Une deuxième partie est consacrée aux appropriations elles-mêmes de cette doctrine ailleurs dans le parti, en s'intéressant aux politiques sportives de deux municipalités de la « banlieue rouge » puis à celle menée au gouvernement lorsque le portefeuille des Sports échoit pour la première fois à une communiste, consécration en trompe-l'œil du travail de la commission.

Mots clefs français : communisme – partis – syndicats – sport – politisation – ministres.

Occupy the Field. A Socio-historical Inquiry of How French Communists Have Taken Sport into Account.

Abstract

In spite of the major attention they benefit from in contemporary societies, sport and physical activities remain a secondary matter in the political agenda. Yet, since the beginning of the 20th Century, working class activists began developing a peculiar approach of sport. After recapping a few elements on this “working class sport” and specifically its contradictions, we will focus on how its heirs have tried to make sport a first-matter subject in France after World War II. This “communist sport world” goes beyond organizations' borders but is nevertheless made of several crossroads. Created in 1959, the French Communist Party sport commission is one of them. This inquiry is based upon various archival sources, direct interviews and above all an ethnographic immersion during several years. It aims at studying the status of such a work group in a political party or a Trade union, how it works and who are its members. In other words, it is trying to understand what it means to advocate for sport while being a communist activist and what kind of doctrine they produce given who they are and where they stand from in social space. The second part focuses on how other members of the Party appropriate themselves this doctrine by analyzing the sports policies developed in two historically communist cities and then finally the consequences of having a communist minister of Sports for the first time in the very end of the 20th Century.

Keywords : communism – political parties – trade unions – sport – politicization – ministers.

Unité de recherche/Research unit : *Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS), 1, place Déliot, 59 000 LILLE – ceraps.univ-lille2.fr*

Ecole doctorale/Doctoral school : *Ecole doctorale des sciences juridiques, politiques et de gestion, n° 74, 1 place Déliot, 59000 Lille, ecodoc.univ-lille2.fr, <http://edocorale74.univ-lille2.fr>*

Université/University : *Université Lille 2, Droit et Santé, 42 rue Paul Duez, 59000 Lille, <http://www.univ-lille2.fr>*